

CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 27 septembre 2024

ORDRE DU JOUR
(Rapports Joint)

PROCES-VERBAL

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024

FINANCES

2 - Décision Modificative n°1 budget ville de Compiègne

3 - Admission en non-valeur de créances éteintes 2024

4 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables 2024

5 - Subventions soumises à approbation - Répartition de l'enveloppe des subventions 2024

6 - Établissement de la liste des locaux concernés par la taxe sur les friches commerciales (TFC) en 2025

7 - Demandes de fonds de concours auprès de l'ARC dans le cadre de l'application du pacte fiscal et financier, au titre de la taxe hippique sur les paris

8 - Déplacement et réaménagement du Musée de la Figurine Historique - Réponse à l'Appel à projet FEDER Culture et Tourisme

9 - Mandat spécial

PERSONNEL

10 - Modification du tableau des effectifs

AFFAIRES IMMOBILIERES

11 - Acquisition d'une parcelle cadastrée BZ N° 18 appartenant à la Société EARL IMMO COMPANY, avenue de Vermandois, en vue de la création d'un jardin familial

12 - Lancement d'une procédure de bien présumé vacant et sans maître sur un appartement sis 29 rue de l'Estacade

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET TRANSPORTS

13 - Demandes de subventions au Conseil Départemental de l'Oise pour l'opération de construction -Réhabilitation du groupe scolaire Charles Faroux

14 - NPNRU - Réhabilitation et extension du Groupe Scolaire Faroux - Avenant de rémunération définitive du marché n°23.190 - Mission de maîtrise d'œuvre

15 - Attribution des marchés de travaux de sécurisation de l'église Saint Jacques (première tranche d'intervention) - lots 1 et 2

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

16 - Adhésion de la Ville à la centrale de référencement VALAE PRO CLUB

17 - Adhésion de la Ville au dispositif de soutien à la mise en œuvre de cantines en régie - Convention de cofinancement des missions d'un diététicien

18 - Approbation d'une nomenclature pour l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le cadre de la fabrication des repas en restauration scolaire

19 - Indemnité représentative de logement des instituteurs - Exercice 2024

VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN

20 - Dénomination de voies

21 - Rue Saint Joseph- phase 1 (entre la rue des Sablons et la Collège Gaëtan Denain) - Enfouissement de réseaux - Versement d'une subvention d'équipement pour l'enfouissement du réseau de basse tension par le SE60

22 - Rapports d'activités 2023 des parcs de stationnement faisant l'objet d'une gestion par Délégation de Service Public

23 - Rapport d'activités 2023 de la DSP "mobiliers urbains"

ACTION CULTURELLE

24 - Journée d'études sur la collection de vases grecs d'Antoine VIVENEL

25 - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un conservateur d'État des Bibliothèques

26 - Festival du Film "Témoin de l'histoire" de Compiègne- édition 2024 – Convention de partenariat entre la Ville de Compiègne, l'ARC, le Majestic et l'association les Amis du Festival du Film

27 - Validation du Projet Scientifique et Culturel (PSC) des Musées

POLITIQUE DE LA VILLE

28 - Demande de subvention pour la création d'un "Fonds de Travaux Urbain"

29 - Conventions de partenariat concernant les chantiers de solidarité au Maroc et au Sénégal

30 - Renouvellement de la convention entre la Ville et l'Association "Elan CES" relative à la mise en œuvre d'un atelier chantier école pour 2024

SPORTS ET JEUNESSE

31 - Reversement des recettes de la soirée Octobre Rose du 18 octobre 2024 de la piscine-patinoire à l'association "Onco Oise" pour Octobre Rose et l'AFM pour le Téléthon

32 - Organisation d'un jeu-concours dans le cadre de la fête de la mobilité douce

ECOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

33 - Avenant n° 7 au contrat d'exploitation du chauffage des équipements des bâtiments communaux pour l'évolution du périmètre du contrat

ADMINISTRATION GENERALE

34 - Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) – Externalisation de la supervision et de l'administration de la cybersécurité – Signature d'un avenant à la convention d'adhésion à la DCSI

35 - Réalisation d'une bande dessinée historique sur Compiègne et son Agglomération

36 - Rapport annuel d'activités de l'ARC pour l'année 2023

37 - Rapport annuel des élus mandataires au sein de la société publique local "LE TIGRE"-
Exercice 2023

38 - Compte-rendu des décisions du Maire

QUESTIONS DIVERSES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents
25

Nombre de Conseillers représentés :
10

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOU, Daniel LECA, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
35

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Arielle FRANÇOIS, Christian TELLIER, Kamel TOUIH, Monia LHADI, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains, Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-01CM27092024-DE



Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

PROCES-VERBAL

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024 à l'approbation des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur MARINI,

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Et après en avoir délibéré,

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2024, joint en annexe.

ADOpte à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

PROCÈS VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 11 juillet 2024
Salle du Conseil Municipal

Étaient présents :

Philippe MARINI, Maire, Sénateur Honoraire,

Sophie SCHWARZ, Eric DE VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MERY, Martine MIQUEL, Christian TELLIER, Marc-Antoine BREKIESZ, Benjamin OURY, Claudine GREHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Martine JACQUEL, Monia LHADI, Justyna DEPIERRE, Nicolas HANEN, Fabienne CASTE, Solange DUMAY (à partir du point 2), Sylvie MESSERSCHMITT, Etienne DIOT

Étaient représentés :

Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Eugénie LE QUERE représentée par Xavier BOMBARD
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Marie-Christine LEGROS représentée par Joël DUPUY de MÉRY
Maria ARAUJO de OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Miloud ZOUAOUI représenté par Christian TELLIER
Serdar KAYA représenté par Sylvie MESSERSECHMITT
Emmanuelle BOUR représentée par Solange DUMAY (à partir du point 2)

Étaient absents excusés :

Evelyse GUYOT
Hayate EL GHARMAOUI
Daniel LECA
Anne KOERBER
Jean-Marc BRANCHE

M. Etienne DIOT a été désigné secrétaire de séance

Nombre de Conseillers en exercice : 43

Nombre de membres présents

ou remplacés ayant donné pouvoir : 38

En caractères italiques : les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées

En caractères romains : retranscription de la teneur des discussions

PROCES-VERBAL

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2024 3

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET TRANSPORTS 3

2 - Espace d'accueil stade Paul COSYNS - Attribution de marchés de travaux 3

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 4

3 - Désignation d'un représentant de la Ville pour siéger au sein du Comité consultatif de la Cité Internationale de la langue française 4

4 - Compte-rendu des décisions du Maire 5

Monsieur le Maire demande à **M. Étienne DIOT** de bien vouloir faire

Monsieur le Maire précise que c'est un petit conseil qui aurait pu être différé mais il était important de le tenir vis-à-vis des engagements pris auprès de l'AFC. C'est une période importante pour le football et il est nécessaire que le Club House arrive en temps et en heure pour la convivialité.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la naissance de Firdaws CHENAOUI fille de Kamel CHENAOUI, médiateur, de la naissance de Raphaël DE MIL fils de Jean-Philippe DE MIL au service de la propreté urbaine et la naissance de Liam RIEGEL fils de Yohann RIEGEL au service de la police municipale. Il transmet ses félicitations aux heureux parents.

PROCES-VERBAL

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2024

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 18 juin 2024 à l'approbation des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal

Entendu le rapport présenté de Monsieur MARINI

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Et après en avoir délibéré,

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2024, joint en annexe.

Le point 01 n'appelle aucune observation particulière. Il est adopté par le Conseil municipal, à **l'unanimité** des membres présents ou représentés.

TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX ET TRANSPORTS

Monsieur le Maire donne la parole à **M. Christian TELLIER** qui présente le rapport aux membres du Conseil Municipal.

2 - Espace d'accueil stade Paul COSYNS - Attribution de marchés de travaux

La Ville de Compiègne est maître d'ouvrage pour l'opération de création d'un bâtiment «espace d'accueil» au stade Paul COSYNS dont l'objectif est d'améliorer la qualité d'accueil des licenciés.

Le conseil municipal du 14 avril 2023 a autorisé le lancement d'une consultation en vue de la réalisation de travaux estimés à 241 000 € HT. Une première consultation a été lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du code de la commande publique et a fait l'objet d'une déclaration sans suite. Une nouvelle consultation a été relancée selon la même procédure.

Un avis de publicité est paru au BOAMP et le dossier de consultation des entreprises était téléchargeable sur le profil acheteur de la collectivité.

L'allotissement était le suivant :

- Lot 01 BASE VIE / VRD*
- Lot 02 BATIMENT MODULAIRE*

La date de remise des offres était fixée au 10 juin 2024 à 14h.

25 dossiers ont été téléchargés et 9 offres ont été remises dans les délais impartis

Pour rappel, les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

- valeur technique 60 points*
- prix des prestations 40 points*

Pour rappel, ces travaux font l'objet d'une participation financière de la part de l'Oise.

Eu égard à l'analyse des offres, le candidat ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour chaque lot est :

- lot n°1, la société PIVETTA pour un montant de 42 008.60 € HT,
- lot n°2, la société MODULE CREATION pour un montant de 285 000 € HT.

La notification des entreprises retenues et les ordres de service pour démarrage de travaux interviendront dès que possible suite à cette délibération.

Le Conseil Municipal

Entendu le rapport présenté de Monsieur TELLIER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1414-1,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°,

Vu l'avis simple de la commission d'Appel d'Offres en date du 05 juillet 2024,

Considérant qu'il convient en l'espèce de prendre une délibération pour autoriser la signature des marchés susvisés,

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE la signature des marchés publics de travaux avec le candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour chaque lot et représentant un montant global de 327 008,60 € HT,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire et notamment les marchés publics avec les entreprises susmentionnées, ainsi que toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération,

PRÉCISE que la dépense est prévue au budget principal, chapitre 23.

Monsieur le Maire précise que cet espace de convivialité pourra probablement être inauguré en début d'année 2025.

Le point 02 n'appelle aucune observation particulière. Il est adopté par le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur le Maire présente le rapport aux membres du Conseil Municipal.

3 - Désignation d'un représentant de la Ville pour siéger au sein du Comité consultatif de la Cité Internationale de la langue française

La Cité internationale de la langue française est un établissement culturel rattaché au Centre des Monuments Nationaux, entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones, installée dans le Château de Villers-Cotterêts dans l'Aisne.

Son parcours permanent, sa programmation visent à faire rayonner notre langue au niveau international, national mais aussi régional.

Pour faire bénéficier leurs habitants de cette présence exceptionnelle sur leurs territoires, les 3 collectivités autour de Villers-Cotterêts, Pierrefonds et Compiègne, à savoir les communautés de communes de Retz-en-Valois, des Lisières de l'Oise et l'Agglomération de la Région de Compiègne ont créé en 2023 le festival Paroles, mettant en valeur la langue française, pendant trois week-ends en mars, à travers des spectacles d'humour, de littérature et de chansons. La Cité a été, dès le démarrage et avant même son ouverture en octobre 2023, au côté des collectivités, pour mettre à leur disposition des lieux et des concours en 2024, renforçant leurs moyens financiers.

Pour inscrire ce partenariat durablement, la Cité souhaite aujourd'hui intégrer à son comité consultatif un représentant de la Ville de Compiègne, ainsi que de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Considérant la candidature de Madame Arielle François, adjointe au Maire relations internationales, il est demandé aux membres du Conseil municipal siéger au sein du comité consultatif de la Cité internationale de la langue française.

Le Conseil Municipal

Entendu le rapport présenté de Monsieur MARINI

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la désignation de Madame Arielle François pour siéger au Comité consultatif de la Cité internationale de la langue française,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire demande à **Mme Arielle FRANÇOIS** si elle accepte de siéger au Comité consultatif de la Cité de la langue française. Cette dernière accepte avec plaisir cette désignation. **Mme Arielle FRANÇOIS** est acclamée par l'assemblée.

Le point 03 n'appelle aucune observation particulière. Il est adopté par le Conseil municipal, à **l'unanimité** des membres présents ou représentés.

4 - Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la séance du mardi 18 juin 2024, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal.

Décision du Maire n°44-2024

Vu le procès-verbal de plainte du 8 mai 2024 de Jean-Claude BRENOT, pour les faits du même jour, dont il a été victime, de la part de M Frédéric FREQUELIN, agent municipal, jugé en comparution immédiate le 10 mai 2024 et vu le dossier d'accident de travail de M. Jean-Claude BRENOT, impliquant un reste à charge pour la ville de Compiègne, ainsi que des frais d'expertise et des démarches amiables et contentieuses le Maire décide d'intervenir en défense des intérêts de la Ville de Compiègne dans le dossier susvisé, y compris en se portant partie civile, en première instance et en appel, devant la juridiction civile et pénale et de confier le dossier à M^lre Isabelle de SAINT ANDRIEU 2 rue Saint Joseph Leprince à Compiègne (ou à défaut un autre avocat choisi par ce cabinet) pour assurer la défense des intérêts de la Ville de Compiègne au civil et au pénal.

Le Conseil Municipal

Entendu le rapport présenté de Monsieur MARINI

Vu les articles L.2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Et après en avoir délibéré,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions qu'il a prises depuis la séance du mardi 18 juin 2024, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance

Étienne DIOT

Le Maire de Compiègne,

Philippe MARINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

2 - Décision Modificative n°1 budget ville de Compiègne

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOJAOUI, Daniel LECA, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers
présents
25

Nombre de Conseillers
représentés :
10

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
35

Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Arielle FRANÇOIS, Christian TELLIER, Kamel TOUIH, Monia LHADI, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains, Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU, Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-DEL_02BCM270924-BF

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

2 - Décision Modificative n°1 budget ville de Compiègne

Considérant que le projet de Décision Modificative n°1 du budget principal s'équilibre :

En fonctionnement à : 151 380 euros en dépenses et en recettes

En investissement à : 566 396 euros en dépenses et en recettes

S'agissant de la section de fonctionnement,

Les recettes de fonctionnement augmentent de 151 K€ compte tenu notamment :

- des notifications de la fiscalité (+ 120 K€) et des allocations compensatrices (+ 64 K€),
- de rôles supplémentaires de fiscalité (+ 53K€),
- d'un remboursement des charges de personnel mis à disposition du CACCV (+ 176 K€)
- d'un remboursement de la contribution au Service Public de l'Électricité (+ 55 K€),
- d'une baisse des droits de mutation (- 350 K€)

À ces ajustements de recettes de fonctionnement s'ajoutent différents ajustements en dépenses avec, entre autres :

- des charges à caractère général (+ 184 K€)
- le transfert de personnel de la Ville vers le CACCV (- 190 K€)
- l'augmentation de la subvention versée au CACCV suite au transfert de personnel soit (+366 K€) (qui cumulée au remboursement par le CACCV et la diminution de la dépense en personnel entraine une opération nulle pour la ville),
- Il en résulte une baisse du virement à la section d'investissement de (-299 K€), compensée par une majoration des recettes d'investissement précisées ci-dessous.

S'agissant de la section d'investissement,

Outre des transferts entre chapitres, cette décision modificative intègre de nouvelles recettes dont :

- 740 K€ de taxe d'aménagement,
- 110 K€ avec l'octroi d'une subvention pour la réparation des dégâts résultant des violences urbaines entre le 27 juin et le 5 juillet 2023.

Pour les travaux, cette décision intègre notamment :

- l'aménagement du square Charles Garnier (+ 100K€)
- la requalification des espaces verts de l'allée Pierre Coquerel (190 k€)
- des ajustements sur différentes opérations compte tenu de leur avancée,

Il convient de souligner que cette décision modificative permet de réduire le recours à l'emprunt de 311 K€.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1612-11,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 du budget principal,

Vu la maquette budgétaire et les tableaux joint en annexe qui détaillent les ajustements de crédits opérés

Considérant que les décisions modificatives permettent, en cours d'année, d'ajuster les ouvertures de crédits inscrites au budget primitif, soit par réaffectation de crédits disponibles, soit par l'inscription de recettes ou de dépenses nouvelles,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal.

ADOpte à l'unanimité par le Conseil Municipal



Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,


Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

DECISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT				DEPENSES		RECETTES		Commentaires
N° Env.	Nature	Fonction	Libellé Nature	BP 2024	Proposition DM1	BP 2024	Proposition DM1	
DEPENSES								
Chapitre 011 - Charges à caractère général					184 345,00			
1812	60623	026	Alimentation - Elections	12 000,00	16 396,00			Elections législatives
16300	60632	023	Fournitures de petit équipement (élections)	5 000,00	332,00			Elections législatives
37357	617	11	Etudes et recherches	-	8 000,00			Etudes pour le diagnostic RPS de la PM
37354	6288	020	Gardiennage chiens	-	1 600,00			Frais de gardiennage pendant congés
37355	62268	020	Frais vétérinaire chiens	-	500,00			Frais de vétérinaire pour chiens en mission
22321	6237	314	Publications du Mémorial	7 500,00	-	11 716,00		Pour achat de panneaux d'exposition en investissement (1)
17473	6188	314	Autres frais divers Mémorial	40 000,00	-	850,00		Pour achat de panneaux d'exposition en investissement (1)
106	62268	020	Autres honoraires conceils	43 000,00	14 000,00			Honoraires Exelcia suivnat convention après jugement Contribution au Service Public de l'Electricité (2)
340	6068	313	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES - BIBLIOTHEQUES	4 400,00	2 429,00			Suite subvention DRAC plan de sauvegarde des collections patrimoniales (3)
26847	62876	10	Remboursement frais CSI	125 000,00	73 000,00			Rattrapage de facturation
190	6234	023	Receptions	57 000,00	21 522,00			Réceptions remerciement élections et diverses inaugurations, impactées par l'inflation
201	6232	023	Cérémonies	10 000,00	9 182,00			Défilé militaire pour les 80 ans de la libération, cérémonies du 11 novembre
10400	6188	314	Autres frais divers musée	13 000,00	30 000,00			suite à l'octroi d'une subvention DRAC dans le cadre de So GREEK (4)
37367	62268	020	Prestations ACFI	-	1 600,00			Nouvelle disposition
99	61551	847	Entretien engins de voirie	34 500,00	16 300,00			Réparation du Caterpillar
31402	6241	311	Frais de transport Conservatoire	-	400,00			Opération Orchestre à l'école
371	6182	311	Documentation générale et technique conservatoire	2 000,00	750,00			Opération Orchestre à l'école
370	6188	311	Autres frais divers (prestations) conservatoire	2 500,00	1 000,00			Opération Orchestre à l'école
Chapitre 012 - Charges de personnel					- 190 000,00			
30112	6453	316	Charges de personnel	181 731,79	-	100 000,00		Pour CACCV suite transfert de personnel pris en charge directement par le CACCV (10)
30116	64131	314	Charges de personnel	122 244,94	-	90 000,00		Pour CACCV suite transfert de personnel pris en charge directement par le CACCV (10)
Chapitre 014 - Atténuations de produits					-			
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante					395 970,00			
32569	65748	325	Compensation pour Obligatoin de Service Public - Pole équestre	400 000,00	30 000,00			Revalorisation suivant indice insee
11498	65748	30	Subvention de fonctionnement associations	797 639,00	365 970,00			Pour CACCV suite transfert de personnel pris en charge directement par le CACCV (10)
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles					20 000,00			
497	673	01	Titres annulés sur exercice antérieur	40 000,00	20 000,00			demande d'annulation de la trésorerie en augmentation

N° Env.	Nature	Fonction	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES		
				BP 2024	Proposition DM1	BP 2024	Proposition DM1	
			Chapitre 68 - Dotations aux provisions		-			
			Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		40 000,00			
11001	6811	01	Amortissements	2 280 000,00	40 000,00			ajustement prorata temporis M57
			Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement		- 298 935,00			
7	023	01	Prélèvement	3 734 326,75	- 298 935,00			
RECETTES								
			Chapitre 013 - Atténuation de Charges					
			Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses				175 970,00	
37393	70848	316	Mise à disposition personnel CACCV				175 970,00	Estimation remboursement personnel mis à disposition CACCV qui sera ajustée au réel (10)
			Chapitre 73 - Impôts et taxes				- 176 519,00	
22304	73111	01	Impôts directs locaux			32 200 338,00	120 189,00	Notification état 1259
27944	73118	01	Autres impôts locaux ou assimilés			-	53 292,00	Rôle complémentaire
10988	73123	01	Droits de mutation			1 580 000,00	- 350 000,00	En baisse par rapport à la même période 2023
			Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations				96 929,00	
33675	74833	01	Allocations compensatrices TF Ets industriels			1 756 999,00	64 500,00	Notification
31462	74718	313	SUB ETAT - DRAC - BIBLIO			-	2 429,00	Subvention DRAC plan de sauvegarde des collections patrimoniales (3)
29020	74718	314	Autres participations Actions Musée			-	30 000,00	Octroi d'une subvention DRAC dans le cadre de So GREEK (4)
			Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante				55 000,00	
4311	75888	01	Indemnités jugements			5 000,00	55 000,00	Remboursement de la Contribution au Service Public de l'Electricité payée à tort entre 2009 et 2015 (2)
			Chapitre 77 - Produits exceptionnels				-	
			Chapitre 78 - Reprise sur amortissements et provisions				-	
TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT					151 380,00		151 380,00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT					0,00			

				DEPENSES		RECETTES		
N° Env.	Nature	Fonction	Libellé Nature	BP 2024	Proposition DM1	BP 2024	Proposition DM1	
SECTION D'INVESTISSEMENT								
				DEPENSES		RECETTES		
N° Env.	Nature	Fonction	Libellé Nature	BP 2024	Proposition DM1	BP 2024	Proposition DM1	Commentaires
DEPENSES								
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales								
Chapitre 10								
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles								
30192	2031	314	Etudes musée de la figurine	150 000,00	- 19 725,00			Achat de vitrines et armoires (5)
Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées								
37388	204183	518	Subvention équipement SE60	-	95 000,00			transfert de crédits pour subvention d'équipement SE60 (rue Charmolue) (6)
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles								
15257	2188	314	Acquisition Matériel technique Musée	-	19 725,00			Achat de vitrines et armoires (5)
17684	2188	314	Acquisition Matériel technique Mémorial	9 000,00	12 566,00			Achat de panneaux d'exposition (1)
34839	21351	321	Contrôle d'accès salles de sports	39 000,00	- 27 617,00			Pour travaux piscine Huy (7)
31434	2188	7222	Matériels divers propreté urbaine	-	9 600,00			Chariots triflux pour application disposition loi AGECC
31435	2188	10	Acquisition Matériel de vidéoprotection	25 000,00	21 130,00			Remplacement caméras Clos des Roses détruites
748	215738	847	Matériel et outillage de voirie	55 000,00	10 000,00			Acquisition de coussins berlinois (8)
11006	21838	020	Acquisition matériel informatique	131 600,00	18 000,00			Matériel informatique (9)
34761	21848	4221	Autres immobilisation corporelles crèches	10 000,00	6 100,00			Pour l'achat de plan de change pour crèche Saint Elisabeth suite à octroi d'une subvention CAF, prix en augmentation suite à la faillite de la première entreprise
664	2188	311	Acquisition instruments de musique Conservatoire	20 000,00	8 000,00			Opération Orchestre à l'école
Chapitre 23 - Immobilisations en cours								
18819	2312	511	Aménagement Aires de Jeux	160 000,00	100 000,00			Aire du square Charles Garnier
30186	2313	323	Travaux piscine Huy	30 000,00	27 617,00			Rénovation petit bassin piscine Huy (7)
32514	2312	511	Installations et aménagements paysagers	80 000,00	24 000,00			Désimperméabilisation et végétalisation parking Leclerc
30187	2313	321	Travaux gymnase Pompidou	600 000,00	- 10 000,00			Pour acquisition de coussins berlinois (8)
10531	2315	518	Mise en souterrain réseaux	672 000,00	- 95 000,00			transfert de crédits pour subvention d'équipement SE60 (rue Charmolue) (6)
32514	2312	511	Installations et aménagements paysagers	80 000,00	190 000,00			Requalification des espaces verts de l'allée Pierre Coquerel
19962	2313	020	Travaux cablage informatique bâtiments	100 000,00	- 18 000,00			Pour acquisition matériel informatique (9)
RECETTES								
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves								
24492	10226	01	Taxe d'aménagement			450 000,00	740 000,00	Taxe d'aménagement notamment Estacade

N° Env.	Nature	Fonction	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES		
				BP 2024	Proposition DM1	BP 2024	Proposition DM1	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues							201 392,00	
11083	1345	01	Amendes de police			450 000,00	36 217,00	Suite notification
37386	1321	845	Suvention état violences urbaines			-	110 453,00	Suite notification
17360	1328	4221	Subvention CAF crèches			-	29 342,00	Ssubvention pour la sécurisation de la crèche de Royallieu et crèche Le Nid
37102	13462	845	DSIL rue de Pierrefonds			90 000,00	25 380,00	Suite notification
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés							- 311 061,00	
700	1641	01	Emprunts			6 065 749,25	- 311 061,00	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre en sections							40 000,00	
11056	28188	01	Autres amortissement s immobilisations			662 676,00	40 000,00	Ajustement prorata temporis
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales								
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement							- 298 935,00	
744	021	01	prélèvement			3 734 326,75	- 298 935,00	
Chapitre 024 - Produit de cession								
TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT					371 396,00		371 396,00	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT					0,00			

0,00

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : ~~43~~ 43

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20 Septembre 2024

Présenté par (1), N. COTELLE
A. le Compiègne le 27 septembre 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A. le Compiègne le 27 septembre 2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 - Philippe MARINI	
02 - Sophie SCHWARZ	
03 - Sandrine de FIGUEIREDO	
04 - Eric de VALROGER	
05 - Martine MIQUEL	
06 - Benjamin OURY	
07 - Jihade OUKADI	
08 - Nicolas LEDAY	
09 - Claudine GREHAN	
10 - Pierre VATIN	
11 - Eugénie LE QUERE	
12 - Oumar BA	
13 - Arielle FRANÇOIS	
14 - Marc-Antoine BREKIESZ	
15 - Evelyse GUYOT	
16 - Xavier BOMBARD	
17 - Justyna DEPIERRE	
18 - Nicolas COTELLE	
19 - Dominique RENARD	
20 - Emmanuel PASCUAL	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V

A

21 - Marie-Christine LEGROS	
22 - Christian TELLIER	
23 - Sidonie GRAND	
24 - Joël DUPUY de MERY	
25 - Monia LHADI	
26 - Fabienne JOLY-CASTE	
27 - Alou BAGAYOKO	
28 - Françoise TROUSSELLE	
29 - Abdelhalim BENZADI	
30 - Maria ARAUJO de OLIVEIRA	
31 - Kamel TOUIH	
32 - Martine JACQUEL	
33 - Nicolas HANEN	
34 - Hayate EL GHARMAOUI	
35 - Miloud ZOUAOUI	
36 - Daniel LECA	
37 - Sylvie MESSERSCHMITT	
38 - Serdar KAYA	
39 - Solange DUMAY	
40 - Etienne DIOT	
41 - Emmanuelle BOUR	
42 - Anne KOERBER	
43 - Jean-Marc BRANCHE	
Nom et prénom du signataire	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

3 - Admission en non-valeur de créances éteintes 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOU, Daniel LECA, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers
présents
25

Nombre de Conseillers
représentés :
10

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
35

Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine
BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Arielle FRANÇOIS, Christian TELLIER,
Kamel TOUIH, Monia LHADI, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange
DUMAY, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,
Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-03CM27092024-DE



A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

3 - Admission en non-valeur de créances éteintes 2024

Monsieur Le Receveur Municipal nous soumet un ensemble de titres émis par la collectivité pour lesquels il n'a pu obtenir le recouvrement en dépit des poursuites et recherches effectuées par ses services.

De plus, ces titres sont désormais devenus irrécouvrables en raison de décisions de justice et il appartient à la collectivité de les annuler après examen et décision en Conseil municipal.

S'agissant des impayés de professionnels, l'extinction de la dette est consécutive à une liquidation judiciaire qui est clôturée pour insuffisance d'actif.

Pour ce qui concerne les impayés de particuliers, cette extinction de dette fait suite à la décision de la commission de surendettement, qui après examen des dossiers, a estimé que les familles étaient dans l'incapacité d'honorer leur dette, dette pour la plupart de cantine, de garderies périscolaires et de centres de loisirs.

L'ensemble de ces créances éteintes s'élève à la somme de 14 369,71 euros et couvre la période 2018-2023.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par le Receveur Municipal,

Vu le décret n°98-1239 du 29 décembre 1998

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par le Receveur Municipal dans les délais légaux,

Considérant l'extinction de la dette consécutive à une liquidation judiciaire qui est clôturée pour insuffisance d'actif,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

CONSTATE l'extinction des titres émis pour la liste d'impayés présentée qui totalisent 14 369,71 euros,

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 65.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-03CM27092024-DE



ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil Municipal

**Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,**

**Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise**

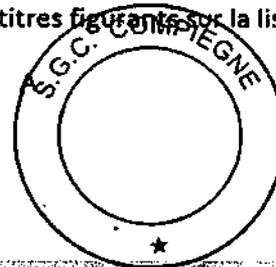
DECISION DE L'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 00900 - COMPIEGNE

N° de la liste : 7169981132

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.



, le 06 août 2024

DECISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	14 369,71 €	
Total	14 369,71 €	

A _____, le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

ATTIPIEMENT DU COMPTABLE DE LA DECISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux À compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2018	T-3714-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	71,20			
			Total pour				71,20			
2021	T-5113-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	501,60			
			Total pour				501,60			
2021	T-5775-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	78,00			
			Total pour				78,00			
2021	T-6063-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	24,32			
2022	T-453-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	29,84			
2023	T-334-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	33,00			
2022	T-8532-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	35,20			
2021	T-8050-1			Surendettement et décision effacement de dette	102-produits de gestion courante autres	6542	39,50			
2021	T-7094-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	40,88			
2023	T-3168-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	41,20			
2023	T-1785-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	47,00			
2023	T-3828-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	52,60			
2022	T-2006-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	78,59			
2023	T-4762-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	82,80			
2023	T-2452-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	83,00			
2023	T-1118-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	84,00			
2022	T-3573-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	93,65			
2022	T-4378-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	157,60			
2022	T-1366-1			Surendettement et décision effacement de dette	102-produits de gestion courante autres	6542	162,24			
2022	T-2740-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	177,09			
2022	T-5424-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	197,36			
			Total pour				1 461,87			
2018	T-5358-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	199,50			
2018	T-6584-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	856,40			
			Total pour				1 055,90			
2019	T-4819-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	66,25			
			Total pour				66,25			
2021	T-7551-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	103,00			
			Total pour				103,00			
2022	T-2385-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	311,47			
2022	T-2386-1			Closure insuffisance actif sur RI-LI	102-produits de gestion courante autres	6542	1 060,50			
			Total pour				1 371,97			
2021	T-2030-2			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	15,54			

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux À compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2023	T-6952-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	25,40			
2023	T-6320-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	27,20			
2023	T-3393-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	46,45			
2021	T-1180-2			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	46,62			
2021	T-502-2			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	34,05			
2021	T-3955-2			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	62,16			
2022	T-7768-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	63,03			
2023	T-3997-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	63,03			
2022	T-8774-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	71,32			
2021	T-2696-2			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	72,52			
2023	T-574-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	79,61			
2022	T-2278-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	83,80			
2023	T-5142-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	87,90			
2021	T-3237-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	94,82			
2023	T-4134-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	96,19			
2023	T-1392-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	104,48			
2022	T-3842-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	107,17			
2022	T-5826-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	107,17			
2021	T-4917-2			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	106,78			
2021	T-502-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	67,34			
2023	T-2758-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	121,06			
2022	T-7116-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	124,35			
2022	T-827-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	131,29			
2021	T-2696-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	131,70			
2021	T-7403-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	133,05			
2022	T-4752-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	142,65			
2022	T-1652-1			Surendettement et décision effacement de dette	102-produits de gestion courante autres	6542	152,39			
2021	T-3955-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	152,42			
2021	T-8385-1			Surendettement et décision effacement de dette	102-produits de gestion courante autres	6542	162,93			
2021	T-6311-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	172,45			
2022	T-3060-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	182,30			
2021	T-2030-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	187,92			
2021	T-4917-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	193,05			
2021	T-1180-1			Surendettement et décision effacement de dette	83-cantine enfant	6542	207,78			
			Total pour				3 659,92			
2018	T-4697-1			Closure insuffisance actf sur RJ-L	102-produits de gestion courante autres	6542	3 000,00			

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2019	T-3060-1			Coture insuffisance actif sur RJ-LJ	102-produits de gestion courante autres	6542	3 000,00			
			Total pour				6 000,00			
			TOTAL DE LA LISTE				14 369,73			

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-03CM27092024-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

4 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOU, Daniel LECA, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers
présents
25

Nombre de Conseillers
représentés :
10

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
35

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Arielle FRANÇOIS, Christian TELLIER, Kamel TOUIH, Monia LHADI, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains, Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU, Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE



A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

4 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables 2024

Monsieur Le Receveur Municipal vient de nous soumettre un ensemble de titres émis par la collectivité pour lesquels il n'a pu obtenir le recouvrement en dépit des poursuites et recherches effectuées par ses services. En effet, les tentatives de recouvrement opérées par les services de la DGFIP se sont révélées infructueuses en raison de l'insolvabilité des débiteurs, de poursuites sans effet, de restes à recouvrer inférieur au seuil de poursuite, de la combinaison infructueuse d'actes de poursuite etc.

La liste des impayés présentée à ce titre s'élève à la somme de 14 400,06 euros et couvre la période 2015-2023 et concerne des dettes dont les diverses actions ont été infructueuses ou en deçà du seuil de poursuites et personnes décédées ou société définitivement fermée.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par le Receveur Municipal,

Vu le décret n°98-1239 du 29 décembre 1998,

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par le Receveur Municipal dans les délais légaux,

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrécouvrabilité évoqués par le Comptable,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

ADMET en non-valeur les créances communales dont le détail figure en annexe,

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 65.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPLUTATION	MONTANT	Admis	Rejet
2022	T-5142-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	28,46		
			Total pour				28,46		
2022	T-5143-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	29,84		
			Total pour				29,84		
2022	T-4139-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	66,24		
2022	T-5147-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	82,28		
			Total pour				148,52		
2022	T-5150-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	26,22		
			Total pour				26,22		
2022	T-2566-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	35,88		
2021	T-4265-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	54,76		
			Total pour				90,64		
2023	T-4546-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	2,40		
			Total pour				2,40		
2023	T-4554-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	21,60		
			Total pour				21,60		
2021	T-2258-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	17,41		
			Total pour				17,41		
2015	T-9530-1			Poursuite sans effet	97-droits de voirie	6541	46,00		
2015	T-9597-1			Poursuite sans effet	97-droits de voirie	6541	52,20		
			Total pour				98,20		
2020	T-3713-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	70,34		
			Total pour				70,34		
2021	T-7549-1			RAR inférieur seul poursuite	103-produits de gestion courante autres	6541	84,00		
			Total pour				84,00		
2021	T-6951-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
2022	T-252-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
2021	T-7865-1			RAR inférieur seul poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	5,00		
			Total pour				15,00		
2022	T-5183-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	11,90		
			Total pour				11,90		
2022	T-5199-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	21,15		
			Total pour				21,15		
2022	T-6213-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	1 019,23		
			Total pour				1 019,23		
2020	T-5874-2			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	8,28		

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis
2020	T-5874-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	14,00	
			Total pour				22,28	
2023	T-2824-1			RAR inférieur seuil poursuite	87-crèche garderie	6541	18,57	
			Total pour				18,57	
2022	T-8435-2			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00	
2022	T-8435-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	14,06	
			Total pour				19,06	
2018	T-5481-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	6,26	
			Total pour				6,36	
2020	T-1955-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	21,32	
			Total pour				21,32	
2021	T-8440-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	86,00	
			Total pour				86,00	
2021	T-1313-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	65,00	
			Total pour				65,00	
2021	T-5601-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	215,00	
			Total pour				215,00	
2021	T-7954-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	13,00	
2022	T-1285-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	16,00	
			Total pour				29,00	
2022	T-1286-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	7,38	
2022	T-1286-2			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	19,35	
			Total pour				26,73	
2022	T-7458-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	15,58	
			Total pour				15,58	
2022	T-5317-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	6,90	
			Total pour				6,90	
2020	T-4002-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	50,40	
2020	T-4141-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	79,80	
			Total pour				130,20	
2014	T-8807-1			Poursuite sans effet RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	39,90	
			Total pour				39,90	
2021	T-5779-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	65,00	
			Total pour				65,00	
2021	T-4456-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	7,16	
			Total pour				7,16	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE



EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet
2023	T-4738-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	0,39		
			Total pour				0,39		
2022	T-429-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	8,21		
			Total pour				8,21		
2022	T-2427-1			RAR inférieur seuil poursuite	87-crèche garderie	6541	15,30		
			Total pour				15,30		
2021	T-1736-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	28,67		
			Total pour				28,67		
2022	T-460-1			NPAI et demande renseignement négative Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	5,00		
2021	T-7100-1			NPAI et demande renseignement négative Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	35,88		
2021	T-8055-1			NPAI et demande renseignement négative Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	40,88		
			Total pour				81,76		
2022	T-6055-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	67,00		
			Total pour				67,00		
2021	T-4532-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	36,40		
			Total pour				36,40		
2020	T-5808-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	72,00		
			Total pour				72,00		
2019	T-895-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	21,00		
			Total pour				21,00		
2016	T-2843-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	9,17		
2016	T-5359-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	10,48		
2016	T-3956-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	18,72		
2016	T-1940-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	0,96		
2015	T-10446-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	2,84		
2017	T-11853-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	40,24		
2016	T-694-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	44,37		
2018	T-689-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	65,39		
2018	T-1435-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	40,42		
2018	T-2292-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	75,42		
2015	T-12104-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	46,92		
			Total pour				354,93		
2018	T-308-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	740,19		
			Total pour				740,19		
2021	T-1560-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	40,30		
			Total pour				40,30		

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2020	T-2720-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	281,70		
			Total pour				281,70		
2019	T-7940-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	137,50		
			Total pour				137,50		
2018	T-3672-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	32,36		
			Total pour				32,36		
2022	T-499-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
2021	T-8092-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	7,53		
			Total pour				12,53		
2019	T-5303-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	28,25		
2019	T-4257-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	33,75		
			Total pour				62,00		
2021	T-8103-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	24,56		
2022	T-1411-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	83,26		
			Total pour				107,82		
2021	T-7142-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
2022	T-514-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
2021	T-8106-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	5,00		
2021	T-6101-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	13,76		
			Total pour				28,76		
2023	T-14312-1			Combinaison infructueuse d actes	101-reversé salaire	6541	270,65		
			Total pour				270,65		
2021	T-3107-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	15,06		
			Total pour				15,06		
2022	T-1434-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	36,47		
			Total pour				36,47		
2023	T-4938-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	6,13		
2023	T-1834-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	16,20		
2023	T-1890-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	16,20		
2023	T-1177-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	16,80		
2023	T-4938-2			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	21,00		
2023	T-1243-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	23,80		
2023	T-444-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	25,20		
2022	T-6974-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	28,00		
2023	T-2593-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	30,20		
2023	T-2524-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	30,20		

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le _____
 ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2023	T-4847-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	30,80		
2023	T-3896-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	33,00		
2023	T-3971-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	33,00		
			Total pour				310,53		
2022	T-4879-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	80,40		
			Total pour				80,40		
2022	T-8594-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	23,20		
2022	T-7589-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	53,40		
2022	T-6977-1			Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	66,00		
			Total pour				142,60		
2017	T-9818-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	13,56		
2017	T-3996-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	69,00		
2017	T-2743-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	69,00		
2017	T-8438-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	69,00		
2017	T-7471-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	80,42		
2017	T-9818-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	86,71		
2017	T-7471-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	106,71		
2017	T-2743-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	106,71		
2017	T-3996-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	106,71		
2017	T-8438-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	106,71		
2017	T-6080-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	175,71		
2017	T-5290-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	175,71		
2016	T-9960-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	1 004,05		
			Total pour				2 150,00		
2022	T-2814-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	6,94		
			Total pour				6,94		
2021	T-8147-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	58,82		
			Total pour				58,82		
2020	T-739-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	18,17		
			Total pour				18,17		
2014	T-11579-1			RAR inférieur seuil poursuite	97-droits de voirie	6541	12,50		
			Total pour				12,50		
2021	T-4664-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	28,77		
			Total pour				28,77		
2017	T-4795-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	5,63		
2017	T-8038-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	6,63		

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	
2017	T-3436-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	20,08		
2017	T-5734-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	21,12		
2017	T-6669-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	31,68		
2019	T-2006-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	32,40		
2017	T-2141-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	36,21		
2013	T-14005-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	42,60		
2017	T-8038-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	44,88		
2017	T-4795-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	47,52		
2020	T-2203-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	48,96		
2017	T-7419-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	72,24		
2017	T-2141-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	84,66		
2017	T-940-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	50,75		
2018	T-8376-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	156,60		
				Total pour			702,00		
2021	T-1853-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	16,44		
				Total pour			16,44		
2020	T-2102-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	18,42		
				Total pour			18,42		
2020	T-2163-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	122,02		
				Total pour			122,02		
2016	T-13224-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	15,84		
2017	T-3454-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	17,16		
2017	T-5752-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	19,80		
2017	T-958-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	25,08		
2017	T-4815-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	42,34		
2017	T-2141-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	43,56		
				Total pour			183,68		
2016	T-2994-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	5,74		
2016	T-5501-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	9,17		
2016	T-6639-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	10,48		
2016	T-5501-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	14,75		
2016	T-4114-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	19,63		
2016	T-6639-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	23,60		
2016	T-1527-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	26,53		
2016	T-4114-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	38,35		
2016	T-4719-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	41,94		

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE



EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
			Total pour				189,71		
2022	T-607-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
2021	F-8186-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	5,00		
			Total pour				10,00		
2021	T-7124-2			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	2,00		
			Total pour				2,00		
2022	F-6330-1			RAR inférieur seuil poursuite	87-crèche garderie	6541	0,41		
			Total pour				0,41		
2020	T-2241-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	16,32		
2019	F-8471-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	20,40		
			Total pour				36,72		
2021	T-2545-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	21,44		
			Total pour				21,44		
2022	T-5597-2			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	0,30		
			Total pour				0,30		
2023	T-2079-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	391,80		
			Total pour				392,80		
2022	T-3693-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	41,05		
			Total pour				41,05		
2021	F-5074-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d'actes	102-produits de gestion courante autres	6541	98,00		
2021	F-5075-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d'actes	102-produits de gestion courante autres	6541	161,04		
			Total pour				259,04		
2019	T-4413-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	26,60		
2019	T-5481-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	29,30		
			Total pour				55,90		
2016	T-9301-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	18,10		
2021	F-3172-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	18,70		
2021	F-3816-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	40,62		
2021	F-4748-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	44,62		
2017	T-8955-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	50,34		
			Total pour				172,38		
2020	T-2919-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	3,00		
			Total pour				3,00		
2017	T-4189-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	29,52		
2017	T-8959-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	54,70		
2017	T-9342-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	75,54		

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Adms
			Total pour				159,76	
2020	T-3087-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	9,28	
2020	T-3694-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	34,80	
			Total pour				44,08	
2022	T-679-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00	
2021	T-8249-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	5,00	
			Total pour				10,00	
2022	T-6136-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	87-crèche garderie	6541	12,21	
2020	T-5345-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	18,70	
2022	T-687-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	18,80	
2021	T-415-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	20,07	
2021	T-1925-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	21,44	
2021	T-7280-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	22,94	
2021	T-8257-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	22,94	
2021	T-2600-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	24,18	
2021	T-1082-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	26,92	
2020	T-6173-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	28,29	
2021	T-4763-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	28,77	
2021	T-4217-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	31,44	
2021	T-3890-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	32,40	
2022	T-2170-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	46,68	
2022	T-3744-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	51,89	
2022	T-1541-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	62,52	
2022	T-4607-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	83,36	
2022	T-2925-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	98,78	
2022	T-5677-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	83-cantine enfant	6541	103,99	
			Total pour				756,34	
2022	T-4608-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	0,89	
			Total pour				0,89	
2017	T-9616-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	15,00	
2016	T-5592-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	17,70	
2016	T-8475-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	18,70	
2016	T-5592-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	23,58	
2016	T-6723-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	23,60	
2016	T-4191-2			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	29,50	
2016	T-6723-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	39,30	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet
2016	T-4191-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d'actes	102-produits de gestion courante autres	6541	40,61		
2016	T-8475-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d'actes	102-produits de gestion courante autres	6541	41,92		
			Total pour				249,91		
2021	T-7516-1			Décédé et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	71,50		
			Total pour				71,50		
2022	T-708-1			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
2021	T-8280-1			RAR inférieur seul poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	5,00		
			Total pour				10,00		
2019	T-8556-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	36,76		
			Total pour				36,76		
2021	T-6235-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	5,00		
2022	T-710-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	5,00		
2021	T-8282-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	5,00		
2021	T-7302-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	9,38		
2020	T-6189-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	16,44		
2021	T-432-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	17,33		
2021	T-3187-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	19,18		
2021	T-1096-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	21,44		
2021	T-3853-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	25,55		
2021	T-4790-1			Poursuite sans effet	83-cantine enfant	6541	51,14		
			Total pour				175,06		
2017	T-1110-2			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	12,10		
2018	T-5045-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	16,20		
2017	T-12116-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	19,82		
2017	T-1110-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	25,08		
2017	T-11024-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	27,54		
2018	T-6298-2			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	27,54		
2018	T-7684-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	30,00		
2018	T-3376-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	10,75		
2020	T-2366-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	37,64		
2018	T-5045-2			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	40,63		
2019	T-8568-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	40,80		
2019	T-4489-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	41,85		
2018	T-9279-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	43,20		
2020	T-1383-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	43,52		
2021	T-3872-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	49,04		

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis
2019	T-5570-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	53,60	
2021	T-1963-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	59,96	
2018	T-6298-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	60,26	
2018	T-3376-2			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	61,07	
2020	T-4713-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	69,12	
2021	T-2628-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	69,12	
2021	T-1111-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	73,28	
2020	T-6204-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	77,86	
2021	T-4815-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	81,12	
2017	T-12116-2			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	57,07	
2017	T-11024-2			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	13,05	
2019	T-6813-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	79,76	
			Total pour				1 220,98	
2022	T-746-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00	
			Total pour				5,00	
2021	T-8318-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	7,76	
2021	T-4839-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	9,85	
2022	T-750-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	10,52	
			Total pour				28,13	
2018	T-1892-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	11,90	
2018	T-1887-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	18,48	
2018	T-1883-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	19,80	
2018	T-1889-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	20,52	
2018	T-1882-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	23,76	
2018	T-1881-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	28,20	
2018	T-1890-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	29,04	
2018	T-1885-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	34,32	
2018	T-1888-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	35,64	
2018	T-1886-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	36,96	
2018	T-1891-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	40,92	
2018	T-1884-1			Poursuite sans effet Combinaison infructueuse d actes	102-produits de gestion courante autres	6541	52,80	
			Total pour				352,34	
2018	T-5302-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	142,60	
			Total pour				142,60	
2022	T-780-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	13,80	
			Total pour				13,80	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Rejet
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE



EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet
2021	T-5763-1			NPAI et demande renseignement négative	102-produits de gestion courante autres	6541	70,00		
			Total pour				70,00		
2018	T-914-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	17,29		
			Total pour				17,29		
2019	T-2353-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	111,70		
			Total pour				111,70		
2021	T-8369-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	22,94		
2022	T-1635-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	23,46		
			Total pour				46,40		
2022	T-1638-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	16,56		
			Total pour				16,56		
2016	T-3288-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	55,00		
2017	T-6054-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	55,00		
			Total pour				110,00		
2022	T-7119-1			NPAI et demande renseignement négative	83-cantine enfant	6541	61,60		
			Total pour				61,60		
2022	T-2297-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	20,24		
			Total pour				20,24		
2021	T-8420-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	5,00		
2022	T-870-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	5,00		
			Total pour				10,00		
2022	T-3141-1			RAR inférieur seuil poursuite	102-produits de gestion courante autres	6541	53,60		
			Total pour				53,60		
2018	T-3497-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	36,92		
2018	T-4366-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	51,87		
2018	T-2562-2			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	53,14		
2018	T-6465-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	67,54		
2018	T-3497-2			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	70,33		
2018	T-5189-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	74,74		
2018	T-2562-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	81,11		
2017	T-11375-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	103,17		
2018	T-5550-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	10,60		
2018	T-2735-1			Poursuite sans effet	102-produits de gestion courante autres	6541	108,60		
			Total pour				457,62		
2022	T-5874-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-cantine enfant	6541	21,46		
			Total pour				21,46		

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis
2021	T-4981-2			RAR inférieur seul poursuite	83-cantine enfant	6541	0,83	
			Total pour				0,83	
			TOTAL DE LA LISTE				14 400,06	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le

Éléments nouveaux
 MISE en cas de rejet

510

ID : 060-216001586-20240927-04CM27092024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

5 - Subventions soumises à approbation - Répartition de l'enveloppe des subventions 2024

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

25

Nombre de Conseillers représentés :

10

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOU, Daniel LECA, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

30

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Arielle FRANÇOIS, Christian TELLIER, Kamel TOUIH, Monia LHADI, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains, Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-05CM27092024-DE



Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

5 - Subventions soumises à approbation - Répartition de l'enveloppe des subventions 2024

Au titre de l'exercice 2024, le Budget Principal prévoit de financer des subventions de fonctionnement supplémentaires dont le détail est dans le tableau joint en annexe pour un montant total de 383 720 €,

L'essentiel de ce montant (365 970 €) résulte d'un jeu d'écriture entre la Ville et le CACCV, concernant le personnel mis à disposition ou transféré, suite aux demandes de la Chambre régionale des Comptes,

Compte tenu de ces informations, il est proposé d'approuver les subventions supplémentaires à verser en 2024.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales clarifiant les règles de versement des subventions par les communes et précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, précisant que « l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil défini par décret (23 000 € - décret n° 2001-495 du 6 juin 2001), conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée »,

Vu les propositions faites au Conseil Municipal par Monsieur le Maire, concernant les subventions supplémentaires à accorder aux différentes associations pour l'année 2024,

Étant précisé que MM. MARINI et BOMBARD, Mmes GUYOT et DEPIERRE ne prennent pas part au vote concernant la subvention versée au CACCV,

Étant précisé que M, BAGAYOKO ne prend pas part au vote concernant la subvention versée à l'association Jeunesse Sportive de l'Agglomération Compiègne- La Croix Saint Ouen,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'accorder les subventions supplémentaires 2024, pour un montant total de 383 720 €, comme indiqué dans l'annexe jointe à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement des dites subventions sur l'exercice 2024,

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 65.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-05CM27092024-DE



ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil Municipal

**Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,**

**Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise**

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-05CM27092024-DE

Associations	Montants	Commentaires
BANQUE ALIMENTAIRE	10 000 €	Subvention ordinaire
JEUNESSE SPORTIVE AGGLO REGION COMPIEGNE	3 000 €	Subvention exceptionnelle
AORC	250 €	Subvention ordinaire
COS	2 000 €	Subvention ordinaire
COMPIEGNE SHIRAKAWA	2 500 €	Subvention ordinaire 500 € Subvention exceptionnelle 2 000 €
CACCV	365 970 €	Subvention suite transfert de personnel
TOTAL :	383 720 €	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

6 - Établissement de la liste des locaux concernés par la taxe sur les fiches commerciales (TFC) en 2025

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents
27

Nombre de Conseillers représentés :
11

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
38

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Christian TELLIER, Kamel TOUIH, Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-06CM27092024-DE

Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

6 - Établissement de la liste des locaux concernés par la taxe sur les friches commerciales (TFC) en 2025

La taxe sur les friches commerciales a été instaurée par délibération du conseil municipal du 30 juin 2017 afin de lutter contre quelques phénomènes de rétention foncière délibérée en incitant les propriétaires à louer leurs biens. Sa mise en œuvre est ensuite conditionnée par une nouvelle délibération du conseil municipal adoptée avant le 1^{er} octobre de chaque année (N) afin d'établir la liste précise des biens imposés l'année qui suit (N+1) en application de l'article 1530 du CGI.

A partir de la liste remise par les services fiscaux en 2024, il est proposé, comme les années passées, d'en exclure les propriétaires légalement exonérés de cotisation foncière des entreprises (exemples de locaux appartenant à l'OPAC, la CCI et l'ONF), les locaux dont des travaux ou une mise en vente est en cours, des locaux dont les surfaces sont négligeables (moins de 20 m²) et les locaux relevant du secteur tertiaire et industriels.

Afin de suivre l'évolution du nombre de locaux issus de cette sélection, les commerces avec boutique suivis de 2018 à 2023 ont été intégrés à ceux de 2024. C'est ainsi au total 218 locaux vacants qui ont été examinés. Sur ces 218 locaux, seuls 71 sont des redevables potentiels car classés par les services fiscaux comme magasins avec boutique vacants.

Sur les 71, 41 ont d'ores et déjà justifié l'occupation de leurs locaux. Un courrier a été adressé aux 30 propriétaires restants. Des réponses ont été obtenues et font état de situations diverses. Il ressort de ces échanges que 22 sont redevables de la Taxe sur les Friches Commerciales en 2025, contre 23 en 2024, 20 en 2023, 18 en 2022 et 10 en 2021.

Pour cette sixième année de mise en œuvre de cette taxe et compte tenu du temps laissé aux propriétaires pour rendre effectives les mesures engagées qui leurs permettent de ne pas être imposés, il est donc proposé d'adresser la liste suivante de 22 locaux à l'administration fiscale qui établira les rôles d'imposition correspondants, sachant que cette dernière est aussi chargée d'étudier les éventuelles contestations et pourra alors décider d'accorder des dégrèvements si l'absence d'exploitation est indépendante de la volonté du propriétaire.

Il est rappelé que la délibération initiale instituant cette taxe du 30 juin 2017 fixait le taux d'imposition de la taxe sur les friches commerciales à 20% la première année d'imposition, de 30% la seconde année et de 40% à compter de la troisième année d'imposition. Ces taux sont appliqués au revenu net servant de base à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame GRÉHAN,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu le Code général des impôts, notamment l'article 1530,

Vu la délibération du 30 juin 2017 fixant le taux d'imposition,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-06CM27092024-DE



Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la liste annexée des 22 locaux visés par l'application de la taxe sur les friches commerciales en 2025.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



Invariant	Adresse	Parcelle		
1590164586	2 RUE DE BOUVINES	BR 0136	SCI SCI BERAR	oui
1590050886	36 RUE CARNOT	BD 0465	GRAUX JACQUELINE	oui
1590052598	1 IMPASSE LAVILLE	BI 0285	AGNES AUBRY	oui
1590062612	106 RUE DE PARIS	AV 0221	MICHEL RAIMBAULT	oui
1590049573	27 RUE DE PARIS	BL 0129	DELPHIN PIERRON	oui
1590220284	92 RUE DE PARIS	AV 0243	MICHEL RAIMBAULT	oui
1590053250	98 RUE DE PARIS	AV 0238	SCI RUE DE PARIS	oui
1590169079	24 RUE DU PRESIDENT SOREL	BL 0088	LEVIER FRANCK	oui
1590221933	2 BIS RUE SAINT MARTIN	BP 0237	SCI SAINT MARTIN	oui
1590224558	14 RUE DES BOUCHERIES	BL 0083	SCI LA LUKO	oui
1590240344	80 RUE DE PARIS	BI 0255	SARL GARAGE SAINT JACQUES	oui
1590226885	6 RUE ALEXANDRE DUMAS	AR 0161	M ALI DUMLUPINAR	oui
1590228614	92 RUE DE PARIS	AV 0243	M MICHEL RAIMBAULT	oui
1590358112	PLACE DU MARCHE AUX HERBES	BP 0202	SA PREIM EUROS	oui
1590290773	2 BIS RUE DE BOUVINES	BR 0136	SCI SCI BERAR	oui
1590169126	5 RUE ANDRE MALRAUX (0195)	AM 0289	M SALAH MEGHAR	oui
1590218668	12 RUE DES GOURNEAUX	BR 0118	SA CLESENCE	oui
1590337130	1 BIS PLACE SAINT JACQUES	BO 0020	SAS BOIS & MATERIAUX DISTRIBUTION	oui
1590282453	12 RUE DU FONDS PERNANT	AB 0093	SCI DU BOIS DE MERCIERES	oui
1590304031	5 RUE BATAILLON DE France	CB 0096	SCI LES VANNEAUX	oui
1590069131	7 RUE D' AUSTERLITZ	BR 0103	SCI MC2	oui



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

7 - Demandes de fonds de concours auprès de l'ARC dans le cadre de l'application du pacte fiscal et financier, au titre de la taxe hippique sur les paris

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents
27

Nombre de Conseillers représentés :
11

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
38

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Christian TELLIER, Kamel TOUIH, Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-07CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

7 - Demandes de fonds de concours auprès de l'ARC dans le cadre de l'application du pacte fiscal et financier, au titre de la taxe hippique sur les paris

Jusqu'en 2017 et considérant que les charges en matière d'équipements publics équestres sont assumées exclusivement par la ville de Compiègne, l'ARC compensait la perte de recettes qu'a subie la ville de Compiègne avec le transfert du produit de la taxe sur les paris hippiques aux EPCI par l'attribution de fonds de concours.

A compter de 2018, le pacte fiscal et financier, instauré par le conseil d'agglomération lors de sa séance du 29 mars 2018 et le conseil municipal lors de sa séance du 25 mai 2018, prévoit que la moitié du produit issu de la taxe hippique perçu en N-1 soit versé sous forme de fonds de concours et que l'autre moitié le soit dans le cadre de la dotation de solidarité communautaire.

L'article 168 de la loi de finances pour 2019 prévoit que le produit du prélèvement sur les paris hippiques est affecté pour moitié aux EPCI et pour moitié aux communes sur les territoires desquels sont ouverts au public un ou plusieurs hippodromes.

Ainsi ce produit fiscal est perçu depuis 2019 pour moitié par l'Agglomération, la Ville de Compiègne percevant directement l'autre moitié.

Dans le cadre de ce dispositif, l'ARC a perçu 183 502 € de taxe hippique en 2023,

C'est donc un total de fonds de concours de 91 751 € que la ville de Compiègne est en droit de solliciter auprès de l'ARC pour 2024,

Considérant la programmation annuelle 2024 des projets d'investissements de la Ville de Compiègne, il est proposé de solliciter l'ARC pour les fonds de concours suivants :

N° Env.	Projets	Montant HT du projet	Subventions partenaires	Fonds de concours ARC	Reste à charge HT	Taux
32514	Requalification de l'allée Coquerel	158 333 €	-	64 168 €	94 165 €	40 %
28990	Accessibilité PMR voirie	69 542 €	-	27 583 €	41 959 €	40 %
Total				91 751 €		

Les conditions de versement de ces fonds de concours sont les suivantes :

- un tiers du fonds de concours sur présentation du premier ordre de service de démarrage des travaux,
- le solde sur présentation d'un tableau listant les mandats effectués contresignés par le Comptable Public et accompagnés d'une copie des factures correspondantes.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la la délibération n°2 du 25 mai 2018,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-07CM27092024-DE



Et après en avoir délibéré,

SOLLICITE l'agglomération pour l'octroi des fonds de concours tels que listés dans le tableau qui précède et selon les conditions énumérées (taux appliqués au montant des dépenses effectives plafonné au montant du fond de concours).

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

8 - Déplacement et réaménagement du Musée de la Figurine Historique - Réponse à l'Appel à projet FEDER Culture et Tourisme

Date de convocation : 20 septembre 2024
L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Etaient présents :

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers présents
28

Nombre de Conseillers représentés :
11

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
39

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Christian TELLIER, Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-08CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

8 - Déplacement et réaménagement du Musée de la Figurine Historique - Réponse à l'Appel à projet FEDER Culture et Tourisme

Le Musée de la Figurine Historique a été implanté au début des années 80, dans l'ancien hôtel de la Cloche, attenant à l'Hôtel de Ville de Compiègne. Ce dernier possède une collection de près de 155 000 pièces dont seulement un tiers est exposé.

Le Musée de la Figurine Historique est le musée le plus fréquenté de la ville de Compiègne. Cependant, la scénographie qui date de la création du musée n'est plus en adéquation avec les attentes des visiteurs (vitrines placées en hauteur ...). Les locaux actuels sont également contraints et ne permettent pas le déploiement des collections. Cette exigüité pose également problème lors des visites de groupes (exigüité, difficulté pour voir et entendre les commentaires des guides en même temps...). Il est essentiel de remédier à ces problématiques afin que le musée reste toujours attractif et puisse développer de nouvelles actions.

L'ancien MESS des officiers de l'École d'État Major, acquis par la ville en 2021, offre une véritable solution pour déplacer et réaménager le musée de la Figurine avec une scénographie renouvelée et actuelle. Au sein d'un espace de 1 100m², le futur musée de la Figurine, qui ne sera plus seulement historique, aura plaisir à déployer ses collections, il sera également doté d'un espace atelier et d'un espace boutique. Les éléments architecturaux et scénographiques sont actuellement en cours d'élaboration par la maîtrise d'œuvre. Les travaux devraient commencer début 2025.

Le coût prévisionnel acquisition, études et travaux est actuellement de 4 000 000€ HT (dont 1 300 000€ HT dédiés aux travaux et 1 500 000€ HT dédiés à la scénographie).

Des subventions ont déjà été obtenues pour l'acquisition et les études auprès de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et du Département au titre de l'aide aux communes.

Des subventions auprès de la DRAC seront également recherchées et demandées en temps utiles.

Dans le cadre du Po FEDER Hauts-de-France 2021-2027, un appel à projets « Patrimoine culturel et touristique » a été lancé par le service Europe de la Région. Doté de 15 millions d'euros, cet appel à projets a pour objectif de soutenir des opérations d'envergure du patrimoine culturel et touristique de la Région. Le projet de déplacement et réaménagement du Musée de la Figurine s'inscrit parfaitement dans cet appel à projets et remplit les conditions nécessaires d'éligibilité (structure porteuse, montant minimal de dépenses, lieu de réalisation, éligibilité temporelle et type d'actions soutenues). Un dossier de candidature est en élaboration et doit être déposé avant le 15 octobre auprès du service Europe. Le retour des candidatures retenues devrait être connu sous 6 mois.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame FRANÇOIS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le programme opérationnel FEDER/FSE+ 2021-2027 de la Région Hauts-de-France,

Vu l'appel à projet FEDER « Patrimoine culturel et touristique »,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la candidature de la ville de Compiègne à l'Appel à Projets FEDER « Patrimoine culturel et touristique » dans le cadre du déplacement et réaménagement du Musée de la Figurine,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer le dossier de candidature au taux maximum d'intervention,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

9 - Mandat spécial

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
28

Nombre de Conseillers
représentés :
11

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOU, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
39

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Eric de VALROGER, Christian TELLIER, Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains, Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-09CM27092024-DE



Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

9 - Mandat spécial

1) A l'occasion du 26ème Congrès National de l'Association National des Elus en charge des Sports à Marseille, Christian TELLIER s'est rendu sur place du 1^{er} au 3 mai 2024.

Il est donc demandé de rembourser la somme de 438,15 € à Monsieur Christian TELLIER liée au frais de transport et d'hébergement pour ce déplacement.

2) A l'occasion de la Célébration du Premier jour du Portugal, organisée par la ville de Guimarães au Portugal, Madame Maria ARAUJO DE OLIVEIRA s'est rendue sur place, du 23 au 25 juin 2024, afin de représenter la Ville de Compiègne.

Il est donc proposé de rembourser la somme de 220,16 € à Madame Maria ARAUJO DE OLIVEIRA, liée aux frais de transport pour ce déplacement.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur MARINI,

Étant précisé que Monsieur Christian TELLIER et Mme ARAUJO DE OLIVEIRA ne prennent pas part au vote,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE le remboursement de la somme de 438,15 € à Monsieur Christian TELLIER correspondant aux frais de transport et d'hébergement pour le déplacement à Marseille du 1^{er} au 3 mai 2024,

AUTORISE le remboursement de la somme de 220,16 € à Madame Maria ARAUJO DE OLIVEIRA correspondant aux frais de transport liés à son déplacement au Portugal du 23 au 25 juin 2024,

PRÉCISE que les dépenses correspondantes seront financées sur le budget principal de la Ville.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

10 - Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
29

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-10CM27092024-DE

Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

PERSONNEL

10 - Modification du tableau des effectifs

1) A l'issue des Lignes Directrices de Gestion, plusieurs agents peuvent bénéficier d'avancement de grade et de promotion interne,

Il est proposé la modification du tableau des effectifs comme suit :

CRÉATION AU 1er juillet 2024	SUPPRESSION au 1er juillet 2024
- 2 postes d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	- 2 postes d'éducateur de jeunes enfants
- 1 poste de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	- 1 poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'assistant de conservation
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure	- 2 postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale
- 1 poste d'éducateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'éducateur des APS principal de 2 ^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint administratif
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	- 3 postes d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
- 1 poste d'ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'ATSEM principal de 2 ^{ème} classe
- 2 postes d'adjoint social principal de 1 ^{ère} classe	- 2 postes d'adjoint social principal de 2 ^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint d'animation
- 3 postes d'adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	- 3 postes d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe
- 6 postes d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- 6 postes d'adjoint technique
- 3 postes d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	- 3 postes d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
- 6 postes d'agent de maitrise principal	- 6 postes d'agent de maitrise

CRÉATION AU 1er octobre 2024	SUPPRESSION au 1er octobre 2024
- 1 poste de rédacteur	- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
- 10 postes d'agent de maitrise	- 7 postes d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe - 2 postes d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe - 1 poste d'ATSEM principal de 1 ^{ère} classe

CRÉATION AU 1er novembre 2024	SUPPRESSION au 1er novembre 2024
- 1 poste d'agent de maitrise principal	- 1 poste d'agent de maitrise

2) Suite à une vacance de poste au service courrier, et au vu de l'organisation mise en place dans le service composé de 2 agents, il est proposé de supprimer un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet et de créer un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps non complet (50 %) à compter du 1er octobre 2024.

3) Suite à une vacance de poste à la crèche familiale de l'Abbaye, et en raison du nombre de places gérées par la crèche, il est proposé de supprimer un poste relevant du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants à temps non complet (80%) et de créer un poste relevant du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants à temps non complet (50 %) à compter du 1er octobre 2024.

4) Afin de renforcer le service de la police municipale, il est proposé de créer un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale à compter du 1er janvier 2025.

5) Un agent affecté aux bibliothèques relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux est employé à temps non complet à 70 %. Compte tenu des besoins, il est nécessaire d'augmenter son temps de travail. Il est proposé d'augmenter son temps de travail à 80 % à compter du 1er octobre 2024.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur DUPUY de MÉRY,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2313-1 et R. 2313-3,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L 313-1

Vu l'avis favorable du Comité Social territorial en date du 24 juin 2024,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme indiquée ci-dessus.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

11 - Acquisition d'une parcelle cadastrée BZ N° 18 appartenant à la Société EARL IMMO COMPANY, avenue de Vermandois, en vue de la création d'un jardin familial

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-11CM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

AFFAIRES IMMOBILIERES

11 - Acquisition d'une parcelle cadastrée BZ N° 18 appartenant à la Société EARL IMMO COMPANY, avenue de Vermandois, en vue de la création d'un jardin familial

Dans le cadre de l'aménagement futur de terrains de jardins familiaux, la Ville de Compiègne souhaite acquérir une parcelle cadastrée section BZ n° 18, lieu-dit « La Bannière du Roi », avenue du Vermandois, d'une superficie de 153 m² appartenant à la société EARL IMMO COMPANY représentée par Monsieur MOLINA ou toute structure s'y substituant.

Cette parcelle est en effet incluse dans le périmètre de l'emplacement réservé n°16 destiné à l'aménagement de jardins familiaux.

Suite à l'offre de la Ville, la société EARL IMMO COMPANY représentée par Monsieur MOLINA a donné son accord pour une cession au prix de 765 €HT net vendeur soit un prix de 5€HT /m², les frais notariés étant à la charge de la Ville.

Le montant de l'acquisition étant inférieur à 80 000 €, ce dossier n'est pas soumis à estimation domaniale.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'acceptation de la société IMMO COMPANY représentée par Monsieur MOLINA de céder la parcelle ZB n° 18 à la ville de Compiègne au prix de 5€HT/m²,

Considérant que cette parcelle pourrait être destinée à l'aménagement de jardins familiaux ,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'acquérir la parcelle BZ n° 18, lieu-dit « La Bannière du Roi », avenue du Vermandois, d'une superficie de 153 m² appartenant à la société EARL IMMO COMPANY représentée par Monsieur MOLINA ou toute structure s'y substituant au prix de 5€HT/m², soit une dépense de 765 €, frais de notaire en sus à la charge de la Ville,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition correspondant et toutes pièces relatives à cette affaire,

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 11.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-11CM27092024-DE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-11CM27092024-DE



Localisation de la parcelle BZ n°18, propriété de M. Molina.





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

12 - Lancement d'une procédure de bien présumé vacant et sans maître sur un appartement sis 29 rue de l'Estacade

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

29

Nombre de Conseillers représentés :

12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-12CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

AFFAIRES IMMOBILIERES

12 - Lancement d'une procédure de bien présumé vacant et sans maître sur un appartement sis 29 rue de l'Estacade

Dans le cadre de la politique de lutte contre la vacance des logements, il a été signalé à la Ville, la situation d'un logement situé 29 rue de l'Estacade.

Ce bien est composé d'un appartement de type F3 d'une superficie de 36 m² environ ainsi que d'une cave. Celui-ci est inoccupé depuis de nombreuses années et est dans un état d'insalubrité avancé. Il fait partie d'un petit ensemble immobilier comportant 2 propriétaires distincts. Son état d'abandon engendre des risques et des potentielles dégradations sur les autres logements.

Monsieur et Madame KOBAL (tous deux décédés en 1975 et 2020) en étaient les propriétaires. Aucun dossier de succession ne semble avoir été ouvert depuis.

Une procédure de « biens présumés sans maître » pourrait être envisagée, ceci permettant à terme à la Ville de prendre possession du bien et de permettre sa requalification. Toutefois, il convient dans un premier temps de mener une enquête préalable requérant un certain nombre de démarches administratives auprès de différentes entités (état civil, publicité foncière, hôpital, chambre des notaires etc.).

Au terme de cette enquête et si aucun héritier n'est identifié, la Ville pourra :

- Établir un constat du bien présumé sans maître au terme de formalités écrites en vue de la recherche d'éventuel(s) propriétaire(s) avec enquête préalable, la réunion de la commission communale des impôts directs et la publication d'un arrêté municipal,
- au terme d'un délai incompressible de 6 mois après publication dudit arrêté, il sera possible de procéder à l'acquisition du bien,
- L'incorporation du bien sans maître dans le domaine communal sera réalisée par la prise d'un second arrêté municipal et la signature de l'acte notarié.

Le droit de propriété étant un principe fondamental, il est impératif que la Commune puisse justifier de démarches via des documents écrits pour rechercher le(s) éventuels propriétaire(s)/ héritier(s) pour l'étape de l'enquête préalable, Aussi, il est proposé de se faire assister par un notaire, le coût de cette assistance est estimée à 2 500 €.

Le second propriétaire de l'immeuble a d'ores et déjà indiqués qu'il pourrait être intéressé par le bien, l'immeuble devenant alors une seule et même propriété. En cas de cession, l'avis des domaines sera alors sollicité et tous les frais liés à l'enquête pourraient être portés à la charge de l'acquéreur du bien ci-dessus mentionné.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame SCHWARZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.1123-1-2° et L.1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ; l'article L.2222-20 dudit code,

Considérant que l'appartement de type F3 sis à COMPIEGNE, 29 rue de l'Estacade est en état de dégradation et d'insalubrité et qu'il convient d'intervenir pour éviter que le reste de l'immeuble subisse de cette situation,

Considérant qu'au regard du décès des deux propriétaires, il convient de mener une procédure de « biens présumés sans maître »,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE la Ville de Compiègne à engager la procédure de biens présumés sans maître comme défini ci-dessus sur l'appartement de type 3 inclus dans la copropriété sise à COMPIEGNE, 29 rue de l'Estacade,

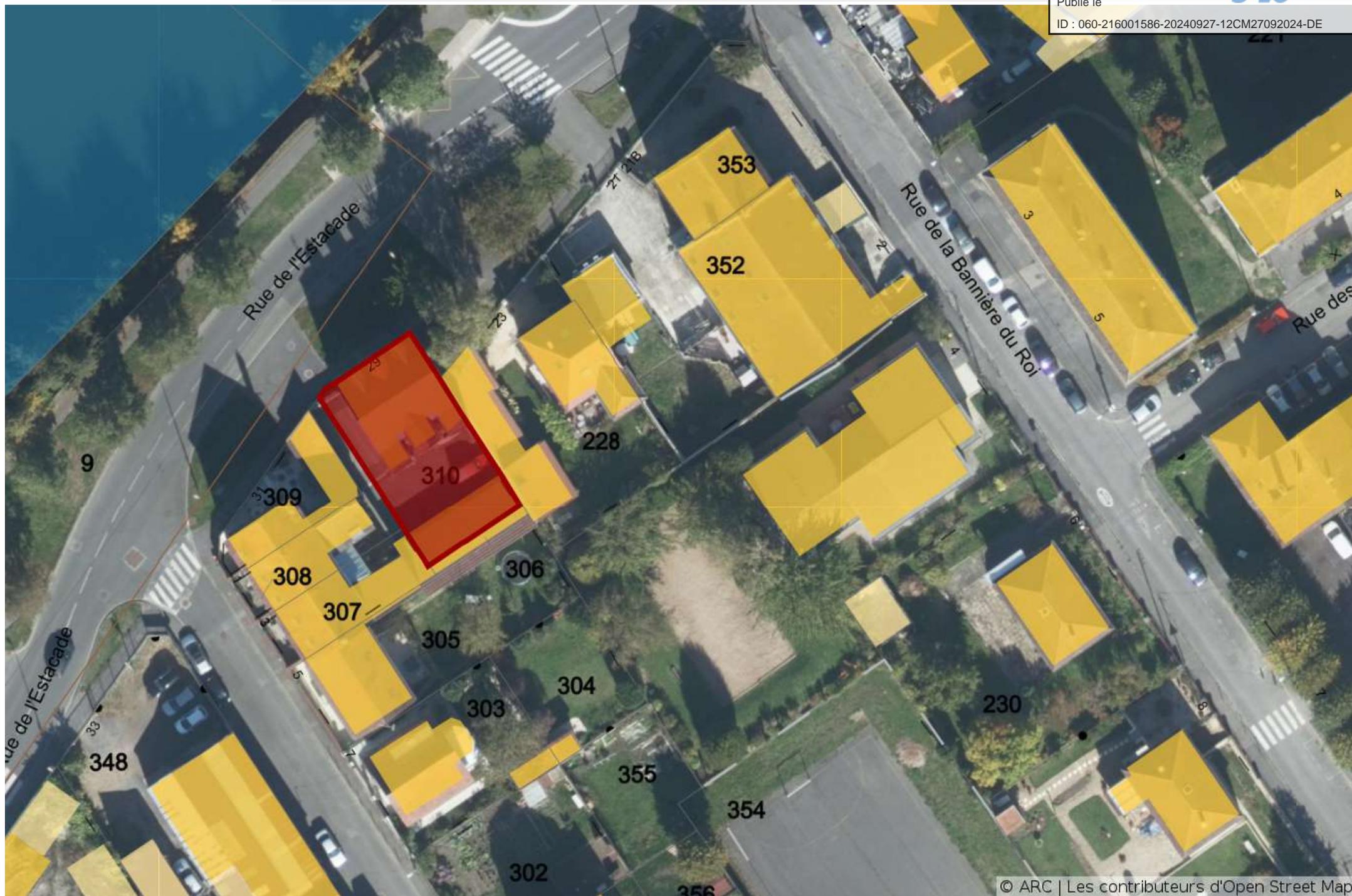
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mener l'enquête préalable et à signer l'ensemble des arrêtés, documents ou actes nécessaires à la procédure jusqu'à l'incorporation du bien dans le domaine privé de la Ville,

PRÉCISE que les dépenses sont prévues au chapitre 11 du Budget.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

13 - Demandes de subventions au Conseil Départemental de l'Oise pour l'opération de construction -Réhabilitation du groupe scolaire Charles Faroux

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Nombre de Conseillers
présents
29

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-13CM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET TRANSPORTS

13 - Demandes de subventions au Conseil Départemental de l'Oise pour l'opération de construction -Réhabilitation du groupe scolaire Charles Faroux

La Ville est compétente en matière de réhabilitation et d'extension des équipements publics. À ce titre, elle est maître d'ouvrage pour l'opération de restructuration du Groupe scolaire Faroux, laquelle consiste en un projet de rénovation des bâtiments existants à titre principal, et à la construction d'une cantine scolaire. Ce projet est réalisé dans le cadre du Nouveau Projet National de Rénovation Urbaine (NPNRU) dont le porteur de projet est l'ARC. Il a été validé par le Comité d'Engagement de l'ANRU le 18 novembre 2019, par la Ville de Compiègne dans le cadre de la délibération n°47 du 13 décembre 2019 et de la signature de la convention de renouvellement urbaine du 5 novembre 2021.

Le Groupe scolaire Faroux abrite 3 écoles : Faroux A (élémentaire), Faroux 1 (maternelle) et Faroux B (primaire), pour un effectif de 370 élèves sur l'année scolaire 2023-2024. Construit dans le milieu des années 70, ce groupe scolaire de 3800m² environ et composé de trois bâtiments, est situé en bordure du quartier du Clos des Roses (croisement des rues Weygand et Churchill, 60200 Compiègne), en face d'un îlot d'habitation qui va bénéficier du programme NPNRU (ANRU 2), dont des démolitions – reconstructions.

Ces bâtiments n'ont pas fait l'objet de rénovations d'ampleur depuis leur création, et présentent notamment de faibles performances en matière énergétique, acoustique et d'accessibilité. L'absence d'une cantine sur site est peu confortable pour les enfants : les maternelles se rendent dans un appartement d'un immeuble voisin de Clésence, transformé en cantine, et les élémentaires dans le restaurant scolaire de l'école Philéas Lebesgue, qui est déjà très sollicité.

Les travaux qui seront réalisés pour la partie réhabilitation des trois écoles consistent à améliorer les performances énergétiques par une réhabilitation thermique (isolation, ventilation, passage en led, pose de screen...), à le remettre aux normes incendie et accessibilité, à retravailler l'acoustique du site, à encapsuler le sol amianté et désamianter les enduits intérieurs, à réaménager ponctuellement certains espaces pour mieux accueillir les évolutions du site, notamment les dédoublements de classes et à embellir le site dans son ensemble (réfection des sols, enduits, peinture, sanitaires..).

La construction de la cantine prévoit la création d'une cuisine de production pour environ 800 repas, le site permettant la desserte d'autres cantines scolaires de la ville, et une salle de restauration pour 220 rationnaires en deux services.

Les cours d'école seront quant à elles réaménagées en cours Oasis.

Les consultations en vue des travaux se dérouleront à l'automne 2024, afin de réaliser les travaux par phase entre décembre 2024 et fin 2027, en commençant par les bâtiments entre décembre 2024 et décembre 2026, puis les cours Oasis.

Au stade actuel des études de maîtrise d'œuvre, soit au stade d'Avant-Projet Définitif (APD), le montant global des travaux, y compris la location des modulaires nécessaires à la réalisation des travaux pour créer une école provisoire, est estimé à 6,590 M€ HT en coût travaux (€ valeur novembre 2022), soit un coût global d'opération, maîtrise d'œuvre, études et prestations diverses comprises, à 7,579 M€ HT, auxquels il convient d'ajouter 200 000 € HT pour le projet complémentaire des cours Oasis, soit environ 7,779 M€HT.

La réalisation de ce projet n'est possible que par l'apport des financements extérieurs, venant réduire le reste à charge pour la Ville de Compiègne.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Montant en € HT	Pourcentage
Ville de Compiègne	2 190 511,18	28,17 %
ANRU - validé par convention	1 454 942,72	18,70 %
Région Hauts-de-France – validé par convention	1 358 748,72	17,47 %
Région Hauts-de-France – Sollicitation via l'Appel à Manifestation d'Intérêt NPNRU 2	750 000,00	9,64 %
Fonds Vert – État – validé par arrêté	1 289 956,89	16,58 %
Département de l'Oise	660 000,00	8,48 %
Autres	75 000,00	0,96 %

La sollicitation faite au Département de l'Oise, réalisée dans le cadre de l'aide aux communes se décompose comme suit :

- 300 000,00 € HT au titre de la réhabilitation de Faroux A et Faroux 1 au titre de l'année 2025 ;
- 200 000,00 € HT au titre de la réhabilitation de Faroux B au titre de l'année 2026 ;
- 160 000,00 € HT au titre de la construction de la cantine au titre de l'année 2025.

La consultation de travaux étant globale pour l'ensemble des travaux prévus, il convient de solliciter dès à présent le Département pour ces trois dossiers sur l'aide aux communes 2025 et 2026, avec une demande de dérogation pour commencement anticipé au début décembre 2024.

Il est à noter que l'ensemble des marchés de travaux feront l'objet de clauses d'insertion.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame SCHWARZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°47 du 13 décembre 2019,

Vu la convention NPNRU signée le 5 novembre 2021,

Considérant la décision d'admission du dossier en phase APD du 7 août 2024,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à constituer et déposer les dossiers de demande d'aide auprès de la Région, l'ANRU et le Conseil Départemental de l'Oise au taux maximum autorisé,

PRÉCISE que la recette, estimée à ce stade à 5 628 547,77 € HT est prévue au chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-13CM27092024-DE



ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

14 - NPNRU - Réhabilitation et extension du Groupe Scolaire Faroux - Avenant de rémunération définitive du marché n°23.190 - Mission de maîtrise d'œuvre

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-14BCM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET TRANSPORTS

14 - NPNRU - Réhabilitation et extension du Groupe Scolaire Faroux - Avenant de rémunération définitive du marché n°23.190 - Mission de maîtrise d'œuvre

La Ville de Compiègne réalise la réhabilitation-extension du groupe scolaire Faroux dans le cadre du NPNRU des Musiciens et Maréchaux. Le projet consiste à réhabiliter les bâtiments existants (thermique, acoustique, traitement de l'amiante, accessibilité, sécurité incendie, amélioration du confort d'usage, création de deux nouvelles classes) et à construire une cantine. Celle-ci intègre une salle de restauration pour les enfants du groupe, et une cuisine de production pour 800 repas par jour, dont les trois quarts seront livrés dans des cantines satellites.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, dont le mandataire est A5A ARCHITECTES, a été notifiée de sa mission le 19 février 2024 (marché n°23.190), pour une enveloppe prévisionnelle dédiée aux travaux de 5, 057 M € HT. Il s'agit d'une mission complète de maîtrise d'œuvre de base (des études d'Avant Projet Sommaire à l'assistance des opérations de réception et de garantie de parfait achèvement), à laquelle s'ajoute des missions complémentaires : esquisse sur la partie neuve, diagnostic, animation de la cellule de synthèse, coordinations des systèmes de sécurité incendie, ordonnancement, pilotage et coordination.

La phase d'Avant Projet Définitif (APD) a été validée le 9 août 2024, pour un montant travaux de 6 589 977 € HT.

La modification du coût prévisionnel des travaux s'explique d'une part pour moitié sur la partie construction neuve, par la réalisation d'une cantine de production en lieu et place d'une cantine de réchauffage, et d'autre part sur la partie réhabilitation, par une reprise plus importante du système électrique, de la mise en peinture, des sols de l'école, du relamping, de la reprise ou de l'ajout de faux-plafonds, et l'augmentation des postes liés à la location des modulaires et au désamiantage.

Conformément à l'article 7 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le forfait de rémunération est provisoire. Il devient définitif lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage de la mission APD, selon la formule définie à l'article 7.2. Dans le détail, la rémunération forfaitaire des missions de base de maîtrise d'œuvre devient définitive suite à l'acceptation de l'APD, tandis que la rémunération forfaitaire des missions complémentaires est définitive dès la notification du marché de maîtrise d'œuvre.

Il convient donc de valider le forfait de rémunération définitive global du maître d'œuvre.

Montant initial du marché public : 498 000 € HT / 597 600 € TTC, décomposé en deux parties : un montant forfaitaire provisoire pour les missions de base et un montant forfaitaire définitif pour les missions complémentaires :

- Montant initial forfaitaire provisoire pour les missions de base :
 - Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 5 057 000 € HT
 - Forfait provisoire de rémunération en € HT inscrit dans l'Acte d'Engagement : 380 000 € HT
- Montant forfaitaire définitif pour les missions complémentaires inscrit dans l'Acte d'Engagement : 118 000 € HT

Montant de l'avenant n° 1 (selon formule définie à l'article 7.2 du CCAP) :

- Montant HT : + 115 193,05 € HT
- Montant TTC: + 138 231,66 € TTC

- % d'écart introduit par la présente modification du marché public sur le montant initial du marché : + 23,13 %

Nouveau montant du marché, au titre du forfait de rémunération définitive :

- Montant HT : 613 193,05 €
- Montant TTC : 735 831,66 €

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur LEDAY,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1414-4,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2432-2 et R.2194.1,

Vu le marché n°23.190 passé selon la procédure d'appel d'offres restreint avec remise de prestation en application de l'article L. 2124-2, R. 21-24-2 2°, R. 2161-6 à R. 2161-11 et R. 2172-5 et 6 du Code de la commande publique,

Vu la notification du-dit marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation extension du Groupe scolaire Faroux (Programme ANRU II) notifié le 19 février 2024 à A5A ARCHITECTES, mandataire du groupement,

Vu l'article 7 du CCAP du marché n°23.190 fixant le prix du marché, et notamment l'article 7.2. définissant les règles du forfait de rémunération,

Vu la décision de validation de la phase APD du 9 août 2024,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 26/09/2024,

Considérant qu'il convient, à l'issue de l'acceptation de la phase APD, de valider le forfait de rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour sa mission,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Travaux - Bâtiments communaux et Transports du 09/09/2024

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification n°1 au marché n°23.190 relative au forfait de rémunération définitive de 613 913,05 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation et extension du groupe scolaire Faroux, attribuée au groupement dont le mandataire est A5A ARCHITECTES,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

PRÉCISE que la dépense est prévue de manière pluriannuelle au chapitre 20.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-14BCM27092024-DE



ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Marché public de Maîtrise d'œuvre

Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation extension du groupe scolaire FAROUX - ANRU II

PROPOSITION D'HONORAIRES - AVENANT N° 1 "APD"- V03-DU 26/08/2024



Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux - PHASE APD : 6 589 977,00 € HT (valeur : novembre 2022)

Montant des honoraires calculé selon la formule notée dans le CCAP pour le forfait définitif de rémunération

495 193,05 € H.T - BASE

118 000,00 € H.T - MC

613 193,05 € H.T

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Éléments de mission	Total sur honoraire %	Montant Total HT	Montant TVA	Montant total TTC	Répartition des honoraires HT											
					%	Mandataire A5A ARCHITECTES	%	Co-traitant 1 TPFi	%	Co-traitant 2 GHESQUIERE DIERICKX	%	Co-traitant 3 GREEN BUILDING	%	Co-traitant 4 SYSTAL	%	Co-traitant 5 GANTHA
MISSIONS DE BASE																
APS	13%	64 375,10	12 875,02	77 250,12	58,80%	37 852,56	19,50%	12 553,14	7,80%	5 021,26	6,90%	4 441,88	5,00%	3 218,75	2,00%	1 287,50
APD/PC	17%	84 182,82	16 836,56	101 019,38	56,90%	47 900,02	20,80%	17 510,03	7,80%	6 566,26	6,50%	5 471,88	5,00%	4 209,14	3,00%	2 525,48
PRO	16%	79 230,89	15 846,18	95 077,07	49,20%	38 981,60	23,80%	18 856,95	9,50%	7 526,93	9,50%	7 526,93	5,00%	3 961,54	3,00%	2 376,93
ACT	7%	34 663,51	6 932,70	41 596,21	27,20%	9 428,48	28,70%	9 948,43	31,30%	10 849,68	7,80%	2 703,75	5,00%	1 733,18		-
VISA	8%	39 615,44	7 923,09	47 538,53	46,40%	18 381,57	33,90%	13 429,64	0,00%	-	11,70%	4 635,01	5,00%	1 980,77	3,00%	1 188,46
DET	32%	158 461,78	31 692,36	190 154,13	52,60%	83 350,89	31,60%	50 073,92	7,80%	12 360,02	0,00%	-	5,00%	7 923,09	3,00%	4 753,85
AOR	7%	34 663,51	6 932,70	41 596,22	45,70%	15 841,23	31,60%	10 953,67	7,80%	2 703,75	6,90%	2 391,78	5,00%	1 733,18	3,00%	1 039,91
TOTAL BASE	100%	495 193,05	99 038,61	594 231,66	50,84	251 736,34	26,924	133 325,78	9,093	45 027,90	5,487	27 171,24	5	24 759,65	2,66	13 172,14
MISSIONS COMPLEMENTAIRES																
ESQ		11 000,00	2 200,00	13 200,00	42%	4 620,00	20%	2 200,00	10%	1 100,00	20%	2 200,00	8%	880,00	0%	-
DIAG		17 000,00	3 400,00	20 400,00	29%	4 930,00	40%	6 800,00	6%	1 020,00	15%	2 550,00		-	10%	1 700,00
SYNTHESE		15 000,00	3 000,00	18 000,00	35%	5 250,00	60%	9 000,00		-		-	5%	750,00		-
CSSI		7 000,00	1 400,00	8 400,00		-	100%	7 000,00		-		-		-		-
OPC		68 000,00	13 600,00	81 600,00		-		-	100%	68 000,00		-		-		-
Total MISSIONS COMPLEMENTAIRES		118 000,00	23 600,00	141 600,00		14 800,00		25 000,00		70 120,00		4 750,00		1 630,00		1 700,00
TOTAL	100%															
TOTAL GLOBAL MISSIONS DE BASE + COMPLEMENTAIRES		613 193,05	122 638,61	735 831,66		266 536,34		158 325,78		115 147,90		31 921,24		26 389,65		14 872,14



Modification du marché public n°23.190 (Avenant n°1) R.2194-1 du Code de la commande publique

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Ville de Compiègne
Place de l'Hôtel de Ville
CS 30009
60321 COMPIEGNE Cedex

B - Identification du titulaire du marché public.

Mandataire :
A5A Architectes
21 rue Damesme
75013 Paris

C - Objet du marché public.

■ **Objet du marché public : Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation extension du groupe scolaire Faroux (programme ANRU II) - Marché n°23.190.**

■ Date de la notification du marché public : 19 février 2024

Durée d'exécution du marché public : Le marché est signé pour une durée prévisionnelle de 60 mois à compter sa date de notification, à savoir le 19 février 2024.

■ Montant initial du marché public :

Montant initial forfaitaire provisoire de la mission de base :

- Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 5 057 000 € HT
- Forfait provisoire de rémunération en € HT : 380 000 € HT

Montant forfaitaire définitif pour les missions complémentaires : 118 000 € HT

Montant total HT provisoire : 498 000 €

Montant total TTC provisoire : 597 600 €

D - Objet de la modification du marché public

■ Modifications introduites par la présente modification du marché public :

- La fixation du montant de rémunération définitive :

La présente modification du marché public a pour objet, conformément à l'article 7.2 du cahier des clauses administratives particulières, d'arrêter le montant de la rémunération forfaitaire définitive du Maître d'œuvre suite à l'acceptation par le maître d'ouvrage de la mission APD.

Le forfait définitif de rémunération est calculé selon la formule suivante :

$$AB=(CP \times (A/PPT))+MC$$

Dans laquelle :

- AB= Forfait définitif de rémunération
- CP= Coût prévisionnel en phase APD
- A= Forfait de rémunération provisoire
- PPT = Part prévisionnelle de l'enveloppe affectée aux travaux
- MC= Montant initial des missions complémentaires, invariables.

Un avenant arrête définitivement le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'oeuvre et le forfait définitif de rémunération conformément aux dispositions des articles L. 2432-2 et R. 2432-2 à R. 2432-7.

Le forfait de rémunération est exclusif de tout autre émolument ou remboursement de frais au titre de la même mission. Le maître d'oeuvre s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération dans le cadre de la réalisation de l'opération.

Soit une rémunération définitive à hauteur de 613 193,05 € HT (+ 115 193,05 € HT par rapport au forfait provisoire) incluant l'ensemble des missions

La répartition des honoraires par co-traitant est annexée au présent avenant.

■ Incidence financière de la modification du marché public :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Nouveau montant du marché, au titre du forfait de rémunération définitive et de la modification du programme:

- Montant HT : 613 193,05 €
- Montant TTC : 735 831,66 €

■ Dispositions générales :

Toutes les clauses du marché initial demeurent valables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Renoncement à réclamation :

La signature de la présente modification du marché public par le titulaire vaut renonciation à toute action, réclamation ou recours pour tout fait générateur antérieur à la date de signature.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-14BCM27092024-DE



Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

A : _____, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de la modification du marché public au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Signature du titulaire, A , le Reçue à titre de notification copie
de la présente modification du marché public »

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

15 - Attribution des marchés de travaux de sécurisation de l'église Saint Jacques (première tranche d'intervention) - lots 1 et 2

Date de convocation : 20 septembre 2024
L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers présents
29

Nombre de Conseillers représentés :
12

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-15CM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET TRANSPORTS

15 - Attribution des marchés de travaux de sécurisation de l'église Saint Jacques (première tranche d'intervention) - lots 1 et 2

Dans le cadre de la mission de diagnostic de l'Église Saint-Jacques qui a fait l'objet d'une délibération le 30 septembre 2022, le cabinet d'architecture en charge du dossier a remis une proposition de programme de travaux de restauration de l'édifice en plusieurs tranches dont la première phase vise à mener des opérations de sécurisation. Cette proposition globale est en cours d'analyse avec le service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

A ce titre, une délibération a été prise lors du conseil municipal en date du 18 juin 2024 afin d'autoriser le lancement d'une consultation sous la forme d'un appel d'offre ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique, concernant cette première tranche d'intervention prévue cette année.

Lors de la préparation du dossier de consultation, il a été considéré plus opportun afin d'assurer une meilleure coordination des interventions, de décomposer le marché en 2 lots au lieu des 3 initialement prévus. Il est donc nécessaire de délibérer à nouveau.

L'allotissement est réparti comme suit :

Lot 1 : MACONNERIE, PIERRE DE TAILLE

lot 2 : CHARPENTE, COUVERTURE

Un avis de publicité est paru au BOAMP/JOUE le 1^{er} août 2024 et le dossier de consultation des entreprises était téléchargeable sur le profil acheteur de la collectivité (<https://marches-agglo-compiegne.safender.com>).

La date de remise des offres était fixée au 16 septembre 2024 à 12h,

18 dossiers ont été téléchargés et 5 offres ont été remises dans les délais impartis.

Pour rappel les critères retenus pour le jugement des offres étaient les suivants :

- valeur technique 60 points
- prix 40 points

Eu égard à l'analyse des offres, la commission d'appel d'offre a attribué :

Lot 1 : la société CHARPENTIER PM pour un montant de 35 782,70 € HT.

Lot 2 : la société BATAIS CHARPENTE pour un montant de 226 774,45 € HT.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur LEDAY,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1414-1, L.1414-2,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2124-2 et R.2124-2 1°, et R.2161-2 à R.2161-5,

Vu le choix de la commission d'Appel d'Offres en date du 26 septembre 2024,

Considérant qu'il convient en l'espèce de prendre une délibération pour autoriser la signature des marchés susvisés,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Travaux - Bâtiments communaux et transports du
09/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE la signature des marchés publics de travaux avec l'attributaire désigné par la commission d'appel d'offres pour chacun des lots à savoir :

Lot 1 : la société CHARPENTIER PM pour un montant de 35 782,70 € HT.

Lot 2 : la société BATAIS CHARPENTE pour un montant de 226 774,45 € HT,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire et notamment les marchés publics avec les entreprises susmentionnées, ainsi que toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération,

PRÉCISE que la dépense est prévue au budget principal, chapitre 23.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

16 - Adhésion de la Ville à la centrale de référencement VALAE PRO CLUB

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

29

Nombre de Conseillers représentés :

12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-16CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

16 - Adhésion de la Ville à la centrale de référencement VALAE PRO CLUB

La préparation en régie des repas destinés aux élèves des écoles publiques de la Ville de Compiègne va nécessiter un approvisionnement en denrées qui ne pourront pas toutes être achetées localement faute de producteurs locaux en mesure de les fournir. Afin d'être en mesure de répondre aux besoins de la restauration scolaire, il vous est proposé d'avoir recours aux services d'une centrale de référencement.

La centrale VALAE propose le référencement de fournisseurs et partenaires figurant dans des catalogues alimentaires, non alimentaires et services, l'adhérent réglant directement aux fournisseurs, les marchandises ou services qui lui seront fournis.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion avec la société VALAE, dont le coût annuel d'adhésion est à ce jour de 210 € HT, soit 252 € TTC, pour une durée initiale d'un an renouvelable à 2 reprises.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame LE QUÉRÉ,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la préparation en régie des repas servis aux enfants des écoles publiques de Compiègne va nécessiter un approvisionnement en denrées,

Considérant que l'adhésion à une centrale de référencement est nécessaire,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Enseignement et Formation du 12/09/2024

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adhérer à la centrale de référencement VALAE PRO CLUB,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion correspondante pour une durée d'un an, renouvelable à deux reprises,

PRÉCISE que les dépenses correspondantes s'élevant pour la 1ère année à 210 € €HT sont prévues au chapitre 11.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

CONTRAT D ADHESION

Entre les soussignés :

La société VALAÉ, SAS au capital de 6.000 euros, dont le siège social est situé 38 44 rue Edgar Brandt, 72000 Le Mans, immatriculée au RCS du Mans sous le numéro 389 968 819, représentée par Madame Patricia HERTAULT, en qualité de Directrice Générale.

Ci-après désignée la **Centrale**

Et

Dénomination

Forme sociale

Adresse

SIREN RCS

SIRET **000 000 000 00000**

APE NAF **0000 X**

Représenté par

En qualité de

A son propre compte et ou pour le compte de

Ci-après désigné l' **Adhérent**

Le présent contrat couvre le cas échéant les établissements listés en annexe n 1.

Objet du présent contrat d'adhésion et définitions¹ utiles sa compréhension :

¹ Lorsque le mot figure avec une majuscule et en gras dans le texte de la présente convention c'est qu'il doit être lu avec le sens indiqué au présent paragraphe.



Lorsque sont évoquées les deux parties ci-dessus, elles sont appelées les **Parties**.

VALAÉ ci-après désignée la **Centrale** est une Centrale de référencement d'offres de produits et ou de services, qu'elle a préalablement sélectionnés et validés auprès de fournisseurs qu'elle a spécifiquement choisis à la suite d'un rigoureux processus de sélection.

Ceux-ci peuvent être des producteurs, fabricants, revendeurs, grossistes, prestataires de service et de façon générale tout acteur économique pouvant être qualifié de fournisseur de matières premières, de produits de la terre, de produits bruts ou manufacturés et de services liés ou non à une opération de vente associée. Ci-après le ou les **Fournisseurs**

La **Centrale** est constituée d'adhérents ci-après désignés le ou les **Adhérents** à qui elle propose les offres de produits et services des **Fournisseurs**.

Les **Adhérents** de la **Centrale** œuvrent dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie, qu'il s'agisse d'établissements à vocation strictement commerciale (cafés, hôtels, restaurants) activité SOLUCEO ou d'établissements de restauration collective à vocation sociale activité PROCLUB.

Les clients des **Adhérents** de la **Centrale** seront désignés comme **Clients finaux**.

La **Centrale** contractualise son mandat avec ses **Adhérents** par ledit contrat d'adhésion, ci-après appelée **Contrat**

Le rôle de la **Centrale** est celui d'intermédiaire, d'accélérateur et de facilitateur de la relation **Adhérents/Fournisseurs**.

La **Centrale** n'est pas partie à la relation contractuelle entre l'**Adhérent** et le **Fournisseur**. L'**Adhérent** à la **Centrale** est donc un client pour le **Fournisseur**.

Dans le présent contrat, lorsqu'il sera question de la relation directe client-**Fournisseur**, le client sera désigné comme **Client**. Le **Client** du **Fournisseur** étant directement l'**Adhérent**, il pourra parfois, par commodité et meilleure compréhension du contexte être ci-après qualifié de **Client/Adhérent**

Dès signature du présent contrat, la **Centrale** informera les **Fournisseurs** concernés de cette nouvelle adhésion.

La **Centrale** garantit un gain de temps et une économie sur l'ensemble des achats de ses **Adhérents**, en leur proposant de bénéficier de sa puissance d'achats constituée par la



massification de volumes, contractés avec ses plus gros partenaires distributeurs précisément par le nombre important de ses **Adhérents** acheteurs auprès des **Fournisseurs**.

L'efficacité du rôle de la **Centrale** à cet égard repose sur sa connaissance des attentes et des besoins de chaque **Adhérent** ainsi que de leurs **Clients finaux** et de leur évolution.

L'objet du présent contrat est de définir les termes et les conditions de l'adhésion à la **Centrale** formalisant le mandat reçu de ses **Adhérents**.

I- Adhésion

L'**Adhérent** ayant pris connaissance des modalités de fonctionnement de la **Centrale** et des services qu'elle est susceptible de lui apporter déclare adhérer à cette dernière, qui l'accepte, selon les conditions définies aux présentes.

Dans le secteur d'activité, il existe des établissements qui peuvent être exploités en direct par leurs propriétaires, mais il existe aussi des prestataires dédiés qui ont pour mission de gérer les établissements au nom et pour le compte de leurs propriétaires.

Il est entendu que ces prestataires sont des mandataires qui, au nom et pour le compte de leurs mandants, ont le pouvoir de souscrire le présent contrat d'adhésion à la **Centrale**.

En effet, ces prestataires de services reçoivent de leurs mandants un mandat de gestion générale.

S'agissant d'une pratique usuelle, et qui plus est, s'agissant d'accords dont le contenu est le plus souvent confidentiel, la **Centrale** n'a pas à en connaître, sauf à savoir que le mandataire se prévaut d'un mandat apparent valable.

Si le mandataire, signataire du présent contrat n'avait pas le pouvoir de faire au nom et pour le compte de son mandant, il lui appartient de le signaler expressément

Clause d'intuitu personae

Le présent contrat est souscrit en considération de la personne tant du signataire que de son éventuel mandant.

Au regard des risques de conflits d'intérêts entre clients de la Centrale, il est convenu qu'en cas de cession de toute ou partie de la personne juridique de l'**Adhérent** que le présent contrat pourra être résilié et cette résiliation sera imputable à l'**Adhérent**.



En toute hypothèse, la **Centrale** n'est pas liée contractuellement ni au repreneur de l'**Adhérent** aux partenaires ou franchisés de l'**Adhérent** à moins qu'un nouveau contrat d'adhésion ne soit signé. Pour les nouveaux sites qui souhaiteraient bénéficier des services de la Centrale une attestation d'adhésion transmise par la Centrale devra être régularisée.

Flexibilité du contrat

Le présent contrat permet à l'**Adhérent** directement ou par le biais de son mandataire de faire bénéficier des services de la **Centrale** à ses établissements.

Au regard des mouvements possibles de propriétaires et ou de mandataires, il est convenu que le présent contrat pourra être évolutif, à charge pour l'**Adhérent** de signaler en temps réel la liste des établissements qui sont concernés par le présent contrat.

Si le nombre d'établissements ou le volume d'achat devient insuffisant ou si la présence de certains nouveaux établissements pose problème risque de conflit d'intérêts économiques entre groupes concurrents par exemple, ou si la cotisation d'adhésion n'est pas honorée, la **Centrale** se réserve la possibilité de résilier le présent contrat sans préavis.

Dans tous les cas, il ne peut y avoir de rapport juridique et financier qu'entre les **Parties** au présent contrat.

Autrement dit, les établissements sont, sauf s'ils sont directement parties au présent contrat, seulement les bénéficiaires de la prestation proposée par la **Centrale** et doivent assumer toutes les obligations qu'un utilisateur doit respecter, mais ils ne sont pas partis au présent contrat, seuls les souscripteurs le sont.

II- Place de la Centrale dans la relation contractuelle Fournisseur/Client/Adhérent

La relation commerciale entre l'**Adhérent** et le **Fournisseur** n'est pas opposable à la **Centrale** qui n'assume aucune responsabilité dans la relation juridique directement nouée entre le **Fournisseur** et l'**Adhérent**. A titre de simples exemples, la **Centrale** n'est pas responsable des impayés, ni des garanties, ni des retards de livraisons, etc

Néanmoins, il est mentionné ici que la **Centrale** s'assure des bons échanges entre l'**Adhérent** et le **Fournisseur**.

La **Centrale** assure la centralisation et la gestion des éventuels litiges relatifs aux produits et ou services référencés. Elle s'emploie autant que cela lui est possible à favoriser un



règlement amiable des litiges entre le **Fournisseur** et le **Client/Adhérent**. Il ne peut s'agir que de démarches amiables et non coercitives, la **Centrale** n'endossant pas le rôle juridique ni de médiateur ni d'arbitre. A défaut de pouvoir trouver une solution amiable, le **Client/Adhérent** devra faire son affaire personnelle de toute action dirigée contre le **Fournisseur** concerné.

III- Engagements pris par les Fournisseurs auprès de la Centrale

Le **Fournisseur**, par contrat distinct, a consenti à respecter les engagements pris par la **Centrale** à l'égard de ses **Adhérents** et s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que la **Centrale** accomplisse pleinement sa mission.

Le Fournisseur s'est engagé à :

- Proposer des produits et des services.
- Faire en sorte que les produits soient conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et être en mesure de justifier de cette conformité.
- Faire en sorte qu'ils soient conformes en tous points aux fiches techniques mises à disposition par voie électronique sur le site internet de chaque **Fournisseur** titulaire, en qualité, origine, marque, grammage, composition, valeurs nutritionnelles et allergènes.
- Être en mesure de justifier de son processus de fabrication par tout document ou référentiel d'application volontaire.
- Livrer les produits dans leur conditionnement d'origine, revêtus de leurs mentions réglementaires d'étiquetage obligatoires, conformes aux textes en vigueur, notamment des mentions obligatoires en raison de l'utilisation dans la fabrication ou la préparation d'une denrée alimentaire de tout ingrédient ou auxiliaire provoquant des allergies ou des intolérances, et encore présent dans le produit fini, même sous une forme modifiée.
- Fournir la traçabilité des produits, notamment dans le cas où des O. G. M. entreraient dans leur composition.
- S'engager sur la disponibilité des produits et par principe, en cas de rupture de produit, s'engager à le remplacer par un produit de qualité identique ou supérieure, au prix du produit manquant.



- Pratiquer les prix négociés par la **Centrale** et les maintenir jusqu'à nouvelle négociation, sauf évènements conjoncturels exceptionnels.
- Informer la **Centrale** lorsqu'il y a un changement d'offre, de gamme, de cahier des charges, d'organisation logistique, comptable, de contact administratif, de service après-vente.
- Négocier directement avec la **Centrale** et à charger cette dernière de l'exécution matérielle, de la mise en forme et de la gestion des différents travaux administratifs inhérents.
- Annoncer des prix par principe franco. Les prix des Fournisseurs apparaissant dans le catalogue s'entendent hors taxe et hors vignette Sécurité sociale concernant les alcools et comprennent les frais d'emballage, de manutention, de transport, d'assurance, de douane, ainsi que tous frais annexes.
- Adresser automatiquement des bons de livraison chiffrés notamment pour les produits alimentaires.
- Livrer les produits alimentaires avec une date limite de consommation ou date limite de durabilité minimale au moins ayant un tiers du délai séparant la date de fabrication de la date limite de consommation ou de durabilité minimale ou avec un minimum de 11 jours sauf produits particuliers dont la durée de conservation est inférieure à ce minimum .
- Mettre à jour leurs tarifs auprès de la **Centrale** qui s'occupe de les mettre à jour sur ses supports. En cas de croisement entre le jour de la mise à jour tarifaire et le jour de livraison, le prix qui sera pratiqué par le **Fournisseur s'entend dans ce cas exceptionnellement au jour de la livraison de la commande**. Les **Fournisseurs** pourront pour les denrées alimentaires soumises aux fluctuations des cours des marchés mondiaux, demander une mise à jour exceptionnelle à la **Centrale** avec tous les justificatifs nécessaires.
- Ne pas facturer à l'**Adhérent** des frais qui n'auraient pas été expressément autorisés préalablement par la **Centrale**.



IV- Engagements de la Centrale l'égard des Adhérents

Les **Fournisseurs** proposent des produits dans un **Catalogue** qui sont ensuite sélectionnés et répertoriés par la **Centrale** dans une **Mercuriale**. Les services sont quant à eux repris dans la nomenclature VALAÉ parmi l'ensemble des services listés dans l'offre **Fournisseur**.

La **Centrale** fait bénéficier à l'**Adhérent** de ses conditions tarifaires. Les tarifs sont négociés à l'échelle nationale.

La **Centrale** mettra à disposition de l'**Adhérent** une **Solution informatique** qui est un outil informatique interchangeable, modulable et évolutif lui permettant d'être informé de la sélection de l'offre des produits et ou services, et des caractéristiques essentielles suivantes :

- Marque industriel
- Conditionnement
- Éventuelles spécificités
- Prix de vente
- La plateforme de distribution du **Fournisseur** apte à livrer les produits.
- L'engagement de délai d'approvisionnement

Cet outil permet de passer les commandes.

Les éléments figurants sur la **Solution informatique**, mis à disposition par la **Centrale**, sont opposables contractuellement aux Fournisseurs.

La **Centrale** s'engage à prendre toutes les précautions vis-à-vis de son prestataire afin que la **Solution informatique** fonctionne correctement et en cas de défaillance à mettre tout en œuvre pour que le prestataire réagisse promptement mais il est entendu que ce prestataire étant un tiers sur lequel la **Centrale** n'a pas de pouvoir interne, son obligation ne peut être qu'une obligation de moyens.

En tout état de cause, la **Centrale** ne pourra pas être engagée au-delà des engagements de son prestataire à son égard.

La **Centrale** adresse régulièrement à ses **Adhérents** sa Newsletter VALAÉ, contenant des informations et des conseils à l'intention de ces derniers.



En outre, la **Centrale** s'engage à :

- Tenir des accords de conseil, d'assistance et de représentation externalisés aux achats auprès de l'**Adhérent**. ce titre, la **Centrale** assure la coordination et l'information entre l'**Adhérent** et les distributeurs référencés dans le cadre du fonctionnement du présent contrat
- Aider l'**Adhérent**, à sa demande, en recevant les industriels et distributeurs potentiels qui souhaitent rencontrer en amont l'**Adhérent** pour toute demande de services, de marketing ou d'approche de collaboration dans le cadre des prestations au titre du présent contrat
- Construire, sous mandat du service établi par l'**Adhérent**, au cas par cas, tout système ou toute relation permettant le développement de l'**Adhérent**, suivre tous les accords spécifiques industriels, assurer le suivi des référencements et des négociations de produits comme défini au présent contrat
- S'engager auprès de l'Adhérent à communiquer de manière transparente sur le suivi de son travail les concernant
- S'obliger dans ses fonctions de sourcing à proposer à l'**Adhérent**, les nouveautés Industriels Produits non exclusifs dont la société dispose ou les éléments en sa possession s'y rapportant
- Répondre aux attentes en matière d'achats à travers son équipe
- Un help des de 9H à 17H du Lundi au Vendredi

Il est entendu que toutes ces obligations sont des obligations de moyens et non de résultat.

V- Engagements de l'Adhérent l'égard de la Centrale

L'**Adhérent** s'engage à :

- Se fournir à hauteur de 80% minimum pour les achats alimentaires aux conditions négociées par la **Centrale**, sans utiliser ces conditions toutes familles confondues à des fins abusivement comparatives, chez les **Fournisseurs** référencés par la **Centrale** ; concernant la partie non alimentaires aucun volume minimum n'est demandé.
- Ne pas souscrire de contrat auprès d'une autre Centrale le temps du contrat avec VALAÉ.
- Promouvoir le partenariat avec la **Centrale** auprès de ses **Fournisseurs** ;
- Fournir ses déclaratifs des achats annuels type grand livre y compris avec les fournisseurs non référencés par la **Centrale** ;



- Favoriser la rencontre des représentants de la **Centrale** avec les différentes équipes de l'établissement à l'initiative de la **Centrale** ou de l'**Adhérent** ;
- Reconnaître que l'ensemble des informations contenues dans la **Mercuriale** et la nomenclature VALAÉ resteront la propriété de la **Centrale**.
- Ce que ses nouveaux sites rattachés signent une attestation d'adhésion aux termes de laquelle elles s'engagent, afin de pouvoir bénéficier des accords commerciaux négociés avec la **Centrale**, à se fournir à hauteur de 80% minimum pour les achats alimentaires aux conditions négociées par la **Centrale**, sans utiliser ces conditions toutes familles confondues à des fins abusivement comparatives, chez les Fournisseurs référencés par la Centrale; concernant la partie non alimentaires aucun volume minimum n'est demandé.
Aucune adhésion auprès d'une autre Centrale le temps du contrat avec VALAÉ n'est autorisée et le site atteste avoir pris connaissance des dispositions du présent contrat qui sera annexé à l'attestation, paraphé à chaque page et signé à la dernière par le site rattaché.

VI- Commandes

Les achats auprès des **Fournisseurs** qui apparaissent dans la **Solution informatique** sont soumis aux conditions définies dans cette même **Solution informatique** ou dans le **Catalogue**, que l'**Adhérent** déclare expressément accepter.

Les commandes seront directement effectuées par le **Client/Adhérent** via la **Solution informatique** de la **Centrale**. A défaut d'accès à la **Solution informatique**, les commandes pourront être réalisées via l'e-mail, le ou la commerciale, le téléphone ou le fax du **Fournisseur**, qui devra en accuser réception.

Le bon de commande fixe le délai d'exécution livraison de produits ou réalisation de prestation de service. Les délais d'exécution peuvent également être indiqués dans les engagements pris spécifiquement entre le **Fournisseur** et le **Client/Adhérent**.

Les fréquences des livraisons sont indiquées dans la **Solution informatique**

Le représentant du **Client/Adhérent** en charge de la réception des commandes après l'avoir vérifié et si le résultat est satisfaisant, signera le bon de livraison qui aura valeur d'acceptation de la marchandise fournie, sous réserve des parties de fournitures qui ne sont pas visibles, soit à l'intérieur d'emballages, soit difficilement visibles au moment de la livraison. En ce cas, le produit incriminé sera mis à la disposition du **Fournisseur** afin que celui-ci constate le défaut. Le cas échéant, un délai de 7 jours à compter du jour de la livraison permettra au



Client/Adhérent de formuler une réclamation écrite au **Fournisseur** et de l'indiquer dans la rubrique litige via la **Solution informatique**.

S'agissant plus particulièrement des produits alimentaires avec une date limite de consommation ou date limite de durabilité minimale, le représentant du **Client/Adhérent** pourra refuser toute marchandise dont la livraison interviendrait postérieurement à au moins ayant un tiers du délai séparant la date de fabrication de la date limite de consommation ou de durabilité minimale ou avec un minimum de 11 jours sauf produits particuliers dont la durée de conservation est inférieure à ce minimum .

La **Centrale** a obtenu des fournisseurs, sauf autre accord conclu directement avec le **Client/Adhérent**, qu'ils :

- S'engagent à respecter et à faire respecter par leurs sous-traitants les délais de livraison du produit et ou de l'exécution du service convenu avec la **Centrale**.
- Se portent fort du bon respect par le transporteur de la réglementation sanitaire de ses camions, ainsi que de la réglementation sociale et de son assurance.
- Soient responsables du transport jusqu'au lieu effectif de distribution des marchandises et fassent leur affaire personnelle de toutes les contraintes dues à l'accessibilité aux sites, ainsi qu'à leur utilisation.
- Livrent les produits alimentaires entre 6 et 11 heures du lundi au vendredi et selon les modalités définies avec le **Client/Adhérent**, sauf imprévus et accompagnent toute expédition d'un bordereau de livraison chiffré et valorisé, comportant les indications nécessaires à l'identification des marchandises.
- Déposent les livraisons systématiquement en présence du représentant du **Client/Adhérent**, et dans les zones de stockage prévues à cet effet dans l'établissement.
- Permettent au représentant du **Client/Adhérent** de procéder à la vérification qualitative et quantitative des produits livrés avant d'accepter la marchandise.
- Fassent un avoir ou une annulation de facturation dans un délai de 15 jours maximum en cas d'anomalies constatées par le représentant du **Client/Adhérent** avant le départ du livreur et proposent une solution de substitution ou un dédommagement le jour même.



VII- Facturation

Le **Fournisseur** facturera directement le **Client/Adhérent**. Les factures et les modalités de facturation doivent être strictement conformes aux dispositions légales et aux conditions convenues entre eux directement ou par l'intermédiaire de la **Centrale**.

L **Adhérent** règlera directement aux **Fournisseurs** les marchandises ou services qui lui seront fournis par ces derniers dans les délais légaux et contractuels convenus entre eux.

VIII- Les clauses générales du présent contrat

A- Confidentialité :

Les **Parties** s'engagent à considérer comme strictement confidentielles toutes les informations, de quelques natures que ce soient, y compris les documents d'ordre commercial et leur tarification, et sur quelques supports que ce soient, qui leurs seront transmises à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Elles s'engagent à prendre toutes les mesures pour assurer le respect de cette obligation de confidentialité et faire respecter cela à leurs préposés et sous-traitants et s'interdisent notamment :

- De divulguer, à toute personne physique ou morale, soit directement, soit indirectement, tout ou partie des informations confidentielles dont il aurait connaissance dans le cadre du présent contrat ;
- De les reproduire et ou de les utiliser, tant pour leur propre compte que pour le compte de tiers, à d'autres fins que l'exécution du présent contrat.

B- Durée du présent contrat modalités de résiliation et/ou de rupture :

La présente convention est souscrite à compter du

/ / 20 jusqu'au / / 20 pour une durée initiale de 12 mois.

Cette présente convention pourra être renouvelée tacitement 2 fois, sans que la durée totale n'excède 3 années civiles, soit jusqu'au .../.../20.....

Elle pourra être renouvelée par signature d'une nouvelle convention.



Elle pourra toutefois être dénoncée par l'une ou l'autre des parties à l'expiration de chaque trimestre civil moyennant le respect d'un préavis minimum de trois mois par notification par lettre recommandée avec accusé de réception la date à prendre en compte pour le respect du délai de trois mois étant celle de l'envoi, justifiée par le cachet de la Poste.

La rupture à l'initiative de la **Centrale** sans que l'**Adhérent** n'ait manqué à ses obligations contractuelles, donnera droit à un remboursement *pro rata temporis* de la cotisation annuelle versée par ce dernier.

Le contrat peut également être résilié de plein droit après une mise en demeure de rectifier la ou les erreurs ou déloyautés ou non-respect des obligations prévues par le présent contrat, si celle(s)-ci ne sont pas réhabilitoires de la poursuite de la relation contractuelle, lorsqu'elle est restée sans effet plus de quinze (15) jours après envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, et ce, sans préjudice de tous dommages intérêts qui pourraient être réclamés à la **Partie** défaillante. Dans ce cas, aucun remboursement *pro rata temporis* de la cotisation annuelle ne sera accordé.

L'expiration du présent contrat, pour quelque cause que ce soit, entrainera de plein droit et sans formalité aucune, la résiliation immédiate de tous les documents annexés à ce contrat qui en découlent, notamment l'impossibilité pour l'**Adhérent** de bénéficier des prix et avantages négociés par la **Centrale**.

C- Force majeure :

Si un événement, échappant au contrôle d'une des **Parties**, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche temporairement l'exécution d'une obligation prévue au présent contrat, celui-ci sera suspendu à moins que le retard qui en résulterait ne justifierait la résolution du contrat.

De façon non exhaustive sont considérés par le présent contrat comme cas de force majeure les événements suivants : guerre, émeutes, incendie, grèves internes ou externes, lock-out, intempéries, tremblement de terre, inondation, dégât des eaux, restrictions légales ou gouvernementales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, les accidents de toutes natures, épidémie, pandémie, maladie touchant plus de 15 % du personnel de l'une des parties dans une période de deux mois consécutifs, absence de fourniture d'énergie, arrêt partiel ou total du réseau Internet et, de manière plus générale, des réseaux de télécommunications privés ou publics, blocages de routes et impossibilités d'approvisionnement, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des **Parties** empêchant l'exécution normale du présent contrat.



La partie touchée par un cas de force majeure en avisera immédiatement l'autre partie par mail ou par tout autre moyen, confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception en produisant des justificatifs.

L'autre partie se réserve le droit de vérifier et de contrôler la réalité des faits. Dans le cas où l'une des parties invoquerait un cas de force majeure, elle mettra tout en œuvre pour réduire autant que possible les effets dommageables résultant de cette situation.

D- Droit applicable / Litige :

Le présent contrat et ses conditions particulières sont soumis au droit français.

En vue de trouver ensemble une solution à tout différend qui surviendrait notamment dans l'exécution du présent contrat, les **Parties** conviennent de se réunir afin de tenter de trouver une solution amiable au règlement dudit différend dans les quinze (15) jours ouvrés à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des **Parties** notifiant son intention de mettre en jeu la procédure amiable de conciliation.

Si au terme de ce délai, les **Parties** n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, chacune des **Parties** recouvrerait sa pleine liberté d'action.

Pour tout litige n'excédant pas la somme de cinq mille (5.000) euros et ce afin de se conformer aux dispositions de l'article 750-1 du code de procédure civile, les **Parties** s'obligent, avant toute demande en justice, de recourir à une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice ou à une tentative de médiation ou à une tentative de procédure participative.

En l'absence de règlement amiable, tout différend né du présent contrat sera soumis au tribunal de commerce du Mans, même en référé et même en cas de pluralité de défendeurs.

E- Intégralité :

Le présent contrat constitue l'intégralité des accords entre les **Parties** et annule et remplace tout accord ou toute correspondance antérieure éventuelle.

Tout amendement au contrat ne peut lui être apporté que par écrit.



IX- Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)

La **Centrale**, dans le cadre de son implication aux enjeux économiques de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, favorise la transparence et le dialogue auprès de l'ensemble des acteurs avec lesquels il est en relation.

A ce titre, La **Centrale** met en place un modèle :

- Economiquement viable,
- Econome en ressources énergétiques,
- Respectueux du capital humain,
- Ethique d'un point de vue économique et sociétal.

A- Respect des droits humains

Au titre des prestations qui lui sont confiées, La **Centrale** s'engage à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, ainsi que les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, auxquelles la France adhère, et dont les thèmes sont repris dans la norme SA 8 000 Social Accountability, ou Responsabilité Sociale . La **Centrale** s'engage, en particulier à :

- Ne recourir à aucune main d'œuvre infantile âgée de moins de 15 ans ;
- Ne pratiquer aucune discrimination en matière d'embauche et de gestion de personnel
- Ne recourir à aucune coercition mentale ou physique, ni punition corporelle en matière de discipline ;
- Respecter les obligations législatives et réglementaires applicables en matière sociale, notamment en matière de droit syndical, gestion des horaires de travail, rémunération, formation, hygiène et sécurité.

B- Déontologie

La **Centrale** veillera à exercer son activité au mieux des intérêts de l'**Adhérent** notamment en s'assurant de la gestion des éventuels conflits d'intérêt éventuels.

La **Centrale** informera l'Adhérent des risques de conflit d'intérêt qu'elle aura identifiés quelles que soient la cause et l'origine.

La **Centrale** de Référencement doit veiller à faire connaître et à faire respecter tant par ses collaborateurs que par ses éventuels sous-traitants et prestataires les obligations prises en



matière déontologique dans le cadre du Client. La **Centrale** organisera les contrôles nécessaires pour s'en assurer.

C- Développement durable

L'**Adhérent** vise à promouvoir le développement durable à travers des engagements pris à l'égard de ses partenaires clés.

A cet effet, l'**Adhérent** encourage ses fournisseurs à adopter un comportement socialement et environnementalement responsable et privilégie avec eux un dialogue transparent sur ces questions.

D- Gestion environnementale

La **Centrale** veillera au respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la protection de l'environnement, dans la limite des missions qui lui sont confiées au titre du présent Contrat.

X- Lutte contre la corruption et la fraude fiscale

Chacune des parties, ses dirigeants, employés, agents, sous-traitants, affiliés et toutes les autres personnes qui leur sont associées et qui fournissent des services en leurs noms respecteront la réglementation applicable en matière de lutte contre la corruption et de prévention de la corruption qui s'appliquent à eux le cas échéant.

Ils s'abstiendront d'offrir, de promettre, de donner ou de payer soit directement ou par le biais d'un tiers aucun avantage financier, commercial ou autre à une personne avec l'intention d'inciter, de récompenser ou d'influencer ladite personne afin qu'elle exécute incorrectement une fonction ou une activité qu'elle est censée exécuter de bonne foi, de façon impartiale ou d'une position de confiance.

Ou à un fonctionnaire avec l'intention à la fois d'influencer ledit fonctionnaire dans l'exécution de ses fonctions incluant tout exercice ou omission de l'exercice de ses fonctions, même si elles sont en dehors de son champ d'action et d'obtenir ou de conserver tout avantage financier, commercial ou autre dans la conduite des activités, de demander, d'accepter, de recevoir ou de solliciter soit directement ou par le biais d'un tiers le paiement de tout avantage financier ou autre avantage en échange de l'exécution incorrecte d'une fonction ou activité requise des parties.



Ou de prendre part à une activité, pratique ou conduite qui constituerait une infraction aux lois et réglementations applicables en matière de fraude fiscale et facilitation de fraude fiscale, en vertu de la réglementation applicable à chacune des parties, et en particulier s'abstiendront de prendre part en connaissance de cause à une ou plusieurs étapes visant à une évasion fiscale frauduleuse, ou prendre part en connaissance de cause à une ou plusieurs étapes visant à l'évasion fiscale frauduleuse d'une autre personne.

XI- La protection des données personnelles

Pour la pleine compréhension des stipulations suivantes, les termes Données personnelles, Traitement, Responsable de traitement, Sous-traitant, Personne concernée, Destinataire et Violation de Données personnelles auront le sens défini dans le Règlement UE 2016 679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 ci-après le Règlement.

A- Traitement des données personnelles de contacts utiles la gestion de l'adhésion La Centrale et ses communications

signature du présent contrat, la **Centrale** recueille des données personnelles relatives à ses contacts et interlocuteurs au sein de la structure de l'**Adhérent**. Ces informations sont essentielles à la bonne instruction du dossier d'adhésion ainsi qu'à la gestion et aux échanges pouvant intervenir tout au long de la prestation objet du contrat. Elles seront ainsi enregistrées par la **Centrale** et traitées uniquement au sein des services concernés.

- À ce titre, La **Centrale** rappelle à l'**Adhérent** que les personnes concernées par ce traitement disposent de droits dits Informatiques et Libertés tels que l'accès, l'effacement, l'opposition, la modification, la limitation etc. sur leurs données et qu'elles peuvent les exercer à tout moment et gratuitement en contactant la **Centrale** à :

Ces données dites de contact seront conservées pendant une durée de trois 3 ans à compter de l'échéance des relations contractuelles, sous réserve de contraintes légales de conservation.

Les données relatives à la personne morale de l'**Adhérent** ne sont pas concernées par la présente clause.



B- Données personnelles issues des prestations d'adhésion

B 1 Responsabilité

Au titre des présentes conditions, la **Centrale** est Sous-traitant intervenant pour le compte d'un Responsable de traitement de Données personnelles , conformément au Règlement.

L'**Adhérent** est quant à lui responsable du traitement des données personnelles qu'il collecte et transmet ensuite à la **Centrale**.

B 2 Modalités de traitement de Données personnelles

En sa qualité de sous-traitant, la **Centrale** n'agit que sur instructions de l'**Adhérent** et exclusivement pour les besoins de la réalisation des prestations objets du présent contrat.

ce titre, l'**Adhérent** autorise la **Centrale** à effectuer le ou les traitement s nécessaires à la bonne exécution des prestations objets du présent contrat, à savoir :

- Transmission aux Fournisseurs des coordonnées nom, prénom, mail et téléphone professionnels du représentant et des éventuels interlocuteurs de l'Adhérent à des fins de :

Organisation des négociations et appels d'offres avec les fournisseurs,
Animation des relations entre adhérents et fournisseurs.

- Communication de documents et d'informations, par voie électronique, téléphonique ou postale, avec l'**Adhérent**, son représentant et ou d'éventuels interlocuteurs dédiés à des fins de :

Organisation des réunions d'information et des commissions de référencements avec les Adhérents,
Diffusion du catalogue des fournisseurs et produits référencés,
Assistance et conseil dans les approvisionnements.

La **Centrale** s'interdit toute autre utilisation ou communication des données personnelles sans l'accord exprès et préalable de l'**Adhérent**.



B 3 Obligations réglementaires

La **Centrale** assure l'**Adhérent** du respect de ses obligations et notamment celles inhérentes à son statut de sous-traitant telles qu'énoncées à l'article 28 dudit Règlement.

La **Centrale** s'engage, à ce titre, à permettre à l'**Adhérent**, l'exécution de ses obligations légales et réglementaires prévues notamment au chapitre III Droits de la personne concernée du Règlement.

En outre, elle s'engage à mettre à disposition de l'Adhérent toutes les informations nécessaires afin de démontrer le respect de ses propres obligations.

B 4 Mesures de Sécurité

La **Centrale** s'engage à mettre en œuvre toutes mesures organisationnelles et techniques permettant d'assurer la sécurité physique et logique des données à caractère personnel et à les maintenir pendant toute la durée du présent contrat.

La **Centrale** s'engage également à notifier à l'**Adhérent** de toute violation de données personnelles dans un délai de quarante-huit (48) heures ouvrées faisant suite à la détection d'une telle violation. Conformément au Règlement, la **Centrale** communiquera toutes les informations nécessaires à l'**Adhérent** lui permettant de répondre à son obligation de notification et de remédiation auprès de l'autorité de contrôle.

B 5 Sous traitance ultérieure et transferts des données

La **Centrale** est expressément autorisée par l'**Adhérent** à faire appel à des sous-traitants ultérieurs dont l'intervention serait nécessaire à la bonne exécution des traitements de données visées dans cet article. Une liste des sous-traitants de la **Centrale** sera fournie à la première demande de l'**Adhérent**.

ce titre, La **Centrale** s'engage à faire appel à des sous-traitants présentant des garanties suffisantes et appropriées de manière à répondre pleinement aux exigences de la réglementation applicable. La **Centrale** s'en assurera contractuellement et demeurera responsable devant l'**Adhérent** de l'exécution par ledit sous-traitant de ses obligations.

La **Centrale** et ses sous-traitants s'engagent conjointement à ce que les données personnelles de l'**Adhérent** soient toujours traitées et hébergées au sein de l'Union Européenne ou d'un pays reconnu comme disposant d'un niveau de sécurité adéquat par la Commission Européenne.



B 6 Suppression des données

La **Centrale** s'engage à supprimer toutes les données personnelles à la première demande de l'**Adhérent** ou à expiration d'un délai de trois 3 mois suivant l'échéance du présent contrat, sauf demande expresse contraire de l'**Adhérent** ou obligations légales contraires.

Conditions Particulières VALAÉ PROCLUB

I- Commissions de référencements

La **Centrale** organise annuellement pour la partie alimentaire des commissions de référencements à destination de ses **Adhérents** et qui ont pour objet de :

- Favoriser une information réciproque entre **VALAÉ** et ses **Adhérents**.
- Procéder au référencement définitif des fournisseurs de produits alimentaires qui figureront dans les catalogues, par la validation des votes anticipés des adhérents, sur la base de l'étude du document de synthèse récapitulatif l'ensemble des réponses de tous les fournisseurs consultés lors de l'appel d'offres.

II- Rémunération de la Centrale

L'**Adhérent** s'engage à verser à la **Centrale** une cotisation annuelle correspondant à l'année civile (1^{er} janvier - 31 décembre) en contrepartie notamment des services suivants :

- Organisation des négociations et appels d'offres avec les **Fournisseurs**.
- Organisation des réunions d'informations et des commissions de référencements avec les **Adhérents**.
- Diffusion des catalogues Alimentaire, Non Alimentaire et Service, des **Fournisseurs** et partenaires référencés.



- Suivi par les Chargés de mission des relations entre **Adhérents** et **Fournisseurs**.
- Mise à disposition de la Solution Informatique **Profil 1**

Le montant de la cotisation annuelle prévue au présent article sera déterminé chaque année par la **Centrale**.

A la date de signature du présent contrat, ce montant est le suivant :

Cotisation annuelle **210,00 € HT (soit 252,00 € TTC)**

Payable en une fois chaque début d'année civile sur facture émise par la **Centrale**.

L'Adhérent s'engage à régler la cotisation prévue au présent contrat dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la facture.

Fait en 2 exemplaires originaux,

- 1 exemplaire Adhérent.
- 1 exemplaire à transmettre impérativement à VALAÉ.

Date :

Pour l'Adhérent
Nom et qualité du signataire

Pour VALAÉ

Cachet de l'Adhérent
Signature

Patricia HERTAULT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

17 - Adhésion de la Ville au dispositif de soutien à la mise en œuvre de cantines en régie - Convention de cofinancement des missions d'un diététicien

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-17CM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

17 - Adhésion de la Ville au dispositif de soutien à la mise en œuvre de cantines en régie - Convention de cofinancement des missions d'un diététicien

Dans le cadre de ses actions en faveur du développement durable et dans le but d'améliorer la qualité des repas servis aux enfants dans les restaurants scolaires municipaux, de favoriser les approvisionnements en produits agricoles locaux et/ou bio et de lutter contre le gaspillage alimentaire, la Ville a pour projet de produire en régie les déjeuners servis dans les cantines scolaires selon l'échéancier suivant :

Dès janvier 2025 :

- à la cantine de Royallieu dont les locaux ont été réaménagés cet été, environ 400 repas par jour qui seront consommés :
 - . sur place par les élèves des écoles élémentaires de Royallieu, Pompidou A et B, Hersan (CM1 et CM2)
 - . ou livrés dans plusieurs autres cantines satellites pour les élèves des écoles maternelles de Royallieu, Pompidou I et Pompidou II, pour les enfants des centres de loisirs du mercredi et pour partie, pour ceux des centres fonctionnant pendant les vacances scolaires.

A partir de décembre 2025 :

- dans les locaux de la nouvelle cantine du groupe scolaire Charles Faroux, environ 800 repas par jour qui seront consommés :
 - . sur place par les élèves des écoles élémentaires et maternelle Charles Faroux
 - . ou livrés dans les cuisines des cantines satellites du centre-ville et de la Maison de l'Europe pour les enfants des écoles Hersan (du CP au CE2), Jeanne d'Arc, Saint Lazare élémentaire et maternelle.

Par délibération en date du 11 avril 2024, l'ARC a décidé dans le cadre d'un fonds de concours, de soutenir le travail de faisabilité et d'accorder une participation financière pour le passage en régie des cantines scolaires municipales des communes qui le souhaitent. Pour opérer cette démarche, les communes ont besoin de recourir à une assistance technique et aux prestations d'une diététicienne ou d'un diététicien.

Le coût global annuel de ces prestations jusqu'au 31 décembre 2025, s'élève à 57 600 € pour l'ensemble des communes concernées. Il est de 27 600 € pour la Ville de Compiègne, ramené après la participation financière de l'ARC de l'ordre de 50 %, à 13 800 €.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de cofinancement correspondante avec l'ARC afin que la Ville puisse bénéficier de cette assistance technique et des prestations d'un diététicien pour l'étude et le suivi des menus des cantines.

Le coût résiduel pour la Ville s'élève pour l'année 2025, après participation de l'ARC, à la somme de 13 800 €.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame SCHWARZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville de Compiègne a pour ambition de produire en régie les repas servis dans ses restaurants scolaires,

Considérant que la Ville de Compiègne peut bénéficier d'une participation financière de l'Agglomération de la Région de Compiègne qui a décidé, par délibération du 11 avril 2024, dans le cadre d'un fonds de cours, de soutenir le travail de faisabilité et d'accorder une participation financière aux communes qui souhaitent le passage en régie des cantines scolaires,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Enseignement et Formation du 12/09/2024

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de solliciter auprès de l'Agglomération de la Région de Compiègne, une participation financière pour soutenir le travail de faisabilité en ayant recours à une assistance technique et aux prestations la diététicienne ou du diététicien de l'ARC

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec l'ARC, la convention de cofinancement correspondante ,

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 11.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



Convention financière pour le remboursement par la commune COMPIÈGNE des dépenses engagées par l'ARC pour le recours à une diététicienne et un référent Qualité dans les projets de passage en régie des cantines des communes de l'ARC Année scolaire 2024-2025

ENTRE

L'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Base Automne, dont le siège est situé Place de l'Hôtel de Ville, 60200 COMPIEGNE, représenté par son Président en exercice, Monsieur Philippe MARINI,

ET

La commune de COMPIÈGNE, dont le siège est situé à PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, 60200 COMPIÈGNE représentée par la 1^{ère} adjointe déléguée à l'enseignement à la réussite éducative et à la parentalité, Madame Sophie SCHWARZ.

Préambule

Depuis plusieurs années, le service Eau potable de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne ARC accompagne les communes qui le souhaitent pour la rédaction des cahiers des charges de fourniture de repas en liaison froide pour les cantines. Cet accompagnement a pour objectif notamment d'augmenter la part de produits issus de l'agriculture biologique afin de préserver les ressources en eau.

Afin d'aller plus loin et de privilégier le maintien et le développement de l'agriculture biologique sur les aires de captages d'eau potable de l'ARC, cette dernière a lancé en 2022, avec le soutien financier de la DRAAF Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts un accompagnement des communes aux alternatives à la gestion déléguée de leurs cantines.

Cet accompagnement a fait émerger la volonté de Margny-lès-Compiègne, Compiègne et Verberie d'opérer un passage en régie afin d'améliorer la qualité des repas servis aux enfants et de pouvoir travailler avec les agriculteurs locaux.

Entre autre réorganisation et besoins, les communes vont devoir faire appel aux services d'une diététicienne au titre du fonctionnement et d'un référent qualité au titre de l'investissement.

Les missions confiées à la diététicienne sont :

- La réalisation du plan alimentaire conformément à la réglementation et en accord avec les acteurs de la restauration élus, chefs cuisiniers, responsables des services scolarité,
- L'analyse des besoins pour atteindre les objectifs de qualité alimentaire fixés,
- L'élaboration des menus,
- La participation aux commissions restauration des communes de manière tournante,
- L'audit de la qualité de service 1 fois trimestre et de manière tournante sur différents sites, afin de vérifier les missions nutritionnelle, sociale, environnementale, éducative et de santé publique.

Les missions confiées au référent qualité sont :

- La rédaction du Plan de Maitrise Sanitaire ou la rédaction du dossier d'agrément sanitaire auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations DDPP ,
- La rédaction des procédures d'hygiène à appliquer dans les cuisines de production de repas.

Afin de continuer à accompagner les communes qui passent régie, il est proposé que l'ARC prenne en charge 50 % de la dépense pour les missions ci-dessus pour l'année scolaire 2024-2025. Cela permet également d'uniformiser les procédures qualité au sein des différentes cantines de l'ARC. De même l'uniformisation des menus sans empêcher les chefs d'apporter leur touche personnelle au sein des communes permettra d'effectuer des commandes de denrées plus importantes et donc d'avoir un effet sur les montants des commandes. Les modalités de contractualisation se feront sous forme de marché à bon de commande souscrit par l'ARC auprès des prestataires.

Une convention entre l'ARC et les communes bénéficiaires est réalisée afin que les communes remboursent à l'ARC 50 % du montant HT de la prestation. Ces prestations seront donc refacturées de l'ARC aux communes en ayant bénéficié.

Le montant maximum estimé pour l'ARC sur l'année scolaire 2024-2025 est de :

- 20 000 euros HT pour la prestation de diététicienne,
- 15 000 euros HT pour la prestation du référent qualité 2 dossiers d'agrément et 1 dossier PMS .

ARTICLE 1^{ER} OBJET

La présente convention a pour objet le remboursement à hauteur de 50 % par la commune de COMPIÈGNE des frais de prestation pour les missions « diététicienne » et « référent Qualité », avancés par l'ARC pour accompagner les communes vers le passage en régie de leurs cantines.

ARTICLE 2 MODALITÉS DE PAIEMENT

Les factures détaillées seront présentés par les prestataires à l'ARC.

L'ARC procède au paiement des factures dans un délai de 30 jours suivant la présentation de la facture ;

La commune rembourse l'ARC à hauteur de 50 % du montant des dépenses HT réglées par cette dernière suite à la demande de l'ARC.

ARTICLE 3 PRISE D'EFFET ET DURÉE

La présente convention entrera en vigueur à compter de sa date de signature et concernera les dépenses objet de la présente convention sur l'année scolaire 2024-2025.

La relation contractuelle de la présente convention prendra fin à la clôture financière et administrative de l'opération, et des garanties qui en découlent.

ARTICLE 4 CONTENTIEUX

Les contentieux relatifs à l'exécution de la présente convention relèvent du tribunal administratif d'Amiens.

Fait à Compiègne, le

Pour l'ARC,

Le Président,

Philippe MARINI

Maire de Compiègne

Sénateur honoraire de l'Oise

Pour la commune de COMPIÈGNE

La 1^{ère} adjointe,

Sophie SCHWARZ

déléguée à l'enseignement,

à la réussite éducative et à la parentalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

18 - Approbation d'une nomenclature pour l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le cadre de la fabrication des repas en restauration scolaire

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-18CM27092024-DE



Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

18 - Approbation d'une nomenclature pour l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le cadre de la fabrication des repas en restauration scolaire

Afin de permettre aux cantines scolaires dont les repas seront produits sur place en régie, pour partie dès janvier 2025, il convient d'organiser l'approvisionnement des cuisines dans le cadre de marchés de fournitures pour l'achat des denrées alimentaires.

Conformément à l'article L 211-1 du code de la commande publique, la Ville est tenue de définir précisément la nature et l'étendue de ses besoins et de mettre en œuvre une nomenclature d'achats adaptée à ses besoins spécifiques pour permettre de retracer les dépenses par familles homogènes. L'application de cette nomenclature permettra de faire appel à différents fournisseurs selon les familles de produits et de promouvoir les achats locaux.

Il vous est proposé d'adopter une nomenclature en 19 familles, comme suit :

Famille 1	Surgelés
Famille 2	Fruits
Famille 3	Légumes (pommes de terre inclus)
Famille 4	Lait, crème et beurre
Famille 5	Fromages
Famille 6	Yaourts, fromages blancs et autres produits laitiers
Famille 7	Œufs, ovoproduits et protéines végétales
Famille 8	Pain frais
Famille 9	Viennoiseries et pâtisseries fraîches
Famille 10	Charcuteries, salaisons, traiteurs
Famille 11	Viande de porc
Famille 12	Viande de boucherie non hachée
Famille 13	Viandes hachées ou élaborées
Famille 14	Volaille
Famille 15	Poissons frais et autres produits de la mer
Famille 16	Biscuiterie
Famille 17	Pâtes, riz, céréales et légumineuses
Famille 18	Autres produits d'épicerie
Famille 19	Boissons

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame SCHWARZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 211-1 du code de la commande publique,

Considérant que la Ville doit organiser l'approvisionnement des cuisines des restaurants scolaires dans le cadre des marchés de fournitures pour l'achat de denrées alimentaires,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-18CM27092024-DE



Considérant que la Ville est tenue de mettre en œuvre une nomenclature d'achats adaptés à ses besoins spécifiques pour permettre de retracer les dépenses par familles homogènes,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Enseignement et Formation du 12/09/2024

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adopter une nomenclature en 19 familles comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessus.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

19 - Indemnité représentative de logement des instituteurs - Exercice 2024

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

29

Nombre de Conseillers représentés :

12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-19CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

19 - Indemnité représentative de logement des instituteurs - Exercice 2024

Les communes reçoivent une dotation spéciale de l'Etat, au titre des charges qu'elles supportent pour le logement des instituteurs. Cette dotation de compensation est répartie par le Comité des Finances Locales proportionnellement au nombre d'instituteurs exerçant dans les écoles publiques et logés par chaque commune.

Par courrier en date du 13 août 2024, Madame la Préfète de l'Oise sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le taux de revalorisation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2024.

Pour mémoire, le montant unitaire de la dotation de compensation versée aux communes pour les instituteurs logés en 2023 était de 2 808 € et le taux d'augmentation était estimé à 4,5 %.

Pour l'année 2024, il est proposé un taux d'augmentation basé sur l'évolution de l'indice des prix hors tabac observé entre les mois de juin 2023 et 2024, estimé à 2,3 %.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le courrier de Mme la Préfète de l'Oise en date du 13 août 2024 sollicitant l'avis du Conseil Municipal sur le taux de revalorisation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2024,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Enseignement et Formation du 12/09/2024

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE le taux de revalorisation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2024 à 2,3 %.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

20 - Dénomination de voies

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
29

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-20CM27092024-DE

Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN

20 - Dénomination de voies

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcertation et Simplification) du 21 février 2022 reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse et de dénomination y compris les voies privées ouvertes à la circulation et notamment les lieux-dits.

Le décret du 11 août 2022 est venu préciser les modalités d'application de l'article 169 de la loi précitée et notamment les délais imposés aux communes (1^{er} janvier 2024) pour alimenter une base nationale des adresses permettant de géolocaliser chaque habitation afin de faciliter les services publics et privés (distribution du courrier, accès à la fibre optique, interventions des secours, livraisons...).

C'est dans ce contexte que des habitants de la maison forestière du Vivier Corax ne peuvent se faire raccorder à la fibre optique et ceux du hameau de l'Ortille en forêt de Compiègne rencontrent des difficultés dans le cadre des livraisons (adressage pas suffisamment précis pour les GPS).

Aussi, il est proposé de dénommer les voies suivantes :

- la voie desservant la maison forestière du Vivier Corax : Route de la maison forestière du Vivier Corax
- la voie desservant les maisons au nord du hameau de l'Ortille : Chemin du hameau de l'Ortille
- la voie d'accès à une maison située au sud du hameau de l'Ortille en territoire limitrophe de Compiègne et Vieux-Moulin : Route de la Bourdelotte.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur BREKIESZ,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024
A reçu un avis favorable en Commission Voirie et Aménagement urbain du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de la dénomination des voies comme indiqué ci-dessus.

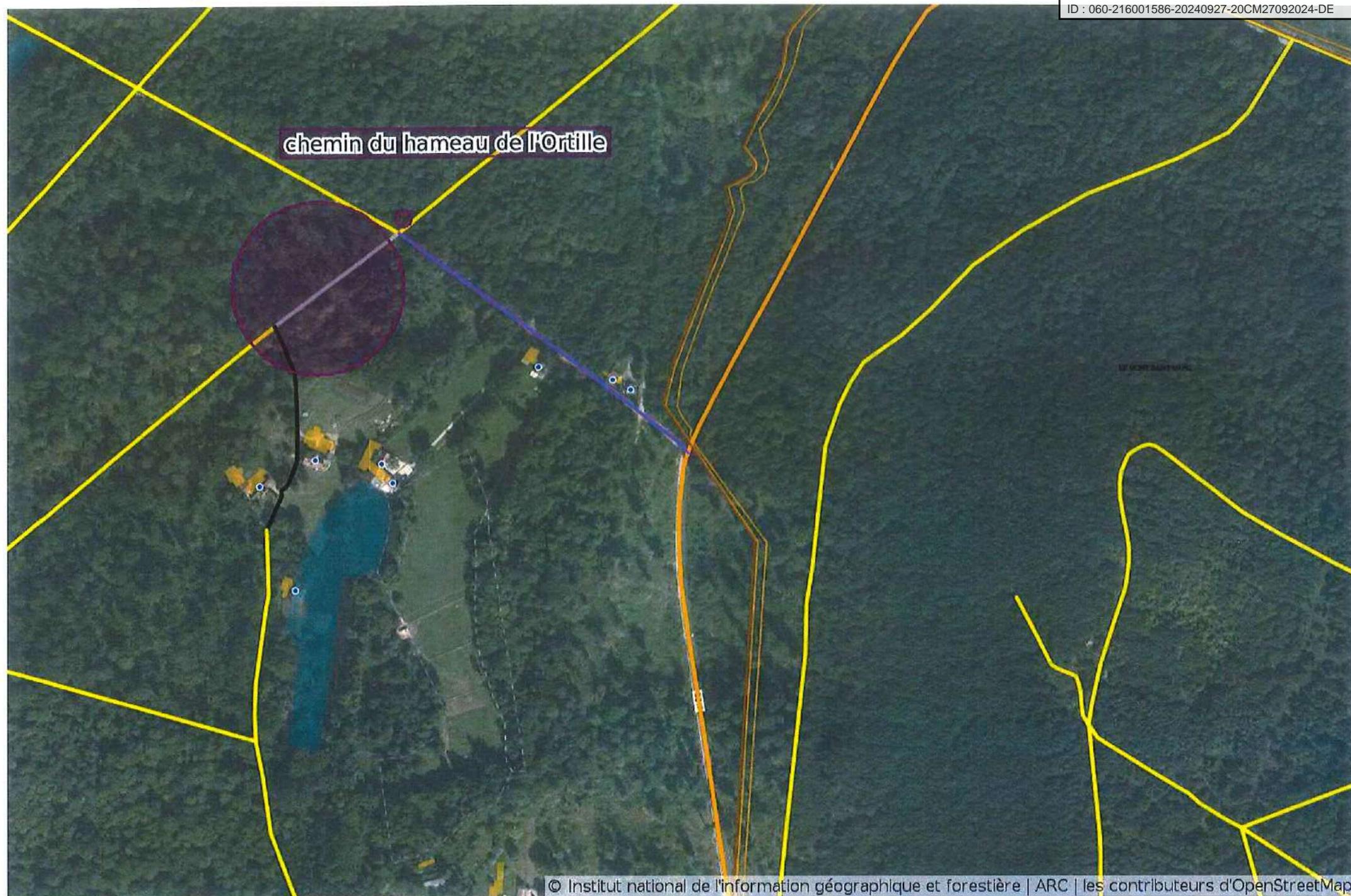
ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

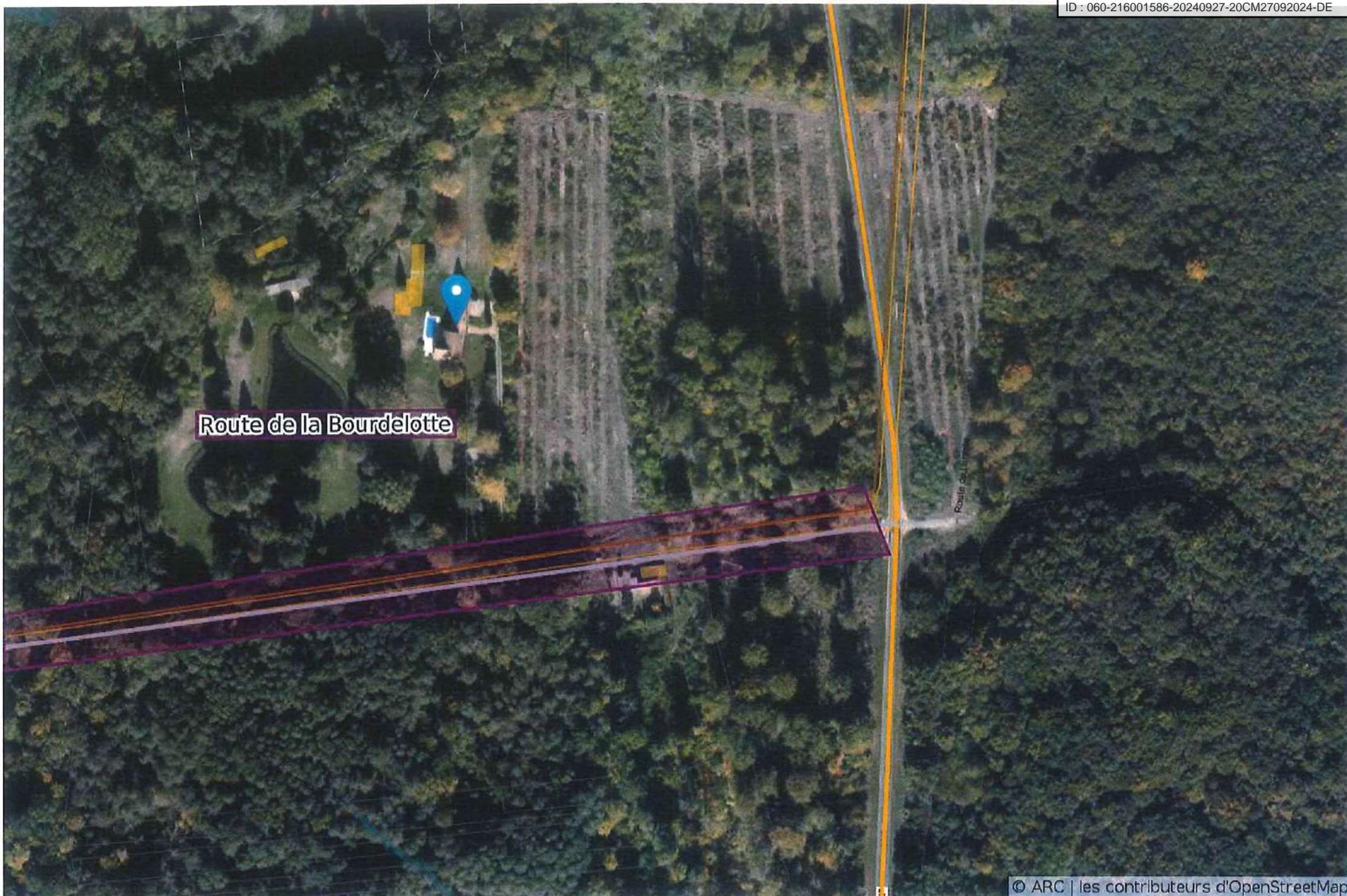
Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



Route de la maison forestière du Vivier Corax





Route de la Bourdelotte



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

21 - Rue Saint Joseph- phase 1 (entre la rue des Sablons et la Collège Gaëtan Denain) - Enfouissement de réseaux - Versement d'une subvention d'équipement pour l'enfouissement du réseau de basse tension par le SE60

Date de convocation : L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures
20 septembre 2024 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en

Date d'affichage de la convocation : Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe
20 septembre 2024 MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation :

20 septembre 2024

Etaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-21CM27092024-DE

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,
Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN

21 - Rue Saint Joseph- phase 1 (entre la rue des Sablons et la Collège Gaétan Denain) - Enfouissement de réseaux - Versement d'une subvention d'équipement pour l'enfouissement du réseau de basse tension par le SE60

La commune de Compiègne a souhaité procéder cette année à plusieurs opérations d'enfouissement de réseaux dont ceux de la rue Saint Joseph – phase 1 (entre la rue des Sablons le Collège Gaétan Denain). Le programme de travaux prévoit l'enfouissement des réseaux de télécommunication, basse tension et éclairage public. Le coût global de cette opération s'élève à environ 200 000 euros TTC.

Le Syndicat d'Électrification 60 (SE60) en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité est propriétaire des réseaux électriques de basse et moyenne tension. A ce titre, c'est ce dernier qui intervient pour l'enfouissement des réseaux de basse tension.

Le financement peut être effectué par subvention d'équipement en application de l'article L 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cet article prévoit en effet que des subventions d'équipements peuvent être versées de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale membres à une structure comme SE60, par délibérations concordantes, pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, de maîtrise de la consommation d'énergie concernant notamment les investissements en éclairage public .

Lorsqu'il contribue à la réalisation d'un équipement, la subvention d'équipement est imputée directement en section d'investissement, sur l'article 2041 « Subventions d'équipement aux organismes publics », et comptabilisée en immobilisations incorporelles, amortissables sur une durée maximale de 15 ans.

Le coût total prévisionnel des travaux TTC, établi au 08 juillet 2024, s'élève à la somme de 66 579,00 €.

Le montant prévisionnel de la subvention d'équipement de la commune à verser à SE60 est de 56 176,03 € (sans subvention) ou 33 705,62 € (avec subvention).

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur BREKIESZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales et en particulier l'article L.5212-26,

Vu les statuts du S60 en vigueur,

Vu le barème des aides du SE60 en vigueur,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition financière du Syndicat d'Énergie de l'Oise de procéder aux travaux de mise en Souterrain des réseaux de Basse tension dans la rue Saint Joseph – phase 1,

ACTE que l'exécution des travaux dépendra du calendrier de ~~priorisation des travaux~~ examiné par le SE60 en commission d'attribution, en fonction des crédits budgétaires disponibles, de l'impact environnemental et économique, de la concertation et de la coordination avec les différents partenaires et des délais relatifs à la commande de matériel. Une notification sera envoyée à la commune pour l'informer de la programmation de son dossier,

DEMANDE au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux et prend acte que les travaux se réaliseront suivant le calendrier d'instruction de l'appel à projets en cours et de priorisation établi par le SE60,

NE DEMANDE PAS au SE60 de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Oise,

ACTE que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,

AUTORISE le versement d'une subvention d'équipement au SE60,

PREND ACTE que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%,

PREND ACTE du versement du solde après achèvement des travaux,

INSCRIT au Budget communal de l'année 2024, les sommes qui seront dues au SE 60, selon le plan de financement prévisionnel joint:

- Les dépenses afférentes aux travaux 29 544,43 € (montant prévisionnel de la subvention d'équipement sans frais de gestion et avec subvention)
- Les dépenses relatives aux frais de gestion 4 161,19 €

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 204.

ADOpte à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

En date du 08/07/2024 - Validité de 3 mois

Commune : COMPIEGNE
Localisation : Mise en Souterrain | BT - HTA | SOUTER | Rue Saint Joseph Phase 1
Dossier n° : 2024-0113-T

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-21CM27092024-DE



Nature des travaux	Montant Entreprise (actu HT 1.120)	Coût HT des travaux Après Actu	Montant TVA	Montant des frais de gestion 8%	Montant TTC	Montant Subventionnable	Financement	Participation	
							MES 40%	COMPIEGNE Avec aide	COMPIEGNE Sans aide
Basse Tension	52 014,84 €	52 014,84 €	10 402,97 €	4 161,19 €	66 579,00 €	56 176,03 €	22 470,41 €	33 705,62 €	56 176,03 €
TOTAL	52 014, 4 €	52 014, 4 €	10 402,97 €	4 161,19 €	66 579,00 €	56 176,03 €	22 470,41 €	33 705,62 €	56 176,03 €

Le Directeur Général des Services du SE60



Sabine BLANCHARD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

22 - Rapports d'activités 2023 des parcs de stationnement faisant l'objet d'une gestion par Délégation de Service Public

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
29

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Étaient présents :

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,
Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-22CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN

22 - Rapports d'activités 2023 des parcs de stationnement faisant l'objet d'une gestion par Délégation de Service Public

Sept parcs de stationnement de la Ville de Compiègne font l'objet d'une gestion déléguée à la société INDIGO (ex-Vinci Park) par délégation de service public, répartie sur 3 contrats distincts :

- Délégation de Service Public par affermage pour l'exploitation du parc de stationnement des « Capucins » ;
- Délégation de Service Public pour l'exploitation des parcs de stationnement « Marché », « Solferino » et « Centre » ;
- Délégation de Service Public pour l'exploitation des parcs de stationnement « Gare », « Oise » et « Saint-Jacques » ;

L'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que :

« Le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. »

Le rapport de synthèse annexé à la présente délibération rappelle notamment :

- Le descriptif des parcs de stationnement ;
- Les principaux faits marquants de l'année 2023 ;
- Une analyse de l'activité présentant notamment les recettes de fonctionnement.

Il est notamment à noter :

- Une stabilité des fréquentations en globalité.
- Une hausse significative des recettes encaissées par la Ville de Compiègne au titre de ses délégations de service public de 151 109,72 € en 2022 à 167 697,75€ en 2023 (+10,98%), en majeure partie liée à la dynamique des parkings Gare et Saint-Jacques.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur BREKIESZ,

Vu l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport d'activité 2023 transmis par la société Indigo,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Voirie et Aménagement urbain du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-22CM27092024-DE



PREND ACTE des rapports d'activités 2023 du délégataire de l'exploitation des parcs de stationnement en gestion déléguée.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-22CM27092024-DE



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2023

Ville de Compiègne

Délégation de service public :
parking Capucins

Table des matières

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	5
1.1	Le Groupe	6
1.2	L'organisation France	7
1.3	Nos Métiers	7
1.3.1	Stationnement en ouvrage et en voirie.....	7
1.3.2	Mobilités douces et recharges électrique	8
1.3.3	Digital et expérience Client.....	8
1.4	Notre raison d'être	9
1.5	Nos engagements RSE	10
1.5.1	Environnement	10
1.5.3	La Fondation Indigo	11
1.5.4	La Notation Extra Financière	11
1.6	Les principaux enjeux d'Indigo	12
1.6.1	L'humain au cœur d'indigo	12
1.6.2	Le Campus Indigo	12
1.7	Engagements sociaux & Sociétaux	13
1.7.1	Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap	13
1.7.2	Lutter contre le harcèlement.....	13
2.	LE CONTRAT	14
2.1	Le contrat.....	15
2.2	Vos interlocuteurs.....	15
2.3	Organisation locale & Moyens d'exploitation.....	16
2.3.1	La formation de nos collaborateurs.....	17
2.4	La Relation client	18
2.4.1	Service de Téléopération	18
2.4.2	Service relation Client.....	18
2.4.3	Relation client Parc Capucins.....	19
2.5	Contrôle Qualité	20
2.6	Les Services.....	21
2.6.1	Radio Indigo.....	21
2.6.2	Zone deux roues motorisées	21
3.	DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	22
3.1	Descriptif	23
3.2	Tarifification	24
3.3	Faits Marquants	26

3.4	Opérations commerciales.....	28
4.	MAINTENANCE & TRAVAUX	30
4.1	Maintenance des équipements.....	31
4.2	Les Travaux	32
4.3	Veille de la structure.....	33
5.	ANALYSES.....	36
5.1	Fréquentation horaire	37
5.2	Recette Horaire.....	38
5.3	Nombre d'abonnés et locations	39
5.4	Recette abonné et location	40
5.5	Conclusion	41
6.	PERSPECTIVES 2024.....	42
7.	BILAN FINANCIER.....	45
7.1	Compte de résultat.....	46
7.2	Patrimoine	47
8.	Annexes	48
8.1	Note financière.....	49
8.2	Annexes Parc CAPUCINS.....	57

Avant-Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions du code de la commande publique (Article L3131-5, et R 3131-2 à R3131-5). Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1.1 Le Groupe

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

Nous développons des solutions sur mesure, sur tous les segments de clients (ville, aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, gares, espaces de loisirs...). De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain. Pour répondre aux besoins de chacun et aux défis auxquels les villes font face, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaire à la voiture : Vélos Partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...



Le groupe Indigo a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SÉBASTIEN FRAISSE, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE INDIGO

2 600
parkings dans
le monde

+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 250 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 500
collaborateurs



1.2 L'organisation France

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.

1.3 Nos Métiers

1.3.1 Stationnement en ouvrage et en voirie

Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des

riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.

1.3.2 Mobilités douces et recharges électrique

Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

1.3.3 Digital et expérience Client

Anciennement OPnGO, Indigo Neo centralise et fusionne son savoir-faire digital avec celui d'Indigo Group pour offrir progressivement à ses clients une expérience complète, enrichie et optimale.



UN CONTEXTE : CITADINS, FUYONS !

Dans l'esprit de ses habitants, la ville a cessé d'être l'endroit où il fait bon vivre. Les difficultés de circulation (et la pollution qui en est une des conséquences) y participent amplement. Si la mobilité retrouvée post-COVID réconcilie l'automobiliste avec sa voiture, elle permet également de ranimer la flamme entre le citadin et la ville.

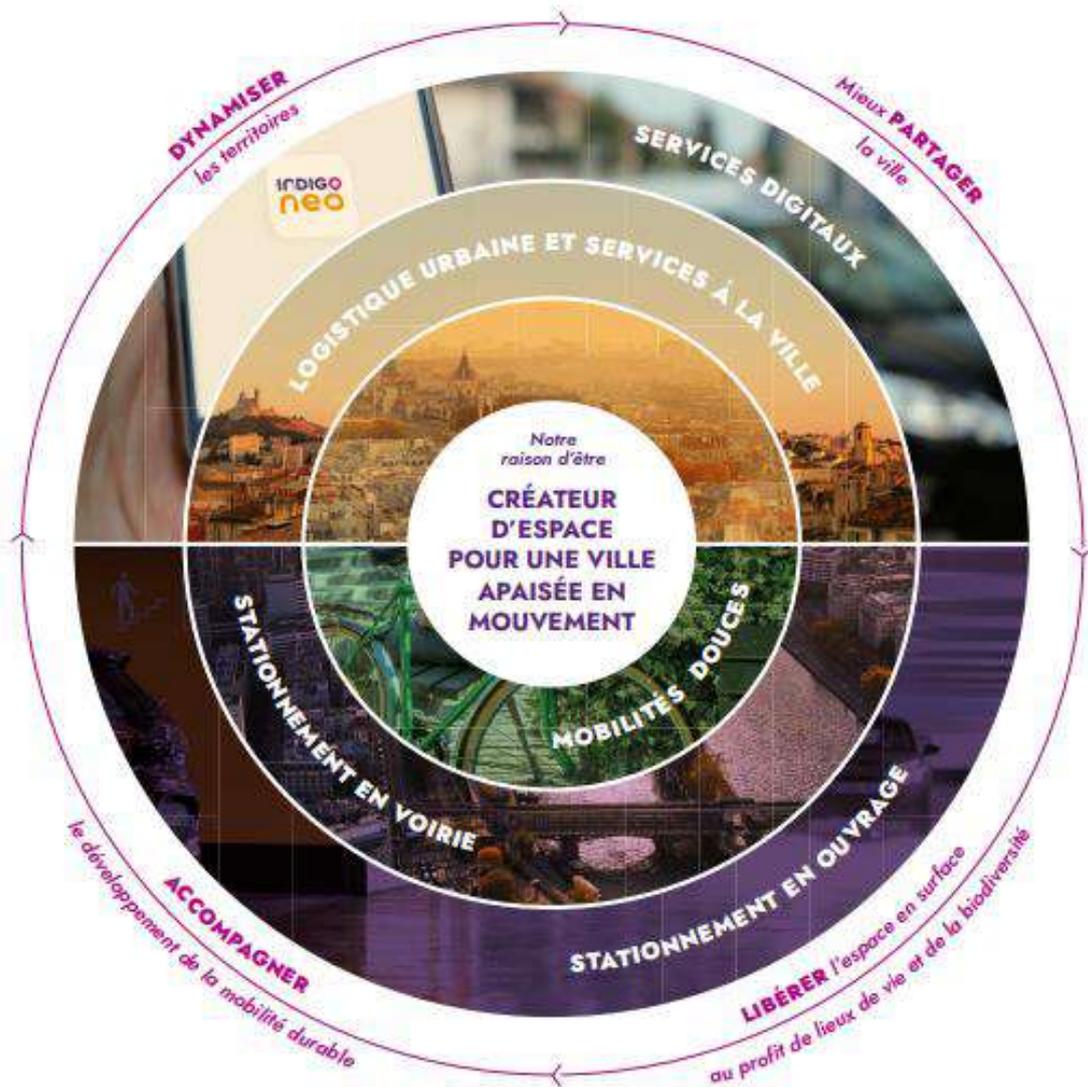
Indigo Neo, en harmonie avec le groupe INDIGO, est non pas tant du côté de la voiture, que du côté de la ville. Une ville qu'elle aime et qu'elle veut rendre aimable à nouveau à tous ses habitants.

UNE MISSION : REDONNER GOÛT À LA VILLE.

Refaire de la ville un endroit où il fait bon vivre, en supprimant ces temps morts dans nos déplacements qui nous empêchent de vivre tout ce qu'elle a à offrir. Refaire de la ville l'endroit où ça bouge parce que paradoxalement on peut à nouveau s'y arrêter.



1.4 Notre raison d'être



1.5 Nos engagements RSE

1.5.1 Environnement

En tant que partenaire des territoires et acteur de la mobilité, INDIGO prend en considération l'impact environnemental et social de son activité. Très tôt, le groupe a adopté une stratégie RSE, devenue stratégie ESG, préparant l'intégration des nouvelles normes européennes au sens de la directive du 5 janvier 2023, dite CSRD.



En outre, INDIGO contribue activement à quatre des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies. À l'instar de sa raison d'être : « créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement », INDIGO apporte, grâce à ses activités, un meilleur équilibre entre empreinte environnementale, coût de déplacement, qualité de vie des villes et confort des habitants. Dans le droit fil des Accords de Paris sur le climat, le groupe s'est engagé en 2021 à réduire et compenser ses émissions de gaz à effet de serre à travers le plan Go for climate, avec un objectif de neutralité carbone sur ses scopes 1 et 2 à l'horizon 2025.

- ✓ 67 % des parkings INDIGO équipés d'éclairage basse consommation
- ✓ 8,2 M€ investis pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- ✓ 44 Cyclopark installés dans les parkings INDIGO

1.5.2 Go For Climate Change

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.



Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :
 Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)
 Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...

1.5.3 La Fondation Indigo

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...). Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable dans plusieurs domaines :

Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :

- ✓ S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
- ✓ Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.

La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires. La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

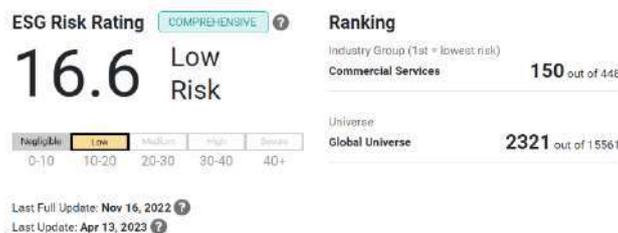
Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, culture et patrimoine).

En décembre 2023, la Fondation INDIGO a déjà donné 250 000€ au cœur des territoires. Elle opère dans 4 pays, 20 villes et soutient 24 projets.

1.5.4 La Notation Extra Financière

L'agence de notation extra-financière Sustainalytics, un leader mondial dans l'analyse des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), a estimé en novembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'évaluation prend en compte les risques ESG spécifiques au secteur d'activité des entreprises évaluées et comment l'entreprise gère ces risques. Indigo s'est vu attribué une note de 16,6.



1.6 Les principaux enjeux d'Indigo

1.6.1 L'humain au cœur d'indigo

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linkedin, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

1.6.2 Le Campus Indigo

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.



1.7 Engagements sociaux & Sociétaux

1.7.1 Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap

Depuis 2021, Indigo a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au travail.

Le groupe travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. Il accompagne notamment ses salariés handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation. Notamment lors de la journée du DUODAY qui a lieu lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

En 2020 le taux d'emploi des personnes en situation d'handicap était de 2.74% (contre 2.43 en 2021)

1.7.2 Lutter contre le harcèlement

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Deux référents harcèlements pour le groupe ont été nommés. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.

1.7.3 Développer la mixité

En 2021, INDIGO s'est fixé l'objectif d'atteindre au moins 25 % d'effectifs féminins en 2025, dans la plupart des pays ; il en comptait alors 22,4 %. En 2022, INDIGO dépasse ses objectifs, avec plus de 26 % notamment, grâce au rachat de Parebem au Brésil. À présent, chaque filiale du groupe doit se rapprocher des 25 %. À ce titre, la campagne Women@Indigo promeut les métiers du stationnement auprès des femmes en donnant la parole aux collaboratrices du groupe. D'après une enquête interne réalisée en France en 2022, 87 % des salariées recommanderaient INDIGO comme employeur à une autre femme, dans leur entourage.

2. LE CONTRAT



2.1 Le contrat

En Juillet 2021, la ville de Compiègne a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement Capucins

Société Titulaire du contrat : **Stationnement Parking Services Compiègne (SPS Compiègne)**
Société Exploitante : **INDIGO PARK**

Signature du contrat : 01/07/2021
Début du contrat : 01/07/2021
Date dernier avenant : 22/03/2023
Echéance du contrat : 30/06/2024

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet
1	05/01/2023	Article relatif au principe des respects de la république
2	22/03/2023	Grille tarifaire

2.2 Vos interlocuteurs

2.2.1 Pilotes de la relation commerciale

Julien GRAVINI, Directeur Régional

Responsable de la région, Julien travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

Thomas HOURDAIN, Directeur de Secteur

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- ✓ Pilote l'activité du secteur Hauts de France en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- ✓ Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- ✓ Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,
- ✓ Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.2.2 Pilotes de la performance opérationnelle

Songane Ngom – Responsable de District

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

Joffrey Bordereaux – Responsable de sites

Sous la responsabilité du Responsable de District, le responsable de sites assure le bon fonctionnement du/des parc/s, assure le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs,

2.3 Organisation locale & Moyens d'exploitation

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

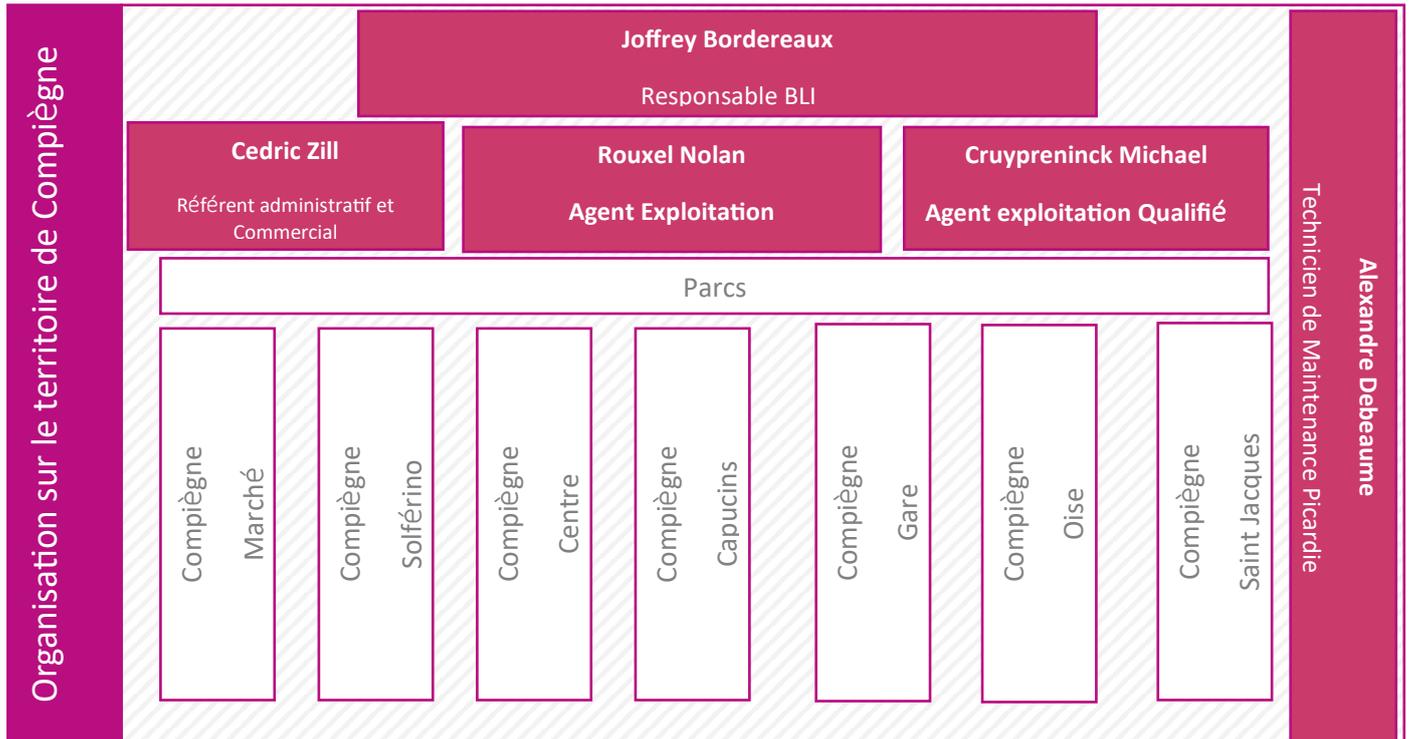
Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un responsable de District auxquels sont rattachés le Responsable de sites et les référents commerciaux et administratifs. Les agents et techniciens d'exploitation sont rattachés au responsable de sites. Des Techniciens de maintenance sont rattachés aux districts et interviennent sur les différents parcs du district.

Ces équipes ont à cœur de faciliter le parcours clientèle. Pour cela, INDIGO a organisé l'activité autour de sa présence dans les parkings Compiégnois. Cette présence sera renforcée par la Base Locale d'Intervention (BLI). L'exploitation s'appuie également sur le CNTO basé à La Défense pour une gestion efficace à distance.

Songane Ngom

Responsable de District



2.3.1 La formation de nos collaborateurs

Durant l'année 2023, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formations, aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Les modalités pédagogiques sont variées, à travers des mises en situations en e-learning et en présentiel.

Poste	FORMATION
Agent Mr Cruypenninck	Habilitation électrique Recyclage
Agent Mr Zill	Habilitation électrique Recyclage
Technicien Mr Debeaume	Phonie (Commend)
Agent Mr Rouxel	Améliorer l'expérience Client
Responsable Mr Bordereaux	Les fondamentaux du Management

2.4 La Relation client

2.4.1 Service de Téléopération

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

Le Centre National de Téléopération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

2.4.2 Service relation Client

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : *Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 - 92919 La Défense Cedex*
- Mail : *service.clients@group-indigo.com*
- Téléphone : *0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi*

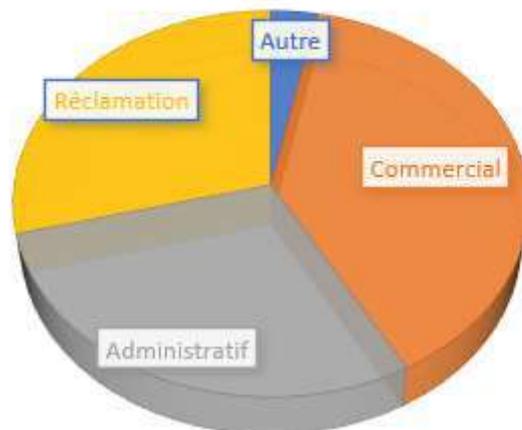
En 2023 pour les parcs de Compiègne Marché Solférino et Centre, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

2.4.3 Relation client Parc Capucins

Le parc Capucins a pour l'année 2023 été l'objet de 31 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :

Autre	Appel	Manqué/non traité	1
			1
Commercial	Prospection	Information Abonnement	4
	Prospection	Information Parc	1
	Résiliation	Résiliation PMA flexigo	6
	Résiliation	Rétractation	1
			12
Administratif	Changement de données	Accès Espace Client	5
	Changement de données	Changement plaque et badge	3
	Facturation	Paiement abonnement	1
			9
Réclamation	Dysfonctionnement	Lecture de plaque	2
	Dysfonctionnement	Application moyen de paiement	1
	Dysfonctionnement	Autre	1
	Paiement	Contestation montant	4
	Paiement	Double paiement abonné/néo	1
			9

TRAITEMENT DES DEMANDES



2.5 Contrôle Qualité

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2023, 1 visite a été réalisée sur les parkings Capucins

Le parking Capucins a obtenu la note de **94%** de satisfaction.

INDIGO

ORPHÉE

AUDIT MYSTERE



Score Global
 2022 V1 : / 100
 2022 V2 : / 100
 2023 V1 : 94,0 / 100



Score Incontournables
 2022 V1 : / 100
 2022 V2 : / 100
 2023 V1 : 96,7 / 100



2.6 Les Services

2.6.1 Radio Indigo

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

2.6.2 Zone deux roues motorisées

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION



La Délégation de Service Public de Compiègne concerne le Parc Capucins.

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. Depuis la Crise Sanitaire les règlements en carte bancaire sont devenus un nouveau réflexe de paiement.

3.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 90 places ✓ 1 niveaux ✓ 2 places PMR ✓ 1 place amodiation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Espèces ✓ Carte Total GR ✓ Carte Amex ✓ Liber T ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Interr <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;">    </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radio Indigo ✓ Lecture de plaques ✓ Prêt de booster



3.2 Tarification

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,40 €
30 minutes	0,80 €
45 minutes	1,30 €
1 heure	1,60 €
1h15	1,90 €
1h30	2,10 €
1h45	2,30 €
2 heures	2,50 €
2h15	2,70 €
2h30	2,90 €
2h45	3,10 €
3 heures	3,30 €
3h15	3,60 €
3h30	3,80 €
3h45	4,00 €
4 heures	4,20 €
4h15	4,40 €
4h30	4,60 €
4h45	4,80 €
5 heures	5,00 €
5h15	5,20 €
5h30	5,40 €
5h45	5,60 €
6 heures	5,80 €
6h15	6,00 €
6h30	6,20 €
6h45	6,40 €
7 heures	6,60 €
7h15	6,80 €
7h30	7,00 €
07h45	7,20 €
08 heures	7,40 €
8h15	7,60 €
8h30	7,80 €
8h45	8,00 €
09 heures	8,20 €
De 09h00 à 24h00	9,50 €
Ticket perdu	9,50 €

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	63,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	178,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	660,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	34,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	90,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	324,00 €
Mensuel Nuit et Week end	27,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	70,00 €
Annuel Nuit et Week end	252,00 €

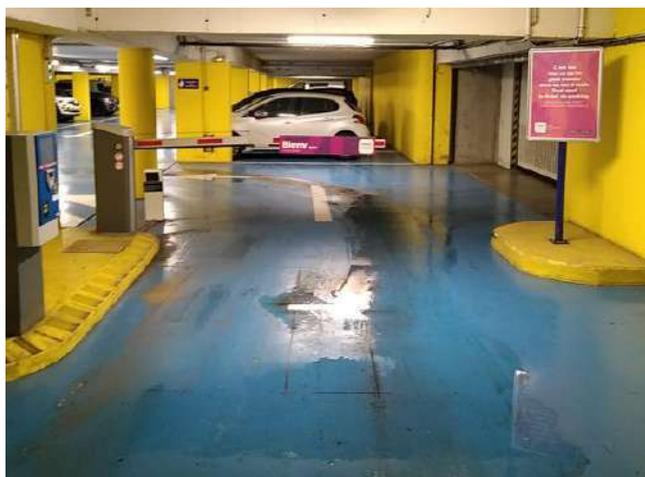
Du 01/04/2023 au 31/12/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,50 €
30 minutes	0,90 €
45 minutes	1,50 €
1 heure	1,80 €
1h15	2,20 €
1h30	2,40 €
1h45	2,60 €
2 heures	2,80 €
2h15	3,00 €
2h30	3,20 €
2h45	3,40 €
3 heures	3,60 €
3h15	3,90 €
3h30	4,10 €
3h45	4,30 €
4 heures	4,50 €
4h15	4,70 €
4h30	4,90 €
4h45	5,10 €
5 heures	5,30 €
5h15	5,50 €
5h30	5,70 €
5h45	5,90 €
6 heures	6,10 €
6h15	6,30 €
6h30	6,50 €
6h45	6,70€
7 heures	6,90€
7h15	7,10€
7h30	7,30€
07h45	7,50€
08 heures	7,70€
8h15	7,90€
08h30	8,10€
08h45	8,30€
09 heures	8,50€
De 9h15 à 24h00	9,80€
Ticket Perdu	9,80€

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	67,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	189,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	705,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	36,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	99,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	357,00 €
Mensuel Nuit et Week end	27,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	75,00 €
Annuel Nuit et Week end	261,00 €

3.3 Faits Marquants

- Le 19/01, accès au parking perturbé à la suite de la manifestation pour les retraites
- Le 01/02, fuite d'eau assez conséquente à l'entrée du parking



- Le 12/03 Un véhicule de collection 2 chevaux a eu une importante fuite d'essence qui s'est répandue dans le parking. Compte tenu de la dangerosité et des fortes émanations d'essence, les pompiers ont évacué le véhicule.





- Présence de personnel jusque 1h00 le 21 Juin 2023 pour la fête de la musique
- Grande parade de Noel le samedi 16 Décembre, forte perturbation du trafic en centre-ville le Samedi avant Noel.



3.4 Opérations commerciales

- Mise en place d'une communication sur les cartes rechargeables valables sur les 7 parcs indigo de Compiègne afin d'augmenter nos fréquentations horaires, nous avons engendré 14 603.60€ de recettes pour 7 328 utilisations avec ce produit sur tous les parkings.



- 150 Chèques parking d'une valeur d'1,80 € offerts à l'occasion de la fête des associations pour l'accueil des nouveaux Compiégnois.

- Différentes offres digitales sont aussi proposées à nos clients avec des réservations à la journée et à la semaine sur le site Indigo Néo :

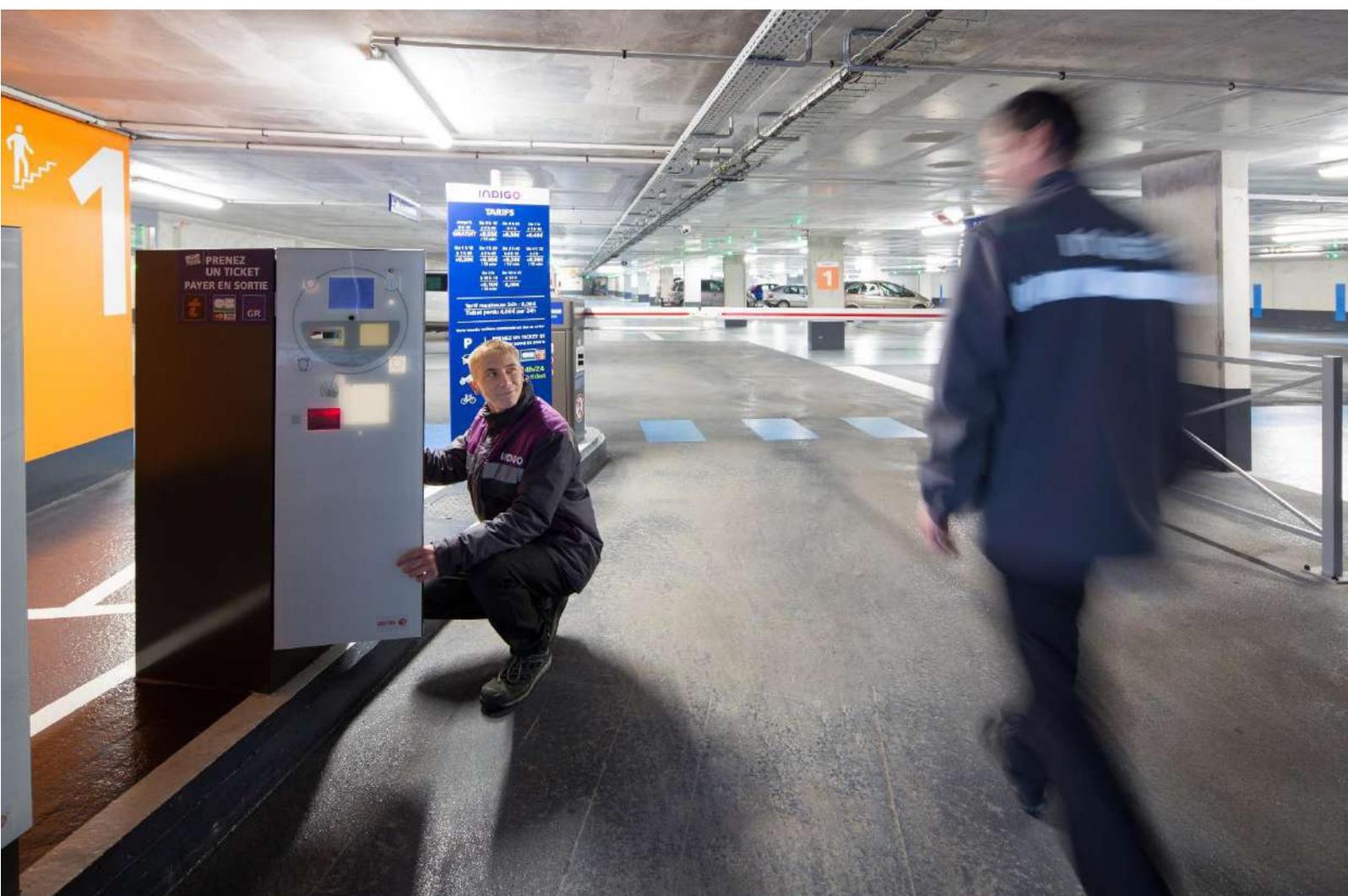


Parking capucins :

- 20 pass journée
- 7 pass semaine



4. MAINTENANCE & TRAVAUX



4.1 Maintenance des équipements

Équipement du Parc Capucins :

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Lecteur immatriculation : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Lecteur rideau Nuit : 1 Lecteur piéton : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 8 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : poudre dioxyde Nombre : 9	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Desautel
Boitiers bris de glace	Marque : ATSE Nombre : 5	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Chubb
Ascenseurs	Marque : RUBAN Type : Hydraulique Nb de niveaux : 2 Charge en Kg : 300 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : semestrielle Qui : Kone
Electricité	46 BAES 72 Dalles LED	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatiques	Marque : Hormann Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : Koné
Sonorisation	Marque : Interm Nombre de HP : 26	Contrat de maintenance : Non

4.2 Les Travaux

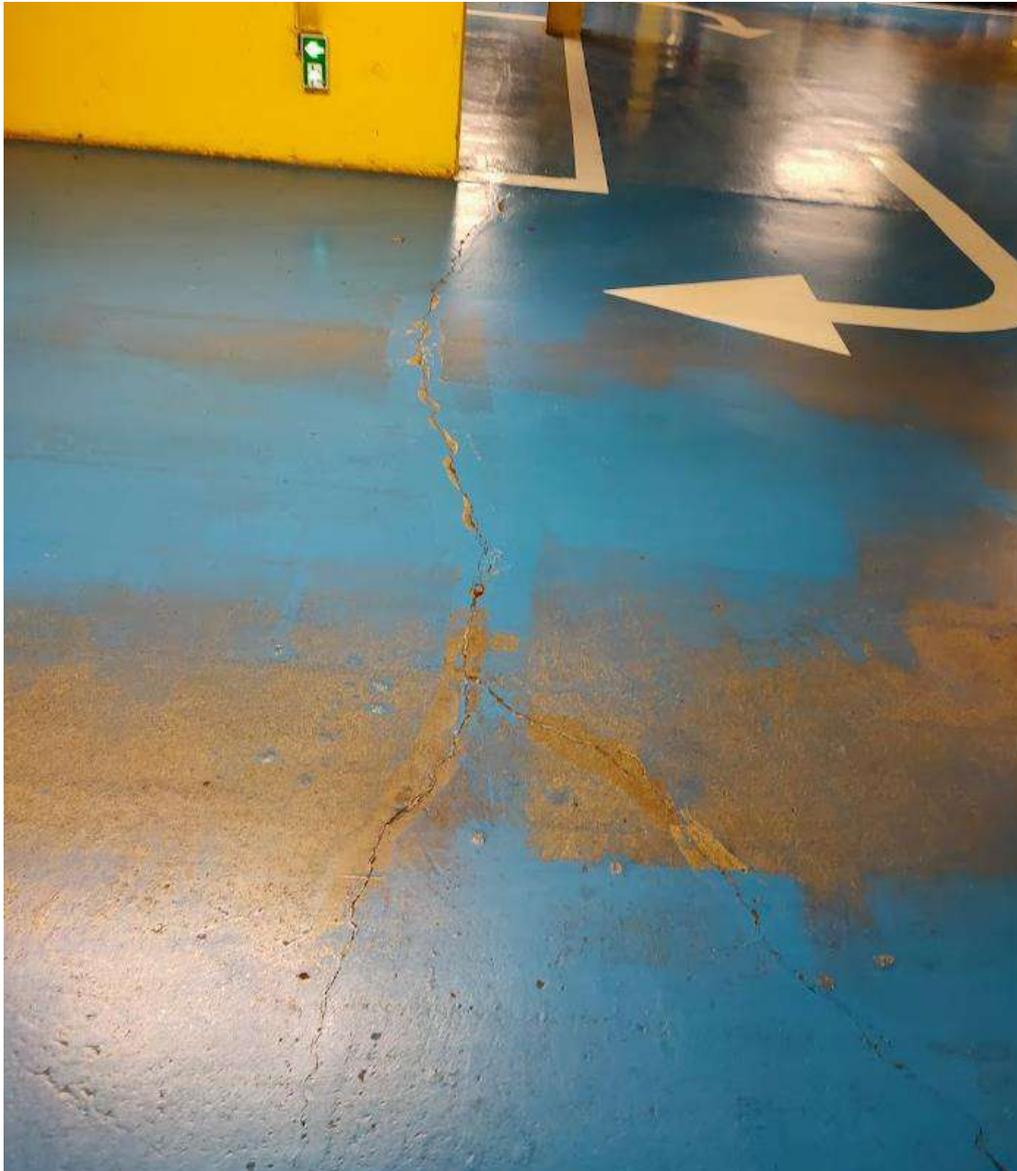
Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking Capucins :

- Changement de l'onduleur de la baie informatique.
- Entretien quotidien du parc : remplacement des néons LED, des réglettes d'éclairage, des blocs de secours, des câblages et alimentation d'appareils électriques, divers travaux de plomberie.
- Remplacement des batteries sur le système de détection incendie.
- Réparation sur le moteur du portail de sortie du parking
- Mise aux normes de l'éclairage de l'ascenseur en passant sur système d'éclairage sur batterie en cas de coupure de courant



4.3 Veille de la structure

- Depuis Mars 2021, différentes fissures sont présentes au niveau de l'entrée et de la sortie du parking :





Lors d'une réunion sur site, avec les services de la ville de Compiègne et Madame Traca représentante de la société Sergic gestionnaire de la copropriété de La Seigneurie, nous avons constaté les désordres à l'étage inférieur.

Les regards d'évacuation des eaux usées du parking étant également dégradés, ils ont été associés à l'analyse des désordres : écoulement d'eau à l'étage inférieur.

La ville, en charge du gros œuvre, entreprend les démarches d'analyse et de garantie de l'utilisation de l'ouvrage.





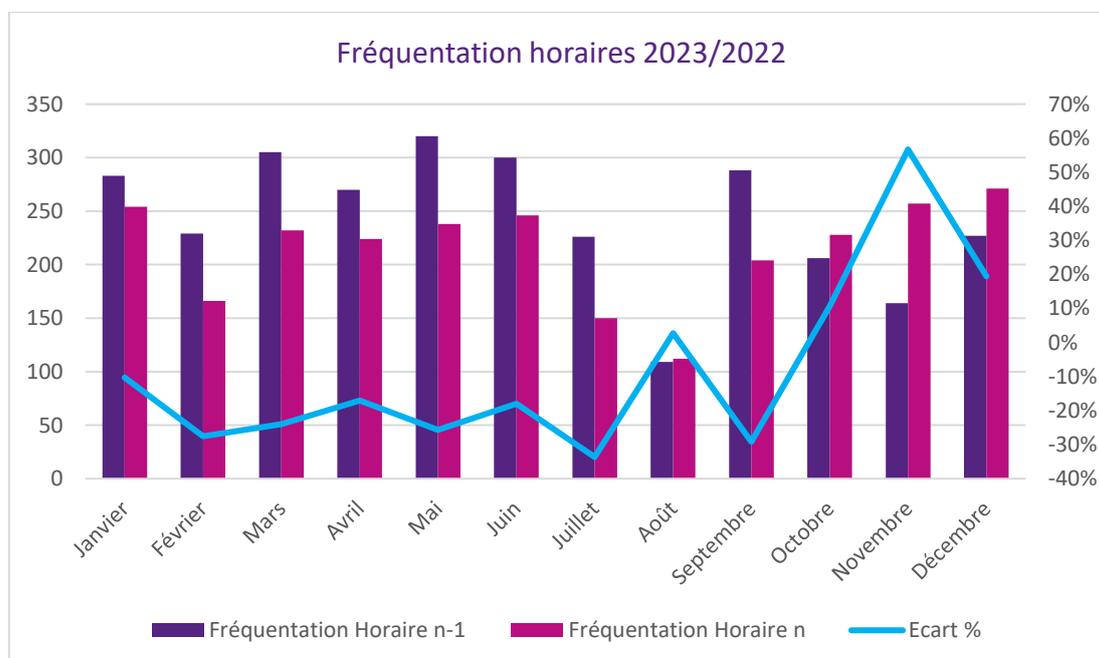
5. ANALYSES



Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

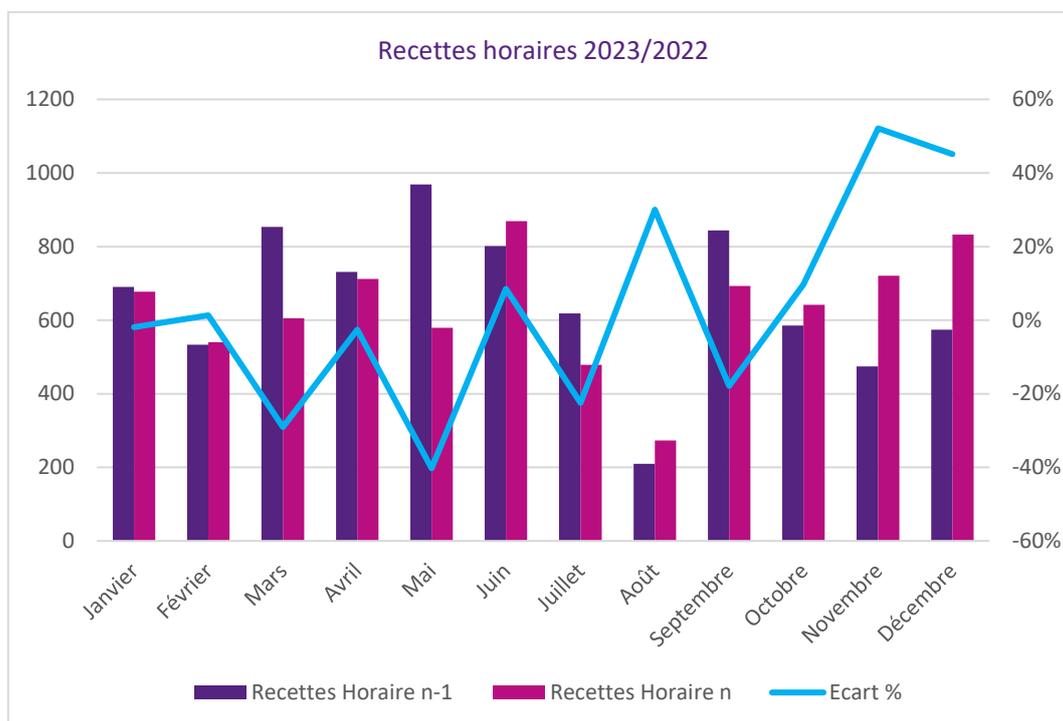
5.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	283	254	-10.2
Février	229	166	-27.5
Mars	305	232	-23.9
Avril	270	224	-17
Mai	320	238	-25.6
Juin	300	246	-18
Juillet	226	150	-33.6
Aout	109	112	2.8
Septembre	288	204	-29.2
Octobre	206	228	10.7
Novembre	164	257	56.7
Décembre	227	271	19.4
Total	2927	2582	-11.8



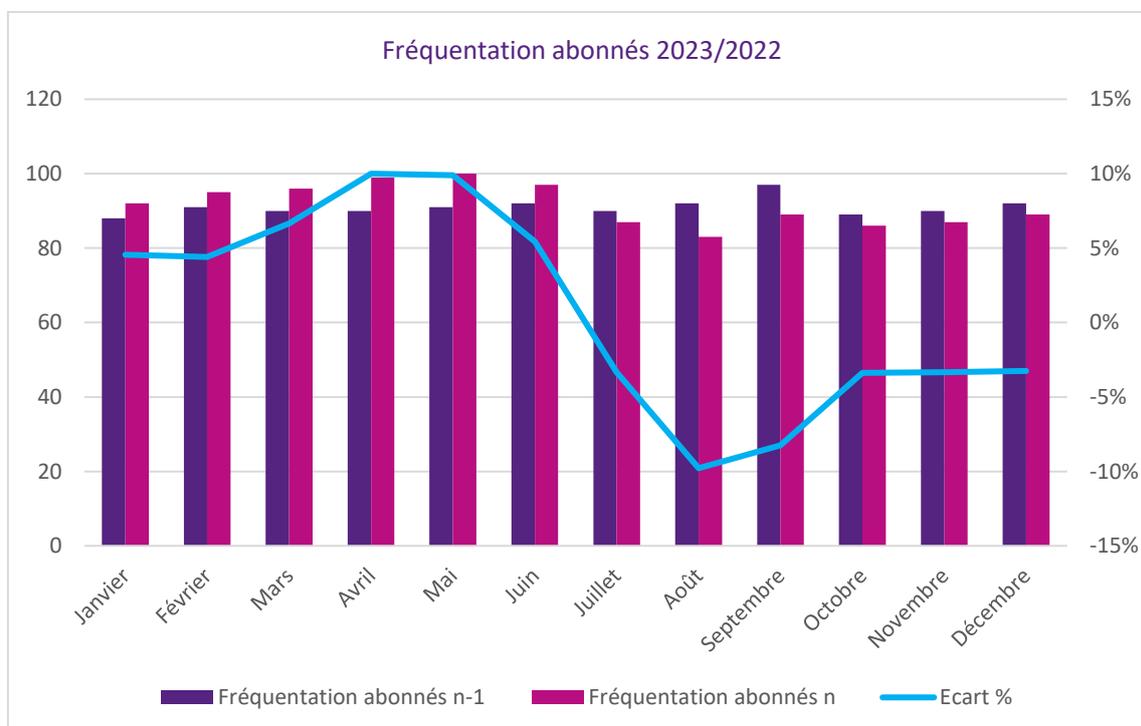
5.2 Recette Horaire

	Recette horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	690	677	-1.9
Février	533	540	1.3
Mars	853	605	-29.1
Avril	731	712	-2.7
Mai	969	579	-40.3
Juin	801	869	8.6
Juillet	618	479	-22.4
Aout	210	273	29.6
Septembre	844	693	-17.9
Octobre	585	642	9.8
Novembre	474	721	52.2
Décembre	574	833	45.1
Total	7883	7624	-3.3



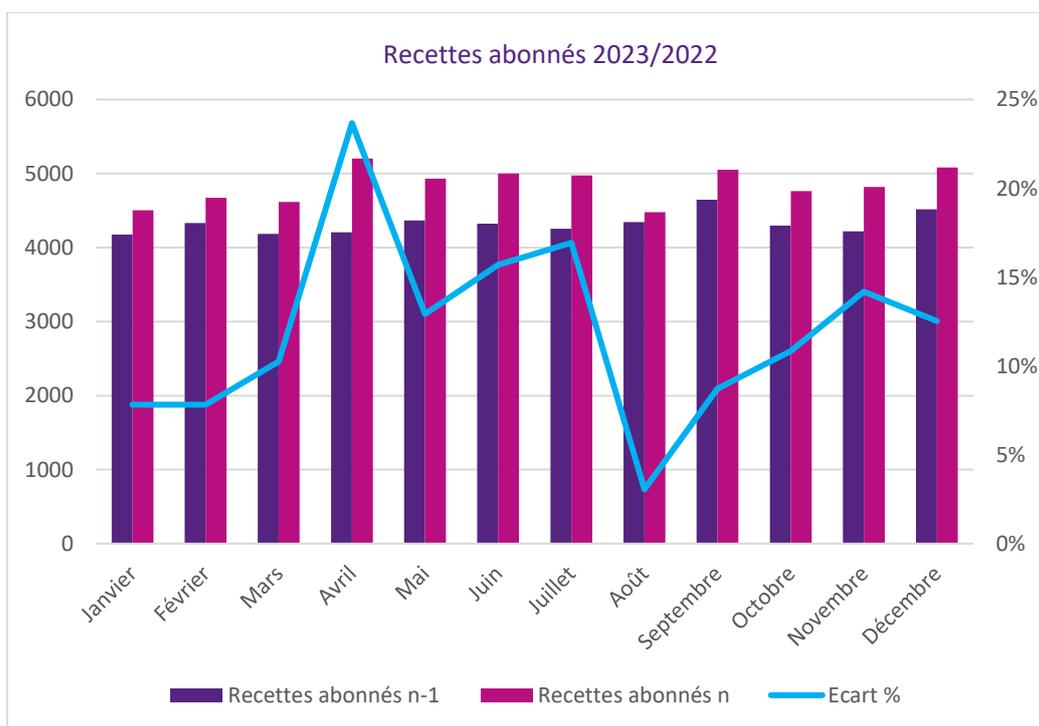
5.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre abonnés et locations 2022	Nombre abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	88	92	4.5
Février	91	95	4.4
Mars	90	96	6.7
Avril	90	99	10
Mai	91	100	9.9
Juin	92	97	5.4
Juillet	90	87	-3.3
Août	92	83	-9.8
Septembre	97	89	-8.2
Octobre	89	86	-3.4
Novembre	90	87	-3.3
Décembre	92	89	-3.3
Total	1092	1100	0.7



5.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés et locations TTC 2022	Recettes abonnés et locations TTC 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	4178	4505	7.8
Février	4333	4672	7.8
Mars	4186	4615	10.2
Avril	4208	5204	23.7
Mai	4366	4930	12.9
Juin	4321	4999	15.7
Juillet	4253	4973	16.9
Aout	4345	4478	3.1
Septembre	4645	5050	8.7
Octobre	4295	4761	10.8
Novembre	4221	4820	14.2
Décembre	4517	5083	12.5
Total	51868	58090	12



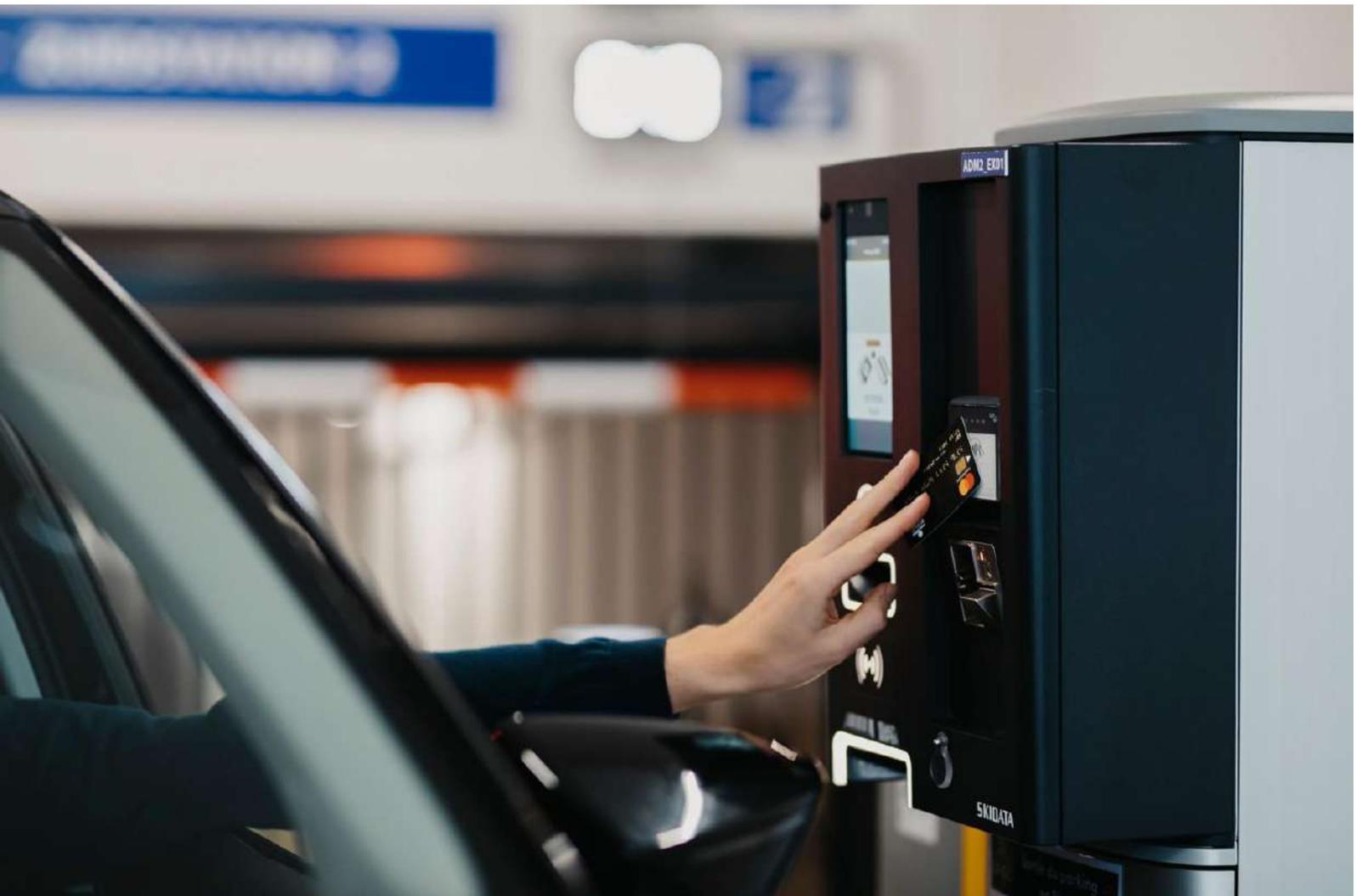
5.5 Conclusion

Valeurs TTC	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes horaires	6032	8602	7883	7624	-3.3
Fréquentation horaires	3029	3995	2927	2582	-11.8
Ticket moyen	1.94	2.14	2.65	2.95	11.2
Recettes abonnements/locations	42790	47081	51868	58090	12
Nombre d'abonnés	934	1005	1092	1100	0.7
Recettes totales	49077	55972	60089	66958	11.4

Analyse sur l'activité 2023

- Pour les fréquentations horaires, nous constatons une forte diminution par rapport à 2022 (11.9%). La forte inflation et l'augmentation du coût de la vie ont freiné les passages horaires sur ce parc. Depuis le mois de septembre et le passage de la rue James de Rothschild en stationnement payant, les fréquentations et recettes sont supérieures à 2022, contrairement au début de l'année.
L'augmentation tarifaire du 01/04/2023 a permis d'endiguer en partie cette baisse de fréquentation (3.3%).
- Les abonnements sont constants en nombre mais les recettes augmentent de 12% du fait de l'augmentation tarifaire. La baisse de 10 abonnés en Juillet fait suite à une modification comptable des 10 abonnements de la police municipale retirés des statistiques.
- Depuis 2020, post covid, le chiffre d'affaires total est en augmentation tous les ans sur ce parc et cela malgré la baisse de fréquentation constatée en 2023. La durée moyenne de stationnement augmente sur le parc sûrement du fait du changement des habitudes de consommation des compiégnais.

6. PERSPECTIVES 2024



L'année 2024 sera déterminante sur notre activité, dans une période d'inflation avec l'augmentation de nos charges et notamment du coût de l'énergie, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos recettes et gérer au mieux nos dépenses. Cela passe aussi par le bon entretien de nos parcs à court et moyen terme afin de rendre le parcours client le plus agréable possible afin de fidéliser cette clientèle.

Certains événements pourraient influencer sur notre activité en 2024 :

- L'activité commerciale en centre-ville influe sur nos fréquentations, l'apport de nouvelles enseignes et la fermeture de certains commerces influent nos fréquentations horaires.
- Le développement de l'activité autour de l'agrandissement du canal seine nord sera vecteur de demandes en stationnement aussi bien pour les entreprises que pour les employés.
- Les conditions d'accessibilité des parkings en lien avec la politique de piétonnisation du centre-ville mené par la ville de Compiègne.
- L'appel d'offre sur les quatre parkings de Compiègne (Capucins, Gare, Oise et Saint Jacques) sera déterminant sur la continuité de la collaboration entre Indigo et la ville pour l'organisation du stationnement dans la ville.

Face à ces évolutions, Indigo accompagnera la Municipalité de Compiègne et la clientèle de ces parcs en proposant des offres et services répondant aux nouvelles attentes :

- offres adaptées pour les recharges électriques aujourd'hui saturées
- offres digitalisées, plus souples et personnalisées proposant un parcours client sans couture
- Partenariats avec les clients grands comptes (Université de technologie de Compiègne, Loueurs...)

Indigo se positionnera à nouveau aux côtés de la mairie en tant qu'acteur en maintenant les actions suivantes :

- participer aux réflexions sur l'accessibilité au centre-ville.
- proposer des solutions de stationnement aux commerçants compiégnais ainsi qu'à leur clientèle.

INDIGO

INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

7. BILAN FINANCIER



7.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-CAPUCINS-06/07/2021
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Capucins
--------	--------------------

EN € H.T.	Année 2023	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires perçus	6 150	7 293	1 144	18,6%
Abonnés perçus	43 295	48 441	5 046	11,6%
Voies	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	83	2 607	2 544	4071,1%
Sous Total Chiffre d'Affaires	49 607	58 341	8 734	17,6%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	-1	-1	
Sous Total Autres Produits	0	-1	-1	
Total Produits d'Exploitation	49 607	58 340	8 733	17,6%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-15 622	-16 220	-598	3,8%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-68	-24	44	64,4%
Personnel Insérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	0	-405	-405	
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-15 690	-16 649	-960	6,1%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-1 718	-2 803	-1 085	63,2%
Entretien : Contrats	-2 679	-4 400	-1 722	64,3%
Electricité, Fluides	0	-24 275	-24 275	
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-657	-1 471	-514	52,7%
Location Matériel d'Exploitation	0	0		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-5 354	-32 950	-27 596	515,4%
Actions Commerciales	-947	-852	145	15,3%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 239	-956	2 283	70,5%
Frais Administratifs et Divers	-14	-16	-1	8,1%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 200	-1 774	2 426	57,8%
Total Charges Directes d'Exploitation	-25 244	-51 374	-26 130	103,5%
Police d'Assurances	-298	-350	-52	17,0%
Sinistres	2 279	0	-2 279	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-248	-292	-43	17,5%
Redevances Aux Concédants	-1 383	-1 114	269	19,4%
Taxes et Versements Assimilés	-844	-200	644	76,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-2 203	2 191	4 394	199,5%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-873	-922	-49	5,7%
Frais Généraux Siège	-3 487	-4 118	-630	23,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-7 057	-5 004	2 052	29,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-7 057	-5 004	2 052	29,1%
Total Charges d'Exploitation	-32 301	-56 378	-24 077	74,5%
EBITDA Parc	17 306	1 962	-15 344	-88,7%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-1 721	-3 336	-1 615	93,8%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-1 721	-3 336	-1 615	93,8%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnelles	0	0	0	
Total Charges Non Courantes	-1 721	-3 336	-1 615	93,8%
EBIT	15 585	-1 374	-16 959	-108,8%
Frais Financiers	-236	-181	75	31,7%
Total Frais Financiers	-236	-181	75	31,7%
Total Frais Financiers	-236	-181	75	31,7%
Resultat Net avant Impôt Parc	15 349	-1 535	-16 885	-110,0%

COMPIEGNE CAPUCINS

$$K = 0,20 + 0,80 \times [0,4(Sn/So) + 0,3(FDn/FDo) + 0,3(EBIQoon/EBIQooo)]$$

DEBUT

FIN

Indexation au 1er Janvier de l'année

So	128,2	valeur du 3eme trimestre 2021
Fdo	106,6	valeur de 07- 2021
EBIQ00o	110,8	valeur de 07- 2021

			coef. Red. 2023	
Indice connu au 01/01/N			2023	2024
	Indice	coef R		
Sn	ICHT-IME		131,5	136,8
Fdn	FD		113,6	118,1
EBIQ00n	010534841		153,2	146,6
K=			1,115838	1,124903

Côut horaire du travail	ICHT-IME	Le moniteur
Index divers des coûts de production dans la construction	FD	Le moniteur
Énergie, biens intermédiaires et biens d'investissements - EBIQ	010534841	Le moniteur

Redevance Fixe HT 1 000,00 €

Coef 1,124903

Redevance Fixe indexée 1 124,90 €

7.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Compiègne Capucins

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	17 712 -	17 636	76
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	76 960 -	75 185	1 775
	LOGICIELS	360 -	247	113
Total RETOUR		95 033 -	93 068	1 964
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	21 350 -	20 838	511
Total REPRISE		21 350 -	20 838	511
Total général		116 382 -	113 906	2 476

Parc de stationnement Compiègne Capucins

en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	116 382
Immobilisations Valeur Comptable Nette	2 476
Immobilisation en cours	4 728

Valeur Brute Totale Inventables	121 110
VNC Totale Inventables	7 204

8. Annexes



8.1 Note financière

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.



ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2023)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « données comptables » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2023.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2023 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2024

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.
- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2023 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2023, il est appliqué un pourcentage de 4.8 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2023. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2023

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2023, l'affectation des frais de structure correspond à 8,96% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.



ANNEXE 2

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

8.2 Annexes Parc CAPUCINS

ANNEXE 1			
600105-Compiègne Capucins			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes HT			
Cumul	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	5 910 €	6 340 €	7,3
PREVENDUS	240 €	954 €	297,4
ABONNEMENTS / LOCATIONS	43 395 €	48 441 €	11,6
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	63 €	2 607 €	4071,1
TOTAL GENERAL	49 607 €	58 341 €	17,6

ANNEXE 2**600105-Compiègne Capucins****RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	574 €	564 €	-1,6
FEVRIER	446 €	458 €	2,7
MARS	697 €	741 €	6,3
AVRIL	610 €	593 €	-2,7
MAI	808 €	482 €	-40,3
JUIN	667 €	408 €	-38,8
JUILLET	515 €	380 €	-26,1
AOUT	175 €	225 €	28,6
SEPTEMBRE	703 €	656 €	-6,7
OCTOBRE	-158 €	535 €	-437,9
NOVEMBRE	395 €	601 €	52,2
DECEMBRE	478 €	694 €	45,1
TOTAL ANNUEL	5 910 €	6 340 €	7,3

ANNEXE 3

600105-Compiègne Capucins

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	283	574 €	2,03 €	254	564 €	2,22 €	
FEVRIER	229	446 €	1,95 €	166	458 €	2,76 €	
MARS	305	697 €	2,29 €	232	741 €	3,20 €	
AVRIL	270	610 €	2,26 €	224	593 €	2,65 €	
MAI	320	808 €	2,52 €	238	482 €	2,03 €	
JUIN	300	667 €	2,22 €	246	408 €	1,66 €	
JUILLET	226	515 €	2,28 €	150	380 €	2,53 €	
AOUT	109	175 €	1,61 €	112	225 €	2,01 €	
SEPTEMBRE	288	703 €	2,44 €	204	656 €	3,22 €	
OCTOBRE	206	-158 €	-0,77 €	228	535 €	2,35 €	
NOVEMBRE	164	395 €	2,41 €	257	601 €	2,34 €	
DECEMBRE	227	478 €	2,11 €	271	694 €	2,56 €	
TOTAL	2 927	5 910 €	2,02 €	2 582	6 340 €	2,46 €	

ANNEXE 4**600105-Compiègne Capucins****RECETTES MENSUELLES PREVENDUS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	19 €	127 €	567,9
FEVRIER	2 €	42 €	2201,1
MARS	24 €	19 €	-20,1
AVRIL	6 €	28 €	355,7
MAI	25 €	99 €	289,8
JUIN	5 €	152 €	2727,9
JUILLET	36 €	87 €	145,0
AOUT	17 €	0 €	-100,0
SEPTEMBRE	54 €	129 €	140,3
OCTOBRE	3 €	71 €	2326,5
NOVEMBRE	25 €	111 €	336,4
DECEMBRE	24 €	89 €	278,2
TOTAL ANNUEL	240 €	954 €	297,4

ANNEXE 5**600105-Compiègne Capucins****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	3 482 €	3 754 €	7,8
FEVRIER	3 611 €	3 893 €	7,8
MARS	3 488 €	3 846 €	10,3
AVRIL	3 507 €	4 291 €	22,4
MAI	3 639 €	4 154 €	14,2
JUIN	3 550 €	4 166 €	17,4
JUILLET	3 544 €	4 336 €	22,3
AOUT	3 621 €	3 707 €	2,4
SEPTEMBRE	3 871 €	4 184 €	8,1
OCTOBRE	3 801 €	3 943 €	3,7
NOVEMBRE	3 517 €	4 088 €	16,2
DECEMBRE	3 764 €	4 078 €	8,3
TOTAL ANNUEL	43 395 €	48 441 €	11,6

ANNEXE 6**600105-Compiègne Capucins****FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	88	3 482 €	39,6 €	92	3 754 €	40,8 €	
FEVRIER	91	3 611 €	39,7 €	95	3 893 €	41,0 €	
MARS	90	3 488 €	38,8 €	96	3 846 €	40,1 €	
AVRIL	90	3 507 €	39,0 €	99	4 291 €	43,3 €	
MAI	91	3 639 €	40,0 €	100	4 154 €	41,5 €	
JUIN	92	3 550 €	38,6 €	97	4 166 €	42,9 €	
JUILLET	90	3 544 €	39,4 €	87	4 336 €	49,8 €	
AOUT	92	3 621 €	39,4 €	83	3 707 €	44,7 €	
SEPTEMBRE	97	3 871 €	39,9 €	89	4 184 €	47,0 €	
OCTOBRE	89	3 801 €	42,7 €	86	3 943 €	45,9 €	
NOVEMBRE	90	3 517 €	39,1 €	87	4 088 €	47,0 €	
DECEMBRE	92	3 764 €	40,9 €	89	4 078 €	45,8 €	
TOTAL	1 092	43 395 €	39,7 €	1 100	48 441 €	44,0 €	

ANNEXE 7**600105-Compiègne Capucins****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	3 315 €	3 587 €	8,2
FEVRIER	3 444 €	3 726 €	8,2
MARS	3 322 €	3 679 €	10,8
AVRIL	3 340 €	4 125 €	23,5
MAI	3 472 €	3 987 €	14,8
JUIN	3 383 €	3 999 €	18,2
JUILLET	3 377 €	3 711 €	9,9
AOUT	3 454 €	3 082 €	-10,8
SEPTEMBRE	3 704 €	3 559 €	-3,9
OCTOBRE	3 635 €	3 318 €	-8,7
NOVEMBRE	3 351 €	3 463 €	3,3
DECEMBRE	3 597 €	3 453 €	-4,0
TOTAL ANNUEL	41 395 €	43 691 €	5,5

ANNEXE 8

600105-Compiègne Capucins

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	87	3 315 €	38,1 €	91	3 587 €	39,4 €	
FEVRIER	90	3 444 €	38,3 €	94	3 726 €	39,6 €	
MARS	89	3 322 €	37,3 €	95	3 679 €	38,7 €	
AVRIL	89	3 340 €	37,5 €	98	4 125 €	42,1 €	
MAI	90	3 472 €	38,6 €	99	3 987 €	40,3 €	
JUIN	91	3 383 €	37,2 €	96	3 999 €	41,7 €	
JUILLET	89	3 377 €	37,9 €	86	3 711 €	43,2 €	
AOUT	91	3 454 €	38,0 €	82	3 082 €	37,6 €	
SEPTEMBRE	96	3 704 €	38,6 €	88	3 559 €	40,4 €	
OCTOBRE	88	3 635 €	41,3 €	85	3 318 €	39,0 €	
NOVEMBRE	89	3 351 €	37,6 €	86	3 463 €	40,3 €	
DECEMBRE	91	3 597 €	39,5 €	88	3 453 €	39,2 €	
TOTAL	1 080	41 395 €	38,3 €	1 088	43 691 €	40,2 €	

ANNEXE 9**600105-Compiègne Capucins****RECETTES MENSUELLES LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	167 €	167 €	0,0
FEVRIER	167 €	167 €	0,0
MARS	167 €	167 €	0,0
AVRIL	167 €	167 €	0,0
MAI	167 €	167 €	0,0
JUIN	167 €	167 €	0,0
JUILLET	167 €	625 €	275,0
AOUT	167 €	625 €	275,0
SEPTEMBRE	167 €	625 €	275,0
OCTOBRE	167 €	625 €	275,0
NOVEMBRE	167 €	625 €	275,0
DECEMBRE	167 €	625 €	275,0
TOTAL ANNUEL	2 000 €	4 750 €	137,5

ANNEXE 10

600105-Compiègne Capucins

FREQUENTATION - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2022		2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	1	167 €	166,7 €	1	167 €	166,7 €
FEVRIER	1	167 €	166,7 €	1	167 €	166,7 €
MARS	1	167 €	166,7 €	1	167 €	166,7 €
AVRIL	1	167 €	166,7 €	1	167 €	166,7 €
MAI	1	167 €	166,7 €	1	167 €	166,7 €
JUIN	1	167 €	166,7 €	1	167 €	166,7 €
JUILLET	1	167 €	166,7 €	1	625 €	625,0 €
AOUT	1	167 €	166,7 €	1	625 €	625,0 €
SEPTEMBRE	1	167 €	166,7 €	1	625 €	625,0 €
OCTOBRE	1	167 €	166,7 €	1	625 €	625,0 €
NOVEMBRE	1	167 €	166,7 €	1	625 €	625,0 €
DECEMBRE	1	167 €	166,7 €	1	625 €	625,0 €
TOTAL	12	2 000 €	166,7 €	12	4 750 €	395,8 €

ANNEXE 11

600105-Compiègne Capucins

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	13 €	0 €	0,0
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	21 €	-
MAI	17 €	0 €	-
JUIN	0 €	1 474 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-100,0
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-100,0
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	21 €	1 091 €	-
DECEMBRE	13 €	21 €	0,0
TOTAL ANNUEL	63 €	2 607 €	25,0

Contact :

Indigo Park
Direction régionale Nord Est
Tour Voltaire
1 place des degrés
92800 – Puteaux
01.49.03.13.31

Songane NGOM
Responsable de district Picardie
Direction Nord-Est, Secteur Hauts de France
Parc Hôtel de ville Place Clémenceau 60000
Beauvais
Tél.: +33 (0)3 44 45 36 96 / +33 (0)7 87 06 70 87
songane.ngom@group-indigo.com



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-22CM27092024-DE



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2023

Ville de Compiègne

Délégation de service public :
parkings GARE, OISE et SAINT
JACQUES.

Table des matières

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	6
1.1	Le Groupe	7
1.2	L'organisation France	8
1.3	Nos Métiers	8
1.3.1	Stationnement en ouvrage et en voirie.....	8
1.3.2	Mobilités douces et recharges électrique	9
1.3.3	Digital et expérience Client.....	9
1.4	Notre raison d'être	10
1.5	Nos engagements RSE	11
1.5.1	Environnement	11
1.5.3	La Fondation Indigo	12
1.5.4	La Notation Extra Financière	12
1.6	Les principaux enjeux d'Indigo	13
1.6.1	L'humain au cœur d'indigo	13
1.6.2	Le Campus Indigo	13
1.7	Engagements sociaux & Sociétaux	14
1.7.1	Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap	14
1.7.2	Lutter contre le harcèlement.....	14
2.	LE CONTRAT	15
2.1	Le contrat.....	16
2.2	Vos interlocuteurs.....	16
2.3	Organisation locale & Moyens d'exploitation.....	17
2.3.1	La formation de nos collaborateurs.....	18
2.4	La Relation client	19
2.4.1	Service de Téléopération	19
2.4.2	Service relation Client.....	19
2.4.3	Relation client Parc Gare	20
2.4.4	Relation client parc Oise	21
2.4.5	Relation client parc Saint Jacques	22
2.5	Les Services.....	23
2.5.1	Radio Indigo.....	23
2.5.2	Zone deux roues motorisées	23
3.	DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....	24
3.1	Parc Gare	25
3.1.1	Descriptif	25

3.1.2	Tarification	26
3.1.3	Vandalismes.....	27
3.1.4	Faits Marquants.....	28
3.1.5	Opérations commerciales.....	30
3.2	Parc Oise	32
3.2.1	Descriptif	32
3.2.2	Tarification	33
3.2.3	Faits Marquants.....	34
3.3	PARC SAINT JACQUES.....	35
3.3.1	DESCRIPTIF.....	35
3.3.2	Tarification	36
3.3.3	Vandalismes.....	37
3.3.4	Faits Marquants.....	39
4.	MAINTENANCE & TRAVAUX	40
4.1	Maintenance des équipements.....	41
4.1.1	Équipements du Parc Gare	41
4.1.2	Équipements du parc Oise.....	41
4.1.3	Équipements Parc Saint Jacques	42
4.2	Les Travaux	43
4.2.1	Travaux du parc Gare	43
4.2.2	Travaux du parc Oise.....	44
4.2.3	Travaux Parking Saint Jacques	45
5.	ANALYSES.....	47
5.1	Parc Gare	48
5.1.1	Fréquentation horaire	48
5.1.2	Recette Horaire.....	49
5.1.3	Nombre d'abonnés et locations.....	50
5.1.4	Recette abonné et location	51
5.1.5	Conclusion	52
5.2	Parc Oise	53
5.2.1	Fréquentation horaire	53
5.2.2	Recette Horaire.....	54
5.2.3	Nombre d'abonnés et locations.....	55
5.2.4	Recette abonné et location	56
5.2.5	Conclusion	57
5.3	PARC SAINT JACQUES.....	58

5.3.1	Fréquentation horaire	58
5.3.2	Recette Horaire.....	59
5.3.3	Nombre d'abonnés et locations.....	60
5.3.4	Recette abonné et location	61
5.3.5	Conclusion	62
6.	PERSPECTIVES 2024.....	63
7.	BILAN FINANCIER.....	66
7.1	DSP enclos	67
7.2	Parc GARE	69
7.2.1	Compte de résultat.....	69
7.2.2	Patrimoine	70
7.3	Parc OISE.....	71
7.3.1	Compte de résultat.....	71
7.3.2	Patrimoine	72
7.4	Parc SAINT JACQUES	73
7.4.1	Compte de résultat.....	73
7.4.2	Patrimoine	74
9.	Annexes	75
9.1	Note financière.....	76
9.2	Annexes Parc GARE.....	84
9.3	Annexes PARC OISE.....	93
9.4	Annexes Parc SAINT JACQUES.....	102

Avant-Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions du code de la commande publique (Article L3131-5, et R 3131-2 à R3131-5). Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1.1 Le Groupe

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

Nous développons des solutions sur mesure, sur tous les segments de clients (ville, aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, gares, espaces de loisirs...). De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain. Pour répondre aux besoins de chacun et aux défis auxquels les villes font face, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaire à la voiture : Vélos Partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...



Le groupe Indigo a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SÉBASTIEN FRAISSE, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE INDIGO

2 600
parkings dans
le monde

+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 250 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 500
collaborateurs



1.2 L'organisation France

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.

1.3 Nos Métiers

1.3.1 Stationnement en ouvrage et en voirie

Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des

riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.

1.3.2 Mobilités douces et recharges électrique

Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

1.3.3 Digital et expérience Client

Anciennement OPnGO, Indigo Neo centralise et fusionne son savoir-faire digital avec celui d'Indigo Group pour offrir progressivement à ses clients une expérience complète, enrichie et optimale.



UN CONTEXTE : CITADINS, FUYONS !

Dans l'esprit de ses habitants, la ville a cessé d'être l'endroit où il fait bon vivre. Les difficultés de circulation (et la pollution qui en est une des conséquences) y participent amplement. Si la mobilité retrouvée post-COVID réconcilie l'automobiliste avec sa voiture, elle permet également de ranimer la flamme entre le citadin et la ville.

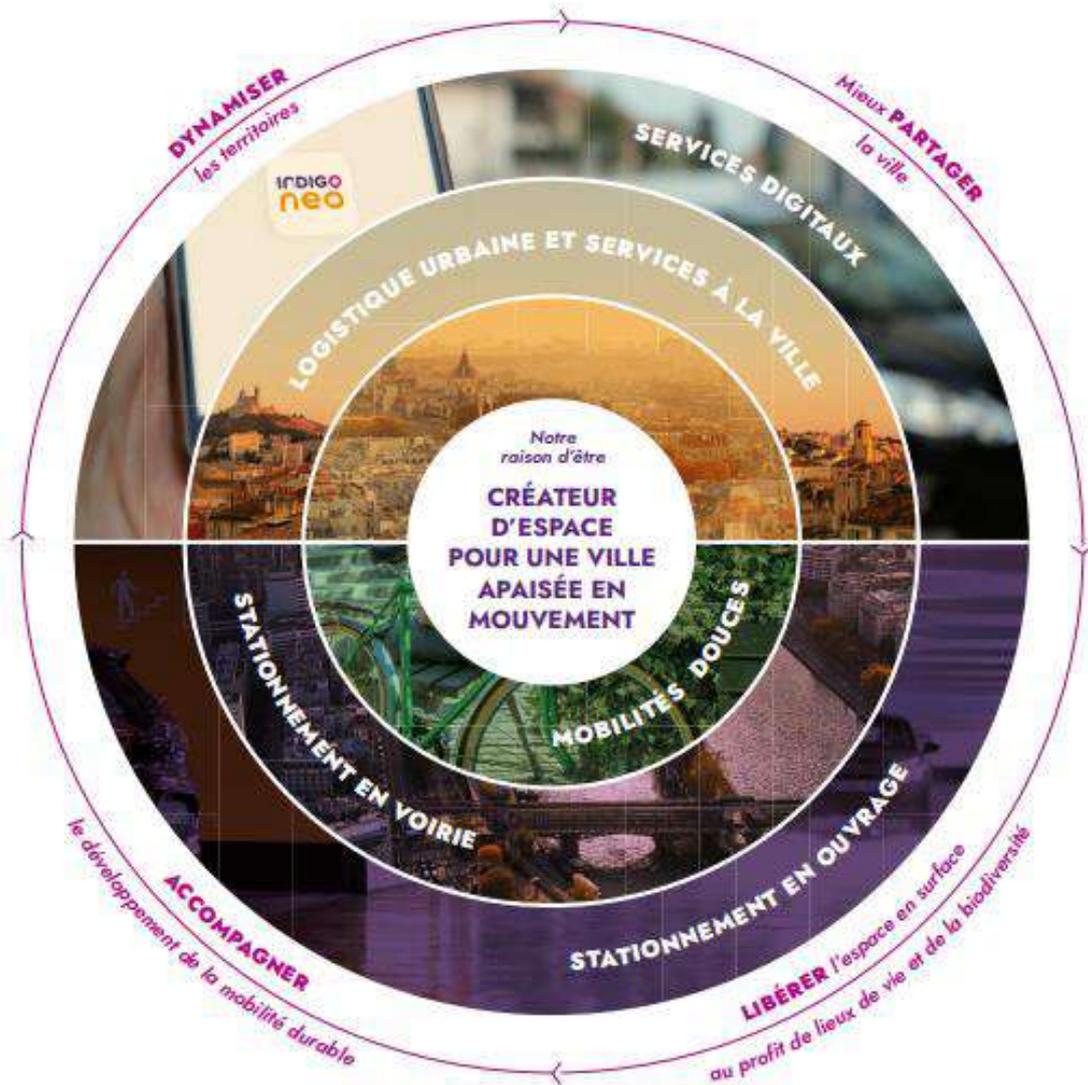
Indigo Neo, en harmonie avec le groupe INDIGO, est non pas tant du côté de la voiture, que du côté de la ville. Une ville qu'elle aime et qu'elle veut rendre aimable à nouveau à tous ses habitants.

UNE MISSION : REDONNER GOÛT À LA VILLE.

Refaire de la ville un endroit où il fait bon vivre, en supprimant ces temps morts dans nos déplacements qui nous empêchent de vivre tout ce qu'elle a à offrir. Refaire de la ville l'endroit où ça bouge parce que paradoxalement on peut à nouveau s'y arrêter.



1.4 Notre raison d'être



1.5 Nos engagements RSE

1.5.1 Environnement

En tant que partenaire des territoires et acteur de la mobilité, INDIGO prend en considération l'impact environnemental et social de son activité. Très tôt, le groupe a adopté une stratégie RSE, devenue stratégie ESG, préparant l'intégration des nouvelles normes européennes au sens de la directive du 5 janvier 2023, dite CSRD.



En outre, INDIGO contribue activement à quatre des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies. À l'instar de sa raison d'être : « créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement », INDIGO apporte, grâce à ses activités, un meilleur équilibre entre empreinte environnementale, coût de déplacement, qualité de vie des villes et confort des habitants. Dans le droit fil des Accords de Paris sur le climat, le groupe s'est engagé en 2021 à réduire et compenser ses émissions de gaz à effet de serre à travers le plan Go for climate, avec un objectif de neutralité carbone sur ses scopes 1 et 2 à l'horizon 2025.

- ✓ 67 % des parkings INDIGO équipés d'éclairage basse consommation
- ✓ 8,2 M€ investis pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- ✓ 44 Cyclopark installés dans les parkings INDIGO

1.5.2 Go For Climate Change

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.



Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :
 Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)
 Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...

1.5.3 La Fondation Indigo

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...). Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable dans plusieurs domaines :

Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :

- ✓ S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
- ✓ Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.

La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires. La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

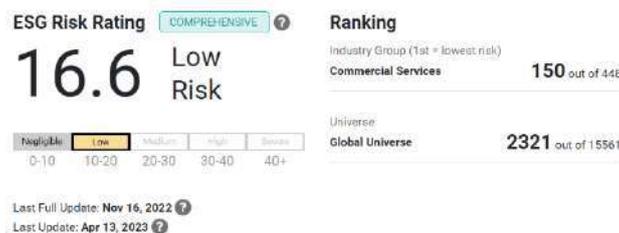
Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, culture et patrimoine).

En décembre 2023, la Fondation INDIGO a déjà donné 250 000€ au cœur des territoires. Elle opère dans 4 pays, 20 villes et soutient 24 projets.

1.5.4 La Notation Extra Financière

L'agence de notation extra-financière Sustainalytics, un leader mondial dans l'analyse des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), a estimé en novembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'évaluation prend en compte les risques ESG spécifiques au secteur d'activité des entreprises évaluées et comment l'entreprise gère ces risques. Indigo s'est vu attribué une note de 16,6.



1.6 Les principaux enjeux d'Indigo

1.6.1 L'humain au cœur d'indigo

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linkedin, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

1.6.2 Le Campus Indigo

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.



1.7 Engagements sociaux & Sociétaux

1.7.1 Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap

Depuis 2021, Indigo a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au travail.

Le groupe travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. Il accompagne notamment ses salariés handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation. Notamment lors de la journée du DUODAY qui a lieu lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

En 2020 le taux d'emploi des personnes en situation d'handicap était de 2.74% (contre 2.43 en 2021)

1.7.2 Lutter contre le harcèlement

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Deux référents harcèlements pour le groupe ont été nommés. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.

1.7.3 Développer la mixité

En 2021, INDIGO s'est fixé l'objectif d'atteindre au moins 25 % d'effectifs féminins en 2025, dans la plupart des pays ; il en comptait alors 22,4 %. En 2022, INDIGO dépasse ses objectifs, avec plus de 26 % notamment, grâce au rachat de Parebem au Brésil. À présent, chaque filiale du groupe doit se rapprocher des 25 %. À ce titre, la campagne Women@Indigo promeut les métiers du stationnement auprès des femmes en donnant la parole aux collaboratrices du groupe. D'après une enquête interne réalisée en France en 2022, 87 % des salariées recommanderaient INDIGO comme employeur à une autre femme, dans leur entourage.

2. LE CONTRAT



2.1 Le contrat

Le 21 Aout 2014, la ville de Compiègne a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Gare, Oise et Saint jacques.

Société Titulaire du contrat : **Stationnement Parking Services Compiègne (SPS Compiègne)**
Société Exploitante : **INDIGO PARK**

Signature du contrat : 21/08/2014
Début du contrat : 21/08/2014
Date dernier avenant : 22/03/2023
Echéance du contrat : 21/08/2024

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet
1	05/01/2023	Article relatif au respect des principes de la république
2	22/03/2023	Grille tarifaire

2.2 Vos interlocuteurs

2.2.1 Pilotes de la relation commerciale

Julien GRAVINI, Directeur Régional

Responsable de la région, Julien travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

Thomas HOURDAIN, Directeur de Secteur

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- ✓ Pilote l'activité du secteur Hauts de France en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- ✓ Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- ✓ Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,

- ✓ Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.2.2 Pilotes de la performance opérationnelle

Songane Ngom – Responsable de District

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

Joffrey Bordereaux – Responsable de sites

Sous la responsabilité du Responsable de District, le responsable de sites assure le bon fonctionnement du/des parc/s, assure le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs,

2.3 Organisation locale & Moyens d'exploitation

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

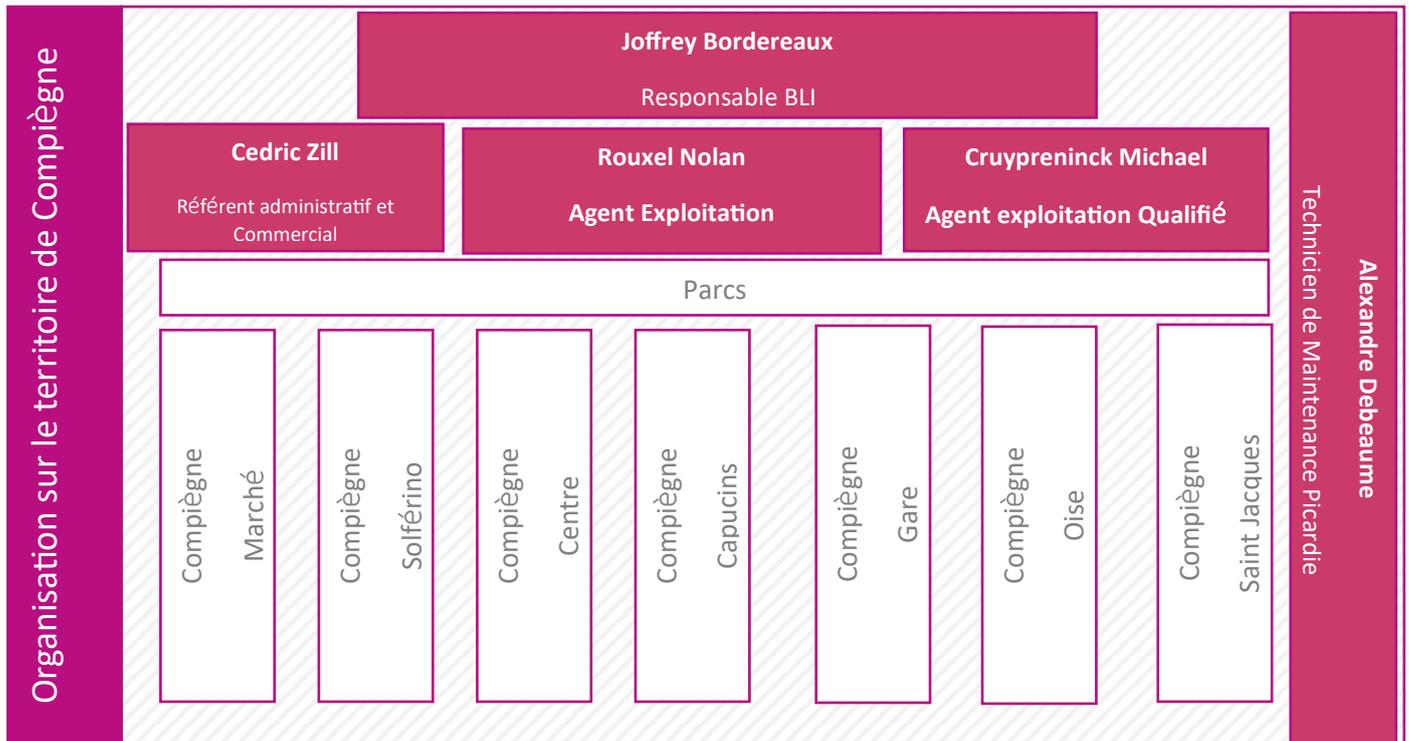
Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un responsable de District auxquels sont rattachés le Responsable de sites et les référents commerciaux et administratifs. Les agents et techniciens d'exploitation sont rattachés au responsable de sites. Des Techniciens de maintenance sont rattachés aux districts et interviennent sur les différents parcs du district.

Ces équipes ont à cœur de faciliter le parcours clientèle. Pour cela, INDIGO a organisé l'activité autour de sa présence dans les parkings Compiégnois. Cette présence sera renforcée par la Base Locale d'Intervention (BLI). L'exploitation s'appuie également sur le CNTO basé à La Défense pour une gestion efficace à distance.

Songane Ngom

Responsable de District



2.3.1 La formation de nos collaborateurs

Durant l'année 2023, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formations, aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Les modalités pédagogiques sont variées, à travers des mises en situations en e-learning et en présentiel.

Poste	FORMATION
Agent Mr Cruypenninck	Habilitation électrique Recyclage
Agent Mr Zill	Habilitation électrique Recyclage
Technicien Mr Debeaume	Phonie (Commend)
Agent Mr Rouxel	Améliorer l'expérience Client
Responsable Mr Bordereaux	Les fondamentaux du Management

2.4 La Relation client

2.4.1 Service de Téléopération

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

Le Centre National de Téléopération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

2.4.2 Service relation Client

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : *Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 - 92919 La Défense Cedex*
- Mail : *service.clients@group-indigo.com*
- Téléphone : *0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi*

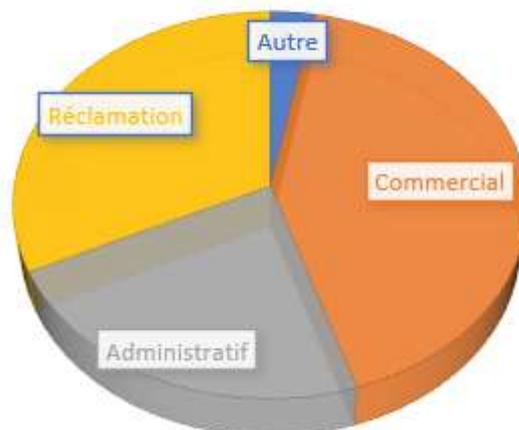
En 2023 pour les parcs de Compiègne Gare, Oise et Saint Jacques, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

2.4.3 Relation client Parc Gare

Le parc Gare a pour l'année 2023 été l'objet de 131 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :

Autre	Mail Téléphone interne		2
	Appel	Manqué/non traité	2
			4
Commercial	Prospection	Information Abonnement	20
	Prospection	Information parc	8
	Prospection	Tarifcation horaire	3
	Résiliation	Résiliation contrat à durée déterminée	2
	Résiliation	Résiliation PMA flexigo	16
	Résiliation	Rétractation	6
			55
Administratif	Changement de données	Accès Espace Client	6
	Changement de données	Changement plaque et badge	9
	Duplicata	Abonné	2
	Duplicata	Horaire	5
	Facturation	Paiement abonnement	3
	Facturation	facture sms	1
	Facturation	rejet échéance	1
	Services	Objet/Badge perdu	3
			30
Réclamation	Dysfonctionnement	Lecture de plaque	26
	Dysfonctionnement	Badge HS/bloqué	6
	Dysfonctionnement	Autre	4
	Dysfonctionnement	Opngvo voiture de location vendu	2
	Paiement	Contestation montant	1
	Paiement	Mauvaise reconnaissance de plaque (n't	2
	Paiement	geste commercial	1
		42	

TRAITEMENT DES DEMANDES

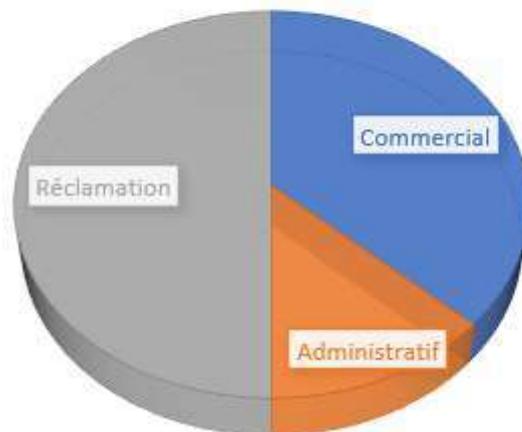


2.4.4 Relation client parc Oise

Le parc Oise a pour l'année 2023 été l'objet de 38 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :

Commercial	Prospection	Information Abonnement	5
	Prospection	Accès PMR	1
	Prospection	Information Parc	3
	Résiliation	Résiliation PMA flexigo	2
	Résiliation	Rétractation	2
	Vente	contre marque	1
			14
Administratif	Changement de données	Changement plaque et badge	1
	Duplicata	ticket horaire	1
	Facturation	Paieement abonnement	1
	Facturation	impayé facture différé	2
			5
Réclamation	Dysfonctionnement	Lecture de plaque	11
	Dysfonctionnement	Badge HS/Bloqué	2
	Dysfonctionnement	Place occupée	1
	Dysfonctionnement	Opngo voiture de location vendu	3
	Paieement	Contestation montant	1
	Propreté		1
		19	

TRAITEMENT DES DEMANDES

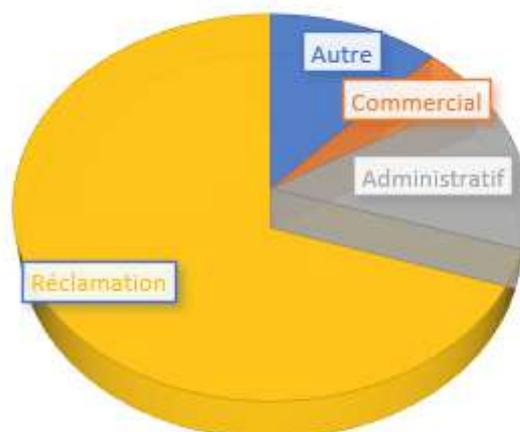


2.4.5 Relation client parc Saint Jacques

Le parc Saint Jacques a pour l'année 2023 été l'objet de 110 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :

Autre	Appel	Manqué/non traité	13
			13
Commercial	Prospection	Information Parc	2
	Réservation	Information réservation	1
	Résiliation	Résiliation PMA flexigo	1
	Résiliation	Rétractation	1
			5
Administratif	Changement de données	Accès Espace Client	1
	Duplicata	Ticket horaire	8
	Facturation	post paiement	5
	Services	Borne de recharge	1
			15
Réclamation	Dysfonctionnement	Lecture de plaque	57
	Dysfonctionnement	Application moyen de paiement	1
	Dysfonctionnement	Opngo voiture de location vendu	7
	Paieiment	Contestation montant	4
	Paieiment	Parking plein, fermé inaccessible	2
	Paieiment	Mauvaise reconnaissance de plaq	6
			77

TRAITEMENT DES DEMANDES



2.5 Les Services

2.5.1 Radio Indigo

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

2.5.2 Zone deux roues motorisées

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION



La Délégation de Service Public de Compiègne concerne 3 Parcs.

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. Depuis la Crise Sanitaire les règlements en carte bancaire sont devenus un nouveau réflexe de paiement.

3.1 Parc Gare

3.1.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 200 places ✓ 4 places PMR ✓ 1 Zone deux roues gratuite. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Espèces ✓ Carte Total GR ✓ Carte Amex ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Interr <div style="text-align: center;">  </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radio Indigo ✓ Places moto ✓ Lecture de plaques ✓ Prêt de booster



3.1.2 Tarification

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,30 €
45 minutes	0,60 €
1 heure	0,90 €
1h15	1,20 €
1h30	1,50 €
1h45	1,80 €
2 heures	2,10 €
2h15	2,40 €
2h30	2,70 €
2h45	3,00 €
3 heures	3,20 €
3h15	3,50 €
3h30	3,70 €
3h45	3,90 €
4 heures	4,10 €
De 04h00 à 10h00	4,50 €
De 10h00 à 12h00	5,00 €
De 12h00 à 24h00	6,00 €
Ticket Perdu	6,00 €

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	37,00 €

Du 01/04/2023 au 31/12/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,00 €
30 minutes	0,40 €
45 minutes	0,70 €
1 heure	1,10 €
1h15	1,40 €
1h30	1,70 €
1h45	2,00 €
2 heures	2,30 €
2h15	2,60 €
2h30	2,90 €
2h45	3,20 €
3 heures	3,40 €
3h15	3,70 €
3h30	3,90 €
3h45	4,10 €
4 heures	4,30 €
De 04h00 à 05h00	4,70 €
De 05h00 à 10h00	4,80 €
De 10h00 à 12h00	5,30 €
De 12h00 à 24h00	6,30 €
Ticket Perdu	6,30 €

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	39,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	114,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	429,00 €

3.1.3 Vandalismes

- De nombreux jets de débris ont été déplorés sur ce parc, la plupart proviennent des résidences situées en périphérie du parking.



- Grillage détérioré la plupart du temps à la suite de mauvaises manœuvres de véhicules.



3.1.4 Faits Marquants

- Interventions de la société GEPI, prestataire pour salage et déneigement lors des fortes périodes de gel du début d'année.
- Le 19/01, impossibilité de rentrer dans le parking durant 1h30 à la suite de la grève des retraites (cortège rue Solférino et au niveau de la gare).
- Découverte d'une cavité vers le milieu du parking, après vérification qu'il n'y ait pas de danger pour la clientèle, celle-ci a été rebouchée par nos soins.



- Présence de personnel jusque 1h00 le 21 juin 2022 pour la fête de la musique

- Deux Journées TUC (Tous Unis pour la Cité) le 01 Mars et le 31 Aout avec les étudiants de l'Université de Technologie de Compiègne, désherbage et nettoyage du parking.



- Grande parade de Noel le Samedi 16 Décembre, forte perturbation du trafic en centre-ville et au niveau de la gare.



3.1.5 Opérations commerciales

- Mise en place d'une communication sur les cartes rechargeables valables sur les 7 parcs indigo de Compiègne afin d'augmenter nos fréquentations horaires, nous avons engendré 14 603.60€ de recettes pour 7 328 utilisations avec ce produit sur tous les parkings.



- 150 Chèques parking d'une valeur d'1,80 € offerts à l'occasion de la fête des associations pour l'accueil des nouveaux Compiégnois.

- Différentes offres digitales sont aussi proposées à nos clients avec des réservations à la journée et à la semaine sur le site Indigo Néo :



**AVEC
UNE ANNÉE,
C'EST 305 JOURS.**

**Jusqu'à
60 jours
gratuits***

INDIGO

3.2 Parc Oise

3.2.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 69 places ✓ 1 niveau ✓ 2 places PMR 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Espèces ✓ Carte Total GR ✓ Carte Amex ✓ Liber T ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Interr 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lecture de plaques ✓ Prêt de booster



3.2.2 Tarification

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,30 €
30 minutes	0,70 €
45 minutes	1,10 €
1 heure	1,40 €
1h15	1,70 €
1h30	2,00 €
1h45	2,20 €
2 heures	2,50 €
2h15	2,80 €
2h30	3,10 €
2h45	3,40 €
De 2h45 à 11h45	3,80 €
12h00	4,00 €
De 12h00 à 24h00	4,80 €
Ticket Perdu	4,80 €

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	37,00 €

Du 01/04/2023 au 31/12/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,40 €
30 minutes	0,80 €
45 minutes	1,20 €
1 heure	1,60 €
1h15	1,90 €
1h30	2,20 €
1h45	2,40 €
2 heures	2,70 €
2h15	3,00 €
2h30	3,30 €
2h45	3,60 €
De 2h45 à 08h00	4,00 €
De 08h00 à 11h45	4,10 €
12h00	4,30 €
De 12h00 à 24h00	5,10 €
Ticket Perdu	5,10 €

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	39,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	114,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	429,00 €

3.2.3 Faits Marquants

- Interventions de la société GEPI, prestataire pour salage et déneigement lors des fortes périodes de gel du début d'année.
- Panne de l'onduleur du parking le 10 Mars, interruption des services durant une demi-journée.
- Fête foraine des capucins du 18 Mars au 02 Avril, fortes fréquentations sur ce parc. Le parking du port à charbon n'est plus disponible.



- Parking Complet le 30 Avril pour le concert NRJ Music tours place du Château :



3.3 PARC SAINT JACQUES

3.3.1 DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 56 places ✓ 1 niveau 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Espèces ✓ Carte Total GR ✓ Carte Amex ✓ Liber T ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radio Indigo ✓ Lecture de plaques



3.3.2 Tarification

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,60 €
30 minutes	1,00 €
45 minutes	1,40 €
1 heure	1,70 €
1h15	2,10 €
1h30	2,40 €
1h45	2,80 €
2 heures	3,20 €
2h15	3,60 €
2h30	4,00 €
2h45	4,40 €
3 heures	4,80 €
3h15	5,20 €
3h30	5,60 €
3h45	6,00 €
4 heures	6,40 €
4h15	6,80 €
4h30	7,20 €
4h45	7,60 €
5 heures	8,00 €
5h15	8,40 €
5h30	8,80 €
5h45	9,20 €
6 heures	9,60 €
6h15	9,90 €
6h30	10,20 €
6h45	10,50€
7 heures	10,80€
7h15	11,10€
7h30	11,40€
07h45	11,70€
08 heures	12,00€
8h15	12,30€
De 08h15 à 24h00	12,40€
Ticket Perdu	12,40€

Du 01/04/2023 au 31/12/2023 :

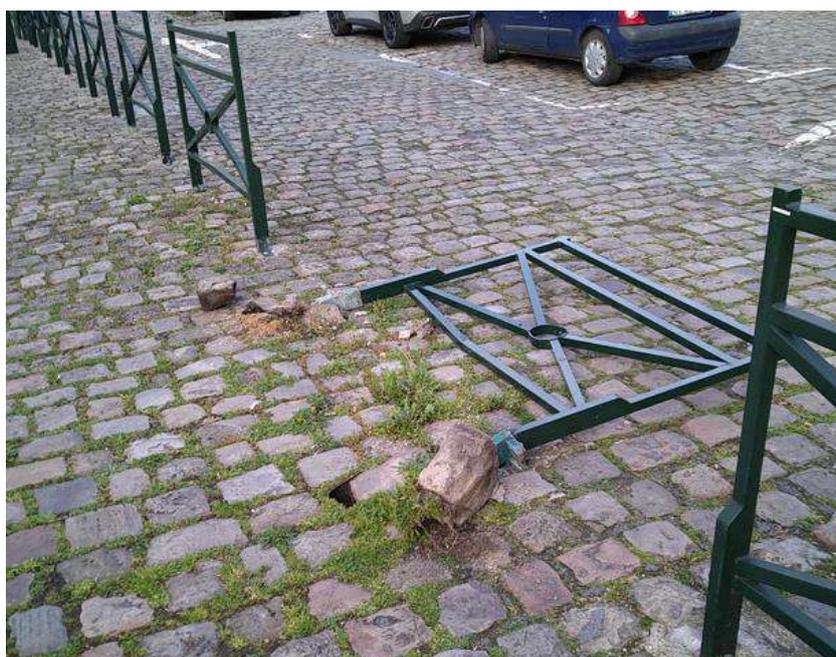
Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,70 €
30 minutes	1,10 €
45 minutes	1,60 €
1 heure	1,90 €
1h15	2,30 €
1h30	2,60 €
1h45	3,00 €
2 heures	3,50 €
2h15	3,90 €
2h30	4,40 €
2h45	4,80 €
3 heures	5,20 €
3h15	5,60 €
3h30	6,00 €
3h45	6,40 €
4 heures	6,80 €
4h15	7,20 €
4h30	7,60 €
4h45	8,00 €
5 heures	8,40 €
5h15	8,80 €
5h30	9,20 €
5h45	9,60 €
6 heures	10,00 €
6h15	10,30 €
6h30	10,60 €
6h45	10,90€
7 heures	11,20€
7h15	11,50€
7h30	11,80€
07h45	12,10€
08 heures	12,40€
8h15	12,70€
De 08h15 à 24h00	12,80€
Ticket Perdu	12,80€

3.3.3 Vandalismes

- La borne a chaine a été malencontreusement arrachée par un automobiliste le 13 janvier.



- Croix de saint Andrée démontées et percutées à de nombreuses reprises durant l'année



- Dégradations sur barrières d'entrée et de sortie notamment le Week end. Des plaintes ont été déposées auprès des services de police lorsqu'il était possible d'identifier un tiers responsable.
- Une société qui effectuait des travaux au cloître a percuté et arraché la borne à chaîne, un constat a été réalisé pour une prise en charge des réparations :



- Un client a percuté un véhicule sur le parking le 11 Novembre dans la nuit et a commis un délit de fuite, la police l'a identifiée grâce aux images de vidéosurveillance.

3.3.4 Faits Marquants

- Intervention de la société Gepi en début d'année pour salage et déneigement en début d'année.
- Dimanche 09 Avril départ de la course Paris Roubaix, parking inaccessible :

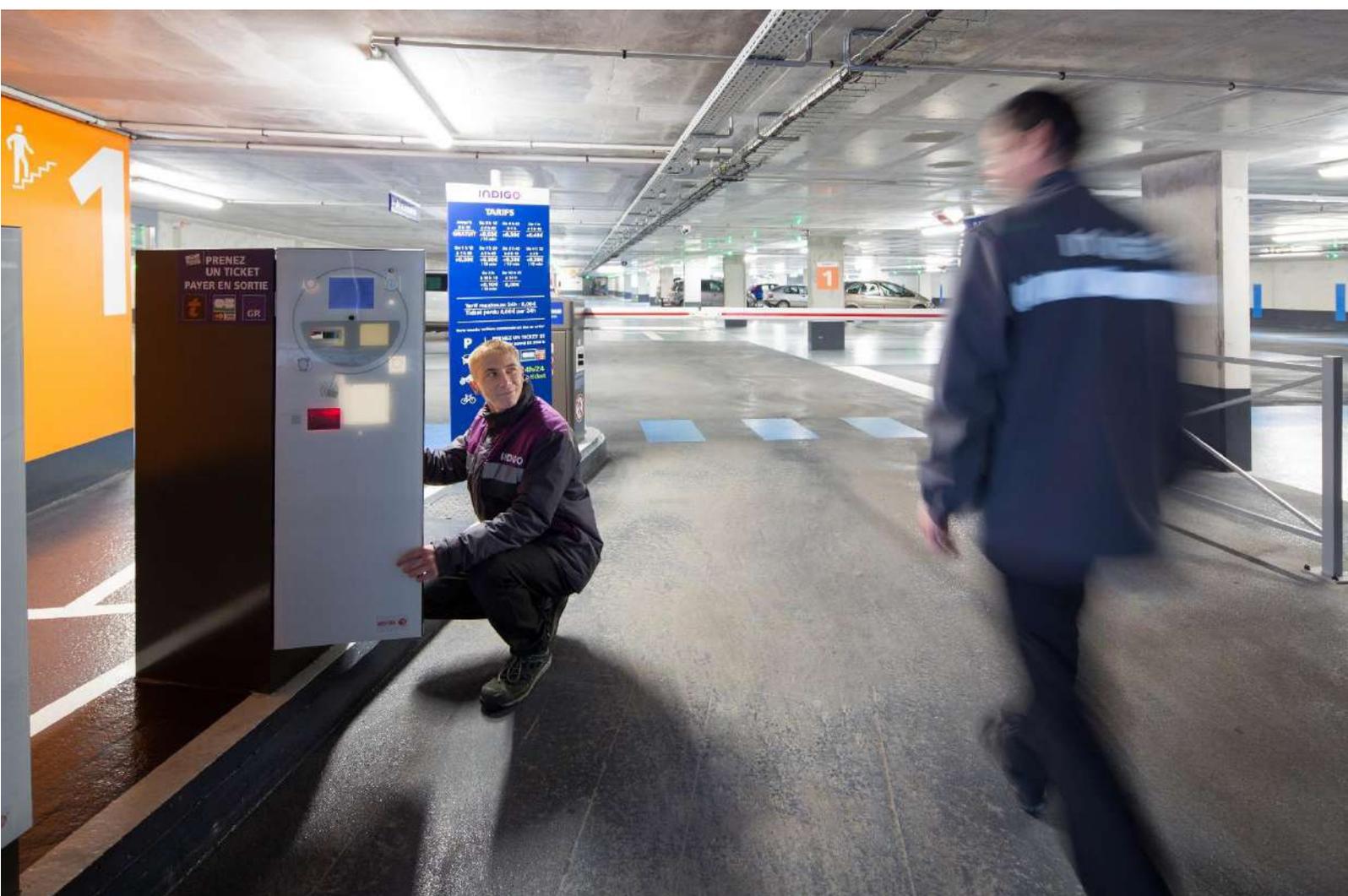


- 32ème Foire aux fromages et aux vins, Indigo est partenaire depuis de très nombreuses années. Démontage des équipements et barrières pendant 4 jours pour l'installation des stands.



- Travaux rue Magenta du 23 au 30 octobre, accès au parking en sens inverse de la circulation, 50 % de recettes en moins durant cette période.

4. MAINTENANCE & TRAVAUX



4.1 Maintenance des équipements

4.1.1 Équipements du Parc Gare

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Lecteur immatriculation : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 2 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

4.1.2 Équipements du parc Oise

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Lecteur d'immatriculation : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 3 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

4.1.3 Équipements Parc Saint Jacques

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Borne d'entrée : 2 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Lecteur immatriculation : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 3 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

4.2 Les Travaux

4.2.1 Travaux du parc Gare

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking Gare :

- Remise en état de la chaussée avec application d'enrobé à froid.



- Réparation de la clôture de séparation du parking à la suite de dégradations par des véhicules.



- Renforcement de la signalétique vidéosurveillance.
- Désherbage régulier réalisé par nos agents

4.2.2 Travaux du parc Oise

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking Oise.

- Désherbage et nettoyage du parking réalisé par le personnel indigo.



- Renforcement de la signalétique vidéosurveillance.
- Remplacement de l'onduleur principal du parking.

4.2.3 Travaux Parking Saint Jacques

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris sur le parking Saint Jacques :

- Remplacement de trois croix de saint André servant à délimiter le parking.
- Travaux divers tout au long de l'année, remise en peinture des équipements de péage et de la signalétique du parc, réfections ponctuelles sur des joints de pavés.
- Réfection des pavés sur la zone de circulation proche de l'église.





5. ANALYSES

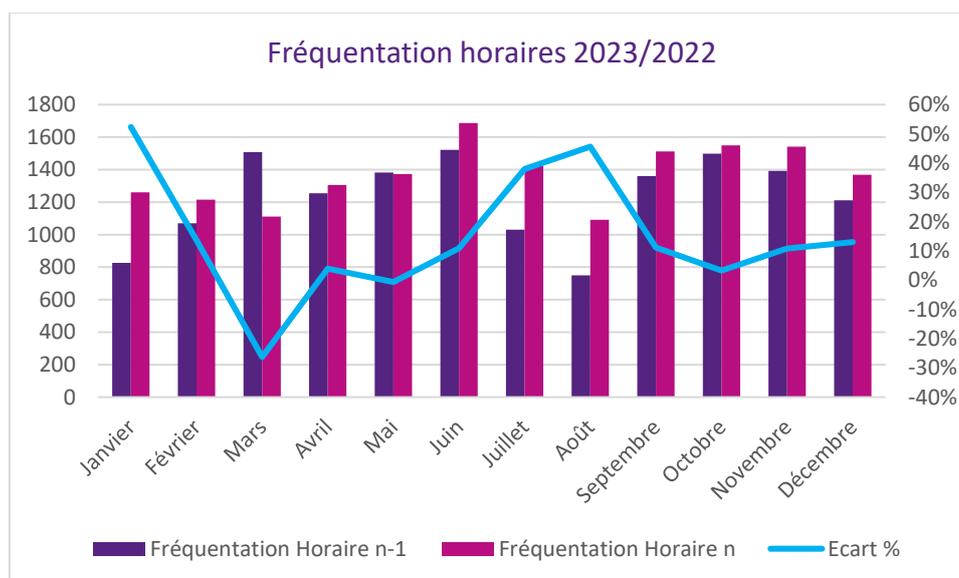


5.1 Parc Gare

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

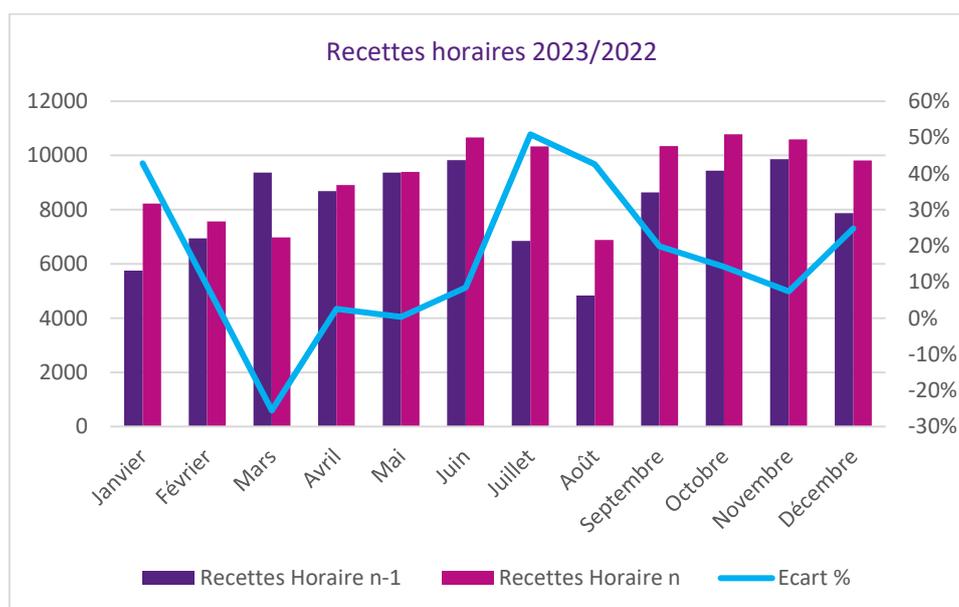
5.1.1 Fréquentation horaire

	Fréquentations horaires 2022	Fréquentations horaires 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	827	1260	52.4
Février	1069	1215	13.7
Mars	1507	1111	-26.3
Avril	1255	1305	4
Mai	1382	1373	-0.7
Juin	1521	1687	10.9
Juillet	1030	1421	38
Aout	750	1092	45.6
Septembre	1361	1512	11.1
Octobre	1499	1549	3.3
Novembre	1392	1542	10.8
Décembre	1211	1368	13
Total	14804	16435	11



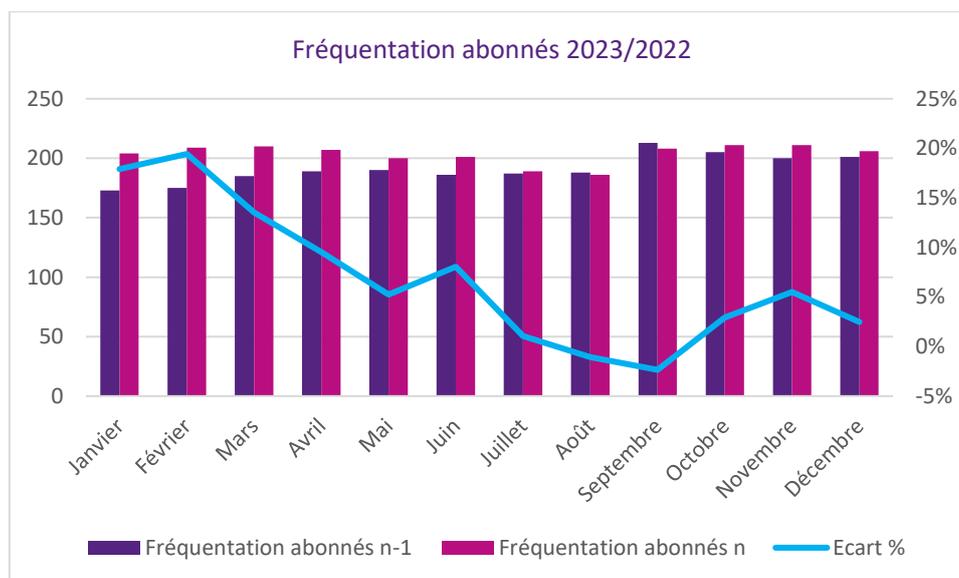
5.1.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	5757	8222	42.8
Février	6948	7569	8.9
Mars	9372	6978	-25.5
Avril	8681	8906	2.6
Mai	9366	9394	0.3
Juin	9831	10660	8.4
Juillet	6850	10333	50.9
Aout	4830	6886	42.6
Septembre	8639	10352	19.8
Octobre	9444	10785	14.2
Novembre	9869	10598	7.4
Décembre	7869	9822	24.8
Total	97455	110505	13.4



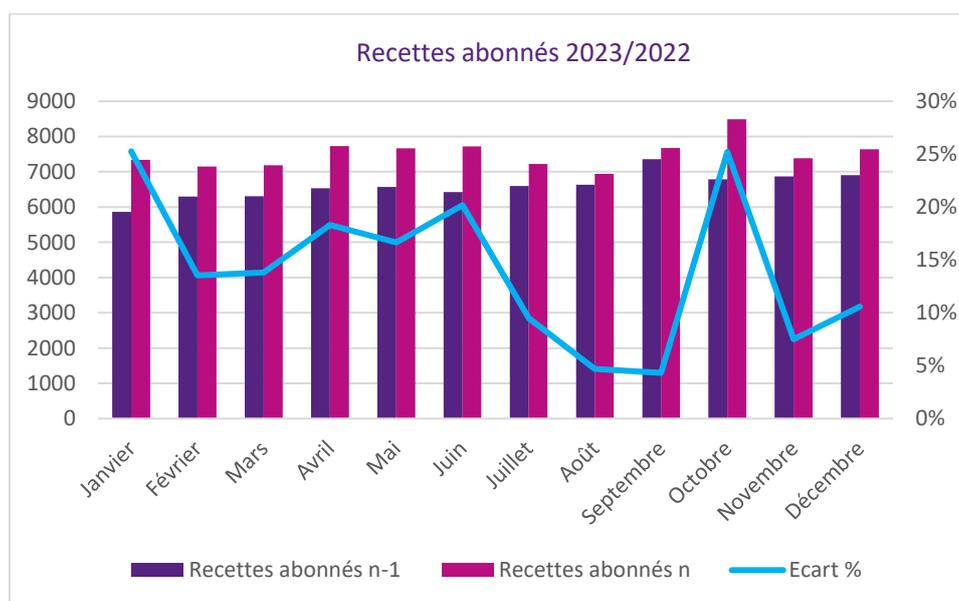
5.1.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre abonnés et locations 2022	Nombre abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	173	204	17.9
Février	175	209	19.4
Mars	185	210	13.5
Avril	189	207	9.5
Mai	190	200	5.3
Juin	186	201	8.1
Juillet	187	189	1.1
Aout	188	186	-1.1
Septembre	213	208	-2.3
Octobre	205	211	2.9
Novembre	200	211	5.5
Décembre	201	206	2.5
Total	2292	2442	6.5



5.1.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés et locations 2022	Recettes abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	5862	7343	25.3
Février	6295	7147	13.5
Mars	6310	7182	13.8
Avril	6532	7728	18.3
Mai	6572	7666	16.7
Juin	6423	7719	20.2
Juillet	6596	7223	9.5
Aout	6634	6945	4.7
Septembre	7358	7676	4.3
Octobre	6783	8493	25.2
Novembre	6871	7387	7.5
Décembre	6905	7636	10.6
Total	79140	90144	13.9



5.1.5 Conclusion

	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes horaires	36671	65332	97455	110505	13.4
Fréquentation horaires	6875	9925	14804	16435	11
Ticket moyen	4.9	6.61	6.60	6.71	1.6
Recettes abonnements/locations	49306	53734	79140	90144	13.9
Nombre d'abonné	1504	1625	2292	2442	6.5
Recettes totales	86371	119723	177334	201751	13.8

Analyse sur l'activité 2023

- Pour les fréquentations horaires, nous constatons une forte augmentation par rapport à 2022 (11%), il s'agit d'une hausse généralisée sur l'ensemble de l'année. Sur l'année 2023, en termes d'intempéries, nous n'avons pas eu de forte période de neige et de gel, ni de périodes de grèves de la SNCF, et de fait pas d'impact négatif sur les recettes.
- Le ticket moyen est aussi en hausse grâce à l'augmentation tarifaire du 01/04/2023.
- Les abonnements sont en hausse depuis 2020 post covid. Ce parking est très demandé en termes d'abonnements, nous avons même dû bloquer les ventes en ligne durant 15 jours au mois de novembre à la suite de la saturation du parking sur cette période (211 abonnés pour 200 places sans compter la clientèle horaire).
- Depuis 2020, post covid, le chiffre d'affaires total est en constante augmentation. Les tickets moyens évoluent peu en dehors des augmentations tarifaires car cette clientèle stationne majoritairement de 12h00 à 24h00. Les périodes d'affluence sont entre 07h00 et 08h00 et entre 19h00 et 20h00, soit aux horaires de principaux trains en destination de la gare du Nord.

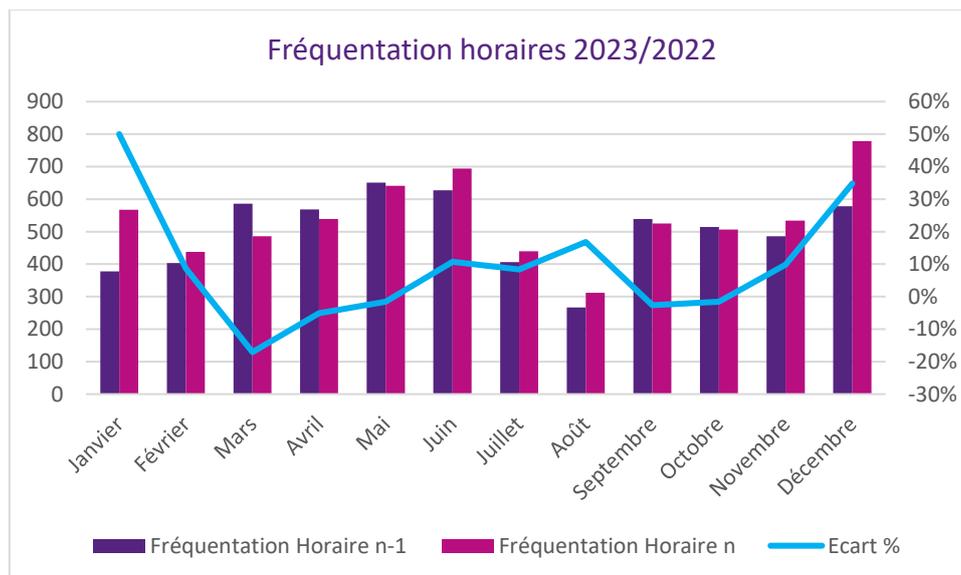


5.2 Parc Oise

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

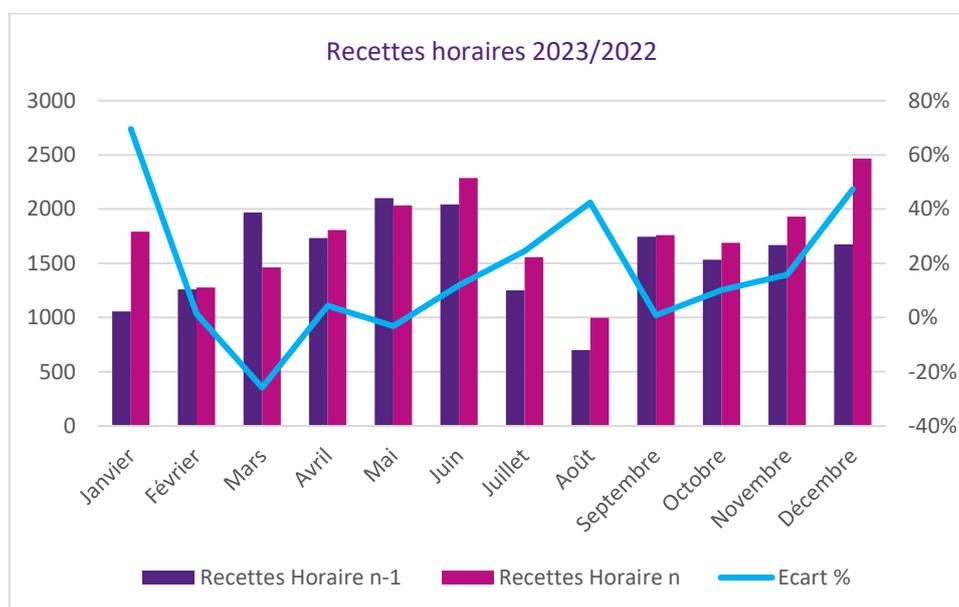
5.2.1 Fréquentation horaire

	Fréquentations horaires 2022	Fréquentations horaires 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	378	567	50
Février	403	438	8.7
Mars	586	486	-17.1
Avril	568	539	-5.1
Mai	651	641	-1.5
Juin	627	694	10.7
Juillet	406	440	8.4
Aout	267	312	16.9
Septembre	539	525	-2.6
Octobre	514	506	-1.6
Novembre	486	534	9.9
Décembre	578	779	34.8
Total	6003	6461	7.6



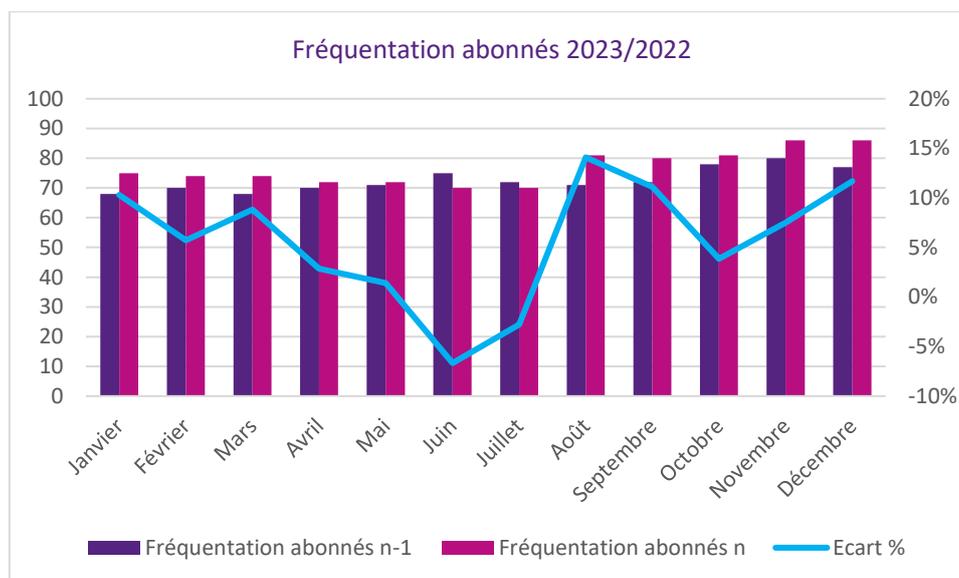
5.2.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	1057	1792	69.5
Février	1260	1278	1.5
Mars	1970	1461	-25.8
Avril	1732	1808	4.4
Mai	2100	2034	-3.2
Juin	2043	2286	11.9
Juillet	1251	1557	24.5
Aout	701	998	42.4
Septembre	1744	1759	0.9
Octobre	1534	1690	10.2
Novembre	1668	1931	15.8
Décembre	1674	2466	47.3
Total	18734	21061	12.4



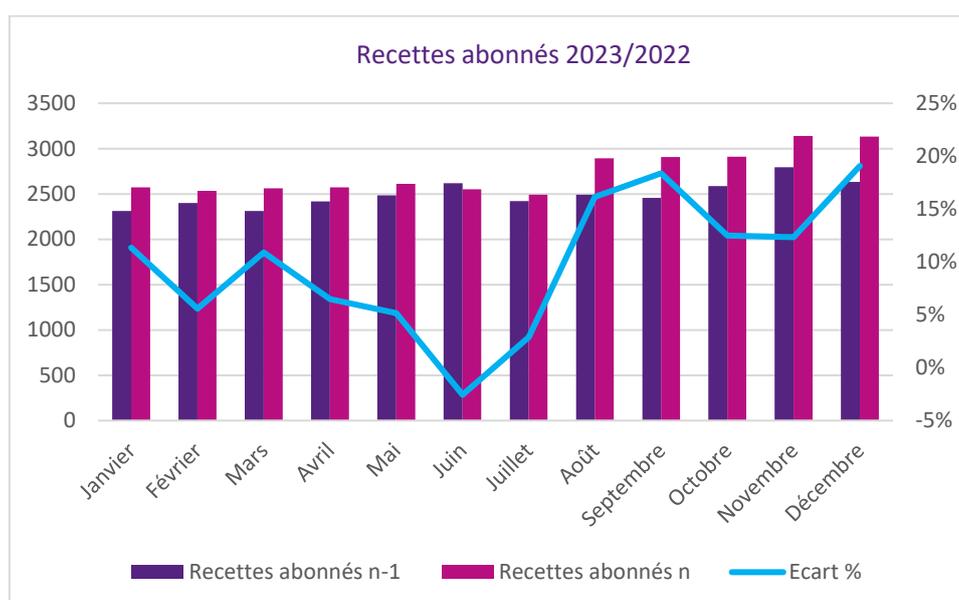
5.2.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre abonnés et locations 2022	Nombre abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	68	75	10.3
Février	70	74	5.7
Mars	68	74	8.8
Avril	70	72	2.9
Mai	71	72	1.4
Juin	75	70	-6.7
Juillet	72	70	-2.8
Aout	71	81	14.1
Septembre	72	80	11.1
Octobre	78	81	3.8
Novembre	80	86	7.5
Décembre	77	86	11.7
Total	872	921	5.6



5.2.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés et locations 2022	Recettes abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	2311	2573	11.3
Février	2399	2533	5.6
Mars	2311	2563	10.9
Avril	2416	2573	6.5
Mai	2484	2612	5.1
Juin	2618	2551	-2.6
Juillet	2420	2490	2.9
Aout	2490	2892	16.2
Septembre	2455	2906	18.4
Octobre	2586	2909	12.5
Novembre	2793	3138	12.3
Décembre	2632	3134	19.1
Total	29912	32872	9.9



5.2.5 Conclusion

	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes horaires	9177	14898	18734	21061	12.4
Fréquentation horaires	3399	5055	6003	6461	7.6
Ticket moyen	2.76	2.95	3.09	3.26	5.5
Recettes abonnements/locations	26120	24916	29912	32782	9.9
Nombre d'abonné	790	737	872	921	5.6
Recettes totales	35670	39960	48844	54471	11.5

Analyse sur l'activité 2023

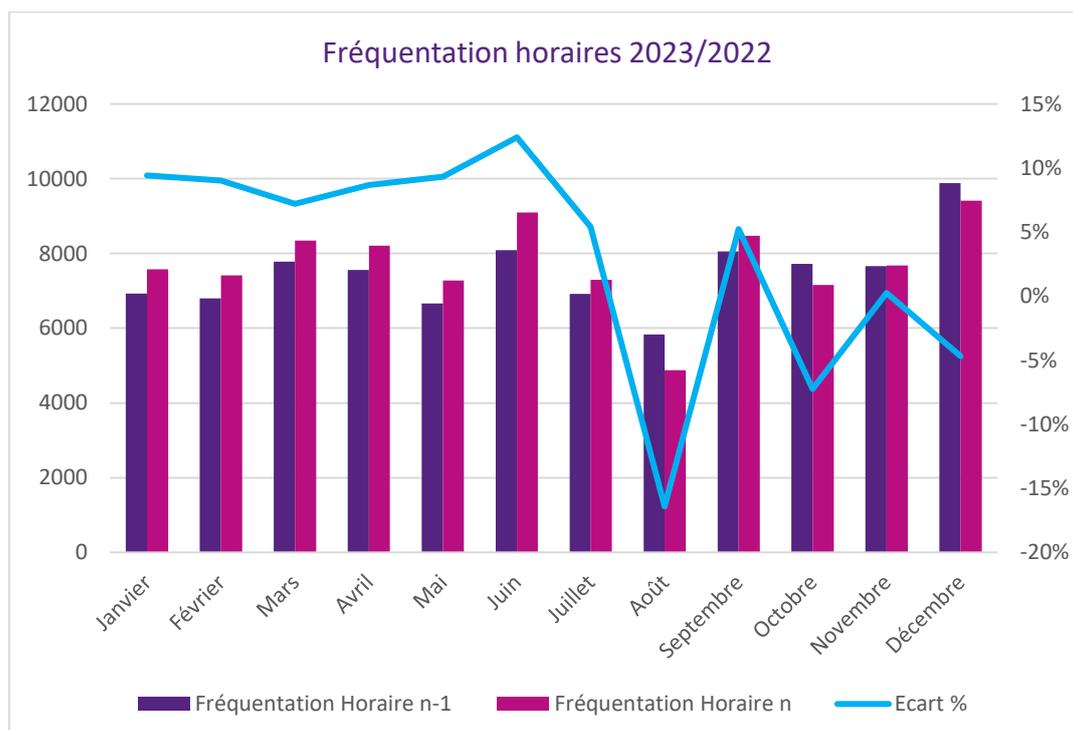
- Pour les fréquentations horaires, nous constatons une augmentation par rapport à 2022 (7.6%), il s'agit d'une hausse généralisée sur l'ensemble de l'année. L'absence d'intempéries sur l'année 2023, a permis l'augmentation de la fréquentation sur janvier et février. Nous avons aussi été épargné par les grèves à la SNCF. Le ticket moyen est aussi en hausse grâce à l'augmentation tarifaire du 01/04/2023 (+5.5%). Les clients horaires stationnent en moyenne entre 1 heure et 2 heures.
- En ce qui concerne les abonnements, nous sommes en augmentation depuis 2020 post covid (hors 2021). Ce parking est très demandé, notamment sur 2023: la clientèle du parking gare se rabattait sur ce parc à la suite de la saturation de ce dernier sur certaines périodes de l'année. Le parking a parfois été complet.

5.3 PARC SAINT JACQUES

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

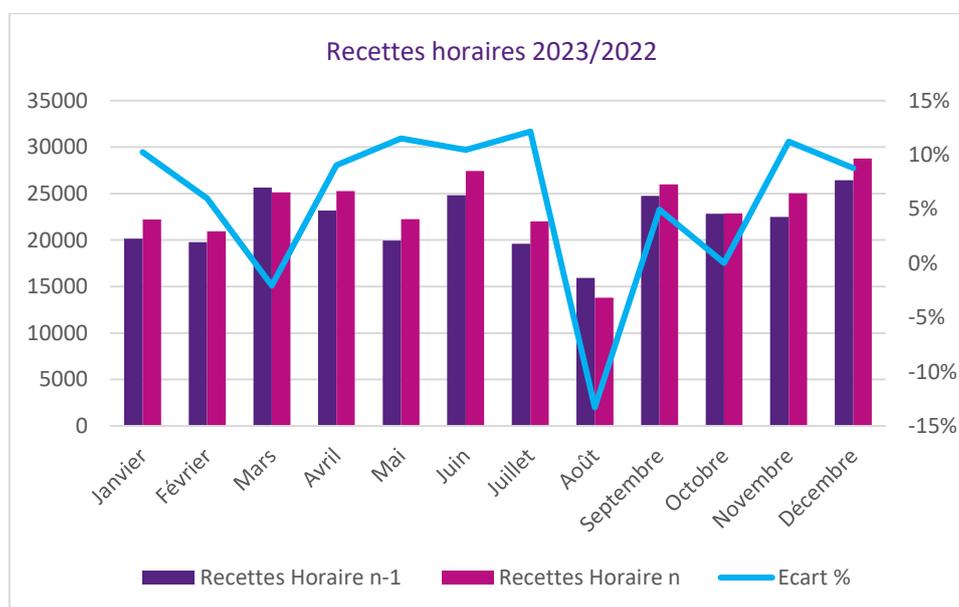
5.3.1 Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2022	Fréquentation horaires 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	6926	7579	9.4
Février	6799	7413	9
Mars	7781	8342	7.2
Avril	7556	8212	8.7
Mai	6658	7279	9.3
Juin	8091	9094	12.4
Juillet	6918	7292	5.4
Aout	5837	4879	-16.4
Septembre	8051	8472	5.2
Octobre	7719	7160	-7.2
Novembre	7660	7679	0.2
Décembre	9879	9417	-4.7
Total	89875	92818	3.3



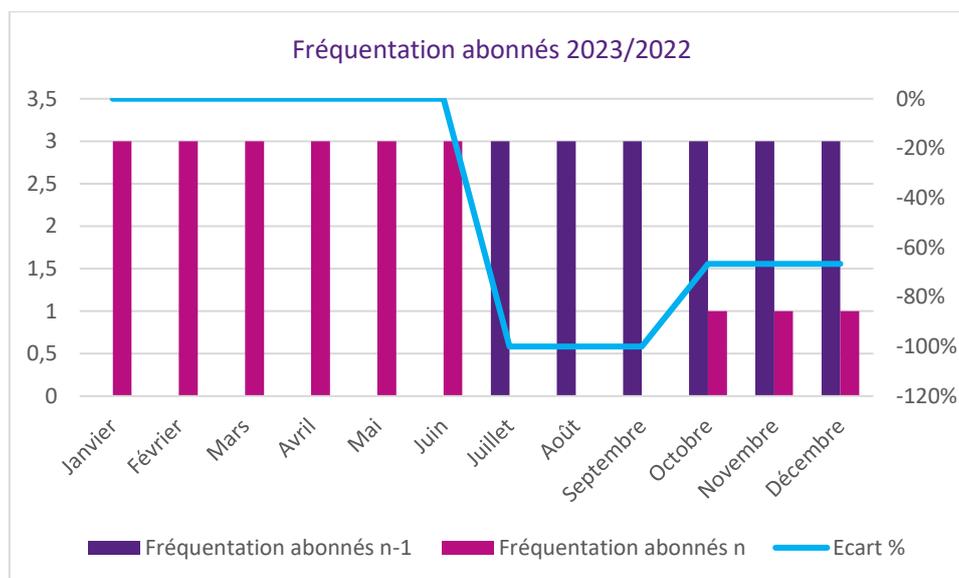
5.3.2 Recette Horaire

	Recette horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	20161	22231	10.3
Février	19767	20948	6
Mars	25659	25135	-2
Avril	23161	25258	9.1
Mai	19963	22261	11.5
Juin	24832	27431	10.5
Juillet	19610	21993	12.2
Août	15931	13815	-13.3
Septembre	24762	25988	5
Octobre	22849	22858	0
Novembre	22499	25026	11.2
Décembre	26442	28761	8.8
Total	265634	281705	6



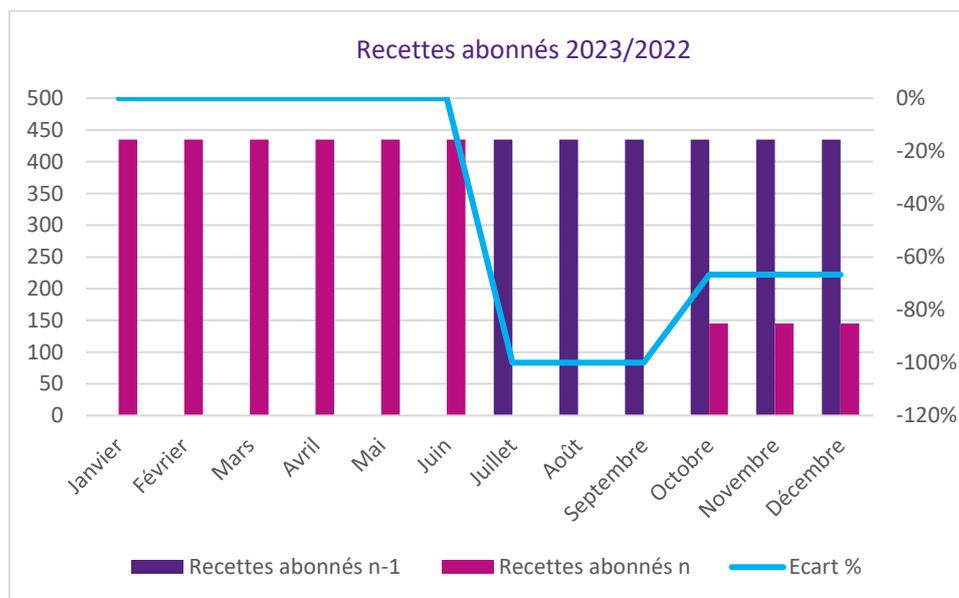
5.3.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre abonnés et locations 2022	Nombre abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	0	3	100
Février	0	3	100
Mars	0	3	100
Avril	0	3	100
Mai	0	3	100
Juin	0	3	100
Juillet	3	0	-100
Aout	3	0	-100
Septembre	3	0	-100
Octobre	3	1	-66.7
Novembre	3	1	-66.7
Décembre	3	1	-66.7
Total	18	21	16.7



5.3.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés et locations 2022	Recettes abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	0	435	100
Février	0	435	100
Mars	0	435	100
Avril	0	435	100
Mai	0	435	100
Juin	0	435	100
Juillet	435	0	-100
Aout	435	0	-100
Septembre	435	0	-100
Octobre	435	145	-66.7
Novembre	435	145	-66.7
Décembre	435	145	-66.7
Total	2610	3045	16.7



5.3.5 Conclusion

	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes horaires	175736	212796	265634	281705	6
Fréquentation horaires	73169	76193	89875	92818	3.3
Ticket moyen	2.33	2.74	2.96	3.03	2.5
Recettes abonnements/locations	0	0	2610	3045	16.7
Nombre d'abonné	0	0	18	21	16.7
Recettes totales	176782	213804	270064	285827	5.8

Analyse sur l'activité 2023

- Pour les fréquentations horaires, nous constatons une hausse depuis 2020 post covid. Ce parc de 56 places est très fréquenté, nous avons une moyenne de 254 tickets payants par jour en incluant les dimanches et jour fériés ou nous avons trois heures gratuites. Ce parking idéalement situé au pied des commerces, banque et assurances connaît une forte rotation tout au long de la journée. Le temps de stationnement moyen se situe dans la tranche 01h00 – 02h00. Les périodes de fortes affluences sont situées entre 10h00 et 19h00 soit aux heures d'ouverture des commerces.
- Depuis 2020, post covid, le chiffre d'affaires total est en constante augmentation ans sur ce parc et le ticket moyen évolue beaucoup grâce aux augmentations tarifaires, sinon les durées moyennes de stationnement varient très peu d'une année à l'autre sur ce parc.

6. PERSPECTIVES 2024



L'année 2024 sera déterminante sur notre activité, dans une période d'inflation avec l'augmentation de nos charges et notamment du coût de l'énergie, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos recettes et gérer au mieux nos dépenses. Cela passe aussi par le bon entretien de nos parcs à court et moyen terme afin de rendre le parcours client le plus agréable possible afin de fidéliser cette clientèle.

Certains événements pourraient influencer sur notre activité en 2024 :

- L'activité commerciale en centre-ville influe sur nos fréquentations, l'arrivée de nouvelles enseignes ou la fermeture de certains commerces influent nos fréquentations horaires.
- Le développement de l'activité autour de l'agrandissement du canal seine nord sera vecteur de demandes en stationnement aussi bien pour les entreprises que pour les employés.
- Les conditions d'accessibilité des parkings en lien avec la politique de piétonnisation du centre-ville mené par la ville de Compiègne.
- Les parking Gare et Oise seront au cœur du futur projet de la gare et des aménagements sont à envisager en termes de structure et de disponibilité des places.
- Le cahier des charges du futur appel d'offre pour les quatre parkings de Compiègne (Capucins, Gare, Oise et Saint Jacques) sera déterminant sur l'organisation de la gestion des parking Compiégnois.

Face à ces évolutions, Indigo accompagnera la Municipalité de Compiègne et la clientèle de ces parcs en proposant des offres et services répondant aux nouvelles attentes :

- Offres adaptées pour les recharges électriques aujourd'hui saturées
- Offres digitalisées, plus souples et personnalisées proposant un parcours client sans couture
- Partenariats avec les clients grands comptes (Université de technologie de Compiègne, Loueurs...)

Indigo se positionnera à nouveau aux côtés de la mairie en tant qu'acteur sur la ville de Compiègne en maintenant les actions suivantes :

- Participer aux réflexions sur l'accessibilité au centre-ville.
- Proposer des solutions de stationnement aux commerçants compiégnais ainsi qu'à leur clientèle.

INDIGO

INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

7. BILAN FINANCIER



7.1 DSP enclos



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS ENCLOSES-10/03/2014
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Gare, Oise, Saint Jacques
--------	-------------------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	321 243	346 063	24 819	7,7%
Abonnés parcs	94 442	104 992	10 550	11,2%
Voie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	54	62	8	15,4%
Sous Total Chiffre d'Affaires	-415 739	-451 117	35 378	8,5%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0		
Total Produits d'Exploitation	415 739	451 117	35 378	8,5%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-59 544	-62 780	-2 936	4,9%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-218	-88	131	59,8%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-990	-4 074	-3 884	392,3%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-61 052	-67 741	-6 689	11,0%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-3 041	-5 009	-2 868	94,3%
Entretien : Contrats	-8 272	-8 974	1 296	15,7%
Electricité, Fluides	-4 608	-2 800	1 807	39,2%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-4 307	-4 414	-107	2,5%
Location Matériel d'Exploitation	0	0		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-20 227	-20 096	131	0,6%
Actions Commerciales	-1 781	-4 539	-1 758	63,2%
Collecte de Fonds et Commissions	-13 240	-10 311	2 929	22,1%
Frais Administratifs et Divers	-2	-31	-29	1301,8%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-18 024	-14 882	1 142	7,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-97 303	-102 719	-5 416	5,6%
Police d'Assurances	-1 494	-2 708	-211	8,5%
Sinistres	0	-3 512	-3 512	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 079	-2 263	-184	8,8%
Redevances Aux Concédants	-129 702	-127 938	1 766	1,4%
Taxes et Versements Assimilés	-7 415	-6 145	1 270	17,1%
Autres Charges et Provisions Courantes	-18	-199	-181	1008,1%
Charges de Gros Entretien	0	-522	-522	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-7 317	-7 128	189	2,6%
Frais Généraux Siège	-19 126	-33 384	-14 258	14,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-178 252	-183 794	-5 542	3,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-178 252	-183 794	-5 542	3,1%
Total Charges d'Exploitation	-275 555	-286 514	-10 959	4,0%
EBITDA Parc	140 185	164 604	24 419	17,4%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-64 219	-61 607	2 552	4,0%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-64 219	-61 607	2 552	4,0%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-64 219	-61 607	2 552	4,0%
EBIT	75 965	102 937	26 971	35,5%
Frais Financiers	-9 124	-4 803	4 321	47,4%
Total Frais Financiers	-9 124	-4 803	4 321	47,4%
Total Frais Financiers	-9 124	-4 803	4 321	47,4%
Resultat Net avant Impôt Parc	66 841	98 133	31 292	46,8%

COMPIEGNE GARE, OISE, SAINT-JACQUES

$$K = 0,20 + 0,80 \times [0,4(Sn/So) + 0,3(FDn/FDo) + 0,3(EBIQoon/EBIQoo)]$$

DEBUT

FIN

Indexation au 1er Janvier de l'année

So	109,2	valeur du 2eme trimestre 2013
Fdo	112,5	valeur de 07- 2013
EBIQoo	108,7	valeur de 07- 2013

FD sept14 base 2010	113,1
FD sept14 base 2008	100,5

S mars18 base 2017	101,1
S mars18 base 2008	115,7

		coef. Red. 2023				
Indice connu au 01/01/N		2020	2021	2022	2023	2024
	Indice	coef R				
Sn	010562765	103,6	105,2	106,9	111,4	116,9
Fdn	FD	103,1	103	105,4	113,6	118,1
EBIQoon	010534841	106,1	103,1	126,5	153,2	146,6

$$K = 1,042425 \quad 1,040554 \quad 1,106596 \quad 1,203649 \quad 1,217504$$

$$K (2020) = 0,20 + 0,80 \times [0,4 \times [(103,6 / 109,2) \times (101,1 / 115,7)] + 0,30 \times [(103,1 / 112,5) \times (113,1 / 100,5)] + 0,30 \times (106,1 / 108,7)]$$

Indice des taux de salaire horaire des ouvriers - Tertiaire	010562765	identifiant INSEE
Index divers des coûts de production dans la construction	FD	Le moniteur
Énergie, biens intermédiaires et biens d'investissements - EBIQ	010534841	Le moniteur

Redevance Fixe HT	33 000,00 €
Coef	1,217504
Redevance Fixe indexée	40 177,62 €

Chiffre d'affaires HT Compiègne Gare	168 078,39 €
Chiffre d'affaires HT Compiègne Oise	45 198,72 €
Chiffre d'affaires HT Compiègne Saint-Jacques	237 840,04 €
TOTAL CA	451 117,15 €

Seuil redevance variable	215 000,00 €
Seuil redevance variable indexée	261 763,29 €
Redevance variable seuil 50% de la part des recettes HT	94 676,93 €

7.2 Parc GARE

7.2.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS ENCLOSES-10/03/2014
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Gare
--------	----------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	82 496	92 896	10 400	12,6%
Abonnés parcs	66 934	75 120	8 186	12,2%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	33	62	29	87,5%
Sous Total Chiffre d'Affaires	149 463	168 078	18 615	12,5%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0		
Total Produits d'Exploitation	149 463	168 078	18 615	12,5%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc: Personnel Technique)	-19 948	-20 927	-978	4,9%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-84	-29	54	65,1%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-330	-2 751	-2 421	733,7%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-20 362	-23 707	-3 345	16,4%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-1 123	-885	238	21,2%
Entretien : Contrats	-2 448	-2 065	384	15,7%
Electricité, Fluides	-46	-2 330	-2 284	4921,5%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 471	-1 471	0	0,0%
Location Matériel d'Exploitation	0	0		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-5 000	-6 751	-1 602	32,7%
Actions Commerciales	-535	-731	-196	36,5%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 007	-3 153	854	21,3%
Frais Administratifs et Divers	-1	-10	-10	1290,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 543	-3 895	648	14,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-29 995	-34 353	-4 359	14,5%
Police d'Assurances	-807	-1 008	-111	12,4%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-747	-840	-93	12,5%
Redevances Aux Concédants	-53 988	-58 189	-4 203	7,8%
Taxes et Versements Assimilés	-2 700	-2 370	338	12,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	-6	-170	-164	2745,3%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 631	-2 656	-26	1,0%
Frais Généraux Siège	-10 507	-12 438	-1 931	18,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-71 482	-77 672	-6 190	8,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-71 482	-77 672	-6 190	8,7%
Total Charges d'Exploitation	-101 477	-112 026	-10 549	10,4%
EBITDA Parc	47 986	56 053	8 067	16,8%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-13 702	-13 143	559	4,1%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-13 702	-13 143	559	4,1%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-13 702	-13 143	559	4,1%
ERIT	34 284	42 910	8 625	25,2%
Frais Financiers	-1 954	-1 023	932	47,7%
Total Frais Financiers	-1 954	-1 023	932	47,7%
Total Frais Financiers	-1 954	-1 023	932	47,7%
Resultat Net avant Impôt Parc	32 330	41 887	9 557	29,6%

7.2.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Compiègne Gare				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	16 299 -	14 725	1 574
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	90 329 -	83 132	7 197
	LOGICIELS	360 -	226	134
Total RETOUR		106 988 -	98 083	8 906
REPRISE	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	1 745 -	1 745	-
Total REPRISE		1 745 -	1 745	-
Total général		108 734 -	99 828	8 906

Parc de stationnement Compiègne Gare	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	108 734
Immobilisations Valeur Comptable Nette	8 906
Immobilisation en cours	616
Valeur Brute Totale Inventables	109 349
VNC Totale Inventables	9 521

7.3 Parc OISE

7.3.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS ENCLOS-10/03/2014
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Oise
--------	----------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	17 399	17 864	465	2,7%
Abonnés parcs	25 258	27 335	2 076	8,2%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	21	0	-21	-100,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	42 678	45 199	2 521	5,9%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0		
Total Produits d'Exploitation	42 678	45 199	2 521	5,9%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-19 948	-20 927	-978	4,9%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-60	-29	31	51,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-330	-971	-641	194,3%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-20 338	-21 927	-1 588	7,8%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-934	-1 116	-183	19,5%
Entretien : Contrats	-2 449	-2 005	384	15,7%
Electricité, Fluides	-3 802	2 322	6 124	161,1%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 471	-1 471	0	0,0%
Location Matériel d'Exploitation	0	0		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-8 656	-2 331	6 326	73,1%
Actions Commerciales	-460	-544	-84	18,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 281	-817	2 465	75,1%
Frais Administratifs et Divers	-1	-10	-10	1290,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commer.	-3 743	-1 371	2 371	63,4%
Total Charges Directes d'Exploitation	-32 738	-25 629	7 109	21,7%
Police d'Assurances	-258	-271	-15	5,7%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-213	-233	-20	9,3%
Redevances Aux Concedants	-15 776	-18 530	-2 755	17,5%
Taxes et Versements Assimilés	-619	-517	102	16,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	-6	-14	-8	139,8%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-751	-714	37	5,0%
Frais Généraux Siège	-3 000	-3 345	-345	11,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-20 622	-23 625	-3 003	14,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-20 622	-23 625	-3 003	14,6%
Total Charges d'Exploitation	-53 360	-49 254	4 106	7,7%
EBITDA Parc	-10 681	-4 055	6 626	62,0%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-21 950	-20 664	1 287	5,9%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-21 950	-20 664	1 287	5,9%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-21 950	-20 664	1 287	5,9%
EBIT	-32 632	-24 719	7 913	24,2%
Frais Financiers	-3 139	-1 625	1 515	48,3%
Total Frais Financiers	-3 139	-1 625	1 515	48,3%
Total Frais Financiers	-3 139	-1 625	1 515	48,3%
Resultat Net avant Impôt Parc	-35 771	-26 344	9 427	26,4%

7.3.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Compiègne Oise				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	2 385 -	2 294	91
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	189 105 -	175 407	13 698
	LOGICIELS	360 -	226	134
Total RETOUR		191 850 -	177 927	13 923
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	1 765 -	1 765	-
Total REPRISE		1 765 -	1 765	-
Total général		193 616 -	179 692	13 923

Parc de stationnement Compiègne Oise	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	193 616
Immobilisations Valeur Comptable Nette	13 923
Immobilisation en cours	616
Valeur Brute Totale Inventables	194 231
VNC Totale Inventables	14 539

7.4 Parc SAINT JACQUES

7.4.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS ENCLOS-10/03/2014
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Saint Jacques
--------	-------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	221 348	235 303	13 954	6,3%
Abonnés parcs	2 250	2 537	288	12,8%
Voie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	0	0		
Sous Total Chiffre d'Affaires	223 598	237 840	14 242	6,4%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0	0	0%
Total Produits d'Exploitation	223 598	237 840	14 242	6,4%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-10 947	-20 927	-9 980	4,9%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-74	-39	45	60,7%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-330	-1 151	-821	248,9%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-20 351	-22 107	-1 756	8,6%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-984	-3 907	-2 923	297,1%
Entretien : Contrats	-3 374	-2 944	530	15,7%
Electricité, Fluides	-759	-2 791	-2 032	267,7%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 364	-1 471	-107	7,8%
Location Matériel d'Exploitation	0	0		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-6 481	-11 014	-4 533	69,9%
Actions Commerciales	-1 785	-3 264	-1 479	82,8%
Collecte de Fonds et Commissions	-5 952	-6 341	-389	6,5%
Frais Administratifs et Divers	-1	-10	-10	1324,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 738	-9 616	-1 878	24,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-34 571	-42 737	-8 166	23,6%
Police d'Assurances	-1 342	-1 427	-85	6,4%
Sinistres	0	-3 512	-3 512	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 118	-1 189	-71	6,3%
Redevances Aux Concedants	-59 941	-51 217	8 724	14,6%
Taxes et Versements Assimilés	-4 067	-3 259	829	20,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-6	-14	-8	139,3%
Charges de Gros Entretien	0	-522	-522	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 935	-3 758	178	4,5%
Frais Généraux Siège	-15 719	-17 600	-1 881	12,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-86 148	-82 497	3 651	4,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-86 148	-82 497	3 651	4,2%
Total Charges d'Exploitation	-120 718	-125 234	-4 516	3,7%
EBITDA Parc	102 880	112 606	9 726	9,5%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-28 567	-27 660	707	2,5%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-28 567	-27 660	707	2,5%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	0%
Total Charges Non Courantes	-28 567	-27 660	707	2,5%
EBIT	74 313	84 746	10 434	14,0%
Frais Financiers	-4 031	-2 156	1 875	46,5%
Total Frais Financiers	-4 031	-2 156	1 875	46,5%
Total Frais Financiers	-4 031	-2 156	1 875	46,5%
Resultat Net avant Impot Parc	70 282	82 590	12 308	17,5%

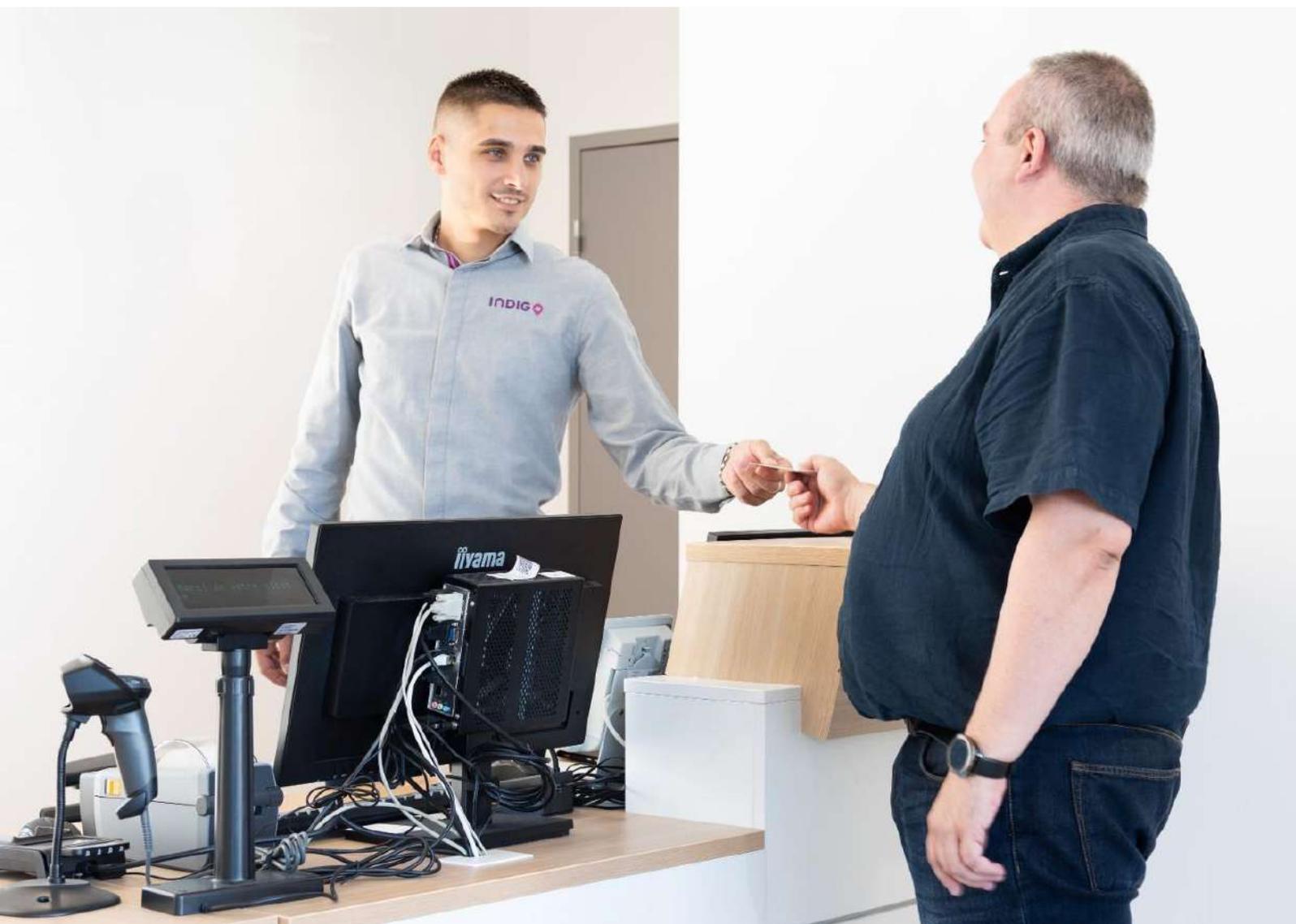
7.4.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Compiègne Saint Jacques				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	6 289 -	5 256	1 034
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	240 046 -	222 344	17 702
	LOGICIELS	360 -	226	134
Total RETOUR		246 695 -	227 825	18 870
Total général		246 695 -	227 825	18 870

Parc de stationnement Compiègne Saint Jacques	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	246 695
Immobilisations Valeur Comptable Nette	18 870
Immobilisation en cours	28 116
Valeur Brute Totale Inventables	274 811
VNC Totale Inventables	46 985

9. Annexes



9.1 Note financière

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.



ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2023)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2023.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2023 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2024

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.
- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2023 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2023, il est appliqué un pourcentage de 4.8 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2023. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2023

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2023, l'affectation des frais de structure correspond à 8,96% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.



ANNEXE 2

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

9.2 Annexes Parc GARE

ANNEXE 1			
600106-Compiègne Gare			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes HT			
Cumul	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	81 913 €	92 040 €	12,4
PREVENDUS	582 €	855 €	46,9
ABONNEMENTS / LOCATIONS	66 934 €	75 120 €	12,2
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	33 €	62 €	87,5
TOTAL GENERAL	149 463 €	168 078 €	12,5

ANNEXE 2

600106-Compiègne Gare

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2022	2023	Ecart (%) 1
JANVIER	4 798 €	6 852 €	4
FEVRIER	5 806 €	6 370 €	
MARS	7 810 €	5 673 €	-2
AVRIL	7 234 €	7 422 €	
MAI	7 805 €	7 828 €	
JUIN	8 192 €	9 237 €	1
JUILLET	5 708 €	8 257 €	4
AOUT	4 025 €	5 738 €	4
SEPTEMBRE	7 199 €	8 627 €	1
OCTOBRE	7 994 €	8 987 €	1
NOVEMBRE	8 785 €	8 864 €	
DECEMBRE	6 558 €	8 185 €	2
TOTAL ANNUEL	81 913 €	92 040 €	1

ANNEXE 3

600106-Compiègne Gare

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	827	4 798 €	5,80 €	1 260	6 852 €	5,44 €
FEVRIER	1 069	5 806 €	5,43 €	1 215	6 370 €	5,24 €
MARS	1 507	7 810 €	5,18 €	1 111	5 673 €	5,11 €
AVRIL	1 255	7 234 €	5,76 €	1 305	7 422 €	5,69 €
MAI	1 382	7 805 €	5,65 €	1 373	7 828 €	5,70 €
JUIN	1 521	8 192 €	5,39 €	1 687	9 237 €	5,48 €
JUILLET	1 030	5 708 €	5,54 €	1 421	8 257 €	5,81 €
AOUT	750	4 025 €	5,37 €	1 092	5 738 €	5,25 €
SEPTEMBRE	1 361	7 199 €	5,29 €	1 512	8 627 €	5,71 €
OCTOBRE	1 499	7 994 €	5,33 €	1 549	8 987 €	5,80 €
NOVEMBRE	1 392	8 785 €	6,31 €	1 542	8 864 €	5,75 €
DECEMBRE	1 211	6 558 €	5,42 €	1 368	8 185 €	5,98 €
TOTAL	14 804	81 913 €	5,53 €	16 435	92 040 €	5,60 €

ANNEXE 4**600106-Compiègne Gare****RECETTES MENSUELLES PREVENDUS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	27 €	24 €	-10,9
FEVRIER	13 €	236 €	1671,1
MARS	120 €	22 €	-81,8
AVRIL	34 €	103 €	204,9
MAI	79 €	10 €	-87,6
JUIN	25 €	298 €	1071,7
JUILLET	48 €	9 €	-81,1
AOUT	27 €	64 €	135,1
SEPTEMBRE	36 €	25 €	-31,0
OCTOBRE	17 €	29 €	72,1
NOVEMBRE	23 €	17 €	-26,6
DECEMBRE	133 €	19 €	-85,7
TOTAL ANNUEL	582 €	855 €	46,9

ANNEXE 5**600106-Compiègne Gare****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	4 885 €	6 119 €	25,3
FEVRIER	5 246 €	5 956 €	13,5
MARS	5 258 €	6 078 €	15,6
AVRIL	5 443 €	6 286 €	15,5
MAI	5 476 €	6 420 €	17,2
JUIN	5 352 €	6 445 €	20,4
JUILLET	5 497 €	6 037 €	9,8
AOUT	5 528 €	5 797 €	4,9
SEPTEMBRE	6 131 €	6 356 €	3,7
OCTOBRE	6 637 €	7 078 €	6,6
NOVEMBRE	5 726 €	6 524 €	13,9
DECEMBRE	5 754 €	6 026 €	4,7
TOTAL ANNUEL	66 934 €	75 120 €	12,2

ANNEXE 6**600106-Compiègne Gare****FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	173	4 885 €	28,2 €	204	6 119 €	30,0 €
FEVRIER	175	5 246 €	30,0 €	209	5 956 €	28,5 €
MARS	185	5 258 €	28,4 €	210	6 078 €	28,9 €
AVRIL	189	5 443 €	28,8 €	207	6 286 €	30,4 €
MAI	190	5 476 €	28,8 €	200	6 420 €	32,1 €
JUIN	186	5 352 €	28,8 €	201	6 445 €	32,1 €
JUILLET	187	5 497 €	29,4 €	189	6 037 €	31,9 €
AOUT	188	5 528 €	29,4 €	186	5 797 €	31,2 €
SEPTEMBRE	213	6 131 €	28,8 €	208	6 356 €	30,6 €
OCTOBRE	205	6 637 €	32,4 €	211	7 078 €	33,5 €
NOVEMBRE	200	5 726 €	28,6 €	211	6 524 €	30,9 €
DECEMBRE	201	5 754 €	28,6 €	206	6 026 €	29,3 €
TOTAL	2 292	66 934 €	29,2 €	2 442	75 120 €	30,8 €

ANNEXE 7**600106-Compiègne Gare****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	4 885 €	6 119 €	25,3
FEVRIER	5 246 €	5 956 €	13,5
MARS	5 258 €	6 078 €	15,6
AVRIL	5 443 €	6 286 €	15,5
MAI	5 476 €	6 420 €	17,2
JUIN	5 352 €	6 445 €	20,4
JUILLET	5 497 €	6 037 €	9,8
AOUT	5 528 €	5 797 €	4,9
SEPTEMBRE	6 131 €	6 356 €	3,7
OCTOBRE	6 637 €	7 078 €	6,6
NOVEMBRE	5 726 €	6 524 €	13,9
DECEMBRE	5 754 €	6 026 €	4,7
TOTAL ANNUEL	66 934 €	75 120 €	12,2

ANNEXE 8

600106-Compiègne Gare

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	173	4 885 €	28,2 €	204	6 119 €	30,0 €
FEVRIER	175	5 246 €	30,0 €	209	5 956 €	28,5 €
MARS	185	5 258 €	28,4 €	210	6 078 €	28,9 €
AVRIL	189	5 443 €	28,8 €	207	6 286 €	30,4 €
MAI	190	5 476 €	28,8 €	200	6 420 €	32,1 €
JUIN	186	5 352 €	28,8 €	201	6 445 €	32,1 €
JUILLET	187	5 497 €	29,4 €	189	6 037 €	31,9 €
AOUT	188	5 528 €	29,4 €	186	5 797 €	31,2 €
SEPTEMBRE	213	6 131 €	28,8 €	208	6 356 €	30,6 €
OCTOBRE	205	6 637 €	32,4 €	211	7 078 €	33,5 €
NOVEMBRE	200	5 726 €	28,6 €	211	6 524 €	30,9 €
DECEMBRE	201	5 754 €	28,6 €	206	6 026 €	29,3 €
TOTAL	2 292	66 934 €	29,2 €	2 442	75 120 €	30,8 €

ANNEXE 9**600106-Compiègne Gare****RECETTES MENSUELLES DIVERS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	13 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	21 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	21 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	21 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-100,0
DECEMBRE	0 €	21 €	-
TOTAL ANNUEL	33 €	62 €	33,3

9.3 Annexes PARC OISE

ANNEXE 1			
600107-Compiègne Oise			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes HT			
Cumul	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	17 255 €	17 415 €	0,9
PREVENDUS	144 €	449 €	212,4
ABONNEMENTS / LOCATIONS	25 258 €	27 335 €	8,2
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	21 €	0 €	-100,0
TOTAL GENERAL	42 678 €	45 199 €	5,9

ANNEXE 2**600107-Compiègne Oise****RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	881 €	1 493 €	69,5
FEVRIER	1 056 €	1 069 €	1,2
MARS	1 606 €	1 164 €	-27,5
AVRIL	1 444 €	1 492 €	3,4
MAI	1 750 €	1 695 €	-3,2
JUIN	1 703 €	1 966 €	15,5
JUILLET	1 042 €	1 236 €	18,6
AOUT	584 €	831 €	42,4
SEPTEMBRE	1 453 €	1 402 €	-3,6
OCTOBRE	2 951 €	1 409 €	-52,3
NOVEMBRE	1 390 €	1 603 €	15,3
DECEMBRE	1 395 €	2 055 €	47,3
TOTAL ANNUEL	17 255 €	17 415 €	0,9

ANNEXE 3

600107-Compiègne Oise

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	378	881 €	2,33 €	567	1 493 €	2,63 €
FEVRIER	403	1 056 €	2,62 €	438	1 069 €	2,44 €
MARS	586	1 606 €	2,74 €	486	1 164 €	2,40 €
AVRIL	568	1 444 €	2,54 €	539	1 492 €	2,77 €
MAI	651	1 750 €	2,69 €	641	1 695 €	2,64 €
JUIN	627	1 703 €	2,72 €	694	1 966 €	2,83 €
JUILLET	406	1 042 €	2,57 €	440	1 236 €	2,81 €
AOUT	267	584 €	2,19 €	312	831 €	2,66 €
SEPTEMBRE	539	1 453 €	2,70 €	525	1 402 €	2,67 €
OCTOBRE	514	2 951 €	5,74 €	506	1 409 €	2,78 €
NOVEMBRE	486	1 390 €	2,86 €	534	1 603 €	3,00 €
DECEMBRE	578	1 395 €	2,41 €	779	2 055 €	2,64 €
TOTAL	6 003	17 255 €	2,87 €	6 461	17 415 €	2,70 €

ANNEXE 4**600107-Compiègne Oise****RECETTES MENSUELLES PREVENDUS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	2 €	1 €	-29,9
FEVRIER	4 €	106 €	2392,0
MARS	46 €	45 €	-1,3
AVRIL	3 €	2 €	-42,3
MAI	11 €	41 €	277,7
JUIN	0 €	19 €	-
JUILLET	6 €	68 €	1136,2
AOUT	4 €	3 €	-14,5
SEPTEMBRE	19 €	37 €	97,3
OCTOBRE	18 €	58 €	231,3
NOVEMBRE	17 €	34 €	93,2
DECEMBRE	15 €	35 €	130,5
TOTAL ANNUEL	144 €	449 €	212,4

ANNEXE 5**600107-Compiègne Oise****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	1 926 €	2 148 €	11,5
FEVRIER	1 999 €	2 110 €	5,6
MARS	1 955 €	2 136 €	9,3
AVRIL	1 984 €	2 147 €	8,2
MAI	2 070 €	2 176 €	5,1
JUIN	2 181 €	2 126 €	-2,6
JUILLET	2 016 €	2 106 €	4,5
AOUT	2 075 €	2 410 €	16,2
SEPTEMBRE	2 104 €	2 422 €	15,1
OCTOBRE	2 487 €	2 424 €	-2,5
NOVEMBRE	2 298 €	2 645 €	15,1
DECEMBRE	2 164 €	2 486 €	14,9
TOTAL ANNUEL	25 258 €	27 335 €	8,2

ANNEXE 6**600107-Compiègne Oise****FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	68	1 926 €	28,3 €	75	2 148 €	28,6 €
FEVRIER	70	1 999 €	28,6 €	74	2 110 €	28,5 €
MARS	68	1 955 €	28,7 €	74	2 136 €	28,9 €
AVRIL	70	1 984 €	28,3 €	72	2 147 €	29,8 €
MAI	71	2 070 €	29,2 €	72	2 176 €	30,2 €
JUIN	75	2 181 €	29,1 €	70	2 126 €	30,4 €
JUILLET	72	2 016 €	28,0 €	70	2 106 €	30,1 €
AOUT	71	2 075 €	29,2 €	81	2 410 €	29,8 €
SEPTEMBRE	72	2 104 €	29,2 €	80	2 422 €	30,3 €
OCTOBRE	78	2 487 €	31,9 €	81	2 424 €	29,9 €
NOVEMBRE	80	2 298 €	28,7 €	86	2 645 €	30,8 €
DECEMBRE	77	2 164 €	28,1 €	86	2 486 €	28,9 €
TOTAL	872	25 258 €	29,0 €	921	27 335 €	29,7 €

ANNEXE 7**600107-Compiègne Oise****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	1 926 €	2 148 €	11,5
FEVRIER	1 999 €	2 110 €	5,6
MARS	1 955 €	2 136 €	9,3
AVRIL	1 984 €	2 147 €	8,2
MAI	2 070 €	2 176 €	5,1
JUIN	2 181 €	2 126 €	-2,6
JUILLET	2 016 €	2 106 €	4,5
AOUT	2 075 €	2 410 €	16,2
SEPTEMBRE	2 104 €	2 422 €	15,1
OCTOBRE	2 487 €	2 424 €	-2,5
NOVEMBRE	2 298 €	2 645 €	15,1
DECEMBRE	2 164 €	2 486 €	14,9
TOTAL ANNUEL	25 258 €	27 335 €	8,2

ANNEXE 8

600107-Compiègne Oise

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	68	1 926 €	28,3 €	75	2 148 €	28,6 €
FEVRIER	70	1 999 €	28,6 €	74	2 110 €	28,5 €
MARS	68	1 955 €	28,7 €	74	2 136 €	28,9 €
AVRIL	70	1 984 €	28,3 €	72	2 147 €	29,8 €
MAI	71	2 070 €	29,2 €	72	2 176 €	30,2 €
JUIN	75	2 181 €	29,1 €	70	2 126 €	30,4 €
JUILLET	72	2 016 €	28,0 €	70	2 106 €	30,1 €
AOUT	71	2 075 €	29,2 €	81	2 410 €	29,8 €
SEPTEMBRE	72	2 104 €	29,2 €	80	2 422 €	30,3 €
OCTOBRE	78	2 487 €	31,9 €	81	2 424 €	29,9 €
NOVEMBRE	80	2 298 €	28,7 €	86	2 645 €	30,8 €
DECEMBRE	77	2 164 €	28,1 €	86	2 486 €	28,9 €
TOTAL	872	25 258 €	29,0 €	921	27 335 €	29,7 €

ANNEXE 9**600107-Compiègne Oise****RECETTES MENSUELLES DIVERS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	21 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	21 €	0 €	-

9.4 Annexes Parc SAINT JACQUES

ANNEXE 1			
600108-Compiègne Saint Jacques			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes HT			
Cumul	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	219 832 €	234 405 €	6,6
PREVENDUS	1 516 €	897 €	-40,8
ABONNEMENTS / LOCATIONS	2 250 €	2 537 €	12,8
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	223 598 €	237 840 €	6,4

ANNEXE 2**600108-Compiègne Saint Jacques****RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	16 748 €	18 522 €	10,6
FEVRIER	16 531 €	17 613 €	6,5
MARS	19 914 €	20 779 €	4,3
AVRIL	19 289 €	21 024 €	9,0
MAI	16 628 €	18 545 €	11,5
JUIN	20 692 €	23 033 €	11,3
JUILLET	16 340 €	18 073 €	10,6
AOUT	13 266 €	11 510 €	-13,2
SEPTEMBRE	20 634 €	21 611 €	4,7
OCTOBRE	19 032 €	19 025 €	0,0
NOVEMBRE	18 737 €	20 768 €	10,8
DECEMBRE	22 021 €	23 904 €	8,6
TOTAL ANNUEL	219 832 €	234 405 €	6,6

ANNEXE 3

600108-Compiègne Saint Jacques

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	6 926	16 748 €	2,42 €	7 579	18 522 €	2,44 €
FEVRIER	6 799	16 531 €	2,43 €	7 413	17 613 €	2,38 €
MARS	7 781	19 914 €	2,56 €	8 342	20 779 €	2,49 €
AVRIL	7 556	19 289 €	2,55 €	8 212	21 024 €	2,56 €
MAI	6 658	16 628 €	2,50 €	7 279	18 545 €	2,55 €
JUIN	8 091	20 692 €	2,56 €	9 094	23 033 €	2,53 €
JUILLET	6 918	16 340 €	2,36 €	7 292	18 073 €	2,48 €
AOUT	5 837	13 266 €	2,27 €	4 879	11 510 €	2,36 €
SEPTEMBRE	8 051	20 634 €	2,56 €	8 472	21 611 €	2,55 €
OCTOBRE	7 719	19 032 €	2,47 €	7 160	19 025 €	2,66 €
NOVEMBRE	7 660	18 737 €	2,45 €	7 679	20 768 €	2,70 €
DECEMBRE	9 879	22 021 €	2,23 €	9 417	23 904 €	2,54 €
TOTAL	89 875	219 832 €	2,45 €	92 818	234 405 €	2,53 €

ANNEXE 4

600108-Compiègne Saint Jacques

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	95 €	76 €	-19,5
FEVRIER	76 €	84 €	11,5
MARS	92 €	42 €	-54,0
AVRIL	88 €	45 €	-48,8
MAI	113 €	93 €	-17,8
JUIN	285 €	76 €	-73,2
JUILLET	171 €	44 €	-74,1
AOUT	60 €	22 €	-63,9
SEPTEMBRE	123 €	165 €	33,8
OCTOBRE	196 €	60 €	-69,4
NOVEMBRE	66 €	66 €	0,5
DECEMBRE	152 €	123 €	-18,9
TOTAL ANNUEL	1 516 €	897 €	-40,8

ANNEXE 5**600108-Compiègne Saint Jacques****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	0 €	363 €	-
FEVRIER	0 €	363 €	-
MARS	0 €	363 €	-
AVRIL	0 €	363 €	-
MAI	0 €	363 €	-
JUIN	0 €	363 €	-
JUILLET	363 €	0 €	-100,0
AOUT	363 €	0 €	-100,0
SEPTEMBRE	363 €	0 €	-100,0
OCTOBRE	437 €	121 €	-72,4
NOVEMBRE	363 €	121 €	-66,7
DECEMBRE	363 €	121 €	-66,7
TOTAL ANNUEL	2 250 €	2 537 €	12,8

ANNEXE 6

600108-Compiègne Saint Jacques

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
FEVRIER	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
MARS	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
AVRIL	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
MAI	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
JUIN	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
JUILLET	3	363 €	120,8 €	0	0 €	-
AOUT	3	363 €	120,8 €	0	0 €	-
SEPTEMBRE	3	363 €	120,8 €	0	0 €	-
OCTOBRE	3	437 €	145,7 €	1	121 €	120,8 €
NOVEMBRE	3	363 €	120,8 €	1	121 €	120,8 €
DECEMBRE	3	363 €	120,8 €	1	121 €	120,8 €
TOTAL	18	2 250 €	125,0 €	21	2 537 €	120,8 €

ANNEXE 7**600108-Compiègne Saint Jacques****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	0 €	363 €	-
FEVRIER	0 €	363 €	-
MARS	0 €	363 €	-
AVRIL	0 €	363 €	-
MAI	0 €	363 €	-
JUIN	0 €	363 €	-
JUILLET	363 €	0 €	-100,0
AOUT	363 €	0 €	-100,0
SEPTEMBRE	363 €	0 €	-100,0
OCTOBRE	437 €	121 €	-72,4
NOVEMBRE	363 €	121 €	-66,7
DECEMBRE	363 €	121 €	-66,7
TOTAL ANNUEL	2 250 €	2 537 €	12,8

ANNEXE 8

600108-Compiègne Saint Jacques

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
FEVRIER	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
MARS	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
AVRIL	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
MAI	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
JUIN	0	0 €	-	3	363 €	120,8 €
JUILLET	3	363 €	120,8 €	0	0 €	-
AOUT	3	363 €	120,8 €	0	0 €	-
SEPTEMBRE	3	363 €	120,8 €	0	0 €	-
OCTOBRE	3	437 €	145,7 €	1	121 €	120,8 €
NOVEMBRE	3	363 €	120,8 €	1	121 €	120,8 €
DECEMBRE	3	363 €	120,8 €	1	121 €	120,8 €
TOTAL	18	2 250 €	125,0 €	21	2 537 €	120,8 €

Contact :

Indigo Park
Direction régionale Nord Est
Tour Voltaire
1 place des degrés
92800 – Puteaux
01.49.03.13.31

Songane NGOM
Responsable de district Picardie
Direction Nord-Est, Secteur Hauts de France
Parc Hôtel de ville Place Clémenceau 60000
Beauvais
Tél.: +33 (0)3 44 45 36 96 / +33 (0)7 87 06 70 87
songane.ngom@group-indigo.com



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-22CM27092024-DE



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2023

Ville de Compiègne

Délégation de service public :
parkings Marché, Solférino et Centre.

Table des matières

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	6
1.1	Le Groupe	7
1.2	L'organisation France	8
1.3	Nos Métiers	8
1.3.1	Stationnement en ouvrage et en voirie.....	8
1.3.2	Mobilités douces et recharges électrique	9
1.3.3	Digital et expérience Client.....	9
1.4	Notre raison d'être	10
1.5	Nos engagements RSE	11
1.5.1	Environnement	11
1.5.3	La Fondation Indigo	12
1.5.4	La Notation Extra Financière	12
1.6	Les principaux enjeux d'Indigo	13
1.6.1	L'humain au cœur d'indigo	13
1.6.2	Le Campus Indigo	13
1.7	Engagements sociaux & Sociétaux	14
1.7.1	Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap	14
1.7.2	Lutter contre le harcèlement.....	14
2.	LE CONTRAT	15
2.1	Le contrat.....	16
2.2	Vos interlocuteurs.....	16
2.3	Organisation locale & Moyens d'exploitation.....	17
2.3.1	La formation de nos collaborateurs.....	18
2.4	La Relation client	19
2.4.1	Service de Téléopération	19
2.4.2	Service relation Client.....	19
2.4.3	Relation client Parc Marché.....	20
2.4.4	Relation client parc Solférino.....	21
2.4.5	Relation client parc Centre	22
2.5	Contrôle Qualité	23
2.6	Les Services.....	25
2.6.1	Radio Indigo.....	25
2.6.2	Zone deux roues motorisées	25
3.	DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	26
3.1	Parc Marché.....	27

3.1.1	Descriptif	27
3.1.2	Tarification	28
3.1.1	Bornes de Rechargement électrique.....	30
3.1.2	Vandalismes.....	30
3.1.3	Faits Marquants.....	32
3.1.4	Opérations commerciales.....	34
3.2	Parc Solférino.....	36
3.2.1	Descriptif	36
3.2.2	Tarification	37
3.2.3	Vandalismes.....	39
3.2.4	Faits Marquants.....	40
3.3	PARC CENTRE	43
3.3.1	DESCRIPTIF.....	43
3.3.2	Tarification	44
3.3.3	Vandalismes.....	46
3.3.4	Faits Marquants.....	47
4.	MAINTENANCE & TRAVAUX	48
4.1	Maintenance des équipements.....	49
4.1.1	Équipement du Parc Marché	49
4.1.2	Équipement du parc Solferino	50
4.1.3	Équipement Parc Centre.....	51
4.2	Les Travaux	52
4.2.1	Travaux du parc Marché	52
4.2.2	Travaux du parc Solférino	56
4.2.3	Travaux Parking Centre	58
4.3	Veille de la structure.....	60
5.	ANALYSES.....	62
5.1	Parc Marché.....	63
5.1.1	Fréquentation horaire	63
5.1.2	Recette Horaire.....	64
5.1.3	Nombre d'abonnés et locations.....	65
5.1.4	Recette abonné et location	66
5.1.5	Conclusion	67
5.2	Parc Solférino.....	68
5.2.1	Fréquentation horaire	68
5.2.2	Recette Horaire.....	69

5.2.3	Nombre d’abonnés et locations.....	70
5.2.4	Recette abonné et location	71
5.2.5	Conclusion	72
5.3	PARC CENTRE	73
5.3.1	Fréquentation horaire	73
5.3.2	Recette Horaire.....	74
5.3.3	Nombre d’abonnés et locations.....	75
5.3.4	Recette abonné et location	76
5.3.5	Conclusion	77
6.	PERSPECTIVES 2024.....	78
7.	BILAN FINANCIER.....	81
7.1	Comptes consolidés.....	82
7.2	Parc MARCHE.....	85
7.2.1	Compte de résultat.....	85
7.2.2	Patrimoine	86
7.4	Parc SOLFERINO.....	87
7.4.1	Compte de résultat.....	87
7.4.2	Patrimoine	88
7.5	Parc CENTRE	89
7.5.1	Compte de résultat.....	89
7.5.2	Patrimoine	90
8.	Annexes	91
8.1	Note financière.....	92
8.2	Annexes Parc MARCHE	100
8.3	Annexes Parc SOLFERINO	110
8.4	Annexes parc CENTRE.....	121

Avant-Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions du code de la commande publique (Article L3131-5, et R 3131-2 à R3131-5). Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1.1 Le Groupe

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

Nous développons des solutions sur mesure, sur tous les segments de clients (ville, aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, gares, espaces de loisirs...). De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain. Pour répondre aux besoins de chacun et aux défis auxquels les villes font face, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaire à la voiture : Vélos Partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...



Le groupe Indigo a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SÉBASTIEN FRAISSE, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE INDIGO

2 600
parkings dans
le monde

+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 250 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 500
collaborateurs



1.2 L'organisation France

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.

1.3 Nos Métiers

1.3.1 Stationnement en ouvrage et en voirie

Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des

riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.

1.3.2 Mobilités douces et recharges électrique

Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

1.3.3 Digital et expérience Client

Anciennement OPnGO, Indigo Neo centralise et fusionne son savoir-faire digital avec celui d'Indigo Group pour offrir progressivement à ses clients une expérience complète, enrichie et optimale.



UN CONTEXTE : CITADINS, FUYONS !

Dans l'esprit de ses habitants, la ville a cessé d'être l'endroit où il fait bon vivre. Les difficultés de circulation (et la pollution qui en est une des conséquences) y participent amplement. Si la mobilité retrouvée post-COVID réconcilie l'automobiliste avec sa voiture, elle permet également de ranimer la flamme entre le citadin et la ville.

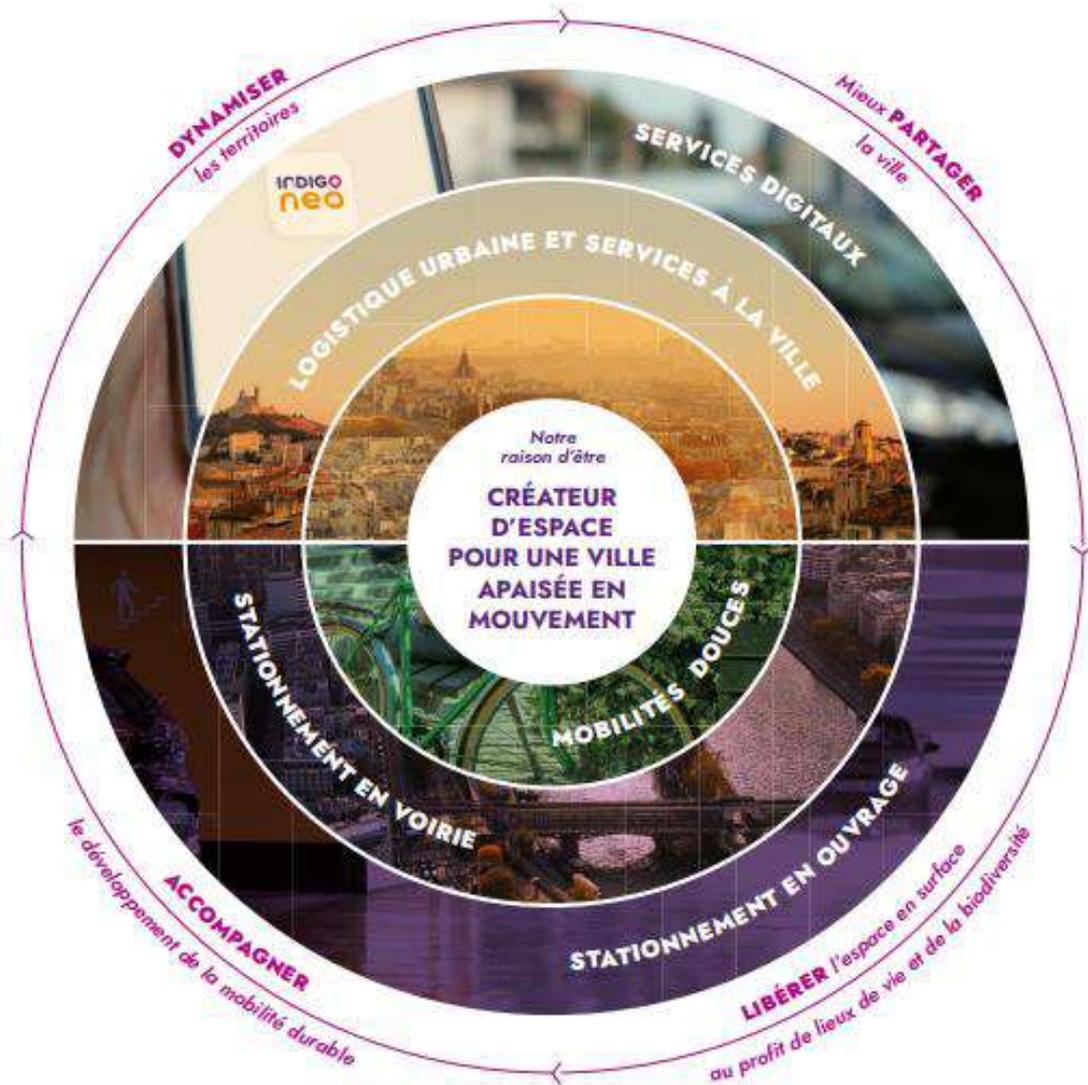
Indigo Neo, en harmonie avec le groupe INDIGO, est non pas tant du côté de la voiture, que du côté de la ville. Une ville qu'elle aime et qu'elle veut rendre aimable à nouveau à tous ses habitants.

UNE MISSION : REDONNER GOÛT À LA VILLE.

Refaire de la ville un endroit où il fait bon vivre, en supprimant ces temps morts dans nos déplacements qui nous empêchent de vivre tout ce qu'elle a à offrir. Refaire de la ville l'endroit où ça bouge parce que paradoxalement on peut à nouveau s'y arrêter.



1.4 Notre raison d'être



1.5 Nos engagements RSE

1.5.1 Environnement

En tant que partenaire des territoires et acteur de la mobilité, INDIGO prend en considération l'impact environnemental et social de son activité. Très tôt, le groupe a adopté une stratégie RSE, devenue stratégie ESG, préparant l'intégration des nouvelles normes européennes au sens de la directive du 5 janvier 2023, dite CSRD.



En outre, INDIGO contribue activement à quatre des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies. À l'instar de sa raison d'être : « créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement », INDIGO apporte, grâce à ses activités, un meilleur équilibre entre empreinte environnementale, coût de déplacement, qualité de vie des villes et confort des habitants. Dans le droit fil des Accords de Paris sur le climat, le groupe s'est engagé en 2021 à réduire et compenser ses émissions de gaz à effet de serre à travers le plan Go for climate, avec un objectif de neutralité carbone sur ses scopes 1 et 2 à l'horizon 2025.

- ✓ 67 % des parkings INDIGO équipés d'éclairage basse consommation
- ✓ 8,2 M€ investis pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- ✓ 44 Cyclopark installés dans les parkings INDIGO

1.5.2 Go For Climate Change

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.



Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :
 Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)
 Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...

1.5.3 La Fondation Indigo

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...). Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable dans plusieurs domaines :

Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :

- ✓ S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
- ✓ Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.

La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires. La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

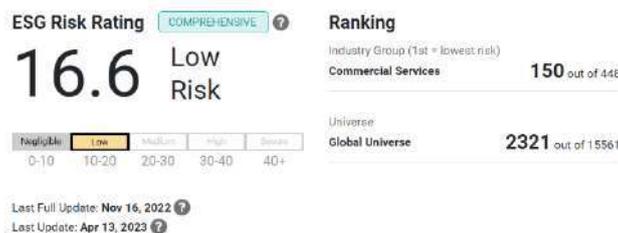
Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, culture et patrimoine).

En décembre 2023, la Fondation INDIGO a déjà donné 250 000€ au cœur des territoires. Elle opère dans 4 pays, 20 villes et soutient 24 projets.

1.5.4 La Notation Extra Financière

L'agence de notation extra-financière Sustainalytics, un leader mondial dans l'analyse des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), a estimé en novembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'évaluation prend en compte les risques ESG spécifiques au secteur d'activité des entreprises évaluées et comment l'entreprise gère ces risques. Indigo s'est vu attribué une note de 16,6.



1.6 Les principaux enjeux d'Indigo

1.6.1 L'humain au cœur d'indigo

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linkedin, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

1.6.2 Le Campus Indigo

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.



1.7 Engagements sociaux & Sociétaux

1.7.1 Favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap

Depuis 2021, Indigo a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au travail.

Le groupe travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. Il accompagne notamment ses salariés handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation. Notamment lors de la journée du DUODAY qui a lieu lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

En 2020 le taux d'emploi des personnes en situation d'handicap était de 2.74% (contre 2.43 en 2021)

1.7.2 Lutter contre le harcèlement

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Deux référents harcèlements pour le groupe ont été nommés. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.

1.7.3 Développer la mixité

En 2021, INDIGO s'est fixé l'objectif d'atteindre au moins 25 % d'effectifs féminins en 2025, dans la plupart des pays ; il en comptait alors 22,4 %. En 2022, INDIGO dépasse ses objectifs, avec plus de 26 % notamment, grâce au rachat de Parebem au Brésil. À présent, chaque filiale du groupe doit se rapprocher des 25 %. À ce titre, la campagne Women@Indigo promeut les métiers du stationnement auprès des femmes en donnant la parole aux collaboratrices du groupe. D'après une enquête interne réalisée en France en 2022, 87 % des salariées recommanderaient INDIGO comme employeur à une autre femme, dans leur entourage.

2. LE CONTRAT



2.1 Le contrat

En Aout 1991, la ville de Compiègne a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Marche, Solférino et Centre.

Société Titulaire du contrat : **Stationnement Parking Services Compiègne (SPS Compiègne)**
Société Exploitante : **INDIGO PARK**

Signature du contrat : 19/02/1991
Début du contrat : 15/05/1994
Echéance du contrat : 15/05/2034
Date du dernier avenant : 22/03/2023

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet
1	07/08/1991	Convention de concession au nom de Spie Park
2	29/01/1993	Exploitation parc Solferino
3	20/04/2006	Suppression des places parc Solférino
4	08/11/2005	Modification attribution places gratuites mairie
5	28/03/2012	Déplacement du marché à Solférino
6	05/01/2023	Article relatif au respect des règles de la République
7	22/03/2023	Grilles tarifaires

2.2 Vos interlocuteurs

2.2.1 Pilotes de la relation commerciale

Julien GRAVINI, Directeur Régional

Responsable de la région, Julien travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

Thomas HOURDAIN, Directeur de Secteur

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- ✓ Pilote l'activité du secteur Hauts de France en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- ✓ Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,

- ✓ Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,
- ✓ Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.2.2 Pilotes de la performance opérationnelle

Songane Ngom – Responsable de District

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

Joffrey Bordereaux – Responsable de sites

Sous la responsabilité du Responsable de District, le responsable de sites assure le bon fonctionnement du/des parc/s, assure le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs,

2.3 Organisation locale & Moyens d'exploitation

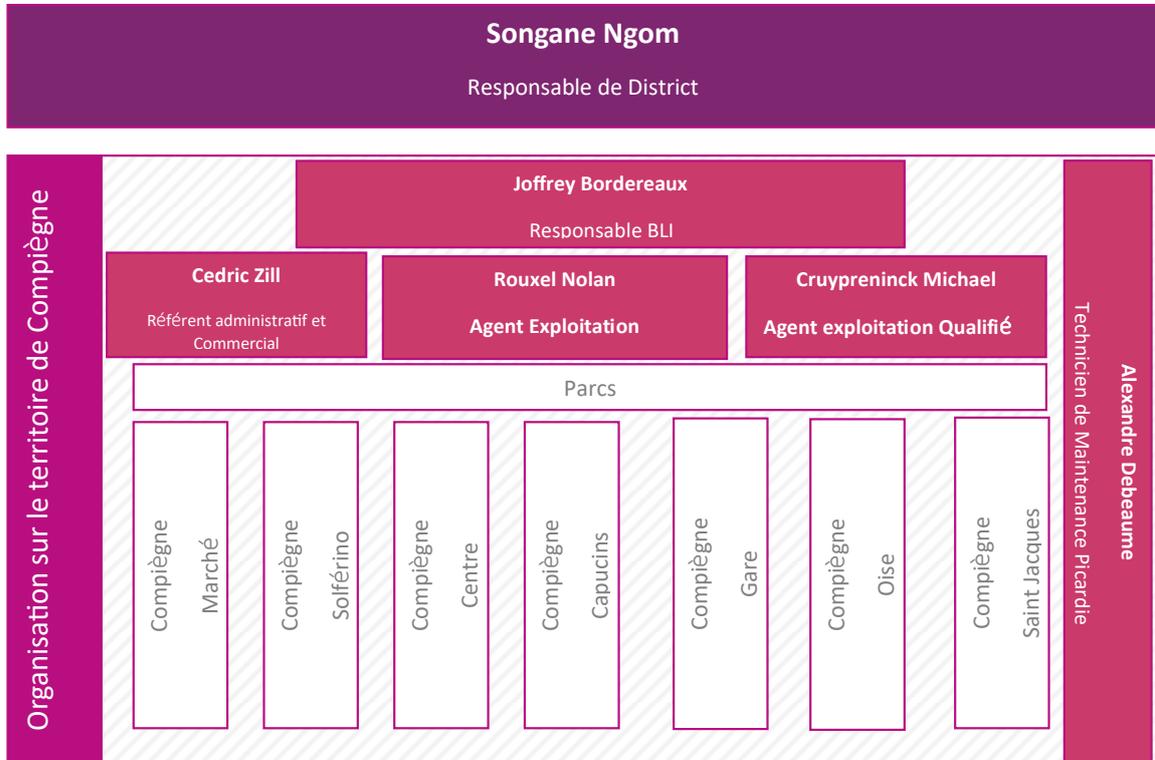
Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un responsable de District auxquels sont rattachés le Responsable de sites et les référents commerciaux et administratifs. Les agents et techniciens d'exploitation sont rattachés au responsable de sites. Des Techniciens de maintenance sont rattachés aux districts et interviennent sur les différents parcs du district.

Ces équipes ont à cœur de faciliter le parcours clientèle. Pour cela, INDIGO a organisé l'activité autour de sa présence dans les parkings Compiégnois. Cette présence sera renforcée par la Base Locale d'Intervention (BLI). L'exploitation s'appuie également sur le CNTO basé à La Défense pour une gestion efficace à distance.



2.3.1 La formation de nos collaborateurs

Durant l'année 2023, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formations, aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Les modalités pédagogiques sont variées, à travers des mises en situations en e-learning et en présentiel.

Poste	FORMATION
Agent Mr Cruypenninck	Habilitation électrique Recyclage
Agent Mr Zill	Habilitation électrique Recyclage
Technicien Mr Debeaume	Phonie (Commend)
Agent Mr Rouxel	Améliorer l'expérience Client
Responsable Mr Bordereaux	Les fondamentaux du Management

2.4 La Relation client

2.4.1 Service de Téléopération

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

Le Centre National de Téléopération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

2.4.2 Service relation Client

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : *Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 - 92919 La Défense Cedex*
- Mail : *service.clients@group-indigo.com*
- Téléphone : *0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi*

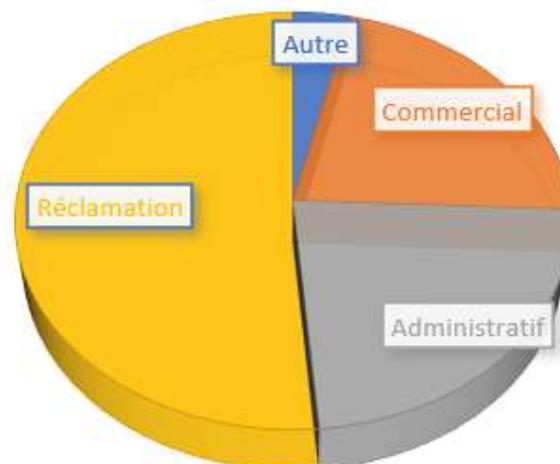
En 2023 pour les parcs de Compiègne Marché Solférino et Centre, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

2.4.3 Relation client Parc Marché

Le parc Marché a pour l'année 2023 été l'objet de 109 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :

Autre	Mail Téléphone interne		1
	Appel	Manqué/non traité	3
			4
Commercial	Prospection	Information Abonnement	10
	Réservation	Information réservation	3
	Résiliation	Résiliation contrat à durée détermi	1
	Résiliation	Résiliation PMA flexigo	5
	Résiliation	Rétractation	3
	Vente	Renouvellement	2
			24
Administratif	Changement de données	Accès Espace Client	5
	Changement de données	Changement plaque et badge	2
	Duplicata	Abonné	6
	Facturation	Paieement abonnement	5
	Facturation	Virement client	5
	Services	Borne de recharge	1
	Services	Objet perdu	1
			25
Réclamation	Dysfonctionnement	Lecture de plaque	33
	Dysfonctionnement	Application moyen de paiement	2
	Dysfonctionnement	Autre	2
	Dysfonctionnement	Opngo voiture de location vendu	3
	Paieement	Contestation montant	10
	Paieement	Parking plein, fermé inaccessible	3
	Paieement	Mauvaise reconnaissance de plaqu	1
	Paieement	télépéage double paieement	1
	Propreté		1
			56

TRAITEMENT DES DEMANDES

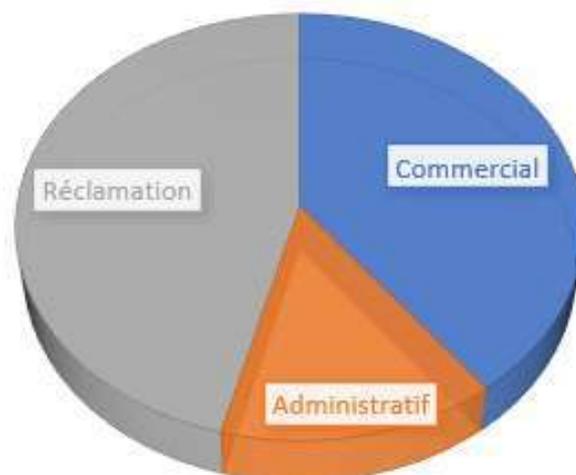


2.4.4 Relation client parc Solférino

Le parc Solférino a pour l'année 2023 été l'objet de 111 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :

Commercial	Prospection	Information Abonnement	15
	Prospection	Information parc	1
	Réservation	Information réservation	7
	Réservation	Annulation reservation	2
	Résiliation	Résiliation contrat à durée déterm	2
	Résiliation	Résiliation PMA flexigo	6
	Résiliation	Rétractation	8
	Résiliation	Remboursement de consigne	1
	Vente	Renouvellement	2
			44
Administratif	Changement de données	Accès Espace Client	6
	Changement de données	Changement plaque et badge	3
	Duplicata	Ticket horaire	4
	Facturation	Post paiement	1
	Facturation	Impayé facture différé	1
	Services	Objet perdu	1
			16
Réclamation	Dysfonctionnement	Lecture de plaque	22
	Dysfonctionnement	Mauvaise reconnaissance non pré	1
	Dysfonctionnement	Autre	1
	Dysfonctionnement	Badge HS, Bloqué	1
	Paiement	Contestation montant	4
	Paiement	Contestation montant avec reserv	11
	Paiement	geste commercial	1
	Paiement	Parking plein, fermé, inaccessible	3
	Paiement	télépéage double paiement	3
	Paiement	Contestation opngo voiture vendu	2
	Paiement	Double paiement abonné/Néo	1
	Sécurité	personnes indésirables	1
			51

TRAITEMENT DES DEMANDES

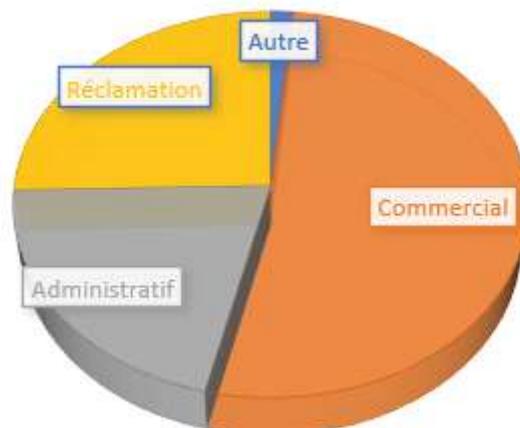


2.4.5 Relation client parc Centre

Le parc Centre a pour l'année 2023 été l'objet de 67 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :

Autre	Appel	Manqué/non traité	1
			1
Commercial	Prospection	Information Abonnement	13
	Prospection	Information parc	4
	Réservation	annulation réservation	1
	Commercial	Achat de place	1
	Résiliation	Résiliation PMA flexigo	7
	Résiliation	Rétractation	7
	Vente	Renouvellement	2
			35
Administratif	Changement de données	Accès Espace Client	5
	Changement de données	Changement plaque et badge	2
	Duplicata	Abonné	1
	Facturation	Paieement abonnement	2
	Facturation	Virement client	2
	Facturation	Parc privé appel de charge	1
	Services	Objet perdu	1
			14
Réclamation	Dysfonctionnement	Lecture de plaque	10
	Dysfonctionnement	Autre	1
	Paieement	Contestation montant	3
	Paieement	Mauvaise reconnaissance de plaqu	1
	Sécurité	Sinistre corporel et bien	1
	Sécurité	vol	1
			17

TRAITEMENT DES DEMANDES



2.5 Contrôle Qualité

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2023, 1 visite a été réalisée sur les parkings Marché et Centre.

Le parking Marché a obtenu la note de **100%** de satisfaction.

INDIGO

ORPHÉE

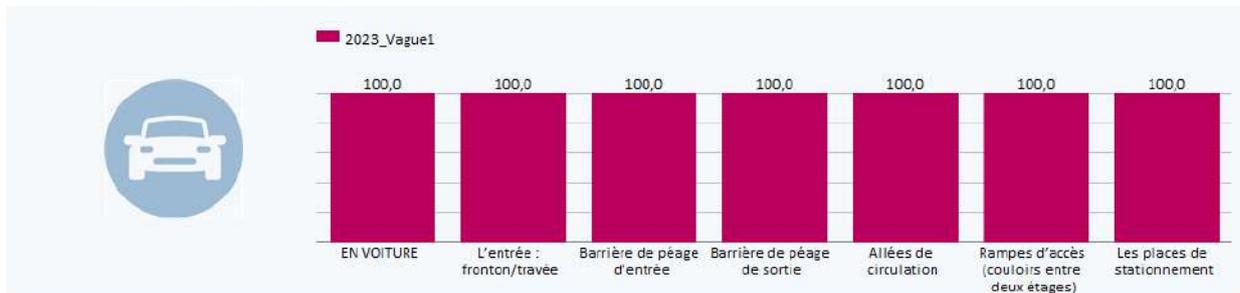
AUDIT MYSTERE



Score Global
2022 V1 : / 100
2022 V2 : / 100
2023 V1 : 100,0 / 100



Score Incontournables
2022 V1 : / 100
2022 V2 : / 100
2023 V1 : 100,0 / 100



Le parking Centre a obtenu la note de **100%** de satisfaction.

INDIGO

ORPHÉE

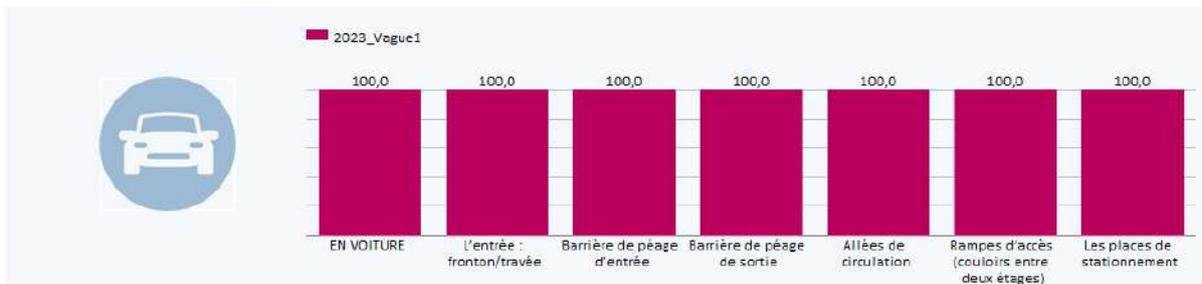
AUDIT MYSTERE



Score Global
2022 V1 : / 100
2022 V2 : / 100
2023 V1 : 100,0 / 100



Score Incontournables
2022 V1 : / 100
2022 V2 : / 100
2023 V1 : 100,0 / 100



2.6 Les Services

2.6.1 Radio Indigo

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

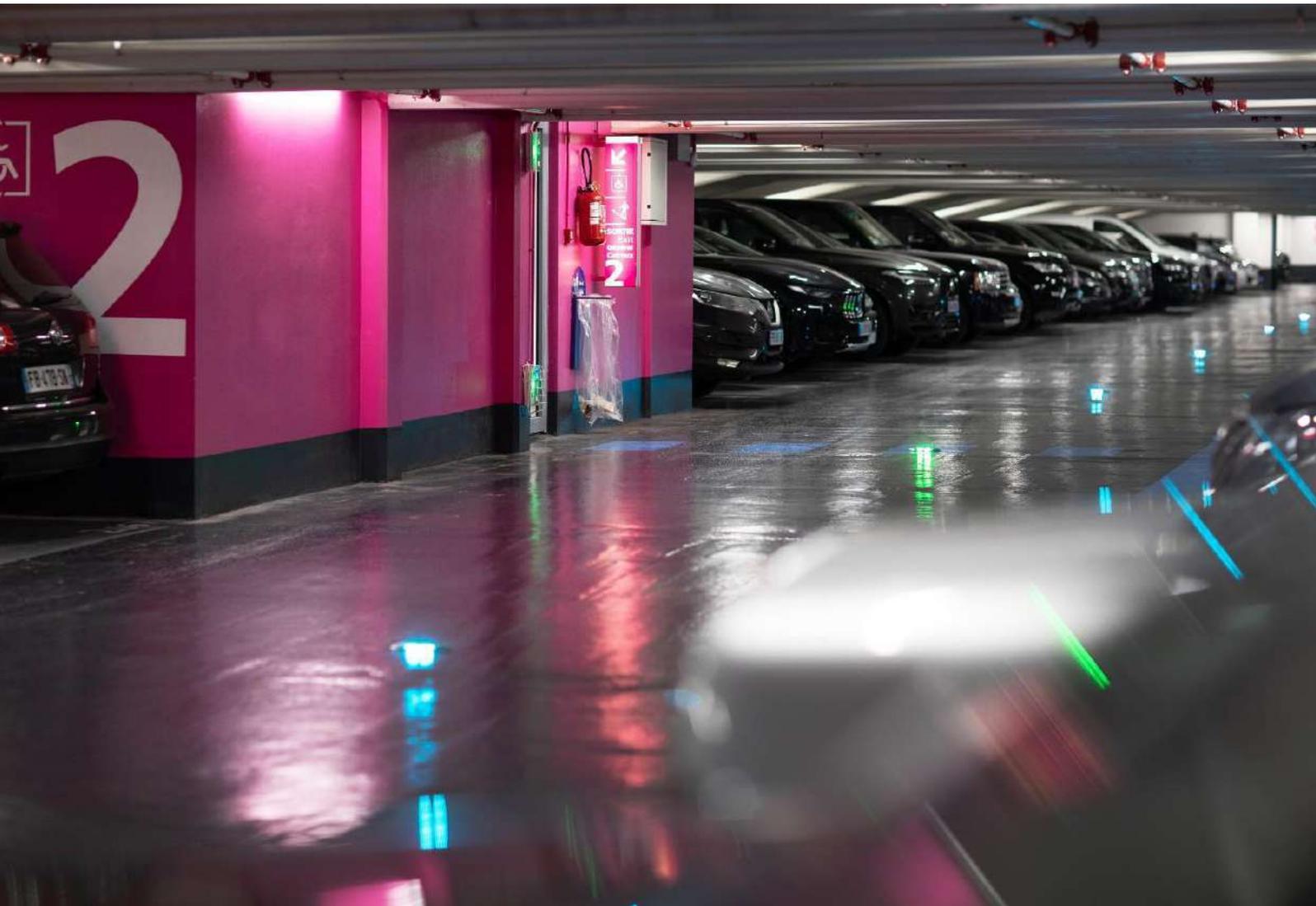
Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

2.6.2 Zone deux roues motorisées

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION



La Délégation de Service Public de Compiègne concerne 3 Parcs.

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. Depuis la Crise Sanitaire les règlements en carte bancaire sont devenus un nouveau réflexe de paiement.

3.1 Parc Marché

3.1.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 402 places ✓ 4 niveaux ✓ 9 places PMR ✓ 15 places BRVE ✓ 20 places 2 roues ✓ 1 place amodiation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Espèces ✓ Carte Total GR ✓ Carte Amex ✓ Liber T ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Interr 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radio Indigo ✓ Places moto ✓ Lecture de plaques ✓ Prêt de booster ✓ Bornes de charge de véhicules électriques



3.1.2 Tarification

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,70 €
30 minutes	1,20 €
45 minutes	1,50 €
1 heure	1,80 €
1h15	2,20 €
1h30	2,60 €
1h45	3,00 €
2 heures	3,40 €
2h15	3,80 €
2h30	4,20 €
2h45	4,60 €
3 heures	5,00 €
3h15	5,30 €
3h30	5,60 €
3h45	5,90 €
4 heures	6,20 €
4h15	6,50 €
4h30	6,80 €
4h45	7,10 €
5 heures	7,40 €
5h15	7,70 €
5h30	8,00 €
5h45	8,30 €
6 heures	8,60 €
6h15	8,80 €
6h30	9,00 €
6h45	9,20€
7 heures	9,40€
7h15	9,60€
7h30	9,80€
07h45	10,00€
08 heures	10,20€
8h15	10,60€
8h30	10,80€
8h45	11,00€
09 heures	11,20€
9h15	11,40€
9h30	11,60€
9h45	11,80€
10 heures	12,00€
10h15	12,20€
10h30	12,40€

Temps en minutes	Tarif en vigueur
10h45	12,60€
11 heures	12,80€
11h15	13,00€
11h30	13,20€
11h45	13,60€
De 11h45 à 24h00	13,70€
Ticket perdu	13,70€

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	80,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	228,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	850,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	62,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	175,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	660,00 €
Mensuel Nuit et Week end	36,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	96,00 €
Annuel Nuit et Week end	360,00 €
Mensuel Moto	34,00€
Trimestriel Moto	90,00€
Annuel Moto	360,00€

Du 01/04/2023 au 31/12/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,70 €
30 minutes	1,30 €
45 minutes	1,70 €
1 heure	2,00 €
1h15	2,50 €
1h30	2,90 €
1h45	3,30 €
2 heures	3,70 €
2h15	4,10 €
2h30	4,60 €
2h45	5,00 €
3 heures	5,40 €
3h15	5,80 €
3h30	6,10 €
3h45	6,40 €
4 heures	6,70 €
4h15	7,00 €
4h30	7,30 €
4h45	7,60 €
5 heures	7,90 €
5h15	8,20 €
5h30	8,50 €
5h45	8,80 €
6 heures	9,10 €
6h15	9,30 €
6h30	9,50 €
6h45	9,70€
7 heures	9,90€
7h15	10,10€
7h30	10,30€
07h45	10,50€
08 heures	10,70€
8h15	11,10€
8h30	11,30€
8h45	11,50€
09 heures	11,70€
9h15	11,90€
9h30	12,10€
9h45	12,30€
10 heures	12,50€
10h15	12,70€
10h30	12,90€

Temps en minutes	Tarif en vigueur
10h45	13,10€
11 heures	13,30€
11h15	13,50€
11h30	13,70€
11h45	14,10€
De 11h45 à 24h00	14,20€
Ticket perdu	14,20€

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	85,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	243,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	894,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	66,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	189,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	693,00 €
Mensuel Nuit et Week end	37,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	102,00 €
Annuel Nuit et Week end	378,00 €
Mensuel Moto	36,00€
Trimestriel Moto	102,00€
Annuel Moto	378,00€

3.1.1 Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 15 stations de recharge de véhicule électriques mises en service pour les quatre premières en décembre 2017 et onze nouvelles en Novembre 2023.

Descriptif	
Nombre de session	799
KWh consommés	15 484
Durée Moyenne de branchement (en H)	4.81

3.1.2 Vandalismes

- 2 actes de vandalismes sur des barrières de péage ont été relevés le 21/05 et le 08/06. Le même individu a volontairement foncé sur les barrières pour sortir du parking. La plaque et l'individu étant identifiable sur les images de vidéosurveillance, un dépôt de plainte a été réalisé pour ces deux faits.



- Le même client a dégradé une porte d'accès au parking le 02/07/2023, puis arrêté en flagrant délit par la police de Compiègne dans un état d'ébriété avancé. Un dépôt de plainte a aussi été fait.



- 2 appels à la police municipale ont été effectués pour des faits de squat de la part d'individus à l'intérieur du parc.
- Une signalétique intérieure a été détériorée par un individu non reconnaissable.
- Une demande de réquisition des vidéosurveillances a été faite par les services de police pour un accrochage sur véhicule avec délit de fuite le 02/11.

3.1.3 Faits Marquants

- Création de 7 nouvelles places de stationnement Rue du général Leclerc, en périphérie du parking :



- Le 19/01, impossibilité de rentrer dans le parking durant 1h30 à la suite de la grève des retraites (cortège rue Solférino).
- Présence de personnel jusque 1h00 le 21 Juin 2022 pour la fête de la musique
- Le 30/08, raccordement des bornes de recharge, coupure électrique générale du parking de 45 minutes qui a été faite à 06h00 du matin afin de perturber le moins possible l'activité du parking.

- Le 03/11, du flocage anti-feu est tombé sur un véhicule à la suite d'infiltrations d'eau, Indigo a pris en charge le nettoyage du véhicule, la remise en état du flocage financée par la société gestionnaire des commerces au-dessus du parking. Un dossier de sinistre est ouvert pour les désordres liés à l'absence d'étanchéité de la dalle supérieure.



- Le 18/11, chute d'un client dans les escaliers, prise en charge par les services de secours.
- Commission de sécurité le 27/11 avec l'obtention d'un avis favorable.
- Grande parade de Noel le samedi 16 Décembre, forte perturbation du trafic en centre-ville le Samedi avant Noel, certains clients ont dû attendre 40 minutes pour pouvoir sortir du parking Marché.



3.1.4 Opérations commerciales

- Mise en place d'une communication sur les cartes rechargeables valables sur les 7 parcs indigo de Compiègne afin d'augmenter nos fréquentations horaires, nous avons engendré 14 603.60€ de recettes pour 7 328 utilisations avec ce produit sur tous les parkings.



- 150 Chèques parking d'une valeur d'1,80 € offerts à l'occasion de la fête des associations pour l'accueil des nouveaux Compiégnois.

- Différentes offres digitales sont aussi proposées à nos clients avec des réservations à la journée et à la semaine sur le site Indigo Néo :



Parking marché :

- 22 pass journée
- 28 pass semaine
- 1 Summer pass

Parking Solférino :

- 191 pass journée
- 31 pass semaine
- 8 Summer pass

Parking Centre :

- 116 pass journée
- 1 pass semaine



3.2 Parc Solférino

3.2.1 Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 350 places✓ 2 niveaux✓ 8 places PMR✓ 12 Boxs✓ 60 places amodiation 	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Espèces✓ Carte Total GR✓ Carte Amex✓ Liber T✓ Indigo Neo✓ Application INDIGO✓ Abonnement par Interr 	<ul style="list-style-type: none">✓ Radio Indigo✓ Lecture de plaques



3.2.2 Tarification

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,40 €
30 minutes	0,80 €
45 minutes	1,30 €
1 heure	1,60 €
1h15	1,90 €
1h30	2,20 €
1h45	2,50 €
2 heures	2,80 €
2h15	3,10 €
2h30	3,40 €
2h45	3,70 €
3 heures	4,00 €
3h15	4,30 €
3h30	4,50 €
3h45	4,70 €
4 heures	4,90 €
4h15	5,10 €
4h30	5,30 €
4h45	5,50 €
5 heures	5,70 €
5h15	5,90 €
5h30	6,10 €
5h45	6,30 €
6 heures	6,50 €
6h15	6,70 €
6h30	6,90 €
6h45	7,10€
7 heures	7,30€
7h15	7,50€
7h30	7,70€
07h45	7,90€
08 heures	8,10€
8h15	8,50€
De 8h30 à 24h00	9,50€
Ticket Perdu	9,50€

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	54,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	155,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	576,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	34,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	90,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	324,00 €
Mensuel Nuit et Week end	27,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	70,00 €
Annuel Nuit et Week end	252,00 €
Mensuel box	76,00€
Trimestriel box	204,00€
Annuel box	735,00€

Du 01/04/2023 au 31/12/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,50 €
30 minutes	0,90 €
45 minutes	1,50 €
1 heure	1,80 €
1h15	2,20 €
1h30	2,50 €
1h45	2,80 €
2 heures	3,10 €
2h15	3,40 €
2h30	3,70 €
2h45	4,00 €
3 heures	4,30 €
3h15	4,60 €
3h30	4,80 €
3h45	5,00 €
4 heures	5,20 €
4h15	5,40 €
4h30	5,60 €
4h45	5,80 €
5 heures	6,00 €
5h15	6,20 €
5h30	6,40 €
5h45	6,60 €
6 heures	6,80 €
6h15	7,00 €
6h30	7,20 €
6h45	7,40€
7 heures	7,60€
7h15	7,80€
7h30	8,00€
07h45	8,20€
08 heures	8,40€
8h15	8,80€
De 8h30 à 24h00	9,80€
Ticket Perdu	9,80€

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	57,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	162,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	600,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	36,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	99,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	357,00 €
Mensuel Nuit et Week end	27,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	75,00 €
Annuel Nuit et Week end	270,00 €
Mensuel box	79,00€
Trimestriel box	222,00€
Annuel box	789,00€

3.2.3 Vandalismes

- Plusieurs appels à la police municipale ont été effectués pour des faits de jet de débris et personnes qui urinent dans le parc et notamment dans les cages d'escaliers.
- Une signalétique intérieure a été détériorée par un individu non reconnaissable.
- Le 16/05 durant la nuit un individu a forcé la barrière d'entrée et de sortie à la suite d'une course poursuite avec la police.



- Le 15/06, l'appareil de lecture de plaque minéralogique a été percuté par un véhicule.



- Tout au long de l'année, nous nous efforçons à retirer les tags au fur et à mesure de leur découverte, surtout au niveau de la dalle supérieure qui est ouverte à tout public.

3.2.4 Faits Marquants

- Remplacement du portail d'accès rue Saint Simon, accès au niveau inférieur rue Saint fermé de 08h00 à 14h00, possibilité d'accéder au parking Rue du Harlay.
- Interventions de la société GEPI, prestataire pour salage et déneigement lors des fortes périodes de gel du début d'année.
- Fête foraine des capucins du 18 Mars au 02 Avril, fortes fréquentations sur ce parc. Le parking du port à charbon n'est plus disponible.



- Parking Complet le 30 avril pour le concert NRJ Music tours place du Château :



- Le 17/05, la course cycliste « 4 jours de Dunkerque » a débuté son étape à Compiègne, nous avons laissé à disposition la dalle supérieure du parking pour le stationnement de la caravane de la course :



- Samedi 2 Septembre, Color Run organisée par l'UTC, parking inaccessible durant 1h30 le temps du passage de la course.

- Course de baignoire le 24 septembre 2022 organisée sur l'Oise avec de nombreux stands présents sur le parking :



3.3 PARC CENTRE

3.3.1 DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 270 places ✓ 3 niveaux ✓ 5 places PMR ✓ 25 places amodiation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Espèces ✓ Carte Total GR ✓ Carte Amex ✓ Liber T ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Interr 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radio Indigo ✓ Lecture de plaques



3.3.2 Tarification

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,40 €
30 minutes	0,80 €
45 minutes	1,30 €
1 heure	1,60 €
1h15	1,90 €
1h30	2,10 €
1h45	2,30 €
2 heures	2,50 €
2h15	2,70 €
2h30	2,90 €
2h45	3,10 €
3 heures	3,30 €
3h15	3,50 €
3h30	3,70 €
3h45	3,90 €
4 heures	4,10 €
4h15	4,30 €
4h30	4,50 €
4h45	4,70 €
5 heures	4,90 €
5h15	5,10 €
5h30	5,30 €
5h45	5,50 €
6 heures	5,70 €
6h15	5,90 €
6h30	6,10 €
6h45	6,30€
7 heures	6,50€
7h15	6,70€
7h30	6,90€
07h45	7,10€
08 heures	7,30€
8h15	7,50€
08h30	7,70€
08h45	7,90€
09 heures	8,10€
De 9h15 à 24h00	9,50€
Ticket Perdu	9,50€

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	63,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	178,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	660,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	34,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	90,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	324,00 €
Mensuel Nuit et Week end	27,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	70,00 €
Annuel Nuit et Week end	252,00 €

Du 01/04/2023 au 31/12/2023 :

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,50 €
30 minutes	0,90 €
45 minutes	1,50 €
1 heure	1,80 €
1h15	2,20 €
1h30	2,40 €
1h45	2,60 €
2 heures	2,80 €
2h15	3,00 €
2h30	3,20 €
2h45	3,40 €
3 heures	3,60 €
3h15	3,80 €
3h30	4,00 €
3h45	4,20 €
4 heures	4,40 €
4h15	4,60 €
4h30	4,80 €
4h45	5,00 €
5 heures	5,20 €
5h15	5,40 €
5h30	5,60 €
5h45	5,80 €
6 heures	6,00 €
6h15	6,20 €
6h30	6,40 €
6h45	6,60 €
7 heures	6,80 €
7h15	7,00 €
7h30	7,20 €
07h45	7,40 €
08 heures	7,60 €
8h15	7,80 €
08h30	8,00 €
08h45	8,20 €
09 heures	8,40 €
De 9h15 à 24h00	9,80 €
Ticket Perdu	9,80 €

Abonnements	
Mensuel 24/24 et 7j/7	67,00 €
Trimestriel 24h/24 et 7j/7	189,00 €
Annuel 24h/24 et 7j/7	705,00 €
Mensuel jour du lundi au Samedi	36,00 €
Trimestriel jour du lundi Samedi	99,00 €
Annuel jour du Lundi au Samedi	357,00 €
Mensuel Nuit et Week end	27,00 €
Trimestriel Nuit et Week end	75,00 €
Annuel Nuit et Week end	261,00 €

3.3.3 Vandalismes

- Le 09/01, barrière dégradée volontairement en sortie, un dépôt de plainte a été déposé sans suites.



- Le 25/03, la coque extérieure signalant l'accès au parking a été vandalisée en marge des manifestations pour les retraités



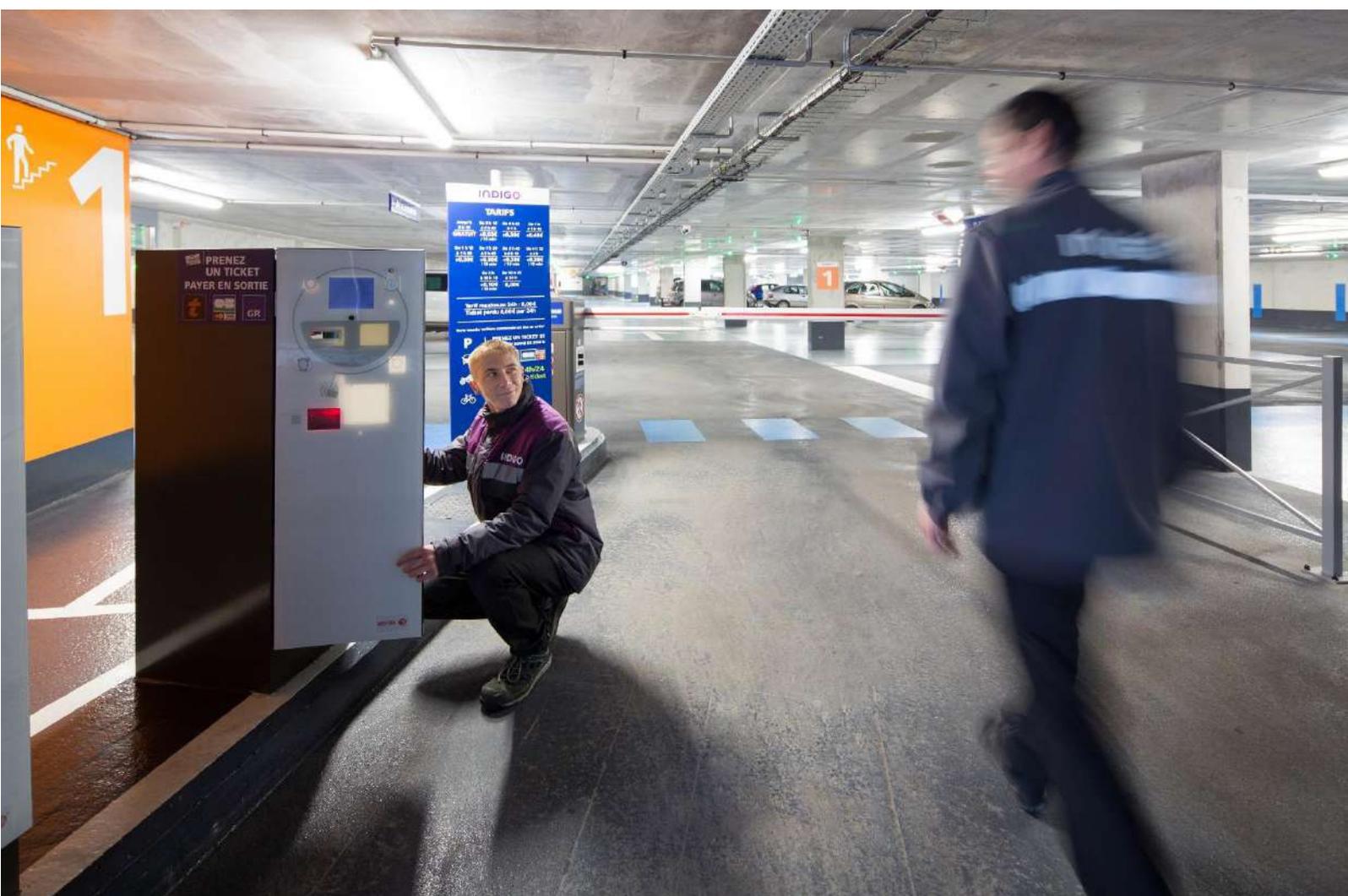
- Le 09/08, un client a percuté un appareil d'éclairage avec un véhicule trop haut (plus de 1.90M)
- Plusieurs appels effectués à la police municipale à la suite de la présence d'un squatteur régulier qui dormait dans la cage d'escalier du parking

3.3.4 Faits Marquants

- Le 02 mars 2023, intervention des pompiers à la suite d'un déclenchement d'alarme incendie et odeur de brûlé dans le parc, levée de doute faite par les secours avec une caméra thermique.
- Le 24 et 25 juillet, parking inaccessible à la suite de travaux en voirie.
- Le 01 septembre, La rue James de Rothschild est devenue payante.
- Le 12 septembre, parking Inaccessible à la suite de travaux dans la rue.
- 6 exercices pompiers, avec diffusion de fumée froide, ont été effectués au parking Centre avec formation des futurs pompiers sur des appareils de désenfumage portatif.



4. MAINTENANCE & TRAVAUX



4.1 Maintenance des équipements

4.1.1 Équipement du Parc Marché

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 2 Barrières : 2 Lecteur immatriculation : 2 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE200	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 19 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Détection incendie	Modèle : Chubb Nombre : 127 têtes de détection	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Chubb
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre – CO ₂	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Boîtiers bris de glace	Marque : Chubb Nombre : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Chubb
Colonnes sèches	Nombre : 3 Marque : ROBOT	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Aires
Ascenseurs	Marque : Soretex Type : Suspension à câble Nb de niveaux : 8 Charge en Kg : 650Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : toutes les 5 semaines Prestataire : Kone
Electricité	Marque BAES : Luminox Luminaire LED Marque Ledvance	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatiques	Marque : Sindaur Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : Koné
Borne de rechargement électrique	Nombre : 13	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Bouygues Energies Services
Sonorisation	Marque : Bouyer Nombre de haut-parleurs : 36	Contrat de maintenance : Non
Détection CO/NO	Marque : MSA Modèle : Micropark	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : MSA

	Nombre de points de détection CO : 14 Nombre de points de détection NO : 14	
Porte coupe-feu véhicule	Marque : Thyssen portes Nombre : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Kone
Pompes de relevage	Marque : Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Electro groupe 60
Groupe électrogène	Marque : Renault Type : Diesel Puissance en KW 100	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Electro groupe 60

4.1.2 Équipement du parc Solferino

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 3 Borne de sortie : 2 Lecteur d'immatriculation : 5 Caisse automatique : 1 Barrières : 5 Lecteur piéton : 3 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 7 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre dioxyde Nombre : 11	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Boitiers bris de glace	Marque : Chubb Nombre : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Chubb
Colonnes sèches	Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Aires
Electricité	30 BAES Luminaire LED Marque Ledvance	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatiques	Marque : Sindaur Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : Koné
Sonorisation	Marque : BOUYER Nombre de haut-parleurs : 9	Contrat de maintenance : Non

4.1.3 Équipement Parc Centre

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Lecteur immatriculation : 2 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE200	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 15 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Détection incendie	Modèle : AGISS AGEMA 3 UC Nombre : 112 têtes de détection	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Chubb
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre DIOXYDE Nombre : 20	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Desautel
Boitiers bris de glace	Marque : Avis Nombre : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Chubb
Colonnes sèches	Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Aires
Electricité	30 BAES 112 Luminaires LED	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatiques	Marque : Sindaur/marantec Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : Koné
Sonorisation	Marque : Bouyer Nombre de haut-parleurs : 10	Contrat de maintenance : Non
Détection CO/NO	Marque : Oldham Modèle : Vigipark Nombre de points de détection CO : 8	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : Draeger
Pompes de relevage	Marque : SANSON Nombre : 4	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Electro groupe 60

4.2 Les Travaux

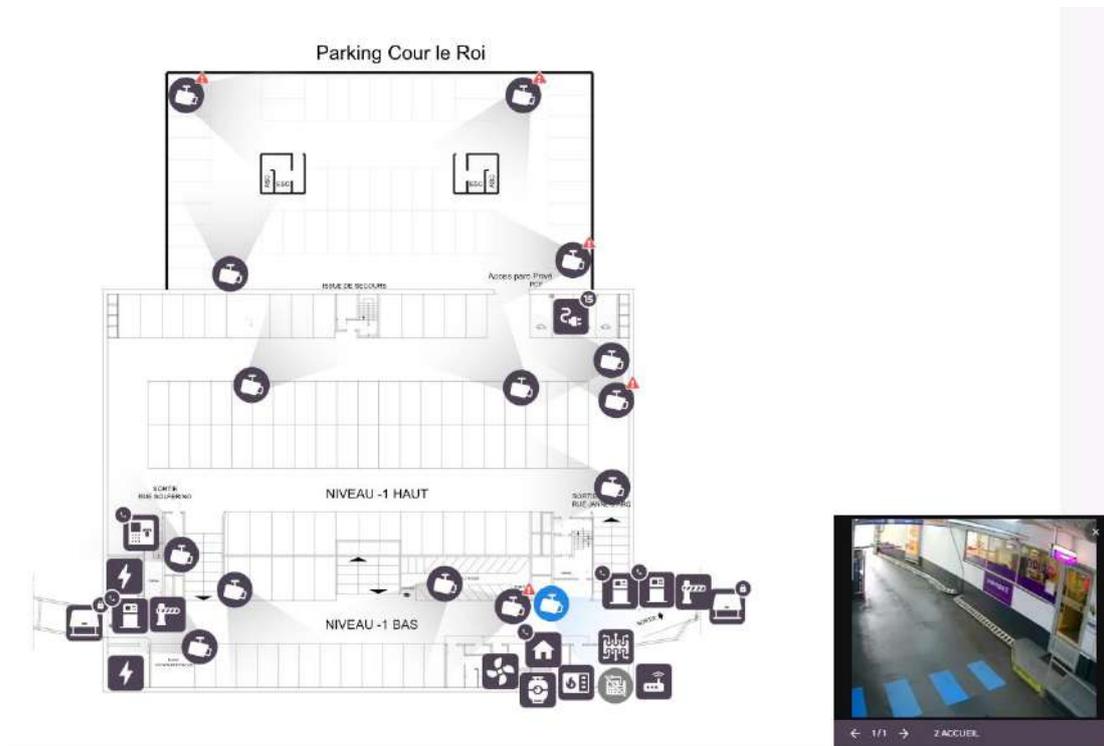
4.2.1 Travaux du parc Marché

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking Marché :

- Changement de l'onduleur de la baie informatique.
- Réfection d'un joint de dilatation à l'entrée du parking, reprise des cimenteries et des fixations des garde-corps au niveau de l'accès véhicule extérieur.



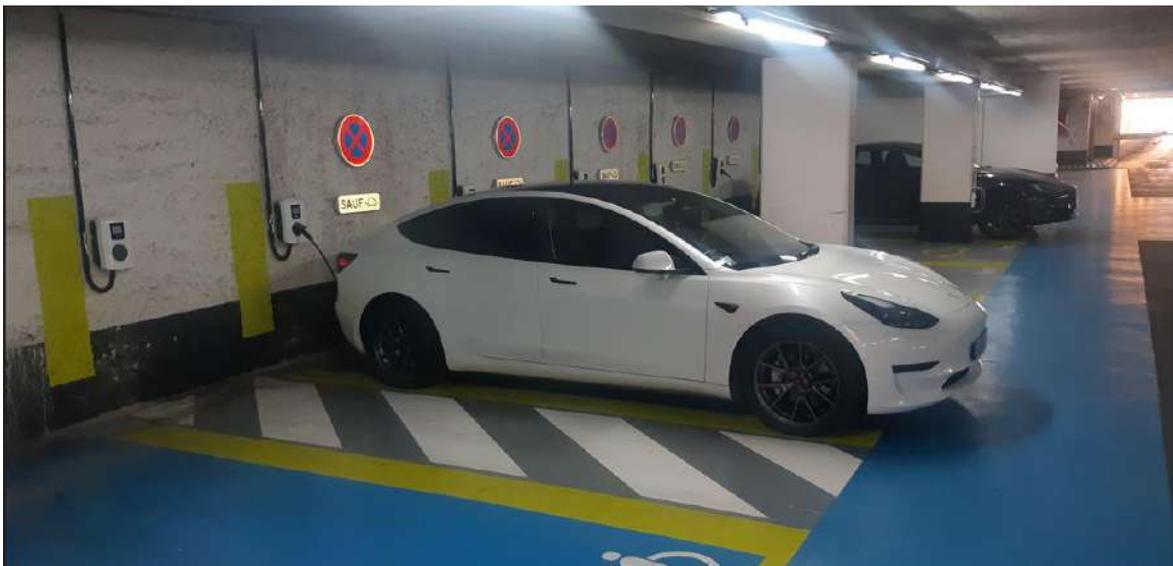
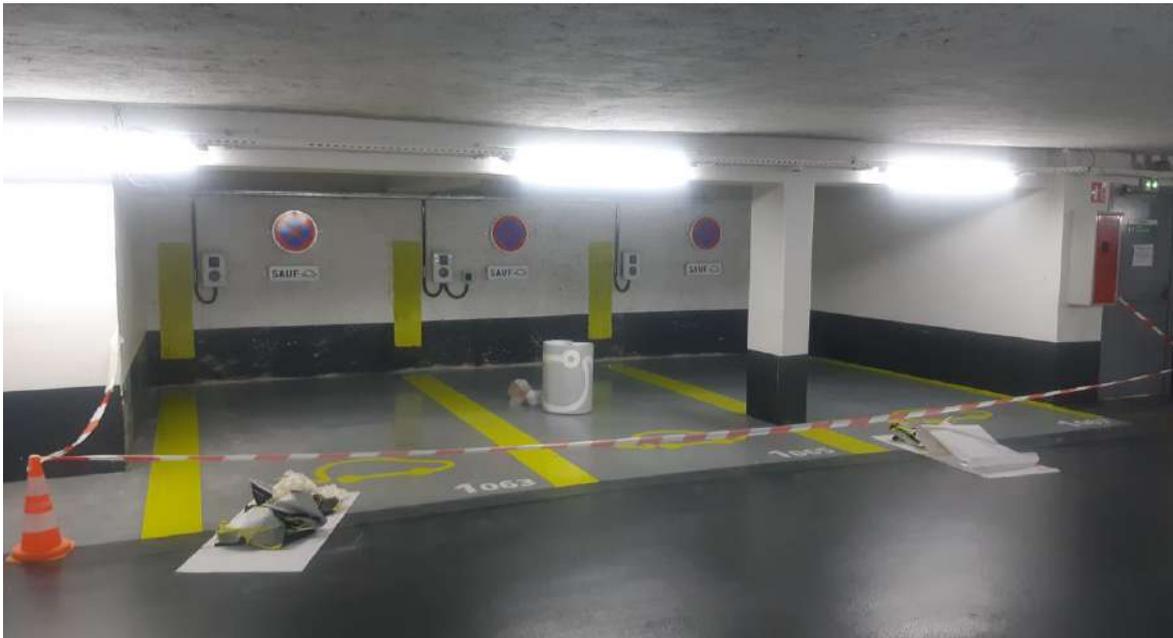
- Remplacement de pièces sur le système de détection incendie (têtes de détection).
- Mise en place d'un nouveau Logiciel de gestion des parkings à distance et report d'alarme (Nora). Cet outil va nous permettre d'optimiser l'assistance clientèle ainsi que notre réactivité en cas de déclenchement d'alarme.



- Travaux de reprise de peinture dans les allées de circulation et dans les deux accès véhicules extérieurs :



- Remplacement de trois canalisations d'évacuation d'eau usagées.
- Mise en service de 11 nouvelles bornes de recharge électrique et création de mur coupe-feu.



- Entretien quotidien du parc : remplacement des néons, des réglettes d'éclairage, des blocs de secours, des câblages et alimentation d'appareils électriques, divers travaux de plomberie.
- Achat d'un véhicule électrique d'intervention : Citroën Ami.



- Mise en place d'un gabarit à l'entrée du parking afin d'éviter l'engagement de véhicule de plus de 1.90m dans le parking.



4.2.2 Travaux du parc Solférino

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking Solférino.

- Application d'enrobé à froid sur la partie supérieure du parc
- Remplacement de l'onduleur de la baie informatique
- Le 09/01/2023, remplacement du portail d'accès au parking Rue Saint Simon :



- Travaux de peinture dans les cages d'escalier extérieures sur tous les murs et les mains courantes, et sur les box fermés du parking :



4.2.3 Travaux Parking Centre

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été entrepris sur le parking Centre.

- Réfection des peintures dans les allées de circulation du parking et dans les deux cages d'escalier :



- Remplacement de l'intégralité de la signalétique du parking, dans une démarche écologique, tous les caissons lumineux à l'intérieur du parking ont été retirés et remplacés par une signalétique fixe :



- Remplacement de pièces défectueuses sur le système de détection incendie (4 têtes de détection)

4.3 Veille de la structure

Au parking du marché, à la suite de l'apparition de fissures et de désordres structurels, des travaux ont été entrepris sur plusieurs niveaux du parking.

Un bureau de contrôle indépendant a émis un rapport et une société spécialisée dans ces travaux a effectué un diagnostic et des réparations sur l'ouvrage.

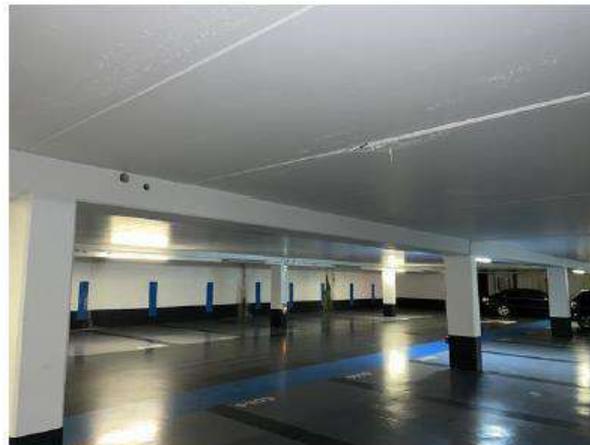
Des IPN ont été posés à différents endroits et des travaux de colmatage sur certaines fissures ont été effectués.



SOCOTEC

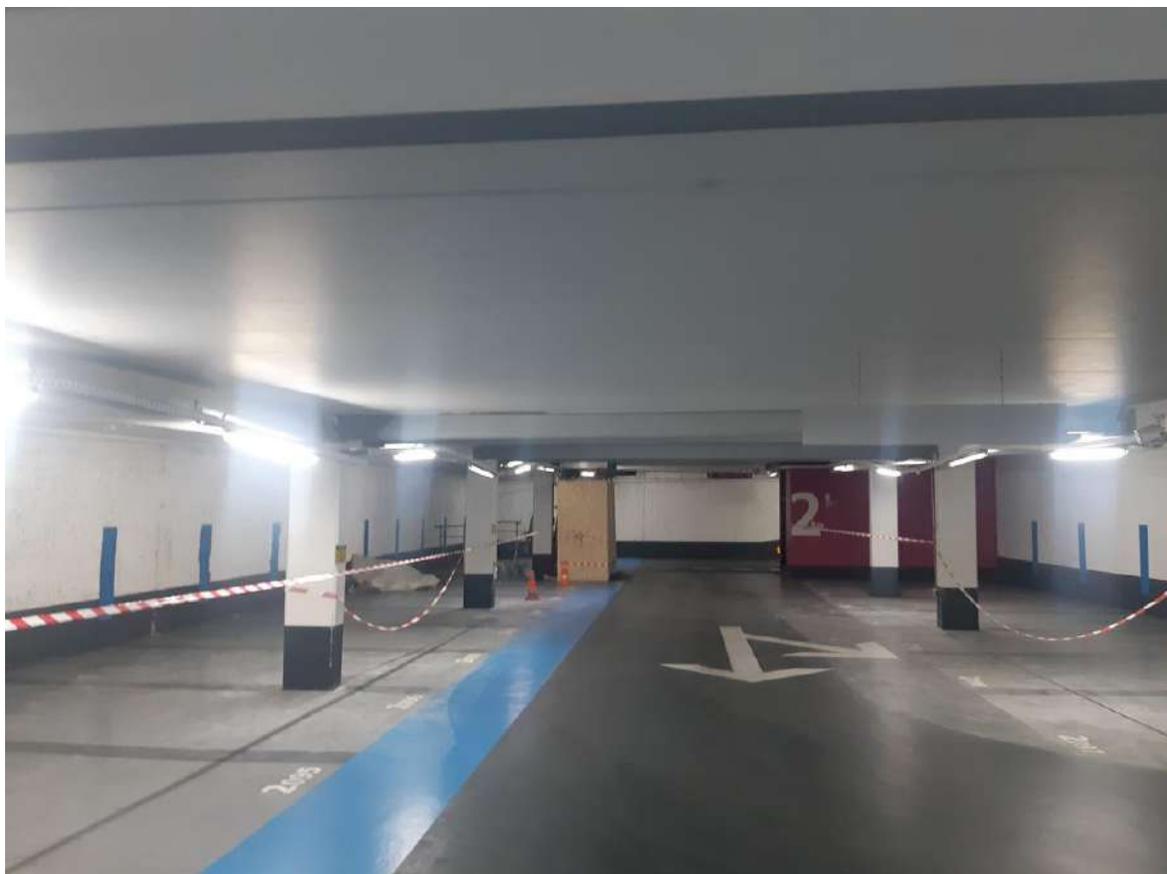
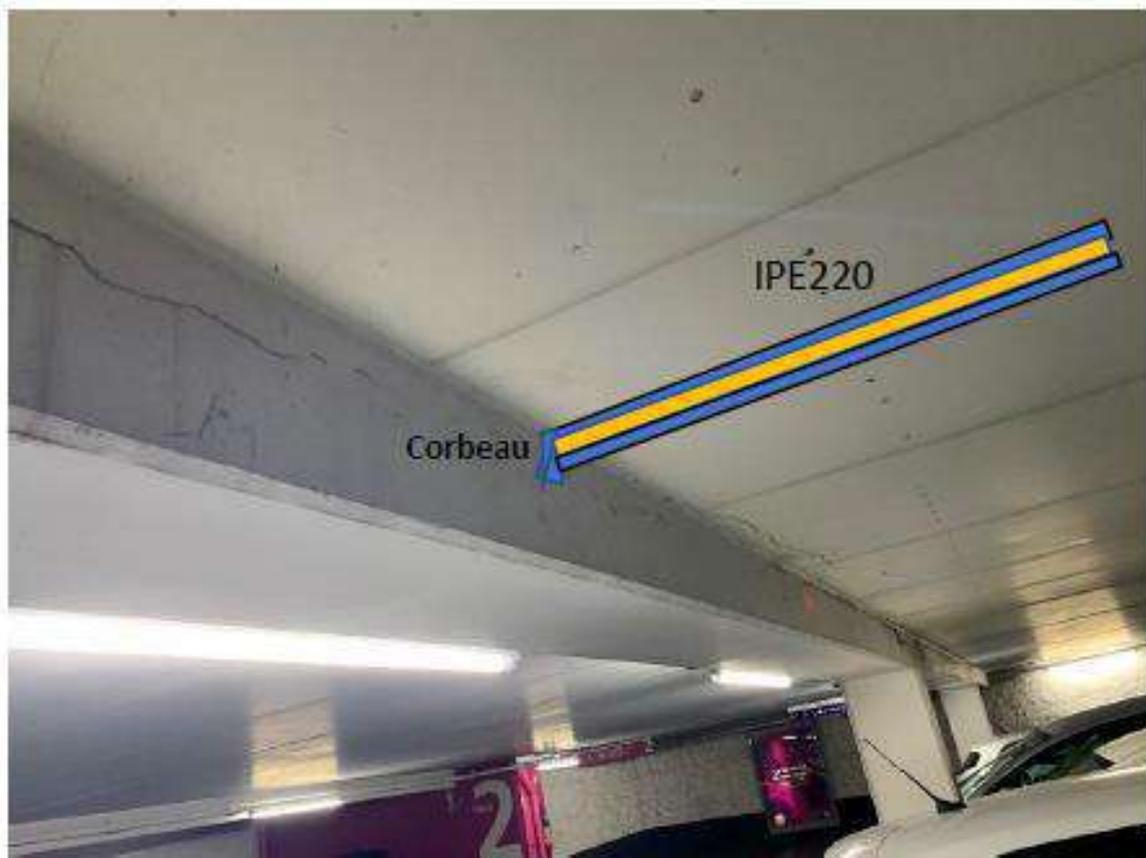
AGENCE ASSISTANCE ET PATRIMOINE
 ILE DE FRANCE
 9 Rue de Courtaulin
 CS70181 – Magny-le-Hongre
 77700 MAGNY LE HONGRE
 Téléphone : 01.60.42.55.60

Avis technique – Etat de conservation



Ouvrage	Niveau 1 à 4 du Parking INDIGO Place du marché des Herbes 60200 COMPIEGNE	N° de l'affaire : 2109PVSEA000003
Demandeur	GRUPE INDIGO Monsieur Joffrey BORDEREAUX 1 Place des Degrés 92919 LA DEFENSE	Référence : PVSEA/22/022
Fait à : Magny-Le-Hongre Le : 15/02/2022	Responsable de l'affaire : Nicolas PECHEUR Auteur du rapport : Sarah IKAMA	Date d'intervention : 11/01/2022
		Signature :

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication



5. ANALYSES

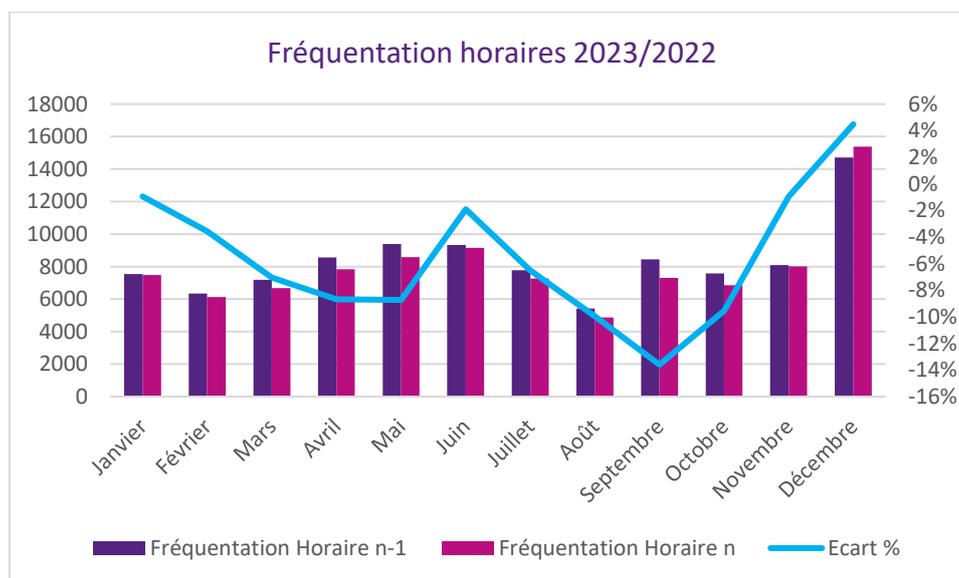


5.1 Parc Marché

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

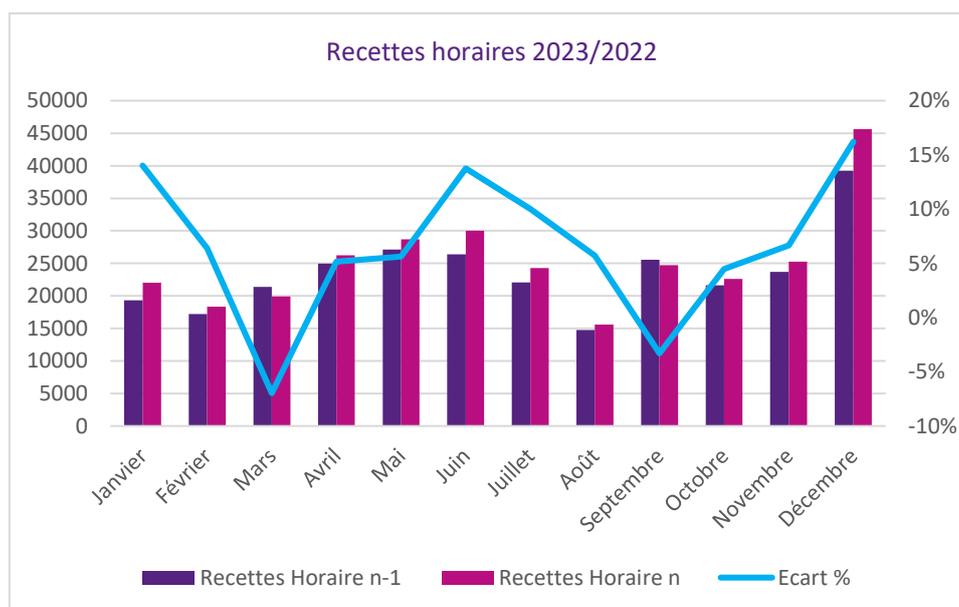
5.1.1 Fréquentation horaire

	Fréquentations horaires 2022	Fréquentations horaires 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	7547	7476	-0.9
Février	6349	6122	-3.6
Mars	7185	6679	-7
Avril	8570	7825	-8.7
Mai	9395	8575	-8.7
Juin	9330	9152	-1.9
Juillet	7780	7273	-6.5
Aout	5410	4872	-9.9
Septembre	8448	7299	-13.6
Octobre	7578	6854	-9.6
Novembre	8093	8016	-1
Décembre	14720	15380	4.5
Total	100405	95523	-4.9



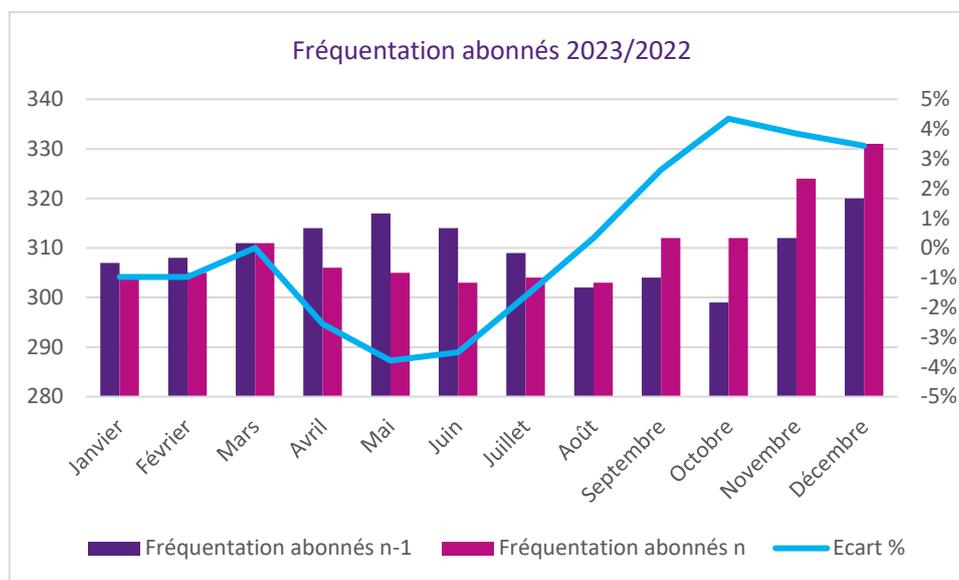
5.1.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	19326	22037	14
Février	17231	18331	6.4
Mars	21383	19893	-7
Avril	24959	26243	5.1
Mai	27145	28675	5.6
Juin	26411	30044	13.8
Juillet	22061	24273	10
Aout	14752	15596	5.7
Septembre	25570	24725	-3.3
Octobre	21642	22609	4.5
Novembre	23698	25276	6.7
Décembre	39261	45625	16.2
Total	283439	303328	7



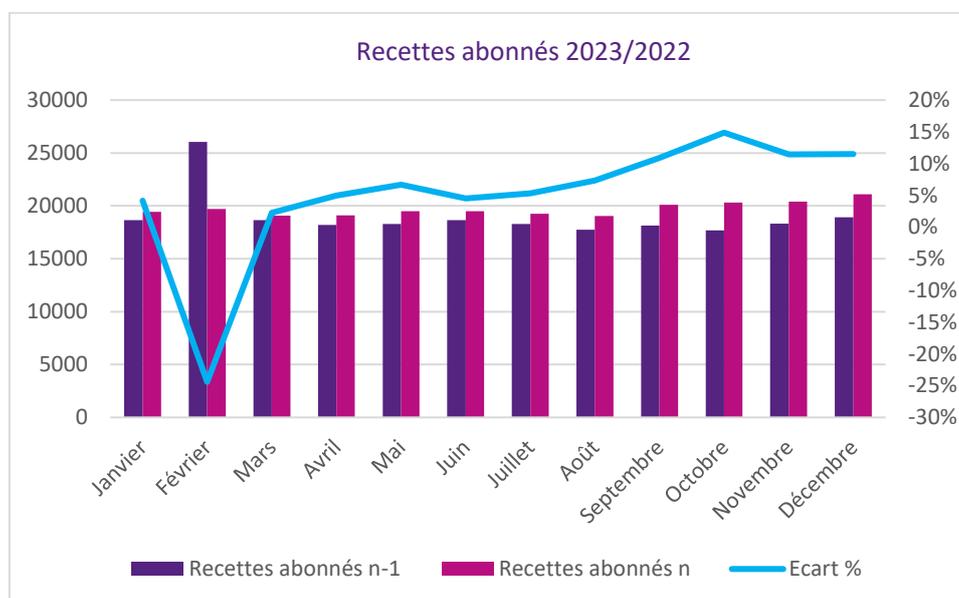
5.1.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre abonnés et locations 2022	Nombre abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	307	304	-1
Février	308	305	-1
Mars	311	311	0
Avril	314	306	-2.5
Mai	317	305	-3.8
Juin	314	303	-3.5
Juillet	309	304	-1.6
Aout	302	303	0.3
Septembre	304	312	2.6
Octobre	299	312	4.3
Novembre	312	324	3.8
Décembre	320	331	3.4
Total	3717	3720	0.1



5.1.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés et locations 2022	Recettes abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	18644	19423	4.2
Février	26053	19696	-24.4
Mars	18648	19065	2.2
Avril	18210	19117	5
Mai	18279	19496	6.7
Juin	18658	19498	4.5
Juillet	18276	19247	5.3
Aout	17753	19053	7.3
Septembre	18138	20115	10.9
Octobre	17674	20303	14.9
Novembre	18313	20411	11.5
Décembre	18930	21104	11.5
Total	227577	236529	3.9



5.1.5 Conclusion

	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes horaires	228 766	242 039	283 439	303 328	7
Fréquentation horaires	91 097	92 486	100 405	95 523	-4.9
Ticket moyen	2.55	2.6	2.83	3.19	12.7
Recettes abonnements/locations	206 152	211 426	227 577	236 529	3.9
Nombre d'abonné	3 569	3 552	3 717	3 720	0.1
Recettes totales	457 528	475 519	536 930	566 762	5.6

Analyse sur l'activité 2023

- Pour les fréquentations horaires, nous constatons une diminution par rapport à 2022 (-4.9%), il s'agit d'une baisse généralisée sur l'ensemble de l'année. La forte inflation et l'augmentation du coût de la vie ont freiné les passages horaires sur ce parc situé en Hyper centre et au pied des commerces. La création de 7 places de stationnement en voirie Rue du Général Leclerc a aussi contribué à cette baisse, les clients trouvent une place plus facilement en voirie en périphérie du parking. Les recettes sont en hausse grâce à la hausse des tarifs et la durée de stationnement
- Les abonnements sont stables, la hausse des recettes de 3.9% d'augmentation est due à l'application de la nouvelle grille tarifaire. Avec le stationnement payant rue James de Rothschild, en septembre, cumulé à la rentrée, le nombre d'abonné a augmenté.
- Depuis 2020, post covid, le chiffre d'affaires total est en constante augmentation sur ce parc et cela malgré la baisse de fréquentation constatée en 2023. Les tickets moyens augmentent aussi car les clients restent plus longtemps sur le parc.

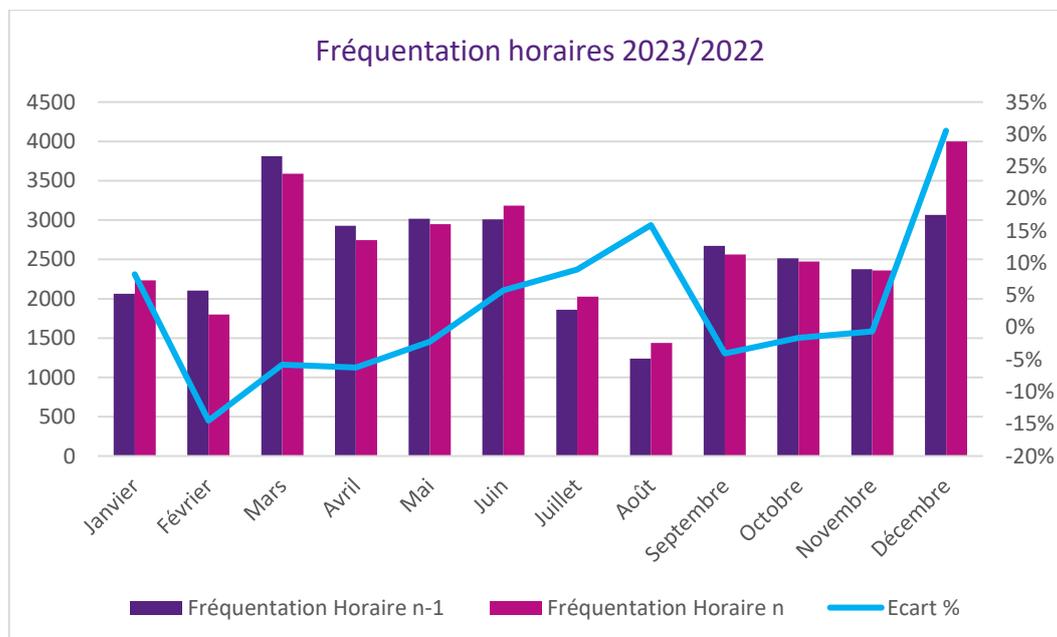


5.2 Parc Solférino

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

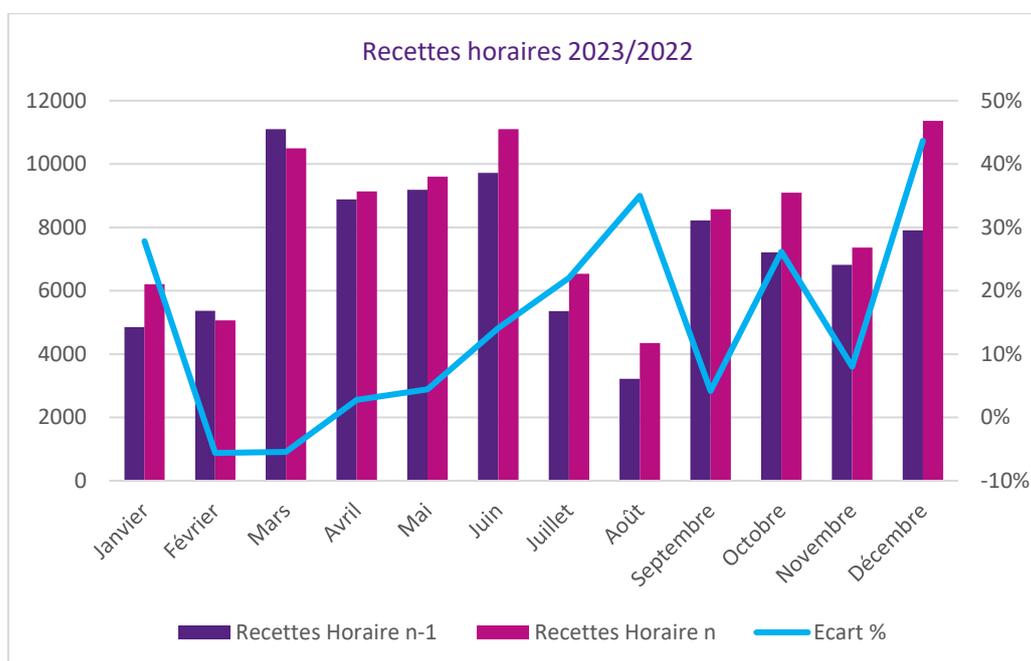
5.2.1 Fréquentation horaire

	Fréquentations horaires 2022	Fréquentations horaires 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	2064	2234	8.2
Février	2104	1799	-14.5
Mars	3812	3591	-5.8
Avril	2926	2744	-6.2
Mai	3015	2948	-2.2
Juin	3008	3182	5.8
Juillet	1859	2026	9
Aout	1241	1438	15.9
Septembre	2670	2562	-4
Octobre	2515	2474	-1.6
Novembre	2376	2361	-0.6
Décembre	3064	4000	30.5
Total	30654	31359	2.3



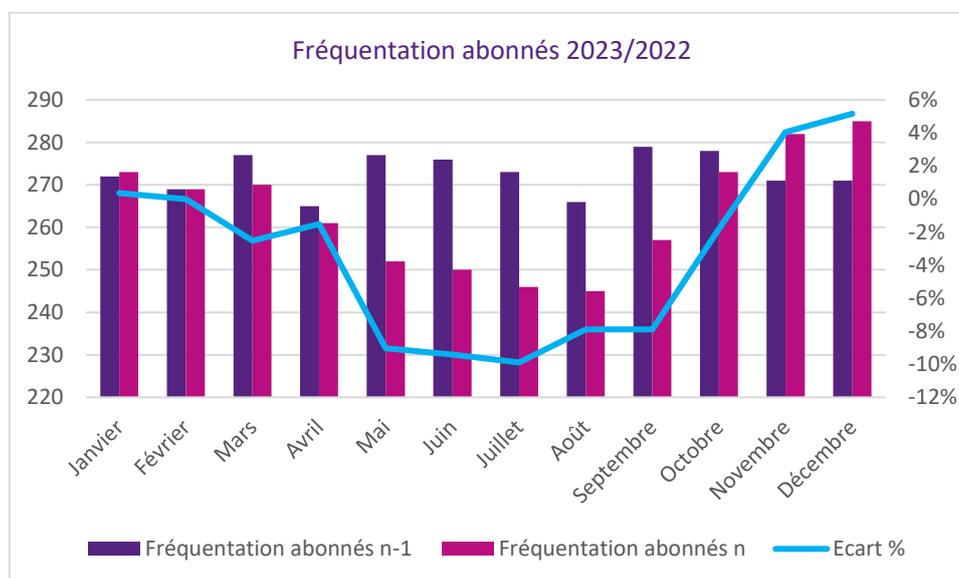
5.2.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	4851	6200	27.8
Février	5367	5066	-5.6
Mars	11104	10500	-5.4
Avril	8884	9132	2.8
Mai	9187	9596	4.5
Juin	9724	11097	14.1
Juillet	5357	6536	22
Août	3222	4349	35
Septembre	8222	8567	4.2
Octobre	7206	9090	26.2
Novembre	6813	7359	8
Décembre	7906	11358	43.7
Total	87842	98850	12.5



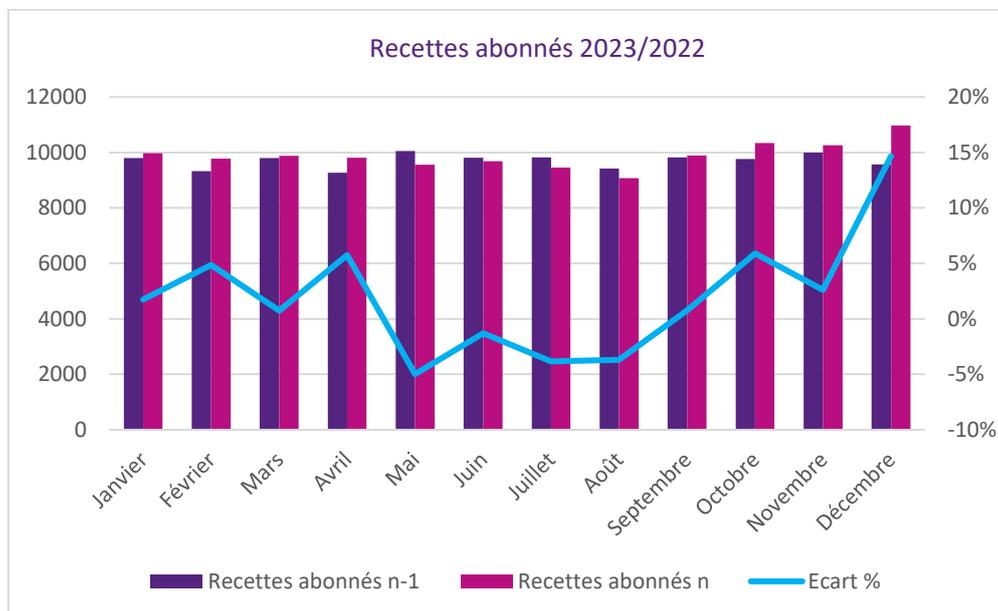
5.2.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre abonnés et locations 2022	Nombre abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	272	273	0.4
Février	269	269	0
Mars	277	270	-2.5
Avril	265	261	-1.5
Mai	277	252	-9
Juin	276	250	-9.4
Juillet	273	246	-9.9
Aout	266	245	-7.9
Septembre	279	257	-7.9
Octobre	278	273	-1.8
Novembre	271	282	4.1
Décembre	271	285	5.2
Total	3274	3163	-3.4



5.2.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés et locations 2022	Recettes abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	9796	9968	1.8
Février	9322	9774	4.9
Mars	9804	9876	0.7
Avril	9274	9807	5.7
Mai	10055	9554	-5
Juin	9811	9684	-1.3
Juillet	9825	9449	-3.8
Aout	9423	9076	-3.
Septembre	9818	9893	0.8
Octobre	9770	10346	5.9
Novembre	10000	10261	2.6
Décembre	9566	10968	14.7
Total	116465	118656	1.9



5.2.5 Conclusion

	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes horaires	55974	68049	87842	98850	12.5
Fréquentations horaires	23955	27354	30654	31359	2.3
Ticket moyen	2.33	2.45	2.83	3.15	11.2
Recettes abonnements/locations	96061	104045	116465	118656	1.9
Nombre d'abonné	2805	3000	3274	3163	-3.4
Recettes totales	152786	173310	207675	222924	7.3

Analyse sur l'activité 2023

- Le Parking Solferino est une vraie alternative au stationnement en voirie, de par son emplacement il favorise le stationnement de longue durée pour les visiteurs de Compiègne. Cela se répercute sur les recettes horaires en hausse de 12.5%. Ce sont les effets cumulés de la hausse tarifaire, des durées de stationnement et des fréquentations.
Avec un pic de fréquentation sur Mars grâce à la fête des Capucins qui se déroule sur le port à charbon, durant cette période, le parking gratuit est occupé à cette occasion et les horaires se tournent vers le parc payant Solférino.
- Pour les abonnements, nous sommes en baisse par rapport à 2022, la perte d'un gros contrat en mai : seize places en 24/24 à la suite d'une création de parking a freiné la progression. Malgré cela, nous constatons une belle progression à la rentrée de septembre qui permet de maintenir les recettes dans la tendance de l'année.

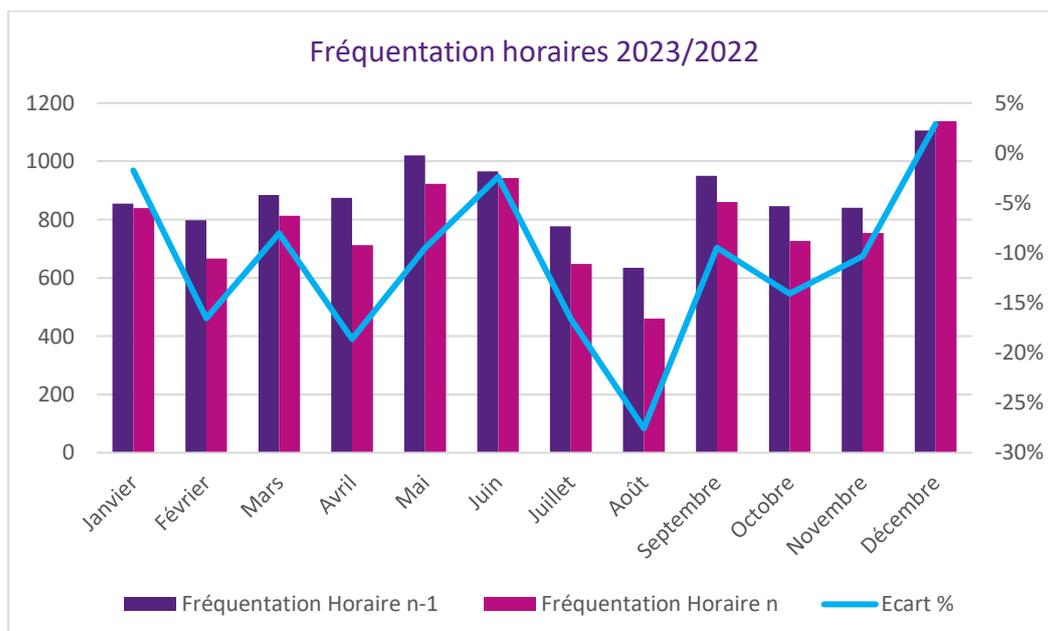


5.3 PARC CENTRE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

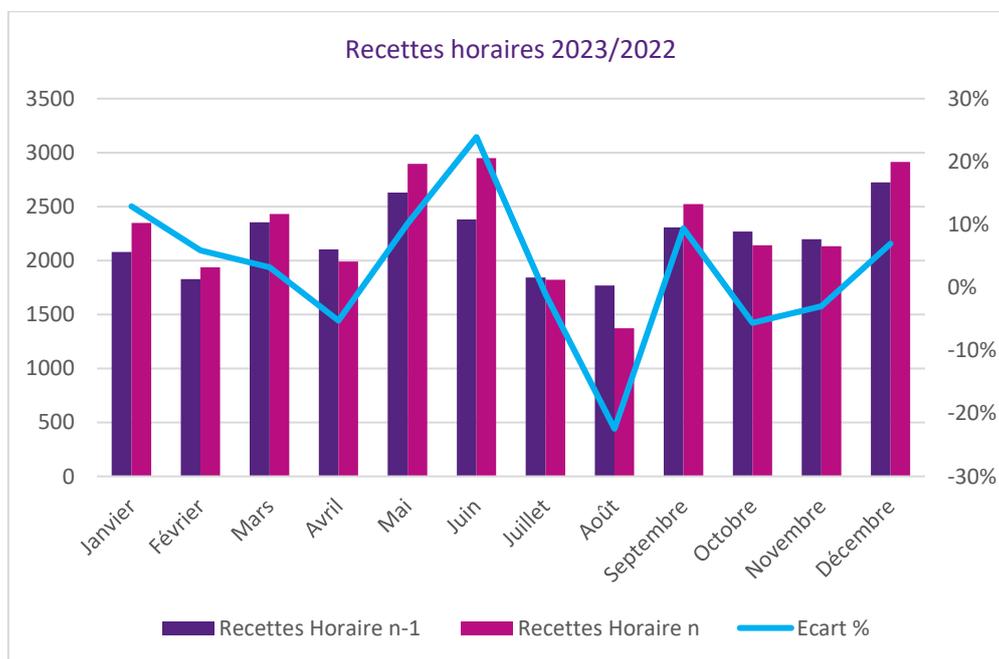
5.3.1 Fréquentation horaire

	Fréquentations horaires 2022	Fréquentations horaires 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	855	840	-1.8
Février	798	666	-16.5
Mars	884	813	-8
Avril	875	712	-18.6
Mai	1020	923	-9.5
Juin	965	942	-2.4
Juillet	777	648	-16.6
Aout	635	460	-27.6
Septembre	950	860	-9.5
Octobre	846	727	-14.1
Novembre	841	754	-10.3
Décembre	1106	1138	2.9
Total	10552	9483	-10.1



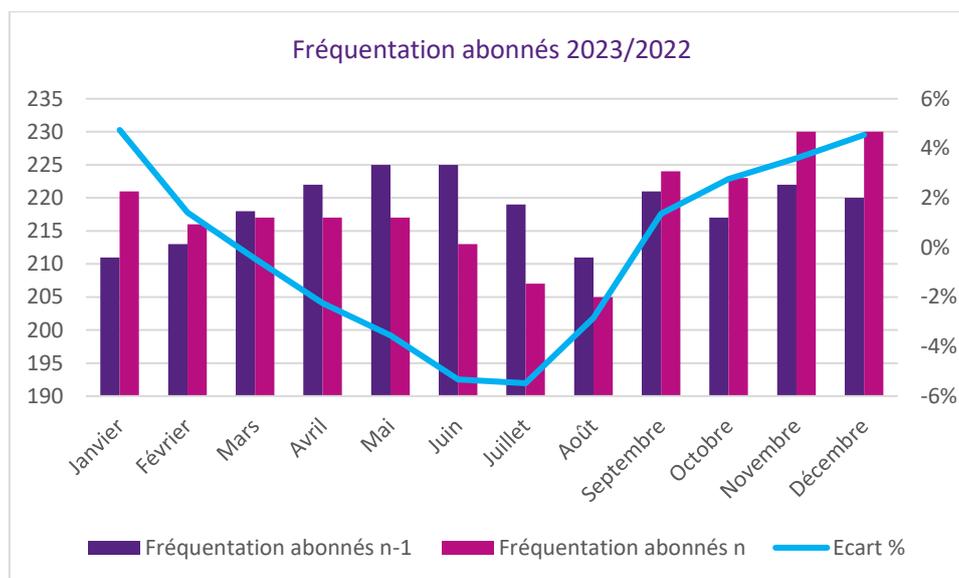
5.3.2 Recette Horaire

	Recettes horaires 2022 (TTC)	Recettes horaires 2023 (TTC)	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	2080	2348	12.9
Février	1829	1937	5.9
Mars	2355	2431	3.2
Avril	2103	1992	-5.3
Mai	2630	2897	10.2
Juin	2381	2950	23.9
Juillet	1842	1822	-1.1
Aout	1769	1372	-22.5
Septembre	2307	2524	9.4
Octobre	2268	2141	-5.6
Novembre	2199	2134	-3
Décembre	2723	2913	7
Total	26485	27462	3.7



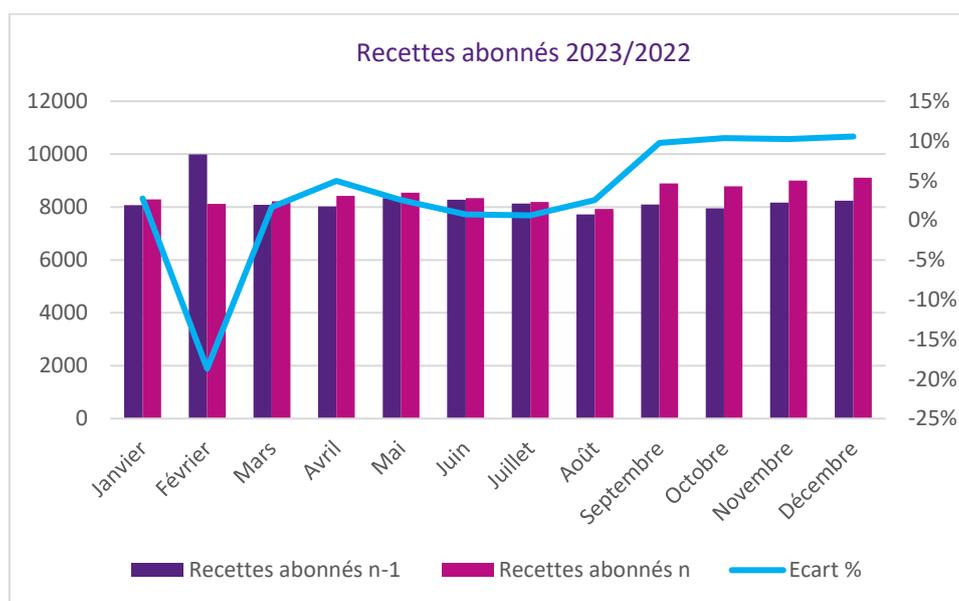
5.3.3 Nombre d'abonnés et locations

	Nombre abonnés et locations 2022	Nombre abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	211	221	4.7
Février	213	216	1.4
Mars	218	217	-0.5
Avril	222	217	-2.3
Mai	225	217	-3.6
-5.3 Juin	225	213	-5.3
Juillet	219	207	-5.5
Aout	211	205	-2.8
Septembre	221	224	1.4
Octobre	217	223	2.8
Novembre	222	230	3.6
Décembre	220	230	4.5
Total	2624	2620	-0.2



5.3.4 Recette abonné et location

	Recettes abonnés et locations 2022	Recettes abonnés et locations 2023	Ecart 2022/2023 (%)
Janvier	8068	8290	2.7
Février	9990	8121	-18.7
Mars	8086	8220	1.7
Avril	8023	8420	4.9
Mai	8332	8544	2.5
Juin	8274	8336	0.8
Juillet	8137	8188	0.6
Aout	7727	7924	2.6
Septembre	8101	8890	9.7
Octobre	7954	8778	10.4
Novembre	8170	9005	10.2
Décembre	8242	9112	10.6
Total	99102	101827	2.7



5.3.5 Conclusion

	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes horaires	20567	23899	26485	27462	3.7
Fréquentations horaires	9708	10276	10552	9483	-10.1
Ticket moyen	1.94	2.32	2.51	2.9	15.4
Recettes abonnements/locations	89644	90936	99102	101827	2.7
Nombre d'abonné	2373	2437	2624	2620	-0.2
Recettes totales	119018	123458	135479	140176	3.5

Analyse sur l'activité 2023

- Nous constatons une dégradation des fréquentations horaires de 10.1 % en 2023. La nouvelle grille tarifaire permet le maintien du niveau de recettes.
- Le nombre d'abonnés est stable, représentant une part importante de l'activité du parking.
- Depuis 2020, post covid, le chiffre d'affaires total est constante augmentation sur ce parc malgré les baisses de fréquentations constatées en 2023. La révision tarifaire intervenue en 2023 explique la progression des recettes globales du parking de **3,5 %** en 2023.

6. PERSPECTIVES 2024



L'année 2024 sera déterminante sur notre activité, dans une période d'inflation avec le suivi des charges et notamment du coût de l'énergie, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos recettes et gérer au mieux nos dépenses. Cela passe aussi par le bon entretien de nos parcs à court et moyen terme afin de rendre le parcours client le plus agréable possible afin de fidéliser cette clientèle.

Certains événements pourraient influencer sur notre activité en 2024 :

- Le dynamisme commercial en centre-ville influe sur nos fréquentations, l'apport de nouvelles enseignes et la fermeture de certains commerces influent nos fréquentations horaires.
- Le développement de l'activité autour de l'agrandissement du canal seine nord sera vecteur de demandes en stationnement aussi bien pour les entreprises que pour les employées.
- Le parking Solférino sera au cœur du futur projet de la gare et des aménagements sont à envisager en termes de structure et de disponibilité des places.
- L'augmentation des zones payantes ou en zone bleue en voirie, pourrait impacter l'activité des parkings de la présente DSP
- L'appel d'offre sur les quatre autres parkings de Compiègne (Capucins, Gare, Oise et Saint Jacques)

Face à ces évolutions, Indigo accompagnera la Municipalité de Compiègne et la clientèle de ces parcs en proposant des offres et services répondant aux nouvelles attentes :

- Offres adaptées pour les recharges électriques
- Offres digitalisées, plus souples et personnalisées proposant un parcours client sans rupture
- Partenariats avec les clients grands comptes (Université de technologie de Compiègne, Loueurs...)

Indigo se positionnera à nouveau aux côtés de la mairie en tant qu'acteur en maintenant les actions suivantes :

- Participer aux réflexions sur l'accessibilité au centre-ville.
- Proposer des solutions de stationnement aux commerçants compiégnais ainsi qu'à leur clientèle.
- Initier des simulations d'incendie avec les équipes du SDIS 60.

INDIGO

INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

7. BILAN FINANCIER



7.1 Comptes consolidés



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS-09/02/1991
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Marché, Solferino, Centre
--------	-------------------------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	347 487	377 794	30 307	8,7%
Abonnés parcs	370 834	384 074	13 241	3,6%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	12 211	12 200	-11	-0,1%
Activités annexes	107 962	106 450	-2 512	-2,3%
Sous Total Chiffre d'Affaires	838 494	879 519	41 025	4,9%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	2 888	14 514	11 625	402,5%
Sous Total Autres Produits	2 888	14 514	11 625	402,5%
Total Produits d'Exploitation	841 382	894 033	52 650	6,3%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-129 232	-144 171	-14 939	11,6%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-8 200	-7 526	674	8,2%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-12 546	-14 417	-1 870	14,9%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-149 978	-166 114	-16 135	10,8%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-18 158	-18 522	-264	1,4%
Entretien : Contrats	-22 120	-34 158	-11 928	53,7%
Electricité, Fluides	-37 642	-38 593	-951	2,5%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-12 613	-13 355	-742	4,3%
Location Matériel d'Exploitation	-14 001	-4 201	9 800	70,2%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-104 833	-108 627	-3 794	3,6%
Actions Commerciales	-4 891	-3 958	933	19,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-15 714	-19 640	-3 926	25,0%
Frais Administratifs et Divers	-276	-243	33	12,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commere.	-20 881	-23 840	-2 959	14,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-275 692	-299 581	-23 889	8,3%
Police d'Assurances	-6 862	-6 590	263	3,8%
Sinistres	-893	-1 984	-1 291	186,2%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-4 192	-4 385	-193	4,6%
Redevances Aux Concédants	-43 073	-20 503	22 570	52,4%
Taxes et Versements Assiétés	-39 283	-37 427	1 856	4,7%
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 055	-6 168	-5 053	478,0%
Charges de Gros Entretien	0	-4 900	-4 900	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-14 758	-13 898	860	5,8%
Frais Généraux Siège	-38 946	-65 084	-26 138	10,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-168 861	-160 888	7 974	4,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-168 861	-160 888	7 974	4,7%
Total Charges d'Exploitation	-444 553	-459 468	-14 915	3,4%
EBITDA Parc	396 829	434 564	37 735	9,5%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-221 582	-240 638	-19 056	8,6%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-221 582	-240 638	-19 056	8,6%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	0%
Total Charges Non Courantes	-221 582	-240 638	-19 056	8,6%
EBIT	175 247	193 926	18 679	10,7%
Frais Financiers	-107 041	-89 382	17 659	16,5%
Total Frais Financiers	-107 041	-89 382	17 659	16,5%
Total Frais Financiers	-107 041	-89 382	17 659	16,5%
Resultat Net avant Impot Parc	68 206	104 544	36 338	53,3%

VILLE DE COMPIEGNE

INDEXATION SELON AVENANT 4 A LA CONVENTION POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN PARC DE STATIONNEMENT EN DATE DU 9 FEVRIER 1991

$$K = 0,60 \times \frac{ICHTTS1}{ICHTTS1c} + 0,25 \times \frac{EOC}{EOC0} + 0,15 \times \frac{C}{C0}$$

Etat précisé :

ichtts1 : est la dernière valeur connue en août 2005 de l'indice du coût horaire du travail tous salaires soit 126,8 (valeur de mai 2005)

EOC0 : est la dernière valeur connue en août 2005 de l'indice électricité eau gaz et chaleur soit 109,2 (valeur de juin 2005)

C0 : est la dernière valeur connue en août 2005 de l'indice du coût horaire de la construction soit 1270 (valeur 1er trimestre 2005)

ichtts1, Egc, et C sont les dernières valeurs publiées du mois de juin (ou du second trimestre) de l'année n-1

VALEUR DE BASE :

ichtts1 : 126,80 Valeur de mai 2005
EOC0 : 109,20 Valeur de juin 2005
C0 : 1270,00 Valeur du 1er trimestre 2005

INDEXATION REDEVANCE ANNEE 2023

Suite à la nouvelle nomenclature d'activités française en 1er janvier 2009, l'indice des salaires mentionné dans la présente révision, soit l'indice ICHTTS1, a cessé d'être publié en tant que tel. Un nouvel indice de même nature est venu en remplacement. Ce nouvel indice dit ICHT-IME (coût horaire du travail dans les industries mécaniques et électriques) doit être utilisé avec un coefficient de recodement pour pouvoir l'actualiser dans le cas où l'indice de base est l'ancien ICHTTS1. Ce coefficient de 1,43 est à multiplier avec la dernière valeur de ICHT-IME.

L'indice EOC n'est plus publié à compter de février 2009.

Il a été préconisé de le remplacer par un indice de presque même nature soit le "Electricité Gaz vapeur et air conditionné". Un recodement en règle de trois doit être fait.

Ce dernier indice a subi un changement important en janvier 2010 : il est passé de base 2005 à base 2010. L'INSEE a rebasé depuis 01-2000 l'indice électricité, gaz vapeur et air conditionnée base 2010.

L'indice électricité, gaz vapeur et air conditionné qui vient en remplacement de l'indice initial électricité, eau, gaz et chaleur a subi en octobre 2012 date de recodement, une modification importante. Il est passé de base 2005 en base 2010.

Nouveau changement en septembre 2017, cet indice est passé en base 100 en 2015. Coefficient de recodement : 1,1997

Formule rectifiée :

$$K = 0,60 \times \frac{Icht-Ime \times 1,43}{ICHTTS1c} + 0,25 \times \frac{Egva-n \text{ base 2010}}{EGVA0 \text{ (base 2010)}} + 0,15 \times \frac{C}{C0}$$

Valeur de base Rectifiée :

ichtts1 : 126,80 Valeur de mai 2005
EOC0 : 109,20 dernière valeur publiée de électricité gaz chaleur en 01-2009 avant arrêt
EGVA0 : 99,00 Valeur de janvier 2009 de l'indice électricité, eau, gaz et chaleur base 2010
C0 : 1270,00 Valeur du 1er trimestre 05

VALEUR ACTUALISEE DES INDICES AU 01/01/2024

ICHT-IME0 : 136,80 Valeur de 12-2023 x 1,43 = 195,82

EGVA0 : 207,80 Valeur de 23-12-2023 x 1,1997 = 249,30

C = 2108 valeur du coût de la construction du 3eme trimestre 2022 publiée le 20/12/2023

Formule rectifiée :

$$K = 0,60 \times \frac{Icht-Ime}{ICHTTS1c} + 0,25 \times \frac{Egc0 \times Egva0}{EOC0 \times EGVA0} + 0,15 \times \frac{C}{C0}$$

Calcul :

$$K = 0,60 \times \frac{195,82}{126,80} + 0,25 \times \frac{136,80}{109,20} \times \frac{249,30}{99,00} + 0,15 \times \frac{2108}{1270,00}$$

K = 1,982375

Ville de Compiègne - Parkings Marché, Solférino et Centre - Année 2023

Détermination de la redevance du contrat de Délégation de Service Public
Selon l'avenant n° 4 de la convention du 19 février 2002

Toutes sommes en €uros TTC

Coef K

Redevance Forfaitaire Annuelle	16 000,00	x 1,9823936	31 718,30
-----------------------------------	-----------	-------------	-----------

Redevance 2023

31 718,30

7.2 Parc MARCHE

7.2.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS-09/02/1991
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Marché
--------	------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	249 534	269 069	19 535	7,8%
Abonnés parcs	191 782	197 302	5 520	2,9%
Voie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	29 537	28 603	-929	-3,1%
Sous Total Chiffre d'Affaires	470 848	494 974	24 126	5,1%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	1 682	6 700	5 018	298,4%
Sous Total Autres Produits	1 682	6 700	5 018	298,4%
Total Produits d'Exploitation	472 529	501 674	29 144	6,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-75 636	-88 527	-12 890	17,0%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7 676	-7 096	580	7,6%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-9 898	-10 143	-246	2,5%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-93 210	-105 766	-12 556	13,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-16 388	-12 262	4 126	25,2%
Entretien : Contrats	-12 517	-19 664	-7 148	57,1%
Electricité, Fluides	-22 037	-25 108	-3 072	13,9%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-9 885	-10 212	-328	3,3%
Location Matériel d'Exploitation	-13 848	-4 201	9 648	69,7%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-74 675	-71 448	3 227	4,3%
Actions Commerciales	-2 829	-1 908	921	32,8%
Collecte de Fonds et Commissions	-7 638	-12 635	-4 997	65,4%
Frais Administratifs et Divers	-274	-81	193	70,5%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Comm.	-10 741	-14 623	-3 882	36,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-178 626	-191 837	-13 211	7,4%
Polices d'Assurances	-4 656	-4 292	364	7,8%
Sinistres	-693	-1 984	-1 291	186,2%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 354	-2 487	-113	4,8%
Redevances Aux Concédants	-18 499	-8 904	9 596	51,9%
Taxes et Versements Assimilés	-19 216	-18 235	981	5,1%
Autres Charges et Provisions Courantes	-27	-234	-207	769,4%
Charges de Gros Entretien	0	-4 900	-4 900	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-8 287	-7 821	466	5,6%
Frais Généraux Siège	-33 191	-36 627	-3 527	10,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-86 833	-85 464	1 369	1,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-86 833	-85 464	1 369	1,6%
Total Charges d'Exploitation	-265 460	-277 301	-11 842	4,5%
EBITDA Parc	207 070	224 372	17 302	8,4%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-158 974	-172 643	-13 669	8,6%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-158 974	-172 643	-13 669	8,6%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	0%
Total Charges Non Courantes	-158 974	-172 643	-13 669	8,6%
EBIT	48 096	51 729	3 633	7,6%
Frais Financiers	-87 768	-70 156	17 613	20,1%
Total Frais Financiers	-87 768	-70 156	17 613	20,1%
Total Frais Financiers	-87 768	-70 156	17 613	20,1%
Resultat Net avant Impot Parc	-39 672	-18 426	21 246	53,6%

7.2.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Compiègne Marché				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	694 054 -	517 439	176 615
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	347 683 -	275 032	72 651
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	6 132 105 -	4 511 833	1 620 272
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	1 350 -	1 350	-
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		7 175 552 -	5 305 743	1 869 809
REPRISE	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	4 702 -	4 702	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	54 220 -	53 093	1 128
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 465 -	2 465	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	5 236 -	5 236	-
Total REPRISE		66 623 -	65 495	1 128
Total général		7 242 175 -	5 371 238	1 870 937

Parc de stationnement Compiègne Marché	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	7 242 175
Immobilisations Valeur Comptable Nette	1 870 937
Immobilisation en cours	190 954

Valeur Brute Totale Inventables	7 433 128
VNC Totale Inventables	2 061 891

7.4 Parc SOLFERINO

7.4.1 Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS-09/02/1991
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Solferino
--------	---------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	75 688	85 645	9 957	13,2%
Abonnés parcs	96 540	100 405	3 865	4,0%
Voierie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	5 197	5 300	3	0,1%
Activités annexes	64 525	65 471	946	1,5%
Sous Total Chiffre d'Affaires	241 950	256 721	14 771	6,1%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0	-0	-100,0%
Sous Total Autres Produits	0	0	-0	-100,0%
Total Produits d'Exploitation	241 950	256 721	14 771	6,1%
Personnel Interne Au Groupe VP (Vc Personnel Technique)	-26 798	-27 822	-1 024	-3,8%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-440	-390	50	11,3%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-1 430	-3 041	-1 611	112,7%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-28 668	-31 253	-2 586	9,0%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	1 278	-3 254	-4 532	-354,6%
Entretien : Contrats	-5 695	-6 073	-378	6,6%
Electricité, Fluides	-6 063	-3 846	2 216	36,6%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 364	-1 471	-107	7,8%
Location Matériel d'Exploitation	-243	0	243	100,0%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-12 087	-14 645	-2 558	21,2%
Actions Commerciales	-1 025	-891	134	13,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 371	-4 754	-383	8,8%
Frais Administratifs et Divers	-1	-146	-145	19382,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 397	-5 791	-394	7,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-46 182	-51 689	-5 537	12,0%
Police d'Assurances	-1 452	-1 540	-88	6,1%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 210	-1 284	-74	6,1%
Redevances Aux Concedants	-12 241	-8 800	5 441	52,6%
Taxes et Versements Assimilés	-13 820	-13 154	666	4,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	-711	-4 087	-3 375	558,9%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 258	-4 056	202	4,8%
Frais Généraux Siège	-17 009	-18 999	-1 990	11,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-50 701	-49 519	1 182	2,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-50 701	-49 519	1 182	2,3%
Total Charges d'Exploitation	-96 883	-101 208	-4 355	4,5%
EBITDA Parc	145 097	155 513	10 416	7,2%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-41 083	-41 122	-40	0,1%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-41 083	-41 122	-40	0,1%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	0,1%
Total Charges Non Courantes	-41 083	-41 122	-40	0,1%
EBIT	104 015	114 390	10 376	10,0%
Frais Financiers	-11 334	-12 263	-928	8,2%
Total Frais Financiers	-11 334	-12 263	-928	8,2%
Total Frais Financiers	-11 334	-12 263	-928	8,2%
Resultat Net avant Impot Parc	92 681	102 128	9 447	10,2%

7.4.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Compiègne Solférino

Code sous-classe Immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	143 843 -	98 149	45 694
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	336 818 -	303 519	33 299
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	519 142 -	357 185	161 957
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		1 000 163 -	758 941	241 222
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	25 597 -	24 862	735
Total REPRISE		25 597 -	24 862	735
Total général		1 025 759 -	783 803	241 957

Parc de stationnement Compiègne Solférino

en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	1 025 759
Immobilisations Valeur Comptable Nette	241 957
Immobilisation en cours	3 978

Valeur Brute Totale Inventables	1 029 737
VNC Totale Inventables	245 935

7.5 Parc CENTRE

7.5.1 Compte de résultat



COMPTE DU DELEGATAIRE 2023

CONTRAT :	COMPIEGNE-3 PARCS-09/02/1991
DELEGANT :	VILLE DE COMPIEGNE
DELEGATAIRE :	SPS COMPIEGNE

PARC :	Compiègne Centre
--------	------------------

EN € H.T.	Année 2022	Année 2023	Variation 2023/2022 en valeur	Variation 2023/2022 en %
Horaires parcs	22 265	23 080	815	3,7%
Abonnés parcs	82 511	86 367	3 856	4,7%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	7 014	7 000	-14	-0,2%
Activités annexes	13 905	11 376	-2 529	-18,2%
Sous Total Chiffre d'Affaires	125 096	127 824	2 728	1,7%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	1 206	7 813	6 607	547,7%
Sous Total Autres Produits	1 206	7 813	6 607	547,7%
Total Produits d'Exploitation	126 302	135 637	9 335	6,9%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-26 798	-27 832	-1 035	3,8%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-84	-40	44	52,5%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-1 219	-1 232	-13	1,1%
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-28 101	-29 094	-994	3,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-3 148	-3 006	142	4,5%
Entretien : Contrats	-4 017	-6 419	-4 402	109,8%
Electricité, Fluides	-9 543	-8 638	906	1,0%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 364	-1 471	-107	7,8%
Location Matériel d'Exploitation	0	0		
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-18 072	-22 534	-4 463	24,7%
Actions Commerciales	-1 036	-1 158	-123	11,8%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 705	-2 251	1 454	39,2%
Frais Administratifs et Divers	-1	-16	-15	1984,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 742	-3 425	1 317	27,8%
Total Charges Directes d'Exploitation	-50 914	-53 054	-4 140	8,1%
Police d'Assurances	-754	-767	-13	1,7%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-628	-633	-5	0,8%
Redevances Aux Concédants	-12 333	-5 800	6 533	53,0%
Taxes et Versements Assimilés	-6 246	-6 038	208	3,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-317	-1 187	-870	274,9%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 212	-3 021	-809	8,7%
Frais Généraux Siège	-8 836	-9 458	-622	7,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-31 327	-25 904	5 423	17,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-31 327	-25 904	5 423	17,3%
Total Charges d'Exploitation	-82 241	-80 958	1 283	1,6%
EBITDA Parc	44 662	54 679	10 017	22,4%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-21 526	-26 873	-5 347	24,8%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-21 526	-26 873	-5 347	24,8%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	0,0%
Total Charges Non Courantes	-21 526	-26 873	-5 347	24,8%
EBIT	23 136	27 806	4 670	20,2%
Frais Financiers	-7 939	-6 964	975	12,3%
Total Frais Financiers	-7 939	-6 964	975	12,3%
Total Frais Financiers	-7 939	-6 964	975	12,3%
Resultat Net avant Impot Parc	15 197	20 842	5 645	37,1%

7.5.2 Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2023

Parc de stationnement Compiègne Centre				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2023	CUMUL AMORT A FIN 2023	VNC A FIN 2023
RETOUR	AAI EN CONCESSION	190 541 -	104 455	86 085
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	152 853 -	124 571	28 281
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	106 104 -	82 609	23 494
	LOGICIELS	360 -	88	272
Total RETOUR		449 857 -	311 724	138 133
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	21 421 -	20 871	550
Total REPRISE		21 421 -	20 871	550
Total général		471 278 -	332 595	138 683

Parc de stationnement Compiègne Centre	
en euros H.T.	31/12/2023
Immobilisations Valeur Comptable Brute	471 278
Immobilisations Valeur Comptable Nette	138 683
Immobilisation en cours	5 978
Valeur Brute Totale Inventables	477 256
VNC Totale Inventables	144 661

8. Annexes



8.1 Note financière

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.



ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2023)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « données comptables » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2023.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2023 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2024

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.
- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2023 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2023, il est appliqué un pourcentage de 4.8 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2023. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2023

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2023, l'affectation des frais de structure correspond à 8,96% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.



ANNEXE 2

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

8.2 Annexes Parc MARCHÉ

ANNEXE 1			
600102-Compiègne Marché			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes HT			
Cumul	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	234 785 €	253 473 €	8,0
PREVENDUS	14 749 €	15 596 €	5,7
ABONNEMENTS / LOCATIONS	191 782 €	197 302 €	2,9
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	907 €	2 296 €	153,0
DIVERS	28 625 €	26 307 €	-8,1
TOTAL GENERAL	470 848 €	494 974 €	5,1

ANNEXE 2**600102-Compiègne Marché****RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	16 185 €	18 364 €	13,5
FEVRIER	14 433 €	15 298 €	6,0
MARS	16 717 €	16 880 €	1,0
AVRIL	20 798 €	21 660 €	4,1
MAI	22 611 €	23 956 €	5,9
JUIN	22 005 €	24 169 €	9,8
JUILLET	18 362 €	20 091 €	9,4
AOUT	12 286 €	12 987 €	5,7
SEPTEMBRE	21 309 €	21 670 €	1,7
OCTOBRE	17 618 €	19 318 €	9,6
NOVEMBRE	19 748 €	21 059 €	6,6
DECEMBRE	32 711 €	38 020 €	16,2
TOTAL ANNUEL	234 785 €	253 473 €	8,0

ANNEXE 3

600102-Compiègne Marché

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	7 547	16 185 €	2,14 €	7 476	18 364 €	2,46 €	
FEVRIER	6 349	14 433 €	2,27 €	6 122	15 298 €	2,50 €	
MARS	7 185	16 717 €	2,33 €	6 679	16 880 €	2,53 €	
AVRIL	8 570	20 798 €	2,43 €	7 825	21 660 €	2,77 €	
MAI	9 395	22 611 €	2,41 €	8 575	23 956 €	2,79 €	
JUIN	9 330	22 005 €	2,36 €	9 152	24 169 €	2,64 €	
JUILLET	7 780	18 362 €	2,36 €	7 273	20 091 €	2,76 €	
AOUT	5 410	12 286 €	2,27 €	4 872	12 987 €	2,67 €	
SEPTEMBRE	8 448	21 309 €	2,52 €	7 299	21 670 €	2,97 €	
OCTOBRE	7 578	17 618 €	2,32 €	6 854	19 318 €	2,82 €	
NOVEMBRE	8 093	19 748 €	2,44 €	8 016	21 059 €	2,63 €	
DECEMBRE	14 720	32 711 €	2,22 €	15 380	38 020 €	2,47 €	
TOTAL	100 405	234 785 €	2,34 €	95 523	253 473 €	2,65 €	

ANNEXE 4**600102-Compiègne Marché****RECETTES MENSUELLES PREVENDUS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	1 223 €	1 412 €	15,5
FEVRIER	1 258 €	693 €	-44,9
MARS	1 103 €	1 451 €	31,6
AVRIL	988 €	1 296 €	31,1
MAI	1 020 €	1 112 €	9,1
JUIN	1 479 €	1 387 €	-6,2
JUILLET	856 €	1 026 €	19,9
AOUT	1 007 €	944 €	-6,2
SEPTEMBRE	1 372 €	1 234 €	-10,1
OCTOBRE	1 116 €	1 574 €	41,1
NOVEMBRE	1 617 €	1 383 €	-14,4
DECEMBRE	1 711 €	2 081 €	21,7
TOTAL ANNUEL	14 749 €	15 596 €	5,7

ANNEXE 5**600102-Compiègne Marché****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	15 537 €	16 011 €	3,0
FEVRIER	16 859 €	15 934 €	-5,5
MARS	16 162 €	16 063 €	-0,6
AVRIL	18 078 €	16 043 €	-11,3
MAI	15 559 €	16 359 €	5,1
JUIN	15 875 €	16 296 €	2,7
JUILLET	15 621 €	16 408 €	5,0
AOUT	15 121 €	15 926 €	5,3
SEPTEMBRE	15 442 €	16 810 €	8,9
OCTOBRE	15 836 €	16 967 €	7,1
NOVEMBRE	15 588 €	17 462 €	12,0
DECEMBRE	16 103 €	17 022 €	5,7
TOTAL ANNUEL	191 782 €	197 302 €	2,9

ANNEXE 6

600102-Compiègne Marché

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	307	15 537 €	50,6 €	304	16 011 €	52,7 €	
FEVRIER	308	16 859 €	54,7 €	305	15 934 €	52,2 €	
MARS	311	16 162 €	52,0 €	311	16 063 €	51,7 €	
AVRIL	314	18 078 €	57,6 €	306	16 043 €	52,4 €	
MAI	317	15 559 €	49,1 €	305	16 359 €	53,6 €	
JUIN	314	15 875 €	50,6 €	303	16 296 €	53,8 €	
JUILLET	309	15 621 €	50,6 €	304	16 408 €	54,0 €	
AOUT	302	15 121 €	50,1 €	303	15 926 €	52,6 €	
SEPTEMBRE	304	15 442 €	50,8 €	312	16 810 €	53,9 €	
OCTOBRE	299	15 836 €	53,0 €	312	16 967 €	54,4 €	
NOVEMBRE	312	15 588 €	50,0 €	324	17 462 €	53,9 €	
DECEMBRE	320	16 103 €	50,3 €	331	17 022 €	51,4 €	
TOTAL	3 717	191 782 €	51,6 €	3 720	197 302 €	53,0 €	

ANNEXE 7**600102-Compiègne Marché****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	15 537 €	16 011 €	3,0
FEVRIER	16 859 €	15 934 €	-5,5
MARS	16 162 €	16 063 €	-0,6
AVRIL	18 078 €	16 043 €	-11,3
MAI	15 559 €	16 359 €	5,1
JUIN	15 875 €	16 296 €	2,7
JUILLET	15 621 €	16 408 €	5,0
AOUT	15 121 €	15 926 €	5,3
SEPTEMBRE	15 442 €	16 810 €	8,9
OCTOBRE	15 836 €	16 967 €	7,1
NOVEMBRE	15 588 €	17 462 €	12,0
DECEMBRE	16 103 €	17 022 €	5,7
TOTAL ANNUEL	191 782 €	197 302 €	2,9

ANNEXE 8

600102-Compiègne Marché

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2022		2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	307	15 537 €	50,6 €	304	16 011 €	52,7 €
FEVRIER	308	16 859 €	54,7 €	305	15 934 €	52,2 €
MARS	311	16 162 €	52,0 €	311	16 063 €	51,7 €
AVRIL	314	18 078 €	57,6 €	306	16 043 €	52,4 €
MAI	317	15 559 €	49,1 €	305	16 359 €	53,6 €
JUIN	314	15 875 €	50,6 €	303	16 296 €	53,8 €
JUILLET	309	15 621 €	50,6 €	304	16 408 €	54,0 €
AOUT	302	15 121 €	50,1 €	303	15 926 €	52,6 €
SEPTEMBRE	304	15 442 €	50,8 €	312	16 810 €	53,9 €
OCTOBRE	299	15 836 €	53,0 €	312	16 967 €	54,4 €
NOVEMBRE	312	15 588 €	50,0 €	324	17 462 €	53,9 €
DECEMBRE	320	16 103 €	50,3 €	331	17 022 €	51,4 €
TOTAL	3 717	191 782 €	51,6 €	3 720	197 302 €	53,0 €

ANNEXE 9

600102-Compiègne Marché

RECETTES MENSUELLES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Recettes HT

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	464 €	-
MARS	137 €	0 €	-
AVRIL	0 €	583 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	99 €	630 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	285 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	619 €	-
NOVEMBRE	386 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	907 €	2 296 €	-

ANNEXE 10**600102-Compiègne Marché****RECETTES MENSUELLES DIVERS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	2 216 €	2 059 €	362,1
FEVRIER	2 749 €	2 097 €	311,7
MARS	2 507 €	2 059 €	275,5
AVRIL	2 498 €	2 059 €	267,2
MAI	2 511 €	2 059 €	276,0
JUIN	2 532 €	2 101 €	89,0
JUILLET	2 484 €	3 253 €	-66,7
AOUT	2 484 €	2 120 €	-6,6
SEPTEMBRE	2 248 €	2 130 €	-7,7
OCTOBRE	1 993 €	2 130 €	-18,6
NOVEMBRE	1 993 €	2 120 €	-18,6
DECEMBRE	2 410 €	2 120 €	-18,8
TOTAL ANNUEL	28 625 €	26 307 €	14,8

8.3 Annexes Parc SOLFERINO

ANNEXE 1			
600103-Compiègne Solférino			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes HT			
Cumul	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	72 781 €	81 243 €	11,6
PREVENDUS	2 908 €	4 402 €	51,4
ABONNEMENTS / LOCATIONS	96 540 €	100 405 €	4,0
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	5 197 €	5 200 €	0,1
ZONES LOUEES	40 779 €	40 779 €	0,0
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	23 746 €	24 692 €	4,0
TOTAL GENERAL	241 950 €	256 721 €	6,1

ANNEXE 2

600103-Compiègne Solférino

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES**Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	4 041 €	5 167 €	27,9
FEVRIER	4 496 €	4 408 €	-2,0
MARS	8 679 €	8 394 €	-3,3
AVRIL	7 404 €	7 602 €	2,7
MAI	7 656 €	7 997 €	4,5
JUIN	8 104 €	8 451 €	4,3
JUILLET	4 464 €	5 374 €	20,4
AOUT	2 685 €	3 624 €	35,0
SEPTEMBRE	6 851 €	7 139 €	4,2
OCTOBRE	6 138 €	7 570 €	23,3
NOVEMBRE	5 675 €	6 123 €	7,9
DECEMBRE	6 588 €	9 395 €	42,6
TOTAL ANNUEL	72 781 €	81 243 €	11,6

ANNEXE 3

600103-Compiègne Solférino

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	2 064	4 041 €	1,96 €	2 234	5 167 €	2,31 €
FEVRIER	2 104	4 496 €	2,14 €	1 799	4 408 €	2,45 €
MARS	3 812	8 679 €	2,28 €	3 591	8 394 €	2,34 €
AVRIL	2 926	7 404 €	2,53 €	2 744	7 602 €	2,77 €
MAI	3 015	7 656 €	2,54 €	2 948	7 997 €	2,71 €
JUIN	3 008	8 104 €	2,69 €	3 182	8 451 €	2,66 €
JUILLET	1 859	4 464 €	2,40 €	2 026	5 374 €	2,65 €
AOUT	1 241	2 685 €	2,16 €	1 438	3 624 €	2,52 €
SEPTEMBRE	2 670	6 851 €	2,57 €	2 562	7 139 €	2,79 €
OCTOBRE	2 515	6 138 €	2,44 €	2 474	7 570 €	3,06 €
NOVEMBRE	2 376	5 675 €	2,39 €	2 361	6 123 €	2,59 €
DECEMBRE	3 064	6 588 €	2,15 €	4 000	9 395 €	2,35 €
TOTAL	30 654	72 781 €	2,37 €	31 359	81 243 €	2,59 €

ANNEXE 4**600103-Compiègne Solférino****RECETTES MENSUELLES PREVENDUS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	41 €	251 €	513,5
FEVRIER	51 €	208 €	308,9
MARS	362 €	299 €	-17,2
AVRIL	166 €	281 €	69,6
MAI	145 €	712 €	390,8
JUIN	226 €	312 €	38,3
JUILLET	194 €	167 €	-13,6
AOUT	127 €	265 €	109,2
SEPTEMBRE	593 €	560 €	-5,5
OCTOBRE	494 €	626 €	26,6
NOVEMBRE	116 €	331 €	186,3
DECEMBRE	394 €	388 €	-1,5
TOTAL ANNUEL	2 908 €	4 402 €	51,4

ANNEXE 5**600103-Compiègne Solférino****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	8 119 €	8 858 €	9,1
FEVRIER	7 768 €	8 145 €	4,9
MARS	8 170 €	8 230 €	0,7
AVRIL	7 729 €	8 177 €	5,8
MAI	8 423 €	7 914 €	-6,0
JUIN	8 176 €	8 070 €	-1,3
JUILLET	8 143 €	7 874 €	-3,3
AOUT	7 853 €	7 563 €	-3,7
SEPTEMBRE	8 226 €	8 244 €	0,2
OCTOBRE	7 628 €	8 605 €	12,8
NOVEMBRE	8 333 €	8 545 €	2,5
DECEMBRE	7 972 €	10 180 €	27,7
TOTAL ANNUEL	96 540 €	100 405 €	4,0

ANNEXE 6

600103-Compiègne Solférino

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	272	8 119 €	29,9 €	273	8 858 €	32,4 €	
FEVRIER	269	7 768 €	28,9 €	269	8 145 €	30,3 €	
MARS	277	8 170 €	29,5 €	270	8 230 €	30,5 €	
AVRIL	265	7 729 €	29,2 €	261	8 177 €	31,3 €	
MAI	277	8 423 €	30,4 €	252	7 914 €	31,4 €	
JUIN	276	8 176 €	29,6 €	250	8 070 €	32,3 €	
JUILLET	273	8 143 €	29,8 €	246	7 874 €	32,0 €	
AOUT	266	7 853 €	29,5 €	245	7 563 €	30,9 €	
SEPTEMBRE	279	8 226 €	29,5 €	257	8 244 €	32,1 €	
OCTOBRE	278	7 628 €	27,4 €	273	8 605 €	31,5 €	
NOVEMBRE	271	8 333 €	30,8 €	282	8 545 €	30,3 €	
DECEMBRE	271	7 972 €	29,4 €	285	10 180 €	35,7 €	
TOTAL	3 274	96 540 €	29,5 €	3 163	100 405 €	31,7 €	

ANNEXE 7**600103-Compiègne Solférino****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	8 119 €	8 858 €	9,1
FEVRIER	7 768 €	8 145 €	4,9
MARS	8 170 €	8 230 €	0,7
AVRIL	7 729 €	8 177 €	5,8
MAI	8 423 €	7 914 €	-6,0
JUIN	8 176 €	8 070 €	-1,3
JUILLET	8 143 €	7 874 €	-3,3
AOUT	7 853 €	7 563 €	-3,7
SEPTEMBRE	8 226 €	8 244 €	0,2
OCTOBRE	7 628 €	8 605 €	12,8
NOVEMBRE	8 333 €	8 545 €	2,5
DECEMBRE	7 972 €	10 180 €	27,7
TOTAL ANNUEL	96 540 €	100 405 €	4,0

ANNEXE 8

600103-Compiègne Solférino

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	272	8 119 €	29,9 €	273	8 858 €	32,4 €
FEVRIER	269	7 768 €	28,9 €	269	8 145 €	30,3 €
MARS	277	8 170 €	29,5 €	270	8 230 €	30,5 €
AVRIL	265	7 729 €	29,2 €	261	8 177 €	31,3 €
MAI	277	8 423 €	30,4 €	252	7 914 €	31,4 €
JUIN	276	8 176 €	29,6 €	250	8 070 €	32,3 €
JUILLET	273	8 143 €	29,8 €	246	7 874 €	32,0 €
AOUT	266	7 853 €	29,5 €	245	7 563 €	30,9 €
SEPTEMBRE	279	8 226 €	29,5 €	257	8 244 €	32,1 €
OCTOBRE	278	7 628 €	27,4 €	273	8 605 €	31,5 €
NOVEMBRE	271	8 333 €	30,8 €	282	8 545 €	30,3 €
DECEMBRE	271	7 972 €	29,4 €	285	10 180 €	35,7 €
TOTAL	3 274	96 540 €	29,5 €	3 163	100 405 €	31,7 €

ANNEXE 9**600103-Compiègne Solférino****RECETTES MENSUELLES AMODIATION****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	117 €	0 €	-100,0
FEVRIER	117 €	0 €	-100,0
MARS	117 €	360 €	208,6
AVRIL	117 €	120 €	2,9
MAI	117 €	120 €	2,9
JUIN	117 €	120 €	2,9
JUILLET	117 €	120 €	2,9
AOUT	117 €	120 €	2,9
SEPTEMBRE	117 €	120 €	2,9
OCTOBRE	3 914 €	120 €	-96,9
NOVEMBRE	117 €	120 €	2,9
DECEMBRE	117 €	3 880 €	3225,6
TOTAL ANNUEL	5 197 €	5 200 €	0,1

ANNEXE 10**600103-Compiègne Solférino****RECETTES MENSUELLES ZONES LOUEES****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	0 €	3 398 €	-
FEVRIER	47 575 €	3 398 €	-92,9
MARS	3 398 €	3 398 €	0,0
AVRIL	3 398 €	3 398 €	0,0
MAI	3 398 €	3 398 €	0,0
JUIN	3 398 €	3 398 €	0,0
JUILLET	3 398 €	3 398 €	0,0
AOUT	-37 381 €	3 398 €	-109,1
SEPTEMBRE	3 398 €	3 398 €	0,0
OCTOBRE	3 398 €	3 398 €	0,0
NOVEMBRE	3 398 €	3 398 €	0,0
DECEMBRE	3 398 €	3 398 €	0,0
TOTAL ANNUEL	40 779 €	40 779 €	0,0

ANNEXE 11**600103-Compiègne Solférino****RECETTES MENSUELLES DIVERS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	1 861 €	2 048 €	239,6
FEVRIER	1 873 €	2 048 €	231,7
MARS	1 861 €	2 090 €	3335,2
AVRIL	1 873 €	2 065 €	14886,7
MAI	1 890 €	2 069 €	-
JUIN	1 878 €	2 048 €	14920,1
JUILLET	1 861 €	2 048 €	-82,5
AOUT	1 861 €	2 065 €	-26,1
SEPTEMBRE	1 882 €	2 069 €	-25,6
OCTOBRE	1 861 €	2 048 €	-26,1
NOVEMBRE	1 861 €	2 048 €	315,6
DECEMBRE	3 185 €	2 048 €	-31,0
TOTAL ANNUEL	23 746 €	24 692 €	-2,9

8.4 Annexes parc CENTRE

ANNEXE 1			
600104-Compiègne Centre			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes HT			
Cumul	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	21 743 €	21 728 €	-0,1
PREVENDUS	522 €	1 352 €	158,9
ABONNEMENTS / LOCATIONS	82 512 €	86 367 €	4,7
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	7 014 €	7 000 €	-0,2
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	13 905 €	11 376 €	-18,2
TOTAL GENERAL	125 696 €	127 824 €	1,7

ANNEXE 2**600104-Compiègne Centre****RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	1 725 €	1 648 €	-4,4
FEVRIER	1 541 €	1 614 €	4,8
MARS	1 814 €	2 085 €	15,0
AVRIL	1 753 €	1 659 €	-5,4
MAI	2 191 €	2 406 €	9,8
JUIN	1 984 €	1 511 €	-23,8
JUILLET	1 535 €	1 477 €	-3,8
AOUT	1 474 €	1 140 €	-22,7
SEPTEMBRE	1 923 €	2 104 €	9,4
OCTOBRE	1 703 €	1 784 €	4,8
NOVEMBRE	1 833 €	1 872 €	2,2
DECEMBRE	2 269 €	2 427 €	7,0
TOTAL ANNUEL	21 743 €	21 728 €	-0,1

ANNEXE 3

600104-Compiègne Centre

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	855	1 725 €	2,02 €	840	1 648 €	1,96 €	
FEVRIER	798	1 541 €	1,93 €	666	1 614 €	2,42 €	
MARS	884	1 814 €	2,05 €	813	2 085 €	2,56 €	
AVRIL	875	1 753 €	2,00 €	712	1 659 €	2,33 €	
MAI	1 020	2 191 €	2,15 €	923	2 406 €	2,61 €	
JUIN	965	1 984 €	2,06 €	942	1 511 €	1,60 €	
JUILLET	777	1 535 €	1,98 €	648	1 477 €	2,28 €	
AOUT	635	1 474 €	2,32 €	460	1 140 €	2,48 €	
SEPTEMBRE	950	1 923 €	2,02 €	860	2 104 €	2,45 €	
OCTOBRE	846	1 703 €	2,01 €	727	1 784 €	2,45 €	
NOVEMBRE	841	1 833 €	2,18 €	754	1 872 €	2,48 €	
DECEMBRE	1 106	2 269 €	2,05 €	1 138	2 427 €	2,13 €	
TOTAL	10 552	21 743 €	2,06 €	9 483	21 728 €	2,29 €	

ANNEXE 4**600104-Compiègne Centre****RECETTES MENSUELLES PREVENDUS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	42 €	29 €	-29,7
FEVRIER	36 €	26 €	-29,0
MARS	41 €	53 €	28,9
AVRIL	43 €	64 €	47,8
MAI	51 €	145 €	183,4
JUIN	37 €	116 €	216,7
JUILLET	78 €	132 €	68,5
AOUT	33 €	57 €	74,0
SEPTEMBRE	63 €	335 €	431,8
OCTOBRE	11 €	117 €	1008,2
NOVEMBRE	21 €	114 €	455,0
DECEMBRE	67 €	163 €	144,3
TOTAL ANNUEL	522 €	1 352 €	158,9

ANNEXE 5**600104-Compiègne Centre****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	6 743 €	7 274 €	7,9
FEVRIER	6 751 €	6 767 €	0,2
MARS	6 896 €	6 630 €	-3,9
AVRIL	7 383 €	7 016 €	-5,0
MAI	7 033 €	7 120 €	1,2
JUIN	6 985 €	6 969 €	-0,2
JUILLET	6 871 €	6 801 €	-1,0
AOUT	6 529 €	6 603 €	1,1
SEPTEMBRE	6 840 €	7 389 €	8,0
OCTOBRE	6 625 €	7 315 €	10,4
NOVEMBRE	6 898 €	7 625 €	10,5
DECEMBRE	6 958 €	8 858 €	27,3
TOTAL ANNUEL	82 512 €	86 367 €	4,7

ANNEXE 6

600104-Compiègne Centre

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

	2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	211	6 743 €	32,0 €	221	7 274 €	32,9 €
FEVRIER	213	6 751 €	31,7 €	216	6 767 €	31,3 €
MARS	218	6 896 €	31,6 €	217	6 630 €	30,6 €
AVRIL	222	7 383 €	33,3 €	217	7 016 €	32,3 €
MAI	225	7 033 €	31,3 €	217	7 120 €	32,8 €
JUIN	225	6 985 €	31,0 €	213	6 969 €	32,7 €
JUILLET	219	6 871 €	31,4 €	207	6 801 €	32,9 €
AOUT	211	6 529 €	30,9 €	205	6 603 €	32,2 €
SEPTEMBRE	221	6 840 €	31,0 €	224	7 389 €	33,0 €
OCTOBRE	217	6 625 €	30,5 €	223	7 315 €	32,8 €
NOVEMBRE	222	6 898 €	31,1 €	230	7 625 €	33,2 €
DECEMBRE	220	6 958 €	31,6 €	230	8 858 €	38,5 €
TOTAL	2 624	82 512 €	31,4 €	2 620	86 367 €	33,0 €

ANNEXE 7**600104-Compiègne Centre****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS****Recettes Lissées HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	6 743 €	7 274 €	7,9
FEVRIER	6 751 €	6 767 €	0,2
MARS	6 896 €	6 630 €	-3,9
AVRIL	7 383 €	7 016 €	-5,0
MAI	7 033 €	7 120 €	1,2
JUIN	6 985 €	6 969 €	-0,2
JUILLET	6 871 €	6 801 €	-1,0
AOUT	6 529 €	6 603 €	1,1
SEPTEMBRE	6 840 €	7 389 €	8,0
OCTOBRE	6 625 €	7 315 €	10,4
NOVEMBRE	6 898 €	7 625 €	10,5
DECEMBRE	6 958 €	8 858 €	27,3
TOTAL ANNUEL	82 512 €	86 367 €	4,7

ANNEXE 8

600104-Compiègne Centre

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2022			2023		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	211	6 743 €	32,0 €	221	7 274 €	32,9 €	
FEVRIER	213	6 751 €	31,7 €	216	6 767 €	31,3 €	
MARS	218	6 896 €	31,6 €	217	6 630 €	30,6 €	
AVRIL	222	7 383 €	33,3 €	217	7 016 €	32,3 €	
MAI	225	7 033 €	31,3 €	217	7 120 €	32,8 €	
JUIN	225	6 985 €	31,0 €	213	6 969 €	32,7 €	
JUILLET	219	6 871 €	31,4 €	207	6 801 €	32,9 €	
AOUT	211	6 529 €	30,9 €	205	6 603 €	32,2 €	
SEPTEMBRE	221	6 840 €	31,0 €	224	7 389 €	33,0 €	
OCTOBRE	217	6 625 €	30,5 €	223	7 315 €	32,8 €	
NOVEMBRE	222	6 898 €	31,1 €	230	7 625 €	33,2 €	
DECEMBRE	220	6 958 €	31,6 €	230	8 858 €	38,5 €	
TOTAL	2 624	82 512 €	31,4 €	2 620	86 367 €	33,0 €	

ANNEXE 9**600104-Compiègne Centre****RECETTES MENSUELLES AMODIATION****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	558 €	0 €	-100,0
FEVRIER	558 €	0 €	-100,0
MARS	558 €	1 701 €	204,7
AVRIL	558 €	567 €	1,6
MAI	558 €	567 €	1,6
JUIN	558 €	567 €	1,6
JUILLET	558 €	567 €	1,6
AOUT	558 €	567 €	1,6
SEPTEMBRE	558 €	567 €	1,6
OCTOBRE	872 €	567 €	-35,0
NOVEMBRE	558 €	567 €	1,6
DECEMBRE	558 €	763 €	36,7
TOTAL ANNUEL	7 014 €	7 000 €	-0,2

ANNEXE 10**600104-Compiègne Centre****RECETTES MENSUELLES DIVERS****Recettes HT**

Mois	2022	2023	Ecart (%)
JANVIER	1 270 €	901 €	5,0
FEVRIER	1 195 €	950 €	-1,6
MARS	1 318 €	1 056 €	182,0
AVRIL	1 170 €	989 €	114,0
MAI	1 258 €	976 €	151,1
JUIN	1 143 €	768 €	163,2
JUILLET	1 191 €	901 €	-70,6
AOUT	1 245 €	1 001 €	-4,9
SEPTEMBRE	1 324 €	1 035 €	73,5
OCTOBRE	730 €	968 €	-44,0
NOVEMBRE	751 €	868 €	-35,1
DECEMBRE	1 311 €	962 €	-0,7
TOTAL ANNUEL	13 905 €	11 376 €	-2,6

Contact :

Indigo Park
Direction régionale Nord Est
Tour Voltaire
1 place des degrés
92800 – Puteaux
01.49.03.13.31

Songane NGOM
Responsable de district Picardie
Direction Nord-Est, Secteur Hauts de France
Parc Hôtel de ville Place Clémenceau 60000
Beauvais
Tél.: +33 (0)3 44 45 36 96 / +33 (0)7 87 06 70 87
songane.ngom@group-indigo.com





MAIRIE DE COMPIEGNE
Place de l'H tel de Ville CS 30009
60321 COMPIEGNE cedex

POLE « Espaces urbains, Déplacements et Patrimoine »

**EXAMEN DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES PARCS DE
STATIONNEMENT 2023
(DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC)**

RAPPORT DE SYNTHÈSE

La gestion sous forme de délégation de service public concerne au total sept parcs de stationnement de la Ville de Compiègne, répartis en 3 contrats distincts. L'exploitation de l'ensemble de ces parcs de stationnement est assurée par la société INDIGO (ex-Vinci Park).

1. Parcs de stationnement « Gare », « Oise » et « Saint Jacques »

1.1. Descriptif rappel de la nature du service proposé

1.1.1. Gare

- Capacité : 200 places réparties sur 1 niveau dont 4 places PMR, places moto gratuites ;
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7 ;
- 1 entrée véhicule, 1 sortie véhicule, 1 accès piétons ;
- Equipements de péage : 1 caisse, 1 borne d'entrée, 1 borne de sortie et 2 lecteurs de plaques d'immatriculations ;
- Moyens de paiement acceptés : pièces, chèques-parkings, cartes de paiement CB, Indigo Neo, Amex et TOTAL GR en caisse et en borne de sortie. Le badge Liber'T est accepté uniquement en borne de sortie.

1.1.2. Oise – Rue de Clermont

- Capacité : 69 places réparties sur 1 niveau dont 2 places PMR ;
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7 ;
- 1 entrée véhicule, 1 sortie véhicule, 2 accès piétons ;
- Equipements de péage : 1 caisse automatique, 1 borne d'entrée, 1 borne de sortie et 2 lecteurs de plaques d'immatriculation ;

- Moyens de paiement acceptés : pièces, chèques-parkings, cartes de paiement CB, Indigo Neo, Amex et TOTAL GR en caisse et en borne de sortie. Le badge Liber'T est accepté uniquement en borne de sortie.

1.1.3. Saint Jacques

- Capacité : 56 places réparties sur 1 niveau dont 5 places PMR, usage uniquement à la clientèle horaire ;
- Heures d'ouverture du parc (clients horaires uniquement) : 24h/24 et 7j/7 ;
- 1 entrée véhicule, 1 sortie véhicule, 1 accès piétons ;
- Equipements de péage : 1 caisse, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 2 bornes de sortie, et 2 lecteurs de plaques d'immatriculation ;
- Moyens de paiement acceptés : pièces, chèques-parkings, cartes de paiement CB, Indigo Neo, Amex et TOTAL GR en caisse et en borne de sortie. Le badge Liber'T est accepté uniquement en borne de sortie.

1.2. Principaux faits marquants de l'exercice 2023

L'année 2022 a vu les conséquences économiques liées à la pandémie du Covid-19 s'alléger encore. Malheureusement si un certain nombre d'indicateurs se sont améliorés par rapport à 2020, les fréquentations ne sont toujours pas revenues au niveau de 2019.

1.2.1 Faits communs aux 3 parcs :

- Grande parade de Noël le samedi 16 décembre, forte perturbation du trafic en centre-ville le samedi

1.2.1. Gare

- Interventions de la société GEPI, prestataire pour salage et déneigement lors des fortes périodes de gel du début d'année
- Deux Journées TUC (Tous Unis pour la Cité) le 1^{er} mars et le 31 août avec les étudiants de l'Université de Technologie de Compiègne, désherbage et nettoyage du parking ;
- De nombreux jets de débris ont été déplorés sur ce parc, la plupart proviennent des résidences situées en périphérie du parking.
- Grillage détérioré la plupart du temps à la suite de mauvaises manœuvres de véhicules
- Le 19/01, impossibilité de rentrer dans le parking durant 1h30 à la suite de la grève pour retraites (cortège rue Solférino et au niveau de la gare)
- Découverte d'une cavité vers le milieu du parking, après vérification qu'il n'y ait pas de danger pour la clientèle, celle-ci a été rebouchée par Indigo
- Présence de personnel jusque 1h00 le 21 juin 2022 pour la fête de la musique

Travaux 2023 :

- Remise en état de la chaussée avec application d'enrobé à froid
- Réparation de la clôture de séparation du parking à la suite de dégradations par des véhicules ;
- Renforcement de la signalétique vidéosurveillance

- Désherbage régulier réalisé par les agents Indigo

1.2.2. Oise – Rue de Clermont

- Interventions de la société GEPI, prestataire pour salage et déneigement lors des fortes périodes de gel du début d'année ;
- Panne de l'onduleur du parking le 10 Mars, interruption des services durant une demi-journée
- Fête foraine des capucins du 18 Mars au 02 Avril, fortes fréquentations sur ce parc. Le parking du port à charbon n'est plus disponible ;
- Parking Complet le 30 Avril pour le concert NRJ Music tours place du Château ;

Travaux 2023 :

- Désherbage du parking réalisé par le personnel indigo,
- Renforcement de la signalétique vidéosurveillance,
- Remplacement de l'onduleur principal du parking.

1.2.3. Saint Jacques

- La borne à chaîne a été malencontreusement arrachée par un automobiliste le 13 janvier
- Intervention de la société Gepi en début d'année pour salage et déneigement en début d'année
- Dimanche 9 avril départ de la course Paris Roubaix : Parking inaccessible
- 35ème Foire aux fromages et aux vins, Indigo est partenaire depuis de très nombreuses années. Démontage des équipements et barrières pendant 4 jours pour l'installation des stands ;
- Croix de saint Andrée démontées et percutées à de nombreuses reprises durant l'année
- Dégradations sur barrières d'entrée et de sortie notamment le week-end. Des dépôts de plainte ont été faits auprès des services de police lorsqu'il était possible d'identifier un tiers responsable.
- Travaux rue Magenta du 23 au 30 octobre, accès au parking en sens inverse de la circulation, 50 % de recettes en moins durant cette période
- Un client a percuté un véhicule sur le parking le 11 Novembre dans la nuit et a commis un délit de fuite, la police l'a identifiée grâce aux images de vidéosurveillance

Travaux 2023 :

- Travaux divers tout au long de l'année, remise en peinture des équipements de péage et de la signalétique du parc, réfections ponctuelles sur des joints de pavés ;
- Remplacement de trois croix de saint André servant à délimiter le parking,
- Réfection des pavés sur la zone de circulation proche de l'église

1.3 Analyse de l'activité Compte-rendu financier

1.3.1. Gare

La recette globale est en hausse de 13.75%, par rapport à 2022. Cette hausse est quasi-équivalente sur les recettes horaires et sur les abonnements.

En euros TTC	2022	2023	Evolution en valeur (2023-2022)	Evolution en % (2023/2022)
Fréquentation horaire (nombre)	14 804	16 435	1 631	11,02%
Recettes horaires	97 455	110 505	13 050,00	13,39%
Part de la recette totale	54,96%	54,78%	-0,17%	-0,31%
<i>Ticket moyen horaire</i>	6,58	6,72	0,14	2,14%
Abonnés (en nb de mensualités)	2 292	2 442	150	6,54%
Recettes abonnés	79 140	90 144	11 004	13,90%
Part de la recette totale	44,63%	44,69%	0,06%	0,14%
<i>Ticket moyen abonné</i>	34,53	36,91	2,39	6,91%
Autres recettes	739	1 062	323	43,71%
Recettes totales	177 334	201 711	24 377	13,75%
Recette annuelle par place	887	1009	122	13,75%

1.3.2. Oise – Rue de Clermont

Les recettes du parc Oise sont en hausse (+11.52%). La hausse des recettes horaires s'établit à +12.42% comparées à 2022, de même pour les recettes abonnés, il est constaté une hausse (+9,459%).

En euros TTC	2022	2023	Evolution en valeur (2023-2022)	Evolution en % (2023/2022)
Fréquentation horaire (nombre)	6 003	6 461	458	7,63%
Recettes horaires	18 734	21 061	2 327	12,42%
Part de la recette totale	38,4%	38,7%	0,31%	0,81%
<i>Ticket moyen horaire</i>	<i>3,1</i>	<i>3,3</i>	<i>0,1</i>	<i>4,45%</i>
Abonnés (en nb de mensualités)	872	921	49	5,62%
Recettes abonnés	29 912	32 782	2 870	9,59%
Part de la recette totale	61,2%	60,2%	-1,06%	-1,73%
<i>Ticket moyen abonné</i>	<i>34,30</i>	<i>35,59</i>	<i>1,29</i>	<i>3,76%</i>
Autres recettes	198	628	430	217,17%
Recettes totales	48 844	54 471	5 627	11,52%
<i>Recette annuelle par place</i>	<i>708</i>	<i>789</i>	<i>82</i>	<i>11,52%</i>

1.3.3. Saint Jacques

Les recettes du parc Saint Jacques augmentent (6,05%).

Cette évolution démontre à nouveau une amélioration de la situation générale de fréquentation des parcs de stationnements.

En euros TTC	2022	2023	Evolution en valeur (2022-2021)	Evolution en % (2022/2021)
Fréquentation horaire (nombre)	89 875	92 818	2 943	3,27%
Recettes horaires	265 634	281 705	16 071	6,05%
Part de la recette totale	99,03%	98,93%	-0,10%	-0,10%
<i>Ticket moyen horaire</i>	<i>2,96</i>	<i>3,04</i>	0,08	2,69%
Abonnés (en nb de mensualités)	-	-	-	-
Recettes abonnés	-	-	-	-
Part de la recette totale				-
<i>Ticket moyen abonné</i>	-	-	-	-
<i>Durée moyenne abonné</i>	-	-	-	-
Autres recettes	2 610	3 045	435	16,67%
Recettes totales	268 244	284 750	16 506	6,15%
<i>Recette annuelle par place</i>	<i>4 790</i>	<i>5 085</i>	295	6,15%

La recette 2023 pour la Ville sur ce contrat (Gare, Oise, Saint-Jacques) affiche un résultat de 134 854.55€ €, compte tenu d'un chiffre d'affaires ayant excédé le seuil fixé pour déclencher la redevance variable, portant ainsi cette part variable à 94 676,93 €, qui s'ajoute à la redevance fixe annuelle de 40 177,62€ indexation au 1^{er} janvier 2023).

2. Parc de stationnement « Capucins »

La gestion et l'exploitation du stationnement payant du parc de stationnement des Capucins fait l'objet d'une délégation de service public par affermage confiée à INDIGO, dans le cadre d'un nouveau contrat au 1^{er} juillet 2021.

2.1. Descriptif rappel de la nature du service proposé

- Capacité : 90 places réparties sur 1 niveau dont 2 places PMR ;
- Heures d'ouverture du parc : du lundi au samedi de 7h à 20h / Abonnés : 24h/24 et 7j/7 ;
- 1 entrée véhicule, 1 sortie véhicule, 3 accès piétons dont un équipé d'un ascenseur ;
- Equipements de péage : 1 caisse automatique, 1 borne d'entrée, 1 borne de sortie ;
- Moyens de paiement acceptés : cartes de paiement CB, Total GR, Liber T OPnGO, application Indigo, Amex.

2.2. Principaux faits marquants de l'exercice 2023

- Le 19/01, accès au parking perturbé à la suite de la manifestation pour les retraites
- Le 01/02, fuite d'eau assez conséquente à l'entrée du parking
- Le 12/03 Un véhicule de collection 2 chevaux a eu une importante fuite d'essence qui s'est répandue dans le parking. Compte tenu de la dangerosité et des fortes émanations d'essence, les pompiers ont évacué le véhicule
- Présence de personnel jusque 1h00 le 21 Juin 2022 pour la fête de la musique ;

Travaux 2023 :

- Changement de l'onduleur de la baie informatique ;
- Entretien quotidien du parc : remplacement des néons LED, des réglettes d'éclairage, des blocs de secours, des câblages et alimentation d'appareils électriques, divers travaux de plomberie ;
- Remplacement des batteries sur le système de détection Incendie
- Réparation sur le moteur du portail de sortie du parking
- Mise aux normes de l'éclairage de l'ascenseur en passant sur le système d'éclairage sur batterie en cas de coupure de courant
- Depuis Mars 2021, différentes fissures sont présentes au niveau de l'entrée et de la sortie du parking. Une réunion sur site a été organisée avec la ville de Compiègne et Madame Traca représentante de la société Sergic qui est mandatée pour la gestion de la copropriété de La Seigneurie, il a été constaté que ces fissures provenaient de l'étage inférieur. La ville de Compiègne a en charge la structure du bâtiment.

2.3. Analyse de l'activité Compte-rendu financier

Le parc Capucins affiche une baisse des recettes horaires en 2023 (-3,3%). Dans le même temps les recettes des abonnés augmentent de 12%. La recette globale augmente quant à elle de 1,3%.

La forte baisse de fréquentation horaire est compensée en termes de recette par une durée de stationnement moyen plus élevée, ainsi que la hausse tarifaire d'avril 2023.

En euros TTC	2022	2023	Evolution en valeur (2022-2021)	Evolution en % (2022/2021)
Fréquentation horaire (nombre)	2 927	2 582	-345	-11,79%
Recettes horaires	7 883	7 624	-259	-3,3%
Part de la recette totale	11,93%	11,39%	-0,54%	-4,5%
<i>Ticket moyen horaire</i>	<i>2,7</i>	<i>3,0</i>	<i>0,26</i>	<i>9,6%</i>
Abonnés (en nb de mensualités)	1092	1100	8	0,7%
Recettes abonnés	51 868	58 090	6 222	12,0%
Part de la recette totale	78,48%	86,76%	8,27%	10,54%
<i>Ticket moyen abonné</i>	<i>47</i>	<i>53</i>	<i>5,31</i>	<i>11,18%</i>
Autres recettes	6 338	1 244	-5 094	-80,37%
Recettes totales	66 089	66 958	869	1,3%
<i>Recette annuelle par place</i>	<i>734</i>	<i>744</i>	<i>10</i>	<i>1,3%</i>

La recette 2023 reste cependant cantonnée à la redevance fixe annuelle qui s'élève 1124,90€ par an sur ce contrat après indexation, le chiffre d'affaires n'atteignant pas les 60 875€ H.T. nécessaires à l'octroi d'une part complémentaire.

3. «Parcs de stationnement « Marché », « Solferino » et « Centre »

3.1. Descriptif rappel de la nature du service proposé

3.1.1. Marché

- Capacité : 402 places réparties sur 4 niveaux dont 8 places PMR et 3 places pour les véhicules de moins de 3 mètres ;
- 20 places moto ;
- 4 bornes de recharge pour véhicules électriques
- Heures d'ouverture du parc horaires et abonnés : 24h/24 et 7j/7 ;
- 1 entrée véhicule, 1 sortie véhicule double, 2 accès piétons dont 1 équipé d'un ascenseur ;
- Equipements de péage : 2 caisses automatiques, 1 borne d'entrée, 2 bornes de sortie, 1 caisse manuelle et 2 lecteurs de plaques d'immatriculations ;
- Moyens de paiement acceptés : pièces, billets à l'espace accueil et à la caisse automatique), chèques-parkings, cartes de paiement CB, TOTAL GR, Liber T, Indigo Neo, application Indigo et Amex en caisse et en borne de sortie.

3.1.2. Solferino

- Capacité : 350 places réparties sur 2 niveaux dont 8 places PMR ;
- Heures d'ouverture du parc horaires et abonnés : 24h/24 et 7j/7 ;
- 3 entrées véhicules, 2 sorties véhicules, 3 accès piétons ;
- Equipements de péage : 3 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 1 caisse automatique et 5 lecteurs de plaques d'immatriculations ;
- Moyens de paiement acceptés : pièces, billets à l'espace accueil et à la caisse automatique), chèques-parkings, cartes de paiement CB, TOTAL GR, Liber T, Indigo Neo, application Indigo et Amex en caisse et en borne de sortie.

3.1.3. Centre - Bouvines

- Capacité : 270 places réparties sur 3 niveaux dont 5 places PMR ;
- Heures d'ouverture du parc (horaires et abonnés) : 24h/24 et 7j/7 ;
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules, 2 accès piétons ;
- Equipements de péage : 1 borne d'entrée, 1 borne de sortie, 1 caisse automatique et 2 lecteurs de plaques d'immatriculations ;
- Moyens de paiement acceptés : pièces, billets à l'espace accueil et à la caisse automatique), chèques-parkings, cartes de paiement CB, TOTAL GR, Liber T, Indigo Neo, application Indigo et Amex en caisse et en borne de sortie.

3.2 Principaux faits marquants de l'exercice 2023

3.2.1 Faits communs aux 3 parcs :

- Grande parade de Noël le samedi 16 décembre, forte perturbation du trafic en centre-ville, certains clients ont dû attendre 40 minutes pour pouvoir sortir du parking Marché

3.2.2. Marché aux Herbes

- Le 19/01, impossibilité de rentrer dans le parking durant 1h30 à la suite de la grève des retraites (cortège rue Solférino).
- 2 actes de vandalismes sur des barrières de péage ont été relevés le 21/05 et le 08/06. Le même individu a volontairement foncé sur les barrières pour sortir du parking. La plaque et l'individu étant identifiable sur les images de vidéosurveillance, une plainte a été déposée pour ces deux faits.
- Présence de personnel jusque 1h00 le 21 Juin 2022 pour la fête de la musique.
- Le même client a dégradé une porte d'accès au parking le 02/07/2023, puis arrêté en flagrant délit par la police de Compiègne dans un état d'ébriété avancé. Une plainte a aussi été déposée.
- Le 30/08, raccordement des bornes de recharge, coupure électrique générale du parking de 45 minutes qui a été faite à 06h00 du matin afin de perturber le moins possible l'activité du parking.
- 2 appels à la police municipale ont été effectués pour des faits de squat de la part d'individus à l'intérieur du parc.
- Une signalétique intérieure a été détériorée par un individu non reconnaissable.
- Le 03/11, du flocage anti-feu est tombé sur un véhicule à la suite d'infiltrations d'eau, Indigo a pris en charge le nettoyage du véhicule, la remise en état du flocage financée par la société gestionnaire des commerces au-dessus du parking. Un dossier de sinistre est ouvert pour les désordres liés à l'absence d'étanchéité de la dalle supérieure.
- Une demande de réquisition des vidéosurveillances a été faite par les services de police pour un accrochage sur véhicule avec délit de fuite le 02/11.
- Le 18/11, chute d'un client dans les escaliers, prise en charge par les services de secours.
- Commission de sécurité le 27/11 avec l'obtention d'un avis favorable.

Travaux 2023 :

- Changement de l'onduleur de la baie informatique.
- Réfection d'un joint de dilatation à l'entrée du parking, reprise des cimenteries et des fixations des garde-corps au niveau de l'accès véhicule extérieur.
- Remplacement de pièces sur le système de détection incendie (têtes de détection).

- Mise en place d'un nouveau Logiciel de gestion des parkings à distance et report d'alarme Nora . Cet outil va permettre d'optimiser l'assistance clientèle ainsi que la réactivité en cas de déclenchement d'alarme.
- Travaux de reprise de peinture dans les allées de circulation et dans les deux accès véhicules extérieurs.
- Remplacement de trois canalisations d'évacuation d'eau usagées.
- Mise en service de 11 nouvelles bornes de recharge électrique et création de mur coupe-feu.
- Entretien quotidien du parc : remplacement des néons, des réglettes d'éclairage, des blocs de secours, des câblages et alimentation d'appareils électriques, divers travaux de plomberie.
- Achat d'un véhicule électrique d'intervention : Citroën Ami.
- Mise en place d'un gabarit à l'entrée du parking afin d'éviter l'engagement de véhicule de plus de 1.90m dans le parking.

3.2.3. Solferino – Cours Guynemer

- Interventions de la société GEPI, prestataire pour salage et déneigement lors des fortes périodes de gel du début d'année.
- Plusieurs appels à la police municipale ont été effectués pour des faits de jet de débris et personnes qui urinent dans le parc et notamment dans les cages d'escaliers
- Le 16/05 durant la nuit un individu a forcé la barrière d'entrée et de sortie à la suite d'une course poursuite avec la police
- Le 15/06, l'appareil de lecture de plaque minéralogique a été percuté par un véhicule
- Fête foraine des capucins du 18 Mars au 02 Avril, fortes fréquentations sur ce parc car le parking du port à charbon n'est plus disponible.
- Parking Complet le 30 Avril pour le concert NRJ Music tours place du Château
- Le 17/05, la course cycliste « 4 jours de Dunkerque » a débuté son étape à Compiègne, nous avons laissé à disposition la dalle supérieure du parking pour le stationnement de la caravane de la course
- Samedi 2 Septembre, Color Run organisée par l'Utc, parking inaccessible durant 1h30 le temps du passage de la course.
- Course de baignoire le 24 Septembre organisée sur l'Oise avec de nombreux stands présents sur le parking

Travaux 2023 :

- Application d'enrobé à froid sur la partie supérieure du parc
- Remplacement de l'onduleur de la baie informatique
- Remplacement du portail d'accès rue Saint Simon, accès au niveau inférieur rue Saint fermé de 08h00 à 14h00, possibilité d'accéder au parking Rue du Harlay
- Travaux de peinture dans les cages d'escalier extérieures sur tous les murs et les mains courantes. et sur les box fermés du parking

3.2.4. Centre - Bouvines

- Le 02 mars 2023, intervention des pompiers à la suite d'un déclenchement d'alarme incendie et odeur de brûlé dans le parc, levée de doute faite par les secours avec une caméra thermique.
- Jeudi 09 Juin, parking inaccessible de 08h00 à 17h00 à la suite de travaux sur voirie dans la rue de Bouvines.
- Le 24 et 25 juillet, parking inaccessible à la suite de travaux en voirie.
- Le 12 septembre, parking Inaccessible à la suite de travaux dans la rue.
- 6 exercices pompiers, avec diffusion de fumée froide, ont été effectués au parking Centre avec formation des futurs pompiers sur des appareils de désenfumage portatif.
-

Travaux 2023 :

- Réfection des peintures dans les allées de circulation du parking et dans les deux cages d'escalier
- Remplacement de l'intégralité de la signalétique du parking, dans une démarche écologique, tous les caissons lumineux à l'intérieur du parking ont été retirés et remplacés par une signalétique fixe.
- Remplacement de pièces défectueuses sur le système de détection incendie (4 têtes de détection).

3 3 Anal se de l'activité Compte-rendu financier

3.3.1. Marché aux Herbes

Le parc Marché affiche des hausses des recettes horaires de l'ordre de 1.3%, et des recettes abonnés de l'ordre de 3.9%. La recette globale augmente de 5.6% par rapport à 2022. Cette situation s'explique par la forte augmentation des « autres » recettes.

	2022	2023	Evolution en valeur (2023-2022)	Evolution en % (2023/2022)
Fréquentation horaire (nombre)	100 405	95 523	-4 882	-4,86%
Recettes horaires (en €)	299 441	303 328	3 887	1,3%
Part de la recette totale	55,77%	53,52%	-2,2%	-4,0%
<i>Ticket moyen horaire (en €)</i>	<i>2,98</i>	<i>3,18</i>	<i>0,19</i>	<i>6,5%</i>
Abonnés (en mensualités)	3717	3720	3	0,1%
Recettes abonnés (en €)	227 577	236 529	8 952	3,9%
Part de la recette totale	42,38%	41,73%	-0,7%	-1,5%
<i>Ticket moyen abonné (en €)</i>	<i>61,23</i>	<i>63,58</i>	<i>2,36</i>	<i>3,85%</i>
Autres recettes (en €)	9 912	26 905	16 993	171,4%
Recettes totales (en €)	536 930	566 762	29 832	5,6%
<i>Recette annuelle par place (en €)</i>	<i>1 336</i>	<i>1 410</i>	<i>74</i>	<i>5,6%</i>

3.3.2. Solferino – Cours Guynemer

Les recettes du parc Solferino augmentent de 3,9% en 2023. Cette hausse est en grande partie liée à la dynamique de la recette horaire (+8.8%). Le parking Solferino de par son implantation et ses tarifs est une alternative attractive au stationnement de voirie en centre-ville. On constate également une hausse significative de la durée de stationnement.

La baisse du nombre d'abonnement est liée à la résiliation d'un contrat de 16 places en mai 2023 par une structure du centre-ville, soit 128 mensualités, suite à la création de son propre parking.

	2022	2023	Evolution en valeur (2023-2022)	Evolution en % (2023/2022)
Fréquentation horaire (nombre)	30 654	31 359	705	2,3%
Recettes horaires (en €)	90 826	98 850	8 024	8,8%
Part de la recette totale	31,22%	32,70%	1,48%	4,7%
<i>Ticket moyen horaire (en €)</i>	2,96	3,15	0,19	6,4%
Abonnés (en mensualités)	3274	3163	-111	-3,4%
Recettes abonnés (en €)	116 465	118 656	2 191	1,9%
Part de la recette totale	40,03%	39,25%	-0,78%	-1,9%
<i>Ticket moyen abonné (en €)</i>	35,57	37,51	1,94	5,5%
Autres recettes (en €)	83 667	84 805	1 138	1,4%
Recettes totales (en €)	290 958	302 311	11 353	3,9%
<i>Recette annuelle par place (en €)</i>	831	864	32,4	3,9%

3.3.3. Centre - Bouvines

Il est constaté une baisse de la fréquentation horaire du parc Centre-Bouvines de 10% et une stagnation des abonnements en 2023. La nouvelle grille tarifaire et l'augmentation du temps de stationnement permet le maintien du niveau des recettes en 2023.

	2022	2023	Evolution en valeur (2023-2022)	Evolution en % (2023/2022)
Fréquentation horaire (nombre)	10 552	9 483	-1 069	-10,1%
Recettes horaires (en €)	26 485	27 462	977	3,7%
Part de la recette totale	17,59%	18,15%	0,56%	3,2%
<i>Ticket moyen horaire (en €)</i>	<i>2,51</i>	<i>2,90</i>	0,39	15%
Abonnés (en mensualités)	2624	2620	-4	-0,2%
Recettes abonnés (en €)	99 014	101 827	2 813	2,8%
Part de la recette totale	65,75%	67,28%	1,54%	2,3%
<i>Ticket moyen abonné (en €)</i>	<i>37,73</i>	<i>38,87</i>	1,1	3,0%
Autres recettes (en €)	25 103	22 051	-3 052	-12,2%
Recettes totales (en €)	150 602	151 340	738	0,5%
<i>Recette annuelle par place (en €)</i>	<i>724</i>	<i>728</i>	4	0,5%

Sur le contrat lié à ces 3 parcs (Marché, Solferino, Centre-Bouvines), la redevance forfaitaire annuelle s'élève en 2023 à 31 718,30€ compte tenu de l'indexation en cours à cette date. Cette redevance forfaitaire ne subit pas de variations liées à l'évolution des recettes.

4. Bilan global

Le total des recettes annuelles 2023 à encaisser par la Ville de Compiègne sur les 3 contrats de délégations de gestion des parcs de stationnements s'élève 167 697,75€

Recettes versées à la Ville	2022	2023	Evolution (2022/2021)	Seuil de déclenchement (H.T.)
DSP Capucins	1 116 €	1 125 €	1%	60 875 €
DSP Marché, Solferino, Centre	31 796,03 €	31 718,30 €	-0,24%	Sans Objet
DSP Gare, Oise, St Jacques	118 197,85 €	134 854,55 €	14,09%	261 763 €
TOTAL	151 109,72 €	167 697,75 €	10,98%	

EVOLUTION DES FREQUENTATIONS DES DIFFERENTS PARCS

Fréquentation	Clients Horaires 2022	Clients Horaires 2023	Evolution (2023/2022)	Abonnés 2022 (mensualités)	Abonnés 2023 (mensualités)	Evolution (2023/2022)
Capucins	2 927	2 582	-11,8%	1092	1100	0,7%
	7 883	7 624	-3,3%	51 868 €	58 090 €	12,0%
Marché	100 405	95 523	-4,9%	3717	3720	0,1%
	299 441 €	303 328 €	1,3%	227 577 €	236 529 €	3,9%
Solferino	30 654	31 359	2,3%	3274	3163	-3,4%
	90 826 €	98 850 €	8,8%	116 465 €	118 656 €	1,9%
Centre	10 552	9 483	-10,1%	2624	2620	-0,2%
	26 485 €	27 462 €	3,7%	99 014 €	101 827 €	2,8%
Gare	14 804	16 435	11,0%	2292	2442	6,5%
	97 455 €	110 505 €	13,4%	79 140 €	90 144 €	13,9%
Oise	6 003	6 461	7,6%	872	921	5,6%
	18 734 €	21 061 €	12,4%	29 912 €	32 782 €	9,6%
St Jacques	89 875	92 818	3,3%			
	265 634 €	281 705 €	6,1%			
TOTAL CLIENTS	255 220	254 661	-0,2%	13 871	13 966	0,7%
TOTAL RECETTES	806 458 €	850 535 €	5%	603 976 €	638 028 €	5,6%

Globalement, l'activité des parcs de stationnement en 2023 reste sur une stabilité des fréquentations en 2023. La révision tarifaire de 2023 a permis de palier à l'inflation des charges.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

23 - Rapport d'activités 2023 de la DSP "mobiliers urbains"

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
29

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-23CM27092024-DE

Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN

23 - Rapport d'activités 2023 de la DSP "mobiliers urbains"

Par délibération du Conseil municipal de la ville de Compiègne du 11 décembre 2020 et du Conseil d'Agglomération du 17 décembre 2020, la constitution d'un groupement de commandes a été actée entre les 2 collectivités pour le contrat concession de service relative à des mobiliers urbains (abribus et éléments connexes). Ce contrat mutualisé avec l'ARC pour l'ensemble de ces mobiliers a été confié à la société VEDIAUD conformément à la délibération du 25 février 2022.

A ce titre, la société VEDIAUD assure la mise à disposition, l'entretien, la maintenance, la réparation et l'exploitation d'abribus et d'éléments connexes conformément au Code de la Commande Publique.

L'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que :

« Le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. »

Le rapport de synthèse annexé à la présente délibération rappelle notamment :

- Le descriptif du contrat ;
- Les principaux faits marquants de l'année 2023 ;
- Une analyse de l'activité présentant notamment le bilan d'exploitation.

Il est notamment à noter :

- Une activité pour laquelle le concessionnaire peine à atteindre son objectif de chiffre d'affaire.
- Une maîtrise financière qui permet malgré tout de dégager un excédent en 2023.
- Une recette pour la ville de 145 000€ au titre de l'année 2023.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur BREKIESZ,

Vu l'article L. 1411-3 Code général des collectivités territoriales,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activités 2023 du délégataire de l'exploitation des abribus et éléments connexes.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-23CM27092024-DE



ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil Municipal

**Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,**

**Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise**



POLE « Espaces urbains, Déplacements et Patrimoine »

EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE DU CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE RELATIVE AU MOBILIER URBAIN ET AUX SERVICES

ASSOCIES

1^{ER} JANVIER 2023 - 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DE SYNTHESE

La gestion sous forme de contrat de concession concerne la mise à disposition, l'installation, l'entretien, et l'exploitation de mobiliers urbains et la fourniture de services associés.

1. La concession

1.1. Descriptif rappel de la nature du service proposé

Par délibérations du Conseil Municipal de la ville de COMPIEGNE du 11 décembre 2020 et du Conseil d'Agglomération de l'ARC du 17 décembre 2020, la constitution d'un groupement de commande a été actée entre les 2 collectivités pour la mise en place d'un contrat « de mise à disposition d'abribus et d'éléments connexes ».

*Par délibération du 25 février 2022, le Maire de Compiègne, en tant que coordonnateur du groupement, a été autorisé à signer le contrat de concession avec la **société VEDIAUD**.*

Durée du contrat : 15 ans à compter du 1^{er} avril 2022

Début du contrat : 1^{er} avril 2022 (notification le 11 mars 2022)

Mobiliers concernés :

- 98 abribus situés sur la ville de Compiègne
- 28 abribus situés dans les zones d'intérêt communautaires de l'ARC
- 55 planimètres situés en domaine public sur la ville de Compiègne
- 2 planimètres situés sur des zones d'intérêt communautaires de l'ARC
- 4 Journaux Electroniques d'Information sur la ville de Compiègne
- 4 colonnes d'affichage culturel sur la ville de Compiègne
- 1 sanitaire public sur la ville de Compiègne

1.2. Principaux faits marquants de l'exercice 2023

L'année 2023 est la 1^{ère} année pleine d'exploitation du contrat.

Un agent a été recruté en 2022 pour assurer l'ensemble des prestations techniques d'affichage et d'entretien. 2 techniciens sont prévus pour la maintenance lourde.

1.2.1 Vandalisme :

- 15 vitres ont été cassées.
- Nombreuses actions « anti-pub » d'ouverture de panneaux et de détériorations d'affiches.

1.2.2. Déplacement

- 1 mobilier a été déposé en 2023, en raison de travaux.

1.3 Anal se de l'activité Compte-rendu financier

1.3.1. Produit longue conservation

Ce produit permet à des annonceurs une exposition durant toute l'année. Généralement, le client choisit ce type d'affichage afin d'intégrer un directionnel vers son commerce.

Le chiffre d'affaire annuel est :

- Abribus : 1 288 €
- Planimètre 2m² : 27 726 €

Soit un total de CA Longue Conservation : 29 014€

1.3.2. Produit d'affichage temporaire

Ce produit permet à des annonceurs une exposition à la semaine. Cet affichage est vendu sous forme de réseau d'un ensemble de faces.

Le chiffre d'affaire annuel est :

321 145€

1.3.3. Compte d'Exploitation

Le Chiffre d'Affaires 2023 s'établi à 321 145 €, bien en dessous des 671 625€ escomptés par le délégataire. Malgré tout, les charges d'exploitation qui s'élèvent à 309 786€ en 2023 permettent de dégager un bénéfice avant impôt de 40 372€.

2023 (01/01/2023 – 31/12/2023)	Montants
CA réalisé Affichage Temporaire	321 145 €
CA réalisé Longue Conservation	29 014 €
Recettes totales	350 159 €
Charges d'Exploitation	309 786
Résultat d'Exploitation avant impôts	40 372

2. Bilan global

La recette pour la 1^{ère} année pleine de contrat s'élève :

- 145 000 €HT pour la Ville

- 30 000 € HT pour l'ARC

Les recettes pour les deux entités sont conformes à la redevance fixe prévue à l'article 20 1 du contrat de concession

Le seuil de déclenchement de la part variable n'est pas atteint en 2023.

Rapport d'activité annuel COMPIEGNE – Bilan de l'année 2023

À l'écoute de **V**otre image



Présentation du service

Page 3

Compte rendu financier

Page 38

Compte rendu technique

Page 45

Annexes

Page 53

Rapport d'activité annuel – présentation du service

COMPIEGNE – Bilan de l'année 2023

À l'écoute de **V**otre image



Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Un affichage qualitatif renouvelé régulièrement

L'ensemble de la prestation du présent contrat est permis grâce à la **vente d'espaces publicitaires issue de l'exploitation sur les mobiliers** des faces prévues à cet effet.

Fort de nos 30 années d'expérience dans le secteur de l'affichage, nous disposons à ce jour **d'une clientèle très variée** grâce à la **couverture nationale de nos réseaux** et la qualité de nos mobiliers éclairés et parfaitement entretenus.

Nos **réseaux d'affichage**, quel que soit le secteur, sont **renouvelés de manière hebdomadaire**, ce qui nous permet d'assurer un passage régulier de nos collaborateurs devant les mobiliers tout en participant à l'animation de la Ville.

Dans le cadre de l'exploitation commerciale des mobiliers, nous **refusons toute publicité à caractère confessionnel, politique et amoral**.

Rotation des visuels

Il existe deux manières de commercialiser le mobilier urbain publicitaire :

- **L'affichage « Temporaire »** : cela consiste à mettre en place des réseaux d'affichage répartis de manière homogène sur la Ville et de les commercialiser par période de 7 jours. Cette méthode de commercialisation permet de garantir une audience efficace sur la zone/ville concernée
- **L'affichage « Longue Conservation »** : les faces sont commercialisées à l'unité, sur une période de un an, et cela consiste à jalonner un point de vente localement.

Notre ratio varie, suivant les villes de **5 à 15%**, **pour les surfaces affichables en longue conservation** et donc de **85 à 95% pour le temporaire**. Cet élément dépend de la taille de la Ville mais aussi de son importance démographique : **plus une ville est importante plus son ratio « longue Conservation » sera bas** et la présence d'annonceurs locaux minorée.

Le taux de remplissage moyen de nos réseaux, tous secteurs confondus, est de 87% soit 45 semaines vendues sur 52
105 réseaux 2m² – 35 réseaux 8m² – 10000 faces d'affichage

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Démarche commerciale

La prospection des annonceurs sera assurée depuis trois pôles :

- **Paris** : depuis le siège, Mme Delphyne BARON (06.86.56.91.50 – delphyne@vediaud.net) et son équipe de commerciaux dits « nationaux » sont en contact direct avec les **centrales d'achat nationales (Havas Média, Carat, Zénith Optimédia, Omnicom Média,...)**, qui gèrent l'ensemble des budgets nationaux de France, et commercialisent l'ensemble des réseaux. Les intentions d'achat diffèrent suivant les problématiques de chacun et les strates d'habitants
- **Localement** : l'agence locale détiendra une force technico-commerciale qui sera chargée d'aller faire le tour des annonceurs locaux et donner **accès aux supports mobiliers aux différentes entreprises commerçantes de la Ville** et de son agglomération
- **Extra-localement** : de par notre implantation dite nationale et la mise en place de nos différentes agences, nous arrivons à certains endroits de France à **faire fonctionner de pair plusieurs réseaux dits locaux** pour certains types de campagnes d'affichage. Par exemple, pour la Foire de Bordeaux, nos réseaux de Gironde sont achetés mais aussi ceux de Corrèze, Dordogne, Landes, Charente et Charente Maritime. Nous parlons ici de **représentation régionale** qui n'est pas forcément commercialisé directement depuis le site local mais par une agence « satellite ».

La répartition annonceurs locaux/annonceurs nationaux

Nous sommes à même de pouvoir travailler les deux types d'annonceurs de par nos structures commerciales variées.

La ratio local/national va dépendre du dynamisme de chaque secteur mais aussi de la taille de l'Agglomération à laquelle nous sommes confrontés. Il faut prendre en compte, dans le cas de l'affichage national, le **cas spécifique des agglomérations de +50.000 habitants**, celles de **+100.000 habitants** et celle de **+200.000 habitants**. Plus l'agglomération sera importante, plus le nombre de campagnes dites « nationales » sera important .

Le ratio peut varier de 50/50 à 90/10 (local) suivant le dimensionnement des réseaux.

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Les Centrales d'Achat clientes (regroupant l'ensemble des marques communiquant en affichage dit « national »)

CONVERGENCE - 5H55 – ADVERCITE - AFFICHAGE AUTORISE - AFFICHE MOI – AFFIMEXT – APPROCHEMEDIA – BUSINESS - CLIMAT
MEDIA AGENCY – COSPIRIT - DELIT D'INFLUENCE - DENTSU AEGIS NETWORK - ECRAN MEDIA - FEEL MEDIA - FIGEAC DEVELOPPEMENT -
FORMAT XXL – GDA - GEO VISTA - GRAPHIK STUDIO - HAVAS MEDIA – IBIZA – JCBS – JFK - LEADER MEDIA – LMYR – LOKALL – LPA -
MCV COMMUNICATION - MEDIA COMPACT - MEDIA OPERATOR - MEDIA TRACK – MEDIABRANDS – NOMADS – OMD - PEMA CITY –
PMS – POSTERCLOUD – POSTERCONSEIL – POSTERSCOPE - PREMIUM SCM – PRESTIACTES - PUBLICIS ACTIV - PUBLICIS DIALOG –
PUBLIDEC – REBORN – REPEAT - SOLEIADO COMMUNICATION – SOLUTION - ST JOHN'S - STEFFEN CONSULTING – TERRITOIRES -
TOULOUSE EVENEMENT - VIVAKI - VIZEUM – ZENITH OPTIMEDIA

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

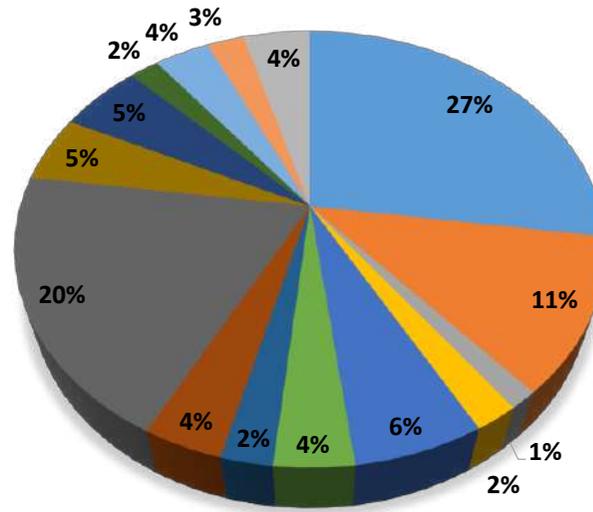
Nos clients

51 - LA MIE CALINE - MACDONALD - WARDAN OPTIC - 13 ARCHES - 3 DIRECT - 3 FONTAINES - AA MOTORS - ABATTOIR DE L'ORIENT - ACADOMIA - AEROPORT CAMPAGNE AIR FRANCE AEROPORT DE TOULOUSE - AEROPORT VOLOTEA - AEROVILLE - AFFLELOU - AGENCE IMMOBILIERE IMAX - AKERYS - AL DENTE - ALAIN AFFELOU - ALBI PRESTIGE - ALDENTE - ALINEA - ALLIANCE EXPO - ALOHA FITNESS - ALTAREA - ALTEREA - AMAZONIA LE CLUB - AMEUBLEMENT DESTOCKAGE - ANETIM - ANIMAL REPERE - AQUALAND - ARC IMMO - AREVIAN CAS, ARME DE LAIR, ARMEE DE TERRE - ART & FENETRES - ARTHUR BONNET - ASSO PUYGOUZON - ATLAS - ATRE BARBEZILIEU - AUCHAN TAVERNY - AUDI - AUTOBACS - AUTOSUR - AXE FORME - BABOU - BACARDI - BATIMAN - BATIXEL BERGERAC - BEL PORTE - BESSONS - BETON LACHAUX - BIJOUTERIE MERILHOU - BIO MONDE - BIOCOOP - BLUE BOX - BLUE STOCK - BMAD - BMW - BOITEUX - BONHEUR D UN JOUR - BONNETERRE - BOSH - BOUCHERIE LIMOUSINE - BOUDOIR DE SOPHIE - BOURSIN - BOUYGUES IMMOBILIER - BRICOCASH - BRICOMAN - BRICOMARCHE - BRICORAMA - BRISACH - BROISAT MEUBLES - BUFFALO GRILL - BUREAU VALLEE - BURGER KING - BUT AULNAY - C&A - CAISSE D'EPARGNE - CAISSE FEDERAL CREDIT MUTUELLE - CALZEDONIA - CAMPARI - CARREFOUR - CASH CONVERTER - CASINO LUCIEN BARRIERE - CASTORAMA - CC 3 FONTAINES - CCI PARIS - CCOPF - CEDECO - CENTRE E. LECLERC - CG ENGHEIN - CG IMPRESSION - CG78 - CHABERT ET DUVAL - CHAMPS DE MARS - CHANSON DIVINE - CHANT DU PAIN - CHÂTEAU CORBIAC - CHÂTEAU DAX - CHÂTEAU DE HAUTEFORT - CHÂTEAU NOYON - CHÂTEAU PESTEILS - CHEMINEE CONCEPT - CHEMINEE PHILIPPE - CHEVAL Français - CINEMA GAUMONT - CITROEN CLOPINETTE - CLUB CYNOPHILE - SALON DE L AUTO - COMITE AMBIANCE - COMITE FETE CHARTRES - COMMERCANTS MONTRouGE - CONCOURS ELEGANCE - CONFETTI - CONFORAMA - CONGRES EXPO DE BORDEAUX - CONSEIL HABITAT - CONSEIL REGIONAL IDF QUALITE DE VIE - CONSTRUCTION OCCITANE - CONTRÔLE TECHNIQUE - COOP ATLANTIQUE - CORA - CORA ERMONT - CORBIAC - COSINEA - COTE LITERIE - CR LIMOUSIN - CRAZY GYM - CREA MEUBLES - CREDIT AGRICOLE - CREDIT MUTUEL ARCEA - CREDIT MUTUEL OCEAN - CROC BLANC - CRYO LIPO - CUB - CUIR C - INTERVALLE - INVEST CONVECTEUR - IP STORE - IRRIJARDIN - ISO France - ITAL AUTO 16 - IXINA - JALENTER - CUISINE IXINA - CUISINELLA - CULTURA - CULTURES DU MONDE - CUSINELLA - DARTY - DAVRIL - DCP - DEL ARTE - DELSEY - DESPERADOS - DOCK LITERIE - DOMINO PIZZA - DOUCET CHAUFFAGE PLOMBERIE - DRIVE FERMIER - DROMALAND - DUO NIGHT - DUO PIZZA - EASY CASH - ECO CUISINE - ECOFOLIO - EDEN PARK - EDENYA - ELANCE AUTOMOBILE - ELGEA - ENERGIE FORME - ENTREPRISE LOUIS GAUME - Eovi - ESCAL - ESPACE CHARPENTIER - ESPACE PERICAUD - ESSILOR - ETS LAFON - EURODIF - EUROGYM - EUROPARK - EUROPEAN HOMES - FACTORY GYM - FAMILY SHPERE - FAMILY VILLAGE - FAURIE - FAYARD PNEU - FEDERATION DE JUDO - FEU VERT - FHIMES - FIAT - FITNESS BOUTIQUE - FITNESS PARK - FLAMARY HIMOLLA - FLASH FITNESS - FLUNCH - FLY - FNAC - FOIRE DE BORDEAUX - FOIRE DE PERIGUEUX - FOIRFOUILLE - FORD - FRAM - FRANCE MARCHE - FRANCO SUISSSES - FRANCONVILLE FITNESS - FRESH APERO - FRONTLINE - FUERTES - FULL FITNESS - FUTUROSCOPE - G4 HOMES - GALEC - GALERIE CHAMP DE MARS - GAME CASH - GAMM VERT - GDF - GEDIMAT - GEOX - GITEM - GREENDY - GROSFLEX - GROUPE FABRE - GROUPE FAURIE - GUSTO PIZZA - HABITAT - HAMMERSON 3 FONTAINES - HAPPY CASH - HEINEKEN - HESPERIDE - HOMCO - HONDA - HYPER U - IBIZA - ICADE - IKEA - INTERPORT - IRRIJARDIN - IXINA - JARDILAND - JD SPORT - JEFF DE BRUGES - JLC ORGANISATION - JUNGLE - KAUFFMAN - KAUFFMAN & BROAD - KAUFFMAN & BROAD CHARTRES - KAUFFMAN ET BROAD - KAUFMAN & BROAD OSNY - KEEPCOOL - KEOLIS - KEOLIS - BUSS - KFC - KFC CARRIERES - KHADISPAL - KIA - KIABI - KOMILFO - L ORANGE BLEUE - L OREAL - LA PATATERIE - LA ROMANA - LABORATOIRE NOVARTIS - LACOSTE - LANCEL - LAPEYRE - LAVAURS - LAVAURS DIFFUSION - LCI - LE BOUDOIR DE SOPHIE - LE CHANT DU PAIN - LE CHÂTEAU - LE DUO - LE MUSIC HALL - LE NOUVEAU PANIER FRAIS - LE PAPAGAIO - LE PISTOU - LE POINT IMMOBILIER - LE SANCERRE - LE TALLON PRIMEUR - LE WINDSOR - LEADER PRICE - LECLERC TULLE - LEFFE - LEO - LEONIDAS - LEROY MERLIN - LES 3 CAVES - LES JARDIN DE COLETTE - LES PASSAGES DE BRIVE - LEXUS - L'HOMME - LIDL - LIONS CLUB - LISE CHARMEL - LOLA - LOMBART ET GUERIN - LONGCHAMPS - LOREAL - LOREAL ARMANI - LOREAL LANCOME - LORENOVE - LOUIS GAUME - LOVE LITERIE - LP CASH - LUNIVERS DU FEU - LUZARCHES EN FETE - MAC DONALD - MACIF - MAISON LAFAYE - MAISON MARIN - MALANGO - MARC VOYARD SARL/ ECO CUISINE - MARINE NATIONALE - MARIONNAUD - MAROQUINERIE DE FIGEAC - MARQUES AVENUE - MATMUT - MCV COMM VITHALIA - MER DES SABLES - MERCEDES SMART - MERIC - MERILHOU - MEUBLE BROIZAT - MEUBLE ET TENDANCE - MEUBLE PAZERY - MEUBLES REY - MINI - MITSUBITCHI - MOBALPA - MONMAURT - MORGAEILLA - MOTOCROSS - MOVING - MR BRICOLAGE - MUSIC HALL - MUSIC O TEICH - MUTUALIA - MUTUALIA SANTE - AFFICHE MOI - MUTUALIA SANTE MSA - MUTUELLE 403 - MUTUELLE Eovi - MUTUELLE MBA - MUTUELLE MYRIADE - MUTUELLE OCIAINE - MY PLACE - NABAB - NETTO - NEXITY CARRIERES - NISSAN - NORAUTO - NUMERICABLE - O PARINOR - MUTUELLES OCIAINE - ODER - OFFICE DÉPÔT - OLYMPIA - OPTIC 2000 - OPTICAL DISCOUNT - ORCHESTRA - ORGUES DE ST JACQUES - ORPI - OSIRIS - PAINTBALL - PARC DE EXPOSITION - PARC DES EXPOS TOULOUSE - PARC AUFFERTIE - PARC SAINT PAUL - PASSAGE DE BRIVE - PASTIS - PATE A PAIN - PECHE ET TARN - PEGASSE OCVP SARL - PEPINIERE DE LA CLAIRIERE - PERICAUD - PERSPECTIVE - PEUGEOT - PHILIPPE MOREAU - PHILIPPE TESSIER - PICWIK - PINEAU DES CHARENTES - PISTOU - PIZZA TIME - PIZZERIA AL DENTE - PLEIN CIEL - PMU - PROMOGIM - PUBLICIS ACTIV - RESTAURANTS QUICK - RCF ACCORD - REEBOK INTERSPORT - RENAULT - RENAULT DACIA - RENCONTRES MUSICALES - RICARD - ROCHE BOBOIS - ROISSY CDG - ROUMEGOUX ET GILLES - ROYAL DE BERGERAC - SABRIÉ - SAINT MAX AVENUE - SALON ARTISAN - SALON CHEVAL - SALON DE L HABITAT - SALON DE L'AUTO - SALON DE L'HABITAT - SALON DELICE - SALON DES ARTISANS - SALON DU MARIAGE - SKI PASS - SKODA - SM PROMOTION - SMARTPHONE - SNB CLUB AVIRON - SNCF - SO BIO - SOCCER PARK - SPEEDY - SPORT 2000 - SPORT ATTITUDE - ST ALGUES - STEAK HOUSE - STOCK O MANI - STORE SUD - SUBWAY - SUITE 341 - SUPER U - SUZUKI - SWING - SYNDICAT DU FROMAGES - SYNDICAT VALDEM - SYNERGIM - TALLON PRIMEUR - TERRALIA - TOLLENS - TOM & CO - TOM TOM - TOP OFFICE - TOPPING PIZZA - TOQUE - TOULOUSE EVENEMENT - TOURNEE DES DEGLINGUES - TOYOTA - TRAINING - TRICOT ST JAMES - TRIDOME - TRUFFAUT - TRYBA - TRYPIK - UNIKALO - URBAN GYM - USINE - VAL DE France - VELIZY - VENT DE COM - VIASANTE - VICTORIA STUDIOS - VILLA ET DEMEURES - VILLAVERDE - VIN GAILLAC - VINS DE BERGERAC - VIRGIN - VISION - VITA LIBERTE - VITAL SPORT - VIVONS BIO - VOLSWAGEN - WANDERS - WATERBIKE - ZOOLAND

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Nos clients



- Alimentation
- Ameublement
- Artisan
- Associatif local
- Automobile/Transport
- Autres
- Banque/Assurance
- Commerce de proximité
- Hotellerie / Restauration
- Hygiene/Beauté/Habillement
- Immobilier
- Informatique et technologie
- Jardinerie/Animalerie/Bricolage
- Opticien
- Sport et Loisirs



Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Le cas spécifique de l'affichage « local »

De par notre expérience et notre flexibilité, nous avons développé un véritable **savoir-faire en matière de commercialisation locale** de l'espace publicitaire.

Nous apportons un **service « clé en main »** à nos clients en leur facilitant l'accès à ce support grâce à un découpage de notre offre sectoriel adapté aux différents budgets et à **l'aide à la création et impression d'affiches** par nos graphistes et notre atelier d'impression.

Grâce à notre conseil, nous apportons aux annonceurs locaux la culture de la **« belle création »** pour que les visuels produits et affichés soient de qualité équivalente aux productions nationales voir même supérieure pour certains.

Qualité des visuels « locaux » :



Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Des outils de commercialisation adaptés

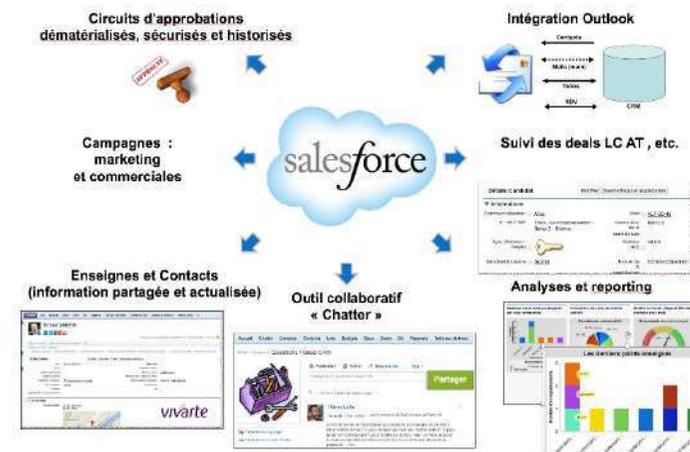
Nous avons mis en place depuis début 2017 un **nouvel outil ERP** permettant de gérer quotidiennement les équipes commerciales, prospections commerciales et accompagnement jusqu'à la signature des contrats.

Ce nouvel outil, **SALESFORCE**, nous permet de mettre en place une politique commerciale commune à l'ensemble de nos commerciaux sur tout le territoire français facilitant la gestion de nos équipes de la découverte terrain jusqu'à la signature et impression/pose des visuels dans les supports.

Cet **outil automatisé**, disponible pour nos équipes en ligne et sur tous supports (tablettes, mobiles, PC/MAC) présente de nombreux avantages pour nos collaborateurs qui favorisent les processus et la réalisation des ventes :

- Fluidification/simplification de la négociation
- Accélération/sécurisation des approbations
- Optimisation du pilotage : avancement des deals, clauses particulières, ...
- Suivi des historiques commerciaux : retour des salons et campagnes, ...
- Meilleur partage d'information avec les autres services (ADV/Finance/Marketing)
- Meilleure des données Back Office

L'ensemble de ces éléments auront tendance à **favoriser la commercialisation** des parcs de mobilier urbain de tous types en standardisant les procédures au niveau national et en optimisant le travail de chacun dans la gestion quotidienne de notre source principale de chiffres d'affaires qui permet de financer l'ensemble du projet et des contreparties fournies dans le cadre du contrat sans débours de la part des Collectivités partenaires.



Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Des messages respectueux des bonnes mœurs, apolitiques et conformes à la dignité humaine

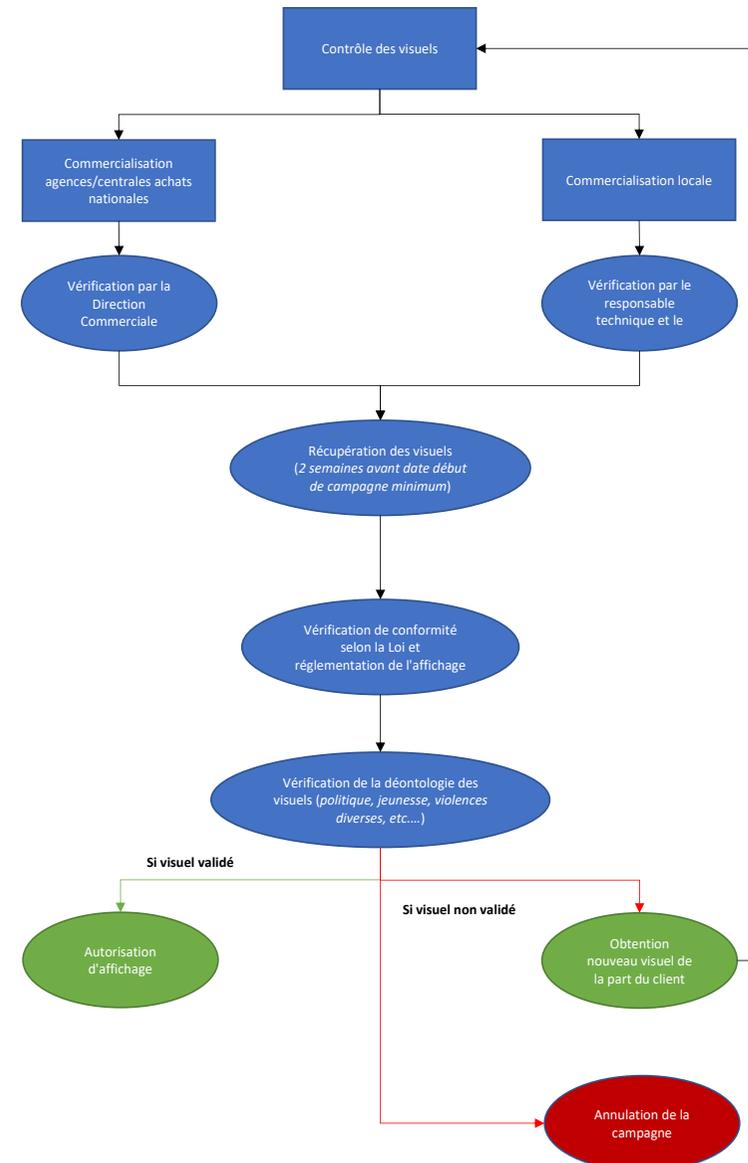
Chaque visuel affiché dans nos vitrines, tous formats confondus, feront l'objet d'une **validation en interne** afin de vérifier la bonne conformité aux bonnes mœurs, messages apolitiques et conformité à la dignité humaine.

Les visuels sont contrôlés de **deux manières** suivant qu'ils aient été commercialisés localement ou auprès des agences nationales et centrales d'achat :

- **Auprès des agences/centrales d'achat nationales** : la Direction Commerciale correspondante s'occupe d'effectuer ces vérifications
- **Commercialisation locale** : le responsable technique et le commercial en charge de la vente sont garants de la qualité de ces visuels

Plusieurs étapes à la mise en place de ce process de vérification :

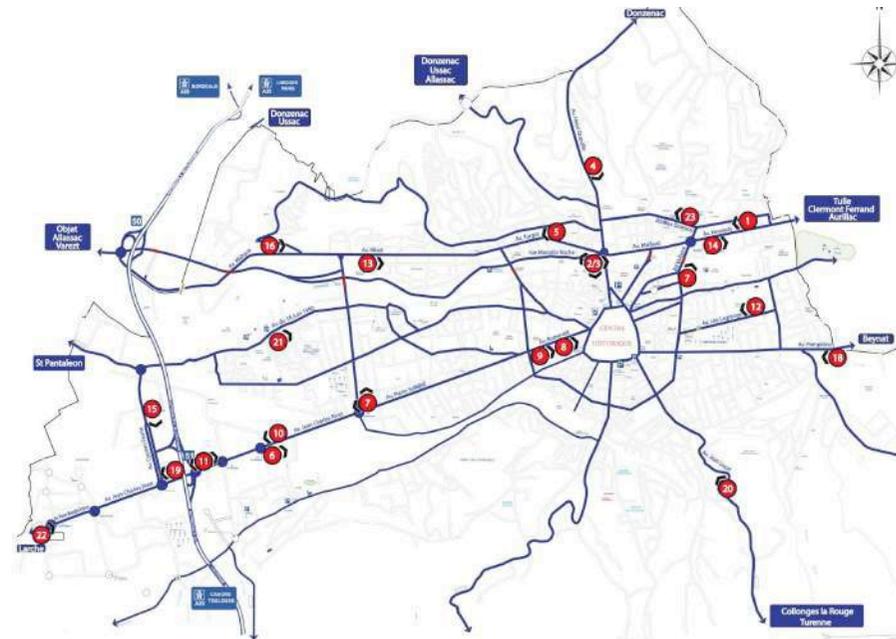
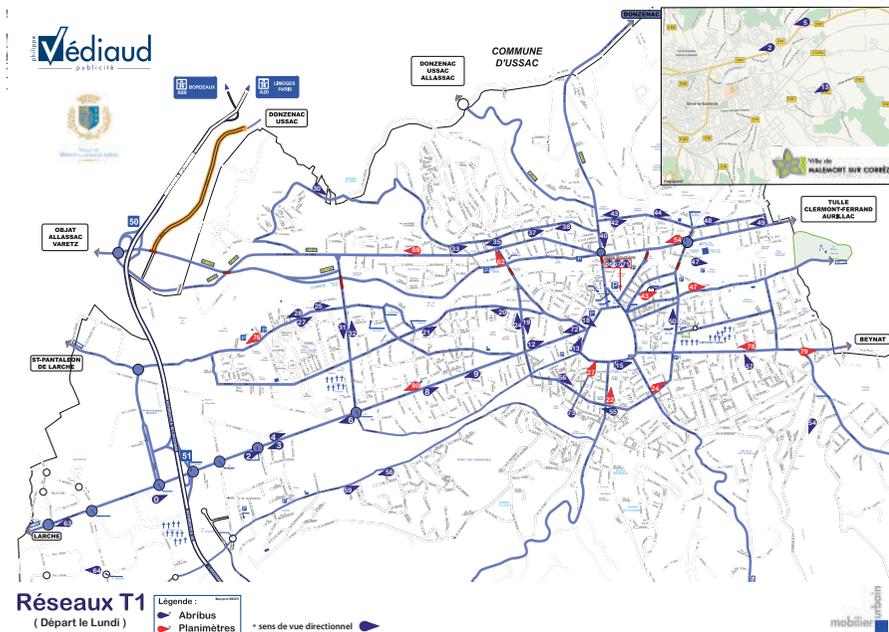
1. Récupération des visuels ou des fichiers source dans un délai convenable (2 semaines avant la date de début de campagne minimum)
2. Vérification de la **conformité avec la Loi** et les différentes **réglementations de l'affichage** : Loi Evin (Alcools), Jeux (droit des jeux), Mentions Légales (Loi Toubon), Politique (droit électoral), produits bancaires/crédits consommation (Loi sur la consommation), etc....
3. Vérification de la **déontologie des visuels** par rapport aux thèmes suivants : politique, jeunesse, violence diverses, machisme, religion, respect de la personne, religion, etc....
4. Si le visuel est validé, autorisation d'affichage
5. Si le visuel n'est pas validé, deux solutions :
 - Obtention d'un **nouveau visuel** de la part du client qui sera vérifié de la même manière pour affichage qui sera posé si validé
 - **Annulation de la campagne** si pas possibilité de changement visuel



Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation – Constitution du réseau

Exemple de Brive la Gaillarde/Communauté d'Agglomération de Brive



Sur Ville de Brive la Gaillarde, nous disposons de **285 faces 2m² et 100 faces 8m²**.

L'ensemble de ces faces sont réparties en **5 réseaux 2m²** de 57 faces et **4 réseaux 8m²** de 25 faces.

Le **local occupe 12,5% des faces** avec un taux de remplissage annuel de l'ordre de 48 semaines.

Sur COMPIEGNE, nous prévoyons **5 réseaux de 30 faces en 2m² et 11 faces vendues à l'unité en « longue conservation »**.

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

L'abri comme support évènementiel

Dans le cadre du développement de notre activité et l'évolution des demandes de nos clients en moyens de communication, nous avons mis en place depuis trois ans **l'adhésivage de nos abris voyageurs** au niveau des parties vitrées et structure plane afin de dynamiser la communication de nos annonceurs et « d'embellir » le territoire communal.

Ce processus est bien sûr soumis à **l'avis et l'autorisation de la Collectivité** et concerne tant les annonceurs publicitaires que la ville en elle-même, si elle en émet le souhait.



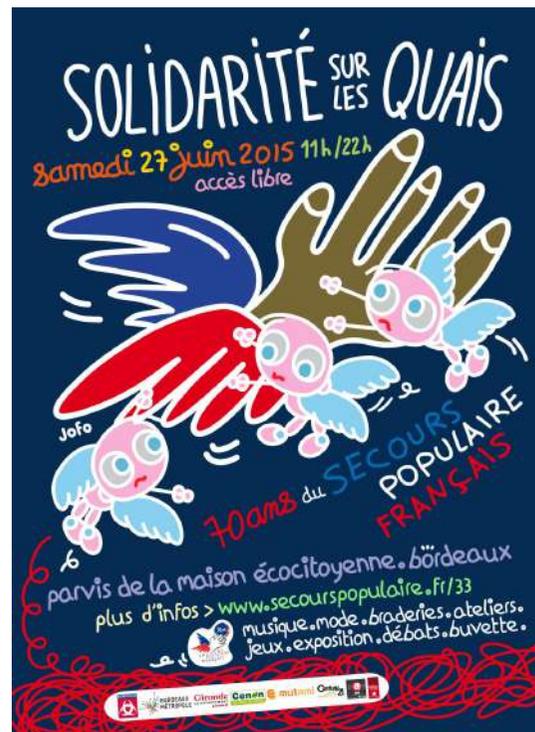
Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Soutien à la ville associative locale

En cas d'inventus, nous avons mis en place des partenariats avec des associations caritatives, des évènements sportifs et culturels permettant d'éviter que des campagnes restent à demeure sur une période plus ou moins longue, tout en apportant une aide aux différentes causes d'intérêt public. En 2015, dix mille visuels ont été affichés environ.

Visuels de thèmes sur lesquels nous collaborons :



Résumé Démarche

Nous avons mis en place au fur et à mesure du temps des méthodes d'entretien et de maintenance qui sont parfaitement adaptées à notre métier et éprouvées, quel que soit le type d'équipement.

Un mobilier, aussi bien conçu soit-il, et quel que soit son niveau de fiabilité ne peut garantir une longévité d'utilisation sans un **programme de maintenance établi à l'avance et rigoureux**.

Ainsi, l'ensemble de notre prestation est programmé à l'année suivant des plannings d'entretien/maintenance préétablis fonction de notre expérience du terrain et de nos moyennes établies. Ces plans de maintenance et entretien sont **adaptables à l'ensemble de nos équipements**.

En parallèle de cette méthodologie d'intervention efficace, nous avons mis en place des mesures concernant le matériel, les kits de réparation et les stocks de matériels :

- Mise en place de **stocks tampon** pour chaque gamme de mobiliers référencés informatiquement, **ajustés et renouvelés avec précision** sur la base des consommations issues de l'exploitation quotidienne et de l'utilisation de notre outil « Maint'Solutions »
- Choix des matériaux les plus qualitatifs et résistants dès la phase de conception du mobilier et équipements
- Choix des matériaux les plus légers possibles dès la phase de conception permettant une manipulation aisée
- Pré-montages en usine afin de faciliter les opérations de montage et de démontage sur le terrain
- Développement de **kits interchangeables** pour faciliter les interventions

Cette organisation, fruit de notre expérience passée et associée à des outils informatiques actuels et performants, nous permet de garantir des **délais de réparation rapide** tant en maintenance légère (remplacement d'une vitre) que lourde (remplacement d'un mobilier) et un **entretien courant et de maintenance préventive de qualité** suivant l'application de nos méthodes utilisée au sein de toutes nos agences en France et qui ont fait leurs preuves.

C'est ainsi que chaque année, nous mettons en place et lançons **100.000 ordres de travaux** qui sont exécutés par l'ensemble de nos techniciens, agents de montage/affichage et d'entretien avec succès.

Quotidiennement, l'ensemble de nos collaborateurs terrain, formés en interne ou auprès des services compétents, réalisent les tâches qui leur sont confiées de la manière la plus rigoureuse au moyen des outils adaptés à notre métier qui leur sont confiés.

Optimisation des tournées de maintenance

La mise en place d'une agence locale, avec du personnel local connaissant très bien le secteur, nous permettra de mettre en place des tournées optimisées, fonctions de la circulation et des horaires (notamment pour les abris voyageurs fortement utilisés à certains heures). Cela nous permettra **d'accélérer les procédures tout en optimisant les temps de transport et de travail**.



Une maintenance efficace

Objectifs : la garantie d'obtenir et de bénéficier d'interventions optimales



Garantir la sécurité : des contrôles réguliers de fonctionnement

- Sécurité électrique (vérification du disjoncteur différentiel, contrôle de mise à la terre)
- Contrôle de l'assemblage de la structure



Une mise en sécurité du mobilier pour assurer la sécurité des usagers

- Intervention immédiate d'un agent à l'aide d'outillage et de pièces de première maintenance à bord de chaque véhicule.



Réduire les défaillances de fonctionnement

- Contrôle et changement anticipé des pièces, selon les périodicités recommandées par les constructeurs



Aucune dégradation visible longtemps : des méthodes réactives et adaptées

- Des interventions réactives et spécialisées
- Disponibilité des pièces de rechange
- Procédure d'astreinte disponible pour la Ville



Garantir une qualité permanente : un maintien des mobiliers en bon état et une préservation de l'aspect d'origine

- Contrôle et graissage des huisseries
- Entretien intérieur des caissons
- Contrôles permanents et réguliers
- Remise en peinture / rénovation en cours de contrat



Assurer les réparations importantes

- Des moyens d'interventions lourds disponibles dans les agences locales



Assurer des actions en faveur du développement durable

- Optimisation des tournées au moyen de nos outils informatiques

Une maintenance efficace

Modalités et horaires d'intervention

Modalités d'intervention

La procédure de base lors d'une intervention de maintenance est la Mise en Sécurité qui est « immédiate ». La procédure initiale est la suivante :

- Mise en place de la zone de travail avec balisage et port des EPI
- Ramassage des verres et des débris, évacuation, démontage des pièces de structure dangereuses si besoin
- Mise en sécurité de la zone au moyen de barrières de sécurité réglementaires
- Si maintenance légère, intervention dans la foulée
- Prise de contact avec la hiérarchie si maintenance lourde : envoi rapport photos + descriptif
- Mise en place de la maintenance curative
- Rapport à la Ville



Horaires d'intervention

- Jours ouvrés de 7h00 à 18h30 - mise en place d'équipes avec horaires décalés
- Astreinte : 7/7j - 24h/24 avec présence de personnel pouvant intervenir à tout moment

La Maintenance Préventive

Une Maintenance Préventive de qualité pour une continuité de service

La Maintenance Préventive fait parti de nos engagements principaux visant à garantir une continuité de Services et une anticipation des pannes et défauts matériels grâce à la **connaissance approfondie de nos produits** et la mise en place de **processus rigoureux**.

Les interventions des maintenance préventive ainsi que leur contenu sont **établis conjointement avec nos bureaux d'études** et conformément à leur prescription. Des recommandations sont mises en place, selon nos demandes de fiabilité maximum, afin d'assurer un **temps moyen entre pannes étendu**.

Aussi, l'association de ces process combinée à la fourniture de matériel conçu à partir de matériaux français d'excellente conception nous permettent de garantir un **haut niveau de qualité et une continuité de service** durant toute la période de contrat.

Une méthode

L'ensemble de nos techniciens sont formés tant en interne qu'en externe aux différents types de mobiliers et situations auxquels ils pourront être confrontés. Ces formations sont prodiguées en interne, auprès des constructeurs et d'organismes indépendants pour tout ce qui concerne les compétences et habilitations électriques et électroniques. Nos collaborateurs **maîtrisent intégralement la technicité et les spécificités** de nos différentes installations qui leur permet d'assurer au mieux leurs maintenances préventives.

Aussi, chaque équipier est **autonome dans sa démarche** et dans cette optique ils bénéficient de l'ensemble des outils et pièces détachées nécessaires dans leurs véhicules. Ce qui nous permet un gain de **temps et d'efficacité**.

La Maintenance Préventive selon PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Nous distinguons **deux types** de maintenance distincts et complémentaires :

- Le changement des pièces par **anticipation**
 - Fréquence établie par nos bureaux d'étude et l'expérience que nous avons pu acquérir sur les mobiliers
 - Permet d'anticiper une panne et d'assurer la continuité du service
- Le **contrôle** des agents terrain systématique
 - A chaque passage, un contrôle visuel est assuré notamment en ce qui concerne la sécurité électrique (contrôle disjoncteurs, mises à la terre, ...) qui permet de garantir la sécurité du dispositif
 - Ces contrôles sont effectués par des agents formés et expérimentés qui pourront mettre en place un protocole de dépannage ou de changement matériel par anticipation et décision rapide

La maintenance préventive concerne principalement des équipements alimentés électriquement. Ainsi l'ensemble de nos agents sont formés à effectuer des contrôles réguliers et rigoureux selon les différentes habilitations qui leur ont été prodiguées pour ce type de manipulations.

L'importance de l'entretien dans la Maintenance Préventive

- Les mobiliers entretenus fréquemment par nos collaborateurs auront tendance à tomber moins en panne
- Les mécanismes de fonctionnement resteront ainsi en parfait état

La Maintenance Préventive

Les Process

Maintenance Préventive

L'ensemble des mobiliers que nous proposons et les process s'y rapportant sont très bien connus de nos services.

Les bureaux d'études de nos fournisseurs et les nôtres ont conçu et mis au point nos mobiliers afin qu'ils soient fiables tout en limitant au maximum les pièces d'usure. Aussi, **nous avons une expérience de 15 ans et le recul nécessaire sur ces lignes de production** qui nous permettent de connaître parfaitement les process et vérifications à mettre en place dans le traitement préventif de ces mobiliers afin qu'ils restent en parfait état de fonctionnement tout au long du contrat.

D'autre part, le milieu urbain est différent d'un quartier à l'autre (vandalismes, exposition aux intempéries, air salin, fréquentation ou autres). Ainsi, nous adaptons nos process de maintenance préventive aux spécificités terrain à partir de nos moyennes issues de notre expérience terrain.

Les éclairages, bien que **LED garantis 100.000 heures**, sont contrôlés trois fois par mois suivant des tournées de nuit préétablies. Nos agents disposent des habilitations électriques pour intervenir sur le mobilier si nécessaire.

Les opérations de maintenance préventive (**trois de prévues par mois**) portent sur :

- Le mobilier : diffusants, portes, serrures, fixation des accessoires, plinthes, huisserie, joints d'étanchéité, éclairage, systèmes de fixation des affiches, etc...
- Les abords du mobilier (deux mètres autour) : désherbage, finitions de sol, etc...

La remise en peinture périodique pour préserver l'aspect d'origine du mobilier. **Un état complet du parc et remise en peinture si nécessaire est effectué tous les six ans.**

Les opérations de maintenance préventive prévues par le référent technique font l'objet d'un **rapport automatique** issu du renseignement des terminaux « Main'Solutions » qui est consigné dans la base de données correspondant à la Collectivité. Les fiches pourront être adaptées en fonction du CCTP et des exigences des services de la Collectivité.

Nous distinguons certains éléments de la maintenance préventive suivant les types de mobiliers qui pourront avoir leur spécificité : **différence de traitement entre les mobiliers analogiques** (mobiliers d'informations, abris voyageurs) **et digitaux** (panneaux LED/LCD).



La Maintenance Préventive

Les opérations et leur rythme

Maintenance	Actions préventives et curatives
Maintenance préventive intérieure	
<ul style="list-style-type: none">• Contrôles mise à la terre• Contrôle Disjoncteur différentiel• Vérification nocturne de l'éclairage du caisson• Contrôle câblage électrique• Contrôle étanchéité du caisson• Contrôle usure des pièces intérieures• Contrôle réseau• Contrôle connectique• Contrôle qualité extérieure des LED• Contrôle ventilateurs• Contrôle tableau électrique• Contrôle Player• Contrôle sonde de luminosité	<ul style="list-style-type: none">• Resserrage des vis des tresses de la mise à terre• Test disjoncteurs• Changement anticipé des LED• Remontée d'information pour maintenance curatives• Test connectivité• Test sonde
Maintenance préventive extérieure	
<ul style="list-style-type: none">• Contrôle assemblage de la structure• Contrôle fixation structure sur massifs d'ancrage• Contrôle tenue des ouvrants• Contrôle serrures de verrouillages• Contrôle usure des pièces et charnières• Contrôle qualité peinture• Contrôle fixation accessoires (banc, cadre horaire) et vitrages• Contrôle structure des vitrages	<ul style="list-style-type: none">• Resserrage vis d'assemblage et de fixation• Resserrage écrous des charnières et graissage• Graissage système de verrouillage• Changement petites pièces• Remontée d'information pour maintenance curatives et rénovation peinture• Demande de changement de glaces si rayées.

La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Process de signalement

Chaque mobilier, objet du présent contrat, présent sur le territoire public fait l'objet de plusieurs contrôles par nos collaborateurs et est soumis aussi au contrôle visuel des Services de la Ville et des administrés. Chacun de ces protagonistes pourra tout au long du contrat marquer un constat d'anomalies.

Le contrôle interne

Les contrôles **pluri-hebdomadaires** sont effectués par l'ensemble des techniciens et collaborateurs de l'entreprise suivant leur affectation secteur.

Quotidiennement et pour chaque collaborateur, une « **tournée** » est préparée par le référent technique et uploadée dans son terminal mobile « Maint'Solution ». Il y est précisé le listing des mobiliers, avec codes et adresses, qui devront être nettoyés et affichés au cours de la journée (les tournées sont mises en place suivant nos moyennes nationales pour chaque tâche à effectuer).

Lors de chaque tournée, les agents sont chargés de renseigner sur le logiciel « Maint'Solution » en « ligne », pour chaque mobilier travaillé dont le code barre aura été scanné, **une fiche de contrôle** précisant les travaux effectués et les éventuelles anomalies qui n'auraient pas pu être résolues sur place (vitre cassée, choc sur la structure ou autre) sous forme de diagnostic. Ces fiches sont validées, mises en ligne sur nos serveurs (pour traitement analytique et statistiques ultérieurs) et envoyées au référent technique pour traitement. Le référent technique **contrôle les retours terrain**, effectue des visites du patrimoine fort de ces fiches et s'assure de la régularité et de la qualité du travail. Les fiches sont ensuite visées électroniquement et enregistrées dans la base de données. Les retours permettront de mettre en place les processus de maintenance curative au besoin.

Les **fiches pourront être adaptées en fonction du CCTP** et des exigences des services de la Collectivité.

Le signalement par les Services de la Collectivités

De la même manière que nos collaborateurs, les services de la Collectivité ou répondant pour la Collectivité (transporteurs, bailleurs divers ou autres) auront toute latitude pour **désigner toute anomalie** ayant pu être relevée sur le terrain au moyen des différents supports qui leur sont mis à disposition :

- Mails : sav@vediaud.net
- Téléphones : 01.34.19.76.77 (astreinte)
- Fax : 01.77.57.89.21

Il leur sera demandé de déclarer le constat qu'ils ont pu faire, émettre une brève description et préciser le numéro, type de mobilier et confirmation adresse afin de mettre en place la procédure de maintenance adéquate.

Le signalement par un administré

Via le numéro d'astreinte présent sur chaque mobilier (01.34.19.76.77), les tiers seront à même de pouvoir **déclarer toute anomalie** à nos services compétents.

Il leur sera demandé de déclarer le constat qu'ils ont pu faire, émettre une brève description et préciser le numéro, type de mobilier et confirmation adresse afin de mettre en place la procédure de maintenance adéquate.

Le signalement automatisé

Nos mobiliers déroulants et digitaux LED/LCD sont équipés de **dispositifs de télésurveillance automatique** qui permettent de savoir en ligne si le mobilier est en fonction. Une sonde effectue toutes les 15 minutes des tests pour vérifier l'état de fonctionnement des composants électroniques majeurs qui composent l'équipement : L'affichage (dalles LED, LCD), moteurs d'entraînement, la ventilation, état du PC/API de contrôle, température interne du panneau, la liaison avec le serveur.

Les incidents détectés font objet automatiquement l'objet d'une notification à notre centre maintenance avec un pré-diagnostic, un récapitulatif des matériels impactés et une description détaillée des dysfonctionnements constatés. Fort de ce constat, nos techniciens seront à même soit de pouvoir intervenir en ligne soit de mettre en place une intervention faisant suite au diagnostic. L'ensemble des tests est archivé sur une année et les défauts éventuels de fonctionnement sont tracés de leur déclenchement jusqu'à leur résolution.

La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Les Process

Quels sont les process mis en place en cas de signalement ?

Les mobiliers objets du présent contrat se situent dans des environnements denses, souvent urbains et fortement peuplés et soumis à de forts risques de vandalisme tout au long de sa période d'exploitation

Face à ce constat, PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE a mis en place un **programme pour chaque type de maintenance** curative à effectuer basé sur des interventions réactives et coordonnées de nos équipes terrain accompagnées du mangement des différents responsables techniques assuré au travers de notre outil informatique « Maint'Solution » qui nous permet un gain de temps considérable.

Au travers de cette politique de régularisation des anomalies coordonnées et rapides, nous sommes garants de l'image de marque de la ville tout en assurant la continuité de service et la sécurité aux usagers.

Un constat de défaut enclenche immédiatement une action de mise en sécurité

« **immédiate** » : l'opération devient prioritaire et l'agent le plus proche (tous les véhicules sont géo-localisés ainsi que les terminaux Maint'Solution) du lieu doit laisser son travail en cours pour sécuriser le mobilier (mise place d'un périmètre, balisage, ramassage des verres, pièces métalliques, disjonction du mobilier sur nécessaire ...). La description de l'opération est passée au travers des terminaux mobiles et nous savons en direct quand l'ordre aura été reçu et accepté pour intervention.

Au travers du terminal mobile « Maint'Solution », un diagnostic est immédiatement envoyé par l'agent sur place et l'anomalie est alors pris en charge et traitée.

→ Trois types de traitement suivant constat :

Pour une panne et/ou dégradation mineure (défaut système déroulant, bug écran LED, serrure cassée, bris de glace, tag)

Nos agents terrain sont formés à ce type de maintenance dite légère quelque soit le cas de figure. Ainsi, l'agent qui aura mis en sécurité le mobilier sera à même de pouvoir **intervenir directement sur la panne et la résoudre**. La résolution de la panne/dégradation et le moyen sera consigné dans son terminal mobile « Maint'Solutions » pour renvoi au serveur, tracé des interventions et intégration à nos rapports automatiques.

Pour une panne et/ou dégradation majeure (panne moteur, porte arrachée, bloc LED cassé, toiture impactée)

Il y a plusieurs manières de faire concernant ce cas de figure de maintenance dite lourde. Soit l'agent qui aura mis en sécurité sera à même de pouvoir **intervenir dans la foulée** suivant le stock de pièces détachées qu'il aura par devers lui, soit il doit faire une demande d'aide au centre le plus proche pour **l'envoi d'une équipe complémentaire** qui transportera le matériel nécessaire à la réparation.

Dans certains cas, il pourra s'avérer nécessaire de déposer le mobilier pour diagnostic et/ou réparation en atelier. Dans ce cas, nous serons à même de pouvoir installer un mobilier de substitution identique.

Pour une dégradation lourde entraînant la destruction du mobilier (voiture qui entre en collision avec un mobilier d'information).

Une équipe d'intervention lourde est dépêchée sur le terrain avec le **mobilier de remplacement** qui aura été prélevé sur stock. Si les massifs sont touchés, l'intervention aura lieu en deux temps avec remise en place d'un massif et repose.

Traitement des actes de vandalisme répétés

« Maint'Solution » nous permet d'effectuer un suivi quotidien du patrimoine et d'émettre les **rapports et statistiques relatives à notre activité**. Nous arrivons donc à déterminer, sur une période donnée, la fréquence et le type d'interventions par mobiliers. Ainsi, nous pourrions, si toutefois les opérations de maintenance systématiques ne sont pas suffisantes, proposer à la ville des **transformations/renforcement mobiliers** avec son accord : mise en place de fonds en métal perforés en lieu et place des vitrages securit sur les abris voyageurs, remplacement des vitrages des caissons par du polycarbonate, ...

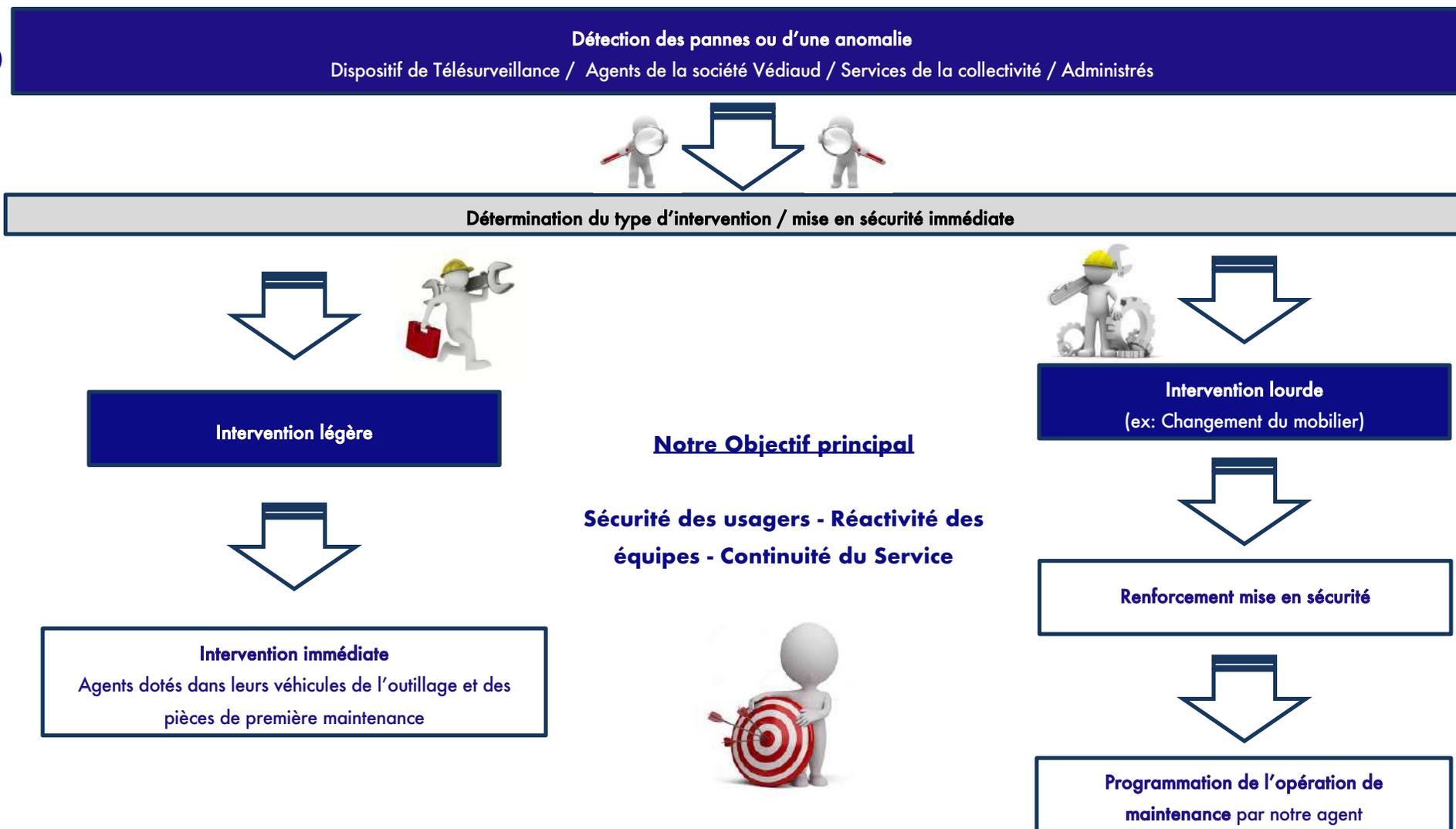
Quelques soient les opérations mises en place, elles sont **directement exécutées par nos agents** dédiés au sein de notre agence. Ce qui nous permet de garantir la qualité et la rapidité d'exécution.

Les opérations « urgentes » sont optimisées par la mise en place d'un numéro d'astreinte (01.34.19.76.77) et d'un interlocuteur privilégié.

Chaque opération de maintenance fait l'objet d'un rapport par les agents, qui sera visé par le référent technique et consignée dans la base de données.

La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Les Process – Résumé interventions



Dès réception ou constatation d'une anomalie, l'entreprise se mobilise pour résoudre la dégradation/panne dans les plus brefs délais tout en assurant une mise en sécurité optimale

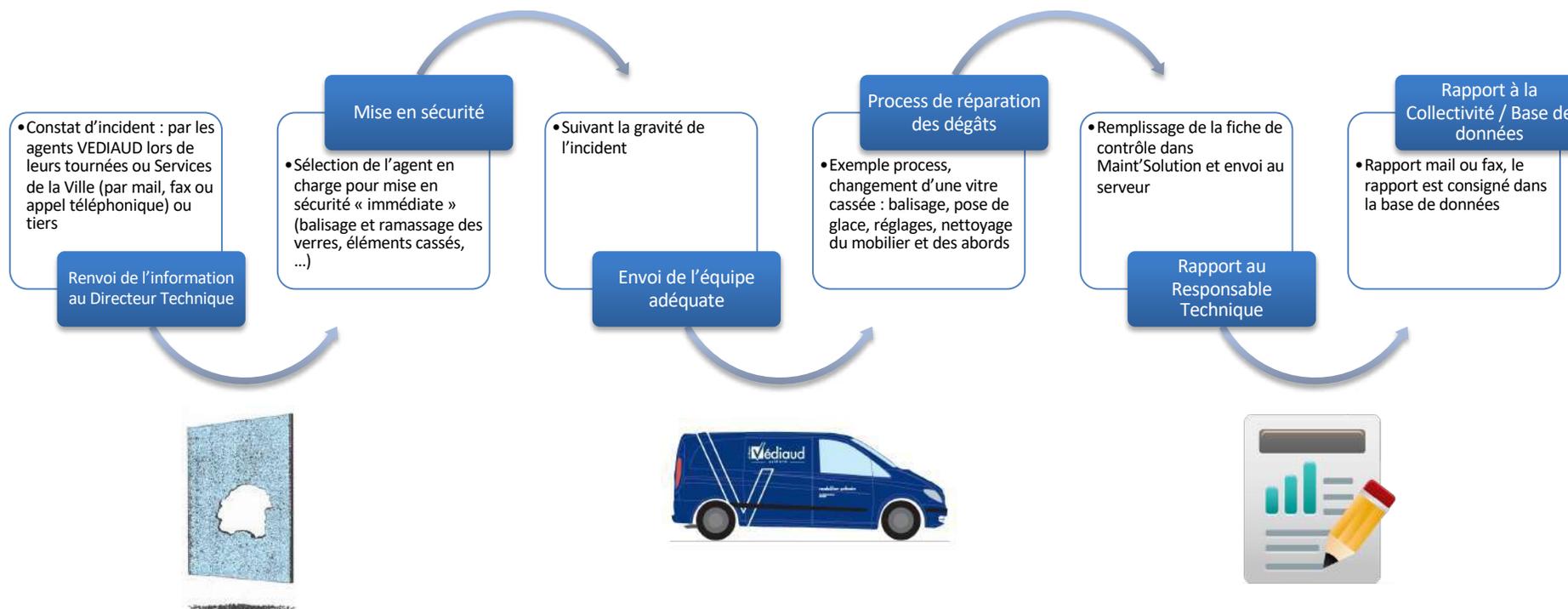
« sans délai ». Notre outil informatique « Maint'Solution » couplé avec notre présence sur le terrain permanente nous permet de répondre au mieux à ces objectifs.

L'ensemble de nos agents disposent dans leurs véhicules des kits de réparation et de stocks de pièces détachés réapprovisionnés en permanence (toujours grâce à notre outil informatique) permettant de répondre aux Maintenances Légères : bris de glace, problèmes électriques, de serrures, ...

Une maintenance efficace

Les Process

Exemple protocole d'Intervention / Phasage, selon timing correspondant à la typologie d'incident



La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Dispositions visant à faciliter les procédures

Conception modulaire facilitant les réparations

- Cette conception permet un remplacement et réparation des composants indépendamment
- Les éléments constitutifs des produits sont assemblés pour permettre leur montage et démontage rapide en cas de besoin
- Les assemblages mécaniques vissés sont utilisés préférablement
- Les plaques de polycarbonate sont montées en feuillure et pare-closes
- Les éléments verriers sont assemblés en pare-close ou suivant la technique du VEA (Vitrage Extérieur Agrafé), afin de pouvoir être démontés lors d'opérations de remplacement pour raisons de maintenance
- Toutes ces opérations peuvent être réalisées rapidement et indépendamment des conditions météorologiques (pas de soudures sur sites et pas de mise en place de colles)



Avantages :

- Intervention rapide pouvant être effectuée par des équipes restreintes
- Pas de travaux de génie civil à mettre en place
- Permet la continuité du service, le mobilier restant en place
- Pas de déplacements d'outillage et matériel lourd

Utilisation de matériaux résistants à la destruction et à l'altération

Nous utilisons:

- des matériaux résistants au feu
- des produits verriers : trempés pour une meilleure résistance aux chocs

Nous garantissons nos mobiliers pour la durée du contrat en conformité avec les normes.

Consommables et pièces standardisés et interchangeables

- Quelque soit la gamme de mobiliers (vitrages, pattes à glaces, plaques de toiture, joints d'étanchéité, boulonnerie, composants électriques, ...)
- Cette réduction du nombre de pièces nous permet de faciliter et d'optimiser la maintenance et l'entretien des mobiliers, tout au long du contrat.
- Les délais de fourniture et d'approvisionnement sont garantis



Outillages de manutention simplifié

- Les formats d'outils à utiliser et leur calibre sont limités par famille de produits
- Manutentions simplifiées sur place et plus rapides



Une maintenance efficace

Contrôle

Trois niveaux de contrôle

Des contrôles permanents par les contrôleurs de l'agence (3 contrôles par semaine)

- Lors de leurs tournées, les agents d'affichage, les agents d'entretien et les agents de maintenance inspectent les mobiliers (2 contrôles).

En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, le Chef de secteur et/ou le Chef d'équipe prennent les mesures appropriées pour une intervention rapide et adaptée.

- Chaque semaine, le chef de secteur contrôle les mobiliers et les différentes prestations d'entretien maintenance, dresse le bilan hebdomadaire et définit les types d'intervention à mettre en œuvre (1 contrôle).

Des vérifications impromptues par des auditeurs du siège

Un auditeur interne, organe directeur de l'entreprise, est chargé de pérenniser les critères d'exigences internes et la culture de l'entreprise.

Remise à la collectivité d'un rapport d'activité

Un fois par trimestre (ou selon la fréquence souhaitée par la Collectivité), le responsable technique local fera parvenir un rapport d'activité reprenant chronologiquement l'ensemble des prestations effectuées sur la ville en termes de maintenance, entretien et affichage.

Numéros d'appels 24h/24 – 7 jours/7 – Présence de personnel local

Contact 24 heures / 24 et 7 jours / 7 – intervention rapide

Possibilité de signaler toute anomalie auprès de l'Agence locale et son responsable local

Maxime VEDIAUD, responsable local

Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des mobiliers parfaitement entretenus selon les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des collaborateurs formés, expérimentés et outillés

- Formés aux méthodes et techniques d'entretien quelque soit le type de mobiliers
- Affectés à un secteur géographique déterminé responsable du parc immobilier correspondant et supervisés par leurs référents techniques
- Dotés de leur véhicule équipé de l'outillage adapté à tout type d'intervention
- Formés à tous les usages d'outils garantissant leur sécurité (travail en hauteur entre autres)
- Disposant d'un outil informatique sur leurs terminaux mobiles « Maint'Solutions » leur permettant la gestion quotidienne de leurs tournées



Des méthodes de nettoyages éprouvées et respectueuses de l'environnement

- Le choix des produits écologiques pour l'enlèvement des tâches persistantes
- Un procédé de lavage original et efficient : l'utilisation de l'eau de pluie
- L'utilisation de produits biodégradables dans le cas de l'entretien curatif (enlèvement des tags, colles, ...)



Des prestations contrôlées

- Un entretien renforcé dans les zones très fréquentées et à risques
- Un contrôle permanent de la prestation de l'ensemble du personnel terrain et encadrant
- Des retours terrains automatisés issus de l'utilisation de « Maint'Solutions » qui permettront l'enregistrement des rapports dans la base de données, le suivi quotidien et l'édition des synthèses



Process détaillé

Les tournées sont **sectorisées géographiquement**. Quotidiennement, et pour chaque collaborateur, une « **fiche de tournée** » préparée par le référent technique est fournie et insérée dans le terminal « Maint'Solutions ». Il y est précisé le listing des mobiliers, avec codes et adresses, qui devront être nettoyés au cours de la journée (les tournées sont mises en place suivant nos moyennes nationales pour chaque tâche à effectuer). Lors de chaque tournée, les agents sont chargés de remplir dans le terminal, pour chaque mobilier nettoyé, une **fiche de contrôle** précisant les travaux effectués et les éventuelles anomalies qui n'auraient pas pu être résolu sur place (vitre cassée, choc sur la structure ou autre). Ces fiches sont visées électroniquement, envoyées au serveur et consultables par le référent technique. Les agents sont **formés et autonomes pour les interventions légères** (tag, réglages serrures etc...)

Le référent technique est chargé de **contrôler une fois par semaine** le travail de ses agents de façon aléatoire. Il est garant de la régularité et de la qualité du travail. Les fiches sont ensuite visées et enregistrées dans la base de données et serviront à l'édition des synthèses. Les retours permettront de mettre en place les processus de maintenance curative au besoin. Les fiches pourront être adaptées en fonction du CCTP et des exigences des services de la Collectivité.

Déroulé d'une semaine type d'un agent d'affichage et d'entretien

- Mardi et Mercredi : jours d'affichage durant lesquels des contrôles visuels qualité sont effectués avec entretiens curatifs au besoin (enlèvement de tags et autres). Ces journées pourront être complétés par de l'entretien/maintenance si journée non complète. Consignation des rapports obligatoire dans « Maint'Solutions »
- Lundi, jeudi et vendredi : journées de nettoyage, maintenance et contrôles qualités systématiques. Consignation des rapports obligatoire dans « Maint'Solutions »
- Passage de réapprovisionnement matériel, affiches et consommables : lundi et mercredi en fin de journée

Optimisation des tournées d'affichage, d'entretien et maintenance

La mise en place d'une agence locale, avec du personnel local connaissant très bien le secteur, nous permettra de mettre en place des tournées optimisées, fonctions de la circulation et des horaires (notamment pour les abris voyageurs fortement utilisés à certains heures). Cela nous permettra **d'accélérer les procédures tout en optimisant les temps de transport et de travail**.

Un nettoyage bihebdomadaire sur tous les mobiliers est prévu

Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des procédures communes à l'entretien des mobiliers

En termes d'entretien, nous avons une procédure de base qui restera la même quelque soit le mobilier reprenant le process complet du collaborateur qui arrive sur la zone de travail jusqu'à son départ :

Stationnement véhicule

*Stationnement du véhicule en respectant les règles de la sécurité routière
Allumage des feux flash arrière
Mise en place des éléments de protection et de balisage : cônes réglementaires rétro réfléchissants et panneaux travaux
Mise en place d'un éventuel dispositif complémentaire en cas de plan de prévention et de procédure spécifique
Stationnement au plus proche du mobilier à entretenir tout en respectant les règles et tolérance de stationnement et fonction de l'arrêté qu'aura produit la Collectivité
Sélection et vérification de la tâche à effectuer dans « Maint'Solutions »*

Nettoyage du mobilier

*Vérification visuelle de l'absence de tags, affichettes, graffiti et retrait si nécessaire avec les produits et outils adéquates
Nettoyage du sol et des abords du mobilier dans un rayon de 2 mètres autour de la structure
Vérification visuelle du mobilier, contrôle de l'absence de végétation au pied de l'abri et désherbage si nécessaire
Vérification visuelle du mobilier, contrôle des visseries, calage des vitrages, serrures et pièces de manutention – petite maintenance effectuée si nécessaire
Nettoyage de la structure entière à l'aide d'un balai brosse au moyen de l'eau de pluie et/ou de l'eau pure (utilisation de produits détergents seulement en cas de nécessité et de tâches persistantes)
Nettoyage de l'ensemble des parties de mobiliers en contact avec les usagers (glaces, bancs, surface tactile,...)
Tirage des surfaces planes à la raclette
Passage de finition à la peau de chamois humide sur les parties non vitrées
Rapport d'intervention inscrit dans le terminal mobile « Maint'Solutions » pour enregistrement intervention dans la base de données pour synthèses et suivi*

Chaque mobilier est associé à **une fiche** dans notre système informatique « Maint'Solutions » qui précise le rythme d'entretien prévu au contrat et permet d'en effectuer le suivi quotidien.

Horaires d'intervention : de 7h à 18h du lundi au vendredi.

Des **rythmes de travail particuliers** pourront être mis en place suivant les cas de figure : travail en hiver, mobiliers nécessitant un entretien plus poussé (proximité d'un axe routier passant, zone à forte incivilité et vandalisme, ...).

Des **interventions ponctuelles** pourront être mises en place :

- Sur demande de la Collectivité
- Sur contrôle du responsable technique
- Sur autocontrôle des agents d'entretien



Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des procédures spécifiques par type de mobilier

En plus du procédure d'entretien standard commun à tous les types de mobiliers, nous distinguons des spécificités pour chaque :

Pour les intérieurs des caissons d'affichage tous types et formats (y compris ceux des abris voyageurs)

- ❑ Dépose des composants (diffusants, néons,...)
- ❑ Nettoyage des parois internes au chiffon avec utilisation de produits d'entretien au besoin
- ❑ Dépoussiérage des systèmes d'éclairage LED au chiffon permettant d'éviter toute tâche par transparence sur les visuels
- ❑ Nettoyage des diffusants à l'eau de pluie ou eau pure
- ❑ Repose des composants et vérifications des connexions avec changement des pièces défectueuses, le cas échéant

Pour les abris voyageurs

- ❑ Nettoyage et dépoussiérage des éclairages de courtoisie LED au chiffon
- ❑ Démontage et lavage du cadre horaire
- ❑ Lavage des glaces, du toit (dessus/dessous) et de la structure du mobilier à l'eau de pluie et/ou eau pure
- ❑ Lavage du banc l'eau de pluie et/ou eau pure
- ❑ Tirage des glaces de fond et du toit à la raclette
- ❑ Tirage des bancs à la raclette
- ❑ Vérification calage des glaces et de la visserie, petite maintenance si besoin
- ❑ Repose du cadre horaire
- ❑ Passage de finition à la peau de chamois humide sur les parties non vitrées

Pour les panneaux d'affichage libre

- ❑ Grattage et décapage des tôles au moyen d'un outil adapté
- ❑ Evacuation des déchets
- ❑ Nettoyage du support d'affichage

Pour les panneaux LED

- ❑ Dépoussiérage des modules LED à l'aide d'un chiffon/pinceau
- ❑ Nettoyage intérieure de la vitre
- ❑ Vérification de la qualité des visuels et d'un éventuel effet de marbrure à corriger

Pour les panneaux LCD

- ❑ Nettoyage de la face avant, application d'un produit anti-poussière
- ❑ Nettoyage intérieure de la vitre
- ❑ Vérification de la qualité des visuels et d'un éventuel effet de marbrure à corriger

Pour les sanitaires publics

- ❑ Nettoyage de la structure du mobilier à l'eau de pluie ou eau pure
- ❑ Vérification du fonctionnement du nettoyage automatique de la structure interne et correction si nécessaire
- ❑ Evacuation des déchets des corbeilles de propreté
- ❑ Remplissage des consommables
- ❑ Vérification des voyants de fonctionnement sur PC interne

Pour les panneaux de signalisation commerciale

- ❑ Lavage à l'eau de pluie ou pure des mâts et des lattes
- ❑ Tirage à la raclette
- ❑ Passage au chiffon sur l'ensemble de la structure du mobilier

Dispositifs visant à faciliter l'entretien et l'affichage

Traitement anti-graffiti

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE a développé un processus **de traitement spécifique anti graffitis**.

Ce système permet de conserver les mobiliers nets de toute souillure.

Le traitement se fait en deux étapes :

- Un traitement préventif empêche l'adhérence des graffitis
- Un traitement à posteriori facilite le décapage des graffitis

Aucun des produits utilisés n'altère les matériaux.

Pour le traitement préventif, PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE applique sur chaque mobilier deux couches de composés siliconés qui garantissent une protection de longue durée sur chaque mobilier.

Ce traitement refuse l'accrochage des graffitis.

Principaux éléments de composition :

- Huiles siliconées non réactives,
- Hydrocarbures aliphatiques A-de 5% d'aromatiques
- Dérivés siliconés ramifiés.

Dispersion stable en milieu solvanté

Propriétés physiques :

- Densité à 20°C 0.698
- Point éclairé -21°C
- Viscosité à 20°C 3cp
- Point de trouble -26°C

Caractéristiques principales :

- grande volatilité permettant la formation rapide du
- revêtement protecteur,
- Applicable sur tous supports
- Aucune action corrosive sur les métaux
- Forme un film à grand pouvoir hydrophobant

Quant au traitement à posteriori, PHILIPPEVEDIAUD PUBLICITE utilise des lingettes imbibées de produit anti-graffiti HALECO.

Ces lingettes sont:

- Faciles d'utilisation
- Efficaces sur la plupart des matériaux et revêtements
- Rapides pour l'élimination des graffitis
- Utiles quant à la préservation de l'esthétique des mobiliers

Principaux éléments de composition :

- Esters gras
- Tensioactifs non ioniques
- D-limonène
- Excipient

Propriété physico-chimiques typiques :

- Etat physique lingette non tissée imprégnée
- Couleur Orange
- Odeur Agrume

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Nettoyage à l'eau de pluie

Depuis bientôt 4 ans, sur chacun de nos sites, nous disposons de récupérateurs d'eaux de pluie qui nous permettent (lorsque l'intensité des intempéries est suffisante) de pallier en besoin en eaux pour l'entretien des mobiliers.

L'eau de pluie est une ressource naturelle inépuisable qui présente des caractéristiques permettant de réduire l'utilisation des produits de nettoyage : cette eau est douce et non calcaire, permettant de réduire de 60% l'utilisation de produits nettoyants.

Les aspects environnementaux

L'utilisation de l'eau de pluie a de nombreux avantages écologiques :

- Diminution des prélèvements des eaux souterraines et de surface dans la mesure où la récupération de l'eau de pluie est largement pratiquée,
- Allègement du réseau de distribution (théoriquement 70% des besoins en eau pourraient être couverts par l'eau de pluie),
- Réduction des rejets d'eau pluviale dans le réseau urbain, lorsque l'eau récupérée est infiltrée dans la parcelle (c à limiter les risques d'inondation lors de fortes précipitations),
- Baisse d'utilisation des produits d'entretien pour le nettoyage des surfaces ou des véhicules.
- Alternative aux restrictions de consommation d'eau pendant l'été.
- L'utilisation de l'eau de pluie préalablement récupérée évite la consommation d'eau potable



Nous mettons en place des récupérateurs à la sortie des gouttières de nos bâtiments

1. L'eau de pluie tombe du toit
2. Elle glisse vers les gouttières
3. Elle tombe dans les descentes de gouttières, le long du mur de la maison
4. Via un tuyau qui relie les gouttières à la cuve, l'eau est acheminée vers la cuve d'eau de pluie
5. Avant de tomber dans la cuve, l'eau de pluie est filtrée (les impuretés sont évacuées)
6. Ensuite elle est stockée dans la cuve
7. Distribution : par **robinet et pompe pour remplir les cuves des agents d'entretien**

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Nettoyage à l'eau pure

Dans le cas de l'épuisement des réserves en eau de pluie des différentes agences et suivant les saisons plus ou moins pluvieuses, nous utilisons l'eau pure afin de nettoyer les mobiliers.

Il s'agit d'utiliser de l'**eau déminéralisée** pour le nettoyage des surfaces qui sera pulvérisé au moyen de lances de nettoyage sur les différentes parties de structure des mobiliers. Le nettoyage est ensuite appliqué au moyen d'une **brosse spécifique et adaptée**.

Le principal atout de l'eau pure est d'absorber les éléments minéraux qui sont en contact. Ainsi, un mobilier nettoyé à l'eau pure n'a pas de marque d'éclaboussures ou de coulures blanches (issus du calcaire ou de produits utilisés).

Aussi, en termes de respect de l'environnement, l'utilisation de l'eau pure permet de **limiter la quantité d'eau utilisée** car le nettoyage ne fait qu'en un temps au lieu de deux pour un nettoyage classique avec application d'un shampoing. Il n'y a donc aussi plus utilisation de détergent sauf dans le cas de tâches persistantes.



Durée de vie des mobiliers et qualité perçue

Nous n'avons **aucun élément ionique** dans l'eau pure et elle est donc très peu agressive pour les surfaces sur lesquelles elle est appliquée. Ainsi, les **protections peinture sont préservées** plus longtemps ce qui a tendance à permettre de garder la qualité du coloris des mobiliers tout en limitant les risques de corrosion.

L'eau pure permettant d'**absorber les éléments minéraux** qui sont en contact avec elle, la brillance du mobilier et l'aspect propre sont plus prononcés qu'avec un nettoyage standard.

L'absorption des éléments minéraux rend les surfaces du mobilier plus lisses (tout en les préservant) ce qui va limiter l'accroche des poussières et des incivilités (tags et autres).

Le processus de nettoyage ne nécessitant pas d'action mécanique de la part des agents, les **risques de rayure sont limités**.

Au global, l'utilisation de ce procédé permet de **faciliter le travail de nos équipes, respecter au mieux l'environnement, obtenir une meilleure qualité de travail et allonger la durée de vie des mobiliers**.

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Dans le seul cas limité au traitement des taches persistantes :

Utilisation d'un produit d'entretien sélectionné pour ses qualités environnementales :

Nettoyant dégraissant, L'ARBRE VERT



- **Ecolabel européen**
- **Certification AFAQ-AFNOR de la composition et performances du produit** (impossible pour le fournisseur de faire évoluer le produit en dégradant les critères environnementaux)
- Origine végétale (respect des critères de biodégradabilité en aérobiose et anaérobiose imposés par la Commission européenne pour les produits écologiques)
- **Sans phosphate, éther de glycol ni phtalate**
- **Absence de surfaces dérivées du pétrole**
- **100% biodégradable**

Nettoyant dégraissant écologique 750 ml et 5 L (100% biodégradable).

Le nettoyant Dégraissant ultra-concentré L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL est un produit élaboré pour l'entretien de tous types de surfaces lavables fortement encrassées : inox, émail, carrelages, surfaces peintes ou stratifiées, sols vitrifiés, plaques de cuisson, hottes,...

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

AVANTAGES

L'ARBRE VERT privilégie dans ses compositions l'origine végétale de ses matières premières. Aucun des produits L'ARBRE VERT ne comporte de phrase de risque, ni de symbole de danger.

- Composition sans phosphates, sans éthers de glycol et sans phtalates
- Produit sans allergènes, conçu pour minimiser les risques d'allergies
- Aucun test sur les animaux
- Emballages réutilisables avec les recharges correspondantes et recyclables

Le nettoyant Dégraissant L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL est "contact alimentaire" (conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires - arrêté du 8 septembre 1999);

PARFUM

Romarin

COMPOSITION

(Suivant le Règlement 648/2004/CE)

Moins de 5% : savons, agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques.

Parfum.

pH = 10-11

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Fiche de données sécurité

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: L'Arbre Vert « Nettoyant dose Détergent neutre multi-surfaces écologique »

Application(s) et / ou usage(s) normaux: all purpose and sanitary cleaners

N° code du produit: 40310-PRO

Fournisseur: NOVAMEX

ZI de Passelourdain

F-86280 SAINT BENOIT

Tél: +33 (0)5 49 61 51 00

Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11

E-mail: golivier@novamex.fr;infos@novamex.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFLA Tél: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: produits non dangereux

Risque(s) spécifique(s): aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule: 40310-PRO

Description de la préparation: Solution aqueuse de surfactants

Composant(s) contribuant aux dangers:

- Ethanol; alcool éthylique - N° Id: 603-002-00-5 - N° CAS: 64-17-5 - N° CE: 200-578-6
- Conc. pds.(%) : 1 < C <= 3 - Classification : • F; R 11 •
- LAURYL ETHER SULF.NA 3 OE - N° CAS: 68585-34-2
- Conc. pds.(%) : 1 < C <= 3 - Symbole(s) : Xi - Phrase(s) R: 36/38

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Air frais, repos.

Contact avec la peau : Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s) : Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité : tous les agents d'extinction sont autorisés.

Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour

raison de sécurité : Aucun.

Risques spéciaux : aucun

Equipements spéciaux pour la protection des

Intervenants : aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s) : Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement : Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

Méthode(s) de nettoyage: Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
- Mesure(s) d'ordre technique : La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
- Conseil(s) d'utilisation(s) : Pas de recommandations spéciales.

Stockage

- Précaution(s) : Conserver hors de la portée des enfants.
- Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage /

Conteneur : Les emballages plastiques sont recommandés.

- Matériaux d'emballage non adaptés : Eviter les emballages métalliques non protégés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre(s) de contrôle :

- Limite(s) d'exposition: • éthanol; alcool éthylique:VME ppm = 1000 - VME mg/m³ = 1880

Protection individuelle :

- Protection des voies respiratoires : Pas nécessaire.
- Protection des mains : Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique
- Protection de la peau et du corps : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
- Protection des yeux : S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme : liquide
- Couleur : jaune
- Odeur : romarin

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH : 11
- Point / intervalle d'ébullition : 100 °C
- Point / intervalle de fusion : 0 °C
- Point d'éclair : > 65 °C
- Limites d'explosivité : Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1) : 1.0
- Viscosité : Non déterminé.
- Hydrosolubilité : miscible à l'eau.
- Liposolubilité : faible
- Solubilité aux solvants : faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : faible

Condition(s) à éviter : Aucune raisonnablement prévisible.

Matière(s) à éviter : Aucune.

Produits de décomposition dangereux : aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation : Le produit à 20 °C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé
- réduit.
- Contact avec la peau : Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
- Contact avec les yeux : Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
- Ingestion: crampes abdominales - envies de vomir

Effet(s) spécifique(s) : Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s) : Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Mobilité : tension superficielle

Persistance et dégradabilité : Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement D 648/2004/CE.

Potentiel de bio-accumulation : Pas de bio-accumulation.

Effets sur l'environnement : Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

Emballages contaminés : Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

Information(s) supplémentaire(s)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s) : non réglementé

N° UN: –

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail,

directive 96/49/CE : ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE: Non applicable.

Symbole(s) : Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R : Aucune selon les directives CE.

Phrase(s) S : 2 Conserver hors de la portée des enfants.

Information(s) complémentaire(s) :

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s) : Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

Rubrique n° 2 : Phrase(s) R R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R11 Facilement inflammable.

Application(s) et / ou usage(s) normaux: all purpose and sanitary cleaners

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Dans le cadre de l'entretien courant des mobiliers et de l'enlèvement des tags, les agents PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE utilisent systématiquement et sur toutes les surfaces un produit anti-tag choisi pour ses qualités environnementales : le HALECO T-230 dont la fiche technique est jointe ci-après

- Efficacité garantie du retrait des tags et des graffitis
- Aucun risque toxique pour l'environnement et les usagers

En outre, toutes les surfaces transparentes des abris voyageurs sont en verre et non en matières plastiques, afin de faciliter l'enlèvement des graffiti.

L'écosolvant présente les caractéristiques suivantes :

- **Biodégradable**
 - A base de produits organiques et végétaux
 - Produit non étiqueté comme substance ou préparation chimique dangereuse
 - Aucun risque pour l'environnement dans la fiche de données de sécurité
 - Miscible dans l'eau
 - Point éclair élevé
 - Pas d'agent émulsifiant : ne laisse pas de trace et de résidus après séchage ; il est inutile de laver à l'eau les surfaces après application du produit
- **Efficacité immédiate sur tous types de supports**
- Produit absorbé à 28 jours par l'environnement à 95%, sans dégradation de celui-ci
- Absence de substance dangereuse toxique : sécurité accrue pour les usagers et les agents d'exploitation
- Risque limité de pollution des sols en cas de perte du produit
- Pas de risque d'inflammation du produit
- Économie d'eau

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Fiche technique du produit anti-tag HALECO T-230

Utilisation	Caractéristiques
<p>Actions immédiates : Dégraisse et nettoie tout type de peinture : acrylique, vernis, polyuréthane. Enlève les traces de colle, scotch, chewing-gum, graffitis, rouge à lèvres, encre indélébile, correcteur... Sèche rapidement sans laisser de trace. Un Eco-solvant de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Biodégradable• Point éclair élevé : pas de risque d'inflammation• Sans agent émulsifiant : ne laisse pas de trace et de résidu après séchage• Non étiqueté : de base organique et végétale• Résiste à la chaleur	<p>Eco-solvant de dispersion aqueuse de solvants organiques et de principes actifs d'origine végétale, sans tensio-actif ni agent émulsifiant. C'est un remplaçant du solvant pétrolier type «White Spirit» pour le nettoyage des surfaces. Son efficacité est immédiate sur tout type de supports. Il nettoie tout type de peintures : acrylique, vernis, polyuréthane. Il enlève les traces de colle, scotch, chewing-gum, graffiti, rouge à lèvres, encre indélébile, correcteur...</p> <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none">• Diluable dans l'eau en toute proportion• Synergie de solvants issus de source végétale• Non étiqueté : de base organique et végétale• Point éclair élevé : pas de risque d'inflammation• Remplace avantageusement les solvants de nettoyage de type : «White Spirit», acétone et autres solvants pétroliers.• Efficacité immédiate sur tout type de support• Agit rapidement• Biodégradable, une action qui respecte l'environnement <p>Aspect et propriétés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Liquide jaune clair• Odeur pin• Ininflammable• Biodégradable <p>Sécurité : Ne pas mettre en contact avec les aliments lors de la pulvérisation. Ce produit ayant des propriétés dégraissantes, en cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.</p>

Une maintenance efficace

Contrôle

Trois niveaux de contrôle

Des contrôles permanents par les contrôleurs de l'agence (3 contrôles par semaine)

- Lors de leurs tournées, les agents d'affichage, les agents d'entretien et les agents de maintenance inspectent les mobiliers (2 contrôles).

En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, le Chef de secteur et/ou le Chef d'équipe prennent les mesures appropriées pour une intervention rapide et adaptée.

- Chaque semaine, le chef de secteur contrôle les mobiliers et les différentes prestations d'entretien maintenance, dresse le bilan hebdomadaire et définit les types d'intervention à mettre en œuvre (1 contrôle).

Des vérifications impromptues par des auditeurs du siège

Un auditeur interne, organe directeur de l'entreprise, est chargé de pérenniser les critères d'exigences internes et la culture de l'entreprise.

Remise à la collectivité d'un rapport d'activité

Un fois par trimestre (ou selon la fréquence souhaitée par la Collectivité), le responsable technique local fera parvenir un rapport d'activité reprenant chronologiquement l'ensemble des prestations effectuées sur la ville en termes de maintenance, entretien et affichage.

Numéros d'appels 24h/24 – 7 jours/7 – Présence de personnel local

Contact 24 heures / 24 et 7 jours / 7 – intervention rapide

Possibilité de signaler toute anomalie auprès de l'Agence locale et son responsable local

Maxime VEDIAUD, responsable local

Rapport d'activité exploitation compte rendu financier COMPIEGNE – Bilan de l'année 2023

À l'écoute de **V**otre image



Rapport d'activité annuel - Synthèse du compte d'exploitation

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-23CM27092024-DE

COMPTE D'EXPLOITATION	Budget 2023	Réel 2023	Variation en valeur	Variation %	
Postes	Montants	Montants	Montants	Montants	
Affichage temporaire (AT)	557 449	321 145	-	236 304	-42,39%
Affichage longue conservation (LC)	114 176	29 014	-	85 162	-74,59%
Total Chiffre d'affaires	671 625	350 159	-	321 466	-47,86%
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)	671 625	350 159	-	321 466	-47,86%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	26 894		-	26 894	-100,00%
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	109 520	8 019	-	101 501	-92,68%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes	35 498	15 117	-	20 381	-57,41%
Impôts, taxes et versements assimilés	6 334	1 021	-	5 313	-83,89%
Salaires et traitements	67 105	27 184	-	39 921	-59,49%
Charges sociales	28 759	15 772	-	12 987	-45,16%
Dotations Sur immobilisations	109 333	67 316	-	42 017	-38,43%
Redevance fixe	175 000	175 000			0,00%
Redevance variable sur CA					
dépense					
Autres charges	33 581	357	-	33 224	-98,94%
Total des charges d'exploitation (II)	592 024	309 786	-	282 238	-47,67%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	79 601	40 372	-	39 229	-49,28%
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)	-	-			
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Redevance variable sur résultat d'exploitation					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)	-	-			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-	-			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	79 601	40 372	-	39 229	-49,28%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	-	-			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	-	-			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	-			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	19 900	10 093	-	9 807	-49,28%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	671 625	350 159	-	321 466	-47,86%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	592 024	309 786	-	282 238	-47,67%
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	59 701	30 279	-	29 422	-49,28%

Tarifs moyen par produit

Produit longue conservation

Format	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m ²	27 725,83 €	1 848,39 €
AbriBus	1 288,05 €	1 288,05 €
Total général	29 013,88 €	1 813,37 €

Produit affichage temporaire

Produits	CA AT	Moyenne AT
2	321 144,90 €	3 179,65 €
City cover 2 Compiègne	321 144,90 €	3 179,65 €
Total général	321 144,90 €	3 179,65 €

Chiffre d'affaires budgété sur 2023 = 671 625 €

Chiffre d'affaires réalisé sur 2023 = 350 158 €

-> CA AT = 321 145 €

-> CA LC = 29 013 €

Type produit	CA HT
AT	321 144,90 €
LC	29 013,88 €
Total	350 158,78 €

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'exploitation commerciale par client :

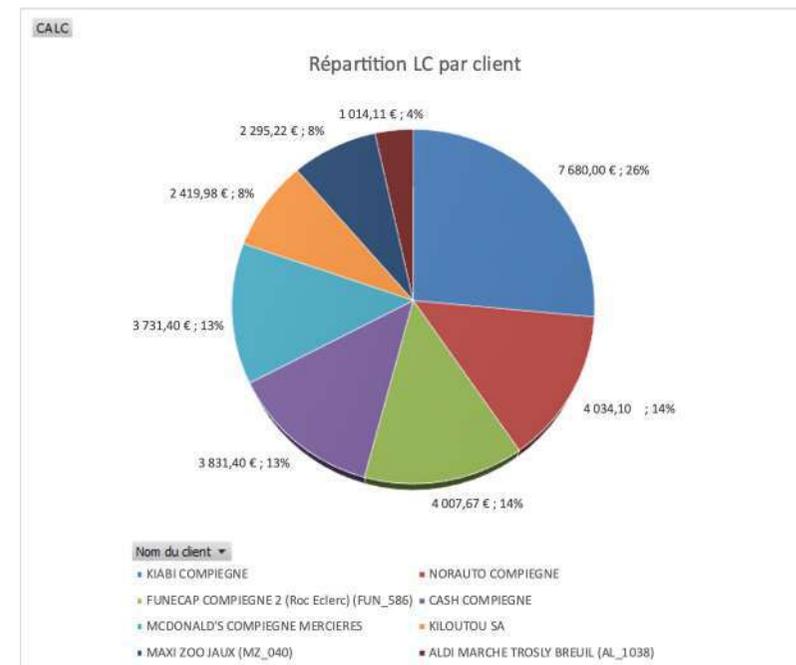
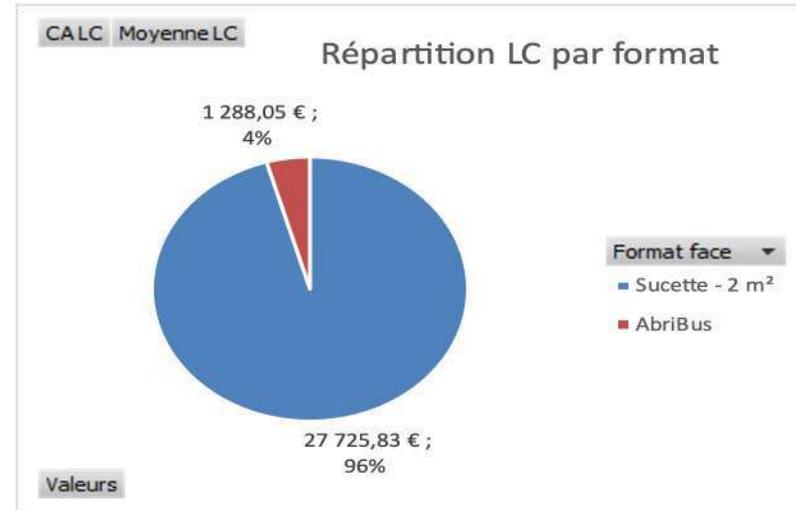
- **L'affichage longue conservation (LC) :**

ce service correspond à un affichage annuel. Généralement le client choisit ce type d'affichage afin d'intégrer un directionnel vers son magasin

Format	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m ²	27 725,83 €	1 848,39 €
AbriBus	1 288,05 €	1 288,05 €
Total général	29 013,88 €	1 813,37 €

Produit : LC

Clients	CA LC
KIABI COMPIEGNE	7 680,00 €
NORAUTO COMPIEGNE	4 034,10 €
FUNECAP COMPIEGNE 2 (Roc Eclerc) (FUN_586)	4 007,67 €
CASH COMPIEGNE	3 831,40 €
MCDONALD'S COMPIEGNE MERCIERES	3 731,40 €
KILOUTOU SA	2 419,98 €
MAXI ZOO JAUX (MZ_040)	2 295,22 €
ALDI MARCHE TROSLY BREUIL (AL_1038)	1 014,11 €
Total général	29 013,88 €



Vous trouverez ci-dessous le détail de l'exploitation commerciale par client :

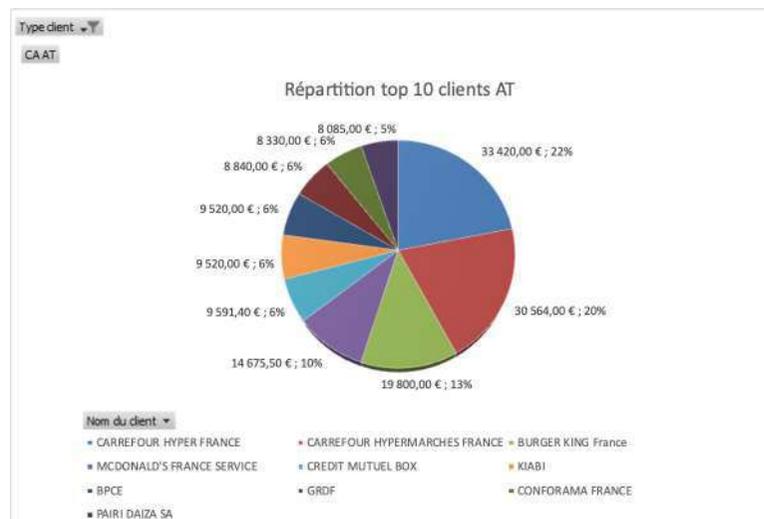
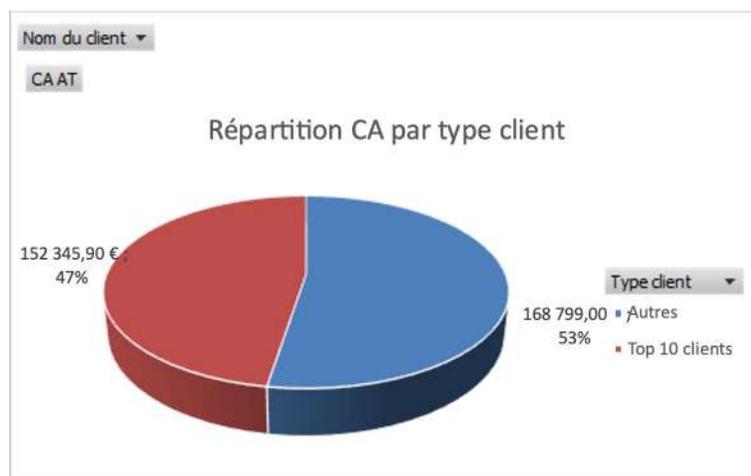
- **L'affichage temporaire (AT ou campagne)** : Cet affichage est généralement hebdomadaire et il est vendu sous forme de réseau d'un ensemble de faces.

Produits	CA AT	Moyenne AT
2	321 144,90 €	3 179,65 €
City cover 2 Compiègne	321 144,90 €	3 179,65 €
Total général	321 144,90 €	3 179,65 €

Type client	CA AT
Autres	168 799,00 €
Top 10	152 345,90 €
Total général	321 144,90 €

TOP 10 clients

Clients	CA AT
CARREFOUR HYPER FRANCE	33 420,00 €
CARREFOUR HYPERMARCHES FRANCE	30 564,00 €
BURGER KING France	19 800,00 €
MCDONALD'S FRANCE SERVICE	14 675,50 €
CREDIT MUTUEL BOX	9 591,40 €
KIABI	9 520,00 €
BPCE	9 520,00 €
GRDF	8 840,00 €
CONFORAMA FRANCE	8 330,00 €
PAIRI DAIZA SA	8 085,00 €
Total général	152 345,90 €



- Les postes de dépenses ci-dessous ont été affecté selon la clé de répartition :
Nombre de panneaux réel de la ville sur le nombre total de panneaux de la société Vediaud : Soit 179 / 19478

- Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)
- Autres achats et charges externes
 - Ce poste comprend les éléments suivants :
 - Frais de siège = 20%
 - Frais de direction = 10%

- Le montant des postes de dépenses suivants correspond au montant affecté à la ville
 - Salaires et traitements
 - Charges sociales
 - Dotations Sur immobilisations
 - Redevance
 - Intérêts et charges assimilées

Un état des amortissements actuel et à venir est présenté dans les annexes de ce rapport.

Rapport d'activité annuel – Budget 2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-23CM27092024-DE



COMPTE D'EXPLOITATION		BUDGET 2024
Postes	Montants	
Location affichage publicitaire		358 913
Autres		
Total Chiffre d'affaires		358 913
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)		358 913
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		-
Variation de stock (marchandises)		-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		8 164
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-
Autres achats et charges externes		15 417
Impôts, taxes et versements assimilés		1 031
Salaires et traitements		27 706
Charges sociales		16 075
Dotations sur immobilisations		65 617
Redevance fixe		175 000
Redevance variable sur CA		-
dépense		-
Autres charges		364
Total des charges d'exploitation (II)		309 374
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		49 539
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		-
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Redevance variable sur résultat d'exploitation		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		-
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		-
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		49 539
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		12 385
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		358 913
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		309 374
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		37 154

Rapport d'activité compte rendu technique COMPIEGNE – Bilan de l'année 2023

À l'écoute de **V**otre image



A. Effectifs employés

Au niveau de la prestation technique nous avons 1 technicien affecté et deux techniciens prévues pour la maintenance lourde.

B. Casse

Il est a noter qu'il n'y pas eu plusieurs casses sur l'année 2023 sur les mobiliers de la commune.
Ce sont principalement des vitres cassée qui ont fait l'objet d'intervention durant cette année.

C. Déplacement

Un mobilier a été déposé en semaine 45

D. Fait marquant

Les actions des « anti-pub » multiplient les interventions sur la commune.

D. Nettoyage / entretien

Les interventions de Nettoyage sont prévues et continues sur la commune.

Rapport d'activité

Pièces administratives

À l'écoute de **V**otre image



Greffé du Tribunal de Commerce de Pontoise
PALAIS DE JUSTICE
3 RUE VICTOR HUGO
95300 PONTOISE

Code de vérification : loMRBKCeZn
<https://contrôle.infogreffe.fr/contrôle>



N° de gestion 2012B01465

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 20 février 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 751 065 715 R.C.S. Pontoise
Date d'immatriculation 19/04/2012
Dénomination ou raison sociale PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 8 012 000,00 Euros
Adresse du siège 91 Rue Pierre Brosolette 95200 Sarcelles
Activités principales Mise en place de mobiliers urbains ou panneaux publicitaires, location d'espaces publicitaires, location de mobiliers urbains, l'entretien des dits mobiliers et panneaux publicitaires, achat et vente de mobiliers urbains.
Durée de la personne morale Jusqu'au 19/04/2111
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms VEDIAUD Philippe René Jacques Claude
Date et lieu de naissance Le 01/12/1956 à Courbevoie (92)
Nationalité Française
Domicile personnel 34 Rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur général

Nom, prénoms VEDIAUD Alexandre Jean Francis
Date et lieu de naissance Le 11/09/1984 à Montmorency (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 54 Avenue de Boran 60270 Gouvieux

Directeur général délégué

Nom, prénoms VEDIAUD Maxime Philippe Georges
Date et lieu de naissance Le 02/05/1986 à Montmorency (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 84 Route De Baillon 95270 Chaumontel

Directeur général délégué

Nom, prénoms VEDIAUD Francois-Xavier Jacques Raymond
Date et lieu de naissance Le 16/04/1990 à Gonesse (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 15 Honoré Mirabeau 95190 Châtenay-en-France

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination ACADINE EXPERTISE
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 64 Boulevard Marcel Sembat 93200 Saint-Denis
Immatriculation au RCS, numéro 420 262 370 RCS Bobigny

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms PAGEZY Jacques
Domicile personnel ou adresse professionnelle 10 Rue Vandrezanne 75013 Paris 13e Arrondissement

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 91 Rue Pierre Brosolette 95200 Sarcelles



Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance Certificate number : 16306489

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
91 RUE PIERRE BROSOLETTTE
95200 SARCELLES

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 751065715

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue* : 25/03/2024

Service gestionnaire *The administrative service* :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES VAL-D'OISE EST
EQUIPE IFU
131 RUE D'ERMONT
95328 ST LEU LA FORET CEDEX
Tél. : 0176297239
SIE.VAL-DOISE-EST@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

Rapport d'activité annuel – Assurance

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-23CM27092024-DE



Au service de notre protection sociale

URSSAF ILE DE FRANCE
93518 Montreuil Cedex

A MONTREUIL, le 18/03/2024

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 751065715

Page 1/3

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

YGSGRAB2R8620W

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
9 RUE DE PARIS
95270 CHAUMONTEL

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Didier MALRIC

NAT/LUR/117/Attestation vigilance - URSSAF / 51 / Janvier 2024



Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/3

CODE DE SÉCURITÉ

YGSGRAB2R8620W

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
91 RUE PIERRE BROSSOLETTE
95200 SARCELLES

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 40 salariés,

- L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 165037 euros,

- au titre du mois de janvier 2024,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
3 CHE DU JOUSSET	17460 THENAC	75 106571500052
20 APPT DE SILICE ZONE MAEVA	33380 MARCHEPRIME	75 106571500037
ZAC LES MONTAGNES 176 RUE DE LA GENOISE	16430 CHAMPNIERS	75 106571500045
32 RES DE DE LATOUR BAS ELNE	66200 ELNE	75 106571500102
ZA DE LA ROQUE AV DE LA ROQUE	24100 CREYSSE	75 106571500110
5 RUE CONDORCET	26100 ROMANS SUR ISERE	75 106571500060

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/01/2024.

Fait à : MONTREUIL
le : 18/03/2024

Le Directeur, Didier MALRIC

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

3/3

CODE DE SÉCURITÉ

YGSGRAB2R8620W

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
91 RUE PIERRE BROSSOLETTE
95200 SARCELLES

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 40 salariés,

- *L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN*

- pour une masse salariale de 165037 euros,

- au titre du mois de janvier 2024,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
AV TOUR DE LOYRE	19360 MALEMORT SUR CORREZE	75106571500078
9 RUE DE PARIS	95270 CHAUMONTEL	75106571500029
24 RUE BENOIT FOURNEYRON	42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	75106571500128
191 AV DEMBOURG	81000 ALBI	75106571500094

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/01/2024.

Fait à : MONTREUIL
le : 18/03/2024

Le Directeur, Didier MALRIC

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD atteste que :

SARL PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
2 RUE DE LA RECLUSE
17100 SAINTES

agissant, tant pour son compte, que pour celui de :

SARL PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
2 RUE DE LA RECLUSE
17100 SAINTES
N°SIRET 751 065 715 00011

est titulaire d'un contrat d'assurance n° : 148126400
garantissant les conséquences pécuniaires de la **responsabilité civile** qu'il peut encourir et imputables à ses activités telles que décrites dans le contrat susvisé du fait de dommages (ou préjudices) corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers, **sous la seule réserve des exclusions prévues au titre du contrat et dans la limite des montants ci-après.**

pour les activités suivantes :

Achat, vente, installation *hors travaux de bâtiment ou génie civil*, location, entretien de mobiliers urbains ou de panneaux publicitaires.
Location d'espaces publicitaires.

et toutes activités connexes ou annexes suivantes se rapportant aux activités décrites et garanties ci-dessus :

1. Les diverses activités publicitaires et commerciales y compris le mécénat et le partenariat sous toutes leurs formes,
2. Les travaux de démolition, de construction, d'installation, d'extension, de réparation, de rénovation ou d'entretien de bâtiments ou d'installations industrielles pour son propre compte, en qualité de maître d'ouvrage pour des chantiers dont le montant n'excède pas 300.000€, **à l'exclusion de toute mission en qualité de maître d'œuvre,**
3. La gestion, la surveillance et la promotion immobilière de son propre patrimoine,
4. Le chargement, l'affrètement de moyens de transport, le transport par tous moyens, le déchargement ou déménagement de matériels, de produits, de marchandises, d'outillages et de tous objets divers,
5. Les travaux, autres que ceux visés au point 2. ci-dessus, effectués par les services et ateliers de l'assuré,
6. Le prêt, la location, la consignation, le dépôt de tous biens ou matériels, au personnel ou à des tiers ou chez des tiers,
7. Les activités accessoires concernant les sous-produits, les déchets et tous les biens de l'assuré tels que le matériel, les installations industrielles, terrains ou bâtiments,
8. La production d'énergie à partir de ses propres installations pour propre compte et revente aux réseaux EDF – ERDF,
9. Les restaurants, les cantines et bars, les coopératives de consommation, le service médical de l'entreprise,
10. Le Comité Social et Economique (CSE) y compris dans le cadre de la gestion des œuvres sociales qui leur sont confiées conformément aux dispositions du Code du travail,
11. Les actes d'assistance éventuellement effectués à titre bénévole ou sur réquisition,
12. Les actions de formation reçues ou données,
13. La participation aux foires et salons professionnels,
14. L'organisation de tout événement dans le cadre de son activité pour ses clients, partenaires ou collaborateurs,
15. La mise à disposition de personnel,



16. La commercialisation par internet.



Les montants s'appliquent pour l'ensemble des assurés et des activités mentionnées au contrat.

Nature des Garanties	Montant des garanties
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Montants de garanties exprimés par sinistre	
Tous dommages confondus (1) (4) Dont	10.000.000 €
- Dommages corporels et immatériels consécutifs	10.000.000 €
- Limité en cas de faute inexcusable (3) à	3.500.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	500.000 €
- Atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré (3) .dont frais d'urgence	750.000 €
- Préjudice écologique (3)	500.000 €
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET / OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Montants de garanties exprimés par sinistre pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance	
Tous dommages confondus (4)	3.500.000 €
Dont Hors GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs avec une sous-limite pour les dommages aux biens confiés fixée à 305 000 €	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs y compris Frais de dépose repose et Frais de retrait engagés par un tiers	500.000 €
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré	500.000 €
- Frais de retrait engagés par l'assuré	500.000 €
- Préjudice écologique	500.000 €
Dont GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » selon dispositions prévues au paragraphe « Territorialité » (2) :	
Tous dommages confondus Dont :	Exclu
- Dommages immatériels non consécutifs suite à un vice caché (loss of use)	Exclu
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu
- Frais de retrait engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu

(1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule à moteur sont accordés sans limitation.

(2) Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

(3) Montant exprimé par année d'assurance.

(4) Sans pouvoir dans le cadre de l'utilisation des aéronefs civils sans personne à bord, selon les termes de l'article II.1.18 des Conventions Spéciales, excéder 10.000.000 € par année d'assurance, tant en responsabilité civile exploitation qu'en responsabilité civile professionnelle confondues, étant entendu que les sous-limitations de garanties dont les montants sont inférieurs demeurent applicables.



La présente attestation est valable **pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024**. Elle est délivrée pour faire valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre.

Fait à CAGNES SUR MER le 04/01/2024

L'Assureur,



Rapport d'activité exploitation Annexes

À l'écoute de **V**otre image



Rapport d'activité exploitation Annexes compte rendu technique

À l'écoute de **V**otre image



Détail techniques – listing des interventions sur l'année 2023

v r	Colonne1	LE	DE	DPT	VILLE	À FAIRE	SORTIE FICHES	FAIT	DATE REALISATION	NOTES
Inter 2321	SAV	05/10/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	Complément travaux pour électrification	Equipe Paris	o	1	S41
Inter 2121	SAV	24/04/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	levées des réserves - URGENT	Equipe Paris	o	1	S17
Inter 2375	SAV	10/11/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	meublier à déposer	Equipe Paris	o	1	S45
Inter 2174	SAV	05/06/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	Mobilier accidenté à réparer	Equipe Paris	o	1	S23/24
Inter 2359	SAV	31/10/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	poses et switch mobiliers abris voyageurs	Equipe Paris	o	2	S44
Inter 2014	SAV	13/02/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	remise à niveau branchement	Equipe Paris	o	2	S7/8
Inter 2387	SAV	21/11/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	retirer vitrages avant le 27/11 pour repose le 8/12	Equipe Paris	o	1	S47
Inter 1991	SAV	03/02/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S6
Inter 2011	SAV	13/02/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	2	S7/8
Inter 2013	SAV	13/02/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S7
Inter 2017	SAV	15/02/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S7
Inter 2038	SAV	06/03/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S10
Inter 2058	SAV	14/03/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S11
Inter 2111	SAV	12/04/2023	Ville de Villeparisis	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S15
Inter 1966	SAV	04/01/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S1/2
Inter 2070	SAV	22/03/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S12
Inter 2071	SAV	27/03/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S12
Inter 2079	SAV	27/03/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	2	S14
Inter 2139	SAV	05/05/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S19
Inter 2269	SAV	04/08/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S32
Inter 2281	SAV	29/08/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S35
Inter 2396	SAV	05/12/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S49
Inter 2406	SAV	14/12/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S50
Inter 2311	SAV	25/09/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE AGGLO	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S39
Inter 2379	SAV	13/11/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	SAV divers	Equipe Paris	o	1	S46
Inter 2035	SAV	03/03/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	vitre cassée + SAV divers	Equipe Paris	o	1	S9
Inter 2246	SAV	06/07/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	vitre cassée + SAV divers	Equipe Paris	o	1	S27
Inter 2054	SAV	13/03/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	vitre cassée à réparer	Equipe Paris	o	1	S11
Inter 2124	SAV	25/04/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	vitre cassée à réparer	Equipe Paris	o	1	S17
Inter 2143	SAV	15/05/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	vitre cassée à réparer	Equipe Paris	o	1	S20
Inter 2161	SAV	30/05/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	vitre cassée à réparer	Equipe Paris	o	1	S22
Inter 2264	SAV	27/07/2023	Service Commercial	60	COMPIÈGNE	vitre cassée à réparer	Equipe Paris	o	1	S30
Inter 2265	SAV	02/08/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	vitre cassée à réparer	Equipe Paris	o	1	S32
Inter 2291	SAV	07/09/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	vitre cassée à réparer	Equipe Paris	o	1	S36
Inter 2137	SAV	04/05/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	vitres cassées + SAV divers	Equipe Paris	o	1	S20
Inter 2344	SAV	24/10/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	vitres cassées + SAV divers	Equipe Paris	o	1	S43
Inter 1979	SAV	13/01/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	vitres cassées + SAV divers	Equipe Paris	o	1	S3/4
Inter 2029	SAV	03/03/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	vitres cassées à réparer	Equipe Paris	o	1	S9
Inter 2223	SAV	30/06/2023	Service Technique	60	COMPIÈGNE	vitres cassées à réparer	Equipe Paris	o	1	S27
Inter 2230	SAV	03/07/2023	Ville de Compiègne	60	COMPIÈGNE	vitres cassées à réparer	Equipe Paris	o	1	S27

Rapport d'activité exploitation Annexes compte rendu patrimoine

À l'écoute de **V**otre image



Détail patrimoine – listing des abribus

60200AB65	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	9 Place de l'Ancien Hôpital	60200	COMPIEGNE	49,41272705	2,821659739
60200AB66	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue des Domeliers angle Rue Carnot	60200	COMPIEGNE	49,41442703	2,823812259
60200AB67	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue Solferino angle Rue de Harlay	60200	COMPIEGNE	49,41943394	2,82385371
60200AB68	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	38 Rue Amédée Bouquerel - Place Carnot	60200	COMPIEGNE	49,40909626	2,829617994
60200AB69	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du Maréchal Joffre angle Rue Rhin et Danube	60200	COMPIEGNE	49,40693583	2,825941242
60200AB70	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du Bury Saint Edmunds niveau carrefour Kiriat-Tivon	60200	COMPIEGNE	49,40492891	2,799299274
60200AB71	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue Saint Joseph angle Rue de Bourgogne	60200	COMPIEGNE	49,40567855	2,818154917
60200AB72	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	42 Rue Saint-Joseph	60200	COMPIEGNE	49,40986706	2,820358261
60200AB73	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	96 Rue de Paris	60200	COMPIEGNE	49,40970466	2,815935772
60200AB74	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	103 Rue de Paris	60200	COMPIEGNE	49,40970295	2,816165729
60200AB75	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue de Paris angle de l'Amiral Wemyss	60200	COMPIEGNE	49,40709711	2,81300514
60200AB76	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	173 Rue de Paris au niveau de la station service Total	60200	COMPIEGNE	49,40694979	2,812694745
60200AB77	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	191 Rue de Paris	60200	COMPIEGNE	49,40551038	2,811625006
60200AB78	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	29 Avenue du Maréchal Juin angle Avenue du Maréchal Juin	60200	COMPIEGNE	49,40460441	2,813193501
60200AB79	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	1 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	60200	COMPIEGNE	49,40428223	2,812337471
60200AB80	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue de Bury Saint Edmunds niveau Carrefour Kiriat-Tivon	60200	COMPIEGNE	49,4050476	2,798913036
60200AB81	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	17 Avenue du Maréchal Juin niveau Sqare du Général Guillaumat	60200	COMPIEGNE	49,40465808	2,815256408
60200AB82	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny angle Square du Commandant Raynal	60200	COMPIEGNE	49,40438326	2,815493219
60200AB83	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	6 Rue des Frères Gréban	60200	COMPIEGNE	49,41370895	2,815321634
60200AB84	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue des Frères Gréban angle Rue du Chevreuil	60200	COMPIEGNE	49,41401803	2,815832796
60200AB85	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	42 Boulevard Gambetta devant Parking Auchan	60200	COMPIEGNE	49,41200012	2,815585119
60200AB86	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	11 Rue Winston Churchill	60200	COMPIEGNE	49,41110542	2,81327905
60200AB87	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	13 Rue Winston Churchill angle Square du Commandant Gabriel Fournaise	60200	COMPIEGNE	49,41090439	2,812663097
60200AB88	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	24 Rue Winston Churchill	60200	COMPIEGNE	49,40851734	2,809223026
60200AB89	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	6 Rue du Général Koenig devant Espace Jean Legendre	60200	COMPIEGNE	49,40760854	2,809245622
60200AB90	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	2 Rue du Général Koenig angle Rue Winston Churchill	60200	COMPIEGNE	49,40793226	2,808952663
60200AB91	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	4 Rue Magenta niveau Place Saint Jacques	60200	COMPIEGNE	49,4169172	2,826672133
60200AB92	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue Phileas Lebesgue angle Rue Victor Schoelcher	60200	COMPIEGNE	49,40759202	2,806081336
60200AB93	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du Général Weygand niveau Square Gustave Charpentier	60200	COMPIEGNE	49,40850143	2,806624666
60200AB94	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du Général Weygand angle Square Jean Mermoz	60200	COMPIEGNE	49,40924159	2,806937107
60200AB95	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du Général Weygand niveau Rue Eugénie Louis	60200	COMPIEGNE	49,4064662	2,80754591
60200AB96	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	2 Rue Alexandre Dumas	60200	COMPIEGNE	49,40723988	2,803691806
60200AB97	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du Camp de Royallieu angle Rue Georges Charpak	60200	COMPIEGNE	49,4036601	2,80440413
60200AB98	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	14 Rue Jean-Jacques Bernard devant la Salle de Quartier	60200	COMPIEGNE	49,40329705	2,807521647
60200AB99	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	22 Rue Eugénie Louis devant Escom Chimie	60200	COMPIEGNE	49,40250108	2,801741439
60200ABL100	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	3 Square Emile Zola niveau Rue Marcel Proust	60200	COMPIEGNE	49,4008803	2,799588472
60200ABLCD112	MAIRIE DE COMPIEGNE	Digital	AbriBus	Disponible	14 Avenue Marcellin Berthelot	60200	COMPIEGNE	49,392161	2,789458
60200ABLCD31	MAIRIE DE COMPIEGNE	Digital	AbriBus	Disponible	2 Avenue Pierre et Marie Curie	60200	COMPIEGNE	49,39681181	2,79414969
60200ABLCD61	MAIRIE DE COMPIEGNE	Digital	AbriBus	Disponible	Place de la Gare	60200	COMPIEGNE	49,42181551	2,823607968
60200ABLCD64	MAIRIE DE COMPIEGNE	Digital	AbriBus	Disponible	15 Rue du Port à Bateaux	60200	COMPIEGNE	49,41579549	2,819216048
60200ABLCD65	MAIRIE DE COMPIEGNE	Digital	AbriBus	Disponible	9 Place de l'Ancien Hôpital	60200	COMPIEGNE	49,41275119	2,821634328
60280AB108	MAIRIE DE VENETTE	Fixe	AbriBus	Disponible	D36 niveau Stokomani Logistique	60280	VENETTE	49,41609243	2,758373469
60280AB109	MAIRIE DE VENETTE	Fixe	AbriBus	Disponible	455 Rue du Champ Cailloux	60280	VENETTE	49,41524787	2,765738815
60280AB110	MAIRIE DE VENETTE	Fixe	AbriBus	Disponible	87 Avenue de la Mare Gessart angle Rue du Champ Cailloux	60280	VENETTE	49,41244971	2,772046712
60280AB111	MAIRIE DE VENETTE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue de l'Europe niveau parking Affelou et Foir'Fouille	60280	VENETTE	49,40895329	2,778725945
60280AB30	MAIRIE DE VENETTE	Fixe	AbriBus	Disponible	6 Avenue de l'Europe	60280	VENETTE	49,407591	2,78141
60281AB115	MAIRIE DE MARGNY LES COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue du 6ème RHC niveau Avenue Octave Butin	60280	MARGNY LES COMPIEGNE	49,43726629	2,80234027
60410AB113	MAIRIE DE VERBERIE	Fixe	AbriBus	Disponible	1 Route de Compiègne angle Société Poclair	60410	VERBERIE	49,32311683	2,747754244
60410AB114	MAIRIE DE VERBERIE	Fixe	AbriBus	Disponible	Avenue René Firmin angle Route de Compiègne	60410	VERBERIE	49,31752448	2,740379565
60500AB105	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	2 Rue du Docteur Camille Guérin en face l'agence de l'eau	60200	COMPIEGNE	49,39906544	2,789923913
60610AB116	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue Robert Schuman côté Hôtel Mercure	60610	LACROIX SAINT OUEN	49,38033	2,78569
60610AB117	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue Bellum Villare	60610	LACROIX SAINT OUEN	49,38162	2,78138
60610AB118	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	7 Rue Bellum Villare	60610	LACROIX SAINT OUEN	49,3819416	2,7809374
60610AB120	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	79 Rue de l'Oise devant Kiloutou	60610	LACROIX SAINT OUEN	49,35755542	2,773745247
60610AB121	MAIRIE DE COMPIEGNE	Fixe	AbriBus	Disponible	Rue Ferdinand Meunier angle Avenue Charles X	60610	LACROIX SAINT OUEN	49,35827	2,78601
60880AB107	MAIRIE DE JAUX	Fixe	AbriBus	Disponible	Entrée Zone Commerciale de Jaux niveau parking Decathlon	60880	JAUX	49,40450773	2,78040297

Rapport d'activité annuel – Annexes compte rendu patrimoine

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-23CM27092024-DE

Détail patrimoine – listing des mobiliers 2m²

Nom de l'actif	Bailleur	Format	Statut	Adresse	Code Postal	Ville	Géolocalisation (Latitude)	Géolocalisation (Longitude)
60200PL1	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	2 Avenue Marcellin Berthelot niveau EuropCar et Bufallo Grill	60200	COMPIEGNE	49,39077999	2,788331583
60200PL10	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue du Général Weygand niveau Dacia/Renault	60200	COMPIEGNE	49,41245754	2,810546854
60200PL11	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	4 Avenue du Général Weygand	60200	COMPIEGNE	49,41295451	2,812009202
60200PL12	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	15 Rue Roger Couttolenc niveau Université	60200	COMPIEGNE	49,4149742	2,817963031
60200PL13	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue Roger Couttolenc angle Rue du Port à Bateaux	60200	COMPIEGNE	49,41551863	2,819127109
60200PL14	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue d'Austerlitz niveau Place Saint Clément	60200	COMPIEGNE	49,41668772	2,822621307
60200PL15	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Pont Louis XV en allant vers la gare	60200	COMPIEGNE	49,41979348	2,823647147
60200PL16	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Pont Louis XV en venant de la gare	60200	COMPIEGNE	49,41966611	2,823545223
60200PL17	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue de Harlay angle Rue Saint Nicolas	60200	COMPIEGNE	49,41910786	2,82293978
60200PL18	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue Pierre et Marie Curie en face Intermarché Le Drive	60200	COMPIEGNE	49,39614266	2,793600069
60200PL19	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Quai de la République niveau Place de la Gare	60200	COMPIEGNE	49,42134269	2,824332165
60200PL2	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue Pierre et Marie Curie niveau Le Drive Intermarché	60200	COMPIEGNE	49,39609639	2,793792706
60200PL20	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Place de la Gare devant entrée de la Gare	60200	COMPIEGNE	49,42192892	2,823701845
60200PL21	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	D1131 niveau rond point GIF	60200	COMPIEGNE	49,39443568	2,790666488
60200PL22	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	E45 niveau Rue de Senlis	60200	COMPIEGNE	49,39294257	2,802963268
60200PL23	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	11 Rue d'Amiens le long de la voie ferrée	60200	COMPIEGNE	49,42125028	2,822272804
60200PL24	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue de Clermont en face KparK - niveau Pont Louis XV	60200	COMPIEGNE	49,42022707	2,822369112
60200PL25	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue de Clermont N31 en face ALLIANZ	60200	COMPIEGNE	49,4195623	2,820810748
60200PL26	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue de Noyon autopont le long de la voie ferrée	60200	COMPIEGNE	49,4215543	2,820888023
60200PL27	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue de Noyon angle Avenue du Chemin de Fer	60200	COMPIEGNE	49,42175616	2,82142951
60200PL28	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	6 Rue de Noyon	60200	COMPIEGNE	49,42207178	2,822186636
60200PL29	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	23ter Rue d'Amiens	60200	COMPIEGNE	49,42216443	2,821292717
60200PL3	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue Pierre et Marie Curie angle Rue Lavoisier	60200	COMPIEGNE	49,39690929	2,794704936
60200PL30	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Cours Guynemer N31 niveau Centre Nautique	60200	COMPIEGNE	49,42329985	2,831571109
60200PL31	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Cours Guynemer N31 angle Rue du Lieutenant René Ducloux	60200	COMPIEGNE	49,42319698	2,832059644
60200PL32	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	38 Rue de Soissons angle Rue du Bataillon de France	60200	COMPIEGNE	49,42208034	2,837091951
60200PL34	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue Napoléon - rue piétonne devant Sephora	60200	COMPIEGNE	49,41729341	2,825320221
60200PL35	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue Marcellin Berthelot RD200	60200	COMPIEGNE	49,39336888	2,790166642
60200PL36	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	D1131 sur rond point niveau Stokomani et Hippopotamus	60200	COMPIEGNE	49,39396226	2,792478645
60200PL37	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue Saint Lazare angle Avenue de Grande Bretagne	60200	COMPIEGNE	49,40629501	2,83754492
60200PL38	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	153 Boulevard des États Unis	60200	COMPIEGNE	49,40698146	2,829813983
60200PL39	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	87 Rue Carnot angle Boulevard des Etats Unis	60200	COMPIEGNE	49,40660109	2,83300483
60200PL4	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue de Bury Saint-Edmunds - terre plein - niveau terrain de foot	60200	COMPIEGNE	49,40650953	2,800219778
60200PL40	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue de Royallieu	60200	COMPIEGNE	49,39993374	2,814849322
60200PL41	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	88 Rue de Paris angle Bd Gambetta	60200	COMPIEGNE	49,41059467	2,81703611
60200PL43	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue de l'Armistice niveau entrée Cimetière Nord	60200	COMPIEGNE	49,42215776	2,846435785
60200PL44	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue de Paris niveau Place de l'Ancien Hôpital	60200	COMPIEGNE	49,41332905	2,821790374
60200PL45	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue de Paris angle Place Saint Antoine	60200	COMPIEGNE	49,4158369	2,822785236
60200PL46	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	2 Avenue de la Faisanderie	60200	COMPIEGNE	49,40118884	2,830944174
60200PL47	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue René Firmin angle Rue de Normandie	60200	COMPIEGNE	49,40382926	2,818055612
60200PL48	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	195 Rue de Paris	60200	COMPIEGNE	49,40474477	2,810989772
60200PL49	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	195 Rue de Paris	60200	COMPIEGNE	49,40496119	2,810906624
60200PL5	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue de Bury Saint Edmunds - terre plein	60200	COMPIEGNE	49,40691011	2,800409275
60200PL50	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue Phileas Lebesgue sur rond point niveau Rue Winston Churchill	60200	COMPIEGNE	49,40750534	2,806637371
60200PL51	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	9 Rue de Senlis	60200	COMPIEGNE	49,39699408	2,803993036
60200PL52	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	2 Avenue de la Faisanderie	60200	COMPIEGNE	49,4008572	2,830032223
60200PL53	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue de Bury Saint Edmunds sur terre plein	60200	COMPIEGNE	49,4018875	2,797566822
60200PL54	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	7 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny sur terre plein	60200	COMPIEGNE	49,40446381	2,812739803
60200PL55	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue de la Faisanderie niveau Avenue du 25E Rgt du Génie de l'air	60200	COMPIEGNE	49,40081667	2,827156957
60200PL56	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue de Bury Saint Edmunds sous la passerelle de l'Université	60200	COMPIEGNE	49,40086454	2,796453383
60200PL57	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue Pierre et Marie Curie sur terre plein en face Station Service Intermarché	60200	COMPIEGNE	49,39511472	2,792522574
60200PL6	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	4 Rue Clément Bayard niveau carrefour du Raleigh	60200	COMPIEGNE	49,41058427	2,806846109
60200PL7	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Rue Ferdinand de Lesseps angle Rue Jacques Daguerre	60200	COMPIEGNE	49,38922903	2,783404469
60200PL8	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	Avenue du Général Weygand niveau Dacia/Renault	60200	COMPIEGNE	49,41093931	2,808390358
60200PL9	MAIRIE DE COMPIEGNE	Sucette - 2 m ²	Disponible	4 Avenue du Général Weygand	60200	COMPIEGNE	49,41248334	2,811161624

Détail patrimoine – listing des colonnes

Nom de l'actif	Bailleur	Format	Statut	Adresse	Code Postal	Ville	Géolocalisation (Latitude)	Géolocalisation (Longitude)
60200C1	MAIRIE DE COMPIEGNE	Colonne Morris	Disponible	6 Rue du Général Koenig	60200	COMPIEGNE	49,40758236	2,809261715
60200C2	MAIRIE DE COMPIEGNE	Colonne Morris	Disponible	Rue René Firmin angle Rue Saint Joseph	60200	COMPIEGNE	49,40392422	2,817641116
60200C3	MAIRIE DE COMPIEGNE	Colonne Morris	Disponible	Rue Solférino niveau pont Louis XV	60200	COMPIEGNE	49,41972107	2,823745047
60200C4	MAIRIE DE COMPIEGNE	Colonne Morris	Disponible	Square Bernard Palissy niveau Avenue Pierre et Marie Curie	60200	COMPIEGNE	49,3962919	2,794034105

Détail patrimoine – listing des journaux électroniques d'information

Nom de l'actif	Bailleur	Format	Statut	Adresse	Code Postal	Ville	Géolocation (Latitude)	Géolocation (Longitude)
60200JE11	MAIRIE DE COMPIEGNE	Journal électronique	Disponible	Place de la Gare	60200	COMPIEGNE	49,4218853	2,823618697
60200JE12	MAIRIE DE COMPIEGNE	Journal électronique	Disponible	Rue d'Austerlitz angle Rue Saint-Corneille	60200	COMPIEGNE	49,41662403	2,822657517
60200JE13	MAIRIE DE COMPIEGNE	Journal électronique	Disponible	Rue Solférino angle N31 Compiègne Armistice	60200	COMPIEGNE	49,4195434	2,823937542
60200JE14	MAIRIE DE COMPIEGNE	Journal électronique	Disponible	Rue de l'Oise angle Rue du Port à Bateaux	60200	COMPIEGNE	49,41669475	2,81808425

Détail patrimoine – listing

Nom de l'actif	Bailleur	Format	Statut	Adresse	Code Postal	Ville	Géolocation (Latitude)	Géolocation (Longitude)
60200S1	MAIRIE DE COMPIEGNE	FF	Disponible	Rue Magenta sur la Place Saint Jacques	60200	COMPIEGNE	49,4169091	2,826670215

Philippe Védiaud Publicité

9, rue de Paris
95270 Chaumontel
Tel : 01.34.19.76.77 / Fax : 01.77.57.89.21
pvp@vediaud.net

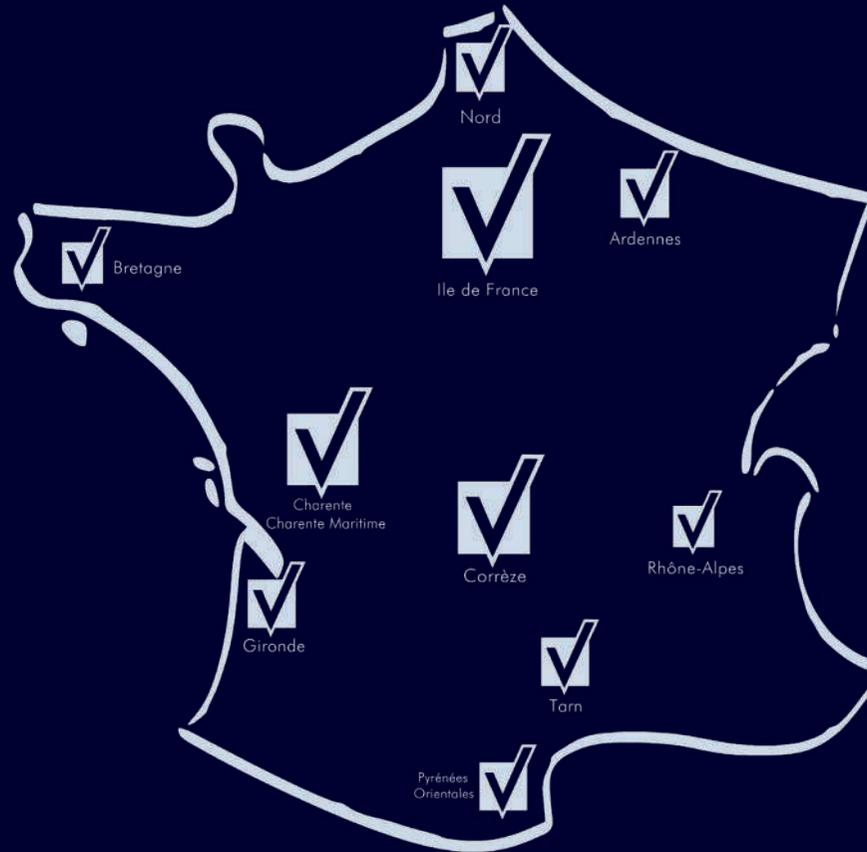
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-23CM27092024-DE



meublier ■ urbain





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

24 - Journée d'études sur la collection de vases grecs d'Antoine VIVENEL

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents
29

Nombre de Conseillers représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-24CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ACTION CULTURELLE

24 - Journée d'études sur la collection de vases grecs d'Antoine VIVENEL

En lien avec l'exposition « So greek ! Lumière sur la collection de vases grecs d'Antoine Vivenel », les musées de Compiègne et l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) organisent conjointement une journée d'études à Compiègne, intitulée « Antiques amis d'argile. Les vases grecs d'Antoine Vivenel ».

L'évènement qui accueillera des spécialistes français et étrangers se tiendra le vendredi 4 octobre 2024 de 10h à 17h30. Il s'agit d'une manifestation gratuite pour tout public dans la limite des places assises disponibles, soit quarante personnes environ.

Les conférences se tiendront dans la salle d'animation du musée Antoine Vivenel et une table ronde au Centre d'étude et d'archéologie Antoine Vivenel, à l'issue de la visite de l'exposition.

Dans le cadre de l'organisation de la manifestation, l'INHA et la direction des musées de Compiègne se sont entendus pour la répartition des frais liés à cet évènement (transport, hébergement, frais de bouche, etc.) : il a été convenu que les musées assumeront la prise en charge de l'accueil du public et des intervenants, soit les frais de bouche (accueil café, déjeuners pour les intervenants et organisateurs, pause-café ouverte au public) qui ne devront pas excéder 750 € HT.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de ratifier la convention ci-jointe, détaillant les modalités d'organisation de cette journée d'études.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame FRANÇOIS,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ci-jointe, détaillant les modalités d'organisation de cette journée d'études,

PRÉCISE que la dépense est inscrite au Budget Principal.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

CONVENTION DE PARTENARIAT MANIFESTATION

Journée d'études « Antiques amis d'argile. Les vases grecs d'Antoine Vivenel »
4 octobre 2024

Entre les soussignés :

L'Institut national de l'histoire de l'art,

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représenté par Monsieur Éric de Chassey, directeur général.

Dont le siège social est situé 2 rue Vivienne, 75002 Paris

Numéro de Siret : 197 546 880 00018

Ci-après dénommé « l'INHA ».

d'une part,

Et,

La Ville de Compiègne

Représenté par Monsieur Philippe Marini, en qualité de maire

Dont le siège social est situé Place de l'Hôtel de Ville, 60200 Compiègne

Numéro de Siret : 21600158600017

Ci-après dénommé « la Ville »

d'autre part,

Collectivement dénommés « les Parties ».

Ayant préalablement exposé que :

Les Parties organisent conjointement, au musée Antoine Vivenel et au Centre d'études et d'archéologie Antoine Vivenel de Compiègne, la journée d'études intitulée « *Antiques amis d'argile. Les vases grecs d'Antoine Vivenel* », ci-après dénommée « la Manifestation ». La Manifestation accompagne l'exposition *SO GREEK ! Lumière sur la collection de vases grecs d'Antoine Vivenel*, qui a lieu dans la salle des expositions du musée du 15 juin au 29 décembre 2024.

Cette manifestation gratuite est programmée le 4 octobre 2024 de 10h à 17h30.

C'est dans ce contexte que les Parties se sont entendues pour arrêter et convenir ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention a pour objet de préciser les conditions administratives, techniques et financières liées à la réalisation de la manifestation intitulée « Antiques amis d'argile. Les vases grecs d'Antoine Vivenel », ci-après dénommée « la Manifestation ».

ARTICLE 2 – DESCRIPTIF DE LA JOURNEE D'ETUDES

La collection d'Antoine Vivenel (1799-1862), fondateur du musée municipal de Compiègne, a pour fleuron un riche ensemble de vases grecs, remarquable par son ampleur (plus de 200 vases) et sa qualité. Elle a fait l'objet ces dernières années d'une vaste campagne de restauration. Largement constituée de vases issus des fouilles d'Étrurie de la première moitié du XIXe siècle, cette collection témoigne de la vitalité du marché des antiques des années 1820-1840. Les intervenants de la journée analyseront chacun un vase ou un groupe de vases, témoignant ainsi de la diversité des modes d'approche actuels des vases grecs, de l'étude des peintres à celle des potiers, du style à l'iconographie, du collectionnisme à l'étude des contextes de production et de réception.

2.1 Comité scientifique

L'élaboration du programme de la Manifestation est confiée à un comité scientifique dont les membres sont désignés par les parties et dont la liste est jointe en annexe n°1 de la présente convention. Le comité scientifique a pour rôle de déterminer le contenu scientifique de la journée d'études et de sélectionner les intervenants. Il arrête le nombre de participants (intervenants et invités) hors auditeurs.

2.2 Déroulé de la manifestation

La Manifestation sera accueillie dans les locaux du musée Antoine Vivenel et du Centre d'études et d'archéologie Antoine Vivenel selon le programme prévisionnel détaillé en annexe n°2 de la présente convention. Pendant la durée de la Manifestation, un représentant de chaque partie sera présent afin d'aider et de participer à son bon déroulement.

2.3. Conditions d'accessibilité

Le 4 octobre 2024, l'accès à la journée d'études est ouvert à tout public, dans la limite des places disponibles, la jauge de la salle d'animation du musée étant de quarante (40) places assises.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE L'INHA

En tant que co-organisateur de la journée d'études, l'INHA s'engage à :

- diffuser sur son site web l'annonce de la journée d'études,
- concevoir et éditer le visuel et le programme rédigé par le comité scientifique et validé par les parties,
- participer financièrement à l'organisation de la journée d'études à hauteur maximum de **3 000 € HT** (trois mille euros HT), tel qu'indiqué dans le budget prévisionnel à l'annexe n°3 de la présente convention,
- prendre en charge et organiser l'hébergement et les déplacements des intervenants français et étrangers jusqu'à Compiègne.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE COMPIÈGNE

En tant que co-organisateur de la journée d'études, la Ville s'engage à :

- diffuser sur le site web des Musées municipaux l'annonce de la journée d'études,
- imprimer le programme dans sa version papier en quarante (40) exemplaires,
- accueillir la manifestation dans ses locaux et mettre à disposition la salle d'animation
- organiser et prendre en charge financièrement les frais de bouche pour les intervenants et les membres du comité scientifique (déjeuner et accueil café), ainsi que pour l'accueil des participants

(pause café), ceci à hauteur de 750€ HT maximum comme indiqué dans le budget prévisionnel (cf. Annexe 3 de la présente convention)

ARTICLE 5 – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

5.1 Budget prévisionnel de dépenses de production de la manifestation

Le budget prévisionnel couvrant l'ensemble des dépenses de production directes de la journée d'études et de l'édition de ses actes de la manifestation est établi à **3 750 € HT** (trois mille sept cent cinquante euros hors taxes).

Un exemplaire détaillé de ce budget figure en annexe n°3 et fait partie intégrante de la présente convention.

5.2 Recettes

La manifestation étant accessible gratuitement au public, l'organisation de la manifestation ne donne lieu à aucune perception de recettes par les parties.

En revanche, les parties peuvent recevoir des aides et subventions spécifiques éventuelles, de quelque nature que ce soit, qui pourront être accordées pour la production et l'organisation de la manifestation. Ces différentes aides seront citées sur tous les supports diffusés et édités à l'occasion de la manifestation en précisant : « *avec le soutien de...* ».

5.3 Apports

5.3.1 Apports de l'INHA :

L'INHA participera financièrement à la production de la manifestation pour un montant maximum de **3 000 € HT** (trois mille euros HT).

5.3.2 Apports de la Ville :

La Ville participera financièrement à la production de la manifestation pour un montant maximum de **750 € HT** (sept cent cinquante euros HT).

5.3.3 Budget définitif :

L'apport en numéraire de chaque partie étant plafonné comme détaillé ci-dessus, il est reconnu aux parties le droit de prendre d'un commun accord toute décision ou mesure permettant d'éviter un dépassement du budget général de la manifestation.

Les parties sont libres de rechercher des partenaires pour participer au financement de leurs dépenses respectives.

ARTICLE 6 – COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

6.1 Outils de communication

La communication autour de la manifestation, dont la diffusion du programme au public scientifique, est assurée conjointement par l'INHA et le Musée Antoine Vivenel pour la Ville de Compiègne. La maquette du programme de la journée d'études est réalisée par l'INHA et l'impression papier du programme est assurée par la Ville.

Les Parties s'engagent à faire preuve de réactivité dans leurs échanges relatifs à la maquette et à respecter dans tous les cas un délai de réponse de 48 heures maximal.

Pour l'INHA, les éléments à valider sont envoyés à Marie-Laure Moreau, directrice de la communication (marie-laure.moreau@inha.fr)

Pour la Ville les éléments à valider sont envoyés à Delphine Jeannot, directrice des Musées de Compiègne.

À cet égard, les noms et les logotypes de chacune des Parties figurent conformément aux prescriptions de leurs chartes graphiques respectives dans l'ensemble des supports diffusés et édités à l'occasion de la manifestation.

Les mentions suivantes seront utilisées à l'entrée de la journée d'études et dans tous les documents publicitaires publiés en relation avec la manifestation : « La journée d'études *Antiques amis d'argiles. Les vases grecs d'Antoine Vivenel* qui aura lieu le 4 octobre 2024, a été organisée conjointement par l'Institut national d'histoire de l'art et le musée Antoine Vivenel - ville de Compiègne ».

6.2 Publicité

Les Parties mettront en œuvre tous les moyens d'information dans leurs lieux pour faire connaître la manifestation à leur public.

ARTICLE 7 – EXPLOITATION PAR LES PARTIES

7.1 Enregistrement de la manifestation

Sous réserve de l'obtention des droits et autorisations nécessaires, les Parties peuvent effectuer un enregistrement audio et/ou vidéo partiel ou total de la Manifestation. Sous réserve de l'obtention des droits et autorisations nécessaires auprès des auteurs et ayants droit et des personnes dont l'image pourrait apparaître dans l'enregistrement, les parties s'accordent mutuellement la possibilité de reproduire et représenter à des fins non commerciales, en France et à l'étranger, tout ou partie de la manifestation enregistrée selon tout procédé actuel ou à venir, notamment copie, photographie, enregistrement numérique, mise en mémoire informatique, téléchargement et sur tout support actuel ou à venir, notamment, film, vidéo, support électronique, numérique et multimédia (CD, CD-Rom et DVD).

Ainsi, selon les modalités énoncées au précédent alinéa, l'enregistrement pourra être destiné à être :

- archivé par les parties ;
- exploité par les parties à des fins exclusivement non commerciales ;
- présenté au public, en totalité ou en extrait, dans le cadre des manifestations culturelles organisées par les parties ou auxquelles elles participent, en France et à l'étranger, pour une programmation publique et non commerciale, et dans le cadre de leur promotion ;
- mis en ligne et diffusé, en totalité ou en extrait, sur le réseau intranet et Internet des parties.

7.2 Exploitation dérivée de la manifestation

Toute exploitation dérivée de la journée d'études, par les Parties fera doit faire l'objet d'un accord préalable par la signature d'une convention spécifique entre elles.

ARTICLE 8 – ASSURANCES

Les Parties sont tenues d'assurer contre tous les risques leur personnel et tous les objets leur appartenant ou appartenant à leur personnel.

Les Parties s'engagent à ce que leur personnel respecte le règlement intérieur du musée et, notamment, les conditions d'accueil et de sécurité en vigueur.

ARTICLE 9 – ANNULATION

9.1 Dans l'hypothèse où l'une des Parties annule la manifestation moins d'un (1) mois avant la date prévue, elle s'engage à en informer immédiatement les autres parties. Dans cette hypothèse, la Partie défaillante rembourse à la Partie non défaillante les frais engagés par cette dernière pour l'organisation de la Manifestation et dûment justifiés par la présentation de justificatifs.

9.2 Dans l'hypothèse où la manifestation ne peut avoir lieu pour des raisons indépendantes de la volonté des Parties, notamment :

- sinistre sur le bâtiment du musée le rendant complètement impraticable pour la présentation de la journée d'études,
- intempéries exceptionnelles, pandémie,
- grèves générales, grève du personnel,
- menaces d'attentats, sabotages, terrorisme,
- événements politiques graves, manifestations et mouvements populaires, deuil national,
- mesure d'ordre et de sécurité publics,
- fermeture ordonnée par le Gouvernement,

et que les Parties ne s'accordent sur aucune date de report, la convention est résiliée de plein droit sans formalité judiciaire et sans mise en demeure.

ARTICLE 10 – DURÉE ET PORTÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à sa date de signature par l'ensemble des Parties et prend fin au terme de l'exécution de la collaboration dont l'objet est cité en article 1, soit à l'édition des actes de la journée d'études.

Elle est constituée du présent document et de ses trois annexes qui en font partie intégrante :

- annexe n°1 : Composition du comité scientifique
- annexe n°2 : Programme prévisionnel
- annexe n°3 : Budget prévisionnel

ARTICLE 11 - COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Au cas où des difficultés surviendraient entre les parties à propos de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention, celles-ci s'engagent à coopérer pleinement avec diligence et bonne foi en vue de trouver une solution amiable au litige. En cas d'échec de la négociation amiable, les Parties pourront saisir le Tribunal Administratif de Paris.

Fait à Compiègne, en deux (2) exemplaires originaux, le

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-24CM27092024-DE



Pour l'Institut national d'histoire de l'art
Éric de Chassey

Pour la Ville de Compiègne
Philippe Marini

Annexe n°1 : Composition du comité scientifique

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-24CM27092024-DE



Cécile Colonna (BnF)
Delphine Jeannot (Musée des Compiègne)
Christian Mazet (université libre de Bruxelles)

Annexe n°2 : Programme prévisionnel

Vendredi 04 octobre 2024, INHA **10h-17h30**

Introduction : Delphine Jeannot

1. *Histoire et provenances de la collection des vases grecs d'Antoine Vivanel*, Cécile Colonna, Christian Mazet
2. *Les coupes à yeux attiques en contexte, d'Athènes à Vulci*, Christian Mazet, Athéna Tsingarida (Université Libre de Bruxelles)
3. *Les vases plastiques attiques de la collection Vivanel*, Ludi Chazalon (Université de Nantes)
4. *La coupe du Peintre du Mariage 1090*, Nikolina Kei (ANHIMA)

Pause déjeuner et visite de l'exposition 12h-14h

5. *Frises, exergues, prédelles : des cadres figurés sur les vases attiques de Vivanel*, Cécile Colonna (Institut national d'histoire de l'art)
6. *La pélikè du Peintre de Darius et le cratère du Peintre de Baltimore*, Claude Pouzadoux, Emmanuelle Bignoumba (Université Paris Nanterre)
7. *Les nestorides du Peintre du Primato*, Alexandra Attia (Université de Fribourg)

Pause et discussion 16h-16h20

8. *Le cratère au Bellérophon du Peintre du Kalathiskos / L'ænochoé campanienne (ou napolitaine) attribuée à la collection Hamilton*, Martine Denoyelle (Institut national d'histoire de l'art), Francesca Silvestrelli (Università del Salento, Lecce)
9. *L'ænochoé campanienne (ou napolitaine) attribuée à la collection Hamilton*, Florence Le Bars-Tosi (Université de Lille)

Discussion et table ronde 17h20

Visite du musée 17h30

Annexe n°3 : Détail prévisionnel des dépenses de production de la manifestation

Journées d'études "Antiques amis d'argile. Les vases grecs d'Antoine Vivenel" 4 octobre 2024						
Dépenses	Quantité	Nbre de pers.	Prix unitaire HT	Montant HT	Prise en charge	Commentaires
Dépenses hôtel				1 600,00 €		
Hotel intervenants étrangers	2	3	200,00 €	1 200,00 €	INHA	
Hotel intervenants Français	1	2	200,00 €	400,00 €	INHA	Lille
Dépenses voyages				1 400,00 €		
AR Fribourg (Suisse)	1	1	200,00 €	200,00 €	INHA	
AR Nantes	1	1	190,00 €	190,00 €	INHA	
AR Lille	1	2	160,00 €	320,00 €	INHA	
AR Lecce (Italie)	1	1	300,00 €	300,00 €	INHA	
Tickets Paris/Compiègne AR	1	13	30,00 €	390,00 €	INHA	
Dépenses frais de bouche				750,00 €		
Accueil café	1	50	6,00 €	300,00 €	Musée	
Pause café	1	50	6,00 €	300,00 €	Musée	
Déjeuner	1	15	30,00 €	450,00 €	Musée	Plateaux-repas
TOTAL				3 750,00 €		

ERRATUM DÉPENSES FRAIS DE BOUCHE DANS LE TABLEAU CI-DESSUS

Dépenses frais de bouche						
Accueil et pause café	1	50	3,00€	150,00€		
déjeuner	1	20	30,00€	600,00€		



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

25 - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un conservateur d'État des Bibliothèques

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
29

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Étaient présents :

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,
Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-25CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ACTION CULTURELLE

25 - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un conservateur d'État des Bibliothèques

Les Bibliothèques de Compiègne ont le statut de bibliothèque municipale classée et, à ce titre, peuvent bénéficier de la mise à disposition de conservateurs d'État des bibliothèques sans que cette mise à disposition soit soumise à remboursement par la collectivité (articles L320-1 et L320-2 du Code du Patrimoine). Une convention renouvelée tous les trois ans régit ainsi la mise à disposition par le ministère de la Culture d'un conservateur d'État directeur des bibliothèques.

La convention de mise à disposition 2022-2024 évoquait des projets en matière d'accompagnement des pratiques culturelles numériques et de modernisation des bâtiments ; elle a reçu une évaluation positive du ministère de la Culture et prend fin au 31 décembre 2024. Une nouvelle convention pour 2025-2027 a été élaborée par la DRAC Hauts-de-France et la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Compiègne sur la base des orientations fixées par le ministère de la Culture : elle prévoit des actions de restauration et de valorisation des documents patrimoniaux et la poursuite des projets de modernisation des bâtiments.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame FRANÇOIS,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention 2025-2027 de mise à disposition d'un conservateur d'État par le ministère de la Culture, annexée au présent rapport.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

CONVENTION 2025/2027 DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS DE L'ETAT

Entre l'État d'une part,

Le ministère chargé de la Culture,

Le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche,

Représentés par le préfet (e)

Et

La ville de COMPIEGNE domiciliée à Place de l'Hôtel de Ville 60200 COMPIEGNE représentée par le Maire en exercice, Monsieur Philippe MARINI, dûment habilité par la délibération n° 36 en date du 10 décembre 2021, ou son/sa représentant(e) Madame/ Monsieur , dûment habilité.e par arrêté n° en date du , ci-après dénommée la collectivité territoriale,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du patrimoine ; notamment le Livre Ier, Titre III et le Livre III ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 modifiée relative à la fonction publique territoriale portant modification de certains articles du code des communes et notamment son article 1 ;

Vu la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;

Vu le décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonction, notamment son titre Ier ;

Vu le décret n°92-26 du 9 janvier 1992 modifié portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques ;

Vu le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État, notamment le chapitre VII ;

Vu le décret n°2007-1780 du 17 décembre 2007 modifié relatif à la gestion des personnels des bibliothèques relevant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu le décret n°2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie, modifié par le décret n° 2019-1392 du 17 décembre 2019 ;

Vu l'arrêté du 20 septembre 2006 modifiant l'arrêté du 16 décembre 1996 fixant la liste des bibliothèques habilitées à recevoir le dépôt légal imprimeur.

Vu l'arrêté du 18 mars 2013 relatif aux modalités d'application à certains fonctionnaires

relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'Enseignement supérieur du décret n°2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2019 portant fixation du plafond de prise en charge du compte personnel de formation ;

Vu la délibération du conseil municipal du 10 décembre 2021 autorisant Monsieur le Maire ou son/sa représentante à signer la convention de mise à disposition ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : objet de la convention de mise à disposition

La présente convention organise la collaboration du ministère de la culture et des collectivités territoriales pour la mise en œuvre de la politique de lecture publique. Elle permet ainsi de conjuguer efficacement les objectifs des politiques culturelles locales et les priorités de l'État.

Elle a pour objet la mise à disposition auprès de la ville de COMPIEGNE, par l'État, de conservateurs des bibliothèques et de conservateurs généraux des bibliothèques régis par le décret du 9 janvier 1992 modifié susvisé, dans la limite d'un agent.

Article 2 : nature des activités

Les conservateurs généraux et conservateurs d'État des bibliothèques mis à disposition auprès de la collectivité territoriale contribuent à la mise en œuvre de la politique publique définie par le ministère de la culture à travers les domaines d'activités suivants :

- Le pilotage du processus de transfert de compétences des missions de la bibliothèque au niveau intercommunal et la mise en œuvre de la mutualisation des services et des infrastructures des bibliothèques présentes sur le territoire de l'intercommunalité ;
- La mise en œuvre de la politique de sauvegarde, de signalement et de valorisation du patrimoine ;
- La conduite de projets numériques dans le cadre de la politique numérique de l'Etat et du programme national des Bibliothèques numériques de référence ;
- La conduite de projets de construction ou de rénovation d'équipements ou de réseaux d'équipements ;
- La mise en œuvre d'une politique de transition écologique et de développement durable.

Le cas échéant, ils peuvent se voir confier des fonctions de direction.

Sont annexées à la présente convention la/les fiche (s) de poste précisant la nature des activités du/des agents mis à disposition, ainsi que la liste des objectifs accompagnée des indicateurs utiles à l'évaluation du dispositif.

Article 3 : modalités de la mise à disposition

Les agents font l'objet d'arrêtés de mise à disposition pris par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, après avis du ministère de la Culture, qui prend en charge leur rémunération.

Chaque arrêté précise la durée de la mise à disposition et la nature de leurs fonctions, en référence à/aux fiche (s) de poste figurant en annexe.

Les arrêtés de mise à disposition précités seront annexés à la présente convention, dès que communication en sera reçue du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Les mises à disposition régies par la présente convention sont prononcées pour une durée de trois ans. Les conservateurs généraux et conservateurs d'État des bibliothèques expriment leur accord à leur mise à disposition auprès de la collectivité territoriale, en remplissant et signant le formulaire de mise à disposition du ministère de l'Enseignement supérieur.

Les postes faisant l'objet d'une mise à disposition sont pourvus par la collectivité territoriale selon les règles de mobilité de droit commun et dans le cadre des deux mouvements réservés chaque année aux conservateurs généraux et conservateurs d'Etat des bibliothèques.

Les mises à disposition peuvent prendre fin, avant l'expiration de leur durée, par arrêté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche à sa demande, à celle de la collectivité territoriale ou de l'agent, après avis du ministère de la culture, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois, notifié par lettre recommandée avec accusé de réception. La fin anticipée de la mise à disposition ne peut être prononcée moins de trois mois avant le début de l'ouverture des mouvements réservés aux conservateurs généraux et conservateurs des bibliothèques.

Lorsque la demande est formulée par l'agent, une dispense partielle d'exécution du préavis peut lui être accordée, après avis du ministère de la culture.

Par ailleurs, la collectivité territoriale portera une attention particulière aux questions d'égalité hommes/femmes, de diversité et d'inclusion.

Article 4 : conditions d'exercice

L'agent mis à disposition en application de la présente convention est placé sous l'autorité de Monsieur le Maire. L'autorité responsable fixe, par référence aux règles en vigueur au sein de sa collectivité territoriale l'organisation du service. L'autorité responsable prend les décisions relatives aux congés annuels et aux congés de maladie régis par les points 1° et 2° de l'article 34 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 susvisée.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, prend, après avis de la collectivité territoriale, les décisions relatives aux congés de formation prévus à l'article 24 du décret du 15 octobre 2007 modifié susvisé, aux articles 22 et 30 du 9 janvier 1992 modifié susvisé.

Le ministère de la culture prend, après avis de la collectivité territoriale en lien avec la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), Service du livre et de la lecture - l'application des mesures relatives à la mobilisation du compte personnel de formation (CPF) régi par le décret du 6 mai 2017 et l'arrêté du 31 janvier 2019 susvisés.

Article 5 : évaluation des activités des agents

L'agent mis à disposition bénéficie des conditions d'avancement applicables à l'ensemble des personnels de son corps d'appartenance.

La manière de servir de l'agent mis à disposition fait l'objet d'un rapport, selon le cadre utilisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, établi par le supérieur hiérarchique direct, rédigé après un entretien individuel. Ce rapport est transmis à l'agent, qui peut y porter ses observations. La collectivité territoriale l'adresse ensuite au ministère de la culture qui le communique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Article 6 : régime disciplinaire

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche exerce le pouvoir disciplinaire à l'encontre des fonctionnaires mis à disposition à l'exception des sanctions du premier groupe qui relèvent du ministère de la culture conformément à l'article 1 du décret n°2007-1780 du 17 décembre 2007 modifié susvisé. Pour les sanctions disciplinaires du premier groupe, la collectivité territoriale saisit le ministère de la culture qui en informe le ministère de

l'Enseignement supérieur et de la recherche. La collectivité territoriale saisit, par l'intermédiaire du ministère de la culture, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche de toute question disciplinaire relevant des autres groupes de sanction.

En cas de faute disciplinaire, il peut être mis fin sans préavis à la mise à disposition par accord entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et la collectivité territoriale, après avis du ministère de la culture.

Article 7 : rémunération

La rémunération de l'agent est prise en charge par le ministère de la culture.

Cette mise à disposition s'effectue à titre gratuit. La collectivité territoriale est ainsi exonérée du remboursement au ministère de la culture de la rémunération, des cotisations et contributions y afférentes du fonctionnaire mis à disposition conformément aux dispositions de l'article 1 de la loi du 28 novembre 1990 susvisée. Cette exonération est totale pour la durée de la mise à disposition.

La collectivité territoriale prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement hors de sa résidence administrative, les frais de participation à des séminaires, colloques ou formations dont l'agent peut bénéficier, selon les modalités prévues par les textes en vigueur au moment de la demande.

Le ministère de la culture, service des ressources humaines du secrétariat général, a en charge l'alimentation du compte personnel de formation (CPF). Après décision de la collectivité territoriale et du ministère de la Culture (DGMIC), son instruction et son financement relèvent du service des ressources humaines du secrétariat général, bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences du ministère de la culture.

Le remboursement des frais de changement de résidence est pris en charge par le ministère de la culture. La collectivité territoriale a la faculté de faire bénéficier les agents mis à disposition des mêmes conditions que celles appliquées aux agents territoriaux en matière de frais de restauration.

Sans préjudice d'un éventuel complément de rémunération dûment justifié, l'agent mis à disposition peut être indemnisé par la collectivité territoriale des frais et sujétions auxquels il s'expose dans l'exercice de ses fonctions suivant les règles en vigueur dans la fonction publique territoriale.

Article 8 : exécution de la convention

Le ministère de la culture met en œuvre les missions de contrôle des activités réalisées dans le cadre de la présente convention sans préjudice du contrôle technique qu'il exerce sur les bibliothèques territoriales.

Les modalités d'évaluation de l'exécution de la convention font l'objet d'une annexe détaillée à la présente convention. Cette évaluation est communiquée par la collectivité territoriale au plus tard au printemps 2027.

Le bilan final de l'exécution de la convention est établi par le ministère de la culture et la collectivité territoriale.

Article 9 : dispositions diverses

La présente convention prend effet à compter du 1er janvier 2025, pour s'achever le 31 décembre 2027.

Au-delà de cette date, elle doit faire l'objet d'une reconduction expresse.

Toute modification aux présentes dispositions fait l'objet d'un avenant. Toute modification des annexes est soumise à l'approbation des parties et de l'agent concerné.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-25CM27092024-DE



Chacune des parties devra notifier aux autres, avec un préavis de six mois, son intention de dénoncer la présente convention.

Fait à _____ en deux exemplaires originaux, le

Pour l'Etat

Pour la Ville de COMPIEGNE, Monsieur le
Maire ou son/sa représentante,

Le ministère de la culture et le ministère chargé
de l'Enseignement supérieur et
de _____ la _____ recherche,

FICHE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : Directeur.ice de la bibliothèque classée de Compiègne	Catégorie statutaire / Corps : A/Conservateur des bibliothèques/Cgx RIFSEEP : Groupe 1
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Élaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) Type : Cadre de direction d'un service territorial EPP 09

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Ville de Compiègne

Missions et activités principales :

Le/la titulaire du poste est chargé d'assurer la direction de la bibliothèque de la Ville de Compiègne. À ce titre, il/elle assurera les missions suivantes :

- diriger le réseau des trois bibliothèques de Compiègne ;
- définir les orientations stratégiques et les mettre en œuvre, en coordonnant, en évaluant l'action de l'État au niveau territorial et en construisant avec les élus et la direction de la culture la politique de lecture publique territoire ;
- assurer la qualité du service de la lecture publique ;
- encadrer le personnel en s'appuyant sur les cadres du service ;
- préparer et exécuter le budget dans le respect des orientations données par la direction générale des services ;
- veiller au rayonnement et à l'ancrage local d'une politique culturelle pertinente et à la vitalité de la coopération des bibliothèques de l'agglomération. Cela doit intégrer une ouverture marquée à la société civile et la capacité à travailler en concertation avec ses représentants.

Dans le cadre des orientations définies par l'État et la ville dans la convention de mise à disposition, le/la directeur.ice contribuera particulièrement :

- au pilotage du processus de transfert de compétences des missions de la bibliothèque au niveau intercommunal et la mise en œuvre de la mutualisation des services et des infrastructures des bibliothèques présentes sur le territoire de l'intercommunalité ;
- à la mise en œuvre de la politique de sauvegarde, de signalement et de valorisation du patrimoine ;
- à la conduite de projets numériques dans le cadre de la politique numérique de l'État et du programme national des Bibliothèques numériques de référence ;
- à la conduite de projets de construction ou de rénovation d'équipements ou de réseaux d'équipements
- à la mise en œuvre d'une politique de transition écologique et de développement durable.

Dans l'exercice de ses fonctions, le/la titulaire du poste encadre une équipe de 32 personnes (7 A ; 13 B ; 12 C).

FICHE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques

- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, des partenaires institutionnels et des politiques de lecture publique
- Bonne culture générale et du secteur culturel
- Intérêt pour l'informatique documentaire et les technologies numériques
- Connaissances bibliothéconomiques

Savoir-faire

- Elaborer une stratégie :
- Animer un réseau :
- Conduire un projet :
- Manager une équipe :
- Savoir hiérarchiser les priorités et gérer son temps de travail :
- Communiquer et transmettre l'information :
- Mettre en œuvre les outils de pilotage pour la bibliothèque (tableaux de bord et indicateurs) :
- Savoir négocier ;
- Qualités rédactionnelles

Savoir-être

- Respect du devoir de réserve et des obligations de discrétion et de confidentialité
- Rigueur
- Esprit d'initiative
- Esprit d'équipe
- Sens du service public
- Capacité d'écoute
- Sens de l'organisation
- Respect des décisions prises

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques :

Placé(e) sous l'autorité directe de la directrice des affaires culturelles (DAC)

Liaisons fonctionnelles :

- Personnel du réseau des bibliothèques de l'agglomération, services techniques, service communication, chef de cabinet et DRH
- Élus de la commission culture, notamment l'adjointe chargé des affaires culturelles
- Partenaires externes : associations culturelles et sociales, professionnels de l'éducation, établissements culturels...

Perspectives :

FICHE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : grande disponibilité

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

- Conservateur / conservateur général des bibliothèques
- Une expérience de direction sur un poste similaire constituerait un atout.

Qui contacter ?

Béatrice Aubry
Assistante de direction
Direction des affaires culturelles
Tel : 03 44 38 76 96
Mél : beatrice.aubry@mairie-compiegne.fr

ou

Isabelle Lambert
Directrice des affaires culturelles
Tél : 03 44 38 76 95
Mél : isabelle.lambert@mairie-compiegne.fr

Modalités de recrutement :

Le/la candidat/e devra produire à l'appui de sa candidature un CV et une lettre de motivation accompagnée d'une note d'intention précisant ses axes de travail pour la bibliothèque et son réseau.

Ces documents sont à transmettre au plus tard le 04 mars 2024.

Pour les conservateurs territoriaux : la candidature doit comporter la demande d'intégration directe dans le corps des conservateurs d'Etat des bibliothèques. Le/la candidat(e) retenu(e) est mis(e) à disposition par l'Etat dans le cadre d'une convention.

Cette demande d'intégration directe doit se faire par mail et par courrier postal au MESR jusqu'au 5 mars 2024 (la date limite de réception des dossiers complets des demandes d'intégration sur papier est fixée au 4 avril 2024) :

**MESR/DGRH C2-3
72 rue Regnault
75013 PARIS
dominique.belascain@education.gouv.fr**

Candidatures :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement. Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : janvier 2024



Partie A - Indicateurs-			A indiquer	
PCSES	OUI	NON	date et durée	joindre synthèse
Accessibilité	OUI	NON	bâtiment et sites internet	
Référencement Pass Culture	OUI	NON		
Référent handicap	OUI	NON	adresse mail	
Système comptage entrées	OUI	NON		

Partie B - Indicateurs quantitatifs

Domaines d'activités	Intitulé de l'objectif sélectionné	Description	Indicateurs	Valeur cible prévue au 30 juin 2027	Valeur cible réalisée au 30 juin 2027	Observations
Patrimoine	Repérer les documents à restaurer et programmer des chantiers de restauration	De nombreux ouvrages de la réserve précieuse ne sont plus consultables ni montrés au public à cause de leur mauvais état. Par ailleurs, les folios ont été conservés à la verticale par manque de place. Ils nécessitent une restauration et la fabrication de boîtes de conservation.	Nombre d'ouvrages restaurés	3		
Patrimoine	Valoriser les fonds patrimoniaux	Valoriser les études scientifiques rédigées à partir des fonds patrimoniaux conservés et rééditer des ouvrages patrimoniaux.	Nombre d'événements en lien avec l'édition et la valorisation des documents patrimoniaux Nombre de documents patrimoniaux réédités	10 1		
Construction Rénovation	Réagencer la bibliothèque Saint-Corneille pour répondre aux nouveaux besoins de la population	. Développer des fonds demandés par la population en réduisant les collections qui ne fonctionnent plus . Modifier les rayonnages des collections les moins empruntées afin de libérer de l'espace et proposer de nouvelles places de travail . Se faire accompagner pour mener une étude de réaménagement	Taux de rotation global atteint après renouvellement des collections	2,5		
			Taux d'augmentation de la fréquentation	5%		
Construction Rénovation	Rénover le bâtiment de la bibliothèque Jacques-Mourichon	. La bibliothèque n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment, ancien, est très éternigivore et mérite d'être rénové et modernisé. . Programmer la création d'un magasin de conservation aux normes.	Nombre d'éléments modifiés pour gagner en accessibilité et pour faire des économies d'énergie	5		
			Etude menée pour la création d'un magasin de conservation aux normes	1		

Partie C - Bilan synthétique et qualitatif de la convention (2-3 pages maximum à joindre - modèle disponible sur Resana)

Ajouter lors de la restitution du bilan l'organigramme de la bibliothèque

Date :	Date :
Visa du directeur ou de la directrice	Visa du Maire ou de son/sa représentant.e

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-25CM27092024-DE

Domaines d'activités	Intitulé de l'objectif sélectionné	Description	Indicateurs	Valeur cible prévue au 30 juin 2027	Valeur cible réalisée au 30 juin 2027	Observations
----------------------	------------------------------------	-------------	-------------	-------------------------------------	---------------------------------------	--------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

26 - Festival du Film "Témoin de l'histoire" de Compiègne-édition 2024 – Convention de partenariat entre la Ville de Compiègne, l'ARC, le Majestic et l'association les Amis du Festival du Film

Date de convocation : L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures
20 septembre 2024 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en

Date d'affichage de la convocation : Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe
20 septembre 2024 MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation :

20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

39

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-26CM27092024-DE

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,
Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ACTION CULTURELLE

26 - Festival du Film "Témoin de l'histoire" de Compiègne- édition 2024 – Convention de partenariat entre la Ville de Compiègne, l'ARC, le Majestic et l'association les Amis du Festival du Film

Le festival du Film de Compiègne comporte trois volets :

- la semaine du festival Grand Public,
- le festival Scolaire,
- les programmations en extérieur, lors de « Compiègne Plage ».

Pour donner au festival du film davantage de rayonnement notamment au sein de l'agglomération et au-delà, la Ville et l'Agglomération ont sollicité, comme tous les ans depuis 2019, le cinéma Le Majestic pour l'édition grand public 2024. C'est ainsi que Le Majestic devra programmer les films et les venues des invités de prestige, en collaboration avec l'association *Les Amis du Festival du Film*, pour le festival grand public se tenant entre le 19 et le 24 novembre 2024 autour du Thème « *Le cinéma, témoin de l'histoire* » .

Le Majestic devra prendre en charge l'ensemble de l'organisation autour de cette programmation, incluant la mise à disposition de salles, l'accueil du public, la billetterie, la réception des invités et la communication dans ses réseaux.

Pour ce faire, il a été convenu que le Majestic se verrait attribuer un financement de 50 000€, financés par la Ville et l'ARC mais aussi par la Région et le Département, également sollicités par l'association *Les Amis du Festival du Film* qui assure la maîtrise d'ouvrage du Festival.

Sur cette base, un projet de convention quadripartite entre Le Majestic, *Les Amis du Festival du Film*, la Ville de Compiègne et l'ARC a été établi, prévoyant une participation :

- de l'ARC, pour cet événement, à hauteur de 18 500€,
- de la Ville de Compiègne, à hauteur de 15 000€.

Le projet de convention de partenariat figurant en annexe sera signé par la Ville de Compiègne, l'ARC, Le Majestic et l'association *Les Amis du Festival du Film*.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame FRANÇOIS,

Étant précisé que M.BOMBARD et Mme DUMAY ne prennent pas part au vote,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la Ville de Compiègne, l'ARC, Le Majestic et l'association « Les Amis du Festival du Film pour l'édition 2024 du Festival du Film Historique de Compiègne,

PRÉCISE que la dépense est inscrite au Budget Principal.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-26CM27092024-DE



ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR L'ORGANISATION DU « FESTIVAL DU FILM HISTORIQUE » - EDITION 2024**

Entre :

Le Cinéma le **MAJESTIC**, situé Place Jacques Tati, 60880 JAUX, représentée par Madame Laurence MEUNIER en sa qualité de PDG, enregistré sous les identifiants suivants :

SIREN : 428 187 686

SIRET : 428 187 686 00020

Et :

L'**association « Les Amis du Festival du Film Historique »**, située au 34, rue Pierre Sauvage 60200 Compiègne, représentée par Monsieur Charles HILBRUNNER en sa qualité de Président, enregistrée sous l'identifiant SIREN/SIRET n°441 883 840 000 15

Et :

La **Ville de COMPIEGNE**, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Philippe MARINI, Sénateur-honoraire de l'Oise, dûment habilité à cet effet par délibérations du Conseil Municipal en date du XXXXX;

Et :

L'**Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne**, ci-après désignée « l'ARC », représentée par son Vice-président, Monsieur Laurent PORTEBOIS, dûment habilité à l'effet des présentes par délibérations du conseil d'agglomération en date du XXXX

PREAMBULE

Cette convention a été votée par le Conseil Municipal du 27 septembre 2024 et le Conseil d'Agglomération du 3 octobre 2024 avec les dates de programmation suivantes : ouverture au 19 novembre et fin au 24 novembre 2024.

EXPOSE PREALABLE DES MOTIFS

Depuis 22 ans, le Festival du film de Compiègne propose, à l'automne, une programmation de films de qualité, fictions ou documentaires, films de répertoire ou films plus populaires. Tous se font l'écho de l'histoire locale, nationale ou européenne et sont le plus souvent possible éclairés par la présentation d'un expert du cinéma.

La Ville de Compiègne et l'Agglomération de la Région de Compiègne souhaitant bénéficier de l'expertise et des réseaux de professionnels du domaine, confient au cinéma le MAJESTIC à Jaux, l'organisation du **Festival grand public** qui aura lieu du **19 au 24 novembre 2024**. **Ce festival devra programmer une série de films récents ou du patrimoine sur le thème, « Le cinéma, témoin de l'histoire »**. Il devra proposer autour présentations, débats et rencontres de réalisateurs et de comédiens reconnus.

Le Festival du film de Compiègne comporte deux volets : un volet scolaire et un volet grand public.

La présente convention régit l'organisation du volet grand public pour les séances ayant lieu au Majestic.

Elle résume cependant ci-après les modalités de partenariat pour le volet scolaire :

Pour la programmation scolaire, les parties s'entendent pour que l'association programme avec le comité des enseignants auquel seront associés les élus référents culture (Arielle François) et scolaire (Sophie Schwarz) de la Ville de Compiègne.

Le Festival accueillera, dans les lieux choisis par lui, les élèves de Compiègne et Margny-lès-Compiègne tandis que le MAJESTIC accueillera ceux des autres communes de l'agglomération.

Les séances scolaires au MAJESTIC se dérouleront en matinée, échelonnées entre novembre et janvier (dates à définir d'un commun accord entre l'association et le MAJESTIC).

Pour les programmations grand public en centre-ville, les parties s'entendent pour se concerter sur la programmation qui doit s'inscrire en complémentarité avec la programmation du Majestic, lequel pourra être force de proposition ou intermédiaire entre les professionnels du cinéma et le personnel municipal.

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions du partenariat en vue de la tenue de l'édition 2024 du Festival du film historique, pour sa partie grand public.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DES PARTIES

Dans ce cadre, les engagements des parties sont les suivantes :

- ❖ Le MAJESTIC co-programme, organise, met une salle au moins à disposition du festival, communique auprès de son public via les réseaux habituels, accueille le public. La nature des événements proposés au MAJESTIC sont des séances de films, manifestations culturelles, avant-premières et ciné- débats.

Le Majestic co-organise avec l'association une soirée d'ouverture. Il programme, s'assure autant que faire se peut de la présence d'invités reconnus, accueille le public, met à disposition de l'association lieux et personnels.

Il est force de proposition pour les invités d'honneur qu'il contacte et dont il organise la venue.

Il organise les séances de films du 19 au 24 novembre 2024 dont la programmation est en cours de validation.

Il présente des films programmés et interview des invités avant les projections.

Il organise et modère des « ciné-débats ».

- ❖ L'association Les Amis du Festival du Film Historique demeure maître d'ouvrage du Festival du Film.

En raison de cette qualité, elle est la structure bénéficiaire des subventions publiques.

À cet égard, il lui appartient d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des différents financeurs en matière de montage et de dépôt des dossiers de demande de subvention.

Dans ce cadre, il lui appartient également de verser les fonds nécessaires au MAJESTIC.

Elle participe au choix des invités d'honneur et co-programme avec le Majestic pour les séances qui s'y tiennent et avec les services culturels pour les séances de centre-ville.

Elle se met à disposition du MAJESTIC pour accueillir les publics lors de la soirée d'ouverture.

Pour cette soirée d'ouverture, elle prend à sa charge le cocktail, denrées et boissons et son organisation dans les lieux mis à disposition par le Majestic.

- ❖ La Ville de COMPIEGNE, créatrice du Festival, demeure la garante de la répartition des rôles. Elle contribue financièrement à cet événement et communique par le biais de ses publications (Compiègne Notre Ville), ses divers affichages et tous ses réseaux.
- ❖ L'ARC apporte une subvention au titre du rayonnement touristique. Elle participe à sa communication dans ARC-info et en mettant à disposition les « culs de bus » pour affichage.

En matière d'organisation, un comité de programmation composé de représentants des différentes parties se réunira autant que de besoins.

Concernant la communication graphique : affiches, flyers et livrets, le visuel sera validé par la Ville, l'Association et le MAJESTIC.

- ❖ L'association Les Amis du Festival du Film Historique de Compiègne en assume le coût financier.

Des réunions « communication » entre les parties permettront d'affiner le plan de communication à mettre en œuvre et la répartition des missions.

ARTICLE 3 – MODALITES FINANCIERES

L'organisation du Festival du Film pour sa partie grand public et la tenue des projections scolaires de Compiègne et Margny est estimée à 50 000 € TTC, qui seront alloués au MAJESTIC. Ce montant couvre l'ensemble des prestations prévues à l'article 2 et n'est applicable que pour les projections faites au MAJESTIC pour la période du 19 au 24 novembre 2024 et ne comprend pas l'organisation des événements extérieurs au MAJESTIC.

Ces charges se répartissent comme suit :

- Programmation : 22 500€
- Mise à disposition des salles et projection : 15 000€
- Animation : 2000€
- Frais de déplacement et réception des artistes : 2000€
- Communication (bande annonce et mobilisation espaces) : 4200€
- Frais techniques : 2800
- Frais entretien (personnel supplémentaire sécurité et ménage) : 1500

La non livraison par le Majestic d'une partie des prestations listées à l'article 2, quelles qu'en soient les raisons, donnerait lieu à une réduction des sommes dues selon répartition ci-dessus.

Le financement des 50 000 € TTC alloués au MAJESTIC sera assuré via des concours apportés respectivement par la Ville de Compiègne, l'ARC, ainsi que des subventions attendues du Département et de la Région. L'association pourra également contribuer au plan de financement, si besoin est dans la mesure de ses moyens disponibles en trésorerie.

Ci-dessous le plan de financement prévisionnel par grand chapitre de charges.

<u>Manifestations ou volet d'activité</u>	<u>Coûts prévisionnels</u>	<u>Subventions attendues</u>
Festival centre-ville	3 500€	1 500€ : Ville 2 000€ : Département
<u>Festival au Majestic</u>	50 000€	8 500€ Ville 13 500€ ARC 19 000€ Région 9 000€ Département
<u>Communication</u>	7 000€	4 000€ ARC 2 000€ Département 1 000€ Région
<u>Festival scolaire</u>	13 000€	7 000€ Département 5 000€ Ville 1 000 € ARC
<u>Total</u>	73 500€	73 500€

Au cas où le plan de financement prévisionnel ne serait pas exécuté, en raison de subventions inférieures au montant attendu, notamment de la Région, une renégociation interviendra pour ajuster les prestations au budget disponible, pouvant dans ce cadre donner lieu à un avenant à la présente convention, à faire approuver le cas échéant par les autorités compétentes.

Programme des versements

Dès signature de la présente convention, la Ville de Compiègne et l'ARC verseront à l'association les montants prévus à cet effet.

- Un premier versement de 5000 € sera versé au MAJESTIC à la signature de la présente convention.
- Un second versement de 5000 € sera versé au MAJESTIC lors de la conférence de presse officielle annonçant la programmation du festival.

- 20 000€ seront versés au MAJESTIC au premier jour du festival, soit le 19 novembre 2024.
- Le solde – 20 000€- sera versé au MAJESTIC à l'issue des opérations, soit après le 24 novembre 2024, selon le calendrier de versement des subventions des financeurs sollicités, solde duquel sera déduit 15% des recettes nettes perçues par le Majestic.

Les recettes générées par les événements Grand Public dans les salles du MAJESTIC donneront en effet lieu au reversement de 15% des recettes nettes, soit 0,36 cts/billet vendu à 5€ à l'association. Le reversement aura lieu à la clôture des comptes du festival, et se déduira du solde à verser au Majestic par l'association.

ARTICLE 4 - QUOTA D'INVITATIONS GRATUITES

Les différents signataires de cette présente convention conviennent qu'ils bénéficieront d'un quota d'invitations gratuites pour la soirée d'ouverture (projection et cocktail) et pour une séance au choix des invités. Ce quota sera défini d'un commun accord avant le démarrage du festival.

ARTICLE 5 - DATE D'EFFET

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les différents partenaires.

ARTICLE 6 – AVENANT

Les parties pourront se rapprocher en vue de la conclusion d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE 7 – RESILIATION

En cas de non-respect, par l'une des parties, des engagement réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit l'une des parties dans un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La résiliation devra faire l'objet d'une réunion préalable entre les parties.

ARTICLE 8 – LITIGE

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, le Tribunal compétent pourra être saisi.

Fait à Compiègne,

En 4 exemplaires originaux,

Pour le « MAJESTIC »,

Laurence MEUNIER

**Pour la Ville de Compiègne,
Le Maire,**

Philippe MARINI
Sénateur-honoraire de l'Oise

**Pour l'association
« Les Amis du Festival du Film historique »,
Le président,**

Charles HILBRUNNER

**Pour l'ARC,
Le Vice-président,**

Laurent PORTEBOIS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

27 - Validation du Projet Scientifique et Culturel (PSC) des Musées

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents
29

Nombre de Conseillers représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-27CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ACTION CULTURELLE

27 - Validation du Projet Scientifique et Culturel (PSC) des Musées

Les musées de la ville de Compiègne regroupent deux collections *Musées de France* : Antoine Vivenel et la Figurine historique. La collection Antoine Vivenel, qui porte le nom de son donateur, lequel est à l'origine du projet de fondation d'un « Musée des études » pour sa ville natale (1839), comporte aujourd'hui quelques 35 000 pièces d'une grande diversité dans les époques (paléontologie au XIXe siècle) et les techniques (peintures, arts graphiques, sculptures dont plâtres, objets d'art, monnaies, objets archéologiques, etc.). Le musée de la Figurine historique trouve, quant à lui, son origine dans l'organisation d'un salon en 1948 par la Société des collectionneurs de figurines historiques et dans les donations majeures effectuées à la ville, au cours de la première moitié du XXe siècle. Ce musée conserve aujourd'hui environ 155 000 pièces. Les figurines (figurines seules ou assemblées pour constituer des scènes – dioramas) sont elles aussi de techniques diverses (bois, plastique, plomb, étain, etc.) et d'époques variées (XVIIIe au XXe siècles).

Aujourd'hui, ces collections sont visibles sur quatre sites : le musée Antoine Vivenel (2 bis rue d'Austerlitz – accès par le parc Songeons), sa galerie lapidaire inaugurée en 2012 (cloître Saint-Corneille), le musée de la Figurine historique (place de l'hôtel de Ville, actuellement fermé pour préparer le déménagement des collections) et la salle des expositions temporaires du Centre Antoine Vivenel ouverte en 2013.

Depuis 2016, la municipalité s'est engagée dans la refonte muséographique du parcours permanent du musée Antoine Vivenel, la dernière étape fut la création du Site d'immersion historique (2023). La prochaine sera la rénovation de la salle des antiquités méditerranéennes (Grèce et Rome antiques, Egypte et civilisation étrusque).

Par ailleurs, la municipalité a lancé le déménagement du musée de la Figurine historique. Un nouveau musée, avec une muséographie entièrement revue et actualisée, incluant des dispositifs numériques, verra le jour début 2026.

Le projet scientifique et culturel (PSC), qui date de 2010 et qui n'incluait pas le musée de la Figurine historique, a donc dû être refait. Le nouveau PSC se présente en deux parties : il dresse d'abord l'état des lieux (bilan et diagnostic) des musées, en évoquant notamment les actions menées en direction des publics.

La seconde partie (le projet) annonce les actions à mettre en œuvre pour la valorisation des sites et le rayonnement des collections municipales, en plaçant au cœur de ses actions les publics, pour la réussite des projets engagés. Il dresse une feuille de route pour les huit prochaines années.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet scientifique des musées de la ville de Compiègne (Antoine Vivenel et Figurine historique), annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame FRANÇOIS,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-27CM27092024-DE



APPROUVE le Projet Scientifique des musées de la Ville de Compiègne (Antoine Vivener et Figurine historique), annexé à la présente délibération.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Programme scientifique et culturel des musées de la ville de Compiègne



"J'ai pensé que ranimer le culte
du beau et d'essayer d'y propager
la connaissance, l'amour, l'étude
des monuments ce serait faire
quelque bien."



Antoine Vivenel (Compiègne, 1799 – Paris, 1862)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	6
I. Bilan et diagnostic.....	7
1. Le contexte des musées de la ville de Compiègne.....	7
1.1. Le contexte général et local.....	7
1.2. Le contexte socio-économique	7
1.3. Les musées au cœur d'un réseau	9
1.4. Les partenaires des musées.....	11
2. Histoires des musées et des collections.....	15
2.1. Deux collections « musées de France »	15
2.1.1. Le musée Antoine Vivenel	15
2.1.2. Le musée de la Figurine historique	19
3. Diagnostic des lieux.....	23
3.1. Le musée Antoine Vivenel	23
3.1.1. Les atouts et forces du parcours permanent actuel.....	23
3.1.2. Les faiblesses du parcours permanent actuel	26
3.2. Les bâtiments annexes du musée Antoine Vivenel	29
3.2.1. Diagnostic du parcours muséographique du musée du cloître Saint-Corneille ..	29
3.2.2. Diagnostic de la salle des expositions temporaires des musées	32
3.3. Diagnostic du musée de la Figurine historique.....	34
3.3.1. Les atouts et forces du parcours du musée de la Figurine historique	34
3.3.2. Les faiblesses du parcours du musée de la Figurine historique	35
3.4. Les réserves des musées	37
3.4.1. Les réserves de la collection Antoine Vivenel	37
3.4.2. Les réserves du musée de la Figurine historique.....	41
4. La gestion des collections.....	43
4.1. Statut des musées	43
4.2. La propriété juridique des collections	43
4.3. La documentation	43
4.4. L'inventaire et le récolement des collections	45
4.5. La régie des œuvres	47
4.6. L'état sanitaire des collections et les conditions de conservation	47
4.7. La sécurisation des sites et la sauvegarde des collections	49
4.8. Les acquisitions	49
4.9. Les restaurations	51
4.10. L'étude et la diffusion des collections.....	53

5. Les publics	55
5.1. Connaître les publics	55
5.2. La politique tarifaire et les horaires d'ouverture	57
5.3. Accueillir les visiteurs	57
5.4. La médiation	59
5.4.1. Un service des Publics mutualisé pour les musées	59
5.4.2. Les actions du service des publics	59
5.4.3. Évènements et partenariats	60
5.4.4. Dispositifs numériques	62
5.4.5. Les expositions temporaires	65
6. La communication	67
6.1. Une communication mutualisée pour les musées	67
6.2. La stratégie de diffusion	68
7. Les ressources humaines et financières	69
7.1 Les moyens humains	69
7.2 Les moyens financiers	69
Synthèse de la partie bilan	73

II. Projet pour une nouvelle identité des musées de la Ville : objectifs et stratégie.....74

1. Augmenter la visibilité et clarifier l'offre muséale75	75
1.1 En redéfinissant une identité nouvelle et forte, faite des spécificités de chaque collection.....75	75
1.1.1. Une identité visuelle commune : l'immersion au sein de différents mondes.....75	75
1.1.2. faite des spécificités communes de chaque collection.....77	77
1.2. Appuyée par une nouvelle stratégie de communication.....81	81
1.2.1. Une identité graphique unifiée.....81	81
1.2.2. Diffusion et valorisation : un nouveau site internet.....83	83
1.2.3. Une signalétique efficace.....84	84
1.3. Et par une offre et une politique tarifaire plus adaptées.....88	88
1.3.1. Aire tarifaire.....88	88
1.3.2. Mise en place d'un nouveau logiciel de billetterie pour un accès plus simplifié et plus clair à l'offre muséale du territoire.....88	88
2. Repenser la muséographie du parcours permanent pour une offre plus cohérente et plus attractive89	89
2.1. Poursuivre la rénovation du musée Antoine Vivenel.....89	89
2.1.1. Rénover la salle des Antiquités méditerranéennes.....89	89

2.1.2.	Achever la refonte muséographique de l'espace d'archéologie régionale...	93
2.1.3.	Valorisation du fond iconographique Albert Robida.....	95
2.1.4.	Achever le transfert des collections : les moulages.....	96
2.2.	Et créer un nouveau musée dédié à la figurine.....	99
2.2.1.	Une muséographie entièrement renouvelée autour de la figurine.....	99
2.3.	Bilan et calendrier opérationnel.....	118
3.	Impliquer la société civile pour aller vers une réappropriation des musées : les nouveaux publics.....	119
3.1.	Les musées, des acteurs de vie sociale.....	119
3.1.1.	Définir nos publics cibles et développer l'offre et l'équipement des musées municipaux en adéquation.....	119
3.1.2.	Les musées hors-les-murs.....	120
3.2.	Une programmation culturelle à développer.....	120
3.3.	Une politique d'expositions temporaires.....	121
3.4.	Des partenariats pertinents.....	122
3.5.	Affirmer la présence des musées dans les réseaux scientifiques.....	123
4.	Accompagner les projets de rénovation avec une gestion des collections adaptées.....	126
4.1.	L'enrichissement des collections.....	126
4.1.1.	Les acquisitions.....	126
4.1.2.	Les dépôts.....	128
4.1.3.	Les donations.....	128
4.2.	La politique de restauration.....	129
4.3.	Le récolement des collections.....	131
4.4.	Achever le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels.....	131
4.5.	Stratégie de diffusion des collections.....	132
5.	Des moyens mutualisés réorganisés et optimisés.....	134
5.1.	Une gouvernance clairement définie.....	134
5.2.	Une transversalité accrue.....	134
5.3.	Des moyens financiers à la hauteur des enjeux : un budget commun réévalué aux lignes identifiées.....	135
5.4.	Des équipements muséaux mieux accessibles et plus confortables.....	136
	Annexes.....	137
1.	Annexes partie I.....	137
2.	Annexes partie II.....	208

INTRODUCTION

Le service des musées de la ville de Compiègne – 15 agents dont des postes mutualisés – assure la gestion de deux collections Musées de France (Antoine Vivenel et Figurine historique) réparties sur quatre sites (musée Antoine Vivenel, Cloître Saint-Corneille, musée de la Figurine historique et salle des expositions temporaires au Centre Antoine Vivenel).

Le nombre de sites muséaux est passé de deux quatre depuis 2012, avec la création du musée du Cloître Saint-Corneille (extension du musée Antoine Vivenel pour la présentation de ses collections lapidaires du Moyen Âge et de la Renaissance), puis celle du Centre d'études et d'archéologie Antoine Vivenel en 2013, lequel abrite les réserves du musée Antoine Vivenel et la salle des expositions temporaires. Conjointement, il avait été envisagé la création d'un nouveau musée Antoine Vivenel avec extension sur le parc Songeons, qui n'a pas pu être mise en œuvre. Il était au cœur du programme scientifique et culturel rédigé par Claire Iselin, conservateur du patrimoine et ancienne directrice des musées de la ville de Compiègne, en 2010.

Aujourd'hui, quelques quatorze années plus tard, avec une géographie muséale sensiblement modifiée et de nouveaux projets de développement pour nos musées, la rédaction d'un nouveau programme scientifique et culturel, incluant à la fois une réactualisation du programme de 2010 et le musée de la Figurine historique, qui n'avait encore jamais bénéficié de programme, s'est imposée.

Le présent programme scientifique et culturel dresse ainsi le bilan des réalisations de ces quatorze dernières années et présente les grandes orientations à venir, mues, en premier lieu, par la volonté de la municipalité de déménager le musée de la Figurine historique et d'accompagner la rénovation progressive du parcours d'exposition permanente du musée Antoine Vivenel, en y incluant une médiation plus attractive et en intégrant des dispositifs numériques.

La direction des musées a décidé, sur le conseil de la DRAC, de rédiger un seul et unique programme scientifique et culturel pour l'ensemble des quatre établissements pour marquer ainsi la volonté de développer une démarche culturelle commune, tout en prenant en considération, pour une vision plus réaliste et plus cohérente, la mutualisation des moyens humains et financiers du service.

Ce programme s'est nourri du travail mené respectivement par les agences Laurence Chabot (2022) et Troisième Pôle (2021-2022) lors des études préalables pour les projets de création d'un Site d'immersion historique au sein du musée Antoine Vivenel, d'une part, et, d'autre part, du déménagement du musée de la Figurine historique sur le site de l'ancien école d'Etat-major. La rédaction a été réalisée par Delphine Jeannot, attachée de conservation du patrimoine et directrice des musées de Compiègne depuis 2019, et Christine Amiard, assistante de conservation du patrimoine, directrice-adjointe et responsable du service des publics des musées.

I. Bilan et diagnostic

1. Le contexte des musées de la ville de Compiègne

1.1. Le contexte général et local

Compiègne, à 1h au nord de Paris, est l'une des principales villes du département de l'Oise et la ville centre de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC). La ville de Compiègne compte environ 40 000 habitants et l'agglomération près de 85 000 habitants.

La cité s'étend le long de la rivière Oise et de la fort domaniale. La ville est le siège de la sous-préfecture du département de l'Oise. Forte d'un contexte économique et industriel favorables sur lequel la ville a longtemps misé, le potentiel touristique et culturel de Compiègne prend de plus en plus sa place dans les projets de développements de la ville.

La gare de Compiègne très fréquentée est la cinquième des Hauts-de-France. Actuellement à l'étude, un projet de liaison Roissy-Picardie porte sur un accès ferroviaire direct entre la Picardie, le Nord-Est du Val d'Oise et la gare de Roissy TGV - aéroport CDG terminal 2 (45 min depuis la gare de Compiègne), pour faciliter ainsi les déplacements quotidiens vers le pôle de l'aéroport de Roissy mais aussi les déplacements longue distance.

Depuis 2021, la ville et l'agglomération ont lancé de grands projets urbains visant à la transformation notamment de deux quartiers proches du centre :

-Le projet du futur pôle gare qui passe par la construction de nouveaux logements, commerces, voies de circulation, mais aussi par la connectivité du pôle gare avec l'autre rive de l'Oise par le biais de passerelles qui relieront le cours Guynemer et le site de l'École d'état-major, nouveau quartier en devenir.

-La requalification de l'ancienne école militaire de Compiègne, l'ancienne Ecole d'état-major, qui tend à devenir un nouveau quartier à vivre avec 300 logements, des commerces, des équipements sportifs et culturels dont le projet du nouveau musée de la Figurine historique.

1.2. Le contexte socio-économique

L'Agglomération de la région de Compiègne (ARC), compte 41 277 emplois (INSEE - RP2018) pour 8 600 établissements actifs ce qui en fait l'un des principaux pôles d'emploi du département.

Elle présente un tissu industriel dense et diversifié, au sein de différentes filières: pharmacie / cosmétique, chimie / chimie verte, systèmes mécaniques et transports.

C'est un pôle économique dynamique qui compte 1,25 fois plus d'emplois que d'actifs et attire une main d'œuvre qualifiée.

La population active occupée de l'ARC compte 32 930 individus (INSEE - RP2018).

Parmi l'ensemble des emplois de l'ARC, 62% sont concentrés sur la commune de Compiègne, soit 25 672 emplois. 30 % des emplois de l'ARC se situent sur les communes de Lacroix-Saint-

Ouen (2 796 emplois), Venette (2 676 emplois), Le Meux (2 319 emplois), Margny-lès-Compiègne (2 023 emplois) et Verberie (1 649 emplois).

L'Agglomération de la région de Compiègne :

85 078 habitants (INSEE - Estimation de la population au 01/01/2023)
 41 345 emplois (Source INSEE / RP2019 paru le 27/06/2022)
 38 340 actifs (Source INSEE / RP2019 paru le 27/06/2022)
 33083 actifs occupés (Source INSEE / RP2019 paru le 27/06/2022)
 9700 établissements actifs
 265 km²
 22 communes

La ville de Compiègne :

En 2020 Compiègne comptait 40453 habitants. La superficie est de 53.1 km², soit une densité de 762 habitants au km².

Sa population est composée de 53% de femmes et 47% d'hommes. La répartition par âges est la suivante :

Tranche d'âge	% de la population totale
0 à 14 ans	7178 personnes, soit 17.74%
15 à 29 ans	9598 personnes, soit 23.73 %
30 à 44 ans	7125 personnes, soit 17.61 %
45 à 59 ans	6848 personnes, soit 16.93 %
60 à 74 ans	5960 personnes, soit 14.73 %
75 à 89 ans	3144 personnes, soit 7.77 %
90 ans et plus	601 personnes, soit 1.49%

La répartition des catégories socioprofessionnelles à Compiègne parmi la population de 15 ans et plus est la suivante :

Catégorie socioprofessionnelle	% de la population totale
Agriculteurs exploitants	31 personnes, soit 0.09 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	738 personnes, soit 2.22%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4150 personnes, soit 12.48 %
Professions intermédiaires	4115 personnes, soit 12.37%
Employés	4827 personnes, soit 14.51%
Ouvriers	3325 personnes, soit 10%
Retraités	7852 personnes, soit 23.6%
Autres sans activité	8227 personnes, soit 24.73 %

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023

Les quartiers prioritaires :

L'Agglomération de la Région de Compiègne compte trois quartiers prioritaires, tous situés sur le territoire de la Ville de Compiègne.

Deux quartiers sont de taille moyenne : le Clos des Roses (3 670 habitants) et la Victoire, comprenant le quartier de la Victoire proprement dit mais également celui des Maréchaux (3 488 habitants). Le troisième quartier est de taille plus modeste, le Vivier Corax qui comporte

tous les grands ensembles du sud de Compiègne, notamment les squares de Mercières, du Docteur Roux, de la Peupleraie et de Vivier Corax, ainsi que de l'habitat pavillonnaire (2 510 habitants). Deux quartiers bénéficient d'une rénovation importante dans le cadre du programme piloté par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

1.3. Les musées au cœur d'un réseau

Dans la ville :

La Ville de Compiègne compte plusieurs sites culturels, musées et lieux de spectacles.

Les équipements culturels municipaux

- les **quatre musées municipaux** regroupés au sein du service Musées de la Ville (musée Antoine Vivenel, musée de la Figurine historique, musée du cloître Saint-Corneille et la salle des expositions temporaires au centre Antoine Vivenel),
- le **Mémorial de l'Internement et de la Déportation** : lieu de mémoire, il retrace l'histoire du site du camp de Royallieu, lieu de transit des déportés durant la seconde guerre mondiale,
- l'espace des **Minimes**, qui propose des expositions au sein de l'ancienne Église Saint-Pierre des Minimes,
- la bibliothèque municipale classée Saint-Corneille **et son réseau de bibliothèques dans trois quartiers de la ville**,
- l'école des Beaux-Arts **qui accueille près de 400 élèves étudiants de diverses disciplines (dessin, modelage, peinture...)**
- le conservatoire de musique **qui accueille 700 élèves, principalement autour de la pratique musicale individuelle ou collective, mais qui propose aussi des cours de théâtre et de danse**,
- Les théâtres de Compiègne : **le Théâtre Impérial et l'Espace Jean Legendre qui offrent tous deux des écrans privilégiés pour le spectacle vivant, en termes de diffusion, de création, de transmission et de rayonnement sur le territoire**,
- Une autre salle de spectacles complète l'offre : **le Ziquodrome**, salle dédiée à la musique amplifiée créée sous l'impulsion des étudiants de l'Université de Technologie de Compiègne,
- **les archives intercommunales**, elles sont devenues un service de l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC) depuis 2018.

Les offres culturelles sur Compiègne, hors gestion municipale

- Le **château de Compiègne géré par l'État** regroupe **musées et domaine nationaux** (les appartements royaux et impériaux, le musée du Second Empire, le musée national de la voiture, le parc), il est situé au sein de la ville, à proximité de l'hyper-centre.
- Le **Mémorial de l'Armistice** gérée par l'Association du musée du wagon de l'Armistice créée en 1950. La Clairière de l'Armistice est située sur le territoire de Compiègne, à 10 kilomètres du centre-ville.
- **Le Tigre** est une grande salle de spectacle modulable gérée par l'ARC, pouvant notamment accueillir près de 10 000 personnes en plein air.

Les événements

Parmi les grands rendez-vous compiégnois, on peut notamment citer :

- le festival *En voix* d'art lyrique et chant choral en novembre-décembre (depuis 2019),
- le festival art et technologie *Les Composites* en mars (créé en 1998),

- *Paroles*, festival de la langue française du Valois au Compiègne conjointement par trois collectivités : la Communauté de Communes Retz en Valois, la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et l'Agglomération de la Région de Compiègne (1^{ère} saison en mars 2023)
- les *Fêtes Jeanne d'Arc* dans le parc Songeons en mai, (organisées de 1909 à 1935 puis de 1973 à aujourd'hui),
- la *foire aux vins et aux fromages* sur un weekend au mois de mai
- le *Compiègne Aéro Classic* sur l'aérodrome Compiègne-Margny pour les amateurs de voltige aérienne en juin,
- le *Rallye des ancêtres*, rassemblement de voitures anciennes d'avant 1906 en juin
- le *Festival des Forêts*, créé en 1992, qui est un festival de musique classique au cœur de la forêt de Compiègne en juin et juillet,
- Les *concerts du cloître* organisés début de septembre dans le jardin du cloître Saint-Corneille.
- Le *Festival du film de Compiègne* en novembre qui propose des projections dans diverses salles en coeur de ville

Certains de ces événements sont organisés depuis plusieurs décennies, tandis que d'autres sont plus récents. Ils se succèdent sur l'année et ont une portée locale, voire régionale. Compiègne accueille également des événements d'envergure internationale, rassemblant de nombreux visiteurs français et étrangers :

- le *Paris-Roubaix* en avril, course cycliste mythique dont le départ est donné depuis la place du Château de Compiègne,
- les internationaux de dressage, le Grand National du circuit de compétition de la Fédération Française d'Équitation et le Concours international de dressage de tradition, au mois de mai,
- les Masters de feu, concours international d'art pyrotechnique ayant lieu en septembre

Sur le territoire du Compiégnois :

L'Agglomération de la région de Compiègne (ARC) n'a pas de compétence culturelle, ni patrimoniale, toutefois, plusieurs communes de l'ARC disposent de structures et d'une programmation culturelle : la ville de Margny-lès-Compiègne, avec une médiathèque et le centre de l'Album et l'Illustration André François, les communes de Lacroix-Saint-Ouen, de Venette et de Verberie avec leur médiathèque, et celle de Choisy-au-bac, équipée d'une médiathèque et d'un atelier musical.

Le territoire départemental :

Le département de l'Oise est riche d'un patrimoine varié et compte de nombreux musées et sites sur son territoire, pour ne citer que le domaine du château de Chantilly, le domaine de Chaalis avec le musée Jacquemart-André, le MUDO musée départemental de l'Oise à Beauvais, le musée archéologique de l'Oise à Vendeuil-Caply, les villes de Senlis, Noyon, Crépy-en-Valois, etc...

Au niveau touristique, le Parc Astérix, situé à Plailly dans l'Oise depuis 1989, confirme chaque année son attractivité et sa place parmi les plus grands parcs d'attractions.

À l'échelle de la région des Hauts-de-France :

Le territoire régional est bien équipé en sites culturels et touristiques. Parmi ses 90 musées, on compte notamment des incontournables comme le Louvre-Lens, la Piscine de Roubaix, le Palais des Beaux-arts de Lille ou encore le musée de Picardie d'Amiens.

Le tourisme du compiégnois

Le nombre de visiteurs annuels sur l'Agglomération de la Région de Compiègne est estimé à environ 400 000 (sur la base de la fréquentation des sites majeurs et des nuitées), à grande majorité de nationalité française (+80 %). Le touriste étranger provient essentiellement

d'Europe du Nord (Pays-Bas, Royaume Uni, Belgique) tandis que le visiteur français réside majoritairement dans les Hauts-de-France, en Normandie ou sur le bassin parisien (diffusion de dépliants touristiques de l'Office de Tourisme en Ile-de-France en haute saison). Les courts séjours sur un week-end sont particulièrement la cible des acteurs touristiques de la région Hauts-de-France.

L'Office de Tourisme l'Agglomération de la Région de Compiègne développe également un service important pour l'accueil de groupes (180 groupes accueillis en 2019, soit plus de 7000 personnes, dont la moitié sont des scolaires). Les musées municipaux de Compiègne ne sont aujourd'hui pas particulièrement mis en avant comme produit touristique de l'Office de Tourisme dans les offres pour les groupes.

À l'échelle du département de l'Oise, la première motivation de visite reste le patrimoine historique (châteaux, cathédrales, musées...) et les visites culturelles constituent la première activité à la fois pour le touriste et pour l'excursionniste sur le territoire (58% des activités durant le séjour).

Compiègne est une ville d'histoire et de patrimoine, et l'engouement pour le patrimoine culturel est constant pour le visiteur. Les deux pôles touristiques majeurs que sont le Château de Compiègne et le Château de Pierrefonds (20 min de Compiègne) attirent chaque année des milliers de visiteurs (91 000 visiteurs en 2019 pour le Château de Compiègne, plus de 150 000 pour le Château de Pierrefonds).

Le **patrimoine mémoriel** (Clairière de l'Armistice et Mémorial de l'Internement et de la Déportation – Camp de Royallieu, le Wagon de la Déportation) attire les visiteurs férus d'Histoire.

L'Office de Tourisme de Compiègne observe depuis quelques années une demande croissante autour du **tourisme vert** (randonnées, offres bien-être, activités de loisirs et sports de plein air), qui s'inscrit dans la tendance forte autour du ressourcement au contact de la nature. La Fort domaniale qui relie Compiègne et Pierrefonds (3ème plus grande fort de feuillus de France), est un atout majeur pour la ville.

Le cheval est, pour les mêmes raisons, historiquement ancré dans la ville. Le Ple questre du Compiégnois, qui regroupe les curies du Roi, le Centre questre et le Grand Parc, est situé non loin du centre-ville.

Le port de plaisance de Compiègne a accueilli en 2019, 180 bateaux de passage sur les mois d'été. Des études sont en cours en vue du développement du tourisme fluvial et de la mise en lien des flux de touristes plaisanciers avec des activités sur les berges.

1.4. Les partenaires des musées

En tant que service municipal, les musées sont destinés à collaborer avec l'ensemble des services de la collectivité, notamment :

- La Direction générale des services
- Les Ressources humaines,
- Les Systèmes d'information,
- La Communication,
- Les Finances et la commande publique,
- Les services juridiques,
- Le Patrimoine bti,

Les Services techniques,
 Les Service évènementiel,
 Les Espaces verts,
 La Politique de la ville (Cité éducative),
 Les bibliothèques municipales,
 Les archives de l'agglomération,
 L'école des Beaux-arts,
 L'Office du Tourisme de l'Agglomération de Compiègne.

Les musées s'inscrivent dans un réseau culturel dense et varié, offrant de nombreux partenariats, du maillage territorial local aux institutions régionales et nationales :

-Partenaires institutionnels : Ministère de la Culture-SMF, DRAC Hauts-de-France (service des musées, SRA), Service archéologique départemental de l'Oise,

-Pour le service des Publics des musées : Éducation Nationale (actions de promotion des musées auprès des établissements scolaires, accompagnement pédagogique), Politique de la ville (Plateforme réussite éducative), France Travail (participation au dispositif *l'Art d'accéder à l'emploi*), association VSART (animations en *Hors les murs* dans les EPHAD), associations liées au champ social (accueil et animations)

-Pour la recherche : INHA, INP, Université Paris-Sorbonne (arts graphiques), CRAVO (centre de recherches archéologiques de la vallée de l'Oise, Autour du patrimoine (association de restaurateurs)

-Réseaux scientifiques et professionnels musées :

-adhésion institutionnelle à l'ICOM

-Musenor réseau des musées des Hauts de France

-Sociétés savantes : Société historique de Compiègne, Association des amis d'Albert Robida

Les musées poursuivent une politique active de prêts, de dépôts et d'expositions qui permet des collaborations avec de nombreux musées et institutions.

-Prêts à l'extérieur : les collections des musées de Compiègne font l'objet de nombreuses demandes de prêts, tant en France qu'à l'étranger, dans le cadre d'expositions dont le travail scientifique vient compléter ou renouveler la connaissance des œuvres prêtées. Uniquement pour l'année 2023, pas moins de dix-huit prêts ont été accordés. Ces expositions permettent de toucher un autre public et valorisent les collections compiégnoises.

De 2021 à 2023, des prêts d'une grande variété ont été accordés à des institutions dont voici quelques exemples :

-la plaque d'ivoire du X^e siècle du groupe de Magdebourg, *Jésus Christ et la Cananéenne*, pour l'exposition *La Lotharingie (843-928), trésors d'un royaume carolingien oublié* à l'Hôtel des expositions de Draguignan (Var),

- une main d'étendard de procession et six miniatures persanes pour l'exposition *Arts de l'Islam. Un passé pour un présent*, à la Maison Folie – Hospice d'Avré de Tourcoing, (Nord),

-le bas-relief *la chute d'Icare* du XVII^e siècle pour l'exposition *Face au soleil* au musée Barberini de Potsdam (Allemagne),

-une sélection d'armes du sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde pour l'exposition *Fortissimi sunt Belgae* au musée du Malgré-Tout de Treignes (Belgique),

- le plat en majolique *le Parnasse* du XVI^e siècle pour l'exposition *Qui es-tu Apollon ?* au musée Juliobona de Lillebonne (Seine maritime),
- un dessin d'étude pour *Un Rêve de Bonheur* de Dominique Papety, XIX^e siècle pour l'exposition *En quête de bonheur. Le mythe de l'âge d'or au XIX^e siècle* au musée Courbet à Ornans (Doubs),
- des armes gauloises de Gournay-sur-Aronde pour l'exposition *Victoire ! D'Athéna à Zidane* au musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides (Paris),
- un buste de femme romaine en marbre pour l'exposition *M'as-tu- vu ? Être et paraître à la romaine en Gaule du Nord au musée de Bavay* (Nord),
- le bloc sculpté représentant une bacchante et provenant du temple de Champlieu pour l'exposition *Rome* au Louvre-Lens (Pas-de-Calais),
- deux dessins de tête de femme de A. Dürer pour l'exposition *Albrecht Dürer, Gravure et Renaissance* au musée Condé de Chantilly, (Oise),
- le tableau *la petite marchande de cerises* de J.-L. Demarne pour l'exposition *Conversations amoureuses, l'art d'être galant depuis le XVII^e siècle* au musée d'art et d'archéologie de Senlis, (Oise),
- une hydrie à figures rouges du V^e siècle avant J.C. pour l'exposition *l'Antiquité rêvée d'Emile-René Ménard* au Mudo de Beauvais, (Oise),
- le fragment de pilastre sculpté représentant « Mars archer » provenant du temple de Champlieu et un dessin d'E. Viollet-le-Duc, *cour du château de Pierrefonds*, pour l'exposition Prosper Mérimée au château de Compiègne (Oise).

-Expositions et autres projets culturels menés avec des structures culturelles et/ou des partenaires:

2016 *Trésors du Moyen-Âge, l'Europe au XIV^e siècle*, première étape d'une exposition itinérante faisant entrer en résonance des œuvres du musée de Cluny de Paris (musée national du Moyen-Âge) avec des collections des musées des Hauts-de-France (Compiègne, Saint-Amand, Saint-Omer) et de Normandie (Avranches).

2017 Exposition *Dans les petits papiers d'un collectionneur : estampes et dessins italiens du musée Antoine Vivenel, XVI^e – XVIII^e siècle* dans le cadre des « Heures italiennes », ensemble de manifestations des musées des Hauts-de-France

2018 Exposition *Compiègne, d'un pont à l'autre* en partenariat avec la Cité des Bateliers de Longueil-Annel (Oise)

2019 rénovation de la muséographie de la salle Préhistoire et création de la salle de Paléontologie, en collaboration avec le musée national de la Préhistoire, des chercheurs du CNRS, du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, de l'Institut royal des sciences naturelles de Bruxelles et avec le concours de l'entreprise LafargeHolcim Granulats.

2020 Exposition *Rahan et la Préhistoire* dans le cadre de l'évènement national *BD 2020. La France aime le 9^e art* initié par le Ministère de la Culture et en collaboration avec la galerie Huberty & Breyne de Paris.

2021 Exposition *Albert Robida, l'explorateur du temps* avec une collaboration de l'UTC pour la réalisation d'une maquette.

2022 Exposition *Ivoire ivoires, Europe et Asie IX^e-XIX^e siècles* en collaboration avec des musées des Hauts de France et de Normandie pour le prêt d'œuvres.

2022 Exposition *Des vies et des œuvres, le musée dans la ville* en partenariat avec le Centre Ressources Lecture (réalisation d'une production photographique et d'un journal avec l'artiste exposé Marc Mounier Kuhn) et le dispositif de la Cité éducative.

2023 Conception du site d'immersion historique dans les murs du musée Antoine Vivenel *Connaître Compiègne !*, suivi financier du projet et cogestion avec l'Office du Tourisme de l'Agglomération de Compiègne, dans le cadre d'un financement INTERREG

2. Histoires des musées

2.1 Deux collections « musées de France »

2.1.1. La collection du musée Antoine Vivenel

Le musée est né de la générosité d'un mécène local, Antoine Vivenel (Compiègne, 1799 – Paris, 1862), dont il porte le nom. Très cultivé, cet entrepreneur-architecte qui réussit à faire fortune, mais qui finit sa vie ruiné, rassemble, entre 1825 et 1848, une importante collection d'objets d'art.

Dès 1839, Antoine Vivenel souhaite créer dans sa ville natale un *Musée des Études*, véritable « recueil encyclopédique de tous les arts et de toutes les époques », qu'il associe à une visée éducative et à la dispensation gratuite de cours de dessin. Il fait alors don à Compiègne de toute sa collection, près de 4 000 pièces, allant de la Préhistoire au milieu du XIX^{ème} siècle.

Installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, le musée est inauguré en 1841.

En 1952, le musée prend possession de l'hôtel particulier de la famille Songeons-Bicquille, légué à la Ville, et s'y développe.

Les collections sont le reflet de l'esprit d'Antoine Vivenel, attiré à la fois par l'esthétique et aussi la valeur pédagogique des œuvres qu'il a acquises, visant à représenter toutes les cultures. Depuis, cette extraordinaire collection encyclopédique continue de s'enrichir au fil des années grâce à des dons, achats et dépôts d'œuvres et compte des pièces remarquables, dont voici les grands ensembles :

- une importante collection d'antiquités méditerranéennes, illustrant les civilisations anciennes de la Grèce, de l'Égypte et de l'Italie, avec en point d'orgue un exceptionnel ensemble de vases grecs, comptant près de 250 pièces.



Vase en forme de tête de femme, bronze, Etrurie centrale, III^e siècle av. J.-C.

Psykter attique, terre cuite, vers 500 av. J.-C.



- des objets d'art du Moyen Âge, notamment des ivoires et un retable en albâtre polychrome du XV^e siècle, pièce remarquable provenant de l'atelier de Nottingham et actuellement présentée à l'Hôtel de Ville ; un ensemble d'arts décoratifs européens de la Renaissance, dont les six portraits mythologiques sur plaque d'émail de Léonard Limosin, une quarantaine de majoliques italiennes, des verres de Venise, des grès rhénans.



Protésilas, Léonard I^{er} Limosin, émail peint sur cuivre, vers 1540



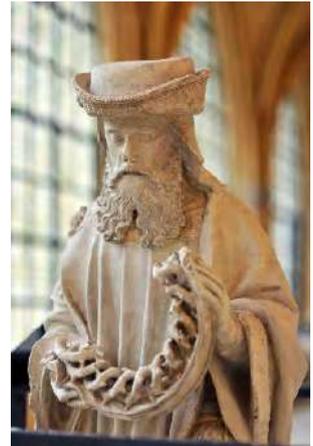
Vierge à l'Enfant, atelier du Maître du diptyque de Kremsmünster, Ivoire d'éléphant, Région du Rhin moyen, fin XIVe siècle

Depuis 2012, les sculptures religieuses médiévales et Renaissance en pierre de la collection du musée Antoine Vivenel sont exposées dans deux ailes du cloître de l'ancienne abbaye Saint-Corneille.



Vierge au pied d'argent, pierre, Île de France, vers 1270

Saint Joseph d'Arimathie, pierre, Gisors (Eure), 1506-1510



- une petite série de peintures des XVI^e-XVIII^e siècles avec notamment *La Sainte Famille et saint Jean-Baptiste* par Luca Giordano, *La Présentation de Jésus au Temple* par Lavinia Fontana, une esquisse de Charles Lebrun, une scène de genre de Jean-Louis Demarne, *L'Offrande à Flore* de Jans Frans Van Dael.

La Présentation de Jésus au Temple par Lavinia Fontana, huile sur toile, 1586





- des œuvres d'artistes contemporains d'Antoine Vivenel dont plusieurs toiles de Dominique Papety, *Les Singes musiciens* d'Alexandre Decamps, le *Portrait d'Henri Didier* de Thomas Couture, etc.

Portrait d'Henri Didier de Thomas Couture,
huile sur toile, 1843

- des objets d'art extra-européens, avec des pièces provenant d'Asie (notamment des porcelaines de Chine, des laques du Japon, un chasse-mouche indien en ivoire), d'Afrique (des masques) et d'Océanie (un masque de Nouvelle-Calédonie, un tambour des îles Marquises). En 2017, le musée a ouvert dans son parcours de visite une salle présentant une sélection d'objets asiatiques, jusque-là inédits.



Bouddha, albâtre, Myanmar
XVIII^e - XIX^e siècle



Masque du théâtre Nō, laque
Japon, Époque d'Edo



Kriss, alliage ferreux, or, rubis
Java, XIX^e siècle

- du mobilier archéologique issu des fouilles locales, ayant rejoint le musée à partir des années 1970: bronzes dragués dans l'Oise, armes gauloises de Gournay-sur-Aronde, dépôt des blocs sculptés du temple gallo-romain de Champlieu.



Epée, fer, III^e siècle – début I^{er} siècle avant J.C.
sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde



Bacchante, calcaire, II^e siècle
temple gallo-romain de Champlieu

-un riche cabinet graphique comptant des dessins de maîtres (Dürer, Rembrandt, Greuze, Percier, etc.), des estampes des écoles du Nord du XVI^e siècle, et un fonds de dessins d'Albert Robida, natif de Compiègne.



Têtes de femmes, Albrecht Dürer, plume et encre, 1500-1504

2.1.2. Le musée de la Figurine historique

Il est né de deux principaux legs à la Ville : celui d'Arthur de Marsy en 1901, composé de soldats en bois polychromes réalisés par Jean-Baptiste Clémence à la fin du XVIII^e siècle, et celui d'Alfred Ternisien en 1927, comprenant plusieurs milliers de figurines représentant les armées de l'Histoire. Près de 30 000 figurines ont ainsi été rassemblées à l'Hôtel de ville.

Suivent d'autres enrichissements dont à partir de 1931, l'immense diorama de la bataille de Waterloo créé par Charles Laurent, pièce centrale aujourd'hui encore, des collections.

Une large exposition est organisée en 1948 par la Société des Collectionneurs de Figurines historiques et encourage la création d'un musée, qui prend effet dès l'année suivante. Le nouveau musée reçoit alors de nombreux dons de la part des acteurs majeurs du monde de la figurine historique de l'époque.

En 1977, la Ville décide de transférer le musée dans l'ancien Hôtel de la Cloche, attenant à l'Hôtel de ville, et en confie la restructuration à l'abbé Robert Ducoin. Inauguré en 1984, il devient le premier musée d'importance dévolu au monde de la figurine historique.

Le musée Antoine Vivenel et le musée de la Figurine historique sont placés sous la direction commune du service des musées de la ville de Compiègne. Ces deux collections ont été chacune distinguées par l'attribution de l'appellation Musée de France en 2003.

Le musée de la Figurine historique actuel est le fruit de sa restauration menée par l'abbé Robert Ducoin, au début des années 1980, suite à son transfert dans l'ancien hôtel de la cloche, attenant à l'hôtel de ville de Compiègne.

À sa réouverture en 1984, il devient le premier musée en France de cette importance dévolu au monde de la Figurine historique, et accueille alors près de 25 000 visiteurs.

Aujourd'hui, le musée possède une collection d'environ 155 000 pièces dont un peu moins du tiers est exposé. Parmi les pièces les plus précieuses se distinguent les figurines en bois polychrome de Jean-Baptiste Clémence de la fin du XVIII^e siècle, les plats d'étain du XIX^e siècle de la firme Heinrichsen, les Cent-gardes du fabricant Giroux, datant de 1854 (jouets présumés du Prince impérial), les figurines en ronde-bosse des sociétés C.B.G. Mignot, Britains et Pixi (pour les figurines de plomb), Quiralu (aluminium) et Starlux (plastique). Le musée possède également des figurines réalisées et peintes par de véritables artistes du genre comme Alexandre Ballada, Pierre Alexandre, Fernande Métayer, Vladimir Douchkine, Gustave Vertunni.



Grenadiers de la Garde impériale
Boîte Heinrichsen, plats d'étain
Allemagne, vers 1860



Cent-gardes de l'empereur Napoléon III
fabricant Giroux, bois et plâtre armé, 1854



Chasseurs alpins au défilé, Quiralu, aluminium, 1949



Carrosse, J.-B. Clémence, bois, fin XVIIIe siècle



Les bohémiens en marche, A. Ballada, plomb, vers 1940



Le café, boîte-diorama Pixi, plomb, années 1980



*L'empereur Maximilien d'Autriche et soldats, XVI^e siècle
Plat d'étain d'Aloÿs Ochel, peinture de Vladimir Douckine, années 1930*



Revue des Tuileries en 1811, Robert Ducoin, plastique, 1969-1971

Les figurines sont disposées seules ou mises en scène dans des dioramas, pouvant aller du simple tableau au grand spectacle, avec accessoires et décors. Le musée compte de nombreux dioramas exceptionnels par la qualité de fabrication des éléments qui les composent ou en raison de leur taille impressionnante, comme par exemples : *Le retour des cendres de l'empereur*, œuvre commune d'Alexandre Balada, Fernand Durand-Grimaldi et Eugène Lelièvre, le diorama géant de *Waterloo* (21 m²) réalisé par Charles Laurent au début du XX^e siècle et qui compte 12 000 figurines en plats d'étain, ou le grand diorama *La revue de Béthény*, créé par Alfred Silhol dans lequel plus de 2 500 figurines défilent devant le Tsar de Russie alors en visite en France, le 21 septembre 1901.



Le retour des cendres de l'empereur le 15 décembre 1840

Alexandre Balada, Fernand Durand-Grimaldi et Eugène Lelièvre, plomb, 1940-1948



Détail du diorama de Waterloo, Charles Laurent, 1905-1921

Une partie des collections est conservée en réserves, dont les figurines de cartes (14 198 pièces peintes ou imprimées sur papier), une partie du fonds général, ainsi que quelques centaines de planches d'imagerie, d'estampes et de dessins d'uniformologie.



Figurines de carte d'époque Louis XVI, carton et gouache, musée de la Figurine historique

3. Diagnostic des lieux

Les musées sont répartis dans le centre-ville. Le musée de la Figurine historique et le musée du cloître Saint-Corneille sont tous deux situés dans l'hyper-centre. Le musée Antoine Vivenel est contigu au centre-ville. Il accueille les visiteurs depuis le parc Songeons qui est municipal et fermé la nuit. C'est dans ce même parc, à quelques pas du musée que se trouve la salle des expositions temporaires des musées, située à l'intérieur du centre d'études et d'exposition Antoine Vivenel.

3.1 Le musée Antoine Vivenel



Le musée Antoine Vivenel est le musée d'art et d'archéologie de la ville, il est installé depuis 1952 dans un ancien hôtel particulier légué à la ville, l'hôtel de Songeons-Bicquille qui date du début du XIX^e siècle et est construit sur les ruines de l'abbaye des Dominicains.



Le bâtiment de l'hôtel particulier a connu plusieurs chantiers de transformation faisant évoluer ses surfaces d'exposition. Le musée s'y développe sur deux niveaux où les collections sont présentées dans un parcours combinant chronologie et thèmes.

L'état du bâtiment a quelque peu évolué depuis le constat du PSC de 2010¹ en comptant les rafraîchissements dus aux rénovations de salles et les phases d'entretien qui y ont été menées ces dernières années. Les huisseries d'une grande partie des fenêtres ont été changées en 2020. En 2021, des travaux ont été réalisés sur certains points de la toiture et sur des gouttières à la suite de problème d'infiltrations d'eau. En 2023, la terrasse du premier étage a été reprise et remise en état pour servir d'issue de secours. Comme pour tout hôtel particulier ancien, des points de vigilance sont à maintenir de manière constante sur plusieurs parties du bâtiment.

Depuis 2016, le musée a entamé la rénovation de son parcours permanent, avec une scénographie plus innovante et interactive. Un espace rénové est consacré au site gallo-romain de Champlieu en 2017, tandis qu'en 2018 est créée la salle des arts asiatiques au premier étage. En février 2020, la double salle Paléontologie et Préhistoire est inaugurée.

En mai 2023, le musée intègre le Site d'Immersion Historique « Connaître Compiègne ! » qui propose au visiteur un récit sur l'histoire de Compiègne et sa région, à travers un film d'introduction et la visite virtuelle de sites majeurs au travers de neuf stations interactives.

Voir la description du parcours de visite en annexe 1.

¹ Claire Iselin, 2010, page 14, Projet scientifique et culturel, musée Antoine Vivenel

3.1.1 Les atouts et forces du parcours permanent actuel

Un musée dans un cadre attrayant

Situé à proximité du centre-ville, le musée bénéficie d'un vaste parc arboré, ancien jardin de la propriété, devenu public qui est très apprécié des compiégnois comme des visiteurs extérieurs. quelques pas de là, les bords aménagés de la rivière Oise offrent également aux visiteurs une promenade agréable. Le quartier dans lequel se situe le musée est à lui seul un concentré de l'histoire de Compiègne, avec les ruines de l'ancien donjon du château médiéval, les arches de l'ancien pont sur l'Oise construit sous le règne de saint Louis, l'ancien tracé des remparts qui défendaient la ville devant la rivière et, dans la parc Songeons, les arcades de l'ancien cloître des Dominicains, vestiges de l'abbaye.

Une richesse insoupçonnée

Un des principaux atouts du parcours permanent du musée réside dans la grande richesse des collections qu'il propose de découvrir aux visiteurs. Depuis les fossiles paléontologiques jusqu'aux collections les plus récentes (XIX^e siècle-début du XX^e siècle), les visiteurs peuvent découvrir un panel impressionnant d'objets et d'œuvres qui ont été réunis depuis près de 200 ans. On trouve dans le parcours du musée un aperçu des productions artistiques de différentes régions et périodes de l'histoire humaine. Les salles d'archéologie locale viennent compléter la collection par l'exposition d'objets qui n'avaient pas de finalité artistique mais dont la facture et la symbolique sont tout aussi importantes et éclairantes sur les sociétés qui les ont produits. Ainsi, le projet de musée encyclopédique ou de musée des études voulu par Antoine Vivenel - articulé autour de la double volonté d'instruire et d'inspirer - a pu trouver une forme de traduction (à parfaire) au sein du parcours permanent.

Le livre d'or rapporte les impressions des visiteurs, le plus souvent heureusement surpris de la richesse et la diversité des collections qu'ils n'imaginaient pas trouver dans un tel musée (« ce musée est un petit Louvre ! »).

De la pédagogie et une médiation humaine

Malgré l'écart entre les salles rénovées, qui bénéficient d'une vraie scénographie, et les autres salles à l'aspect vieillissant, l'ensemble des textes dans le musée (cartels, panneaux et autres dispositifs d'aide à la visite) fait l'objet d'une attention constante pour donner des informations simples et éclairantes sur l'ensemble des œuvres. Le livre d'or témoigne des nombreux remerciements des visiteurs pour ces explications claires et pédagogiques.

La médiation est un élément incontournable dans l'accompagnement du visiteur dans sa découverte du musée et favorise sa rencontre avec les œuvres. Les médiateurs culturels savent s'adapter au public en utilisant différents canaux de communication (humour, suspens, gestuelle, etc.) et selon les types d'animations proposées (visites guidées, ateliers, jeux, etc.). Les nombreux retours positifs du public à propos des visites guidées et autres activités menées par les médiateurs en témoignent.

Une rénovation par étapes

Le projet de 2010 de refonte et d'extension globale du parcours du visiteur n'ayant pas pu être concrétisé, des rénovations de salles et/ou des aménagements scénographiques astucieux (reprises de vitrines existantes comme celle des majoliques italiennes du XVI^e siècle dans la salle Renaissance) ont permis de moderniser un parcours permanent. Cela implique la cohabitation d'éléments scénographiques hétérogènes. Ces projets ciblés démontrent la volonté de poursuivre, par étapes, le projet décrit dans les programmes muséographiques de 2011.

Faute d'une réorganisation globale, ces aménagements ont été réalisés à échéance régulière, sur un rythme bisannuel : 2012 pour le Cloître Saint-Corneille, fin 2013 pour le Centre Antoine Vivenel, 2016 pour la salle Champliou, 2018 pour les arts asiatiques et 2020 pour la salle de Paléontologie et de la Préhistoire).

Les aménagements successifs suivent un principe directeur qui se traduit autant sur le fond que sur la forme. En effet, les trois dernières refontes scénographiques - la salle Champliou (2016), la salle des arts asiatiques (2018) et la salle de Paléontologie et de Préhistoire (2020) - respectent des principes similaires de mise en forme par la mme agence scénographique, la société Point de Fuite. Cette agence avait déjà travaillé en 2012 pour la scénographie du Cloître Saint-Corneille puis en 2017 pour la vitrine de présentation des trois ttes sculptées de Philippe IV le Bel, Louis IX et Jeanne de Navarre trouvées sur le site de l'ancienne abbaye de Royallieu à Compiègne.

Ainsi une cohérence scénographique a pu être garantie par les prestations régulières de l'agence Point de Fuite au cours de la décennie 2010. Ces aménagements successifs ont donné au parcours de visite permanent un style qui laisse entrevoir ce que pourrait être le musée une fois l'ensemble de ses salles renouvelé.

En 2023, le Site d'Immersion Historique est installé au sein du musée, sur l'emplacement de l'ancienne bibliothèque d'art et d'archéologie. Ce nouveau dispositif propose un récit sur l'histoire du territoire de Compiègne, à travers un film d'introduction, ainsi que la découverte de dix sites majeurs, mis en valeur au fil de neuf stations interactives. Il vise à redynamiser le musée Antoine Vivenel, en proposant aux partenaires du territoire de s'en emparer et en s'intégrant dans les produits touristiques proposés au sein de l'office de tourisme de Compiègne via le projet EXPÉRIENCE. L'Agglomération de la Région de Compiègne est un partenaire du programme INTERREG France-Manche-Angleterre (FMA).

3.1.2 Les axes d'amélioration du parcours permanent actuel

Une rénovation déséquilibrée

Ces dernières années, la priorité a été portée sur des actions de rénovation de salles isolées qui, bien qu'elles se soient avérées être des succès en termes muséographiques et scénographiques, ont le défaut de mettre un peu plus en exergue le vieillissement des autres salles. Des aménagements minimaux ont été réalisés dans le reste du parcours. Cela a pu se traduire par des changements dans l'accrochage et dans un roulement des collections, par l'accrochage de panneaux rigides ou souples dans les vitrines ou entre des objets et tableaux pour apporter des éléments de médiation ou pour esquisser le parti pris présenté dans le programme (renouer avec les intentions premières du fondateur du musée et illustrer sa démarche). Une réflexion doit être menée pour apporter du lien, réduire l'écart entre les salles rénovées et les salles restées inchangées et améliorer la présentation du parcours permanent.

Un fil conducteur manquant

Le parcours a besoin d'une présentation plus claire de son fil directeur qui est de renouer avec les intentions premières de son fondateur, Antoine Vivenel, et de s'attacher à illustrer et expliquer sa démarche et sa vision.

Les interventions de la décennie 2010 ont concerné les salles d'archéologie régionale, le Cloître Saint-Corneille et les arts asiatiques ; autant de salles qui ne constituent pas le cœur de la collection constituée par Antoine Vivenel. Bien qu'il ait eu un réel intérêt pour la sculpture médiévale ou les arts asiatiques (en témoignent certains objets exposés lui ayant appartenu), ce ne sont pas ces collections qui les ont fait connaître des cercles d'amateurs d'art de son époque. La priorité devra désormais être faite à la refonte cohérente et ambitieuse des espaces qui exposent le cœur de cette collection, en premier lieu les antiquités méditerranéennes.

Une signalétique à renforcer

Situés au centre-ville, à moins d'1 kilomètre de la gare SNCF, (un petit quart d'heure à pied), le musée bénéficie des liaisons par transport urbain mais il n'est pas très bien signalé aux automobilistes et aux piétons.

Deux panneaux signalent le musée Antoine Vivenel juste après le pont sur l'Oise en venant de la gare. Il faut ensuite gagner la rue Austerlitz pour retrouver une signalétique sous la forme de panneaux rythmant les grilles du parc Songeons.



Depuis 2013, les expositions temporaires ne sont plus présentées dans les murs du musée Antoine Vivenel mais dans une salle installée dans un bâtiment situé à l'extrémité du parc Songeons, le centre Antoine Vivenel. Il a fallu un certain temps avant que l'usage de ce nouveau lieu soit mieux perçu et compris par les visiteurs. Le repositionnement de l'entrée du musée Antoine Vivenel côté parc a donné également une visibilité sur cette salle d'exposition. Aujourd'hui les deux bâtiments se répondent d'une extrémité à l'autre du parc. Un projet de signalétique en cours viendra renforcer cette visibilité.

Par ailleurs, une refonte de la signalétique doit être effectuée pour mieux s'orienter au sein du parcours permanent et entre les sites (cloître et salle d'exposition).

Un confort de visite à améliorer

Compte tenu de la configuration du lieu, l'accueil ne présente pas toutes les conditions optimales pour recevoir les visiteurs de manière confortable et conviviale. Le hall du musée a été rénové en 2023 et les aménagements se poursuivront: création de vestiaires, délimitation d'un vrai espace de boutique et création de supports pour la documentation complémentaire (activités et offres des musées, informations touristiques pertinentes, etc.).

3.2 Les bâtiments annexes du musée Antoine Vivenel : musée du cloître Saint-Corneille et salle d'exposition temporaire

3.2.1 Diagnostic du parcours muséographique du musée du cloître Saint-Corneille



Cette extension du musée Antoine Vivenel est installée dans un site remarquable : l'abbaye Saint-Corneille, berceau de la ville de Compiègne, fondée en 877 par l'empereur Charles le Chauve. Son histoire est très dense. Elle doit sa réputation et sa richesse à de précieuses reliques, tel le corps de saint Corneille (pape martyrisé en 253). Plusieurs rois de France y sont sacrés et s'y font enterrer. La communauté survit jusqu'à la Révolution, où elle est dissoute. Profané et pillé, l'édifice est concédé à l'armée, avant d'être cédé à la municipalité en 1806. L'abbaye est démolie afin de percer la rue Saint-Corneille où seul le cloître demeure debout. Les bâtiments abbatiaux restants sont transformés en manutention militaire, ce qu'ils restent avant qu'en 1940, ils ne brûlent avec une partie du centre-ville. En 1956, à l'emplacement des cuisines, est construite la bibliothèque Saint-Corneille. Le cloître est quant à lui restauré en 1975 dans un état supposé du XIV^e siècle après l'élimination de l'étage ajouté par les Bénédictins de Saint-Maur au XVII^e siècle. Dans les années 2000, la municipalité décide d'agrandir la bibliothèque, en y rattachant deux galeries du cloître désormais fermées par des vitraux et l'ancien cellier.

Depuis 2012, ce cloître, restauré et restitué dans ses ornements et sa polychromie du XIV^e siècle, est devenu un espace d'exposition appelé musée du cloître Saint-Corneille. Il est consacré à l'histoire de l'abbaye Saint-Corneille et présente un bel ensemble de sculptures religieuses du Moyen-Âge et de la Renaissance, qui n'avaient pour la plupart jamais été exposées auparavant et ont été restaurées pour l'occasion. Ces collections lapidaires sont inscrites à l'inventaire du musée Antoine Vivenel.

Voir la description du parcours de visite en annexe 2.

Les atouts du parcours actuel du musée du cloître

Le premier atout de cet espace d'exposition permanent réside dans la qualité des collections lapidaires qui y sont présentées. Les visiteurs peuvent y découvrir un aperçu de grande qualité de la sculpture religieuse pratiquée du XIII^e au XVI^e siècle à Compiègne et dans sa région. Le parcours s'intègre dans un lieu historique et évocateur, vestige de l'abbaye : le cloître restauré dans son état du XIV^e siècle. Le cloître et caractéristiques architecturales (votes, verrières, éléments sculptés, participent à l'intérêt et l'ambiance de la visite.

Le parcours est compréhensible et la déambulation est agréable. La visite n'est pas trop longue et dure une heure pour qui prend soin de lire l'ensemble des textes du parcours. La visite bénéficie de dispositifs de médiation sous la forme d'audio-guides. Une maquette restitue l'abbaye au XVII^e siècle, dans son plein essor. Un livret est mis à disposition du jeune public et des jeux sont disposés le long du parcours (puzzles, éléments de construction, etc). Une vidéo revient sur la campagne d'étude et de restauration des œuvres menées avant l'ouverture du musée. Enfin, une animation 3D permet de comprendre les différentes étapes de construction de l'abbaye à partir de l'époque carolingienne. Le musée est totalement accessible aux PMR. Il est le seul des trois musées à être équipé de documents à destination du public en situation de handicap : documents FALC (Facile à Lire et à Comprendre), quatre dossiers descriptifs d'œuvres majeures et un dessin en braille de la reconstitution du Saint Sépulcre complet.

La situation en hyper centre-ville, proche de l'Office du Tourisme est un atout pour la fréquentation de ce lieu. Le musée partage le cloître avec la bibliothèque municipale, logée dans les deux autres galeries. Depuis 2020, un salon de thé a pris place dans une des galeries de la bibliothèque (la galerie servant aux expositions temporaires de la bibliothèque et menant à la salle de conférence) ce qui a renouvelé l'offre de ce lieu et l'a ouvert à un nouveau public. Le jardin reçoit lui aussi du public. Il est en partie occupé par les tables du salon de thé et des événements réguliers y sont organisés durant l'année (expositions, divers salons et manifestations, spectacles, concerts, conférences,...). Depuis le 17 mars 2020, l'entrée est gratuite pour tous. Cette dynamisation des équipements voulue assimile le cloître à un tiers lieu, avec un renforcement de la mixité. Il en résulte une hausse de la fréquentation du musée liée à celle due aux divers activités de l'équipement.

Les points d'amélioration du parcours actuel du musée du cloître

Le musée manque de signalisation : l'entrée n'est pas visible depuis la rue (les deux kakémonos installés en hauteur en 2012 ont été retirés à cause d'un problème de prise au vent et de danger de chute). Seul un panneau d'information assez succinct posé directement sur la porte d'entrée renseigne les passants sur les trois activités proposées à l'intérieur du cloître (musée, bibliothèque et salon de thé).

Les sanitaires partagés avec la salle de conférence de la bibliothèque et le salon de thé ne sont pas signalés côté musée.

Compte tenu des différentes activités du cloître, l'accueil du musée, situé dans un espace restreint, est constitué d'une borne assez haute, située directement dans le début du parcours de visite. Une réflexion est à mener pour améliorer sa visibilité ainsi que la perméabilité des différentes installations dans ce même lieu.

La deuxième faiblesse, compte tenu des lieux, est le manque de place pour tout ce qui concerne les activités du musée en dehors du parcours de visite (stockage, vestiaires), ainsi que l'absence d'espace de médiation équipé.

L'installation de cette galerie d'exposition lapidaire dans le cloître classé induit des problèmes récurrents de températures : il peut faire très froid en hiver malgré le chauffage au sol et très chaud dès que le soleil passe à travers les grandes fenêtres installées dans les arcades.

Les grandes amplitudes de température posent problème pour le confort des personnes (visiteurs et l'agent d'accueil) comme pour la conservation des œuvres.

3.2.2 Diagnostic de la salle des expositions temporaires des musées



Anciennement située au 1^{er} étage du musée Antoine Vivenel, la salle dédiée aux expositions temporaires se trouve aujourd'hui au sein du centre d'Étude et d'Exposition Antoine Vivenel, construit par la ville en 2013.

Voir la description du parcours en annexe 3.

Les atouts de la salle des expositions temporaires

Cet espace permet de valoriser les riches collections des musées à travers des thématiques diverses. Cette salle présente une superficie de 102 m² et remplace l'ancienne salle d'exposition plus petite (60 m²) qui était située au 1^{er} étage du musée Antoine Vivenel, espace aujourd'hui occupé par les collections d'arts asiatiques.

Le bâtiment où se trouve cette salle est situé à proximité du musée Antoine Vivenel, au sein du parc Songeons. Son positionnement permet de faire le lien avec le musée surtout depuis sa nouvelle entrée par le parc.

Dans ce même bâtiment est logée une grande partie des réserves du musée, ce qui facilite le transport et la manutention de certaines œuvres.

Une zone à l'entrée du bâtiment est dédiée aux livraisons et l'ascenseur monte-charge permet le déplacement d'œuvres lourdes et encombrantes.

La salle d'exposition possède un vrai équipement muséographique (éclairage réglable, cimaises) et un système de contrôle de l'hygrométrie.

La zone d'exposition est constituée d'un seul plateau mais il est possible de moduler l'espace par l'installation de cloisons amovibles (cloisons réalisées par les menuisiers des services techniques de la ville).

Les points d'amélioration de la salle des expositions temporaires

Depuis quelques années, pour augmenter sa visibilité, deux bâches reprenant les informations et les visuels de l'affiche de l'exposition en cours sont accrochées sur les grilles situées à côté des entrées du parc. Pour chaque nouvelle exposition, seul un petit panneau d'affichage vitré donnant sur la rue permet d'y présenter l'affiche de l'évènement. Cet effort de signalisation doit se poursuivre dans la ville et dans la rue même du bâtiment.

Le récent retournement de l'entrée du musée Antoine Vivenel, dorénavant accessible par le parc, et la mise en place d'une signalétique (projet de panneau et de totems dans le parc en cours) devraient améliorer sa visibilité. Toutefois, la signalisation devra être renforcée dans le parc Songeons.: la salle d'expositions est située à l'autre bout du parc, relativement proche du musée mais tout de même encore excentrée. Une réflexion doit être menée sur l'usage du parc comme élément de valorisation, permettant de faire un lien entre les deux bâtiments (via expositions ou animations, ...).

Il manque une signalisation sur le bâtiment lui-même. Le public peine à comprendre la fonction du bâtiment face aux différents services qu'il abrite et la salle des expositions n'est pas signalée sur la façade, côté entrée publique.

À l'origine des travaux de ce bâtiment, cet espace n'était pas destiné à servir de salle d'exposition mais un espace de bureaux dont il a gardé certains aspects : des dalles recouvrent le plafond, de nombreuses prises (électriques et réseau) jalonnent les plinthes de tous les murs et deux poteaux-colonnes entravent une partie de l'espace. De nombreuses fenêtres ouvrant sur le parc ont dû être occultées. Ces éléments s'imposent à chaque nouvelle exposition et le travail de scénographie doit les intégrer, les masquer ou les faire oublier.

3.3 Diagnostic du musée de la Figurine historique



Le musée de la Figurine historique est aujourd'hui situé dans le centre-ville de Compiègne, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville et de l'Office du tourisme. Le musée est installé au premier étage d'un bâtiment administratif appartenant aux services de l'agglomération.

Voir la description du parcours en annexe 4.

3.3.1. Les atouts du parcours du musée de la Figurine historique

Le musée possède l'une des plus importantes collections de figurines historiques (155 000 pièces) parmi les musées de France.

Sa collection est riche et diversifiée (matériaux, techniques, typologies de figurines, dioramas) et compte des réalisations de figuristes connus.

Parmi les collections-phares, on peut noter :

- les bois polychromes de Jean-Baptiste Clemence (XVIII^{ème} siècle) ;
- les figurines peintes de Vladimir Douchkine, véritables miniatures d'art ;
- Les bohémiens en chemin, diorama d'Alexandre Ballada vers 1940 ;
- Les mousquetaires de Pierre Alexandre
- Les Cent-gardes de la Maison de l'empereur Napoléon III, figurines à roulettes, fabrication Giroux, 1854

Malgré une muséographie ancienne, le musée attire un public assez large, du public familial et intergénérationnel aux spécialistes de la figurine et du monde des maquettes, en passant par les scolaires.

3.3.2. Les points d'amélioration du parcours du musée de la Figurine historique

Le musée de la Figurine historique est situé juste à côté de l'Hôtel de Ville et de l'Office du tourisme. La signalétique des abords est insuffisante et ne contribue pas à démarquer le musée des autres services logés dans le même bâtiment.

En 2018, un panneau sous la forme d'un poteau forestier est installé place de l'Hôtel-de-Ville, devant l'Office de Tourisme pour pallier le manque d'informations directives dans la ville notamment à destination des touristes. Clin d'œil aux poteaux forestiers de la forêt domaniale, le poteau indique 8 directions : le Palais, le Théâtre, le musée Antoine Vivenel, la Clairière de l'Armistice, le musée du Cloître Saint-Corneille, le mémorial de l'Internement et de la Déportation, l'Office du tourisme. Le Musée de la Figurine historique est indiqué sur la même plaque directive que le Palais, ce qui ne facilite pas la lisibilité de la direction.

Le musée de la Figurine historique actuel est peu attractif. Ses espaces et les vitrines ne sont plus adaptés au potentiel de ses collections et ne répondent plus aux goûts actuels. Les matériaux n'évoquent pas l'univers muséal d'aujourd'hui. Les murs et le sol sombres, ainsi que la massivité des vitrines, renforcent l'impression d'enfermement et d'obscurité. L'ensemble de la luminosité est à retravailler pour réduire les reflets dans les vitrines et les éblouissements.



Il sera nécessaire de répondre à l'absence de verre aux normes actuelles, rendant difficile aujourd'hui la manipulation des vitrines et ne permettant pas un accès facile aux collections et leur entretien (déplacement des œuvres, dépoussiérage, nettoyage des verres).

La présentation des collections est sérielle, essentiellement chronologique, avec quelques inserts thématiques. Les cartels et panneaux sont denses, peu lisibles (mauvais éclairage, texte écrit trop petit car trop compact).

Le parcours de visite commence dans le couloir avec deux vitrines présentant les techniques de la figurine qui ne sont pas vues par les visiteurs ou vues trop tard (en sortant du musée). De fait, les visiteurs, s'ils ne bénéficient pas d'une visite guidée, n'ont pas d'information sur ce qu'est une figurine, sa définition, sa spécificité, son histoire et donc ses techniques.



Vitrines du palier



Par ailleurs, la présentation actuelle des collections est prise sous un angle militaire (batailles, uniforme, etc). Les représentations de bataille font bien partie de l'histoire de la figurine et des dioramas mais ces thématiques sont trop majoritaires dans le parcours. C'est un angle peu attractif pour le grand public qui régulièrement le fait remarquer dans les commentaires du livres d'or.

Le visiteur n'a pas les repères nécessaires pour savoir quoi regarder ou même ce qu'il regarde. Des cartels et titrages ont été ajoutés au fil du temps, mais cela reste insuffisant pour une bonne compréhension lors d'une visite autonome, et montre que ces ajouts ont été réalisés en interne, avec des moyens de bureautique et non muséaux.

Les hauteurs de présentation actuelles des figurines handicapent les visites pour les personnes en fauteuil et les jeunes enfants. Certains dioramas ne sont pas visibles pour eux et pour pallier ce problème, le musée possède des tabourets en plastique blancs empilables que les enfants vont alors chercher (et qui sont souvent laissés en plein milieu du chemin). La configuration actuelle entraîne un autre problème en visite de groupe : très peu de personnes uniquement réussissent à voir la vitrine commentée, alors que les autres visiteurs ne font qu'entendre les commentaires de la visite de groupe sans voir.

Le musée de la Figurine n'est pas équipé pour l'accueil de groupes (pas de vestiaires, peu de sanitaires, manque de rangement et pas d'espace d'atelier).

Des ateliers ou des démonstrations pour de petits groupes ont toute de même pu avoir lieu au sein du musée de la Figurine par le biais de tables installées au centre du parcours.

3.4 Les réserves des musées

3.4.1. Les réserves de la collection Antoine Vivanel

Actuellement, les collections non exposées sont réparties dans plusieurs espaces : au sein du musée lui-même et hors des murs du musée, dans les réserves dédiées au second étage du centre Antoine Vivanel.

Les réserves localisées au musée Antoine Vivanel

1^{er} étage : 88,7 m²

2^e étage : 55,6 m²

Les réserves au 1^{er} étage et au 2^e étage comportent de nombreux meubles de conservation, dont certains sont spécifiques à des typologies particulières d'objets : meuble à estampes pour les collections d'arts graphiques, meubles à tiroirs pour les collections archéologiques et d'arts décoratifs et les textiles, étagères et boîtes pour quelques pièces ethnographiques, etc.



Réserves des 1^{er} et 2^e étages du musée Antoine Vivanel

Les caves du musée : 9 salles (total : 215 m²)

Situées sous le corps central du bâtiment du musée, les caves conservent essentiellement du lapidaire antique et médiéval ainsi que quelques plâtres du XIX^e siècle et une collection de moules de l'ancienne manufacture des grès de Pierrefonds (XIX^e-début XX^e siècles).



Caves du musée Antoine Vivenel

Les combles du musée :

En 2013, l'essentiel des collections qui étaient conservées dans les combles du musée a été transféré dans les nouvelles réserves dédiées au 2^e étage du centre Antoine Vivenel.

L'ancienne réserve de tableaux (84m²) contient aujourd'hui des cadres et du matériel de conservation. Le reste de la partie aménagée du grenier sert également à ranger le matériel d'emballage (caisses, mousses, ...) et des cadres. Des espaces non aménagés (157 m²) moins accessibles abritent encore quelques éléments de mobiliers volumineux et des lots de matériel archéologique.



Réserves dans les combles du musée Antoine Vivenel

Dépôt lapidaire des blocs sculptés du temple de Champlieu

Les blocs sculptés provenant du temple gallo-romain de Champlieu sont conservés dans une cour attenante donnant sur le parc Songeons, fermée par une grille.

En 2011, l'État acquiert l'ensemble des trente-trois autres blocs du temple qui étaient jusque-là dans une collection privée. Ils sont alors inscrits dans l'inventaire du musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain en Laye qui les dépose au musée Antoine Vivenel, venant ainsi compléter les premiers blocs déjà présents depuis les années 1980. Ce sont désormais 125 blocs sculptés qui sont disposés sur des rangements conçus pour les fortes charges, isolés du sol et abrités sous des auvents. Des bâches les protègent des intempéries et des regards au travers des grilles du parc.

Cette réserve lapidaire se trouve hors du parcours des visiteurs mais des visites sont régulièrement organisées, toujours en présence d'un médiateur, pour des groupes sur réservation ou lors d'évènements publics.



Les réserves localisées au centre Antoine Viveneil

Elles se répartissent en quatre espaces dédiés à des typologies spécifiques de collections :

- Réserve objets (82,6m² avec 3m sous faux plafond)
- Réserve tableaux (80,6m² avec 3m sous faux plafond) et un petit local pour les cadres (12,9m²)
- Réserve lapidaire (42m²)
- Réserve plâtres (68,8m²) prévue pour accueillir la collection de plâtres encore conservée dans les caves du château de Compiègne (le projet de son transfert est à l'étude)



Réserves tableaux



Réserve lapidaire



Réserves objets

D'autres collections se trouvent encore hors les murs :

-3 salles dans les caves du château de Compiègne conservent la collection des 363 plâtres. Un projet de les transférer dans les réserves dédiées au CAV est à l'étude.

La toile de grand format *Rêve de bonheur* de Dominique Papety (L.46), faite de place, est toujours en dépt au Musée d'Orsay depuis sa restauration par le C2RMF en 2014. Elle fait partie d'un ensemble de quatre grands tableaux qui devaient être accrochés ensemble dans une salle dédiée dans l'ancien projet de rénovation globale du musée décrit dans le PSC de 2010², afin de comprendre le *manifeste* d'Antoine Vivenel et son projet de *musée des Études*.

3.4.2. Les réserves du musée de la Figurine historique

Les réserves du musée ne répondent plus aux normes actuelles de conservation préventive. Les conditions hygrométriques sont mauvaises. Le taux de remplissage arrive à saturation pour l'ensemble des réserves, avec une possibilité très faible d'accroissement des collections.

La sécurisation des espaces est très limitée. Si la localisation des objets a fait l'objet d'une attention particulière depuis le chantier des collections, l'accessibilité aux objets s'avère souvent très difficile (stockage sur des étagères sur la hauteur des murs, lieu de stockage ne permettant pas de recul physique ; empilement de boîtes ...) et pose des questions de sécurité.

² Claire Iselin, 2010, page 53, Projet scientifique et culturel, musée Antoine Vivenel

La réserve est installée dans un escalier qui, autrefois, menait au rez-de-chaussée. On y accède par une porte fermée à clé. Tout de suite à gauche en entrant, on peut observer des boîtes de rangement ainsi que de nombreuses boîtes d'archives superposées les unes aux autres. Des terrasses ou supports de figurines sont stockés dans ces boîtiers eux-mêmes partiellement rangés par six en boîtes. Il est à noter que ces contenants ne sont pas stables au vieillissement et devront être changés au profit de matériaux de conservation.



Réserves dans l'escalier

Le reste des collections est stocké, soit en boîte, soit posé sur les tablettes qui tapissent entièrement le mur de gauche et partiellement, en partie inférieure, le mur de droite. Ces tablettes sont numérotées. Les boîtes sont soit celles en carton dans lesquelles les collectionneurs conservaient leurs collections, soit des boîtes en polystyrène cristal (matériau stable au vieillissement).

4. La gestion des collections

4.1. Statut des musées

Les musées de Compiègne ont un statut municipal. La Ville de Compiègne est propriétaire à la fois des bâtiments et des collections, le service des musées en est le gestionnaire.

Le service des musées gère l'ensemble des musées municipaux : musée Antoine Vivenel, musée de la Figurine historique, musée du cloître Saint-Corneille et la salle des expositions temporaires au centre Antoine Vivenel.

Au sein des services de la ville, les musées font partie du Pôle « Services à la population-politique de la ville ». **(Cf. l'organigramme du service en annexe 5)**. Au sein de ce pôle, le service des musées dépend de la direction des affaires culturelles.

4.2. La propriété juridique des collections

Les collections des musées sont en grande partie la propriété de la Ville de Compiègne. Une petite part des collections est constituée de dépôts, anciens ou récents, provenant d'institutions nationales : musée du Louvre, musée des Antiquités Nationales, musée de l'Armée, musée national de la Préhistoire. Ils concernent également d'autres musées de France dans le cadre de partenariats (Mudo de Beauvais, château-musée de Dieppe).

Les dépôts du musée Antoine Vivenel représentent près de 2 % de l'ensemble des collections inventoriées dans la base de données Micromusée.

Les dépôts au musée Antoine Vivenel depuis 2010 :

En 2011, le musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye a déposé trente-trois blocs provenant du temple gallo-romain de Champlieu et nouvellement acquis par l'Etat auprès d'un collectionneur privé.

En 2017, trois éléments sculptés représentant des figures royales (Saint-Louis, Philippe IV le Bel et Marguerite de Provence ou Jeanne de Navarre) datant du début de XIVème siècle ont été déposées au musée par les représentants de la famille Legros, propriétaires du terrain où elles ont été fortuitement découvertes en 1995. Elles sont exposées au public au sein du musée du Cloître saint-Corneille.

En 2019, le musée de la Préhistoire des Eyzies-en-Tayac a déposé au musée Antoine Vivenel 68 objets archéologiques provenant du site magdalénien du Buisson Campin de Verberie en vue de compléter sa présentation dans la salle qui lui a été dédiée au sein du parcours de visite rénové.

Les dépôts au musée de la Figurine historique :

Les dépôts du musée de la Figurine historique représentent 1,6 % de l'ensemble des collections inventoriées dans la base de données Micromusée.

Le musée compte deux dépôts de figurines de cartes (figurines de papier) conservés dans ses réserves et récolés lors du chantier des collections de 2018 à 2020.

-D.1949.1 à 43 : Dépôt du musée historique de Strasbourg

-D.1980.10 à 32 : Dépôt du musée de l'Armée, Invalides, Paris

4.3. La documentation

Outre les registres d'inventaire et guides des collections, les musées disposent de dossiers d'œuvres, de dossiers documentaires, d'expositions, d'acquisitions ou de dépôts, et de fonds d'archives. Actuellement, chaque site possède sa propre documentation. Chaque musée possède sa propre bibliothèque, la consultation se fait sur rendez-vous.



Bibliothèque du musée Antoine Vivenel



Bibliothèque du musée de la Figurine historique

4.4. L'inventaire et le récolement des collections

-La collection du musée Antoine Vivenel :

Elle comprend les œuvres conservées au musée Antoine Vivenel et la collection lapidaire exposée au musée du cloître Saint-Corneille. Certaines pièces sont actuellement exposées hors des musées dans d'autres bâtiments dans la ville (salons de l'Hôtel de ville, hôtel de la Sous-préfecture, tribunal judiciaire, église Saint-Jacques).

Les collections comptent environ 35 000 pièces dont environ 8 % sont exposées au public. Elles sont constituées de multiples sous-ensembles : archéologie locale, antiquités méditerranéennes, peintures, arts graphiques, photographies, sculptures dont la galerie des plâtres, objets d'art, textiles, monnaies, ethnographie régionale, arts extra-européens, archives, cadres,...

Toutes les œuvres ne sont pas inventoriées. La collection des cartes, plans, estampes et photographies n'a jamais fait l'objet d'un inventaire depuis 1839. Les collections d'archéologie régionale issues des fouilles récentes des années 1970 à nos jours n'ont jamais fait l'objet, pour la quasi-totalité, d'aucune procédure légalement valable permettant de les intégrer aux collections municipales. Le reste des collections est inventorié, soit sur papier notamment pour les monnaies et médailles, soit sous forme informatisée pour la presque totalité du reste.

La bibliothèque d'histoire de l'art et d'archéologie compte environ 4 200 ouvrages dont 1 500 périodiques, une masse importante d'archives, du musée et des anciens propriétaires de l'hôtel de Songeons du XVIIIe s. à nos jours, une série de dossiers d'œuvres constitués depuis 1993 au nombre de plus de 1000, une photothèque d'environ 400 ektachromes, 500 diapositives et 5000 photographies noir et blanc. A cela s'ajoute le fond administratif et les archives.

Le premier inventaire des collections remonte aux fiches d'objets écrites de la main d'Antoine Vivenel et à son premier catalogue imprimé mais resté incomplet paru en 1862. Ses successeurs ont également tenté d'établir le catalogue complet, sans y aboutir totalement. À partir de 1948, un registre d'entrée à dix-huit colonnes fut utilisé mais il s'avère qu'il n'a pas été tenu de manière rigoureuse et de nombreux manques et erreurs restent à corriger.

Depuis 1993, le musée est équipé du **logiciel Micromusée** sur lequel sont peu à peu enregistrées toutes les œuvres, mais ce travail est loin d'être terminé.

À ce jour, **23736 fiches** Micromusée concernent les collections du musée Antoine Vivenel.

En 2012-2013, un chantier a été programmé en amont du transfert des collections qui étaient alors stockées dans les combles et les caves du musée Antoine Vivenel (objets des collections d'archéologie, d'ethnographie, d'objets d'art, de peintures, de sculptures, d'arts extra-européens et lapidaires) vers les nouvelles réserves du Centre Antoine Vivenel. Ce **chantier des collections** avait pour objectifs de reprendre l'inventaire informatisé des collections (objets déjà marqués et numérotation provisoire à compléter), de procéder à des traitements d'urgence et traitements conservatoires et à l'emballage et au conditionnement en vue du déménagement. Au total, **4473 objets ont été traités**.

-La collection du musée de la Figurine historique :

La collection est estimée à **quelques 155 000 pièces** dont environ 45 000 sont exposées. L'inventaire du musée existe presque exclusivement sous forme papier et l'on rencontre des difficultés à préciser le nombre exact d'œuvres présentes. Les acquisitions anciennes ne sont pas sérieusement renseignées. À cela s'ajoute des acquisitions plus récentes qui n'ont pas toujours été bien enregistrées.

En 1948 fut ouvert un **registre réglementaire** à 18 colonnes par le premier conservateur, M. Mattlé. Ce registre fut poursuivi, copié puis abandonné après 1959. Il existe également des cahiers ou des fiches manuscrites non réglementaires jusque dans les années 1980.

Pour le projet de rénovation du musée rouvert en 1984, il a été utilisé un nouveau registre réglementaire à 18 colonnes et un inventaire rétrospectif pour les années 1927 à 1982 inclus. Mais il n'a pas été accompagné d'un complet récolement physique des collections, ni d'un marquage systématique : il a consisté essentiellement à recopier les données contenues dans les documents antérieurs, en mélangeant les acquisitions propres et les dépôts.

De 1983 à 1992, les figurines entrées à ces dates ont été inscrites sur le registre d'inventaire du musée Antoine Vivenel, non d'après les œuvres elles-mêmes mais d'après les factures d'acquisition et divers documents essentiellement comptables, entraînant de facto une confusion absolue entre les collections anciennes, plus ou moins inventoriées rétrospectivement et les collections entrées plus récemment.

En 1993, le nouveau conservateur Eric Blanchegorge a entamé un travail de longue haleine qui a permis de reclasser physiquement la totalité des figurines et de reprendre l'inventaire pour les nouvelles acquisitions dans le registre réglementaire ouvert en 1982 puis dans le registre nouvelle norme de 2006.

Michel Baudoin, chargé de mission, a procédé à l'inventaire de la collection Wathier (soit 62 325 pièces) qui s'est achevé en septembre 2008, suivi du marquage des figurines Wathier. Il a également réalisé la rédaction de fiches de saisie de l'ensemble du fonds ancien ou acquis entre 1986 et 1992.

Ce travail fut rendu difficile par l'imprécision des anciens inventaires et documents d'archives (tous confondus) et les erreurs d'identification des uniformes, donc des types représentés par les figurines...

L'informatisation de toutes ces informations a été entamée sur le **logiciel Micromusée**. Des fiches ont été petit à petit saisies ; leur numéro informatique est précédé d'un "Fig". afin de ne pas les confondre avec les numéros des fiches Vivenel dans la base commune.

De 2018 à 2020, un chantier des collections a été entrepris dans l'optique du futur projet de déménagement du musée. Ce travail, qui n'est pas terminé à ce jour, a permis de traiter 3638 fiches Micromusée et 136489 pièces et a révélé des erreurs, des dispersions et pour plusieurs pièces, des interventions malheureuses ayant entraîné de lourds dégâts sur les figurines. Il reste encore des pièces à incorporer au chantier des collections, des figurines, des boîtes et d'autres objets (estampes, dessins, figurines de cartes, cartes postales, et les dons non encore enregistrés).

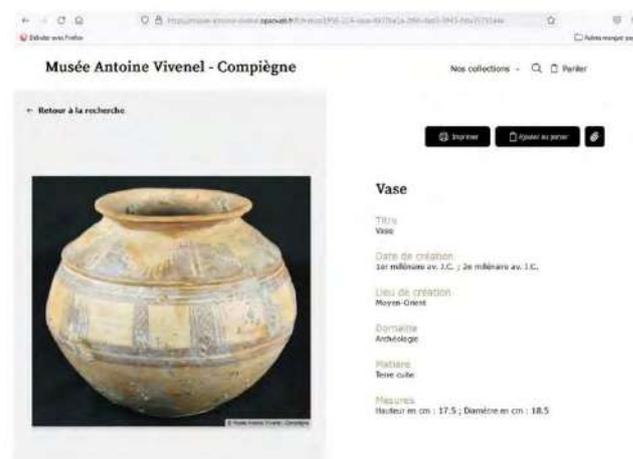
-État des bases saisies sous Micromusée :

Total des fiches : 27374

23736 fiches concernent les collections du musée Antoine Vivenel

3684 fiches concernent les collections de la Figurine historique

En 2022, une grande partie des fiches d'inventaire de la base de données Micromusée ont été exportées après révision pour être mises en ligne et consultables à partir du site internet des musées. Ce travail est toujours en cours (vérification et exportation) pour compléter cette mise en ligne et rendre les collections accessibles.



4.5. La régie des œuvres

Il n'y a actuellement pas de poste de régisseur d'œuvre pour les musées de Compiègne. Les membres de l'équipe de conservation des musées pourvoient aux mouvements d'œuvres de manière régulière. Des agents d'autres services municipaux sont régulièrement sollicités pour des mouvements d'œuvres lourdes et imposantes et/ou pour des interventions techniques.

4.6. L'état sanitaire des collections et les conditions de conservation

En exposition

Les conditions climatiques varient selon les musées et leurs espaces. Il n'y a pas de régulation de la climatisation dans aucun des trois musées. Seule la salle d'exposition temporaire est climatisée ce qui permet de régler et de contrôler le taux d'humidité.

-Au musée Antoine Vivenel, l'espace dit *la cuisine picarde* (correspondant à l'ancienne cuisine de l'hôtel de Songeons, située en contre bas d'une aile latérale) a été fermé en raison d'infiltrations d'eaux ayant causé des dommages dans les murs et le plafond, ainsi qu'une infestation du mobilier qui y était présenté. L'ensemble du mobilier et des objets de vannerie a été transféré en réserves après un traitement de désinfestation par anoxie.

-Au musée de la Figurine, des dégâts des eaux dus à des écoulements dans les vitrines depuis les étages supérieurs ont touché trois vitrines du parcours et endommagé quelques objets, surtout des boîtes d'origine, en carton.

-Au musée du cloître Saint-Corneille, des écarts de températures sont régulièrement relevés selon les variations des conditions climatiques extérieures. Les grandes verrières ne protègent pas très bien contre le froid malgré le chauffage au sol. À l'opposé, lors des jours ensoleillés, la chaleur peut monter très vite et très haut à l'intérieur des galeries.

En réserve

-Les réserves au musée Antoine Vivenel

Les conditions climatiques varient selon les espaces. Dans les réserves des 1^{er} et 2^e étages, les collections sont conservées dans de bonnes conditions, dans des rangements adaptés. Certaines collections nécessitent d'être mises sous surveillance et font l'objet de traitements réguliers par des interventions de conservateurs-restaurateurs :

-Stabilisation des armes en fer du site gaulois de Gournay-sur-Aronde suite à des reprises de corrosion

-Verres vénitiens atteints de la maladie "*du verre qui pleure*" : ils sont traités par des bains stabilisants depuis 2018 (sensibles à l'humidité par leur composition chimique particulière, ces verres « transpirant » présentent une surface grasse et huileuse).

-Les réserves au Centre Antoine Vivenel

Ce sont les seules réserves équipées d'une climatisation qui permet de régler et de contrôler le taux d'humidité. La température est adaptée en fonction de l'usage de la réserve (tableaux - lapidaire - objets - réserve technique).

-Les réserves du musée de la Figurine historique

L'état sanitaire des collections en réserve est globalement correct. Une surveillance est de mise pour les figurines contenant du plomb qui se corrode très vite au contact de l'humidité. Le rangement dans la réserve à l'origine fort disparate a été repris lors du chantier des collections par Thierry Verrier qui en a amélioré le conditionnement. Les figurines sont donc maintenant presque toutes isolées, couche par couche, par une feuille de mousse de polyéthylène. Toutes les boîtes portent des étiquettes ou des annotations se rapportant à leur contenu.

Des soins seront à porter plus particulièrement sur certains plateaux de la collection Ternisien de 1927 qui ont été remaniés et dont le flochage a tendance aujourd'hui à se déliter. Il faudra également repérer les figurines du fond Wathier qui ont été en partie dispersées et mêlées à d'autres lors de la création de dioramas.

4.7. La sécurisation des sites et la sauvegarde des collections

Les quatre lieux sont équipés de détecteurs de fumée et d'alarmes incendie. Ils sont également dotés d'alarme anti-intrusion (contact), de détecteurs de mouvement / détecteurs bi-volumétriques. La gestion d'alarme par transmetteur téléphonique est reliée à la société PERIN-Télésurveillance compiégnaise.

Des portes coupe-feu ont été ajoutées au sein du parcours au 1^{er} étage du musée Antoine Vivenel récemment.

ce jour, le plan de sauvegarde des biens culturels pour les musées n'est pas encore finalisé.

A part le musée de la Figurine historique, tous les musées sont équipés de caméras de surveillance. Dans chaque cas, le parcours de visite est placé sous la surveillance par caméra avec retour de la vidéo sur le poste informatique de l'agent d'accueil et stocké au CSI (centre de sécurité intercommunal).

Ceci est valable pour neuf salles du musée Antoine Vivenel, la deuxième galerie du musée du cloître Saint-Corneille ainsi que la salle d'exposition temporaire.

4.8. Les acquisitions

L'essentiel des acquisitions est mené par l'association des Amis des musées de la Ville de Compiègne qui aide régulièrement à l'enrichissement des collections sous la forme d'achats ou de participation à des financements d'acquisitions d'œuvres.

Quelques exemples des dernières acquisitions :

Pour la collection Antoine Vivenel :

-En 2018, avec le soutien de l'association des Amis des musées, la Ville de Compiègne a pu acquérir pour le musée soixante-treize dessins réalisés d'après des modèles antiques par Charles Roussel dans les années 1840-1850. Charles Roussel était élève à l'école communale de dessin placée sous le patronage d'Antoine Vivenel dès 184. Ce dernier l'enrichit de modèles de plâtres et de maquettes afin de réunir sur un même lieu une école et

un musée. Cet ensemble constitue un témoignage exceptionnel sur l'histoire du Musée des Études fondé par Antoine Vivenel et sa collection de moulages en plâtre.

-Le musée Antoine Vivenel a acquis en mai 2018 un ensemble de dessins, gravures et livres d'Albert Robida lors d'une vente aux enchères.

Cet ensemble comporte notamment plusieurs œuvres sur Compiègne, dont un ouvrage complet sur Compiègne et sa région en août 1914, ainsi que des documents concernant l'exposition de 1900 consacrée au Vieux Paris qui fut conçu par l'artiste.

-Le fonds Albert Robida fut également enrichi en 2018 grâce au soutien de l'association des Amis des musées d'un exemplaire unique de l'ébauche appelée « monstre » de l'ouvrage *Les Assiégés de Compiègne, 1430* écrit et illustré par l'auteur et édité en 1905 à Paris.

-Monsieur Jacques Polain, grand donateur des musées français, a fait don de quatre œuvres de la Rome antique à la ville de Compiègne, qui ont intégré le parcours permanent du musée fin 2019. Un torse d'éphèbe, une tête du dieu Hermès, une statue acéphale du dieu Bacchus, et un portrait d'homme dit « de l'empereur Hadrien », datés des I^{er} et II^e siècles, ont ainsi rejoint les sculptures en marbre d'époque romaine de la collection d'Antoine Vivenel.

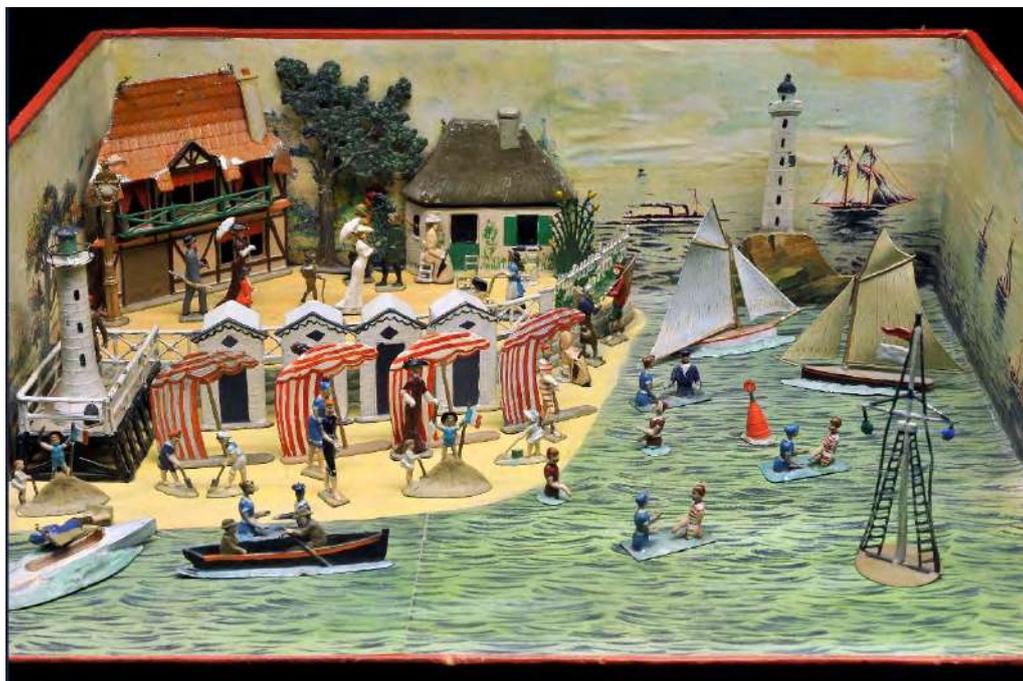


Statue du dieu Bacchus du don Polain

Pour la collection de la Figurine historique :

-En 2013, achat par l'association des Amis des musées de Compiègne du diorama *la plage* C.B.G. Mignot datant de 1906. Cette boîte-diorama contient 56 objets (des figurines et des éléments de décors) et évoque les plages à la Belle Epoque.

-De 2015 à 2018, le musée de la Figurine historique a reçu plusieurs dioramas et de figurines de divers généreux donateurs, figurinistes ou collectionneurs, qui n'ont pas été intégrés à l'inventaire.



Diorama *la plage*

4.9. Les restaurations

Pour la collection Antoine Vivenel

Le choix des œuvres à restaurer se fait selon les degrés d'urgence d'intervention. En dehors de ces cas extrêmes, la restauration dépend surtout des projets de rénovation ou d'expositions.

-De nombreux dessins de la collection ont pu être restaurés grâce à un partenariat avec l'université de Paris I Tolbiac et bénéficié du travail minutieux et patient des restauratrices mesdames Claude Laroque, Florence Herrenschildt et Isabelle Lambert et de leurs étudiants en arts graphiques, sur plusieurs années.

-En 2012, un chantier de restauration des œuvres lapidaires a été mis en place en vue de la création du futur musée du cloître Saint-Corneille.

-En 2017, une sélection d'objets de la collection asiatique, notamment des objets en laque, a fait l'objet de restauration pour leur présentation dans la nouvelle salle dédiée au sein du parcours du musée Antoine Vivenel.

-Suite à un problème détecté sur une majolique, un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble de la collection des faïences italiennes et a permis d'envisager la restauration d'un certain nombre d'entre elles. Lancée au cours de l'année 2019, cette restauration a été suivie par un réaménagement des deux vitrines qui présentent l'ensemble des majoliques au premier étage du musée Antoine Vivenel. Ces objets de la Renaissance italienne bénéficient désormais d'une meilleure présentation au public avec un nouveau soclage plus moderne et sécurisé.

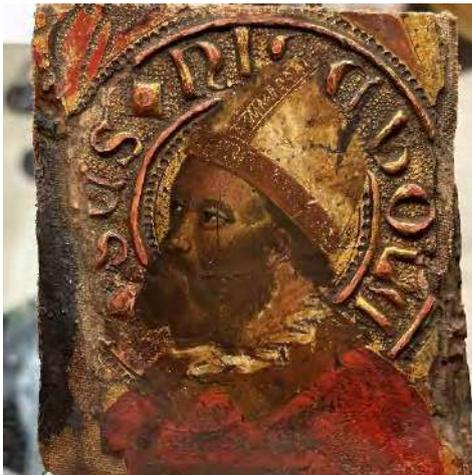
-À partir de 2021 un bilan sanitaire a été réalisé sur la collection des vases grecs permettant de lancer leur restauration en plusieurs phases, selon les degrés d'urgence.

-Quelques plâtres de la collection de moulages d'Antoine Vivenel ont pu être restaurés soit dans le cadre de présentation au sein d'une exposition temporaire (un chapiteau corinthien, une caryatide) soit en vue d'un projet d'intégration dans le parcours permanent (deux bustes).

L'association des Amis des musées de la Ville de Compiègne soutient également certaines restaurations d'œuvres, en les finançant ou en venant compléter l'aide allouée par la DRAC :

-restauration du tableau représentant *Saint François* par Beinaschi en 2017

-restauration du petit panneau de bois du XIV^e siècle représentant *Saint-Nicolas* en 2023



Saint-Nicolas

Pour le musée de la Figurine historique

Avant que s'institutionnalisent les normes de conservation préventive, un certain nombre de figurines ont été entretenues au fil des années par les personnes en charge des collections du musée. Des repeints et d'autres modifications rendent difficile aujourd'hui leur pleine identification et le retour aux teintes originales.

En 2022, l'association des Amis des musées de la Ville de Compiègne a financé la restauration des figurines de terre crue du diorama l'*Opéra chinois*. Ces figurines ont également fait l'objet d'un soclage pour sécuriser leur exposition.



Opéra chinois

4.10. L'étude et la diffusion des collections

Il n'existe pas de catalogue de l'ensemble des œuvres du musée Antoine Vivenel mais plusieurs ouvrages concernent certains pans des collections (vases grecs, majoliques, collections égyptiennes). En 2015, le catalogue raisonné de la collection d'objets étrusques et italiens a été publié à partir de l'étude réalisée par Christian Mazet, alors étudiant en Master de muséologie à l'école du Louvre.

Des catalogues d'expositions temporaires permettent de documenter des collections selon des thèmes variés : *de jadis à demain, voyage dans l'œuvre d'Albert Robida* en 2011, dans les petits papiers d'Antoine Vivenel, dessins italiens (XVI^e –XVIII^e siècles) en 2017, *Trésors du Moyen-ge* en 2016.

Pour le musée de la Figurine, il n'y a pas de catalogue des collections, ni de catalogue d'exposition. Un catalogue a été publié en 2004 à l'occasion de l'exposition *Cent garde pour un empereur, l'escadron d'élite de Napoléon III*, mais celui-ci n'évoque que très peu les collections du musée.

Une recherche de financements et de partenaires extérieurs doit être menée pour compléter l'étude des collections et l'édition de nouvelles publications.

Le site Internet des musées de Compiègne renseigne sur les deux collections et permet la consultation en ligne d'une grande partie des notices de la base de données.

Une petite partie des collections du musée Antoine Vivenel est présente sur la Plateforme Ouverte du Patrimoine permettant d'accéder au répertoire des musées de France, Muséofile, et à la base des collections des musées de France, la base Joconde. Pour le moment, 2512 notices y sont consultables (ce qui correspond environ à 11 % des fiches de la base de données Micromusée). Cette base est à compléter pour y intégrer, notamment, les collections du musée de la Figurine historique.

Les collections du musée Antoine Vivenel sont également présentes sur d'autres bases de données comme par exemples :

-le Digital Muret, dans le recueil des monuments antiques, publication numérique issue du programme de recherche mené par l'Institut National d'Histoire de l'art et la Bibliothèque nationale de France basé sur les dessins de Jean-Baptiste Muret (1795-1866)

-la plateforme MuséoSciences et sur le site www.musenor.com qui propose une base de données des collections, des expositions virtuelles, des analyses d'œuvre et des ressources professionnelles. Les deux sont coordonnés par l'Association des conservateurs des musées des Hauts-de-France.

La richesse des collections des musées mériterait une plus grande participation à des programmes scientifiques mais le manque de moyens humains ne permet pas de dégager du temps pour s'y intégrer.

5. LES PUBLICS

5.1 Connaître les publics

Quelques études ont pu être mises en place pour identifier les visiteurs du musée (enquêtes des publics, enquêtes de satisfactions). Le logiciel de billetterie installé depuis 2013 dans l'ensemble des musées permet de rassembler quelques données sur les visiteurs renseignées au moment de l'achat du billet (catégories de visites, origine géographique).

Même si les méthodes et le temps manquent pour exploiter au mieux ces données, de grandes tendances ont pu être tirées de l'analyse de ces enquêtes :

Pour le musée Antoine Vivenel : la grande majorité des visiteurs vit à Compiègne ou à proximité (agglomération de Compiègne). Dans l'ordre de fréquentation, viennent après eux les visiteurs provenant de la région Ile de France, puis, beaucoup moins nombreux, ceux des autres départements et de pays étrangers. Concernant l'enquête de satisfaction, la majorité des personnes ayant répondu est âgée de plus de cinquante ans et fréquente des musées de manière habituelle.

Chiffres 2019 : 10075 visiteurs dont 6152 scolaires (301 groupes scolaires) et 539 personnes en groupes adultes (26 groupes)

Chiffres 2022 : 6342 visiteurs (le musée fut fermé à partir du 4 juillet pour travaux) dont 2950 scolaires (128 groupes scolaires) et 236 personnes en groupes adultes (15 groupes).

Chiffres 2023 : 5198 visiteurs (le musée était fermé pour travaux et n'a rouvert que le 13 mai), dont 1559 scolaires (58 classes) et 478 personnes en groupes adultes (30 groupes)

Dans les faits, les groupes scolaires représentent la part principale des chiffres de fréquentation pour le musée Antoine Vivenel. Le Service des Publics propose un large choix d'animations basées sur les collections qui rencontrent toujours un grand succès auprès des enseignants de Compiègne, de l'ARC et de plus loin (Oise et départements limitrophes). La plupart des animations sont gratuites pour les établissements scolaires de Compiègne. Ces derniers représentent la grande majorité des groupes en visite au musée, certaines classes pouvant venir plusieurs fois pour différentes animations dans la même année.

Les musées accueillent également hors cadre scolaire les groupes d'enfants des centres municipaux et des centres de loisirs, de la ville de Compiègne, de l'agglomération et, dans une moindre mesure, de structures plus éloignées (Oise et départements limitrophes).

La fréquentation du musée Antoine Vivenel hors public scolaire varie selon les activités (événements, expositions temporaires, animations). Il est probable que des événements programmés plus régulièrement au sein du musée (expositions temporaires, spectacles, conférences, colloques) pourraient faire venir, voire revenir, plus de public.

Pour le musée du cloître saint-Corneille :

Comme pour le musée Antoine Vivenel, la grande majorité des visiteurs vit à Compiègne ou à proximité (agglomération de Compiègne). Après la crise sanitaire du Covid-19, on constate une augmentation de la fréquentation du musée du cloître saint-Corneille, notamment pour les visiteurs individuels. Cette hausse est sans doute à mettre sur le compte de la gratuité pour tous, instaurée depuis mars 2020. La présence d'un salon de thé dans les murs du cloître et les événements réguliers organisés dans son jardin jouent également un rôle dans cette tendance.

Chiffres 2019 : 4858 visiteurs dont 874 scolaires (46 groupes scolaires) et 456 personnes en groupes adultes (24 groupes)

Chiffres 2022 : 7568 visiteurs dont 1184 scolaires (52 groupes scolaires) et 345 personnes en groupes adultes (22 groupes)

Chiffres 2023 : 10080 visiteurs dont 1054 scolaires (50 classes) et 212 personnes en groupes adultes (20 groupes)

Pour le musée de la Figurine historique : les visiteurs proviennent, tout d'abord, du département de l'Oise, puis d'Île de France et, enfin, des autres départements de la région Hauts-de-France. On note également la présence de visiteurs étrangers : des Belges et Anglais ainsi que des Allemands.

Les vacances scolaires sont un moment de l'année marquées par la présence de familles formées par les parents et les enfants ou les grands-parents et les petits-enfants.

À l'ouverture du musée dans les années 1980, la fréquentation avoisinait les 25 000 visiteurs annuels. Elle a depuis fortement baissé, et fluctue entre 7 000 et 10 000 visiteurs depuis 10 ans.

Chiffres 2019 : 7916 visiteurs dont 1214 scolaires (53 groupes scolaires) et 430 personnes en groupes adultes (18 groupes)

Chiffres 2022 : 8136 visiteurs dont 1030 scolaires (48 groupes scolaires) et 257 personnes en groupes adultes (16 groupes)

Chiffres 2023 : 9062 visiteurs dont 1095 scolaires (56 classes) et 351 personnes en groupes adultes (27 groupes)

5.2. La politique tarifaire et les horaires d'ouverture

Un système de billet d'entrée unique a été mis en place depuis 2014, permettant l'accès à l'ensemble des musées et à la salle d'expositions temporaires au centre Antoine Vivenel. Le musée du cloître Saint-Corneille est lui en accès libre depuis 2020.

Le plein tarif de ce billet unique est de 4€ et le tarif réduit de 3 €.

L'entrée au musée est gratuite pour les moins de 26 ans et pour tous, le premier dimanche du mois.

Voir les différents tarifs d'entrée et leurs conditions en annexe 7.

La politique tarifaire se veut accessible également au niveau des animations payantes.

Public individuel :

- Visites commentées pour le public adulte individuel : 3 euros par personne
- Ateliers public individuel : 3 euros par personne
- Ateliers vacances au musée : 3 euros/ 6 euros par enfant

Groupes scolaires et périscolaires :

- Animations (visites, TP, projection-conférence) :
Gratuit pour les établissements de Compiègne
2 euros par élève pour les établissements hors Compiègne

- Ateliers (arts plastiques, céramique) :

2 euros par séance par élève pour les établissements de Compiègne
3,50 euros par séance par élève pour les établissements hors Compiègne

Autres groupes :

- Forfait (entrée +visite commentée) : 80 euros pour le groupe (5-20 personnes)
- Forfait Champ social (entrée +visite commentée) : 30 euros pour le groupe (5-20 personnes)

5.3. Accueillir les visiteurs

La préparation de la visite :

Les informations pratiques du musée sont disponibles sur plusieurs supports:

- les horaires et les tarifs sont affichés à l'entrée du musée
- la brochure imprimée commune à l'ensemble des musées de Compiègne (billet unique) comporte un texte décliné en trois langues : français, anglais et allemand.

Voir la brochure *billet unique* en annexe 6

- le site Internet des musées de Compiègne www.musees-compiegne.fr.

En 2020 le site Internet des musées de Compiègne a été remplacé en fusionnant les deux anciens sites qui étaient consacrés aux deux collections distinctes : musée Antoine Vivenel et musée de la Figurine historique. Aujourd'hui l'ensemble des musées est rassemblé sur un site unique qui se veut plus pratique et plus lisible.

Pour le moment, il n'est pas possible de faire une réservation en ligne. Les réservations à destination du public individuel se font auprès de l'agent d'accueil du musée Antoine Vivenel en présence ou par téléphone 06 44 20 26 04 (pour les visites et les ateliers horodatés). Les demandes de réservations pour les groupes se font auprès de la responsable du Service des publics par téléphone 06 44 20 26 04 ou par le biais de sa messagerie christine.amiard@mairie-compiegne.fr. Il n'y a pas de dispositif de réservation en ligne, excepté un formulaire de contact sur le site Internet des musées renvoyant à la messagerie du Service des Publics.

Les informations pratiques et les actualités des musées sont aussi relayées sur les sites de Compiègne et son agglomération <https://www.agglo-compiegne.fr/musee-antoine-vivenel> et sur le site de l'Office du Tourisme de Compiègne-Pierrefonds <https://www.compiegne-pierrefonds.fr/sit/musee-antoine-vivenel/>.

Venir au musée

Le stationnement des voitures de tourisme se répartit sur les différents parkings du centre ville situés à proximité des entrées des musées. Il n'y a pas de place dédiée aux autocars de tourisme. Ceux-ci s'arrêtent momentanément pour faire descendre ou monter les groupes sur les arrêts des bus de ville.

Les horaires actuels d'ouverture :

Mardi, samedi et dimanche : 10h -13h et 14h -18h

Mercredi, jeudi et vendredi : fermé le matin et ouvert 14h -18h

Les horaires d'ouverture des musées ont été modifiés en 2018 après analyse de la fréquentation selon les jours de la semaine, et simultanément à la mise en place de la mutualisation de l'ensemble du personnel d'accueil des musées et du Mémorial d'Internement et de la Déportation.

Depuis, le musée est fermé au public trois matinées sur la semaine (mercredi, jeudi et vendredi). Sur ces créneaux de fermeture, les musées sont susceptibles d'accueillir les groupes scolaires pour des animations toujours en présence des médiateurs.

5.4. La médiation

Des dispositifs d'aide à la visite sont proposés dans les musées : plan, guide du visiteur et parcours-jeu pour le jeune public.

Dans les dernières salles rénovées du musée Antoine Vivenel, des cartels et des panneaux ont été enrichis de QR codes pour le public malvoyant, permettant l'écoute des textes via un smartphone.

Seul le musée du cloître Saint-Corneille propose aux visiteurs un système d'audio-guidage (il est gratuit).

Le musée Antoine Vivenel et le centre Antoine Vivenel (où se trouve la salle des expositions temporaires) bénéficient de salles pédagogiques équipées pour l'accueil des scolaires et pour d'autres types d'activités (conférence, ateliers, etc.), contrairement au musée du cloître Saint-Corneille et au musée de la Figurine historique qui n'en ont pas.

5.4.1. Un service des Publics mutualisé pour les musées

Le service des Publics est commun à l'ensemble des musées (musée Antoine Vivenel, musée du cloître Saint-Corneille et musée de la Figurine historique, expositions temporaires).

Le service est placé sous la responsabilité de l'adjointe à la direction qui partage son temps de travail entre les activités du service des Publics (60 %) - gestion du planning de réservations, conception et mise en œuvre des animations avec l'équipe des médiateurs - et les autres missions de conservation et de développement au sein de la direction (40 %). Deux médiateurs culturels vacataires travaillent sur l'équivalent d'un mi-temps sur la semaine, avec des interventions régulières sur les week-ends. Ils assurent toutes les animations (visites, projections, travaux pratiques, ateliers) pour l'ensemble des publics sur la base de vacances. Le recrutement d'un troisième médiateur pourrait permettre de répondre à plus de demandes de groupes et d'envisager la création de nouvelles activités pour un plus large public.

Par le passé l'équipe comptait aussi une céramiste chargée des ateliers scolaires ainsi qu'une plasticienne animant des ateliers réguliers pour les scolaires et pour le grand public lors d'événements. Ces intervenantes étaient vacataires. Toutes deux sont parties à la retraite.

Régulièrement l'association des Amis des musées aide financièrement le service pour l'achat de matériel spécifique aux animations scolaires.

5.4.2. Les actions du service des publics

Voir les activités du Service des Publics en annexe 8.

Les actions du service sont destinées à tous les publics, elles prennent la forme de médiation physique (visites, ateliers, conférences, T.P.,...), d'animations pour des événements et de réalisation de supports de médiation (livrets de visite, jeux, collaboration aux expositions, etc.).

L'accueil du public scolaire dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle constitue une part essentielle des activités du service, avec une offre spécifique dédiée, constamment renouvelée (programmes scolaires annuels pour les maternelles, primaires et secondaires).

Le musée répond régulièrement aux demandes de visites des organismes de réinsertion, des centres d'accueil, ou des EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale). Ces visites sont assez peu nombreuses. Elles sont réalisées par les médiateurs qui tentent d'adapter leur propos à leur auditoire tout en s'appuyant sur le concours des accompagnateurs des groupes. Les médiateurs n'ont pas eu de formation à l'accueil de ces publics dits *empêchés*, appellation qui regroupe une réalité multiple (public du champ social, handicapés, etc.).

Le service des Publics des musées a depuis longtemps l'expérience des animations réalisées en extérieur, sous la forme de projections ou de travaux pratiques, notamment au sein des écoles de Compiègne et de l'agglomération pour l'Éducation artistique et culturelle. Il a donc pu proposer un programme d'animations *Hors les murs* qui a été très sollicité lors du second confinement, lorsque les musées étaient restés fermés, alors que les écoles accueillaient les élèves.

De telles actions hors les murs ont pu être mises en place pour aller à la rencontre de publics ne pouvant se déplacer, notamment dans les EPHAD du territoire compiégnois.

5.4.3. Évènements et partenariats

Les événements

Les visiteurs individuels viennent relativement nombreux lors des événements nationaux comme la **Nuit des Musées** en mai et les **Journées Européennes du Patrimoine** en septembre. Ces événements constituent des rendez-vous annuels avec les musées. Une offre culturelle variée est largement proposée au grand public dans l'ensemble des établissements de la ville lors de ces manifestations. Les visiteurs peuvent ainsi déambuler d'un site à l'autre en composant leur programme parmi un grand choix d'animations.

Voir les chiffres de fréquentation des évènements nationaux en annexe 8.

Fort de ses collections d'archéologie locale et d'antiquités, le musée Antoine Vivenel participe tous les ans aux **Journées Européennes de l'Archéologie** en juin. Cet événement bénéficie de l'appui de la communication au niveau national (via l'INRAP).

Les musées participent également, mais de manière moins régulière, à la **Semaine de la Science**, pour des interventions en lien avec l'archéologie ou les multimédias.

En mars 2024, le musée de la Figurine historique s'inscrit pour la première fois dans le programme des **Nocturnes de l'Histoire**, en proposant diverses animations avec plusieurs partenaires : ateliers de peinture de figurines et jeux de plateaux avec l'association la table des stratèges, démonstration de Playmobil© avec Expo Playmo.

Partenariats pour une culture plus accessible

Les musées font partie des offres de visites proposées par l'Office du Tourisme de Compiègne et son agglomération et par Oise Tourisme. Le musée de la Figurine est le musée le plus souvent demandé dans ces circuits programmés pour des groupes.

Les musées ont pu être impliqués dans des projets ou des événements culturels d'autres services culturels de la ville ou avec des associations locales : participation à deux expositions temporaires avec le domaine national du château de Compiègne, une exposition commune avec le service des archives de l'agglomération, une participation au festival de la BD avec le Mémorial de la Déportation et de l'Internement, le partenariat avec le Centre Ressources Lecture (association locale en aide aux personnes analphabètes, illettrées ou étrangères) dans le cadre de deux expositions temporaires des musées.

Grâce à des partenariats et à des dispositifs de subventions quelques événements à destination du grand public ont pu être organisés au sein du musée :

- Nouvel an chinois en février 2019 avec l'aide matérielle et humaine des étudiants chinois de l'UTC (jeux, calligraphie, cuisine chinoise, visite flash des collections asiatiques) : plus de 300 personnes accueillies sur l'après-midi.
- Célébration des 180 ans du musée Antoine Vivenel le 4 septembre 2021 (spectacle et jeux) dans le cadre de l'été culturel 2021 de la DRAC des Hauts de France : 113 personnes ont assisté au spectacle donné dans la cour du musée.
- Fête d'Halloween le 31 octobre 2021 (spectacles, déguisements et jeux) : 368 personnes sur cet après-midi.

Récemment des partenariats ont pu être engagés avec deux structures pour des publics différents : Pôle Emploi et l'association VSART.

- Elaboré en partenariat avec l'agence France Travail du compiégnais et les musées de Compiègne, le dispositif *l'Art d'accéder à l'emploi* a permis en 2022 de mettre en relation des personnes en recherche d'emploi de longue durée avec les collections des musées à travers la médiation et des séances de découvertes des lieux et des métiers du monde des musées (rencontres avec les médiateurs, un agent d'accueil, une personne chargée de la conservation, la personne chargée des expositions).

- En partenariat avec l'association VSART, un cycle d'animations *hors les murs* et dans le musée s'est vu proposé aux personnes âgées vivants dans les EPADH de Compiègne et l'ARC (projections-conférences et visites commentées).

Le service des publics entretient des relations régulières avec des partenaires extérieurs comme l'Éducation nationale, les archéologues du CRAVO (Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise), le Service Archéologique Départemental de l'Oise, l'Office du Tourisme de Compiègne et son agglomération et d'autres associations locales (Transdoc, l'Atelier de sculpture) avec lesquels il organise des activités très régulièrement.

Quelques actions ont été également menées avec l'Université Technologique de Compiègne (conception de maquettes pédagogiques, organisation d'événements - visites pour les étudiants, célébration du Nouvel an chinois).

5.4.4. Dispositifs numériques

L'intégration de dispositifs numériques répond aux nouvelles attentes des publics. Quelques écrans sont disposés au sein du parcours de visite du musée Antoine Vivenel proposant d'approfondir certaines thématiques des collections :

- vidéo du scanner de la momie d'enfant des collections d'antiquités funéraire d'Egypte,
- vidéos d'archéologie expérimentale sur la taille de silex et le débitage de lames au Paléolithique,
- vidéo de la migration annuelle des rennes dans le détroit de Magerøya, en Norvège,
- extrait d'une représentation de Nō, théâtre traditionnel japonais,



Vidéos sur la taille de pierre - salle Préhistoire



Film du scanner de la momie égyptienne

Au musée du cloître Saint-Corneille, un court film retrace les étapes du chantier de restauration des œuvres du musée et une animation 3D permet d'identifier les différentes phases de construction de l'abbaye Saint-Corneille de l'époque carolingienne jusqu'au XVI^e siècle.

Le Site d'Immersion historique

Ouvert en mai 2023, le site d'immersion historique (SIH) augmente l'offre du musée Antoine Vivenel sous la forme d'un nouvel espace dans ses murs mais hors du parcours de visite déjà existant. Il est installé dans l'ancienne bibliothèque du musée qui a été conservée et déplacée. Cet espace de 50 m² attrayant et ludique est nourri de l'archéologie et l'histoire du territoire et des collections patrimoniales.



Entrée du SIH dans la cour intérieure du musée Antoine Vivenel

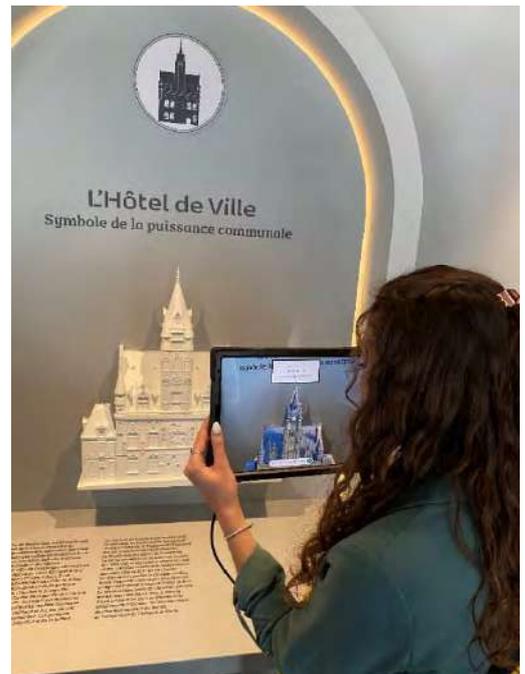
Grâce à des dispositifs multimédias spécialement créés pour ce centre (réalité augmentée et jeu vidéo, modélisation, projection/mapping, etc.), mêlant immersion visuelle et sonore, les collections patrimoniales de Compiègne (fonds d'archives, des bibliothèques, arts graphiques du musée Antoine Vivenel...) dont certaines ne peuvent pas être exposées en permanence, sont rendues accessibles au visiteur par leur intégration dans les divers dispositifs.

Ce dispositif propose un récit sur l'histoire du territoire, de Compiègne à Pierrefonds, à travers un film d'introduction, ainsi que la découverte de dix sites majeurs, mis en valeur au fil de neuf stations interactives. Ces modules n'ont pas pour objectif de présenter l'intégralité de l'histoire ou de l'architecture des sites, mais de proposer des expériences attractives donnant envie de se rendre sur place, grâce au « carnet d'exploration » vendu avec le billet d'entrée. Ce livre de visite complète l'expérience du « SIH » en incitant à l'itinérance et en laissant un souvenir de visite.

L'Office du Tourisme de Compiègne a porté le projet qu'il a intégré dans ses produits touristiques et en partage la gestion avec le musée. Un agent d'accueil et de promotion touristique détaché de l'Office du Tourisme accueille, assiste et oriente les visiteurs dans le SIH. La visite est libre pour les individuels comme pour les groupes. Les séances sont organisées toutes les heures, les visiteurs entrant tous dans la salle au même moment. Chaque séance commence par la projection du film historique présentant le territoire, d'une durée d'environ 8 minutes. Puis les visiteurs sont invités à découvrir les 9 stations interactives, pour un temps total de visite d'environ 50 minutes.



Film d'introduction



Maquette et réalité virtuelle

Le SIH est ouvert aux mêmes horaires que les musées de la ville de Compiègne. Il est accessible par l'entrée du musée Antoine Vivenel par le parc Songeons, avec un accès adapté aux personnes à mobilité réduite.

Le billet pour la séance du SIH peut être acheté dans les différents musées de la Ville (musée Antoine Vivenel, musée de la Figurine historique, musée du cloître Saint-Corneille), ainsi qu'à l'office du tourisme. Une billetterie en ligne est en projet.

Le visiteur peut soit acheter un billet pour le SIH seul soit acheter un billet couplé avec accès à l'ensemble des musées municipaux à un tarif préférentiel. (Cf. offres tarifaires en annexe 6)



Quelques-unes des stations du SIH

5.4.5. Les expositions temporaires

Les expositions temporaires assurent le dynamisme des musées, en fidélisant le public habituel et en attirant de nouveaux visiteurs. Elles valorisent les collections et en proposent une étude approfondie.

Les expositions temporaires sont souvent l'occasion de collaborations avec d'autres établissements notamment dans le cadre de demandes de prêts (musées ou galeries), et avec d'autres structures partenaires (divers services de la ville dans le cadre d'actions spécifiques, des associations, des sociétés savantes, divers établissements publics, des chercheurs, ...).

Fréquentation des expositions temporaires entre 2017 et 2022 :

872 visiteurs pour *les dessins italiens* avril- juillet 2017

1731 visiteurs pour *Compiègne, d'un pont à l'autre* mai- novembre 2018

Pas d'exposition en 2019

1231 visiteurs pour *Rahan et la Préhistoire* juillet-octobre 2020

1180 *Albert Robida, l'explorateur du temps* mai –septembre 2021

1437 visiteurs pour *Ivoire ivoires* mai –septembre 2022

493 visiteurs pour *Des vies et des œuvres* octobre- décembre 2022



Exposition *Rahan et la Préhistoire*



Exposition *Albert Robida, l'explorateur du temps*



Exposition *Ivoire ivoires, Europe et Asie IX^e-XIX^e siècles*



Exposition *Des vies et des œuvres*

6. LA COMMUNICATION

6.1. Une communication mutualisée pour les musées

Le musée ne compte pas de chargé de communication à plein temps. C'est essentiellement la personne chargée des projets et des expositions qui contribue à alimenter les différents canaux :

Le **site internet commun aux musées de Compiègne** (musée Antoine Vivenel, musée du cloître Saint-Corneille, musée de la Figurine historique et expositions au centre Antoine Vivenel) livre les informations pratiques de chacun des lieux. Il permet d'avoir un aperçu sur les collections, renseigne sur les animations possibles pour les groupes et livre l'agenda des activités programmées dans les musées. <https://www.musees-compiegne.fr/>

La **page Facebook des musées de Compiègne** permet de programmer des événements à venir et de mettre une ou plusieurs informations en exergue.

<https://www.facebook.com/people/Les-Mus%C3%A9es-de-Compi%C3%A8gne/100040793986018/>

Un **compte Instagram** a été créé en 2021 à l'occasion de l'exposition dédiée à l'illustrateur et caricaturiste Albert Robida. Les médiatrices ont conçu un scénario pour l'envisager comme "le compte personnel instagram d'Albert Robida" (1848-1926), permettant de poster régulièrement des dessins issus de la collection. Depuis la fin de l'exposition, ce compte continue d'être utilisé comme Instagram des Musées de la Ville de Compiègne, sur un rythme moins soutenu: [Musées De Compiègne \(@museesdecompiegne\) • Photos et vidéos Instagram](#).

Tous les mois, les activités des musées sont communiquées au Service communication de la mairie de Compiègne pour être intégrées au magazine d'information municipale mensuel *Compiègne notre ville* (versions papier et numérique). Ces informations sont également intégrées à l'agenda du site Internet de Compiègne et son agglomération <https://www.agglo-compiegne.fr/agenda> et à celui du site Internet de l'Office du Tourisme de Compiègne <https://www.compiegne-pierrefonds.fr/lagenda/>

L'association des Amis des musées relaie également les actualités via son site Internet <https://amis-musees-compiegne.fr/>.

Le musée Antoine Vivenel est présent sur le **Pass Culture**, dispositif d'accès aux activités culturelles mis en place par le ministère de la Culture à destination des jeunes entre quinze et dix-huit ans. Il ne propose pas encore d'activité spécifique pour le moment, mais il profite de cette application pour être visible et géolocalisé. Le Service des publics, avec le concours du service financier de la Ville, devrait pouvoir mettre en place assez vite des offres spécifiques pour le Pass culture individuel comme le Pass culture collectif (établissements scolaires).

Concernant les supports de communication sur papier, les affiches et autres flyers peuvent être réalisés en interne ou réalisés par un graphiste et édités par un imprimeur (pour les expositions temporaires).

Un **journal d'information semi-annuel *Amusée-vous*** est édité avec l'aide financière de l'association des Amis des musées. Il permet de présenter les projets et de développer certaines thématiques (restaurations, rénovations du parcours, expositions, etc.). Les anciens numéros sont consultables sur le site Internet des musées de Compiègne : https://www.musees-compiegne.fr/wp-content/uploads/2022/06/202203_av_50ans-1.pdf

6.2. La stratégie de diffusion

Plusieurs approches permettent de diffuser les supports de communication :

- les conférences de presse lors des expositions temporaires (les relations presse sont gérées par le cabinet du maire),
 - les campagnes d'affichage
 - les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter), avec des *posts* et *stories* thématiques.
- Les musées disposent d'un site internet commun aux quatre lieux : les trois musées et la salle des expositions temporaires. Les collections enregistrées sur base de données informatiques ont été mises en ligne via le site Internet.

Une réflexion est à poursuivre sur la signalétique périurbaine et urbaine, pour faire connaître les musées et les moyens d'accès piétons, routiers, à vélo ou en transports en commun. Cette réflexion porte également sur l'affichage extérieur des musées afin d'harmoniser les pratiques, notamment pour valoriser les informations pratiques, les expositions temporaires et les événements.

7. LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

7.1. Les moyens humains

Voir l'organigramme du personnel des musées en annexe 9.

Le personnel est mutualisé sur l'ensemble des musées :

- 1 directeur des musées
- 1 assistant de conservation, directeur adjoint, en charge du service des publics
- 1 assistant de conservation, chargé des projets et des expositions
- 1 documentaliste/ secrétaire de conservation
- **2 conférenciers-médiateurs (vacataires)**
- 7 agents d'accueil et de surveillance pour l'ensemble des lieux (3 musées et 1 salle d'exposition temporaire), dont 1 agent temps plein détaché de l'office de tourisme (ARC) pour l'accueil des publics dans le Site d'immersion historique
- 1 agent réaffecté dans les musées (musée de la Figurine)
- 1 agent technique partagé entre les musées, le mémorial de l'Internement et de la Déportation et l'espace d'exposition municipal des Minimes

Les équipes d'accueil et de surveillance des musées ont été mutualisées en avril 2019, entre les musées, le mémorial de l'internement et de la déportation et l'espace Saint-Pierre des Minimes. Le nombre d'agents a été ajusté en fonction des besoins liés aux heures d'ouverture; suite à une étude de la fréquentation par plages horaires : les musées sont ouverts du mardi au dimanche inclus, à l'exception des matinées des mercredis, des jeudis et des vendredis. Les scolaires sont accueillis tous les jours, hors les lundis. Le recours régulier à des vacataires comble les besoins en personnel d'accueil et de surveillance des sites.

7.2. Les moyens financiers hors bâtiments et exploitation

Les lignes budgétaires des musées Vivenel et de la Figurine Historique sont fondues dans les mêmes enveloppes. Un budget de fonctionnement a été créé pour les expositions temporaires, au moment de la création de la salle dédiée (en 2013), pour couvrir les achats de matériel (socles, peintures, etc.) et de prestations. Il est de l'ordre de 12 000 €. Ce budget est complété par les lignes de fonctionnement des musées, essentiellement en termes de prestations (travaux de graphisme et d'impression, intervenants spécifiques) et d'acquisition de matériel technique (capots en plexi par exemple). Dans le tableau ci-dessous, il a donc été naturellement ajouté et fondu dans le budget de fonctionnement global.

Budgets annuels depuis 2019 (en euros)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonctionnement	27 166	28 106	30 143	30 343	33 130	35 430
Investissement	43 000	46 774	47 700	30 500	54 118	60 000
Recettes	18 750	11 270	12 400	17 719	20 360	Ne peut pas encore être renseigné.

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement se répartit en :

- fournitures petit équipement (principalement du matériel de conservation),
- autres matières et fournitures (matériel pour les ateliers, réassort produits boutiques,...),
- documentation générale (abonnements, achats de livres),
- autres frais divers (graphisme et impression, prestations événements nationaux, ...),
- cotisations (cartes ICOM),
- transports de biens,
- frais de réception fêtes et cérémonies (accueil des conférenciers).

L'augmentation des budgets de fonctionnement s'explique par l'obtention des subventions (DRAC, région, Cité éducative) pour l'organisation d'expositions temporaires et d'une résidence artistique (« Rahan et la Préhistoire », « Des vies et des œuvres », Marc Mounier Kuhn). Ces subventions ont permis d'assurer la stabilité des budgets de fonctionnement. Les budgets de fonctionnement listés ci-dessus ne prennent en compte que les lignes gérées directement par le service des musées. Ainsi, ne sont pas intégrées toutes les dépenses de fonctionnement en termes de personnel (masse salariale - titulaires et vacataires -, frais de déplacement et de stationnement), d'entretien des bâtiments (certaines prestations de ménage dont le nettoyage des vitres et de celui des vitraux du cloître, réparations de la toiture, changement et entretien des sanitaires, travaux électriques, etc.), d'aménagement médicalisé de postes de travail (ex : siège ergonomique), d'équipement informatique (logiciels métiers, postes de travail, téléphones professionnels, caméras de surveillance, consommables pour l'imprimante,...) et d'énergie (chauffage et climatisation), ainsi que l'achat du matériel de papeterie de bureau (papier, perpétuels de caisse, agendas, stylos...).

Investissement

Le budget d'investissement se répartit en :

- acquisition d'œuvres d'art
- acquisition de matériel technique
- conservation préventive (restaurations, soclages)
- travaux musées (conception, pose et entretien d'une signalétique aux abords des différents sites)
- restauration du mobilier de l'hôtel de ville, appartenant au musée Antoine Vivenel (ancien cabinet d'Antoine Vivenel, salon d'honneur)
- achats mobiliers (bureaux, coffres-forts, ...)

Les budgets d'acquisitions d'œuvres d'art sont très modestes (5 000 € en 2024) et restent très limités, même avec le soutien de l'Association des Amis des musées.

Nous n'avons pas intégré dans les investissements annuels, les investissements « exceptionnels » inscrits aux budgets depuis 2019, dans le cadre des grands projets de développement des musées. Cela concerne la rénovation et refonte muséographique de la salle de paléontologie et de préhistoire du musée Antoine Vivenel en 2019 (139 000 €), les études pour le nouveau musée de la Figurine en 2020 (60 000 €), les études pour la réalisation d'un site d'immersion historique (44 000 € inscrits au budget de 2020), la création du site d'immersion historique en 2022-2023 et les travaux de retournement d'accueil et d'accès PMR liés (660 000 € en travaux et 600 000 € pour l'équipement scénographique, multimédia et itinérance compris, financés à 70% par les fonds européens), le chantier de restauration de la collection de céramiques grecques (75 000 € répartis sur deux exercices budgétaires : 2022 et 2023), subventionné par la DRAC, enfin la programmation du nouveau musée de la Figurine (150 000 € inscrits en 2024). Ces lignes budgétaires sont gérées directement par le service Bâtiments pour les travaux. Les budgets liés aux études, prestations de scénographie et restaurations sont gérées par le service Musées. Le budget dédié à l'équipement scénographique du site d'immersion historique a été géré exceptionnellement par l'office du tourisme, dans le cadre d'un projet de financement européen (Interreg) que ce dernier pilotait.

L'association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique

Partenaire privilégié, l'association créée en 1972 compte actuellement 215 adhérents. Elle concourt activement à la vie des musées de la Ville de Compiègne. Aujourd'hui les membres du bureau priorisent les soutiens financiers pour des acquisitions et des restaurations des collections.

Recettes

Dans **les recettes**, ne sont pas intégrées les subventions. Par exemple, en 2020, la collectivité a touché une subvention de 3 000 € pour son exposition temporaire *Rahan et la Préhistoire*, au titre de l'opération « 2020, année de la bande dessinée », mise en place par le Ministère de la Culture. Les recettes regroupent uniquement les entrées payantes, ateliers, visites guidées et ventes des produits des boutiques. Une baisse est constatée de 2020 à 2022, liée à différents facteurs : la crise sanitaire (2020-2021 : fermeture des sites puis accès sur présentation d'un pass sanitaire), gratuité de la partie musée du cloître Saint-Corneille depuis 2021, départ en retraite de notre intervenante arts plastiques en 2020 (qui a engendré une baisse des ateliers en arts plastiques payants alors proposés par le service des Publics), fermeture du musée Antoine Vivenel pour travaux (juillet 2022 à mai 2023).

Par ailleurs, si le musée Antoine Vivenel accueille un grand nombre de visiteurs scolaires, la politique de la Ville en la matière est d'octroyer la gratuité pour toutes les écoles de Compiègne d'accès aux musées, y compris dans le cadre des visites avec médiateur, interventions en classe et ateliers.

L'augmentation des recettes de 2019 s'explique par le rachat du stock de la boutique gérée précédemment par l'Association des Amis des musées, et l'intégration des recettes dans la régie municipale. La crise sanitaire a eu un impact négatif sur les ventes des boutiques : les cartes postales et catalogues ont été temporairement retirés de la vente pour éviter les manipulations. Le renouvellement et la diversification des produits en vente se font progressivement et dans les limites des budgets à disposition, n'ayant pas de ligne budgétaire

uniquement dédiée à cela. Nous constatons le potentiel d'une bonne gestion des boutiques car les recettes générées par les ventes des boutiques des musées représentent près de 20% des recettes. Le ratio est encore plus grand pour le musée de la Figurine historique et pour le cloître Saint-Corneille accessible gratuitement.

Synthèse de la partie bilan :

Domaines	Points forts	Points d'amélioration
Bâtiments	Des lieux patrimoniaux sur des sites remarquables : parc de Songeons et hôtel particulier pour le musée Antoine Vivenel; cloître de l'abbaye Saint-Corneille pour la galerie lapidaire. Musées situés à proximité du centre-ville et à peu de distance les uns des autres.	Maintenir une vigilance sur l'état du bâtiment du musée Vivenel, l'hôtel de Songeons étant vieillissant. De même pour les galeries du lapidaire dans le cloître Saint-Corneille : humidité sur les murs et problèmes d'écart importants de température.
Collections	Grande richesse des collections, qualité et grande variété d'un musée à l'autre. Bonne conservation générale dans des réserves adaptées pour 90 % des collections.	Des études scientifiques et des publications restent à faire car l'équipe manque de temps. Une couverture photo plus large des collections serait souhaitable ainsi qu'une meilleure gestion documentaire. Le récolement est à faire ainsi qu'un PSBC.
Publics	Un service des publics mutualisé des musées très opérant et qui propose également des animations en <i>Hors les murs</i> (écoles, EPHAD). Un billet unique pour les quatre lieux, un Pass musées intégrant l'offre du Mémorial de la déportation et des offres gratuites régulières sur l'année.	Des horaires d'ouverture à repenser lors de l'ouverture du nouveau musée de la figurine. Augmenter l'offre de visites hors scolaires. Pour les publics spécifiques, l'accessibilité des PMR à revoir sur certains sites. L'offre pour les individuels est encore trop limitée par manque de créneaux de médiation. L'accueil et les services pour le public sont à améliorer (vestiaires, sanitaires, boutiques).
Ressources et moyens	Un personnel de conservation formé et expérimenté. Des moyens financiers qui suivent les besoins en conservation préventive.	Dans le cadre des objectifs, se posera la question des moyens complémentaires à envisager en termes de personnel et de finances pour la gestion des quatre lieux.
Communication Signalétique	Un seul site Internet et une page Facebook commune pour les deux collections (Vivenel et Figurine) et l'ensemble des quatre lieux.	Des documents de communication à refaire: flyers, brochures. Une signalétique globale à repenser et à compléter à l'intérieur et à l'extérieur des musées.
Attractivité	Une offre culturelle riche et dynamique sur le territoire compiégnais (en plus des musées de la ville). Des événements locaux récurrents. Des événements d'envergure internationale. Des sites naturels attractifs (tourisme vert : forêt et rivière)	De grands sites culturels et touristiques sur le territoire qui occultent les musées municipaux. Difficulté pour capter le tourisme vert et l'orienter vers les musées de la ville.

II - Projet pour une nouvelle identité des musées de la Ville de Compiègne : objectifs et stratégie.

Depuis 2012, les musées de la Ville de Compiègne sont engagés dans une entreprise de rénovation et d'enrichissement de l'offre muséale, aussi bien d'un point de vue du nombre d'équipements que de leur agrandissement.

En décembre 2012 a été inaugurée la galerie lapidaire dans le cloître saint Corneille dédiée à la présentation des sculptures médiévales et Renaissance de la collection Antoine Vivenel.

En 2013 a été inauguré le Centre d'études et d'archéologie Antoine Vivenel qui abrite les nouvelles réserves du musée Antoine Vivenel ainsi qu'une salle dédiée aux expositions temporaires réservée aux musées municipaux.

Depuis 2016, le parcours permanent du musée Antoine Vivenel voit sa muséographie progressivement rénovée, d'abord avec la nouvelle salle dédiée au site gallo-romain de Champliu, puis celle présentant les arts asiatiques (2018), puis la double salle paléontologie/préhistoire (2020), enfin le site d'immersion historique « Connaître Compiègne » (2023). La prochaine grande étape sera la refonte de la salle des antiquités méditerranéennes (projet 2027/2028).

Le musée de la Figurine historique, quant à lui, est concerné par un projet de déménagement et de refonte muséographique complète pour créer un nouveau musée dédié à la figurine dont l'inauguration est prévue au premier trimestre 2026. Cela va inclure une fermeture du site actuel à partir du printemps 2024 (1^{er} mai) et jusqu'à la date d'ouverture du nouveau site au public.

La partie Projet du programme scientifique et culturel des musées de la Ville de Compiègne a pour objectif de définir les orientations et choix pour lier passé et avenir, en apportant à la fois une nouvelle cohérence et un souffle nouveau aux équipements culturels municipaux. Les grands axes du projet sont d'abord d'augmenter la visibilité et de clarifier l'offre muséale, ensuite de repenser la muséographie des parcours permanents, aussi d'impliquer la société civile et toucher des nouveaux publics pour une réappropriation et une fidélisation des visiteurs, le tout en repensant et optimisant les moyens mutualisés dans la gestion des équipements.

1. Augmenter la visibilité et clarifier l'offre muséale municipale

1.1. en redéfinissant une identité nouvelle et forte, faite des spécificités de chaque collection

Face à cet enrichissement et à cette diversification de l'offre muséale municipale, il convient d'augmenter la visibilité des musées tout en clarifiant l'offre pour le visiteur.

1.1.1. Une identité visuelle commune : l'immersion au sein de différents mondes

Rendre les musées mieux visibles et identifiables par l'utilisateur, passe par la redéfinition d'une identité des musées, une identité qui doit être commune et partir d'un même élan. L'enjeu est de rendre l'offre attractive tout en donnant aux publics une idée juste des collections à découvrir. La matière est là puisque le musée Antoine Vivenel conserve des collections variées comprenant nombre de chefs-d'œuvre et que le musée de la Figurine historique est unique en son domaine, mais c'est aussi l'écueil à surveiller pour les musées de collectionneurs. En effet, le nom même du collectionneur, en l'occurrence ici Antoine Vivenel, n'est généralement pas assez connu pour être attractif ou signifiant sur la nature des collections exposées. Par ailleurs, la diversité des collections rassemblées peut rendre difficile la lisibilité de l'offre : quelle thématique mettre en avant au sein d'un musée pluri-thématique ? Ainsi, le nom initial du musée Antoine Vivenel, rapidement raccourci à « musée Antoine Vivenel » seul, est « musée d'art et d'archéologie Antoine Vivenel ».

Aujourd'hui, un thème commun se dessine autour des collections du musée Antoine Vivenel et de celui de la Figurine, celui de mondes à étudier à différentes échelles : le monde d'Antoine Vivenel et son projet de musée-monde(s) à visée encyclopédique, le monde du figuriniste et les différents mondes créés par ces figurinistes. Nous reviendrons plus en détails sur ce concept de « monde(s) » pour l'une et l'autre collection.

Par ailleurs, un « fil rouge » est à tisser entre les sites à l'occasion des événements nationaux. Ainsi, les premières Journées du Patrimoine (septembre 2023) qui ont suivi l'inauguration du site d'immersion historique « Connaître Compiègne » fut l'occasion de lancer un parcours « Connaître Compiègne » au sein des trois sites (Antoine Vivenel, Figurine historique et Cloître Saint-Corneille).



Ce parcours a pris la forme d'une signalétique temporaire sur la voie publique (ligne en pointillé et « points d'intérêts » peints au sol en pochoir reliaient les musées entre eux : photos ci-

dessus), d'une identification des œuvres concernées exposées dans les musées (logo dédié inséré sur les cartels), ainsi que la réalisation d'un guide de visite pour le musée Antoine Vivenel. Seul le parcours du musée Antoine Vivenel est destiné à être pérennisé, comme l'un des axes de visite possibles, pour prolonger l'expérience du site d'immersion historique au sein du musée (voir annexe 1).

Les événements nationaux sont ainsi l'occasion de tisser du lien entre les collections, de les mettre en échos par le biais de thématiques inédites, renforçant ainsi leur visibilité, leur cohérence et leur attractivité.



1.1.2. faite des spécificités de chaque collection

1.1.2.1. clarifier l'offre du musée Antoine Vivenel et de ses « annexes », en s'appuyant sur son univers foisonnant, essence et atouts

Le musée d'art et d'archéologie Antoine Vivenel, plus communément appelé « musée Antoine Vivenel », ne porte pas un nom totalement évocateur pour le public puisque Antoine Vivenel n'est pas très connu, même à Compiègne. Il est important de repenser un nom qui permette à la fois de mieux identifier le musée pour le public et aussi d'être en cohérence avec l'évolution de son offre muséale.

Le musée Antoine Vivenel est un musée à taille humaine, assez intimiste. Ce sentiment est suscité d'abord par le lieu dans lequel il est installé : l'hôtel particulier Songeons-Bicquille, qui donne sur le parc homonyme. Même s'il ne s'agit pas de l'ancienne demeure d'Antoine Vivenel, le bâtiment offre un cadre d'exposition privilégié, dont la cour intérieure est limitée par une partie du mur, aujourd'hui classé, de l'ancienne enceinte du couvent des Dominicains. Par ailleurs, les arcades de l'ancien cloître du couvent, sont, elles aussi, toujours visibles dans le parc Songeons, conférant un cadre patrimonial à l'ensemble (voir la partie 1 - bilan et diagnostic), accolé aux anciens remparts de la Ville.

Les salles du parcours permanent d'exposition sont de tailles variables, parfois assez étroites, puisqu'elles correspondent aux anciens espaces de vie. Cette contrainte, notamment en termes d'accessibilité ou de capacité d'accueil en nombre de visiteurs, doit aussi être vue comme un atout pour la visite. En effet, l'ancienne demeure plonge le visiteur dans une atmosphère assez intimiste de visite. Les différentes salles, aux identités propres pour celles ayant déjà bénéficié d'une rénovation muséographique, par exemple les arts asiatiques, immerge le visiteur à chaque fois dans un monde différent. S'il est important de travailler le « liant » d'un parcours de visite dédié à la figure d'Antoine Vivenel, à sa collection et à son projet muséal, pour autant il n'apparaît ni nécessaire ni judicieux de gommer complètement ces « ruptures » dans le parcours. En effet, ces dernières apparaissent comme des balises, le visiteur étant plongé, à chaque nouvelle salle, dans une nouvelle culture, une nouvelle époque ou une nouvelle thématique, ce qui rend sensible l'expérience d'un musée-monde(s), à visée encyclopédique, comme il fut pensé par son donateur, Antoine Vivenel.

Le musée-monde(s) d'Antoine Vivenel pourrait ainsi être proposé comme nouveau nom pour l'établissement et faire écho au nom du nouveau musée de la figurine évoquant le déploiement, cette fois, de mondes miniatures. Cette nouvelle appellation trouvera son déploiement concret grâce à la muséographie repensée, via des panneaux de salle par exemple, et une signalétique adaptée, qui tissera le fil rouge de ce nouveau parcours de visite qui pourra être mis en place à la fois dans les anciennes salles, non encore rénovée ou en attente de rénovation, et les nouvelles en complément de l'existant.

Concernant l'espace d'exposition des collections lapidaires médiévales et Renaissance du fond Antoine Vivenel, appelé « musée du Cloître Saint-Corneille », il nous semble important de revenir sur cette dénomination et de supprimer le mot « musée » afin de renforcer la filiation entre cet espace et le musée Antoine Vivenel. Les deux ailes du cloître Saint-Corneille qui présente des collections du musée Antoine Vivenel doivent être identifiées comme un espace « annexe », une extension dans la ville du parcours d'exposition permanente Antoine Vivenel. Il serait judicieux et assez élégant d'employer « galerie lapidaire », « galerie de sculptures » ou « galerie lapidaire du musée Antoine Vivenel » pour nommer cet espace.

Outre le monde du collectionneur, parcours de visite principal offert par le musée Antoine Vivenel, deux autres thématiques de visite sont développées : l'histoire de Compiègne, dans le prolongement du site d'immersion historique, et l'espace d'archéologie locale qui présente de manière chrono-thématique les sites importants du territoire. Nous reviendrons sur les axes de développement de ces parcours de visite dans la seconde partie.

1.1.2.2. un nouveau musée dédié à la figurine : un univers basé sur les jeux d'échelle

Le concept du futur musée marque une évolution assez forte par rapport à l'actuelle muséographie, qui propose une succession chrono-thématique d'épisodes préhistoriques et historiques jusqu'aux années 1960 par l'entremise de collections de figurines isolées ou mises en scène dans des dioramas. Un fort tropisme militaire parcourt les six grandes périodes du parcours de visite (voir la partie 3.3. dans I. Bilan et diagnostic).

Le concept du futur musée de la Figurine repose, quant à lui, sur une présentation de l'art de la figurine (qui inclut celui des dioramas et des décors) à travers les mondes et les univers qu'elle permet de construire et de mettre en scène. Si ces derniers peuvent représenter des épisodes passés, ce qui est souvent le cas, le futur musée n'a plus vocation à donner une leçon d'Histoire aux visiteurs à travers un parcours chronologique. Cet apport pédagogique peut être souhaité mais reste secondaire et ne constitue pas le cœur du concept.

Plus qu'une leçon d'Histoire, le futur musée de la Figurine historique propose de découvrir le pouvoir de la figurine à raconter des histoires en trois dimensions ; ce qui fait non seulement d'elle un art mais aussi un média - dans sa définition la plus large - avec sa propre matérialité, avec ses propres techniques narratives, avec ses propres manières de mettre en scène, avec ses propres usages, avec ses propres manières de solliciter l'attention et le corps des observateurs, avec ses propres processus (artisanaux ou industriels) de production ; mais aussi avec ses propres limites et contraintes qui, à leur tour, nourrissent une réelle créativité.

Appréhender l'art de la figurine et du diorama comme *média* permet de développer un discours qui articule systématiquement fond (ce qu'une mise en scène raconte, qui le raconte, où a lieu la scène, etc.) et forme (comment est-ce raconté, à travers quels procédés narratifs, avec quelles techniques, etc.), en attirant l'attention des visiteurs sur une imbrication entre savoir-faire technique, savoir-être propre à la pratique et à l'art de la figurine (patience, minutie, travail de documentation préalable, observation) et savoirs (savoirs historiques mais aussi savoirs narratifs/narratologiques). Chaque pièce de collection propose une illustration et une articulation originales entre ces trois pôles.

Actuellement, l'exposition ne propose ni interprétation satisfaisante sur le fond (un simple cartel propose un titre et une date), ni médiation aboutie sur la forme (présentation sommaire des matières utilisées pour réaliser). Les seuls cartels développés proposent un discours exclusivement historique. Seuls quelques cartels ou panneaux transversaux ouvrent sur des techniques de fabrication des figurines et des dioramas dans lesquels ils sont souvent insérés. Ainsi, le musée actuel est davantage un musée d'Histoire *par* la figurine qu'un réel musée *de* la Figurine. C'est là le cœur du projet du futur musée : opérer cette évolution nécessaire, qui rendra le propos bien plus clair et intelligible et remettra au centre du propos la compréhension de ce qu'est la figurine et en quoi elle est un *média* à part entière, capable de raconter des histoires selon des modalités qui lui sont propres.

De plus, opérer ce pas de côté permet d'éviter un tropisme historique trop fort et plus particulièrement militaire, très marqué dans le musée ouvert depuis 1984. Cela ne signifie pas pour autant que les dioramas de batailles ne seront plus exposés mais qu'ils soutiendront un discours muséographique différent.

Présenter la figurine comme un *média* permet également d'ouvrir un dialogue stimulant avec d'autres médias - depuis les plus anciens jusqu'aux plus actuels - dans une perspective historique et comparative (décors d'opéra et de théâtre, jeux de guerre dans les états-majors, plans-reliefs, etc.).

C'est à ce titre que des ouvertures vers des pratiques médiatiques actuelles comme le jeu vidéo, les jeux de rôles ou certaines créations audiovisuelles (le *stop motion*, notamment) peuvent être opérées, afin de faire dialoguer la figurine avec ces pratiques et présenter ce qu'elle partage avec elles et ce qui lui est propre. Ce peut être l'occasion de mettre en scène des héritages et des hybridations, toujours axés sur la valorisation des collections du musée. Ces dialogues permettent d'ouvrir le couple figurine/diorama sur des pratiques culturelles plus courantes chez les visiteurs afin de faire écho à leur expérience et leurs référentiels personnels, respectant en cela un des principes fondateurs de la démarche d'interprétation. Initier ce dialogue avec les visiteurs permet de démontrer l'originalité de la figurine qui est bien plus que la somme de pratiques telles que la peinture, la sculpture, la scénographie de théâtre, le modélisme, etc.

Enfin, présenter le couple figurine/diorama comme *média* permet également d'explorer et d'expliquer ce à quoi la figurine répond, d'un point de vue plus anthropologique.

En effet, chaque média répond à un projet humain de représenter et de communiquer *le monde* ou *un monde* à un Autre.

Le façonnage de personnages en miniature - plus ou moins figurativement - est une pratique qui est documentée dès la Préhistoire (notamment à partir du Paléolithique supérieur). On peut citer, par exemple, la Vénus de Hohle Fels (sculptée dans l'ivoire d'une défense de mammouth laineux environ 35 000 avant notre ère) ou l'homme-lion de Hohlenstein-Stadel (un corps humain surmonté d'une tête de lion des cavernes, qui date d'entre 40 000 et 32 000 ans avant notre ère).

Ainsi, à travers l'histoire, la production de figurines - la convention veut qu'une figurine soit une représentation en volume de moins de 25 centimètres (au-delà, elle est considérée comme une statuette) - a occupé plusieurs fonctions : éducative, culturelle, militaire, récréative, etc. La figurine historique constitue une branche parmi d'autres de ce grand arbre généalogique, que le musée aura également pour objet de mettre en lumière.

La scénographie au service du concept

Plus largement, le dialogue entre le média figurine/diorama¹ et le média-exposition permet de mettre à profit la scénographie du parcours permanent afin de lui attribuer un rôle spécifique, au-delà de la seule valorisation visuelle et spatiale des collections.

Il s'agit, en effet, de créer une forme de **mise en abîme** dans laquelle les visiteurs seraient pris afin de les mettre dans des situations qui sollicitent autant leur esprit que leur corps afin de dire quelque chose de la nature des collections et du concept qui les articule entre elles. Ainsi, des **dispositifs scénographiques immersifs** joueraient sur les échelles, sur les jeux de perception, sur les décors, sur les postures, etc. L'analogie avec Gulliver arrivant sur l'île de Lilliput ou avec Alice au pays des merveilles illustre cette démarche.

Cette alternance entre ambiances et dispositifs scénographiques selon les sections du parcours permettrait également d'**éviter tout risque de monotonie ou de lassitude** comme cela peut être le cas dans la scénographie actuelle qui voit s'enchaîner une suite de pièces dont il devient difficile de percevoir le caractère original et l'intérêt intrinsèque. Les cadres de l'expérience et les situations dans lesquelles seront placés les visiteurs permettent de varier

¹ Le diorama est qualifié de *média* dans le numéro 32 de la revue *Culture & Musées*, publié en 2018 (<https://journals.openedition.org/culturemusees/2197>)

les registres de médiation et les modalités de communication des principaux messages du musée. De plus, la volonté de **gommer le tropisme militaire** laisserait place à une plus grande diversité de collections et de thématiques, elle aussi à même de rythmer la visite et faire écho à des intérêts différents chez les visiteurs.

Le fait que le musée de la Figurine historique soit unique en son genre en France permet de développer un concept ambitieux qui propose un discours muséographique autant sur les collections que sur ce que sont les particularités de ce média ; un discours que peu de musées développent. Dans ce nouveau musée, le spectateur se sentira, tel Gulliver, comme un géant venu explorer des mondes en miniatures. **Un musée des mondes en miniature**, rendant aux dioramas tout leur pouvoir immersif par essence.

1.2. appuyée par une nouvelle stratégie de communication

1.2.1. une identité graphique unifiée

Le logo « Musées de Compiègne » créé au moment de la création du nouveau site internet des musées est à généraliser sur l'ensemble des documents de communication, en plus du logo « Ville de Compiègne ».



Ce logo a été réalisé au moment de la création d'un nouveau site internet commun à l'ensemble des musées municipaux. Avant cela, trois logos différents étaient utilisés :



le logo Antoine Vivenel avec l'orange et le noir « emblématiques » (référence aux vases grecs) et les initiales A et V (Antoine Vivenel) enlacées.



le logo de la galerie lapidaire du musée du cloître qui est une déclinaison du logo du musée Antoine Vivenel avec les couleurs du cloître (bordeaux).



le logo du musée de la Figurine historique, souvent associé à la couleur bleu pour ce site.

En 2023, un « logo » permettant d'identifier le Site d'immersion historique a vu le jour :



CONNAÎTRE Compiègne!

SITE D'IMMERSION HISTORIQUE Ce logo reprend le motif d'arches entrelacées, qui rappelle la forme des deux issues du site d'immersion historique, mais aussi les arcades du cloître de l'ancien couvent des dominicains encore visibles dans le parc Songeons.

La réalisation d'un nouveau musée dédié à la figurine ainsi que la poursuite de la rénovation du parcours permanent du musée Antoine Vivenel constituent l'opportunité de repenser et créer une charte graphique commune et unifiée. Ainsi, le motif de l'arcade pourrait constituer un élément graphique commun puisque nous le retrouvons sur chacun des sites : nous l'avons vu pour le musée Antoine Vivenel et le site d'immersion historique, c'est le cas aussi pour le cloître Saint-Corneille et pour le bâtiment de l'ancienne école d'Etat-Major qui va accueillir le nouveau musée de la Figurine. A minima, et si aucune charte graphique n'est constituée, il faudra ajouter « Les Musées de Compiègne » sur tous les sites, éléments de signalétique et documents de communication dédiés.

Il est important d'ajouter également le logo « Musée de France » permettant d'identifier le caractère remarquable des collections Antoine Vivenel et Figurine historique.



Par ailleurs, la mise à disposition, à l'accueil des musées, de tampons à collectionner contribue à créer du lien entre les offres muséales par l'affirmation d'une identité graphique et par le côté ludique. Ces tampons constituent aussi un souvenir de visite, laissant une empreinte sur son propre carnet de voyage ou sur la carte souvenir disponible à l'accueil, et un élément de partage (voir article en annexe 2). Le visiteur, dès le plus jeune âge, est invité à être acteur de sa visite et à créer son souvenir. Or, nous savons que c'est par le geste que le souvenir s'imprègne.



Il s'agit par ailleurs de valoriser les distinctions obtenues par les musées comme l'étoile obtenue par le Guide Michelin pour le musée Antoine Vivenel et celui de la Figurine historique (macaron à afficher à l'accueil des sites).

Aussi, il faudra compléter l'affichage des services développés au sein des musées pour certaines catégories de visiteurs (« Môm'Art » à destination des familles, ressources pour les publics malvoyants ou dyslexiques, par exemple : voir partie suivante 1.3. stratégie des publics).

Tout cela doit concourir à améliorer la visibilité et l'identification des musées de la Ville sur un territoire qui comporte de hauts lieux touristiques et patrimoniaux, parmi lesquels se distinguent, en premier lieu, les châteaux (Compiègne, Pierrefonds, Chantilly). Les musées municipaux proposent une offre différente, complémentaire et à taille humaine, qui doit mieux être identifiée.

1.2.2. diffusion et valorisation : un nouveau site internet

Un nouveau site internet regroupant l'ensemble des musées a été mis en ligne, comme nous l'avons vu précédemment (voir partie 7. du I. Bilan et diagnostic), durant l'été 2020, ce qui n'était pas le cas par le passé où chaque collection – Antoine Vivenel, Figurine historique – avait son propre site. Ce travail a été enrichi en 2022 par la mise en ligne des deux collections (fiches micromusées : voir partie 4.3. dans I. Bilan et diagnostic) et il est à poursuivre : l'objectif est d'optimiser l'utilisation du site en relançant la newsletter (régularité de l'envoi, constituer un répertoire des abonnés, gestion des statistiques, le tout dans le respect du RGPD).

Par ailleurs, le travail de numérisation des œuvres (les musées de Compiègne ont bénéficié de deux campagnes photographiques financées par l'Association des conservateurs des Hauts-de-France dans le cadre de MuséoSciences pour les collections de Gournay-sur-Aronde et les céramiques grecques : [Œuvres 1 à 100 sur 102 | Espace WebMuséo Musenor \(webmuseo.com\)](#)) permettent de diffuser ces données sur la base Musenor et, dans le même temps, de continuer d'alimenter Joconde. Ce travail est à poursuivre.

Le but est également de compléter l'offre en ligne, notamment en y proposant des outils pédagogiques à disposition des enseignants (dossiers pédagogiques).

1.2.3. une signalétique efficace

La signalétique du musée Antoine Vivenel va bénéficier d'une refonte et aussi être complétée pour en augmenter, bien sûr, l'impact mais également pour l'adapter au nouvel accès du musée Antoine Vivenel qui se fait, depuis sa réouverture en mai 2013, par le parc Songeons. Le projet de signalétique, présenté en annexe 3, inclut les abords directs du musée et de son administration (panneaux et plaques installés aux entrées du parc et côté cour du musée, qui correspond désormais à l'entrée administrative et technique). Il prévoit une plaque au-dessus de l'interphone à côté de l'entrée administration, une plaque côté parc à l'entrée publique du musée Antoine Vivenel, un panneau indiquant la présence du musée Antoine Vivenel, les informations pratiques et l'accès par le parc sur la grille du parc Songeons, à côté de l'entrée principale du parc, en face de la Grosse Tour.

Une signalétique est prévue également à l'intérieur du parc Songeons, constituée d'un panneau urbain éclairé type Decaux et de deux totems pour accompagner le cheminement des visiteurs jusqu'aux espaces à visiter (musée Antoine Vivenel et salle des expositions temporaires au Centre Antoine Vivenel, également accessible depuis l'intérieur du parc Songeons). Ce projet est soumis à l'UDAP de l'Oise avant installation. Voir annexe 3.

Le musée Antoine Vivenel n'est pas un bâtiment clairement identifié dans le parc Songeons. Il est équipé de volets blancs fermés en permanence pour des raisons de conservation des œuvres exposées (lumière du jour), donnant le sentiment d'un bâtiment fermé. Par ailleurs, à part l'enseigne installée récemment, rien n'identifie la fonction de ce bâtiment. Nous avons donc lancé avec le département de design industriel de l'Université de technologie de Compiègne, l'étude d'un projet d'habillage des volets utilisant des visuels d'œuvres phare exposées dans le musée. Autre option que l'utilisation de photos d'œuvres du musée, celle d'employer un artiste, par exemple Olivia de Bona, qui pourra être sollicité pour proposer un habillage adapté à l'usage du bâtiment et à son environnement vert. Une étude sera menée aussi pour réinvestir les niches qui comportaient des moulages. L'un d'eux a été retiré, celui en place nécessite une restauration importante. L'idée serait de faire des copies d'œuvres originales en plâtre du musée afin de pouvoir les laisser exposées en extérieur, de manière pérenne.

Projection de la façade du musée Antoine Vivenel, entrée principale côté parc Songeons, avec des œuvres des collections du musée :



Le Hublot, *Pénélope*, Olivia de Bona, Montrouge.



Fresque Jeanne d'Arc, Olivia de Bona, Orléans.



Olivia de Bona



Galerie du cloître Saint-Corneille

Le projet comprend également une signalétique pour la galerie du cloître Saint-Corneille afin de créer une identité commune avec ce site d'exposition annexé au parcours permanent du musée Antoine Vivenel. Il sera constitué d'un grand habillage de la partie vitrée fixe à gauche de l'entrée, reprenant les informations pratiques et d'un panneau situé au-dessus de la porte pour indiquer l'entrée de la galerie lapidaire du musée Antoine Vivenel.

Cette signalétique sera à compléter par un vrai projet de signalétique urbaine, incluant des emplacements stratégiques dans les nouveaux quartiers : le futur « pôle gare » et l'ancienne école d'état-major où sera situé le nouveau musée de la Figurine historique (cour d'Orléans).

Cela passera par une étude à mener sur le réseau des routes de la ville et des abords. La programmation des musées devra par ailleurs être intégrée, de manière systématique, au planning d’affichage promotionnel urbain du réseau ARC (panneaux Decaux, colonnes Morris, « culs-de-bus »).

1.3. et par une offre et une politique tarifaires plus adaptées

1.3.1. aire tarifaire

Une fois les publics cibles définis – nous reviendrons sur les publics dans la troisième partie, il s'agit de mettre en place une offre tarifaire attractive et adaptée. Suite à l'ouverture du site d'immersion historique (SIH), un billet d'entrée au SIH seul et un billet couplé SIH/ musées ont été créés. A cette occasion, nous avons également mis en place un pass Musées/ Mémorial incluant ou pas la visite du SIH. Cette évolution tarifaire des musées a permis de lisser les conditions tarifaires des différents sites. En effet, des différences existaient, par exemple pour les visiteurs bénéficiaires des minima sociaux. Les choix qui ont été faits se veulent incitatifs et rendre les établissements culturels municipaux accessibles au plus grand nombre : la gratuité a ainsi été décidée par exemple pour les demandeurs d'emploi et les visiteurs en fauteuil roulant. Des tarifs avantageux à destination des familles ont aussi été mis en place (cf annexe 4 : nouvelle grille tarifaire des musées). Enfin, le site d'immersion historique est gratuit, comme l'ensemble des musées, tous les premiers dimanches du mois et lors des événements nationaux (Nuit des musées, Journées de l'archéologie et du patrimoine, etc.).

Cette première évolution de la grille tarifaire sera à repenser et à adapter lorsque le nouveau musée de la figurine aura vu le jour. Actuellement, les tarifs sont très bas avec beaucoup de possibilités de gratuité. Le nouvel équipement muséal dédié à la figurine et la poursuite de la rénovation du parcours permanent du musée Antoine Vivenel justifieront une augmentation des droits d'entrée. Cette augmentation devra être pondérée et les pass musées/ Mémorial/ SIH, maintenus.

Cette réflexion sur les tarifs mérite d'être menée au-delà de l'échelle de la municipalité. Un partenariat pourrait être lancé avec les monuments nationaux (Châteaux de Compiègne et de Pierrefonds). A l'échelle de la région, une convention a été signée avec le musée du Louvre-Lens, valable trois ans et reconductible, qui donne droit à un tarif réduit pour les musées de Compiègne aux détenteurs des cartes du Louvre Lens *Découverte*, *Curiosité* ou *Liberté*. En retour, le visiteur qui présente un billet d'entrée aux musées de Compiègne bénéficie d'un tarif réduit aux expositions du Louvre Lens. Par ailleurs, la promotion du partenariat permet aux musées de Compiègne de bénéficier de la plus grande force de frappe, en matière de communication, d'un établissement comme le Louvre.

Ce type de partenariat est à poursuivre et à élargir à d'autres sites comme, entre autres exemples, le Château de Blérancourt, le Donjon de Vez.

1.3.2. mise en place d'un nouveau logiciel de billetterie pour un accès simplifié et plus clair à l'offre muséale du territoire

L'évolution de l'offre tarifaire passe aussi par la migration vers un logiciel de billetterie plus performant pour nos musées. Le choix s'est porté sur Welogin d'abord pour une question de compatibilité avec l'office de tourisme de Compiègne qui était déjà équipé chez ce fournisseur. La migration sera effective à l'été 2024 et offrira, grâce à la mise en place d'une e-billetterie, une visibilité de l'offre muséale accrue, ainsi qu'une plus grande souplesse pour le visiteur. C'est aussi être cohérent et attentif à l'image que l'on renvoie de nos établissements : ouvrir une salle interactive, équipée de dispositifs innovants, au sein du musée Antoine Vivenel, doit être accompagné de la possibilité de réserver un billet de manière dématérialisée. Le visiteur pourra ainsi réserver et acheter en ligne un billet d'accès à une séance du site d'immersion historique et également à l'ensemble des musées municipaux et Mémorial. Un QR-code sera généré et scanné par l'agent d'accueil du SIH.

2. Repenser la muséographie des parcours permanent pour une offre plus cohérente et plus attractive

2.1. Poursuivre la rénovation du musée Antoine Vivenel

La poursuite de la refonte muséographique du parcours permanent du musée Antoine Vivenel, entamée en 2016, suivra **trois axes ou thématiques** : **le monde du collectionneur**, premier et principal thème, qui développe le concept de musée pédagogique et universel initié par Antoine Vivenel ; **l'archéologie locale**, qui s'est constituée dans les années 1970 par le dépôt du mobilier issu des fouilles locales et s'est enrichie des résultats des fouilles ultérieures sur le territoire ; enfin, « **Connaître Compiègne** » en lien avec le site d'immersion historique, qui met en avant les objets, œuvres et vestiges directement liés à l'histoire de la Cité impériale.

Une signalétique et un code couleur au sein du parcours permettra de différencier les différentes thématiques et d'indiquer au visiteur, au fil du parcours, où il se situe. Le rose vif se rapporte à l'espace d'archéologie locale, le vert tendre à « Connaître Compiègne ». La couleur pour le monde du collectionneur reste à déterminer, ce pourra être l'orange vif, en référence aux vases de l'Antiquité grecque. Des panneaux et cartels dédiés traceront le fil rouge du monde du collectionneur, ou plutôt des mondes reconstitués au sein du concept d'un musée représentatif de tous les arts et de toutes les cultures. Cette signalétique permettra de faire le lien entre les espaces déjà rénovés et ceux dans l'attente d'une refonte muséographique, tout en conférant une nouvelle cohérence au parcours dans son ensemble. En effet, les salles déjà rénovées possèdent chacune une identité marquée : le concept de « musée – monde(s) » permet, d'un point de vue muséographique, de justifier les zones de rupture, plongeant le visiteur dans une ambiance différente par salle. Pour autant, un souci d'équilibre et de fluidité sera recherché avec les choix de graphisme (ex : type de police employée, utilisation de la ligne oblique, etc.) et en partie de scénographie (ex : systématisation de la présence d'une maquette sur socle par site archéologique présenté, etc.), qui devront être unifiés.

2.1.1. Rénover la salle des Antiquités méditerranéennes

La salle des Antiquités méditerranéennes englobe les espaces 1, 2 et 3 sur le plan du musée (annexe 4). Avec une surface globale de 126,9 m², elle représente la salle d'exposition la plus vaste du parcours permanent du musée.

La fermeture de l'accueil du musée en juillet 2022 a permis d'entamer le chantier de gros-œuvre pour installer un dispositif d'accès au Site d'immersion historique adapté aux personnes à mobilité réduite. Ce chantier a nécessité d'intervenir sur le bâtiment afin d'effectuer la jonction entre la troisième alcôve de la salle des antiquités méditerranéennes et le SIH, pour réaliser l'ascenseur permettant l'accès PMR. Dans le cadre de ce chantier, la salle des antiquités méditerranéennes a dû être entièrement vidée de ses collections. Ces dernières ont été mises dans les réserves du Centre Antoine Vivenel en attendant leur réinstallation, faisant de la salle des antiquités méditerranéennes la prochaine priorité de rénovation muséographique du parcours permanent. En effet, ces collections sont majeures par leur nombre et leur intérêt et constituent l'un des objectifs premiers de visite de l'établissement, autant pour les groupes de touristes, d'habités, que les spécialistes ou encore les scolaires. Il est donc essentiel qu'elles retrouvent rapidement leurs publics. Ce travail de refonte muséographique ne pourra cependant pas être mené avant l'ouverture du nouveau musée dédié à la Figurine. Il débutera donc en 2026 pour une réalisation en 2027-2028. En attendant, une scénographie temporaire présentant Antoine Vivenel, son projet de musée pédagogique

universel, ses collections antiques et les travaux engagés depuis 2016 dans le musée, habille cet espace et accompagne les visiteurs qui arrivent depuis le hall pour emprunter l'ascenseur. La future scénographie de la salle des Antiquités méditerranéennes sera articulée entre les collections grecques, égyptiennes, étrusques et romaines.

Un **dispositif de médiation transversal** pourrait être pertinent afin de poser des cadres géographiques et chronologiques entre ces différentes civilisations en contact constant, que ce contact soit pacifique ou conflictuel. Une déclinaison de ce dispositif transversal pourrait être proposée pour effectuer des focalisations plus précises sur chaque civilisation et ses cadres géographiques et chronologiques propres.

Grèce antique

Surface : **75 m²** (6,49 m x 11,56 m)

La section grecque de la salle des antiquités méditerranéennes pourra bénéficier du travail effectué dans le cadre de la restauration des collections de vases grecs et de l'exposition temporaire suite à cette campagne de restauration, ainsi que des résultats de la journée d'études de l'INHA – Institut national d'histoire de l'art prévue en octobre 2024. La médiation pourra être complétée par les photographies et films réalisés lors des étapes de restaurations des vases, aussi par le réemploi du film « L'histoire des hoplites rebelles », produit pour l'exposition « So greek ! Lumière sur la collection de vases grecs d'Antoine Vivenel » (2024).

La section majeure de cette salle, articulée en un espace principal et trois alcôves, sera de nouveau dédiée aux collections de la Grèce classique et hellénistique. Les trois autres alcôves seront dédiées respectivement aux collections égyptiennes, aux collections étrusques et aux collections latines/romaines.

Ainsi, les collections thématiques concernant la guerre et les banquets, situées jusqu'à présent dans la dernière alcôve (celle où est aujourd'hui installé l'ascenseur pour PMR menant au SIH) seront regroupées dans la section principale de la salle.

Dans cette salle réaménagée et modernisée, les vases grecs restaurés et réinstallés prendront place dans de **nouvelles vitrines** qui devront répondre au cahier des charges fourni par les équipes de restauration et de conservation afin de respecter les normes en vigueur.

Afin de garantir un **confort de visite optimal**, des assises, actuellement inexistantes, seront proposées aux visiteurs. De même, les vitrines nouvelles ou remaniées n'exposeront plus d'objet en partie inférieure. En effet, les postures à adopter pour les apprécier à leur juste valeur ne vont pas dans le sens d'un confort des visiteurs. De manière générale, une sélection fine devra être effectuée parmi les quelques 300 céramiques grecques de la collection, dont 250 acquises par Antoine Vivenel. Cependant, à la marge et pour certaines pièces moins importantes une présentation sous la forme d'une accumulation (exemple : une vitrine remplie de haut en bas) pourra illustrer le principe de collection, incluant le côté passionnel.

Afin de respecter le nouveau fil directeur du parcours, les vases provenant de la **collection originelle d'Antoine Vivenel et les pièces incontournables de sa collection** seront mieux identifiés dans l'espace d'exposition, de même que la question du faux qui a une vraie importance et sur laquelle la campagne de restauration a donné de nouveaux éléments. La muséographie pourra être enrichie par la présentation de documents complémentaires (originaux ou reproductions) illustrant le fil directeur du nouveau parcours : des documents d'acquisition ventes publiques et marchands parisiens (comme Beugnot en mai 1840, vente Magnoncour en 1841, vente chez Roger en mars 1842, etc.), des échanges épistolaires, des fiches d'œuvre rédigées de la main d'Antoine Vivenel, etc.

La répartition thématique des vases peut être gardée pour une bonne intelligibilité des collections. Cette modalité de classement et d'exposition est également adaptée aux visites

scolaires, notamment, mais les connaissances sur les collections seront réactualisées en partenariat avec les spécialistes scientifiques du sujet, notamment Cécile Colonna, Directrice du département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France, et Christian Mazet, conservateur des cultures de l'Italie et de la Méditerranée occidentale du British Museum et, pour les collections romaines, Emmanuelle Rosso, enseignante et chercheuse à La Sorbonne-Université.

Egypte

Surface : 15,23 m² (4,14 m x 3,68 m)

La section égyptienne occuperait la première alcôve, côté hall d'accueil.

Ces collections, acquises entre 1825 et 1845 environ, proviennent essentiellement de tombes. Ainsi, les thématiques tournent surtout autour des croyances et de la mort. La présence de **petits objets funéraires en série** (d'une même provenance ou d'une même période) peut permettre de traduire de façon scénographique l'origine de ces collections (accumulation d'objets dans une tombe pour accompagner les défunts dans l'au-delà). Cette présentation en série peut également traduire la **visée pédagogique d'Antoine Vivenel** dans la constitution de ses collections.

Déclinaison du concept au sein du parcours permanent

L'Égypte est la première grande civilisation du bassin méditerranéen. Elle fait l'objet de nombreuses expéditions et publications dès la fin de l'Ancien Régime, avec une accélération à la période révolutionnaire puis sous la Restauration. La célèbre section des Antiquités égyptiennes du Louvre, confiée à Jean-François Champollion, n'a été créée qu'en 1826, 30 ans après la grande expédition de Napoléon Bonaparte.

Cet engouement d'Antoine Vivenel pour l'Égypte n'est pas anodin et témoigne de sa fascination pour **Dominique Vivant Denon**, grand précurseur de la muséologie et de l'égyptologie, dont il va jusqu'à adopter la devise.

L'**aspect "curiosité" de la section égyptienne**, qui traduit le regard d'Antoine Vivenel, doit être mis en avant afin de faire comprendre la démarche, particulièrement bien expliquée par la citation "*un musée sans momie n'est pas un musée*".

Ainsi, la place des pièces égyptiennes dans sa collection illustre précisément ce qu'est **collecter** pour Antoine Vivenel : une visée encyclopédique qui passe par l'acquisition d'objets provenant de civilisations incontournables pour qui veut avoir une collection digne de ce nom.

Il s'agit également, dans cette section, de mieux opérer les liens entre les collections égyptiennes et les collections adjacentes (Grèce antique et Italie latine/Empire romain). En effet, les visiteurs peuvent penser que tous ces objets datent des grandes dynasties de pharaons connus (l'époque ramesside est bien présente, par exemple) mais plusieurs objets importants de cette collection datent d'une époque plus récente, tels que la **momie d'enfant** (examinée par Antoine Vivenel lui-même) ou la tête de momie en lin, toutes deux de l'époque romaine.

A ce titre, on peut envisager de faire "déborder" ces objets plus tardifs afin de les mettre en relation, par des jeux de dialogue scénographique, avec des objets issus de l'alcôve voisine (collections de l'Italie latine, période République ou Empire) et de la section principale (Grèce antique).

Tout comme la section grecque de la salle des antiquités méditerranéennes, la section égyptienne demande à avoir des **supports de médiation** qui posent un cadre géographique et chronologique afin de comprendre la provenance et la datation des collections.

Le **film de l'examen radiographique de la momie d'enfant** - réalisé en 2005 par le docteur Carteret de la polyclinique Saint-Côme à Compiègne - devra idéalement être placé en regard direct de l'objet qu'il documente. Un autre dispositif, plus récent, peut également être produit pour documenter ce travail, sur la base de la vidéo existante.

Les Etrusques

Surface : **15,23 m²** (4,14 m de long par 3,68 m de large)

Une deuxième alcôve sera dédiée à la **civilisation étrusque**, depuis ses témoignages les plus anciens - culture villanovienne et orientalisante (VIII^e-VII^e s.) jusqu'à la période hellénistique (IV^e-III^e s.) en passant par la période archaïque et classique (VI^e-V^e s.), avant la conquête de ces territoires par la République romaine.

Dans le respect du fil directeur du parcours, il s'agit de mettre en avant le contexte de **l'Etruscomania du début du XIX^e siècle** (au même titre que *l'Egyptomania*), suite à la découverte des sites des cités étrusques, notamment par Lucien Bonaparte, frère de Napoléon et prince de Canino. De nombreuses œuvres inondent le marché de l'art de l'époque dont des faux (pastiches modernes dissimulés ou assemblages de pièces antiques hétéroclites pour rendre l'objet plus attrayant pour les collectionneurs). C'est le cas, notamment d'un thymiaterion en bronze de l'époque hellénistique (IV^e-III^e siècle), un type d'encensoir utilisé dans le cadre de cérémonies religieuses.

La collection comporte des objets peu présents dans les collections du nord de la France et permettent aux visiteurs d'appréhender cette civilisation quelque peu invisibilisée par ses voisins plus prestigieux et connus du grand public.

Déclinaison du concept au sein du parcours permanent

L'axe **Restauration** peut être poursuivi et développé dans cette alcôve avec la présence d'un dispositif qui décortique de façon pédagogique et ludique un "faux" *thymiaterion* de l'époque hellénistique pour expliquer le principe de montage et d'assemblage *a posteriori* par des antiquaires ou un dispositif sur la technique de confection de céramique de style *bucchero*, d'un noir lustré, aux reflets métallisants. La technique du *bucchero* a été imitée et reprise dans l'artisanat du XIX^e siècle, avec les célèbres manufactures Wedgwood en Angleterre, et celle de Creil en région, dont la collection Antoine Vivenel possède quelques pièces.

Bien entendu, ces dispositifs devront être, là encore, complétés par un **dispositif cartographique** qui explique l'étendue et le rayonnement géographiques de cette civilisation à différentes périodes (du IX^e-VIII^e siècles au III^e siècle, au moment où les cités étrusques sont conquises par les armées romaines).

République et Empire romains

Surface : **14,91 m²** (4,12 m x 3,68 m)

La troisième alcôve - potentiellement l'alcôve centrale - serait dédiée aux **collections de l'Italie romaine (période de la République et de l'Empire)**. Ces collections seraient

déplacées depuis l'actuelle salle de l'Empire romain (dans la section d'archéologie régionale) et concerneraient les objets originaires d'Italie. Les objets originaires de Gaule méridionale resteraient dans la section d'archéologie régionale consacrée à la Gaule de la pré-conquête romaine. Les objets gaulois du site de Gournay-sur-Aronde seraient mis en regard avec les objets romains contemporains pour montrer la pénétration de l'influence romaine avant même la conquête militaire des années 50 av. JC.

Ainsi, les objets de l'Italie romaine présents dans cette alcôve sont de plusieurs natures : des sculptures (statues et statuettes), des éléments de décors architectoniques, des objets de la vie quotidienne (arts de la table, soins du corps, lampes et verreries). Cette nouvelle présentation permettrait notamment une mise en valeur plus cohérente du don exceptionnel de sculptures de M. Jacques Polain, qui a rejoint le parcours d'exposition permanente tout récemment, en 2020.

Déclinaison du concept au sein du parcours permanent

Tout d'abord, l'idée d'**exposition de séries** dans une perspective pédagogique et d'éducation aux arts décoratifs. Cela peut s'illustrer à travers une sélection de lampes, de verreries et/ou d'urnes cinéraires (diversité de formes et de motifs).

Ensuite, la mise en avant d'objets aux **provenances prestigieuses** afin de souligner la richesse de la collection : temple de Castor et Pollux à Rome, colonne Trajan, Herculaneum ou Pompéi (ces provenances sont nettement sujettes à caution aujourd'hui mais jouaient un rôle important dans le réseau de collectionneurs).

Enfin, selon l'espace disponible, nous pourrions introduire des **petits bronzes** qui étaient un domaine de prédilection pour la réalisation de copies au XIX^e siècle (copies d'après l'Antique dans le même esprit que les modelages). C'est le cas de statuettes de Mars et de deux Jupiter en majesté (dont un qui a appartenu à Vivant Denon, une des plus grandes influences d'Antoine Vivenel). Deux sont visibles en arrière-plan de son portrait par Dominique Papety.

Ainsi, cette alcôve remplit **deux fonctions principales** : **l'exposition d'objets représentatifs de l'art de cette période et la manière dont ces mêmes objets parlent de la personne qui les a collectionnés.**

Dans la même logique de **dialogue intercivilisationnel** au sein de la salle des antiquités méditerranéennes, des objets romains pourront être mis en dialogue autant avec les alcôves voisines (civilisations étrusques, d'une part, et égyptiennes, d'autre part) qu'avec la civilisation grecque.

Comme pour les autres espaces de la salle des antiquités méditerranéennes, des supports de médiation à même de donner des **cadres géographiques et chronologiques** seront intégrés dans la scénographie.

2.1.2. Achever la refonte muséographique de l'espace d'archéologie régionale

Dans la continuité de la rénovation de la salle des Antiquités méditerranéennes, l'objectif sera d'achever l'espace d'archéologie régionale. Après la salle sur Champlieu ouverte en 2016, la double salle paléontologie et préhistoire inaugurée en 2020, il s'agira de transférer les collections consacrées au site gaulois de Gournay-sur-Aronde, à la fois pour dégager un espace permettant de créer des vestiaires dans le musée, et de rendre plus cohérent cet espace archéologique à la présentation chrono-thématique (un site archéologique illustrant une période).

L'espace du fond, qui fait face aux salles présentant Champlieu, accueillera les collections du **sanctuaire celtique de Gournay-sur-Aronde**, site essentiel de la civilisation celtique d'Europe aux III^e et II^e siècles av. JC. (époque de la Tène, second âge de Fer). Les objets exposés dans les deux vitrines actuelles seront déplacés dans la salle adjacente, actuellement dédiée à l'Empire romain (les objets de l'Italie romaine seront, quant à eux, déplacés dans l'alcôve dédié au sein de la salle des antiquités méditerranéennes).

Les collections ne seront pas réparties comme elles le sont actuellement, entre, d'un côté, les fragments osseux et, de l'autre côté, les armes. L'idée serait de faire comprendre la distribution spatiale du sanctuaire et sa logique (enclos d'une quarantaine de mètres avec fossé et palissade, dont le bord intérieur était aménagé pour recevoir des offrandes guerrières).



Proposition de restitution du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde par Jean-Claude Golvin

Une maquette du sanctuaire pourrait en donner un aperçu aux visiteurs et appuyer un discours à propos des pratiques religieuses et funéraires de ces peuples en regard de leurs pratiques artisanales (métallurgie et élevage - bovins, porcs et moutons) et agricoles. Les objets retrouvés sur site permettent également de développer un propos concernant l'armement gaulois ; en effet, les armes enterrées rituellement dans l'enceinte du sanctuaire sont parfaitement représentatives d'une panoplie guerrière complète de l'âge du Fer (période de la Tène), avec ses décors typiques (fourreaux).

De même, il est tout à fait possible de développer un propos plus général qui ouvre sur les connaissances que l'on a de ces peuples afin de compléter le volet religieux.

Royaumes francs

La dernière zone de la section d'archéologie régionale pourrait être consacrée à la séquence historique qui suit la Gaule romaine : l'installation de populations venues du nord et de l'est de l'Europe sur une portion de plus en plus grande de la Gaule romaine, dès le III^e siècle ;

populations qui vont d'abord défendre les frontières de l'Empire avant d'y fonder des royaumes à la tête desquels une dynastie - mérovingienne - va finir par s'imposer.

La tombe reconstituée de la période mérovingienne permet de faire le lien entre ces différentes séquences historiques du territoire depuis la Gaule celtique jusqu'aux royaumes mérovingiens, en passant par la Gaule romaine. De plus, cette transition s'opère de façon d'autant plus logique que le sanctuaire de Champlieu a lui-même été utilisé comme nécropole tardive/mérovingienne après son abandon.

Ce petit espace pourrait également présenter des **supports de médiation simples** (carte et chronologie) afin de faire comprendre la transition entre la fin de l'Empire romain en Gaule et la création de la dynastie franque des mérovingiens que cette tombe illustre par son mobilier funéraire.

2.1.3. Valorisation du fond iconographique Albert Robida

Albert Robida naît à Compiègne le 15 mai 1948. Son père, menuisier d'origine flamande, et sa mère originaire d'Alsace, vivent rue de Bouvines et le jeune Albert fréquente la vieille école Hersan, voisine de Saint-Antoine.

Embauché dans l'étude de Maître Rouart à Compiègne entre 1862 et 1865, c'est au cours de cette période que Robida réalise ses premières caricatures et saynètes humoristiques. Son talent est alors repéré par le notaire qui présente son travail à l'illustrateur, caricaturiste et dramaturge Amédée de Noé – alias Cham – et le recommande à Alexandre Dumas père. Fort de ce soutien, Albert Robida quitte Compiègne pour Paris, où il commence à travailler comme dessinateur de presse. Il débute en novembre 1866 au *Journal amusant*. De 1866 à 1890, il est chroniqueur et caricaturiste d'un grand nombre de journaux voués à la satire des mœurs et il fonde en 1880 l'hebdomadaire *La caricature*, dont il sera le rédacteur en chef jusqu'en 1892. Au cours de ces mêmes années, sa production artistique se diversifie et s'enrichit considérablement. Grand voyageur, Robida publie les notes et les souvenirs illustrés de ses itinéraires qui couvrent un grand nombre de pays européens. Passionné et connaisseur d'histoire, il publie plusieurs ouvrages sur l'histoire architecturale de Paris. Il illustre également des textes de grands auteurs anciens (Rabelais, Balzac, Dumas, Sand, Shakespeare). Il s'adonne à la littérature pour l'enfance et la jeunesse et passe à la postérité notamment pour ses ouvrages d'anticipation.

Albert Robida meurt à Neuilly-sur-Seine le 11 octobre 1926 et laisse en héritage une production artistique et littéraire imposante qui compte au moins 60 ouvrages écrits, 200 livres illustrés et environ 60 000 dessins.

Grâce aux legs des héritiers d'Albert Robida, aux dons de l'Association des Amis des Musées ainsi qu'aux achats réalisés par la Ville de Compiègne et le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France, le musée Antoine Vivenel possède aujourd'hui la collection publique la plus riche et représentative de l'œuvre de l'artiste. Elle se compose de croquis, dessins et illustrations au crayon, au fusain, à la plume et à l'encre mais aussi d'aquarelles, d'eaux-fortes et lithographies, épreuves, imprimés et estampes. Un fonds documentaire constitué de très nombreux numéros de revues et journaux illustrés – *La caricature*, *Le petit français illustré*, *Le monde comique*, *Les nouvelles scientifiques* – ainsi que d'archives personnelles et professionnelles agrémentent la collection. Viennent compléter le fonds plusieurs éditions originales d'ouvrages écrits ou illustrés par Albert Robida.

La valorisation de ce fond exceptionnel constitue l'une des priorités scientifiques du musée Antoine Vivenel et l'un des axes de développement de la refonte muséographique de son parcours permanent. Pour des raisons de volume et de conservation, l'œuvre graphique

d'Albert Robida ne peut pas être présentée de manière permanente. Pour autant, d'autres dispositifs seront mis en place, sous la forme d'une présentation rotative d'une sélection de dessins au sein de l'espace d'exposition permanente, de l'intégration de facsimilés des pièces majeures (ex : *La sortie de l'opéra*), de dialogues ponctuels avec les autres collections (ex : reproductions des dessins d'Albert Robida sur le thème du Moyen Âge et du siège de Compiègne de 1430 dans la galerie du Cloître Saint-Corneille), de la présentation au sein du parcours permanent Antoine Vivenel de maquettes d'après l'œuvre d'Albert Robida (*Tour Saint-Jacques ; Saturnin Farandoul*) qui traduisent en volume son œuvre graphique, par l'utilisation de dessins numérisés au sein des dispositifs multimédia du Site d'immersion historique, notamment la station dédiée à Jeanne d'Arc. Au-delà, il s'agira de valoriser ce fond en ligne et un projet BD est en discussion avec l'association des Amis d'Albert Robida, avec laquelle le musée Antoine Vivenel poursuit son partenariat dans l'objectif commun de la valorisation de cette figure compiénoise incontournable. L'association soutient toutes les actions de valorisation de l'œuvre d'Albert Robida et sera un partenaire privilégié pour les projets à venir dans cette thématique.

2.1.4. Achever le transfert des collections

En amont de la construction du Centre Antoine Vivenel, un chantier des collections a été mené. Ce dernier avait pour objectif le déménagement, dans les réserves nouvellement créées au Centre Antoine Vivenel, des collections qui étaient conservées dans les caves du musée Antoine Vivenel ou dans les combles. Quelques pièces n'ont pas pu être transférées, elles concernent essentiellement du lapidaire resté dans les caves.

Par ailleurs, un ensemble est cependant toujours dans l'attente de son déménagement dans la réserve dédiée (également située au Centre Antoine Vivenel) : les moulages. Ces derniers sont actuellement conservés dans les caves du château de Compiègne, c'est-à-dire dans un environnement humide, sommairement protégés de la poussière et posés sur des palettes dont le bois pourrit et menace de s'effondrer. Aujourd'hui, afin d'achever le transfert des collections et d'assurer de meilleures conditions de conservation à ce pan important de la collection Antoine Vivenel, **le transfert de la gypsothèque** est considéré comme l'une des priorités en matière de conservation des collections. **Un chantier des collections spécifique aux plâtres** est à prévoir. Un diagnostic et une évaluation du cubage ont déjà été menés.

En parallèle, un partenariat de recherche va être lancé avec l'université de La Sorbonne, sous la direction d'Emmanuelle Rosso, qui nous accompagnera aussi sur la thématique de la sculpture romaine, dont elle est spécialiste, dans le cadre de la refonte muséographique de la salle des Antiquités méditerranéennes. Cela est cohérent puisque le cœur de la gypsothèque est constitué de modelages d'après l'Antique.

Cette collection, qui compte 362 pièces, trouve son origine dans la dispense de **cours gratuits de dessin et de géométrie** pratique appliqués aux arts, à partir de 1835, dans l'Hôtel de Ville avec le patronage actif d'Antoine Vivenel. C'est dans le but de fournir des modèles aux élèves, que ce dernier commande des **moulages en plâtre** copiant les œuvres les plus célèbres conservées au Louvre et dans les musées italiens et représentant toutes les époques (avec une dominante de sujets antiquisants). Ainsi, se côtoient dans les salles de dessin et dans les salles du musée des bustes, bas-reliefs, éléments architecturaux, chapiteaux, reliefs décoratifs, etc.

Une fois le transfert effectué et quelques restaurations menées, ces œuvres seront valorisées suivant différentes pistes. Bien sûr, la majorité rejoindra la réserve prévue, mais certains moulages en plâtre de taille adaptée pourront prendre place dans la salle d'exposition

permanente du musée Antoine Vivenel nommée « Grand salon » afin d'expliquer la démarche de son fondateur et la manière dont il a soutenu les élèves qui s'investissaient dans ces cours avec des bourses et des prix. Afin de compléter la sélection de moulages à exposer dans la salle, il peut être intéressant de proposer un **dispositif de consultation de la gypsothèque**. Ce dispositif numérique simple pourrait offrir plusieurs critères de sélection afin de découvrir la diversité de cette collection. D'autres moulages, à l'image de la cariatide qui prendra place dans la salle des Antiquités méditerranéennes, pourront également rejoindre le parcours permanent en écho aux œuvres déjà présentées.

Sera étudiée également la possibilité d'insérer, de manière sécurisée, certains moulages au sein de l'école des Beaux-Arts comme modèle pour la pratique du dessin et ainsi renouer avec la destination originelle de cet ensemble, même si l'école de dessin actuelle n'est pas la directe descendante de celle fondée par Antoine Vivenel.

Nous y reviendrons dans la partie consacrée, mais une exposition temporaire avec actualisation de nos connaissances sur la collection et valorisation des dessins réalisés par Roussel, contemporain d'Antoine Vivenel, d'après ses moulages, et acquis par le musée en 2018, sera organisée.

Enfin, la conception d'un dispositif d'exposition permanent ou semi-permanent, éventuellement mobile, qui pourrait être installé dans la cour du musée Antoine Vivenel ou dans le parc Songeons, sera étudié. Il pourrait prendre par exemple la forme d'un container muséal.





Conception : Pandore

Date : avril 2014

Lieu : Aula du Palais Universitaire de Strasbourg (67000)

Note d'intention : L'idée principale du projet « Via la Grèce », était de proposer un chemin menant à une première approche de l'art grec antique. 23 statues de la collection du musée des Moulages de Strasbourg (gypsothèque) étaient exposées. Chacune de ces statues, en ronde bosse, renvoyait à une partie de la vie grecque antique. Grâce au thème de chaque œuvre, mais aussi à leur histoire, leur contexte et leur modèle, les visiteurs de l'exposition étaient amenés à voyager à travers un pan de la citoyenneté grecque. L'exposition était composée de quatre grandes parties : la mythologie, l'espace culturel, l'espace politique et enfin une section plus technique sur la technique du moulage en elle-même.

Source : [17. Athènes Cronenbourg - Atelier Pandore \(atelier-pandore.fr\)](http://17.Athènes.Cronenbourg-Atelier.Pandore(atelier-pandore.fr))

2.2. et créer un nouveau musée dédié à la figurine

2.2.1. Une muséographie entièrement renouvelée autour de la figurine

Les grands principes scénographiques

Les figurines, mises en scène dans des dioramas de taille et de facture variées, constituent déjà en eux-mêmes de petites scénographies, des scènes de théâtre qui semblent pouvoir prendre vie. Aujourd'hui mal mis en valeur, ces **mondes miniatures** semblent assez hermétiques aux visiteurs par manque de moyens de médiation. Leur alignement dans la scénographie de l'ancien musée provoque également un sentiment de monotonie.

Il convient donc d'imaginer pour le nouveau musée des moyens de renouveler l'intérêt par des partis-pris scénographiques, des outils de médiation interactifs, des dispositifs audiovisuels à la fois pédagogiques et oniriques.

La thématique des figurines est fortement liée au jeu et la fantaisie pourra intégrer, de manière pertinente, le futur parcours.

Il s'agira bien entendu de veiller à trouver un équilibre entre tous ces effets scénographiques et de médiation, et la mise en valeur des collections en elles-mêmes : elles doivent rester au centre du discours, et les effets scénographiques doivent **les magnifier ou en faciliter l'accès et la lecture, sans jamais leur faire concurrence.**

Les scénographes devront être vigilants sur la présentation des objets de cette collection particulière. Les **dimensions très variées des expôts**, avec un grand nombre de pièces de petite hauteur constituent un enjeu majeur et essentiel de mise en espace dans les volumes hauts sous plafond du futur musée.

Par ailleurs, les éléments de la collection peuvent être des pièces isolées, qu'il conviendra de mettre en valeur, ou des saynètes constituées en diorama ou maquettes. Aussi, selon les techniques utilisées (mini plomb, ronde-bosse, plat d'étain peint sur une face ou sur les deux faces, etc.), certaines présentations seront plus ou moins pertinentes. Le diorama consacré à Waterloo n'est par exemple pas fait pour être vu du dessus.

Il faudra bien entendu respecter des hauteurs de présentation compatibles avec l'accessibilité universelle et la visite des enfants, autre enjeu majeur.

Les vitrines devront proposer des modes de présentation variés, permettant d'isoler et de magnifier certaines pièces individuelles ou sérielles ou des dioramas, et de proposer éventuellement des regroupements avec un effet d'accumulation (monde du collectionneur, atelier du figuriniste). Cela devra faire sens et proposer un rythme de visite varié, et cohérent avec les contenus des thématiques.

Quatre principes pourront guider la conception scénographique :

- **Augmenter** - jeux d'échelles
- **Théâtraliser** - rendre vivant par le mouvement
- **Manipuler** - dimension ludique
- **Décaler** - interstices insolites

Augmenter

La grande hauteur sous plafond et le volume du futur musée seront un atout pour mettre en scène la collection. Cette hauteur permet un récit « à deux niveaux », c'est-à-dire, d'une part, un niveau de présentation de la collection et des supports pédagogiques et, d'autre part, un

niveau en hauteur, visible de loin, qui structure l'espace et ponctue le parcours, crée des perspectives et des repères spatiaux, graphiques ou audiovisuels projetés.

Le niveau en hauteur pourra ainsi être dédié à une immersion dans les mondes miniatures très agrandis. Avec ce changement d'échelle, ils modifient les repères du visiteur et sont perçus de manière différente. La magie des échelles fait basculer les visiteurs dans des mondes infiniment petits ou les fait se sentir petits dans des mondes démesurés. Ces jeux d'échelle pourront ponctuer le parcours en faisant sens avec le propos. Il conviendra bien sûr de sélectionner avec soin les dioramas ou figurines agrandies, la projection grand format faisant apparaître tous les détails.

Tous les effets scénographiques invitant au passage entre l'infiniment petit et l'infiniment grand pourront être utilisés, dans la mesure où ils feront sens, sans devenir un inventaire à la Prévert d'astuces scénographiques. Il faudra veiller à créer un parcours lisible et esthétique : maquettes, jeux de miroirs, projections audiovisuelles, etc. Le graphisme pourra également participer à la création de ces effets.

Théâtraliser

Un autre effet scénographique pourrait miser sur des **jeux d'ombres projetées** qui amplifient la dimension des figurines (ou des visiteurs) pour créer de nouveaux mondes, amusants ou impressionnants... Ces ombres projetées ou d'autres effets scénographiques de dimension onirique et poétique créent un autre monde par des **jeux de lumière, d'échelle et de zooms**. Il s'agit d'une lecture de l'exposition à distance, un second niveau qui domine l'espace ou s'installe dans des espaces dédiés pour créer des univers et jouer en complément de celui des objets à hauteur des visiteurs. Il s'agit de **donner vie aux figurines**, de **créer un monde en mouvement**, qui semble **vivant**. Les scénographes seront ainsi attendus sur la théâtralisation des expôts à valoriser pour les amplifier et créer des ambiances à grande échelle.

Manipuler

La dimension ludique des figurines historiques sera présentée dans l'exposition, dans deux espaces dédiés. En complément, il serait judicieux de proposer également des formes d'interactions le long du parcours. Ces dispositifs pourront prendre la forme d'une interactivité simple. Toucher certaines pièces semble indispensable. Mais la manipulation pourra aussi être virtuelle, grâce à des dispositifs multimédia qui permettraient de composer son propre diorama, par exemple.

Décaler

Des installations scénographiques poétiques et symboliques pourront **susciter la curiosité et décaler le regard** au cœur de chacune des thématiques. Comme des interstices oniriques, qui surprennent et soulignent la dimension imaginaire de ces univers. Ce décalage pourra être proposé aussi via le regard d'un artiste invité, dont les œuvres font écho au parcours permanent.

Cohérence scénographique

Une scénographie différente dans chacune des séquences n'est pas souhaitée. Un principe général est à concevoir afin de proposer une cohérence d'ensemble à la visite, lui conférant une dimension expérientielle.

Il s'agit de trouver un principe scénographique récurrent, dont le détail et les modes de présentation, en fonction des éléments de la collection de chacune des thématiques, propose une déclinaison. Des éléments récurrents, supports de la narration spatiale, doivent être identifiables par les visiteurs. Ils jalonnent ainsi le parcours et identifient les entrées

thématiques. Une attention particulière devra être apportée à la cohérence, au sens apporté et à la réalisation technique de ces éléments qui donneront l'ambiance générale et la magie à l'exposition. Pour autant, des surprises seront disséminées dans le parcours, dans les installations scénographiques citées plus haut (décaler), et dans les moyens de médiation renouvelés.

Médiation

Des trappes, petits jeux ou devinettes à hauteur d'enfant ponctueront le parcours, en lien avec les différents expôts, afin de susciter leur curiosité et les inviter à scruter les collections pour trouver les réponses à des questions.

Un niveau enfant pourra également être intégré aux dispositifs multimédia.

L'audiovisuel sera probablement largement utilisé, pour exploiter ses possibilités scénographiques, pour créer des univers visuels, entrer à l'intérieur d'un diorama, l'animer... Certains films pourront adopter une démarche plus pédagogique et montrer les techniques de fabrication, par exemple.

Le multimédia sera aussi associé au parcours d'exposition, dans des dispositifs permettant d'explorer virtuellement certains dioramas, de les décomposer ou au contraire d'en composer, d'obtenir des informations complémentaires (matériaux, techniques, histoire des figurines, figurines du monde etc).

L'histoire locale pourra être valorisée : un système graphique, un cartel ou un écran multimédia proposant un contenu historique documentaire seront associés aux dioramas en lien avec l'histoire de Compiègne, avec la possibilité de dérouler le « fil rouge » élaboré dans le guide de visite « Connaître Compiègne » proposé au musée Antoine Vivenel.

Parcours et séquences

Le parcours se décline en **5 séquences** (dont 1 séquence introductive) et deux espaces ludiques (voir plan en annexe 5).

Les dimensions artisanale, ludique, militaire, technique des figurines sont traitées de manière à proposer plusieurs angles d'interprétation sur les collections.

Il s'agit d'accompagner le visiteur de façon sensible dans la découverte des figurines historiques, en lui permettant d'en saisir les éléments clés au travers des dispositifs de médiation qui ponctuent les séquences. Ils apportent les données introductives nécessaires à la compréhension de la thématique et à l'exploration des objets de la collection présentés dans la séquence.

Introduction

Objectifs contenus

- Introduire le parcours, annoncer le positionnement du musée ;
- Donner le "sommaire" de l'exposition ;
- Faire basculer dans un monde imaginaire, à la fois fantastique et à notre image.

Il sera possible de souligner dans cette séquence que les figurines sont à la frontière entre réalisme et imaginaire :

- Une **dimension humaine** : Les figurines sont une allégorie humaine depuis les débuts de la représentation - l'histoire de la figurine est comme le miroir des représentations de la figure humaine depuis les figurines archéologiques, en passant par les figurines folkloriques (santons, figurines d'argile chinoises...) ou les figurines religieuses, jusqu'aux jouets pour enfants.

- Une **dimension fantastique** : La littérature regorge de récits aux personnages lilliputiens ou au contraire de géants - de Tom Pouce, en passant par Alice au Pays des Merveilles, des voyages de Gulliver jusqu'aux Schtroumpfs... Ces récits nous transportent dans des univers familiers mais pourtant étranges. Le monde de la figurine historique porte aussi cette dimension imaginaire, qui confronte gigantisme et rétrécissement.

Afin d'entrer dans le monde de la figurine, il sera judicieux de prévoir la création d'un sas qui "coupe" les visiteurs du monde réel. Il s'agira de leur faire boire la potion d'Alice, de les préparer à une bascule dans les mondes infiniment petits et les jeux d'échelle scénographiques.

Ce sas sera visible depuis l'entrée du bâtiment et attirera l'œil et la curiosité des visiteurs.

1. Imiter la réalité | Raconter une histoire

Objectifs contenus

- Faire entrer le visiteur dans le détail et la précision minutieuse des reconstitutions
- Montrer que cette obsession historique est nécessairement une réinterprétation de l'Histoire
- Montrer la dimension puissamment narrative des figurines historiques qui permettent une évasion imaginaire.

Ces figurines sont les témoignages d'une époque pendant laquelle on ne disposait pas d'outils documentaires comme la photographie. Elles offrent une idée de ce que pouvait être le monde militaire à la fin du XVIII^e siècle, par exemple. Parfois d'une précision exceptionnelle - notamment sur le plan des uniformes militaires - elles possèdent une valeur didactique certaine.

Mais elles sont aussi une idéalisation du passé, offrant une forme d'esthétisation de la guerre (uniformes impeccables...). Ainsi elles sont aussi le reflet de l'univers mental de leur créateur. En ce sens, ce sont des hétérotopies (comme localisation physique de l'utopie), des espaces concrets qui hébergent l'imaginaire. Ce concept d'hétérotopie est poussé à son extrême dans le cas de l'histoire vraie de l'américain Mark Hogancamp, victime d'une amnésie totale après avoir été sauvagement agressé, et qui, en guise de thérapie, se lance dans la construction de la réplique d'un village belge durant la Seconde Guerre mondiale, mettant en scène les figurines des habitants en les identifiant à ses proches, ses agresseurs ou lui-même. Un film, *Bienvenue à Marwen*, est sorti en France en 2019 sur cette histoire. Ce film s'inspire lui-même du documentaire *Marwencol* réalisé par Jeff Malmberg en 2010.



Extrait du documentaire *Marwencol*, Jeff Malmberg, 2010.

La vie militaire n'est pas la seule inspiration des figurinistes qui s'attachent également à représenter des thèmes civils, des moments d'exception comme des événements sportifs ou liés au loisirs et à la vie quotidienne (zoos, cirques, contes pour enfants, métiers et commerces)... Les figurines appartiennent aussi à l'univers du jeu à part entière.

Ainsi, dans les années 1980, Denyse Denisselle, à l'âge de 60 ans, se découvrit une passion dévorante pour les miniatures. Elle passait parfois des nuits blanches, absorbée par la minutie de ses créations. Retrouvant son enfance, elle se plongeait avec délice dans la reproduction de boutiques et de scènes de vie ressuscitées dans des boîtes mesurant de 40 à 80 centimètres. « *Je cherche à reproduire un monde que j'ai aimé. Et je me fais mon petit cinéma.* » Dans cette quête de nostalgie, Denyse Denisselle transforma ses deux appartements parisiens en véritables musées, remplis de dioramas. Sa spécialité : les gâteaux miniatures. Elle utilisait du plâtre qu'elle laissait reposer dans sa cuisine comme une véritable pâte à tarte. « *J'ai déjà surpris des enfants en train de les lécher* », disait-elle, amusée par le réalisme de ses créations. La plupart de ses dioramas sont même équipés de branchements électriques pour les animer. En recréant des scènes du passé avec une telle précision, Denyse Denisselle offre une fenêtre sur un monde révolu. Ses miniatures sont plus que des objets : elles sont des récits vivants et surtout des témoignages de sa passion et de son talent.



La boulangerie, Denyse Denisselle, acquisition des Amis des musées Antoine Vivenel et Figurine historique, 2024.

Pistes items

Contes et légendes

- Blanche-Neige et les Sept Nains
 - Fig.1992.10
 - Hauteur totale de figurines : 59 mm et 40 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.10,5 x L.17 x l.17 cm.

- La Légende de Rama, Java
 - Fig.prov.561
 - Hauteur figurines : 30 mm
 - Dimensions de l'ensemble à plat : L.15 x l.12 x ep.1 cm.
- Inspiration conte *le Tambour* des frères Grimm : 1er Empire, Tambour de Régiment de Voltigeurs
 - Fig.2004.3.5
 - Hauteur totale de figurines : 138 mm
 - Dimensions de la figurine : H.13,8 x L.5,8 x l. 5 cm.

Vie quotidienne

- Le Cirque C.B.G.- MIGNOT
 - Fig.1988.110
 - Hauteur maximale de figurine : 70mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.7,2 x L.29,8 x l. 7,8 cm.
- Zoo, Grottes avec Chameau, Girafe, Autruche, Éléphant, Rhinocéros, Gorille, Singes et Echassier - C.B.G.- MIGNOT
 - Fig.1988.118
- Le jardin d'acclimatation
 - Fig.1988.116
 - Hauteur des figurines : 50 mm (3ème grandeur)
 - Dimensions de la boîte : H.41,2 x L.58,2 x l. 1,99 cm
- La ferme
 - Figprov.102
 - Hauteur des figurines : 60 mm
 - Dimensions hors tout : H.30 x L.61 x l.35 cm
- **La boulangerie, Denyse Denisselle (années 1980)**
 - Dimensions de la boîte : H.29,5 x L.70 x P. 28,5 cm

La précision des uniformes

- Monarchie de Juillet, Chasseur à pied dit «chasseurs de Vincennes», 1845
 - Fig.2006.3.1
 - Hauteur figurine : 88 mm
 - Dimensions de la figurine : H.11,2 x Diam.3,4 cm.
- Second Empire, Défilé, Infanterie de Ligne, 1860 de TERNISIEN
 - Fig.1927.233
 - Hauteur maximale de figurines : 52 mm.
- Cavalier du 2è régiment de Hussards 1797, Historex
 - Fig.2005.9.57
 - Hauteur totale des figurines : 80 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.11,8 x L.8,5 x l.4,9 cm.
- Les trois mousquetaires
 - Fig.2005.9.02
 - Hauteur totale des figurines : 98 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.12,5 x L.27,5 x l.16,2 cm.
- 18ème Siècle, Drapeau d'ordonnance du Régiment Royal Suédois, Infanterie de Louis XV
 - Fig.2005.10.1

- Hauteur totale des figurines : 57 mm
- Dimensions de l'ensemble : H.15,2 x L.6,5 x l.3,3 cm.
- 18ème Siècle, Drapeau d'ordonnance du Régiment Royal Roussillon, Infanterie de Louis XV, 1779
 - Fig.2005.10.15
 - Hauteur totale des figurines : 48 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.12 x L.9 x l.6 cm.
- 18ème Siècle, Drapeau d'ordonnance du Régiment du port de Marseille, 1773, Infanterie de Louis XV, 1779
 - Fig.2005.10.16
 - Hauteur totale des figurines : 58 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.15 x L.7 x l.3,4 cm.

Univers du jeu

- Fin 19è -début 20ème siècle, ensemble en tôle emboutie :
Artilleurs à cheval et attelages avec caissons d'artillerie
 - Fig.2007.2.4.1-2
 - Hauteur figurines : 60 mm.
 - Dimensions des ensembles : 2 x : H.8,7 x L.17,6 x l.6,5 cm.
- Attelage mécanique avec calèche et cheval
 - Fig.2007.2.5
 - Dimensions de l'ensemble : H.7,3 x L.14,5 x l.4,6 cm.
- Chasseurs à cheval, vers 1890
 - Fig.2007.2.2.1-3
 - Hauteur figurines : 75 mm. (60 mm.)
 - Dimensions des figurines : 3 x : H.8,5 x L.11 x l.2,3 cm.
- Artilleurs à cheval, vers 1890
 - Fig.2007.2.3.1-3
 - Hauteur figurines : 75 mm. (60 mm.)
 - Dimensions des figurines : 3 x : H.8,5 x L.11 x l.2,3 cm.
- *Les Forgerons*. Jouet mécanique
 - Fig.1987.208
 - Dimensions de l'ensemble : H.12,8 x L.11,5 x l.7 cm.
- 1900-1914, Boîte de Jeu, Soldats avec canon tirant des pois
 - Fig.1988.24.2
 - Hauteur figurines : 35-40 mm
 - Dimensions de la boîte : H.4,9 x L.19 x l.15,5 cm.
- Dragons à la charge, 1915
 - Fig.1988.96
 - Hauteur figurine personnages : 55 mm arbres : 83 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.9,2 x L.47 x l.7,4 cm
- 19ème Siècle, Coldstream Guards, "British Bulldog"
 - Fig.2010.9.25-30
 - Hauteur figurines : 80 mm
 - Dimensions de la boîte : H.3 x L.31 x l.11,5 cm

Dialogue avec d'autres médias : Les jeux de construction

Les jeux de construction (Lego, Playmobil...) sont très populaires et renvoient à l'univers du modélisme et des dioramas. Comme les petits soldats avant eux, ils sont l'exemple parfait de jouets possédant une valeur ludo-éducative, c'est-à-dire un lien entre le jeu et le développement d'aptitudes physiques et intellectuelles, qui serviront aux enfants plus tard dans leur vie.

Le dialogue avec ce type de jeu, proche de la figurine, réside également dans les **usages** que l'on fait des figurines et décors fabriqués. Là où la figurine de collection a pour vocation à être une pièce à observer, à ne pas manipuler, le jeu de construction avec figurines a vocation, lui, à être manipulé, déconstruit, reconstruit, hybridé avec d'autres éléments.

La *recherche de l'exactitude historique* - s'elle peut être recherchée - n'est pas le cœur du jeu. Ce dernier réside dans le plaisir de construire un décor dans lequel des figurines vont pouvoir *raconter une histoire en mouvement* (d'où le slogan de Playmobil : "en avant les histoires").

Là où le jeu de construction et la figurine historique de collection se rejoignent est la construction de modèles de très grand format, qui sont montrés et mis en scène lors de conventions de passionnés et de collectionneurs ou d'expositions qui créent des mondes entiers. Sont organisés également des concours, aux États-Unis et en Europe, les Lego Masters.

Exemple pour les Lego : <https://youtu.be/hsfmkiVNx8k>

Exemple pour les Playmobil : <https://youtu.be/Xtf7bTKjBY4> et <https://youtu.be/gynzZKUAXcq> ou <https://youtu.be/RzkpUDwSiYU>

2. Souvenirs du passé | Futurs possibles

Objectifs contenus

- Mettre en avant la dimension historique des collections du musée : les pièces sont les témoins de grandes dates de l'Histoire, en ouvrant aux événements marquants du territoire.
- Montrer que les figurinistes sont avant tout des passionnés d'Histoire (importance de la documentation, des archives, des représentations anciennes...);
- Ouvrir sur la dimension science-fictionnelle de certaines scènes (mondes rétro-futuristes, anachronismes, *steampunk*...), la réflexion sur l'avenir de l'humanité.

Les reconstitutions tridimensionnelles sont souvent conçues comme des miroirs du monde, mais peuvent aussi porter en elles une forme de bizarrerie qui décale un peu ce souci du détail réaliste. Ainsi, la maquette du Premier pas de l'Homme sur la lune par Jacques Thuillier, réalisée en 2016, comportait initialement un sélénite (habitant imaginaire de la lune). Le choix a été fait par l'ancien conservateur des musées de supprimer cette figurine non historique du diorama mais nous pouvons juger aujourd'hui de la pertinence de rajouter, ou pas, cet élément initialement présent dans la composition imaginée par le figuriniste. Il est vrai que cela modifie, ou plus précisément ouvre de manière intéressante le discours possible sur cette œuvre.



Comme forme artistique, la figurine permet un **voyage dans le temps** et propose aussi des **mondes fantaisistes**. La maquette de la Tour Saint-Jacques de Laurent Antoine à partir d'un dessin d'Albert Robida, traduit l'influence de l'œuvre de ce dernier chez le maître de l'animation Japonaise Hayao Miyazaki (aéronefs de *Nausicaä*, de *la Vallée du vent*, de *Porco Rosso* ou *Du vent se lève*).



Tour Saint-Jacques, maquette de Laurent Antoine réalisée pour l'exposition consacrée à Albert Robida en 2021 puis présentée depuis dans le parcours permanent du musée Antoine Vivenel.

Pistes items

- **Pour l'histoire de Compiègne :**
- La forêt de Compiègne à l'époque de Louis XV, Charles Terana
 - Fig. 1980.1-2
 - Hauteur figurines : 28 à 36 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H. 42,5 x L. 70 x l. 50,5 cm
- Jeanne d'Arc à Compiègne (XV^e siècle):
 - 1- *Arrivée de Charles VII et de Jeanne d'Arc devant Compiègne le 18 août 1429*
 - Fig. 1949.21
 - Hauteur figurines : 30 à 40 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H. 35,5 x L. 52,3 x l. 38 cm
 - 2- *Prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne, 1430*
 - Fig. 1979.1
 - Hauteur figurines : 30 à 40 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H. 35 x L. 50 x l. 42 cm
- Second empire : *Garden party dans le parc du château de Compiègne en 1857*
 - Fig. 1948.48
 - Hauteur figurines : 30-36 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H. 21,7 x L. 28,2 x l. 18,9 cm
- La Clairière de l'Armistice : *signature de l'Armistice en forêt de Compiègne, 1^{ère} Guerre Mondiale*
 - Fig. 1936.3
 - Hauteur figurines : 50 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H. 45,5 x L. 76 x l. 67 cm
- *Le dernier vol de Guynemer, 11 septembre 1917*
 - Fig. 2017.1.1
 - Echelle : 1/35^{ème}
 - Dimensions de l'ensemble : H.26 x L.120 x l.90 cm.
- Seconde guerre mondiale : *Colonne de soldats allemands fuyant Beauvais, août 1944*
 - Fig. 2015.3.5
 - Hauteur figurines : 54 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.6,3 x L.22 ,5 x l.16,5 cm.
- Fin du XX^e siècle, *Apollo 11*, Module Lunaire Eagle (un petit homme vert aurait été retiré de la composition initiale)
 - Fig.2016.3.1
 - Hauteur figurine : 35 mm
 - Dimensions de la figurine : H.4 x L.2 x l.1,8 cm
 - Dimensions de l'ensemble : H.16 x L.24,8 x l.24,8 cm
- Maquette Laurent Antoine revisitant un dessin d'anticipation d'Albert Robida, la Station d'Aérocabs de la Tour Saint-Jacques, extrait de l'ouvrage *Le Vingtième siècle* (1882)
- **Des acquisitions de maquetistes et de figurinistes contemporains sont à prévoir sur cette thématique.**

Dialogue avec d'autres médias : la reconstitution historique et la figurine de fantasy

Importée des pays anglo-saxons et germaniques à partir des années 1970, la reconstitution historique - appelée aussi *histoire vivante* - est une pratique qui fait directement écho à la pratique de la figurine historique.

2000 associations de reconstitution historique sont actives en France métropolitaine et traitent de toutes les époques, de l'Antiquité jusqu'à la Seconde Guerre mondiale avec, comme pour la figurine historique, un fort tropisme militaire.

Les personnes qui pratiquent la reconstitution historique ont en commun avec celles et ceux qui pratiquent l'art de la figurine et du diorama, de chercher à restituer fidèlement le passé à travers un travail de documentation très poussé, là aussi focalisé sur le souci du détail pour les habits, les accessoires, l'habitat, la nourriture, etc.

Autant de savoir-faire et de savoir-être que l'on retrouve chez celles et ceux qui pratiquent ces activités.

Le dialogue entre reconstitution historique et figurine historique permet de proposer une médiation sur la manière dont ces deux pratiques proposent des interprétations et des mises en scène d'épisodes et de périodes historiques. De plus, le parti pris scénographique sur les échelles trouve ici une traduction tout à fait pertinente.

Il est à noter que, depuis 2016, le **festival du spectacle historique, les Fous d'Histoire**, est organisé à Compiègne, avec le soutien de l'Agglomération de la Région de Compiègne, le Département de l'Oise, la Ville de Compiègne et la Ville de Margny-lès-Compiègne. Ce festival a pris le relais de *Fous d'Histoire Pontoise* qui existait depuis 2006.

Aux côtés du dialogue reconstitution historique et figurine historique, la figurine d'*heroic fantasy* occupe une place tout à fait intéressante par la manière dont elle emprunte à l'Histoire et au passé certaines esthétiques, certains codes et référentiels ou certains imaginaires et éléments mythologiques (avec notamment les bestiaires associés). On pense à la série du *Seigneur des anneaux* adaptée en boîtes de jeu de plateau avec figurines à peindre, éditées par *Games Workshop* et distribuées dans les magasins de *Warhammer*. La première maison spécialisée dans la commercialisation de ce type de figurines et de jeux associés est *Citadel Miniatures* fondée en 1979 en Grande-Bretagne.

Si la fantaisie est de mise, il n'en reste pas moins que les savoir-faire et le savoir-être que l'on retrouve chez les artisans et les amateurs de la figurine historique sont très similaires.

3. Figurer le monde | Le mettre en mouvement

Objectifs contenus

- Mettre en avant la dimension très normée des figurines historiques et leur caractère intrinsèquement figé - les règles de l'art (échelles, matériaux, techniques...)
- Donner à voir les dispositifs (aimants, roulettes, articulations...) qui permettent de donner vie aux figurines
- Montrer l'importance de la peinture dans la "mise en vie" des figurines.

Pistes items

Roulettes, aimants et autres mécanismes

- Second Empire, Cent-Gardes de la Maison de Napoléon III, 1854
 - Fig.1987.85.6-14
 - Hauteur des figurines : 120 mm (80 mm)
 - Dimensions moyennes de figurines : H.13,8 x L.11,5 x l.5,5 cm.
- 3^{ème} République, Armée Française, Infanterie au défilé, vers 1890
 - Fig.1987.193
 - Hauteur des figurines : 70 mm
 - Dimensions moyennes de figurines : H.9,5 x L.5,5 x l.4,2 cm.
- Monarchie de Juillet, Cuirassier de la Garde Royale
 - Fig.2010.7.1
 - Dimensions de la figurine : H.21 x L.19,6 x ép.1,3 cm.
- Second Empire, Grenadiers à pied de la Garde Impériale, 1856
 - Fig.2003.1
 - Dimensions de l'ensemble : H.44 x L.27,5 x l.4 cm
- Second Empire, Napoléon III à cheval
 - Fig.2004.1 - Dimensions de la figurine : H.34,5 x L.31,5 x l.10,8 cm
- Boîte Paris Beauvais
 - Figprov.406
- Porte-drapeau du 144^{ème} régiment d'infanterie, 1914-1918
 - Fig.2003.04
 - Hauteur totale de figurine : 300 mm
 - Dimensions de l'objet : H.30 x L.10,2 x l.4 cm
- Poilu de l'Infanterie de ligne, 1914-1918
 - Fig.2003.03
 - Hauteur totale de figurine : 278 mm
 - Dimensions de l'objet : H.27,8 x L.10,2 x l.3,7 cm

Chefs d'œuvre peints

Les pièces de Douchkine et notamment :

- 1^{er} Empire, Camp d'Infanterie Française, 1809 de Douchkine
 - Fig.1948.43
 - Hauteur des figurines : 30 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.60 x L.150 x l.85 cm
- XVI^{ème} Siècle, L'Empereur Maximilien 1^{er}, bannière d'Empire et chef de cavalerie
 - Fig.1986.66
 - Hauteur totale des figurines : 87 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.8,7 x L.16 x l.1,2 cm

Dialogue avec d'autres médias : les films d'animation, le jeu vidéo et la bande dessinée

Le dialogue avec d'autres formes médiatiques comme les films d'animation et le jeu vidéo permettent de montrer comment ces dernières s'inscrivent dans une histoire de techniques et de mises en scène qui doit pour beaucoup à l'art de la figurine et du diorama. Si la figurine - et plus particulièrement la figurine de collection - est figée, les films d'animation en *stop motion* et le jeu vidéo font se mouvoir des personnages en trois dimensions.

Les **films d'animation** qui utilisent le principe de *stop motion* utilisent des figurines articulées, du papier plié, de la pâte à modeler et des objets immobiles en donnant par l'image l'illusion qu'ils sont dotés de mouvement. Que ce soit des productions hollywoodiennes ou des productions amateurs, il s'agit d'une pratique qui puise dans l'art de la figurine - ainsi que dans l'art de la marionnette - tout un rapport au détail et à la mise en scène. En 1941, *Le Roman de Renart* (réalisé par l'émigré russe Ladislav Starewitch) recourt déjà à cette technique.

Quelques exemples : *Jason et les Argonautes*, long-métrage de Don Chaffey (1963), *Wallace et Gromit - Un Mauvais Pantalon*, moyen-métrage de Nick Park (1993), *L'Étrange Noël de Monsieur Jack*, long-métrage de Henry Selick (1993), *Fantastic Mister Fox*, long-métrage de Wes Anderson (2009) ou encore, *Shaun le mouton*, long-métrage de Richard Starzak et Mark Burton (2015). On peut citer également *Panique au village*, une [série télévisée d'animation](#) en volume [belge](#) en vingt épisodes de cinq minutes :

<https://youtu.be/w6tb425QbAs>

Le **jeu vidéo** s'insère dans la lignée de l'art de la figurine et du diorama ainsi que de l'animation en *stop motion* pour ouvrir des horizons nouveaux à ces formes médiatiques. Le couple personnage/décor trouve une dynamique et une forme nouvelles en étant rendu contrôlables pour les joueurs.

De nombreux jeux vidéos réalisent les mêmes objectifs que la figurine historique en reconstituant de façon interactive des scènes, des épisodes et des périodes historiques. Là encore, le tropisme militaire est très présent comme en témoignent les nombreux jeux vidéos qui proposent aux joueurs de s'exercer à la stratégie (rigoureuse ou fantaisiste) ou au combat (là aussi plus ou moins sérieux au plan historique).

Cette place occupée par les jeux de stratégie dans les jeux vidéos historiques permet également d'opérer un dialogue intéressant avec les jeux de guerre (*war games*) qui reposent sur l'emploi massif de figurines et qui étaient employés pour la formation des officiers et des princes sous l'Ancien Régime.

Références : <https://www.histogames.com/index.php>

La bande dessinée également se nourrit parfois de la figurine, ainsi *La traversée* de Clément Paurd dont les héros sont deux petits soldats, paru chez 2024 en 2018. *Big*, également, né de la passion de la figurine nourrie par deux frères. C'est en 2015 qu'Etienne Vanderlick achète des figurines miniatures ferroviaires (très prisées par les figurinistes allemands) qu'il prend en photo sur le sable avant de les envoyer à son grand frère, Antoine. Ce dernier propose à son cadet d'écrire des histoires sur ces petits personnages afin de les mettre en scène sous forme de roman photo. En résultent des histoires courtes et loufoques publiée sur un compte instagram puis sous la forme d'albums de bandes dessinées :

[BIG. \(@big_vanderbros\) • Photos et vidéos Instagram](#)

4. Mettre en boîte I Sortir du cadre

Objectifs contenus

- Montrer que les dioramas fonctionnent comme des îlots en autarcie, dans une volonté de synthétiser le monde
- Ouvrir sur le hors champ, l'atelier du figuriste
- Introduire la notion de collection, la fonction publicitaire de la figurine

Les dioramas sont des cadres, des décors, des petits théâtres qui immortalisent un instant, une scène donnée. Certaines boîtes de figurines manufacturées sont aussi des petits dioramas (CBG Mignot, Pixi...).

Il est intéressant de dézoomer et de se rendre compte du travail du figuriniste derrière ces saynètes. C'est un bidouilleur, un bricoleur hors pair, plein de trucs et astuces.

Pistes items

Les boîtes de conditionnement et de transport

- Arche de Noé. Boîte d'allumettes
 - Fig.2008.9.1
 - Hauteur totale de figurine : 22 mm
 - Dimensions de la boîte : H.3,7 x L.5,4 x l. 1,8 cm
 - Dimensions hors tout : H.7,2 x L.9,6 x l.7,5 cm.
- Valise de représentant C.B.G.Mignot
 - Fig.1988.104
 - Dimensions de la boîte : H.19 x L.56,5 x l.38 cm.

Les boîtes comme diorama

- 7 saynètes de diorama comme une petite bande-dessinée : Le Petit Poucet
 - Fig.1988.111
 - Hauteur figurines : tailles diverses
 - Dimensions de la boîte : H.5,3 x L.39,5 x l.37 cm
- Boîtes dioramas PIXI - Collection : NOTRE SIÈCLE
 - de Fig.2020.0.1.1 à Fig.2020.0.1.17
- Boîtes dioramas C.B.G.- MIGNOT
 - Fig.2013.1... parfois sur 2 étages :
- 17ème Siècle, Pologne, Hussards Ailés de Jean III Sobieski
 - Fig.1988.106
- Du Jurassique au Crétacé, animaux préhistoriques
 - Fig.1988.101
- Buffalo Bill et les Indiens, chasse au grizzli
 - Fig.1988.20

Les dioramas remarquables

- 1^{er} Empire, La Bataille d'Austerlitz et la veillée d'Austerlitz
 - Fig.1948.41 et Fig.1948.42
 - Hauteur figurines : 30-36 mm
 - Dimensions de l'ensemble : H.23,5 x L.36 x l.21 cm
 - Dimensions de l'ensemble avec support: H.35,2 x L.37 x l.21,3 cm.
- Antiquité, Chasse et Pêche sur le bord du Nil, 1420 avant J.C.
 - Fig.1992.62

- Hauteur figurines : 30 mm
- Dimensions de l'ensemble : H.12,3 x L.26 x l.12 cm
- Robinson Crusoé boîte diorama, plat d'étain Nuremberg 19^e siècle
 - Figprov.086
 - Dimensions hors tout : H.16 x L.50 x l.11 cm
- Le retour des cendres de l'Empereur Napoléon 1^{er}, le 15 Décembre 1840
 - Fig.1948.47
 - Hauteur figurines : 54 mm.
 - Dimensions de l'ensemble : H.56 x L.2,57 x l.48 cm.

Les figurines de la Pop culture

1- Figurines publicitaires :

- Mokarex (café), jeu d'échec
 - Fig.2008.15.8 et 15.8.bis
- Figurines d'autres marques de café (Caïfa, Maison du café, café Mars), de fromage (Forza), de lessive (Comète) ou de pain d'épices (Philbée)
- Bonux (lessive) : série des kiki
- Kellogg's (céréales) : cow-boys et indiens
- Kinder surprise (chocolat): séries peintes (années 1990) hippopotames, tortues, crocodiles, lions.

2- Figurines de licences :

- Astérix
- Schtroumpfs
- Star Wars, etc.

Les figurines de la Pop culture nous permettrons d'ouvrir sur la figurine d'aujourd'hui avec Lego et Playmobil, ainsi que la Warhammer.

Item

- **Maison Playmobil 1900, meublée avec figurines Playmobil**

Dialogue avec d'autres médias : le théâtre et l'opéra

Le couple figurines/diorama est une forme médiatique qui emprunte à la longue et riche histoire du théâtre et de l'opéra dans le soin qui est donné au décor et à la distribution des personnes/des corps dans un espace délimité. Les figurinistes et les metteurs en scène partagent ainsi une passion pour la **mise en espace et en mouvement d'un récit**, qu'il s'agisse de celui du **dramaturge** ou de l'**historien**.

Les mises en scène pensées et produites par les artistes ou les amateurs de figurines et de dioramas empruntent à toute une mémoire commune des formes théâtrales et lyriques qui se développent à la même époque que la figurine moderne, pratiquée par les mêmes groupes sociaux (aristocratie dès le XVII^e et le XVIII^e siècle puis bourgeoisie aux XVIII^e et XIX^e siècles).

Cette filiation se manifeste dans les **techniques d'éclairage**, les **décors** (le fond de scène et les pendrillons successifs avec leur maîtrise du trompe-l'oeil), le recours aux **accessoires**, les **costumes** voire certains **mécanismes**. Tout ceci fournit autant d'exemples pour s'inspirer et réaliser une mise en scène réussie.

Ainsi, les visiteurs sont mis dans la **situation de spectateurs de théâtre** qui, contrairement aux personnes assises aux balcons, dans le parterre ou dans les coursives d'une salle, peuvent se mouvoir tel un Oeil tout-puissant.

On pense ici au théâtre optique et au travail de l'artiste contemporain Pierrick Sorin :

<https://fb.watch/tepuKuTKJE/>

Par ailleurs, la proximité du futur musée de la Figurine avec le **théâtre impérial de Compiègne** - seule scène lyrique entre Paris et Lille - permet d'opérer ce dialogue, dans une perspective de partenariat donnant à ces deux institutions une visibilité réciproque.

Une boîte dans la boîte : Waterloo

Charles LAURENT (1860-1929), *La Bataille de Waterloo, le 18 juin 1815*

Fig. 1934.1.1

La maquette reproduit la situation de la partie centrale du champ de bataille de Waterloo, le 18 juin 1815, vers 16h30. Commencée au début du siècle par Charles Laurent, cette maquette a demandé 18 ans de travail (de 1903 à 1921). Exécutée à l'échelle de 1 cm pour 6 m, elle représente sur le terrain un carré d'environ 3 km de côté, contenant la zone essentielle des combats. L'œuvre fait 21 m². La topographie du terrain y est également reproduite : l'échelle de hauteur est accentuée pour rendre plus sensibles les dénivellations, si bien que nous nous situons à la frontière du plan maquette. La maquette rassemble environ 12 000 figurines en plat d'étain dont les uniformes ont été peints à la main avec une extrême exactitude par l'auteur du diorama. Dans chaque unité militaire une figurine correspond à peu près à 10 hommes.

Cette œuvre est la pièce la plus impressionnante des collections, par sa taille, par sa précision, par son temps de réalisation, aussi parce qu'il s'agit du premier diorama offert à la Ville.

Une attention toute particulière devra être portée à la présentation de cette œuvre. Cette dernière n'est en effet pas lisible sans un accompagnement (exemple : où se situe Napoléon ?). Un dispositif numérique dédié devra être développé pour ce diorama. Il constituera une expérience de visite en soi dans la visite, une sorte de boîte dans la boîte.



Napoléon et son état-major



Ferme d'Houquemont

Espaces ludiques

Deux zones dédiées pourraient être réservées pour la pratique ludique. Elles seront positionnées dans le parcours, pour créer un moment de visite différent, un espace interactif pour jouer seul, en famille ou entre amis.

Ces dispositifs pourraient prendre la forme de jeux partagés en utilisation libre, à concevoir en termes scénographiques en résolvant les problèmes de règles du jeu simples, de durée du jeu, du dimensionnement des éléments anti-vol, etc. Il est envisagé pour l'instant :

- un espace dédié aux Playmobil et/ou Lego,
- un espace dédié aux jeux vidéo et/ou War game.

Il serait également possible d'associer à ces deux espaces des installations en trompe-l'œil, dans lesquelles les visiteurs pourraient se photographier seuls ou à plusieurs, dans des décors à échelle immense ou réduite en lien avec les univers proposés. Certaines images d'Albert Robida pourraient faire office de décor pour ces mises en scène (illustrations de Gulliver). Le dispositif pourrait aussi prendre la forme d'un photomaton qui changerait le visiteur en figurine. Il est important en tout cas de dédier un espace où le visiteur puisse « faire » et même repartir avec un souvenir personnalisé de sa visite.

En résumé

Objectif stratégique

- Rééquilibrer la présentation des collections pour recentrer le discours autour d'une histoire de la figurine et des thématiques qu'elle permet de traiter plutôt que sur une mise en avant marquée de l'histoire, par le prisme militaire (batailles, uniformes)
- Susciter l'émerveillement, déplacer le regard avec humour tout en mobilisant la réflexion et la curiosité.
- Faciliter un roulement dans les collections afin de faire entrer dans l'espace d'exposition de nouvelles acquisitions (ou prêts) à même d'illustrer les axes thématiques traités dans le parcours de visite, d'en donner une nouvelle lecture et de garder le propos actuel.



Boulangier – collection du FRAC de Dunkerque

Objectifs opérationnels

- Acquérir du mobilier d'exposition qui facilite le roulement des collections

Actions

- Favoriser les nouvelles thématiques pour le roulement des collections afin de promouvoir la politique d'acquisition ou de prêt de nouveaux objets par le musée et de fidéliser un public.

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PROJETS DE REFONTE MUSÉOGRAPHIQUE
DES MUSÉES ANTOINE VIVENEL ET FIGURINE HISTORIQUE**

- 1- 1^{er} trimestre 2026 : inauguration du musée de la Figurine sur le site de l'ancienne école d'état-major**
- 2- 2027-2028 : ouverture de la nouvelle salle des Antiquités méditerranéennes du musée Antoine Vivenel**
- 3- 2029-2030 : déplacement et refonte muséographique de la salle dédiée au sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde + création d'un espace vestiaires/boutique à l'emplacement de l'actuelle salle Gournay-sur-Aronde**
- 4- 2031-2032 : transfert de la gypsothèque et projet de container muséal**
- 5- En parallèle : développer le fil rouge « le monde du collectionneur » dans le parcours permanent du musée Antoine Vivenel, valorisation du fond Albert Robida**

3. Impliquer la société civile pour aller vers une réappropriation des musées

3.1. Les musées, des acteurs de la vie sociale

3.1.1. Définir nos publics cibles et développer l'offre et l'équipement des musées municipaux en adéquation

L'accueil des **publics scolaires** reste un engagement fort des musées : le service des publics propose une offre pédagogique riche et solide. Par ailleurs, la politique de la ville favorise, par l'accès gratuit aux équipements et aux activités consenti aux écoles maternelles et primaires de Compiègne, la fréquentation scolaire. Ce travail auprès des scolaires fonctionne bien et est à poursuivre. Les enfants ont souvent envie de revenir au musée et d'y emmener leurs parents ou grands-parents sur les temps hors-scolaires.

Ainsi, renforcer l'offre à **destination du public familial** s'avère un vrai enjeu. Nous avons donc décidé de devenir des « musées joyeux » en rejoignant l'association « Môm'Art » (voir la charte Môm'Art en annexe 7). Cette association a pour but d'aider les musées, muséums et autres lieux culturels à améliorer leur accueil, ainsi que les services proposés aux familles. Leur charte a été mise au point par des parents et, de manière générale, des usagers qui aiment visiter avec leurs enfants. Elle présente une liste d'engagements que le musée partenaire doit s'efforcer de remplir au maximum. Il s'agit déjà et dans un premier temps, comme pour tout partenariat de ce type et mise en réseau, d'échanger et de diffuser la programmation dédiée au public familial par l'association d'un côté, de promouvoir l'association par les musées, de l'autre. Des dispositifs et temps de visites adaptés sont déjà proposés dans les musées, mais nous pouvons encore améliorer les services. Ainsi, il sera mis à disposition, dans la cour intérieure du musée Antoine Vivenel, un ensemble de tables et de chaises permettant aux familles de s'asseoir, voire de prendre un goûter. Egalement, nous prévoyons l'installation d'une table à langer dans les toilettes PMR donnant sur la cour intérieure, à terme enfin des vestiaires et un vrai espace d'accueil répondant aux exigences de confort et de praticité attendus aujourd'hui dans tout musée (évoqué en 2.1.2.).

Par ailleurs, il y a le **public touristique** qui visite Compiègne qu'il faut capter. Ce public qui souvent vient visiter le château, passe par l'office de tourisme. Or aujourd'hui, l'offre muséale municipale est peu proposée à l'office de tourisme. Cela va évoluer grâce à la mise en place d'une billetterie en ligne qui permettra d'acheter ses billets pour les musées et de réserver sa place pour une séance au site d'immersion historique, directement à l'office. Une meilleure définition de l'identité des musées permettra également d'inclure les musées dans des offres de parcours ou séjours thématiques et ainsi de toucher plus efficacement les publics cibles de notre offre muséale. Ces publics aujourd'hui n'ont pas ou peu connaissance de cette offre sur le territoire, ils forment donc un vrai potentiel pour augmenter la fréquentation des musées municipaux. Le château de Compiègne constitue le premier site touristique, en fréquentation, en ville. Les partenariats entre les deux institutions, le château et ses musées nationaux d'un côté, les musées municipaux de l'autre, sont jusqu'ici limités et n'engendrent pas de retombées en terme de visibilité pour les musées municipaux. Ces derniers prêtent pourtant régulièrement des œuvres de leurs collections (ex : dessins dont l'un de la main de Viollet-le-Duc et bloc monumental du site gallo-romain de Champlieu pour la dernière exposition, qui était sur le thème de Prosper Mérimée) mais il n'y a pas de communication, que ce soit en ligne (réseaux sociaux : facebook, instagram) ou sur place (boutique-accueil du château). Là encore, un travail est à mener afin de capter le public du château, soit par la mise en place d'une offre tarifaire commune, soit par une présence de publications ou documents de communication (affiches, dépliants, flyers) des musées municipaux, dans l'espace dédié au château (espace accueil-boutique).

Le public des 15-18 ans se verra proposer une offre adaptée via le pass Culture, en s'appuyant notamment sur les nouveaux dispositifs de médiation, tel le site d'immersion historique, nouvellement créés au sein du parcours permanent du musée Antoine Vivenel. Grâce à l'organisation de soirées privatives au musée – un essai a été mené à l'automne 2023 avec l'Ordre du Barreau de Compiègne – de nouveaux publics peuvent également être touchés, notamment parmi **les dirigeants d'entreprises du Compiégnais et les jeunes actifs**. Toucher ce type de public permettrait, par ailleurs, de lancer des actions de mécénat. L'aménagement de la cour intérieure du musée avec des tables et chaises permettra également de répondre, avec un mobilier adapté, à l'organisation de ce type d'évènements.

3.1.2. Les musées hors les murs

Développer **les actions « musées hors les murs »** reste une priorité. Cela est déjà en place pour les publics scolaires : l'équipe de médiateurs se rend régulièrement dans les classes du Compiégnais. Ce travail est à renforcer pour les autres publics, en particulier **les publics éloignés des musées et du champ social**. Nous observons à Compiègne une vie sociale qui reste très cloisonnée par quartiers avec, par exemple, des jeunes scolarisés et résidents dans les **QPV - quartiers prioritaires de la politique de la ville (La Victoire, Le Clos-des-roses, Vivier-Corax)**, comme le Lycée Mireille Grenet et le collège Gaëtan Denain, et qui ne se rendent jamais dans le centre-ville. Nous pouvons toucher ces publics en collaborant avec les acteurs locaux, en particulier du milieu associatif, et via le dispositif de la Cité éducative. Plusieurs projets ont déjà été menés en partenariat avec le Centre Ressources Lecture et autour d'expositions temporaires : *Voyage en terre étrusque* (2015-2016), qui avait associé les apprenants du Centre Ressources Lecture, ainsi qu'une classe du lycée Mireille Grenet, à toutes les étapes de la conception d'une exposition (les témoignages recueillis étaient diffusés sur des tablettes intégrées dans l'exposition), et *Des vies et des œuvres, le musée dans la ville* (2022 voir I. Bilan et diagnostic 1.4. les partenaires des musées et <https://www.crl-compiegne.fr/projet-des-vies-et-des-oeuvres/>). Ce dernier projet a vu la réalisation d'une production photographique avec collages monumentaux dans l'espace public, une exposition temporaire qui fut présentée, dans un format allégé (c'est-à-dire sans collections du musée), en itinérance au collège Gaëtan Denain de Compiègne, et d'un journal présentant le projet et compilant les témoignages des apprenants qui y ont participé. Les groupes des centres aérés et « vacances apprenantes » ont également été associés à ces projets sur les temps périscolaires et extra-scolaires. Nous mènerons d'autres projets de cette nature.

Quant au centre-ville, certains commerçants n'habitent pas la cité impériale et font quotidiennement la route depuis leur lieu de résidence sans connaître les musées qu'ils n'ont jamais visités. Ils sont cependant très demandeurs d'actions promotionnelles menées conjointement. Ainsi, un jeu de 16 cartes en lien avec l'exposition temporaire des vases grecs d'Antoine Vivenel (*So greek ! Lumière sur la collection de vases grecs d'Antoine Vivenel*) sera à collecter gratuitement dans le centre-ville, à raison d'une carte par site, sans obligation d'achat, à la fois dans les commerces partenaires mais aussi à l'accueil des autres établissements culturels (cf annexe 8 : dépliant jeu de cartes « Greek power »).

3.2. Une programmation culturelle à développer

Afin de fidéliser les publics, il est indispensable de maintenir les musées vivants et attractifs, de rendre une image dynamique qui ne passe pas uniquement par l'organisation d'expositions temporaires. Une programmation culturelle, aujourd'hui inexistante en dehors des évènements

en lien avec les expositions temporaires ou les événements nationaux (Nuit des musées, Journées européennes de l'Archéologie, Journées européennes du Patrimoine, Nocturnes de l'Histoire) est à penser et à mettre en œuvre. Cela ne peut cependant pas se faire sans des moyens dédiés, incluant la réorganisation des ressources humaines mutualisées, nous y reviendrons dans la partie 5.

Cette orientation est cependant déjà initiée et quelques actions concrètes ont pu être menées, à moyens constants, en s'associant à la programmation de festivals locaux : Le Grand rendez-vous du Bord de l'Eau (spectacles vivants et jonglerie joués dans la cour du musée) ; Solstices (concert dans la cour du musée organisé par les Théâtres de Compiègne) ; Le Festival des forêts (concert sur l'Olympie antique en lien avec l'exposition « So greek ! Lumière sur la collection de vases grecs d'Antoine Vivenel) dans le parc Songeons, etc. Ces événements ont été à chaque fois accompagnés de l'ouverture exceptionnelle des musées, de leur gratuité et de la présence de médiateurs pour des visites guidées. Nous avons constaté la présence de publics différents dans les musées, lors de ces événements.

Il conviendra d'associer systématiquement les musées pour les festivals organisés chaque année par la collectivité, comme le festival du film à l'automne et le festival *Paroles* dédié la langue française au printemps, ce qui n'est pas encore le cas. En effet, la diversité des collections des musées municipaux permet de trouver un écho pour toute thématique. Pour ne citer qu'un exemple, le musée Antoine Vivenel expose une série remarquable de six portraits mythologiques peints par Léonard Limosin en émail sur cuivre. Cette œuvre exceptionnelle, qui date de la Renaissance, illustre les *Héroïdes* d'Ovide (daté entre 15 et 2 avant notre ère), un recueil latin de lettres d'amour fictives écrites, pour la plupart, par des héroïnes mythologiques se plaignant de l'absence ou de l'indifférence de l'être aimé, un monument de la littérature classique.

Nous poursuivrons aussi la programmation de rencontres en lien avec la Fête de la science qui permet notamment de faire un focus sur les partenariats menés régulièrement avec l'UTC - Université de Technologie de Compiègne et de faire venir des étudiants, un public qui fréquente peu les musées.

Enfin, il s'agit de proposer des animations ponctuelles « décalées », à l'image de ce qui a déjà été mis en place : Halloween au musée, le surréalisme au musée Antoine Vivenel pour la Nuit des musées 2024. A l'avenir, nous projetons par exemple, dans le même esprit, une visite pour ceux qui n'aiment pas les musées ou encore l'organisation d'un *escape game*.

3.3. Une politique d'expositions temporaires

Tenir une programmation d'expositions temporaires est indispensable pour susciter l'intérêt des publics à revenir dans les musées. Une exposition temporaire est programmée annuellement avec une ouverture au moment de la Nuit des musées (mai) ou des Journées Européennes de l'archéologie (juin) et une fermeture au lendemain des Journées Européennes du Patrimoine (septembre).

Le fond d'art graphique très riche de la collection Antoine Vivenel offre une matière de base, presque inépuisable, pour alimenter les contenus des expositions temporaires et, de par sa diversité, il permet d'illustrer d'autres techniques ou thématiques. Dans le même temps, ce fond ne pouvant pas être exposé de manière permanente pour des raisons de conservation, l'exposition temporaire est un moyen de donner de la visibilité à des œuvres habituellement conservées en réserves et pas accessibles des publics.

D'un point de vue scientifique, les expositions temporaires nous permettent de documenter certains pans des collections, dans le but ensuite d'alimenter la refonte muséographique du

parcours permanent du musée Antoine Vivenel et de réactualiser les publications. Elles permettent en outre d'illustrer le travail de fond mené à la fois en matière de documentation des collections et aussi en conservation-préventive et restauration. Ainsi, le chantier des collections de la gypsothèque fera l'objet d'une exposition temporaire, pour un dialogue avec les dessins de Roussel acquis par le musée en 2018, avant que la majorité des moulages ne rejoigne les réserves au Centre Antoine Vivenel, tandis qu'une partie se verra intégrée au parcours permanent du musée Antoine Vivenel (voir 2.1.4. Achever le déménagement des collections). Elle sera l'occasion aussi de mettre en lumière le travail de restauration qui aura été mené.

Une exposition temporaire permet en outre de développer des thématiques qui offrent un autre regard sur les collections et jettent des ponts entre les deux collections musées de France de la collectivité, avec une ouverture à la fois sur le monde contemporain et les autres cultures. Nous pourrions ainsi présenter une exposition sur la tradition funéraire taïwanaise qui consiste à reproduire en miniature et en papier tous les biens matériels (maison, meubles, objets) qui entouraient le défunt de son vivant. Brûlés sur un hôtel, tous les biens du défunt l'accompagnent ainsi dans l'au-delà.

La programmation des expositions temporaires doit suivre enfin les dates anniversaires ou grands événements nationaux auxquels les collections peuvent faire écho, comme par le passé pour les dessins italiens (2016) ou encore *Rahan et la Préhistoire* pour l'année de la bande dessinée (2020).

3.4. des partenariats pertinents

Des partenariats, l'introduction ponctuelle de quelques **interventions artistiques contemporaines** (à l'image de ce qui a été mené avec succès et pertinence au musée de la chasse et de la nature à Paris, leur assurant un renouvellement des publics et une nouvelle attractivité), un espace d'atelier ouvert dans lequel des figurinistes pourront proposer des démonstrations en direct, sont des exemples parmi d'autres qui permettront au futur musée de la figurine de rester vivant, dynamique et en constante évolution et ce, sans la gestion d'un espace d'exposition temporaire qui nécessiterait des moyens humains et financiers accrus.

Un partenariat doit aussi être développé en local avec l'Antre deux mondes (magasin proposant des jeux de société, mangas et figurines situé en face du musée Antoine Vivenel), par exemple, et même au-delà, au niveau régional et national (ex : magasin de Warhammer d'Amiens, etc.), pour des événements plus ponctuels. Ce partenariat peut prendre la forme de créneaux dédiés d'occupation de la salle d'animation pour des séances de jeux ou l'organisation, en lien avec le musée, d'un salon de la figurine. Le musée doit être **vivant et inclusif, ouvert dans la vie quotidienne et la pratique des gamers**.

La question d'un **partenariat avec certaines grandes marques** est aussi à étudier dans le cadre de l'atelier, ainsi que dans celui de l'espace-vente/ boutique : CBG Mignot, Pixi ou encore Playmobils. Le **Playmobil** représente le devenir de la figurine. Il fait parfois référence à l'histoire (exemple : Playmobil Napoléon créé avec la RMN à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'empereur) et est souvent mis en scène (salons événements Playmobil avec la Manufacture fantastique, slogan : "*Playmobil, en avant les histoires !*").

La **Maison Pixi** s'est lancée dans la reproduction, en 3D, de la célèbre tapisserie de Bayeux. Environ 1556 pièces seront nécessaires pour reproduire l'intégralité de la narration à l'échelle 1/2. L'ensemble sera achevé en en 2027, à l'occasion du Millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant.



Tapiserie de Bayeux par la Maison Pixi

L'espace boutique constituera un élément stratégique du nouveau musée de la Figurine, un lieu où le visiteur pourra trouver un souvenir de visite, des produits inédits et revenir pour la recherche d'un cadeau, sans forcément visiter le musée.

De même, pour le musée Antoine Vivenel, des partenariats notamment avec la galerie Bayart et Quentin Garel, permettant le dialogue entre art contemporain et les collections patrimoniales, éclairant ces dernières d'une lecture nouvelle, se poursuivront. Un autre partenariat est envisagé avec la fondation Paul Delvaux, cet artiste surréaliste belge passionnée d'art antique, dont l'œuvre susciterait un dialogue à la fois étonnant et pertinent avec la collection Antoine Vivenel et l'œuvre d'Albert Robida. Ces interventions au sein du parcours permanent permettent, en dehors des expositions, de renouveler l'offre auprès des publics.

3.5. Affirmer la présence des musées dans les réseaux scientifiques

Les musées Antoine Vivenel et de la Figurine devront aussi être présents dans les réseaux scientifiques dédiés.

Le musée Antoine Vivenel doit s'insérer dans les réseaux de recherche en lien avec ses collections mais aussi les projets à venir. Pour la plupart, il s'agit de renforcer ou poursuivre une place déjà existante dans le réseau, pour d'autres, elle est à créer.

Le musée Antoine Vivenel fait partie de **l'association des conservateurs des Hauts-de-France**, une association qui apporte un soutien à la communication des événements, contribue à augmenter l'audience des actions entreprises par les musées du réseau, mais qui permet aussi, de manière ponctuelle et comme nous l'avons vu avec les campagnes de numérisation des collections de Gournay-sur-Aronde et des céramiques grecques, d'apporter un soutien concret (moyens financiers et humains) pour la réalisation de certaines missions spécifiques (ici numérisation des collections).

Le musée Antoine Vivenel participe également **aux rencontres autour de la sculpture médiévale, menées par Pierre-Yves Le Pogam**, ce qui est particulièrement utile dans le cadre du projet d'acquisition par la ville des têtes sculptées de Royallieu.

Le musée Antoine Vivenel souhaite poursuivre et renforcer **son partenariat avec l'Institut d'Histoire de l'art** autour de deux grands projets : la refonte muséographique de la salle des Antiquités méditerranéennes et le chantier des collections de la gypsothèque d'Antoine Vivenel. A cette collaboration s'ajouteront celle du chercheur indépendant **Christian Mazet et de l'université de La Sorbonne par l'entremise d'Emmanuelle Rosso**. Ce partenariat complet permettra au musée Antoine Vivenel de disposer d'un vivier d'étudiants qui seront orientés sur l'étude de ces collections afin de les documenter et de compléter ou corriger nos connaissances actuelles, sous la direction des spécialistes scientifiques. Dans ce domaine, nous allons également intégrer **le réseau des gypsothèques françaises**.

Le musée Antoine Vivenel relancera sa **collaboration avec le CRAVO - Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise - et Carole Quatrelivre** dans le cadre de la nouvelle muséographie qui sera consacrée au site de Gournay-sur-Aronde.

Le musée Antoine Vivenel poursuit son partenariat avec **l'association des Amis d'Albert Robida** pour la valorisation de cette figure compiégnoise incontournable. L'association soutient toutes les actions de valorisation de l'œuvre d'Albert Robida et sera un partenaire privilégié pour les projets à venir dans cette thématique.

Le musée de la Figurine doit devenir **un musée de référence du monde de la figurine** (histoire, techniques, etc.) vivant en s'appuyant sur le caractère unique de cette collection sur le territoire.

Un partenariat scientifique sur le long terme pourra être envisagé avec l'UTC :

- Campagne de numérisation 3D suivie d'un nettoyage des modèles 3D selon leur caractère exceptionnel ou non (en lien avec le chantier des collections et le récolement décennal). Possibilité de faire des modèles articulés en 3D pour la création d'animations plus complexes ("rigged"), une réelle création de valeur ajoutée par rapport à une "simple" numérisation.
- Programme de R&D pour la conception et la réalisation de dispositifs d'exploration et de valorisation des collections du musée de la Figurine historique dans la logique de l'exposition ArtLens au Cleveland Museum of Art : <https://www.clevelandart.org/artlens-gallery/artlens-exhibition>
- Exemple de laboratoire de l'UTC : Master "Humanités et industries créatives" <https://www.utc.fr/formations/diplome-de-master/mention-humanites-et-industries-creatives-hic/> en lien avec l'ESAD d'Amiens (<https://www.esad-amiens.fr/>)

Le musée de la figurine pourra aussi se positionner comme un lieu d'innovation **en lien avec les pratiques culturelles des Français** (création audiovisuelle amateur/pro, jeu vidéo) et proposer des **expériences de visite nouvelles** grâce à ces dispositifs qui seraient, eux aussi, valorisés par exemple dans l'espace atelier, les espaces ludiques ou au sein du parcours permanent (lien avec la création contemporaine sur un autre registre que les arts plastiques). Parmi les objectifs de ces projets :

- donner une seconde vie aux figurines par **leur numérisation et leur intégration dans des décors numériques et immersifs**, comme l'étaient les dioramas lors de leur conception ;
- étendre leur potentiel narratif dans un univers plus large : **créations de fictions, d'univers imaginaires, des reconstitutions et tableaux numériques**.

Des partenariats avec les écoles du territoire ou plus largement des Hauts-de-France, pour apprendre **de nouvelles techniques d'animation** (stop-motion avec des figurines réelles et animation 3D sur des logiciels dédiés dans le but de mettre en mouvement des figurines dans un univers numérique) seront également recherchés.

4. Accompagner les projets de rénovation par une gestion des collections adaptée

4.1. L'enrichissement des collections

4.1.1. Les acquisitions

Les moyens financiers en investissement seront prioritairement dirigés vers la conservation préventive des collections (voir partie 4.2. la politique de restauration).

Par ailleurs, l'espace d'exposition permanente ne peut pas être augmenté et les réserves n'ont plus beaucoup d'espace disponible. La refonte muséographique vise au contraire à une présentation plus claire et moins exhaustive des collections mais concentrée sur les pièces majeures et les plus significatives des époques et des sites présentés. Cela induit une sélection fine notamment des artefacts archéologiques pour laisser la place à la médiation (par exemple, des photographies de détails des décors des fourreaux les rendant plus lisibles pour le futur espace dédié à l'ancien sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde).

Concernant les acquisitions, le musée Antoine Vivenel doit donc poursuivre, selon les opportunités du marché, **l'enrichissement du fonds consacré à Albert Robida**, qui est un axe majeur des collections.

Un autre grand projet d'acquisition est celui **des têtes sculptées de l'ancienne abbaye de Royallieu** (voir note scientifique en annexe 9). Ces sculptures actuellement en dépôt et exposées au sein du parcours permanent du musée du Cloître Saint-Corneille, constituent un témoignage inestimable pour la ville de Compiègne. Une contestation de la propriété au sein de la famille a gelé la procédure de mise en vente initialement souhaitée par les propriétaires. La conservation des musées de Compiègne engagée depuis de nombreuses années pour la préservation et le classement de ces sculptures médiévales, œuvrera pour leur acquisition dès que cela sera rendu possible. Si ces œuvres sont mises en vente, la collectivité se positionnera et mettra en place un plan de financement et de mécénat, dont elle a déjà posé les bases.





Pour le musée de la Figurine, des acquisitions seront à prévoir pour répondre aux besoins du nouveau parcours, notamment en termes de figurines contemporaines et d'art contemporain.



Thomas DOYLE



Isaac Cordal, interventions urbaines.

4.1.2. Les dépôts

La mise en conformité des dépôts archéologiques dans le cadre de la refonte muséographique de l'espace d'archéologie du territoire compiégnois est à poursuivre. Le musée Antoine Vivenel a en effet pour mission, depuis les années 1970, de conserver les dépôts archéologiques des sites majeurs du territoire, qui sont présentés au sein du parcours permanent.

Concernant le site paléontologique de Rivecourt (donation Lafarge - 2020) par exemple, le musée Antoine Vivenel doit, à terme, récupérer l'ensemble des fossiles (faune et flore) dont une partie est exposée dans la nouvelle salle réalisée en 2020 et l'autre partie conservée dans des réserves adaptées, à disposition des chercheurs sur demande. Les fossiles classés et étudiés par le Muséum d'histoire naturelle de Bruxelles ont été déposés en 2020, le reste des fossiles (flore essentiellement) qui sont au Muséum d'histoire naturelle de Paris doivent aussi rejoindre, à terme, le musée Antoine Vivenel.

4.1.3. Les donations

Les deux collections musées de France, Antoine Vivenel et Figurine historique, se voient régulièrement proposer des donations. Il s'avère parfois compliqué, même dans le cadre de donations pertinentes, de les inclure dans le parcours d'exposition permanente.

Ainsi, un ensemble de jouets, boissellerie et documentation de la manufacture Joujoulac (voir annexe 10), entreprise fondée en 1900 par Georges Monart (1872-1950) à La Croix Saint-Ouen, près de Compiègne, ont été donnés en 2022, complétant ainsi la donation précédemment effectuée en 2004 par M. Philippe Monart, héritier de l'entreprise. Cet ensemble de jouets en bois fut présenté lors d'une exposition temporaire en 2016-2017 à l'Espace Saint-Pierre-des-Minimes. Une sélection des pièces emblématiques de la collection

(Ric et Rac, la DS verte) pourra être intégrée dans le parcours permanent du musée Antoine comme témoignage d'un artisanat local disparu mais il s'agira de veiller, comme pour les grès de Pierrefonds, à ne pas nuire à la cohérence muséographique générale du parcours d'exposition. Ces objets, qui ne relèvent pas de la technique de la figurine mais seulement du jouet, ne pourront pas être présentés au sein du nouveau parcours du musée de la Figurine.

4.2. La politique de restauration

La diversité des collections du musée Antoine Vivenel, autant en termes d'époques de réalisation que de nature (types de matériaux employés), requièrent une surveillance constante. Plusieurs catégories de collections ont nécessité, ces dernières années, une reprise des restaurations d'origine ou anciennes (majoliques, armes gauloises, verres vénitiens, céramiques grecques antiques, etc.). Certaines, à l'image des verres vénitiens, exigent un traitement régulier (tous les deux ans). Les travaux de conservation préventive à mener englobent également le soclage et le nettoyage de certains items.

Les chantiers de restauration qui seront planifiés sur les prochaines années, hormis des urgences potentielles, seront calés sur le calendrier des projets de refonte muséographique. **Le premier gros chantier de restauration concerne les collections du musée de la Figurine** historique. Ces collections, d'une très grande disparité dans les techniques et les matériaux utilisées, ainsi que du point de vue de leur état sanitaire, nécessitent un diagnostic minutieux qui constituera la première étape du chantier des collections. Le diorama de Waterloo, d'une surface de 21 m², fera l'objet à lui seul d'un cahier des charges pour la consultation de restaurateurs. Il se compose d'une structure en bois, recouverte d'une toile peinte, assemblée en plusieurs points. Les figurines en plat d'étain, peintes à l'huile sur les deux faces, sont estimées à 12 000 pièces et sont complétées par la représentation de bâtiments. On dénombre 14 éléments rectangulaires dont la structure semble stable. La longueur maximale des éléments est de 305 cm environ et la plus petite de 157 cm environ. Leurs largeurs varient de 67 à 64 cm. Ils sont juxtaposés, les interstices sont masqués par des bandes (sans doute des bandes de kraft gommé) peintes. Deux blocs de maisons sont à cheval sur deux blocs. Le diorama devra être nettoyé, en partie restauré (arbres pliés, figurines décollées, etc.). Une méthode pour son démontage et son déménagement puis remontage sur le nouveau site sera établie en lien avec le préventiste et les restaurateurs. D'autres dioramas dont les figurines présentent des traces de corrosion (ex : *Le retour des cendres de l'Empereur*) seront à traiter en priorité. Les restaurations sur les collections présentant un risque sanitaire ou structurel seront priorisées, puis viendront celles concernant les items à exposer. Pour le reste, et lorsque l'objectif de l'intervention est purement esthétique, des choix devront être faits suivant des critères temporels (respect du planning du déménagement du musée) et financiers (maîtrise de l'enveloppe budgétaire dédiée aux restaurations). Un plan de restaurations au-delà de la date d'inauguration du nouveau musée de la Figurine pourra être établi : il concernera par exemple toutes les figurines de plat d'étain collées tardivement sur des socles grossiers, non uniformes et peu esthétiques de couleur marron, qui ne rendent pas hommage à la délicatesse des figurines disposées dessus.



Exemple de socle avec figurines en plat d'étain peintes collées dessus.

Concernant les **collections du musée Antoine Vivenel**, les restaurations à mener suivront les prochaines grandes étapes de la refonte muséographique du parcours permanent :

- 1- Achèvement de la restauration des céramiques grecques antiques pour la nouvelle salle des Antiquité méditerranéennes**
- 2- Achèvement de la restauration des armes gauloises de Gournay-sur-Aronde pour la nouvelle présentation du site**

Les objets métalliques de l'ancien sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde, concernés par une reprise de corrosion et la nécessité de reprendre l'ancienne restauration (cire) au vu de l'évolution des techniques et connaissances actuelles, sont traités depuis quatre ans. Le traitement est réparti sur plusieurs années afin de traiter l'ensemble des objets qui le nécessitent par bains de stabilisation. Les objets restaurés seront présentés dans la nouvelle salle dédiée au sanctuaire gaulois lorsqu'elle sera refaite. Pour la partie de cette collection qui restera dans les réserves, **il faudra cloisonner la réserve du second étage et installer un déshumidificateur afin de garantir le bon état de conservation de cette collection particulièrement sensible au climat**. En effet, les réserves dédiées ne présentent pas pour le moment les conditions optimales pour ce type de collection. Des travaux d'amélioration assez simples mais efficaces seront à prévoir sous les conseils du restaurateur du patrimoine chargé de la conservation préventive des objets de Gournay-sur-Aronde, M. Frédéric Masse, et en lien avec le service du développement durable (gestion des énergies).

La collection de verres vénitiens atteints de la maladie dite "du verre qui pleure" doivent être nettoyés et plongés dans un bain permettant de stopper la réaction chimique qui les attaque. Cette opération de conservation préventive doit être répétée tous les deux ans si nous voulons préserver ces collections dans leur intégrité pour les générations futures.

Par ailleurs, et dans le cadre de la finalisation du transfert des collections vers les réserves du Centre Antoine Vivenel, un plan de restauration sera établi pour **les moulages**. Il s'agit là d'une priorité, les conditions de conservation actuelles menaçant l'intégrité de cette collection (humidité, stockage sur palettes de bois qui pourrit et menace de s'effondrer, fort encrassement, etc.).

La nouvelle présentation des œuvres, dont celles nouvellement restaurées, nécessitera, pour les collections de la Figurine comme celles d'Antoine Vivenel, des opérations de **soclage**. Là encore, une priorisation et des choix devront être opérés, en concertation avec le scénographe et le préventiste.

4.3. Le récolement des collections

Le récolement décennal, fixé par la loi du 4 janvier 2002, est une obligation légale pour tout musée de France. La collectivité vient d'investir dans un **module de récolement pour la base Micromusées**, le logiciel de gestion des collections des musées de Compiègne.

Ce module va permettre la saisie informatique et la mise à jour des fiches des collections du musée de la Figurine lors du chantier des collections préalable au déménagement du musée, prévu en trois phases : un diagnostic préalable ; le chantier des collections de septembre 2024 à août 2025 ; une phase de transfert et de redéploiement des collections, soit en exposition soit en réserve, à partir de janvier 2026. **Ce chantier va permettre d'achever le récolement des collections du musée de la Figurine** réalisé à près de 30% pour la saisie informatique sous Micromusées (à 80% en incluant les fiches non saisies), de 2018 à 2020, par un chargé de mission (voir partie 4.4.). Le nouveau chantier des collections vise à terminer le récolement des collections, résoudre les anomalies (doublon, erreurs) révélées lors du précédent chantier et préparer les collections en vue de leur déménagement (conditionnement). Il sera accompagné d'une opération systématique de dépoussiérage des items, excepté pour les pièces les plus fragiles nécessitant l'intervention d'un restaurateur. Ce chantier sera réalisé en interne, par une petite partie des équipes des musées, et sera supervisé par un spécialiste en conservation préventiste qui définira une méthodologie, un planning et assurera la formation des agents mobilisés.

Concernant **les collections du musée Antoine Vivenel**, les **moulages** conservés dans les caves du château de Compiègne ont été récolés en 2023, à l'occasion du diagnostic de la collection. L'étape actuellement en cours est **le récolement de la collection d'art graphique**, qui commence **avec le fond Albert Robida**. Comme pour la campagne de restauration à mener, les opérations de récolement se caleront sur le calendrier des transferts de collections et des refontes muséographiques programmés pour les prochaines années.

La dernière campagne de récolement qui va être programmée en priorité concerne les **dépôts des collections Antoine Vivenel à l'Hôtel de Ville, à la sous-préfecture et à l'église Saint-Jacques de Compiègne**.

Atteindre ces objectifs en l'absence d'un poste de régisseur des musées **nécessitera cependant du renfort en personnel** auquel nous pourrons répondre en partie notamment par le recrutement régulier de stagiaires.

4.4. Achever le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels

La mise en place d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels – défini comme prioritaire par le Ministère de la Culture – a débuté pour le musée Antoine Vivenel. Nous sommes en relation avec **le commandant Eric Feuillet, du SDIS de l'Oise**, qui a défini, en lien avec les équipes de conservation des musées du département, **une liste d'équipements mutualisés (berces et de matériels d'extraction et de protection des œuvres)**, acquis par le SDIS, adaptés aux besoins sur le territoire en cas de sinistre. Seuls les équipements très spécifiques à certaines œuvres conservées dans chacune des collectivités de l'Oise doivent être acquis par ces dernières.

Par ailleurs, le musée Antoine Vivenel **s'est positionné en site test pour le développement d'une solution numérique IDU BATIMENT PATRIMOINE** (entreprise basée à Venette). Cet outil numérique facilite la réalisation du plan d'urgence et l'intervention des différents intervenants en cas de sinistre, en assurant notamment la traçabilité et le suivi des objets déplacés ou évacués, tout en garantissant la sûreté des données. Les pompiers ont ainsi accès au PSBC en scannant le QR code sécurisé installé en façade du musée. Ce QR code est accessible uniquement par les seuls les services d'intervention d'urgence. Il peut en revanche livrer des informations pratiques sur le musée s'il est scanné par les usagers. Le panneau avec QR code pour le musée Antoine Vivenel a déjà été réalisé mais il n'est pas installé tant que le PSBC n'est pas achevé.

Les travaux récents du musée Antoine Vivenel (2023), ainsi que la refonte muséographique du parcours d'exposition permanente, engendrent des modifications importantes pour le PSBC, notamment en termes d'accès, de plans et de distribution des espaces. L'alarme anti-incendie a également été remplacée lors de ces travaux. Un PSBC devra aussi être réalisé à terme pour les annexes du musée Antoine Vivenel et ses réserves : la galerie lapidaire du Cloître Saint-Corneille et le Centre Antoine Vivenel.

L'absence d'un poste de régisseur pour les musées nous empêche d'achever ce travail.

La réalisation d'un PSBC du musée de la Figurine sera lancée une fois le nouvel équipement livré.

4.5. Stratégie de diffusion des collections

Les études menées dans le cadre des projets de refonte muséographique seront publiées (format papier ou numérique), permettant soit de compléter une documentation manquante, soit d'actualiser une documentation déjà existante.

Ainsi, **une publication de vulgarisation scientifique sur le site paléontologique de Rivecourt**, écrite par Eric Buffetaut, paléontologue et chercheur au CNRS, fait partie des priorités. En effet, la salle d'exposition consacrée à Rivecourt n'expose qu'une partie de la faune retrouvée sur le site et peu de flore. Par ailleurs, ce site majeur n'a jamais fait l'objet de publication, mis à part un article scientifique en anglais, inaccessible pour le grand public.

A terme et après l'achèvement de la rénovation de l'espace d'archéologie du Compiégnois, **un guide du visiteur sur les sites archéologiques présentés dans le musée** sera publié. Un **guide pour chacun des trois grands axes de visite** (le monde du collectionneur / l'archéologie locale / l'histoire de Compiègne) sera édité. Celui pour le parcours de visite SIH-Histoire de Compiègne existe déjà.

Un **nouveau catalogue sur les vases grecs** verra le jour. Il permettra d'actualiser et de compléter le catalogue écrit par Alain Galoin, qui ne couvre pas l'intégralité de la collection Antoine Vivenel et dont le contenu est devenu daté voire obsolète. L'équipe scientifique qui sera associée au travail de refonte muséographique de la salle des Antiquités méditerranéennes, Cécile Colonna et Christian Mazet, aura en charge la rédaction de ce nouveau catalogue. Ce travail se nourrira des travaux récents de restauration sur la collection, ainsi que de la journée d'étude sur le sujet qui se tiendra en octobre 2024. Dans l'attente, **un petit catalogue souvenir sur l'exposition temporaire** « So greek ! Lumière sur la collection de vases grecs d'Antoine Vivenel » (format A5, une soixantaine de pages avec photographies des œuvres exposées, prix de vente autour de 13€) sortira.

La **gypsothèque** pourra également faire l'objet d'un **catalogue de collection**, avec **base de données consultable en ligne**. Le travail de documentation sur ce volet sera assuré par Emmanuelle Rosso, enseignante et chercheuse à La Sorbonne-Université, et les étudiants qu'elle dirigera sur le sujet.

Il serait pertinent également de travailler sur **un projet de diffusion numérique du fond Albert Robida**, qui pourrait prendre la forme d'une base de données ou de la création collaborative d'expositions temporaires en ligne. Un projet est aussi en préparation avec la Société des Amis d'Albert Robida pour la réalisation **d'une bande-dessinée consacrée à Albert Robida**.

Enfin, **un guide sur le nouveau musée de la Figurine** sera édité.

5. Des moyens mutualisés réorganisés et optimisés

5.1. Une gouvernance clairement définie

L'ouverture d'un nouvel équipement muséal pour la Figurine, plus grand, plus éloigné du musée Antoine Vivenel, et qui comportera de nouveaux services (une boutique, une salle d'animation ouverte pour des séances de jeux et de démonstration), va engendrer une réflexion sur l'extension des horaires d'ouverture et les ressources humaines pour l'ensemble du service des musées (voir annexe 11).

Il est d'ores et déjà décidé de procéder aux recrutements suivants:

- Un-e chargé-e de mission Figurine (recrutement effectué)
- Un agent ETP pour la boutique et l'accueil et surveillance (cet agent sera exclusivement dédié au musée de la Figurine, au vu de la spécificité de la boutique à gérer et de son enjeu stratégique)

Par ailleurs, la réflexion se poursuivra sur la nécessité de recruter le cas échéant :

- Un-e régisseur-se (gestion des prêts, constats d'état, enlèvements, convoiements, conventions, dossiers d'assurance, mouvements d'œuvres, dépoussiérage régulier des collections dans les différents parcours permanents, nettoyage de la base Micromusée, etc.)
- de renforcer l'équipe d'agents d'accueil selon la fréquentation des musées

5.2. Une transversalité accrue

Sous une même direction, chaque membre de l'équipe de conservation des musées répondra à ses missions de manière transversale et en complémentarité.

Le poste de chargé de mission pour le musée de la Figurine, bien que plus spécialisé sur la figurine, sera amené à monter des partenariats qui pourront dépasser l'enceinte de ce seul musée et interagir, selon les événements, avec le musée Antoine Vivenel et les autres équipements culturels de la Ville mais aussi à l'échelle régionale ou nationale. Cela inclut la recherche de subventions dédiées. Par ailleurs, le chargé de mission Figurine sera amené à contribuer au développement touristique des musées municipaux en étudiant, avec la directrice, les procédés possibles visant à développer l'offre muséale sur le territoire (création de billets couplés avec le château, réévaluation de la grille tarifaire pour le nouvel équipement, exploitation de la boutique, ...).

Il œuvrera en synergie avec le poste de chargé des projets et expositions temporaires dans le but d'une transversalité accrue entre les sites et du développement d'une identité commune « Musées de la Ville de Compiègne ». Ce dernier apportera son expertise dans la conception d'expositions temporaires et en art contemporain (résidences artistiques, prêt d'œuvres, partenariats avec des galeries d'arts, ...) y compris au sein du musée de la Figurine.

Tandis que la gestion scientifique des deux collections Musées de France et les choix muséographiques seront assurés par la directrice et son adjointe.

La documentaliste poursuivra la gestion des deux fonds documentaires, des deux bibliothèques, ainsi que l'accueil des chercheurs sur les deux sites. Le Service des publics restera mutualisé, ainsi que les équipes d'accueil, surveillance et billetterie.

5.3. Des moyens financiers à la hauteur des enjeux : un budget commun

Le budget devra s'ajuster en fonction des objectifs de développement des musées municipaux, et notamment dans la perspective de la mise en œuvre de la programmation des expositions temporaires.

La ligne réservée **aux achats pour les boutiques** sera également réévaluée, notamment en fonction des recettes engendrées. Actuellement, cette ligne sert également à l'achat de matériel pour les ateliers et animations du Service des publics.

La ligne consacrée aux **prestations** devra être maintenue, ainsi que celle réservée **au transport d'œuvres** (indispensable pour les prêts d'œuvres contemporaine pour les musées et certains convoiements).

Concernant la **communication**, un effort particulier sera à entreprendre en lien notamment avec l'Office de tourisme et le service communication de la ville. L'exposition temporaire « So greek ! Lumière sur la collection de vases grecs d'Antoine Vivenel » fait l'objet d'une couverture par une agence de presse spécialisée. Un bilan de cet essai sera mené en termes d'audience et de retombées en nombre de visiteurs.

Le budget d'investissement, consacré notamment aux nouvelles acquisitions, pourra le cas échéant, être étoffé par l'apport de partenariats avec des entreprises spécialisées dans les figurines (Pixi, Playmobil, CBG Mignot, ...), voire des sociétés spécialisées en jeux vidéo ou en créations en *stop motion*.

Le budget consacré à la conservation préventive sera maintenu pour pouvoir répondre là encore aux actions planifiées dans les années à venir mais aussi assurer la bonne conservation des collections. Les opérations exceptionnelles, telle la restauration du diorama de Waterloo ou des plâtres de la gypsothèque, feront l'objet de demandes de subventions qui compléteront le budget annuel. Pour le musée Antoine Vivenel, la rénovation du parcours se poursuivra avec l'inscription de budgets pluriannuels dédiés.

5.4. Des équipements muséaux mieux accessibles et plus confortables

Des **QR codes renvoyant à une audiodescription des panneaux, cartels et outils de médiations** à disposition des visiteurs ont été installés dans les salles nouvellement restaurées du musée Antoine Vivenel depuis 2018 (Asie, Préhistoire et Paléontologie, dernièrement Site d'immersion historique). Il s'agira d'étendre ce dispositif, réalisé en collaboration avec l'association *Transdoc*, pour couvrir, à terme, l'intégralité du parcours permanent du musée.

Ces QR codes à destination des publics malvoyants peuvent être utilisés par tous et servent, dans le cadre du Site d'immersion historique, à proposer également **un accès aux contenus en langue anglaise**. La traduction en anglais sera, elle aussi, à généraliser sur l'ensemble du parcours.

Cela vient compléter la création récente d'une **rampe d'accès PMR** avec ascenseur et sanitaires dédiés desservant le rez-de-chaussée du musée Antoine Vivenel (entrée par le parc Songeons), ainsi que le Site d'immersion historique et la cour intérieure.

La salle actuelle dédiée à la Gaule celtique – ancienne cuisine de l'hôtel particulier – (23 m²) servira de **vestiaires** pour les groupes et les visiteurs individuels, dignes d'un musée labellisé Musée de France. En effet, le musée actuel ne peut proposer de vestiaires à ses visiteurs individuels ou en groupe (scolaire ou non) et ne dispose que de deux chariots pliables pour gérer cela. Les vitrines seront déposées et remplacées par le mobilier vestiaires, avec des assises centrales. Cet espace pourra aussi accueillir quelques vitrines présentant des objets disponibles à la vente dans la boutique souvenir (les objets les plus "beaux", au prix de vente supérieur) voire aussi des publications qui pourront être feuilletées, afin de limiter au maximum l'encombrement du hall d'accueil et de permettre une plus grande lisibilité et une meilleure esthétique de ce dernier.

Un soin tout particulier sera porté à l'accessibilité et le confort dans la création du nouvel équipement muséal dédié à la figurine. L'espace boutique y constituera un enjeu stratégique par sa capacité à générer des recettes pour le musée mais aussi pour son aspect attractif.

Annexes

Annexes de la partie I. Bilan et diagnostic

Annexe 1

Description du parcours muséographique du musée Antoine Vivanel.....138

Annexe 2

Description du parcours muséographique du musée du cloître Saint-Corneille.....172

Annexe 3

Description de la salle des expositions temporaires.....177

Annexe 4

Description du parcours muséographique du musée de la Figurine historique.....181

Annexe 5

Organigramme du service à la Population-Politique de la ville192

Annexe 6

Offres tarifaires des musées.....193

Brochure billet unique des musées.....196

Annexe 7

Activités du Service des Publics.....197

Annexe 8

Chiffres de fréquentation des évènements nationaux.....206

Annexe 9

Organigramme du personnel des musées.....207

Annexe 1

Présentation de l'exposition permanente du musée Antoine Vivenel

Accueil / Hall d'entrée

Surface de la portion d'exposition : 21,10 m² (5,70 m x 3,71 m)

En 2022, les travaux d'installation du Site d'Immersion Historique au sein du musée ont été l'occasion de repenser l'entrée du musée. L'accès a été retourné et depuis sa réouverture en mai 2023 les publics accèdent à l'accueil du musée par le parc Songeons.



Rampe PMR et accès à la nouvelle entrée du musée depuis le parc Songeons

Les groupes scolaires quant à eux continuent d'emprunter l'ancienne entrée en passant par la cour intérieure du musée via une porte donnant rue de la Baguette, ce qui permet d'éviter l'attroupelement devant l'entrée côté parc et harmonise les flux.

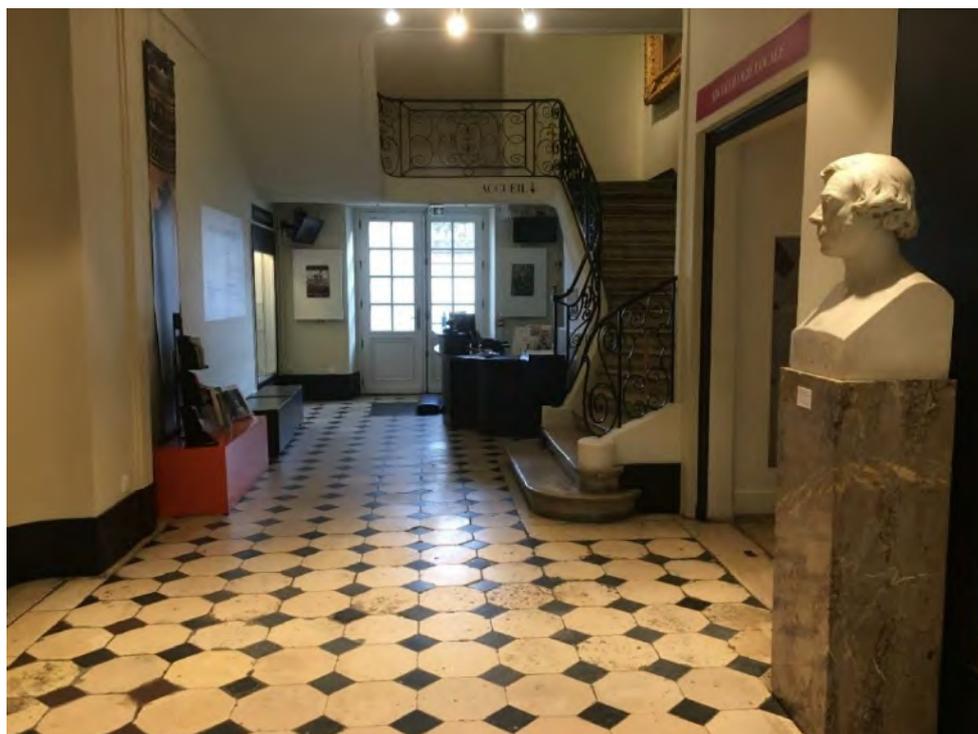


Accès côté cour intérieure

L'espace d'accueil a été rénové, isolé et repeint. La borne d'accueil a été déplacée et agrandie. Désormais, le visiteur pénètre dans le musée via un sas qui isole l'espace d'accueil de l'extérieur, puis par une porte automatique.



Porte automatique depuis le sas d'entrée



Vue de l'accueil, une fois passé le sas (au fond, la porte vitrée qui mène à la cour intérieure)

Les visiteurs peuvent acheter leur billet auprès de l'agent d'accueil posté à la borne installée sous l'escalier d'honneur qui mène au premier étage.

En face de l'accueil se trouve une boutique de taille très réduite qui est constituée d'une vitrine, d'un banc présentant des ouvrages et divers documents d'information.

Les visiteurs ont également la possibilité de laisser des mots dans un livre d'or placé à côté de la borne d'accueil.



Présentoir et vitrine boutique



Accueil sous l'escalier monumental

Le vestibule d'accueil du musée Antoine Vivenel offre une belle harmonie architecturale et donne une majesté certaine au lieu. Il a gardé sa configuration de grand vestibule d'hôtel particulier du XIXe siècle, ce qui permet de plonger le visiteur dans une ambiance de musée de collectionneur. La présence de son fondateur Antoine Vivenel est suggérée d'un côté par son buste en marbre et, de l'autre côté, par sa silhouette au mur flanquée de quelques mots sur son rêve de collection. Un panneau situé au mur, en face de la borne d'accueil, informe les visiteurs des tarifs et des horaires. Le projet de nouvelle scénographie n'est pas terminé et une signalétique doit venir compléter les informations que les visiteurs doivent trouver dès l'entrée (les différents parcours de visite, plan du musée et commodités).



Buste d'Antoine Vivenel
Entrée vers l'espace d'archéologie locale



Silhouette d'Antoine Vivenel et phrase au mur
Entrée vers l'ancienne salle d'antiquités méditerranéennes

Il n'existe pas de vestiaire, ni pour les visiteurs individuels, ni pour les groupes. Seuls deux chariots pliants sont utilisés pour les groupes scolaires qui y entassent les effets des élèves.



L'espace d'accueil du musée offre quatre options possibles pour le début de la visite:

- 1- l'escalier monumental pour accéder à l'étage,
- 2- le couloir pour accéder aux salles d'archéologie locale, seul parcours bénéficiant d'une signalétique propre (panneau situé au-dessus de la porte)
- 3- la porte du fond donnant sur la cour intérieure pour l'accès au Site d'Immersion historique (S.I.H.)
- 4- la large porte ouvrant sur l'ancienne salle consacrée aux civilisations de la Méditerranée antique. Aujourd'hui, les espaces de cette dernière salle sont clos et les murs sont revêtus de panneaux informant sur les collections et l'évolution des travaux. Seul le couloir allant jusqu'au fond de la salle reste accessible pour atteindre l'élévateur PMR menant au S.I.H.

Ancienne salle des antiquités méditerranéennes

Surface globale : 126,9 m²

Depuis le hall, les visiteurs pénètrent dans une grande salle qui comprend un espace principal et trois renforcements. Il s'agissait de l'ancienne salle à manger de l'hôtel particulier, sa pièce la plus vaste.

Jusqu'en juillet 2022, ces espaces présentaient les collections d'antiquités méditerranéennes.

L'installation d'un élévateur pour accéder au S.I.H. par l'extrémité de cette salle et la création dans le parc de la rampe d'accès PMR affleurant le mur extérieur ont nécessité de lourds travaux causant vibrations, gravats et poussières. Avant le début de ces travaux, l'ensemble des collections d'antiquités méditerranéennes présentées jusque-là a été mis en caisse et déplacé en réserves. Un projet de rénovation de cette même salle est en réflexion. Il conduira à un retour de ces collections dans une nouvelle présentation.

Grèce antique

Surface : 89,91 m² > 75 m² (6,49 m x 11,56 m) + 14,91 m² (4,12 m x 3,62 m)

L'espace principal de cette salle était consacré à la collection grecque, majoritairement composée de vases exposés dans des vitrines selon un classement thématique en rapport avec l'iconographie des vases (divinités, l'espace féminin, héros, etc.) et quelques pièces d'épigraphie ("écritures antiques"). Les vitrines centrales sont des reprises de 1946 d'anciennes vitrines de l'entre-deux-guerres. Les vitrines périphériques datent, quant à elles, de 1952.

Le premier renforcement, en partant du fond de la salle, présentait également des vases de la collection grecque sur les thématiques du banquet, du dieu Dionysos, ou encore de la guerre.



Vues des anciennes vitrines de la section de la salle consacrée à la Grèce antique

Égypte

Surface : 15,23 m² (4,14 m de long par 3,68 m de large)

Le deuxième renforcement était consacré aux collections égyptiennes. Le principe d'exposition était le même mais la nature des collections différait par la présentation d'objets plus variés : momies, statuettes funéraires, fragments de sarcophages, etc.



Exemples de vitrines pour la section égyptienne



L'Italie antique des étrusques à Rome

Surface : 15,23 m² (4,12 m x 3,68 m)

Le troisième renforcement de la salle était consacré à l'Italie antique, de la domination étrusque à celles des Latins. Les vitrines comportaient, comme pour la section égyptienne, des objets plus variés, qui illustrent la vie quotidienne.



Exemples de vitrines pour la section étrusque



Configuration actuelle de la salle vidéo des collections (la caryatide en plâtre est restée en place)



Accès PMR du S.I.H.
(Espace anciennement occupé par des vases grecs sur les thématiques du banquet et de la guerre)

Escalier monumental pour accéder au premier étage

L'escalier monumental amène les visiteurs à l'étage, qui marque une rupture avec les salles d'exposition du rez-de-chaussée, notamment les salles d'archéologie locale.



Vue de l'escalier monumental permettant d'accéder au premier étage

Sur le palier de l'escalier monumental, les visiteurs peuvent s'arrêter et découvrir le portrait d'Antoine Vivenel peint par Dominique Papety, accompagné d'un cartel explicatif. Ce tableau-manifeste représente la charte de fondation du musée.



Portrait peint d'Antoine Vivenel par Dominique Papety, vers 1843-1846

Salon. Antoine Vivanel et le XIX^e siècle

Surface : 44 m²

Au premier étage, à la sortie de l'escalier monumental, les visiteurs peuvent pénétrer dans un salon dans lequel du mobilier et des œuvres recréent un intérieur de collectionneur de la première moitié du XIX^e siècle.



Vues du salon





Vitrine de petits bronzes du XIX^e siècle, copies d'antiques

Ce salon propose de découvrir quelques tableaux, dont des portraits, et des objets d'art exposés dans des vitrines marquetées. Deux socles au centre de la pièce permettent de voir une sculpture en bronze et une sculpture en pierre.

Une vitrine revient sur le projet d'Antoine Vivenel de constituer un Musée des Études, un lieu d'étude et d'enseignement artistique ouvert à tous. Plusieurs statuettes de bronze ainsi que des copies d'antiques en plâtre commandées par Antoine Vivenel pour l'école de dessin qu'il finançait sont présentées dans une vitrine.

Les arts décoratifs des XVI^e et XVII^e siècles

Surface : 33,6 m²

Sur leur gauche en sortant de l'escalier monumental, les visiteurs peuvent soit accéder au salon en face d'eux, soit pénétrer dans la salle consacrée aux arts décoratifs des XVI^e et XVII^e siècles.



Vitrine des émaux de Léonard Limosin



Vitrine des faïences françaises du XVI^e siècle



Exemples de vitrine des majoliques italiennes

Les visiteurs peuvent ici découvrir des objets en céramique, des émaux et de la verrerie provenant de différents pays d'Europe. Ces œuvres sont présentées dans des vitrines vieillissantes datant d'entre les années 1950 et 1977. Récemment, deux vitrines des majoliques italiennes du XVI^e siècle ont été remaniées par des socleurs ayant su conjuguer l'esthétique et la sécurité.

Cette salle présente des objets originaux qui nécessitent une aide à l'interprétation pour comprendre les scènes qu'elles représentent. Cet effort de médiation a été entrepris avec la présence de cartels développés qui reprennent la configuration de la vitrine et expliquent chaque épisode représenté par les objets. Plusieurs autres cartels développés expliquent en quoi certaines séries ou certains ensembles ont un caractère exceptionnel (notamment les portraits mythologiques des émaux de Léonard Limosin d'après les *Héroïdes* d'Ovide).

Galerie de tableaux et objets d'arts du Moyen-Âge au XVIII^e siècle

Surface : 46,6 m²

Cette pièce tout en longueur propose aux visiteurs de découvrir une sélection de tableaux et d'objets d'art dans la continuité de la salle Renaissance (arts décoratifs des XVI^e et XVII^e siècles). Les vitrines centrales datent de 1992 et répondent à la fragilité des objets exposés, qui vont des ivoires médiévaux aux verreries de Venise.

Les objets et tableaux sont accompagnés de cartels simples et développés. Certains cartels proposent une lecture intéressante de la collection exposée à travers une analyse de la manière dont Antoine Vivenel a thésaurisé sa collection et, au passage, réalisé quelques erreurs d'attribution ou d'identification des modèles (pseudo portrait de René Descartes).



Vues de la galerie de tableaux



Vitrines centrales de la galerie de tableaux

Peinture XVIII^e siècle

Surface : 13,4 m²

Cette ancienne chambre aux dimensions réduites présente sur trois murs quelques tableaux de petits formats du XVIII^e siècle. Une commode et deux sièges évoquent le mobilier de l'époque.



Chambre – peintures XVIII^e siècle

Arts graphiques des XIX^e et XX^e siècles

Surface : 40,5 m²

Cette salle clôt le parcours chronologique dans les collections du musée à travers la présentation d'objets et de tableaux du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle évoquant Compiègne (dont une ancienne génération des Picantins, jaquemarts sonnant les heures au beffroi de l'hôtel de ville) et son territoire (notamment des objets témoignant de l'activité artisanale de la manufacture des grès de Pierrefonds).



Picantins en bois de l'Hôtel de Ville de Compiègne



Tableaux vues des environs de Compiègne

Au centre de la pièce se trouve une grande maquette réalisée pour une précédente exposition temporaire sur l'histoire des ponts de Compiègne. Elle montre le pont franchissant l'Oise au milieu du XVII^e siècle. Cette maquette occupe une large place au centre de la pièce et paraît disproportionnée. Sa présence peut interroger dans cette salle en particulier, même si elle rentre en résonance avec certaines œuvres illustrant l'histoire de Compiègne.



Maquette du pont de Compiègne dans la seconde moitié du XVII^e siècle

Salle des arts asiatiques

Surface : 60,5 m²





Vues de la salle des arts asiatiques

Dans l'autre aile du premier étage, les visiteurs peuvent pénétrer depuis un couloir dans une salle consacrée aux collections d'arts asiatiques. Ils peuvent également y accéder par le salon d'apparat (Antoine Vivanel et le XIX^e siècle).



Panneau de présentation scénographique (2018)

Le musée conserve un nombre important d'objets provenant de tous les continents, prolongeant le projet d'Antoine Vivenel pour l'étude des arts décoratifs extra-européens. La part la plus importante de cette collection est celle consacrée aux arts asiatiques, constituée de nombreuses œuvres originaires du Japon, de Chine, d'Inde et d'Iran, datant du XVII^e siècle au XIX^e siècle. Jusque-là inédits, ces objets sont désormais présentés dans cette salle depuis 2018.

La scénographie de cet espace propose aux visiteurs de s'immerger dans une ambiance feutrée avec de rehauts de couleurs vives sur fond noir. Ce parti pris scénographique permet autant de conserver les pièces les plus fragiles que de magnifier des collections qui témoignent de l'intérêt d'Antoine Vivenel et de ses contemporains pour ces pays et leurs productions artistiques. Les impressions murales permettent aux visiteurs d'avoir des clés d'interprétation de ces objets ainsi que de leur contexte de production ou d'usage.

Cet espace partage avec les salles nouvellement rénovées (Paléontologie/Préhistoire et Champlieu) une scénographie qui mêle habilement une variété de dispositifs et un discours qui propose des outils de compréhension sur les objets et leur contexte de production et de collecte (ou de découverte pour les objets plus anciens).

Il est intéressant de faire remarquer que cette salle est l'une des plus appréciées du musée bien qu'elle soit régulièrement prise pour une exposition temporaire. Cette confusion peut-être due au fait qu'avant 2013 se trouvait là l'ancienne salle d'exposition temporaire du musée (avant l'ouverture de la nouvelle salle au centre Antoine Vivenel). Cette méprise est sans doute due également à sa scénographie moderne qui rompt avec le reste des salles du 1^{er} étage.

Paysages du XIX^e siècle

Surface : 30,9 m² (pièce principale) + 14,9 m² (pièce du fond)





Vues de la salle Paysages du XIX^e siècle

Cet ensemble de deux salles présente des tableaux du XIX^e siècle essentiellement des paysages d'Italie et quelques autres pays du pourtour méditerranéen. Du mobilier marqueté est également présenté, celui de la chambre à coucher ayant appartenu à la sœur d'Antoine Vivenel, Sophie Vivenel.

Sans véritable discours éclairant sur le rapport entre Antoine Vivenel et la présence de ces paysages méditerranéens, le visiteur peut se sentir un peu perdu dans ces deux pièces discrètes.

Confort de visite. Sanitaires accessibles au public



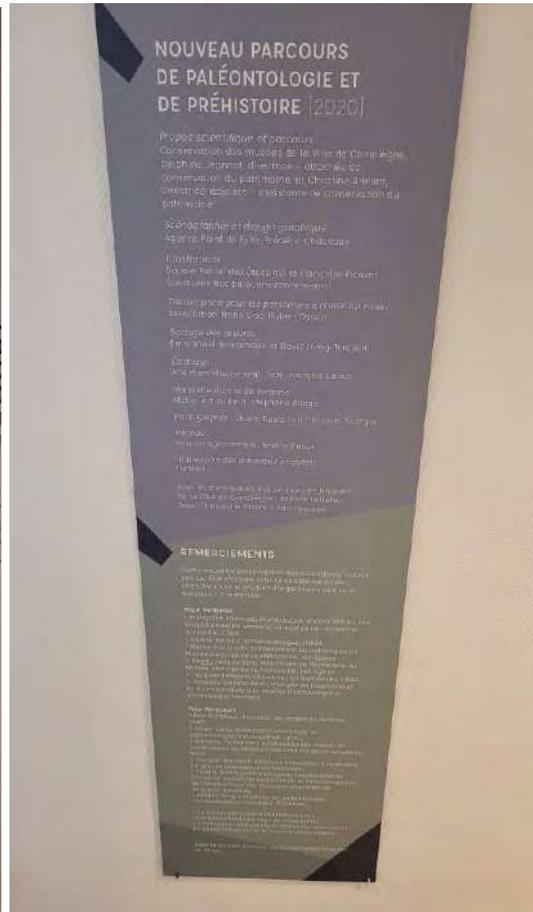
Couloir entre la salle des arts asiatiques et la salle des paysages du XIXe siècle

Enfin, au bout du couloir sont proposés des sanitaires, les seuls accessibles aux visiteurs au sein du parcours du musée. En 2023, en lien avec l'implantation du S.I.H., d'autres sanitaires ont été installés à l'extérieur, dans la cour, à proximité de l'entrée de la salle d'immersion. Ces derniers sont les seuls du musée à être accessibles au PMR.

Archéologie régionale

Couloir de distribution des salles

Surface : 14,7 m² (8,31 m x 1,47 m)



Vue du couloir d'accès aux salles de la section Archéologie régionale

Les quatre salles d'archéologie locale, situées dans l'aile opposée à la salle des Antiquités méditerranéennes, sont accessibles par un long couloir.

Les deux portes de droite permettent d'accéder à la salle de paléontologie et de préhistoire. La porte de gauche permet d'accéder à la salle de présentation du site gaulois de Gournay-sur-Aronde. La porte du fond permet d'accéder à la présentation du site de Champlieu qui illustre la période gallo-romaine.

Au début du couloir, la silhouette d'une queue d'un animal invite les visiteurs à commencer la visite de la salle du site de Rivecourt.

Salle de paléontologie et de préhistoire

Surface : 44,2 m²



Vues de la section "Paléontologie"

Avant sa refonte, cet espace était dédié à la période de la Préhistoire et les collections étaient présentées dans dix vitrines encastrées dans des parois de bois datant de 1966. Aujourd'hui

scindé en deux sections, cet espace a été repensé et réaménagé en 2020, dans la série des rénovations scénographiques successives.

La première section est consacrée à la présentation des collections paléontologiques, jusqu'à inédites, et propose de découvrir la formation géologique du compiégnais, les sites paléontologiques de Rivecourt (datés de 57 et 54 millions d'années) et des restitutions de la faune et de la flore tropicales rendues possibles à partir de ces découvertes.

Les dispositifs scénographiques invitent les visiteurs à ouvrir des boîtes, à observer des restitutions graphiques reprenant les espèces présentées, etc. La contextualisation des collections permet aux visiteurs de bien comprendre le lien entre restitutions et objets de collection.

Afin de faire une transition avec la section suivante, une petite partie des collections de préhistoire (du Paléolithique et du Néolithique) sont visibles dans des tiroirs « ouvrables » accessibles aux visiteurs.



La seconde section « Préhistoire » est visible depuis la section « Paléontologie » grâce à une grande ouverture qui met en scène un site de fouilles archéologiques, dans une présentation orientée « métiers de l'archéologie ».



Mise en scène d'un carré de fouille et vue sur la seconde section

Le passage entre la section de Paléontologie et la section de la Préhistoire se fait par le couloir. Le module scénographique de présentation d'un carré de fouilles ne permet pas de passer d'un espace à l'autre.



Vue de la section "Préhistoire"

La deuxième section de la salle est consacrée à la présentation du site de Verberie, pour lequel trente ans de fouilles archéologiques ont révélé un campement de chasseurs de rennes de l'époque magdalénienne (environ -12 500). L'étude complète du site a livré de précieuses informations sur les modes de vie, de chasse et le développement de l'outillage, notamment les techniques de taille de pierre de cette époque.



Détail de la maquette

Cette section de la salle s'appuie sur des modules scénographiques illustrant plusieurs thématiques : une maquette qui reconstitue en volume le site, des panneaux pour situer géographiquement le lieu des découvertes archéologiques, des prises de vue des fouilles qui permettent d'avoir des informations à propos de ce campement familial du Magdalénien, des vitrines avec des artefacts issus des fouilles (silex, outils, ossements de rennes, etc.). Trois écrans permettent également la diffusion de vidéos: deux vidéos sur l'expérimentation de la taille (celle des lames et celle des outils), et une vidéo sur la migration annuelle des rennes dans le détroit de Magerøya en Norvège.



La scénographie aériée repose sur des dispositifs variés et propose des postures de visite différentes (manipulation, visionnage, observation, lecture, etc.). Cette refonte scénographique s'est faite à grands renforts d'illustrations de qualité, entre restitution/reconstitution et dessins didactiques.

Salles Préhistoire avant la refonte



Gaule celtique

Surface : 24,8 m²



Vue des 2 vitrines de la salle dédiée à la Gaule celtique



La salle consacrée à la Gaule celtique - l'ancienne cuisine de l'hôtel particulier - est articulée autour de deux vitrines. La majorité du matériel exposé provient du de Gournay-sur-Aronde, site majeur dans la connaissance de la civilisation celtique d'Europe aux III^e et II^e siècles avant J.-C. Dans un fossé entourant l'enclos sacré furent découvertes quelques 2000 armes de fer volontairement martelées ou pliées mêlées à près de 3000 ossements d'animaux sacrifiés. Ces armes sont représentatives de la panoplie du guerrier celte de la période de la Tène (deuxième âge du fer). Une part de ces objets archéologiques est présentée grâce à des cartels simples ou des cartels développés. Plusieurs restitutions graphiques - d'un sacrifice, d'une panoplie guerrière - ont été réalisées afin de donner des clés d'interprétation aux

visiteurs. Seul un petit panneau de salle permet d'avoir un peu de contexte à propos de cette découverte.

Quelques objets issus d'autres sites gaulois locaux sont également exposés, notamment de la céramique. La maquette d'un four métallurgique du site de Choisy est présentée à proximité de cette vitrine.

La scénographie vieillissante - les vitrines sont de 1966 - ne rend pas sensible aux visiteurs la richesse et de l'importance de la découverte du site de Gournay-sur-Aronde. Une rénovation est indispensable pour donner à voir et à comprendre l'apport de cette découverte dans la compréhension de cette civilisation de la Gaule celtique avant la conquête romaine.

Empire romain

Surface : 45,6 m²





Vitrines consacrées à l'Empire romain

Les vitrines consacrées à l'Empire romain proposent de découvrir des objets de la vie quotidienne. Certaines proviennent d'Italie ou de Gaule du sud, acquisitions d'Antoine Vivenel ou d'autres collectionneurs du XIX^e siècle. D'autres objets sont issus des fouilles archéologiques réalisées sur le territoire compiégnois ou départemental (Gaule belge, fouilles de la forêt de Compiègne).

La valeur de ces collections réside dans la manière dont elles illustrent la civilisation romaine qui s'étend et s'hybride en Gaule au début de notre ère.

Néanmoins, la présentation vient rompre le fil du discours de la section d'archéologie régionale qui s'applique avec la présentation des différents sites depuis la salle de paléontologie jusqu'au site de Champlieu.

Les principes scénographiques restent les mêmes que pour la salle des Antiquités méditerranéennes dans cet ensemble de six vitrines, datant également des années 1960.

La présentation des collections est marquée par la présence de plusieurs suites d'objets - lampes, verreries, statuettes, céramiques, éléments de décors, etc. - qui illustrent les logiques de collection pour montrer des déclinaisons autour d'un même motif. Néanmoins, ce parti pris s'éloigne quelque peu du fil directeur des autres salles, en exposant des objets qui proviennent d'Italie ou du sud de la Gaule mais pas de la région compiégnoise.

Néanmoins, une sorte de dialogue se met en place avec les collections de la région compiégnoise, qui illustre la montée en puissance de l'influence romaine sur ce territoire de la future Gaule Belgique.

Gaule romaine

Surface : 50,2 m²





Salles consacrées au site de Champlieu

La salle consacrée au site de Champlieu a été rénovée en 2016. Avant la rénovation, ces salles exposaient quelques pièces du dépôt lapidaire médiéval qui ont été déplacées dans le cloître Saint-Corneille en 2012.

La section se déploie en trois espaces. Le premier espace, central, est dédié à la présentation générale du site autour d'une maquette qui restitue le site à son apogée (dernier quart du II^e siècle). Les deux autres espaces présentent les décors architecturaux et proposent des interprétations des programmes sculptés sur les différents blocs exposés.

La scénographie, comme pour les autres salles rénovées, se caractérise par la variété de dispositifs pour présenter le propos et les objets issus des fouilles ; fouilles par ailleurs présentées dans le premier espace.

Les restitutions graphiques des édifices et de leurs décors sont soignées et permettent aux visiteurs de se rendre compte de leur majesté. La déambulation entre les différents socles et maquettes est aisée et permet un bon confort de visite.

Annexe 2

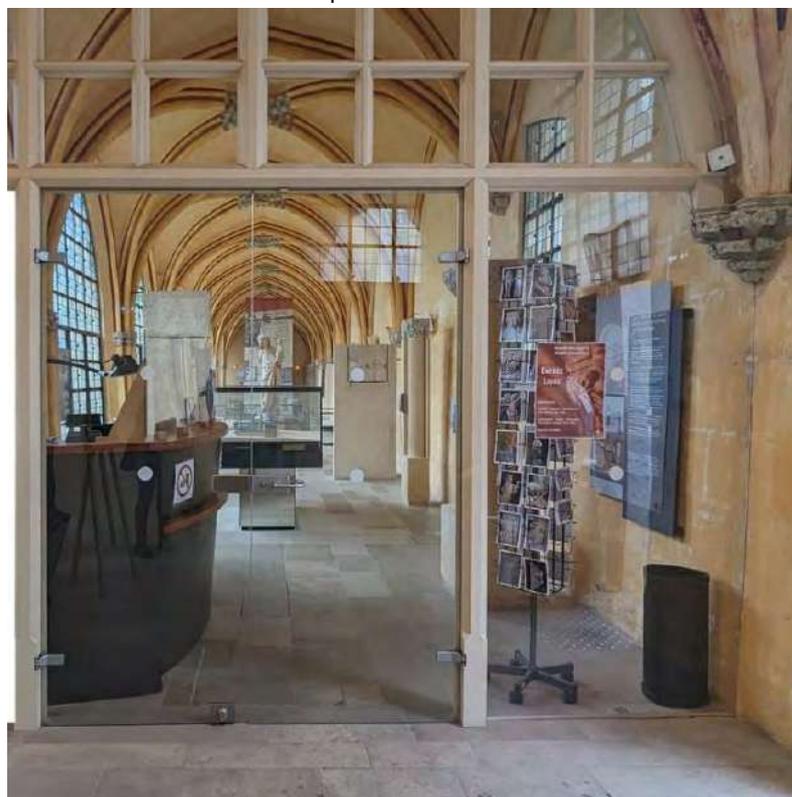
Description du parcours muséographique du musée du cloître Saint-Corneille

Surface d'exposition : 241 m²

L'entrée du musée se situe sur la rue Saint-Corneille. Une lourde porte rouge donne accès à la galerie Nord du cloître. Le cloître est un lieu partagé entre la bibliothèque municipale et le musée. Depuis 2020, un salon de thé occupe la galerie Est. Cette galerie est aussi un lieu d'exposition et donne accès à la salle de conférence Michèle le Chatelier, tous deux gérés par la bibliothèque. Une fois entré, le visiteur peut alors choisir d'aller au salon de thé en face ou de visiter le musée en franchissant la porte vitrée située tout de suite à sa droite.



Entrée du cloître depuis la rue Saint-Corneille



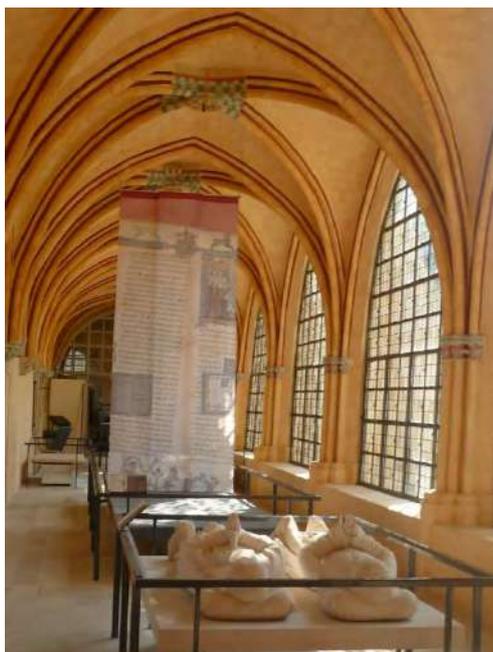
Porte d'entrée vitrée du musée

La première galerie s'ouvre sur une maquette représentant l'abbaye au XVII^e siècle alors à son plein essor. L'œuvre principale est la statue de la Vierge au pied d'argent, cadeau du roi Saint-Louis à l'abbaye Saint-Corneille, œuvre majeure de la statuaire gothique des années 1260.



La Vierge au pied d'argent

Sculptures et éléments architecturaux provenant de nombreux autres édifices religieux de Compiègne et de la région sont également exposés afin de restituer le mobilier liturgique présent dans les monastères et églises contemporaines de l'abbaye de Saint-Corneille. Ainsi, parmi les sépultures habituellement situées dans les nefs et chœurs des églises figurent plusieurs dalles funéraires gravées et incrustées provenant de l'ancien couvent des Cordeliers ainsi que les gisants de Jean d'Humières et Jeanne de Hangest provenant de l'abbaye des Jacobins.



Gisants de Jean d'Humières et Jeanne de Hangest

Un superbe retable Renaissance de la vie de la Vierge provenant de l'abbaye de Saint-Arnould à Crépy-en-Valois, permet d'illustrer l'usage et l'iconographie de ces ornements d'architecture au décor sculpté et peint, contre lequel est appuyé l'autel.



Retable de l'abbaye de Saint-Arnould

Juste après le retable commence la deuxième galerie présentant la dalle funéraire fragmentaire de dom Jacques Pescheur, religieux de Saint-Corneille au XVI^e siècle, retrouvée dans le cloître Saint-Corneille en multiples morceaux lors des travaux de déblaiement consécutifs aux destructions de la Seconde Guerre mondiale.



Puzzle d'après la dalle funéraire de dom Jacques Pescheur

Cette dalle fait l'objet d'un dispositif pédagogique sous la forme d'un puzzle qui permet de comprendre sa restauration en le reconstituant.

Une riche statuaire scande cette deuxième galerie avec un Saint Sépulcre provenant de l'ancien Hôtel-Dieu Saint-Nicolas détruit à la fin du XIX^e siècle, ainsi qu'un ensemble de statues de Vierge à l'Enfant, une sainte Catherine d'Alexandrie et une étonnante représentation du Christ séraphique provenant probablement du couvent des Cordeliers.

Une vitrine présente un ensemble sculpté particulièrement précieux, dépôt de particuliers, constitué de trois têtes datées du XIV^e siècle et représentant le roi saint Louis, son épouse Marguerite de Provence et le roi Philippe IV le Bel, leur petit-fils. Ces têtes sculptées ont été découvertes fortuitement en 1995 lors de travaux réalisés sur le terrain de l'ancienne abbaye de Royallieu à Compiègne. Ces éléments appartenaient sans doute au décor originel du prieuré fondé par le roi Philippe le Bel en 1308, et dédié à son grand-père, le roi saint Louis.



Vitrine des de Royallieu

têtes sculptées

Une très belle œuvre d'époque Renaissance attire l'attention des visiteurs. Il s'agit de Joseph d'Armathie qui porte la couronne d'épines. Acquis par Antoine Vivenel qui croyait reconnaître une œuvre d'un artiste allemand du XV^e siècle représentant Saint-Louis agenouillé tenant la couronne d'épines, elle fut inscrite au numéro 1 de son catalogue d'œuvres publié en 1861, un an avant sa mort. La restauration et l'étude de cette œuvre ont permis d'attribuer cette sculpture à la Mise au Tombeau de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Gisors, dans l'Eure, en Haute-Normandie, dont la Vierge, le saint Jean et une sainte femme sont conservées.



Joseph d'Armathie

Plans, maquettes, jeux pour enfants, dessins, photographies et panneaux complètent le propos consacré à l'histoire de l'abbaye, de sa fondation jusqu'au lendemain de la Révolution. Une animation multimédia en trois dimensions permet au visiteur de se situer dans l'espace de l'abbaye et de comprendre ses différentes phases de construction. Enfin, l'acteur André Dussolier prête sa voix pour les commentaires des audio-guides.

Annexe 3

Présentation de la salle des expositions temporaires des musées

Surface : 100m²

Le bâtiment compte deux entrées distinctes : une entrée privée pour accéder aux divers services et bureaux et une entrée pour accueillir le public (exposition et ateliers).



Le centre Antoine Vivenel depuis le parc

L'entrée du public se situe côté parc Songeons. Les visiteurs peuvent accéder au bâtiment par le parc et également par un portail donnant sur la rue James de Rothschild. Une porte vitrée ouvre sur l'accueil au Rez-de-chaussée avec à droite une imposante borne d'accueil et à gauche l'ascenseur réservé à l'accès PMR. À droite, un escalier permet l'accès à la salle d'exposition, située à l'entresol.

Sur ce même niveau intermédiaire on trouve également deux salles pouvant servir à l'accueil du public lors d'animations ou d'évènements : l'atelier pédagogique et la bibliothèque du CRAVO.



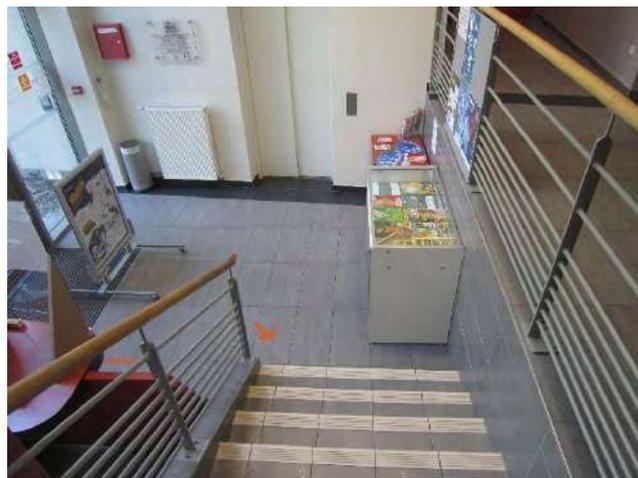
Grille d'entrée depuis la rue James de Rothschild



Porte d'entrée depuis le parc



Borne d'accueil et escalier



Hall d'accueil avec l'ascenseur au fond



Porte d'entrée de la salle d'exposition

La salle est climatisée et l'hygrométrie est contrôlée. Elle est équipée de rails pour un système d'éclairage modulable. Elle se présente sous la forme d'un plateau de 100 m² ouvert. Certaines expositions ont nécessité un cloisonnement de l'espace, aussi des panneaux amovibles ont été réalisés par les services techniques de la ville.



Aperçus de différentes expositions

Annexe 4

Présentation du parcours du musée de la Figurine historique

Surface totale : 500m²

Surface d'exposition permanente : 476 m²

Le musée de la Figurine historique est aujourd'hui situé dans le centre-ville de Compiègne, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville et de l'Office du Tourisme. Le musée est installé au premier étage d'un bâtiment administratif appartenant aux services de l'ARC, avec une entrée qui ne donne pas directement dans la rue. Il faut entrer dans une cour, en passant sous l'ancienne porte de l'Arsenal.



Depuis l'accès extérieur, il faut monter par un escalier peu engageant pour accéder au palier d'entrée du musée. Un accès par l'ascenseur est également possible.



Palier



À gauche entrée du musée et à droite panneau d'information

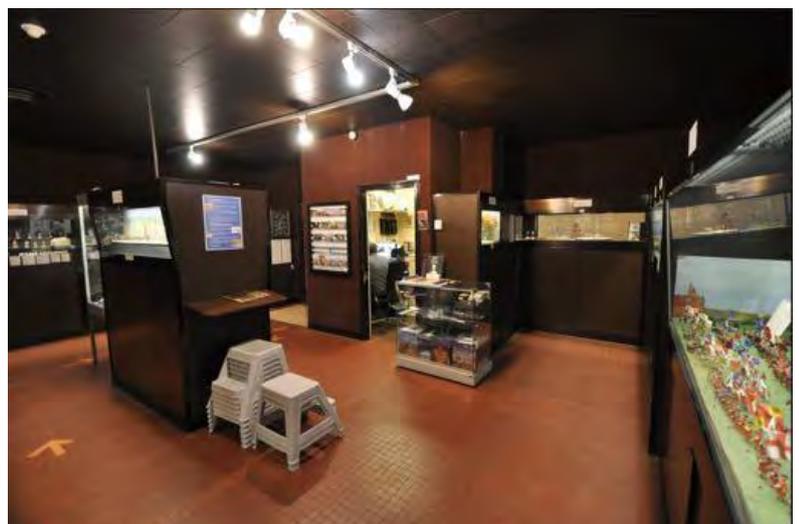
Sur le palier, plusieurs vitrines présentent des objets et les techniques de fabrication. Cela constitue une amorce de visite mais les vitrines sont obsolètes et les propos ne sont pas réellement structurés sur un mode introductif.

Un panneau d'informations (horaires et tarifs) est placé à droite de la porte d'entrée du musée juste au-dessus d'un banc. Il est à noter que ce banc sert surtout aux personnes attendant leur rendez-vous avec un service municipal dont le bureau jouxte le musée.

Le lieu qui présente les collections du musée de la Figurine historique est constitué d'un seul grand espace, au plafond relativement bas pour un musée. Cet espace fait plutôt penser à des bureaux de type services administratifs.



Local de l'agent d'accueil





Vitrines de la boutique

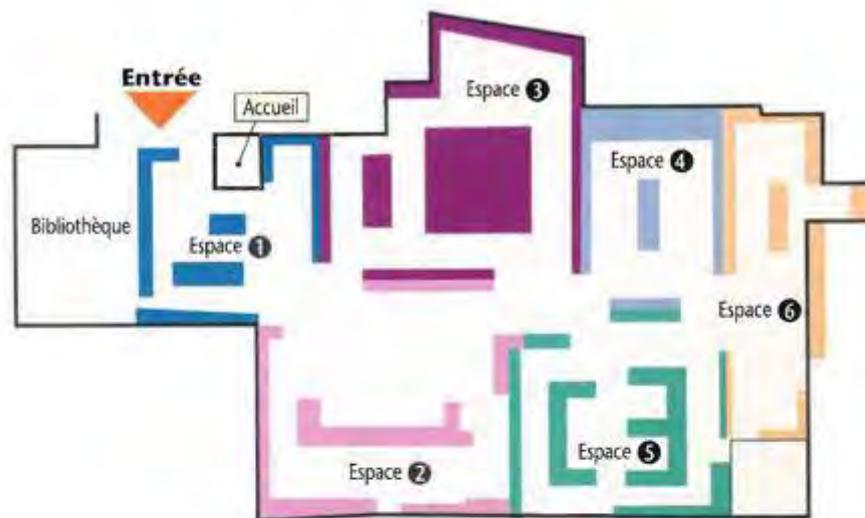
L'entrée du musée est surveillée depuis un petit local très fermé de type guérite où se tient l'agent d'accueil du musée. Ce dernier a aussi pour mission de gérer la boutique actuelle, qui consiste en quelques étagères et deux vitrines, relativement obsolètes et qui ne se distinguent pas des vitrines du musée.

Le reste du plateau se déploie sur une surface d'environ 500 m².

Ce déploiement est découpé en six séquences thématiques, identifiables sur le plan figurant dans le dépliant d'accompagnement à la visite, mais qui n'est pas perceptible dans l'espace par les visiteurs qui ne sont pas munis de plan.

Les six sections thématiques aujourd'hui sont chronologiques et retracent l'histoire de la France et de l'Europe, aboutissant à l'alunissage de 1969 :

- Espace 1 : De la Préhistoire à l'Ancien régime
- Espace 2 : Premier Empire
- Espace 3 : De 1789 à 1815
- Espace 4 : De 1815 à 1914
- Espace 5 : 1914-1918
- Espace 6 : De 1918 à nos jours



- Espace 1 : Des origines au 18 Brumaire
- Espace 2 : Premier Empire
- Espace 3 : De 1800 à 1815
- Espace 4 : De 1815 à 1914
- Espace 5 : 1914-1918
- Espace 6 : De 1918 à nos jours

Plan thématique extrait du livret de visite du musée

Ces présentations très linéaires sont ponctuées de dioramas, dont certains sont de dimensions imposantes avec, notamment :

- La Grande Armée de Robert Ducoin (espace 2)
- Bataille de Waterloo le 18 juin 1815 de Charles Laurent (espace 3)
- Revue de Bétheny d'Alfred Silhol (espace 4)

Il est à noter que le diorama de la bataille de Waterloo était anciennement animé par des vidéoprojecteurs désormais inactifs. Cet ensemble imposant de 12 000 figurines en plat d'étain ou ronde de bosse nécessite une médiation appropriée pour que les visiteurs puissent s'y retrouver.

Espace 1. Des origines à 1789

Dès l'entrée, le visiteur plonge au cœur des époques les plus anciennes : la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge jusqu'aux Temps modernes. Un grand diorama rassemble des figurines de plomb pour illustrer le siège de la ville de Troie. Une vitrine présente les figurines de presque tous les souverains qui régneront en France de Mérovée à Napoléon III.



Plusieurs dioramas s'attachent à illustrer des épisodes particuliers, comme ceux qui lient Jeanne d'Arc à Compiègne : son arrivée dans la ville escortant le roi Charles VII, le 18 août 1429 ou encore sa capture sous les remparts, le 23 mai 1430.

Alexandre Ballada (1907-1976) s'est inspiré d'une gravure du célèbre Jacques Callot pour figurer des bohémiens du XVIIe siècle.

Charles Terana rappelle les fameuses chasses du roi Louis XV en forêt de Compiègne, vers 1745.

La victoire française de Fontenoy, le 11 mai 1745, est évoquée par l'ensemble des drapeaux de l'armée de Louis XV, réunis par Robert Ducoin.

Parmi les pièces les plus précieuses du musée, se distinguent les figurines de bois polychrome datant de la fin du XVIIIe siècle, réalisées par Jean-Baptiste Clémence (1749-1801). Cet artisan original avait coutume de sculpter ces petites statuettes dans les jardins des Tuileries ou du Palais Royal, prenant pour modèles les nombreux militaires qui y flânaient. Il façonnait au canif de grandes figurines, peintes ensuite avec le plus grand soin, en reprenant scrupuleusement leurs tenues et leurs accessoires, qu'il vendait ainsi à titre de souvenir.



Les figurines en bois de J.-B. Clémence

Espace 2 & 3. Révolution Française & Premier Empire

Les espaces suivants sont dévolus à la Révolution et au Premier Empire. Les figurines illustrent la fin de la monarchie absolue, avec le règne de Louis XVI, et la prise de la Bastille, en 1789. Plats d'étain et rondes bosses entraînent le visiteur dans la tourmente révolutionnaire jusque dans les sables d'Égypte, lors de la campagne du général Bonaparte.

L'Empire est décrété le 5 décembre 1804 et voit s'enchaîner les victoires dans toute l'Europe, jusqu'à la cruelle retraite de Russie. De nombreuses scènes illustrent divers aspects des armées impériales, victorieuses de l'Europe coalisée. Le superbe diorama de Robert Ducoin, simplement intitulé « la Grande Armée », donne à voir une grande variété de tenues portées de 1806 à 1812 par les troupes françaises et leurs alliés.



Longue vitrine de la Grande armée

Le « bataillon au bivouac » de Vladimir Douchkine représente l'animation d'un camp d'un bataillon d'infanterie. L'auteur met en scène les soldats s'affairant aux tâches diverses de la vie courante par le biais de plats d'étain peints dans sa manière impressionniste si caractéristique.

«La Revue des Tuileries en 1811», également de Robert Ducoin, représente une des revues que l'Empereur passait de sa Garde tous les samedis matin lorsqu'il résidait à Paris. La Garde à pied, les Grenadiers à cheval, les Dragons de la Garde et les Mamelouks défilent devant l'arc du Carrousel et la cour du château des Tuileries, avec un effet de perspective particulièrement soigné.

Espace 4. De 1815 à 1914

Le diorama géant de 25m² de Waterloo, œuvre de Charles Laurent, nous amène le 18 juin 1815, vers 16h30, sur le célèbre champ de bataille qui décida la chute du Premier Empire. 12 000 figurines illustrent les combats qui opposèrent les troupes françaises conduites par Napoléon Ier aux troupes anglaises du duc de Wellington. Les principaux généraux de l'Empire et les nombreux corps d'armée de toute l'Europe sont visibles dans les vitrines disposées autour de cette reconstitution.



Diorama de Waterloo

La légende napoléonienne se termine par le diorama du retour des cendres le 15 décembre 1840 réalisé par Alexandre Ballada, Fernand Durand-Grimaldi et Eugène Lelièpvre. Le char funèbre tiré par seize chevaux descend les Champs Élysées salué par une foule immense en direction des Invalides où le corps de l'Empereur doit être accueilli par le roi Louis-Philippe.

Plusieurs séries de figurines évoquent ensuite le retour de la monarchie et la conquête de l'Algérie.

La République est proclamée en 1848, avant de laisser la place en 1852 au Second Empire. Des Cent-gardes à la Légion étrangère, du chasseur à pied à la cantinière, chaque composante de la vie militaire de l'époque, mais aussi de la société civile, trouve ici sa place.

Enfin, un immense diorama, créé par Alfred Silhol, figure la revue de Béthény, tenue le 21 septembre 1901, près de Reims, moment privilégié de l'alliance franco-russe qui fut scellée entre la France républicaine et la Russie tsariste dès la fin du XIXe siècle. Comme une véritable démonstration de force et d'excellence, les troupes françaises et coloniales défilent devant la tribune officielle où se tiennent le tsar Nicolas II et la tsarine Alexandra accompagnés du président de la République française Émile Loubet.



Revue de Betheny

Espace 5. Première Guerre Mondiale

En hommage aux poilus de la Grande Guerre, Robert Ducoin réalisa deux vastes dioramas : « août 1914 » et « mars 1918 ». Le premier montre en détail une batterie de 75 au complet, soit 173 hommes et 168 chevaux. On entre alors de plain-pied dans la vie quotidienne des soldats.



Une section d'infanterie en pantalon rouge traverse un village pour monter en ligne tandis qu'un peloton de Chasseurs à cheval rentre d'une mission de reconnaissance. Plus loin, quatre canons d'une batterie de tir sont en action derrière un champ de blé.

Le second diorama quant à lui, nous transporte sur le front de 1918 avec les chars d'assaut, l'arrivée des troupes sénégalaises, la conduite des trains d'équipage et la construction de « boyaux ». Une carrière aménagée en cantonnement à l'arrière du front rassemble les services médicaux, la cuisine roulante et la forge de campagne pour ferrer les chevaux.



Front de 1918

Autour de cette scène centrale, vingt dioramas présentent des épisodes plus ou moins connus de la Grande Guerre : l'armée bulgare sur le front de Salonique, en 1915-1916, les combats

dans les tranchées de Verdun en 1917, et des fronts plus lointains : l'armée austro-hongroise sur le front italien du Trente ou encore l'armée turc-ottomane dans le désert en Palestine face à la légion arabe du colonel Lawrence dit « Lawrence d'Arabie ».

Plus loin, Georges Guynemer s'apprête à décoller à bord de son avion un Spad XIII, le 11 septembre 1917 à 8h25, pour ce qui sera son dernier vol. Enfin la signature de l'armistice en forêt de Compiègne, le 11 novembre 1918 clôture cet espace.

Espace 6. Entre-Deux-Guerres & Seconde Guerre Mondiale

Le sixième et dernier espace s'ouvre sur la période de l'entre-deux-guerres. Une collection exceptionnelle présente l'évolution des chars d'assaut, de leur création à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les principaux belligérants sont ainsi représentés avec leur matériel dans un grand souci de réalisme.

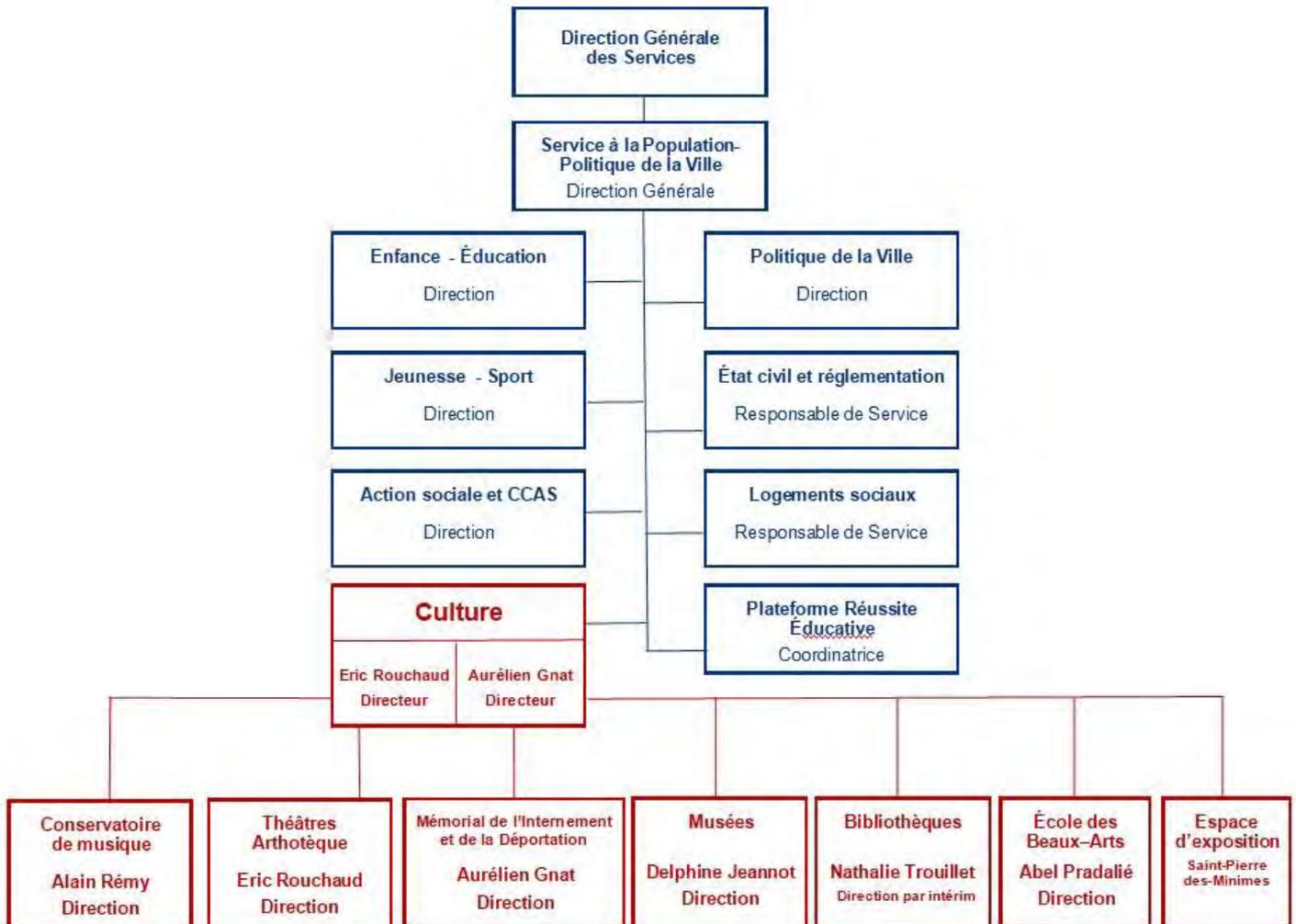
Plusieurs dioramas illustrent les terribles événements de la guerre de 1939-1945. De nombreuses figurines évoquent la Bataille de France : les soldats de l'unité militaire spécialisée dans la défense des fortifications de la ligne Maginot (1939-1940), les Chasseurs alpins français affrontant l'armée italienne dans les Alpes en juin 1940. Les combats en dehors de l'Europe sont aussi évoqués : la guerre du désert est incarnée par les soldats de l'armée de terre britannique face aux forces italo-allemandes du maréchal Rommel en Égypte ou, plus éloignés encore, dans l'océan Pacifique, avec les soldats américains débarquant sur la plage de Tarawa, le 21 novembre 1943 et s'opposant à la résistance farouche des soldats japonais. Plusieurs scènes illustrent le débarquement le 6 juin 1944 sur la plage d'Omaha Beach et les combats lors de la bataille de Normandie. L'espace consacré à la Seconde Guerre mondiale se termine par la Libération de Paris par la 2^e Division blindée du Général Leclerc le 25 Août 1944. Le parcours de visite s'achève sur les premiers pas de l'homme sur la Lune, le 21 juillet 1969 avec Neil Armstrong sortant du module lunaire Eagle de la mission Apollo 11.



Module lunaire d'Apollo 11

Annexe 5

Organigramme du pôle service à la population – politique de la ville – Mairie de Compiègne



Annexe 6

Offres tarifaires des musées

TARIFS D'ENTRÉE

Billet unique donnant accès au musée Antoine Vivenel, au musée de la Figurine historique et au centre d'exposition Antoine Vivenel pendant 24h.

Plein tarif: 4 €

Tarif réduit: 3 €

- Groupes en visite libre (minimum 5 personnes- maximum 20 personnes)

Sur présentation d'une carte :

- Étudiants de plus de 25 ans
- Titulaires de la carte « Famille nombreuse »

Gratuité

- Jeunes de moins de 26 ans
- Accompagnateurs de groupes scolaires
- Accompagnateurs de centres aérés
- Groupes du champ social (minimum 5 personnes- maximum 20 personnes)
- Accès gratuit accordé à tous les visiteurs le 1^{er} dimanche de chaque mois et lors des évènements nationaux

Sur présentation d'une carte :

- Personnels du ministère de la Culture avec un accompagnant
- Membres de l'ICOM et de l'ICOMOS
- Guides et conférenciers relevant des ministères français chargés de la Culture et du Tourisme ou de la Réunion des musées nationaux

- Enseignants (sur présentation du Pass Éducation)
- Étudiants en histoire, histoire de l'art, archéologie, arts plastiques, arts appliqués, design, architecture

- Elèves de l'Ecole des Beaux-arts de Compiègne
- Adhérents de l'Association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique
- Adhérents de la Société historique de Compiègne

- Journalistes sur présentation de leur carte de presse
- Détenteurs du Pass Pro Hauts-de-France Tourisme
- 1 adulte accompagnateur d'un enfant abonné au journal *Le Petit Léonard*

- Demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins d'un an ou indiquant une période de validité accompagné d'une pièce d'identité).
- Bénéficiaires des minima sociaux : sur présentation d'un justificatif (attestation d'allocation au RSA, ASS, AME, APA, Complémentaire santé solidaire, Couverture maladie universelle, Carte solidarité transport...) de moins de un an de l'organisme dont ils relèvent.
- Visiteurs handicapés et leur accompagnateur
- Professeurs techniques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

TARIFS D'ENTRÉE

« Connaître Compiègne ! »

Site d'Immersion Historique (SIH)

SIH SEUL

Plein tarif: 4 €

Tarif réduit: 3 €

- Groupes (minimum 5 personnes- maximum 18 personnes)
- Jeunes âgés de 6 à 25 ans

Sur présentation d'une carte :

- Étudiants de plus de 25 ans
- Demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins d'un an ou indiquant une période de validité accompagné d'une pièce d'identité).
- Bénéficiaires des minima sociaux : sur présentation d'un justificatif (attestation d'allocation au RSA, ASS, AME, APA, Complémentaire santé solidaire, Couverture maladie universelle, Carte solidarité transport...) de moins de un an de l'organisme dont ils relèvent.
- Visiteurs handicapés et leur accompagnateur
- Professeurs techniques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Pass Famille: 10 €

(2 parents + 2 enfants)

Pass champ social: 10 €

Groupes relevant du champ social (de 5 personnes à 18 personnes)

Scolaires et Péricolaires : 2 €

Gratuité

- Enfant de moins de 6 ans
- Accompagnateurs de groupes scolaires (limité à 1 adulte pour 10 enfants)
- Accompagnateurs de centres aérés (limité à 1 adulte pour 10 enfants)

Sur présentation d'une carte :

- Personnels du ministère de la Culture avec un accompagnant
- Membres de l'ICOM et de l'ICOMOS
- Guides et conférenciers relevant des ministères français chargés de la Culture et du Tourisme ou de la Réunion des musées nationaux
- Enseignants (sur présentation du Pass Éducation)
- Étudiants en histoire, histoire de l'art, archéologie, arts plastiques, arts appliqués, design, architecture
- Adhérents de l'Association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique
- Adhérents de la Société historique de Compiègne
- Journalistes sur présentation de leur carte de presse
- Détenteurs du Pass Pro Hauts-de-France Tourisme

TARIF COUPLÉ MUSÉES / SIH

Plein tarif: 7 €

Tarif réduit: 5 €

- Groupes en visite libre (minimum 5 personnes- maximum 18 personnes)

Sur présentation d'une carte :

- Étudiants de plus de 25 ans

Pass Famille: 18 €

(2 parents + 2 enfants)

COMPIEGNE PASS MUSEES

-Offre 2 sites (au choix*)

*3 musées/S.I.H. ou 3 musées/mémorial ou mémorial/S.I.H.

Tarif plein : 7 €

Tarif Réduit : 5 €

-Offre 3 sites : 3 musées/S.I.H./Mémorial

Tarif plein : 7 €

Tarif Réduit : 5 €

Tarifs réduit :

- Groupes (minimum 5 personnes- maximum 18 personnes)
- Jeunes âgés de 6 à 25 ans

Sur présentation d'une carte :

- Étudiants de plus de 25 ans
- Demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins d'un an ou indiquant une période de validité accompagné d'une pièce d'identité).
- Bénéficiaires des minima sociaux : sur présentation d'un justificatif (attestation d'allocation au RSA, ASS, AME, APA, Complémentaire santé solidaire, Couverture maladie universelle, Carte solidarité transport...) de moins de un an de l'organisme dont ils relèvent.
- Visiteurs handicapés et leur accompagnateur
- Professeurs techniques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Brochure Billet unique

Localisation des musées

Informations pratiques

- Horaires/Opening times/Öffnungszeiten**
 Les mardis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 19h
 Les mercredis, jeudis et vendredis uniquement de 14h à 19h
- Fermeture**
 Tous les lundis et les 01/01, 01/05, 14/07, 01/11 et 26/12
- Tarifs/Admissions/Eintritt**
 Plein tarif : 4 €
 Tarif réduit : 3 €
 Gratuit pour les moins de 25 ans
 Gratuit le premier dimanche du mois
 Gratuit au musée du cloître Saint-Corneille
 Forfait visite groupe : 80 €
- Renseignements et réservations :** 03 44 20 26 04
 christina.zmijard@maive-compiègne.fr
- Actualités des musées :**
 www.musees-compiègne.fr

Un billet unique pour les Musées de Compiègne

DÉCOUVREZ NOS 5 MUSÉES

Musée Antoine Vivenel

Installé dans un bel hôtel particulier de la fin du XVIII^e siècle, le musée Antoine Vivenel abrite de précieuses témoignages des plus brillantes civilisations de l'Europe et de la longue histoire de Compiègne, résidence favorite des souverains français (exceptionnelle collection de vases grecs, peintures, sculptures et objets d'art du Moyen Âge au XIX^e siècle).

Located in a handsome 18th century town-house, the Antoine Vivenel Museum presents precious testimonies of the most brilliant European civilisations and of the long history of Compiègne, one of the French sovereigns' favourite residences: a magnificent collection of Greek vases, paintings, sculptures and artefacts from the Middle Ages to the 19th century.

In einem schönen Herrenhaus des Ende des 18. Jhs. eingerichtet, enthält das Antoine Vivenel Museum schätzbare Zeugnisse der glanzvollen Kulturen Europas, und für die unsre Geschichte des Stadt Compiègne, letzter Residenz der französischen Herrscher. Aussergewöhnlich in Frankreich, erwähnt eine schöne Sammlung berühmter Werke der altgriechische Kultur. Sie werden von Gemälden, Bild-und Kunstwerken des Mittelalter bis über 19. Jhs. begleitet.

Musée du cloître Saint-Corneille

Situé dans le cloître et presbytère de l'ancienne et prestigieuse abbaye Saint-Corneille, cet espace présente un superbe ensemble de sculptures religieuses d'époque médiévale et Renaissance, les plus belles collections du musée Antoine Vivenel de Compiègne. Les œuvres livrent un témoignage des pratiques religieuses et funéraires et de leur évolution au fil des siècles, dans un lieu rempli d'histoire, le barreau de la ville de Compiègne.

In this exhibition space, located in the cloister of the ancient abbey of St. Cornelle in Compiègne, you will find a wonderful gathering of medieval and Renaissance religious sculptures taken from the collections of Antoine Vivenel's museum. These works are the testimony of ancient religious beliefs and burial practices and of their evolution through time. Where else could they be better displayed than here at the heart whence the city of Compiègne stemmed from.

Ein reiches Ensemble von Skulpturen des Mittelalters und der Renaissance aus der Sammlung Vivenel wird in der bedeutenden alten Klosteranlage der Abte Saint-Corneille, der Wiege der Stadt Compiègne, ausgestellt. In diesem von der Geschichte geprägten Ort, zugleich die Hurdewerke von den 13. bis 19. Jhdern, Dalacher und Bestattungsorten und ihrer Entwicklung im Laufe der Geschichte.

Musée de la Figurine historique

100 000 figurines célèbres, sous les yeux des visiteurs du musée de la Figurine historique, nombre d'épisodes obscurs ou fameux de l'histoire de Compiègne et de la France: Napoléon passant ses soldats en revue devant le palais des Tuileries, la sangante défense de Waterloo, mais aussi des épisodes plus récents, telle la splendide revue de Béhéry en l'honneur du tsar Nicolas I ou les tranchées de la Grande Guerre. Un musée à découvrir en famille!

100 000 figurines conjure up many unknown or famous episodes of Compiègne and French history: the parade of Napoleon's army at the Tuileries, the bitter-defeat of Waterloo, the magnificent parade in Béhéry in honour of Czar Nicolas I or the trenches of the First World War trenches... Enjoy it in the family!

Die 100 000 Figuren des Museums der Historischen Figuren spielen unter den Augen der Besucher zahlreich unbekannt oder berühmte Zwischenfälle der Geschichte der Stadt und Frankreichs dar: z.B. Napoleons Truppenrevue vor dem Schloss der Tuileries in Paris, die blutige Niederlage bei Waterloo und auch neuere Ereignisse, wie die prächtige Mustering zu Ehren des Zars Nikolas I. bei Béhéry, oder die Schützengräben des 1. Weltkrieges... Eine Entdeckung für die ganze Familie!

EXPOSITIONS TEMPORAIRES AU CENTRE ANTOINE VIVENEL

Le musée Antoine Vivenel organise régulièrement des expositions temporaires thématiques qui sont l'occasion pour le public de découvrir ou de redécouvrir des œuvres parfois peu exposées en raison de leur fragilité. La salle d'exposition temporaire, est située dans le parc du musée, au 17 rue James de Rothschild, entrée citée par Songeons.

Annexe 7

Les activités du Service des Publics

-Pour le public individuel

Des **visites thématiques** sont programmées lors des 1^{ers} dimanches du mois pour les individuels (sur réservation). Ces visites sont gratuites (l'entrée des musées est gratuite le 1^{er} dimanche du mois) et les thématiques changent tous les mois en se basant sur les collections d'un des musées ou sur l'exposition temporaire du moment.



Visite guidée
Exposition *Trésors du Moyen Age* en 2016

Des animations dites **Croque visite** sont programmées plusieurs fois dans l'année, chaque fois dans un lieu différent. La visite guidée est suivie d'un temps de dessin dans les collections. Le matériel est fourni aux visiteurs. Ces *croque visites* font l'objet d'un tarif spécifique.



Croquez le cloître au musée du cloître Saint-Corneille

Activités pour le jeune public hors temps scolaire

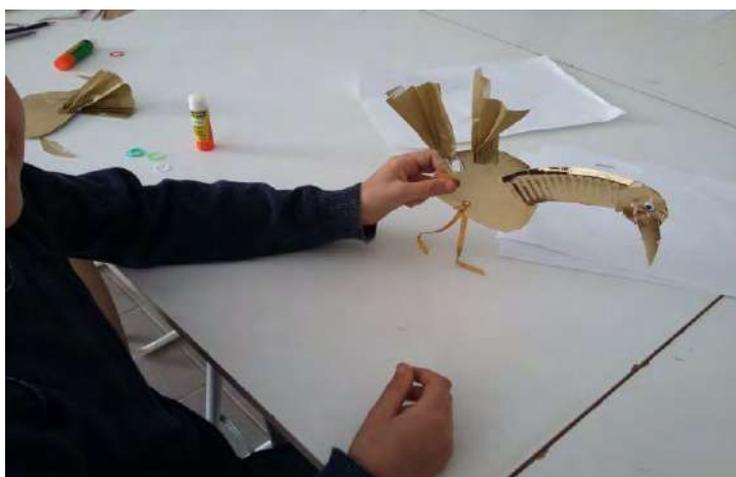
- Ateliers de vacances et ateliers **en famille** pour les jeunes individuels (visite d'une partie des collections dans l'un des musées suivie d'un TP selon la thématique)
- Ateliers, visites commentées ou visites libres pour les **groupes de centre de loisirs**

Le Service des Publics élabore des dispositifs de visite (questionnaires, jeux en autonomie) pour les jeunes dans le cadre d'une visite libre en famille.

Exemples d'ateliers de vacances :



Les potiers d'Athènes : dessins mythologiques sur vases au musée Antoine Vivenel



Des grues d'or, j'adore !

Atelier à partir des collections japonaises du musée Antoine Vivenel

Programmation culturelle

Diverses activités sont proposées au public lors des événements nationaux (Nuit des musées, Journées du patrimoine, Journées de l'archéologie) ou lors d'événements particuliers. Elles peuvent être animées par des prestataires (compagnies théâtrales, artistes, ou autres intervenants extérieurs) ou par des partenaires (université technologique de Compiègne, restaurateurs d'art, figurinistes, archéologues, etc.)



La compagnie des Baladins au musée du cloître -Nuit des musées 2014



Nouvel an chinois au musée Vivienel-février 2019 (avec les étudiants chinois de l'UTC)



Scénettes théâtrales par la Compagnie Teatro di Fabio
Exposition Albert Robida, JEP 2021



Démonstration de peinture de figurines par Jacques Thuillier
Musée de la Figurine, Nuit des musées 2022

-Activités pour le publics scolaire

Le Service des publics propose un programme d'animations pour les scolaires autour des différentes collections des musées. Les interventions se présentent sous la forme de visites générales ou de visites thématiques adaptées au niveau des élèves (depuis les classes maternelles jusqu'à l'enseignement secondaire).



Certaines visites thématiques sont enrichies d'une **initiation artistique ou de travaux pratiques**. Ces ateliers ont lieu dans la salle d'animation du musée Vivenel qui peut accueillir 30 élèves au maximum. La salle dispose d'un évier, de tables sur tréteaux et de chaises. Elle est équipée d'un projecteur (utilisé pour les animations mais aussi pour des conférences et des projections de film). Le matériel et des outils pédagogiques sont stockés dans la salle dans de grands placards.

Par le passé, le service des publics a intégré des intervenants vacataires spécialisés dans des domaines variés qui permettaient la mise en place de véritables ateliers de création artistique pour les classes, ateliers de céramique et d'arts plastiques. Les intervenants sont partis à la retraite et n'ont pas été remplacés.

Quelques exemples de visites enrichies de T.P. :

- *Le musée des merveilles* : visite des collections asiatiques + TP peinture à l'encre de Chine

- *Monstres et Cie* : visite des collections sur le thème du bestiaire fantastique dans l'Antiquité + TP pour créer son propre monstre inspiré des créatures hybrides de la mythologie
- *L'art du scribe* : visite des collections égyptiennes et initiation à la peinture de pigments sur une feuille de papyrus
- *Figurine de carte* : visite du musée de la Figurine et création d'une figurine en papier
- *Compiègne dans ses remparts au temps de Jeanne d'Arc* : TP sur l'évolution urbaine de la ville depuis le Moyen Age à partir d'éléments architecturaux en bois disposés sur un plan (tapis de sol)



Compiègne dans ses remparts
Cycle 3 Musée Antoine Vivanel



Archéologie pour les classes du cycle 3 et du Secondaire

Un ensemble d'animations est proposé aux groupes scolaires sous le titre *de la fouille au musée* qui associe la visite de l'espace d'archéologie locale du musée Vivenel avec la rencontre des bio-archéologues (archéozoologie et carpologie) du CRAVO (Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise) et des restaurateurs de l'association "Autour du patrimoine", dont les locaux sont situés dans le centre Antoine Vivenel.



Le **patrimoine monumental de Compiègne et de ses environs** fait aussi l'objet de nombreuses animations : visite du centre de Compiègne (histoire de la ville et de son développement) liée au musée du cloître Saint-Corneille, visite du site archéologique de Champlieu dont le musée conserve les blocs sculptés du temple gallo-romain (en partenariat avec le Service départemental archéologique qui gère le site).

Tarifs des animations scolaires

Entrées gratuites pour les jeunes de moins de 26 ans et les accompagnateurs de groupes scolaires

Animations (visite, projection, TP)

- Ecoles de Compiègne : Gratuit
- Ecoles hors Compiègne : 2 euros /élève/ heure

Atelier (céramique)

- Compiègne : 2 euros /élève/ heure
- Hors Compiègne : 3.50 euros /élève/ heure

Projets pédagogiques

Des projets pédagogiques ont été menés à plusieurs reprises dans le cadre des CLEA (contrat local d'éducation artistique) et des CDDC (contrat départemental de développement culturel). Le format de ces contrats permet d'élaborer des projets sur un temps plus long, avec plusieurs visites des collections et les interventions d'un artiste ou un spécialiste auprès des élèves, en vue d'une production artistique. Ces dernières peuvent faire l'objet d'une présentation dans les musées.



CDDC Reliefs mythologiques - musée Antoine Vivenel
Classe de 6è Collège d'Aramont de Verberie en 2012



CLEA La pierre et la plume, musée du cloître
Classe de grande section de la maternelle A. Thierry de Compiègne en 2015



CLEA Kamishibai le spectre du bonze, Musée Antoine Vivenel
Classe de CM1 de l'école Saint Germain de Compiègne en 2021

Un projet a été mené avec un groupe d'élèves internes (collège et lycée) de l'institution Jean Paul II de Compiègne, dans le cadre de leur temps hors scolaire du mercredi après-midi. Durant l'année, les élèves encadrés par une équipe de productions de films (Sidonie Productions) ont réalisé une vidéo à partir de figurines filmées en stop motion. Ce film *Fui'gurines* a été diffusé au public via l'installation d'un écran dans le parcours de visite à l'occasion de la Nuit des musées de mai 2022.



Prise de vue –conception du film *Fui'gurines* par des élèves de l'institution Jean-Paul II

Annexe 8

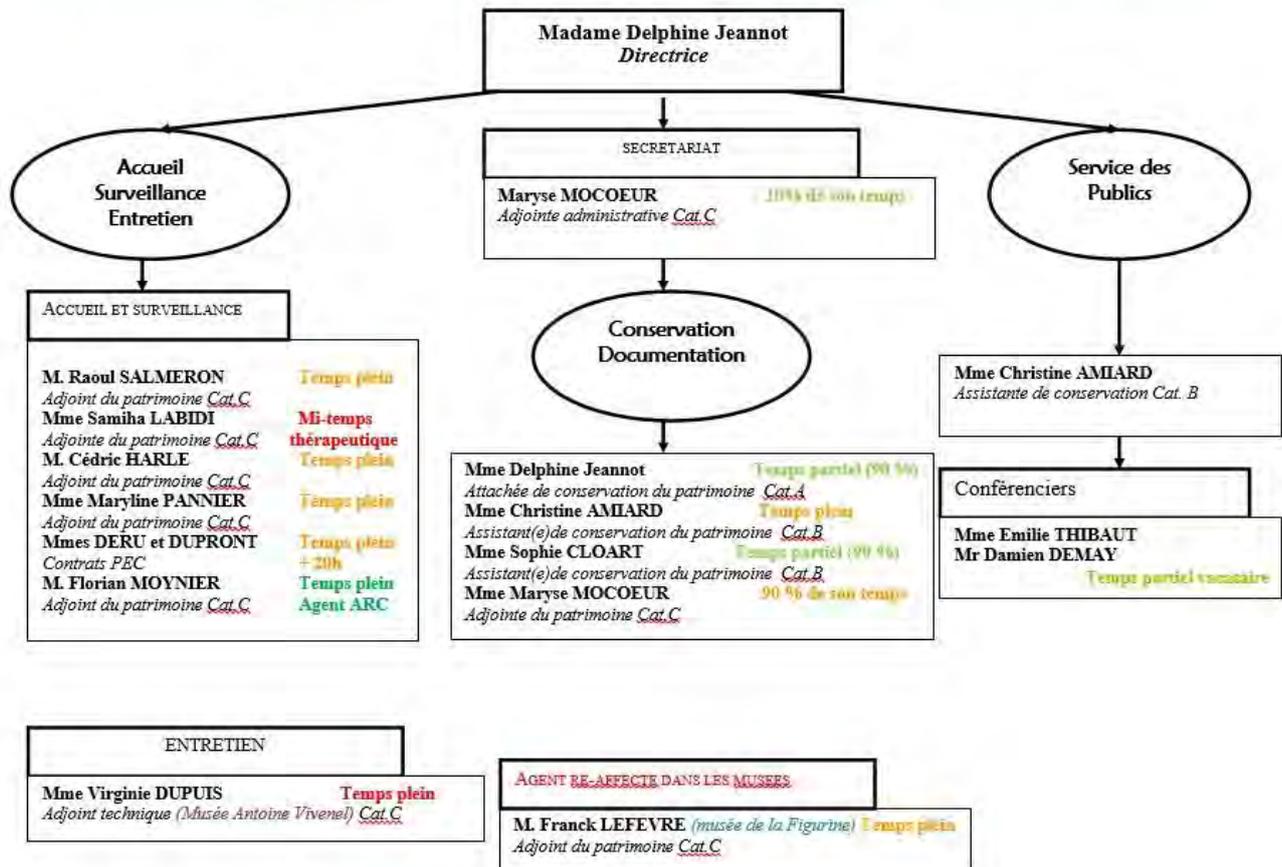
Chiffres de la fréquentation lors des événements nationaux

Nuit des musées et Journées européennes du Patrimoine

	Musée Vivanel	Musée de la Figurine	Musée du Cloître	Exposition temporaire
Nuit 2021	275	317	219	102 (Albert Robida)
Nuit 2022	211	412	289	208 (Ivoire ivoires)
Nuit 2023	311	329	152	pas d'exposition
Nuit 2024	916	fermé pour travaux	426	pas d'exposition
JEP 2021	288	424	278	125 (Albert Robida)
JEP 2022	fermé pour travaux	926	493	322 (Ivoire ivoires)
JEP 2023	273	534	371	pas d'exposition

Annexe 9 Organigramme du personnel des musées

Organigramme du personnel des musées Antoine Vivenel, de la Figurine historique, du Cloître Saint-Corneille et de la salle d'exposition temporaire du Centre Antoine Vivenel



Annexes de la partie II. Projet pour une nouvelle identité des musées de la Ville : objectifs et stratégie

Annexe 1

Guide du visiteur « Connaître Compiègne » pour le parcours permanent du musée Antoine Vivenel.....210

Annexe 2

Article sur les tampons mis à l'accueil des musées.....215

Annexe 3

Nouvelle signalétique pour le musée Antoine Vivenel et ses annexes (cloître Saint-Corneille, salle des expositions du Centre Antoine Vivenel).....216

Annexe 4

Nouvelle grille tarifaire des musées et création d'un pass Musées/ Mémorial/ SIH.....222

Annexe 5

Plan du musée Antoine Vivenel – rez-de-chaussée.....228

Annexe 6

Projection des espaces dans le nouvel équipement muséal dédié à la figurine.....229

Annexe 7

Charte Môm'Art.....230

Annexe 8

Dépliant jeu de cartes « Greek power ».....234

Annexe 9

Note scientifique sur les têtes sculptées de l'ancienne abbaye de Royallieu.....236

Annexe 10

Donation Joujoulac de 2022.....238

Annexe 11

Organigramme du personnel des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique.....241

Annexe 1

Guide du visiteur « Connaître Compiègne » pour le parcours permanent du musée Antoine Vivenel (format A5)





En écho à l'expérience interactive du Site d'Immersion Historique, un parcours « **Connaître Compiègne !** » vous est proposé au sein du musée Antoine Vivanel, tissant des liens entre le patrimoine et les collections.



1
ARCHÉOLOGIE LOCALE
1

PALÉONTOLOGIE

COMPIÈGNE AVANT COMPIÈGNE

Les fossiles découverts sur le site de Rivecourt, permettant de découvrir le Compiégnois sous un climat tropical, quelque neuf millions d'années après l'extinction des dinosaures.

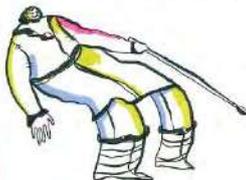
Ouvrez les boîtes et découvrez les fossiles des animaux qui vivaient là il y a environ 53 millions d'années.



PRÉHISTOIRE

LES TRACES DES HOMMES DU PASSÉ

Le territoire connaît une occupation relativement dense dès le Paléolithique récent. Au «Buisson Campin», à Verberie, sur les bords de l'Oise, ont été découverts les vestiges d'un campement de chasseurs de rennes, vers 12 000 av. J.-C.



Au IV^e millénaire avant notre ère, la révolution néolithique permet les premières occupations permanentes d'éleveurs et d'agriculteurs à proximité de la rivière.



Ouvrez les tiroirs du meuble rose (côté Paléontologie) pour découvrir quelques-uns des objets archéologiques datant du Paléolithique et du Néolithique, découverts dans la région de Compiègne.

ÂGE DES MÉTAUX

Au I^{er} millénaire, les dépôts d'objets de l'Âge du Bronze témoignent de l'apparition de nouvelles activités métallurgiques. Les habitats du Premier Âge du Fer sont attestés, notamment à la confluence des deux rivières. Le sanctuaire de Cournay-sur-Aronde a livré de remarquables témoignages de rites culturels (armes et animaux sacrifiés) qui forment l'une des plus belles collections en Europe d'objets et d'armes en fer celtiques des III^e et II^e siècles av. J.-C.



ANTIQUITÉ

À cette période, il n'y a pas de ville antique sur le territoire de l'actuelle Compiègne, mais plutôt un habitat rural dispersé aux environs de petites agglomérations proches de la voie conduisant d'Augustomagus (Senlis) à Augusta Suessionum (Soissons). C'est sur le tracé de cette route que se situe Champieu dont les vestiges témoignent de la romanisation qui s'impose à la fin du I^{er} siècle.



1
ARCHÉOLOGIE LOCALE
1

LE TEMPLE DE CHAMPLIEU 2

LE TEMPLE DE CHAMPLIEU



Le musée conserve des éléments du décor sculptés provenant du temple.

Un petit nombre de blocs est exposé dans la salle consacrée à cet édifice daté d'après 110, tandis que la plupart sont conservés dans une réserve lapidaire.

Les sculptures ont été réalisées en bas-relief dans un calcaire de l'Oise. Cet ensemble sculpté est exceptionnel par la qualité plastique et l'intérêt iconographique des blocs conservés.



LES JACOBINS



Le musée est bâti sur l'emplacement de l'ancienne abbaye des Jacobins, fondée au XIIIe siècle, par Saint-Louis. Cet ordre mendiant est connu sous l'autre nom des Dominicains.

Côté parc, devant l'entrée du musée, vous pouvez encore observer les arcades, vestiges de l'ancien cloître de l'abbaye qui fut détruite en 1792.

LES JACOBINS 3

LA RÉSIDENCE 5

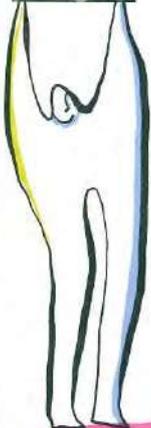
LA RÉSIDENCE



Situé un temps dans le quartier de Royalieu, le logis royal réintègre le cœur de ville sous l'impulsion de Charles V qui, en 1374, fait bâtir un nouveau château à proximité des remparts, sur l'emplacement actuel. Cette petite résidence est agrandie au cours des siècles et des occupations royales, jusqu'à la reconstruction totale du château décidée par Louis XV.

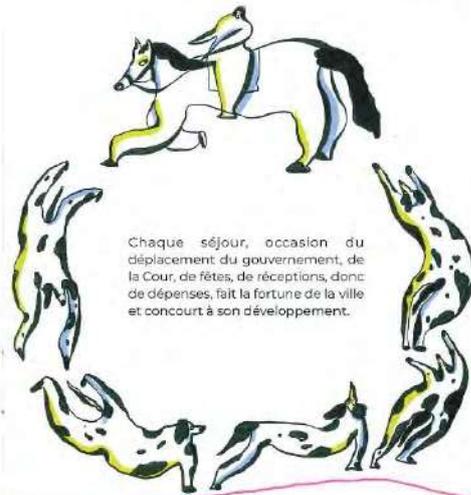
Portrait de Louis XIV, huile sur toile.

Le roi, jeune, se présente en guerrier, le torse couvert d'une cuirasse, mais élégamment vêtu. Ce portrait en armure, plutôt qu'en habit de cour, proclame l'importance des guerres menées par Louis XIV, véritable instrument de son prestige et de la puissance de son royaume qu'il incarne.



DES ROIS

Comme les rois avant lui, Louis XIV aime venir à Compiègne, surtout pour y chasser. Il serait venu au moins soixante quinze fois à Compiègne. Il y organise d'exceptionnels exercices militaires dont le plus fameux reste le camp de Coudun en 1698. Mais il ne tente pas de transformer la vieille résidence royale.



Chaque séjour, occasion du déplacement du gouvernement, de la Cour, de fêtes, de réceptions, donc de dépenses, fait la fortune de la ville et concourt à son développement.

DES ROIS 5





SALLE COMPIÈGNE

6



À VOTRE GAUCHE
UNE FOIS LA PORTE FRANÇaise

Jeanne d'Arc capturée sous les murs de Compiègne, huile sur toile.

Passé dans l'atelier d'Abel de Pujol, le peintre Joseph Navlet s'est intéressé aux batailles et aux grandes figures de l'histoire de France. Ici, il représente le siège de la ville depuis les remparts, estompé par les nuages de poussière et de poudre. Seule émerge de cette confusion, la capture de la Pucelle devant la porte du pont.



6



PIERREFONDS



6



Maquette du pont de Compiègne

Reconstruit en pierre sous le règne du roi Saint-Louis (1214-1270), le pont fait partie de la défense de la ville. Posé sur sept arches, son tablier plat supporte partiellement des habitations.



Malgré sa destruction au XVIIIe siècle, deux arches sont encore visibles aujourd'hui, situées sous une maison rue de Harlay, dans un étroit passage dans le prolongement nord de la rue Jeanne d'Arc.

PIERREFONDS

6



L'HOTEL DE VILLE

3^e GÉNÉRATION DES PICANTINS

7

Installés dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ces jaquemarts prennent l'allure d'allégories féminines vêtues à l'antique. Dès la fin du XVe siècle, les gouverneurs-attournés de la ville entreprennent la construction d'un nouvel hôtel de ville de style flamboyant.

Les pierres sont extraites des carrières de la région. Nicolas d'Estrées, « tailleur d'images », sculpte une Annonciation, un Charlemagne et plusieurs saints.

En 1512, le toit est couvert d'ardoises : les tourelles sont peintes et dorées. Le beffroi est achevé en 1530 et trois Picantins y sonnent déjà les heures.



Au XIXe siècle, de nombreux peintres vinrent chercher l'inspiration dans la forêt de Compiègne.

On y trouve au premier rang le château de Pierrefonds. Ruiné ou reconstruit par Viollet-le-Duc, il est prétexte à plusieurs toiles de divers auteurs.

7



PIERREFONDS

LES RUINES DU CHÂTEAU



8

Albert Robida (1848-1926), surdoué du dessin, auteur et caricaturiste, est né à Compiègne à laquelle il reste toujours attaché. Il illustre à plusieurs reprises le patrimoine de sa ville et des environs, dont le château de Pierrefonds.



Au fond de cette salle, retrouvez une autre facette de l'auteur avec la maquette tirée d'un de ses dessins « la station d'aérocahs de la tour Saint-Jacques ». L'auteur jongle ici avec différentes époques dans une œuvre futuriste d'anticipation.



Eugène LAVISSE
Ruines du château de Pierrefonds

SUR LE
MUR À
GAUCHE,
AU FOND
DE LA
SALLE

PIERREFONDS

8



2023, 2 rue d'Austérité, 60200 Compiègne.
Illustré par Manon Mahdoui
En collaboration avec l'équipe des musées de Compiègne.
Sophie Clavet, Christine Tournard, Delphine Jannet.
Service de Patrimoine, Claire Dupuis.



INFORMATIONS PRATIQUES :

- **Horaires**
Les mardis, samedis et dimanches de 10h à 13h et 14 h à 18h
Les mercredis, jeudis et vendredis uniquement de 14h à 18h
- **Fermeture**
Tous les lundis et les 01/01, 01/05, 14/07, 01/11 et 25/12
- **Site d'immersion Historique**
« Connaître Compiègne ! » / Sur réservation uniquement
- **Actualités des musées :**
www.musees-compiegne.fr



Annexe 2

Article sur les tampons mis à l'accueil des musées

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023 / COURRIER PICARD

10 | OISE

COMPIÈGNE

Un tampon pour rappeler sa venue au musée

À partir de cette semaine, les visiteurs des musées de Compiègne pourront faire tamponner sur un dépliant spécial le souvenir de leur passage dans les lieux, grâce à la création de tampons encreurs à la japonaise.

FANNY DOLLÉ

Encrez vos visites. Les tampons sont en libre accès, à l'entrée des billetteries des musées Vivanel, de la figurine historique et du cloître Saint-Corneille. Les visiteurs retrouvent leur âme d'enfant en tamponnant des portraits. Un dépliant accueillera les trois empreintes, avec des couleurs d'encre à chaque fois différentes en fonction du lieu.

Cette tradition du tampon existe depuis longtemps au Japon. Cette calligraphie est appelée goshuin. « Assortie d'un tampon, elle vise à attester du passage de pèlerins dans les temples. On trouvait qu'il s'agissait d'une belle idée, qu'on pouvait tenter de reproduire à Compiègne », explique Delphine Jeannot, directrice des musées et collectionneuse de tampons. Les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle ont aussi l'habitude de faire tamponner leur crédencial dans les lieux d'hébergement.

UN STYLE DÉLICAT

Le design des tampons est l'œuvre de Manon Achdjac Mahdavi, 20 ans, qui a été stagiaire pendant trois mois au sein des musées de la Ville. La jeune femme sort tout juste de l'école de Condé, spécialisée dans le design et l'art graphique. Son style très poétique, un mélange entre l'univers de Matisse et de Marjane Satrapi a séduit l'ensemble de l'équipe.



Le design des tampons est l'œuvre de Manon Achdjac Mahdavi, 20 ans.

« Malgré sa jeunesse, elle est déjà très mature, avec un style bien affirmé, délicat sans être naïf ou niais », ajoute Sophie Cloart, chargée des projets aux musées.

Manon Achdjac Mahdavi a réalisé trois portraits de femmes qui gardent de jolis souvenirs en tête.

« Je m'inspire de la vie, de ce que j'ai vu tout au long de mon stage. Je voulais aussi réaliser un dessin qui parle à tous. » Elle a géré ce projet de A à Z, depuis la réalisation du dessin jusqu'à la commande des tampons en passant par la réalisation du dépliant.

Manon est aussi à l'origine de l'affiche de l'exposition en cours sur Quentin Garel et elle a réalisé un diorama d'un banquet grec pour mettre en valeur les pièces de la collection permanente. Avec cette identité graphique et ces nouveautés, la ville de Com-

piègne espère faire revenir des visiteurs ou en attirer de nouveaux.

« L'objectif est d'apporter une sorte de fil rouge aux trois lieux »

Arielle François, élue à la culture

« L'objectif est d'augmenter l'attractivité des musées, qu'ils deviennent des lieux de vie et d'apporter une entité, une sorte de fil rouge, aux trois lieux dispersés dans la ville », souligne Arielle François, élue à la culture, qui rêve déjà d'élargir ce principe à d'autres sites culturels. Cet été, le mauvais temps a favorisé la fréquentation de ces lieux culturels compiégnais. Le nouveau site d'immersion historique (SIH), situé à côté du musée Vivanel, a attiré des curieux mais demande encore à mieux se faire connaître des Compiègnais. Son ouverture remonte seulement à mai dernier. L'équipe des musées compte bien y remédier lors des prochaines journées du patrimoine, avec un parcours SIH dédié. ■

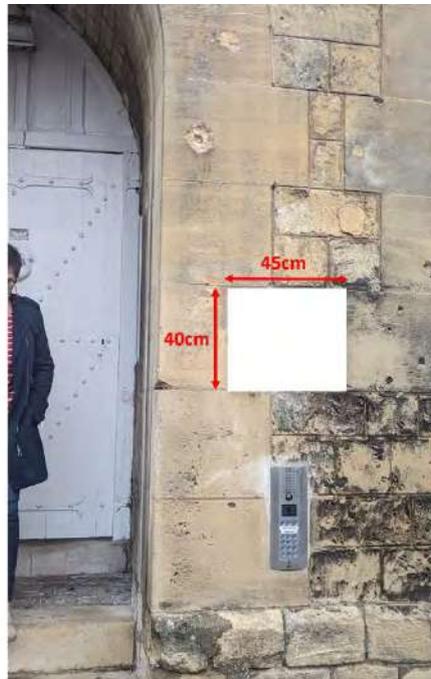
Retrouvez une vidéo en scannant ce QR code ou sur notre site courrier-picard.fr



Annexe 3

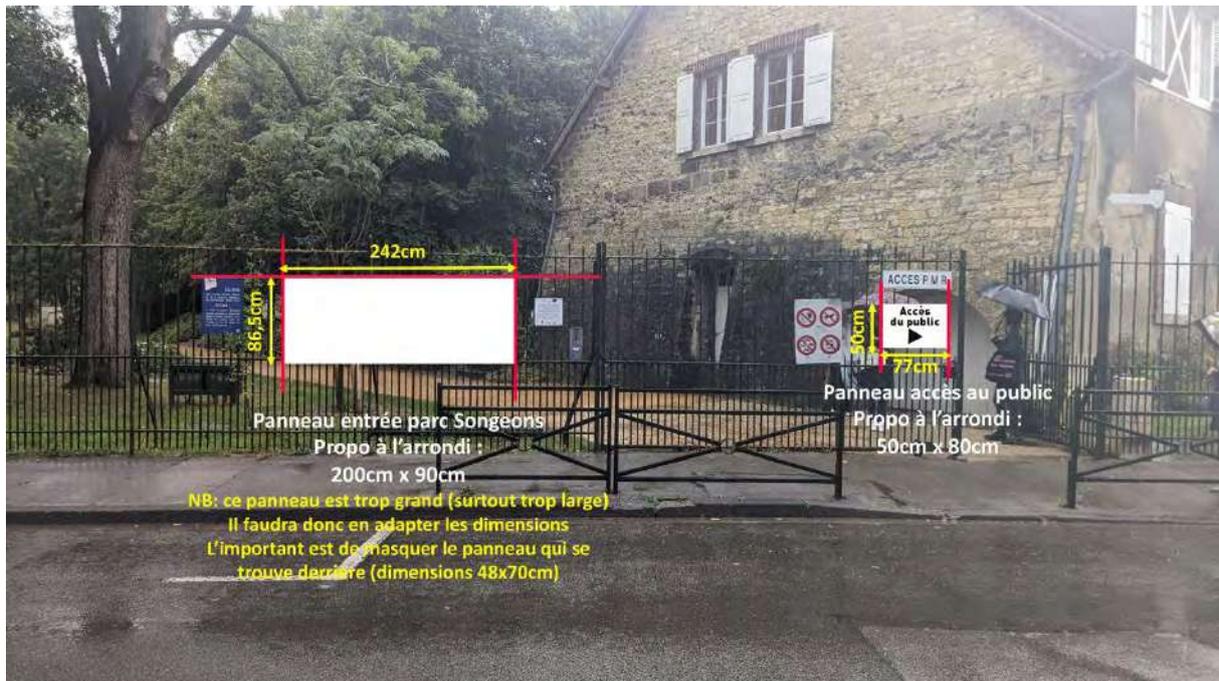
Projet d'une nouvelle signalétique pour le musée Antoine Vivenel et ses annexes (cloître Saint-Corneille, salle des expositions du Centre Antoine Vivenel)

Plaque entrée administration
45cm x 40cm



Plaque entrée côté parc
50cm x 40cm ou 45 x 40cm
NB : propo à l'arrondi





Double panneau signalétique dans le parc Songeons

Le panneau figuré sur les photographies est à titre indicatif. Il sera en bois avec une baguette métallique de couleur gris anthracite ou noir entourant l'emplacement où sera disposée l'affiche, comme les totems présentés plus bas. L'affichage est biface.

Panneau dimensions Hors Tout : 1490 x 2520 x 80 cm

Affichage : 120 x 176 cm

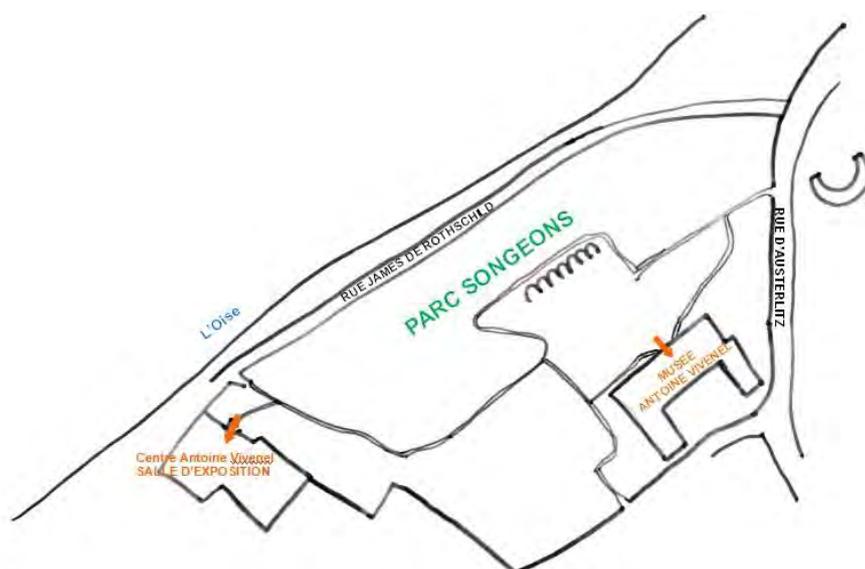




Face côté rue (le visiteur entre dans le parc)

Affichage à prévoir sur la face visible en entrant dans le parc Songeons :

- Pendant la période d'exposition temporaire : Visuel de l'exposition en cours + plan du parc avec situation du musée et du Centre Antoine Vivenel (salle d'exposition)
- Hors exposition temporaire : plan du parc avec situation du musée et du Centre Antoine Vivenel et visuels des collections et mentionnant le site d'immersion historique



Affichage à prévoir sur la face verso, visible en sortant du parc :

- Informations sur les autres musées de Compiègne
- D'un musée à l'autre* : infos sur le musée de la Figurine historique et le musée du cloître Saint-Corneille
- Plan de situation dans la ville et visuels attractifs des collections

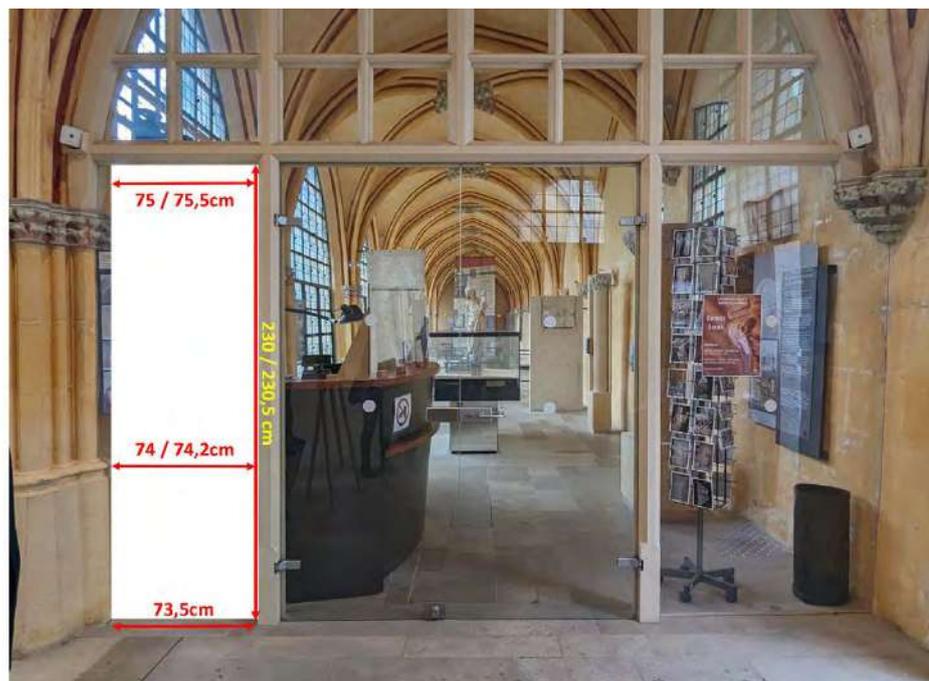
Enfin, deux totems (décliné dans le même pantone gris anthracite ou noir) scanderont le chemin entre le musée Antoine Vivenel et sa salle des expositions temporaires :



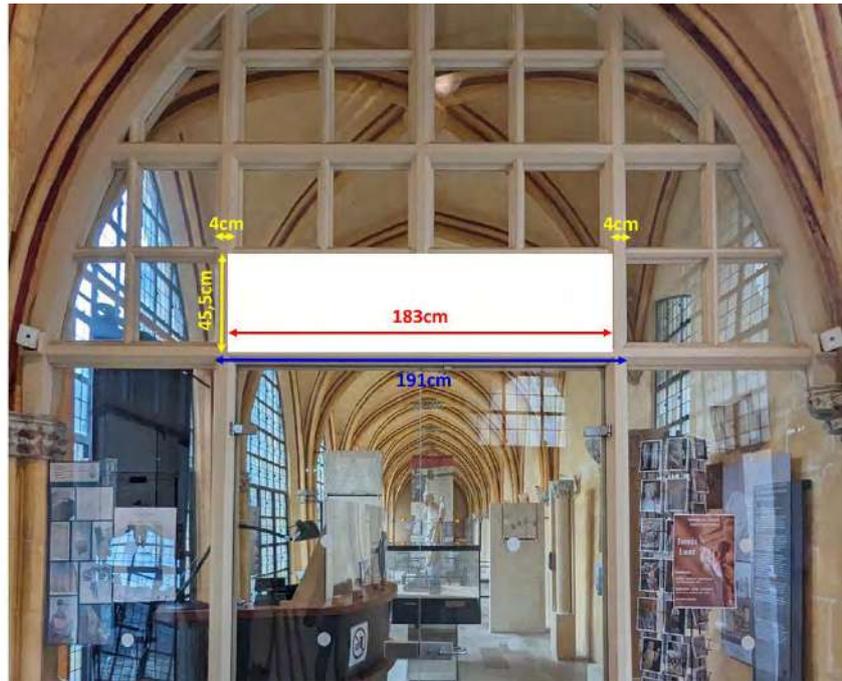


La galerie lapidaire du cloître Saint-corneille :

Vitro latérale cloître
Propo à l'arrondi :
75cm x 230cm



Panneau cloître
Propo à l'arrondi : 185cm x 50cm?
(à préciser en fonction des points
d'accroche)



Annexe 4

Nouvelle grille tarifaire des musées et création d'un pass Musées/ Mémorial/ SIH

Billet unique des musées	Plein Tarif Adulte individuel	Tarif réduit - Adulte en groupe (groupe de 5 à 20 pers) - Détenteurs de cartes Cf. détails tarifs musées	Gratuité - Jeunes - 26 ans - Accompagnateurs scolaires et périscolaires - Groupes du champ social - Détenteurs de cartes Cf. détails tarifs musées
	4 € / personne	3 € / personne	Pour tous le 1 ^{er} dimanche du mois et lors des événements nationaux

SIH seul	Plein Tarif Adulte individuel 4 € / personne	Tarif réduit - Adulte en groupe (groupe de 5 à 18 pers.) - Jeunes de 6 à 25 ans - Détenteurs de cartes Cf. détails tarifs SIH seul 3 € / personne	Gratuité - Enfants - 6 ans - Détenteurs de cartes Cf. détails tarifs SIH seul Pour tous le 1 ^{er} dimanche du mois et lors des événements nationaux
		- Scolaires et périscolaires 2 € / par enfant	- Accompagnateurs scolaires et périscolaires (limité à 1 adulte pour 10 enfants)
		-Pass famille 10€ (2 parents + 2 enfants) -Pass groupe du champ social 10€ / groupe (5 à 18 pers.)	Offre Pass Culture (15-18 ans)

Billet couplé Musées + SIH	Plein Tarif	Tarif réduit	Gratuité
	Adulte individuel 7 € / personne	- Adulte en groupe (groupe de 5 à 18 pers.) - Détenteurs de cartes Cf. détails tarifs billet couplé 5 € / personne	- Enfants - 6 ans - Détenteurs de cartes Cf. détails tarifs billet couplé
		- Pass famille 18€ (2 parents + 2 enfants)	

TARIFS DES ANIMATIONS POUR LES INDIVIDUELS

(animations horodatées, sur réservation)

Visite guidée (entrée gratuite)	2€ / enfant (de 6 ans à 18 ans)
Forfait visite guidée avec entrée payante	6€ / adulte
Ateliers enfants Vacances au musée	3€ / enfant (visite + atelier sans matériel) 6€ / enfant (visite + atelier avec matériel de production)
Ateliers familles Croque visite, autres	3€ / adulte (à partir de 18 ans) Gratuit pour les enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un adulte

TARIFS DES ANIMATIONS POUR LES GROUPES

Visite Groupes du champ social	Groupes de 5 à 20 personnes Forfait : 30 € le groupe Visite (entrée gratuite)
Visite Groupes loisirs Adultes et mixtes	Groupes de 5 à 20 personnes Forfait : 80€ le groupe billet d'entrée + visite

TARIFS DES ANIMATIONS POUR LES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Animation (Visite, TP)	<u>Compiègne</u> Gratuit	<u>Hors Compiègne</u> 2 € /enfant
Atelier Atelier - 1 séance Atelier - 2 séances	<u>Compiègne</u> 2 € /enfant 4 € /enfant	<u>Hors Compiègne</u> 3.50 € /enfant 7 € /enfant

DÉTAILS DES TARIFS D'ENTRÉE MUSÉES

Billet unique pour les 3 musées et la salle d'exposition temporaire

Plein tarif: 4 €

Tarif réduit: 3 €

- Groupes en visite libre (minimum 5 personnes- maximum 20 personnes)

Sur présentation d'une carte :

- Étudiants de plus de 25 ans
- Titulaires de la carte « Famille nombreuse »
- Titulaires de la carte de lecteur des bibliothèques municipales de Compiègne

Gratuité

- Jeunes de moins de 26 ans
- Accompagnateurs de groupes scolaires
- Accompagnateurs de centres aérés
- Groupes du champ social (minimum 5 personnes- maximum 20 personnes)
- Accès gratuit accordé à tous les visiteurs le 1^{er} dimanche de chaque mois et lors des événements nationaux

Sur présentation d'une carte :

- Personnels du ministère de la Culture avec un accompagnant
- Membres de l'ICOM et de l'ICOMOS
- Guides et conférenciers relevant des ministères français chargés de la Culture et du Tourisme ou de la Réunion des musées nationaux

- Enseignants (sur présentation du Pass Éducation)
- Étudiants en histoire, histoire de l'art, archéologie, arts plastiques, arts appliqués, design, architecture
- Professeurs techniques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- Elèves de l'Ecole des Beaux-arts de Compiègne
- Adhérents de l'*Association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique*
- Adhérents de la *Société historique de Compiègne*
- Adhérents de la *Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne*

- Journalistes sur présentation de leur carte de presse
- Détenteurs du Pass Pro Hauts-de-France Tourisme
- 1 adulte accompagnateur d'un enfant abonné au journal *Le Petit Léonard*

- Visiteurs handicapés et leur accompagnateur
- Demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins d'un an ou indiquant une période de validité accompagné d'une pièce d'identité).
- Bénéficiaires des minima sociaux : sur présentation d'un justificatif (attestation d'allocation au RSA, ASS, AME, APA, Complémentaire santé solidaire, Couverture maladie universelle, Carte solidarité transport...) de moins de un an de l'organisme dont ils relèvent.

DÉTAILS DES TARIFS D'ENTRÉE SIH SEUL

Plein tarif: 4 €

Tarif réduit: 3 €

- Groupes (minimum 5 personnes- maximum 18 personnes)
- Jeunes âgés de 6 à 25 ans

Sur présentation d'une carte :

- Étudiants de plus de 25 ans
- Titulaires de la carte de lecteur des bibliothèques municipales de Compiègne

Pass Famille: 10 €

(2 parents + 2 enfants)

Pass champ social: 10 €

Groupes relevant du champ social (de 5 personnes à 18 personnes)

Scolaires et Péricolaires : 2 €

Gratuité

- Enfant de moins de 6 ans
- Accompagnateurs de groupes scolaires (limité à 1 adulte pour 10 enfants)
- Accompagnateurs de centres aérés (limité à 1 adulte pour 10 enfants)

Sur présentation d'une carte :

- Personnels du ministère de la Culture avec un accompagnant
- Membres de l'ICOM et de l'ICOMOS
- Guides et conférenciers relevant des ministères français chargés de la Culture et du Tourisme ou de la Réunion des musées nationaux

- Enseignants (sur présentation du Pass Éducation)
- Étudiants en histoire, histoire de l'art, archéologie, arts plastiques, arts appliqués, design, architecture
- Professeurs techniques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- Adhérents de l'Association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique
- Adhérents de la Société historique de Compiègne
- Adhérents de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne

- Journalistes sur présentation de leur carte de presse
- Détenteurs du Pass Pro Hauts-de-France Tourisme

- Demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins d'un an ou indiquant une période de validité accompagné d'une pièce d'identité).
- Bénéficiaires des minima sociaux : sur présentation d'un justificatif (attestation d'allocation au RSA, ASS, AME, APA, Complémentaire santé solidaire, Couverture maladie universelle, Carte solidarité transport...) de moins de un an de l'organisme dont ils relèvent.
- Visiteurs handicapés et leur accompagnateur

DÉTAILS DU TARIF COUPLÉ MUSÉES / SIH

Plein tarif: 7 €

Tarif réduit: 5 €

- Groupes en visite libre (minimum 5 personnes- maximum 18 personnes)

Sur présentation d'une carte :

- Étudiants de plus de 25 ans
- Titulaires de la carte de lecteur des bibliothèques municipales de Compiègne

Pass Famille: 18 €

(2 parents + 2 enfants)

RAPPEL DES TARIFS COUPLÉS MUSÉES / MÉMORIAL ; MÉMORIAL/ SIH ; MUSÉES / MÉMORIAL / SIH

Plein tarif couplé 2 sites Musées/ Mémorial valable 72h : 7 €

Plein tarif couplé 2 sites Mémorial/ SIH valable 72h : 7 €

Tarif réduit couplé 2 sites valable 72h : 5 € (Pour les conditions d'application du tarif réduit, se référer aux détails du tarif couplé Musées/ SIH).

Plein tarif Pass Musées/ Mémorial/ SIH valable 72h : 10 €

Tarif réduit Pass Musées/ Mémorial/ SIH valable 72h : 7 € (Pour les conditions d'application du tarif réduit, se référer aux détails du tarif couplé Musées/ SIH).

Annexe 5

Plan du musée Antoine Vivenel – rez-de-chaussée

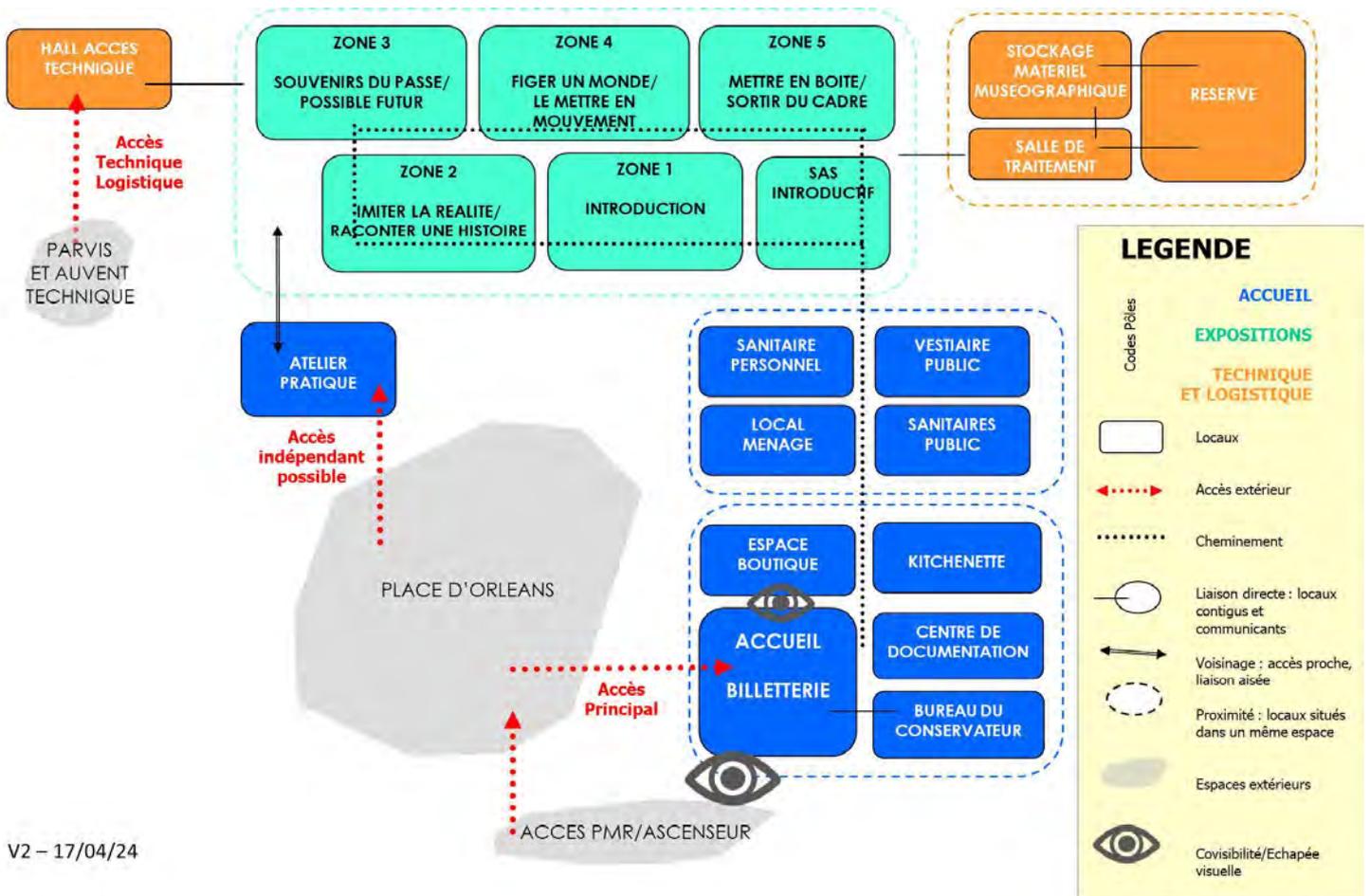


Plan du rez-de-jardin

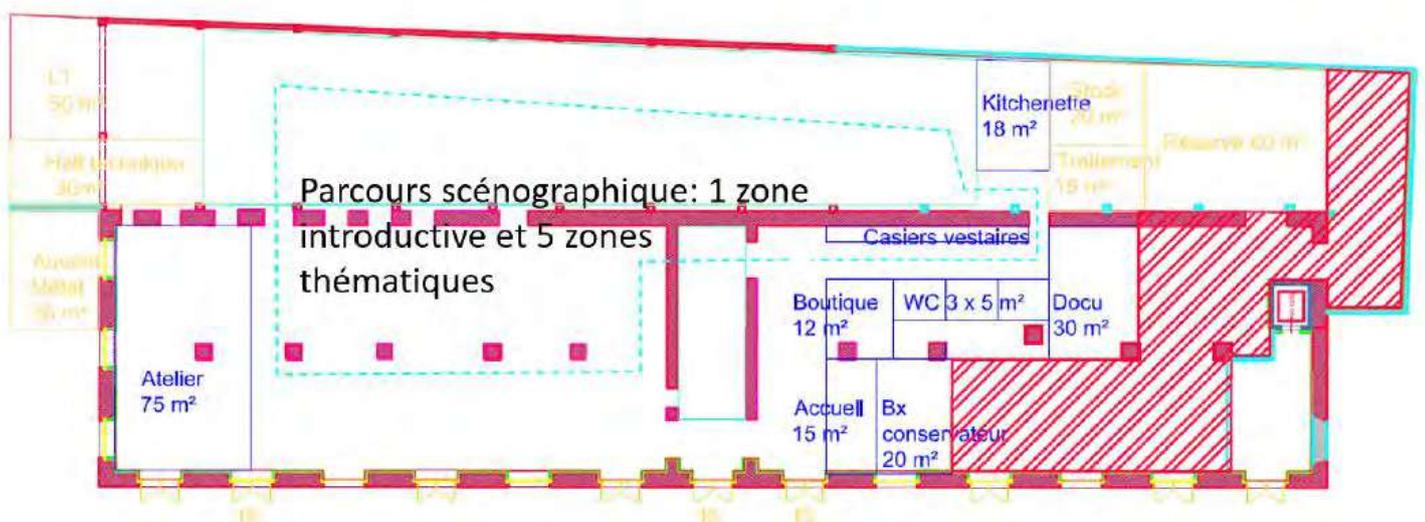
1. Hall d'entrée : Présentation de la figure d'Antoine Vivenel
2. Salle des antiquités méditerranéennes (Grèce, Egypte, Etrurie, Italie romaine)
3. Vestiaires (projet : actuelle salle Gournay-sur-Aronde)
4. Salle de paléontologie : Rivecourt
5. Salle de la préhistoire : Verberie
6. Hall de transition Gaule celtique/Gaule romaine (projet)
7. Gaule romaine : Champlieu
8. Gaule celtique : Gournay-sur-Aronde (projet après déplacement des collections)
9. Royaumes francs : tombe mérovingienne

Annexe 6

Projection des espaces dans le nouvel équipement muséal dédié à la figurine



V2 - 17/04/24



Annexe 7

Charte Môm'Art



Musée de Compiègne
60200 Compiègne

Cher Musée,

Vous avez souhaité signer la charte Môm'Art et vous inscrire dans la liste des "musées joyeux" ? Nous en sommes ravis.

L'association Môm'Art a pour but d'aider les musées, les muséums, les sites culturels de toute la France à améliorer leur accueil et leurs services pour les familles.

La charte Môm'Art a été rédigée par des parents et des visiteurs qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée. Elle a pour but d'aider les musées, les muséums, les sites culturels à améliorer leur accueil et leurs services pour les familles.

Les musées signataires de la charte s'engagent à rentrer dans une démarche active de qualité envers les jeunes visiteurs et leurs familles. Il n'est pas nécessaire (car c'est parfois impossible) de remplir tous les engagements de la charte.

1. Engagements du musée

En signant la charte, le musée s'engage à faire le maximum pour remplir sa mission d'accueil auprès des enfants et des familles :

- Le musée communique à l'association Môm'art régulièrement ses activités et sa programmation en direction du jeune public et des familles.

- Le musée s'engage à écrire sur le blog de Mom'Art un billet qui présente le musée, et plus particulièrement les activités pour les familles.

- Le musée souscrit aux « dix droits des petits visiteurs », qu'il rend visible pour tous à l'accueil du musée.

- Le musée fait figurer sur son site internet à l'endroit qui lui convient (page d'accueil, page "jeune public", page partenaire...) le logo Môm'Art et un lien sur son site www.mom-art.org.

- Le musée participe au Trophée Môm'Art récompensant annuellement un "musée joyeux" qui se sera distingué par des services et des actions culturelles remarquables en direction des enfants et des familles.

Ce sont les familles de l'association qui après avoir visité incognito les "musées joyeux" décernent le prix, en partenariat avec un grand media, un jury composé de personnalités, d'auteurs, d'illustrateurs jeunesse, de parents et d'enfants.

Une participation forfaitaire de 150 euros pour les frais de dossier est demandée à la signature de la charte.

À tout moment le musée peut se retirer de la liste des "musées joyeux" par simple demande écrite à l'attention de la présidente du Môm'Art.

2. Engagements de l'association Môm'Art

En signant la charte,

- L'association Môm'Art s'engage à publier, dans sa rubrique "musée Joyeux", une fiche de présentation du musée mentionnant ses coordonnées et un lien vers son site.

- L'association Môm'Art s'engage à relayer sur la page Facebook et les comptes Instagram et Twitter de Môm'Art les infos concernant les activités et la programmation famille postées sur les réseaux sociaux par le musée.

- L'association Môm'Art s'engage à envoyer gracieusement au musée un poster (A3) des "10 droits du petit visiteur" pour qu'il soit affiché en bonne place au musée. Si le musée désire le poster dans un autre format, Môm'Art peut l'envoyer au format désiré en fichier pdf.

-L'association Môm'Art met à disposition "les dix droits du petit visiteur" en téléchargement libre sur son site internet www.mom-art.org. Le musée peut le reproduire et le diffuser librement. Si le musée souhaite le reproduire en nombre, Môm'Art peut vous transmettre les fichiers au bon format.

La charte Môm'Art

1

Le musée est un lieu accueillant.

On y souhaite la bienvenue avec un large sourire : les enfants doivent sentir qu'ils n'entrent pas dans un lieu hostile. (1)

Le musée met en valeur autant ce que les enfants ont le droit de faire, que ce qui leur est interdit.

Les dix droits du petit visiteur sont affichés en bonne place à l'accueil du musée. (2)

2

Le musée met la culture à la portée de tous avec des outils adaptés. Il propose des parcours de qualité accessibles aux adultes et aux enfants (ex : cartels à deux niveaux de lecture) et des outils pédagogiques et ludiques spécialement conçus à l'attention des familles : livrets-jeux, parcours numériques, sacs d'activités, matériel pour jouer et manipuler ensemble y compris pour les bébés... (3)

3

Le musée propose un programme d'activités pour les familles tout au long de l'année. Dès l'accueil, des questions sont posées aux familles pour mieux les informer : sont-ils de la région ? Sont-ils de passage ?... pour leur proposer, le cas échéant, le programme des activités et des ateliers pour les familles tout au long de l'année.

4

Le musée autorise la photographie (4) et le carnet de dessin.

Les enfants sont souvent d'excellents reporters et la photographie permet de fixer les découvertes pour les rapporter chez soi et de prolonger à la maison les échanges sur le musée.

5

Le musée communique ses événements et ses services sur les réseaux sociaux et donne des informations pratiques sur le site internet pour préparer la visite. Sur le site, un espace dédié aux enfants permet de jouer et de découvrir l'univers et la collection du musée.

6

Le musée autorise les poussettes.

7

Le musée dispose d'un espace où se restaurer et/ou pique-niquer.

8

Le musée favorise les échanges entre les enfants et les parents ou les grands-parents, en aménageant un ou des espaces ludo-éducatifs pour pouvoir jouer, apprendre et découvrir ensemble.

9

Les visiteurs, petits et grands, ont eux aussi des idées.

Le musée autorise et encourage les bénévoles (amis des musées, étudiants, passionnés, visiteurs...) à venir faire des propositions de nouvelles expériences au musée, pour développer le champ de la médiation culturelle.

Un livre d'or invite les visiteurs à faire leurs suggestions.

10

Le musée propose des activités spécialement conçues en direction des 13/16 ans (#AdoMuséo) en leur proposant des activités et des rendez-vous (et pas seulement pendant le temps scolaire).

Le musée propose des activités à l'attention des bébés et de leurs familles ou accompagnants (#BébéMuséo)

(1) Les enfants et les parents doivent être polis aussi !

(2) Sauf si on n'a pas le droit de mettre du scotch sur les murs.

(3) Il faut prendre soin du matériel.

(4) Quand les œuvres appartiennent au domaine public et sans flash évidemment !

Signé le

Fait en deux exemplaires

Pour l'association Môm'Art Julie Nicolas, Présidente de Môm'Art	Pour le Musée de Compiègne Nom Fonction
--	---

À retourner en deux exemplaires par courrier à l'attention de :

Marie Escaffre
 Secrétaire
 240 Chemin du Réal Vieux
 83470 Saint Maximin la Sainte Baume

Musée de Compiègne
 60200 Compiègne

Annexe 8

Dépliant jeu de cartes « Greek power »

Les cartes

01

Ménélaos

02

Pélops

03

Méduse

04

Pégasos

05

Mélampoukos

06

Héraoklés

07

Thésée

08

Héraokléia

09

Héraios

10

Aténéa

11

Arétéa

12

Aphrodite

13

Dionysos

14

Zéus

15

Poséidon

16

Héraios

16 dieux et monstres de l'Antiquité se sont évadés de l'exposition « So Greek ! » et se cachent dans la ville de Compiègne. Le plan, placé au dos de ce document, indique les 16 lieux qui accueillent ces figures mythologiques sous la forme de cartes. Chaque lieu remet gratuitement la carte à jouer correspondant à son personnage. Il faut accomplir l'ensemble du parcours pour compléter la collection de cartes et pouvoir jouer à la bataille du Greek Power.

Inspiré par la collection de vases grecs du musée Antoine Vivenot, ce jeu a été dessiné par le graphiste Félix Bisiaux qui a insufflé son énergie et un côté « cartoon » à ces figures mythiques.

Exposition So Greek !

15.06 → 29.12.24

Lieu
Centre Antoine Vivenot
17 rue James de Rothschild
Entrée côté parc Songeons

Horaires
Mardi, samedi et dimanche : 10h → 13h et 14h → 18h
Mercredi, jeudi et vendredi : 14h → 18h

Tarifs
4€ / 3 € / gratuit pour les -26 ans
Gratuit pour tous, les 1^{ers} dimanches du mois

Greek power

Jeu de cartes à collectionner

Une bataille au sommet de l'Olympe !



Musées de Compiègne

COMPIÈGNE

Les règles du jeu

→ Pour jouer à 2 joueurs :

- Soit les joueurs possèdent un seul jeu de 16 cartes ou moins, ces dernières sont alors distribuées aléatoirement et à part égale entre les 2 joueurs.
- Soit chaque joueur possède un jeu complet de 16 cartes.
- Munissez-vous d'une pièce de monnaie (pile ou face pour Artémis).

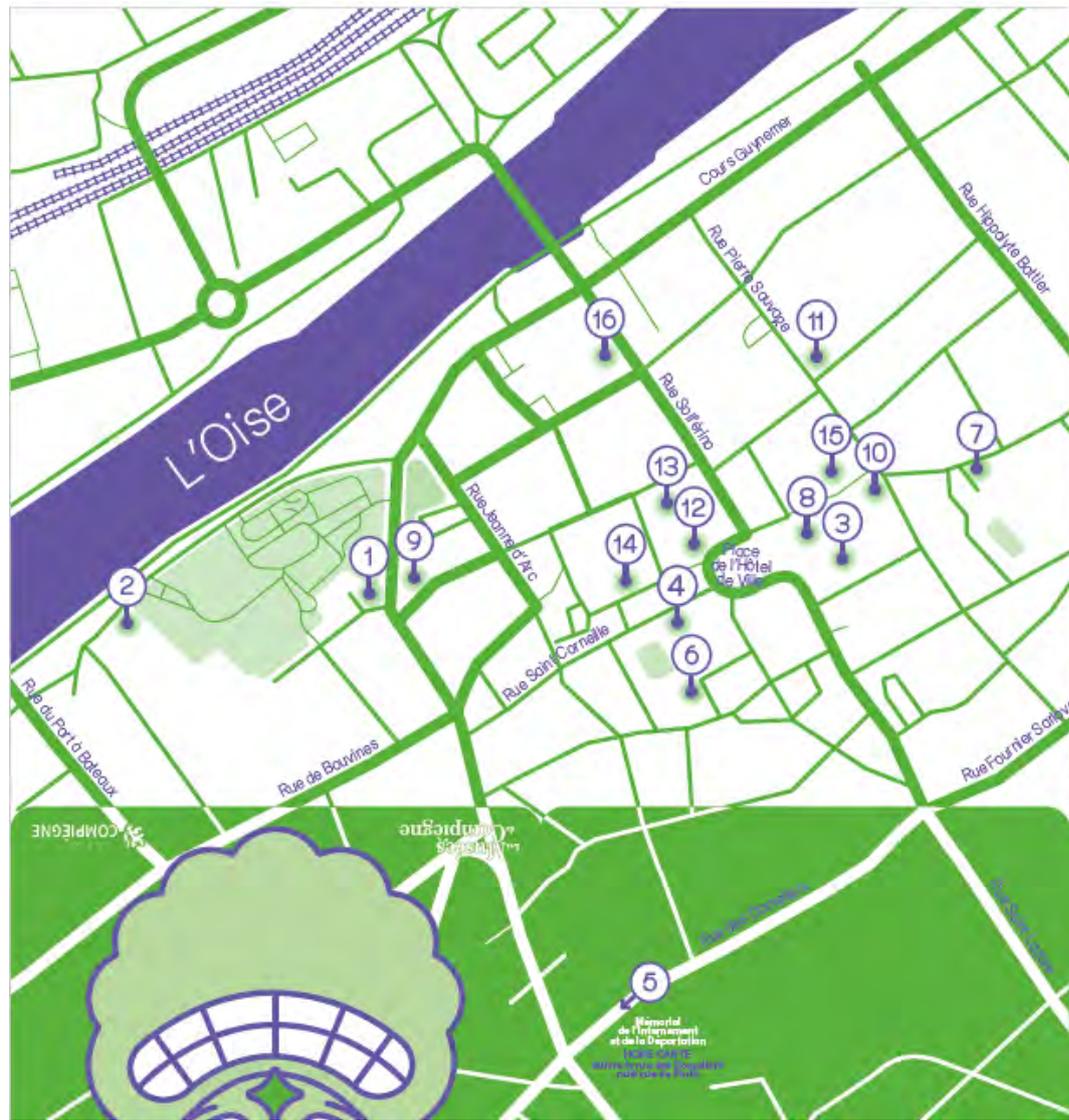
→ Début de partie :

- Chaque joueur tire 3 cartes de sa pioche.
- Le plus jeune joueur commence. Il choisit une carte de sa main et la pose face cachée devant lui en annonçant sur quel point il souhaite défier l'adversaire : point de vie ou point de force sans en donner sa valeur.

- Le second joueur choisit la carte avec laquelle il souhaite se défendre et la pose à son tour face cachée devant lui.
- Les deux joueurs révèlent leur carte. Le joueur avec la valeur la plus élevée l'emporte.
- Attention ! Les coups spéciaux peuvent faire basculer le combat. Au moment de comparer leurs points, les joueurs peuvent appliquer leur coup spécial s'ils le veulent. Ces coups spéciaux sont liés à l'histoire et aux caractéristiques mythologiques des personnages et certains se déclenchent dans des conditions particulières. Il faut parfois associer des cartes pour les mettre en œuvre. Soyez attentifs !
- En cas d'égalité entre les joueurs, il leur faudra alors comparer la valeur de l'autre point.
- En cas de double égalité la classe du personnage départagera les deux joueurs. L'ordre du plus puissant au plus faible : Dieu/Déesse • Héros / Héroïne • Monstre

- En cas de triple égalité, les combattants meurent d'épuisement, chacun met sa carte dans son tas de cartes gagnées.
- Exemple : Le joueur 1 choisit Héraios et affronte le joueur 2 sur les points de force. Le second joueur décide de l'affronter avec Héraokléia. Chacun dévoile ses points de force. Dans ce cas le J1 invoqué, avec Héraios, le héros Thésée qui est dans sa main et peut cumuler leurs points de force. Le J2 faisant face à une héroïne, peut ajouter un point de force
- Bonus. Ainsi le J1 bat son adversaire 7 à 5.
- Le jeu reprend, les deux joueurs piochent afin d'avoir 3 cartes en main et c'est au second joueur de commencer le défi en posant une carte devant lui.
- Lorsqu'un joueur n'a plus de cartes en main la partie s'arrête.
- Le joueur qui compte le plus de cartes dans son tas prend le contrôle de l'Olympe et gagne la partie !

Bonne partie à tous !



- ① Musée Antoine Vivenel 2 bis rue d'Austaritz
Mx, S, D : 10h-12h 14h-18h Mx, J, V : 14h-18h
- ② Centre Antoine Vivenel 17 rue James de Rothschild
Mx, S, D : 10h-12h 14h-18h Mx, J, V : 14h-18h
- ③ Musée de la Figurine historique 28 Pl. de l'Hôtel de Ville
Mx, S, D : 10h-12h 14h-18h Mx, J, V : 14h-18h
- ④ Musée du Cloître Saint-Cornelle 9 rue Saint-Cornelle
Mx, S, D : 10h-12h 14h-18h Mx, J, V : 14h-18h
- ⑤ Mémorial 2 bis Av. des Martyrs de la Liberté
Mx, S, D : 10h-12h Mx, J, V : 14h-18h
- ⑥ Bibliothèque Saint-Cornelle Pl. du Change
Mx, Mx, S, D : 10h-12h V, J : 10h-12h
- ⑦ Espace Saint-Pierre des Minimes rue des Minimes
Mx, Mx, J, V, S, D : 14h-18h
- ⑧ Office de Tourisme de Compiègne 28 Pl. de l'Hôtel de Ville
L, Mx, Mx, J, V, S, D : 09h30-12h30 14h30-18h30
S : 10h-12h30 14h30-18h
- ⑨ L'Antre de Mondes 8 rue d'Austaritz
Mx, Mx, J, V, S, D : 10h-12h
- ⑩ Biscuits, madeïnes et cooky 1 rue des Pâtisseries
L, Mx, Mx, J, V, S, D : 09h30-12h30 14h30-18h30
- ⑪ Librairie des Signes 17 rue Pierre Souvage
Mx, Mx, J, V, S, D : 10h-12h
- ⑫ Brôlerie Cour Le Roi 10 Pl. de l'Hôtel de Ville
L : 14h-18h Mx, Mx, J, V, S, D : 10h-12h
- ⑬ Les Picantins 15 rue Jean Legendre
Mx, S, D : 14h30-18h Mx, J, V, S, D : 09h30-12h30 14h30-18h30
S : 09h-12h30
- ⑭ JF Féron Chocolatier 16 rue Saint-Cornelle
Mx, Mx, J, V : 10h-12h 14h-18h S, D : 09h-12h
- ⑮ Léonidas 8 rue des Pâtisseries
L, Mx, Mx, J, V, S, D : 09h30-12h30
- ⑯ Douceurs de France par Louise 20 rue Saint-Ferrin
Mx, Mx, J, V, S, D : 10h-12h30 14h30-18h30 14h30-18h30

l'exposition de Greek Power est un jeu de cartes à thématique mythologique sur les bases de cartes et amuse-toi à retrouver les figurines Antique. L'antre pour recevoir ton étid vils. Rome à collectionner au musée Compiègne et dans la recherche de la collectionner. Base toi dans

Annexe 9

Note scientifique sur les têtes sculptées de l'ancienne abbaye de Royallieu

Historique de l'œuvre :

Mises à l'abri sous la Révolution, les trois têtes sculptées de Saint Louis, de son épouse Marguerite de Provence (ou Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel) et de leur petit-fils Philippe le Bel, appartenaient sans doute au décor initial de l'abbatiale de Royallieu fondée par Philippe le Bel en 1308. Ces œuvres, à l'origine statues-colonnes grandeur nature, ornaient peut-être l'entrée du chœur liturgique ou bien les ébrasements du portail de l'ancienne église de Royallieu. Elles reflètent la riche iconographie royale développée sous Philippe IV. Cette pratique, répandue en Europe, consistait à rendre hommage aux souverains protecteurs tout en légitimant la dynastie capétienne et en affirmant la pérennité de la fonction royale. Une démarche similaire se retrouve dans la série de statues de la Grand'Salle du Palais de Paris et celle du Prieuré Saint-Louis à Poissy (source : Stéphanie Daussey).

Découverte *in situ* et dépôt au musée du cloître Saint-Corneille de Compiègne :

Les trois sculptures royales ont été fortuitement découvertes en 1995 par monsieur Philippe Legros, au 2 bis rue de Stalingrad à Compiègne, sous les fondations d'un mur bâti sur le terrain de l'ancien prieuré royal de Royallieu. Les propriétaires sont à part égale le propriétaire du lieu de découverte et le découvreur, Jean-Claude Legros et Philippe Legros.

Les œuvres étaient conservées au domicile de Gilbert Legros, père de Jean-Claude et Philippe Legros, jusqu'en mai 2017, date de mise en dépôt dans les musées de Compiègne.

L'intervention conjointe de la Ville et de la DRAC ont permis, d'abord, une déclaration de découverte fortuite puis un classement MH de ce patrimoine a été entrepris, ce qui tend à lui faire perdre un peu de valeur marchande puisqu'il limite sa vente au territoire national.

(Œuvres **classées Monuments Historiques par arrêté du 12 mai 2017** ; notre contact sur ce dossier à la conservation des Monuments Historiques : Anita OGER-LEURENT).

Les œuvres ont été restaurées puis soclées afin d'être présentées dans le parcours du musée du cloître Saint-Corneille. L'inauguration du nouveau parcours a eu lieu le **15 septembre 2017** lors des Journées du patrimoine.

Les propriétaires déclarés des trois sculptures de l'ancienne abbaye de Royallieu veulent vendre au plus vite, mais la fratrie a contesté la question de la propriété de ces œuvres en juin 2022. Dans l'attente de l'éclaircissement juridique sur la question de la propriété, les sculptures restent en dépôt au musée du Cloître Saint-Corneille où elles bénéficient de conditions de conservation et de sécurité adaptées.

Des œuvres exceptionnelles dans l'histoire de Compiègne et l'importance de les y exposer :

Ces sculptures sont exceptionnelles au vu, d'une part, de l'importance historique des personnages royaux figurés et, d'autre part, de la rareté de ces représentations, notamment dans le cas de Saint Louis.

Par ailleurs, elles livrent un témoignage précieux sur l'histoire, notamment médiévale, de Compiègne.

Ces œuvres, présentées aujourd'hui dans des conditions optimales de conservation et d'exposition (vitrine adaptée, soclage spécifique, cartels, caméra de surveillance, alarme anti-intrusion) complètent judicieusement le parcours du musée du cloître Saint-Corneille qui présente une collection lapidaire médiévale et Renaissance témoignant du riche passé de la ville.

Elles soulignent notamment le lien important entre Saint Louis et Compiègne affirmé dès le début du parcours avec la statue de la Vierge au pied d'argent, autre œuvre majeure des collections.

Coût du projet :

Estimation du bien : 2 millions d'euros en fourchette basse, répartis comme suit : 1 million d'euros pour le buste et 500 000 euros pour chacune des têtes.

Estimation par Pierre-Yves LE POGAM, Conservateur en Chef du patrimoine au département des sculptures, musée du Louvre, en fonction du marché et de la vente, au moment de l'estimation, d'une sculpture de même époque.

Projet de classement "Oeuvre d'intérêt patrimonial majeur" pour obtenir les avantages fiscaux à destination des entreprises et lancer la recherche de mécénat.

Annexe 10

Donation Joujoulac de 2022

Objet	Dimensions	Localisation	Photo
1 Ric et Rac. À roulette.	L. 44 x H. 40,5 cm	CAV. R. O A.43 ét.D	
1 camion-grue.	L.49,5 x 110,8 x H. 47 cm	CAV. R.O A.43 ét.D	
1 camion laitier rouge et jaune.	L.50 x 17 x H. 21 cm	CAV. R.O A.43 ét. C	
1 camion rouge.	L.44 x 18,5 x H. 16 cm	CAV. R.O A43 ét. D	
1 charrette à cheval.	L. 48,5 x 20 x H. 18,5 cm	CAV. R.O A43 ét C	
1 DS 19 verte.	L.48 x 17,5 x H. 15 cm	CAV. R.O A43 ét C	
1 Camion plage.	L. 39,5 x 14,5 x H. 25,5 cm	CAV. R.O A43 ét. D	

Objet	Dimensions	Localisation	Photo
1 Dauphine Renault rouge bordeaux, dans sa boîte d'origine.	L.40 x 15,5 x H. 15,5 cm	CAV. R.O A43 ét. C	
1 Bus greyhound orange.	L. 53 x 16 x H. 20 cm	CAV. R.O A43 ét. C	
1 Bateau « je roule et je flotte » vert et jaune.	L. 52,2 x 18,5 x H. 16,5 cm	CAV. R.O A43 ét. C	
1 Boîte à sel à trois tiroirs.	L. 19,3 x 9,3 x H.31,5 cm	CAV. R.O A43 ét. B	
1 Boîte aux lettres.	L. 20 x 8 x H. 25, 7 cm	CAV. R.O A43 ét. D	
1 Boîte d'allumettes.	L. 15 x 8 x H. 13 cm	CAV. R.O A43 ét. D	
1 Boîte à sel.	L. 16,5 x 9,3 x H. 17, 3 cm	CAV. R.O A43 ét. D	
1 Boîte à pâtes.	L. 11 x 9 x H. 16,5 cm	CAV. R.O A43 ét. D	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

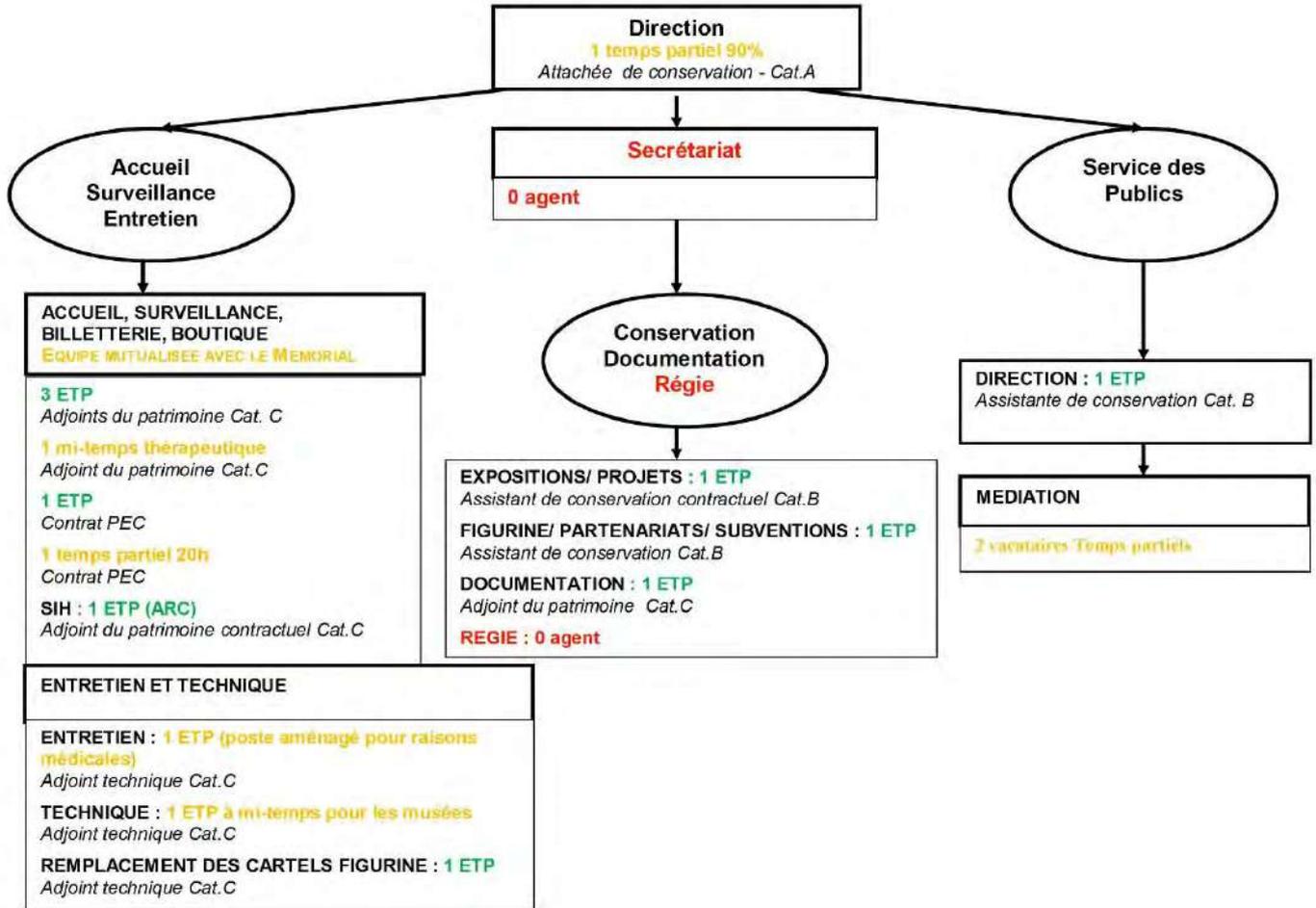


ID : 060-216001586-20240927-27CM27092024-DE

Objet	Dimensions	Localisation	Photo
1 Dessin original de RIC et RAC de Pol Rob + 1 étiquette du jouet encadrés : RIC et RAC	53,3 x 36,2 cm	CAV. R. O A.43 ti.E	

Annexe 11

Organigramme du personnel des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

28 - Demande de subvention pour la création d'un "Fonds de Travaux Urbain"

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

29

Nombre de Conseillers représentés :

12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-28CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

POLITIQUE DE LA VILLE

28 - Demande de subvention pour la création d'un "Fonds de Travaux Urbain"

Dans le cadre de la Politique de la Ville, le Conseil Régional des Hauts-de-France a mis en place un dispositif de « Fonds de Travaux Urbain ».

Ce dispositif permet l'octroi de crédits d'investissement à une collectivité porteuse de ce fonds, afin de financer des projets d'amélioration du cadre de vie, s'appuyant sur la participation des habitants.

Cela se substitue aux subventions d'investissement octroyées précédemment par le Conseil Régional dans le cadre de la Politique de la Ville.

Les projets éligibles doivent avoir un coût total inférieur à 25 000€ HT. Ils pourront s'inscrire dans les démarches de gestion urbaine de proximité, notamment en lien avec les visites en marchant, associant les habitants.

La sélection des projets sera effectuée si besoin lors d'un comité partenarial associant un représentant élu de la Ville, un technicien de la Ville, et un représentant des habitants du quartier concerné.

Au total, pour l'année 2024, la Région a fléché une enveloppe de 15 000€ à allouer à ce « Fonds de Travaux Urbain », pour financer des projets.

Le coût total des projets éligibles devra être d'au moins 30 000€ HT. En effet, le montant de la subvention de la Région devra être de 50 % maximum du coût total des projets.

Aussi, la ville de Compiègne souhaite mettre en œuvre ce dispositif et sollicite une subvention de 15 000€ auprès de la Région Hauts-de-France.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur BA,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret établissant la nouvelle liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en France hexagonale publié au Journal officiel du 29 décembre 2023,

Vu la délibération n°2024.01145 du Conseil Régional de Hauts-de-France, relative au dispositif de Fonds de Travaux Urbain,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024
A reçu un avis favorable en Commission Politique de la Ville du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 15 000€ dans le cadre du dispositif Fonds de Travaux Urbain, et à signer tous les documents afférents à ce dossier,

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 23.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-28CM27092024-DE



ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

29 - Conventions de partenariat concernant les chantiers de solidarité au Maroc et au Sénégal

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

29

Nombre de Conseillers représentés :

12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

38

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-29CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

POLITIQUE DE LA VILLE

29 - Conventions de partenariat concernant les chantiers de solidarité au Maroc et au Sénégal

Dans le cadre de la Politique de la Ville et de la coopération décentralisée, la ville de Compiègne a bénéficié de deux subventions de l'État (ANCT) de 10 000€, soit 20 000€ afin de mettre en œuvre deux projets de chantiers solidaires mobilisant notamment des jeunes résidant dans les quartiers situés en géographie prioritaire :

- Chantier solidaire Maroc » : ce projet se déroulera du 19 octobre au 2 novembre 2024, sur le site de Lixus, à 5 km de la Ville de Larache. Ainsi, 12 jeunes se mobiliseront autour de diverses missions (désherbage, initiation au dessin des structures archéologiques et céramiques, vectorisation de plans, relevés, visite des institutions et environnement local, temps d'animation et échange culturels et sportifs en lien avec la municipalité de Larache).

- « Jeunesse solidaire » : il s'agit d'un chantier solidaire à Ziguinchor au Sénégal, autour de développement durable et les échanges artistiques mobilisant 8 jeunes (rénovation d'un espace culture et jeunesse à Ziguinchor, collaboration à la mise en place d'un festival culturel, sensibilisation au développement durable en amont, action citoyennes au sein de la Ville de Compiègne)

Pour mener à bien ces projets, la ville de Compiègne souhaite établir une convention de partenariat avec ses partenaires :

- d'une part, une convention entre la ville de Compiègne, l'association Léo Lagrange et l'association Compiègne Margny Larache pour le premier chantier solidaire à Larache
- d'autre part, une convention de partenariat entre la ville de Compiègne, l'association Compiègne Ziguinchor pour le chantier solidaire à Ziguinchor,

Ces conventions prévoient notamment le reversement aux associations partenaires des 10 000€ perçues de l'État, pour chaque projet, via une prestation. Cela permettra aux associations de prendre en charge les frais de transport, d'hébergement, de restauration notamment liés à l'organisation de chaque chantier solidaire.

La Ville s'engagera notamment à mobiliser 2 animateurs sur le suivi du projet, en amont et durant le chantier, ainsi que pour la restitution.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur BA,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret établissant la nouvelle liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en France hexagonale publié au Journal officiel du 29 décembre 2023,

Vu la signature d'un protocole d'engagement réciproque entre l'agglomération de la Région de Compiègne, la Ville de Compiègne et l'État d'avril 2024,

Considérant la convention de subvention 2024 entre l'État et la Ville, intégrant l'Action DA00276704 – Chantier de solidarité au Maroc – Commune de Compiègne, et l'action DA000276643 – Jeunesse Solidaire – Commune de Compiègne,

Étant précisé que M. MARINI et Mme OUKADI ne prennent pas part au vote pour l'association Compiègne Margny Larache,

Étant précisé que M. BA ne prend pas part au vote concernant l'association Amitié Compiègne Zinguinchor,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024
A reçu un avis favorable en Commission Politique de la Ville du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat relative à l'organisation du chantier solidaire Maroc et l'organisation du chantier Solidaire au Sénégal pour l'année 2024,

PRÉCISE que la dépense est prévue au chapitre 011.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



CONVENTION DE PARTENARIAT



Il est convenu entre les soussignés

Léo Lagrange Nord Ile de France, association régie par la loi 1901, dont le siège social est situé au 27, rue de l'Amiral Courbet 80000 Amiens, représentée par Sandra FERGANI, Directrice.

Et

La Mairie de Compiègne situé à la Place de l'Hôtel de ville, 60200 Compiègne représenté par Monsieur Oumar BA, agissant en qualité d'Adjoint au Maire

Et

L'association Compiègne- Margny- Larache, représentée par Sophie MARINI, agissant en qualité de présidente, dont le siège social situé à l'hôtel de Ville 60200 COMPIEGNE

S'engagent à collaborer dans le cadre du contrat de ville à mener un Chantier de Solidarité au Maroc sur le site archéologie de Lixus.

Objet

Suite à un accord de coopération d'amitié entre les villes, s'en est suivi la création d'une association « Compiègne-Margny-Larache » et la volonté de travailler ensemble sur la mise en place d'un chantier de solidarité internationale au Maroc, via le service d'animation des quartiers de la politique de la ville de Compiègne accompagné par Leo Lagrange Nord Ile de France.

L'équipe d'animation de Compiègne a choisi de réaliser ce projet de solidarité dans le but de :

- ✓ Favoriser l'implication des jeunes dans des actions citoyennes du niveau local au niveau international
- ✓ Mener un travail de vulgarisation de l'archéologie auprès des jeunes les plus éloignés
- ✓ Permettre aux jeunes de s'engager sur la base d'une démarche volontaire à un projet commun
- ✓ D'être véritable acteur du projet dans une dimension collective
- ✓ S'engager sur une période demandée (moyen terme-1 an)
- ✓ Réaliser une action de développement, d'intérêt général et d'utilité collective
- ✓ Devenir un citoyen du monde en vivant une rencontre interculturelle et de le valoriser

A travers cette action, l'ensemble des partenaires attendent que les participants puissent :

- ✓ S'ouvrir sur le monde extérieur, vivre en collectivité dans un environnement méconnu, se rendre utile et être un maillon essentiel au bon déroulement d'un projet, cultiver la différence.
- ✓ Découvrir une nouvelle culture, un autre mode de vie, de nouveaux métiers

- ✓ Gagner en maturité, en autonomie, en confiance et ainsi se construire des perspectives d'avenirs positives
- ✓ Surtout découvrir et valoriser les activités archéologiques

Ce projet se déroule dans le cadre d'un chantier de solidarité sur le site archéologique à Lixus. 12 jeunes seront mobilisés autour des actions suivantes :

- Désherbage,
- Dessins des structures archéologies et céramiques, (initiation au dessin technique (céramique) et à la vectorisation de plans sous Illustrator)
- Relevés
- Photographies des objets et des édifices...
- Visites de l'environnement local
- Visites des institutions
- Partage de la vie quotidienne (repas, courses...)
- Temps d'animation et échanges culturels, sportifs (chants, danses...)

Le site archéologique de Lixus se situe à environ cinq kilomètres de la ville de Larache au Maroc.

Ce chantier permettra surtout de contribuer à valoriser ce site méconnu du public et la reprise de fouilles archéologiques.

Date de l'action : du 19 octobre au 02 novembre 2024

Leo Lagrange Nord Ile de France s'engage

A faire valider par la ville de Compiègne les objectifs du projet, son contenu et le budget prévisionnel

A gérer et suivre le budget et rendre compte à la ville de Compiègne

Leo Lagrange Nord Ile de France sera chargé de suivre le dossier demande de subvention VVSI et d'accompagner le groupe de 12 jeunes en collaboration avec les animateurs de Compiègne.

A instruire et à vérifier la conformité du dossier et fournir le bilan.

A prendre en charge les dépenses liées à l'organisation du chantier solidaire (hébergement, transports, repas...) qui sera réglé en amont du voyage.

A percevoir la participation financière des jeunes de 150€/ personne

A percevoir les recettes des actions d'autofinancement.

La ville de Compiègne s'engage

A reverser la somme de 10 000 euros à LL NIDF, correspondant à la subvention octroyée en 2024 à la ville par le CGET dans le cadre de l'action intitulée « Chantier Solidaire Maroc »

A communiquer à Léo Lagrange Nord Ile de France les informations et modifications éventuelles relatives au projet.

A mobiliser des jeunes motivés et réellement impliqués dans le projet.

A assurer une préparation suffisante du groupe de jeunes.

A s'assurer de la présence de tous les documents administratifs et sanitaires pour chaque jeune

A s'assurer de la mobilisation des animateurs qualifiés pour garantir l'encadrement des jeunes durant le chantier et lors des phases de préparations, de restitutions, des animations...

A prendre toutes les mesures de sécurité pour le groupe

A faire respecter les modes de vie du pays d'accueil.

A s'assurer que les acquis du groupe, pendant le projet, puissent bénéficier à d'autres jeunes, pour des projets futurs.

A accompagner et faciliter les demandes de subventions et dans l'obtention des financements autre que la CGET, bailleurs sociaux, actions d'autofinancements, VVSI...

Les jeunes participants Français seront sous la responsabilité des salariés de la ville de Compiègne avant, pendant et après le chantier.

L'association Compiègne-Margny-Larache s'engage :

- A mobiliser un représentant de l'association au Maroc durant la durée du séjour solidaire
- A régler les frais annexes non couverts par LL IDF en amont du séjour
- A fournir à l'association LL NIDF tous les justificatifs financiers nécessaires afin de justifier les types de charges engagés. *A défaut de justificatifs, il sera exceptionnellement toléré et impérativement demandé les justificatifs de débit de la carte bancaire. Le budget maximum autorisé dans le cadre du chantier est de 3000 euros.*
- A suivre et accompagner au mieux l'action en lien avec les partenaires de l'action, en amont, durant le séjour et lors de la phase de Bilan.

Ce poste fera l'objet d'un avenant annexé à la présente convention

Durée de la convention

La présente convention prendra effet à signature de celle-ci par les deux parties associées.

Dénonciation de la convention

La convention peut être dénoncée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, à tout moment pour cas de force majeure ou pour tout autre motif sérieux tenant au fonctionnement même des services assurés.

Fait à Amiens,

Le

Pour la Mairie de Compiègne
Monsieur Oumar BA

Pour Léo Lagrange Nord Ile de France
Madame Sandra FERGANI

Adjoint au Maire

Directrice

Pour l'association Compiègne Margny Larache
Madame Sophie Marini

Présidente

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-29CM27092024-DE

CONVENTION DE PARTENARIAT



Il est convenu entre les soussignés

La Mairie de Compiègne situé à la Place de l'Hôtel de ville, 60200 Compiègne représenté par Monsieur Philippe MARINI, agissant en qualité d'Adjoint au Maire

Et

L'association Compiègne- Ziguinchor dont le siège social est situé au Centre municipal Anne Marie Vivé, rue Alexandre Dumas, 60200 Compiègne, représentée par sa présidente Mme THIAM Aminata. ,

S'engagent à collaborer, pour la mise en œuvre d'un chantier de solidarité au Sénégal visant à poursuivre les actions engagées en 2017, 2018 2021 et 2022.

Objet

1/ Rénover un espace culture et de Jeunesse à Ziguinchor au Sénégal

2/ Collaborer à la mise en place d'un festival à Ziguinchor (peinture, graff, musique...)

3/ Apporter des moyens stratégiques et matériels en matière de développement durable à ces élèves afin qu'ils deviennent des ambassadeurs » en contribuant à renforcer la politique des pouvoirs publics du Sénégal qui a récemment axée ses priorités sur le « zéro déchet », le recyclage et le développement durable.

4/Accompagner et suivre les 8 jeunes participants à ce projet et inscrits au Pôle Jeunesse dans leur parcours d'insertion socio professionnel et/ou scolaire, avec une mobilisation en amont sur différentes actions citoyennetés et solidaires ainsi que sur des temps de formation, sensibilisation aux thématiques culturelles et développement durable.

Dates de l'action : à définir – 14 jours sur l'année scolaire 2024-2025

Lieu de l'action : Ziguinchor au Sénégal

L'association Compiègne Ziguinchor s'engage :

A faire valider par la ville de Compiègne les objectifs du projet, son contenu et le budget prévisionnel

A gérer et suivre le budget et rendre compte à la ville de Compiègne en prenant en charge le cout des billets pour les 8 participants, les 2 agents de la ville et la délégation composée de 2 élus, le matériel, les fournitures, les frais au Sénégal d'hébergement, de restauration, d'activité, de frais de déplacement.

A percevoir le reste à charge demandé aux familles à hauteur de 150€/ jeune

A participer aux temps de préparation du chantier à hauteur d'un rendez vous mensul minimum

A contribuer aux actions d'autofinancements

A gerer les liens avec le Sénégal

A remettre à la Ville de Compiègne, un bilan qualitatif et financier à la fin du projet
A présenter à la Ville toutes les factures afférant à ce projet.

La ville de Compiègne s'engage

A communiquer à l'association Compiègne Ziguinchor les informations et modifications éventuelles relatives au projet

A s'assurer de la mobilisation et rémunération de 2 animateurs qualifiés qui garantiront l'encadrement des jeunes durant le séjour et lors des phases de préparations, de restitutions et d'animation

A mobiliser des jeunes motivés et réellement impliqués dans le projet.

A assurer une préparation suffisante du groupe de jeunes.

A s'assurer de la présence de tous les documents administratifs et sanitaires pour chaque jeune

A s'assurer de la mobilisation des animateurs qualifiés pour garantir l'encadrement des jeunes durant le chantier et lors des phases de préparations, de restitutions, des animations...

A prendre toutes les mesures de sécurité pour le groupe

A faire respecter les modes de vie du pays d'accueil.

A s'assurer que les acquis du groupe, pendant le projet, puissent bénéficier à d'autres jeunes, pour des projets futurs.

A accompagner et faciliter les demandes de subventions et dans l'obtention des financements autre que la CGET, bailleurs sociaux, actions d'autofinancements, VVSI...

Les jeunes participants Français seront sous la responsabilité des salariés de la ville de Compiègne avant, pendant et après le chantier.

Un salarié de la Ville coordinateur du projet pourra disposer d'une régie d'avance octroyée par l'association Compiègne Ziguinchor lors du séjour.

Une fois le budget global validé par les parties, la Ville de Compiègne versera une prestation à l'association, à hauteur de 10 000€ correspondant à la prise en charge des dépenses du séjour, l'accompagnement et le suivi de projet.

Durée de la convention

La présente convention prendra effet à signature de celle-ci par les deux parties associées.

Dénonciation de la convention

La convention peut être dénoncée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, à tout moment pour cas de force majeure ou pour tout autre motif sérieux tenant au fonctionnement même des services assurés.

Fait à Compiègne,

Le

Pour la Mairie de Compiègne
Philippe MARINI

Pour l'Association Compiègne Ziguinchor
Madame Aminata THIAM

Maire de Compiègne

Présidente

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-29CM27092024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

30 - Renouvellement de la convention entre la Ville et l'Association "Elan CES" relative à la mise en œuvre d'un atelier chantier école pour 2024

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-30CM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

POLITIQUE DE LA VILLE

30 - Renouvellement de la convention entre la Ville et l'Association "Elan CES" relative à la mise en œuvre d'un atelier chantier école pour 2024

Depuis 2006, la ville de COMPIÈGNE, l'OPAC de l'Oise et l'Association « Elan CES » ont décidé d'œuvrer en commun pour l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers du Clos des Roses, de la Victoire et de Royallieu (tous trois situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville) par la création d'un atelier chantier école, privilégiant les objectifs suivants :

- L'insertion économique,
- L'amélioration du cadre de vie,
- L'accompagnement dans l'emploi.

Ainsi, la Ville de COMPIÈGNE soutient l'Association « Elan CES » dans la mise en œuvre d'un chantier d'insertion qui s'inscrit au sein des secteurs d'habitat social de la Ville et vise à apporter une réponse concrète en terme d'emploi aux personnes en difficultés sociale et/ou professionnelle et à améliorer le cadre de vie des résidents de l'OPAC de l'Oise.

Les objectifs sont :

- Intégrer une activité professionnelle dans le secteur marchand (propreté, espaces verts),
- Elaborer un projet professionnel permettant une insertion durable par le biais de la qualification ou de la requalification,
- S'approprier des savoir-faire et des savoir-être par une activité concrète développée sur le chantier et transférable dans d'autres situations,
- Travailler sur les problèmes de mobilité rencontrés par le public bénéficiaire.

Les recrutements effectués par Elan CES et les partenaires de l'Emploi, dont les services de la Ville et de l'ARC, sont les suivants pour le secteur Compiègne-Noyon :

- En 2022 :
98 salariés, 54 de Compiègne dont 28 résidant en QPV
- En 2023 :
92 salariés, 50 de Compiègne dont 19 résidant en QPV

Ce chantier a permis la rénovation des parties communes et de remise en état de logements sur différents immeubles des quartiers La Victoire/Les Maréchaux notamment (rue de l'Amiral Wemyss, rue de Provence, rue du Général Pershing, square du Maréchal Juin,...) en 2023 et 2024.

La Ville participe au Comité de Pilotage avec l'ensemble des partenaires. La Ville de Compiègne s'engage à verser à l'Association « Elan CES » une somme de 15 000 € au titre de l'aide à l'encadrement et au suivi social des salariés en insertion inscrits sur ce chantier.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à renouveler la convention partenariale entre la Ville et l'Association « Elan CES » relative à la mise en œuvre d'un atelier chantier école pour 2024.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur BA,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Politique de la Ville du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention partenariale entre la Ville et l'Association « Elan CES » relative à la mise en œuvre d'un atelier chantier école pour 2024,

PRECISE que la dépense est prévue au chapitre 65.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE COMPIEGNE DANS LE CADRE DU CHANTIER ECOLE

ENTRE :

La Commune de COMPIEGNE, représentée par Le Maire, Monsieur Philippe MARINI

Et :

L'Association ELAN-CES régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège social est sis 14 allée des tilleuls Bât B6 n°258 60000 BEAUVAIS, représentée par Monsieur Vincent PERONNAUD, son Président et désigné sous le terme l'association d'autre part, n° SIRET 398 360 271 00017.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Considérant le projet initié et conçu par l'association « la mise en œuvre d'un atelier chantier école, conforme à son objet statuaire.

Considérant que cet atelier chantier école rentre dans la politique « Accompagner et favoriser l'emploi, le programme d'action ci-après présenté par l'association participe de cette politique.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour but de définir les modalités d'attribution de la subvention accordée par la ville de Compiègne. Le déroulement de l'action définie dans la fiche annexée.

La ville de Compiègne confie à l'association Elan ces, la maîtrise d'ouvrage de l'action suivante :

Chantier école : Secteur de Compiègne

Il appartient à l'association de vérifier auprès des autres financeurs l'attribution des subventions attendues.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La convention a une durée de 1 an du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ARTICLE 3 : MONTANT

La subvention, dont le montant est arrêté à 15 000 € sera versée au compte de l'association selon les modalités suivantes :

- 50 % à la signature de la présente convention 7 500 €
- Le versement du solde soit 50 %, soit 7 500 € est conditionné à la production d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier.

Les versements seront effectués au profit d'un compte ouvert au nom de l'association.

C.R.C.A.

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé
18706	00000	28712600166	90

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS COMPTABLES ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

L'Association s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle de la réalisation conforme de l'objectif défini, par tout agent de la Commune de Compiègne, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Afin de permettre une évaluation des résultats au regard des objectifs définis dans l'annexe à la convention (ci-annexée), l'association s'engage à fournir, pour le 30 avril de l'année suivante, à la Ville de Compiègne, un bilan quantitatif, qualitatif et financier propre à l'action.

Les documents communiqués devront **impérativement** renseigner les éléments suivants :

- Rappel des objectifs de l'action,
- Réalisation de l'action : déroulé, territoire concerné, nombre de bénéficiaires, profil des bénéficiaires (nombre de bénéficiaires issus des quartiers prioritaires, répartition hommes / femmes)
- Moyens mis en œuvre
- Ecart entre résultats obtenus et attendus : effets observés, difficultés rencontrées, etc,
- Perspectives d'évolution

Par ailleurs, un bilan intermédiaire devra être fourni de manière semestriel en indiquant le nombre de bénéficiaires compiégnais habitant en Quartier Prioritaire de la Ville ainsi que les travaux effectués à Compiègne. L'association s'engage à fournir ses comptes annuels, établis à la clôture de l'exercice conformément au règlement n°99.01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 08 avril 1999.

ARTICLE 5 : COMMUNICATION

L'association s'engage à ne pas porter atteinte à l'image de marque de la Commune de Compiègne lors de ses représentations publiques ou dans le cadre de ses relations avec la presse et les médias ainsi que tout autre partenaire.

L'association s'engage à assurer la promotion de la ville de Compiègne dans les conditions suivantes :

- Faire apparaître le nom et le logo de la Commune de Compiègne, de façon lisible et identifiable sur tous les documents informatifs et promotionnels édités par elle (plaquette, carton d'invitation, affiches, etc...) ;
- Mentionner systématiquement la participation financière de la Commune de Compiègne dans les documents y compris ceux adressés à la presse.

ARTICLE 6 : SANCTIONS

En cas de non-exécution, de retard significatif, ou de modification substantielle sans l'accord écrit de la Commune de Compiègne des conditions d'exécution de la convention par l'association et sans préjudice des dispositions prévues à l'article 8, la Commune de Compiègne peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

ARTICLE 7 : CONTROLE DE L'ADMINISTRATION

La Commune de Compiègne rappelle à l'Association que, bénéficiant du concours de fonds publics, elle est soumise au contrôle de l'état. Elle s'engage ainsi à coopérer, le cas échéant, aux travaux de la Cour de Comptes, de l'inspection Générale des Finances, de l'organe de contrôle désigné par la Commune de Compiègne.

ARTICLE 8 : RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé réception valant mise en demeure. La présente convention pourra être résiliée dans le cas où l'association viendrait à faire l'objet d'une dissolution ou d'une fusion, ou encore d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire.

ARTICLE 9: ASSURANCES

L'association s'engage à assurer la responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités envers tous tiers (couverture de ses membres et autres usagers présents), tout mobilier, matériel, marchandises, glaces et installations lui appartenant ou mis à sa disposition par la collectivité, contre l'incendie, les explosions, la foudre, les dégâts des eaux, les bris de glaces, le vol, etc...

ARTICLE 10: CONTENTIEUX

En cas de désaccord sur l'interprétation ou l'exécution des clauses inscrites à la présente convention, les parties s'engageant à privilégier un règlement amiable. En cas de désaccord persistant, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif d'Amiens.

ARTICLE 11: DISPOSITIONS FINALES

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux. Après approbation et transmission au contrôle de légalité, la Commune de Compiègne notifiera à l'Association la présente convention signée.

Fait en 2 exemplaires à BEAUVAIS, le 10 septembre 2024

Pour l'Association ELAN CES

**VINCENT PERONNAUD
PRESIDENT**

Pour La Commune de Compiègne

**PHILIPPE MARINI
MAIRE**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

31 - Reversement des recettes de la soirée Octobre Rose du 18 octobre 2024 de la piscine-patinoire à l'association "Onco Oise" pour Octobre Rose et l'AFM pour le Téléthon

Date de convocation : 20 septembre 2024
L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers présents
29

Nombre de Conseillers représentés :
12

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-31CM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

SPORTS ET JEUNESSE

31 - Reversement des recettes de la soirée Octobre Rose du 18 octobre 2024 de la piscine-patinoire à l'association "Onco Oise" pour Octobre Rose et l'AFM pour le Téléthon

Dans le cadre d'octobre Rose, la Direction du Service Jeunesse et Sports organise pour la deuxième année le vendredi 18 octobre 2024 une soirée exceptionnelle au Complexe Piscine Patinoire de Mercières afin de soutenir la campagne nationale destinée à sensibiliser la population sur le dépistage du cancer du sein, rappeler l'importance de l'activité physique aussi bien en termes de prévention que d'aide au traitement. De nombreuses animations sportives et de loisirs seront proposées.

La Ville de Compiègne souhaite reverser la totalité des recettes de cette manifestation à l'association « Onco Oise » dont la vocation est d'améliorer la prise en charge des patients traités en cancérologie, notamment grâce à la promotion et à la mise en place des soins de supports en oncologie. L'association prendra en charge un stand de prévention pour la soirée. Ce reversement prendra la forme d'une subvention à l'association.

Par ailleurs, chaque année, la Ville de Compiègne coordonne l'ensemble des actions proposées dans le cadre de l'opération nationale dénommée « Téléthon ». Les fonds récoltés lors de cette opération sont intégralement reversés au profit de l'Agence Française de lutte contre la Myopathie (AFM).

La Ville de Compiègne souhaite participer à cet appel aux dons en reversant la totalité des recettes d'exploitation du Complexe Piscine Patinoire de Mercières du 29 novembre au 1er décembre 2024.

Il est précisé qu'en 2023, pour cette même opération, la recette d'exploitation du Complexe Piscine-Patinoire de Mercières a atteint 5 775,50 € et a été reversée sous forme de subvention à l'AFM.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur ZOUAOUI,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Sports et Jeunesse du 02/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à reverser sous la forme de subvention, la somme correspondant aux recettes d'exploitation du Complexe Piscine-Patinoire de Mercières à l'occasion de la soirée Octobre Rose du Vendredi 18 octobre 2024 à l'association « Onco Oise » et à l'Agence Française de lutte contre les Myopathies du vendredi 28 au dimanche 30 novembre 2024 à l'occasion du Téléthon.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-31CM27092024-DE



ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil Municipal

**Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,**

**Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

32 - Organisation d'un jeu-concours dans le cadre de la fête de la mobilité douce

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

29

Nombre de Conseillers représentés :

12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-32CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

SPORTS ET JEUNESSE

32 - Organisation d'un jeu-concours dans le cadre de la fête de la mobilité douce

En partenariat avec le CILQ Centre-Ville, la Ville de Compiègne organise le dimanche 29 septembre 2024 la deuxième édition de la « Fête de la Mobilité ».

A cette occasion, un jeu-concours est organisé. Les participants devront répondre à un questionnaire organisé par l'association des étudiants de l'UTC « Véloc ». Un exemplaire du bulletin de participation pourra être retiré sur le stand de cette association.

Le concours sera doté de 3 lots d'un montant total de 2 070 € maximum (1^{er} prix : un vélo à assistance électrique, 2^{ème} prix : un vélo traditionnel, 3^{ème} prix : un abonnement d'un an pour une location de vélo auprès de l'agence VéloTIC). Ils seront remis lors du tirage au sort qui se déroulera le 29 septembre 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider l'organisation du jeu-concours et de valider le règlement du jeu-concours ci-annexé.

Les dépenses sont imputées sur les crédits inscrits au budget général de la Ville.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame LE QUÉRÉ,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Sports et Jeunesse du 02/09/2024

Et après en avoir délibéré,

ADOpte l'organisation du jeu-concours et approuve le règlement intérieur du jeu-concours ci-annexé,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire,

Précise que les dépenses sont inscrites au budget général de la Ville.

ADOpte à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Règlement du jeu-concours

« Fête de la Mobilité Douce »

29 septembre 2024

La ville de Compiègne organise le dimanche 29 septembre 2024 un jeu-concours intitulé « Fête de la Mobilité Douce ». Le tirage au sort aura lieu le dimanche 29 septembre 2024 à partir de 16h sur la place de l'Hôtel de Ville de Compiègne.

ARTICLE 1

Pour participer au jeu, il suffit de répondre à un quizz sur le stand Véloc géré par des étudiants de l'UTC de Compiègne. Un exemplaire du bulletin de participation pourra être retiré sur le stand Véloc Place de l'Hôtel de Ville le 29 septembre 2024 de 11h à 15h30.

ARTICLE 2

Ce jeu est gratuit et ouvert à toute personne physique à l'exception du maire, de l'ensemble des élus de la ville de Compiègne et des partenaires ayant participé directement à l'organisation du jeu. Une seule participation est autorisée par personne.

ARTICLE 3

Pour être valables, les bulletins-réponse devront être déposés au plus tard à 15h30 le 29 septembre 2024 dans l'urne située sur le stand Véloc sur la place de l'Hôtel de Ville de Compiègne.

ARTICLE 4

Seuls les bulletins-réponse imprimés avec le questionnaire sont valables.

ARTICLE 5

Les lots de ce jeu-concours sont :

- 1^{er} prix : Un Vélo à Assistance Electrique
- 2^{ème} Prix : Un Vélo Classique
- 3^{ème} Prix : Un abonnement d'un an à l'agence de location de vélo VéloTIC

ARTICLE 6

Les prix décernés ne seront en aucun cas cessibles, ni transmissibles à aucune autre personne. De même, ils ne pourront donner lieu à aucune contestation quelle qu'elle soit, ni à la remise d'une contre-valeur en argent pour quelque motif que ce soit. Pour valider l'attribution de son lot, la personne tirée au sort doit être physiquement présente lors de l'appel de son nom. A défaut, le lot sera immédiatement réattribué à une autre personne tirée au sort et présente.

ARTICLE 7

A peine de nullité, il ne peut être donné plusieurs réponses sur une question. Toute ambiguïté sera examinée par les organisateurs qui décideront souverainement de valider ou d'invalider la réponse à la question. Tout bulletin incomplet (ne comportant pas toutes les mentions obligatoires : nom, prénom, numéro de téléphone), illisible ou erronée sera rejetée sans que la responsabilité de l'organisateur puisse être engagée.

ARTICLE 8

Les bulletins réponses seront tirés de manière aléatoire dans l'urne devant le public qui assistera à la remise des prix. La personne en charge de l'animation pour l'évènement se chargera d'annoncer à voix haute le gagnant ainsi que le prix gagné.

ARTICLE 9

La personne tirée au sort devra se manifester à l'appel de son nom. A défaut, le lot sera réattribué par un nouveau tirage au sort, jusqu'à ce qu'une personne se manifeste à l'appel de son nom. La personne appelée doit pouvoir justifier son identité avant la remise du lot.

ARTICLE 10

Les gagnants seront tirés au sort dans l'ordre croissant des prix du 3^{ème} au 1^{er} prix.

ARTICLE 11

Le règlement de ce jeu-concours est disponible au stand Véloc ainsi que sur le stand de la Ville de Compiègne et de l'ARC.

ARTICLE 12

La mairie de Compiègne se réserve la possibilité de faire état des noms, prénoms, adresses et images photographiques des gagnants à des fins publicitaires dans le cadre du présent jeu concours sans que cela confère aux gagnants un droit à rémunération ou avantage quelconque autre que la remise ou l'attribution du prix.

ARTICLE 13

L'organisateur du jeu concours sera exonéré de sa responsabilité civile en cas de force majeure ou de nécessité. Il pourra le modifier, l'écourter, ou l'annuler si nécessaire. L'organisateur se réserve la possibilité de reporter la date du jeu annoncé.

ARTICLE 14

Le simple fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

ARTICLE 15

Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté du 6 janvier 78 modifié, les participants au présent jeu bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès de la mairie de Compiègne. Ces informations ne seront pas cédées à des tiers.

ARTICLE 16

Le présent règlement est soumis exclusivement à la foi fran aise. Tout litige né à l'occasion du présent jeu sera soumis aux tribunaux de Compiègne compétents.

ARTICLE 17

L'organisateur dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique des lots. L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable, pour tous les incidents / accidents pouvant survenir à l'occasion de l'utilisation du lot.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

33 - Avenant n° 7 au contrat d'exploitation du chauffage des équipements des bâtiments communaux pour l'évolution du périmètre du contrat

Date de convocation :
20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Etaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-33CM27092024-DE

Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ECOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

33 - Avenant n° 7 au contrat d'exploitation du chauffage des équipements des bâtiments communaux pour l'évolution du périmètre du contrat

Par délibération du Conseil Municipal en date du 7 avril 2017, décidant du lancement d'une consultation, Monsieur le Maire a été autorisé à signer avec l'entreprise DALKIA, le marché n° 33-2017 PA lui confiant l'entretien et l'exploitation des équipements de chauffage des bâtiments communaux pour une durée initiale de six ans, reconductible deux fois un an.

Ce marché a été reconduit le 7 mars 2024 (date d'effet au 1^{er} juillet 2024) pour une deuxième période d'un an jusqu'au 30 juin 2025.

Le montant annuel d'origine était de 545 382.69 € HT.

Le montant actualisé du marché à date de valeur contractuelle 2023 pour l'année 8 est de 837 894,01 €HT (principalement lié à l'évolution du prix du gaz).

Le présent avenant a pour objet :

- La correction des termes Pdistribution et CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) indiqués dans l'avenant 5
- La prise en compte de l'évolution du périmètre :

Site à supprimer :

- Le logement Tainturier au 01/01/2024
 - Le Centre de Rencontres de la Victoire au 01/11/2023
 - Le logement 2 bis rue du Chevreuil au 30/06/2023
- Les différentes redevances sont supprimées aux dates ci-dessus

Sites à ajouter en P2 :

- Le site l'Archerie est pris en charge au 01/09/2023
- La salle du Mémorial : 1 centrale traitement d'air est prise en charge au 01/09/2023
- La cantine Stalingrad : équipements de production d'eau chaude sanitaire (ECS)
- La sous station ECS crèche Sainte Elisabeth
- La sous station ECS gymnase Gaétan Denain

Equipements à rajouter en P2 au 01/09/2023 :

- Crèche Bellicart : 1 climatisation avec 10 unités intérieures
- Crèche Sainte Elisabeth : 1 climatisation avec 2 unités intérieures
- Abbaye : 1 climatisation avec 2 unités intérieures.

Cet avenant n°7 diminue de 6 075,13 € le marché.

Les modifications d'un montant de diminution de 6 075.13 € HT (modifications de faibles montants) sont encadrées par l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, lequel précise que ces modifications ne peuvent dépasser 10% du montant initial pour un marché de services.

- Le pourcentage des modifications répondant à ce fondement est de – 0.7 % sur l'année 8 et est inférieur à 10% pour un marché de services.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame LE QUÉRÉ,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 7 avril 2017 autorisant Monsieur le Maire à signer avec l'entreprise Dalkia, le marché n° 33-2017 PA lui confiant l'entretien et l'exploitation des équipements de chauffage des bâtiments communaux,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 7 au marché n° 33-2017,

PRÉCISE que les dépenses correspondantes seront financées par le budget fonctionnement.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-33CM27092024-DE



MAIRIE DE COMPIEGNE
Place de l'Hôtel de Ville BP 30009
60321 COMPIEGNE CEDEX



Avenant n°7
Au marché initial N° 332017 PA

Le 27/06/2024

ENTRE

La Mairie de Compiègne

Place de l'Hôtel de Ville
60321 COMPIEGNE CEDEX

Représentée par Monsieur le Maire

Ci-après désignée par « **LE CLIENT** » ou « **LA PERSONNE PUBLIQUE** »

D'UNE PART

ET

- **DALKIA FRANCE**

Société anonyme au capital social de 220 047 504 euros, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n° 456 500 537, dont le siège social est à Saint-André-Lez-Lille (59350) - Panorama - 204 rue Sadi Carnot.

Représentée par Monsieur Alexandre BOSCHER, agissant en qualité de Directeur du Centre Opérationnel, dûment habilité à cet effet,

Ci-après désignée « Le PRESTATAIRE »

D'AUTRE PART

Il a préalablement été exposé ce qui suit

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT :

Suite à l'OS de reconduction pour un an supplémentaire et dont la date de fin est le 30/06/25, le présent avenant a pour objets :

- 1) La correction des formules de révision des termes Pdistribution et CTA indiquées dans l'avenant 5,
- 2) La prise en compte de l'évolution du périmètre du contrat.

ARTICLE 2 – PIECES CONTRACTUELLES

Pour tenir compte de ce qui précède, les annexes ci-après sont jointes au présent avenant :

- Annexe 1 : - Inventaire matériels complémentaire
- Annexe 2 : - Redevances

ARTICLE 3 – INDEXATION GAZ P1

Le gaz est souscrit pour une période supplémentaire du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025 selon les conditions de l'avenant 5, avec une correction apportée aux formules de révision des termes :

- Pdistrib
- CTA

La formule complète est présentée à la page ci-après.

date valeur	06/03/2023
Coefficient de Révision =	
0,0753 + 0,0103 x Ptransport / Ptransport0 + 0,0964 x Pdistrib / Pdistrib0 + 0,6926 x PPEG / PPEG0 +	
0,0036 x CTA / CTA0 + 0,0915 x TICGN / TICGN0 + 0,0303 x Stockage / Stockage0	
avec	
Ptransport / Ptransport0 = 0,3037 x TCS / TCS0 + 0,5382 x TCRu / TCRu0 + 0,1581 x TCL / TCL0	
TCS	Terme de capacité de sortie du réseau principal publié à l'ATRT, exprimé en CHT/MWhpc/jour par an
TCS0	93,25 au 06/03/2023
TCRu	Montant unitaire du terme d'acheminement sur le réseau transport régional publié à l'ATRT, exprimé en CHT/MWhpc/jour par an
TCRu0	82,62 au 06/03/2023
TCL	Terme de capacité de livraison au PILD publié à l'ATRT, exprimé en CHT/MWhpc/jour par an
TCL0	48,54 au 06/03/2023
Pdistrib / Pdistrib0 = 0,0927 x AboT2 / AboT2o + 0,0608 x AboT3 / AboT3o + 0,6253 x TVDT2 / TVDT2o + 0,2213 x TVDT3 / TVDT3o	
AboT2	Abonnement annuel de l'option tarifaire T2 publié à l'ARTD, exprimé en CHT/an
AboT2o	133,56 au 06/03/2023
AboT3	Abonnement annuel de l'option tarifaire T3 publié à l'ARTD, exprimé en CHT/an
AboT3o	941,4 au 06/03/2023
TVDT2	Terme variable de distribution de l'option tarifaire T2 publié à l'ARTD, exprimé en CHT/MWhpc
TVDT2o	8,56 au 06/03/2023
TVDT3	Terme variable de distribution de l'option tarifaire T3 publié à l'ARTD, exprimé en CHT/MWhpc
TVDT3o	6,15 au 06/03/2023
PPEG	indice PEG Nord Month Ahead du mois m; il est égal à la moyenne arithmétique des valeurs « Powernext Gas Futures Settlement Prices » du contrat « PEG NORD - mois m » telles que publiées sur le site de Powernext pour tous les jours de cotation pour lesquels le mois m est le premier mois coté. Cet indice est égal à la valeur du «Powernext Gas Futures Monthly Index» du mois m pour la zone de livraison PEG Nord.
PPEG0	63,35 au 06/03/2023
CTA / CTA0 = 0,604 x CTAT2 / CTAT2o + 0,396 x CTAT3 / CTAT3o	
CTAT2	Contribution Tarifaire d'Acheminement (collecte CNIIEG) de l'option tarifaire T2 du fournisseur SVD17, exprimé en CHT/an
CTAT2o	33,07 € au 06/03/2023
CTAT3	Contribution Tarifaire d'Acheminement (collecte CNIIEG) de l'option tarifaire T3 du fournisseur SVD17, exprimé en CHT/an
CTAT3o	233,11 € au 06/03/2023
TICGN	Taxe Intérieure sur les Consommations de Gaz Naturel, publiée au Journal Officiel, exprimé en CHT/MWhpc,
TICGN0	8,37 au 06/03/2023
Stockage	Terme tarifaire de Stockage (Délibération de la CRE du 27 mars 2018), exprimé en CHT/MWh/j/an
Stockage0	261,08 au 06/03/2023

ARTICLE 4 – EVOLUTION DU PERIMETRE

Site à supprimer :

Le logement Tainturier au 01/01/24
 Le centre de rencontre la victoire au 01/11/23
 Le logement 2 bis rue du Chevreuil au 30/06/23

Les différentes redevances sont supprimées aux dates ci-dessus.

Sites à ajouter en du P2 :

Le site l'Archerie est pris e en charge au 01/09/23,
Salle du Mémorial : 1CTA est prise en charge au 01/09/23
Cantine Stalingrad : équipements de production ECS
Sous station ECS crèche Saint Elisabeth
Sous station ECS gymnase Gaetan Denain

Equipement à rajouter en P2 au 01/09/23 :

Crèche Bellicart : 1 climatisation avec 10 unités intérieure
Crèche Saint Elisabeth : 1 climatisation avec 2 unités intérieure
Abbaye : 1climatisation avec 2 unités intérieure

Les équipements sont en annexe 1 et les redevances en annexe 2 de cet avenant.

ARTICLE 5 – DUREE ET PRISE D'EFFET

Pour la partie évolution du périmètre (article 4) les prises d'effets sont celles indiqué dans l'article.
Les autres articles de cet avenant prennent effet au 01/07/2024 et sont applicables jusqu'à l'échéance du marché le 30/06/2025.

ARTICLE 6 – CLAUSES GENERALES

Il n'est rien changé aux autres clauses du contrat de du marché initial et de ses avenants successifs lesuelles demeurent applicables pour tout ce qui n'est pas contraire aux stipulations qui précèdent.

Fait à Amiens
Le
En deux exemplaires

LE PRESTATAIRE

LE CLIENT

ANNEXE1

<i>Archerie</i>	
<i>Quantité</i>	Matériel
4	PAC 21KW
1	Ensemble PANNEAUx RAYONNAT EC
1	Ensemble RADIATEURS
1	BALLON TAMPON
1	POT INJECTION
1	ARMOIRE ELECTRIQUE
1	CHAUDIERE ELECTRIQUE
4	CIRCULATEUR PAC
1	COMPTEUR REMPLISSAGE
4	MODULE HYDRAULIQUE
11	THERMOSTAT PROGRAMMABLE
2	V2V+ SERVOMOTEUR PANNEAU RAYONNAT
1	POMPE DOUBLE CHAUFFAGE
1	VASE EXPANSION
1	DISCONNECTEUR
1	POMPE BOUCLAGE ECS
1	BALLON ECS ELECTRIQUE 200L
<i>Cantine Stalingrad,</i>	
<i>Quantité</i>	Matériel
1	Ballon gaz Aotsmith
1	CTA double flux aldes vex500/600
2	filtres f7 595/595/47
2	filtres g4 400/592/47
1	reseau de gaine 100ml diam 450, 160, 125. une partie des gaines non accesible
25	bouches
<i>Clim de Bellicart</i>	
<i>Quantité</i>	Matériel complémentaire
1	unité exterieur LG Arun 080LSS
10	unité interieur

	<i>Abbaye Royalieu (Clim parc de Beyser Abbaye)</i>
Quantité	Matériel complémentaire
1	unité extérieur VRV fujitsu atlantic
2	unité intérieur
	<i>Crèche ST ELISABETH - Rue des Capucins</i>
Quantité	Matériel complémentaire
	<i>Clim de St Elizabeth</i>
1	unité extérieur hitachi
2	unité intérieur
	<i>Sous station ECS Crèche St Elisabeth</i>
1	échangeur ECS avec 1 v3v et servomoteur eet 1 pompe primaire double
1	adoucisseur
1	compteur ECS
	<i>sous station ECS Gymnase Gaetan Denain</i>
Quantité	Matériel complémentaire
1	adoucisseur
1	compteur ECS
1	mitigeur ECS
1	échangeur ECS avec 2 pompes primaire ups32-80 180 et 1 v3v sax61,03primaire et coffret multi
1	pompe bouclage ECS
	<i>Salle du mémorial</i>
Quantité	Matériel complémentaire
1	CTA elec France air

Annexe 2

Code	Bâtiment	Type de marché	Production de Chaleur	NB AlternativeTélé gestion (MWh)	VALEUR BASE MARCHÉ 2017			date de valeur mars 2023	date de valeur septembre 2023
					P1 autres que gaz [€ HT]	P2 [€ HT]	P3 8ème année [€ HT]		
1	25703 / 25704	Groupe Scolaire ROBIDA - Avenue du Maréchal de Lattre	PFI	RCU	907	883,68 €	171,68 €		
2	25703 / 25704	Groupe Scolaire LEBESGUE - Rue Philéas Lebesgue	PFI	RCU	724,3	826,18 €	121,11 €		
3	25703 / 25704	Groupe Scolaire POMPIDOU A - Rue Edouard Branly	PFI	RCU	765,5	1 012,03 €	437,24 €		
4	25703 / 25704	Groupe Scolaire FAROUX - SST B20: Rue Winston Churchill	PFI	RCU	499,2	826,18 €	681,24 €		
5	25703	Ecole HAMMEL - Rond-point de la Victoire	MTI	GN	323,2	1 348,30 €	216,92 €	30 356,20 €	1 874,56 €
6	25703	Ecole PREVERT - Rue Rhin et Danube	MTI	GN	116	1 069,53 €	806,02 €	13 984,03 €	672,80 €
7	25703 / 25704	Ecole THIERRY B - Rue Augustin Thierry	MTI	GN	154,7	1 255,38 €	205,87 €	14 426,77 €	897,26 €
8	25703	Ecole DESNOS - Rue Robert Desnos	MTI	GN	95,2	1 069,53 €	168,36 €	8 927,77 €	552,16 €
9	25704	Ecole HERSAN - Rue Auguste Nicolas Martel	MTI	GN	148	1 162,45 €	164,98 €	13 984,03 €	858,40 €
10	25703	Ecole ROTSCCHILD - Square du Général de Castelnau	PFI	RCU	94,3	651,38 €	4 698,32 €		
11	25704	Ecole SAUVAGE - Impasse Laly	MTI	GN	83,4	1 394,76 €	148,87 €	7 735,47 €	483,72 €
12	25704	Ecole ROYALLIEU - STALINGRAD - Rue de Stalingrad	MTI	GN	175,1	1 301,84 €	178,04 €	17 564,06 €	1 015,58 €
13	25703	Ecole ROYALLIEU - SENLIS - Rue de Senlis	MTI	GN	137,5	1 069,53 €	219,00 €	13 120,80 €	797,50 €
14	25703 / 25704	Ecole ST GERMAIN A - Boulevard des Etats-Unis	MTI	GN	233,1	1 069,53 €	204,60 €	22 279,52 €	1 351,98 €
15	25703 / 25704	Ecole ST GERMAIN B - Boulevard des Etats-Unis	MTI	GN		1 069,53 €	195,87 €		- €
16	25703	Ecole Jeanne d'ARC - Rue de la Baguette	MTI	GN	75,1	2 321,90 €	259,29 €	7 289,04 €	435,58 €
17	25703	Ecole Fosse à Courrier - Rue de l'Epargne	MTI	GN	146,9	1 023,07 €	117,56 €	14 063,94 €	852,02 €
18	25703 / 25704	Ecole ST LAZARE - Rue Vermenton	MTI	GN	109,8	1 069,53 €	176,61 €	10 314,24 €	636,84 €
19	25708	Crèche ST ELISABETH - Rue des Capucins	PFI	RCU	103,4	2 865,80 €	484,83 €		
20	10484	Crèche Le Nid - Rue Philéas Lebesgues	MTI	GN	33,7	593,88 €	37,12 €	3 220,42 €	195,46 €
21	10484	Crèche BELLICART - Rue de la Bannière du Roi	MTI	GN	83	2 564,11 €	153,34 €	7 632,70 €	481,40 €
22	25703	Cantine ST LAZARE - VERMENTON - Rue Vermenton	MTI	GN	14,5	371,69 €	14,39 €	1 512,29 €	84,10 €
23	25704	Cantine Hélène BRAULT	PFI	GN		2 238,17 €	149,07 €		- €
24	25750	Maison de l'Europe - Place du Général de Gaulle	MTI	GN	121,9	2 737,74 €	401,82 €	11 420,32 €	707,02 €
25	10484	Maison des Syndicats - Rue Hippolite Bottier	MTI	GN	43,9	557,54 €	88,91 €	4 136,03 €	254,62 €
26	10484	Maison de la Famille - Rue de Normandie	MTI	GN	46,1	651,38 €	100,02 €	4 343,30 €	267,38 €
27	10484	Resto du Cœur - Rue de Stalingrad	MTI	FOD	68,9	4 075,00 €	754,42 €	127,40 €	
28	10484	Centre Social - Rue de Paris	MTI	GN	96,7	593,88 €	173,65 €	9 022,79 €	560,86 €
29	10484	Centre Social Clos Roses - Rue Alexandre Dumas	PFI	RCU		361,57 €	53,79 €		
30	10484	Centre Médico-Scolaire Augustin THIERRY	MTI	GN	34,7	325,23 €	15,64 €	3 366,85 €	201,26 €
31	18859	Théâtre Impérial - Rue Othenin	MTI	GN		2 275,43 €	203,62 €		- €
32	10481	Petite Chancellerie - Rue de la Sous Préfecture	MTI	GN	162,4	697,84 €	254,84 €	15 492,47 €	941,92 €
33	10488	Palais des Congrès - Place du Général de Gaulle	PFI	RCU	317	2 256,35 €	7 484,15 €		
34	25753	Ziguodrome - Rue Jacque Daguerre	PF	E		2 082,45 €	7 963,03 €		
35	25747	Centre de Rencontre de la Victoire - Rue Saint Joseph							
36	9807	Centre Culturel Jean Legendre - Place Briet Daubigny	PFI	RCU	757,5	826,18 €	19 492,07 €		
37	10481	Bâtiment des Minimes - Rue des Minimes	MTI	GN					- €
38	25753	Chauffière DUBILLOT - Avenue de Bury St Edmunds	MTI	GN					- €
39	25739	Salle ST NICOLAS - Rue Jeanne d'Arc	MTI	GN	361,2	2 235,18 €	8 872,83 €	34 555,63 €	2 094,96 €
40	25709	Salle DEBUSY - Square Claude Debussy	PFI	RCU		902,54 €	102,21 €		
41	10482	Serres Municipales - Rue du Camp de Compiègne	MTI	GN		1 495,03 €	207,17 €		- €
42	10482	Extension Serres Municipales - Rue du Camp de Compiègne	MTI	GN		593,88 €	104,26 €		- €
43	10482	Ateliers Municipaux - Rue du Camp de Compiègne	MTI	GN	547,3	3 036,07 €	261,10 €	51 869,45 €	3 174,34 €
44	10481	Mairie - Place de l'Hôtel de Ville	MTI	GN	490,9	3 347,58 €	873,54 €	45 679,62 €	2 847,22 €
45	10481	Annexe Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville	MTI	GN	81	1 069,53 €	314,50 €	7 576,50 €	469,80 €
46	25711	Police Municipale - Place de la Croix Blanche	PF	RCU		464,62 €	47,21 €		
47	10481	Ecole de Musique - Square Jean Baptiste Clément	PFI	RCU	133	2 046,22 €	370,63 €		
48	10484	Cyberbase BELLICART - Rue de la Bannière au Roi	PF	GN		185,85 €	16,91 €		- €
49	10483	Bibliothèque BELLICART - Rue de la Bannière au Roi	MTI	GN	74,4	475,65 €	89,31 €	7 028,74 €	431,52 €
50	10483	Bibliothèque ST CORNEILLE - Place du Change	PF	GN	269	2 339,15 €	459,52 €	25 591,78 €	1 560,20 €
51	10483	Bibliothèque MOURICHON - Rue du Général Koenig	PFI	RCU		371,69 €	18,83 €		
52	10481	Mémorial de la Déportation - Avenue des Martyrs de la	PF	GN	250	3 858,33 €	735,94 €	23 242,31 €	1 450,00 €
53	10481	Musée de la Figurine - Place de l'Hôtel de Ville	PF	GN		464,62 €	24,84 €		- €
54	24818	Musée VIVENEL - Rue d'Austerlitz	MTI	GN	200,9	697,84 €	179,63 €	18 552,34 €	1 165,22 €
55	24925	Centre d'Etude & d'Exposition VIVENEL - Rue de Rotschi	MTI	GN	154,9	1 414,53 €	273,27 €	14 398,65 €	898,42 €
56	93	Bureau des Sports - Avenue du Bury St Edmunds	MTI	FOD	15	887,15 €	382,70 €	37,35 €	
57	93	Vestiaires - ZAC Mercières	MTI	GN	49,7	2 180,20 €	247,08 €	4 812,26 €	288,26 €
58	93	Sports Nautiques - Cours Guynemer	MTI	GN	45,2	1 331,27 €	50,49 €	4 408,62 €	262,16 €
59	93	Centre National de l'Archerie - Rue Jacque Daguerre	PF	E		4 058,25 €			
60	93	Tennis POMPADOUR - Avenue du Général Clémenceau	PF	GN		1 123,81 €	117,21 €		- €
61	93	Boulodrome - Rue Ferdinand de Lesseps	PF	GN		361,57 €	26,12 €		- €
62	93	Gymnase POMPIDOU - Rue du Docteur Roux	PF	RCU		1 612,10 €	495,24 €		
63	93	Gymnase ROBIDA - Rue Rouget de Lisle	PF	RCU		2 109,83 €	267,98 €		
64	93	Gymnase ROYALLIEU - Rue Personne de Roberval	MTI	GN	130,8	2 913,02 €	409,46 €	12 358,55 €	758,64 €
65	25724	Gymnase DENAIN - Rue St Joseph	PF	RCU		1 572,48 €	69,45 €		
66	93	Gymnase FAROUX - Avenue du Général Weygand	PF	RCU		1 649,83 €	26,77 €		
67	93	Gymnase BAC - Rue Othenin	MTI	GN	76,6	3 977,94 €	19 459,96 €	7 082,81 €	444,28 €
68	93	Gymnase TAINURIER - Square Clamart	MTI	GN	269,5	2 887,25 €	393,50 €	25 926,67 €	1 563,10 €
69	93	Gymnase Charles de GAULLE - Rue Jacques Daguerre	MTI	GN	151,2	2 587,79 €	275,53 €	14 053,01 €	876,96 €
70	93	Stade COSYNS - Avenue de l'Armistice	MTI	FOD	62,8	3 714,22 €	2 309,94 €	242,23 €	
71	93	Stade GENAILLE - Avenue de l'Armistice	MTI	FOD			371,69 €	23,25 €	- €
72	93	Stade RCC - Avenue de l'Armistice	MTI	GN	126,3	2 254,74 €	173,57 €	11 935,89 €	732,54 €
73	93	Stade PETITPOISSON - Rue Albert Robida	MTI	GN	229,9	3 388,20 €	331,82 €	21 974,24 €	1 333,42 €

Code	Bâtiment	Type de marché	Production de Chaleur	NB AlternativeTélégestion (MWh)	VALEUR BASE MARCHÉ 2017			date de valeur mars 2023	date de valeur septembre		
					P1 autres que gaz [€ HT]	P2 [€ HT]	P3 8ème année [€ HT]	P1 gaz PEG [€ HT]	CEE [€ HT]		
74	93	Stade CLOS DES ROSES - Quai du Clos des Roses	MTI	GN	54,1		1 857,28 €	222,24 €	5 078,36 €	313,78 €	
75	10484	Abbaye ROYALLIEU - Square Gabriel Auguste Ancelet	MTI	GN	90,4		1 003,96 €	161,12 €	8 990,15 €	524,32 €	
76	10484	Chapelle des Capucins - Rue des Capucins	PF	RCU			429,19 €	92,90 €			
77	10484	Eglise SAINT GERMAIN - Rue des Frères Gréban	PF	RCU			429,19 €	40,81 €			
78	10484	Eglise SAINT LAZARE - Rue Saint Lazare	PF	GN			672,54 €	110,40 €		- €	
79	10481	Cimetière NORD - Avenue de l'Armistice	MT	FOD	31,1	1 839,37 €	418,15 €	992,77 €			
80	10481	Cimetière SUD - Rue Rouget de Lisle	MT	FOD	34,3	2 028,63 €	418,15 €	96,05 €			
81	10481	Logement Abbaye ROYALLIEU - Rue du 67ème Régiment	PF	GN			139,38 €	16,28 €		- €	
82	10481	Logement Pierre SAUVAGE - Impasse Laly	PF	GN			139,38 €	14,49 €		- €	
83	10481	Logement TAINTURIER - Rue de Clamart	PF								
84	10481	Logement - 2 bis Rue du Chevreuil	PF	FOD						- €	
85	10481	Logement PETITPOISSON - Rue Robida	PF	GN			185,85 €	41,29 €		- €	
86	10481	Logement Parc Songeons - Rue d'Austerlitz	PF	GN			185,85 €	415,85 €		- €	
87	10481	Logement - 67 Rue de l'Oise	MT	GN	35,1		139,38 €	15,53 €	3 448,96 €	203,58 €	
88	10484	AFL Atelier de Lutte contre l'Illicitisme - Rue de Stalingrad	MT	GN	6		139,38 €	15,53 €	622,00 €	34,22 €	
89	10484	CRL Centre Ressource Lecture - Rue de Stalingrad	MT	GN	12		139,38 €	15,53 €	1 205,88 €	67,86 €	
90	10484	REP Inspection Académique - Rue de Stalingrad	MT	GN	14		139,38 €	15,53 €	1 313,83 €	82,36 €	
91	10481	Logement - 17 Rue du Harlay	MT	GN	9		139,38 €	15,53 €	927,92 €	53,94 €	
		Logement Royalieu Stalingrad - Logement B3A	MT	GN	10		242,66 €		1 031,02 €	58,00 €	
		SALLE DU MEMORIAL	PF	E			283,88 €			- €	
		CANTINE STALINFRAD	PF	GN			1 946,24 €			- €	
Total							12 544,37 €	114 297,50 €	84 249,78 €	584 915,70 €	35 811,52 €

ajout de matériels
 suppression du site
 ajout du site

7791,7					
	P1 AUTRE QUE GAZ	P1 GAZ	P2	P3	TOTAL
Total après avenant 5	12 544,37 €	598 636,67 €	106 106,62 €	51 795,99 €	769 083,66 €
Impact avenant 6	0	35 811,52 €	- €	- €	
Total après avenant 6	12 544,37 €	634 448,19 €	106 106,62 €	51 795,99 €	804 895,18 €
ANNEE 8 BASE MARCHÉ				84 794,82 €	
Impact avenant 7	- €	- 13 720,97 €	8 190,87 €	- 545,04 €	- 6 075,13 €
Total après avenant 7	12 544,37 €	620 727,22 €	114 297,50 €	84 249,78 €	831 818,87 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

**34 - Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI)
– Externalisation de la supervision et de l'administration de
la cybersécurité – Signature d'un avenant à la convention
d'adhésion à la DCSI**

Date de convocation : L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures
20 septembre 2024 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en

Date d'affichage de la convocation : Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe
20 septembre 2024 MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation :

20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers
présents

29

Nombre de Conseillers
représentés :

12

Nombre de Conseillers
en exercice :

43

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique
RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-
Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY,
Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel
TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel
PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas
HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud
ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT,
Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :

41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine
BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-34CM27092024-DE

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER,
Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -
M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ADMINISTRATION GENERALE

34 - Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) – Externalisation de la supervision et de l'administration de la cybersécurité – Signature d'un avenant à la convention d'adhésion à la DCSI

En 2022, l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) a réalisé 40 jours d'audit évaluant le niveau de cybersécurité des systèmes d'information de l'ARC et de ses 22 communes. Les conclusions ont donné lieu à un premier constat du niveau de risque cyber, avec un indice de cybersécurité noté entre D+ et C-, qui est dans la moyenne des indices des collectivités territoriales évaluées.

L'actualité ne joue pas en faveur des collectivités car les cyberattaques envers elles se multiplient qu'elles que soient leurs tailles. Du côté de l'ARC et de ses communes, il est constaté une forte augmentation des tentatives d'intrusion sur nos systèmes d'information. Plusieurs attaques marquantes ont d'ailleurs été déjouées.

Les collectivités font l'objet de différents types d'attaque (rançongiciel, défiguration de site Internet, fraude au Président, hameçonnage, cybersabotage, déni de service...) dont les impacts sont dramatiques. Cela se traduit souvent par le vol ou le chiffrement des données ayant pour conséquence l'interruption des services à la population durant plusieurs mois, des coûts financiers importants de rétablissement des services numériques, sans compter l'atteinte à la réputation et les conséquences juridiques qui peuvent en découler.

Afin d'augmenter la capacité de nos systèmes d'information (SI) à résister aux cyberattaques, puis à revenir à un état de fonctionnement et de sécurité satisfaisant (cyberrésilience), différentes actions ont été fléchées et priorisées au sein d'un plan de sécurisation validé par l'ANSSI autour de 4 thématiques :

1. la gouvernance, avec notamment la mise en place d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) et la réactualisation de notre charte utilisateurs... ;
2. le renforcement de la sécurité de nos infrastructures et des postes de travail, à travers la mise en place de divers outils de gestion, l'augmentation du niveau de sécurité d'accès à notre réseau (comptes utilisateurs), le renforcement de l'étanchéité de notre système de sauvegarde ;
3. la sensibilisation en animant régulièrement des sessions d'information et de formation à la cybersécurité pour les agents et les élus, mais également en réalisant régulièrement des tests et évaluations ;
4. la mise en place d'une plateforme externalisée de supervision et d'administration de la sécurité des SI 24h/24, 7j/7 auprès d'un prestataire expert.

La mise en place de ce plan de sécurisation (points 1. à 3.) représente pour l'ARC une dépense de 300 000€ (subventionnée à hauteur de 60 000€ par l'ANSSI) répartie sur 3 exercices budgétaires (2022 à 2024). En effet, la convention d'adhésion à la DCSI prévoit que l'ARC prenne à sa charge les dépenses de cœur, c'est-à-dire les infrastructures et outils nécessaires pour permettre aux communes de disposer de ses services. Les dépenses de mise en œuvre du plan restent donc dans ce cadre habituel.

Par ailleurs, ce plan de sécurisation intègre également une dépense de fonctionnement récurrente : l'externalisation de la supervision et de l'administration de la cybersécurité (point 4.). Il s'agit d'un service réalisé par un prestataire expert qui assure une surveillance permanente de l'intrusion, du niveau de vulnérabilités, et des comportements anormaux sur l'ensemble des systèmes d'information.

Cette prestation de service concernant la totalité des communes, il apparaît plus juste que la dépense estimée de 153 600€HT/an (environ 185 000€TTC) soit partagée entre l'ARC et l'ensemble des communes qui bénéficieront de ce service.

Pour ce faire, l'ARC prendra à sa charge 75% de la dépense et les 25% restants seront pris en charge par les communes au prorata de la taille de leur parc informatique (hors écoles). Les estimations financières sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Collectivité	Taille du parc informatique	Coût annuel supervision cybersécurité (en €TTC)
ARC		138 750,00
COMPIEGNE	564	29 210,53
ARMANCOURT	4	207,17
BETHISY-ST-MARTIN	5	258,96
BETHISY-ST-PIERRE	20	1 035,83
BIENVILLE	4	207,17
CHOISY-AU-BAC	35	1 812,71
CLAIROIX	17	880,46
JANVILLE	6	310,75
JAUX	18	932,25
JONQUIERES	4	207,17
LA CROIX ST-OUEN	39	2 019,88
LACHELLE	3	155,38
LE MEUX	14	725,08
MARGNY-LES-COMPIEGNE	88	4 557,67
NERY	4	207,17
ST-JEAN-AUX-BOIS	2	103,58
ST-SAUVEUR	11	569,71
ST-VAAST-DE-LONGMONT	6	310,75
SAINTINES	6	310,75
VENETTE	16	828,67
VERBERIE	24	1 243,00
VIEUX MOULIN	3	155,38
Total annuel en €TTC		185 000,00

Coût annuel estimé sur la base de la taille du parc informatique au 1er octobre 2023

Cette refacturation fait l'objet d'un avenant à la convention d'adhésion à la DCSI afin d'introduire cette nouvelle charge « cybersécurité ».

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu la délibération du 29 mars 2019 portant sur l'adhésion de la Ville de Compiègne à la DCSI de l'ARC,

Vu la délibération de l'ARC du 14 décembre 2023 portant sur la signature d'un avenant à la convention d'adhésion à la DCSI entre l'ARC et les communes adhérentes,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 19 septembre 2024,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de l'avenant à la convention d'adhésion à la DCSI annexé à la présente délibération,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-34CM27092024-DE



AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention d'adhésion à la DCSI entre l'ARC et la commune.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

CONVENTION D'ADHESION A LA DIRECTION COMMUNE DES SYSTEMES D'INFORMATION

--- AVENANT N°1

Entre :

L'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne ARC , dont le siège est fixé à l'Hôtel de Ville de Compiègne 60200 COMPIEGNE, représentée par son Vice-président, Monsieur Laurent PORTEBOIS, dûment habilité à signer le présent avenant à la convention d'adhésion à la Direction Commune des Systèmes d'Information DCSI par une délibération du conseil d'agglomération en date du 14 décembre 2023, ci-après dénommé « l'ARC »,

D'une part,

Et :

La Ville de Compiègne, dont le siège est fixé à l'Hôtel de Ville de Compiègne 60200 COMPIEGNE, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Philippe MARINI, dûment habilité à signer le présent avenant à la convention d'adhésion à la DCSI par une délibération du conseil municipal en date du 27 septembre 2024, ci-après dénommée « la commune »,

D'autre part,

Vu la délibération n°6 du 6 mars 2019 portant sur la création d'une DCSI et l'approbation de la convention de fonctionnement entre l'ARC et les communes membres,

Vu la délibération n°8 du 29 mars 2019 portant sur l'adhésion de la Ville de Compiègne à la DCSI,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires de l'ARC du 19 octobre 2023,

EXPOSE DES MOTIFS :

Afin d'augmenter la capacité des systèmes d'information SI de l'ARC et ses communes membres à résister aux cyberattaques, puis à revenir à un état de fonctionnement et de sécurité satisfaisant (cyberrésilience), différentes actions ont été fléchées et priorisées au sein d'un plan de sécurisation validé par l'ANSSI autour de 4 thématiques :

1. la **gouvernance**, avec notamment la mise en place d'une politique de sécurité des systèmes d'information PSSI et la réactualisation de notre charte utilisateurs ;
2. le renforcement de la **sécurité de nos infrastructures et des postes de travail**, à travers la mise en place de divers outils de gestion, l'augmentation du niveau de sécurité d'accès à notre réseau comptes utilisateurs , le renforcement de l'étanchéité de notre système de sauvegarde ;
3. la **sensibilisation** en animant régulièrement des sessions d'information et de formation à la cybersécurité pour les agents et les élus, mais également en réalisant régulièrement des tests et évaluations ;
4. la mise en place d'une **plateforme externalisée de supervision et d'administration de la sécurité des SI 24h/24, 7j/7** auprès d'un prestataire expert.

Ce plan de sécurisation intègre également une dépense de fonctionnement récurrente : l'**externalisation de la supervision et de l'administration de la cybersécurité** point 4. . Il s'agit d'un service réalisé par un prestataire expert qui assure une surveillance permanente de l'intrusion, du niveau de vulnérabilités, et des comportements anormaux sur l'ensemble des systèmes d'information.

Cette prestation de service concerne la totalité des communes adhérentes et est estimée à 153 600€HT an environ 185 000€TTC . La refacturation de cette prestation fait l'objet du présent avenant.

L'article « ARTICLE 7 : ORGANISATION FINANCIERE DE LA DCSI » est modifié comme suit :

« « « «

ARTICLE 7 : ORGANISATION FINANCIERE DE LA DCSI

7 1 Dépenses d'investissement prises en charge par l'ARC et les communes

Afin d'intégrer techniquement les communes adhérentes à la DCSI, l'ARC prendra à sa charge l'ensemble des investissements liés à l'acquisition maintenance des infrastructures mutualisées (serveurs de stockage et de production, sauvegardes, antivirus... , ainsi que le raccordement de la commune au réseau de l'ARC via la fibre, SDSL, hert ien .

Concernant les autres achats de matériels, logiciels et équipements propres aux communes, l'ARC se chargera d'analyser les besoins des communes, d'étudier les points de convergence et de mettre en place le cas échéant des achats groupés permettant des économies d'échelle. Les communes concernées porteront financièrement ces dépenses sur leurs propres budgets d'investissement.

7.2. Dépenses mutualisées de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement liées à des marchés publics de fournitures et services mutualisables service de télécommunications et réseaux, location maintenance de copieurs , l'ARC prendra à sa charge l'ensemble des dépenses et refacturera à chaque commune sa part réelle par type d'imputation pour un meilleur suivi analytique des dépenses. Les modalités de refacturation seront liées aux clauses de chaque marché et les justificatifs adéquats seront fournis.

7 3 Dépenses récurrentes liées à l'externalisation de la supervision et de l'administration de la cybersécurité

Le plan de sécurisation intègre une dépense de fonctionnement récurrente : l'externalisation de la supervision et de l'administration de la cybersécurité. L'ARC prendra à sa charge 75% de la dépense et les 25% restants seront pris en charge par les communes adhérentes au prorata de la taille de leur parc informatique. La refacturation de cette dépense interviendra en m me temps que la refacturation de l'adhésion à la DCSI dont les modalités sont prévues à l'ARTICLE 6.

» » » »

Toutes les autres dispositions de la convention initiale restent inchangées.

Fait à Compiègne, le XX/XX/XXXX en deux exemplaires.

Pour l'Agglomération de la Région de Compiègne,
Le Vice-Président,

Laurent PORTEBOIS

Pour la Ville de Compiègne,
Le Maire,

Philippe MARINI
Sénateur Honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

35 - Réalisation d'une bande dessinée historique sur Compiègne et son Agglomération

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice : 43

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-35CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ADMINISTRATION GENERALE

35 - Réalisation d'une bande dessinée historique sur Compiègne et son Agglomération

Dans l'objectif de mieux faire connaître son territoire, à un public le plus large possible, la ville de Compiègne souhaite confier la réalisation d'une bande-dessinée à caractère historique aux éditions *Petit à Petit* spécialisées et leader dans ce secteur. Ces ouvrages historiques alternent séquences BD et focus didactiques. La réalisation narrative est confiée à un scénariste, qui assure la cohérence éditoriale, et à un documentariste chargé des focus historiques entre les séquences BD. La réalisation des dessins est confiée à un pool de plusieurs dessinateurs/coloristes obéissant à une charte graphique cohérente et d'accès grand-public. La promotion nationale est assurée par l'éditeur via ses attachées de presse. Ce dernier se charge aussi de la diffusion des exemplaires à sa charge au sein du réseau de libraires.

Afin de mettre en œuvre cette édition, il vous est proposé d'approuver l'acquisition de 1 000 BD pour un coût de 20 000 € TTC correspondant à la moitié des frais fixes de l'éditeur (sur un total de 40 000 € TTC), l'autre moitié étant prise en charge par l'Agglomération de la Région de Compiègne.

La Ville de Compiègne et l'ARC seront aussi propriétaires des droits de certaines planches, à définir avec l'éditeur, au même titre que la Ville et l'ARC devront autoriser l'utilisation de peintures, photos ou iconographies, pour les focus didactiques.

La réception de la commande est prévue en décembre 2025. Les 1 000 BD acquises par la ville seront intégrées à la délibération « bourses et prix » qui vous est proposée chaque année et permettront de promouvoir le territoire auprès de personnalités et d'administrés.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame FRANÇOIS,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la prise en charge de la commande de la bande dessinée historique selon les conditions précisées ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette commande,

PRECISE que la dépense est prévue au chapitre 011.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-35CM27092024-DE



ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

36 - Rapport annuel d'activités de l'ARC pour l'année 2023

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
29

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ADMINISTRATION GENERALE

36 - Rapport annuel d'activités de l'ARC pour l'année 2023

Les dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales énoncent que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport, accompagné du compte administratif (en annexes) fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre acte du rapport d'activités 2023 en ce qui concerne l'ensemble des compétences exercées par l'Agglomération de la Région de Compiègne et de sa communication aux maires de chaque commune membre.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur MARINI,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-39,

Vu la délibération du conseil d'agglomération en date du 20 juin 2024 approuvant le rapport annuel d'activités de l'ARC pour l'année 2023,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activités 2023 joint à la présente délibération.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

Rapport d'activités 2023

ARC

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Stratégie & Synthèse.....	3
3. Finances ARC	4
4. Attractivité	5
4.1. Économie.....	5
4.2. Grands projets.....	6
4.3. ANRU II	8
4.4. Tourisme.....	9
5. Environnement et transports.....	9
5.1. Eau.....	9
5.2. Développement Durable	10
5.3. Transports.....	11
6. Services	12
6.1. Sécurité intercommunale.....	12
6.2. Terre de jeux.....	12
7. Annexes : Comptes Administratifs	12

1. Introduction

La vocation de l'**agglomération est d'être une communauté solidaire** qui trace un destin commun pour les 22 communes membres.

Depuis près de 20 ans l'ARC modifie son organisation afin d'être au plus près des besoins des communes. Les fonds de concours permettent de concrétiser des dossiers importants pour nos petites communes et apportent un soutien rapide aux Maires. La démarche de mutualisation des services qui s'est intensifiée a la même vocation d'apporter une réponse concrète, exécutée avec vélocité par des techniciens de grande qualité.

L'Agglomération, c'est aussi une façon de travailler avec le monde de l'entrepreneuriat privé et d'accompagner les entreprises à créer des emplois. C'est l'histoire récente du site **Confluences** qui repose totalement sur l'initiative privée mais totalement encouragée par les services de l'ARC. 1 200 emplois chez Continental en 2008, 0 emploi après la fermeture brutale en 2010, 190 avec l'installation de PKM en 2019, 730 aujourd'hui, et un objectif de 1 400 sous quelques années avec les atouts qu'offrira le Canal Seine-Nord Europe, à grand gabarit, pour un site modèle de la logistique multi-modale...

Cette intercommunalité en plein essor accueille chaque année de nouveaux habitants. **Le cœur d'agglomération se diversifie** et entre dans une nouvelle phase de développement avec l'aménagement de l'Eco quartier de la gare et la réalisation de la Prairie 2 à cheval sur Margny et Venette.

Notre société aspire, et c'est une heureuse tendance, à **un certain retour vers la nature**. Partenariat avec l'Office National des Forêts, verdissement et végétalisation des cours d'écoles, plantations d'arbres, travail avec les entreprises pour inciter au co-voiturage ou à l'utilisation de vélos, développement de l'offre de transports gratuits, l'ARC s'investit pour préserver cet environnement précieux.

2. Stratégie & Synthèse

L'agglomération naturellement !

Le contexte économique et politique actuel est difficile et très imprévisible. Les entreprises redoutent cet état d'incertitude. Malgré tout, le développement mesuré de l'Agglomération de la Région de Compiègne se poursuit sereinement. Les entrepreneurs sont au rendez-vous, la collectivité aussi par des investissements ambitieux et une bonne gestion financière.

Aujourd'hui la compétitivité n'est plus adossée uniquement au développement économique, elle regroupe aussi la préservation de l'environnement, la prise en compte de modes de déplacement variés et peu coûteux, le déploiement de services pour tous les citoyens de 0 à 97 ans.

Des marchés publics en pleine concertation

Le rôle du Service partagé de la Commande publique est de veiller au respect des grands principes qui s'appliquent en matière de commande publique pour les contrats qui lui sont confiés : égalité de traitement des candidats, liberté d'accès à la commande publique et transparence des procédures.

En cohérence avec ses missions, le service a poursuivi son action pour le compte de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et de ses 22 communes, **avec 238 marchés préparés en 2023**.

Des équipements intercommunaux d'un intérêt majeur

Qu'ils soient de tourisme, de loisir, de service, d'éducation ou de sport, les équipements intercommunaux représentent tous la concrétisation des politiques publiques menées sur le territoire. Ces dernières années le cap a été mis sur **les centres de préparation aux Jeux Olympiques**, mais il ne faut pas oublier les équipements plus modestes, tout aussi essentiels pour le quotidien des habitants.

La nouvelle crèche « Les petits pieds » de la Prairie II, **l'extension de l'école Herriot**, **l'ouverture de la Maison des Projets**, la réalisation de **l'Orangerie de Saint-Pierre-en-Chastres**, les travaux d'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage ou encore **l'ouverture du Site d'Immersion Historique (SIH)** sont les exemples concrets de l'activité de l'intercommunalité.

3. Finances ARC

Une gestion rigoureuse

Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) a été actualisé en 2023, comme il le sera chaque année. Les contraintes budgétaires liées à la crise énergétique ont amené la collectivité à réadapter ses prévisions sans obérer les grands projets et **tout en maintenant le gel des taux de fiscalité** afin de réduire le plus possible les effets de la revalorisation des bases locatives de 7,1 %, voulue par l'État.

La solidarité intercommunale s'exprime sur des sujets aussi divers que l'aménagement de locaux à La Croix Saint Ouen, la création d'une crèche sur le quartier de la Prairie II, l'extension de l'école Herriot à Margny ou encore sur la création d'un terrain synthétique de football à Venette, l'engagement de l'opération de logements à Verberie au niveau du quartier gare, et enfin les aides de fonds de concours aux communes de moins de 2 000 habitants.

L'ARC consacre chaque année une part de plus en plus importante de ses dépenses sur les questions environnementales avec, entre autres, **le verdissement du réseau de bus**. 745 000 € ont été consacrés aux dépenses d'équipements pour l'acquisition de 2 nouveaux bus alimentés au BioGNV. Il faut également prendre en compte **le Plan vélo** et l'amélioration des pistes cyclables sur l'ensemble du territoire.

Le budget aménagement a pour ambition de **favoriser l'emploi et l'habitat**. Un coup d'accélérateur a été mis sur les quartiers d'habitations avec l'aménagement de la Prairie II à Margny-lès-Compiègne, du Camp des Sablons à Compiègne et de la ZAC du Maubon à Choisy-au-Bac, les études de futurs quartiers d'habitations sur Verberie, Clairoix et Béthisy-Saint-Pierre. **Le développement économique reste la priorité de la collectivité** avec la poursuite de l'aménagement du Pôle des Hauts de Margny, de la zone d'activité de la Planchette à Clairoix ainsi que les études pour le Valadan 2, les études et l'achat de foncier pour la Grande Couture à Clairoix ainsi que la création du Parc d'Activités d'Aiguisy à Lachelle.

Côté assainissement, 432 K€ de dépenses d'équipements ont permis **la mise en conformité des réseaux d'assainissement** et des travaux sur les réseaux de Béthisy-Saint-Pierre, Clairoix, Choisy-au-Bac, Compiègne, Venette et Verberie. 2,5 K€ ont été consacrés au budget eau dont 2,27 K€ pour renouvellement des canalisations notamment sur les réseaux de Margny, Béthisy-Saint-Pierre, Clairoix, Le Meux.

Enfin, l'ARC a dépensé 454 K€ pour **l'installation de conteneurs à verre et l'achat de corbeilles de rue** ou encore de composteurs en vente à tarif préférentiel mais également pour l'extension de la recyclerie sur Margny.

La collectivité a également fait le choix de **développer le tourisme** facteur d'une nouvelle attractivité économique. 474 K€ ont permis, d'une part, de réaliser les travaux sur le site de **Saint-Pierre-en-Chastres** à Vieux-Moulin et, d'autre part, de concrétiser le **Site d'Immersion Historique** au musée Vivenel.

Budgets ARC 2023 (réels hors mouvements d'ordre et hors résultats antérieurs)- **compte administratif**

- Budget principal	60 660 382 €
- Aménagement	10 482 460 €
- Déchets	10 628 399 €
- Transports	9 807 686 €
- Eau	3 190 261 €
- Assainissement	2 323 230 €

En cumulé les 13 budgets de l'ARC représentent un montant de 100 380 918€.

4. Attractivité

4.1. Économie

Accompagner les entreprises dans leur développement

Les derniers projets d'implantations d'entreprises nous montrent que celles-ci choisissent de poursuivre leur développement sur le territoire de l'ARC.

En effet, 85 % d'entre elles étaient déjà installées localement et ont souhaité pérenniser leur activité en achetant du foncier pour y construire leurs propres locaux. Cet indicateur est un symbole fort de notre attractivité et démontre la forte capacité de l'Agglomération à accompagner ces entreprises en plein essor.

La ZAC des Hauts de Margny ne cesse d'attirer

L'année 2023 a été riche en projets sur les Hauts de Margny, portant à **une quarantaine d'entreprises et 512 emplois** ce parc de 60 hectares. Des activités de petite industrie et d'artisanat, de service et de logistique composent désormais ce parc d'activités dynamique qui poursuit sa croissance.

Du côté du **Muid Marcel**, la zone artisanale du Pôle de Développement des Hauts de Margny, située à proximité de l'aérodrome, connaît aujourd'hui une deuxième phase de développement. Cinq projets d'implantation ont été validés courant 2023 pour une perspective d'implantation fin 2024. Tous ces projets concernent des entreprises déjà présentes sur notre territoire.

L'industrie du futur fait son entrée au Bois de Plaisance

L'industriel français Matra Électronique, spécialiste des solutions électroniques intelligentes destinées notamment aux domaines de la défense, du spatial, de l'aéronautique et de la santé, propulse la ZAC du Bois de Plaisance dans l'industrie du futur avec la construction de son usine 4.0. Historiquement installée à La Croix Saint Ouen, l'entreprise prendra possession de ses locaux mi 2024.

Un nouveau site de production, dernière génération, dédié aux unités de parfums, est également en construction.

Le Parc d'activités d'Aiguisy se dessine

Le dernier de nos parcs d'activités, situé sur la commune de Lachelle, adossé au parc d'activités du

Bois de Plaisance, compte 4 lots répartis sur 23 hectares.

Les travaux ont démarré en septembre 2023, pour le 1^{er} lot, avec **la construction de l'unité de production de réservoirs à hydrogène de l'entreprise Plastic Omnium.**

Le groupe français, spécialisé dans la conception et la réalisation de réservoirs à carburants, prévoit le recrutement de **150 personnes** et la production de 80 000 réservoirs à hydrogène par an dès 2025. Une station d'hydrogène verra également le jour sur ce site.

Les 3 autres lots sont en cours d'attribution.

4.2. Grands projets

Habiter, travailler et vivre dans un environnement durable

L'ÉcoQuartier de la gare, c'est parti !

Avec les premières démolitions qui ont démarré en septembre 2023, le grand projet de l'ÉcoQuartier de la gare est entré dans sa première phase.

Les transformations commenceront tout d'abord par les abords de la gare.

Dès la fin du printemps 2024, le carrefour au débouché du pont Louis XV sera réaménagé, avec pour objectifs de rendre la circulation à la fois plus fluide pour les voitures, mais aussi d'intégrer les déplacements en mobilité douce.

Le parvis de la gare, déjà existant, sera transformé pour laisser la place aux piétons, aux cyclistes et à des espaces végétalisés, tout en permettant l'accès aux bus et à la dépose-minute pour voitures et taxis.

Un deuxième parvis sera créé au nord des rails, **sur la commune de Compiègne côté Margny, pour permettre une meilleure répartition des flux.** À terme, les abords de la gare deviendront un pôle d'échanges multimodal, véritable porte d'entrée biface dans l'agglomération.

À plus long terme, **600 places de parking silo** seront proposées et **une passerelle piétonne et cyclable reliera les parkings du cours Guynemer à la gare.**

Les projets de logements en cœur de l'EcoQuartier de la gare et à proximité

400 logements à réaliser sur l'ÉcoQuartier de la gare

1 futur hôtel avec terrasse et vue panoramique sur l'Oise, place de la gare

64 logements aux « Subsistances »

84 logements sur l'ancienne Surintendance du Roi

La Prairie II à Margny-lès-Compiègne et Venette

Ce nouveau quartier, constituant le plus grand foncier disponible à urbaniser au cœur de l'ARC, offre une large **variété de logements** : locatif social, locatif intermédiaire, accession à la propriété et résidence intergénérationnelle.

Les 165 logements, inaugurés en novembre 2023 par Clésence, associent des espaces de vie individuels avec des espaces de vie partagés dans un **environnement adapté et sécurisé.**

La maison Cocoon'Âges®, au cœur du quartier, favorise le lien social, la solidarité, le partage des services et soutient les projets des habitants en lien avec les acteurs locaux. Ce lieu, ouvert pour tous les âges, propose au voisinage un café, un repas, des aides en bricolage... ou des ateliers au jardin partagé.

Une crèche municipale en pied de résidence, des maisons de ville et des commerces complètent le programme. Les travaux d'**aménagement paysager**, comprenant la coulée verte, un square, les

espaces verts des voiries vont être réalisés en 2024.

L'École d'état-major, le nouveau quartier d'habitations du centre-ville de Compiègne

Entamée en 2015, la transformation du quartier de l'École d'état-major touche à sa fin. Quelques dernières réalisations, récemment inaugurées ou encore en chantier, vont clore l'achèvement de ce grand projet.

La Maison des Projets - Maison du Canal, implantée sur la place d'Armes, est un espace partagé entre l'ARC et le Canal Seine-Nord Europe. Elle propose une exposition permanente sur le chantier du Canal Seine-Nord, délivre conseils et renseignements sur les dispositifs en faveur de l'emploi, de la formation et du développement économique. Côté Agglomération, le site a vocation à informer et à sensibiliser les publics sur les projets de l'intercommunalité. Cet espace, d'accueil, d'animation, et d'expositions temporaires, est ouvert au public. Deux expositions ont été proposées en 2023, et l'année 2024 a débuté avec une exposition consacrée au Plan vélo de l'ARC.

Un quartier à forte composante résidentielle

Avec **plus de 300 logements**, le quartier a d'ores et déjà une dimension résidentielle, mais d'autres projets restent à mener.

« **Les Subsistances** » est un programme immobilier qui s'inscrit dans le projet de **réaménagement urbain et de redynamisation de l'est du centre-ville**, à l'angle des rues Othenin et de la 8^e Division. « Les Subsistances » se composent de **64 logements neufs d'une très grande qualité**. Cet espace immobilier se développe en préservant le passé militaire de Compiègne et en valorisant le patrimoine bâti : **18 logements seront créés dans cet ancien bâtiment militaire** et le portail d'accès de la résidence sera restauré. **Les 46 autres logements prendront place dans un immeuble neuf** qui intégrera un parking souterrain de 87 places.

Tout près de là, **la restauration de l'ancienne Surintendance du Roi**, rue de la 8^e Division, conduira à la création de **84 nouveaux logements** dans ce monument historique.

Le Camp des Sablons à Compiègne poursuit son aménagement

Ce vaste quartier verra à terme plus de **800 logements**. Une résidence services seniors, une maison de santé pluriprofessionnelle ont déjà vu le jour, des commerces de proximité et des activités tertiaires devraient rapidement suivre, ainsi que l'aménagement, à partir de 2024, **de la place centrale nommée place Michel Woimant, ancien Président de l'intercommunalité**. Pensée comme un véritable lieu de rencontres, elle accueillera à terme la maison de quartier des Sablons.

Choisy-au-bac, une commune dynamique

200 logements, situés entre **forêt et rivières** de l'Oise et de l'Aisne, prennent place petit à petit sur la ZAC du Maubon. Plusieurs professionnels de santé en ont profité pour s'installer dans ce nouveau quartier.

Les équipements sportifs n'ont pas été oubliés avec la création du **stade du Maubon** rendue possible grâce au rachat par l'ARC des anciens terrains de football. Doté de 4 terrains de football, dont 2 synthétiques, de tribunes et de vestiaires, l'Union Sportive Choisy-Au-Bac (USCB) a pu y fêter ses 100 ans en 2023.

Habitat Rénové ; Un guichet unique gratuit pour améliorer son habitation

Depuis 2016, le service Habitat Rénové de l'Agglomération de la Région de Compiègne accompagne les habitants dans leurs démarches de travaux afin **d'améliorer la performance énergétique de leur logement ou de l'adapter à une diminution d'autonomie**.

Du simple conseil à l'accompagnement global du projet de rénovation, Habitat

Rénové, dont les bureaux sont situés près de la gare, est là pour aider gratuitement. Chaque année, l'équipe propose **des thermographies de façade. 400 ont ainsi été réalisées durant l'hiver 2024.**

4.3. ANRU II

Améliorer la vie de centaines d'habitants

Le quartier de La Victoire – Les Maréchaux

Le Centre de Rencontres de la Victoire fait peau neuve

Le Centre de Rencontres de la Victoire a fermé ses portes à l'automne pour **une rénovation du sol au plafond !** Réalisés dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, ces travaux ont pour objectif de permettre une diversification des usages du site **avec la possibilité d'organiser des fêtes familiales, des spectacles associatifs, des animations...**

Le site bénéficiera d'une complète réhabilitation thermique, acoustique et technique, en réalisant ainsi **90 % de gain énergétique.** Le parvis va être végétalisé ce qui améliorera considérablement l'aspect et l'accueil de cet équipement. Cette opération de réhabilitation bénéficie du soutien financier de l'État, au titre du Fonds Vert - France nation Verte, de l'ANRU, de la Région Hauts-de-France et du Département.

Un quartier plus ouvert

Une nouvelle rue, entre la rue Wemyss et l'avenue de Lattre de Tassigny, permettra de désenclaver les Maréchaux nord. Il en sera de même côté sud du quartier avec là aussi de nouvelles voies. **À la place des garages** démolis début 2024 square du Colonel Driant, **la ville prévoit de réaliser principalement des maisons de ville en accession à la propriété.** Un nouvel immeuble de 17 appartements et 25 nouvelles maisons seront réalisés dans le quartier qui sera aménagé d'aires de jeux, d'espaces verts, de places de stationnement. Depuis cet automne, un city stade et des agrès sportifs sont en cours d'installation entre le cimetière et l'école Robida permettant aux jeunes du quartier de faire du sport. Parallèlement la ville rénove l'aire de jeux square du Lieutenant Colonel Boissaud.

Le Clos des Roses poursuit sa mutation

Le boulevard urbain sécurisé a été réalisé. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre de l'ANRU II (ou NPNRU) et du Plan vélo de l'ARC. Ils permettent de sécuriser les traversées piétonnes et en vélos tout en désenclavant le quartier des Musiciens. **L'ancienne pénétrante est devenue une voie plus paisible tout en restant un axe majeur de circulation.** La vitesse a pu être réduite par un nouveau tracé de la route, par la réduction à une voie de circulation, mais aussi par la réalisation de deux giratoires.

Isolation et amélioration des logements aux Musiciens.

Les travaux se poursuivent dans le cadre de l'ANRU II. Sur le parc de Clésence, **347 logements des squares Debussy, Ravel, Fauré, Bizet et Charpentier** sont en train d'être isolés par l'extérieur. **Square Hector Berlioz**, il s'agit de la requalification de **144 logements** avec l'ajout de balcons en plus de l'isolation.

Au 2 square Hector Berlioz, l'OPAC réhabilite 104 logements.

À noter que l'ensemble de ces logements, déjà raccordés au chauffage urbain, le seront aussi pour l'eau chaude sanitaire, afin de limiter les charges de chauffage.

La piste cyclable de 3 km, située sur le boulevard, sera prolongée, dans le cadre du Plan vélo de l'ARC, en 2024 au sud jusqu'au site d'Intermarché et au nord jusqu'au boulevard Gambetta.

Côté logements, 347 logements appartenant au bailleur Clésence sont en cours de réhabilitation et 102 seront démolis.

L'école Philéas Lebesgue plus verte

C'est la végétalisation de la cour d'école qui a retenu l'attention des parents, enfants et enseignants. Composé de 3 espaces distincts ce nouvel aménagement a permis de créer **un espace « classe extérieure », un espace papotage et un jardin de pluie** avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces produites dans les serres municipales.

Situations des logements dans le cadre de l'ANRU2

347 logements à réhabiliter au Clos des Roses, secteur des Musiciens

120 logements à démolir à La Victoire = 99 familles déjà relogées

4.4. Tourisme

Entre découvertes et ressourcement ; deux nouvelles offres touristiques et culturelles

Connaître Compiègne! C'est la promesse du Site d'Immersion Historique créé au sein du Musée Antoine Vivenel. 10 sites emblématiques du territoire sont présentés au moyen d'outils multimédia ludiques et innovants.

L'Orangerie, sur le site de Saint-Pierre- en-Chastres à Vieux-Moulin, offre une programmation de concerts et d'événements tout au long de l'année, organisés notamment par le Festival des forêts.

Par ailleurs, notre destination devient un point d'escale prisé par les croisiéristes et plaisanciers internationaux !

Avec 220 plaisanciers et 400 croisiéristes, majoritairement anglophones, notre territoire, au riche patrimoine culturel et mémoriel, se découvre aussi par la rivière. 28 escales Cours Guynemer sont d'ores et déjà programmées en 2024.

150 101 Nuitées au 1^{er} semestre 2023 soit une progression de **+ 16,64 %** de fréquentation par rapport à 2022

5. Environnement et transports

5.1. Eau

Tous concernés face aux enjeux climatiques

Renouvellement des canalisations et détection des fuites

L'ARC investit annuellement 2,6 millions d'euros pour le renouvellement de ses **292 km canalisations d'eau potable**. Le renouvellement des canalisations est un des leviers pour limiter les pertes en eau. Un autre levier est celui des **prélocalisateurs acoustiques** qui sont déployés sur les zones les plus sensibles et qui permettent d'être réactifs dès qu'une fuite est détectée.

L'eau est précieuse

Le territoire de l'ARC fait l'objet d'**arrêtés sécheresse** presque annuellement. En 2023, le seuil de crise a été franchi sur l'ensemble du territoire de l'ARC.

Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), auquel participe l'ARC, a pour but d'améliorer la connaissance des usages de l'eau sur le territoire de la zone de répartition des eaux de l'Aronde et surtout d'identifier comment chacun des usagers pourrait réduire ses prélèvements dans la nappe phréatique. Le PTGE de l'Aronde a pour but d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles.

Des haies pour protéger l'eau et la biodiversité

Après avoir été sensibilisés par l'ARC, 3 agriculteurs exploitant des terres sur le bassin de captage d'eau potable de Baugy (qui alimente une partie de la ville de Compiègne en eau potable) ont

décidé d'implanter **des linéaires de haies et d'arbres dans des parcelles agricoles**, ce qui permettra de **parer à des problématiques de ruissellement et d'érosion**.

Projet Alimentaire Territorial

Depuis juin 2023, l'ARC, au travers de l'Association du Pays Compiégnois, est labellisée Projet Alimentaire Territorial par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. **Cette labellisation vient récompenser les actions pour la préservation de l'environnement réalisées depuis 10 ans avec le monde agricole :**

- **Le développement d'une filière locale de pain bio à destination des cantines.**
- Le lancement d'une étude pour diagnostiquer **les possibilités de retour en régie dans les cantines des communes de l'ARC.**

5.2. Développement Durable

Contribuer à de nouvelles solutions environnementales

Extension du réseau de chaleur

La qualité de la nouvelle chaufferie biomasse et sa rentabilité énergétique permettent à la ville de Compiègne de développer son réseau de chaleur à **15 nouvelles sous-stations**. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2027. Il s'agit de **réaliser 4,6 km de réseau** pour faire ainsi profiter de la chaleur vertueuse du réseau un maximum de Compiégnois. La ville de Compiègne va également raccorder au réseau de chaleur **sept bâtiments municipaux** : l'école maternelle Jeanne d'Arc, l'école Hersan, l'école Robert Desnos, le groupe scolaire Saint-Germain A et B, le gymnase Royallieu, le Mémorial de l'internement et de la déportation, et le Centre de Rencontres de la Victoire.

Reconduction du Fonds vert de l'ARC jusqu'en 2026

Afin de donner aux associations et au monde scolaire, la possibilité de **contribuer à la transition écologique**, l'Agglomération de la Région de Compiègne a mis en place un **fonds de participation**. Depuis 2020, 32 acteurs (13 associations et 19 établissements scolaires) ont été lauréats du Fonds Vert de l'ARC. Le taux de participation de l'ARC sera porté à 80 % du montant du projet pour les 3 ans à venir.

L'ARC surveille la qualité de l'air

Depuis 2010, on constate **une amélioration** de la qualité de l'air sur l'ARC avec une diminution des concentrations annuelles de 45 % du dioxyde d'azote (NO₂) et de 48 % des particules fines PM₁₀. Seule la concentration en ozone a augmenté de 16 %. Cette amélioration est positive, cependant **les efforts sont à poursuivre** pour respecter les seuils de recommandation pour la santé de l'OMS.

Le tri s'expose à la Maison des Projets

Installée pendant 5 semaines à la Maison des Projets, l'exposition « Emballé, c'est trié ! » a répondu à la question du tri des déchets. **Une sensibilisation au geste de tri** pour la réduction des déchets et une mise en application des consignes. Les visiteurs ont pu jouer et tester leurs connaissances sur le sujet grâce à un quiz. Et parce que la sensibilisation doit toucher les plus jeunes mais aussi les plus âgés, des visites ont été organisées pour sept établissements scolaires et une maison de retraite. Cette exposition est partie **en itinérance dans les communes de l'ARC** en 2024.

De nouveaux points de tri

Après avoir installé plus de 80 points de tri dans les rues, les parcs et les jardins publics l'année dernière, l'ARC, via le SMDO, vient de lancer une consultation pour l'achat et la pose de 210 corbeilles de tri bi-flux qui seront installées durant le printemps 2024 dans des lieux sportifs, des lieux culturels, la gare de Compiègne et l'UTC. 35 nouveaux lieux à forte fréquentation

bénéficieront de ces corbeilles.

Sensibiliser, éduquer, dialoguer pour préserver notre forêt

L'ARC s'est engagée dans un plan d'actions 2023-2026 au bénéfice de nos forêts. Elle est associée en ce sens aux voisins des Communautés de Communes des Lisières de l'Oise et de la Plaine d'Estrées. Cette dynamique inédite à l'échelle du Pays Compiégnois se déploie avec l'ONF, le Conseil départemental, les services de l'État et les associations locales.

Ainsi, **des chantiers participatifs** ont été proposés cet hiver sur l'ARC à deux écoles, une association et un groupe du Centre Anne-Marie Vivé. Il s'agit **d'associer un temps de pédagogie et la plantation d'une quarantaine de plants d'arbres** sur des secteurs en souffrance de nos forêts. La découverte de la forêt passera également par de nouvelles installations pédagogiques, comme celles entre les étangs et le Mont Saint-Pierre.

Des ateliers ont eu lieu dans des communes forestières de l'ARC pour mieux échanger avec l'ONF sur l'évolution de la forêt et son exploitation. Une fiche sur **l'équilibre forêt-gibier** a été produite, en associant l'ensemble des acteurs concernés par la grande faune et la forêt. **Le comptage nocturne des cervidés** a été effectué de manière participative et l'analyse a été réalisée de manière inédite en associant les représentants des chasseurs et des associations.

Préserver les eaux de pluie

Assainissement : redevance majorée pour les installations non-conformes

À compter de janvier 2024, l'Agglomération de la Région de Compiègne a décidé de lutter contre les non-conformités les plus graves qui ont **un impact sur l'environnement et la salubrité publique**, en appliquant une augmentation de la redevance d'assainissement collectif aux contrevenants.

Sont concernés par ce nouveau dispositif :

- Le non-raccordement et le raccordement partiel au réseau de collecte des eaux usées.
- Le raccordement des eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales.
- Le raccordement des eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées.

L'ARC vous aide à récupérer l'eau de pluie

En 2023, L'Agglomération de la Région de Compiègne a aidé 100 foyers pour l'achat et l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide a pris la forme **d'une participation financière à hauteur de 50 %** des frais engagés pour l'acquisition et l'installation (plafonnée à 50 € par foyer).

Les écoles s'emparent du message « La mer commence ici »

Après la communication auprès du grand public avec le marquage de 211 avaloirs sur 15 communes de l'ARC, ce sont les éco-délégués du collège Jacques Monod et les élèves de CM2 des écoles Hammel et Saint-Lazare qui se sont emparés du message « La mer commence ici » en procédant au marquage du message devant les avaloirs qui se situent sur le chemin entre leur école et le collège

5.3. Transports

En route vers la mobilité douce

Plus de bus circulant au BioGNV

Le BioGNV est issu du biométhane, un biogaz épuré produit à partir de la fermentation des déchets organiques d'origine agricole, industrielle ou ménagère. Depuis deux ans maintenant, l'ARC investit dans l'achat régulier de bus fonctionnant avec ce carburant. **3 bus ont été achetés en**

2022 et 2 en 2023.

Cette trajectoire se poursuivra dans les années à venir car elle a un double intérêt, **réduire considérablement les pollutions et réduire les nuisances sonores**. En début d'année 2023, l'ARC a inauguré la toute nouvelle station de distribution de gaz pour ses bus stationnés à Clairoix.

Des aménagements en faveur de la mobilité douce

Le Plan vélo, développé par l'ARC depuis le début du mandat, répond à un enjeu majeur : celui de repenser les modes de déplacement pour lutter contre la pollution, le bruit, mais aussi influencer positivement sur la santé et la convivialité. C'est un point de départ d'une dynamique collective pour favoriser les mobilités douces dans tout le territoire auxquelles l'ARC consacre **6,3 millions d'euros**.

Les tracés urbains sont les plus complexes à réaliser avec un meilleur partage de la voirie et davantage d'espaces de stationnement. **Plusieurs types d'aménagements** sont en cours avec la réalisation de **voies vertes, pistes cyclables, de bandes cyclables, ou encore de double- sens cyclables** réalisés au fur et à mesure de la réalisation du Plan vélo.

Des bornes de recharge électrique

Afin d'améliorer les capacités de recharge des véhicules électriques, la ville de Compiègne a signé une convention avec la société TotalEnergies pour installer et exploiter, sur une durée de 15 ans, 10 stations de recharge sur l'espace public.

6. Services

6.1. Sécurité intercommunale

411 caméras fixes sur les 8 communes adhérentes et le territoire de l'ARC

22 caméras nomades

13 agents

20 nouvelles caméras à Compiègne d'ici la fin 2024. Rejoignent le CSI prochainement : Armancourt / Bienville / Béthisy-Saint-Pierre / Janville / Jonquières / Saint-Sauveur

6.2. Terre de jeux

Visites d'équipes

De nombreuses nations se sont déplacées à Compiègne dans le cadre de stages de préparation sportive mais aussi de visites officielles sur les Centres de Préparation aux Jeux : **Cuba, France, Corée du Sud, Inde, Îles Vierges, Tunisie, Belgique, ambassade Suisse, Écosse** ont ainsi pu découvrir les équipements labellisés.

Semaine Olympique et Paralympique

La semaine aux couleurs des JO a réuni l'ensemble des écoles de l'agglomération autour du thème de l'inclusion avec la découverte de para-sports. **10 groupes scolaires de l'agglomération ont participé à cette action au stade du Clos des Roses.**

Sur Venette, la journée olympique a pris la forme d'un village des sports de **20 ateliers regroupant 600 enfants des écoles de l'ARC.**

7. Annexes : Comptes Administratifs

REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CA 2023 DU BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006796500091

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : AERODROME CARC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	23
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	45
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	75
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	76
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	80
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	81
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	82
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	84
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	85
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	86
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	87
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	88
A4 - Etat des provisions	89
A5 - Etalement des provisions	90
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	91
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	92
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	94
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	95
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	96
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	97
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	98
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	99
A10.3 - Opérations liées aux cessions	100
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	101
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	102
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	103
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	104
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet



B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

107

C1.2 - Actions de formation des élus

109

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

110

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

111

C3.2 - Liste des établissements publics créés

112

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

113

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

114

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

115

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

119

D2 - Arrêté et signatures

120

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE
AUTOMNE
AERODROME CARCS²LO

CA

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**I**
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	86135
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
N/A			

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.75	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2.38	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1.40	
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.59	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	130 259,32	G	205 137,91
	Section d'investissement	B	120 546,59	H	70 692,55

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	100 448,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	705 533,55 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	250 805,91	= G+H+I+J	1 081 812,39

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	105 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	105 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	130 259,32	= G+I+K	305 586,29
	Section d'investissement	= B+D+F	225 546,59	= H+J+L	776 226,10
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	355 805,91	= G+H+I+J+K+L	1 081 812,39

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 105 000,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	105 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	187 653,38	63 607,72	658,80	0,00	123 386,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		187 653,38	63 607,72	658,80	0,00	123 386,86
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	14 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		203 153,38	63 607,72	658,80	0,00	138 886,86
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	66 000,00	65 992,80			7,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		66 000,00	65 992,80			7,20
TOTAL		269 153,38	129 600,52	658,80	0,00	138 894,06
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 200,00	1 198,45	0,00	0,00	1,55
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 505,00	7 505,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	177 962,30	0,00	0,00	-17 962,30
Total des recettes de gestion courante		168 705,00	186 665,75	0,00	0,00	-17 960,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	18 472,16	0,00	0,00	-18 472,16
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		168 705,00	205 137,91	0,00	0,00	-36 432,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		168 705,00	205 137,91	0,00	0,00	-36 432,91
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 100 448,38				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	681 533,55	120 546,59	105 000,00	455 986,96
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	721 533,55	120 546,59	105 000,00	495 986,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
	Total des dépenses financières	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	4 699,75	0,00	-4 699,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	4 699,75	0,00	-4 699,75
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	4 699,75	0,00	-4 699,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	66 000,00	65 992,80		7,20
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	66 000,00	65 992,80		7,20
	TOTAL	66 000,00	70 692,55	0,00	-4 692,55

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Crédits annulés

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 705 533,55	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	64 266,52		64 266,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	65 992,80	65 992,80
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		64 266,52	65 992,80	130 259,32
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	120 546,59	0,00	120 546,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		120 546,59	0,00	120 546,59
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 198,45		1 198,45
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	7 505,00		7 505,00
75	Autres produits de gestion courante	177 962,30	0,00	177 962,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 472,16	0,00	18 472,16
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	205 137,91	0,00	205 137,91
	Pour information			100 448,38
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			100 448,38

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 699,75	0,00	4 699,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		65 992,80	65 992,80
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	4 699,75	65 992,80	70 692,55
	Pour information			705 533,55
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			705 533,55

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	187 653,38	63 607,72	658,80	0,00	123 386,86
60611	Eau et assainissement	600,00	61,37	0,00	0,00	538,63
60612	Energie - Electricité	2 500,00	1 778,44	0,00	0,00	721,56
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	148,94	0,00	0,00	351,06
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	35 000,00	28 037,64	0,00	0,00	6 962,36
61521	Entretien terrains	45 000,00	29 906,46	0,00	0,00	15 093,54
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	119,82	658,80	0,00	3 221,38
6156	Maintenance	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	2 259,05	0,00	0,00	240,95
617	Etudes et recherches	77 553,38	1 296,00	0,00	0,00	76 257,38
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		187 653,38	63 607,72	658,80	0,00	123 386,86
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	14 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		203 153,38	63 607,72	658,80	0,00	138 886,86
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	66 000,00	65 992,80			7,20
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	66 000,00	65 992,80			7,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		66 000,00	65 992,80			7,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		66 000,00	65 992,80			7,20
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		269 153,38	129 600,52	658,80	0,00	138 894,06
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 200,00	1 198,45	0,00	0,00	1,55
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 200,00	1 198,45	0,00	0,00	1,55
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 505,00	7 505,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	7 505,00	7 505,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	177 962,30	0,00	0,00	-17 962,30
752	Revenus des immeubles	160 000,00	177 962,30	0,00	0,00	-17 962,30
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		168 705,00	186 665,75	0,00	0,00	-17 960,75
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	18 472,16	0,00	0,00	-18 472,16
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	18 472,16	0,00	0,00	-18 472,16
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		168 705,00	205 137,91	0,00	0,00	-36 432,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		168 705,00	205 137,91	0,00	0,00	-36 432,91
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		100 448,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2031	Frais d'études	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	681 533,55	120 546,59	105 000,00	455 986,96
2128	Autres agencements et aménagements	110 000,00	60 671,27	0,00	49 328,73
2132	Immeubles de rapport	166 000,00	0,00	0,00	166 000,00
2151	Réseaux de voirie	40 000,00	32 875,32	0,00	7 124,68
21534	Réseaux d'électrification	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	260 000,00	27 000,00	105 000,00	128 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	55 533,55	0,00	0,00	55 533,55
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		721 533,55	120 546,59	105 000,00	495 986,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 699,75	0,00	-4 699,75
10222	FCTVA	0,00	4 699,75	0,00	-4 699,75
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	4 699,75	0,00	-4 699,75
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	4 699,75	0,00	-4 699,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	66 000,00	65 992,80		7,20
28128	Autres aménagements de terrains	15 380,00	15 377,40		2,60
28132	Immeubles de rapport	13 400,00	13 351,00		49,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 870,00	20 937,85		-67,85
28152	Installations de voirie	400,00	399,00		1,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	260,00	257,00		3,00
281534	Réseaux d'électrification	1 040,00	1 037,00		3,00
281538	Autres réseaux	1 495,00	1 491,00		4,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 815,00	10 813,69		1,31
28158	Autres installat°, matériel et outillage	410,00	407,00		3,00
28188	Autres immo. corporelles	1 930,00	1 921,86		8,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		66 000,00	65 992,80		7,20
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		66 000,00	65 992,80		7,20
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		66 000,00	70 692,55	0,00	-4 692,55
Pour information		705 533,55			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 547	120 547
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 547	120 547
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 547	120 547
Total recettes	771 526	0	4 700	776 226								
Solde d'investissement	771 526	0	-115 847	655 680								

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	105 000	105 000									
Total RAR recettes	0	0										
SOLDE RAR investissement	0	-105 000	-105 000									

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	65 993	0	64 267	130 259								
Total recettes	100 448	0	205 138	305 586								
Solde de fonctionnement	34 456	0	140 871	175 327								

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0											
Total RAR recettes	0											
SOLDE RAR fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 547	225 547
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 547	225 547
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 547	225 547
2128	Autres agencements et aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 671	60 671
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 875	32 875
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	132 000	132 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		771 526	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 700	776 226
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 700	4 700
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - AERODROME CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le

9

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 700	4 700
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 700	4 700
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	65 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 993
040	Opérat° ordre transfert entre sections	65 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 993
28128	Autres aménagements de terrains	15 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 377
28132	Immeubles de rapport	13 351	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 351
28135	Installations générales, agencements, ..	20 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 938
28152	Installations de voirie	399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	399
281531	Réseaux d'adduction d'eau	257	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	257
281534	Réseaux d'électrification	1 037	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 037
281538	Autres réseaux	1 491	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 491
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 814	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 814
28158	Autres installat°, matériel et outillage	407	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	407
28188	Autres immo. corporelles	1 922	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 922
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	705 534	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 534

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		65 993	0	64 267	130 259								
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 267	64 267
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 267	64 267
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61	61
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 778	1 778



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149	149
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 038	28 038
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 906	29 906
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	779	779
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 259	2 259
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 296	1 296
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		65 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 993
042	Opérat° ordre transfert entre sections	65 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 993
8811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	65 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 993
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		100 448	0	205 138	305 586								
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205 138	205 138
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 198	1 198
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 198	1 198
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 505	7 505
7461	DGD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 505	7 505
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 962	177 962
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 962	177 962
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 472	18 472



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 472	18 472
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Excédent de fonctionnement reporté	100 448	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 448

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		65 992,80	0,00	0,00	0,00	65 992,80
Réalizations		65 992,80	0,00	0,00	0,00	65 992,80
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	65 992,80	0,00	0,00	0,00	65 992,80
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	65 992,80	0,00	0,00	0,00	65 992,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		100 448,38	0,00	0,00	0,00	100 448,38
Réalizations		100 448,38	0,00	0,00	0,00	100 448,38
002	Résultat de fonctionnement reporté	100 448,38	0,00	0,00	0,00	100 448,38
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		34 455,58	0,00	0,00	0,00	34 455,58

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES				
	Réalizations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
RECETTES				
	Réalizations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

The logo for S210, featuring the text 'S210' in a stylized blue font with a checkmark-like element to the right.

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act ^e spec. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 266,52	0,00	64 266,52
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 266,52	0,00	64 266,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 266,52	0,00	64 266,52
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,37	0,00	61,37
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 778,44	0,00	1 778,44
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148,94	0,00	148,94
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 037,64	0,00	28 037,64
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 906,46	0,00	29 906,46
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	778,62	0,00	778,62
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 259,05	0,00	2 259,05
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 296,00	0,00	1 296,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 137,91	0,00	205 137,91
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 137,91	0,00	205 137,91
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198,45	0,00	1 198,45
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198,45	0,00	1 198,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 505,00	0,00	7 505,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 505,00	0,00	7 505,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 962,30	0,00	177 962,30



(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au touris	96 Aides aux services publics	Publié le	ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 962,30	0,00		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 472,16	0,00		
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 472,16	0,00		
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 871,39	0,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		771 526,35	0,00	0,00	0,00	771 526,35
Réalizations		771 526,35	0,00	0,00	0,00	771 526,35
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	705 533,55	0,00	0,00	0,00	705 533,55
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	65 992,80	0,00	0,00	0,00	65 992,80
28128	Autres aménagements de terrains	15 377,40	0,00	0,00	0,00	15 377,40
28132	Immeubles de rapport	13 351,00	0,00	0,00	0,00	13 351,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 937,85	0,00	0,00	0,00	20 937,85
28152	Installations de voirie	399,00	0,00	0,00	0,00	399,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	257,00	0,00	0,00	0,00	257,00
281534	Réseaux d'électrification	1 037,00	0,00	0,00	0,00	1 037,00



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen.	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	Total
281538	Autres réseaux	1 491,00	0,00	0,00	0,00		1 491,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 813,69	0,00	0,00	0,00		10 813,69
28158	Autres installat°, matériel et outillage	407,00	0,00	0,00	0,00		407,00
28188	Autres immo. corporelles	1 921,86	0,00	0,00	0,00		1 921,86
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
SOLDE (2)		771 526,35	0,00	0,00	0,00		771 526,35

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine		Acti	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
SOLDE (2)			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 546,59	0,00	225 546,59
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 546,59	0,00	120 546,59
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 546,59	0,00	120 546,59
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 671,27	0,00	60 671,27
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 875,32	0,00	32 875,32
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 699,75	0,00	4 699,75
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 699,75	0,00	4 699,75
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publiques	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 699,75	0,00	4 699,75
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 699,75	0,00	4 699,75
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-220 846,84	0,00	-220 846,84

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			6/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	20/12/2008
	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHE	5	20/12/2008
	MOBILIER	10	20/12/2008
	MATERIEL DE BUREAU	10	20/12/2008
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2008
	VEHICULES LEGERS	5	20/12/2008
	VEHICULES LOURDS	10	20/12/2008
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	20/12/2008
	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	25	20/12/2008
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2008
	PLANTATIONS	15	20/12/2008
	BÂTIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	20/12/2008
	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE BÂTIMENTS	20	20/12/2008
	BACS	5	20/12/2008
	AUTRES BIENS	5	20/12/2008
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLIQUES	15	25/02/2009



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		66 000,00	70 692,55
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	4 699,75
10222	FCTVA	0,00	4 699,75
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		66 000,00	65 992,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Autres aménagements de terrains	15 380,00	15 377,40
28132	Immeubles de rapport	13 400,00	13 351,00
28135	Installations générales, agencements, ...	20 870,00	20 937,85
28152	Installations de voirie	400,00	399,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	260,00	257,00
281534	Réseaux d'électrification	1 040,00	1 037,00
281538	Autres réseaux	1 495,00	1 491,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 815,00	10 813,69
28158	Autres installat°, matériel et outillage	410,00	407,00
28188	Autres immo. corporelles	1 930,00	1 921,86
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	70 692,55	0,00	705 533,55	0,00	776 226,10

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 105 000,00
Ressources propres disponibles	IV 776 226,10
Solde	V = IV – II (3) 671 226,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

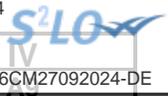
A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	REPRISE D ENROBE	32 875,32	0,00	25
01/09/2023	RAMPE PMR	37 775,27	0,00	10
07/09/2023	STATION PRIVATIVE-SINISTRE ULM	27 000,00	0,00	5
05/10/2023	PONTAGE FISSURES	22 896,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		120 546,59	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID: 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CA 2023 DU BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006796500109

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	47
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	77
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	82
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	83
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	84
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	86
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	87
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	88
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	89
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	90
A4 - Etat des provisions	91
A5 - Etalement des provisions	92
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	93
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	94
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	96
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	97
A8 - Etat des charges transférées	98
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	99
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	100
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	101
A10.3 - Opérations liées aux cessions	102
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	103
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	104
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	105
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	106
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	107
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel 110
- C1.2 - Actions de formation des élus 112
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier 113
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 114
- C3.2 - Liste des établissements publics créés 115
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 116
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 117
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 118
- C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet
- C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 122
- D2 - Arrêté et signatures 123

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
GENS DU VOYAGE CARC

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	86135
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
N/A			

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	6.79	
2	Produit des impositions directes/population	N/A	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	8.42	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.03	
5	Encours de dette/population	5.57	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.98%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.66%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	767 633,72	G	751 795,14
	Section d'investissement	B	168 710,26	H	193 535,45

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	15 813,45 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	121 386,38 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	936 343,98	= G+H+I+J	1 082 530,42
---------------------------------------	--	-----------	------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 652,94	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 652,94	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	767 633,72	= G+I+K	767 608,59
	Section d'investissement	= B+D+F	172 363,20	= H+J+L	314 921,83
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	939 996,92	= G+H+I+J+K+L	1 082 530,42

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 3 652,94	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	3 652,94		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	756 300,00	541 073,39	11 235,88	0,00	203 990,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		756 300,00	541 073,39	11 235,88	0,00	203 990,73
66	Charges financières	25 250,00	20 725,88	1 716,99	0,00	2 807,13
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	185,00	0,00	0,00	815,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	10 000,00	9 581,13			418,87
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		792 550,00	571 565,40	12 952,87	0,00	208 031,73
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	185 000,00	183 115,45			1 884,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		185 000,00	183 115,45			1 884,55
TOTAL		977 550,00	754 680,85	12 952,87	0,00	209 916,28
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	40 000,00	49 107,70	0,00	0,00	-9 107,70
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	152 000,00	136 965,12	25 836,62	0,00	-10 801,74
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	49 727,00	0,00	0,00	273,00
Total des recettes de gestion courante		242 000,00	235 799,82	25 836,62	0,00	-19 636,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	692 736,55	463 481,70	0,00	0,00	229 254,85
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		934 736,55	699 281,52	25 836,62	0,00	209 618,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	27 000,00	26 677,00			323,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		27 000,00	26 677,00			323,00
TOTAL		961 736,55	725 958,52	25 836,62	0,00	209 941,41
Pour information		(3) 15 813,45				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	208 916,38	2 704,80	3 652,94	202 558,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	248 916,38	2 704,80	3 652,94	242 558,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 470,00	139 328,46	0,00	6 141,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	145 470,00	139 328,46	0,00	6 141,54
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	394 386,38	142 033,26	3 652,94	248 700,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	27 000,00	26 677,00		323,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	27 000,00	26 677,00		323,00
	TOTAL	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	10 420,00	0,00	9 580,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	20 000,00	10 420,00	0,00	9 580,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	115 000,00	10 420,00	0,00	104 580,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	185 000,00	183 115,45		1 884,55
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	185 000,00	183 115,45		1 884,55
	TOTAL	300 000,00	193 535,45	0,00	106 464,55

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 121 386,38	

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	552 309,27		552 309,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	22 442,87	0,00	22 442,87
67	Charges exceptionnelles	185,00	0,00	185,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 581,13	183 115,45	192 696,58
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		584 518,27	183 115,45	767 633,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 677,00	26 677,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	139 328,46	0,00	139 328,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 704,80	0,00	2 704,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		142 033,26	26 677,00	168 710,26
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	49 107,70		49 107,70
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	162 801,74		162 801,74
75	Autres produits de gestion courante	49 727,00	0,00	49 727,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	463 481,70	26 677,00	490 158,70
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		725 118,14	26 677,00	751 795,14
Pour information				15 813,45
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 420,00	0,00	10 420,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		183 115,45	183 115,45
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		10 420,00	183 115,45	193 535,45
Pour information				121 386,38
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	756 300,00	541 073,39	11 235,88	0,00	203 990,73
60611	Eau et assainissement	140 000,00	27 372,20	11 235,88	0,00	101 391,92
60612	Energie - Electricité	135 000,00	66 289,71	0,00	0,00	68 710,29
60623	Alimentation	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	441 000,00	440 766,48	0,00	0,00	233,52
6135	Locations mobilières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien terrains	4 360,00	2 700,00	0,00	0,00	1 660,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	1 496,40	0,00	0,00	1 503,60
615232	Entretien, réparations réseaux	250,00	240,00	0,00	0,00	10,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	1 140,00	1 137,60	0,00	0,00	2,40
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 071,00	0,00	0,00	129,00
6226	Honoraires	16 750,00	0,00	0,00	0,00	16 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		756 300,00	541 073,39	11 235,88	0,00	203 990,73
66	Charges financières (b)	25 250,00	20 725,88	1 716,99	0,00	2 807,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 600,00	22 219,40	0,00	0,00	2 380,60
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	650,00	-1 493,52	1 716,99	0,00	426,53
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	185,00	0,00	0,00	815,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	185,00	0,00	0,00	-185,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	10 000,00	9 581,13	0,00	0,00	418,87
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	9 581,13	0,00	0,00	418,87
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		792 550,00	571 565,40	12 952,87	0,00	208 031,73
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	185 000,00	183 115,45			1 884,55
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	185 000,00	183 115,45			1 884,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		185 000,00	183 115,45			1 884,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		185 000,00	183 115,45			1 884,55
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		977 550,00	754 680,85	12 952,87	0,00	209 916,28
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 716,99
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 493,52
= Différence ICNE N – ICNE N-1	223,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	40 000,00	49 107,70	0,00	0,00	-9 107,70
70688	Autres prestations de services	40 000,00	49 107,70	0,00	0,00	-9 107,70
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	152 000,00	136 965,12	25 836,62	0,00	-10 801,74
744	FCTVA	0,00	1 082,66	0,00	0,00	-1 082,66
74718	Autres participations Etat	152 000,00	110 045,84	25 836,62	0,00	16 117,54
7478	Participat° Autres organismes	0,00	25 836,62	0,00	0,00	-25 836,62
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	49 727,00	0,00	0,00	273,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	49 542,00	0,00	0,00	458,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	185,00	0,00	0,00	-185,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		242 000,00	235 799,82	25 836,62	0,00	-19 636,44
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	692 736,55	463 481,70	0,00	0,00	229 254,85
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	4 726,58	0,00	0,00	-4 726,58
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
774	Subventions exceptionnelles	692 236,55	420 176,64	0,00	0,00	272 059,91
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	38 578,48	0,00	0,00	-38 578,48
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		934 736,55	699 281,52	25 836,62	0,00	209 618,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	27 000,00	26 677,00			323,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	27 000,00	26 677,00			323,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		27 000,00	26 677,00			323,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		961 736,55	725 958,52	25 836,62	0,00	209 941,41
Pour information		15 813,45				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	208 916,38	2 704,80	3 652,94	202 558,64
2128	Autres agencements et aménagements	28 916,38	0,00	0,00	28 916,38
2135	Installations générales, agencements	165 000,00	0,00	3 652,94	161 347,06
2138	Autres constructions	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 000,00	2 704,80	0,00	295,20
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		248 916,38	2 704,80	3 652,94	242 558,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 470,00	139 328,46	0,00	6 141,54
1641	Emprunts en euros	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	13 858,79	0,00	6 141,21
16818	Emprunts - Autres prêteurs	5 470,00	5 469,67	0,00	0,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		145 470,00	139 328,46	0,00	6 141,54
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		394 386,38	142 033,26	3 652,94	248 700,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	27 000,00	26 677,00		323,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	27 000,00	26 677,00		323,00
13911	Etat et établissements nationaux	27 000,00	26 677,00		323,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		27 000,00	26 677,00		323,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
1313	Subv. transf. Départements	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	10 420,00	0,00	9 580,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		20 000,00	10 420,00	0,00	9 580,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		115 000,00	10 420,00	0,00	104 580,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	185 000,00	183 115,45		1 884,55
28128	Autres aménagements de terrains	8 200,00	8 111,00		89,00
28135	Installations générales, agencements, ..	27 500,00	27 350,63		149,37
28138	Autres constructions	77 600,00	77 054,00		546,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	200,00	11,00		189,00
281534	Réseaux d'électrification	4 600,00	4 338,00		262,00
281538	Autres réseaux	58 000,00	57 816,00		184,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 500,00	5 402,00		98,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	300,00	137,00		163,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 500,00	2 437,70		62,30
28183	Matériel de bureau et informatique	600,00	458,12		141,88
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		185 000,00	183 115,45		1 884,55
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		185 000,00	183 115,45		1 884,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		300 000,00	193 535,45	0,00	106 464,55
Pour information		121 386,38			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	2023
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	142 033	0	0	0	0	142 033
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	2 705	0	0	0	0	2 705
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	26 677											26 677
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	26 677	0	0	0	0	0	142 033	0	0	0	0	168 710
Total recettes	304 502	0	0	0	0	0	10 420	0	0	0	0	314 922
Solde d'investissement	277 825	0	0	0	0	0	-131 613	0	0	0	0	146 212
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	3 653	0	0	0	0	3 653
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	-3 653	0	0	0	0	-3 653

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	192 697	0	0	0	0	0	574 937	0	0	0	0	767 634
Total recettes	43 573	0	0	0	0	0	724 035	0	0	0	0	767 609
Solde de fonctionnement	-149 123	0	0	0	0	0	149 098	0	0	0	0	-25
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

AT

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		26 677	0	0	0	0	0	145 686	0	0	0	0	172 363
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	145 686	0	0	0	0	145 686
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	139 328	0	0	0	0	139 328
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	120 000	0	0	0	0	120 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	13 859	0	0	0	0	13 859
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0	0	0	0	0	0	5 470	0	0	0	0	5 470
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	6 358	0	0	0	0	6 358
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	3 653	0	0	0	0	3 653
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	2 705	0	0	0	0	2 705
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>26 677</i>	<i>0</i>	<i>26 677</i>									
040	Opérat° ordre transfert entre sections	26 677	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 677
13911	Etat et établissements nationaux	26 677	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 677
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		304 502	0	0	0	0	0	10 420	0	0	0	0	314 922
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	10 420	0	0	0	0	10 420



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	économique	
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	10 420	0	0	0	0	10 420
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	10 420	0	0	0	0	10 420
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		183 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 115
040	Opérat° ordre transfert entre sections	183 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 115
28128	Autres aménagements de terrains	8 111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 111
28135	Installations générales, agencements, ..	27 351	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 351
28138	Autres constructions	77 054	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 054
281531	Réseaux d'adduction d'eau	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
281534	Réseaux d'électrification	4 338	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 338
281538	Autres réseaux	57 816	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 816
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 402	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 402
281578	Autre matériel et outillage de voirie	137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 438	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 438
28183	Matériel de bureau et informatique	458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	458
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	121 386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 386

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		192 697	0	0	0	0	0	574 937	0	0	0	0	767 634
Dépenses réelles		9 581	0	0	0	0	0	574 937	0	0	0	0	584 518
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	552 309	0	0	0	0	552 309
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	38 608	0	0	0	0	38 608



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	66 290	0	0	0	0	66 290
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	440 766	0	0	0	0	440 766
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	2 700	0	0	0	0	2 700
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	1 496	0	0	0	0	1 496
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	240	0	0	0	0	240
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	1 138	0	0	0	0	1 138
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	1 071	0	0	0	0	1 071
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	22 443	0	0	0	0	22 443
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	22 219	0	0	0	0	22 219
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	223	0	0	0	0	223
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	185	0	0	0	0	185
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	185	0	0	0	0	185
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 581	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 581
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 581	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 581
Dépenses d'ordre		183 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 115
042	Opérat° ordre transfert entre sections	183 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 115
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	183 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 115
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		43 573	0	0	0	0	0	724 035	0	0	0	0	767 609
Recettes réelles		1 083	0	0	0	0	0	724 035	0	0	0	0	725 118
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	49 108	0	0	0	0	49 108
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	49 108	0	0	0	0	49 108
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	1 083	0	0	0	0	0	161 719	0	0	0	0	162 802
744	FCTVA	1 083	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 083



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	135 882	0	0	0	0	135 882
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	25 837	0	0	0	0	25 837
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	49 727	0	0	0	0	49 727
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	49 542	0	0	0	0	49 542
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	185	0	0	0	0	185
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	463 482	0	0	0	0	463 482
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	4 727	0	0	0	0	4 727
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	420 177	0	0	0	0	420 177
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	38 578	0	0	0	0	38 578
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>26 677</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>26 677</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	26 677	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 677
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	26 677	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 677
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		15 813	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 813

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		192 696,58	0,00	0,00	0,00	192 696,58
Réalizations		192 696,58	0,00	0,00	0,00	192 696,58
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	183 115,45	0,00	0,00	0,00	183 115,45
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	183 115,45	0,00	0,00	0,00	183 115,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 581,13	0,00	0,00	0,00	9 581,13
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 581,13	0,00	0,00	0,00	9 581,13
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		43 573,11	0,00	0,00	0,00	43 573,11
Réalizations		43 573,11	0,00	0,00	0,00	43 573,11
002	Résultat de fonctionnement reporté	15 813,45	0,00	0,00	0,00	15 813,45
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	26 677,00	0,00	0,00	0,00	26 677,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	26 677,00	0,00	0,00	0,00	26 677,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 082,66	0,00	0,00	0,00	1 082,66
744	FCTVA	1 082,66	0,00	0,00	0,00	1 082,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-149 123,47	0,00	0,00	0,00	-149 123,47



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES				
	Réalizations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
RECETTES				
	Réalizations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 31						
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	574 937,14	574 937,14
Réalizations		0,00	574 937,14	574 937,14
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	552 309,27	552 309,27
60611	Eau et assainissement	0,00	38 608,08	38 608,08
60612	Energie - Electricité	0,00	66 289,71	66 289,71
611	Contrats de prestations de services	0,00	440 766,48	440 766,48
61521	Entretien terrains	0,00	2 700,00	2 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	1 496,40	1 496,40
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	240,00	240,00
6156	Maintenance	0,00	1 137,60	1 137,60
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 071,00	1 071,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	22 442,87	22 442,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	22 219,40	22 219,40
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	223,47	223,47
67	Charges exceptionnelles	0,00	185,00	185,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	185,00	185,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	724 035,48	724 035,48
Réalizations		0,00	724 035,48	724 035,48
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	49 107,70	49 107,70
70688	Autres prestations de services	0,00	49 107,70	49 107,70
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	161 719,08	161 719,08
74718	Autres participations Etat	0,00	135 882,46	135 882,46

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
7478	Participat° Autres organismes	0,00	25 836,62	25 836,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	49 727,00	49 727,00
752	Revenus des immeubles	0,00	49 542,00	49 542,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	185,00	185,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	463 481,70	463 481,70
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	4 726,58	4 726,58
774	Subventions exceptionnelles	0,00	420 176,64	420 176,64
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	38 578,48	38 578,48
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	149 098,34	149 098,34

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	574 937,14
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	574 937,14
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 309,27
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 608,08
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 289,71
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 766,48
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 496,40
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 137,60
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 071,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 442,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 219,40
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,47
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724 035,48
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724 035,48
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 107,70
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 107,70
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 719,08
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 882,46
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 836,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 727,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 542,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 481,70
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,58
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 176,64
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 578,48
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 098,34

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024. Les lignes reports 001 et 002 à la fin du document.
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE





IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 01/10/2024. Les lignes reports 001 et 002 à la fin du document.

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE





IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



re 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		26 677,00	0,00	0,00	0,00	26 677,00
Réalizations		26 677,00	0,00	0,00	0,00	26 677,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	26 677,00	0,00	0,00	0,00	26 677,00
13911	Etat et établissements nationaux	26 677,00	0,00	0,00	0,00	26 677,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		304 501,83	0,00	0,00	0,00	304 501,83
Réalizations		304 501,83	0,00	0,00	0,00	304 501,83
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	121 386,38	0,00	0,00	0,00	121 386,38
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	183 115,45	0,00	0,00	0,00	183 115,45
28128	Autres aménagements de terrains	8 111,00	0,00	0,00	0,00	8 111,00
28135	Installations générales, agencements, ..	27 350,63	0,00	0,00	0,00	27 350,63
28138	Autres constructions	77 054,00	0,00	0,00	0,00	77 054,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	11,00	0,00	0,00	0,00	11,00
281534	Réseaux d'électrification	4 338,00	0,00	0,00	0,00	4 338,00



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen.	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	Total
281538	Autres réseaux	57 816,00	0,00	0,00	0,00		57 816,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 402,00	0,00	0,00	0,00		5 402,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	137,00	0,00	0,00	0,00		137,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 437,70	0,00	0,00	0,00		2 437,70
28183	Matériel de bureau et informatique	458,12	0,00	0,00	0,00		458,12
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
SOLDE (2)		277 824,83	0,00	0,00	0,00		277 824,83

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Enseignement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30					31		32	
		Services communs					Expression artistique		Conservation et diffusion des patrimoine	
20	Immobilisations incorporelles					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	145 686,20	145 686,20
Réalizations		0,00	142 033,26	142 033,26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	139 328,46	139 328,46
1641	Emprunts en euros	0,00	120 000,00	120 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	13 858,79	13 858,79
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	5 469,67	5 469,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 704,80	2 704,80
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	2 704,80	2 704,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	3 652,94	3 652,94
RECETTES (2)		0,00	10 420,00	10 420,00
Réalizations		0,00	10 420,00	10 420,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 420,00	10 420,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	10 420,00	10 420,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-135 266,20	-135 266,20

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 686,20
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 033,26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 328,46
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 858,79
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 469,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 704,80
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 704,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 652,94
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 420,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 420,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 420,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 420,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-135 266,20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - GENS DU VOYAGE CARC - CA (projet de budget) - 20

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 400 000,00									
2008006	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/10/2008	14/10/2008	01/03/2009	2 400 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	4,600	4,600	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					82 045,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					82 045,00									
2008001	Caisse Allocations Familiales	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	82 045,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 482 045,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		720 000,00					120 000,00	22 219,40	0,00	1 716,99
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		720 000,00					120 000,00	22 219,40	0,00	1 716,99
2008006	N	0,00	A-1	720 000,00	5,92	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	120 000,00	22 219,40	0,00	1 716,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		10 939,29					5 469,67	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		10 939,29					5 469,67	0,00	0,00	0,00
2008001	N	0,00	A-1	10 939,29	1,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 469,67	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		730 939,29					125 469,67	22 219,40	0,00	1 716,99

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

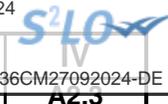
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	730 939,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

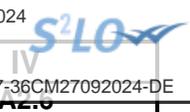
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			6/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	20/12/2008
	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHE	5	20/12/2008
	MOBILIER	10	20/12/2008
	MATERIEL DE BUREAU	10	20/12/2008
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2008
	VEHICULES LEGERS	5	20/12/2008
	VEHICULES LOURDS	10	20/12/2008
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	20/12/2008
	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	25	20/12/2008
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2008
	PLANTATIONS	15	20/12/2008
	BÂTIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	20/12/2008
	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE BÂTIMENTS	20	20/12/2008
	BACS	5	20/12/2008
	AUTRES BIENS	5	20/12/2008
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLIQUES	15	25/02/2009



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	9 581,13		0,00	9 581,13	0,00	9 581,13
Risque irrécouvrabilité	9 581,13		0,00	9 581,13	0,00	9 581,13
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	9 581,13		0,00	9 581,13	0,00	9 581,13
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	2023
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	
	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		152 470,00	I 152 146,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		125 470,00	125 469,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	120 000,00	120 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 470,00	5 469,67
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		27 000,00	26 677,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	27 000,00	26 677,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	152 146,67	3 652,94	0,00	155 799,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		185 000,00	III 183 115,45
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		185 000,00	183 115,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Autres aménagements de terrains	8 200,00	8 111,00
28135	Installations générales, agencements, ...	27 500,00	27 350,63
28138	Autres constructions	77 600,00	77 054,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	200,00	11,00
281534	Réseaux d'électrification	4 600,00	4 338,00
281538	Autres réseaux	58 000,00	57 816,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 500,00	5 402,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	300,00	137,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 500,00	2 437,70
28183	Matériel de bureau et informatique	600,00	458,12
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	183 115,45	0,00	121 386,38	0,00	304 501,83

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 155 799,61
Ressources propres disponibles	IV 304 501,83
Solde	V = IV – II (3) 148 702,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/01/2023	BACS OM GDV	2 704,80	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 704,80	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s’agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s’agit du montant prévu initialement par l’échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID: 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 200067965				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CA 2023 DU BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006796500117

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	47
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	78
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	79
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	83
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	84
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	85
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	87
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	88
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	89
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	90
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	91
A4 - Etat des provisions	92
A5 - Etalement des provisions	93
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	94
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	95
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	97
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	98
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	99
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	101
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	103
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	104
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	105
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	106
A8 - Etat des charges transférées	107
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	108
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	109
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	110
A10.3 - Opérations liées aux cessions	111
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	112
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	113
A11 - Etat des travaux en régie	114
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	116
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	117



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	119
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	120
C1.2 - Actions de formation des élus	122
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	123
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	124
C3.2 - Liste des établissements publics créés	125
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	126
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	127
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	131
D2 - Arrêté et signatures	132

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE	Publié le	CA
	HOTEL DE PROJET CARC	ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	86135
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0.00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
N/A			

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3.33	
2	Produit des impositions directes/population	N/A	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	5.29	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1.81	
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	1.35%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	N/A	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.34%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	486 394,45	G	486 394,45
	Section d'investissement	B	189 324,78	H	204 278,78

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	720 995,07 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	675 719,23	= G+H+I+J	1 411 668,30
---------------------------------------	--	-----------	------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	486 394,45	= G+I+K	486 394,45
	Section d'investissement	= B+D+F	189 324,78	= H+J+L	925 273,85
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	675 719,23	= G+H+I+J+K+L	1 411 668,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	181 200,00	154 619,42	1 340,11	0,00	25 240,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 000,00	116 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		300 700,00	270 619,42	1 340,11	0,00	28 740,47
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	14 593,04	14 593,04			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		316 293,04	285 212,46	1 340,11	0,00	29 740,47
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	200 000,00	199 841,88			158,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		200 000,00	199 841,88			158,12
TOTAL		516 293,04	485 054,34	1 340,11	0,00	29 898,59
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00	17 457,97	4 954,48	0,00	-12 412,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	306 000,00	314 483,41	0,00	0,00	-8 483,41
Total des recettes de gestion courante		316 000,00	331 941,38	4 954,48	0,00	-20 895,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	169 653,04	118 897,59	0,00	0,00	50 755,45
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		485 653,04	450 838,97	4 954,48	0,00	29 859,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 640,00	30 601,00			39,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 640,00	30 601,00			39,00
TOTAL		516 293,04	481 439,97	4 954,48	0,00	29 898,59
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	101 360,00	0,00	0,00	101 360,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	788 995,07	155 940,44	0,00	633 054,63
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	890 355,07	155 940,44	0,00	734 414,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000,00	2 783,34	0,00	4 216,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	7 000,00	2 783,34	0,00	4 216,66
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	897 355,07	158 723,78	0,00	738 631,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 640,00	30 601,00		39,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 640,00	30 601,00		39,00
	TOTAL	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	4 436,90	0,00	2 563,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	7 000,00	4 436,90	0,00	2 563,10
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 000,00	4 436,90	0,00	2 563,10
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	200 000,00	199 841,88		158,12
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	200 000,00	199 841,88		158,12
	TOTAL	207 000,00	204 278,78	0,00	2 721,22

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 720 995,07	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	155 959,53		155 959,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 000,00		116 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	14 593,04	199 841,88	214 434,92
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		286 552,57	199 841,88	486 394,45
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 601,00	30 601,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 783,34	0,00	2 783,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	155 940,44	0,00	155 940,44
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		158 723,78	30 601,00	189 324,78
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	22 412,45		22 412,45
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	314 483,41	0,00	314 483,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	118 897,59	30 601,00	149 498,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		455 793,45	30 601,00	486 394,45
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 436,90	0,00	4 436,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		199 841,88	199 841,88
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 436,90	199 841,88	204 278,78
Pour information				720 995,07
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				720 995,07

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	181 200,00	154 619,42	1 340,11	0,00	25 240,47
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 519,09	0,00	0,00	480,91
60612	Energie - Electricité	35 000,00	39 832,95	0,00	0,00	-4 832,95
60623	Alimentation	500,00	261,31	0,00	0,00	238,69
60631	Fournitures d'entretien	2 100,00	2 021,38	0,00	0,00	78,62
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	1 356,98	0,00	0,00	3 143,02
6064	Fournitures administratives	1 000,00	54,99	0,00	0,00	945,01
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	64,80	0,00	435,20
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	11 778,58	738,00	0,00	2 483,42
6135	Locations mobilières	500,00	423,78	0,00	0,00	76,22
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 500,00	2 175,70	0,00	0,00	4 324,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	8 800,00	8 401,08	0,00	0,00	398,92
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	537,31	0,00	462,69
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	5 274,08	0,00	0,00	2 725,92
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	318,86	0,00	0,00	1 181,14
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	35 000,00	27 220,04	0,00	0,00	7 779,96
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 000,00	26 395,60	0,00	0,00	604,40
63512	Taxes foncières	28 500,00	27 585,00	0,00	0,00	915,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 000,00	116 000,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	115 700,00	116 000,00	0,00	0,00	-300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		300 700,00	270 619,42	1 340,11	0,00	28 740,47
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	14 593,04	14 593,04	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	14 593,04	14 593,04	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		316 293,04	285 212,46	1 340,11	0,00	29 740,47
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	200 000,00	199 841,88			158,12
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	200 000,00	199 841,88			158,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		200 000,00	199 841,88			158,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	199 841,88			158,12
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		516 293,04	485 054,34	1 340,11	0,00	29 898,59
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)



Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Publié le 01/10/2024

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00	17 457,97	4 954,48	0,00	-12 412,45
70688	Autres prestations de services	10 000,00	16 679,98	4 954,48	0,00	-11 634,46
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	777,99	0,00	0,00	-777,99
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	306 000,00	314 483,41	0,00	0,00	-8 483,41
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	6 000,00	7 682,36	0,00	0,00	-1 682,36
752	Revenus des immeubles	300 000,00	306 801,05	0,00	0,00	-6 801,05
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		316 000,00	331 941,38	4 954,48	0,00	-20 895,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	169 653,04	118 897,59	0,00	0,00	50 755,45
774	Subventions exceptionnelles	169 653,04	118 897,59	0,00	0,00	50 755,45
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		485 653,04	450 838,97	4 954,48	0,00	29 859,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	30 640,00	30 601,00			39,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 640,00	30 601,00			39,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 640,00	30 601,00			39,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		516 293,04	481 439,97	4 954,48	0,00	29 898,59
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	101 360,00	0,00	0,00	101 360,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	51 360,00	0,00	0,00	51 360,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	788 995,07	155 940,44	0,00	633 054,63
2128	Autres agencements et aménagements	48 495,00	0,00	0,00	48 495,00
2132	Immeubles de rapport	245 000,00	102 352,75	0,00	142 647,25
2135	Installations générales, agencements	22 311,68	15 720,68	0,00	6 591,00
2138	Autres constructions	55 265,05	0,00	0,00	55 265,05
2152	Installations de voirie	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	23 930,39	23 930,39	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	15 000,00	12 036,47	0,00	2 963,53
21568	Autres matériels, outillages incendie	150 000,00	199,51	0,00	149 800,49
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	152 875,00	0,00	0,00	152 875,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 120,05	620,05	0,00	2 500,00
2184	Mobilier	540,00	540,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 457,90	540,59	0,00	1 917,31
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		890 355,07	155 940,44	0,00	734 414,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000,00	2 783,34	0,00	4 216,66
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	2 783,34	0,00	4 216,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		7 000,00	2 783,34	0,00	4 216,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		897 355,07	158 723,78	0,00	738 631,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 640,00	30 601,00		39,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	30 640,00	30 601,00		39,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	24 500,00	24 462,00		38,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	6 140,00	6 139,00		1,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 640,00	30 601,00		39,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	4 436,90	0,00	2 563,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		7 000,00	4 436,90	0,00	2 563,10
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 000,00	4 436,90	0,00	2 563,10
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	200 000,00	199 841,88		158,12
28051	Concessions et droits similaires	1 980,00	1 973,00		7,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 450,00	3 444,00		6,00
28132	Immeubles de rapport	14 605,00	14 602,00		3,00
28135	Installations générales, agencements, ..	61 500,00	61 444,50		55,50
28138	Autres constructions	90 700,00	90 668,00		32,00
28151	Réseaux de voirie	450,00	450,00		0,00
28152	Installations de voirie	1 015,00	1 014,00		1,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 135,00	1 114,00		21,00
281533	Réseaux câblés	990,00	984,00		6,00
281534	Réseaux d'électrification	7 010,00	7 008,00		2,00
281538	Autres réseaux	6 310,00	6 310,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	860,00	850,63		9,37
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 230,00	1 226,19		3,81
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	2 665,00	2 662,00		3,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 100,00	6 091,56		8,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		200 000,00	199 841,88		158,12
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	199 841,88		158,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		207 000,00	204 278,78	0,00	2 721,22
Pour information		720 995,07			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN



Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 724	158 724
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 940	155 940
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	30 601											30 601
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	30 601	0	158 724	189 325								
Total recettes	920 837	0	4 437	925 274								
Solde d'investissement	890 236	0	-154 287	735 949								
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	214 435	0	271 960	486 394								
Total recettes	30 601	0	455 793	486 394								
Solde de fonctionnement	-183 834	0	183 834	0								
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		30 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 724	189 325
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 724	158 724
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 783	2 783
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 783	2 783
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 940	155 940
2132	Immeubles de rapport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 353	102 353
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 721	15 721
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 930	23 930
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 036	12 036
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200	200
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	620	620
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	540	540
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	541	541
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		30 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 601
040	Opérat° ordre transfert entre sections	30 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 601
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	24 462	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 462
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	6 139	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 139
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		920 837	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 437	925 274
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 437	4 437
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 437	4 437
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 437	4 437
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		199 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 842
040	Opérat° ordre transfert entre sections	199 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 842
28051	Concessions et droits similaires	1 973	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 973
28128	Autres aménagements de terrains	3 444	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 444
28132	Immeubles de rapport	14 602	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 602
28135	Installations générales, agencements, ..	61 445	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 445
28138	Autres constructions	90 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 668
28151	Réseaux de voirie	450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450
28152	Installations de voirie	1 014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 014
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 114	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 114
281533	Réseaux câblés	984	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	984
281534	Réseaux d'électrification	7 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 008
281538	Autres réseaux	6 310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 310
281568	Autres matériels, outillages incendie	851	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	851
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 226
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	2 662	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 662
28183	Matériel de bureau et informatique	6 092	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 092



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnem	9 économique	
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	720 995	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	720 995

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		214 435	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 960	486 394
Dépenses réelles		14 593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 960	286 553
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 960	155 960
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 519	1 519
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 833	39 833
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	261	261
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 021	2 021
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 357	1 357
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55	55
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65	65
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 517	12 517
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	424	424
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 176	2 176
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 401	8 401
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	537	537
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 274	5 274
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	319	319
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 220	27 220
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 396	26 396
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 585	27 585
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 000	116 000
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 000	116 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	14 593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 593



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	14 593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 593
<i>Dépenses d'ordre</i>		199 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 842
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	199 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 842
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	199 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 842
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		30 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	455 793	486 394
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	455 793	455 793
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 412	22 412
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 634	21 634
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	778	778
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	314 483	314 483
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 682	7 682
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	306 801	306 801
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 898	118 898
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 898	118 898
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		30 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 601
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	30 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 601
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	30 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 601
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		214 434,92	0,00	0,00	0,00	214 434,92
Réalizations		214 434,92	0,00	0,00	0,00	214 434,92
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	199 841,88	0,00	0,00	0,00	199 841,88
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	199 841,88	0,00	0,00	0,00	199 841,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	14 593,04	0,00	0,00	0,00	14 593,04
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	14 593,04	0,00	0,00	0,00	14 593,04
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		30 601,00	0,00	0,00	0,00	30 601,00
Réalizations		30 601,00	0,00	0,00	0,00	30 601,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	30 601,00	0,00	0,00	0,00	30 601,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 601,00	0,00	0,00	0,00	30 601,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-183 833,92	0,00	0,00	0,00	-183 833,92

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024. Les lignes reports 001 et 002 à la fin du document.
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82						830	831	Act° specif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		271 959,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 959,53
Réalizations		271 959,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 959,53
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	155 959,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 959,53
60611	Eau et assainissement	1 519,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 519,09
60612	Energie - Electricité	39 832,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 832,95
60623	Alimentation	261,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261,31
60631	Fournitures d'entretien	2 021,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 021,38
60632	Fournitures de petit équipement	1 356,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 356,98
6064	Fournitures administratives	54,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,99
6068	Autres matières et fournitures	64,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,80
611	Contrats de prestations de services	12 516,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 516,58
6135	Locations mobilières	423,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423,78
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 175,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 175,70
6156	Maintenance	8 401,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 401,08
6188	Autres frais divers	537,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537,31
6261	Frais d'affranchissement	5 274,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 274,08
6262	Frais de télécommunications	318,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318,86
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	27 220,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 220,04
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 395,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 395,60
63512	Taxes foncières	27 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 585,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	116 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		455 793,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 793,45
Réalizations		455 793,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 793,45
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - HOTEL DE PROJET CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 06/10/2024
 Aides aux services publics
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	22 412,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 412,45
70688	Autres prestations de services	21 634,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 634,46
70878	Remb. frais par d'autres redevables	777,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	777,99
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	314 483,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 483,41
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	7 682,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 682,36
752	Revenus des immeubles	306 801,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 801,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	118 897,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 897,59
774	Subventions exceptionnelles	118 897,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 897,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	183 833,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 833,92

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		30 601,00	0,00	0,00	0,00	30 601,00
Réalizations		30 601,00	0,00	0,00	0,00	30 601,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	30 601,00	0,00	0,00	0,00	30 601,00
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	24 462,00	0,00	0,00	0,00	24 462,00
13913	Sub. transf. cpté résult. Départements	6 139,00	0,00	0,00	0,00	6 139,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		920 836,95	0,00	0,00	0,00	920 836,95
Réalizations		920 836,95	0,00	0,00	0,00	920 836,95
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	720 995,07	0,00	0,00	0,00	720 995,07
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	199 841,88	0,00	0,00	0,00	199 841,88
28051	Concessions et droits similaires	1 973,00	0,00	0,00	0,00	1 973,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 444,00	0,00	0,00	0,00	3 444,00
28132	Immeubles de rapport	14 602,00	0,00	0,00	0,00	14 602,00
28135	Installations générales, agencements, ..	61 444,50	0,00	0,00	0,00	61 444,50



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen.	Total
28138	Autres constructions	90 668,00	0,00	0,00	0,00	90 668,00
28151	Réseaux de voirie	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
28152	Installations de voirie	1 014,00	0,00	0,00	0,00	1 014,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 114,00	0,00	0,00	0,00	1 114,00
281533	Réseaux câblés	984,00	0,00	0,00	0,00	984,00
281534	Réseaux d'électrification	7 008,00	0,00	0,00	0,00	7 008,00
281538	Autres réseaux	6 310,00	0,00	0,00	0,00	6 310,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	850,63	0,00	0,00	0,00	850,63
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 226,19	0,00	0,00	0,00	1 226,19
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	2 662,00	0,00	0,00	0,00	2 662,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 091,56	0,00	0,00	0,00	6 091,56
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		890 235,95	0,00	0,00	0,00	890 235,95

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf opte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
13913	Sub. transf. opte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - HOTEL DE PROJET CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le SLOW
 Sous-fonction 02
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine		Acti	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
SOLDE (2)			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Sous-fonction 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles		Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
 Total 

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specifi. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		158 723,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 723,78
Réalizations		158 723,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 723,78
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 783,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 783,34
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 783,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 783,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	155 940,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 940,44
2132	Immeubles de rapport	102 352,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 352,75
2135	Installations générales, agencements	15 720,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 720,68
21531	Réseaux d'adduction d'eau	23 930,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 930,39
21534	Réseaux d'électrification	12 036,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 036,47
21568	Autres matériels, outillages incendie	199,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199,51
2183	Matériel de bureau et informatique	620,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,05
2184	Mobilier	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,00
2188	Autres immobilisations corporelles	540,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		4 436,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 436,90

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	
	Réalisations	4 436,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 436,90
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 436,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 436,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 436,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 436,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-154 286,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-154 286,88

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			6/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	20/12/2008
	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHE	5	20/12/2008
	MOBILIER	10	20/12/2008
	MATERIEL DE BUREAU	10	20/12/2008
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2008
	VEHICULES LEGERS	5	20/12/2008
	VEHICULES LOURDS	10	20/12/2008
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	20/12/2008
	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	25	20/12/2008
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2008
	PLANTATIONS	15	20/12/2008
	BÂTIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	20/12/2008
	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE BÂTIMENTS	20	20/12/2008
	BACS	5	20/12/2008
	AUTRES BIENS	5	20/12/2008
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLIQUES	15	25/02/2009



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	14 593,04		0,00	14 593,04	0,00	14 593,04
Risques irrécouvrabilité	14 593,04		0,00	14 593,04	0,00	14 593,04
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	14 593,04		0,00	14 593,04	0,00	14 593,04
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		30 640,00	30 601,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 640,00	30 601,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 640,00	30 601,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	30 601,00	0,00	0,00	30 601,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		200 000,00	III 199 841,88
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		200 000,00	199 841,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	1 980,00	1 973,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 450,00	3 444,00
28132	Immeubles de rapport	14 605,00	14 602,00
28135	Installations générales, agencements, ..	61 500,00	61 444,50
28138	Autres constructions	90 700,00	90 668,00
28151	Réseaux de voirie	450,00	450,00
28152	Installations de voirie	1 015,00	1 014,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 135,00	1 114,00
281533	Réseaux câblés	990,00	984,00
281534	Réseaux d'électrification	7 010,00	7 008,00
281538	Autres réseaux	6 310,00	6 310,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	860,00	850,63
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 230,00	1 226,19
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	2 665,00	2 662,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 100,00	6 091,56
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	199 841,88	0,00	720 995,07	0,00	920 836,95

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 30 601,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (3)

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l’objet d’un budget distinct du budget général)

Hôtel de projets (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	155 959,53
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 519,09
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	39 832,95
60623	ALIMENTATION	261,31
60631	FOURNITURES D ENTRETIEN	2 021,38
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 356,98
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	54,99
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	64,80
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	12 516,58
6135	LOCATIONS MOBILIERES	423,78
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	2 175,70
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	0,00
6156	MAINTENANCE	8 401,08
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	0,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	0,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	537,31
6226	HONORAIRES	0,00
6228	DIVERS	0,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00
6232	FETES ET CEREMONIES	0,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	0,00
6238	DIVERS	0,00
6256	MISSIONS	0,00
6261	FRAIS D AFFRANCHISSEMENT	5 274,08
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	318,86
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	27 220,04
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	26 395,60
63512	TAXES FONCIERES	27 585,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	116 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	14 593,04
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	14 593,04
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		286 552,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections	199 841,88
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	199 841,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		199 841,88
TOTAL GENERAL		486 394,45

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	22 412,45
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	21 634,46
70878	REBOURSEMENT DE FRAIS PAR D AUTRES REDEVABLES	777,99
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	314 483,41

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	
751	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VALEURS	7 682,36
752	REVENUS DES IMMEUBLES	306 801,05
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	118 897,59
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	118 897,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		455 793,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections	30 601,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	30 601,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		30 601,00
TOTAL GENERAL		486 394,45

- (1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.
- (3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT
A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Hôtel de projets(1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 783,34
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 783,34
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
2031	FRAIS D ETUDES	0,00
2033	FRAIS D INSERTION	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	155 940,44
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	0,00
2132	CONSTRUCTION IMMEUBLES DE RAPPORT	102 352,75
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	15 720,68
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	0,00
21531	RESEAUX D ADDUCTION D EAU	23 930,39
21534	INSTALLATION, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES RESEAUX D ELECTRIFICATION	12 036,47
21568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	199,51
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	0,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	620,05
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	540,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	540,59
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		158 723,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections	30 601,00
13912	SUBV D EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	24 462,00
13913	SUBV D EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	6 139,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		30 601,00
TOTAL GENERAL		189 324,78

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 436,90
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 436,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		725 431,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections	199 841,88
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	1 973,00

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	3 444,00
28132	IMMEUBLES DE RAPPORT	14 602,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	61 444,50
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	90 668,00
28151	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX DE VOIRIE	450,00
28152	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 014,00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX D ADDUCTION D EAU	1 114,00
281533	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX CABLES	984,00
281534	RESEAUX D ELECTRIFICATION	7 008,00
281538	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRES RESEAUX	6 310,00
281568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	850,63
28158	AMORTISSEMENT D IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 226,19
281731	BATIMENTS PUBLICS	2 662,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 091,56
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		199 841,88
TOTAL GENERAL		925 273,85

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
 COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	REPOSE PIEDS	60,00	0,00	1
01/01/2023	Maillage et bouchonnages de co	14 551,05	0,00	50
01/01/2023	ALIMENTATION ELECTRIQUE CLIMAT	629,50	0,00	1
01/01/2023	AEROTHERME UNITE B9	4 984,36	0,00	20
01/01/2023	TRAVAUX UNITE B9	7 327,32	0,00	20
01/01/2023	EXTINCTEURS	199,51	0,00	1
01/01/2023	LOT 10 CHAISES	540,00	0,00	1
01/01/2023	FOUR MICRO-ONDE	58,33	0,00	1
01/01/2023	ONDULEUR BATIMENT D1	620,05	0,00	1
01/01/2023	SERRURE A CODE POUR PORTILLON	422,26	0,00	1
28/01/2023	REFECTION DES ALIMENTATIONS D'	9 379,34	0,00	50
02/03/2023	TRAVAUX TOITURE HANGAR B3	210,00	0,00	20
16/03/2023	REMISE EN CONFORMITE ELECTRICITE	1 156,00	0,00	20
01/09/2023	TRAVAUX CABLAGE BAT 1	2 994,27	0,00	20
15/11/2023	TOITURE HANGAR B3	102 142,75	0,00	20
22/12/2023	TRAVAUX ELECTRIQUES BATIMENT B	7 256,70	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		152 531,44	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	455 793,45
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID: 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CA 2023 DU BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006796500042

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	46
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	76
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	77
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	81
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	82
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	83
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	85
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	86
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	87
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	88
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	89
A4 - Etat des provisions	90
A5 - Etalement des provisions	91
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	92
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	93
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	94
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	95
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	96
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	97
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	98
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	99
A10.3 - Opérations liées aux cessions	100
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	101
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	102
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	103
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	104
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	105
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	108
C1.2 - Actions de formation des élus	110
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	111
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	112
C3.2 - Liste des établissements publics créés	113
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	114
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	115
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	116
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	120

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	121
D2 - Arrêté et signatures	122

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	86135
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0.00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2.97	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	4.11	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.21	
5	Encours de dette/population	19.40	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.53%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.94%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.05%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	4.72%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	323 844,08	G	355 959,70
	Section d'investissement	B	101 647,32	H	73 972,14

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	85 456,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 529,84 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	425 491,40	= G+H+I+J	517 917,76
---------------------------------------	--	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 216,75	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 216,75	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	323 844,08	= G+I+K	441 415,78
	Section d'investissement	= B+D+F	104 864,07	= H+J+L	76 501,98
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	428 708,15	= G+H+I+J+K+L	517 917,76

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 3 216,75	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024- 2023
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 060-216001586-20240927-36GM27092024-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	3 216,75		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	193 451,08	155 292,55	4 795,36	0,00	33 363,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 000,00	45 886,77	0,00	0,00	1 113,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	1,96	0,00	0,00	9 998,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		250 451,08	201 181,28	4 795,36	0,00	44 474,44
66	Charges financières	50 165,00	69,32	49 926,18	0,00	169,50
67	Charges exceptionnelles	850,00	65,38	0,00	0,00	784,62
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	2 500,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		303 966,08	201 315,98	54 721,54	0,00	47 928,56
023	Virement à la section d'investissement (2)	43 150,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	68 000,00	67 806,56			193,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		111 150,00	67 806,56			43 343,44
TOTAL		415 116,08	269 122,54	54 721,54	0,00	91 272,00
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	105 000,00	114 417,84	0,00	0,00	-9 417,84
73	Impôts et taxes	8 000,00	926,98	0,00	0,00	7 073,02
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	215 000,00	238 179,73	0,00	0,00	-23 179,73
Total des recettes de gestion courante		328 000,00	353 524,55	0,00	0,00	-25 524,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	878,66	0,00	0,00	-778,66
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		328 100,00	354 403,21	0,00	0,00	-26 303,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 560,00	1 556,49			3,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 560,00	1 556,49			3,51
TOTAL		329 660,00	355 959,70	0,00	0,00	-26 299,70
Pour information		(3) 85 456,08				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 529,84	18 078,88	3 216,75	34 234,21
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	55 529,84	18 078,88	3 216,75	34 234,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 268,82	1 268,82	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 000,00	80 743,13	0,00	1 256,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	83 268,82	82 011,95	0,00	1 256,87
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	138 798,66	100 090,83	3 216,75	35 491,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 560,00	1 556,49		3,51
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 560,00	1 556,49		3,51
	TOTAL	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 410,00	0,00	0,00	20 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 410,00	0,00	0,00	20 410,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 268,82	4 102,58	0,00	-2 833,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	2 063,00	0,00	2 937,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	6 268,82	6 165,58	0,00	103,24
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	26 678,82	6 165,58	0,00	20 513,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	43 150,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	68 000,00	67 806,56		193,44
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	111 150,00	67 806,56		43 343,44
	TOTAL	137 828,82	73 972,14	0,00	63 856,68

Envoyé en préfecture le 01/10/2024- 2023
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 2 529,84	

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	160 087,91		160 087,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 886,77		45 886,77
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,96		1,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	49 995,50	0,00	49 995,50
67	Charges exceptionnelles	65,38	0,00	65,38
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	67 806,56	67 806,56
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		256 037,52	67 806,56	323 844,08
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 268,82	0,00	1 268,82
13	Subventions d'investissement	0,00	1 556,49	1 556,49
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 743,13	0,00	80 743,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	18 078,88	0,00	18 078,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		100 090,83	1 556,49	101 647,32
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	114 417,84		114 417,84
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	926,98		926,98
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	238 179,73	0,00	238 179,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	878,66	1 556,49	2 435,15
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		354 403,21	1 556,49	355 959,70
Pour information				85 456,08
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 102,58	0,00	4 102,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 063,00	0,00	2 063,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		67 806,56	67 806,56
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 165,58	67 806,56	73 972,14
Pour information				2 529,84
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	193 451,08	155 292,55	4 795,36	0,00	33 363,17
60611	Eau et assainissement	17 000,00	12 399,50	0,00	0,00	4 600,50
60612	Energie - Electricité	64 680,00	46 652,59	0,00	0,00	18 027,41
60623	Alimentation	1 600,00	1 285,34	300,00	0,00	14,66
60631	Fournitures d'entretien	1 700,00	953,57	0,00	0,00	746,43
60632	Fournitures de petit équipement	6 700,00	6 429,51	248,45	0,00	22,04
60636	Vêtements de travail	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	100,00	72,17	0,00	0,00	27,83
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	6 958,24	0,00	0,00	41,76
6135	Locations mobilières	410,00	402,75	0,00	0,00	7,25
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	594,00	2 363,69	0,00	42,31
615232	Entretien, réparations réseaux	1 551,08	0,00	0,00	0,00	1 551,08
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 700,00	3 661,34	0,00	0,00	38,66
6156	Maintenance	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6228	Divers	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 767,00	319,12	0,00	0,00	2 447,88
6262	Frais de télécommunications	1 300,00	1 048,98	250,74	0,00	0,28
627	Services bancaires et assimilés	10,00	2,20	0,00	0,00	7,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	780,24	1 632,48	0,00	587,28
63512	Taxes foncières	73 733,00	73 733,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 000,00	45 886,77	0,00	0,00	1 113,23
6331	Versement mobilité	250,00	235,12	0,00	0,00	14,88
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	131,57	0,00	0,00	68,43
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	500,00	513,11	0,00	0,00	-13,11
64111	Rémunération principale titulaires	29 150,00	28 964,65	0,00	0,00	185,35
64118	Autres indemnités titulaires	3 700,00	4 930,43	0,00	0,00	-1 230,43
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 200,00	2 678,67	0,00	0,00	1 521,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 700,00	8 327,97	0,00	0,00	-627,97
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	300,00	105,25	0,00	0,00	194,75
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	1,96	0,00	0,00	9 998,04
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65888	Autres	0,00	1,96	0,00	0,00	-1,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		250 451,08	201 181,28	4 795,36	0,00	44 474,44
66	Charges financières (b)	50 165,00	69,32	49 926,18	0,00	169,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	24 953,44	0,00	0,00	46,56
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	25 165,00	-24 884,12	49 926,18	0,00	122,94
67	Charges exceptionnelles (c)	850,00	65,38	0,00	0,00	784,62
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	65,38	0,00	0,00	434,62
678	Autres charges exceptionnelles	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		303 966,08	201 315,98	54 721,54	0,00	47 928,56
023	Virement à la section d'investissement	43 150,00	0,00			43 150,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	68 000,00	67 806,56			193,44
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	68 000,00	67 806,56			193,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		111 150,00	67 806,56			43 343,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		111 150,00	67 806,56			43 343,44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		415 116,08	269 122,54	54 721,54	0,00	91 272,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	49 926,18
Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 884,12
= Différence ICNE N – ICNE N-1	25 042,06

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	105 000,00	114 417,84	0,00	0,00	-9 417,84
70688	Autres prestations de services	105 000,00	114 417,84	0,00	0,00	-9 417,84
73	Impôts et taxes	8 000,00	926,98	0,00	0,00	7 073,02
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	8 000,00	926,98	0,00	0,00	7 073,02
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	215 000,00	238 179,73	0,00	0,00	-23 179,73
752	Revenus des immeubles	215 000,00	230 221,84	0,00	0,00	-15 221,84
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	7 957,89	0,00	0,00	-7 957,89
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		328 000,00	353 524,55	0,00	0,00	-25 524,55
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100,00	878,66	0,00	0,00	-778,66
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	878,66	0,00	0,00	-778,66
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		328 100,00	354 403,21	0,00	0,00	-26 303,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 560,00	1 556,49			3,51
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 560,00	1 556,49			3,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 560,00	1 556,49			3,51
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		329 660,00	355 959,70	0,00	0,00	-26 299,70
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		85 456,08				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	55 529,84	18 078,88	3 216,75	34 234,21
2132	Immeubles de rapport	5 587,00	5 587,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	35 413,00	4 747,60	0,00	30 665,40
21534	Réseaux d'électrification	5 317,90	3 215,30	854,70	1 247,90
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 000,00	2 999,90	0,00	1 000,10
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00	418,48	0,00	581,52
2188	Autres immobilisations corporelles	4 211,94	1 110,60	2 362,05	739,29
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		55 529,84	18 078,88	3 216,75	34 234,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 268,82	1 268,82	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	1 268,82	0,00	-1 268,82
10226	Taxe d'aménagement	1 268,82	0,00	0,00	1 268,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 000,00	80 743,13	0,00	1 256,87
1641	Emprunts en euros	77 000,00	76 985,19	0,00	14,81
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	3 757,94	0,00	1 242,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		83 268,82	82 011,95	0,00	1 256,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		138 798,66	100 090,83	3 216,75	35 491,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 560,00	1 556,49		3,51
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 560,00	1 556,49		3,51
13918	Autres subventions d'équipement	1 560,00	1 556,49		3,51
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 560,00	1 556,49		3,51
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 410,00	0,00	0,00	20 410,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	20 410,00	0,00	0,00	20 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 410,00	0,00	0,00	20 410,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 268,82	4 102,58	0,00	-2 833,76
10222	FCTVA	1 268,82	2 833,76	0,00	-1 564,94
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 268,82	0,00	-1 268,82
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	2 063,00	0,00	2 937,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		6 268,82	6 165,58	0,00	103,24
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		26 678,82	6 165,58	0,00	20 513,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	43 150,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	68 000,00	67 806,56		193,44
28132	Immeubles de rapport	44 300,00	44 252,00		48,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 810,00	19 807,00		3,00
281534	Réseaux d'électrification	2 300,00	2 222,00		78,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	390,00	354,77		35,23
28188	Autres immo. corporelles	1 200,00	1 170,79		29,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		111 150,00	67 806,56		43 343,44
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		111 150,00	67 806,56		43 343,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		137 828,82	73 972,14	0,00	63 856,68
Pour information		2 529,84			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN



Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	100 091	0	0	0	100 091
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	18 079	0	0	0	18 079
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	1 556											1 556
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	1 556	0	0	0	0	0	0	100 091	0	0	0	101 647
Total recettes	70 336	0	0	0	0	0	0	6 166	0	0	0	76 502
Solde d'investissement	68 780	0	0	0	0	0	0	-93 925	0	0	0	-25 145
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	3 217	0	0	0	3 217
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	-3 217	0	0	0	-3 217

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	67 809	0	0	0	0	0	0	256 035	0	0	0	323 844
Total recettes	87 013	0	0	0	0	0	0	354 403	0	0	0	441 416
Solde de fonctionnement	19 204	0	0	0	0	0	0	98 368	0	0	0	117 572
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

AT

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		1 556	0	0	0	0	0	0	103 308	0	0	0	104 864
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	103 308	0	0	0	103 308
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	1 269	0	0	0	1 269
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	1 269	0	0	0	1 269
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	80 743	0	0	0	80 743
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	76 985	0	0	0	76 985
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	3 758	0	0	0	3 758
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	21 296	0	0	0	21 296
2132	Immeubles de rapport	0	0	0	0	0	0	0	5 587	0	0	0	5 587
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	4 748	0	0	0	4 748
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	4 070	0	0	0	4 070
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	3 000
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	418	0	0	0	418
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	3 473	0	0	0	3 473
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 556
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 556
13918	Autres subventions d'équipement	1 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 556
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	économique	
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	------------------------------------	------------	--

RECETTES													
Total recettes d'investissement		70 336	0	0	0	0	0	0	6 166	0	0	0	76 502
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	6 166	0	0	0	6 166
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	4 103	0	0	0	4 103
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	2 834	0	0	0	2 834
10226	Taxe d'aménagement	0	0	0	0	0	0	0	1 269	0	0	0	1 269
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	2 063	0	0	0	2 063
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	2 063	0	0	0	2 063
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		67 807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 807
040	Opérat° ordre transfert entre sections	67 807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 807
28132	Immeubles de rapport	44 252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 252
28135	Installations générales, agencements, ..	19 807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 807
281534	Réseaux d'électrification	2 222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 222
28158	Autres installat°, matériel et outillage	355	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	355
28188	Autres immo. corporelles	1 171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 171
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		2 530	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 530

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		67 809	0	0	0	0	0	0	256 035	0	0	0	323 844
Dépenses réelles		2	0	0	0	0	0	0	256 035	0	0	0	256 038
011	Charges à caractère général	2	0	0	0	0	0	0	160 086	0	0	0	160 088

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC - CA - 2

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	9		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat ^o publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	services urbains, environnem	économique	
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	12 400	0	0	0	12 400
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	46 653	0	0	0	46 653
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	1 585	0	0	0	1 585
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	954	0	0	0	954
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	6 678	0	0	0	6 678
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	72	0	0	0	72
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	6 958	0	0	0	6 958
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	403	0	0	0	403
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	2 958	0	0	0	2 958
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	3 661	0	0	0	3 661
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	319	0	0	0	319
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	1 300	0	0	0	1 300
627	Services bancaires et assimilés	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	2 413	0	0	0	2 413
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	73 733	0	0	0	73 733
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	45 887	0	0	0	45 887
6331	Versement mobilité	0	0	0	0	0	0	0	235	0	0	0	235
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	132	0	0	0	132
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	513	0	0	0	513
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	28 965	0	0	0	28 965
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	4 930	0	0	0	4 930
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	2 679	0	0	0	2 679
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	8 328	0	0	0	8 328
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	105	0	0	0	105
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	49 996	0	0	0	49 996
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	24 953	0	0	0	24 953
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	25 042	0	0	0	25 042
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	65	0	0	0	65
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	65	0	0	0	65
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>67 807</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>67 807</i>



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	67 807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 807
8811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	67 807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 807
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		87 013	0	0	0	0	0	0	354 403	0	0	0	441 416
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	354 403	0	0	0	354 403
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	114 418	0	0	0	114 418
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	114 418	0	0	0	114 418
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	927	0	0	0	927
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	927	0	0	0	927
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	238 180	0	0	0	238 180
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	230 222	0	0	0	230 222
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	7 958	0	0	0	7 958
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	879	0	0	0	879
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	879	0	0	0	879
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 556
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 556
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 556
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	85 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 456

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		67 808,76	0,00	0,00	0,00	67 808,76
Réalizations		67 808,76	0,00	0,00	0,00	67 808,76
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2,20	0,00	0,00	0,00	2,20
627	Services bancaires et assimilés	2,20	0,00	0,00	0,00	2,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	67 806,56	0,00	0,00	0,00	67 806,56
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	67 806,56	0,00	0,00	0,00	67 806,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		87 012,57	0,00	0,00	0,00	87 012,57
Réalizations		87 012,57	0,00	0,00	0,00	87 012,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	85 456,08	0,00	0,00	0,00	85 456,08
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 556,49	0,00	0,00	0,00	1 556,49
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 556,49	0,00	0,00	0,00	1 556,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		19 203,81	0,00	0,00	0,00	19 203,81



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES				
		0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES				
		0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00
	Réalizations	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser au 31/12	0.00	0.00	0.00	0.00
	RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00
	Réalizations	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser au 31/12	0.00	0.00	0.00	0.00
	SOLDE (3)	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	256 035,32	0,00	0,00	0,00	256 035,32
Réalizations		0,00	256 035,32	0,00	0,00	0,00	256 035,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	160 085,71	0,00	0,00	0,00	160 085,71
60611	Eau et assainissement	0,00	12 399,50	0,00	0,00	0,00	12 399,50
60612	Energie - Electricité	0,00	46 652,59	0,00	0,00	0,00	46 652,59
60623	Alimentation	0,00	1 585,34	0,00	0,00	0,00	1 585,34
60631	Fournitures d'entretien	0,00	953,57	0,00	0,00	0,00	953,57
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	6 677,96	0,00	0,00	0,00	6 677,96
6064	Fournitures administratives	0,00	72,17	0,00	0,00	0,00	72,17
611	Contrats de prestations de services	0,00	6 958,24	0,00	0,00	0,00	6 958,24
6135	Locations mobilières	0,00	402,75	0,00	0,00	0,00	402,75
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	2 957,69	0,00	0,00	0,00	2 957,69
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 661,34	0,00	0,00	0,00	3 661,34
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	319,12	0,00	0,00	0,00	319,12
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 299,72	0,00	0,00	0,00	1 299,72
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 412,72	0,00	0,00	0,00	2 412,72
63512	Taxes foncières	0,00	73 733,00	0,00	0,00	0,00	73 733,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	45 886,77	0,00	0,00	0,00	45 886,77
6331	Versement mobilité	0,00	235,12	0,00	0,00	0,00	235,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	131,57	0,00	0,00	0,00	131,57
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	513,11	0,00	0,00	0,00	513,11
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	28 964,65	0,00	0,00	0,00	28 964,65
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	4 930,43	0,00	0,00	0,00	4 930,43
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	2 678,67	0,00	0,00	0,00	2 678,67
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	8 327,97	0,00	0,00	0,00	8 327,97
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	105,25	0,00	0,00	0,00	105,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1,96	0,00	0,00	0,00	1,96
65888	Autres	0,00	1,96	0,00	0,00	0,00	1,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	49 995,50	0,00	0,00	0,00	49 995,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	24 953,44	0,00	0,00	0,00	24 953,44
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	25 042,06	0,00	0,00	0,00	25 042,06
67	Charges exceptionnelles	0,00	65,38	0,00	0,00	0,00	65,38

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	65,38	0,00	0,00	0,00	65,38
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	354 403,21	0,00	0,00	0,00	354 403,21
	Réalisations	0,00	354 403,21	0,00	0,00	0,00	354 403,21
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	114 417,84	0,00	0,00	0,00	114 417,84
70688	Autres prestations de services	0,00	114 417,84	0,00	0,00	0,00	114 417,84
73	Impôts et taxes	0,00	926,98	0,00	0,00	0,00	926,98
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	926,98	0,00	0,00	0,00	926,98
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	238 179,73	0,00	0,00	0,00	238 179,73
752	Revenus des immeubles	0,00	230 221,84	0,00	0,00	0,00	230 221,84
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	7 957,89	0,00	0,00	0,00	7 957,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	878,66	0,00	0,00	0,00	878,66
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	878,66	0,00	0,00	0,00	878,66
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	98 367,89	0,00	0,00	0,00	98 367,89

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024. Les lignes reports 001 et 002 à la fin du document.
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE





IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act ^e spec. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		1 556,49	0,00	0,00	0,00	1 556,49
Réalizations		1 556,49	0,00	0,00	0,00	1 556,49
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 556,49	0,00	0,00	0,00	1 556,49
13918	Autres subventions d'équipement	1 556,49	0,00	0,00	0,00	1 556,49
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		70 336,40	0,00	0,00	0,00	70 336,40
Réalizations		70 336,40	0,00	0,00	0,00	70 336,40
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 529,84	0,00	0,00	0,00	2 529,84
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	67 806,56	0,00	0,00	0,00	67 806,56
28132	Immeubles de rapport	44 252,00	0,00	0,00	0,00	44 252,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 807,00	0,00	0,00	0,00	19 807,00
281534	Réseaux d'électrification	2 222,00	0,00	0,00	0,00	2 222,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	354,77	0,00	0,00	0,00	354,77
28188	Autres immo. corporelles	1 170,79	0,00	0,00	0,00	1 170,79



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'Europe	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		68 779,91	0,00	0,00	0,00	68 779,91

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Enseignement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine	
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00		0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00			0,00		0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00		0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12			0,00			0,00		0,00		0,00
SOLDE (2)			0,00			0,00		0,00		0,00

Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	103 307,58	0,00	0,00	0,00	103 307,58
Réalizations		0,00	100 090,83	0,00	0,00	0,00	100 090,83
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 268,82	0,00	0,00	0,00	1 268,82
10222	FCTVA	0,00	1 268,82	0,00	0,00	0,00	1 268,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	80 743,13	0,00	0,00	0,00	80 743,13
1641	Emprunts en euros	0,00	76 985,19	0,00	0,00	0,00	76 985,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 757,94	0,00	0,00	0,00	3 757,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 078,88	0,00	0,00	0,00	18 078,88
2132	Immeubles de rapport	0,00	5 587,00	0,00	0,00	0,00	5 587,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	4 747,60	0,00	0,00	0,00	4 747,60
21534	Réseaux d'électrification	0,00	3 215,30	0,00	0,00	0,00	3 215,30
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	2 999,90	0,00	0,00	0,00	2 999,90
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	418,48	0,00	0,00	0,00	418,48
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 110,60	0,00	0,00	0,00	1 110,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	3 216,75	0,00	0,00	0,00	3 216,75
RECETTES (2)		0,00	6 165,58	0,00	0,00	0,00	6 165,58
Réalizations		0,00	6 165,58	0,00	0,00	0,00	6 165,58



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 102,58	0,00	0,00	0,00	4 102,58
10222	FCTVA	0,00	2 833,76	0,00	0,00	0,00	2 833,76
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 268,82	0,00	0,00	0,00	1 268,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 063,00	0,00	0,00	0,00	2 063,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 063,00	0,00	0,00	0,00	2 063,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-97 142,00	0,00	0,00	0,00	-97 142,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

Total



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès à la propriété		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 500 000,00									
2010006	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2010	31/12/2010	01/01/2012	2 500 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.87	2,620	2,620	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 744 433,77					76 985,19	24 953,44	0,00	49 926,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 744 433,77					76 985,19	24 953,44	0,00	49 926,18
2010006	N	0,00	A-1	1 744 433,77	22,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.87	2,862	76 985,19	24 953,44	0,00	49 926,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 744 433,77					76 985,19	24 953,44	0,00	49 926,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



marge exprimée en point de pourcentage)

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 744 433,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			6/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	20/12/2008
	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHE	5	20/12/2008
	MOBILIER	10	20/12/2008
	MATERIEL DE BUREAU	10	20/12/2008
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2008
	VEHICULES LEGERS	5	20/12/2008
	VEHICULES LOURDS	10	20/12/2008
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	20/12/2008
	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	25	20/12/2008
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2008
	PLANTATIONS	15	20/12/2008
	BÂTIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	20/12/2008
	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE BÂTIMENTS	20	20/12/2008
	BACS	5	20/12/2008
	AUTRES BIENS	5	20/12/2008
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLIQUES	15	25/02/2009
	IMMEUBLES DE RAPPORT	60	15/04/2011



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Non paiement des loyers	0,00	21/12/2017	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024- 2023
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		79 828,82	79 810,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		77 000,00	76 985,19
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	77 000,00	76 985,19
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 828,82	2 825,31
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	1 268,82
10226	Taxe d'aménagement	1 268,82	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>1 560,00</i>	<i>1 556,49</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	79 810,50	3 216,75	0,00	83 027,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		112 418,82	71 909,14
Ressources propres externes de l'année (a)		1 268,82	4 102,58
10222	FCTVA	1 268,82	2 833,76
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 268,82
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		111 150,00	67 806,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28132	Immeubles de rapport	44 300,00	44 252,00
28135	Installations générales, agencements, ...	19 810,00	19 807,00
281534	Réseaux d'électrification	2 300,00	2 222,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	390,00	354,77
28188	Autres immo. corporelles	1 200,00	1 170,79
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	43 150,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	71 909,14	0,00	2 529,84	0,00	74 438,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 83 027,25
Ressources propres disponibles	IV 74 438,98
Solde	V = IV – II (3) -8 588,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

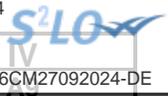
A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	REGULATEUR DE TEMPERATURE	418,48	0,00	1
01/01/2023	TRAVAUX ELECTRIQUES	3 215,30	0,00	20
02/03/2023	RENOVATION APTS LOUÉS	5 587,00	0,00	20
13/07/2023	Extincteurs	2 999,00	0,00	5
13/07/2023	RENOVATION PATIO RESIDENCE	4 747,60	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		16 967,38	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID: 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 200067965				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
Total Recettes						0,00	0,00
Total Dépenses						0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20006796500083	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT E.P.C.I AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE COMPIEGNE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SPANC CARC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 20

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 22

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 24

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 25

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions 29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 32

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 33

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 34

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 35

A8.3 - Opérations liées aux cessions 36

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 37

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 38

A10 - Etat des travaux en régie 39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 41

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 42

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 43

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 44

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 45

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 46

B1.7 - Etat des engagements reçus 47

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 48

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 49

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 50

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 52

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 24 498,88	G 9 287,46	G-A -15 211,42
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 20 614,04 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 258 281,73 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 24 498,88	Q= G+H+I+J 288 183,23	=Q-P 263 684,35

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 24 498,88	= G+I+K 29 901,50	5 402,62
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 258 281,73	258 281,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 24 498,88	= G+H+I+J+K+L 288 183,23	263 684,35

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

- (1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	23 014,04	17 022,88	0,00	0,00	5 991,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 600,00	7 476,00	0,00	0,00	124,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		30 614,04	24 498,88	0,00	0,00	6 115,16
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		30 614,04	24 498,88	0,00	0,00	6 115,16
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		30 614,04	24 498,88	0,00	0,00	6 115,16
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
Pour information		20 614,04				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	258 281,73			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 022,88		17 022,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 476,00		7 476,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	24 498,88	0,00	24 498,88

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 498,88
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 287,46		9 287,46
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 287,46	0,00	9 287,46

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	20 614,04
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 901,50
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	258 281,73
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	258 281,73
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	23 014,04	17 022,88	0,00	0,00	5 991,16
604	Achats d'études, prestations de services	2 614,04	1 590,00	0,00	0,00	1 024,04
6156	Maintenance	20 400,00	15 432,88	0,00	0,00	4 967,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 600,00	7 476,00	0,00	0,00	124,00
6218	Autre personnel extérieur	7 600,00	7 476,00	0,00	0,00	124,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		30 614,04	24 498,88	0,00	0,00	6 115,16
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		30 614,04	24 498,88	0,00	0,00	6 115,16
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 614,04	24 498,88	0,00	0,00	6 115,16
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
7062	Redevances assainissement non collectif	10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 000,00	9 287,46	0,00	0,00	712,54
Pour information		20 614,04				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
2031	Frais d'études	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		258 281,73			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

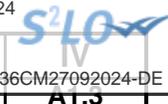
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A1.5**

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	06/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	258 281,73	0,00	258 281,73

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 258 281,73
Solde	V = IV – II (3) 258 281,73

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
-------------	-----------------	-----------	--------------------	---------------------------------	--------------------------

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)
C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	67 687 959,96	52 084 180,65	0,00	52 084 180,65
RECETTES	67 687 959,96	59 972 630,11	0,00	59 972 630,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	18 936 472,89
RECETTES	29 496 606,55	9 642 103,97	3 148 044,19	12 790 148,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SERVICE EAUX CARC / Numéro SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	1 639 158,13
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 474 102,15
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	4 648 271,13
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	6 410 129,56

BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / Numéro SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	323 844,08
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	355 959,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	104 864,07
RECETTES	140 358,66	75 240,96	0,00	75 240,96

BUDGET AMENAGEMENT ZONES CARC / Numéro SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	13 875 483,31
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	22 096 806,80
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	10 580 568,48
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	7 219 951,92

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	10 296 797,44
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	10 799 781,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	558 163,92



BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	900 517,93

BUDGET TRANSPORT CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	9 194 662,63
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	10 255 308,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 846 844,39
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 248 284,94

BUDGET SPANC CARC / Numéro SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	24 498,88
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	9 287,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	0,00
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	0,00

BUDGET AERODROME CARC / Numéro SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	130 259,32
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	205 137,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	225 546,59
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	70 692,55

BUDGET GENS DU VOYAGE CARC / Numéro SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	767 633,72
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	751 795,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	172 363,20
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	193 535,45

BUDGET SERVICE ASSAINT CARC / Numéro SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	3 112 573,61
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	4 355 411,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	2 941 083,44
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	2 899 196,61

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le: 
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

BUDGET HOTEL DE PROJET CARC / Numéro SIRET : 200067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	189 324,78
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	204 278,78

BUDGET SERVICE TOURISME CARC / Numéro SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	886 434,47
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	883 960,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	647 493,65
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	585 899,35

BUDGET ZA CHAMP DOLANT / Numéro SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	164 683 206,05	92 937 687,87	0,00	92 937 687,87
RECETTES	164 683 206,05	112 762 343,64	0,00	112 762 343,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	40 967 335,13
RECETTES	100 842 175,84	28 395 059,98	4 319 154,82	32 714 214,80
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	265 525 381,89	126 852 181,78	7 052 841,22	133 905 023,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	265 525 381,89	141 157 403,62	4 319 154,82	145 476 558,44

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20006796500075	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT E.P.C.I AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE COMPIEGNE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : TRANSPORT CARC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions 31

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 34

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 35

A8.3 - Opérations liées aux cessions 36

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 37

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 38

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 39

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 40

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 41

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 42

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 43

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 45

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 46

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 47

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	9 194 662,63	G	10 255 308,73	G-A	1 060 646,10
	Section d'investissement	B	1 099 806,24	H	951 609,94	H-B	-148 196,30

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 248 615,48 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	494 993,67 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	10 294 468,87	Q=	15 950 527,82	=Q-P	5 656 058,95
		A+B+C+D		G+H+I+J			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	747 038,15	L	296 675,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	747 038,15	= K+L	296 675,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	9 194 662,63	= G+I+K	14 503 924,21	5 309 261,58	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 846 844,39	= H+J+L	1 743 278,61	-103 565,78	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 041 507,02	= G+H+I+J+K+L	16 247 202,82	5 205 695,80	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	747 038,15	L	296 675,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		296 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	747 038,15		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 383 040,00	8 346 155,72	279,70	0,00	36 604,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 800,00	440 053,95	0,00	0,00	746,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,85	0,00	0,00	9,15
Total des dépenses de gestion courante		8 823 850,00	8 786 210,52	279,70	0,00	37 359,78
66	Charges financières	11 590,00	10 086,57	1 503,34	0,00	0,09
67	Charges exceptionnelles	2 998 970,39	0,00	0,00	0,00	2 998 970,39
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 834 410,39	8 796 297,09	1 783,04	0,00	3 036 330,26
023	Virement à la section d'investissement	1 201 155,09				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	399 000,00	396 582,50			2 417,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 600 155,09	396 582,50			1 203 572,59
TOTAL		13 434 565,48	9 192 879,59	1 783,04	0,00	4 239 902,85
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	9 527,26	0,00	0,00	-9 527,26
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 000,00	50 153,17	0,00	0,00	-10 153,17
73	Produits issus de la fiscalité(4)	6 700 000,00	7 674 990,27	0,00	0,00	-974 990,27
74	Subventions d'exploitation	2 295 450,00	1 831 134,09	515 000,00	0,00	-50 684,09
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	52 733,55	0,00	0,00	-2 733,55
Total des recettes de gestion courante		9 085 450,00	9 618 538,34	515 000,00	0,00	-1 048 088,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 300,00	31 570,39	0,00	0,00	-21 270,39
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 095 750,00	9 650 108,73	515 000,00	0,00	-1 069 358,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections	90 200,00	90 200,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		90 200,00	90 200,00			0,00
TOTAL		9 185 950,00	9 740 308,73	515 000,00	0,00	-1 069 358,73
Pour information		4 248 615,48				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	86 000,00	0,00	0,00	86 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 647 380,05	745 083,92	747 038,15	1 155 257,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 733 380,05	745 083,92	747 038,15	1 241 257,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	264 600,00	264 522,32	0,00	77,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	264 600,00	264 522,32	0,00	77,68
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 997 980,05	1 009 606,24	747 038,15	1 241 335,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	90 200,00	90 200,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 200,00	90 200,00		0,00
	TOTAL	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	360 000,00	0,00	296 675,00	63 325,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	360 000,00	0,00	296 675,00	63 325,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	389 000,00	310 996,15	0,00	78 003,85
106	Réserves (5)	244 031,29	244 031,29	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	633 031,29	555 027,44	0,00	78 003,85
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	993 031,29	555 027,44	296 675,00	141 328,85
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 201 155,09			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	399 000,00	396 582,50		2 417,50
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 600 155,09	396 582,50		1 203 572,59
	TOTAL	2 593 186,38	951 609,94	296 675,00	1 344 901,44
	Pour information	494 993,67			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 346 435,42		8 346 435,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 053,95		440 053,95
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,85		0,85
66	Charges financières	11 589,91	0,00	11 589,91
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	396 582,50	396 582,50
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 798 080,13	396 582,50	9 194 662,63

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 194 662,63
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	90 200,00	90 200,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	264 522,32	0,00	264 522,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	745 083,92	0,00	745 083,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 009 606,24	90 200,00	1 099 806,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 099 806,24
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 527,26		9 527,26
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 153,17		50 153,17
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	7 674 990,27		7 674 990,27
74	Subventions d'exploitation	2 346 134,09		2 346 134,09
75	Autres produits de gestion courante	52 733,55		52 733,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 570,39	90 200,00	121 770,39
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 165 108,73	90 200,00	10 255 308,73

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	4 248 615,48
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 503 924,21
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	310 996,15	0,00	310 996,15
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		396 582,50	396 582,50
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		310 996,15	396 582,50	707 578,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	494 993,67
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	244 031,29
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 446 603,61
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	8 383 040,00	8 346 155,72	279,70	0,00	36 604,58
605	Achats de matériel, équipements	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6063	Fournitures entretien et petit équipé	2 100,00	1 660,66	258,82	0,00	180,52
6064	Fournitures administratives	350,00	202,76	0,00	0,00	147,24
6066	Carburants	700,00	593,58	0,00	0,00	106,42
6068	Autres matières et fournitures	990,00	0,00	0,00	0,00	990,00
611	Sous-traitance générale	8 316 500,00	8 322 018,58	0,00	0,00	-5 518,58
6132	Locations immobilières	12 400,00	12 747,60	0,00	0,00	-347,60
6135	Locations mobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 720,00	0,00	0,00	0,00	2 720,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6236	Catalogues et imprimés	33 000,00	4 501,26	0,00	0,00	28 498,74
6238	Divers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6256	Missions	500,00	121,00	0,00	0,00	379,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	80,00	51,48	20,88	0,00	7,64
6281	Concours divers (cotisations)	4 300,00	4 258,80	0,00	0,00	41,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 800,00	440 053,95	0,00	0,00	746,05
6331	Versement de mobilité	0,00	1 971,95	0,00	0,00	-1 971,95
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 224,41	0,00	0,00	-1 224,41
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	4 414,25	0,00	0,00	-4 414,25
6411	Salaires, appointements, commissions	440 800,00	308 170,93	0,00	0,00	132 629,07
6413	Primes et gratifications	0,00	39 670,15	0,00	0,00	-39 670,15
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	19 566,28	0,00	0,00	-19 566,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	61 952,78	0,00	0,00	-61 952,78
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	2 228,57	0,00	0,00	-2 228,57
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	734,63	0,00	0,00	-734,63
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,85	0,00	0,00	9,15
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,85	0,00	0,00	9,15
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 823 850,00	8 786 210,52	279,70	0,00	37 359,78
66	Charges financières (b) (5)	11 590,00	10 086,57	1 503,34	0,00	0,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 450,00	12 448,96	0,00	0,00	1,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-860,00	-2 362,39	1 503,34	0,00	-0,95
67	Charges exceptionnelles (c)	2 998 970,39	0,00	0,00	0,00	2 998 970,39
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 996 470,39	0,00	0,00	0,00	2 996 470,39
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		11 834 410,39	8 796 297,09	1 783,04	0,00	3 036 330,26
023	Virement à la section d'investissement	1 201 155,09				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	399 000,00	396 582,50			2 417,50
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	399 000,00	396 582,50			2 417,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 600 155,09	396 582,50			1 203 572,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 600 155,09	396 582,50			1 203 572,59
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 434 565,48	9 192 879,59	1 783,04	0,00	4 239 902,85
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				



Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 362,39
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-859,05

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	9 527,26	0,00	0,00	-9 527,26
64198	Autres remboursements	0,00	9 527,26	0,00	0,00	-9 527,26
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 000,00	50 153,17	0,00	0,00	-10 153,17
7068	Services accessoires transports	40 000,00	50 153,17	0,00	0,00	-10 153,17
73	Produits issus de la fiscalité (3)	6 700 000,00	7 674 990,27	0,00	0,00	-974 990,27
734	Versement de mobilité	6 700 000,00	7 674 990,27	0,00	0,00	-974 990,27
74	Subventions d'exploitation	2 295 450,00	1 831 134,09	515 000,00	0,00	-50 684,09
7471	Subv. exploitat° État	4 000,00	9 719,83	0,00	0,00	-5 719,83
7472	Subv. exploitat° Régions	1 651 450,00	1 752 978,43	0,00	0,00	-101 528,43
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	640 000,00	68 435,83	515 000,00	0,00	56 564,17
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	52 733,55	0,00	0,00	-2 733,55
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	50 000,00	52 733,14	0,00	0,00	-2 733,14
7588	Autres	0,00	0,41	0,00	0,00	-0,41
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		9 085 450,00	9 618 538,34	515 000,00	0,00	-1 048 088,34
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 300,00	31 570,39	0,00	0,00	-21 270,39
7711	Dédits et pénalités perçus	10 000,00	25 500,00	0,00	0,00	-15 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	300,00	6 070,39	0,00	0,00	-5 770,39
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		9 095 750,00	9 650 108,73	515 000,00	0,00	-1 069 358,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	90 200,00	90 200,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	90 200,00	90 200,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 200,00	90 200,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 185 950,00	9 740 308,73	515 000,00	0,00	-1 069 358,73
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		4 248 615,48				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	86 000,00	0,00	0,00	86 000,00
2031	Frais d'études	84 000,00	0,00	0,00	84 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 647 380,05	745 083,92	747 038,15	1 155 257,98
2135	Installations générales, agencements	780 000,00	0,00	0,00	780 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	30 000,00	0,00	5 348,45	24 651,55
2182	Matériel de transport	1 813 880,05	733 880,04	741 689,70	338 310,31
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	958,76	0,00	41,24
2188	Autres immobilisations corporelles	22 500,00	10 245,12	0,00	12 254,88
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 733 380,05	745 083,92	747 038,15	1 241 257,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	264 600,00	264 522,32	0,00	77,68
1641	Emprunts en euros	177 100,00	177 083,32	0,00	16,68
1687	Autres dettes	87 500,00	87 439,00	0,00	61,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		264 600,00	264 522,32	0,00	77,68
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 997 980,05	1 009 606,24	747 038,15	1 241 335,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	90 200,00	90 200,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	90 200,00	90 200,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	7,00		-7,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	90 200,00	90 193,00		7,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		90 200,00	90 200,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	360 000,00	0,00	296 675,00	63 325,00
1312	Subv. équipt Régions	360 000,00	0,00	296 675,00	63 325,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		360 000,00	0,00	296 675,00	63 325,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	633 031,29	555 027,44	0,00	78 003,85
10222	FCTVA	389 000,00	310 996,15	0,00	78 003,85
1068	Autres réserves	244 031,29	244 031,29	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		633 031,29	555 027,44	0,00	78 003,85
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		993 031,29	555 027,44	296 675,00	141 328,85
021	Virement de la section d'exploitation	1 201 155,09			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	399 000,00	396 582,50		2 417,50
28138	Autres constructions	3 000,00	2 634,00		366,00
28153	Installations à caractère spécifique	14 000,00	13 069,00		931,00
28181	Installations générales, agencements	5 500,00	5 238,00		262,00
28182	Matériel de transport	374 000,00	373 654,00		346,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	876,50		123,50
28188	Autres	1 500,00	1 111,00		389,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 600 155,09	396 582,50		1 203 572,59
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 600 155,09	396 582,50		1 203 572,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 593 186,38	951 609,94	296 675,00	1 344 901,44
Pour information		494 993,67			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 125 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 125 000,00									
2012008	BANQUE POSTALE	24/07/2013	24/07/2013	01/11/2013	2 125 000,00	F	Taux fixe à 2.96 %	2,960	2,993	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 125 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		309 895,97					177 083,32	12 448,96	0,00	1 503,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		309 895,97					177 083,32	12 448,96	0,00	1 503,34
2012008	N	0,00	A-1	309 895,97	1,58	F	Taux fixe à 2.96 %	2,954	177 083,32	12 448,96	0,00	1 503,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		309 895,97					177 083,32	12 448,96	0,00	1 503,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

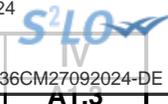
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	309 895,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A1.5**

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	6/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	20/12/2008
	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHE	5	20/12/2008
	MOBILIER	10	20/12/2008
	MATERIEL DE BUREAU	10	20/12/2008
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2008
	VEHICULES LEGERS	5	20/12/2008
	VEHICULES LOURDS	10	20/12/2008
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	20/12/2008
	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	25	20/12/2008
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2008
	PLANTATIONS	15	20/12/2008
	BÂTIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	20/12/2008
	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE BÂTIMENTS	20	20/12/2008
	BACS	5	20/12/2008
	AUTRES BIENS	5	20/12/2008
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009
	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLIQUES	15	25/02/2009
	VEHICULES LOURDS	15	14/11/2013

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		354 800,00	354 722,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		264 600,00	264 522,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	177 100,00	177 083,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	87 500,00	87 439,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 200,00	90 200,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	90 200,00	90 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	354 722,32	747 038,15	0,00	1 101 760,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 989 155,09	707 578,65
Ressources propres externes de l'année (a)		389 000,00	310 996,15
10222	FCTVA	389 000,00	310 996,15
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 600 155,09	396 582,50
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28138	Autres constructions	3 000,00	2 634,00
28153	Installations à caractère spécifique	14 000,00	13 069,00
28181	Installations générales, agencements	5 500,00	5 238,00
28182	Matériel de transport	374 000,00	373 654,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	876,50
28188	Autres	1 500,00	1 111,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 201 155,09	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	707 578,65	296 675,00	494 993,67	244 031,29	1 743 278,61

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 101 760,47
Ressources propres disponibles	IV	1 743 278,61
Solde	V = IV – II (3)	641 518,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	ORDINATEUR	958,76	0,00	1
01/01/2023	HABILLAGE BUS GNV	3 084,00	0,00	5
01/01/2023	FLOCAGE BUS GNV	4 878,00	0,00	5
24/06/2023	PACKS PORTATIFS DMR HYTERA PD6	2 283,12	0,00	5
25/09/2023	BUS GNV GQ183HA	366 940,02	0,00	15
25/09/2023	BUS GNV GQ268HA	366 940,02	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		745 083,92	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**
B1.3**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Cotisation 2023	GART	Association	4 258,80

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,80	0,00	1,80	0,00	0,00	0,00
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef HCI	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjt ter anim Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjt ter animation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,80	0,00	7,80	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)
C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	51 884 180,65
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	60 097 491,90
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	18 936 472,89
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	12 590 148,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SERVICE EAUX CARC / Numéro SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	1 639 158,13
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 474 102,15
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	4 648 271,13
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	6 410 129,56

BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / Numéro SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	323 844,08
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	355 959,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	104 864,07
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	73 972,14

BUDGET AMENAGEMENT ZONES CARC / Numéro SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	13 875 483,31
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	22 096 806,80
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	10 580 568,48
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	7 219 951,92

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	10 296 797,44
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	10 799 781,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	558 163,92

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le 01/10/2024
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	900 517,93

BUDGET TRANSPORT CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	9 194 662,63
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	10 255 308,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 846 844,39
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 248 284,94

BUDGET SPANC CARC / Numéro SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	24 498,88
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	9 287,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	0,00
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	0,00

BUDGET AERODROME CARC / Numéro SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	130 259,32
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	205 137,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	225 546,59
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	70 692,55

BUDGET GENS DU VOYAGE CARC / Numéro SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	767 633,72
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	751 795,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	172 363,20
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	193 535,45

BUDGET SERVICE ASSAINT CARC / Numéro SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	3 112 573,61
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	4 355 411,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	2 941 083,44
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	2 899 196,61

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le: 
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

BUDGET HOTEL DE PROJET CARC / Numéro SIRET : 200067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	189 324,78
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	204 278,78

BUDGET SERVICE TOURISME CARC / Numéro SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	886 434,47
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	883 960,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	647 493,65
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	585 899,35

BUDGET ZA CHAMP DOLANT / Numéro SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	92 737 687,87
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	112 887 205,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	40 967 335,13
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	32 512 945,98
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	133 705 023,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	145 400 151,41

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006796500059

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	23
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	46
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	76
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	77
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	81
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	82
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	83
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	85
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	86
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	87
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	88
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	89
A4 - Etat des provisions	90
A5 - Etalement des provisions	91
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	92
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	93
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	94
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	95
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	96
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	97
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	98
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	99
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	100
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	101
A8 - Etat des charges transférées	102
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	103
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	104
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	105
A10.3 - Opérations liées aux cessions	106
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	107
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	108
A11 - Etat des travaux en régie	109
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	111

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	112
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	113
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	114
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	115
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	116
B1.6 - Etat des engagements reçus	117

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	120
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	121
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	122
C1.2 - Actions de formation des élus	124
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	125
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	126
C3.2 - Liste des établissements publics créés	127
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	128
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	129
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	130
C3.6 - Identification des flux croisés	134
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	135
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	136
D2 - Arrêté et signatures	137

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
AMENAGEMENT ZONES CARC

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

Potentiel fiscal et financier (1)

Fiscal

Financier

Valeurs par hab.
(population DGF)

Moyennes nationales du
potentiel financier par
habitants de la strate

Informations financières – ratios (2)

Valeurs

**Moyennes nationales de
la strate (3)**

1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	106.95	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	145.41	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population	138.27	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.84	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.95	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	13 875 483,31	G	22 096 806,80
	Section d'investissement	B	10 580 568,48	H	7 219 951,92

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	19 395 603,55 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	19 217 041,74 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	43 673 093,53	= G+H+I+J	48 712 362,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	13 875 483,31	= G+I+K	41 492 410,35
	Section d'investissement	= B+D+F	29 797 610,22	= H+J+L	7 219 951,92
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	43 673 093,53	= G+H+I+J+K+L	48 712 362,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	14 342 116,96	8 742 911,12	0,00	0,00	5 599 205,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 342 116,96	8 742 911,12	0,00	0,00	5 599 205,84
66	Charges financières	361 558,71	310 642,58	50 899,67	0,00	16,46
67	Charges exceptionnelles	7 535,77	7 535,77	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 711 211,44	9 061 089,47	50 899,67	0,00	5 599 222,30
023	Virement à la section d'investissement (2)	27 648 445,33				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 791 402,34	4 401 951,92			1 389 450,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	361 558,71	361 542,25			16,46
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		33 801 406,38	4 763 494,17			29 037 912,21
TOTAL		48 512 617,82	13 824 583,64	50 899,67	0,00	34 637 134,51
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 096 436,50	9 792 518,50	0,00	0,00	-1 696 082,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 776 946,78	1 540 312,59	0,00	0,00	2 236 634,19
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 873 383,28	11 332 831,09	0,00	0,00	540 552,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 233 700,63	1 192 335,89	0,00	0,00	41 364,74
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 107 083,91	12 525 166,98	0,00	0,00	581 916,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 648 371,65	9 210 097,57			6 438 274,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	361 558,71	361 542,25			16,46
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 009 930,36	9 571 639,82			6 438 290,54
TOTAL		29 117 014,27	22 096 806,80	0,00	0,00	7 020 207,47
Pour information		(3) 19 395 603,55				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 378 470,91	1 370 470,91	0,00	8 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 378 470,91	1 370 470,91	0,00	8 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 378 470,91	1 370 470,91	0,00	8 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	15 648 371,65	9 210 097,57		6 438 274,08
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 648 371,65	9 210 097,57		6 438 274,08
	TOTAL	17 026 842,56	10 580 568,48	0,00	6 446 274,08
	Pour information	(2) 19 217 041,74			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 800 036,63	2 800 000,00	0,00	36,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 800 036,63	2 800 000,00	0,00	36,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	18 000,00	0,00	-14 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 000,00	18 000,00	0,00	-14 000,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 804 036,63	2 818 000,00	0,00	-13 963,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	27 648 445,33			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 791 402,34	4 401 951,92		1 389 450,42
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	33 439 847,67	4 401 951,92		29 037 895,75
	TOTAL	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00	

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 742 911,12		8 742 911,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		361 542,25	361 542,25
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	361 542,25	0,00	361 542,25
67	Charges exceptionnelles	7 535,77	0,00	7 535,77
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		4 401 951,92	4 401 951,92
Dépenses de fonctionnement – Total		9 111 989,14	4 763 494,17	13 875 483,31
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 370 470,91	0,00	1 370 470,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	9 210 097,57	9 210 097,57
Dépenses d'investissement – Total		1 370 470,91	9 210 097,57	10 580 568,48
Pour information				19 217 041,74
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				19 217 041,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	9 792 518,50		9 792 518,50
71	Production stockée (ou déstockage)		9 210 097,57	9 210 097,57
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 540 312,59		1 540 312,59
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 192 335,89	0,00	1 192 335,89
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		361 542,25	361 542,25
Recettes de fonctionnement – Total		12 525 166,98	9 571 639,82	22 096 806,80
Pour information				19 395 603,55
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 818 000,00	0,00	2 818 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	4 401 951,92	4 401 951,92
Recettes d'investissement – Total		2 818 000,00	4 401 951,92	7 219 951,92
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	14 342 116,96	8 742 911,12	0,00	0,00	5 599 205,84
6015	Terrains à aménager	2 742 767,50	1 490 941,58	0,00	0,00	1 251 825,92
6045	Achats études, prestat° services (terrai	1 456 000,00	383 914,67	0,00	0,00	1 072 085,33
605	Achats matériel, équipements et travaux	10 140 349,46	6 865 254,87	0,00	0,00	3 275 094,59
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	2 800,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		14 342 116,96	8 742 911,12	0,00	0,00	5 599 205,84
66	Charges financières (b)	361 558,71	310 642,58	50 899,67	0,00	16,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	343 083,78	343 083,78	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	18 474,93	-32 441,20	50 899,67	0,00	16,46
67	Charges exceptionnelles (c)	7 535,77	7 535,77	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 535,77	7 535,77	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		14 711 211,44	9 061 089,47	50 899,67	0,00	5 599 222,30
023	Virement à la section d'investissement	27 648 445,33	0,00			27 648 445,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 791 402,34	4 401 951,92			1 389 450,42
7133	Variat° en-cours de production biens	944 695,98	105 644,20			839 051,78
71355	Variat° stocks terrains aménagés	4 846 706,36	4 296 307,72			550 398,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 439 847,67	4 401 951,92			29 037 895,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	361 558,71	361 542,25			16,46
608	Frais accessoires sur terrains en cours	361 558,71	361 542,25			16,46
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 801 406,38	4 763 494,17			29 037 912,21
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		48 512 617,82	13 824 583,64	50 899,67	0,00	34 637 134,51
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	50 899,67
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 441,20
= Différence ICNE N – ICNE N-1	18 458,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 096 436,50	9 792 518,50	0,00	0,00	-1 696 082,00
7015	Ventes de terrains aménagés	8 096 436,50	9 792 518,50	0,00	0,00	-1 696 082,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 776 946,78	1 540 312,59	0,00	0,00	2 236 634,19
74718	Autres participations Etat	1 362 060,63	389 073,84	0,00	0,00	972 986,79
7472	Participat° Régions	1 353 632,74	425 133,65	0,00	0,00	928 499,09
7473	Participat° Départements	534 115,11	99 520,00	0,00	0,00	434 595,11
7478	Participat° Autres organismes	527 138,30	626 585,10	0,00	0,00	-99 446,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		11 873 383,28	11 332 831,09	0,00	0,00	540 552,19
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 233 700,63	1 192 335,89	0,00	0,00	41 364,74
774	Subventions exceptionnelles	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	233 700,63	192 335,89	0,00	0,00	41 364,74
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		13 107 083,91	12 525 166,98	0,00	0,00	581 916,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	15 648 371,65	9 210 097,57			6 438 274,08
7133	Variat° en-cours de production biens	14 703 675,67	9 104 453,37			5 599 222,30
71355	Variat° stocks terrains aménagés	944 695,98	105 644,20			839 051,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	361 558,71	361 542,25			16,46
796	Transferts charges financières	361 558,71	361 542,25			16,46
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 009 930,36	9 571 639,82			6 438 290,54
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		29 117 014,27	22 096 806,80	0,00	0,00	7 020 207,47
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		19 395 603,55				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 378 470,91	1 370 470,91	0,00	8 000,00
1641	Emprunts en euros	1 365 470,91	1 365 470,91	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	13 000,00	5 000,00	0,00	8 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 378 470,91	1 370 470,91	0,00	8 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 378 470,91	1 370 470,91	0,00	8 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 648 371,65	9 210 097,57		6 438 274,08
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	15 648 371,65	9 210 097,57		6 438 274,08
3351	Terrains	2 742 767,50	1 490 941,58		1 251 825,92
3354	Etudes et prestations de services	1 456 000,00	383 914,67		1 072 085,33
3355	Travaux	10 140 349,46	6 865 254,87		3 275 094,59
33581	Frais accessoires	364 558,71	364 342,25		216,46
3555	Terrains aménagés	944 695,98	105 644,20		839 051,78
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 648 371,65	9 210 097,57		6 438 274,08
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 026 842,56	10 580 568,48	0,00	6 446 274,08
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		19 217 041,74			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 800 036,63	2 800 000,00	0,00	36,63
1641	Emprunts en euros	2 800 036,63	2 800 000,00	0,00	36,63
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 800 036,63	2 800 000,00	0,00	36,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	18 000,00	0,00	-14 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		4 000,00	18 000,00	0,00	-14 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 804 036,63	2 818 000,00	0,00	-13 963,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement	27 648 445,33			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 791 402,34	4 401 951,92		1 389 450,42
3351	Terrains	760 000,00	26 399,00		733 601,00
3354	Etudes et prestations de services	73 940,00	0,00		73 940,00
3355	Travaux	51 000,00	19 649,50		31 350,50
33581	Frais accessoires	59 755,98	59 595,70		160,28
3555	Terrains aménagés	4 846 706,36	4 296 307,72		550 398,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		33 439 847,67	4 401 951,92		29 037 895,75
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 439 847,67	4 401 951,92		29 037 895,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	1 370 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 370 471
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	1 370 471											1 370 471
Dépenses d'ordre	9 210 098											9 210 098
Solde d'exécution reporté de N-1	19 217 042											19 217 042
Total dépenses	29 797 610	0	29 797 610									
Total recettes	7 219 952	0	7 219 952									
Solde d'investissement	-22 577 658	0	-22 577 658									

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0											
Total RAR recettes	0											
SOLDE RAR investissement	0											

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	5 135 372	0	8 219 095	521 016	13 875 483							
Total recettes	29 967 243	0	9 791 997	1 733 170	41 492 410							
Solde de fonctionnement	24 831 871	0	1 572 902	1 212 154	27 616 927							

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0											
Total RAR recettes	0											
SOLDE RAR fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

AT

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		29 797 610	0	29 797 610									
Dépenses réelles		1 370 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 370 471
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 370 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 370 471
1641	Emprunts en euros	1 365 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 365 471
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		9 210 098	0	9 210 098									
040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 210 098	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 210 098
3351	Terrains	1 490 942	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 490 942
3354	Etudes et prestations de services	383 915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383 915
3355	Travaux	6 865 255	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 865 255
33581	Frais accessoires	364 342	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364 342
3555	Terrains aménagés	105 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 644
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		19 217 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 217 042

RECETTES

Total recettes d'investissement		7 219 952	0	7 219 952									
--	--	------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	------------------

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - AMENAGEMENT ZONES CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 09/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9 services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
Recettes réelles		2 818 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 818 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	2 818 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 818 000
1641	Emprunts en euros	2 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 800 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	18 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		4 401 952	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 401 952
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 401 952	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 401 952
3351	Terrains	26 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 399
3355	Travaux	19 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 650
33581	Frais accessoires	59 596	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 596
3555	Terrains aménagés	4 296 308	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 296 308
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		5 135 372	0	8 219 095	521 016	13 875 483							
Dépenses réelles		371 878	0	0	0	0	0	0	0	0	8 219 095	521 016	9 111 989
011	Charges à caractère général	2 800	0	0	0	0	0	0	0	0	8 219 095	521 016	8 742 911
6015	Terrains à aménager	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 458 174	32 768	1 490 942
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	343 767	40 147	383 915
605	Achats matériel, équipements et travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 417 154	448 101	6 865 255
627	Services bancaires et assimilés	2 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 800

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - AMENAGEMENT ZONES CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 01/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	361 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361 542
66111	Intérêts réglés à l'échéance	343 084	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	343 084
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	18 458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 458
67	Charges exceptionnelles	7 536	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 536
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 536	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 536
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		4 763 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 763 494
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 401 952	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 401 952
7133	Variat° en-cours de production biens	105 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 644
71355	Variat° stocks terrains aménagés	4 296 308	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 296 308
043	Opérat° ordre intérieur de la section	361 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361 542
608	Frais accessoires sur terrains en cours	361 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361 542
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		29 967 243	0	9 791 997	1 733 170	41 492 410							
Recettes réelles		1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	9 791 997	1 733 170	12 525 167
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 059 349	1 733 170	9 792 519
7015	Ventes de terrains aménagés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 059 349	1 733 170	9 792 519
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 540 313	0	1 540 313
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	389 074	0	389 074
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	425 134	0	425 134
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 520	0	99 520
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	626 585	0	626 585
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - AMENAGEMENT ZONES CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 9
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	192 336	0	1 192 336
774	Subventions exceptionnelles	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 336	0	192 336
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>9 571 640</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>9 571 640</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 210 098	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 210 098
7133	Variat° en-cours de production biens	9 104 453	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 104 453
71355	Variat° stocks terrains aménagés	105 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 644
043	Opérat° ordre intérieur de la section	361 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361 542
796	Transferts charges financières	361 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361 542
002	Excédent de fonctionnement reporté	19 395 604	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 395 604

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		5 135 372,19	0,00	0,00	0,00	5 135 372,19
Réalizations		5 135 372,19	0,00	0,00	0,00	5 135 372,19
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
627	Services bancaires et assimilés	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 401 951,92	0,00	0,00	0,00	4 401 951,92
7133	Variat° en-cours de production biens	105 644,20	0,00	0,00	0,00	105 644,20
71355	Variat° stocks terrains aménagés	4 296 307,72	0,00	0,00	0,00	4 296 307,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section	361 542,25	0,00	0,00	0,00	361 542,25
608	Frais accessoires sur terrains en cours	361 542,25	0,00	0,00	0,00	361 542,25
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	361 542,25	0,00	0,00	0,00	361 542,25
66111	Intérêts réglés à l'échéance	343 083,78	0,00	0,00	0,00	343 083,78
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	18 458,47	0,00	0,00	0,00	18 458,47
67	Charges exceptionnelles	7 535,77	0,00	0,00	0,00	7 535,77
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 535,77	0,00	0,00	0,00	7 535,77
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		29 967 243,37	0,00	0,00	0,00	29 967 243,37
Réalizations		29 967 243,37	0,00	0,00	0,00	29 967 243,37
002	Résultat de fonctionnement reporté	19 395 603,55	0,00	0,00	0,00	19 395 603,55
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 210 097,57	0,00	0,00	0,00	9 210 097,57
7133	Variat° en-cours de production biens	9 104 453,37	0,00	0,00	0,00	9 104 453,37
71355	Variat° stocks terrains aménagés	105 644,20	0,00	0,00	0,00	105 644,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section	361 542,25	0,00	0,00	0,00	361 542,25
796	Transferts charges financières	361 542,25	0,00	0,00	0,00	361 542,25
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen	
77	Produits exceptionnels	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
774	Subventions exceptionnelles	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		24 831 871,18	0,00	0,00	0,00	24 831 871,18

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - AMENAGEMENT ZONES CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

Sous-fonction 0



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



(2)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

S210

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0.00	8 219 095,42	0.00	8 219 095,42
Réalizations		0.00	8 219 095,42	0.00	8 219 095,42
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0.00	8 219 095,42	0.00	8 219 095,42
6015	Terrains à aménager	0,00	1 458 174,08	0,00	1 458 174,08
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0,00	343 767,30	0,00	343 767,30
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	6 417 154,04	0,00	6 417 154,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0.00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0.00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0.00	9 791 996,98	0.00	9 791 996,98
Réalizations		0.00	9 791 996,98	0.00	9 791 996,98
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0.00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	8 059 348,50	0,00	8 059 348,50
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	8 059 348,50	0,00	8 059 348,50
73	Impôts et taxes	0.00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0.00	1 540 312,59	0,00	1 540 312,59
74718	Autres participations Etat	0,00	389 073,84	0,00	389 073,84
7472	Participat° Régions	0,00	425 133,65	0,00	425 133,65
7473	Participat° Départements	0,00	99 520,00	0,00	99 520,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	626 585,10	0,00	626 585,10
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0.00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0.00	192 335,89	0,00	192 335,89
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	192 335,89	0,00	192 335,89
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	1 572 901.56	0.00	1 572 901.56

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6015	Terrains à aménager	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7015	Ventes de terrains aménagés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	8 219 095,42	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	8 219 095,42	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	8 219 095,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00	0,00	0,00	1 458 174,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0,00	0,00	0,00	0,00	343 767,30	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	6 417 154,04	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	9 791 996,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	9 791 996,98	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	8 059 348,50	0,00	0,00	0,00	
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	8 059 348,50	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 540 312,59	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	389 073,84	0,00	0,00	0,00	
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	425 133,65	0,00	0,00	0,00	
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	99 520,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	626 585,10	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	192 335,89	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	192 335,89	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 572 901,56	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		521 015,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 015,70
Réalizations		521 015,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 015,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	521 015,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 015,70
6015	Terrains à aménager	32 767,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 767,50
6045	Achats études, prestat° services (terrai	40 147,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 147,37
605	Achats matériel, équipements et travaux	448 100,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 100,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 733 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 733 170,00
Réalizations		1 733 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 733 170,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 733 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 733 170,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 733 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 733 170,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		1 212 154,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 212 154,30



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles, les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus d'habitants (L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		29 797 610,22	0,00	0,00	0,00	29 797 610,22
Réalizations		29 797 610,22	0,00	0,00	0,00	29 797 610,22
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	19 217 041,74	0,00	0,00	0,00	19 217 041,74
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 210 097,57	0,00	0,00	0,00	9 210 097,57
3351	Terrains	1 490 941,58	0,00	0,00	0,00	1 490 941,58
3354	Etudes et prestations de services	383 914,67	0,00	0,00	0,00	383 914,67
3355	Travaux	6 865 254,87	0,00	0,00	0,00	6 865 254,87
33581	Frais accessoires	364 342,25	0,00	0,00	0,00	364 342,25
3555	Terrains aménagés	105 644,20	0,00	0,00	0,00	105 644,20
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 370 470,91	0,00	0,00	0,00	1 370 470,91
1641	Emprunts en euros	1 365 470,91	0,00	0,00	0,00	1 365 470,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		7 219 951,92	0,00	0,00	0,00	7 219 951,92
Réalizations		7 219 951,92	0,00	0,00	0,00	7 219 951,92
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 401 951,92	0,00	0,00	0,00	4 401 951,92
3351	Terrains	26 399,00	0,00	0,00	0,00	26 399,00
3355	Travaux	19 649,50	0,00	0,00	0,00	19 649,50
33581	Frais accessoires	59 595,70	0,00	0,00	0,00	59 595,70
3555	Terrains aménagés	4 296 307,72	0,00	0,00	0,00	4 296 307,72
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 818 000,00	0,00	0,00	0,00	2 818 000,00
1641	Emprunts en euros	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00	2 800 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-22 577 658,30	0,00	0,00	0,00	-22 577 658,30

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3351	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33581	Frais accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3351	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33581	Frais accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Enseignement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine		Acti	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
SOLDE (2)			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - AMENAGEMENT ZONES CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - AMENAGEMENT ZONES CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

SLO

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					26 043 208,25									
1641 Emprunts en euros (total)					23 243 208,25									
2003006 AZ	CREDIT AGRICOLE	15/06/2003	15/06/2003	15/09/2003	3 500 000,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,896	EUR	T	P	O	A-1
2007004 AZ	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2007	25/08/2007	25/11/2007	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	C	O	A-1
2008004 AZ	CAISSE D'EPARGNE	21/10/2008	21/10/2008	25/02/2009	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,908	EUR	T	P	O	A-1
2009008	SOCIETE GENERALE	23/12/2009	29/12/2009	29/03/2010	3 300 000,00	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	3,922	EUR	T	C	O	A-1
2011002 AZ	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/07/2011	25/07/2011	25/07/2012	1 880 399,83	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,632	EUR	A	P	O	A-1
2011004	CAISSE D'EPARGNE	09/08/2011	07/12/2011	25/03/2012	3 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.55	1,972	2,238	EUR	T	P	O	A-1
2012002	CREDIT AGRICOLE	25/06/2012	26/06/2012	25/09/2012	350 000,00	V	Euribor 3M + 2.68	3,334	3,426	EUR	T	P	O	A-1
2012004	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2012	15/06/2012	25/01/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 2.85	3,512	3,611	EUR	T	P	O	A-1
2012006	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/06/2012	01/10/2012	01/01/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 3.23	3,450	3,546	EUR	T	C	O	A-1
2015001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/05/2015	14/08/2015	01/08/2021	1 983 963,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,350	1,350	EUR	A	P	O	A-1
2015002	CAISSE D'EPARGNE	08/09/2015	25/11/2015	25/11/2016	428 845,42	F	Taux fixe à 1.96 %	1,960	1,960	EUR	A	P	O	A-1
2022001	BANQUE POSTALE	12/12/2022	30/12/2022	01/04/2023	1 800 000,00	V	(Euribor 3M + 0.66)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,862	2,936	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 800 000,00									
2023001	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/12/2023	29/12/2023	28/03/2024	2 800 000,00	V	Euribor 3M + 0.61	4,535	4,681	EUR	X	X	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					26 043 208,25											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 909 512,30					1 365 470,91	343 083,78	0,00	51 605,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 109 512,30					1 365 470,91	343 083,78	0,00	50 899,67
2003006 AZ	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,883	123 970,44	1 788,02	0,00	0,00
2007004 AZ	N	0,00	A-1	1 046 193,58	12,90	F	Taux fixe à 4.79 %	4,777	80 476,43	53 967,49	0,00	0,00
2008004 AZ	N	0,00	A-1	1 680 790,25	14,90	F	Taux fixe à 4.82 %	4,807	74 764,27	83 279,84	0,00	7 876,37
2009008	N	0,00	A-1	990 000,00	5,99	F	Taux fixe à 3.81 %	3,852	165 000,00	42 219,97	0,00	209,55
2011002 AZ	N	0,00	A-1	128 533,15	0,57	F	Taux fixe à 3.58 %	3,620	128 733,98	9 338,08	0,00	2 032,32
2011004	N	0,00	A-1	1 909 715,01	12,98	F	Taux fixe à 1.64 %	1,636	111 195,87	32 464,54	0,00	434,99
2012002	N	0,00	A-1	91 117,61	3,48	V	(Euribor 3M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,814	23 874,79	4 021,89	0,00	58,16
2012004	N	0,00	A-1	319 815,26	3,82	V	(Euribor 3M + 1.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,448	73 203,49	14 638,83	0,00	3 098,67
2012006	N	0,00	A-1	266 666,52	3,75	V	Euribor 3M + 3.23	6,437	66 666,68	17 677,61	0,00	4 841,20
2015001	N	0,00	A-1	812 501,44	1,58	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,919	390 874,50	31 287,77	0,00	12 106,27
2015002	N	0,00	A-1	154 179,48	3,90	F	Taux fixe à 1.96 %	1,955	36 710,46	3 741,44	0,00	293,80
2022001	N	0,00	A-1	1 710 000,00	14,00	V	(Euribor 3M + 0.66)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,893	90 000,00	48 658,30	0,00	19 948,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 800 000,00					0,00	0,00	0,00	705,44
2023001	N	0,00	A-1	2 800 000,00	14,99	V	Euribor 3M + 0.61	4,585	0,00	0,00	0,00	705,44
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 909 512,30					1 365 470,91	343 083,78	0,00	51 605,11

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 909 512,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			06/10/2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 365 470,91	1 365 470,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 365 470,91	1 365 470,91
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 365 470,91	1 365 470,91
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 365 470,91	0,00	19 217 041,74	20 582 512,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		27 648 445,33	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		27 648 445,33	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	27 648 445,33	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 20 582 512,65
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (3) -20 582 512,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

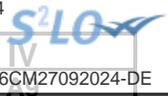
A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES****A10.1****A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	12 525 166,98
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A12**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EN
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN
C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006796500067

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	51
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	82
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	83
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	87
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	88
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	89
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	91
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	92
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	93
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	94
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	95
A4 - Etat des provisions	96
A5 - Etalement des provisions	97
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	98
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	99
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	101
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	102
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	103
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	104
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	105
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	107
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	108
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	109
A8 - Etat des charges transférées	110
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	111
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	112
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	113
A10.3 - Opérations liées aux cessions	114
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	115
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	116
A11 - Etat des travaux en régie	117
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	119

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	120
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	121
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	122
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	123
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	124
B1.6 - Etat des engagements reçus	125



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	129
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	130
C1.2 - Actions de formation des élus	132
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	133
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	134
C3.2 - Liste des établissements publics créés	135
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	136
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	137
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	138
C3.6 - Identification des flux croisés	142
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	143
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	144
D2 - Arrêté et signatures	145

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE
AUTOMNE
DECHETS MENAGERS CARC

S2LO

CA

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :
 Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :
 Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

86135

Potentiel fiscal et financier (1)**Fiscal****Financier****Valeurs par hab.
(population DGF)****Moyennes nationales du
potentiel financier par
habitants de la strate****Informations financières – ratios (2)****Valeurs****Moyennes nationales de
la strate (3)**

1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	123.39	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	134.15	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 296 797,44	G	10 799 781,79
	Section d'investissement	B	473 562,85	H	897 595,21

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 240 666,56 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	245 061,36 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	11 015 421,65	= G+H+I+J	12 938 043,56
---------------------------------------	--	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	84 601,07	L	2 922,72
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	84 601,07	= K+L	2 922,72

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	10 296 797,44	= G+I+K	12 040 448,35
	Section d'investissement	= B+D+F	803 225,28	= H+J+L	900 517,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 100 022,72	= G+H+I+J+K+L	12 940 966,28

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 84 601,07	L 2 922,72
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 922,72
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 060-216001586-20240927-36GM27092024-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	84 601,07		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 927 425,39	9 549 520,96	210 996,77	0,00	166 907,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	293 000,00	266 050,85	0,00	0,00	26 949,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 827,74	110 827,23	0,00	0,00	0,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 331 253,13	9 926 399,04	210 996,77	0,00	193 857,32
66	Charges financières	179,51	179,51	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	27 800,00	17 260,70	0,00	0,00	10 539,30
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	717 972,94				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 077 205,58	9 943 839,25	210 996,77	0,00	922 369,56
023	Virement à la section d'investissement (2)	686 322,72				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	141 961,42	141 961,42			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		828 284,14	141 961,42			686 322,72
TOTAL		11 905 489,72	10 085 800,67	210 996,77	0,00	1 608 692,28
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 531 675,00	10 538 249,00	0,00	0,00	-6 574,00
74	Dotations et participations	60 300,00	119 753,72	63 000,00	0,00	-122 453,72
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,20	0,00	0,00	-0,20
Total des recettes de gestion courante		10 591 975,00	10 658 002,92	63 000,00	0,00	-129 027,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 000,00	6 927,71	8 003,00	0,00	-5 930,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	63 848,16	63 848,16			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 664 823,16	10 728 778,79	71 003,00	0,00	-134 958,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		10 664 823,16	10 728 778,79	71 003,00	0,00	-134 958,63
Pour information		(3) 1 240 666,56				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 701,80	6 661,81	0,00	21 039,99
204	Subventions d'équipement versées	95 800,00	31 356,60	0,00	64 443,40
21	Immobilisations corporelles	1 175 006,14	416 067,68	84 601,07	674 337,39
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 298 507,94	454 086,09	84 601,07	759 820,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 476,76	19 476,76	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	19 476,76	19 476,76	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 317 984,70	473 562,85	84 601,07	759 820,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 317 984,70	473 562,85	84 601,07	759 820,78
	Pour information	(2) 245 061,36			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	289 332,76	336 540,00	2 922,72	-50 129,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	289 332,76	336 540,00	2 922,72	-50 129,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	135 000,00	108 664,63	0,00	26 335,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	310 429,16	310 429,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	445 429,16	419 093,79	0,00	26 335,37
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	734 761,92	755 633,79	2 922,72	-23 794,59
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	686 322,72			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	141 961,42	141 961,42		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	828 284,14	141 961,42		686 322,72
	TOTAL	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Crédits annulés

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00	

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 760 517,73		9 760 517,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	266 050,85		266 050,85
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 827,23		110 827,23
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	179,51	0,00	179,51
67	Charges exceptionnelles	17 260,70	0,00	17 260,70
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	141 961,42	141 961,42
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 154 836,02	141 961,42	10 296 797,44
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 476,76	0,00	19 476,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 661,81	0,00	6 661,81
204	Subventions d'équipement versées	31 356,60	0,00	31 356,60
21	Immobilisations corporelles (6)	416 067,68	0,00	416 067,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		473 562,85	0,00	473 562,85
Pour information				245 061,36
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				245 061,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 538 249,00		10 538 249,00
74	Dotations et participations	182 753,72		182 753,72
75	Autres produits de gestion courante	0,20	0,00	0,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 930,71	0,00	14 930,71
78	Reprise sur amortissements et provisions	63 848,16	0,00	63 848,16
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 799 781,79	0,00	10 799 781,79
Pour information				1 240 666,56
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	108 664,63	0,00	108 664,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	310 429,16		310 429,16
13	Subventions d'investissement	336 540,00	0,00	336 540,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		141 961,42	141 961,42
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		755 633,79	141 961,42	897 595,21
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 927 425,39	9 549 520,96	210 996,77	0,00	166 907,66
60611	Eau et assainissement	100,00	53,81	0,00	0,00	46,19
60612	Energie - Electricité	100,00	215,66	0,00	0,00	-115,66
60622	Carburants	2 500,00	1 988,03	170,03	0,00	341,94
60623	Alimentation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 310,00	2 538,01	180,00	0,00	591,99
60636	Vêtements de travail	3 000,00	1 260,20	801,54	0,00	938,26
6064	Fournitures administratives	1 000,00	990,57	0,00	0,00	9,43
6068	Autres matières et fournitures	929 500,00	821 069,04	0,00	0,00	108 430,96
611	Contrats de prestations de services	8 695 150,00	8 659 860,79	195 753,00	0,00	-160 463,79
6132	Locations immobilières	5 500,00	4 530,00	0,00	0,00	970,00
61521	Entretien terrains	3 600,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	950,00	0,00	607,79	0,00	342,21
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	283,78	0,00	0,00	1 216,22
6156	Maintenance	85 100,00	20 231,99	0,00	0,00	64 868,01
617	Etudes et recherches	39 100,00	5 520,00	13 065,12	0,00	20 514,88
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 200,00	1 485,00	0,00	0,00	8 715,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6188	Autres frais divers	10 040,00	0,00	0,00	0,00	10 040,00
6228	Divers	66 208,39	1 788,00	0,00	0,00	64 420,39
6236	Catalogues et imprimés	42 907,00	8 862,78	0,00	0,00	34 044,22
6238	Divers	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6256	Missions	3 300,00	1 463,72	0,00	0,00	1 836,28
6262	Frais de télécommunications	3 860,00	3 402,58	419,29	0,00	38,13
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	10 377,00	0,00	0,00	-1 377,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	293 000,00	266 050,85	0,00	0,00	26 949,15
6331	Versement mobilité	1 514,00	943,41	0,00	0,00	570,59
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	841,00	739,54	0,00	0,00	101,46
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 344,00	2 870,55	0,00	0,00	473,45
64111	Rémunération principale titulaires	106 685,00	100 907,60	0,00	0,00	5 777,40
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	994,00	2 413,22	0,00	0,00	-1 419,22
64118	Autres indemnités titulaires	37 014,00	42 680,70	0,00	0,00	-5 666,70
64131	Rémunérations non tit.	67 027,00	73 706,47	0,00	0,00	-6 679,47
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	460,74	0,00	0,00	-460,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	34 839,00	5 823,86	0,00	0,00	29 015,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 252,00	33 251,36	0,00	0,00	3 000,64
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 720,00	1 814,72	0,00	0,00	905,28
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	120,00	438,68	0,00	0,00	-318,68
6478	Autres charges sociales diverses	1 650,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 827,74	110 827,23	0,00	0,00	0,51
6541	Créances admises en non-valeur	5 417,48	5 417,48	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 493,26	5 493,26	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	47 415,00	47 414,51	0,00	0,00	0,49
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	52 500,00	52 500,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,00	1,98	0,00	0,00	0,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		10 331 253,13	9 926 399,04	210 996,77	0,00	193 857,32
66	Charges financières (b)	179,51	179,51	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	615,47	615,47	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-435,96	-435,96	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 800,00	17 260,70	0,00	0,00	10 539,30
6714	Bourses et prix	20 992,00	16 591,38	0,00	0,00	4 400,62
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 808,00	669,32	0,00	0,00	6 138,68
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	717 972,94				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		11 077 205,58	9 943 839,25	210 996,77	0,00	922 369,56
023	Virement à la section d'investissement	686 322,72	0,00			686 322,72



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)			
			Mandats émis	Chap. rattachées	réaliser au 31/12	annulés
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	141 961,42	141 961,42			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	141 961,42	141 961,42			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		828 284,14	141 961,42			686 322,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		828 284,14	141 961,42			686 322,72
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 905 489,72	10 085 800,67	210 996,77	0,00	1 608 692,28
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	435,96
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-435,96

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 531 675,00	10 538 249,00	0,00	0,00	-6 574,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	28 303,00	0,00	0,00	-28 303,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	10 531 675,00	10 509 946,00	0,00	0,00	21 729,00
74	Dotations et participations	60 300,00	119 753,72	63 000,00	0,00	-122 453,72
74718	Autres participations Etat	8 000,00	12 000,00	8 000,00	0,00	-12 000,00
7478	Participat° Autres organismes	52 300,00	107 753,72	55 000,00	0,00	-110 453,72
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,20	0,00	0,00	-0,20
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,20	0,00	0,00	-0,20
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		10 591 975,00	10 658 002,92	63 000,00	0,00	-129 027,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 000,00	6 927,71	8 003,00	0,00	-5 930,71
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	28,42	0,00	0,00	-28,42
7788	Produits exceptionnels divers	9 000,00	6 899,29	8 003,00	0,00	-5 902,29
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	63 848,16	63 848,16	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	63 848,16	63 848,16	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		10 664 823,16	10 728 778,79	71 003,00	0,00	-134 958,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 664 823,16	10 728 778,79	71 003,00	0,00	-134 958,63
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 240 666,56				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	27 701,80	6 661,81	0,00	21 039,99
2031	Frais d'études	27 501,80	6 661,81	0,00	20 839,99
2051	Concessions, droits similaires	200,00	0,00	0,00	200,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	95 800,00	31 356,60	0,00	64 443,40
20422	Privé : Bâtiments, installations	95 800,00	31 356,60	0,00	64 443,40
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 175 006,14	416 067,68	84 601,07	674 337,39
2128	Autres agencements et aménagements	6 000,00	14 339,66	0,00	-8 339,66
2135	Installations générales, agencements	311 746,94	174 273,91	0,00	137 473,03
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	51 000,00	46 358,16	1 620,00	3 021,84
2152	Installations de voirie	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	306 162,00	0,00	0,00	306 162,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	237 000,00	70 434,00	0,00	166 566,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	40 000,00	23 779,00	5 521,14	10 699,86
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	1 888,72	111,28
2184	Mobilier	2 500,00	2 259,27	0,00	240,73
2188	Autres immobilisations corporelles	212 597,20	84 623,68	75 571,21	52 402,31
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 298 507,94	454 086,09	84 601,07	759 820,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 476,76	19 476,76	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	19 476,76	19 476,76	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		19 476,76	19 476,76	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 317 984,70	473 562,85	84 601,07	759 820,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 317 984,70	473 562,85	84 601,07	759 820,78
Pour information		245 061,36			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	289 332,76	336 540,00	2 922,72	-50 129,96
1312	Subv. transf. Régions	164 813,58	212 020,00	2 922,72	-50 129,14
1313	Subv. transf. Départements	124 519,18	124 520,00	0,00	-0,82
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		289 332,76	336 540,00	2 922,72	-50 129,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	445 429,16	419 093,79	0,00	26 335,37
10222	FCTVA	135 000,00	108 664,63	0,00	26 335,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	310 429,16	310 429,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		445 429,16	419 093,79	0,00	26 335,37
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		734 761,92	755 633,79	2 922,72	-23 794,59
021	Virement de la sect° de fonctionnement	686 322,72			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	141 961,42	141 961,42		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	131,00	131,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 297,00	19 297,00		0,00
28138	Autres constructions	508,00	508,00		0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	15 197,00	15 197,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	16 867,00	16 867,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	34 296,50	34 296,50		0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	5 015,00	5 015,00		0,00
28182	Matériel de transport	3 609,76	3 609,76		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	399,00	399,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	46 641,16	46 641,16		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		828 284,14	141 961,42		686 322,72
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		828 284,14	141 961,42		686 322,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN



Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	473 563	0	473 563
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	422 729	0	422 729
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	31 357	0	31 357
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	245 061											245 061
Total dépenses	245 061	0	473 563	0	718 624							
Total recettes	141 961	0	755 634	0	897 595							
Solde d'investissement	-103 100	0	282 071	0	178 971							
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 601	0	84 601
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 923	0	2 923
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-81 678	0	-81 678

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	141 961	0	10 154 836	0	10 296 797							
Total recettes	1 240 667	0	10 799 782	0	12 040 448							
Solde de fonctionnement	1 098 705	0	644 946	0	1 743 651							
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

AT

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		245 061	0	0	0	0	0	0	0	0	558 164	0	803 225
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	558 164	0	558 164
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 477	0	19 477
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 477	0	19 477
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 662	0	6 662
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 662	0	6 662
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 357	0	31 357
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 357	0	31 357
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 669	0	500 669
2128	Autres agencements et aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 340	0	14 340
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 274	0	174 274
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 978	0	47 978
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 434	0	70 434
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 300	0	29 300
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 889	0	1 889
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 259	0	2 259
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 195	0	160 195
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - DECHETS MENAGERS CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 9
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 services urbains, environnement	9 économique	10 TOTAL
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	245 061	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	245 061

RECETTES													
Total recettes d'investissement		141 961	0	0	0	0	0	0	0	0	758 557	0	900 518
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	758 557	0	758 557
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	419 094	0	419 094
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 665	0	108 665
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 429	0	310 429
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	339 463	0	339 463
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	214 943	0	214 943
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 520	0	124 520
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		141 961	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 961
040	Opérat° ordre transfert entre sections	141 961	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 961
28128	Autres aménagements de terrains	131	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131
28135	Installations générales, agencements, ..	19 297	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 297
28138	Autres constructions	508	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	508
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	15 197	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 197
281578	Autre matériel et outillage de voirie	16 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 867
28158	Autres installat°, matériel et outillage	34 297	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 297
281738	Autres constructions (m. à dispo)	5 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 015
28182	Matériel de transport	3 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 610

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - DECHETS MENAGERS CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 09/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
28183	Matériel de bureau et informatique	399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	399
28188	Autres immo. corporelles	46 641	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 641
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		141 961	0	0	0	0	0	0	0	0	10 154 836	0	10 296 797
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 154 836	0	10 154 836
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 760 518	0	9 760 518
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54	0	54
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216	0	216
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 158	0	2 158
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 718	0	2 718
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 062	0	2 062
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	991	0	991
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	821 069	0	821 069
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 855 614	0	8 855 614
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 530	0	4 530
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 600	0	3 600
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	608	0	608
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	284	0	284
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 232	0	20 232
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 585	0	18 585
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 485	0	1 485
6228	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 788	0	1 788
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 863	0	8 863
6256	Missions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 464	0	1 464
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 822	0	3 822
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 377	0	10 377
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	266 051	0	266 051
6331	Versement mobilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	943	0	943
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	740	0	740
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 871	0	2 871
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 908	0	100 908
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 413	0	2 413
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 681	0	42 681

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - DECHETS MENAGERS CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 09/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 706	0	73 706
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	461	0	461
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 824	0	5 824
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 251	0	33 251
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 815	0	1 815
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	439	0	439
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 827	0	110 827
6541	Créances admises en non-valeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 417	0	5 417
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 493	0	5 493
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 415	0	47 415
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 500	0	52 500
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180	0	180
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	615	0	615
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-436	0	-436
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 261	0	17 261
6714	Bourses et prix	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 591	0	16 591
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	669	0	669
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		141 961	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 961
042	Opérat° ordre transfert entre sections	141 961	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 961
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	141 961	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 961
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		1 240 667	0	10 799 782	0	12 040 448							
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 799 782	0	10 799 782
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - DECHETS MENAGERS CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 9
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 538 249	0	10 538 249
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 303	0	28 303
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 509 946	0	10 509 946
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182 754	0	182 754
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	162 754	0	162 754
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 931	0	14 931
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	0	28
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 902	0	14 902
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 848	0	63 848
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 848	0	63 848
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 240 667	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240 667

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		141 961.42	0.00	0.00	0.00	141 961.42
Réalizations		141 961.42	0.00	0.00	0.00	141 961.42
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	141 961.42	0.00	0.00	0.00	141 961.42
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	141 961.42	0.00	0.00	0.00	141 961.42
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		1 240 666.56	0.00	0.00	0.00	1 240 666.56
Réalizations		1 240 666.56	0.00	0.00	0.00	1 240 666.56
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 240 666.56	0.00	0.00	0.00	1 240 666.56
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		1 098 705.14	0.00	0.00	0.00	1 098 705.14

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - DECHETS MENAGERS CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le _____ Sous-fonction 02 

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		10 154 836.02	0.00	0.00	10 154 836.02
Réalisations		10 154 836.02	0.00	0.00	10 154 836.02
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	9 760 517.73	0.00	0.00	9 760 517.73
60611	Eau et assainissement	53,81	0,00	0,00	53,81
60612	Energie - Electricité	215,66	0,00	0,00	215,66
60622	Carburants	2 158,06	0,00	0,00	2 158,06
60632	Fournitures de petit équipement	2 718,01	0,00	0,00	2 718,01
60636	Vêtements de travail	2 061,74	0,00	0,00	2 061,74
6064	Fournitures administratives	990,57	0,00	0,00	990,57
6068	Autres matières et fournitures	821 069,04	0,00	0,00	821 069,04
611	Contrats de prestations de services	8 855 613,79	0,00	0,00	8 855 613,79
6132	Locations immobilières	4 530,00	0,00	0,00	4 530,00
61521	Entretien terrains	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	607,79	0,00	0,00	607,79
61551	Entretien matériel roulant	283,78	0,00	0,00	283,78
6156	Maintenance	20 231,99	0,00	0,00	20 231,99
617	Etudes et recherches	18 585,12	0,00	0,00	18 585,12
6184	Versements à des organismes de formation	1 485,00	0,00	0,00	1 485,00
6228	Divers	1 788,00	0,00	0,00	1 788,00
6236	Catalogues et imprimés	8 862,78	0,00	0,00	8 862,78
6256	Missions	1 463,72	0,00	0,00	1 463,72
6262	Frais de télécommunications	3 821,87	0,00	0,00	3 821,87
63512	Taxes foncières	10 377,00	0,00	0,00	10 377,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	266 050.85	0.00	0.00	266 050.85
6331	Versement mobilité	943,41	0,00	0,00	943,41
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	739,54	0,00	0,00	739,54
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 870,55	0,00	0,00	2 870,55
64111	Rémunération principale titulaires	100 907,60	0,00	0,00	100 907,60
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 413,22	0,00	0,00	2 413,22
64118	Autres indemnités titulaires	42 680,70	0,00	0,00	42 680,70
64131	Rémunérations non tit.	73 706,47	0,00	0,00	73 706,47
64138	Autres indemnités non tit.	460,74	0,00	0,00	460,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 823,86	0,00	0,00	5 823,86
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 251,36	0,00	0,00	33 251,36
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 814,72	0,00	0,00	1 814,72
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	438,68	0,00	0,00	438,68
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 827,23	0,00	0,00	0,00	110 827,23
6541	Créances admises en non-valeur	5 417,48	0,00	0,00	0,00	5 417,48
6542	Créances éteintes	5 493,26	0,00	0,00	0,00	5 493,26
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	47 414,51	0,00	0,00	0,00	47 414,51
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	52 500,00	0,00	0,00	0,00	52 500,00
65888	Autres	1,98	0,00	0,00	0,00	1,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	179,51	0,00	0,00	0,00	179,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	615,47	0,00	0,00	0,00	615,47
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-435,96	0,00	0,00	0,00	-435,96
67	Charges exceptionnelles	17 260,70	0,00	0,00	0,00	17 260,70
6714	Bourses et prix	16 591,38	0,00	0,00	0,00	16 591,38
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	669,32	0,00	0,00	0,00	669,32
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 799 781,79	0,00	0,00	0,00	10 799 781,79
Réalizations		10 799 781,79	0,00	0,00	0,00	10 799 781,79
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 538 249,00	0,00	0,00	0,00	10 538 249,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	28 303,00	0,00	0,00	0,00	28 303,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	10 509 946,00	0,00	0,00	0,00	10 509 946,00
74	Dotations et participations	182 753,72	0,00	0,00	0,00	182 753,72
74718	Autres participations Etat	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7478	Participat° Autres organismes	162 753,72	0,00	0,00	0,00	162 753,72
75	Autres produits de gestion courante	0,20	0,00	0,00	0,00	0,20
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,20	0,00	0,00	0,00	0,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 930,71	0,00	0,00	0,00	14 930,71
7718	Autres produits except. opérat° gestion	28,42	0,00	0,00	0,00	28,42
7788	Produits exceptionnels divers	14 902,29	0,00	0,00	0,00	14 902,29
78	Reprise sur amortissements et provisions	63 848,16	0,00	0,00	0,00	63 848,16
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	63 848,16	0,00	0,00	0,00	63 848,16
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		644 945,77	0,00	0,00	0,00	644 945,77

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0,00	0,00	10 154 836,02	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	10 154 836,02	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	9 760 517,73	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	53,81	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	215,66	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	2 158,06	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	2 718,01	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	2 061,74	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	990,57	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	821 069,04	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	8 855 613,79	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	4 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	607,79	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	283,78	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	20 231,99	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	18 585,12	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	1 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	1 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	8 862,78	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	1 463,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	3 821,87	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	10 377,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	266 050,85	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	943,41	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	739,54	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	2 870,55	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	100 907,60	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	2 413,22	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	42 680,70	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	73 706,47	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	460,74	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	5 823,86	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	33 251,36	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	1 814,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	438,68	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	110 827,23	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	5 417,48	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	5 493,26	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	47 414,51	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	1,98	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	179,51	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	615,47	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	-435,96	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	17 260,70	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	16 591,38	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	669,32	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	10 799 781,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	10 799 781,79	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	10 538 249,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	28 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	10 509 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	182 753,72	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	162 753,72	0,00	0,00	0,00	0,00
75		0,00	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
	Autres produits de gestion courante								
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	14 930,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	28,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	14 902,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	63 848,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	63 848,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	0,00	0,00	644 945,77	0,00	0,00	0,00	0,00	

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(2)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spec. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(2)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		245 061,36	0,00	0,00	0,00	245 061,36
Réalizations		245 061,36	0,00	0,00	0,00	245 061,36
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	245 061,36	0,00	0,00	0,00	245 061,36
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		141 961,42	0,00	0,00	0,00	141 961,42
Réalizations		141 961,42	0,00	0,00	0,00	141 961,42
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	141 961,42	0,00	0,00	0,00	141 961,42
28128	Autres aménagements de terrains	131,00	0,00	0,00	0,00	131,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 297,00	0,00	0,00	0,00	19 297,00
28138	Autres constructions	508,00	0,00	0,00	0,00	508,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	15 197,00	0,00	0,00	0,00	15 197,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	16 867,00	0,00	0,00	0,00	16 867,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	34 296,50	0,00	0,00	0,00	34 296,50



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen.	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	Total
281738	Autres constructions (m. à dispo)	5 015,00	0,00	0,00	0,00		5 015,00
28182	Matériel de transport	3 609,76	0,00	0,00	0,00		3 609,76
28183	Matériel de bureau et informatique	399,00	0,00	0,00	0,00		399,00
28188	Autres immo. corporelles	46 641,16	0,00	0,00	0,00		46 641,16
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
SOLDE (2)		-103 099,94	0,00	0,00	0,00		-103 099,94

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine		Acti	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
SOLDE (2)			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - DECHETS MENAGERS CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		558 163,92	0,00	0,00	558 163,92
Réalizations		473 562,85	0,00	0,00	473 562,85
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 476,76	0,00	0,00	19 476,76
1641	Emprunts en euros	19 476,76	0,00	0,00	19 476,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 661,81	0,00	0,00	6 661,81
2031	Frais d'études	6 661,81	0,00	0,00	6 661,81
204	Subventions d'équipement versées	31 356,60	0,00	0,00	31 356,60
20422	Privé : Bâtiments, installations	31 356,60	0,00	0,00	31 356,60
21	Immobilisations corporelles	416 067,68	0,00	0,00	416 067,68
2128	Autres agencements et aménagements	14 339,66	0,00	0,00	14 339,66
2135	Installations générales, agencements	174 273,91	0,00	0,00	174 273,91
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	46 358,16	0,00	0,00	46 358,16
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	70 434,00	0,00	0,00	70 434,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	23 779,00	0,00	0,00	23 779,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 259,27	0,00	0,00	2 259,27
2188	Autres immobilisations corporelles	84 623,68	0,00	0,00	84 623,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		84 601,07	0,00	0,00	84 601,07
RECETTES (2)		758 556,51	0,00	0,00	758 556,51

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
Réalisations		755 633,79	0,00	0,00	0,00	755 633,79
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	419 093,79	0,00	0,00		419 093,79
10222	FCTVA	108 664,63	0,00	0,00		108 664,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	310 429,16	0,00	0,00		310 429,16
13	Subventions d'investissement	336 540,00	0,00	0,00		336 540,00
1312	Subv. transf. Régions	212 020,00	0,00	0,00		212 020,00
1313	Subv. transf. Départements	124 520,00	0,00	0,00		124 520,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12		2 922,72	0,00	0,00		2 922,72
SOLDE (2)		200 392,59	0,00	0,00	0,00	200 392,59

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	558 163,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	473 562,85	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	19 476,76	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	19 476,76	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 661,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 661,81	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	31 356,60	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	31 356,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	416 067,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	14 339,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	174 273,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	0,00	46 358,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	70 434,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	23 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 259,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	84 623,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	84 601,07	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	758 556,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	755 633,79	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	419 093,79	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	108 664,63	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	310 429,16	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	336 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	212 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	124 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	2 922,72	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	200 392,59	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82								
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
	Solde d'exécution sect° d'investissement									
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - DECHETS MENAGERS CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 06/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					124 429,04									
1641 Emprunts en euros (total)					124 429,04									
2013002BA	CREDIT AGRICOLE	28/03/2013	20/04/2013	15/04/2017	124 429,04	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,160	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					124 429,04									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					19 476,76	615,47	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					19 476,76	615,47	0,00	0,00
2013002BA	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,195	19 476,76	615,47	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					19 476,76	615,47	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.8****A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			06/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	20/12/2008
L	FRAIS D'ETUDES ET DE RECHERCHE	5	20/12/2008
L	MOBILIER	10	20/12/2008
L	MATERIEL DE BUREAU	10	20/12/2008
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2008
L	VEHICULES LEGERS	5	20/12/2008
L	VEHICULES LOURDS	10	20/12/2008
L	INSTALLATION DE VOIRIE	25	20/12/2008
L	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEURS	25	20/12/2008
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2008
L	PLANTATIONS	15	20/12/2008
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	20/12/2008
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENT, INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES BACS	20	20/12/2008
L	BACS	5	20/12/2008
L	AUTRES BIENS	5	20/12/2008
L	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLICS	15	25/02/2009
L	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		169 455,27	169 455,27	63 848,16	105 607,11
Risques irrécouvrabilité - Impayés	0,00	06/07/2023	169 455,27	169 455,27	63 848,16	105 607,11
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		169 455,27	169 455,27	63 848,16	105 607,11
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		19 476,76	19 476,76
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		19 476,76	19 476,76
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	19 476,76	19 476,76
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 476,76	84 601,07	245 061,36	349 139,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		963 284,14	250 626,05
Ressources propres externes de l'année (a)		135 000,00	108 664,63
10222	FCTVA	135 000,00	108 664,63
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		828 284,14	141 961,42
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Autres aménagements de terrains	131,00	131,00
28135	Installations générales, agencements, ...	19 297,00	19 297,00
28138	Autres constructions	508,00	508,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	15 197,00	15 197,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	16 867,00	16 867,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	34 296,50	34 296,50
281738	Autres constructions (m. à dispo)	5 015,00	5 015,00
28182	Matériel de transport	3 609,76	3 609,76
28183	Matériel de bureau et informatique	399,00	399,00
28188	Autres immo. corporelles	46 641,16	46 641,16
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	686 322,72	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	250 626,05	2 922,72	0,00	310 429,16	563 977,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 349 139,19
Ressources propres disponibles	IV 563 977,93
Solde	V = IV – II (3) 214 838,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT
A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	9 760 517,73
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	53,81
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	215,66
60622	CARBURANTS	2 158,06
60623	ALIMENTATION	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 718,01
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 061,74
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	990,57
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	821 069,04
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	8 855 613,79
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	4 530,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	3 600,00
615228	autres batiments	607,79
61551	MATERIEL ROULANT	283,78
6156	MAINTENANCE	20 231,99
617	ETUDES ET RECHERCHES	18 585,12
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	0,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 485,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	0,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	0,00
6228	DIVERS	1 788,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	8 862,78
6238	DIVERS	0,00
6256	MISSIONS	1 463,72
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 821,87
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	0,00
63512	TAXES FONCIERES	10 377,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	266 050,85
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	943,41
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	739,54
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	2 870,55
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	100 907,60
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	2 413,22
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	42 680,70
64131	REMUNERATION	73 706,47
64138	AUTRES INDEMNITES	460,74
6451	COTISATIONS A L URSSAF	5 823,86
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	33 251,36
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	1 814,72
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	438,68
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 827,23
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 417,48
6542	CREANCES ETEINTES	5 493,26
657341	Subv fnct communes membres GFP	47 414,51
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	52 500,00
65888	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1,98
66	Charges financières	179,51
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	615,47
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-435,96
67	Charges exceptionnelles	17 260,70
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	16 591,38
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	669,32
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		10 154 836,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		10 154 836,02

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		10 509 946,00
7331	TAXE D ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	10 509 946,00
Dotations et participations reçues		182 753,72
74718	AUTRES	20 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	162 753,72
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		78 779,07
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,20
7588	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	0,20
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	14 930,71
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	28,42
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	14 902,29
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	63 848,16
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	63 848,16
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		10 799 781,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		10 799 781,79

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		19 476,76
1641	EMPRUNTS EN EUROS	19 476,76
Acquisitions d'immobilisations		422 729,49
2031	FRAIS D ETUDES	6 661,81
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	14 339,66
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	174 273,91
2148	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	46 358,16
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	0,00
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	0,00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	70 434,00
21738	AUTRES CONSTRUCTIONS	23 779,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	0,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	2 259,27
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	84 623,68
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		31 356,60
20422	Batiments et installations	31 356,60
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		473 562,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		473 562,85

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		755 633,79
10222	F.C.T.V.A.	108 664,63
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	310 429,16
1312	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	212 020,00
1313	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	124 520,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		755 633,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		755 633,79

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2023	202167 EXTENSION RECYCLERIE	13 517,18	0,00	30
27/01/2023	202163 EXTENSION RECYCLERIE	15 519,17	0,00	30
27/01/2023	M202168 EXTENSION RECYCLERIE	10 873,11	0,00	30
07/02/2023	M202165 EXT RECYCLERIE SERRUERIE	12 483,60	0,00	30
07/02/2023	202233 FB ET FOURN MAT ROULANTS	84 623,68	0,00	5
07/02/2023	202110 ASS TECH MO EXTENSION RECYCLERIE	1 874,40	0,00	30
17/02/2023	BC 02.2023- RECYCLERIE- AEM EL	1 371,72	0,00	30
17/02/2023	M202169 EXTENSION RECYCLERIE ELECTRICITE	4 374,43	0,00	30
17/02/2023	202166 EXTENTIOSN RECYCLERIE PLAFONDS	49 091,14	0,00	30
08/03/2023	BC 80-2022- RECYCLERIE- TECHNI	586,80	0,00	30
15/03/2023	Marché : 202161P, Société : 01	26 946,49	0,00	30
15/03/2023	Marché : 202164P, Société : 01	1 510,34	0,00	30
21/04/2023	FOURNITURE DE BUREAU DEMENAGEM	2 259,27	0,00	10
31/05/2023	202162 EXTENSION RECYCLERIE CHARPENTE	14 501,53	0,00	30
30/06/2023	OS N°2 , MARCHE 68/2019 DU LOT	14 339,66	0,00	30
19/07/2023	REMPLACEMENT TOITURE BATIMENT2	21 624,00	0,00	30
10/11/2023	202339 COMPOSTEURS	46 358,16	0,00	30
24/11/2023	PARTICIPATION BAILLEURS LE MEUX	31 356,60	0,00	15
02/12/2023	TRAVAUX 5EME TRAVEE LOCAL DECH	17 736,04	0,00	30
13/12/2023	TRAVAUX ELECTRICITE 5EME TRAVE	6 042,96	0,00	30
13/12/2023	M2023137 CONTENEURES VERRE	70 434,00	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		447 424,28	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	10 799 781,79
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A12**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Recyclerie	52 500,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
ARMANCOURT	795,08	Distribution de sacs
BIENVILLE	660,66	Distribution de sacs
CHOISY AU BAC	4 879,16	Distribution de sacs
CLAIROIX	3 277,56	Distribution de sacs
JANVILLE	939,51	Distribution de sacs
J AUX	3 354,78	Distribution de sacs
JONQUIERES	888,03	Distribution de sacs
LACHELLE	1 146,86	Distribution de sacs
LACROIX ST OUEN	7 303,01	Distribution de sacs
LE MEUX	3 411,98	Distribution de sacs
MARGNY LES COMPIEGNE	12 702,69	Distribution de sacs
ST JEAN AUX BOIS	480,48	Distribution de sacs
ST SAUVEUR	2 528,24	Distribution de sacs
VENETTE	4 144,14	Distribution de sacs
VIEUX MOULIN	902,33	Distribution de sacs
<u>Établissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	99 914,51	

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	1,90	1,00	2,90
Adjt adm	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjt adm Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjt tech	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Pal 1Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	3,90	1,00	4,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Rédacteur	B	ADM	452	0.00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt tech	C	TECH	367	0.00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Place de l'Hôtel de ville 60321 Compiègne cedex (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID: 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 200067965				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
Total Recettes						0,00	0,00
Total Dépenses						0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CA 2023 DU BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006796500018

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET : CA REGION COMPIEGNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	57
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	68
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	103
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	138
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	139
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	145
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	147
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	148
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	150
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	151
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	152
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	153
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	154
A4 - Etat des provisions	156
A5 - Etalement des provisions	157
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	158
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	159
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	161
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	162
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	163
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	164
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	165
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	166
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	167
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	168
A8 - Etat des charges transférées	169
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	170
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	172
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	177
A10.3 - Opérations liées aux cessions	178
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	179
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	180
A11 - Etat des travaux en régie	181
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	183

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	184
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	185
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	186
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	187
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	188
B1.6 - Etat des engagements reçus	189



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	194
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	195
C1.2 - Actions de formation des élus	199
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	200
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	202
C3.2 - Liste des établissements publics créés	203
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	204
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	205
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	206
C3.6 - Identification des flux croisés	210
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	211
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	212
D2 - Arrêté et signatures	213

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE
AUTOMNE
CA REGION COMPIEGNE**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :
 Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :
 Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

Potentiel fiscal et financier (1)**Fiscal****Financier****Valeurs par hab.**
(population DGF)**Moyennes nationales du**
potentiel financier par
habitants de la strate**Informations financières – ratios (2)****Valeurs****Moyennes nationales de**
la strate (3)

1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	544.25	
2	Produit des impositions directes/population	488.81	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	683.72	
4	Dépenses d'équipement brut/population	101.56	
5	Encours de dette/population	297.23	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	111.46	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.84	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.15	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.43	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	51 884 180,65	G	60 097 491,90
	Section d'investissement	B	14 986 932,51	H	9 442 103,97

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	10 751 979,19 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	3 051 583,62 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	69 922 696,78	= G+H+I+J	80 291 575,06

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 949 540,38	L	3 148 044,19
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 949 540,38	= K+L	3 148 044,19

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	51 884 180,65	= G+I+K	70 849 471,09
	Section d'investissement	= B+D+F	21 988 056,51	= H+J+L	12 590 148,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	73 872 237,16	= G+H+I+J+K+L	83 439 619,25

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	3 949 540,38	L	3 148 044,19
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		3 148 044,19
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		646 720,93		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1004	Opération d'équipement n° 1004	1 026 174,61	
1005	Opération d'équipement n° 1005	42 710,30	
1007	Opération d'équipement n° 1007	46 492,87	
1012	Opération d'équipement n° 1012	400 000,00	
1013	Opération d'équipement n° 1013	7 690,20	
901	Opération d'équipement n° 901	449 708,95	
902	Opération d'équipement n° 902	2 490,52	
903	Opération d'équipement n° 903	439 248,52	
909	Opération d'équipement n° 909	9 700,00	
925	Opération d'équipement n° 925	24 654,23	
947	Opération d'équipement n° 947	4 800,00	
955	Opération d'équipement n° 955	605 557,65	
971	Opération d'équipement n° 971	57 117,33	
978	Opération d'équipement n° 978	115 610,45	
979	Opération d'équipement n° 979	68 052,82	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45413	Opération pour compte de tiers n° 3 - PERIL395 RUE LEFÈVRE LESUEUR, BÉTHISY-SAINT-PIERRE (2)	2 811,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 877 174,81	5 962 292,52	1 734 636,60	0,00	2 180 245,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 060 542,99	9 479 773,94	120 925,05	0,00	459 844,00
014	Atténuations de produits	21 602 256,00	21 537 745,00	0,00	0,00	64 511,00
65	Autres charges de gestion courante	5 825 954,00	5 410 208,94	29 000,00	0,00	386 745,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		47 365 927,80	42 390 020,40	1 884 561,65	0,00	3 091 345,75
66	Charges financières	876 000,00	732 218,24	134 635,90	0,00	9 145,86
67	Charges exceptionnelles	2 267 662,23	1 662 933,86	0,00	0,00	604 728,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	74 200,85	74 200,85			0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		50 883 790,88	44 859 373,35	2 019 197,55	0,00	4 005 219,98
023	Virement à la section d'investissement (2)	11 798 559,33				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 005 609,75	5 005 609,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 804 169,08	5 005 609,75			11 798 559,33
TOTAL		67 687 959,96	49 864 983,10	2 019 197,55	0,00	15 803 779,31
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	17 273,96	0,00	0,00	-17 273,96
70	Produits services, domaine et ventes div	3 369 229,85	3 276 261,42	286 450,05	0,00	-193 481,62
73	Impôts et taxes	39 949 446,17	42 103 675,69	0,00	0,00	-2 154 229,52
74	Dotations et participations	11 735 183,26	12 176 734,55	0,00	0,00	-441 551,29
75	Autres produits de gestion courante	677 000,00	677 656,20	0,00	0,00	-656,20
Total des recettes de gestion courante		55 730 859,28	58 251 601,82	286 450,05	0,00	-2 807 192,59
76	Produits financiers	0,00	118,36	0,00	0,00	-118,36
77	Produits exceptionnels	0,00	354 200,18	0,00	0,00	-354 200,18
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		55 730 859,28	58 605 920,36	286 450,05	0,00	-3 161 511,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 205 121,49	1 205 121,49			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 205 121,49	1 205 121,49			0,00
TOTAL		56 935 980,77	59 811 041,85	286 450,05	0,00	-3 161 511,13
Pour information		(3) 10 751 979,19				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	4 757 879,78	2 157 635,47	646 720,93	1 953 523,38
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	17 566 487,80	8 744 619,36	3 300 008,45	5 521 859,99
	Total des dépenses d'équipement	22 324 367,58	10 902 254,83	3 946 729,38	7 475 383,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 894 911,86	2 876 745,19	0,00	18 166,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 894 911,86	2 876 745,19	0,00	18 166,67
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	20 622,00	2 811,00	2 811,00	15 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 239 901,44	13 781 811,02	3 949 540,38	7 508 550,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 205 121,49	1 205 121,49		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 205 121,49	1 205 121,49		0,00
	TOTAL	26 445 022,93	14 986 932,51	3 949 540,38	7 508 550,04
	Pour information	(2) 3 051 583,62			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 236 019,13	2 366 327,74	3 148 044,19	721 647,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 907 568,35	0,00	0,00	2 907 568,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 143 587,48	2 366 327,74	3 148 044,19	3 629 215,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 537 204,00	739 642,49	0,00	797 561,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 330 523,99	1 330 523,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	656 500,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 528 227,99	2 070 166,48	0,00	1 458 061,51
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	20 622,00	0,00	0,00	20 622,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 692 437,47	4 436 494,22	3 148 044,19	5 107 899,06
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	11 798 559,33			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 005 609,75	5 005 609,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	16 804 169,08	5 005 609,75		11 798 559,33
	TOTAL	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39

Envoyé en préfecture le 01/10/2024 023
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00	

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 696 929,12		7 696 929,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 600 698,99		9 600 698,99
014	Atténuations de produits	21 537 745,00		21 537 745,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 439 208,94		5 439 208,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	866 854,14	0,00	866 854,14
67	Charges exceptionnelles	1 662 933,86	0,00	1 662 933,86
68	Dot. aux amortissements et provisions	74 200,85	5 005 609,75	5 079 810,60
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		46 878 570,90	5 005 609,75	51 884 180,65
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	453 747,95	453 747,95
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 876 745,19	0,00	2 876 745,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 744 619,36		8 744 619,36
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		751 373,54	751 373,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 157 635,47	0,00	2 157 635,47
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	2 811,00	0,00	2 811,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 781 811,02	1 205 121,49	14 986 932,51
Pour information				3 051 583,62
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				3 051 583,62

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	17 273,96		17 273,96
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 562 711,47		3 562 711,47
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	42 103 675,69		42 103 675,69
74	Dotations et participations	12 176 734,55		12 176 734,55
75	Autres produits de gestion courante	677 656,20	0,00	677 656,20
76	Produits financiers	118,36	0,00	118,36
77	Produits exceptionnels	354 200,18	1 205 121,49	1 559 321,67
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		58 892 370,41	1 205 121,49	60 097 491,90
Pour information				10 751 979,19
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	739 642,49	0,00	739 642,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 330 523,99		1 330 523,99
13	Subventions d'investissement	2 366 327,74	0,00	2 366 327,74
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 005 609,75	5 005 609,75
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 436 494,22	5 005 609,75	9 442 103,97
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 877 174,81	5 962 292,52	1 734 636,60	0,00	2 180 245,69
60611	Eau et assainissement	14 000,00	10 539,02	233,83	0,00	3 227,15
60612	Energie - Electricité	255 550,00	188 796,87	66 721,00	0,00	32,13
60613	Chauffage urbain	74 200,00	58 895,05	9 657,01	0,00	5 647,94
60618	Autres fournitures non stockables	2 370,00	0,00	2 370,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	5 000,00	3 304,44	0,00	0,00	1 695,56
60622	Carburants	43 871,09	43 070,96	616,43	0,00	183,70
60623	Alimentation	28 245,50	14 707,85	5 976,24	0,00	7 561,41
60624	Produits de traitement	33 600,00	29 899,20	2 083,20	0,00	1 617,60
60631	Fournitures d'entretien	10 242,69	7 643,54	2 398,57	0,00	200,58
60632	Fournitures de petit équipement	95 152,71	51 494,80	7 407,47	0,00	36 250,44
60636	Vêtements de travail	11 280,00	3 160,39	133,80	0,00	7 985,81
6064	Fournitures administratives	47 968,20	29 119,87	14 415,92	0,00	4 432,41
6068	Autres matières et fournitures	9 313,03	8 452,12	0,00	0,00	860,91
611	Contrats de prestations de services	2 099 354,37	1 292 728,70	460 992,06	0,00	345 633,61
6132	Locations immobilières	830 820,00	368 574,49	440 760,73	0,00	21 484,78
6135	Locations mobilières	199 350,00	166 961,82	24 016,08	0,00	8 372,10
614	Charges locatives et de copropriété	66 267,95	63 413,23	2 854,72	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	40 800,00	14 000,00	2 147,00	0,00	24 653,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	72 900,00	0,00	0,00	0,00	72 900,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	133 400,00	102 035,54	0,00	0,00	31 364,46
615231	Entretien, réparations voiries	415 000,00	340 432,13	82 798,84	0,00	-8 230,97
615232	Entretien, réparations réseaux	530 000,00	383 380,93	50 663,35	0,00	95 955,72
61551	Entretien matériel roulant	21 541,47	16 953,76	0,00	0,00	4 587,71
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 200,00	524,49	3 462,77	0,00	6 212,74
6156	Maintenance	934 426,50	700 544,05	188 992,30	0,00	44 890,15
6161	Multirisques	254 425,00	232 720,63	0,00	0,00	21 704,37
6168	Autres primes d'assurance	4 880,96	4 206,54	0,00	0,00	674,42
617	Etudes et recherches	295 850,00	65 642,76	11 738,00	0,00	218 469,24
6182	Documentation générale et technique	41 836,49	32 934,57	4 551,52	0,00	4 350,40
6184	Versements à des organismes de formation	162 037,00	88 906,61	22 325,98	0,00	50 804,41
6185	Frais de colloques et de séminaires	39 317,00	1 305,00	11 577,40	0,00	26 434,60
6188	Autres frais divers	557 953,91	216 353,09	74 257,39	0,00	267 343,43
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	950,00	0,00	0,00	0,00	950,00
6226	Honoraires	595 084,00	187 286,24	129 888,00	0,00	277 909,76
6227	Frais d'actes et de contentieux	73 400,00	33 270,00	5 505,00	0,00	34 625,00
6228	Divers	2 050,00	1 688,70	0,00	0,00	361,30
6231	Annonces et insertions	59 670,00	17 224,10	3 606,70	0,00	38 839,20
6232	Fêtes et cérémonies	20 050,00	5 613,30	3 243,19	0,00	11 193,51
6233	Foires et expositions	5 010,00	4 866,00	0,00	0,00	144,00
6236	Catalogues et imprimés	176 983,80	98 538,50	4 110,76	0,00	74 334,54
6237	Publications	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6238	Divers	65 402,81	54 580,87	378,00	0,00	10 443,94
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	3 770,00	1 219,00	0,00	0,00	2 551,00
6248	Divers	20 320,00	11 655,08	0,00	0,00	8 664,92
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	13 482,76	6 470,02	259,42	0,00	6 753,32
6257	Réceptions	25 777,80	14 680,30	449,00	0,00	10 648,50
6261	Frais d'affranchissement	28 560,00	20 336,88	6 557,60	0,00	1 665,52
6262	Frais de télécommunications	456 900,00	68 434,46	31 451,99	0,00	357 013,55
627	Services bancaires et assimilés	1 050,00	24,13	0,00	0,00	1 025,87
6281	Concours divers (cotisations)	422 042,86	401 402,86	20 640,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	40 578,00	32 766,95	4 380,25	0,00	3 430,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	61 382,00	47 287,32	5 972,08	0,00	8 122,60
6284	Redevances pour services rendus	21 360,00	6 994,35	1 939,69	0,00	12 425,96
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	212 000,00	189 603,54	19 648,00	0,00	2 748,46
62878	Remb. frais à d'autres organismes	271,38	271,38	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 700,00	2 565,10	120,00	0,00	1 014,90
63512	Taxes foncières	210 001,64	206 666,33	3 335,31	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	7 512,00	7 512,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 211,89	632,66	0,00	0,00	579,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 060 542,99	9 479 773,94	120 925,05	0,00	459 844,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	375 000,00	231 968,34	120 396,98	0,00	22 634,68
6218	Autre personnel extérieur	40 350,00	24 145,51	0,00	0,00	16 204,49
6331	Versement mobilité	50 176,64	32 008,20	0,00	0,00	18 168,44
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	27 880,20	26 564,81	0,00	0,00	1 315,39



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	réaliser au 31/12	annulés
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	109 667,63	102 455,09	0,00	0,00	7 212,54
64111	Rémunération principale titulaires	3 217 751,86	3 361 598,85	0,00	0,00	-143 846,99
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	95 623,62	82 519,72	0,00	0,00	13 103,90
64118	Autres indemnités titulaires	1 228 269,44	1 027 150,82	0,00	0,00	201 118,62
64131	Rémunérations non tit.	2 367 892,03	2 959 307,05	0,00	0,00	-591 415,02
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	22 955,62	0,00	0,00	-22 955,62
64168	Autres emplois d'insertion	39 019,94	18 398,20	0,00	0,00	20 621,74
6417	Rémunérations des apprentis	67 733,96	84 425,67	0,00	0,00	-16 691,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 167 885,94	313 078,73	0,00	0,00	854 807,21
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 156 864,21	1 076 864,48	0,00	0,00	79 999,73
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	94 771,80	91 467,88	0,00	0,00	3 303,92
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	6 007,71	0,00	0,00	-6 007,71
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	778,94	0,00	0,00	0,00	778,94
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 169,80	12 033,45	0,00	0,00	136,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 250,00	345,64	528,07	0,00	1 376,29
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	6 478,17	0,00	0,00	-1 478,17
6488	Autres charges	1 456,98	0,00	0,00	0,00	1 456,98
014	Atténuations de produits	21 602 256,00	21 537 745,00	0,00	0,00	64 511,00
7391178	Autres restituit° dégrèvt contrib. direct	80 000,00	15 492,00	0,00	0,00	64 508,00
739211	Attributions de compensation	16 741 626,00	16 741 626,00	0,00	0,00	0,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 556 460,00	1 556 457,00	0,00	0,00	3,00
739221	FNGIR	1 542 941,00	1 542 941,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 681 229,00	1 681 229,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 825 954,00	5 410 208,94	29 000,00	0,00	386 745,06
6531	Indemnités	283 000,00	311 654,21	0,00	0,00	-28 654,21
6533	Cotisations de retraite	37 500,00	26 618,71	0,00	0,00	10 881,29
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	79 500,00	68 835,21	0,00	0,00	10 664,79
6535	Formation	6 600,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	578,18	0,00	0,00	-578,18
6541	Créances admises en non-valeur	32 500,00	3 890,70	0,00	0,00	28 609,30
6542	Créances éteintes	37 500,00	37 425,83	0,00	0,00	74,17
6553	Service d'incendie	3 739 931,00	3 739 931,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	440 000,00	434 963,68	0,00	0,00	5 036,32
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	204 000,00	143 619,39	0,00	0,00	60 380,61
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	965 423,00	642 690,03	29 000,00	0,00	293 732,97
65888	Autres	0,00	2,00	0,00	0,00	-2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		47 365 927,80	42 390 020,40	1 884 561,65	0,00	3 091 345,75
66	Charges financières (b)	876 000,00	732 218,24	134 635,90	0,00	9 145,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	860 000,00	854 683,48	0,00	0,00	5 316,52
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 000,00	-122 465,24	134 635,90	0,00	3 829,34
67	Charges exceptionnelles (c)	2 267 662,23	1 662 933,86	0,00	0,00	604 728,37
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6714	Bourses et prix	3 200,00	491,04	0,00	0,00	2 708,96
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	210 000,00	16 975,12	0,00	0,00	193 024,88
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	2 024 462,23	1 644 140,82	0,00	0,00	380 321,41
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 326,88	0,00	0,00	-1 326,88
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	74 200,85	74 200,85	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	74 200,85	74 200,85	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	300 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		50 883 790,88	44 859 373,35	2 019 197,55	0,00	4 005 219,98
023	Virement à la section d'investissement	11 798 559,33	0,00			11 798 559,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 005 609,75	5 005 609,75			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 005 609,75	5 005 609,75			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 804 169,08	5 005 609,75			11 798 559,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 804 169,08	5 005 609,75			11 798 559,33
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		67 687 959,96	49 864 983,10	2 019 197,55	0,00	15 803 779,31
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	134 635,90
Montant des ICNE de l'exercice N-1	122 465,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	12 170,66

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	17 273,96	0,00	0,00	-17 273,96
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	17 273,96	0,00	0,00	-17 273,96
70	Produits services, domaine et ventes div	3 369 229,85	3 276 261,42	286 450,05	0,00	-193 481,62
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	235,13	0,00	0,00	-235,13
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	1 739 000,00	1 971 475,69	203 697,86	0,00	-436 173,55
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	88 000,00	96 433,27	0,00	0,00	-8 433,27
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	382 000,00	378 640,00	0,00	0,00	3 360,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	986 387,50	629 305,73	82 752,19	0,00	274 329,58
70878	Remb. frais par d'autres redevables	167 326,00	195 713,42	0,00	0,00	-28 387,42
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 516,35	4 458,18	0,00	0,00	2 058,17
73	Impôts et taxes	39 949 446,17	42 103 675,69	0,00	0,00	-2 154 229,52
73111	Impôts directs locaux	12 664 593,00	13 634 121,00	0,00	0,00	-969 528,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 669 373,00	2 022 446,00	0,00	0,00	-353 073,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	542 897,17	497 426,00	0,00	0,00	45 471,17
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	48 372,00	0,00	0,00	-48 372,00
73211	Attribution de compensation	84 711,00	84 711,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	800 000,00	800 378,00	0,00	0,00	-378,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	171 600,00	183 449,02	0,00	0,00	-11 849,02
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	343 000,00	336 812,67	0,00	0,00	6 187,33
7382	Fraction de TVA	23 673 272,00	24 495 960,00	0,00	0,00	-822 688,00
74	Dotations et participations	11 735 183,26	12 176 734,55	0,00	0,00	-441 551,29
74124	Dotation d'intercommunalité	1 375 248,00	1 346 024,00	0,00	0,00	29 224,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	6 491 402,00	6 501 867,00	0,00	0,00	-10 465,00
744	FCTVA	31 774,54	97 123,01	0,00	0,00	-65 348,47
74711	Participat° Etat emploi jeunes	0,00	6 726,25	0,00	0,00	-6 726,25
74718	Autres participations Etat	49 800,00	238 200,00	0,00	0,00	-188 400,00
7472	Participat° Régions	155 000,00	354,01	0,00	0,00	154 645,99
7473	Participat° Départements	8 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
7478	Participat° Autres organismes	128 070,00	120 742,18	0,00	0,00	7 327,82
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	19 700,10	0,00	0,00	-19 700,10
74832	Attribution du fonds départemental TP	18 368,72	0,00	0,00	0,00	18 368,72
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 477 520,00	3 830 981,00	0,00	0,00	-353 461,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	11 017,00	0,00	0,00	-11 017,00
75	Autres produits de gestion courante	677 000,00	677 656,20	0,00	0,00	-656,20
752	Revenus des immeubles	490 000,00	454 003,33	0,00	0,00	35 996,67
757	Redevances versées par fermiers, conces.	167 000,00	179 306,28	0,00	0,00	-12 306,28
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 000,00	44 346,59	0,00	0,00	-24 346,59
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		55 730 859,28	58 251 601,82	286 450,05	0,00	-2 807 192,59
76	Produits financiers (b)	0,00	118,36	0,00	0,00	-118,36
761	Produits de participations	0,00	118,36	0,00	0,00	-118,36
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	354 200,18	0,00	0,00	-354 200,18
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	325 249,70	0,00	0,00	-325 249,70
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	18 059,93	0,00	0,00	-18 059,93
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 890,55	0,00	0,00	-10 890,55
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		55 730 859,28	58 605 920,36	286 450,05	0,00	-3 161 511,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 205 121,49	1 205 121,49			0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	751 373,54	751 373,54			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	453 747,95	453 747,95			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 205 121,49	1 205 121,49			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		56 935 980,77	59 811 041,85	286 450,05	0,00	-3 161 511,13
Pour information		10 751 979,19				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 757 879,78	2 157 635,47	646 720,93	1 953 523,38
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	374 400,00	116 007,00	0,00	258 393,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 081 604,38	824 776,69	594 841,43	661 986,26
2041632	ADM : Bâtiments, installations	297 627,40	198 901,69	0,00	98 725,71
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 738 520,00	945 219,09	0,00	793 300,91
20422	Privé : Bâtiments, installations	265 728,00	72 731,00	51 879,50	141 117,50
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	Opération d'équipement n° 1001 (2)	20 905,80	6 095,67	0,00	14 810,13
1002	Opération d'équipement n° 1002 (2)	46 256,00	269,03	0,00	45 986,97
1003	Opération d'équipement n° 1003 (2)	3 008,00	2 528,06	0,00	479,94
1004	Opération d'équipement n° 1004 (2)	2 401 575,07	834 265,63	1 026 174,61	541 134,83
1005	Opération d'équipement n° 1005 (2)	632 775,72	498 193,57	42 710,30	91 871,85
1006	Opération d'équipement n° 1006 (2)	1 017 000,00	602 123,22	0,00	414 876,78
1007	Opération d'équipement n° 1007 (2)	1 084 995,30	870 765,21	46 492,87	167 737,22
1008	Opération d'équipement n° 1008 (2)	45 051,20	44 579,68	0,00	471,52
1010	Opération d'équipement n° 1010 (2)	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
1011	Opération d'équipement n° 1011 (2)	139 521,00	139 521,00	0,00	0,00
1012	Opération d'équipement n° 1012 (2)	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00
1013	Opération d'équipement n° 1013 (2)	200 000,00	98 522,87	7 690,20	93 786,93
901	Opération d'équipement n° 901 (2)	2 316 411,04	1 012 338,69	449 708,95	854 363,40
902	Opération d'équipement n° 902 (2)	218 261,22	4 928,34	2 490,52	210 842,36
903	Opération d'équipement n° 903 (2)	688 245,88	248 995,62	439 248,52	1,74
909	Opération d'équipement n° 909 (2)	127 785,61	57 217,06	9 700,00	60 868,55
923	Opération d'équipement n° 923 (2)	2 412,00	2 412,00	0,00	0,00
925	Opération d'équipement n° 925 (2)	431 852,23	0,00	24 654,23	407 198,00
941	Opération d'équipement n° 941 (2)	6 000,00	2 916,00	0,00	3 084,00
947	Opération d'équipement n° 947 (2)	542 993,00	136 878,00	4 800,00	401 315,00
955	Opération d'équipement n° 955 (2)	675 369,33	69 809,63	605 557,65	2,05
961	Opération d'équipement n° 961 (2)	8,86	8,86	0,00	0,00
962	Opération d'équipement n° 962 (2)	77 680,00	8 160,00	0,00	69 520,00
971	Opération d'équipement n° 971 (2)	533 287,60	455 991,20	57 117,33	20 179,07
972	Opération d'équipement n° 972 (2)	3 705,60	0,00	0,00	3 705,60
974	Opération d'équipement n° 974 (2)	38 334,48	8 334,48	0,00	30 000,00
975	Opération d'équipement n° 975 (2)	676 000,00	0,00	0,00	676 000,00
978	Opération d'équipement n° 978 (2)	566 122,63	332 500,89	115 610,45	118 011,29
979	Opération d'équipement n° 979 (2)	820 458,13	414 171,54	68 052,82	338 233,77
994	Opération d'équipement n° 994 (2)	3 674 400,00	2 862 138,53	0,00	812 261,47
995	Opération d'équipement n° 995 (2)	133 368,00	24 954,58	0,00	108 413,42
996	Opération d'équipement n° 996 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
997	Opération d'équipement n° 997 (2)	6 704,10	0,00	0,00	6 704,10
998	Opération d'équipement n° 998 (2)	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
999	Opération d'équipement n° 999 (2)	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
	Total des dépenses d'équipement	22 324 367,58	10 902 254,83	3 946 729,38	7 475 383,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 894 911,86	2 876 745,19	0,00	18 166,67
1641	Emprunts en euros	2 894 411,86	2 876 245,19	0,00	18 166,67
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 894 911,86	2 876 745,19	0,00	18 166,67
45411	PERIL IMMINENT 8 RUE HARLAY COMPIEGNE (3)	9 378,00	0,00	0,00	9 378,00
45413	PERIL395 RUE LEFÈVRE LESUEUR, BÉTHISY-SAINT-PIERRE (3)	11 244,00	2 811,00	2 811,00	5 622,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	20 622,00	2 811,00	2 811,00	15 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	25 239 901,44	13 781 811,02	3 949 540,38	7 508 550,04

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 205 121,49	1 205 121,49		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 205 121,49	1 205 121,49		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	216 770,00	216 770,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	60 358,64	60 358,64		0,00
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	121 949,67	121 949,67		0,00
139141	Sub. transf cpte résultat. Communes du GFP	5 891,73	5 891,73		0,00
139158	Sub. transf cpte résultat. Autres groupes	266,91	266,91		0,00
13916	Sub. transf cpte résultat. Autres EPL	17 771,00	17 771,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	30 740,00	30 740,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	751 373,54	751 373,54		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 205 121,49	1 205 121,49		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		26 445 022,93	14 986 932,51	3 949 540,38	7 508 550,04
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		3 051 583,62			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 236 019,13	2 366 327,74	3 148 044,19	721 647,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 014 591,30	215 193,74	101 831,35	697 566,21
1312	Subv. transf. Régions	2 066 249,66	1 563 222,22	839 518,44	-336 491,00
1313	Subv. transf. Départements	1 554 862,56	341 170,00	1 348 965,77	-135 273,21
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	1 023,40	0,00	-1 023,40
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 450 315,61	245 718,38	857 728,63	346 868,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 907 568,35	0,00	0,00	2 907 568,35
1641	Emprunts en euros	2 907 568,35	0,00	0,00	2 907 568,35
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 143 587,48	2 366 327,74	3 148 044,19	3 629 215,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 867 727,99	2 070 166,48	0,00	797 561,51
10222	FCTVA	1 537 204,00	739 642,49	0,00	797 561,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 330 523,99	1 330 523,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	656 500,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 528 227,99	2 070 166,48	0,00	1 458 061,51
45421	PERIL IMMINENT 8 RUE HARLAY COMPIEGNE (2)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
45423	PERIL395 RUE LEFÈVRE LESUEUR, BÉTHISY-SAINT-PIERRE (2)	5 622,00	0,00	0,00	5 622,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	20 622,00	0,00	0,00	20 622,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	12 692 437,47	4 436 494,22	3 148 044,19	5 107 899,06
021	Virement de la sect° de fonctionnement	11 798 559,33			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 005 609,75	5 005 609,75		0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	206 391,24	206 391,24		0,00
28031	Frais d'études	60 413,00	60 413,00		0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	197 784,28	197 784,28		0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 037 746,60	1 037 746,60		0,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	147 791,17	147 791,17		0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	593,00	593,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	589 072,40	589 072,40		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	46 842,00	46 842,00		0,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	76 863,46	76 863,46		0,00
28041633	ADM : Projet infrastructure	298 823,31	298 823,31		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	179 974,70	179 974,70		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	123 398,38	123 398,38		0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	45 770,00	45 770,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	377 084,84	377 084,84		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	829,00	829,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	224 019,99	224 019,99		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	407 376,97	407 376,97		0,00
28138	Autres constructions	23 234,00	23 234,00		0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	174 391,79	174 391,79		0,00
28151	Réseaux de voirie	14 863,77	14 863,77		0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits
28152	Installations de voirie	185 919,00	185 919,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	9 957,00	9 957,00		0,00
281538	Autres réseaux	18 067,00	18 067,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 409,58	7 409,58		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	475,00	475,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	126 514,03	126 514,03		0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 443,00	1 443,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 033,00	13 033,00		0,00
28182	Matériel de transport	32 265,00	32 265,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	192 320,52	192 320,52		0,00
28184	Mobilier	45 923,05	45 923,05		0,00
28188	Autres immo. corporelles	139 019,67	139 019,67		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		16 804 169,08	5 005 609,75		11 798 559,33
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 804 169,08	5 005 609,75		11 798 559,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1001 (1)
LIBELLE : EMM MAISON DES PROJETS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 905,80	A 6 095,67	0,00	14 810,13	B 751 256,35
20	Immobilisations incorporelles	600,00	498,00	0,00	102,00	6 387,60
2031	Frais d'études	600,00	498,00	0,00	102,00	6 387,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 305,80	5 597,67	0,00	14 708,13	744 334,75
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	636 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 105,80	1 105,80	0,00	0,00	15 745,15
2138	Autres constructions	19 200,00	4 491,87	0,00	14 708,13	79 212,86
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	13 376,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	534,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	534,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		200 107,00	C 1 860,00	383 827,00	-185 580,00	D 256 360,00
13	Subventions d'investissement	200 107,00	1 860,00	383 827,00	-185 580,00	256 360,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	25 200,00	0,00	0,00	25 200,00	100 800,00
1312	Subv. transf. Régions	154 607,00	0,00	154 607,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	20 300,00	1 860,00	229 220,00	-210 780,00	155 560,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-4 235,67	D - B	-494 896,35

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1002 (1)
LIBELLE : PAVILLON ENTREE EEM

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		46 256,00	A 269,03	0,00	45 986,97	B 859 342,57
20	Immobilisations incorporelles	7 260,00	0,00	0,00	7 260,00	0,00
2031	Frais d'études	7 260,00	0,00	0,00	7 260,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 996,00	269,03	0,00	38 726,97	859 342,57
2115	Terrains bâtis	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	18 996,00	269,03	0,00	18 726,97	847 170,25
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 172,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		156 236,66	C 0,00	136 986,66	19 250,00	D 161 050,00
13	Subventions d'investissement	156 236,66	0,00	136 986,66	19 250,00	161 050,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	19 250,00	0,00	0,00	19 250,00	8 250,00
1313	Subv. transf. Départements	136 986,66	0,00	136 986,66	0,00	152 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-269,03	D - B	-698 292,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1003 (1)
LIBELLE : RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 008,00	A 2 528,06	0,00	479,94	B 457 446,84
20	Immobilisations incorporelles	1 008,00	1 008,00	0,00	0,00	1 980,00
2031	Frais d'études	1 008,00	1 008,00	0,00	0,00	1 980,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	1 520,06	0,00	479,94	455 466,84
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	340 878,84
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	15 240,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	11 393,16
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 520,06	0,00	479,94	2 954,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	64 305,66	C 0,00	64 305,66	0,00	D 213 600,00
13	Subventions d'investissement	64 305,66	0,00	64 305,66	0,00
1312	Subv. transf. Régions	64 305,66	0,00	64 305,66	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 528,06	D - B	-243 846,84

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1004 (1)
LIBELLE : PLAN VELO

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 401 575,07	A 834 265,63	1 026 174,61	541 134,83	B 2 132 747,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 136,00	37 036,80	0,00	107 099,20	72 969,60
2152	Installations de voirie	144 136,00	37 036,80	0,00	107 099,20	72 969,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 257 439,07	797 228,83	1 026 174,61	434 035,63	2 059 778,02
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 257 439,07	797 228,83	1 026 174,61	434 035,63	2 059 778,02

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 452 643,13	C 291 766,22	725 814,40	435 062,51	D 333 166,22
13	Subventions d'investissement	1 452 643,13	291 766,22	725 814,40	435 062,51	333 166,22
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	661 136,00	192 000,00	0,00	469 136,00	192 000,00
1313	Subv. transf. Départements	551 474,00	12 580,00	300 645,11	238 248,89	12 580,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	240 033,13	87 186,22	425 169,29	-272 322,38	128 586,22
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-542 499,41	D - B	-1 799 581,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1005 (1)
LIBELLE : BMX INTERNATIONAL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		632 775,72	A 498 193,57	42 710,30	91 871,85	B 3 382 451,05
20	Immobilisations incorporelles	20 400,00	20 400,00	0,00	0,00	231 156,00
2031	Frais d'études	20 400,00	20 400,00	0,00	0,00	231 156,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 278,00	1 278,00	0,00	0,00	2 114,78
2188	Autres immobilisations corporelles	1 278,00	1 278,00	0,00	0,00	2 114,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	611 097,72	476 515,57	42 710,30	91 871,85	3 149 180,27
2313	Constructions	611 097,72	476 515,57	42 710,30	91 871,85	3 149 180,27

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 511 095,00	C 618 160,22	892 934,78	0,00	D 1 038 700,22
13	Subventions d'investissement	1 511 095,00	618 160,22	892 934,78	0,00	1 038 700,22
1312	Subv. transf. Régions	931 635,00	618 160,22	313 474,78	0,00	618 160,22
1313	Subv. transf. Départements	579 460,00	0,00	579 460,00	0,00	420 540,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	119 966,65	D - B	-2 343 750,83

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1006 (1)
LIBELLE : PARKING (dont Bâtiment Clésience rue d Amiens)

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 017 000,00	A 602 123,22	0,00	414 876,78	B 602 123,22
20	Immobilisations incorporelles	23 432,27	1 555,49	0,00	21 876,78	1 555,49
2031	Frais d'études	23 432,27	1 555,49	0,00	21 876,78	1 555,49
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	993 567,73	600 567,73	0,00	393 000,00	600 567,73
2115	Terrains bâtis	600 567,73	600 567,73	0,00	0,00	600 567,73
2135	Installations générales, agencements	393 000,00	0,00	0,00	393 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		150 000,00	C 0,00	0,00	150 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-602 123,22	D - B	-602 123,22

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1007 (1)
LIBELLE : ECOLES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 084 995,30	A 870 765,21	46 492,87	167 737,22	B 1 656 144,23
20	Immobilisations incorporelles	95 296,20	36 022,44	4 485,01	54 788,75	119 201,10
2031	Frais d'études	95 296,20	36 022,44	4 485,01	54 788,75	119 201,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 299,10	0,00	0,00	9 299,10	33 030,41
2135	Installations générales, agencements	9 299,10	0,00	0,00	9 299,10	33 030,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	980 400,00	834 742,77	42 007,86	103 649,37	1 503 912,72
2313	Constructions	980 400,00	834 742,77	42 007,86	103 649,37	1 503 912,72

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		564 406,87	C 42 760,00	39 200,00	482 446,87	D 101 310,00
13	Subventions d'investissement	564 406,87	42 760,00	39 200,00	482 446,87	101 310,00
1313	Subv. transf. Départements	43 250,00	42 760,00	0,00	490,00	84 510,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	521 156,87	0,00	39 200,00	481 956,87	16 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-828 005,21	D - B	-1 554 834,23

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1008 (1)
LIBELLE : EVENEMENTIEL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		45 051,20	A 44 579,68	0,00	471,52	B 291 301,97
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 051,20	44 579,68	0,00	471,52	291 301,97
21533	Réseaux câblés	419,10	419,10	0,00	0,00	419,10
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 083,00	1 081,74	0,00	1,26	8 710,92
2182	Matériel de transport	11 768,40	11 760,00	0,00	8,40	35 052,28
2184	Mobilier	652,36	646,00	0,00	6,36	75 876,29
2188	Autres immobilisations corporelles	31 128,34	30 672,84	0,00	455,50	171 243,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-44 579,68	D - B	-291 301,97

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1010 (1)
LIBELLE : ANRU 2

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		12 000,00	A 0,00	0,00	12 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1011 (1)

LIBELLE : PISTES PPP: Rénovation des pistes ynthétiques intérieures et extérieures

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		139 521,00	A 139 521,00	0,00	0,00	B 731 290,63
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	139 521,00	139 521,00	0,00	0,00	731 290,63
2315	Installat°, matériel et outillage techni	139 521,00	139 521,00	0,00	0,00	731 290,63

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		239 876,79	C 195 602,16	81 057,62	-36 782,99	D 382 312,16
13	Subventions d'investissement	239 876,79	195 602,16	81 057,62	-36 782,99	382 312,16
1313	Subv. transf. Départements	57 053,90	78 070,00	0,00	-21 016,10	264 780,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	182 822,89	117 532,16	81 057,62	-15 766,89	117 532,16
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	56 081,16	D - B	-348 978,47

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1012 (1)
LIBELLE : TRAVAUX ECONOMIE D ENERGIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		400 000,00	A 0,00	400 000,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1013 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES ERP

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		200 000,00	A 98 522,87	7 690,20	93 786,93	B 98 522,87
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	98 522,87	7 690,20	93 786,93	98 522,87
2128	Autres agencements et aménagements	200 000,00	98 522,87	7 690,20	93 786,93	98 522,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-98 522,87	D - B	-98 522,87

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : SERVICES GENERAUX

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 316 411,04	A 1 012 338,69	449 708,95	854 363,40	B 4 926 402,46
20	Immobilisations incorporelles	1 100 677,83	346 091,19	256 700,47	497 886,17	2 211 143,10
202	Frais réalisat° documents urbanisme	134 866,72	8 490,04	840,00	125 536,68	668 331,00
2031	Frais d'études	440 188,00	53 615,35	15 033,30	371 539,35	250 206,46
2051	Concessions, droits similaires	525 623,11	283 985,80	240 827,17	810,14	1 292 605,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 072 807,71	645 300,43	191 220,17	236 287,11	2 652 791,97
2128	Autres agencements et aménagements	8 673,00	0,00	0,00	8 673,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	22 377,68	18 851,88	3 540,00	-14,20	74 927,12
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	242 211,66	152 771,36	89 439,50	0,80	622 854,81
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	31 851,43
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 758,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	8 712,00
2182	Matériel de transport	42 933,20	19 282,30	15 520,00	8 130,90	190 705,33
2183	Matériel de bureau et informatique	510 366,36	426 133,65	82 438,96	1 793,75	1 507 157,05
2184	Mobilier	26 289,69	16 535,58	281,71	9 472,40	98 615,59
2188	Autres immobilisations corporelles	209 956,12	11 725,66	0,00	198 230,46	113 210,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	142 925,50	20 947,07	1 788,31	120 190,12	62 467,39
2313	Constructions	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	9 273,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	22 925,50	20 947,07	1 788,31	190,12	53 194,39

RECVTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		25 043,00	C 29 360,00	0,00	-4 317,00	D 680 205,28
13	Subventions d'investissement	25 043,00	29 360,00	0,00	-4 317,00	680 205,28
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	29 360,00	0,00	-29 360,00	29 360,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	25 043,00	0,00	0,00	25 043,00	466 360,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	173 684,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-982 978,69	D - B	-4 246 197,18

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 902 (1)
LIBELLE : SERVICE INCENDIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		218 261,22	A 4 928,34	2 490,52	210 842,36	B 41 543,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 261,22	4 928,34	2 490,52	210 842,36	41 543,58
21568	Autres matériels, outillages incendie	218 261,22	4 928,34	2 490,52	210 842,36	41 543,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-4 928,34	D - B	-41 543,58

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		688 245,88	A 248 995,62	439 248,52	1,74	B 2 301 677,90
20	Immobilisations incorporelles	600 864,88	235 209,48	365 654,40	1,00	996 883,80
2051	Concessions, droits similaires	600 864,88	235 209,48	365 654,40	1,00	996 883,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	87 381,00	13 786,14	73 594,12	0,74	1 304 794,10
2181	Installat° générales, agencements	87 381,00	13 786,14	73 594,12	0,74	1 156 716,14
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	148 077,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-248 995,62	D - B	-2 301 677,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 909 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		127 785,61	A 57 217,06	9 700,00	60 868,55	B 1 828 820,77
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	27 720,00
2031	Frais d'études	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	27 720,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	108 900,00	57 217,06	9 700,00	41 982,94	1 170 574,71
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	355 320,00
2128	Autres agencements et aménagements	35 705,20	26 032,08	7 900,00	1 773,12	181 690,98
2135	Installations générales, agencements	18 400,00	0,00	0,00	18 400,00	333 786,42
2138	Autres constructions	37 000,00	13 399,78	1 800,00	21 800,22	146 258,76
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 378,80	1 378,80	0,00	0,00	137 112,15
2188	Autres immobilisations corporelles	16 416,00	16 406,40	0,00	9,60	16 406,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 885,61	0,00	0,00	6 885,61	630 526,06
2313	Constructions	6 885,61	0,00	0,00	6 885,61	630 526,06

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	162 738,00	C 61 413,74	102 654,00	-1 329,74	D 184 795,74	
13	Subventions d'investissement	162 738,00	61 413,74	102 654,00	-1 329,74	184 795,74
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	23 193,74	0,00	-23 193,74	37 215,74
1313	Subv. transf. Départements	162 738,00	38 220,00	102 654,00	21 864,00	147 580,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	4 196,68	D - B	-1 644 025,03

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 923 (1)
LIBELLE : TERRAIN BI-CROSS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 412,00	A 2 412,00	0,00	0,00	B 75 108,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 412,00	2 412,00	0,00	0,00	75 108,05
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 412,00	2 412,00	0,00	0,00	75 108,05

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 412,00	D - B	-75 108,05

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 925 (1)
LIBELLE : LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		431 852,23	A 0,00	24 654,23	407 198,00	B 280 127,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	138 387,52
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	138 387,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	431 852,23	0,00	24 654,23	407 198,00	141 740,41
2158	Autres inst..matériel.outil. techniques	431 852,23	0,00	24 654,23	407 198,00	141 740,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 18 440,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	18 440,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	18 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-261 687,93

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 941 (1)
LIBELLE : ECOLE DE LA PRAIRIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 000,00	A 2 916,00	0,00	3 084,00	B 37 855,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	2 916,00	0,00	3 084,00	36 655,50
2135	Installations générales, agencements	6 000,00	2 916,00	0,00	3 084,00	36 655,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 916,00	D - B	-37 855,50

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 947 (1)
LIBELLE : TREMIE PRAIRIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		542 993,00	A 136 878,00	4 800,00	401 315,00	B 424 496,00
20	Immobilisations incorporelles	542 993,00	136 878,00	4 800,00	401 315,00	424 496,00
2031	Frais d'études	542 993,00	136 878,00	4 800,00	401 315,00	424 496,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	240 659,29	C 0,00	71 701,29	168 958,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	240 659,29	0,00	71 701,29	168 958,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	240 659,29	0,00	71 701,29	168 958,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-136 878,00	D - B	-424 496,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 955 (1)
LIBELLE : VIDEOPROTECTION

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		675 369,33	A 69 809,63	605 557,65	2,05	B 1 538 933,49
20	Immobilisations incorporelles	3 375,00	1 070,40	2 304,00	0,60	11 390,40
2051	Concessions, droits similaires	3 375,00	1 070,40	2 304,00	0,60	11 390,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	671 994,33	68 739,23	603 253,65	1,45	1 527 543,09
2135	Installations générales, agencements	449 668,33	66 768,18	382 899,29	0,86	1 060 932,73
2188	Autres immobilisations corporelles	222 326,00	1 971,05	220 354,36	0,59	466 610,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		3 600,00	C 52 800,00	0,00	-49 200,00	D 211 740,00
13	Subventions d'investissement	3 600,00	52 800,00	0,00	-49 200,00	211 740,00
1313	Subv. transf. Départements	3 600,00	52 800,00	0,00	-49 200,00	211 740,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-17 009,63	D - B	-1 327 193,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 961 (1)
LIBELLE : VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		8,86	A 8,86	0,00	0,00	B 790 412,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 570,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	9 570,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 801,20
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	25 801,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8,86	8,86	0,00	0,00	755 041,14
2312	Agencements et aménagements de terrains	8,86	8,86	0,00	0,00	530 359,15
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	224 681,99

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		109 005,30	C 41 000,00	408 962,35	-340 957,05	D 139 877,17
13	Subventions d'investissement	109 005,30	41 000,00	408 962,35	-340 957,05	139 877,17
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	109 005,30	0,00	101 831,35	7 173,95	98 877,17
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	307 131,00	-307 131,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	41 000,00	0,00	-41 000,00	41 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	40 991,14	D - B	-650 535,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 962 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		77 680,00	A 8 160,00	0,00	69 520,00	B 8 160,00
20	Immobilisations incorporelles	62 680,00	8 160,00	0,00	54 520,00	8 160,00
2031	Frais d'études	62 680,00	8 160,00	0,00	54 520,00	8 160,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 160,00	D - B	-8 160,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 971 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DANS LES ZAE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		533 287,60	A 455 991,20	57 117,33	20 179,07	B 1 756 514,39
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	533 287,60	455 991,20	57 117,33	20 179,07	1 756 514,39
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	40 000,00	20 308,22	19 201,24	490,54	20 308,22
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	89 707,80
2152	Installations de voirie	443 287,60	428 450,10	1 392,89	13 444,61	1 582 998,42
21534	Réseaux d'électrification	50 000,00	7 232,88	36 523,20	6 243,92	63 499,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-455 991,20	D - B	-1 756 514,39

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 972 (1)
LIBELLE : REQUALIF DE LA ZONE JAUX VENETTE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 705,60	A 0,00	0,00	3 705,60	B 3 102 358,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	53 062,80
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	53 062,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 705,60	0,00	0,00	3 705,60	3 049 296,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 705,60	0,00	0,00	3 705,60	1 529 108,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 520 188,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 114 880,00	0,00	-114 880,00	D 2 579 208,00
13	Subventions d'investissement	0,00	114 880,00	0,00	-114 880,00	1 050 100,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	114 880,00	0,00	-114 880,00	114 880,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	35 220,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 529 108,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 529 108,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	114 880,00	D - B	-523 150,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 974 (1)
LIBELLE : BANQUE ALIMENTAIRE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		38 334,48	A 8 334,48	0,00	30 000,00	B 204 028,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 334,48	8 334,48	0,00	30 000,00	179 395,68
2135	Installations générales, agencements	38 334,48	8 334,48	0,00	30 000,00	179 395,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	24 152,88
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	24 152,88

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 103 485,58
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	103 485,58
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	42 150,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	61 335,58
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 334,48	D - B	-100 542,98

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 975 (1)
LIBELLE : 6EME RHC PLATEAU MARGNY

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		676 000,00	A 0,00	0,00	676 000,00	B 232 509,53
20	Immobilisations incorporelles	196 000,00	0,00	0,00	196 000,00	32 496,00
2031	Frais d'études	196 000,00	0,00	0,00	196 000,00	32 496,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	480 000,00	0,00	0,00	480 000,00	200 013,53
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	36 972,26
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	72 295,58
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	76 583,23
2188	Autres immobilisations corporelles	480 000,00	0,00	0,00	480 000,00	14 162,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-232 509,53

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 978 (1)
LIBELLE : GRANDES ECURIES DU ROY

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		566 122,63	A 332 500,89	115 610,45	118 011,29	B 380 591,76
20	Immobilisations incorporelles	160 000,00	0,00	87 894,00	72 106,00	0,00
2031	Frais d'études	160 000,00	0,00	87 894,00	72 106,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	406 122,63	332 500,89	27 716,45	45 905,29	380 591,76
2135	Installations générales, agencements	406 122,63	332 500,89	27 716,45	45 905,29	379 455,95
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-332 500,89	D - B	-380 591,76

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 979 (1)
LIBELLE : EAUX PLUVIALES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		820 458,13	A 414 171,54	68 052,82	338 233,77	B 1 749 949,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	23 760,00	0,00	-23 760,00	177 570,00
2031	Frais d'études	0,00	23 760,00	0,00	-23 760,00	177 570,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	820 458,13	390 411,54	68 052,82	361 993,77	1 572 379,49
2315	Installat°, matériel et outillage techni	820 458,13	390 411,54	68 052,82	361 993,77	1 568 321,52
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 057,97

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 29 860,04
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	28 080,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	28 080,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 780,04
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 780,04

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-414 171,54	D - B	-1 720 089,45

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 994 (1)
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 674 400,00	A 2 862 138,53	0,00	812 261,47	B 8 697 090,36
20	Immobilisations incorporelles	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00
2031	Frais d'études	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 626 400,00	2 862 138,53	0,00	764 261,47	8 697 090,36
2111	Terrains nus	1 826 400,00	1 472 343,80	0,00	354 056,20	5 354 951,42
2115	Terrains bâtis	1 800 000,00	1 389 794,73	0,00	410 205,27	3 342 138,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 225 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 862 138,53	D - B	-7 472 090,36

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 995 (1)
LIBELLE : BASSIN CARRIERE DE CHOISY FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		133 368,00	A 24 954,58	0,00	108 413,42	B 286 786,55
20	Immobilisations incorporelles	133 368,00	24 954,58	0,00	108 413,42	286 786,55
2031	Frais d'études	133 368,00	24 954,58	0,00	108 413,42	286 786,55
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-24 954,58	D - B	-286 786,55

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 996 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT CYCLABLES UTILITAIRES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 241 999,63
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	677,92
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	677,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	241 321,71
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	241 321,71

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		200 000,00	C 0,00	0,00	200 000,00	D 74 708,18
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	74 708,18
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	74 708,18
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-167 291,45

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 997 (1)
LIBELLE : BATIMENT ARCHIVES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 704,10	A 0,00	0,00	6 704,10	B 673 513,53
20	Immobilisations incorporelles	5 684,10	0,00	0,00	5 684,10	15 283,50
2031	Frais d'études	5 684,10	0,00	0,00	5 684,10	15 283,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 818,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	10 818,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 020,00	0,00	0,00	1 020,00	647 412,03
2313	Constructions	1 020,00	0,00	0,00	1 020,00	647 412,03

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 175 470,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	175 470,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	72 500,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	102 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-498 043,53

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 998 (1)
LIBELLE : HALLE DE SPORT DE LACROIX

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 000,00	A 6 000,00	0,00	0,00	B 5 431 563,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 575,48
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	3 575,48
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	5 427 987,62
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	2 730 831,67
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 697 155,95

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 156 302,43	C 915 702,00	240 600,43	0,00	D 3 960 857,14
13	Subventions d'investissement	1 156 302,43	915 702,00	240 600,43	0,00	1 328 326,47
1312	Subv. transf. Régions	915 702,00	915 702,00	0,00	0,00	1 018 816,47
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	309 510,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	240 600,43	0,00	240 600,43	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 632 530,67
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 632 530,67

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	909 702,00	D - B	-1 470 705,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 999 (1)
LIBELLE : TRAVAUX LIES AUX PROCEDURE DE PERILS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		18 000,00	A 0,00	0,00	18 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00
2313	Constructions	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	2 876 745	1 301 847	76 479	1 009 523	24 078	792 186	2 528	0	1 133 957	5 549 014	1 015 454	13 781 811
- Equipements municipaux (2)		1 079 594	73 668	879 681	24 078	697 344	2 528	0	0	5 543 709	444 017	8 744 619
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		222 253	0	129 842	0	94 842	0	0	1 133 957	5 305	571 437	2 157 635
- Opérations financières	2 876 745											2 876 745
Dépenses d'ordre	1 205 121											1 205 121
Solde d'exécution reporté de N-1	3 051 584											3 051 584
Total dépenses	7 133 450	1 301 847	76 479	1 009 523	24 078	792 186	2 528	0	1 133 957	5 549 014	1 015 454	18 038 516
Total recettes	7 075 776	0	52 800	42 760	0	1 831 878	0	0	1 023	437 866	0	9 442 104
Solde d'investissement	-57 674	-1 301 847	-23 679	-966 763	-24 078	1 039 692	-2 528	0	-1 132 934	-5 111 148	-1 015 454	-8 596 412
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	462 042	608 555	196 801	81 512	344 077	0	0	1 880	2 033 841	220 833	3 949 540
Total RAR recettes	0	0	0	39 200	0	1 726 209	64 306	0	0	1 318 329	0	3 148 044
SOLDE RAR investissement	0	-462 042	-608 555	-157 601	-81 511	1 382 132	64 306	0	-1 879	-715 512	-220 833	-801 496

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	27 754 054	13 274 894	3 932 662	47 791	61 379	383 343	476 040	0	0	5 219 361	734 657	51 884 181
Total recettes	65 885 667	4 467 926	0	0	0	0	124 742	0	0	371 136	0	70 849 471
Solde de fonctionnement	38 131 613	-8 806 968	-3 932 662	-47 791	-61 379	-383 343	-351 297	0	0	-4 848 225	-734 657	18 965 290
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

AT

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		7 133 450	1 763 889	685 034	1 206 324	105 590	1 136 263	2 528	0	1 135 837	7 582 855	1 236 287	21 988 057
Dépenses réelles		2 876 745	1 763 889	685 034	1 206 324	105 590	1 136 263	2 528	0	1 135 837	7 582 855	1 236 287	17 731 351
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	2 876 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 876 745
1641	Emprunts en euros	2 876 245	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 876 245
165	Dépôts et cautionnements reçus	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	242 253	0	280 150	79 723	386 509	0	0	1 135 837	13 424	666 460	2 804 356
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	116 007	0	0	116 007
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0	242 253	0	280 150	79 723	386 509	0	0	0	8 120	422 863	1 419 618
2041632	ADM : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 305	193 597	198 902
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	0	0	945 219	0	0	945 219
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	74 611	0	50 000	124 611
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	1 521 635	679 412	926 174	25 867	749 754	2 528	0	0	7 569 431	569 828	12 044 628
1001	EMM MAISON DES PROJETS	0	1 106	0	0	0	0	0	0	0	4 990	0	6 096
1002	PAVILLON ENTREE EEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	269	0	269
1003	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	0	0	0	0	0	0	2 528	0	0	0	0	2 528
1004	PLAN VELO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 860 440	0	1 860 440
1005	BMX INTERNATIONAL	0	0	0	0	0	540 904	0	0	0	0	0	540 904



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9			
											services urbains, environnement	économique		
1006	PARKING (dont Bâtiment Clésience rue d Amiens)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	602 123	0	602 123
1007	ECOLES	0	0	0	917 258	0	0	0	0	0	0	0	0	917 258
1008	EVENEMENTIEL	0	44 580	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 580
1011	PISTES PPP: Rénovation des pistes synthétiques intérieures et extérieures	0	0	0	0	0	139 521	0	0	0	0	0	0	139 521
1012	TRAVAUX ECONOMIE D ENERGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000	0	400 000
1013	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES ERP	0	106 213	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 213
901	SERVICES GENERAUX	0	1 358 202	0	0	25 867	0	0	0	0	0	77 979	0	1 462 048
902	SERVICE INCENDIE	0	0	7 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 419
903	TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	688 244	0	688 244
909	EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	0	0	0	0	0	66 917	0	0	0	0	0	0	66 917
923	TERRAIN BI-CROSS	0	0	0	0	0	2 412	0	0	0	0	0	0	2 412
925	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 654	0	24 654
941	ECOLE DE LA PRAIRIE	0	0	0	2 916	0	0	0	0	0	0	0	0	2 916
947	TREMIE PRAIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 678	0	141 678
955	VIDEOPROTECTION	0	3 374	671 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	675 367
961	VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	9
962	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	0	8 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 160
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 509	473 599	513 109
974	BANQUE ALIMENTAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 334	8 334
978	GRANDES ECURIES DU ROY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	360 217	87 894	448 111
979	EAUX PLUVIALES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	482 224	0	482 224
994	RESERVES FONCIERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 862 139	0	2 862 139
995	BASSIN CARRIERE DE CHOISY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 955	0	24 955
998	FOUILLES ARCHEOLOGIQUES HALLE DE SPORT DE LACROIX	0	0	0	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	5 622	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 622
45413	PERIL395 RUE LEFÈVRE LESJUEUR, BÉTHISY-SAINT-PIERRE	0	0	5 622	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 622
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 205 121</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 205 121</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 205 121</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 205 121</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>216 770</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>216 770</i>
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	<i>60 359</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>60 359</i>



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
13913	Sub. transf. Résultat. Départements	121 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 950
139141	Sub. transf. Résultat. Communes du GFP	5 892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 892
139158	Sub. transf. Résultat. Autres groupements	267	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	267
13916	Sub. transf. Résultat. Autres EPL	17 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 771
13918	Autres subventions d'équipement	30 740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 740
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	751 374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	751 374
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	3 051 584	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 051 584

RECETTES													
Total recettes d'investissement		7 075 776	0	52 800	81 960	0	3 558 087	64 306	0	1 023	1 756 196	0	12 590 148
Recettes réelles		2 070 166	0	52 800	81 960	0	3 558 087	64 306	0	1 023	1 756 196	0	7 584 538
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 070 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 070 166
10222	FCTVA	739 642	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	739 642
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 330 524	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 330 524
13	Subventions d'investissement	0	0	52 800	81 960	0	3 558 087	64 306	0	1 023	1 756 196	0	5 514 372
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	0	0	0	125 025	0	0	0	192 000	0	317 025
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	2 154 468	64 306	0	0	183 967	0	2 402 741
1313	Subv. transf. Départements	0	0	52 800	42 760	0	798 404	0	0	0	796 172	0	1 690 136
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	1 023	0	0	1 023
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	39 200	0	480 190	0	0	0	584 057	0	1 103 447
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	9		TOTAL CM27092024-DE
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	services urbains, environnem	économique	
Recettes d'ordre		5 005 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 005 610
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 005 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 005 610
2802	Frais liés à la réalisation des document	206 391	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 391
28031	Frais d'études	60 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 413
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	197 784	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	197 784
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 037 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 037 747
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	147 791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 791
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	593
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	589 072	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	589 072
28041582	GFP : Bâtiments, installations	46 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 842
28041632	ADM : Bâtiments, installations	76 863	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 863
28041633	ADM : Projet infrastructure	298 823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	298 823
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	179 975	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	179 975
280422	Privé : Bâtiments, installations	123 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 398
280423	Privé : Projet infrastructure	45 770	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 770
28051	Concessions et droits similaires	377 085	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	377 085
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	829
28128	Autres aménagements de terrains	224 020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 020
28135	Installations générales, agencements, ..	407 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	407 377
28138	Autres constructions	23 234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 234
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	174 392	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 392
28151	Réseaux de voirie	14 864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 864
28152	Installations de voirie	185 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	185 919
281534	Réseaux d'électrification	9 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 957
281538	Autres réseaux	18 067	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 067
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 410	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 410
281578	Autre matériel et outillage de voirie	475	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	475
28158	Autres installat°, matériel et outillage	126 514	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 514
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 443	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 443
28181	Installations générales, aménagés divers	13 033	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 033
28182	Matériel de transport	32 265	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 265
28183	Matériel de bureau et informatique	192 321	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 321
28184	Mobilier	45 923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 923



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le		9 services urbains, environnement	économique	TOTAL CM27092024-DE
											0	0			
28188	Autres immo. corporelles	139 020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139 020
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		27 754 054	13 274 894	3 932 662	47 791	61 379	383 343	476 040	0	0	5 219 361	734 657	51 884 181
Dépenses réelles		22 748 444	13 274 894	3 932 662	47 791	61 379	383 343	476 040	0	0	5 219 361	734 657	46 878 571
011	Charges à caractère général	210 026	3 108 167	175 782	47 791	46 379	260 511	31 863	0	0	3 620 165	196 245	7 696 929
60611	Eau et assainissement	0	0	903	0	787	0	0	0	0	9 083	0	10 773
60612	Energie - Electricité	0	9 892	24 431	0	15 658	26 036	0	0	0	179 501	0	255 518
60613	Chauffage urbain	0	24 419	6 268	0	2 004	35 861	0	0	0	0	0	68 552
60618	Autres fournitures non stockables	0	2 370	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 370
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 304	0	3 304
60622	Carburants	0	24 885	2 224	0	275	0	892	0	0	13 619	1 793	43 687
60623	Alimentation	0	19 179	0	0	0	0	466	0	0	358	681	20 684
60624	Produits de traitement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 982	0	31 982
60631	Fournitures d'entretien	0	6 519	999	0	0	1 687	137	0	0	0	700	10 042
60632	Fournitures de petit équipement	0	27 770	1 173	0	559	393	1 498	0	0	27 509	0	58 902
60636	Vêtements de travail	0	2 991	0	0	0	0	0	0	0	0	303	3 294
6064	Fournitures administratives	0	32 785	1 969	0	0	0	253	0	0	8 279	250	43 536
6068	Autres matières et fournitures	0	39	0	0	8 413	0	0	0	0	0	0	8 452
611	Contrats de prestations de services	0	2 128	0	0	2 853	548	0	0	0	1 748 191	0	1 753 721
6132	Locations immobilières	0	728 758	0	47 791	324	0	7 510	0	0	22 072	2 880	809 335
6135	Locations mobilières	0	149 368	3 511	0	0	2 858	0	0	0	33 076	2 164	190 978
614	Charges locatives et de copropriété	0	66 268	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 268
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	2 506	0	0	0	13 641	0	16 147
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 036	0	102 036
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	423 231	0	423 231
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	434 044	0	434 044
61551	Entretien matériel roulant	0	9 900	130	0	0	0	0	0	0	6 639	285	16 954
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	2 681	0	0	0	0	0	0	0	1 307	0	3 987
6156	Maintenance	0	735 986	128 251	0	0	0	0	0	0	25 299	0	889 536
6161	Multirisques	0	232 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 721
6168	Autres primes d'assurance	0	4 207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 207
617	Etudes et recherches	0	1 340	0	0	0	0	0	0	0	53 769	22 272	77 381
6182	Documentation générale et technique	0	24 506	0	0	60	0	184	0	0	12 736	0	37 486



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le		9
											services urbains, environnement	économique	
6184	Versements à des organismes de formation	0	97 937	0	0	0	6 000	636	0	0	6 660	0	111 233
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	766	0	0	0	0	0	0	0	539	11 577	12 882
6188	Autres frais divers	0	268 940	0	0	9 484	0	0	0	0	12 186	0	290 610
6226	Honoraires	0	59 223	0	0	4 050	10 364	0	0	0	240 837	2 700	317 174
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	33 840	0	0	0	0	0	0	0	4 935	0	38 775
6228	Divers	0	1 689	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 689
6231	Annonces et insertions	0	20 831	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 831
6232	Fêtes et cérémonies	0	2 509	0	0	0	2 423	3 924	0	0	0	0	8 856
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	0	330	0	0	0	4 536	0	4 866
6236	Catalogues et imprimés	0	94 192	0	0	0	4 140	239	0	0	0	4 078	102 649
6238	Divers	0	21 238	0	0	0	33 321	400	0	0	0	0	54 959
6247	Transports collectifs	0	1 219	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 219
6248	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 655	0	11 655
6256	Missions	0	5 460	0	0	81	0	131	0	0	458	600	6 729
6257	Réceptions	0	12 913	0	0	1 831	0	0	0	0	0	386	15 129
6261	Frais d'affranchissement	0	19 608	0	0	0	0	232	0	0	7 054	0	26 894
6262	Frais de télécommunications	0	99 886	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 886
627	Services bancaires et assimilés	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
6281	Concours divers (cotisations)	0	204 477	0	0	0	0	0	0	0	81 085	136 480	422 043
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	32 328	0	0	0	0	0	0	0	4 819	0	37 147
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	22 368	5 920	0	0	3 360	12 676	0	0	0	8 936	53 259
6284	Redevances pour services rendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 934	0	8 934
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	0	0	0	0	130 684	0	0	0	78 568	0	209 252
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271	0	271
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	2 685	0	0	0	0	2 685
63512	Taxes foncières	210 002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	210 002
63513	Autres impôts locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 512	0	7 512
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	30	4	0	0	0	0	0	0	440	159	633
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	9 586 350	14 349	0	0	0	0	0	0	0	0	9 600 699
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	352 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	352 365
6218	Autre personnel extérieur	0	10 350	13 796	0	0	0	0	0	0	0	0	24 146
6331	Versement mobilité	0	32 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 008
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	26 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 565
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	102 455	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 455
64111	Rémunération principale titulaires	0	3 361 599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 361 599
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	82 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 520



Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	9		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	services urbains, environnem	économique	
64118	Autres indemnités titulaires	0	1 027 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 027 151
64131	Rémunérations non tit.	0	2 959 307	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 959 307
64138	Autres indemnités non tit.	0	22 956	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 956
64168	Autres emplois d'insertion	0	18 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 398
6417	Rémunérations des apprentis	0	84 426	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 426
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	313 079	0	0	0	0	0	0	0	0	0	313 079
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	1 076 864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 076 864
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	91 468	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 468
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	6 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 008
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	12 033	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 033
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	320	554	0	0	0	0	0	0	0	0	874
6478	Autres charges sociales diverses	0	6 478	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 478
014	Atténuations de produits	21 537 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 537 745
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	15 492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 492
739211	Attributions de compensation	16 741 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 741 626
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 556 457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 556 457
739221	FNGIR	1 542 941	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 542 941
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 681 229	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 681 229
65	Autres charges de gestion courante	41 317	579 886	3 742 531	0	15 000	122 832	24 000	0	0	599 196	314 448	5 439 209
6531	Indemnités	0	311 654	0	0	0	0	0	0	0	0	0	311 654
6533	Cotisations de retraite	0	26 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 619
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	68 835	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 835
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	578	0	0	0	0	0	0	0	0	0	578
6541	Créances admises en non-valeur	3 891	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 891
6542	Créances éteintes	37 426	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 426
6553	Service d'incendie	0	0	3 739 931	0	0	0	0	0	0	0	0	3 739 931
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	434 964	0	434 964
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0	96 197	0	0	0	47 422	0	0	0	0	0	143 619
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	76 000	2 600	0	15 000	75 410	24 000	0	0	164 232	314 448	671 690
65888	Autres	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	866 854	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	866 854
66111	Intérêts réglés à l'échéance	854 683	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	854 683
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	12 171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 171
67	Charges exceptionnelles	18 302	491	0	0	0	0	420 177	0	0	1 000 000	223 964	1 662 934



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9 services urbains, environnement	9 économique	
6714	Bourses et prix	0	491	0	0	0	0	0	0	0	0	0	491
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 975	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 975
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0	0	0	0	0	0	420 177	0	0	1 000 000	223 964	1 644 141
678	Autres charges exceptionnelles	1 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 327
68	Dot. aux amortissements et provisions	74 201	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 201
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	74 201	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 201
Dépenses d'ordre		5 005 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 005 610
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 005 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 005 610
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 005 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 005 610
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		65 885 667	4 467 926	0	0	0	0	124 742	0	0	371 136	0	70 849 471
Recettes réelles		53 928 566	4 467 926	0	0	0	0	124 742	0	0	371 136	0	58 892 370
013	Atténuations de charges	0	17 274	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 274
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	17 274	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 274
70	Produits des services, du domaine, vente	0	3 369 775	0	0	0	0	0	0	0	192 936	0	3 562 711
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	235	0	0	0	0	0	0	0	0	0	235
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0	2 175 174	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 175 174
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	96 433	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 433
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0	378 640	0	0	0	0	0	0	0	0	0	378 640
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	712 058	0	0	0	0	0	0	0	0	0	712 058
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	2 777	0	0	0	0	0	0	0	192 936	0	195 713
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	4 458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 458
73	Impôts et taxes	42 103 676	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 103 676



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le		9	
											services urbains, environnement	économique		060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
73111	Impôts directs locaux	13 634 121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 634 121
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	2 022 446	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 022 446
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	497 426	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	497 426
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	48 372	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 372
73211	Attribution de compensation	84 711	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 711
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	800 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800 378
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	183 449	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 449
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	336 813	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	336 813
7382	Fraction de TVA	24 495 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 495 960
74	Dotations et participations	11 806 712	97 080	0	0	0	0	124 742	0	0	0	148 200	0	12 176 735
74124	Dotation d'intercommunalité	1 346 024	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 346 024
74126	Dot. compensat° groupements de communes	6 501 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 501 867
744	FCTVA	97 123	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 123
74711	Participat° Etat emploi jeunes	0	6 726	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 726
74718	Autres participations Etat	0	90 000	0	0	0	0	0	0	0	0	148 200	0	238 200
7472	Participat° Régions	0	354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	354
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	0	4 000	0	0	0	0	0	4 000
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	120 742	0	0	0	0	0	120 742
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	19 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 700
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 830 981	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 830 981
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 017
75	Autres produits de gestion courante	0	647 656	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	677 656
752	Revenus des immeubles	0	454 003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	454 003
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0	149 306	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	179 306
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	44 347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 347
76	Produits financiers	118	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118
761	Produits de participations	118	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118
77	Produits exceptionnels	18 060	336 140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	354 200
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	325 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	325 250
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	18 060	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 060



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
7788	Produits exceptionnels divers	0	10 891	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 891
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 205 121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 205 121
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 205 121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 205 121
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	751 374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	751 374
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	453 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	453 748
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		10 751 979	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 751 979

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		27 754 054,04	13 274 893,80	0,00	0,00	41 028 947,84
Réalisations		27 754 054,04	13 274 893,80	0,00	0,00	41 028 947,84
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	210 025,77	3 108 167,29	0,00	0,00	3 318 193,06
60612	Energie - Electricité	0,00	9 892,28	0,00	0,00	9 892,28
60613	Chauffage urbain	0,00	24 419,19	0,00	0,00	24 419,19
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	2 370,00	0,00	0,00	2 370,00
60622	Carburants	0,00	24 885,27	0,00	0,00	24 885,27
60623	Alimentation	0,00	19 179,43	0,00	0,00	19 179,43
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 518,64	0,00	0,00	6 518,64
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	27 770,39	0,00	0,00	27 770,39
60636	Vêtements de travail	0,00	2 991,26	0,00	0,00	2 991,26
6064	Fournitures administratives	0,00	32 785,49	0,00	0,00	32 785,49
6068	Autres matières et fournitures	0,00	39,04	0,00	0,00	39,04
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 127,77	0,00	0,00	2 127,77
6132	Locations immobilières	0,00	728 758,04	0,00	0,00	728 758,04
6135	Locations mobilières	0,00	149 368,40	0,00	0,00	149 368,40
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	66 267,95	0,00	0,00	66 267,95
61551	Entretien matériel roulant	0,00	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 680,76	0,00	0,00	2 680,76
6156	Maintenance	0,00	735 986,35	0,00	0,00	735 986,35
6161	Multirisques	0,00	232 720,63	0,00	0,00	232 720,63
6168	Autres primes d'assurance	0,00	4 206,54	0,00	0,00	4 206,54
617	Etudes et recherches	0,00	1 340,00	0,00	0,00	1 340,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	24 506,31	0,00	0,00	24 506,31
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	97 936,59	0,00	0,00	97 936,59
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	766,00	0,00	0,00	766,00
6188	Autres frais divers	0,00	268 940,17	0,00	0,00	268 940,17
6226	Honoraires	0,00	59 222,84	0,00	0,00	59 222,84
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	33 840,00	0,00	0,00	33 840,00
6228	Divers	0,00	1 688,70	0,00	0,00	1 688,70
6231	Annonces et insertions	0,00	20 830,80	0,00	0,00	20 830,80
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 509,40	0,00	0,00	2 509,40
6236	Catalogues et imprimés	0,00	94 191,50	0,00	0,00	94 191,50
6238	Divers	0,00	21 237,99	0,00	0,00	21 237,99
6247	Transports collectifs	0,00	1 219,00	0,00	0,00	1 219,00
6256	Missions	0,00	5 460,12	0,00	0,00	5 460,12
6257	Réceptions	0,00	12 912,50	0,00	0,00	12 912,50
6261	Frais d'affranchissement	0,00	19 608,45	0,00	0,00	19 608,45



(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen.	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	Total
6262	Frais de télécommunications	0,00	99 886,45	0,00	0,00		99 886,45
627	Services bancaires et assimilés	24,13	0,00	0,00	0,00		24,13
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	204 477,41	0,00	0,00		204 477,41
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	32 328,00	0,00	0,00		32 328,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	22 367,50	0,00	0,00		22 367,50
63512	Taxes foncières	210 001,64	0,00	0,00	0,00		210 001,64
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	30,13	0,00	0,00		30,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	9 586 349,77	0,00	0,00		9 586 349,77
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	352 365,32	0,00	0,00		352 365,32
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 350,00	0,00	0,00		10 350,00
6331	Versement mobilité	0,00	32 008,20	0,00	0,00		32 008,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	26 564,81	0,00	0,00		26 564,81
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	102 455,09	0,00	0,00		102 455,09
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	3 361 598,85	0,00	0,00		3 361 598,85
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	82 519,72	0,00	0,00		82 519,72
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	1 027 150,82	0,00	0,00		1 027 150,82
64131	Rémunérations non tit.	0,00	2 959 307,05	0,00	0,00		2 959 307,05
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	22 955,62	0,00	0,00		22 955,62
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	18 398,20	0,00	0,00		18 398,20
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	84 425,67	0,00	0,00		84 425,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	313 078,73	0,00	0,00		313 078,73
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	1 076 864,48	0,00	0,00		1 076 864,48
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	91 467,88	0,00	0,00		91 467,88
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	6 007,71	0,00	0,00		6 007,71
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	12 033,45	0,00	0,00		12 033,45
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	320,00	0,00	0,00		320,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	6 478,17	0,00	0,00		6 478,17
014	Atténuations de produits	21 537 745,00	0,00	0,00	0,00		21 537 745,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	15 492,00	0,00	0,00	0,00		15 492,00
739211	Attributions de compensation	16 741 626,00	0,00	0,00	0,00		16 741 626,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 556 457,00	0,00	0,00	0,00		1 556 457,00
739221	FNGIR	1 542 941,00	0,00	0,00	0,00		1 542 941,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 681 229,00	0,00	0,00	0,00		1 681 229,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 005 609,75	0,00	0,00	0,00		5 005 609,75
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 005 609,75	0,00	0,00	0,00		5 005 609,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 316,53	579 885,70	0,00	0,00		621 202,23
6531	Indemnités	0,00	311 654,21	0,00	0,00		311 654,21
6533	Cotisations de retraite	0,00	26 618,71	0,00	0,00		26 618,71
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	68 835,21	0,00	0,00		68 835,21
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	578,18	0,00	0,00		578,18
6541	Créances admises en non-valeur	3 890,70	0,00	0,00	0,00		3 890,70
6542	Créances éteintes	37 425,83	0,00	0,00	0,00		37 425,83
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	96 197,39	0,00	0,00		96 197,39
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	76 000,00	0,00	0,00		76 000,00
65888	Autres	0,00	2,00	0,00	0,00		2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen.	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	Total
66	Charges financières	866 854,14	0,00	0,00	0,00		866 854,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	854 683,48	0,00	0,00	0,00		854 683,48
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	12 170,66	0,00	0,00	0,00		12 170,66
67	Charges exceptionnelles	18 302,00	491,04	0,00	0,00		18 793,04
6714	Bourses et prix	0,00	491,04	0,00	0,00		491,04
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 975,12	0,00	0,00	0,00		16 975,12
678	Autres charges exceptionnelles	1 326,88	0,00	0,00	0,00		1 326,88
68	Dot. aux amortissements et provisions	74 200,85	0,00	0,00	0,00		74 200,85
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	74 200,85	0,00	0,00	0,00		74 200,85
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		65 885 666,77	4 467 925,94	0,00	0,00		70 353 592,71
Réalisations		65 885 666,77	4 467 925,94	0,00	0,00		70 353 592,71
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 751 979,19	0,00	0,00	0,00		10 751 979,19
013	Atténuations de charges	0,00	17 273,96	0,00	0,00		17 273,96
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	17 273,96	0,00	0,00		17 273,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 205 121,49	0,00	0,00	0,00		1 205 121,49
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	751 373,54	0,00	0,00	0,00		751 373,54
777	Quote-part subv invest transf opte résul	453 747,95	0,00	0,00	0,00		453 747,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	3 369 775,27	0,00	0,00		3 369 775,27
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	235,13	0,00	0,00		235,13
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	2 175 173,55	0,00	0,00		2 175 173,55
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	96 433,27	0,00	0,00		96 433,27
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	378 640,00	0,00	0,00		378 640,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	712 057,92	0,00	0,00		712 057,92
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	2 777,22	0,00	0,00		2 777,22
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	4 458,18	0,00	0,00		4 458,18
73	Impôts et taxes	42 103 675,69	0,00	0,00	0,00		42 103 675,69
73111	Impôts directs locaux	13 634 121,00	0,00	0,00	0,00		13 634 121,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	2 022 446,00	0,00	0,00	0,00		2 022 446,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	497 426,00	0,00	0,00	0,00		497 426,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	48 372,00	0,00	0,00	0,00		48 372,00
73211	Attribution de compensation	84 711,00	0,00	0,00	0,00		84 711,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	800 378,00	0,00	0,00	0,00		800 378,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	183 449,02	0,00	0,00	0,00		183 449,02
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	336 812,67	0,00	0,00	0,00		336 812,67
7382	Fraction de TVA	24 495 960,00	0,00	0,00	0,00		24 495 960,00
74	Dotations et participations	11 806 712,11	97 080,26	0,00	0,00		11 903 792,37
74124	Dotations d'intercommunalité	1 346 024,00	0,00	0,00	0,00		1 346 024,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	6 501 867,00	0,00	0,00	0,00		6 501 867,00
744	FCTVA	97 123,01	0,00	0,00	0,00		97 123,01
74711	Participat° Etat emploi jeunes	0,00	6 726,25	0,00	0,00		6 726,25
74718	Autres participations Etat	0,00	90 000,00	0,00	0,00		90 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	354,01	0,00	0,00		354,01
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	19 700,10	0,00	0,00	0,00		19 700,10
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 830 981,00	0,00	0,00	0,00		3 830 981,00



(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen.	
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 017,00	0,00	0,00	0,00	11 017,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	647 656,20	0,00	0,00	647 656,20
752	Revenus des immeubles	0,00	454 003,33	0,00	0,00	454 003,33
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	149 306,28	0,00	0,00	149 306,28
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	44 346,59	0,00	0,00	44 346,59
76	Produits financiers	118,36	0,00	0,00	0,00	118,36
761	Produits de participations	118,36	0,00	0,00	0,00	118,36
77	Produits exceptionnels	18 059,93	336 140,25	0,00	0,00	354 200,18
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	325 249,70	0,00	0,00	325 249,70
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	18 059,93	0,00	0,00	0,00	18 059,93
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 890,55	0,00	0,00	10 890,55
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		38 131 612,73	-8 806 967,86	0,00	0,00	29 324 644,87

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES		12 530 803,05	417 017,76	0,00	316 747,41	5 325,58	5 000,00	0,00	0,00
Réalisations		12 530 803,05	417 017,76	0,00	316 747,41	5 325,58	5 000,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 873 451,28	9 331,45	0,00	220 058,98	5 325,58	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	9 892,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	24 419,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	2 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	24 091,00	0,00	0,00	794,27	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	6 319,47	4 836,46	0,00	8 023,50	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 518,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 680,05	0,00	0,00	2 010,34	1 080,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 991,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	31 098,71	0,00	0,00	1 686,78	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	39,04	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 127,77	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	724 169,05	2 284,99	0,00	2 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	131 210,19	0,00	0,00	18 158,21	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	66 267,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	7 576,00	0,00	0,00	2 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 680,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
6156	Maintenance	733 226,35	0,00	0,00	2 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	232 720,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	4 206,54	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	22 434,67	0,00	0,00	2 071,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	97 936,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	10,00	0,00	756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	261 340,44	0,00	0,00	7 599,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	22 115,44	0,00	0,00	37 107,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	33 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 688,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	14 580,00	0,00	0,00	6 250,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	89,40	0,00	0,00	2 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	151,90	0,00	0,00	94 039,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	21 237,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 333,72	0,00	0,00	126,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 077,30	2 200,00	0,00	7 635,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	19 608,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	99 886,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	204 477,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	32 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 745,90	0,00	0,00	621,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	26,38	0,00	0,00	3,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 586 349,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	352 365,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	32 008,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26 564,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	102 455,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 361 598,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	82 519,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 027 150,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	2 959 307,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
64138	Autres indemnités non tit.	22 955,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	18 398,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	84 425,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	313 078,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 076 864,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	91 467,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 007,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 033,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 478,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	71 002,00	407 686,31	0,00	96 197,39	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	311 654,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	26 618,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	68 835,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	578,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	96 197,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	491,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	491,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 332 259,76	0,00	0,00	4 458,18	0,00	0,00	131 208,00	0,00	0,00
Réalizations		4 332 259,76	0,00	0,00	4 458,18	0,00	0,00	131 208,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	17 273,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 273,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	3 365 317,09	0,00	0,00	4 458,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	235,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	2 175 173,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	96 433,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	378 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	712 057,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 777,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	4 458,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	97 080,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotations d'intercommunalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	6 726,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	354,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	516 448,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 208,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	454 003,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	18 098,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 208,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	44 346,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	336 140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	325 249,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - CA REGION COMPIEGNE - CA (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le _____

Sous-fonction 02



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 890,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-8 198 543,29	-417 017,76	0,00	-312 289,23	-5 325,58	-5 000,00	131 208,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		3 932 662,47	0,00	3 932 662,47
Réalizations		3 932 662,47	0,00	3 932 662,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	175 782,25	0,00	175 782,25
60611	Eau et assainissement	902,94	0,00	902,94
60612	Energie - Electricité	24 431,09	0,00	24 431,09
60613	Chauffage urbain	6 267,69	0,00	6 267,69
60622	Carburants	2 223,73	0,00	2 223,73
60631	Fournitures d'entretien	999,12	0,00	999,12
60632	Fournitures de petit équipement	1 172,64	0,00	1 172,64
6064	Fournitures administratives	1 968,88	0,00	1 968,88
6135	Locations mobilières	3 511,25	0,00	3 511,25
61551	Entretien matériel roulant	130,00	0,00	130,00
6156	Maintenance	128 251,30	0,00	128 251,30
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 919,86	0,00	5 919,86
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3,75	0,00	3,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 349,22	0,00	14 349,22
6218	Autre personnel extérieur	13 795,51	0,00	13 795,51
6475	Médecine du travail, pharmacie	553,71	0,00	553,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 742 531,00	0,00	3 742 531,00
6553	Service d'incendie	3 739 931,00	0,00	3 739 931,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 600,00	0,00	2 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-3 932 662,47	0,00	-3 932 662,47

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		171 796,09	0,00	0,00	3 756 945,22	3 921,16
Réalizations		171 796,09	0,00	0,00	3 756 945,22	3 921,16
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	171 796,09	0,00	0,00	65,00	3 921,16
60611	Eau et assainissement	902,94	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	24 431,09	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	6 267,69	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	351,08	0,00	0,00	0,00	1 872,65
60631	Fournitures d'entretien	999,12	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 172,64	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 968,88	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 511,25	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	65,00	65,00
6156	Maintenance	126 271,54	0,00	0,00	0,00	1 979,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 919,86	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	3,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	14 349,22	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	13 795,51	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	553,71	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 742 531,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	3 739 931,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-171 796,09	0,00	0,00	-3 756 945,22	-3 921,16

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	47 790,72
Réalizations		0,00	47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	47 790,72
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	47 790,72
6132	Locations immobilières	0,00	47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	47 790,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	-47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	-47 790,72



(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-47 790,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	0,00	38 937,21	22 441,59	61 378,80
Réalizations		0,00	0,00	38 937,21	22 441,59	61 378,80
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	38 937,21	7 441,59	46 378,80
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	786,87	0,00	786,87
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	15 657,63	0,00	15 657,63
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	2 004,07	0,00	2 004,07
60622	Carburants	0,00	0,00	274,82	0,00	274,82
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	488,45	70,99	559,44
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	8 413,08	0,00	8 413,08
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 853,14	0,00	2 853,14
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	324,00	0,00	324,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	60,00	0,00	60,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	7 994,31	1 490,00	9 484,31
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	4 050,00	4 050,00
6256	Missions	0,00	0,00	80,84	0,00	80,84
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	1 830,60	1 830,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	Action
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	-38 937,21	-22 441,59

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 853,14	36 084,07	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 853,14	36 084,07	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 853,14	36 084,07	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	786,87	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 657,63	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 004,07	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,82	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488,45	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 413,08	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 853,14	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	324,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 994,31	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,84	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	fonction 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles		Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 853,14	-36 084,07	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		36,00	383 307,02	0,00	383 343,02
Réalizations		36,00	383 307,02	0,00	383 343,02
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	36,00	260 475,02	0,00	260 511,02
60612	Energie - Electricité	0,00	26 035,56	0,00	26 035,56
60613	Chauffage urbain	0,00	35 861,11	0,00	35 861,11
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 687,30	0,00	1 687,30
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	392,75	0,00	392,75
611	Contrats de prestations de services	36,00	512,37	0,00	548,37
6135	Locations mobilières	0,00	2 858,40	0,00	2 858,40
61521	Entretien terrains	0,00	2 505,83	0,00	2 505,83
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6226	Honoraires	0,00	10 364,40	0,00	10 364,40
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 422,63	0,00	2 422,63
6233	Foires et expositions	0,00	330,00	0,00	330,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 140,00	0,00	4 140,00
6238	Divers	0,00	33 320,98	0,00	33 320,98
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 360,00	0,00	3 360,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	130 683,69	0,00	130 683,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	122 832,00	0,00	122 832,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	47 422,00	0,00	47 422,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	75 410,00	0,00	75 410,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-36,00	-383 307,02	0,00	0,00	-383 343,02

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		20 792,70	134 439,42	0,00	174 445,80	53 629,10	0,00	0,00	0,00
Réalizations		20 792,70	134 439,42	0,00	174 445,80	53 629,10	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	20 792,70	134 439,42	0,00	51 613,80	53 629,10	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	17 777,48	0,00	0,00	8 258,08	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	35 861,11	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	1 494,61	192,69	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	-344,78	737,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	512,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 858,40	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	2 505,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	10 364,40	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	2 422,63	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	4 140,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	33 320,98	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	130 683,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	122 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	47 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	75 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-20 792,70	-134 439,42	0,00	-174 445,80	-53 629,10	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		24 000,00	452 039,59	476 039,59
Réalizations		24 000,00	452 039,59	476 039,59
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	31 862,95	31 862,95
60622	Carburants	0,00	892,05	892,05
60623	Alimentation	0,00	465,74	465,74
60631	Fournitures d'entretien	0,00	137,05	137,05
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 498,09	1 498,09
6064	Fournitures administratives	0,00	252,59	252,59
6132	Locations immobilières	0,00	7 510,00	7 510,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	183,70	183,70
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	636,00	636,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	3 924,46	3 924,46
6236	Catalogues et imprimés	0,00	239,40	239,40
6238	Divers	0,00	399,90	399,90
6256	Missions	0,00	131,10	131,10
6261	Frais d'affranchissement	0,00	232,00	232,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	12 675,77	12 675,77
6288	Autres services extérieurs	0,00	2 685,10	2 685,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	0,00	24 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	24 000,00	0,00	24 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	420 176,64	420 176,64
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	420 176,64	420 176,64
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	124 742,18	124 742,18
Réalizations		0,00	124 742,18	124 742,18
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	124 742,18	124 742,18
7473	Participat° Départements	0,00	4 000,00	4 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	120 742,18	120 742,18
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-24 000,00	-327 297,41	-351 297,41

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 862,95	0,00	420 176,64
	Réalisations	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 862,95	0,00	420 176,64
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 862,95	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	892,05	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	465,74	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137,05	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 498,09	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252,59	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 510,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183,70	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	636,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 924,46	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239,40	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399,90	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131,10	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 675,77	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 685,10	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 176,64
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 176,64



(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 742,18	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 742,18	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 742,18	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 742,18	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 879,23	0,00	-420 176,64

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024. Les lignes reports 001 et 002 à la fin du document.
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE





IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024. Les lignes reports 001 et 002 sont à l'annexe.
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		1 083 200,41	3 109 157,12	1 027 003,34	5 219 360,87
Réalisations		1 083 200,41	3 109 157,12	1 027 003,34	5 219 360,87
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 083 200,41	1 954 157,12	582 807,63	3 620 165,16
60611	Eau et assainissement	9 083,04	0,00	0,00	9 083,04
60612	Energie - Electricité	179 501,31	0,00	0,00	179 501,31
60621	Combustibles	0,00	0,00	3 304,44	3 304,44
60622	Carburants	4 684,55	6 414,76	2 519,33	13 618,64
60623	Alimentation	0,00	357,51	0,00	357,51
60624	Produits de traitement	0,00	31 982,40	0,00	31 982,40
60632	Fournitures de petit équipement	22 594,66	899,49	4 014,81	27 508,96
6064	Fournitures administratives	740,68	6 738,15	800,00	8 278,83
611	Contrats de prestations de services	293 747,32	1 352 508,97	101 935,19	1 748 191,48
6132	Locations immobilières	0,00	17 833,39	4 239,07	22 072,46
6135	Locations mobilières	5 085,41	22 083,30	5 907,44	33 076,15
61521	Entretien terrains	13 641,17	0,00	0,00	13 641,17
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	102 035,54	0,00	0,00	102 035,54
615231	Entretien, réparations voiries	423 230,97	0,00	0,00	423 230,97
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	434 044,28	434 044,28
61551	Entretien matériel roulant	3 085,72	433,00	3 119,91	6 638,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	938,40	0,00	368,10	1 306,50
6156	Maintenance	4 364,70	20 934,00	0,00	25 298,70
617	Etudes et recherches	1 436,40	51 894,00	438,36	53 768,76
6182	Documentation générale et technique	1 976,78	10 349,30	410,00	12 736,08
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 660,00	0,00	6 660,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	539,00	0,00	539,00
6188	Autres frais divers	0,00	12 186,00	0,00	12 186,00
6226	Honoraires	0,00	240 837,00	0,00	240 837,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	4 935,00	0,00	4 935,00
6233	Foires et expositions	0,00	4 536,00	0,00	4 536,00
6248	Divers	11 655,08	0,00	0,00	11 655,08
6256	Missions	158,71	249,85	49,20	457,76
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 054,03	0,00	7 054,03
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	59 435,45	21 650,00	81 085,45
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 819,20	0,00	0,00	4 819,20
6284	Redevances pour services rendus	0,00	8 934,04	0,00	8 934,04
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	78 567,85	0,00	78 567,85
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	271,38	0,00	271,38
63513	Autres impôts locaux	0,00	7 512,00	0,00	7 512,00



(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	420,77	11,25		7,50	439,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	155 000,00	444 195,71		599 195,71
65548	Autres contributions	0,00	0,00	434 963,68		434 963,68
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	155 000,00	9 232,03		164 232,03
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 000 000,00	0,00		1 000 000,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	1 000 000,00	0,00		1 000 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	371 136,20	0,00		371 136,20
Réalizations		0,00	371 136,20	0,00		371 136,20
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	192 936,20	0,00		192 936,20
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	192 936,20	0,00		192 936,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	148 200,00	0,00		148 200,00
74718	Autres participations Etat	0,00	148 200,00	0,00		148 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00		30 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	30 000,00	0,00		30 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00
SOLDE (3)		-1 083 200,41	-2 738 020,92	-1 027 003,34		-4 848 224,67

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		601 138,46	10 033,67	0,00	50 254,56	421 773,72	0,00	0,00
Réalizations		601 138,46	10 033,67	0,00	50 254,56	421 773,72	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	601 138,46	10 033,67	0,00	50 254,56	421 773,72	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	9 083,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	269,72	950,63	0,00	0,00	178 280,96	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
60622	Carburants	4 684,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 594,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	740,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	50 254,56	243 492,76	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 085,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	13 641,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	102 035,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	423 230,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 085,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	938,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 364,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 436,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 976,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	11 655,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	158,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 819,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	420,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	
	Opérat° ordre transfert entre sections								
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-601 138,46	-10 033,67	0,00	-50 254,56	-421 773,72	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 82								
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		638 334.07	19 550.03	110 550.25	1 335 787.77	1 004 935.00	966 555.73	0.00	60 447.61	0.00
Réalizations		638 334.07	19 550.03	110 550.25	1 335 787.77	1 004 935.00	966 555.73	0.00	60 447.61	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	483 334.07	19 550.03	110 550.25	1 335 787.77	4 935.00	582 807.63	0.00	0.00	0.00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 304,44	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	3 585,93	2 828,83	0,00	0,00	0,00	2 519,33	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	357,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	31 982,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	899,49	0,00	0,00	0,00	0,00	4 014,81	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 738,15	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	16 721,20	0,00	1 335 787,77	0,00	101 935,19	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	17 833,39	0,00	0,00	0,00	0,00	4 239,07	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	22 083,30	0,00	0,00	0,00	0,00	5 907,44	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 044,28	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 119,91	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368,10	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	51 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438,36	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 349,30	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	539,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	12 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	240 837,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	4 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	4 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	249,85	0,00	0,00	0,00	0,00	49,20	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 054,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	59 435,45	0,00	0,00	0,00	0,00	21 650,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	8 934,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	78 567,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	271,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	7 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	11,25	0,00	0,00	0,00	0,00	7,50	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	383 748,10	0,00	60 447,61	
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 516,07	0,00	60 447,61	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 232,03	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		341 136,20	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		341 136,20	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	192 936,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	192 936,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	148 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	148 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		-297 197,87	10 449,97	-110 550,25	-1 335 787,77	-1 004 935,00	-966 555,73	0,00	-60 447,61	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		615 573,19	4 078,36	0,00	0,00	0,00	115 005,79	0,00	734 657,34
Réalizations		615 573,19	4 078,36	0,00	0,00	0,00	115 005,79	0,00	734 657,34
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	182 227,60	4 078,36	0,00	0,00	0,00	9 939,20	0,00	196 245,16
60622	Carburants	1 792,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 792,88
60623	Alimentation	681,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	681,41
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	700,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302,93	0,00	302,93
6064	Fournitures administratives	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6132	Locations immobilières	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
6135	Locations mobilières	2 163,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 163,70
61551	Entretien matériel roulant	285,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285,13
617	Etudes et recherches	22 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 272,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	11 577,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 577,40
6226	Honoraires	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 078,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 078,36
6256	Missions	599,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	599,62
6257	Réceptions	386,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386,20
6281	Concours divers (cotisations)	136 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 480,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 936,27	0,00	8 936,27
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	159,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	314 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 448,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	314 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 448,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	118 897,59	0,00	0,00	0,00	0,00	105 066,59	0,00	223 964,18
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	118 897,59	0,00	0,00	0,00	0,00	105 066,59	0,00	223 964,18
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - CA REGION COMPIEGNE - CA (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 06/10/2024
 Aides aux services publics
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-615 573,19	-4 078,36	0,00	0,00	0,00	-115 005,79	0,00	-734 657,34

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		7 133 450,30	1 763 888,53	0,00	0,00	8 897 338,83
Réalizations		7 133 450,30	1 301 846,99	0,00	0,00	8 435 297,29
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	3 051 583,62	0,00	0,00	0,00	3 051 583,62
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 205 121,49	0,00	0,00	0,00	1 205 121,49
13911	Etat et établissements nationaux	216 770,00	0,00	0,00	0,00	216 770,00
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	60 358,64	0,00	0,00	0,00	60 358,64
13913	Sub. transf. cpté résult. Départements	121 949,67	0,00	0,00	0,00	121 949,67
139141	Sub. transf. cpté résult. Communes du GFP	5 891,73	0,00	0,00	0,00	5 891,73
139158	Sub. transf. cpté résult. Autres groupements	266,91	0,00	0,00	0,00	266,91
13916	Sub. transf. cpté résult. Autres EPL	17 771,00	0,00	0,00	0,00	17 771,00
13918	Autres subventions d'équipement	30 740,00	0,00	0,00	0,00	30 740,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	751 373,54	0,00	0,00	0,00	751 373,54
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 876 745,19	0,00	0,00	0,00	2 876 745,19
1641	Emprunts en euros	2 876 245,19	0,00	0,00	0,00	2 876 245,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	222 253,20	0,00	0,00	222 253,20
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	222 253,20	0,00	0,00	222 253,20
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	1 079 593,79	0,00	0,00	1 079 593,79
1001	EMM MAISON DES PROJETS	0,00	1 105,80	0,00	0,00	1 105,80
1008	EVENEMENTIEL	0,00	44 579,68	0,00	0,00	44 579,68



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen.	Total
1013	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES ERP	0,00	98 522,87	0,00	0,00	98 522,87
901	SERVICES GENERAUX	0,00	926 155,04	0,00	0,00	926 155,04
955	VIDEOPROTECTION	0,00	1 070,40	0,00	0,00	1 070,40
962	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	0,00	8 160,00	0,00	0,00	8 160,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	462 041,54	0,00	0,00	462 041,54
RECETTES (2)		7 075 776,23	0,00	0,00	0,00	7 075 776,23
Réalisations		7 075 776,23	0,00	0,00	0,00	7 075 776,23
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 005 609,75	0,00	0,00	0,00	5 005 609,75
2802	Frais liés à la réalisation des document	206 391,24	0,00	0,00	0,00	206 391,24
28031	Frais d'études	60 413,00	0,00	0,00	0,00	60 413,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	197 784,28	0,00	0,00	0,00	197 784,28
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 037 746,60	0,00	0,00	0,00	1 037 746,60
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	147 791,17	0,00	0,00	0,00	147 791,17
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	593,00	0,00	0,00	0,00	593,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	589 072,40	0,00	0,00	0,00	589 072,40
28041582	GFP : Bâtiments, installations	46 842,00	0,00	0,00	0,00	46 842,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	76 863,46	0,00	0,00	0,00	76 863,46
28041633	ADM : Projet infrastructure	298 823,31	0,00	0,00	0,00	298 823,31
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	179 974,70	0,00	0,00	0,00	179 974,70
280422	Privé : Bâtiments, installations	123 398,38	0,00	0,00	0,00	123 398,38
280423	Privé : Projet infrastructure	45 770,00	0,00	0,00	0,00	45 770,00
28051	Concessions et droits similaires	377 084,84	0,00	0,00	0,00	377 084,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	829,00	0,00	0,00	0,00	829,00
28128	Autres aménagements de terrains	224 019,99	0,00	0,00	0,00	224 019,99
28135	Installations générales, agencements, ..	407 376,97	0,00	0,00	0,00	407 376,97
28138	Autres constructions	23 234,00	0,00	0,00	0,00	23 234,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	174 391,79	0,00	0,00	0,00	174 391,79
28151	Réseaux de voirie	14 863,77	0,00	0,00	0,00	14 863,77
28152	Installations de voirie	185 919,00	0,00	0,00	0,00	185 919,00
281534	Réseaux d'électrification	9 957,00	0,00	0,00	0,00	9 957,00
281538	Autres réseaux	18 067,00	0,00	0,00	0,00	18 067,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 409,58	0,00	0,00	0,00	7 409,58
281578	Autre matériel et outillage de voirie	475,00	0,00	0,00	0,00	475,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	126 514,03	0,00	0,00	0,00	126 514,03
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 443,00	0,00	0,00	0,00	1 443,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 033,00	0,00	0,00	0,00	13 033,00
28182	Matériel de transport	32 265,00	0,00	0,00	0,00	32 265,00



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen.	Total
28183	Matériel de bureau et informatique	192 320,52	0,00	0,00	0,00	192 320,52
28184	Mobilier	45 923,05	0,00	0,00	0,00	45 923,05
28188	Autres immo. corporelles	139 019,67	0,00	0,00	0,00	139 019,67
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 070 166,48	0,00	0,00	0,00	2 070 166,48
10222	FCTVA	739 642,49	0,00	0,00	0,00	739 642,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 330 523,99	0,00	0,00	0,00	1 330 523,99
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-57 674,07	-1 763 888,53	0,00	0,00	-1 821 562,60

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		1 703 237,04	0,00	0,00	14 966,01	45 685,48	0,00	0,00	0,00
Réalizations		1 241 195,50	0,00	0,00	14 966,01	45 685,48	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
139158	Sub. transf. opte résult. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf. opte résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	222 253,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	222 253,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	1 018 942,30	0,00	0,00	14 966,01	45 685,48	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	EMM MAISON DES PROJETS	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105,80	0,00	0,00	0,00	0,00
1008	EVENEMENTIEL	0,00	0,00	0,00	0,00	44 579,68	0,00	0,00	0,00	0,00
1013	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES ERP	98 522,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
901	SERVICES GENERAUX	911 189,03	0,00	0,00	14 966,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
955	VIDEOPROTECTION	1 070,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
962	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	8 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		462 041,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041633	ADM : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 703 237,04	0,00	0,00	-14 966,01	-45 685,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		685 033,74	0,00	685 033,74
Réalizations		76 478,57	0,00	76 478,57
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		73 667,57	0,00	73 667,57
902	SERVICE INCENDIE	4 928,34	0,00	4 928,34
955	VIDEOPROTECTION	68 739,23	0,00	68 739,23
Opérations pour compte de tiers		2 811,00	0,00	2 811,00
45413	PERIL395 RUE LEFÈVRE LESUEUR, BÉTHISY-SAINT-PIERRE	2 811,00	0,00	2 811,00
Restes à réaliser au 31/12		608 555,17	0,00	608 555,17
RECETTES (2)		52 800,00	0,00	52 800,00
Réalizations		52 800,00	0,00	52 800,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	52 800,00	0,00	52 800,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
1313	Subv. transf. Départements	52 800,00		52 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-632 233,74	0,00	-632 233,74

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		671 992,88	0,00	0,00	7 418,86	5 622,00
Réalizations		68 739,23	0,00	0,00	4 928,34	2 811,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		68 739,23	0,00	0,00	4 928,34	0,00
902	SERVICE INCENDIE	0,00	0,00	0,00	4 928,34	0,00
955	VIDEOPROTECTION	68 739,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	2 811,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
45413	PERIL395 RUE LEFÈVRE LESUEUR, BÉTHISY-SAINT-PIERRE	0,00	0,00	0,00	0,00	2 811,00
Restes à réaliser au 31/12		603 253,65	0,00	0,00	2 490,52	2 811,00
RECETTES (2)		52 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		52 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	52 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	52 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-619 192,88	0,00	0,00	-7 418,86	-5 622,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 206 324,08	0,00	0,00	0,00	0,00	1 206 324,08
Réalizations		0,00	1 009 522,79	0,00	0,00	0,00	0,00	1 009 522,79
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	129 841,58	0,00	0,00	0,00	0,00	129 841,58
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	129 841,58	0,00	0,00	0,00	0,00	129 841,58
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	879 681,21	0,00	0,00	0,00	0,00	879 681,21
1007	ECOLIS	0,00	870 765,21	0,00	0,00	0,00	0,00	870 765,21
941	ECOLE DE LA PRAIRIE	0,00	2 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 916,00
998	HALLE DE SPORT DE LACROIX	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	196 801,29	0,00	0,00	0,00	0,00	196 801,29
RECETTES (2)		0,00	81 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 960,00
Réalizations		0,00	42 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 760,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Enseignement	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	42 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 760,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	42 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 760,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	39 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 200,00
SOLDE (2)		0,00	-1 124 364,08	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 124 364,08

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	1 206 324,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	1 009 522,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	129 841,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	129 841,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	879 681,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1007	ECOLEES	0,00	0,00	870 765,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	ECOLE DE LA PRAIRIE	0,00	0,00	2 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
998	HALLE DE SPORT DE LACROIX	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	196 801,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	81 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	42 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	42 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	42 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	39 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-1 124 364,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		79 723,19	0,00	25 866,57	0,00	105 589,76
Réalizations		0,00	0,00	24 078,26	0,00	24 078,26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	24 078,26	0,00	24 078,26
901	SERVICES GENERAUX	0,00	0,00	24 078,26	0,00	24 078,26
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		79 723,19	0,00	1 788,31	0,00	81 511,50
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine		Acti	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers			0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12			0,00				0,00		0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)			-79 723,19				0,00		-25 866,57		0,00	-105 589,76

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 866,57	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 078,26	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 078,26	0,00
901	SERVICES GENERAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 078,26	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,31	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-25 866,57	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 136 262,93	0,00	1 136 262,93
Réalizations		0,00	792 185,63	0,00	792 185,63
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	94 842,00	0,00	94 842,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	94 842,00	0,00	94 842,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	697 343,63	0,00	697 343,63
1005	BMX INTERNATIONAL	0,00	498 193,57	0,00	498 193,57
1011	PISTES PPP: Rénovation des pistes synthétiques intérieures et extérieures	0,00	139 521,00	0,00	139 521,00
909	EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	0,00	57 217,06	0,00	57 217,06
923	TERRAIN BI-CROSS	0,00	2 412,00	0,00	2 412,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	344 077,30	0,00	344 077,30
RECETTES (2)		0,00	3 558 087,30	0,00	3 558 087,30
Réalizations		0,00	1 831 878,12	0,00	1 831 878,12
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 831 878,12	0,00	0,00	1 831 878,12
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	23 193,74	0,00	0,00	23 193,74
1312	Subv. transf. Régions	0,00	1 533 862,22	0,00	0,00	1 533 862,22
1313	Subv. transf. Départements	0,00	116 290,00	0,00	0,00	116 290,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	158 532,16	0,00	0,00	158 532,16
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	1 726 209,18	0,00	0,00	1 726 209,18
SOLDE (2)		0,00	2 421 824,37	0,00	0,00	2 421 824,37

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		25 015,78	130 152,88	0,00	981 094,27	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		23 215,78	122 252,88	0,00	646 716,97	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	94 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	94 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		23 215,78	27 410,88	0,00	646 716,97	0,00	0,00	0,00	0,00
1005	BMX INTERNATIONAL	0,00	0,00	0,00	498 193,57	0,00	0,00	0,00	0,00
1011	PISTES PPP: Rénovation des pistes ynthétiques intérieures et extérieures	0,00	0,00	0,00	139 521,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	23 215,78	27 410,88	0,00	6 590,40	0,00	0,00	0,00	0,00
923	TERRAIN BI-CROSS	0,00	0,00	0,00	2 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 800,00	7 900,00	0,00	334 377,30	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 320 370,17	198 589,78	0,00	2 039 127,35	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		977 115,74	117 532,16	0,00	737 230,22	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	977 115,74	117 532,16	0,00	737 230,22	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	23 193,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	915 702,00	0,00	0,00	618 160,22	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	38 220,00	0,00	0,00	78 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	117 532,16	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		343 254,43	81 057,62	0,00	1 301 897,13	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		1 295 354,39	68 436,90	0,00	1 058 033,08	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 528,06	2 528,06
Réalizations		0,00	2 528,06	2 528,06
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	2 528,06	2 528,06
1003	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	0,00	2 528,06	2 528,06
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	64 305,66	64 305,66
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	64 305,66	64 305,66
SOLDE (2)		0,00	61 777,60	61 777,60

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 528,06	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 528,06	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 528,06	0,00	0,00
1003	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 528,06	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 305,66	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 305,66	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 777,60	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		74 610,50	116 007,00	945 219,09	0,00	1 135 836,59
Réalizations		72 731,00	116 007,00	945 219,09	0,00	1 133 957,09
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	72 731,00	116 007,00	945 219,09	0,00	1 133 957,09
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	116 007,00	0,00	0,00	116 007,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	945 219,09	0,00	945 219,09
20422	Privé : Bâtiments, installations	72 731,00	0,00	0,00	0,00	72 731,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 879,50	0,00	0,00	0,00	1 879,50
RECETTES (2)		1 023,40	0,00	0,00	0,00	1 023,40
Réalizations		1 023,40	0,00	0,00	0,00	1 023,40
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 023,40	0,00	0,00	0,00	1 023,40

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - CA REGION COMPIEGNE - CA (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le

Total

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès		
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	1 023,40	0,00	0,00		0,00	1 023,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		-73 587,10	-116 007,00	-945 219,09		0,00	-1 134 813,19

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		3 950 543,26	3 125 433,19	506 878,59	7 582 855,04
Réalizations		2 038 202,44	3 096 640,07	414 171,54	5 549 014,05
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	5 304,67	0,00	5 304,67
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
2041632	ADM : Bâtiments, installations	0,00	5 304,67	0,00	5 304,67
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		2 038 202,44	3 091 335,40	414 171,54	5 543 709,38
1001	EMM MAISON DES PROJETS	0,00	4 989,87	0,00	4 989,87
1002	PAVILLON ENTREE EEM	0,00	269,03	0,00	269,03
1004	PLAN VELO	834 265,63	0,00	0,00	834 265,63
1006	PARKING (dont Bâtiment Clésience rue d Amiens)	602 123,22	0,00	0,00	602 123,22
1012	TRAVAUX ECONOMIE D ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00
901	SERVICES GENERAUX	0,00	62 105,39	0,00	62 105,39
903	TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	248 995,62	0,00	0,00	248 995,62
925	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
947	TREMIE PRAIRIE	0,00	136 878,00	0,00	136 878,00
961	VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE	8,86	0,00	0,00	8,86
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	20 308,22	0,00	0,00	20 308,22
978	GRANDES ECURIES DU ROY	332 500,89	0,00	0,00	332 500,89



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
979	Eaux Pluviales	0,00	0,00	0,00	0,00
994	RESERVES FONCIERES	0,00	2 862 138,53	0,00	2 862 138,53
995	BASSIN CARRIERE DE CHOISY FOUILLES ARCHEOLOGIQUES	0,00	24 954,58	0,00	24 954,58
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 912 340,82	28 793,12	92 707,05	2 033 840,99
RECETTES (2)		0,00	1 756 195,57	0,00	1 756 195,57
Réalisations		0,00	437 866,22	0,00	437 866,22
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	437 866,22	0,00	437 866,22
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	192 000,00	0,00	192 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	29 360,00	0,00	29 360,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	129 320,00	0,00	129 320,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	87 186,22	0,00	87 186,22
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	1 318 329,35	0,00	1 318 329,35
SOLDE (2)		-3 950 543,26	-1 369 237,62	-506 878,59	-5 826 659,47

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		2 862 299,12	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	688 244,14
Réalisations		1 789 206,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 995,62
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81							Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041632	ADM : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		1 789 206,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 995,62
1001	EMM MAISON DES PROJETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1002	PAVILLON ENTREE EEM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1004	PLAN VELO	834 265,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1006	PARKING (dont Bâtiment Clésience rue d Amiens)	602 123,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1012	TRAVAUX ECONOMIE D ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	SERVICES GENERAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 995,62
925	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
947	TREMIE PRAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
961	VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE	8,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	20 308,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
978	GRANDES ECURIES DU ROY	332 500,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
979	EAUX PLUVIALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
994	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
995	BASSIN CARRIERE DE CHOISY FOUILLES ARCHEOLOGIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 073 092,30	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	439 248,52
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		-2 862 299,12	0,00	0,00	0,00	-400 000,00	0,00	-688 244,14	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		111 053,09	0,00	0,00	0,00	3 014 380,10	506 878,59	0,00	0,00	0,00
Réalizations		87 059,97	0,00	0,00	0,00	3 009 580,10	414 171,54	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 304,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041632	ADM : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 304,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		87 059,97	0,00	0,00	0,00	3 004 275,43	414 171,54	0,00	0,00	0,00
1001	EMM MAISON DES PROJETS	0,00	0,00	0,00	0,00	4 989,87	0,00	0,00	0,00	0,00
1002	PAVILLON ENTREE EEM	0,00	0,00	0,00	0,00	269,03	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
1004	PLAN VELO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1006	PARKING (dont Bâtiment Clésience rue d Amiens)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1012	TRAVAUX ECONOMIE D ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
901	SERVICES GENERAUX	62 105,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
903	TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
925	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
947	TREMIE PRAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	136 878,00	0,00	0,00	0,00	
961	VOIE VERTE CLAIROIX BIENVILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
978	GRANDES ECURIES DU ROY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
979	EAUX PLUVIALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 171,54	0,00	0,00	
994	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 862 138,53	0,00	0,00	0,00	
995	BASSIN CARRIERE DE CHOISY FOUILLES ARCHEOLOGIQUES	24 954,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		23 993,12	0,00	0,00	0,00	4 800,00	92 707,05	0,00	0,00	
RECETTES (2)		281 226,66	0,00	0,00	0,00	1 474 968,91	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		144 240,00	0,00	0,00	0,00	293 626,22	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	144 240,00	0,00	0,00	0,00	293 626,22	0,00	0,00	0,00	
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	192 000,00	0,00	0,00	0,00	
1312	Subv. transf. Régions	29 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1313	Subv. transf. Départements	114 880,00	0,00	0,00	0,00	14 440,00	0,00	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	87 186,22	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - CA REGION COMPIEGNE - CA (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 01/10/2024



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	136 986,66	0,00	0,00	0,00	1 181 342,69	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	170 173,57	0,00	0,00	0,00	-1 539 411,19	-506 878,59	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		523 599,07	0,00	0,00	0,00	0,00	281 491,02	431 197,39	1 236 287,48
Réalizations		435 682,98	0,00	0,00	0,00	0,00	193 597,02	386 174,39	1 015 454,39
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 597,02	377 839,91	571 436,93
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 839,91	377 839,91
2041632	ADM : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 597,02	0,00	193 597,02
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		435 682,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 334,48	444 017,46
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	435 682,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435 682,98
974	BANQUE ALIMENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 334,48	8 334,48
978	GRANDES ECURIES DU ROY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		87 916,09	0,00	0,00	0,00	0,00	87 894,00	45 023,00	220 833,09
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-523 599,07	0,00	0,00	0,00	0,00	-281 491,02	-431 197,39	-1 236 287,48

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					53 166 830,65									
1641 Emprunts en euros (total)					53 166 830,65									
2004009BA	CREDIT AGRICOLE	12/07/2004	20/07/2004	25/01/2017	90 424,39	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,991	EUR	T	P	O	A-1
2005005BA	CREDIT AGRICOLE	09/12/2005	10/12/2005	10/03/2017	181 164,57	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1
2006006BA	DEXIA CL	04/10/2006	01/01/2017	01/02/2017	165 379,83	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
2007004 BP	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2007	25/08/2007	25/11/2007	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	C	O	A-1
2007005-conso BP	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	01/11/2008	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,886	EUR	T	C	O	A-1
2008003 BP	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2003	03/11/2003	25/02/2009	2 000 000,00	C	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,728	EUR	A	P	O	C-1
2008005	CREDIT AGRICOLE	12/11/2008	01/12/2008	01/03/2009	3 000 000,00	V	((Euribor 3M-Floor à 4.07 activant à 3.7 sur Euribor 3M) + Cap 5.82 sur Euribor 3M) + 0.08	3,959	4,078	EUR	T	P	O	A-1
2010001-MON513124EUR	SFIL CAFFIL	21/06/2010	07/07/2010	01/11/2010	750 000,00	F	Taux fixe à 2.52 %	2,520	2,544	EUR	T	P	O	A-1
2010002	SFIL CAFFIL	02/09/2010	12/10/2010	01/02/2011	2 200 000,00	F	Taux fixe à 3.13 %	3,130	3,167	EUR	T	P	O	A-1
2010003	CAISSE D'EPARGNE	02/09/2010	31/01/2011	31/03/2011	5 700 000,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,828	EUR	T	C	O	A-1
2011002 BP	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/07/2011	25/07/2011	25/07/2012	4 224 967,43	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,632	EUR	A	P	O	A-1
2011005	BANQUE POPULAIRE	10/10/2011	27/12/2011	27/03/2012	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,050	EUR	T	P	O	A-1
2011006	BNP PARIBAS	22/09/2011	22/09/2011	21/03/2013	3 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.5	1,728	1,765	EUR	T	C	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2011007	SFIL CAFFIL	14/10/2011	20/10/2011	01/01/2012	6 358 490,97	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,340	EUR	T	X	O	A-1	
2011014BA	SOCIETE GENERALE	18/07/2011	01/01/2017	25/01/2017	204 770,17	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,701	EUR	T	X	O	A-1	
2014001	BANQUE POSTALE	16/12/2014	23/12/2014	01/04/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,430	1,438	EUR	T	C	O	A-1	
2014002	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2014	23/12/2014	01/01/2018	1 500 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1	
2015004	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/12/2015	28/12/2015	28/12/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	1,310	EUR	A	C	O	A-1	
2015006BA	BANQUE POSTALE	07/10/2015	01/01/2017	01/11/2017	280 986,20	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1	
2015007BA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/06/2014	01/01/2017	01/10/2017	674 647,09	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1	
2016003BA	CREDIT FONCIER DE FRANCE	03/05/2016	01/01/2017	06/06/2017	936 000,00	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	1,990	EUR	A	C	O	A-1	
2017001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/03/2017	02/03/2017	01/09/2017	2 100 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	S	C	O	A-1	
2017003	CREDIT AGRICOLE	06/12/2017	14/03/2018	14/06/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.15 %	1,150	1,155	EUR	T	P	O	A-1	
2017004	BANQUE POSTALE	06/12/2017	06/12/2017	01/07/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,622	EUR	T	C	O	A-1	
2019015 - Consolidation	BANQUE POSTALE	13/12/2019	31/03/2020	01/07/2020	2 300 000,00	F	Taux fixe à 0.66 %	0,660	0,662	EUR	T	P	O	A-1	
2021-001	BANQUE POSTALE	25/11/2020	31/03/2021	01/07/2021	3 800 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,441	EUR	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					53 166 830,65											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		25 602 248,48					2 876 245,19	854 683,48	0,00	134 635,90
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		25 602 248,48					2 876 245,19	854 683,48	0,00	134 635,90
2004009BA	N	0,00	A-1	63 684,80	10,57	F	Taux fixe à 4.9 %	4,887	4 399,99	3 256,13	0,00	563,43
2005005BA	N	0,00	A-1	128 475,38	11,94	F	Taux fixe à 3.67 %	3,660	8 376,50	4 908,06	0,00	261,95
2006006BA	N	0,00	A-1	122 410,33	12,08	F	Taux fixe à 4.28 %	4,268	6 936,51	5 536,04	0,00	4 788,01
2007004 BP	N	0,00	A-1	1 464 671,03	12,90	F	Taux fixe à 4.79 %	4,777	112 667,00	75 554,49	0,00	0,00
2007005-conso BP	N	0,00	A-1	1 966 666,67	14,58	F	Taux fixe à 4.66 %	4,712	133 333,33	96 332,53	0,00	0,00
2008003 BP	N	0,00	C-1	1 352 170,48	14,90	C	Taux fixe annulable à 4.58 % (exerçable à partir du 25/11/2013)	4,631	59 678,73	65 560,79	0,00	6 192,94
2008005	N	0,00	A-1	2 034 495,00	14,92	V	((Euribor 3M-Floor à 4.07 activant à 3.7 sur Euribor 3M) + Cap 5.82 sur Euribor 3M) + 0.08	4,122	89 076,00	86 569,03	0,00	6 874,90
2010001-MON513124EUR	N	0,00	A-1	102 743,83	1,58	F	Taux fixe à 2.52 %	2,515	56 714,20	3 485,20	0,00	424,33
2010002	N	0,00	A-1	356 036,50	1,83	F	Taux fixe à 3.13 %	3,123	169 863,82	14 479,86	0,00	1 826,37
2010003	N	0,00	A-1	3 230 000,00	17,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,761	190 000,00	128 092,78	0,00	0,00
2011002 BP	N	0,00	A-1	288 794,11	0,57	F	Taux fixe à 3.58 %	3,620	289 245,34	20 981,23	0,00	4 566,31
2011005	N	0,00	A-1	300 278,22	2,99	F	Taux fixe à 3.99 %	3,983	92 403,75	14 296,85	0,00	99,84



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2011006	N	0,00	A-1	800 000,00	3,97	V	Euribor 3M + 1.5	4,702	200 000,00	43 114,60	0,00	1 205,11
2011007	N	0,00	A-1	3 034 159,48	15,75	F	Taux fixe à 4.21 %	4,257	337 769,80	138 560,57	0,00	32 289,36
2011014BA	N	0,00	A-1	124 627,02	7,57	F	Taux fixe à 4.62 %	4,607	13 087,61	6 137,55	0,00	1 056,90
2014001	N	0,00	A-1	250 000,00	1,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,428	200 000,00	5 362,50	0,00	883,82
2014002	N	0,00	A-1	1 050 000,00	13,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,992	75 000,00	16 875,00	0,00	31 412,50
2015004	N	0,00	A-1	200 000,00	1,99	F	Taux fixe à 1.31 %	1,308	100 000,00	3 930,00	0,00	14,56
2015006BA	N	0,00	A-1	177 868,65	9,83	F	Taux fixe à 2.23 %	2,224	33 883,43	4 317,10	0,00	650,06
2015007BA	N	0,00	A-1	536 388,01	20,75	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,233	0,00	16 636,44	0,00	5 304,28
2016003BA	N	0,00	A-1	608 400,00	12,43	F	Taux fixe à 1.99 %	1,985	46 800,00	13 038,48	0,00	6 860,72
2017001	N	0,00	A-1	1 190 000,00	8,17	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,777	140 000,00	46 633,36	0,00	15 580,18
2017003	N	0,00	A-1	636 877,85	9,20	F	Taux fixe à 1.15 %	1,147	64 886,30	5 913,28	0,00	325,51
2017004	N	0,00	A-1	633 333,26	9,25	V	Taux fixe à 0.62 % (Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,170	50 000,01	8 096,24	0,00	7 100,11
2019015 - Consolidation	N	0,00	A-1	1 783 501,16	11,25	F	Taux fixe à 0.66 %	0,658	148 789,55	12 385,37	0,00	2 910,08
2021-001	N	0,00	A-1	3 166 666,70	12,25	F	Taux fixe à 0.44 %	0,439	253 333,32	14 630,00	0,00	3 444,63
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		25 602 248,48					2 876 245,19	854 683,48	0,00	134 635,90

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
2008003 BP	CAISSE D'EPARGNE	2 000 000,00	1 352 170,48	1	30,00		Taux fixe annuable à 4.58 % (exerçable à partir du 25/11/2013)	Taux fixe à 4.58 %	0,00	Taux fixe annuable à 4.58 % (exerçable à partir du 25/11/2013)	4,631	65 560,79	0,00	5,28
TOTAL (C)		2 000 000,00	1 352 170,48						0,00			65 560,79	0,00	5,28
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 000 000,00	1 352 170,48						0,00			65 560,79	0,00	5,28

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - CA REGION COMPIEGNE - CA (projet de budget) - 2023

- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	24 250 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 352 170,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

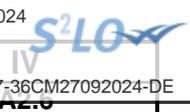
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			06/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	20/12/2008
L	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHE (NON SUIVIES DE REALISATION)	5	20/12/2008
L	MOBILIER	10	20/12/2008
L	MATERIEL DE BUREAU	10	20/12/2008
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2008
L	VEHICULES LEGERS	5	20/12/2008
L	VEHICULES LOURDS	5	20/12/2008
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	20/12/2008
L	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEURS	25	20/12/2008
L	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2008
L	PLANTATIONS	15	20/12/2008
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	20/12/2008
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	20	20/12/2008
L	BACS	5	20/12/2008
L	AUTRES BIENS	5	20/12/2008
L	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLICS	15	25/02/2009
L	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009
L	FRAIS D ETUDES D ELABORATION DE MODIFICATION ET DE REVISIONS DES DOCUMENTS D URBANISME	10	06/10/2016
L	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	21/12/2017
L	FRAIS D ETUDES ET DE RECHERCHE (NON SUIVIES DE REALISATION)	5	21/12/2017
L	MOBILIER	10	21/12/2017
L	MATERIEL DE BUREAU	10	21/12/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	21/12/2017
L	VEHICULE LEGERS	5	21/12/2017
L	VEHICULES LOURDS	10	21/12/2017
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	21/12/2017
L	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEURS	25	21/12/2017
L	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	21/12/2017
L	PLANTATIONS	15	21/12/2017
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	21/12/2017
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	20	21/12/2017
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	20	21/12/2017
L	AUTRES BIENS	5	21/12/2017
L	BACS	5	21/12/2017
L	MATERIELS CLASSIQUES	5	21/12/2017
L	EQUIPEMENT DE GARAGE ET STATIONS	10	21/12/2017
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	15	21/12/2017
L	AUTRES EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT DE TERRAINS	30	21/12/2017
L	COFFRE FORT ARMOIRE FORTE	30	21/12/2017
L	EQUIPEMENT DES CUISINES	15	21/12/2017
L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES POUR FINANCER DES BIENS IMMOBILIERS OU DES INSTALLATIONS	30	21/12/2017

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	023
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	21/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES POUR FINANCER DES PROJETS D INFRASTRUCTURES D INTERET NATIONAL
L	SUBV EQUIP POUR FINANCER BIENS MOBILIERS, MAT OU ETUDES

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	74 200,85		134 393,00	208 593,85	0,00	208 593,85
Financement CET	0,00	18/11/2021	134 393,00	134 393,00	0,00	134 393,00
Risques impayés	74 200,85	06/07/2023	0,00	74 200,85	0,00	74 200,85
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	74 200,85		134 393,00	208 593,85	0,00	208 593,85

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	023
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 348 159,81	3 329 993,14
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 894 411,86	2 876 245,19
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 894 411,86	2 876 245,19
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		453 747,95	453 747,95
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	453 747,95	453 747,95
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 329 993,14	3 949 540,38	3 051 583,62	10 331 117,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 997 873,08	III 5 745 252,24
Ressources propres externes de l'année (a)		1 537 204,00	739 642,49
10222	FCTVA	1 537 204,00	739 642,49
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		17 460 669,08	5 005 609,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	206 391,24	206 391,24
28031	Frais d'études	60 413,00	60 413,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	197 784,28	197 784,28
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 037 746,60	1 037 746,60
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	147 791,17	147 791,17
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	593,00	593,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	589 072,40	589 072,40
28041582	GFP : Bâtiments, installations	46 842,00	46 842,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	76 863,46	76 863,46
28041633	ADM : Projet infrastructure	298 823,31	298 823,31
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	179 974,70	179 974,70
280422	Privé : Bâtiments, installations	123 398,38	123 398,38
280423	Privé : Projet infrastructure	45 770,00	45 770,00
28051	Concessions et droits similaires	377 084,84	377 084,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	829,00	829,00
28128	Autres aménagements de terrains	224 019,99	224 019,99
28135	Installations générales, agencements, ..	407 376,97	407 376,97
28138	Autres constructions	23 234,00	23 234,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	174 391,79	174 391,79
28151	Réseaux de voirie	14 863,77	14 863,77
28152	Installations de voirie	185 919,00	185 919,00
281534	Réseaux d'électrification	9 957,00	9 957,00
281538	Autres réseaux	18 067,00	18 067,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 409,58	7 409,58
281578	Autre matériel et outillage de voirie	475,00	475,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	126 514,03	126 514,03
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 443,00	1 443,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 033,00	13 033,00
28182	Matériel de transport	32 265,00	32 265,00
28183	Matériel de bureau et informatique	192 320,52	192 320,52
28184	Mobilier	45 923,05	45 923,05
28188	Autres immo. corporelles	139 019,67	139 019,67
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Réalisations
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	656 500,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	11 798 559,33	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 745 252,24	3 148 044,19	0,00	1 330 523,99	10 223 820,42

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 10 331 117,14
Ressources propres disponibles	IV 10 223 820,42
Solde	V = IV - II (3) -107 296,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 8 RUE HARLAY COMPIEGNE				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	76 154,40	9 378,00	0,00	0,00	9 378,00	76 154,40	
45411 (2)	76 154,40	9 378,00	0,00	0,00	9 378,00	76 154,40	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	76 154,40	9 378,00	0,00	0,00	9 378,00	76 154,40	
RECETTES (b)	77 189,08	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	77 189,08	
45421 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	77 189,08	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	77 189,08	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	77 189,08	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	77 189,08	

N° opération : 3		Intitulé de l'opération : PERIL395 RUE LEFÈVRE LESUEUR, BÉTHISY-SAINT-PIERRE				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	11 244,00	2 811,00	2 811,00	5 622,00	2 811,00	
45413 (2)	0,00	11 244,00	2 811,00	2 811,00	5 622,00	2 811,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	11 244,00	2 811,00	2 811,00	5 622,00	2 811,00	
RECETTES (b)	0,00	5 622,00	0,00	0,00	5 622,00	0,00	
45423 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	5 622,00	0,00	0,00	5 622,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	5 622,00	0,00	0,00	5 622,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	PUPITRE ARCHIVE	1 105,80	0,00	10
01/01/2023	HARAS REMPLACEMENT CHAUDIERE	7 768,74	0,00	10
01/01/2023	BANQUE ALIMENTAIRE REALISATION	4 836,00	0,00	10
01/01/2023	PAVILLON CORPS DE GARDE - TRAV	1 544,40	0,00	20
01/01/2023	ABONNEMENT AUTOCAD 2023	9 208,80	0,00	2
01/01/2023	CREATIVE SUITE ADOBE - CS SONCO	338,93	0,00	1
01/01/2023	ACQUISITION DE LICENCES LE VPN	3 000,00	0,00	2
01/01/2023	ACQUISITION DE TIROIRS D EXTENSION	16 387,69	0,00	5
01/01/2023	ECRANS AVEC SUPP	139,96	0,00	1
01/01/2023	IRU HDV-HDM SUD DCSI - COMMANDE 19 -	49 809,48	0,00	2
01/01/2023	ECRANS AVEC SUPP	279,92	0,00	1
01/01/2023	ECRANS AVEC SUPP	21,44	0,00	1
01/01/2023	FRAIS PREEMPTION DIA CARON BET	620,80	0,00	0
01/01/2023	INDEMNITE DE M REGIS BAY COMMI	4 359,55	0,00	10
01/01/2023	VENTE HENOCH DU 28 MAI 2021 FR	90,00	0,00	0
01/01/2023	PLUiH Modif 1 mémoire en répon	1 200,00	0,00	10
01/01/2023	REDEVANCE RESEAU TELOISE - IRU	72 765,00	0,00	2
01/01/2023	LAMPES DE BUREAU	269,16	0,00	1
01/01/2023	FAUTEUIL MME TABAKA	576,90	0,00	1
01/01/2023	MOBILIER DIVERS POSMG	848,94	0,00	1
01/01/2023	KEMP - ACQUISITION DE LICENCE	13 440,00	0,00	2
01/01/2023	MATERIEL INFO - IPAD - M.BACHELET	12,49	0,00	1
01/01/2023	MATERIEL INFO - IPAD - M.BACHELET	307,50	0,00	1
01/01/2023	MATERIEL INFO - ECRANS AVEC SUPP	59,24	0,00	1
01/01/2023	ONDULEUR CTM LOCAL MAN	1 481,65	0,00	5
01/01/2023	LICENCES TOIP ALE	907,08	0,00	1
01/01/2023	LICENCES RAINBOW ENTREPRISE	80,58	0,00	1
01/01/2023	2020 55 MATERIEL INFORMATIQUE	8 094,68	0,00	5
01/01/2023	BUREAU CSI	1 132,63	0,00	1
01/01/2023	POSTFILES ENTREPRISE - ACQUISI	7 473,26	0,00	2
01/01/2023	2020 55 SALLE JEAN LEGENDRE - TRAVAUX DE CABLAGE AUDIOVISUEL	19 440,00	0,00	20
01/01/2023	FOURNITURE TERMINAUX ET ACCESSOIRES	8 681,62	0,00	5
01/01/2023	2020 58P REHABILITATION DEUX PAVILLONS ACCUEIL EEM	269,03	0,00	1
01/01/2023	PTRG - ACQUISITION RENOUVELLEM	11 636,28	0,00	2
01/01/2023	2021 104 REPRISE EN SOUS OEUVRE PORTAIL OUEST MANEGE EEM	1 788,48	0,00	30
01/01/2023	ACQUISITION MATERIEL INFORMATI	105,73	0,00	1
01/01/2023	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE 10 PC PORTABLE	9 351,37	0,00	1
01/01/2023	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE 15 STATIONS ACCUEIL	11 546,38	0,00	1
01/01/2023	DATACORE - ACQUISITION 20 EXTENSIONS LICENCE STOCKAGE	7 872,00	0,00	1
01/01/2023	STOCK DCSI - ACQUISITION DE MATERIEL INFO - 5 ECRANS	959,28	0,00	1
01/01/2023	MOBILIER MOYENS GENERAUX	642,26	0,00	1
01/01/2023	FAUTEUIL DE BUREAU MME SONCOUR	281,71	0,00	1
01/01/2023	ECRAN 22 POUCES	1 699,20	0,00	10
01/01/2023	MATERIEL INFORMATIQUE - SALLE DU CONSEIL	1 180,63	0,00	1
01/01/2023	2022 195 RENOVATION DU MURET ANNEXE GRANDE ECURIE	136 745,04	0,00	10
01/01/2023	FOURNITURE TERMINAUX ET ACCESS	866,40	0,00	1
01/01/2023	PLUiH Plan de la Modification	1 308,06	0,00	10
01/01/2023	EEM MAISON DES PROJETS EXTINGCTEURS	680,40	0,00	1
01/01/2023	Révision Allégée N°2 du PLUiH	227,65	0,00	1
01/01/2023	CARBONITE - ACQUISITION LICENC	1 881,60	0,00	2
01/01/2023	NETWRIX AUDITOR EXCHANGE - LICENCES	5 421,60	0,00	2
01/01/2023	POSTE PUBLIC ACQUISITION	991,25	0,00	1
01/01/2023	DATACORE - ACQUISITION RENOUVE	26 949,60	0,00	2
01/01/2023	2 SIEGES CBB POMPIDOU	706,01	0,00	1
01/01/2023	MASSICOT ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	219,60	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
01/01/2023	PISTE D ATHLETISME DALOT ACO	18 386,40	0,00	30
01/01/2023	FOUR CSI	198,00	0,00	1
01/01/2023	LICENCES DESKTOP CAL 2019	249,31	0,00	1
01/01/2023	MOBILIER BUREAU ETUDE	714,14	0,00	1
01/01/2023	MANAGE ENGINE - SERVICE DESK PLU	35 148,84	0,00	2
01/01/2023	ACQUISITION BUREAU ETUDES	2 080,87	0,00	5
01/01/2023	ONDULEUR HDV	1 560,00	0,00	5
01/01/2023	SERVEURS DATACORE ET TIROIRS ADDITIONNELS	208 816,33	0,00	5
01/01/2023	TEAMVIEWER	3 278,88	0,00	2
01/01/2023	VADE SECURE CLOUD - ACQUISITIO	13 587,60	0,00	2
01/01/2023	2020 55 MATERIEL INFORMATIQUE OS 191	1 994,35	0,00	5
01/01/2023	VALISE DE DIAG	7 066,80	0,00	5
01/01/2023	TENTE	646,00	0,00	1
01/01/2023	TENTES DE RECEPTION	20 858,64	0,00	5
01/01/2023	DATACORE - ACQUISITION EXTENSI	4 561,92	0,00	2
01/01/2023	LICENCES IMC	5 472,00	0,00	2
01/01/2023	LICENCES RAINBOW ENTREPRISE	3 290,11	0,00	2
01/01/2023	BACHE SCENE MOBILE	1 081,74	0,00	1
01/01/2023	2020 55 OS 163 DCSI LCS PH 3 LOGICIEL	1 798,20	0,00	2
01/01/2023	2020 55 OS 163 DCSI LCS PH3 ACQ MAT	30 707,75	0,00	5
01/01/2023	2020 55 OS 182 DCSI LCS PH3 ACQ MAT	1 015,28	0,00	5
01/01/2023	2020 55 OS 182 DCSI LCS-PH3 TVX CABLAGE	540,34	0,00	1
01/01/2023	MANAGE ENGINE - SERVICEDESK PL	1 530,00	0,00	2
01/01/2023	ENREGISTREUR AUDIO	90,83	0,00	1
01/01/2023	MOBILIER MME MOULU SERVICE COM	625,57	0,00	1
01/01/2023	TABLE ELEVATRICE	498,00	0,00	1
01/01/2023	2022 310 TRAVAUX VRD AMENAGEMENT PARC ACT LOT 01	22 701,60	0,00	25
01/01/2023	ACQUISITION DE TERMINAUX MOBILES GVE	3 354,00	0,00	5
01/01/2023	HAIES - CHARIOTS - TAPIS ANTIP	5 655,60	0,00	30
01/01/2023	MANAGE ENGINE - ENDPOINT CENTR	3 396,60	0,00	2
01/01/2023	CARBONITE ONSITE BACKUP - RENO	31 080,00	0,00	2
01/01/2023	DATACORE - ACQUISITION EXTENSI	6 363,46	0,00	2
01/01/2023	DATACORE - ACQUISITION EXTENSI	4 561,92	0,00	2
01/01/2023	3 LICENCES OFFICE 2016	218,13	0,00	1
01/01/2023	MATERIEL INFO IPHONE	1 010,00	0,00	5
01/01/2023	5 ILOTS DE STATIONNEMENT ECLUP	4 140,00	0,00	25
01/01/2023	ECLUPARK FOURNITURE DISPOSITIF	1 656,00	0,00	25
01/01/2023	2022 311 TRAVAUX DE CREATION TROTTOIR A LA NORME PMR RUE NIEPCE	137 203,37	0,00	25
01/01/2023	ADOBE - ACQUISITION DE LICENCE	22 166,78	0,00	2
01/01/2023	MAISON DES PROJETS / SIGNALETIQ	2 930,64	0,00	10
01/01/2023	PANNEAUX ECO QUARTIER GARE	3 918,00	0,00	10
01/01/2023	LICENCE LIGHTROOM CLASSIC ADOBE - H.KHAZZARY licences	361,62	0,00	1
01/01/2023	HARAS - AUDIT TECHNIQUE SYSTEM	1 656,00	0,00	10
01/01/2023	EP STADE PETITPOISSON	6 590,40	0,00	5
01/01/2023	2020-55 - OS198 - DCSI - SSA - ACQ. MAT	1 015,28	0,00	5
01/01/2023	MARCHE 2020-55 - OS 203 - DCSI	5 365,13	0,00	5
01/01/2023	ALIMENTATION ELECTRIQUE RIDEAU	374,40	0,00	1
01/01/2023	YPOK - DIRECTION DE LA SECURIT	528,00	0,00	1
01/01/2023	OUTILLAGE DIVERS	355,70	0,00	1
01/01/2023	PIEDS ADAPTATEUR POUR REMORQUE	379,20	0,00	1
01/01/2023	SIGNALETIQUE BMX	1 278,00	0,00	5
01/01/2023	TRIBUNAL DE COMMERCE AMENAGEME	255,47	0,00	1
01/01/2023	ESET PROTECT ESSENTIAL - ACQUI	14 890,20	0,00	2
01/01/2023	UCOPIA LE TIGRE - RENOUVELLEME	6 678,29	0,00	5
01/01/2023	2020 55 OS 204 MCO PHASE 4	931,69	0,00	20
01/01/2023	2020-55 - OS 196 - DCSI - LCS- ACQU MAT	1 015,28	0,00	5
01/01/2023	2020 55 OS 196 - DCSI - LCS- TRVX CAB	1 330,18	0,00	20
01/01/2023	2020 55 OS 193 -DSCI-CBA-PH3 -TRVX COMPL	9 931,36	0,00	20
01/01/2023	2020-55 -OS193-DSCI-CBA-PH3 -LICE COMPL	479,52	0,00	2
01/01/2023	2020 55 -OS193-DSCI-CBA-PH3 -MAT COMPL	7 672,65	0,00	5
01/01/2023	PARCELLE AA 81 LIEU DIT DEVANT MERCIERES LACROIX ST OUEN	163,00	0,00	0
01/01/2023	2020-55- OS197-DCSI - LE TIGRE ACQU MAT	2 731,90	0,00	5
01/01/2023	2020 55 OS 197-DCSI - LE TIGRE TRVX CAB	3 732,66	0,00	20
01/01/2023	2020 55 - OS 205- DCSI - VEN-PHA	540,34	0,00	1
01/01/2023	TABLETTES POUR ARMOIRE SERVICE	141,96	0,00	1
01/01/2023	MOBILIER SERVICE ASSAINISSEMENT	845,14	0,00	1
01/01/2023	MOBILIER LUCIE LETOURNEUR	693,38	0,00	1

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Cumul des
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

 Durée de

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
01/01/2023	FAUTEUIL DE BUREAU MEHDI DRAH	281,71	0,00	1
01/01/2023	FRAIS INGINIERIE PB PREFINANCE	50 583,08	0,00	0
01/01/2023	REMBOURSEMENT COFINANCEMENT SA	1 326 104,94	0,00	0
01/01/2023	CLESENCE 27 29 RUE D AMIENS A COMPIEGNE	600 567,73	0,00	0
01/01/2023	ACQUISITION DE TELEPHONES IP ALCATEL	6 036,00	0,00	5
01/01/2023	2021 70 INTERVENTIONN DE COORDINATEURS SECURITE	2 430,00	0,00	10
01/01/2023	2022 311 OS 10 TRAVAUX REPRISE STRUCTURE AV EUROPE	33 334,99	0,00	25
01/01/2023	2022 311 OS 12 TRAVAUX DE PURGE REPRISE STRUCTURE VOIRIE AVENUE VERMANDOIS	33 463,32	0,00	25
01/01/2023	2022 311 OS 08 TRAVAUX PURGE RENFORCEMENT STRUCTURE ETC PISTE CYCLABLE VENETTE	32 747,40	0,00	25
01/01/2023	SALLE VICE-PRESIDENTS - ACQUISITION DE MATERIEL AUDIOVIS	10 878,00	0,00	5
01/01/2023	LIFESIZE - ACQUISITION RENOUVE	8 576,40	0,00	2
01/01/2023	ACHAT PROJECTEUR	540,83	0,00	1
01/01/2023	STOCK DSI - ACQUISITION DE MAT	9 069,92	0,00	5
01/01/2023	PIECES POUR REPARATION POMPE C	3 761,22	0,00	5
01/01/2023	HARAS RENOVATION DES MENUISERI	3 696,00	0,00	10
01/01/2023	BANQUE ALIMENTAIRE TRAVAUX AD	13 701,49	0,00	30
01/01/2023	Re-équipement salle éveil RAM	364,47	0,00	1
01/01/2023	2020 55 OS 206-DCSI-VER-PHASE 2	540,34	0,00	20
01/01/2023	AUTOLAVEUSE BOURCIER	6 192,00	0,00	5
01/01/2023	SALLE 236 - ACQUISITION DE MAT	3 172,80	0,00	5
01/01/2023	SALLE 236 MATERIEL INFORMATIQUE	2 356,80	0,00	5
01/01/2023	RENOUVELLEMENT MOBILIERION	7 560,00	0,00	2
01/01/2023	E.SEDIT RH - ACQ. MODULE E.GES	3 531,60	0,00	2
01/01/2023	MAISON DES PROJETS / HABILLAGE INTERIEUR	2 594,04	0,00	10
01/01/2023	FAUTEUILS DE BUREAU	2 515,25	0,00	10
01/01/2023	FAUTEUIL CLAIRE DUBOIS	1 054,54	0,00	10
01/01/2023	AUTODESK - ABONNEMENT AUTOCAD	750,00	0,00	1
01/01/2023	PEUGEOT 208 ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE M COCHARD GQ 866 YS	19 282,30	0,00	5
01/01/2023	FAUTEUIL DE BUREAU	838,42	0,00	1
01/01/2023	PANNEAUX ECO QUARTIER GARE	1 968,00	0,00	10
01/01/2023	TRAVAUX AD AP RESIDENCE JEAN L	13 034,10	0,00	30
01/01/2023	APPMA CHOISY AMENAGEMENT PLACE	49 134,00	0,00	30
01/01/2023	ESPACES URBAINS - ACQ. LICENCE	241,07	0,00	1
01/01/2023	PASSAGE DE CABLES	419,10	0,00	1
01/01/2023	LICENCE CLUSTER ANALYSE VIDEO	1 070,40	0,00	1
01/01/2023	FAUTEUIL M CHARPENTIER	838,42	0,00	1
01/01/2023	FAUTEUIL MME FLEURY	838,42	0,00	1
01/01/2023	ORDINATEUR GESTION D ECRAN	1 197,60	0,00	1
01/01/2023	RH - ACQUISITION SCAN	843,02	0,00	1
01/01/2023	IPHONE. M.LOZAY	525,48	0,00	1
01/01/2023	STATIONS ACCUEIL M. LOZAY ET C	419,44	0,00	1
01/01/2023	CSI FAUTEUIL ERGONOMIQUE	838,42	0,00	1
01/01/2023	MICROSOFT WINDOWS 10 PRO	263,82	0,00	1
01/01/2023	SIEGE PMR POUR DOUCHE VESTIAIR	308,28	0,00	1
06/01/2023	201964 CREATION STRUCTURE CHAUSSEE CSI	11 375,54	0,00	10
21/01/2023	PARTICIP INVEST CHAMP DOLENT 2022	5 305,07	0,00	15
10/02/2023	MOBILIER FONCIER	666,66	0,00	1
02/03/2023	2020 55 CABLAGE INFORMATIQUE	9 169,73	0,00	20
04/03/2023	BARRIERES RUE DU FOUR SAINT JACQUES	5 847,26	0,00	10
07/03/2023	DALOT ACO SPORT REF 0362 AMENAGEMENT PISTE	1 990,08	0,00	30
30/03/2023	202255 CABLE INFORMATIQUE	20 469,66	0,00	20
08/04/2023	VOLETS BATTANTS PVC BANQUE ALIMENTAIRE	3 498,48	0,00	10
08/04/2023	VER - TRAVAUX INSTALLATION VID	13 498,80	0,00	10
13/04/2023	FONDS DE CONCOURS 2021 ARMANCOURT	2 500,00	0,00	30
13/04/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 BIENVILLE	25 712,34	0,00	30
13/04/2023	FONDS DE CONCOURS 2021 SAINTINES	20 000,00	0,00	30
13/04/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 SAINT JEAN AUX BOIS	7 325,70	0,00	30
13/04/2023	FONDS DE CONCORS 2022 SAINTINES	35 000,00	0,00	30
13/04/2023	CONVENTION ISABELLE MARANDEL	8 000,00	0,00	30
13/04/2023	CONVENTION SOLENE ALLAIRE ET CEDRC ROIA	8 000,00	0,00	30
13/04/2023	CONVENTION SOPHIE BOUQUET	8 000,00	0,00	30
13/04/2023	CONVENTION FATIMA KHALASSI	8 000,00	0,00	30
14/04/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 JANVILLE	35 000,00	0,00	30
14/04/2023	FONDS DE CONCOURS 2020 ARMANCOURT	5 720,18	0,00	30
14/04/2023	MATERIEL CPI CLAIROIX	1 167,12	0,00	5

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Cumul des
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

 Durée de

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
19/04/2023	FOURNITURES DIVERSES	1 275,00	0,00	5
20/04/2023	FOURNITURE TERMINAUX ET ACCESS	525,48	0,00	1
26/04/2023	CONVENTION ANNE PLACARD POUR AIDE RUE AMIENS	8 000,00	0,00	30
27/04/2023	FONDS DE CONCOURS COMPIEGNE VOIE NOUVELLE AVEC PISTE CYCLABLE ENTRE CHAUFFERIE	39 930,00	0,00	30
27/04/2023	FONDS DE CONCOURS COMPIEGNE RENOVATION DES AIRES DE JEUX DANS LES QUARTIERS 2021	57 437,20	0,00	30
04/05/2023	UGAP ACHAT 12 ABRIS VELOS	37 036,80	0,00	10
13/05/2023	246 RUE RAYMOND POINCARE - CHO	1 481,00	0,00	5
15/05/2023	DEFIBRILATEUR BMX	1 378,80	0,00	5
15/05/2023	TRAVAUX DE FIBRE OPTIQUE FTTH	13 786,14	0,00	20
15/05/2023	VITRINES SYNDICATS	562,70	0,00	1
16/05/2023	MAISON PROJETS LOT 2 EEM	3 811,47	0,00	30
20/05/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 JONQUIERES	23 997,66	0,00	30
01/06/2023	Subvention Abonnement SPEE - C	23 250,00	0,00	30
02/06/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 SAINT SAUVEUR	50 537,68	0,00	30
09/06/2023	PIEDS DE LEVAGE	4 675,90	0,00	5
10/06/2023	202028 ETUDE REPRISES SOUS OEUVRE MANEGE EEM	288,00	0,00	30
14/06/2023	2022 196 RENOVATION DU MURET ANNEXE GRANDE ECURIE	62 125,11	0,00	10
16/06/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 BETHISY SAINT MARTIN	35 000,00	0,00	30
19/06/2023	3 VENTILATEURS COLONNES	179,97	0,00	1
20/06/2023	ENREGISTREUR AUDIO	19,48	0,00	1
21/06/2023	CONVENTION CAMARA	8 000,00	0,00	30
03/07/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 SAINT VAAST DE LONGMONT	18 896,25	0,00	30
05/07/2023	VERBERIE PRE D AROMONT 28 PLUI	71 760,00	0,00	30
05/07/2023	2021601590004 COMPIEGNE 12 14	12 595,97	0,00	30
05/07/2023	2021601590001 COMPIEGNE 5 AVE	25 520,00	0,00	30
07/07/2023	FONDS DE CONCOURS 2018 ARMANCOURT	8 077,36	0,00	30
07/07/2023	FONDS DE CONCOURS 2019 ARMANCOURT	826,11	0,00	30
10/07/2023	FONDS DE CONCOURS 2023 ARMANCOURT	3 074,36	0,00	30
14/07/2023	APPEL DE FONDS POUR LA GESTION	93 507,00	0,00	5
25/07/2023	5 ECRANS DELL	2 274,92	0,00	5
02/08/2023	ZAC DE MERCIERES - TRAVAUX VID	11 784,90	0,00	10
09/08/2023	COMPIEGNE 12-14 RUE DE LA SOMM	12 295,97	0,00	30
09/08/2023	LACROIX 142 RUE NATIONALE 5LOG	16 084,80	0,00	30
24/08/2023	2022 138 TRAVAUX VIDEOPROTECTION MODERNISATION CAMERAS	7 394,40	0,00	10
30/08/2023	-HABITAT RENOVE TRAVAUX ELECTRIQUES	7 066,80	0,00	10
29/09/2023	MARCHE 2020-55-OS 206-DCSI-VER	1 316,18	0,00	5
23/10/2023	ACQUISITION DE LICENCE AUTOCAD	1 812,82	0,00	2
25/10/2023	FICHE NAVETTE 2015601590009 RU	10 624,80	0,00	30
25/10/2023	FICHE NAVETTE 201601590001 LAC	8 058,55	0,00	30
25/10/2023	FICHE NAVETTE 20156015900003 C	9 120,00	0,00	30
25/10/2023	2020 55 OS 200- DCSI - MCO - TRVX CABLAGE INFO - PH 3 - COMPLEMENT	396,24	0,00	1
02/11/2023	ECLAIRAGE D UNE FRESQUE -AQUAI	7 232,88	0,00	20
07/11/2023	TRAVAUX PURGE	14 641,68	0,00	10
10/11/2023	TRIBUNAL DE COMMERCE TRAVAUX AD AP MISE AUX NORMES	2 991,00	0,00	30
14/11/2023	Re-équipement salle éveil	1 155,59	0,00	5
16/11/2023	HARAS CREATION SSI	79 166,40	0,00	10
21/11/2023	LAMPADAIRE VINCENT PERRIN	126,61	0,00	1
21/11/2023	TRAVAUX AD AP RESIDENCE JEAN L	4 638,53	0,00	30
21/11/2023	ARMOIRE MME CELMA	357,20	0,00	1
22/11/2023	MISE EN SECURITE ET REMPLACEMENT	2 744,46	0,00	25
22/11/2023	Marché : 9394, Société : 01	1 624,56	0,00	10
22/11/2023	SAUTOIR HAUTEUR - TAPIS ANTI P	3 624,00	0,00	5
22/11/2023	FONDS DE CONCOURS COMPEIGNE MENSUISERIES HDV ET ABBAYE	20 000,00	0,00	5
23/11/2023	JEUX DES ECOLES- PROGRAMMES 20	20 000,00	0,00	5
24/11/2023	FONDS DE CONCOURS COMPIEGNE AMENAGEMENT RUE CARNOT	84 886,00	0,00	5
29/11/2023	ETAIEMENT SAS OUEST MANAGE EEM	11 323,30	0,00	30
04/12/2023	FICHE NAVETTE 20196016900018 L	16 084,80	0,00	30
04/12/2023	LACROIX SAINT OUEN 9 RUE PASTE	5 600,00	0,00	30
04/12/2023	DECISION 20216015900006 LES VA	132 000,00	0,00	30

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Cumul des
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

 Durée de

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
04/12/2023	15 LOGEMENTS COLLECTIFS A LACR	11 500,00	0,00	30
04/12/2023	ROUTE NATIONALE AVENUE DES BRU	2 760,00	0,00	30
04/12/2023	CHOISY RUE BOULNOIS 3 PLS	5 400,00	0,00	30
04/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2021 VIEUX MOULIN	1 470,00	0,00	30
05/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2023 JONQUIERES	10 996,41	0,00	30
05/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2021 JONQUIERES	17 324,24	0,00	30
06/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 VIEUX MOULIN	1 086,17	0,00	30
08/12/2023	FONDS DE CONCOURS LACROIX EXTENSION ECOLE MATERNELLE P ABEILLE	129 841,58	0,00	30
08/12/2023	Marché : 9394, Société : 02PTP OS 20 CREATION CHEMINEMENT PMR ZONE COMMERCIALE J	10 376,40	0,00	25
08/12/2023	MARCHE 2022-138 - OS 26 - HDM - RENOUVELLEMENT CAMERA HDM16	3 763,20	0,00	10
08/12/2023	MARCHE 2022-138 - OS 25 - HDM - RENOUVELLEMENT CAMERA HDM15	3 763,20	0,00	10
08/12/2023	MARCHE 2022-138 - OS 27 - HDM - RENOUVELLEMENT CAMERA HDM08	1 281,60	0,00	10
08/12/2023	BC 73.2023- AV DU GL WEYGANG C	86 699,00	0,00	30
12/12/2023	IPBX ALCATEL - ACQUISITION LICENCES SBC	16 840,51	0,00	2
12/12/2023	2020-55 TX CABLAGE	63 377,82	0,00	20
12/12/2023	ECOLE DE LA PRAIRIE REPARATION	2 916,00	0,00	10
12/12/2023	POSE BORDURES RUE FOUR ST JACQUES COMPIEGNE	12 562,56	0,00	10
12/12/2023	REMORQUE EVENEMENTIEL	3 128,40	0,00	5
14/12/2023	BLOC SANITAIRE WC ET LAVABO PM	8 076,00	0,00	30
14/12/2023	ECLAIRAGE SUR PIED	3 375,36	0,00	5
14/12/2023	PORTE PMR	6 384,00	0,00	30
18/12/2023	TERRASSEMENT - CONTENEUR VERRE RUE DAGUERRE	8 894,76	0,00	10
18/12/2023	NORME PMR RUE METIERS A JAUX	3 226,85	0,00	10
18/12/2023	POSE 5 ILOTS BOUT STATIONNEMENT ECLUPARK	5 550,00	0,00	10
18/12/2023	CREATION TROTTOIR BORDURES RUE METIERS JAUX	15 322,39	0,00	10
18/12/2023	TERRASSEMENT CONTENEUR VERRE RUE LESSEPS	9 525,96	0,00	10
18/12/2023	CONTENEUR VERRE LA CROIX SAINT OUEN	9 525,96	0,00	10
18/12/2023	CREATION DOUBLE BORDURAGE ILOT RUE METIERS JAUX	4 404,23	0,00	10
18/12/2023	TRAVAUX DE MISE EN PROTECTION	4 220,47	0,00	10
19/12/2023	VEGETALISATION RUE DU FOUR ST	20 308,22	0,00	15
19/12/2023	FOUR ET POSE SIGNALISATION AV VERMANDOS	3 953,04	0,00	10
19/12/2023	AMENAGEMENT DE TROTTOIR-AVENUE VERMAN	5 230,32	0,00	10
19/12/2023	PTP OS 18 MISE CONFORMITE ARRET DES CAR	17 660,40	0,00	10
19/12/2023	CREATION CHEMINEMENT PMR RUE	17 876,40	0,00	10
19/12/2023	TRAVAUX DE SECURISATION DE L ACCES PIET	2 268,00	0,00	10
19/12/2023	TRAVAUX DE SECURISATION DU TROTTOIR-ENT	2 022,00	0,00	10
23/12/2023	DESTRUCTEUR DE PAPIER COMMANDE	160,31	0,00	1
26/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2021 BETHISY SAINT MARTIN	17 812,54	0,00	30
26/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2018 NERY	11 234,50	0,00	30
26/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2019 NERY	15 120,56	0,00	30
26/12/2023	FONDS DE CONCOURS NERY 2020	7 128,64	0,00	30
26/12/2023	FONDS DE CONCOURS 2022 NERY	23 999,21	0,00	30
27/12/2023	ACQUISITION LE CARPENTIER DE SAINTE OPPORTUNE	221 470,00	0,00	0
28/12/2023	MOURGUES - MARGNY LIEUDIT LES	1 250 000,00	0,00	0
28/12/2023	REHABILITATION 169 LOGTS COMPI	557 700,00	0,00	30
31/12/2023	PARTICIPATION BUDGET TOURISME 2023	193 597,02	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		7 575 531,39	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
31/12/2023	RENAULT KANGOO 863BSR60	13 172,51	5	13 172,51	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		13 172,51					0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	656 500,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	023
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	023
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EN
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AFC COMPIEGNE	500,00	
AIKIDO COMPIEGNE	500,00	
AMICALE SPORTIVE DE ST SAUVEUR	500,00	
ANCIENS DU SIVOM	2 600,00	
ASCC MARGNY BASKET BALL	1 100,00	
ASPTT COMPIEGNE	500,00	
ASSOCIATION CYCLISTE MARGNY LES COMPIEGNE	7 000,00	
ASSOCIATION CYCLOTOURISME DE BETHISY ST PIERRE	250,00	
ASSOCIATION POUR UN FESTIVAL DE LA LANGUE FRANCAISE	15 000,00	
ASSOCIATION TENNIS CLUB COMPIEGNE POMPADOUR	700,00	
ASSOCIATION TENNIS CLUB COMPIEGNE POMPADOUR	1 500,00	
ASSOCIATION TENNIS CLUB COMPIEGNE POMPADOUR	4 000,00	
ATHLETIC SAUTRIAUT	500,00	
Alepi	4 000,00	
BADMINTON CLUB COMPIEGNOIS	700,00	
BADMINTON MARGNY VENETTE	700,00	
BMX Compiègne-Clairoix	9 000,00	
CERCLE GEORGES TAINURIER - ESCRIME	900,00	
CLUB NAUTIQUE DE LA CROIX SAINT OUEN	500,00	
COMPIEGNE EQUESTRE (SUBVENTION)	6 000,00	
COMPIEGNE HANDBALL CLUB	1 000,00	
COMPIEGNE SPORTS CYCLISTES	500,00	
COMPIEGNE TRIATHLON	1 100,00	
COS	35 000,00	
HOCKEY CLUB COMPIEGNOIS	500,00	
Iterra (incubateur)	60 000,00	
KHEOPS	6 000,00	
LA MALMAIRE VTT CLUB DE LA CROIX ST OUEN	500,00	
LES ENFANTS AU SINGULIER	3 000,00	
Le défi du viaduc	3 000,00	
Les archers de Compiègne	10 300,00	
MAESTRIA TWIRLING CLUB DE COMPIEGNE	500,00	
Moutain board compiègne	1 500,00	
OFFICE DES SPORTS DE L AGGLOMERATION DE COMPIEGNE	1 060,00	
OISE LES VALLEES	155 000,00	
Partage Travail	27 000,00	
RUGBY CLUB COMPIEGNOIS	2 000,00	
SKATING CLUB DE COMPIEGNE	2 300,00	
Sport nautique compiègnais	8 700,00	
UNION DES PROFESSIONNELS DE LACROIX SAINT OUEN	800,00	
UNION SPORTIVE CHOISY AU BAC	500,00	
UTC COMPIEGNE	5 000,00	
VGA	4 500,00	
<u>Entreprises</u>		
FAC. DECISION PRESIDENT 7-2022 DU 25/03/ Subvention Abonnement	23 250,00	
SPEE - Copro GOUNOD		
<u>Personnes physiques</u>		
Aide à l'acquisition récupérateur d'eau	4 568,74	
CONVENTION ANNE PLACARD POUR AIDE RUE AMIENS	8 000,00	
CONVENTION FATIMA KHALLASSI - PROJET ACESSION ABORDABLE RUE AMIENS COMPIEGNE	8 000,00	
CONVENTION IBRAHIMA CAMARA - AIDE RUE AMIENS	8 000,00	
CONVENTION ISABELLE MARANDEL - PROJET ACESSION ABORDABLE RUE AMIENS COMPIEGNE	8 000,00	
CONVENTION SOLENE ALLAIRE ET CEDRC ROIAT PROJET ACESSION ABORDABLE RUE AMIENS	8 000,00	
CONVENTION SOPHIE BOUQUET - PROJET ACESSION ABORDABLE RUE AMIENS COMPIEGNE	8 000,00	
OPERATION FACADE M. MELIN - COMPIEGNE 11 RUE HIPPOLYTE BOTTIER A COMPIEGNE	750,00	
OPERATION FACADE MME BAYLE 246 RUE RAYMOND POINCARE - CHOISY AU BAC ASSIETTE SUBVENTIONNABLE 3655 HT	731,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
<u>Autres</u>		
BIJOUTERIE LEGAY	1 780,00	
COMPICOOP EL CAFE DE LA RIBA	300,00	
ESPRITS FLEURS PAR CLAUDINE GREHA	2 092,00	
HAIR LINE	3 448,00	
LARDET COMPIEGNE	14 474,00	
LE DRESSING DE CLOE	3 874,00	
Les jardins des grenillettes	1 419,00	
Madame KIONA Emilie	4 800,00	
Monsieur MANNESSIER Claire	16 800,00	
Monsieur MOLINA Jean Charles	2 400,00	
Seme en terre	486,82	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
COMPIEGNE - AIRES DE JEUX DES ECOLES ECOLE ST LAZARE ET AUGUSTIN	20 000,00	
COMPIEGNE - AMENAGEMENT RUE CARNOT	84 886,00	
COMPIEGNE - CAPITAL EMPRUNT STADE PETITPOISSON	94 842,00	
COMPIEGNE - FRAIS FINANCIERS 2023 STADE PAUL PETITPOISSON	47 422,00	
COMPIEGNE - MENUISERIES HDV ET ABBAYE	20 000,00	
COMPIEGNE - RENOVATION AIRES DE JEUX SQUARES SEME	57 437,20	
SPAHIS-MARE GAUDRY-PUY DU ROY		
COMPIEGNE - VOIE NOUVELLE AVEC PISTE CYCLABLE ENTRE CHAUFFERIE ET CASERNE DE POMPIERS	39 930,00	
Compiègne	14 000,00	
DISTRIBUTION ARC INFOS/LE PICANTIN/AUTRES 2023 - COMMUNES	96 197,39	
FONDS DE CONCOURS COMMUNES MOINS 2 000 HABITANTS	377 839,91	
LACROIX SAINT OUEN - EXTENSION ECOLE MATERNELLE P ABEILLE - DELIBERATION 6-4-2023	129 841,58	
MARGNY LES COMPIEGNE	4 600,00	
<u>Établissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CDC HABITAT SOCIAL	16 084,80	
CLESENCE	142 624,80	
DEPARTEMENT DE L'OISE	17 100,00	
HLM DEPARTEMENT DE L OISE	557 700,00	
OPAC	5 400,00	
OPAC DE L OISE	157 049,49	
Participation budget Champ Dolant	5 304,67	
Participation budget tourisme	193 597,02	
SAGEBA	27 607,88	
SIP HLM	71 760,00	
SMOA SYNDICAT MIXTE OISE ARONDE	167 286,36	
SPL LE TIGRE	200 000,00	
SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL DU SAGE DE LA NONETTE	1 510,27	
SYNDICAT MIXTE OISE MOYENNE	1 589,89	
<u>Autres</u>		
Agence Nationale de l'habitat	93 507,00	
CCIR CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE HAUT DE FRANCE	7 980,00	
ENTENTE OISE AISNE	236 969,28	
Ecole Robida A	150,00	
Ecole maternelle Faroux 1	90,00	
Ecole maternelle Saint Germain	320,00	
Ecole primaire Jonquières	126,47	
Ecole élémentaire Pompidou A	271,00	
LYCEE CHARLES DE GAULLE	1 500,00	
SDIS	3 739 931,00	
TOTAL GENERAL	7 147 839,57	

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
D 14AIDPIERR 2014/2 AIDE A LA PIERRE ARC	777 225,00	0,00	777 225,00	150 350,00	0,00	0,00	0,00
D 14AIDPIERR 2014/1 AIDE A LA PIERRE DELEGUEE	2 412 800,00	0,00	2 412 800,00	1 167 207,67	0,00	0,00	0,00
D 14BACHOISY 2014/1 BASSIN ECRETEMENT CHOISY	1 900 103,00	0,00	1 900 103,00	1 367 239,59	0,00	0,00	0,00
R 14AIDPIERR 2014/3 RECETTE AIDE A LA PIERRE DELEGUE	1 390 050,00	0,00	1 390 050,00	297 456,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
D 14ETUTHERM 2014/1 ETUDE THERMIQUE BATIS	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		88,00	0,00	88,00	59,10	23,00	82,10
Adjt adm	C	7,00	0,00	7,00	3,80	2,00	5,80
Adjt adm Pal 1CI	C	24,00	0,00	24,00	21,80	0,00	21,80
Adjt adm Pal 2CI	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Administrateur HCl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	15,00	0,00	15,00	4,00	11,00	15,00
Attaché HCl	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Pal	A	8,00	0,00	8,00	4,30	3,00	7,30
Directeur ter	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	4,80	4,00	8,80
Rédacteur Pal 1CI	B	10,00	0,00	10,00	9,40	0,00	9,40
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		56,00	1,66	57,66	32,76	22,80	55,56
Adjt tech	C	14,00	0,86	14,86	8,86	4,00	12,86
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjt tech Pal 2CI	C	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Agent maitrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	8,00	0,80	8,80	1,00	7,80	8,80
Ingénieur Pal	A	6,00	0,00	6,00	4,90	1,00	5,90
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	8,00	0,00	8,00	1,00	7,00	8,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,50	3,50	3,00	0,50	3,50
Conseiller soc-ed	A	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Educateur Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur j enfant CIEx	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	3,90	1,00	4,90
Adjt ter patr Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Adjt ter patr Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Conserv patr (Promo)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		155,00	2,16	157,16	101,26	47,30	148,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	734	0,00	3-2	CDD
Adjt tech	C	TECH	1101	0,00	3-2	CDD
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjt tech Pal 1CI	C	TECH	548	0,00	3-2	CDD
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	916	0,00	3-2	CDD
Administrateur	A	ADM	1015	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur HCI	A	ADM	1120	0,00	3-2	CDI
Assist conserv	B	CULT	441	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	1912	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	1383	0,00	3-2	CDI
Attaché	A	ADM	1956	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Attaché Pal	A	ADM	1792	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	1695	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Ingénieur	A	TECH	1608	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	821	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur Pal	A	TECH	966	0,00	3-2	CDI
Rédacteur	B	ADM	1465	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	563	0,00	3-2	CDI
Technicien	B	TECH	3331	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				47 555,38		
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	A Contrat de projet	CDD
Apprentis		OTR		36 140,08	A APP-Contrat : Apprenti	A Apprenti
CAE / CUI		OTR		11 415,30	A CAE-Contrat : CAE	A Autres contrats
Technicien	B	TECH	904	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				47 555,38		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- DSP Eau potable production et distribution Margny lès Compiègne	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable production et distribution Nery	VEOLIA (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Béthisy Saint Pierre	VEOLIA (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable production et distribution Verberie/St Vaast de Longuemont	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Venette	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Lachelle	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Saint Jean aux Bois	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Saint Sauveur	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Saintines	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Jaux	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Armancourt	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Le Meux	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- DSP Eau potable distribution Jonquières	SAUR (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution La Croix Saint Ouen	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution Compiègne	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution hoisy au Bac	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution Janville	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution Clairoux	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution Vieux Moulin	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution Bienville	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP Eau potable production et distribution Production ARC	SUEZ (BUDGET EAU)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Armancourt	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Choisy au Bac	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Compiègne	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Jaux	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Jonquières	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement La Croix St Ouen	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Lachelle	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Le Meux	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Margny	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Venette	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Station épuration La Croix	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP collecte et traitement des EU et réseaux unitaires assainissement Station épuration Choisy	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



- DSP Assainissement Vieux Moulin	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP Assainissement Saintines	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP Assainissement Saint Sauveur	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP Assainissement Saint Jean aux Bois	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP Assainissement Saint Vaast de Longmont	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP Assainissement Verberie	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- CSP Assainissement Stations épuration	SUEZ (BUDGET ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Béthisy Saint Pierre	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Béthisy Saint Martin	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Néry	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Station épuration Béthisy Saint Pierre	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Bienville	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Clairoux	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Janville	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
- DSP Assainissement Station épuration	VEOLIA (ASSAINISSEMENT)			0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées CCPE			0,00
BUDGET CHAMP DOLANT CARC			0,00
BUDGET AMENAGEMENT ZONES CARC			0,00
BUDGET HOTEL DES PROJETS CARC			0,00
BUDGET RPA CARC			0,00
BUDGET AERODROME CARC			0,00
BUDGET ACCUEIL GENS DU VOYAGE CARC			0,00
BUDGET TRANSPORT INTERCOMMUNAUX CARC			0,00
BUDGET DECHETS MENAGERS CARC			0,00
BUDGET SERVICE EAUX CARC			0,00
BUDGET SERVICE ASSAINT CARC			0,00
BUDGET TOURISME CARC			0,00
BUDGET SPANC CARC			0,00
Autres organismes de regroupement			
Pole métropolitain de l'Oise			0,00
Centre de gestion de l'Oise			0,00
SPL Le Tigre			0,00
Communauté de communes du pays des sources			0,00
CC2V			0,00
SPL pole équestre du Compiègnois			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe	Eau	-	-	20006796500034		Oui
Budget annexe	Résidence pour personnes âgées	-	-	20006796500042		Non
Budget annexe	Aménagement, zones	-	-	20006796500059		Oui
Budget annexe	Déchets ménagers	-	-	20006796500067		Non
Budget annexe	Transport	-	-	20006796500075		Non
Budget annexe	SPANC	-	-	20006796500083		Non
Budget annexe	Aérodrome	-	-	20006796500091		Non
Budget annexe	Gens du voyage	-	-	20006796500109		Non
Budget annexe	Assainissement	-	-	20006796500026		Oui
Budget annexe	Hôtel de projet	-	-	20006796500117		Oui
Budget annexe	Tourisme	-	-	20006796500125		Non
Budget annexe	ZA Champ dolant	-	-	20006796500133		Oui

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 200067965				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN
C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	135 296 000,00	0,07	1,00	0,00	1 352 960,00	0,07
TFPNB	1 246 000,00	0,08	2,52	0,00	31 399,00	0,08
CFE	42 811 000,00	0,09	26,16	0,00	11 199 398,00	0,14
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Conformément à la loi n°2019-1461 du 29 décembre 2019, un état des indemnités dont bénéficient les élus du mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tous syndicats, doit être communiqué aux conseillers délégués avant l'examen du budget . Vous trouverez ci-dessous l'état des indemnités versées pour 2023 :

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le 01/10/2024
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



ARC - INDEMNITES DES ELUS		2023		
NOM	FONCTION	ARC	AUTRES MANDATS	TOTAL EN € BRUT
MARINI Philippe	PRESIDENT	53 535,42	26 830,92	80 366,34
HELLAL Bernard	1 ^{er} VICE PRESIDENT	19 954,08		29 055,12
DESESSART Jean	2 ^{ème} VICE-PRESIDENT	19 954,08		19 954,08
PORTEBOIS Laurent	3 ^{ème} VICE PRESIDENT	19 954,08		19 954,08
BERTRAND Eric	VICE-PRESIDENT – Président de Commission	18 737,46		18 737,46
DE VALROGER Eric	VICE-PRESIDENT – Président de Commission	18 737,46		18 737,46
LEBOEUF Jean-Pierre	VICE-PRESIDENT – Président de Commission	18 737,46		18 737,46
LEDAY Nicolas	VICE-PRESIDENT – Président de Commission	18 737,46	4 550,46	23 287,92
OURY Benjamin	VICE-PRESIDENT – Président de Commission	18 737,46		18 737,46
DESMOULINS Jean-Pierre	VICE-PRESIDENT – Membre de la Commission stratégie et Synthèse	12 167,16		12 167,16
MIGNARD Jean-Luc	VICE-PRESIDENT – Membre de la Commission stratégie et Synthèse	12 167,16		12 167,16
SEELS Romuald	VICE-PRESIDENT – Membre de la Commission stratégie et Synthèse	12 167,16		12 167,16
LE CHAPELLIER Evelyne	VICE-PRESIDENT	8 395,32		8 395,32
MARTIN Béatrice	VICE-PRESIDENT	8 395,32		8 395,32
PICART Claude	VICE-PRESIDENT	8 395,32		8 395,32
DIAB Georges	MEMBRE DU BUREAU avec délégation à la santé et aux affaires sanitaires	2 798,46		2 798,46
ARNOULD Michel	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
BA Oumar	MEMBRE DU BUREAU (Conseiller Communautaire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
BOUCHER Philippe	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
BOUTEILLE Gilbert	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
CHIREUX Jean-Claude	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
DRICOURT Alain	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
DUPRONT Claude	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	322,05		322,05
FRANCOIS Arielle	MEMBRE DU BUREAU (Conseiller Communautaire avec délégation du Président)	1 460,10		10 561,14
LAVOISIER Jean-Marie	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
LEBON Claude	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
LOUVET Xavier	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10
MUSELET Sidonie	MEMBRE DU BUREAU (Maire avec délégation du Président)	1 460,10		1 460,10

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006796500125

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	48
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	79
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	80
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	84
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	85
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	86
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	88
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	89
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	90
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	91
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	92
A4 - Etat des provisions	93
A5 - Etalement des provisions	94
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	95
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	96
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	98
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	99
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	100
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	101
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	102
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	103
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	104
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	105
A8 - Etat des charges transférées	106
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	107
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	108
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	109
A10.3 - Opérations liées aux cessions	110
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	111
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	112
A11 - Etat des travaux en régie	113
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	115

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	116
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	117
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	118
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	119
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	120
B1.6 - Etat des engagements reçus	121

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	124
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	125
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	126
C1.2 - Actions de formation des élus	128
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	129
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	130
C3.2 - Liste des établissements publics créés	131
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	133
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	134
C3.6 - Identification des flux croisés	138
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	139
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	140
D2 - Arrêté et signatures	141

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
SERVICE TOURISME CARC

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

Potentiel fiscal et financier (1)

Fiscal

Financier

**Valeurs par hab.
(population DGF)**

**Moyennes nationales du
potentiel financier par
habitants de la strate**

Informations financières – ratios (2)

Valeurs

**Moyennes nationales de
la strate (3)**

1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	9.57	
2	Produit des impositions directes/population	3.48	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	10.16	
4	Dépenses d'équipement brut/population	6.38	
5	Encours de dette/population	0	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	3.97	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.63	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	886 434,47	G	883 960,43
	Section d'investissement	B	558 432,63	H	362 495,66

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	61 594,30 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 444 867,10	= G+H+I+J	1 308 050,39
---------------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	89 061,02	L	223 403,69
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	89 061,02	= K+L	223 403,69

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	886 434,47	= G+I+K	883 960,43
	Section d'investissement	= B+D+F	647 493,65	= H+J+L	647 493,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 533 928,12	= G+H+I+J+K+L	1 531 454,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	89 061,02	L	223 403,69
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		223 403,69
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		39 660,72		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	18 510,45		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	30 889,85		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	437 582,09	378 894,53	30 628,17	0,00	28 059,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	357 751,00	341 722,26	0,00	0,00	16 028,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	91 610,00	68 602,27	4 500,00	0,00	18 507,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		886 943,09	789 219,06	35 128,17	0,00	62 595,86
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		887 943,09	789 219,06	35 128,17	0,00	63 595,86
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	62 087,24	62 087,24			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		62 087,24	62 087,24			0,00
TOTAL		950 030,33	851 306,30	35 128,17	0,00	63 595,86
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 873,11	6 873,11	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	260 451,59	299 707,15	0,00	0,00	-39 255,56
74	Dotations et participations	445 548,58	180 664,98	214 964,18	0,00	49 919,42
75	Autres produits de gestion courante	55 415,95	57 515,96	0,00	0,00	-2 100,01
Total des recettes de gestion courante		768 289,23	544 761,20	214 964,18	0,00	8 563,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	171 772,64	114 266,59	0,00	0,00	57 506,05
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	880,46	880,46			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		940 942,33	659 908,25	214 964,18	0,00	66 069,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 088,00	9 088,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 088,00	9 088,00			0,00
TOTAL		950 030,33	668 996,25	214 964,18	0,00	66 069,90
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	114 971,52	75 310,80	39 660,72	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	310 499,09	216 784,14	18 510,45	75 204,50
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	291 250,74	257 249,69	30 889,85	3 111,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	716 721,35	549 344,63	89 061,02	78 315,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	716 721,35	549 344,63	89 061,02	78 315,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	9 088,00	9 088,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 088,00	9 088,00		0,00
	TOTAL	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	526 663,79	224 944,40	223 403,69	78 315,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	526 663,79	224 944,40	223 403,69	78 315,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	75 464,02	75 464,02	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	75 464,02	75 464,02	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	602 127,81	300 408,42	223 403,69	78 315,70
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	62 087,24	62 087,24		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	62 087,24	62 087,24		0,00
	TOTAL	664 215,05	362 495,66	223 403,69	78 315,70

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 61 594,30	

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	409 522,70		409 522,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	341 722,26		341 722,26
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	73 102,27		73 102,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	62 087,24	62 087,24
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		824 347,23	62 087,24	886 434,47
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 088,00	9 088,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	75 310,80	0,00	75 310,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	216 784,14	0,00	216 784,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	257 249,69	0,00	257 249,69
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		549 344,63	9 088,00	558 432,63
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 873,11		6 873,11
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	299 707,15		299 707,15
74	Dotations et participations	395 629,16		395 629,16
75	Autres produits de gestion courante	57 515,96	0,00	57 515,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	114 266,59	9 088,00	123 354,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	880,46	0,00	880,46
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		874 872,43	9 088,00	883 960,43
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 464,02	0,00	75 464,02
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	224 944,40	0,00	224 944,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		62 087,24	62 087,24
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		300 408,42	62 087,24	362 495,66
Pour information				61 594,30
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				61 594,30

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	437 582,09	378 894,53	30 628,17	0,00	28 059,39
60611	Eau et assainissement	4 200,00	4 187,39	0,00	0,00	12,61
60612	Energie - Electricité	22 000,00	17 199,38	0,00	0,00	4 800,62
60623	Alimentation	300,00	86,94	0,00	0,00	213,06
60631	Fournitures d'entretien	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 146,00	546,55	374,89	0,00	1 224,56
6064	Fournitures administratives	400,00	397,33	0,00	0,00	2,67
611	Contrats de prestations de services	4 048,38	4 048,38	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	6 839,00	6 838,77	0,00	0,00	0,23
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	11 592,00	8 437,49	876,00	0,00	2 278,51
617	Etudes et recherches	3 456,00	3 456,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 020,00	19 920,00	0,00	0,00	2 100,00
6188	Autres frais divers	23 020,00	2 400,00	14 626,24	0,00	5 993,76
6226	Honoraires	234 250,77	234 010,77	0,00	0,00	240,00
6231	Annonces et insertions	625,00	0,00	0,00	0,00	625,00
6236	Catalogues et imprimés	28 409,59	24 480,59	0,00	0,00	3 929,00
6237	Publications	27 088,60	26 392,60	0,00	0,00	696,00
6238	Divers	18 918,20	4 774,20	13 540,32	0,00	603,68
6256	Missions	2 056,30	656,30	0,00	0,00	1 400,00
6257	Réceptions	941,25	341,25	0,00	0,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	120,00	68,40	43,54	0,00	8,06
627	Services bancaires et assimilés	100,00	46,69	0,00	0,00	53,31
6281	Concours divers (cotisations)	1 950,00	894,00	0,00	0,00	1 056,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 601,00	1 263,98	1 167,18	0,00	169,84
6358	Autres droits	18 300,00	17 447,52	0,00	0,00	852,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	357 751,00	341 722,26	0,00	0,00	16 028,74
6331	Versement mobilité	2 312,00	726,63	0,00	0,00	1 585,37
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 284,00	1 160,29	0,00	0,00	123,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	4 403,94	0,00	0,00	596,06
64111	Rémunération principale titulaires	42 656,00	41 450,34	0,00	0,00	1 205,66
64118	Autres indemnités titulaires	9 901,00	9 884,84	0,00	0,00	16,16
64131	Rémunérations non tit.	248 841,00	248 825,59	0,00	0,00	15,41
64138	Autres indemnités non tit.	2 310,00	2 308,82	0,00	0,00	1,18
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 599,00	4 122,55	0,00	0,00	7 476,45
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 067,00	20 983,91	0,00	0,00	3 083,09
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 588,00	7 705,58	0,00	0,00	882,42
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	716,00	149,77	0,00	0,00	566,23
6488	Autres charges	477,00	0,00	0,00	0,00	477,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	91 610,00	68 602,27	4 500,00	0,00	18 507,73
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	91 600,00	68 600,00	4 500,00	0,00	18 500,00
65888	Autres	10,00	2,27	0,00	0,00	7,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		886 943,09	789 219,06	35 128,17	0,00	62 595,86
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		887 943,09	789 219,06	35 128,17	0,00	63 595,86
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	62 087,24	62 087,24			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	62 087,24	62 087,24			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		62 087,24	62 087,24			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		62 087,24	62 087,24			0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le à employer)
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE


Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou			
			Mandats émis	Cha rattachées	realiser au 31/12	Crédits annuels
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		950 030,33	851 306,30	35 128,17	0,00	63 595,86
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 873,11	6 873,11	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 873,11	6 873,11	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	260 451,59	299 707,15	0,00	0,00	-39 255,56
7362	Taxes de séjour	260 451,59	299 707,15	0,00	0,00	-39 255,56
74	Dotations et participations	445 548,58	180 664,98	214 964,18	0,00	49 919,42
7472	Participat° Régions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7473	Participat° Départements	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	419 548,58	174 664,98	214 964,18	0,00	29 919,42
75	Autres produits de gestion courante	55 415,95	57 515,96	0,00	0,00	-2 100,01
752	Revenus des immeubles	55 415,71	57 515,72	0,00	0,00	-2 100,01
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,24	0,24	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		768 289,23	544 761,20	214 964,18	0,00	8 563,85
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	171 772,64	114 266,59	0,00	0,00	57 506,05
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	9 200,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	162 572,64	105 066,59	0,00	0,00	57 506,05
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	880,46	880,46	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	880,46	880,46	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		940 942,33	659 908,25	214 964,18	0,00	66 069,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	9 088,00	9 088,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 088,00	9 088,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 088,00	9 088,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		950 030,33	668 996,25	214 964,18	0,00	66 069,90
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	114 971,52	75 310,80	39 660,72	0,00
2031	Frais d'études	114 971,52	75 310,80	39 660,72	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	310 499,09	216 784,14	18 510,45	75 204,50
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 944,15	0,00	1 944,15	0,00
2138	Autres constructions	68 994,76	64 314,76	4 680,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 131,75	2 131,75	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 265,60	0,00	11 265,60	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	226 162,83	150 337,63	620,70	75 204,50
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	291 250,74	257 249,69	30 889,85	3 111,20
2312	Agencements et aménagements de terrains	54 540,98	54 540,98	0,00	0,00
2313	Constructions	193 514,56	159 513,51	30 889,85	3 111,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	43 195,20	43 195,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		716 721,35	549 344,63	89 061,02	78 315,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		716 721,35	549 344,63	89 061,02	78 315,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 088,00	9 088,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	9 088,00	9 088,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	887,00	887,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	8 201,00	8 201,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 088,00	9 088,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	526 663,79	224 944,40	223 403,69	78 315,70
1318	Autres subventions d'équipement transf.	254 751,06	31 347,38	223 403,69	-0,01
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	271 912,73	193 597,02	0,00	78 315,71
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		526 663,79	224 944,40	223 403,69	78 315,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	75 464,02	75 464,02	0,00	0,00
10222	FCTVA	75 464,02	75 464,02	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		75 464,02	75 464,02	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		602 127,81	300 408,42	223 403,69	78 315,70
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	62 087,24	62 087,24		0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	3 015,00	3 015,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 333,00	1 333,00		0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 000,00	4 000,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 234,24	4 234,24		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 678,00	1 678,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	583,00	583,00		0,00
28138	Autres constructions	13 908,00	13 908,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	520,00	520,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	647,00	647,00		0,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	12 106,00	12 106,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	20 063,00	20 063,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		62 087,24	62 087,24		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		62 087,24	62 087,24		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		664 215,05	362 495,66	223 403,69	78 315,70
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		61 594,30			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 345	549 345
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 345	549 345
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	9 088											9 088
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	9 088	0	549 345	558 433								
Total recettes	123 682	0	300 408	424 090								
Solde d'investissement	114 594	0	-248 936	-134 343								

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	89 061	89 061									
Total RAR recettes	0	223 404	223 404									
SOLDE RAR investissement	0	134 343	134 343									

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	62 087	0	824 347	886 434								
Total recettes	9 968	0	873 992	883 960								
Solde de fonctionnement	-52 119	0	49 645	-2 474								

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0											
Total RAR recettes	0											
SOLDE RAR fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE

AT

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		9 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 406	647 494
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 406	638 406
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 972	114 972
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 972	114 972
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	235 295	235 295
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 944	1 944
2138	Autres constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 995	68 995
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 132	2 132
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 266	11 266
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 958	150 958
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	288 140	288 140
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 541	54 541
2313	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190 403	190 403
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 195	43 195
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		9 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 088
040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 088
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	887	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	887
13918	Autres subventions d'équipement	8 201	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 201



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9 services urbains, environnement	9 économique	
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		123 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	523 812	647 494
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	523 812	523 812
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 464	75 464
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 464	75 464
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	448 348	448 348
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 751	254 751
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193 597	193 597
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		62 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 087
040	Opérat° ordre transfert entre sections	62 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 087
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	3 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 015
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 333
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 234
28128	Autres aménagements de terrains	1 678	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 678
28135	Installations générales, agencements, ..	583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	583
28138	Autres constructions	13 908	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 908

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE TOURISME CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	9		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	services urbains, environnem	économique	
281568	Autres matériels, outillages incendie	520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	520
28158	Autres installat°, matériel et outillage	647	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	647
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	12 106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 106
28188	Autres immo. corporelles	20 063	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 063
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	61 594	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 594

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		62 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	824 347	886 434
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	824 347	824 347
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	409 523	409 523
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 187	4 187
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 199	17 199
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87	87
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	921	921
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	397	397
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 048	4 048
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 839	6 839
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	1 000
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 313	9 313
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 456	3 456
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 920	19 920
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 026	17 026
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234 011	234 011
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 481	24 481
6237	Publications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 393	26 393
6238	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 315	18 315
6256	Missions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	656	656
6257	Réceptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	341	341
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112	112
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47	47
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	894	894
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 431	2 431
6358	Autres droits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 448	17 448
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	341 722	341 722
6331	Versement mobilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	727	727
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 160	1 160

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE TOURISME CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9 services urbains, environnement	9 économique	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 404	4 404
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 450	41 450
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 885	9 885
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	248 826	248 826
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 309	2 309
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 123	4 123
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 984	20 984
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 706	7 706
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150	150
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 102	73 102
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 100	73 100
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>62 087</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>62 087</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>62 087</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>62 087</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>62 087</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>62 087</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		9 968	0	873 992	883 960								
Recettes réelles		880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	873 992	874 872
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 873	6 873
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 873	6 873
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 707	299 707
7362	Taxes de séjour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 707	299 707
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	395 629	395 629



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	6 000
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	389 629	389 629
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 516	57 516
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 516	57 516
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 267	114 267
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 200	9 200
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 067	105 067
78	Reprise sur amortissements et provisions	880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	880
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	880
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>9 088</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>9 088</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 088
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 088
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		62 087,24	0,00	0,00	0,00	62 087,24
Réalizations		62 087,24	0,00	0,00	0,00	62 087,24
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	62 087,24	0,00	0,00	0,00	62 087,24
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	62 087,24	0,00	0,00	0,00	62 087,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 968,46	0,00	0,00	0,00	9 968,46
Réalizations		9 968,46	0,00	0,00	0,00	9 968,46
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 088,00	0,00	0,00	0,00	9 088,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 088,00	0,00	0,00	0,00	9 088,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	880,46	0,00	0,00	0,00	880,46
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	880,46	0,00	0,00	0,00	880,46
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-52 118,78	0,00	0,00	0,00	-52 118,78

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE TOURISME CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le _____ Sous-fonction 02
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
	Reprise sur amortissements et provisions									
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES				
	Réalizations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
RECETTES				
	Réalizations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire) à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	824 347,23	0,00	824 347,23
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	824 347,23	0,00	824 347,23
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409 522,70	0,00	409 522,70
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 187,39	0,00	4 187,39
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 199,38	0,00	17 199,38
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86,94	0,00	86,94
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	921,44	0,00	921,44
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	397,33	0,00	397,33
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 048,38	0,00	4 048,38
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 838,77	0,00	6 838,77
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 313,49	0,00	9 313,49
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 456,00	0,00	3 456,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 920,00	0,00	19 920,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 026,24	0,00	17 026,24
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 010,77	0,00	234 010,77
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 480,59	0,00	24 480,59
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 392,60	0,00	26 392,60
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 314,52	0,00	18 314,52
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	656,30	0,00	656,30
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341,25	0,00	341,25
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111,94	0,00	111,94
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,69	0,00	46,69
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	894,00	0,00	894,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 431,16	0,00	2 431,16
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 447,52	0,00	17 447,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 722,26	0,00	341 722,26
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	726,63	0,00	726,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 160,29	0,00	1 160,29
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 403,94	0,00	4 403,94
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 450,34	0,00	41 450,34
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 884,84	0,00	9 884,84
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 825,59	0,00	248 825,59
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 308,82	0,00	2 308,82
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 122,55	0,00	4 122,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 983,91	0,00	20 983,91

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE TOURISME CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le 06-10-2024
Aides aux communes
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux communes publiques	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 705,58	0,00	7 705,58
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149,77	0,00	149,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 102,27	0,00	73 102,27
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 100,00	0,00	73 100,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,27	0,00	2,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873 991,97	0,00	873 991,97
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873 991,97	0,00	873 991,97
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 873,11	0,00	6 873,11
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 873,11	0,00	6 873,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 707,15	0,00	299 707,15
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 707,15	0,00	299 707,15
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	395 629,16	0,00	395 629,16
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 629,16	0,00	389 629,16
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 515,96	0,00	57 515,96
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 515,72	0,00	57 515,72
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24	0,00	0,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 266,59	0,00	114 266,59
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00	0,00	9 200,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 066,59	0,00	105 066,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 644,74	0,00	49 644,74

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		9 088,00	0,00	0,00	0,00	9 088,00
Réalizations		9 088,00	0,00	0,00	0,00	9 088,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 088,00	0,00	0,00	0,00	9 088,00
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	887,00	0,00	0,00	0,00	887,00
13918	Autres subventions d'équipement	8 201,00	0,00	0,00	0,00	8 201,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		123 681,54	0,00	0,00	0,00	123 681,54
Réalizations		123 681,54	0,00	0,00	0,00	123 681,54
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	61 594,30	0,00	0,00	0,00	61 594,30
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	62 087,24	0,00	0,00	0,00	62 087,24
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	3 015,00	0,00	0,00	0,00	3 015,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 333,00	0,00	0,00	0,00	1 333,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 234,24	0,00	0,00	0,00	4 234,24

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables					02 Administration générale		03 Justice		Coopérat° d'européen.	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	Total
28128	Autres aménagements de terrains		1 678,00			0,00			0,00		0,00	1 678,00	
28135	Installations générales, agencements, ..		583,00			0,00			0,00		0,00	583,00	
28138	Autres constructions		13 908,00			0,00			0,00		0,00	13 908,00	
281568	Autres matériels, outillages incendie		520,00			0,00			0,00		0,00	520,00	
28158	Autres installat°, matériel et outillage		647,00			0,00			0,00		0,00	647,00	
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis		12 106,00			0,00			0,00		0,00	12 106,00	
28188	Autres immo. corporelles		20 063,00			0,00			0,00		0,00	20 063,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers			0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12			0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	
SOLDE (2)			114 593,54		0,00		0,00		0,00		0,00	114 593,54	

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes de reports 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Enseignement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine		Acti	Publié le ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	
SOLDE (2)			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Autres immobilisations financières							
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° specifi. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	638 405,65	0,00	638 405,65
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 344,63	0,00	549 344,63
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 310,80	0,00	75 310,80
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 310,80	0,00	75 310,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 784,14	0,00	216 784,14
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 314,76	0,00	64 314,76
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 131,75	0,00	2 131,75
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 337,63	0,00	150 337,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 249,69	0,00	257 249,69
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 540,98	0,00	54 540,98
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 513,51	0,00	159 513,51
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 195,20	0,00	43 195,20
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 061,02	0,00	89 061,02
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523 812,11	0,00	523 812,11

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE TOURISME CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publiques	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 408,42	0,00	300 408,42
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 464,02	0,00	75 464,02
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 464,02	0,00	75 464,02
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 944,40	0,00	224 944,40
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 347,38	0,00	31 347,38
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 597,02	0,00	193 597,02
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 403,69	0,00	223 403,69
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-114 593,54	0,00	-114 593,54

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			06/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS ET PROGICIELS	2	25/02/2009
L	FRAIS D'ETUDES ET DE RECHERCHE	5	25/02/2009
L	MOBILIER	10	25/02/2009
L	MATERIEL DE BUREAU	10	25/02/2009
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	25/02/2009
L	VEHICULES LEGERS	5	25/02/2009
L	VEHICULES LOURDS	10	25/02/2009
L	INSTALLATION DE VOIRIE	25	25/02/2009
L	APPAREIL DE LEVAGE ASCENSEURS	25	25/02/2009
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	25/02/2009
L	PLANTATIONS	15	25/02/2009
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	25/02/2009
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENT, INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES BACS	20	25/02/2009
L	BACS	5	25/02/2009
L	AUTRES BIENS	5	25/02/2009
L	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PUBLICS	15	25/02/2009
L	FONDS DE CONCOURS ORGANISMES PRIVES	5	25/02/2009

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	2 276,79		3 157,25	5 434,04	880,46	4 553,58
PROVISION POUR RISQUE D IRRECOUVRABILITE IMPAYES	2 276,79	15/12/2021	3 157,25	5 434,04	880,46	4 553,58
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	2 276,79		3 157,25	5 434,04	880,46	4 553,58
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 088,00	9 088,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 088,00	9 088,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 088,00	9 088,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 088,00	89 061,02	0,00	98 149,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		137 551,26	III 137 551,26
Ressources propres externes de l'année (a)		75 464,02	75 464,02
10222	FCTVA	75 464,02	75 464,02
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		62 087,24	62 087,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	3 015,00	3 015,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 333,00	1 333,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 000,00	4 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 234,24	4 234,24
28128	Autres aménagements de terrains	1 678,00	1 678,00
28135	Installations générales, agencements, ..	583,00	583,00
28138	Autres constructions	13 908,00	13 908,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	520,00	520,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	647,00	647,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	12 106,00	12 106,00
28188	Autres immo. corporelles	20 063,00	20 063,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	137 551,26	223 403,69	61 594,30	0,00	422 549,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 98 149,02
Ressources propres disponibles	IV 422 549,25
Solde	V = IV – II (3) 324 400,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions
- (3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

001 (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	19 151,40
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 187,39
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	14 964,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		19 151,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		19 151,40

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 075,72
752	REVENUS DES IMMEUBLES	50 075,72
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		50 075,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		50 075,72

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

001(1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
 COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A8

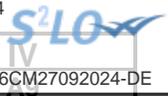
A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/02/2023	SCENOGRAPHIE CNETRE IMMERSIF MUSEE VIVENEL	42 960,00	0,00	5
16/02/2023	INTERREG TVX MACONNERIE ACCUEI	23 137,20	0,00	30
08/03/2023	2 CABINES SANI DRY	3 168,12	0,00	5
21/03/2023	ST PIERRE EN CHASTRES INSTAL.	24 680,56	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		93 945,88	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	874 872.43
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE
A12

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Amis du festival du film historique	18 500,00	
Atelage et tradition	5 000,00	
Compièg Yatch Club	2 600,00	
Festival des Forêts	20 000,00	
Festival du film - rattachement effectué	1 500,00	
Foire aux fromages	5 000,00	
NAPOLEONNIENNE DE COMPIEGNE	5 000,00	
ONF	3 000,00	
Pour l'histoire vivante	8 000,00	
Ring Compiègnois - rattachement effectué	3 000,00	
Sauvegarde patrimoine des forêts du Compiègnois	1 500,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	73 100,00	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	1,60	3,00	4,60
Adjt adm	C	3,00	0,00	3,00	1,60	1,00	2,60
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	1,60	3,00	4,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	758	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Grade non statutaire		OTR	844	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 642 103,97	3 148 044,19	16 706 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 873 235,91	0,00	15 814 724,05
RECETTES	67 687 959,96	59 972 630,11	0,00	7 715 329,85

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	75 240,96	0,00	65 117,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 799,24	747 038,15	1 241 342,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 301,73	0,00	3 179 263,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 486,91	7 052 841,22	59 874 847,71
RECETTES	100 842 175,84	28 395 059,98	4 319 154,82	68 127 961,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 726 743,13	0,00	71 956 462,92
RECETTES	164 683 206,05	112 762 336,64	0,00	51 920 869,41
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 641 230,04	7 052 841,22	131 831 310,63
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 157 396,62	4 319 154,82	120 048 830,45

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 486,91	7 052 841,22	59 874 847,71
RECETTES	100 842 175,84	28 395 059,98	4 319 154,82	68 127 961,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 726 743,13	0,00	71 956 462,92
RECETTES	164 683 206,05	112 762 336,64	0,00	51 920 869,41
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 641 230,04	7 052 841,22	131 831 310,63
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 157 396,62	4 319 154,82	120 048 830,45

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN
C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monisuer Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20006796500026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT E.P.C.I AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE COMPIEGNE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 112 573,61	G 4 355 411,79	G-A 1 242 838,18
	Section d'investissement	B 2 494 201,71	H 2 899 196,61	H-B 404 994,90

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 10 295 597,56 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 680 902,16 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 5 606 775,32	Q= G+H+I+J 20 231 108,12	=Q-P 14 624 332,80

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 446 881,73	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 446 881,73	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 112 573,61	= G+I+K 14 651 009,35	11 538 435,74
	Section d'investissement	= B+D+F 2 941 083,44	= H+J+L 5 580 098,77	2 639 015,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 053 657,05	= G+H+I+J+K+L 20 231 108,12	14 177 451,07

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 446 881,73	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	4 298,82		0,00
21	Immobilisations corporelles	337 187,20		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	105 395,71		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	903 500,00	254 039,61	0,00	0,00	649 460,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	176 000,00	140 685,00	0,00	0,00	35 315,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 079 500,00	394 724,61	0,00	0,00	684 775,39
66	Charges financières	414 414,92	366 290,02	47 847,16	0,00	277,74
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	57 500,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 551 414,92	761 014,63	47 847,16	0,00	742 553,13
023	Virement à la section d'investissement	10 903 457,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 303 711,82	2 303 711,82			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 207 169,76	2 303 711,82			10 903 457,94
TOTAL		14 758 584,68	3 064 726,45	47 847,16	0,00	11 646 011,07
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 594 754,49	3 424 794,54	0,00	0,00	169 959,95
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 700,00	3 606,94	0,00	0,00	1 093,06
Total des recettes de gestion courante		3 599 454,49	3 428 401,48	0,00	0,00	171 053,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	63 477,68	0,00	0,00	-63 477,68
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 599 454,49	3 491 879,16	0,00	0,00	107 575,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections	863 532,63	863 532,63			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		863 532,63	863 532,63			0,00
TOTAL		4 462 987,12	4 355 411,79	0,00	0,00	107 575,33
Pour information		10 295 597,56				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	392 931,56	1 041,18	4 298,82	387 591,56
21	Immobilisations corporelles	4 764 695,97	380 172,41	337 187,20	4 047 336,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 149 032,56	51 091,50	105 395,71	8 992 545,35
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 306 660,09	432 305,09	446 881,73	13 427 473,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 081 527,60	1 081 527,59	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	535,60	535,60	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	215 000,00			
	Total des dépenses financières	1 297 063,20	1 082 063,19	0,00	215 000,01
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 603 723,29	1 514 368,28	446 881,73	13 642 473,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	863 532,63	863 532,63		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	116 300,80	116 300,80		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	979 833,43	979 833,43		0,00
	TOTAL	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	579 184,00	479 183,99	0,00	100 000,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	579 184,00	479 183,99	0,00	100 000,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	579 184,00	479 183,99	0,00	100 000,01
021	Virement de la section d'exploitation (2)	10 903 457,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 303 711,82	2 303 711,82		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	116 300,80	116 300,80		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 323 470,56	2 420 012,62		10 903 457,94
	TOTAL	13 902 654,56	2 899 196,61	0,00	11 003 457,95
	Pour information	2 680 902,16			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	254 039,61		254 039,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 685,00		140 685,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	414 137,18	0,00	414 137,18
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 303 711,82	2 303 711,82
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		808 861,79	2 303 711,82	3 112 573,61

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 112 573,61
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	863 532,63	863 532,63
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 081 527,59	0,00	1 081 527,59
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 041,18	0,00	1 041,18
21	Immobilisations corporelles (6)	380 172,41	116 300,80	496 473,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	51 091,50	0,00	51 091,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	535,60	0,00	535,60
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 514 368,28	979 833,43	2 494 201,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 494 201,71
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 424 794,54		3 424 794,54
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 606,94		3 606,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	63 477,68	863 532,63	927 010,31
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 491 879,16	863 532,63	4 355 411,79

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	10 295 597,56
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 651 009,35
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	479 183,99	0,00	479 183,99
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	116 300,80	116 300,80
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 303 711,82	2 303 711,82
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		479 183,99	2 420 012,62	2 899 196,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 680 902,16
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 580 098,77
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	903 500,00	254 039,61	0,00	0,00	649 460,39
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	265,73	0,00	0,00	234,27
611	Sous-traitance générale	20 000,00	21 082,47	0,00	0,00	-1 082,47
6132	Locations immobilières	2 000,00	1 248,33	0,00	0,00	751,67
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	226 000,00	0,00	0,00	0,00	226 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	103 000,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	120 000,00	12 606,00	0,00	0,00	107 394,00
618	Divers	1 000,00	3 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	170 000,00	130 111,31	0,00	0,00	39 888,69
6226	Honoraires	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	0,00	164,90	0,00	0,00	-164,90
6262	Frais de télécommunications	0,00	77,10	0,00	0,00	-77,10
63512	Taxes foncières	0,00	83 371,00	0,00	0,00	-83 371,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00	2 112,77	0,00	0,00	2 887,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	176 000,00	140 685,00	0,00	0,00	35 315,00
6218	Autre personnel extérieur	176 000,00	140 685,00	0,00	0,00	35 315,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 079 500,00	394 724,61	0,00	0,00	684 775,39
66	Charges financières (b) (5)	414 414,92	366 290,02	47 847,16	0,00	277,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	410 257,91	410 432,19	0,00	0,00	-174,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 157,01	-44 142,17	47 847,16	0,00	452,02
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	57 500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 551 414,92	761 014,63	47 847,16	0,00	742 553,13
023	Virement à la section d'investissement	10 903 457,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 303 711,82	2 303 711,82			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 303 711,82	2 303 711,82			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 207 169,76	2 303 711,82			10 903 457,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 207 169,76	2 303 711,82			10 903 457,94
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 758 584,68	3 064 726,45	47 847,16	0,00	11 646 011,07
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	47 847,16
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	44 142,17
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 704,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 594 754,49	3 424 794,54	0,00	0,00	169 959,95
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 400 000,00	3 230 040,04	0,00	0,00	169 959,96
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	194 754,49	194 754,50	0,00	0,00	-0,01
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 700,00	3 606,94	0,00	0,00	1 093,06
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
752	Revenus des immeubles	3 700,00	3 606,94	0,00	0,00	93,06
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 599 454,49	3 428 401,48	0,00	0,00	171 053,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	63 477,68	0,00	0,00	-63 477,68
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	62,00	0,00	0,00	-62,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	63 415,68	0,00	0,00	-63 415,68
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 599 454,49	3 491 879,16	0,00	0,00	107 575,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	863 532,63	863 532,63			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	863 532,63	863 532,63			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		863 532,63	863 532,63			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 462 987,12	4 355 411,79	0,00	0,00	107 575,33
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		10 295 597,56				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	392 931,56	1 041,18	4 298,82	387 591,56
2031	Frais d'études	391 931,56	1 041,18	4 298,82	386 591,56
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 764 695,97	380 172,41	337 187,20	4 047 336,36
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 751 695,97	380 172,41	337 187,20	4 034 336,36
2182	Matériel de transport	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 149 032,56	51 091,50	105 395,71	8 992 545,35
2313	Constructions	4 502 210,00	0,00	87 110,00	4 415 100,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 646 822,56	51 091,50	18 285,71	4 577 445,35
Total des dépenses d'équipement		14 306 660,09	432 305,09	446 881,73	13 427 473,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 081 527,60	1 081 527,59	0,00	0,01
1641	Emprunts en euros	919 025,00	919 024,99	0,00	0,01
1678	Autres dettes condit° particulières	162 502,60	162 502,60	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	535,60	535,60	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	535,60	535,60	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	215 000,00			
Total des dépenses financières		1 297 063,20	1 082 063,19	0,00	215 000,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 603 723,29	1 514 368,28	446 881,73	13 642 473,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	863 532,63	863 532,63		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	863 532,63	863 532,63		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	615 727,68	615 727,68		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	30 399,66	30 399,66		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	143 878,00	143 878,00		0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	2 973,29	2 973,29		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	70 554,00	70 554,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	116 300,80	116 300,80		0,00
21532	Réseaux d'assainissement	116 300,80	116 300,80		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		979 833,43	979 833,43		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	579 184,00	479 183,99	0,00	100 000,01
1314	Subv. équipt Communes	266 384,00	266 383,99	0,00	0,01
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	212 800,00	212 800,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		579 184,00	479 183,99	0,00	100 000,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		579 184,00	479 183,99	0,00	100 000,01
021	Virement de la section d'exploitation	10 903 457,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 303 711,82	2 303 711,82		0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	30 793,00	30 793,00		0,00
28131	Bâtiments	668 600,00	668 600,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 369 723,24	1 369 723,24		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	52 434,79	52 434,79		0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	182 160,79	182 160,79		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 207 169,76	2 303 711,82		10 903 457,94
041	Opérations patrimoniales (6)	116 300,80	116 300,80		0,00
2031	Frais d'études	114 950,80	114 950,80		0,00
2033	Frais d'insertion	1 350,00	1 350,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 323 470,56	2 420 012,62		10 903 457,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 902 654,56	2 899 196,61	0,00	11 003 457,95
Pour information		2 680 902,16			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					22 478 981,23									
1641 Emprunts en euros (total)					22 478 981,23									
2003006 ASS	CREDIT AGRICOLE	15/06/2003	15/06/2003	15/09/2003	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,896	EUR	T	P	O	A-1
2007004 ASS	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2007	25/08/2007	25/11/2007	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	C	O	A-1
2007005-conso ASS	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	01/11/2008	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,886	EUR	T	C	O	A-1
2008003 ASS	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2003	03/11/2003	25/02/2009	1 000 000,00	C	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,728	EUR	A	P	O	C-1
2008004 ASS	CAISSE D'EPARGNE	21/10/2008	21/10/2008	25/02/2009	100 000,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,908	EUR	T	P	O	A-1
2009004	CAISSE D'EPARGNE	04/09/2009	25/09/2009	25/04/2010	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,422	EUR	T	C	O	A-1
2010004	CAISSE D'EPARGNE	02/09/2010	31/12/2010	31/03/2011	3 100 000,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,828	EUR	T	C	O	A-1
2011002 ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/07/2011	25/07/2011	25/07/2012	3 257 632,74	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,632	EUR	A	P	O	A-1
2011008	SFIL CAFFIL	26/09/2011	26/09/2011	01/03/2012	1 200 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,844	EUR	T	P	O	A-1
2018007	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2012	01/01/2018	25/03/2018	67 789,49	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,504	EUR	T	P	O	A-1
2018008	DEXIA CL	02/01/2004	01/01/2018	01/03/2018	567 655,95	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,100	EUR	A	P	O	A-1
2018009	DEXIA CL	06/11/2007	01/01/2018	01/02/2018	185 903,05	F	Taux fixe à 5.07 %	5,070	5,167	EUR	T	P	O	A-1
2018015	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	13/09/2016	01/01/2018	20/12/2018	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.97 %	1,970	1,999	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 761 161,97									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 761 161,97									
2008002	Agence de l'eau Seine Normandie	17/09/2008	17/09/2008	17/09/2009	168 509,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2009001	Agence de l'eau Seine Normandie	24/03/2009	24/03/2009	23/03/2010	80 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2009002	Agence de l'eau Seine Normandie	07/05/2009	07/05/2009	06/05/2010	140 860,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2010005	Agence de l'eau Seine Normandie	29/09/2010	29/09/2010	28/09/2011	14 998,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2011003	Agence de l'eau Seine Normandie	10/05/2011	10/05/2011	09/05/2012	171 460,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2011009	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2011	27/10/2011	26/10/2012	131 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2011010	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2011	27/10/2011	26/10/2012	46 634,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2012001	Agence de l'eau Seine Normandie	15/03/2012	15/03/2012	14/03/2013	42 127,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2014004	Agence de l'eau Seine Normandie	27/11/2013	14/11/2014	14/11/2015	17 380,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2017005	Agence de l'eau Seine Normandie	09/11/2017	09/11/2017	09/11/2018	660 657,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018002	Agence de l'eau Seine Normandie	10/03/2017	01/01/2018	10/03/2018	64 095,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018003	Agence de l'eau Seine Normandie	05/04/2016	01/01/2018	04/04/2018	73 017,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018005	Agence de l'eau Seine Normandie	16/04/2013	01/01/2018	15/04/2018	13 277,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018012	Agence de l'eau Seine Normandie	06/10/2014	01/01/2018	18/11/2018	52 942,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018013	Agence de l'eau Seine Normandie	22/12/2015	01/01/2018	11/02/2018	149 631,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018014	Agence de l'eau Seine Normandie	26/10/2015	01/01/2018	11/02/2018	224 447,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018016	Agence de l'eau Seine Normandie	15/11/2013	01/01/2018	11/05/2018	19 260,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE ASSAINT CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018017	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2018	01/01/2018	23/05/2018	38 282,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018018	Agence de l'eau Seine Normandie	09/05/2018	09/05/2018	09/05/2019	252 119,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018020	Agence de l'eau Seine Normandie	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2019	134 668,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018021	Agence de l'eau Seine Normandie	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2019	89 778,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018022	Agence de l'eau Seine Normandie	16/11/2018	16/11/2018	16/11/2019	175 769,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 240 143,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 034 072,21					919 024,98	410 432,19	0,00	47 847,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 034 072,21					919 024,98	410 432,19	0,00	47 847,16
2003006 ASS	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,882	53 130,27	766,29	0,00	0,00
2007004 ASS	N	0,00	A-1	836 954,89	12,90	F	Taux fixe à 4.79 %	4,777	64 381,14	43 174,00	0,00	0,00
2007005-conso ASS	N	0,00	A-1	1 475 000,00	14,58	F	Taux fixe à 4.66 %	4,712	100 000,00	72 249,44	0,00	0,00
2008003 ASS	N	0,00	C-1	676 085,22	14,90	C	Taux fixe annulable à 4.58 % (exercçable à partir du 25/11/2013)	4,631	29 839,37	32 780,39	0,00	3 096,47
2008004 ASS	N	0,00	A-1	67 231,65	14,90	F	Taux fixe à 4.82 %	4,807	2 990,56	3 331,20	0,00	315,05
2009004	N	0,00	A-1	2 166 666,85	16,07	V	Euribor 3M + 0.92	4,145	133 333,32	83 240,76	0,00	19 678,15
2010004	N	0,00	A-1	1 756 666,84	17,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,761	103 333,32	69 664,49	0,00	0,00
2011002 ASS	N	0,00	A-1	222 672,74	0,57	F	Taux fixe à 3.58 %	3,620	223 020,68	16 177,43	0,00	3 520,83
2011008	N	0,00	A-1	311 350,24	2,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,742	94 474,04	17 624,70	0,00	1 216,86
2018007	N	0,00	A-1	30 738,00	3,98	F	Taux fixe à 4.43 %	4,421	6 874,80	1 553,08	0,00	18,90
2018008	N	0,00	A-1	419 158,10	10,17	F	Taux fixe à 5.1 %	5,088	27 926,05	22 801,29	0,00	17 754,84
2018009	N	0,00	A-1	129 631,93	11,08	F	Taux fixe à 5.07 %	5,056	9 941,17	6 888,29	0,00	1 077,13
2018015	N	0,00	A-1	1 941 915,75	21,97	F	Taux fixe à 1.97 %	1,992	69 780,26	40 180,83	0,00	1 168,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 466 578,25					162 502,60	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 466 578,25					162 502,60	0,00	0,00	0,00
2008002	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 233,93	0,00	0,00	0,00
2009001	N	0,00	A-1	5 333,38	0,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 333,33	0,00	0,00	0,00
2009002	N	0,00	A-1	9 390,62	0,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 390,67	0,00	0,00	0,00
2010005	N	0,00	A-1	1 999,69	1,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	999,87	0,00	0,00	0,00
2011003	N	0,00	A-1	86 632,00	7,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 829,00	0,00	0,00	0,00
2011009	N	0,00	A-1	26 250,00	2,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 750,00	0,00	0,00	0,00
2011010	N	0,00	A-1	9 326,84	2,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 108,93	0,00	0,00	0,00
2012001	N	0,00	A-1	11 233,83	3,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 808,47	0,00	0,00	0,00
2014004	N	0,00	A-1	9 559,00	10,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	869,00	0,00	0,00	0,00
2017005	N	0,00	A-1	462 459,90	13,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	33 032,85	0,00	0,00	0,00
2018002	N	0,00	A-1	38 457,00	8,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 273,00	0,00	0,00	0,00
2018003	N	0,00	A-1	49 959,65	12,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 843,05	0,00	0,00	0,00
2018005	N	0,00	A-1	6 035,30	4,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 207,07	0,00	0,00	0,00
2018012	N	0,00	A-1	24 706,24	6,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 529,47	0,00	0,00	0,00
2018013	N	0,00	A-1	97 260,15	12,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 481,55	0,00	0,00	0,00
2018014	N	0,00	A-1	145 890,55	12,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 222,35	0,00	0,00	0,00
2018016	N	0,00	A-1	13 178,10	12,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 013,70	0,00	0,00	0,00
2018017	N	0,00	A-1	15 312,80	3,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 828,20	0,00	0,00	0,00
2018018	N	0,00	A-1	168 079,35	9,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 807,93	0,00	0,00	0,00
2018020	N	0,00	A-1	101 001,00	14,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 733,40	0,00	0,00	0,00
2018021	N	0,00	A-1	67 333,50	14,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 488,90	0,00	0,00	0,00
2018022	N	0,00	A-1	117 179,35	9,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 717,93	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
Total général		0,00		11 500 650,46					1 081 527,58	410 432,19	0,00	47 847,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

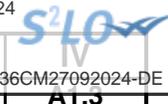
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
2008003 ASS	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	676 085,22	1	30,00		Taux fixe annuable à 4.58 % (exerçable à partir du 25/11/2013)	Taux fixe à 4.58 %	0,00	Taux fixe annuable à 4.58 % (exerçable à partir du 25/11/2013)	4,631	32 780,39	0,00	5,88
TOTAL (C)		1 000 000,00	676 085,22						0,00			32 780,39	0,00	5,88
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 000 000,00	676 085,22						0,00			32 780,39	0,00	5,88

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE ASSAINT CARC - CA - 2023

- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 824 565,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	676 085,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	06/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels et Progiciels	2	20/12/2008
L	Frais d'études et de recherche	5	20/12/2008
L	Mobilier	10	20/12/2008
L	Matériel de bureau	5	20/12/2008
L	Matériel informatique	5	20/12/2008
L	Véhicules légers	10	20/12/2008
L	Véhicules lourds	10	20/12/2008
L	Installation de voirie	25	20/12/2008
L	Bâtiments durables	30	20/12/2008
L	Bâtiments légers et abris	15	20/12/2008
L	Station d'épuration ouvrages lourds	35	20/12/2008
L	Station d'épuration ouvrages courants	20	20/12/2008
L	Autres biens	5	20/12/2008
L	Fonds de concours organismes publiques	15	25/02/2009
L	Fonds de concours oragnismes privés	5	25/02/2009
L	Equipements lourds d'investissement	60	15/02/2011
L	Réseaux d'assainissement	50	15/02/2011

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 160 060,23	1 945 060,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 081 527,60	1 081 527,59
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	919 025,00	919 024,99
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	162 502,60	162 502,60
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 078 532,63	863 532,63
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	863 532,63	863 532,63
020	Dépenses imprévues	215 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 945 060,22	446 881,73	0,00	2 391 941,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 207 169,76	III	2 303 711,82
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		13 207 169,76		2 303 711,82
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28125	Aménagement Terrains bâtis	30 793,00		30 793,00
28131	Bâtiments	668 600,00		668 600,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 369 723,24		1 369 723,24
28173	Constructions (mise à disposition)	52 434,79		52 434,79
28175	Matériel et outillage technique (mad)	182 160,79		182 160,79
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	10 903 457,94		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 303 711,82	0,00	2 680 902,16	0,00	4 984 613,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 391 941,95
Ressources propres disponibles	IV 4 984 613,98
Solde	V = IV – II (3) 2 592 672,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION
A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024	
Reçu en préfecture le 01/10/2024	
Publié le	
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2023	201965 RESEAU COMPIEGNE	199 931,52	0,00	50
07/02/2023	201965 RESEAUX CHOISY	2 039,34	0,00	50
28/02/2023	201965 RESEAUX ST SAUVEUR	21 935,17	0,00	50
10/03/2023	COMPIEGNE ALLEE PIERRE BARRETT	11 259,20	0,00	50
10/03/2023	M201965 JAUX	19 748,77	0,00	50
07/04/2023	M201965 LE MEUX	1 135,91	0,00	50
09/06/2023	CHOISY AU BAC CHEMIN COSSINS M	1 242,00	0,00	50
11/07/2023	JONQUIERES RUE VARANVAL CREATI	3 923,60	0,00	50
04/08/2023	201965 RESEAUX VERBERIE	13 346,34	0,00	50
23/10/2023	M201848 CANA RESEAUX LACHELLE	1 128 663,88	0,00	50
23/10/2023	M201849 RESEAUX LACHELLE POSTE	117 630,84	0,00	50
23/10/2023	M201850 RESEAUX LACHELLE CONTR	14 910,21	0,00	50
23/10/2023	EA1 TO1 VERBERIE 26/03/2020	462 897,93	0,00	50
23/10/2023	MARGNY RUE DE LA REPUBLIQUE RA	1 085,40	0,00	50
23/10/2023	TVX ASST VICTOR HUGO CHOISY	440 960,81	0,00	50
23/10/2023	BETHISY ST PIERRE CENTRALE SOU	2 566,44	0,00	50
23/10/2023	Marché : 201701, Société : 1,	91,50	0,00	50
10/11/2023	2022312 RESEAUX CLAIROIX	4 076,40	0,00	50
10/11/2023	201965 RESEAUX CLAIROIX	95 213,42	0,00	50
22/12/2023	M2022312 RESEAUX COMPIEGNE	3 006,29	0,00	50
22/12/2023	M2022312 RESEAUX ST SAUVEUR	3 314,45	0,00	50
31/12/2023	ETUDES RESEAU LACHELLE	81 130,80	0,00	30
31/12/2023	LACHELLE DCE CONTROLES EXTERNE	1 350,00	0,00	15
31/12/2023	ANNONCE BOAMP ESSAIS GARANTIE	33 820,00	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 665 280,22	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	3 491 879.16
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)
C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	67 687 959,96	52 084 180,65	0,00	52 084 180,65
RECETTES	67 687 959,96	59 972 630,11	0,00	59 972 630,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	18 936 472,89
RECETTES	29 496 606,55	9 642 103,97	3 148 044,19	12 790 148,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SERVICE EAUX CARC / Numéro SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	1 639 158,13
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 474 102,15
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	4 648 271,13
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	6 410 129,56

BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / Numéro SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	323 844,08
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	355 959,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	104 864,07
RECETTES	140 358,66	75 240,96	0,00	75 240,96

BUDGET AMENAGEMENT ZONES CARC / Numéro SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	13 875 483,31
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	22 096 806,80
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	10 580 568,48
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	7 219 951,92

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	10 296 797,44
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	10 799 781,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	558 163,92



BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	900 517,93

BUDGET TRANSPORT CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	9 194 662,63
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	10 255 308,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 846 844,39
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 248 284,94

BUDGET SPANC CARC / Numéro SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	24 498,88
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	9 287,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	0,00
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	0,00

BUDGET AERODROME CARC / Numéro SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	130 259,32
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	205 137,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	225 546,59
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	70 692,55

BUDGET GENS DU VOYAGE CARC / Numéro SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	767 633,72
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	751 795,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	172 363,20
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	193 535,45

BUDGET SERVICE ASSAINT CARC / Numéro SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	3 112 573,61
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	4 355 411,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	2 941 083,44
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	2 899 196,61

BUDGET HOTEL DE PROJET CARC / Numéro SIRET : 200067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	189 324,78
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	204 278,78

BUDGET SERVICE TOURISME CARC / Numéro SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	886 434,47
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	883 960,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	647 493,65
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	585 899,35

BUDGET ZA CHAMP DOLANT / Numéro SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	164 683 206,05	92 937 687,87	0,00	92 937 687,87
RECETTES	164 683 206,05	112 762 343,64	0,00	112 762 343,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	40 967 335,13
RECETTES	100 842 175,84	28 395 059,98	4 319 154,82	32 714 214,80
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	265 525 381,89	126 852 181,78	7 052 841,22	133 905 023,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	265 525 381,89	141 157 403,62	4 319 154,82	145 476 558,44

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monisuer Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006796500034	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT E.P.C.I AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE COMPIEGNE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE EAUX CARC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 27

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 28

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 29

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 31

A3.2 - Etalement des provisions 32

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 34

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 35

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 40

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 41

A6 - Etat des charges transférées 42

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 43

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 44

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 46

A8.3 - Opérations liées aux cessions 47

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 48

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 49

A10 - Etat des travaux en régie 50

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 52

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 53

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 54

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 55

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 56

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 57

B1.7 - Etat des engagements reçus 58

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 59

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 60

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 61

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 63

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 64

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 65



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 639 158,13	G 2 474 102,15	G-A 834 944,02
	Section d'investissement	B 3 024 421,95	H 5 762 020,34	H-B 2 737 598,39

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 287 533,25 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 2 845 815,80 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 7 509 395,88	Q= G+H+I+J 10 523 655,74	=Q-P 3 014 259,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 623 849,18	L 648 109,22
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 623 849,18	= K+L 648 109,22

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 639 158,13	= G+I+K 4 761 635,40	3 122 477,27
	Section d'investissement	= B+D+F 7 494 086,93	= H+J+L 6 410 129,56	-1 083 957,37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 9 133 245,06	= G+H+I+J+K+L 11 171 764,96	2 038 519,90

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 623 849,18	L 648 109,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	648 109,22
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	92 525,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 498 288,72		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	33 035,46		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

- (1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	413 450,00	151 022,04	2 317,80	0,00	260 110,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	210 000,00	114 479,00	0,00	0,00	95 521,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		623 450,00	265 501,04	2 317,80	0,00	355 631,16
66	Charges financières	56 304,94	21 923,74	32 655,91	0,00	1 725,29
67	Charges exceptionnelles	103 000,00	86 964,67	0,00	0,00	16 035,33
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		782 754,94	374 389,45	34 973,71	0,00	373 391,78
023	Virement à la section d'investissement	3 096 914,43				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 229 794,97	1 229 794,97			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 326 709,40	1 229 794,97			3 096 914,43
TOTAL		5 109 464,34	1 604 184,42	34 973,71	0,00	3 470 306,21
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 400 000,00	2 206 509,06	0,00	0,00	193 490,94
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	223 000,00	68 662,00	0,00	0,00	154 338,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 623 000,00	2 275 171,06	0,00	0,00	347 828,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 623 000,00	2 275 171,06	0,00	0,00	347 828,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections	198 931,09	198 931,09			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		198 931,09	198 931,09			0,00
TOTAL		2 821 931,09	2 474 102,15	0,00	0,00	347 828,94
Pour information		2 287 533,25				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	347 525,00	0,00	92 525,00	255 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 878 772,02	2 171 017,48	1 498 288,72	209 465,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 892 411,22	360 067,81	33 035,46	2 499 307,95
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 118 708,24	2 531 085,29	1 623 849,18	2 963 773,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	250 401,36	249 812,43	0,00	588,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	250 401,36	249 812,43	0,00	588,93
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 369 109,60	2 780 897,72	1 623 849,18	2 964 362,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	198 931,09	198 931,09		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	91 342,34	44 593,14		46 749,20
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	290 273,43	243 524,23		46 749,20
	TOTAL	7 659 383,03	3 024 421,95	1 623 849,18	3 011 111,90
	Pour information	2 845 815,80			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 175 000,00	58 573,00	648 109,22	-531 682,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 483 087,86	0,00	0,00	1 483 087,86
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 658 087,86	58 573,00	648 109,22	951 405,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	4 429 059,23	4 429 059,23	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 429 059,23	4 429 059,23	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 087 147,09	4 487 632,23	648 109,22	951 405,64
021	Virement de la section d'exploitation (2)	3 096 914,43			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 229 794,97	1 229 794,97		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	91 342,34	44 593,14		46 749,20
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 418 051,74	1 274 388,11		3 143 663,63
	TOTAL	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	153 339,84		153 339,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	114 479,00		114 479,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	54 579,65	0,00	54 579,65
67	Charges exceptionnelles	86 964,67	0,00	86 964,67
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 229 794,97	1 229 794,97
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		409 363,16	1 229 794,97	1 639 158,13

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 639 158,13
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	198 931,09	198 931,09
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	249 812,43	0,00	249 812,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 171 017,48	41 342,34	2 212 359,82
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	360 067,81	3 250,80	363 318,61
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 780 897,72	243 524,23	3 024 421,95

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	2 845 815,80
---	--	---------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	5 870 237,75
---	--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 206 509,06		2 206 509,06
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	68 662,00		68 662,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	198 931,09	198 931,09
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 275 171,06	198 931,09	2 474 102,15

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 287 533,25
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 761 635,40
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	58 573,00	0,00	58 573,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	41 342,34	41 342,34
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	3 250,80	3 250,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 229 794,97	1 229 794,97
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		58 573,00	1 274 388,11	1 332 961,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 429 059,23
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 762 020,34
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	413 450,00	151 022,04	2 317,80	0,00	260 110,16
605	Achats d'eau	45 000,00	41 890,47	0,00	0,00	3 109,53
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	20 000,00	2 066,43	0,00	0,00	17 933,57
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	1 136,01	0,00	0,00	1 363,99
6071	Compteurs	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
611	Sous-traitance générale	125 000,00	93 939,86	0,00	0,00	31 060,14
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 808,33	0,00	0,00	-308,33
6135	Locations mobilières	1 000,00	942,76	0,00	0,00	57,24
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	402,26	0,00	0,00	2 597,74
617	Etudes et recherches	164 000,00	7 695,00	1 375,00	0,00	154 930,00
618	Divers	3 000,00	88,63	545,00	0,00	2 366,37
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	357,80	0,00	1 642,20
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	49,25	0,00	0,00	1 950,75
6256	Missions	1 000,00	713,44	0,00	0,00	286,56
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	15 800,00	245,60	40,00	0,00	15 514,40
63512	Taxes foncières	150,00	44,00	0,00	0,00	106,00
6356	Redevances occupat° domaine public	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	210 000,00	114 479,00	0,00	0,00	95 521,00
6218	Autre personnel extérieur	210 000,00	114 479,00	0,00	0,00	95 521,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		623 450,00	265 501,04	2 317,80	0,00	355 631,16
66	Charges financières (b) (5)	56 304,94	21 923,74	32 655,91	0,00	1 725,29
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 685,82	58 191,11	0,00	0,00	2 494,71
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 380,88	-36 267,37	32 655,91	0,00	-769,42
67	Charges exceptionnelles (c)	103 000,00	86 964,67	0,00	0,00	16 035,33
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	83 964,67	0,00	0,00	16 035,33
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		782 754,94	374 389,45	34 973,71	0,00	373 391,78
023	Virement à la section d'investissement	3 096 914,43				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 229 794,97	1 229 794,97			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 229 794,97	1 229 794,97			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 326 709,40	1 229 794,97			3 096 914,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 326 709,40	1 229 794,97			3 096 914,43
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 109 464,34	1 604 184,42	34 973,71	0,00	3 470 306,21
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	32 655,91
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	36 267,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 611,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.



(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire per



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 400 000,00	2 206 509,06	0,00	0,00	193 490,94
70128	Autres taxes et redevances	2 400 000,00	2 206 509,06	0,00	0,00	193 490,94
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	223 000,00	68 662,00	0,00	0,00	154 338,00
748	Autres subventions d'exploitation	223 000,00	68 662,00	0,00	0,00	154 338,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 623 000,00	2 275 171,06	0,00	0,00	347 828,94
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 623 000,00	2 275 171,06	0,00	0,00	347 828,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	198 931,09	198 931,09			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	198 931,09	198 931,09			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		198 931,09	198 931,09			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 821 931,09	2 474 102,15	0,00	0,00	347 828,94
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 287 533,25				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	347 525,00	0,00	92 525,00	255 000,00
2031	Frais d'études	342 525,00	0,00	92 525,00	250 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 878 772,02	2 171 017,48	1 498 288,72	209 465,82
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 874 272,02	2 167 548,80	1 498 288,72	208 434,50
2183	Matériel de bureau et informatique	3 500,00	3 468,68	0,00	31,32
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 892 411,22	360 067,81	33 035,46	2 499 307,95
2313	Constructions	2 780 113,22	353 704,81	20 737,46	2 405 670,95
2315	Installat°, matériel et outillage techni	62 298,00	6 363,00	12 298,00	43 637,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 118 708,24	2 531 085,29	1 623 849,18	2 963 773,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	250 401,36	249 812,43	0,00	588,93
1641	Emprunts en euros	225 861,90	225 272,97	0,00	588,93
1678	Autres dettes condit° particulières	24 539,46	24 539,46	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		250 401,36	249 812,43	0,00	588,93
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 369 109,60	2 780 897,72	1 623 849,18	2 964 362,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	198 931,09	198 931,09		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	198 931,09	198 931,09		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	46 064,00	46 064,00		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	760,09	760,09		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	28 418,00	28 418,00		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 778,00	1 778,00		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	3 434,00	3 434,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	118 477,00	118 477,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	91 342,34	44 593,14		46 749,20
21531	Réseaux d'adduction d'eau	41 342,34	41 342,34		0,00
2313	Constructions	50 000,00	3 250,80		46 749,20
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		290 273,43	243 524,23		46 749,20
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 659 383,03	3 024 421,95	1 623 849,18	3 011 111,90
Pour information		2 845 815,80			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	175 000,00	58 573,00	648 109,22	-531 682,22
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	45 000,00	58 573,00	648 109,22	-661 682,22
1318	Autres subventions d'équipement	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 483 087,86	0,00	0,00	1 483 087,86
1641	Emprunts en euros	1 483 087,86	0,00	0,00	1 483 087,86
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 658 087,86	58 573,00	648 109,22	951 405,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 429 059,23	4 429 059,23	0,00	0,00
1068	Autres réserves	4 429 059,23	4 429 059,23	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 429 059,23	4 429 059,23	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 087 147,09	4 487 632,23	648 109,22	951 405,64
021	Virement de la section d'exploitation	3 096 914,43			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 229 794,97	1 229 794,97		0,00
28031	Frais d'études	3 771,00	3 771,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	35 610,00	35 610,00		0,00
28131	Bâtiments	80 143,13	80 143,13		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	529 139,22	529 139,22		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	21 675,00	21 675,00		0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	556 725,62	556 725,62		0,00
28182	Matériel de transport	2 731,00	2 731,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 326 709,40	1 229 794,97		3 096 914,43
041	Opérations patrimoniales (6)	91 342,34	44 593,14		46 749,20
2031	Frais d'études	38 632,50	38 632,50		0,00
2033	Frais d'insertion	2 709,84	2 709,84		0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	3 250,80		46 749,20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 418 051,74	1 274 388,11		3 143 663,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 639 208,52									
1641 Emprunts en euros (total)					2 639 208,52									
2017009	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2013	01/01/2018	25/01/2018	385 470,08	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
2017010	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2012	01/01/2018	01/02/2018	486 372,20	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
2017011	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2011	01/01/2017	01/06/2017	277 999,14	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
2017012	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2015	01/01/2018	25/01/2018	265 659,82	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,300	EUR	A	P	O	A-1
2018010	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	25/01/2018	29 250,14	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,380	EUR	A	P	O	A-1
2019002	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2007	01/01/2019	25/01/2019	80 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,750	EUR	A	P	O	A-1
2019004	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2011	01/01/2019	25/03/2019	132 872,31	V	(Livret A(Préfixé) + 2)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,750	2,790	EUR	A	P	O	A-1
2019005	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2012	01/01/2019	25/03/2019	169 222,79	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,504	EUR	T	P	O	A-1
2019006	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2012	01/01/2019	25/03/2019	60 920,26	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,504	EUR	T	P	O	A-1
2019007	CREDIT AGRICOLE	05/12/2013	01/01/2019	20/03/2019	141 010,63	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
2019008	CREDIT AGRICOLE	05/12/2013	01/01/2019	20/04/2019	70 505,32	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
2019009	DEXIA CL	10/03/2099	01/01/2019	01/02/2019	94 288,09	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,815	EUR	T	P	O	A-1
2019010	CREDIT AGRICOLE	09/01/2012	01/01/2019	15/03/2019	90 988,50	V	(Euribor 3M + 1)-Floor -1 sur Euribor 3M	0,690	0,702	EUR	T	P	O	A-1

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE EAUX CARC - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024



Publié le

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2019011	SOCIETE GENERALE	21/09/2000	01/01/2019	12/10/2019	21 342,87	V	(TAM(Postfixé) + 0.25)-Floor -0.25 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
2019012	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2017	01/01/2019	25/02/2019	333 306,37	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,893	EUR	T	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					293 746,54										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					293 746,54										
2012009	Agence de l'eau Seine Normandie	13/09/2012	13/09/2012	13/09/2013	20 920,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
2015005	Agence de l'eau Seine Normandie	09/07/2015	09/07/2015	08/07/2016	13 047,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1	
2017002	Agence de l'eau Seine Normandie	21/08/2017	21/08/2017	21/08/2018	20 652,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
2017006	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2014	01/01/2018	16/03/2018	113 986,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
2017007	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2014	01/01/2017	10/12/2017	19 820,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
2017008	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	01/01/2018	11/03/2018	18 504,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
2018019	Agence de l'eau Seine Normandie	18/07/2018	18/07/2018	18/07/2019	54 048,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
2019003	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2019	01/01/2019	23/05/2019	32 768,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 932 955,06									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 436 771,26					225 272,97	58 191,11	0,00	32 655,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 436 771,26					225 272,97	58 191,11	0,00	32 655,91
2017009	N	0,00	A-1	194 871,23	4,07	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	34 800,21	8 727,51	0,00	6 890,86
2017010	N	0,00	A-1	220 571,81	3,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,496	49 325,02	12 172,35	0,00	9 091,16
2017011	N	0,00	A-1	116 969,92	3,42	F	Taux fixe à 4.51 %	4,500	26 157,21	6 455,03	0,00	3 062,63
2017012	N	0,00	A-1	152 751,55	6,07	F	Taux fixe à 2.3 %	2,294	19 903,81	3 971,07	0,00	3 269,31
2018010	N	0,00	A-1	8 057,13	1,07	F	Taux fixe à 3.38 %	3,372	3 832,07	401,85	0,00	253,42
2019002	N	0,00	A-1	48 327,73	13,07	F	Taux fixe à 4.75 %	4,737	2 395,20	2 409,34	0,00	2 136,16
2019004	N	0,00	A-1	94 004,45	8,23	V	(Livret A(Préfixé) + 2)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,563	8 433,75	3 115,83	0,00	3 668,79
2019005	N	0,00	A-1	83 527,72	3,98	F	Taux fixe à 4.43 %	4,421	18 681,43	4 220,37	0,00	51,39
2019006	N	0,00	A-1	30 070,09	3,98	F	Taux fixe à 4.43 %	4,421	6 725,30	1 519,34	0,00	18,50
2019007	N	0,00	A-1	76 788,66	4,22	F	Taux fixe à 3.65 %	3,643	13 781,43	3 305,81	0,00	2 179,95
2019008	N	0,00	A-1	38 394,32	4,30	F	Taux fixe à 3.65 %	3,642	6 890,72	1 652,90	0,00	973,19
2019009	N	0,00	A-1	55 143,39	5,33	F	Taux fixe à 4.73 %	4,718	8 581,96	2 863,48	0,00	427,47
2019010	N	0,00	A-1	37 051,59	3,21	V	(Euribor 3M + 1)-Floor -1 sur Euribor 3M	4,184	10 435,38	1 789,85	0,00	81,10
2019011	N	0,00	A-1	6 097,97	1,78	V	(€STR(Postfixé) + 0.335)-Floor -0.335 sur €STR(Postfixé)	3,162	3 048,98	287,84	0,00	50,90

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2019012	N	0,00	A-1	274 143,70	18,40	F	Taux fixe à 1.88 %	1,875	12 280,50	5 298,54	0,00	501,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		143 239,09					24 539,46	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		143 239,09					24 539,46	0,00	0,00	0,00
2012009	N	0,00	A-1	5 578,63	3,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 394,67	0,00	0,00	0,00
2015005	N	0,00	A-1	6 088,60	6,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	869,80	0,00	0,00	0,00
2017002	N	0,00	A-1	12 391,20	8,64	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 376,80	0,00	0,00	0,00
2017006	N	0,00	A-1	61 377,46	6,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 768,19	0,00	0,00	0,00
2017007	N	0,00	A-1	7 207,43	3,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 801,87	0,00	0,00	0,00
2017008	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 084,00	0,00	0,00	0,00
2018019	N	0,00	A-1	36 032,00	9,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 603,20	0,00	0,00	0,00
2019003	N	0,00	A-1	14 563,77	3,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 640,93	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 580 010,35					249 812,43	58 191,11	0,00	32 655,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

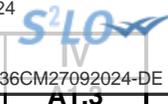
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 580 010,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A1.5**

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	06/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels et Progiciels	2	19/12/2019
L	Frais d'études et de recherche	5	19/12/2019
L	Mobilier	10	19/12/2019
L	Matériel de bureau	10	19/12/2019
L	Matériel informatique	5	19/12/2019
L	Véhicules légers	5	19/12/2019
L	Véhicules lourds	10	19/12/2019
L	Installation de voirie	25	19/12/2019
L	Bâtiments durables	60	19/12/2019
L	Fonds de concours organismes privés	5	19/12/2019
L	Fonds de concours publics	15	19/12/2019
L	Réseaux d'eau potable	50	19/12/2019
L	Aménagement de terrain	30	19/12/2019
L	Autres biens	5	19/12/2019

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
Travaux réservoirs	0,00		2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		449 332,45	448 743,52
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		250 401,36	249 812,43
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	225 861,90	225 272,97
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	24 539,46	24 539,46
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		198 931,09	198 931,09
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	198 931,09	198 931,09
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	448 743,52	1 623 849,18	2 845 815,80	4 918 408,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 326 709,40	III	1 229 794,97
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 326 709,40		1 229 794,97
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	3 771,00		3 771,00
28121	Aménagement Terrains nus	35 610,00		35 610,00
28131	Bâtiments	80 143,13		80 143,13
28153	Installations à caractère spécifique	529 139,22		529 139,22
28173	Constructions (mise à disposition)	21 675,00		21 675,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	556 725,62		556 725,62
28182	Matériel de transport	2 731,00		2 731,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	3 096 914,43		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 229 794,97	648 109,22	0,00	4 429 059,23	6 306 963,42

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 918 408,50
Ressources propres disponibles	IV	6 306 963,42
Solde	V = IV – II (3)	1 388 554,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

<vide> (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	153 339,84
6226	HONORAIRES	0,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	357,80
605	ACHAT D EAU	41 890,47
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	2 066,43
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 136,01
6071	COMPTEURS	0,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	93 939,86
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 808,33
6135	LOCATIONS MOBILIERES	942,76
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	402,26
617	ETUDES ET RECHERCHES	9 070,00
618	DIVERS	633,63
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	49,25
6256	MISSIONS	713,44
6257	RECEPTIONS	0,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	285,60
63512	TAXES FONCIERES	44,00
6356	REDEVANCE OCC DOMAINE PUBLIC	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	114 479,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	114 479,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	54 579,65
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	58 191,11
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-3 611,46
67	Charges exceptionnelles	86 964,67
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	83 964,67
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D EQUIPEMENT	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		409 363,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 229 794,97
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 229 794,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 229 794,97
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALDES DEPENSES		1 639 158,13

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 206 509,06
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	2 206 509,06
74	Subventions d'exploitation	68 662,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D EXPLOITATION	68 662,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 275 171,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections	198 931,09
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	198 931,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		198 931,09
R 002 (5)		2 287 533,25
TOTAL GENERAL DES RECETTES		4 761 635,40

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
 (3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.
 (5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT
A5.1.2

<vide>⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 171 017,48
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	360 067,81
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	249 812,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		2 780 897,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections	198 931,09
041	Opérations patrimoniales	44 593,14
Total des dépenses d'ordre		243 524,23
D 001 (4)		2 845 815,80
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		5 870 237,75

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	58 573,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	4 429 059,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		4 487 632,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 229 794,97
041	Opérations patrimoniales	44 593,14
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		1 274 388,11
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 762 020,34

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	REPRISE EX SIAEP LONGUEIL RES	223 990,50	0,00	50
01/01/2023	REPRISE EX SIAEP LONGUEIL RES	57 038,85	0,00	50
01/01/2023	REPRISE EX SIAEP LONGUEIL RES	111 495,90	0,00	50
01/01/2023	REPRISE EX SIAEP LONGUEIL RES	1 439 152,27	0,00	50
01/02/2023	202130 CLAIROIX	181 005,18	0,00	50
07/02/2023	202130 LE MEUX	149 127,53	0,00	50
15/02/2023	APPROVISIONNEMENT D'UNE VANNE	11 754,00	0,00	50
17/02/2023	202130 NERY	275 203,17	0,00	50
17/02/2023	202130 JONQUIERES	106 540,38	0,00	50
10/03/2023	TPIP VENETTE RUE DE LA REPUBLI	25 405,29	0,00	50
10/03/2023	202130 VERBERIE	11 641,18	0,00	50
14/03/2023	202130 COMPIEGNE	502 464,86	0,00	50
14/03/2023	202130 LACROIX ST OUEN	153 401,17	0,00	50
14/03/2023	202130 ST SAUVEUR	54 030,14	0,00	50
14/03/2023	202130 BIENVILLE	156 359,81	0,00	50
05/04/2023	BIENVILLE RACCORDEMENTS RESEAU	4 637,66	0,00	50
05/04/2023	M202130 CANA VENETTE	87 106,85	0,00	50
12/04/2023	202130 JAUX	19 470,71	0,00	50
10/05/2023	M2022255 LIAISON FORAGE ET RESEAU	4 332,50	0,00	50
09/06/2023	ACQUISITION ORDINATEURS - MH.G	2 010,96	0,00	1
14/06/2023	CLAIROIX RUE DE LA REPUBLIQUE	1 816,31	0,00	50
14/06/2023	SUEZ RACCORDEMENTS AEP COMPIEG	6 707,79	0,00	50
11/07/2023	REPRISE VOIRIE RUE DE CLAMART	3 424,40	0,00	50
14/07/2023	COMPIEGNE RACCORDEMENTS RESEAU	3 840,84	0,00	50
09/09/2023	JANVILLE RUE RENE RICHARD RACC	6 479,16	0,00	50
09/09/2023	LA CROIX DEMAILLAGE CONDUITE A	841,45	0,00	50
27/09/2023	Marché : 201866, Société : 0	695,50	0,00	50
10/10/2023	202130 JANVILLE	23 860,23	0,00	50
23/10/2023	RACCORDEMENT SCHEMA DIRECTEUR	6 626,05	0,00	60
23/10/2023	RACCORDEMENT AU RESEAU HTA STA	12 082,77	0,00	60
23/10/2023	EXTENTION RESEAU HTA RESERVOIR	16 378,68	0,00	60
23/10/2023	D2PLACEMENT BRANCHEMENT ELECTR	1 854,00	0,00	60
23/10/2023	POSE DE 2 VANNES SUR LES FORAG	3 347,86	0,00	60
23/10/2023	LACROIX SAINT OUEN REMPLACEMENT	2 850,00	0,00	50
23/10/2023	SDEAP LIAISON CUIVRE ORANGE	2 492,16	0,00	60
23/10/2023	LACHELLE ESSAIS DE COMPACTAGE	2 430,00	7,00	60
23/10/2023	SDAEP LIAISON JONQUIERES ESSAI	3 020,00	9,00	60
23/10/2023	MISSION SPS REHABILITATION DU	938,00	3,00	60
24/10/2023	202130 MARGNY	212 986,41	0,00	50
21/11/2023	EAU - ACQUISITION ORDINATEURS	1 104,15	0,00	5
21/11/2023	ACQUISITION ECRANS ORDINATEURS	353,57	0,00	1
05/12/2023	202378 RESEAUX CLAIROIX	13 325,91	0,00	50
19/12/2023	MARGNY-LES-COMPIEGNE RACCORDEM	7 758,68	0,00	50
23/12/2023	M2023201 ILE JEAN LENOBLE JANVILLE	76 436,00	0,00	50
23/12/2023	REPRISE DES TRAVAUX DE TRANCHE	3 999,03	0,00	50
23/12/2023	202130 RESEAUX CHOISY	61 611,85	0,00	50
31/12/2023	Marché : 201718, Société : 1	15 975,00	0,00	30
31/12/2023	ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR REPR	10 080,00	0,00	30
31/12/2023	AVIS DE PUBLICATION ENQUETE PU	909,84	0,00	30
31/12/2023	ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR REPR	5 687,50	0,00	30
31/12/2023	ANNONCE TRAVAUX DU SDAEP	1 350,00	0,00	30
31/12/2023	DIVISION CADASTREE POUR IMPLAN	3 640,00	0,00	30
31/12/2023	F20190994 28/10/2019	3 250,00	0,00	30
31/12/2023	ANNONCE MARCHE TRAVUX DE REHAB	450,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
23/10/2023	M201713 TVX SECTORISATION ISSUS SDAEP	228 844,29	0,00	50

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
TOTAL GENERAL		4 323 616,34	19,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)
A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	2 275 171.06
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36GM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EN
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**
B2.1**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Place de l'Hôtel de Ville 60321 Compiègne cedex (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)
C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	67 687 959,96	52 084 180,65	0,00	52 084 180,65
RECETTES	67 687 959,96	59 972 630,11	0,00	59 972 630,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	18 936 472,89
RECETTES	29 496 606,55	9 642 103,97	3 148 044,19	12 790 148,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SERVICE EAUX CARC / Numéro SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	1 639 158,13
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 474 102,15
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	4 648 271,13
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	6 410 129,56

BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / Numéro SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	323 844,08
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	355 959,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	104 864,07
RECETTES	140 358,66	75 240,96	0,00	75 240,96

BUDGET AMENAGEMENT ZONES CARC / Numéro SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	13 875 483,31
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	22 096 806,80
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	10 580 568,48
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	7 219 951,92

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	10 296 797,44
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	10 799 781,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	558 163,92

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le 01/10/2024
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	900 517,93

BUDGET TRANSPORT CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	9 194 662,63
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	10 255 308,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 846 844,39
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 248 284,94

BUDGET SPANC CARC / Numéro SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	24 498,88
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	9 287,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	0,00
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	0,00

BUDGET AERODROME CARC / Numéro SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	130 259,32
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	205 137,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	225 546,59
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	70 692,55

BUDGET GENS DU VOYAGE CARC / Numéro SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	767 633,72
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	751 795,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	172 363,20
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	193 535,45

BUDGET SERVICE ASSAINT CARC / Numéro SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	3 112 573,61
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	4 355 411,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	2 941 083,44
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	2 899 196,61



BUDGET HOTEL DE PROJET CARC / Numéro SIRET : 200067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	486 394,45
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	189 324,78
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	204 278,78

BUDGET SERVICE TOURISME CARC / Numéro SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	886 434,47
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	883 960,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	647 493,65
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	585 899,35

BUDGET ZA CHAMP DOLANT / Numéro SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	115 767,18
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	116 338,59

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	164 683 206,05	92 937 687,87	0,00	92 937 687,87
RECETTES	164 683 206,05	112 762 343,64	0,00	112 762 343,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	40 967 335,13
RECETTES	100 842 175,84	28 395 059,98	4 319 154,82	32 714 214,80
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	265 525 381,89	126 852 181,78	7 052 841,22	133 905 023,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	265 525 381,89	141 157 403,62	4 319 154,82	145 476 558,44

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monisuer Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

E.P.C.I - AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 20006796500133

POSTE COMPTABLE : SGC DE COMPIEGNE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	26
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A4 - Etat des provisions	28
A5 - Etalement des provisions	29
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	32
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	33
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	34
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	35
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	36
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	37
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	38
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	39
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	40
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A10.3 - Opérations liées aux cessions	42
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	43
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	44
A11 - Etat des travaux en régie	45
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet



- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel 50
- C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet
- C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 52
- C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet
- C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet
- D2 - Arrêté et signatures 56

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE
AUTOMNE
ZA CHAMP DOLANT

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :
 Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :
 Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

86135

Potentiel fiscal et financier (1)**Fiscal****Financier****Valeurs par hab.
(population DGF)****Moyennes nationales du
potentiel financier par
habitants de la strate****Informations financières – ratios (2)****Valeurs****Moyennes nationales de
la strate (3)**

1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut
5	Encours de la dette

0.06

0.80

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	115 767,18	G	115 767,18
	Section d'investissement	B	116 338,59	H	116 338,59

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	232 105,77	= G+H+I+J	232 105,77
---------------------------------------	--	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	115 767,18	= G+I+K	115 767,18
	Section d'investissement	= B+D+F	116 338,59	= H+J+L	116 338,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	232 105,77	= G+H+I+J+K+L	232 105,77

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 366,63	2 077,04	289,59	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 366,63	2 077,04	289,59	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	111 033,92	111 033,92			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	2 366,63	2 366,63			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		113 400,55	113 400,55			0,00
TOTAL		115 767,18	115 477,59	289,59	0,00	0,00
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

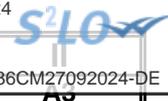
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	113 400,55	113 400,55			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	2 366,63	2 366,63			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		115 767,18	115 767,18			0,00
TOTAL		115 767,18	115 767,18	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 938,04	2 938,04	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 938,04	2 938,04	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 938,04	2 938,04	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	113 400,55	113 400,55		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	113 400,55	113 400,55		0,00
	TOTAL	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 304,67	5 304,67	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 304,67	5 304,67	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 304,67	5 304,67	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	111 033,92	111 033,92		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	111 033,92	111 033,92		0,00
	TOTAL	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le : à réaliser
 ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00	

- (1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		113 400,55	113 400,55
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 366,63	0,00	2 366,63
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 366,63	113 400,55	115 767,18
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 938,04	0,00	2 938,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	113 400,55	113 400,55
Dépenses d'investissement – Total		2 938,04	113 400,55	116 338,59
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		113 400,55	113 400,55
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		2 366,63	2 366,63
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	115 767,18	115 767,18
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	5 304,67	0,00	5 304,67
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	111 033,92	111 033,92
Recettes d'investissement – Total		5 304,67	111 033,92	116 338,59
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	2 366,63	2 077,04	289,59	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 379,04	2 379,04	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12,41	-302,00	289,59	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 366,63	2 077,04	289,59	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	111 033,92	111 033,92			0,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	111 033,92	111 033,92			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		111 033,92	111 033,92			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	2 366,63	2 366,63			0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	2 366,63	2 366,63			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		113 400,55	113 400,55			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		115 767,18	115 477,59	289,59	0,00	0,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	289,59
Montant des ICNE de l'exercice N-1	302,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	113 400,55	113 400,55			0,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	113 400,55	113 400,55			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	2 366,63	2 366,63			0,00
796	Transferts charges financières	2 366,63	2 366,63			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		115 767,18	115 767,18			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		115 767,18	115 767,18	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 938,04	2 938,04	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 938,04	2 938,04	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 938,04	2 938,04	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 938,04	2 938,04	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	113 400,55	113 400,55		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	113 400,55	113 400,55		0,00
315	Terrains à aménager	113 400,55	113 400,55		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		113 400,55	113 400,55		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 304,67	5 304,67	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	5 304,67	5 304,67	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 304,67	5 304,67	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 304,67	5 304,67	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	111 033,92	111 033,92		0,00
315	Terrains à aménager	111 033,92	111 033,92		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		111 033,92	111 033,92		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		111 033,92	111 033,92		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN



Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					87 174,91									
1641 Emprunts en euros (total)					87 174,91									
2011013BA	CREDIT AGRICOLE	26/10/2010	01/12/2010	15/02/2017	87 174,91	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,423	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					87 174,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		68 541,70					2 938,04	2 379,04	0,00	289,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		68 541,70					2 938,04	2 379,04	0,00	289,59
2011013BA	N	0,00	A-1	68 541,70	16,87	F	Taux fixe à 3.38 %	3,371	2 938,04	2 379,04	0,00	289,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		68 541,70					2 938,04	2 379,04	0,00	289,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



marge exprimée en point de pourcentage)

ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	68 541,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			06/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 938,04	2 938,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 938,04	2 938,04
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 938,04	2 938,04
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 938,04	0,00	0,00	2 938,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 938,04
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (3) -2 938,04

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 060-216001586-20240927-36CM27092024-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 496 606,55	14 986 932,51	3 949 540,38	10 560 133,66
RECETTES	29 496 606,55	9 442 103,97	3 148 044,19	16 906 458,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 687 959,96	51 884 180,65	0,00	15 803 779,31
RECETTES	67 687 959,96	60 097 491,90	0,00	7 590 468,06

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX CARC / N°SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 505 198,83	3 024 421,95	1 623 849,18	5 856 927,70
RECETTES	10 505 198,83	5 762 020,34	648 109,22	4 095 069,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 109 464,34	1 639 158,13	0,00	3 470 306,21
RECETTES	5 109 464,34	2 474 102,15	0,00	2 635 362,19

BUDGET : RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / N°SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	140 358,66	101 647,32	3 216,75	35 494,59
RECETTES	140 358,66	73 972,14	0,00	66 386,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	415 116,08	323 844,08	0,00	91 272,00
RECETTES	415 116,08	355 959,70	0,00	59 156,38

BUDGET : AMENAGEMENT ZONES CARC / N°SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 243 884,30	10 580 568,48	0,00	25 663 315,82
RECETTES	36 243 884,30	7 219 951,92	0,00	29 023 932,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 512 617,82	13 875 483,31	0,00	34 637 134,51
RECETTES	48 512 617,82	22 096 806,80	0,00	26 415 811,02

BUDGET : DECHETS MENAGERS CARC / N°SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 563 046,06	473 562,85	84 601,07	1 004 882,14
RECETTES	1 563 046,06	897 595,21	2 922,72	662 528,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 905 489,72	10 296 797,44	0,00	1 608 692,28
RECETTES	11 905 489,72	10 799 781,79	0,00	1 105 707,93



BUDGET : TRANSPORT CARC / N°SIRET : 20006796500				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 088 180,05	1 099 806,24	747 038,15	1 241 335,66
RECETTES	3 088 180,05	951 609,94	296 675,00	1 839 895,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 434 565,48	9 194 662,63	0,00	4 239 902,85
RECETTES	13 434 565,48	10 255 308,73	0,00	3 179 256,75

BUDGET : SPANC CARC / N°SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
RECETTES	258 281,73	0,00	0,00	258 281,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 614,04	24 498,88	0,00	6 115,16
RECETTES	30 614,04	9 287,46	0,00	21 326,58

BUDGET : AERODROME CARC / N°SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	771 533,55	120 546,59	105 000,00	545 986,96
RECETTES	771 533,55	70 692,55	0,00	700 841,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	269 153,38	130 259,32	0,00	138 894,06
RECETTES	269 153,38	205 137,91	0,00	64 015,47

BUDGET : GENS DU VOYAGE CARC / N°SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	421 386,38	168 710,26	3 652,94	249 023,18
RECETTES	421 386,38	193 535,45	0,00	227 850,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	977 550,00	767 633,72	0,00	209 916,28
RECETTES	977 550,00	751 795,14	0,00	225 754,86

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC / N°SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 583 556,72	2 494 201,71	446 881,73	13 642 473,28
RECETTES	16 583 556,72	2 899 196,61	0,00	13 684 360,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 758 584,68	3 112 573,61	0,00	11 646 011,07
RECETTES	14 758 584,68	4 355 411,79	0,00	10 403 172,89

BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	927 995,07	189 324,78	0,00	738 670,29
RECETTES	927 995,07	204 278,78	0,00	723 716,29
FONCTIONNEMENT				



BUDGET : HOTEL DE PROJET CARC / N°SIRET : 200067965				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59
RECETTES	516 293,04	486 394,45	0,00	29 898,59

BUDGET : SERVICE TOURISME CARC / N°SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	725 809,35	558 432,63	89 061,02	78 315,70
RECETTES	725 809,35	362 495,66	223 403,69	139 910,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 030,33	886 434,47	0,00	63 595,86
RECETTES	950 030,33	883 960,43	0,00	66 069,90

BUDGET : ZA CHAMP DOLANT / N°SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
RECETTES	116 338,59	116 338,59	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00
RECETTES	115 767,18	115 767,18	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 842 175,84	33 914 493,91	7 052 841,22	59 874 840,71
RECETTES	100 842 175,84	28 193 791,16	4 319 154,82	68 329 229,86
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	164 683 206,05	92 737 687,87	0,00	71 945 518,18
RECETTES	164 683 206,05	112 887 205,43	0,00	51 796 000,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	265 525 381,89	126 652 181,78	7 052 841,22	131 820 358,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	265 525 381,89	141 080 996,59	4 319 154,82	120 125 230,48

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	
Madame Martine MIQUEL	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	
Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe COMMERE	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

37 - Rapport annuel des élus mandataires au sein de la société publique local "LE TIGRE"- Exercice 2023

Date de convocation : 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation : 20 septembre 2024

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents
29

Nombre de Conseillers représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Nombre de Conseillers en exercice :
43

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :
41

Ont donné pouvoir :

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique -

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,
Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ADMINISTRATION GENERALE

37 - Rapport annuel des élus mandataires au sein de la société publique local "LE TIGRE"- Exercice 2023

La société Publique Locale (SPL) de promotion du Compiégnois et d'exploitation de la SPL « Tigre » a été créée fin 2013, à l'initiative de la ville de Compiègne, de Margny-lès-Compiègne et de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus,
- de rendre compte de la manière dont les représentants nommés au sein du Conseil ou de l'Assemblée exécutent leur mandat,
- de renforcer le contrôle analogue,
- de s'assurer que la SPL « Le Tigre » agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la collectivité de l'ARC.

Conformément à l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration ou à l'assemblée spéciale de la collectivité de l'ARC, nommés le 10 juillet 2020 présentent un rapport écrit devant le conseil municipal de Compiègne, de Margny-lès-Compiègne et du Conseil d'Agglomération.

Dans le respect de ces dispositions le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération. Ce rapport contribue au contrôle analogue de la « SPL Le Tigre » tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts et le règlement intérieur de la société.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

PREND ACTE du débat sur le rapport annuel des élus mandataires au sein de la SPL Promotion du Compiégnois et d'exploitation du Tigre tel qu'annexé.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

S²LOW

08/2024

Rapport annuel des représentants des collectivités territoriales à l'assemblée délibérante de la SPL Promotion du Compiégnois et Exploitation du Tigre - Année 2023.

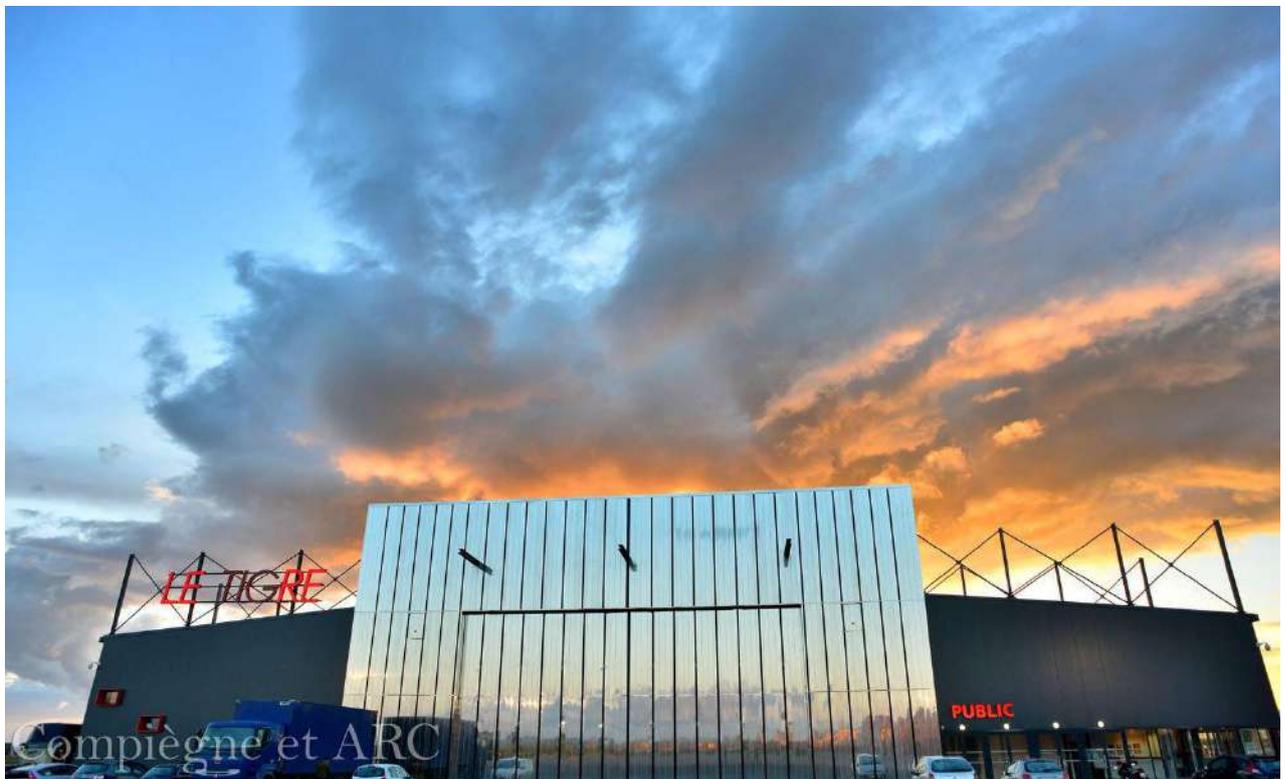


Table des matières

Rappel du contexte	3
I. Fiche récapitulative	4
II. Activités, situation financière 2023	5
a. Activités de la SPL « Le Tigre »	5
b. Situation financière du TIGRE	6
c. Situation prévisions financières pour l'année 2024	7
III. Relations contractuelles et financières entre l'Epl et la collectivité	8
a. Contrat en cours avec l'Agglomération de la Région de Compiègne	8
b. Garanties d'emprunts de l'Agglomération de la Région de Compiègne	8
c. Avances en compte courant de l'Agglomération de la Région de Compiègne	8
d. Contribution de l'Agglomération de la Région de Compiègne	8
e. Dividendes distribués aux actionnaires dont l'Agglomération de la Région de Compiègne	8
IV. Contrôles et gestion des risques	9
a. Principaux risques et incertitudes	9
b. Contrôles externes	9
V. Bilan de la gouvernance de la SPL « Le Tigre »	10
a. Actionnariat	10
b. Les dirigeants	10
c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux	11
d. Bilan de la gouvernance	11
e. Contrôle analogue	11

Rapport du mandataire de L'Agglomération de la Région de Compiègne au sein de La SPL Promotion du Compiègnais et d'Exploitation du Tigre (SPL « Le Tigre ») Année 2023

Rappel du contexte

Conformément à l'article L. 1524-5¹ du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration ou à l'assemblée spéciale de la collectivité de l'ARC, nommés le 10 juillet 2020 présentent un rapport écrit devant le conseil de l'ARC

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- de rendre compte de la manière dont les représentants nommés au sein du Conseil ou de l'Assemblée exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la SPL « Le Tigre » agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la collectivité de l'ARC

Dans le respect de ces dispositions le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.

Ce rapport contribue au contrôle analogue de la « SPL Le Tigre » tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts et le règlement intérieur de la société.

EN ANNEXE

- Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale – Exercice 2023
- Bilan financier / Comptes annuels 2023
- Rapports du commissaire aux comptes

¹ L'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle :

"Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte".

I. Fiche récapitulative

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

Informations générales	
Dénomination de la société	Société de Promotion du Compiégnois et d'Exploitation du Tigre
Siège social	Place de l'Hôtel de Ville Compiègne
Adresse administrative	
Date de création	02-12-2013
Secteur d'activité/métier	Évènementiel-culture-Loisirs- développement économique évènementiel Tourisme d'affaires
Objet social	<p>La SPL a pour objet de contribuer au développement économique, évènementiel dans le pays compiégnais :</p> <ul style="list-style-type: none">- Gérer, exploiter des biens, services et équipements contribuant au développement économique, évènementiel, et notamment l'espace dénommé le TIGRE sur un terrain d'une surface de 80 000 m²- Contribuer à organiser, et à promouvoir le tourisme d'affaire,- Elle pourra, en outre, réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.- Elle exercera ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.
Président(e)	Monsieur Bernard HELLAL
Nom du Directeur Général	Madame Isabelle DUFRESNE
Nom du commissaire aux comptes et date de nomination	Monsieur Jean-Christophe GARRIGOUX nommé le 18-09-2020 ; Cabinet SOGESSOR
Nombre de salariés	4

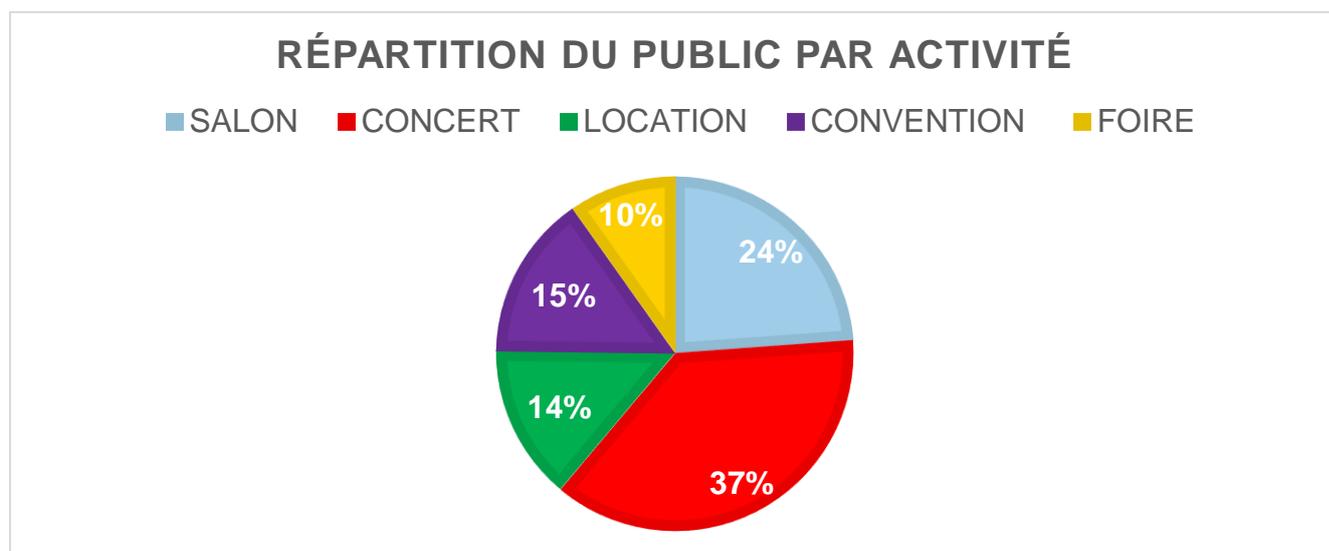
II. Activités, situation financière 2023

a. Activités de la SPL « Le Tigre »

La SPL de Promotion du Compiégnois d'exploitation du Tigre a pour but principal d'animer le site du Tigre, en y proposant des activités de salons, des événements économiques, de loisirs, et des manifestations culturelles populaires. Ainsi, le Tigre contribue au développement économique du territoire en apportant une offre de tourisme d'affaire mais également en offrant une programmation de spectacles accessibles à tous les habitants du territoire.

Principales activités et opérations de l'année écoulée

2023 est la meilleure année depuis l'ouverture du Tigre en 2014 : 103 000 visiteurs (contre une moyenne de 80 000 visiteurs par an).



REPARTITION DES MANIFESTATIONS PAR TYPE D'ACTIVITE

Manifestations	2019	2020	2021	2022	2023
Concerts / Spectacles	12	5	7	13	14
Locations d'espace	10	1	5	11	6
Conventions d'entreprises	3	1	6	6	7
Salons	7	2	7	8	10
Foire	1	0	0	1	1
Nb de jours d'exploitation	150	22	123	162	159
dont jours de montage / démontage	92	12	66	104	97

Perspectives de développement

- L'augmentation de l'activité déjà ressentie en 2022 par rapport à 2019 s'est confirmée pour l'année 2023

b. *Situation financière du TIGRE*

BILAN FINANCIER

	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffres d’Affaires	677K€	101K€	357K€	718K€	925 K€
Total produit d’exploitation*	871 K€	333 K€	666 K€	946 K€	1119K€
Coûts salariaux	246 K€	196 K€	193 K€	239 K€	310K€
Total charges d’exploitation	856 K€	450 K€	647 K€	896 K€	1081 K€
Résultat d’exploitation	-31 K€	-132 K€	11 K€	25 K€	8K€
Résultat net	12 K€	77 K€	15 K€	25 K€	13K€
Trésorerie nette	226 K€	244 K€	453 K€	414 K€	412K€
Capitaux propres	295 K€	372 K€	387 K€	412 K€	425K€

**Le total produit d’exploitation intègre la compensation pour service public de 194 K€ et pour les années 2020-2021 et 2022 s’y ajoutent les aides de l’Etat liées à la Covid.*

En synthèse, 2023 est la meilleure année en terme de chiffre d’affaire et de marge.
Par contre, le résultat comptable s’est trouvé détérioré par le non-paiement des factures dues par Imaginarium Festival (déclaré en faillite). 70% ont été classées en créances douteuses, à cela s’ajoute le coût de la rupture conventionnelle.

Pour mémoire ce résultat de 13k€ reste meilleur que celui présenté dans le business-plan du contrat de DSP qui prévoyait pour 2023 un résultat net de 5 264€.

Point PGE : Remboursement année 2023 : 9 945.86 €, reste dû au 31-12-2023 30161.85€,

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE D'ACTIVITE



(montants en K€)	2019	2022	2023		
	Réalisé	Réalisé	BP	Réalisé	Écart
Salons	124	165	220	232	12
Foire expo	205		150	176	26
Conventions	30	51	250	308	58
Concerts	94	33	95	114	19
Location d'espaces	224	108	80	95	15
Total	677	357	795	925	130

Toutes nos activités sont en progression par rapport au prévisionnel, mais ce sont surtout les événements d'entreprises qui sont en très forte hausse grâce aux 3 conventions organisées par CEDEO (213K€). L'activité concert- spectacle est aussi en progression, même par rapport à l'année 2019, année de référence pré Covid.

c. Prévisions financières pour l'année 2024

(montants en K€)	2023	2024
	Réalisé	BP
Salons	232	272
Foire expo	176	170
Conventions	308	115
Concerts	114	110
Location d'espaces	95	112
Total	925	779

Le chiffre d'affaires 2024 ne devrait pas atteindre celui 2023 qui fut une année exceptionnelle, en particulier grâce aux conventions d'inauguration de CEDEO. Mais avec un chiffre d'affaire prévisionnel de 779K€, il reste supérieur à celui initialement prévu dans le business-plan du contrat de DSP : 747K€.

III. Relations contractuelles et financières entre

a. Contrat en cours avec l'Agglomération de la Région de Compiègne

Nouvelle convention pour la gestion et l'exploitation du Pôle évènementiel Le Tigre (DSP), effective depuis le 1^{er} janvier 2022 (pour une durée de 5 ans).

b. Garanties d'emprunts de l'Agglomération de la Région de Compiègne

L'Agglomération de la Région de Compiègne n'a accordé aucune garantie d'emprunt.

c. Avances en compte courant de l'Agglomération de la Région de Compiègne

L'Agglomération de la Région de Compiègne n'a accordé aucune avance.

d. Contribution de l'Agglomération de la Région de Compiègne

L'Agglomération de la Région de Compiègne a accordé une contribution pour service public à la SPL Le Tigre de 200 000 € en 2023 conformément à l'article 18 du contrat de DSP.

e. Dividendes distribués aux actionnaires dont l'Agglomération de la Région de Compiègne

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la SPL.

IV. Contrôles et gestion des risques

a. Principaux risques et incertitudes

L'amélioration fonctionnelle et énergétique du Tigre est nécessaire dans le cadre du décret tertiaire.

Il en est de même pour le bâtiment 85, qui ne répond plus aux normes ERP (sanitaires, issues de secours...).

Par ailleurs la forte augmentation du coût de l'énergie pèse toujours sur la rentabilité du TIGRE.

L'ARC entreprendra sur la période 2024-2027 les travaux d'amélioration fonctionnelle et énergétique sur le bâtiment Le Tigre, ainsi que des travaux de réhabilitation sur le bâtiment 85 (pour en faire un hall d'exposition).

b. Contrôles externes

La Chambre régionale des comptes a contrôlé la SPL Le Tigre en 2020, le nouveau contrat de Délégation de service Public en 2022 a pris en compte ses recommandations.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



V. Bilan de la gouvernance de la SPL « Le Tigre »

a. Actionnariat

Actionnaires :	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital détenu
Collectivités territoriales			
ARC	4200	420 000 €	75%
Ville de Compiègne	700	70 000 €	12.5%
Ville de Margny-Lès-Compiègne	700	70 000 €	12.5%
Total	5 600	560 000 €	100%

b. Les dirigeants

Les administrateurs

Collectivité	Représentants au Conseil	Représentant à l'AG	Date de nomination
ARC	Philippe MARINI	Philippe MARINI	10-07-2020
	Marc-Antoine BREKIESZ		10-07-2020
	Laurent PORTEBOIS		10-07-2020
	Jean-Luc MIGNARD		10-07-2020
	Jean-Pierre LEBOEUF		10-07-2020
	Astrid CHOISNE		10-07-2020
	Georges DIAB		10-07-2020
COMPIEGNE	Evelyse GUYOT	Evelyse GUYOT	27-05-2020
MARGNY-LES-COMPIEGNE	Bernard HELLAL	Bernard HELLAL	24-07-2020

Collectivité	Représentants du comité de suivi	Date de nomination
ARC	Eric DE VALROGER	02-10-2020
	Nicolas LEDAY	02-10-2020
	Stéphanie DAUZAT	02-10-2020
	Habiba BENHERRAT	02-10-2020
	Jean DESESSART	02-10-2020
	Gilbert BOUTEILLE	02-10-2020
	Cécile DAVIDOVICS	02-10-2020

Organisation de la gouvernance

La société a opté pour une dissociation des fonctions cumul de président et de directeur général.

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Bernard HELLAL a été désigné par délibération du Conseil d'Administration du 18-09-2020 pour la durée de son mandat d'administrateur.

La Directrice Générale, Madame Isabelle DUFRESNE a été désignée par délibération du Conseil d'Administration du 02-12-2013.

c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux

Les représentants de l'ARC et des villes de Compiègne et Margny ne perçoivent ni jeton de présence, ni d'indemnité sous aucune forme.

Aucune indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) n'est versée au Président.

La Directrice Générale perçoit une indemnité annuelle de 13 000 €.

d. Bilan de la gouvernance

Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale :

3 réunions se sont tenues en 2023 :

- Le conseil d'administration : 31-03-2023
- L'assemblée générale : 12-05-2023
- Le comité de suivi : 08-12-2023

Participation des représentants

Représentant	Participation au conseil d'administration (9 membres)	Participation à l'assemblée générale (3 membres)	Participation au comité de suivi (7 membres)
Philippe MARINI	PRESENT	PRESENT	
Marc-Antoine BREKIESZ	EXCUSE		
Laurent PORTEBOIS	PRESENT		
Jean-Luc MIGNARD	PRESENT		
Jean-Pierre LEOEUF	EXCUSE		
Astrid CHOISNE	PRESENT		
Georges DIAB	PRESENT		
Evelyse GUYOT	PRESENTE	PRESENT	
Bernard HELLAL	PRESENT	PRESENT	
Eric DE VALROGER			EXCUSE
Nicolas LEDAY			PRESENT
Stéphanie DAUZAT			PRESENTE
Habiba BENHERRAT			EXCUSEE
Jean DESESSART			EXCUSE
Gilbert BOUTEILLE			EXCUSE
Cécile DAVIDOVICS			PRESENTE

e. Contrôle analogue

2 points mensuels à minima avec M. Serge COCHARD (Directeur du Pôle Attractivité du Territoire de l'ARC)

3 points annuels avec M. Xavier HUET (Directeur Général des Services de l'ARC)

Réunion d'activités mensuelle avec M. Bernard HELLAL 1^{er} Vice-Président de l'ARC et Président de la SPL Le Tigre

Présence de M. HUET, M. COCHARD et MME LAFAUX au Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale et au comité de suivi.



SOGESSOR

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

JEAN-PIERRE DUBOIS
Maîtrise en sciences économiques

JEAN-CHRISTOPHE GARRIGOUX
Maîtrise en droit privé des affaires
I.S.C.

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

**SOCIETE DE PROMOTION DU COMPIEGNOIS
ET D'EXPLOITATION DU TIGRE**

SPL

Au capital de 560 000 euros

Place de l'Hôtel de Ville - Hôtel de Ville de Compiègne

60321 - COMPIEGNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2023**

SIEGE SOCIAL
5, IMPASSE FRANÇOIS JACOB
60610 LA CROIX SAINT OUEN

TEL. : 03 44 20 26 28
contact@sogessor.fr

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES - REGION HAUTS-DE-FRANCE
COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES HAUTS-DE-FRANCE

SAS AU CAPITAL DE 300 000 EUROS - R.C.S. COMPIEGNE B 400 596 284 - SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z - TVA FR 89 400 596 284

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

De l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société de **PROMOTION DU COMPIEGNOIS ET D'EXPLOITATION DU TIGRE**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles, nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

....!...

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à COMPIEGNE, le 30 avril 2024

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes


Jean-Christophe GARRIGOUX
Commissaire aux Comptes Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion, Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

-Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

-Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF**2799 - SPL LE TIGRE****Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	16 765,87	16 686,74	79,13	195,13
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	365 741,23	282 171,32	83 569,91	48 307,24
Autres immobilisations corporelles	90 341,50	80 088,19	10 253,31	5 737,94
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	472 848,60	378 946,25	93 902,35	54 240,31
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	36 437,93		36 437,93	51 450,52
Clients douteux, litigieux (3)	41 790,90	23 788,03	18 002,87	
Clients Factures à établir (3)				
Autres créances (3)	29 581,35		29 581,35	37 736,59
Fournisseurs débiteurs	25,70		25,70	13 947,20
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	355 352,63		355 352,63	342 441,51
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	56 986,78		56 986,78	71 154,76
Charges constatées d'avance (3)	3 824,55		3 824,55	3 001,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	523 999,84	23 788,03	500 211,81	519 731,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	996 848,44	402 734,28	594 114,16	573 972,30

SOGESSOR
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
 5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT QUEN
 SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF**2799 - SPL LE TIGRE****Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 560 000,00)	560 000,00	560 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-147 793,99	-172 793,82
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	13 112,86	24 999,83
SITUATION NETTE	425 318,87	412 206,01
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	425 318,87	412 206,01
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 162,73	40 108,86
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	41 784,69	52 757,85
Fournisseurs, factures non parvenues	19 186,08	20 480,73
Dettes fiscales et sociales	47 083,08	47 585,52
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	30 578,71	833,33
TOTAL DETTES	168 795,29	161 766,29
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	594 114,16	573 972,30
(1) Dont à plus d'un an	20 162,16	30 161,85
(1) Dont à moins d'un an	148 633,13	131 604,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

SOGESSOR
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
 5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUVEN
 SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23		Du 01/01/22		Variation	
	Au 31/12/23	en % de CA	Au 31/12/22	en % de CA	en valeur	en %
TOTAL PRODUITS DE L'ACTIVITE	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
+ / - Production stockée ou immobilisée						
+ Produits des activités annexes						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
- Coût des Matières premières et sous-traitance	497 970,85	53,80	350 795,38	48,84	147 175,47	41,95
MARGE SUR PRODUCTION	427 564,56	46,20	367 398,00	51,16	60 166,56	16,38
MARGE BRUTE TOTALE	427 564,56	46,20	367 398,00	51,16	60 166,56	16,38
- Autres achats	84 040,40	9,08	79 137,79	11,02	4 902,61	6,20
- Charges externes	179 045,91	19,35	218 600,39	30,44	-39 554,48	-18,09
+ Transfert de charges externes	8 050,00	0,87			8 050,00	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	172 528,25	18,64	69 659,82	9,70	102 868,43	147,67
+ Subventions d'exploitation	195 402,00	21,11	227 534,00	31,68	-32 132,00	-14,12
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 574,73	0,82	8 191,00	1,14	-616,27	-7,52
- Charges de personnel	311 617,47	33,67	239 326,36	33,32	72 291,11	30,21
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
+ Transferts charges sociales et taxes	1 650,00	0,18	6 072,71	0,85	-4 422,71	-72,83
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	50 388,05	5,44	55 749,17	7,76	-5 361,12	-9,62
+ Autres produits d'exploitation	5,63		6,04		-0,41	-6,79
- Dotations aux amortissements	18 851,08	2,04	30 763,76	4,28	-11 912,68	-38,72
- Dotations aux dépréciations	23 788,03	2,57			23 788,03	
- Autres charges d'exploitation	2,18		232,83	0,03	-230,65	-99,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 752,39	0,84	24 758,62	3,45	-17 006,23	-68,69
+ Produits financiers	3 394,18	0,37	190,39	0,03	3 203,79	
- Charges financières	191,71	0,02	225,85	0,03	-34,14	-15,12
RESULTAT COURANT	10 954,86	1,18	24 723,16	3,44	-13 768,30	-55,69
+ Produits exceptionnels (1)	3 158,00	0,34	388,67	0,05	2 769,33	712,51
- Charges exceptionnelles (2)	1 000,00	0,11	112,00	0,02	888,00	792,86
- Participation et Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT EXERCICE	13 112,86	1,42	24 999,83	3,48	-11 886,97	-47,55

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

ANNEXE

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

O = Produite
 LF = cf. Liasse fiscale
 NA = Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	LF
ACTIF IMMOBILISÉ	LF
ETAT DES AMORTISSEMENTS	LF
DÉPRÉCIATIONS	LF
PROVISIONS	LF
CRÉDIT BAIL	NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES <i>Filiales et Participations</i>	LF
ECARTS DE RÉÉVALUATION <i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i> <i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	NA NA
ACTIF CIRCULANT <i>Etat des échéances des créances</i>	O
ENTREPRISES LIÉES <i>Identité de la société consolidante</i> <i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>	NA
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - ACTIF <i>Charges constatées d'avance</i> <i>ou Charges à répartir sur plusieurs exercices</i> <i>ou Produits à recevoir</i>	O
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NA
DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - PASSIF <i>Produits constatés d'avance</i> <i>ou charges à payer</i>	O
ENGAGEMENTS <i>Engagements donnés</i> <i>Engagements reçus</i>	O
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	NA
COMMENTAIRE	NA

SOGESSOR
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
 5 Impasse François JACOIN - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
 SIRET 400 596 264 00028 - APE 6920Z

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 594 114,16 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 13 112,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 - 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 - 15 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	4 - 7 ans
- Matériels et outillages	4 - 5 ans
- Matériel de transport	3 - 5 ans
- Matériel et informatique	3 - 5 ans
- Mobilier	5 - 10 ans

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
Messire François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT QUEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS INS

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		23 788,03		23 788,03	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		23 788,03		23 788,03	
TOTAL GÉNÉRAL			23 788,03		23 788,03
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		23 788,03		
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

SOGESSOR

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
L'Imprimerie Française JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
SIRET 400 598 284 00028 - APE 6920Z

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	41 790,90	41 790,90	
	Autres créances clients	36 437,93	36 437,93	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 669,00	12 669,00	
	Etat & autres coll. publiques	10 298,65	10 298,65	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 639,40	6 639,40		
Charges constatées d'avance	3 824,55	3 824,55		
TOTAUX		111 660,43	111 660,43	
RENVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

SOGESSOR
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
 5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUEN
 SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

COMPTES RÉGUL**2799 - SPL LE TIGRE****Du 01/01/2023 au 31/12/2023****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 824,55
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 824,55

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUIEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

ETAT DES ÉCHÉA

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	30 162,73	10 000,57	20 162,16	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	60 970,77	60 970,77		
Personnel & comptes rattachés	15 353,55	15 353,55		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	16 957,39	16 957,39		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	13 038,14	13 038,14		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 734,00	1 734,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 578,71	30 578,71		
TOTAUX	168 795,29	148 633,13	20 162,16	

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	9 945,85
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

SOGESSOR
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
 5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OJEN
 SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

COMPTES RÉGULIERS

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	30 578,71
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	30 578,71

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,88
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 186,08
Dettes fiscales et sociales	22 142,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	41 329,51

SOGESSOR
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
 5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUFEN
 SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z

ENGAGEMENTS

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 7 960,97 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune information n'est fournie sur les engagements en matière de retraite, ceux-ci étant non significatifs.

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
5 Impasse François JACOB - 60610 LA CROIX SAINT OUVEN
SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z



SOGESSOR

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

JEAN-PIERRE DUBOIS
Maîtrise en sciences économiques

JEAN-CHRISTOPHE GARRIGOUX
Maîtrise en droit privé des affaires
I.S.C.

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

**SOCIETE DE PROMOTION DU COMPIEGNOIS
ET D'EXPLOITATION DU TIGRE**

SPL

Au capital de 560 000 euros

Place de l'Hôtel de Ville - Hôtel de Ville de Compiègne

60321 – COMPIEGNE

**RAPPORT SPECIAL SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE 2023**

SIEGE SOCIAL
5, IMPASSE FRANÇOIS JACOB
60610 LA CROIX SAINT OUEN

TEL. : 03 44 20 26 28
contact@sogessor.fr

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES - REGION HAUTS-DE-FRANCE
COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES HAUTS-DE-FRANCE

SAS AU CAPITAL DE 300 000 EUROS - R.C.S. COMPIEGNE B 400 596 284 - SIRET 400 596 284 00028 - APE 6920Z - TVA FR 89 400 596 284

SOCIETE DE PROMOTION DU COMPIEGNOIS ET D'EXPLOITATION DU TIGRE
Exercice 2023

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
Clos le 31 décembre 2023**

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I – Convention soumise à l'approbation de l'assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L225-86 du Code de commerce.

II - Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale :

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Membre du Conseil d'Administration, Président, Vice-Président:

Monsieur Berard HELLAL Président de la Société de Promotion du Compiégnois et d'exploitation du Tigre.

Monsieur Laurent PORTEBOIS vice-président de la Société de Promotion du Compiégnois et d'exploitation du Tigre.

Monsieur Philippe MARINI, administrateur

I-1 Nature et objet :

Redevance d'usage correspondant à la mise à disposition des biens nécessaires à l'activité, en vertu de la Convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du pôle événementiel (**article 18**) signée avec l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC).

Modalités :

Gratuité, dans la mesure où l'occupation par le délégataire contribue directement à assurer la conservation de l'équipement.

.../...

I-2 Nature et objet :

Contribution financière accordée par l'Agglomération de la Région de Compiègne en vertu de la Convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du pôle événementiel (**article 22**) afin de compenser les contraintes de service public mises à la charge du délégataire.

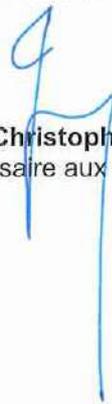
Modalités :

Contribution d'un montant de :

- 200.000 € HT (produit) pour l'exercice 2023.

Fait à COMPIEGNE, le 30 avril 2024

SOGESSOR
Commissaire aux Comptes



Jean-Christophe GARRIGOUX
Commissaire aux Comptes Associé

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



SPL LE TIGRE
Hotel de Ville , Place de l'Hotel de Ville
60200 COMPIEGNE

BILAN DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

SOGAPEX 
des experts-comptables à votre écoute

23 avenue Faidherbe - BP 143 - 02103 SAINT QUENTIN CEDEX
Tél : 03 23 62 84 00 - Fax : 03 23 62 84 29
Email : sogapex@sogarex.fr - Site : www.sogapex.fr

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Attestation/Rapport de l'expert-comptable	3
BILAN		4
	Bilan - Actif	5
	Bilan - Passif	6
	Bilan Actif Détaillé	7
	Bilan Passif Détaillé	9
	Liste des immobilisations	11
COMPTE DE RESULTAT		15
	Compte de Résultat (SIG)	16
	Compte de Résultat Détaillé (SIG)	17
ANNEXE		20
DOCUMENTS FISCAUX		29
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DE GESTION		49
	Chiffres significatifs (5 ans)	50
	Tableau de financement	51
	Tableau de financement détaillé	52

Jean SAPHORES
Gilles GOUHIER
Hervé WOJTASZAK
Emmanuelle VAN ISACKER
François VANSTEENBERGHE
Thomas CIMINO

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

MISSION D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément aux instructions de l'entreprise, nous avons procédé à l'établissement des comptes de la :

SPL LE TIGRE

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ces comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, qui se caractérisent par :

- Total du bilan	594 114	€
- Chiffre d'affaires	925 535	€
- Résultat net comptable	13 113	€

ont été établis à partir des pièces, documents et informations portés à notre connaissance par l'entreprise.

Les contrôles réalisés ne constituent pas un audit, et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes identifiés ci-dessus.

Nos travaux ont été effectués en conformité avec les diligences définies par notre cabinet dans le cadre des missions d'établissement des comptes annuels.

Fait à SAINT-QUENTIN,
Le 20/03/2024

Jean SAPHORES

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



BILAN

BILAN - ACTIF

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	16 765,87	16 686,74	79,13	195,13
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	365 741,23	282 171,32	83 569,91	48 307,24
Autres immobilisations corporelles	90 341,50	80 088,19	10 253,31	5 737,94
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	472 848,60	378 946,25	93 902,35	54 240,31
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	36 437,93		36 437,93	51 450,52
Clients douteux, litigieux (3)	41 790,90	23 788,03	18 002,87	
Clients Factures à établir (3)				
Autres créances (3)	29 581,35		29 581,35	37 736,59
Fournisseurs débiteurs	25,70		25,70	13 947,20
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	355 352,63		355 352,63	342 441,51
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	56 986,78		56 986,78	71 154,76
Charges constatées d'avance (3)	3 824,55		3 824,55	3 001,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	523 999,84	23 788,03	500 211,81	519 731,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	996 848,44	402 734,28	594 114,16	573 972,30

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 560 000,00)	560 000,00	560 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-147 793,99	-172 793,82
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	13 112,86	24 999,83
SITUATION NETTE	425 318,87	412 206,01
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	425 318,87	412 206,01
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 162,73	40 108,86
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	41 784,69	52 757,85
Fournisseurs, factures non parvenues	19 186,08	20 480,73
Dettes fiscales et sociales	47 083,08	47 585,52
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	30 578,71	833,33
TOTAL DETTES	168 795,29	161 766,29
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	594 114,16	573 972,30

(1) Dont à plus d'un an

20 162,16

30 161,85

(1) Dont à moins d'un an

148 633,13

131 604,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				0,01		0,03
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	16 765,87	16 686,74	79,13		195,13	
2050000000 CONCES. BREV. LIC. MARQ	16 765,87		16 765,87		16 765,87	
2805000000 AMORT CONCE. BREV. LIC		16 686,74	-16 686,74		-16 570,74	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				15,79		9,42
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	365 741,23	282 171,32	83 569,91		48 307,24	
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL	365 741,23		365 741,23		315 104,81	
2815400000 AMORT MAT INDUSTRIEL		282 171,32	-282 171,32		-266 797,57	
Autres immobilisations corporelles	90 341,50	80 088,19	10 253,31		5 737,94	
2180000000 AUTRES IMMOBILISAT CORPOR	19 837,44		19 837,44		19 837,44	
2181000000 INSTALLATIONS GENERALES	49 717,44		49 717,44		43 690,23	
2183000000 MAT BUREAUX INFORMATIQUE	17 566,62		17 566,62		15 717,13	
2184000000 MOBILIER	3 220,00		3 220,00		3 220,00	
2818000000 AMORT AUT IMMOBILISAT CORPOR		19 837,44	-19 837,44		-19 837,44	
2818100000 AMOR INST. GLE. AGT. AM		41 433,30	-41 433,30		-39 327,38	
2818300000 AMORT MAT BUR INFORM		16 359,31	-16 359,31		-15 423,90	
2818400000 AMORTISS MOBILIER		2 458,14	-2 458,14		-2 138,14	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	472 848,60	378 946,25	93 902,35	15,81	54 240,31	9,45
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				14,15		17,97
Clients (3)	36 437,93		36 437,93		51 450,52	
Clients douteux, litigieux (3)	41 790,90	23 788,03	18 002,87			
4160000000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGI	41 790,90		41 790,90			
4910000000 DEPRECIATIONS COMPTES CL		23 788,03	-23 788,03			
Clients factures à établir (3)						
Autres créances (3)	29 581,35		29 581,35		37 736,59	
4098000000 RRR A OBTENIR/AVOIRS NON	6 613,70		6 613,70		8 231,42	
4250000000 PERSONNEL AVANCES ACPTE					2 500,00	
4440000000 ETAT IMPOT/BENEFICES	12 669,00		12 669,00		12 669,00	
4455110000 REGULARISATION DE TVA	3 009,00		3 009,00			
4456600000 TVA SUR B ET S	4 511,55		4 511,55		8 681,37	
4456700000 CREDIT TVA A REPORTER	828,00		828,00			
4458300000 REMB TVA DEMANDE					2 315,00	

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes		% de l'actif	% de l'actif
4458600000 TVA S/FACT NON PARVENUES	1 950,10		1 950,10		1 836,80	
4687000000 DIVERS - PRODUITS A RECEV					1 503,00	
Fournisseurs débiteurs	25,70		25,70		13 947,20	
Capital souscrit - appelé non versé				59,81		59,66
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	355 352,63		355 352,63		342 441,51	
5082110000 CAG - CPTE EX. PRO 9753946	355 352,63		355 352,63		342 441,51	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	56 986,78		56 986,78	9,59	71 154,76	12,40
5120000000 CREDIT AGRICOLE	56 503,72		56 503,72		71 154,76	
5187000000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	483,06		483,06			
Charges constatées d'avance (3)	3 824,55		3 824,55	0,64	3 001,41	0,52
4861000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 824,55		3 824,55		3 001,41	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	523 999,84	23 788,03	500 211,81	84,19	519 731,99	90,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	996 848,44	402 734,28	594 114,16	100	573 972,30	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 560 000,00)	560 000,00	94,26	560 000,00	
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	560 000,00		560 000,00	97,57
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-147 793,99	-24,88	-172 793,82	-30,10
1190000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-147 793,99		-172 793,82	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	13 112,86	2,21	24 999,83	4,36
SITUATION NETTE	425 318,87	71,59	412 206,01	71,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	425 318,87	71,59	412 206,01	71,82
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 162,73	5,08	40 108,86	6,99
1640000000 PGE CAG 1337215	30 161,85		40 107,70	
1688400000 EMP AUPRES ETS DE CREDIT	0,88		1,16	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	41 784,69	7,03	52 757,85	9,19
Fournisseurs, factures non parvenues	19 186,08	3,23	20 480,73	3,57
Dettes fiscales et sociales	47 083,08	7,92	47 585,52	8,29
4282000000 DETTES POUR CONGES PAYES	15 353,55		12 050,79	
4310000000 U.R.S.S.A.F	5 583,00		6 922,00	
4371100000 CAISSE RETRAITE AUDIENS	4 461,69		1 636,68	
4372000000 CAISSE DES MUTUELLES	269,36		469,35	
4375100000 CAISSE DE PREVOYANCE	781,34		896,61	
4382000000 CHARGES SOC / CONGES PAYES	5 862,00		4 964,00	
4386312000 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER			1 110,00	
4386333000 F.P.C. A PAYER			898,00	
4421000000 PAS SUR SALAIRES	807,00			
4455100000 TVA A DECAISSER			4 462,00	
4455110000 REGULARISATION DE TVA			69,00	
4457100000 TVA / VENTES 20 %	13 038,14		8 575,09	
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER	927,00		5 532,00	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				

BILAN PASSIF

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	30 578,71	5,15	833,33	
<i>4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</i>	<i>30 578,71</i>		<i>833,33</i>	0,15
TOTAL DETTES	168 795,29	28,41	161 766,29	28,18
Écart de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	594 114,16	100	573 972,30	100

(1) Dont à plus d'un an

20 162,16

30 161,85

(1) Dont à moins d'un an

148 633,13

131 604,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Calcul des amortissements à date du 31/12/2023

Transfert des amortissements à date du 31/12/2023

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	AMORTISSEMENTS					Valeur nette fin d'exercice
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés	
2050000000 CONCES.BREV.LI.C.MARQ										
1	Licence cast logiciel wysi	30/01/14	4 675,00	5,00	20,00	Lin E	4 675,00 E	E	4 675,00	
2	Licence locasyst-facsyst	13/02/14	5 700,00	1,00	100,00	Lin E	5 700,00 E	E	5 700,00	
3	Exhibis gps gescom	05/02/15	4 135,90	5,00	20,00	Lin E	4 135,90 E	E	4 135,90	
4	Plug play licence arena 5	07/12/16	880,00	5,00	20,00	Lin E	880,00 E	E	880,00	
5	Sketchup pro-licence	13/10/16	794,97	5,00	20,00	Lin E	794,97 E	E	794,97	
6	Autodesk - inventor It log	07/09/19	580,00	5,00	20,00	Lin E	384,87 E	116,00 E	500,87	79,13
	Cumul du compte	205000000	16 765,87			E	16 570,74 E	116,00 E	16 686,74	79,13
	(hors cessions)		16 765,87			E	16 570,74 E	116,00 E	16 686,74	79,13
2154000000 MATERIEL										
9	Ezacco-structure prolyte/l	31/05/14	39 642,00	8,00	12,50	Lin E	39 642,00 E	E	39 642,00	
11	Appli bio services-autolav	13/06/14	2 790,00	8,00	12,50	Lin E	2 790,00 E	E	2 790,00	
12	Ezacco-mat éclairage prof	30/06/14	56 360,00	8,00	12,50	Lin E	56 360,00 E	E	56 360,00	
13	Cofely ineo-prises pour c	01/07/14	1 195,00	8,00	12,50	Lin E	1 195,00 E	E	1 195,00	
14	Materiel levage +moteur	04/07/14	6 000,00	8,00	12,50	Lin E	6 000,00 E	E	6 000,00	
15	Novelty-videoprojecteur	04/07/14	18 200,00	5,00	20,00	Lin E	18 200,00 E	E	18 200,00	
16	Equipement modulaire - r	09/07/14	2 874,28	8,00	12,50	Lin E	2 874,28 E	E	2 874,28	
17	Ezacco struct prolyte x30	01/09/14	3 063,04	8,00	12,50	Lin E	3 063,04 E	E	3 063,04	
18	Ezzaco - rampe lum dmx	01/09/14	1 080,00	8,00	12,50	Lin E	1 080,00 E	E	1 080,00	
19	Cofely ineo - raccord can	16/10/14	4 780,00	8,00	12,50	Lin E	4 780,00 E	E	4 780,00	
20	Xyh rigging - acastillage+	19/10/14	6 360,00	8,00	12,50	Lin E	6 360,00 E	E	6 360,00	
21	Ms2c - defibrillateur	25/10/14	2 015,00	5,00	20,00	Lin E	2 015,00 E	E	2 015,00	
22	La boutique du spectacle-p20	11/11/14	2 389,73	5,00	20,00	Lin E	2 389,73 E	E	2 389,73	
23	La boutique du spectacle-c28	11/11/14	3 692,63	5,00	20,00	Lin E	3 692,63 E	E	3 692,63	
24	Ezacco-palan électrique	22/12/14	7 400,00	8,00	12,50	Lin E	7 400,00 E	E	7 400,00	
25	Impact-console lumière n	22/12/14	3 832,00	5,00	20,00	Lin E	3 832,00 E	E	3 832,00	
26	Lagoona-lab gruppen plm	29/01/15	4 240,00	5,00	20,00	Lin E	4 240,00 E	E	4 240,00	
27	La boutique du spectacle-n80	01/01/15	618,98	5,00	20,00	Lin E	618,98 E	E	618,98	
28	Lms - projecteurs	02/04/15	2 457,56	5,00	20,00	Lin E	2 457,56 E	E	2 457,56	
29	Impact- prolyte	30/04/15	2 220,11	8,00	12,50	Lin E	2 129,61 E	90,50 E	2 220,11	
30	Ezacco-struct prolyte	30/04/15	1 820,00	8,00	12,50	Lin E	1 745,83 E	74,17 E	1 820,00	
31	La boîte noire-ecran retro	11/05/15	2 596,00	5,00	20,00	Lin E	2 596,00 E	E	2 596,00	
32	La bs - emetteur/recepteu	15/06/15	812,30	5,00	20,00	Lin E	812,30 E	E	812,30	
33	La bs - grande armoire ra	22/06/15	557,56	5,00	20,00	Lin E	557,56 E	E	557,56	
34	Esl	17/08/15	2 645,68	5,00	20,00	Lin E	2 645,68 E	E	2 645,68	
35	Fa la boutique du spectac	10/09/15	699,72	5,00	20,00	Lin E	699,72 E	E	699,72	
36	Fa la boutique du spectac	15/09/15	2 194,57	5,00	20,00	Lin E	2 194,57 E	E	2 194,57	

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	AMORTISSEMENTS					Valeur nette fin d'exercice
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés	
2154000000 MATERIEL										
37	Fa la boutique du spectac	06/03/15	5 375,00	8,00	12,50	Lin E	5 257,23 E	117,77 E	5 375,00	
38	Ens divers mat. & outil de	31/12/15	14 995,22	5,00	20,00	Lin E	14 995,22 E	E	14 995,22	
40	Lab gruppen plm 10000 o	11/01/16	3 990,00	4,00	25,00	Lin E	3 990,00 E	E	3 990,00	
41	Impact - blocs lumineux	30/09/16	4 202,50	5,00	20,00	Lin E	4 202,50 E	E	4 202,50	
42	Ens materiels divers 2016	31/12/16	5 349,64	5,00	20,00	Lin E	5 349,64 E	E	5 349,64	
44	Xyh - ponts de tri + fly	29/06/17	4 600,00	8,00	12,50	Lin E	3 168,01 E	575,00 E	3 743,01	856,99
45	Ezacco - armoire 40001	30/06/17	2 800,00	8,00	12,50	Lin E	1 927,40 E	350,00 E	2 277,40	522,60
46	La boutique spectacle-pro	03/05/17	1 176,47	5,00	20,00	Lin E	1 176,47 E	E	1 176,47	
47	La bs - moniteur lcd+coff	14/09/17	1 584,90	5,00	20,00	Lin E	1 584,90 E	E	1 584,90	
48	Lefevre constructions- ch	21/11/17	600,00	5,00	20,00	Lin E	600,00 E	E	600,00	
49	La bs - coffret alimentatio	20/11/17	1 906,62	5,00	20,00	Lin E	1 906,62 E	E	1 906,62	
50	Appli bio services	24/11/17	1 646,00	5,00	20,00	Lin E	1 646,00 E	E	1 646,00	
51	Ens divers mat. & outil 20	31/12/17	4 391,44	5,00	20,00	Lin E	4 391,44 E	E	4 391,44	
52	Europodium	30/01/18	1 452,47	5,00	20,00	Lin E	1 429,37 E	23,10 E	1 452,47	
53	Esl - enttec hyperion	30/03/18	1 409,71	5,00	20,00	Lin E	1 341,73 E	67,98 E	1 409,71	
54	La bs - telecommande hf	15/05/18	4 604,11	5,00	20,00	Lin E	4 266,05 E	338,06 E	4 604,11	
55	Esl - materiels	28/02/18	973,33	5,00	20,00	Lin E	942,41 E	30,92 E	973,33	
56	Esl - materiels	12/03/18	1 500,00	5,00	20,00	Lin E	1 442,47 E	57,53 E	1 500,00	
57	Lagoona-module hp	19/04/18	2 648,00	5,00	20,00	Lin E	2 491,30 E	156,70 E	2 648,00	
58	Ens divers mat. & outil 20	31/12/18	15 267,09	5,00	20,00	Lin E	12 222,05 E	3 045,04 E	15 267,09	
60	Labo daudition benoit pas	11/01/19	550,00	5,00	20,00	Lin E	436,99 E	110,00 E	546,99	3,01
61	Ens divers mat. & outil 20	31/12/19	4 702,99	5,00	20,00	Lin E	2 824,38 E	940,60 E	3 764,98	938,01
62	Ens divers mat. & outil 20	31/12/20	2 916,52	5,00	20,00	Lin E	1 168,20 E	583,30 E	1 751,50	1 165,02
64	Ens divers mat. & outil 20	31/12/21	28 208,14	5,00	20,00	Lin E	5 657,09 E	5 641,63 E	11 298,72	16 909,42
66	Ens divers mat. & outil 20	31/12/22	15 718,50	5,00	20,00	Lin E	8,61 E	3 143,70 E	3 152,31	12 566,19
67	Ens divers mat. & outil 20	31/12/23	50 636,42	5,00	20,00	Lin E	E	27,75 E	27,75	50 608,67
	Cumul du compte	215400000	365 741,23				E 266 797,57 E	15 373,75 E	282 171,32	83 569,91
	(hors cessions)		365 741,23				E 266 797,57 E	15 373,75 E	282 171,32	83 569,91
2180000000 AUTRES IMMOBILISAT CORPORELLES										
1	Production immobilisee	01/07/14	19 837,44	8,00	12,50	Lin E	19 837,44 E	E	19 837,44	
	Cumul du compte	218000000	19 837,44				E 19 837,44 E	E	19 837,44	
	(hors cessions)		19 837,44				E 19 837,44 E	E	19 837,44	
2181000000 INSTALLATIONS GENERALES										
2	Ets priez-poutres metalliq	28/11/14	9 876,00	8,00	12,50	Lin E	9 876,00 E	E	9 876,00	
3	Agencement de démarrag	01/10/14	13 964,23	5,00	20,00	Lin E	13 964,23 E	E	13 964,23	
4	Cemex - cxb c25/30	12/05/15	778,20	8,00	12,50	Lin E	743,32 E	34,88 E	778,20	

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	AMORTISSEMENTS					Valeur nette fin d'exercice
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés	
2181000000 INSTALLATIONS GENERALES										
6	Fa basto etancheite	28/09/15	1 200,00	8,00	12,50	Lin E	1 089,04 E	110,96 E	1 200,00	
8	Fa xyh rigging 8 palans +	28/02/16	6 000,00	5,00	20,00	Lin E	6 000,00 E	E	6 000,00	
9	Engie-f&p prises local ser	18/06/18	5 990,00	5,00	20,00	Lin E	5 438,59 E	551,41 E	5 990,00	
10	Agct loges - bio serv 2	31/01/19	4 306,90	8,00	12,50	Lin E	2 109,19 E	538,36 E	2 647,55	1 659,35
11	Nordstand - remplt moqu	30/08/22	1 574,90	5,00	20,00	Lin E	107,01 E	314,98 E	421,99	1 152,91
12	Axians-ap wifi ext	28/07/23	3 627,21	5,00	20,00	Lin E	E	312,04 E	312,04	3 315,17
13	Serrures mecanique a cod	30/06/23	2 400,00	5,00	20,00	Lin E	E	243,29 E	243,29	2 156,71
	Cumul du compte	218100000	49 717,44			E	39 327,38 E	2 105,92 E	41 433,30	8 284,14
	(hors cessions)		49 717,44			E	39 327,38 E	2 105,92 E	41 433,30	8 284,14
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT										
2	Materiel video canon	04/06/14	2 061,17	5,00	20,00	Lin E	2 061,17 E	E	2 061,17	
3	Boulangier - ecran led+dis	18/09/14	785,73	3,00	33,33	Lin E	785,73 E	E	785,73	
4	Boulangier- ordi asus g20	16/04/15	765,79	3,00	33,33	Lin E	765,79 E	E	765,79	
5	Boulangier- 2 smartphone	11/05/15	1 350,00	3,00	33,33	Lin E	1 350,00 E	E	1 350,00	
6	Fa impact evenement	21/09/15	785,60	3,00	33,33	Lin E	785,60 E	E	785,60	
7	Fa Idlc	08/10/15	2 201,27	3,00	33,33	Lin E	2 201,27 E	E	2 201,27	
8	Boulangier - smartphone	22/12/15	649,17	3,00	33,33	Lin E	649,17 E	E	649,17	
9	Boulangier-ordi assus ben	04/03/16	890,83	3,00	41,67	Dég E	890,83 E	E	890,83	
10	Boulangier-smartphone gl	10/11/16	806,17	3,00	41,67	Dég E	806,17 E	E	806,17	
11	Boulangier-iphone 7 gl	27/03/17	640,83	3,00	41,67	Dég E	640,83 E	E	640,83	
12	Boulangier - iphone gl	08/03/18	978,32	3,00	41,67	Dég E	978,32 E	E	978,32	
13	Boulangier - tablette sams	26/10/18	440,84	3,00	41,67	Dég E	440,84 E	E	440,84	
14	Boulangier-smartphone hu	18/12/18	557,50	3,00	41,67	Dég E	557,50 E	E	557,50	
15	Boulangier-ordi id	21/08/18	1 297,28	3,00	41,67	Dég E	1 297,28 E	E	1 297,28	
16	Fa fnac iphone x 64go	02/02/19	765,82	3,00	41,67	Dég E	765,82 E	E	765,82	
17	Orange - iphone 12 128 g	22/07/21	740,81	3,00	41,67	Dég E	447,58 E	293,23 E	740,81	
18	Cap territoires-ordi mb	14/03/23	1 849,49	3,00	41,67	Dég E	E	642,18 E	642,18	1 207,31
	Cumul du compte	218300000	17 566,62			E	15 423,90 E	935,41 E	16 359,31	1 207,31
	(hors cessions)		17 566,62			E	15 423,90 E	935,41 E	16 359,31	1 207,31
2184000000 MOBILIER										
1	Ens mobilier occasion	22/01/14	1 120,00	5,00	20,00	Lin E	1 120,00 E	E	1 120,00	
2	Coffre fort occasion	19/02/14	500,00	5,00	20,00	Lin E	500,00 E	E	500,00	
4	Goujon bureau	20/05/21	1 600,00	5,00	20,00	Lin E	518,14 E	320,00 E	838,14	761,86

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	AMORTISSEMENTS					Valeur nette fin d'exercice	
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés		
2184000000	MOBILIER										
	Cumul du compte	218400000	3 220,00		E	2 138,14	E	320,00	E	2 458,14	761,86
	(hors cessions)		3 220,00		E	2 138,14	E	320,00	E	2 458,14	761,86
CUMUL TOUS COMPTES			Valeur d'acquisition	Amortissements					Valeur nette fin d'exercice		
						antérieurs		de l'exercice		cumulés	
			472 848,60		E	360 095,17	E	18 851,08	E	378 946,25	93 902,35
					D		D		D		
	(hors cessions)		472 848,60		E	360 095,17	E	18 851,08	E	378 946,25	93 902,35
					D		D		D		

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



COMPTE DE RESULTAT

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23	en %	Du 01/01/22	en %	Variation	
	Au 31/12/23	de CA	Au 31/12/22	de CA	en valeur	en %
TOTAL PRODUITS DE L'ACTIVITE	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
+ / - Production stockée ou immobilisée						
+ Produits des activités annexes						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
- Coût des Matières premières et sous-traitance	497 970,85	53,80	350 795,38	48,84	147 175,47	41,95
MARGE SUR PRODUCTION	427 564,56	46,20	367 398,00	51,16	60 166,56	16,38
MARGE BRUTE TOTALE	427 564,56	46,20	367 398,00	51,16	60 166,56	16,38
- Autres achats	84 040,40	9,08	79 137,79	11,02	4 902,61	6,20
- Charges externes	179 045,91	19,35	218 600,39	30,44	-39 554,48	-18,09
+ Transfert de charges externes	8 050,00	0,87			8 050,00	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	172 528,25	18,64	69 659,82	9,70	102 868,43	147,67
+ Subventions d'exploitation	195 402,00	21,11	227 534,00	31,68	-32 132,00	-14,12
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 574,73	0,82	8 191,00	1,14	-616,27	-7,52
- Charges de personnel	311 617,47	33,67	239 326,36	33,32	72 291,11	30,21
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
+ Transferts charges sociales et taxes	1 650,00	0,18	6 072,71	0,85	-4 422,71	-72,83
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	50 388,05	5,44	55 749,17	7,76	-5 361,12	-9,62
+ Autres produits d'exploitation	5,63		6,04		-0,41	-6,79
- Dotations aux amortissements	18 851,08	2,04	30 763,76	4,28	-11 912,68	-38,72
- Dotations aux dépréciations	23 788,03	2,57			23 788,03	
- Autres charges d'exploitation	2,18		232,83	0,03	-230,65	-99,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 752,39	0,84	24 758,62	3,45	-17 006,23	-68,69
+ Produits financiers	3 394,18	0,37	190,39	0,03	3 203,79	
- Charges financières	191,71	0,02	225,85	0,03	-34,14	-15,12
RESULTAT COURANT	10 954,86	1,18	24 723,16	3,44	-13 768,30	-55,69
+ Produits exceptionnels (1)	3 158,00	0,34	388,67	0,05	2 769,33	712,51
- Charges exceptionnelles (2)	1 000,00	0,11	112,00	0,02	888,00	792,86
- Participation et Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT EXERCICE	13 112,86	1,42	24 999,83	3,48	-11 886,97	-47,55

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en % de CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en % de CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL PRODUITS DE L'ACTIVITE	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
7061000000 BÂTIMENTS	97 007,59	10,48	3 374,40	0,47	93 633,19	
7061100000 BÂTIMENTS - SALONS	143 288,59	15,48	72 232,36	10,06	71 056,23	98,37
7061200000 BÂTIMENTS - FOIRES EXPO	133 338,33	14,41	120 668,33	16,80	12 670,00	10,50
7061300000 BÂTIMENTS - CONVENTION	16 096,02	1,74	27 110,06	3,77	-11 014,04	-40,63
7061400000 BÂTIMENTS - CONCERTS SPECTACLE	57 001,78	6,16	60 533,37	8,43	-3 531,59	-5,83
7061500000 BÂTIMENTS - LOCATION D'ESPACES	42 398,50	4,58	110 367,91	15,37	-67 969,41	-61,58
7062100000 TECHNIQUES - SALONS	34 026,53	3,68	24 131,90	3,36	9 894,63	41,00
7062200000 TECHNIQUES - FOIRES EXPO	8 855,83	0,96	10 945,00	1,52	-2 089,17	-19,09
7062300000 TECHNIQUES - CONVENTION	94 427,91	10,20	73 704,90	10,26	20 723,01	28,12
7062400000 TECHNIQUES - CONCERTS SPECTACL	19 298,00	2,09	16 093,10	2,24	3 204,90	19,91
7062500000 TECHNIQUES - LOCATION D'ESPACE	29 454,00	3,18	40 644,05	5,66	-11 190,05	-27,53
7062600000 TECHNIQUES - AUTRES			264,00	0,04	-264,00	-100,00
7063100000 PERSONNEL - SALONS	60 733,93	6,56	46 282,32	6,44	14 451,61	31,22
7063300000 PERSONNEL - CONVENTION	22 663,71	2,45	12 429,50	1,73	10 234,21	82,34
7063400000 PERSONNEL - CONCERTS SPECTACLE	32 981,41	3,56	31 617,03	4,40	1 364,38	4,32
7063500000 PERSONNEL - LOCATION D'ESPACES	22 784,78	2,46	40 982,65	5,71	-18 197,87	-44,40
7064100000 MIXTES - SALONS	80,00	0,01	2 005,84	0,28	-1 925,84	-96,01
7064140000 VENITES	4 200,00	0,45			4 200,00	
7064200000 MIXTES - FOIRES EXPO	28 100,00	3,04	23 340,00	3,25	4 760,00	20,39
7064300000 MIXTES - CONVENTION	78 798,50	8,51			78 798,50	
7064600000 MIXTES - AUTRES			1 466,66	0,20	-1 466,66	-100,00
+ / - Production stockée ou immobilisée						
+ Produits des activités annexes						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	925 535,41	100,00	718 193,38	100,00	207 342,03	28,87
- Coût des Matières premières et sous-traitan	497 970,85	53,80	350 795,38	48,84	147 175,47	41,95
6021000000 ACHAT MATIERES CONSOMMABLES	300,00	0,03	1 425,56	0,20	-1 125,56	-78,96
6041200000 SALONS - PREST TECHNIQUES	28 654,10	3,10	10 128,02	1,41	18 526,08	182,92
6041300000 SALONS - PRSET. PERSONNEL	48 548,58	5,25	36 064,81	5,02	12 483,77	34,61
6041400000 SALONS/ AUTRE PRESTATION	1 170,94	0,13	1 837,13	0,26	-666,19	-36,26
6042100000 FOIRES EXPO - BATIMENT	16 504,88	1,78	1 220,00	0,17	15 284,88	
6042200000 FOIRES EXPO-PREST TECHNIQUES	28 231,66	3,05	27 688,65	3,86	543,01	1,96
6042300000 FOIRES EXPO-PREST PERSONNEL	15 748,85	1,70	11 170,28	1,56	4 578,57	40,99
6042400000 FOIRES EXPO-AUTRES PRESTATIONS	90 237,20	9,75	77 392,88	10,78	12 844,32	16,60
6043200000 CONVENTIONS-PREST TECHNIQUES	84 473,72	9,13	41 812,57	5,82	42 661,15	102,03
6043300000 CONVENTIONS-PREST PERSONNEL	16 298,52	1,76	8 742,24	1,22	7 556,28	86,43
6043400000 CONVENTIONS-AUTRES PRESTATION	88 750,56	9,59	1 399,48	0,19	87 351,08	
6044200000 CONCERTS/SPECT.-PREST TECHN.	6 157,35	0,67	14 805,80	2,06	-8 648,45	-58,41
6044300000 CONCERTS/SPECT-PREST PERSONNE	36 153,26	3,91	33 293,67	4,64	2 859,59	8,59
6044400000 CONCERTS/SPECT-MIXTES	389,45	0,04	327,64	0,05	61,81	18,87
6045100000 LOC D'ESPACES - BATIMENT			8 000,00	1,11	-8 000,00	-100,00
6045200000 LOC D'ESPACES-PREST TECHNIQUES	21 719,25	2,35	43 856,29	6,11	-22 137,04	-50,48
6045300000 LOC D'ESPACES-PREST PERSONNEL	14 480,53	1,56	29 639,58	4,13	-15 159,05	-51,14
6045400000 LOC D'ESPACES-AUTRES PRESTAT°	152,00	0,02	50,18	0,01	101,82	202,91
6046400000 AUTRE MANIFESTATION/AUTRE PRES			1 940,60	0,27	-1 940,60	-100,00
MARGE SUR PRODUCTION	427 564,56	46,20	367 398,00	51,16	60 166,56	16,38
MARGE BRUTE TOTALE	427 564,56	46,20	367 398,00	51,16	60 166,56	16,38

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en % de CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en % de CA	Variation	
					en valeur	en %
- Autres achats	84 040,40	9,08	79 137,79	11,02	4 902,61	6,20
6061000000 EAU GAZ ELECTRICITE	63 615,52	6,87	55 777,01	7,77	7 838,51	14,05
6061500000 CARBURANT	60,00	0,01	280,52	0,04	-220,52	-78,61
6063000000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	17 879,44	1,93	21 664,81	3,02	-3 785,37	-17,47
6063200000 VETEMENTS DE TRAVAIL	115,57	0,01	217,58	0,03	-102,01	-46,88
6064000000 FOUR ADMINIS BUREAUX	2 369,87	0,26	1 197,87	0,17	1 172,00	97,84
- Charges externes	179 045,91	19,35	218 600,39	30,44	-39 554,48	-18,09
6110000000 SOUS TRAITANCE GENERALE	7 042,43	0,76	6 755,37	0,94	287,06	4,25
6135100000 LOCATION MATERIEL ET OUTILLAGE	12 946,46	1,40	7 558,16	1,05	5 388,30	71,29
6150000000 ENTRETIEN REPARATIONS			90,00	0,01	-90,00	-100,00
6152000000 ENTRETIEN REPAR. S/BIENS IMMOB.	36 073,54	3,90	36 300,32	5,05	-226,78	-0,62
6155100000 ENTRETIEN MATERIELO	11 481,00	1,24	5 888,64	0,82	5 592,36	94,97
6156000000 MAINTENANCE	27 289,91	2,95	24 549,19	3,42	2 740,72	11,16
6156200000 TELESURVEILLANCE	489,00	0,05	402,00	0,06	87,00	21,64
6161000000 ASSURANCE MULTIRISQUE	14 860,04	1,61	28 626,46	3,99	-13 766,42	-48,09
6210000000 PERSONNEL EXTERIEUR	3 888,92	0,42	38 307,54	5,33	-34 418,62	-89,85
6226000000 HONOR. MISSION COMPTA-SOCIAL	12 116,00	1,31	11 148,00	1,55	968,00	8,68
6226500000 AUTRES HONORAIRES	16 591,00	1,79	21 066,53	2,93	-4 475,53	-21,24
6227000000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	42,59		43,30	0,01	-0,71	-1,64
6231000000 PUBLICITE ANNONCES	19 412,07	2,10	22 727,09	3,16	-3 315,02	-14,59
6234000000 CADEAUX CLIENTELE	392,77	0,04	603,20	0,08	-210,43	-34,89
6238000000 DIVERS POURBOIRES DONS COURAN	100,00	0,01			100,00	
6241000000 TRANSPORTS SUR ACHATS			210,00	0,03	-210,00	-100,00
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 563,20	0,17	2 565,86	0,36	-1 002,66	-39,08
6257000000 RECEPTIONS	5 134,20	0,55	3 183,89	0,44	1 950,31	61,26
6261000000 FRAIS AFFRANCHISSEMENTO	451,60	0,05	49,25	0,01	402,35	816,95
6263000000 TELEPHONE	2 022,08	0,22	1 914,63	0,27	107,45	5,61
6270000000 SERVICES BANCAIRES	1 212,10	0,13	1 129,56	0,16	82,54	7,31
6281000000 COTISATIONS	4 037,00	0,44	4 371,40	0,61	-334,40	-7,65
6282000000 FRAIS DE FORMATIONS	1 900,00	0,21	1 110,00	0,15	790,00	71,17
+ Transfert de charges externes	8 050,00	0,87			8 050,00	
7910000000 REMB ASSURANCES	8 050,00	0,87			8 050,00	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	172 528,25	18,64	69 659,82	9,70	102 868,43	147,67
+ Subventions d'exploitation	195 402,00	21,11	227 534,00	31,68	-32 132,00	-14,12
7400000000 COMPENS. PR OBLIGATION DE SP	200 000,00	21,61	200 000,00	27,85		
7409000000 TVA COLLECTEE SUR MAD	-6 160,00	-0,67	-6 160,00	-0,86		
7470000000 AIDES COVID 19			6 793,00	0,95	-6 793,00	-100,00
7471000000 AIDE HAUSSE ELECTRICITE	1 562,00	0,17	1 503,00	0,21	59,00	3,93
7471100000 COUTS FIXES CONSOLIDATION			25 398,00	3,54	-25 398,00	-100,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 574,73	0,82	8 191,00	1,14	-616,27	-7,52
6333000000 FORMATION PROFESS. CONTINUE	1 356,60	0,15	898,00	0,13	458,60	51,07
6335000000 VERS LIBER OUV DROI EXO TAX AP	1 330,13	0,14	1 110,00	0,15	220,13	19,83
6351100000 CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE	791,00	0,09	651,00	0,09	140,00	21,51
6351500000 TAXE S/ SALAIRES	4 097,00	0,44	5 532,00	0,77	-1 435,00	-25,94
- Charges de personnel	311 617,47	33,67	239 326,36	33,32	72 291,11	30,21
6411000000 SALAIRES APPOINTEMENTS	207 019,67	22,37	163 302,55	22,74	43 717,12	26,77
6412000000 CONGES PAYS DIRECT	15 353,55	1,66	12 050,79	1,68	3 302,76	27,41
6412500000 PROV. CHARGES SUR CP	5 862,00	0,63	4 964,00	0,69	898,00	18,09
6412900000 EXT. PROV CP N-1	-12 050,79	-1,30	-10 289,14	-1,43	-1 761,65	-17,12
6414000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	23 418,04	2,53			23 418,04	
6419000000 CHOMAGE PARTIEL ET INTEMPERIES			10 005,94	1,39	-10 005,94	-100,00
6451000000 COTISATION URSSAF	56 922,09	6,15	45 596,66	6,35	11 325,43	24,84
6451290000 EXT CHARGES S/CP N-1	-4 964,00	-0,54	-4 158,00	-0,58	-806,00	-19,38
6452000000 COTISATIONS MUTUELLES	2 439,01	0,26	2 816,28	0,39	-377,27	-13,40

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en % de CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en % de CA	Variation	
					en valeur	en %
6453100000 COTISATION RETR. PREV C+NC	17 133,90	1,85	14 199,79	1,98	2 934,11	20,66
6454000000 COTISATIONS POLE EMPLOI			187,22	0,03	-187,22	-100,00
6475000000 MEDECINE TRAVAIL PHARMACIE	484,00	0,05	408,00	0,06	76,00	18,63
6480000000 AURES CHARGES DE PERSONNEL			242,27	0,03	-242,27	-100,00
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
+ Transferts charges sociales et taxes	1 650,00	0,18	6 072,71	0,85	-4 422,71	-72,83
7914000000 TRANSFERTS DE CHGES PERSONNEL	1 650,00	0,18	-378,35	-0,05	2 028,35	536,10
7914100000 INDEMNITES CHOMAGE PARTIEL			6 451,06	0,90	-6 451,06	-100,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	50 388,05	5,44	55 749,17	7,76	-5 361,12	-9,62
+ Autres produits d'exploitation	5,63		6,04		-0,41	-6,79
7580000000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	5,63		6,04		-0,41	-6,79
- Dotations aux amortissements	18 851,08	2,04	30 763,76	4,28	-11 912,68	-38,72
6811000000 DOT AMORT S/IMMO INCORP+CORP.	18 851,08	2,04	30 763,76	4,28	-11 912,68	-38,72
- Dotations aux dépréciations	23 788,03	2,57			23 788,03	
6817410000 DOT.PROV.DEPREC.CREANCES CLTS	23 788,03	2,57			23 788,03	
- Autres charges d'exploitation	2,18		232,83	0,03	-230,65	-99,06
6510000000 REDEVANCES CONCESSIONS.BREV			224,86	0,03	-224,86	-100,00
6580000000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	2,18		7,97		-5,79	-72,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 752,39	0,84	24 758,62	3,45	-17 006,23	-68,69
+ Produits financiers	3 394,18	0,37	190,39	0,03	3 203,79	
7680000000 AUTRE PRODUIT FINANCIERS	3 394,18	0,37	190,39	0,03	3 203,79	
- Charges financières	191,71	0,02	225,85	0,03	-34,14	-15,12
6611000000 INT DES EMPRUNTS & DETTES	191,71	0,02	225,85	0,03	-34,14	-15,12
RESULTAT COURANT	10 954,86	1,18	24 723,16	3,44	-13 768,30	-55,69
+ Produits exceptionnels (1)	3 158,00	0,34	388,67	0,05	2 769,33	712,51
7720000000 PRODUITS EXCEPT EXO ANTERIEURS	3 158,00	0,34	388,67	0,05	2 769,33	712,51
- Charges exceptionnelles (2)	1 000,00	0,11	112,00	0,02	888,00	792,86
6710000000 CHARGES EXCEP SUR OPER DE GEST			112,00	0,02	-112,00	-100,00
6720000000 CH EXCEPT SUR EXO ANTERIEURS	1 000,00	0,11			1 000,00	
- Participation et Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT EXERCICE	13 112,86	1,42	24 999,83	3,48	-11 886,97	-47,55

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

O = Produite
 LF = cf. Liasse fiscale
 NA = Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	LF
ACTIF IMMOBILISÉ	LF
ETAT DES AMORTISSEMENTS	LF
DÉPRÉCIATIONS	LF
PROVISIONS	LF
CRÉDIT BAIL	NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES <i>Filiales et Participations</i>	LF
ECARTS DE RÉÉVALUATION <i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i> <i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	NA NA
ACTIF CIRCULANT <i>Etat des échéances des créances</i>	O
ENTREPRISES LIÉES <i>Identité de la société consolidante</i> <i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>	NA
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - ACTIF <i>Charges constatées d'avance</i> <i>ou Charges à répartir sur plusieurs exercices</i> <i>ou Produits à recevoir</i>	O
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NA
DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - PASSIF <i>Produits constatés d'avance</i> <i>ou charges à payer</i>	O
ENGAGEMENTS <i>Engagements donnés</i> <i>Engagements reçus</i>	O
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	NA
COMMENTAIRE	NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 594 114,16 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 13 112,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 - 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 - 15 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	4 - 7 ans
- Matériels et outillages	4 - 5 ans
- Matériel de transport	3 - 5 ans
- Matériel et informatique	3 - 5 ans
- Mobilier	5 - 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		23 788,03		23 788,03	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL			23 788,03		23 788,03
TOTAL GÉNÉRAL			23 788,03		23 788,03
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		23 788,03		
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	41 790,90	41 790,90	
	Autres créances clients	36 437,93	36 437,93	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	12 669,00	12 669,00	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	10 298,65	10 298,65	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 639,40	6 639,40		
Charges constatées d'avance	3 824,55	3 824,55		
TOTAUX		111 660,43	111 660,43	
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 824,55
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 824,55

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	30 162,73	10 000,57	20 162,16	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	60 970,77	60 970,77		
Personnel & comptes rattachés	15 353,55	15 353,55		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	16 957,39	16 957,39		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	13 038,14	13 038,14		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 734,00	1 734,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 578,71	30 578,71		
TOTAUX	168 795,29	148 633,13	20 162,16	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer. 9 945,85
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation	30 578,71
Financiers	
Exceptionnels	

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

30 578,71

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,88
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 186,08
Dettes fiscales et sociales	22 142,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

41 329,51

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 7 960,97 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune information n'est fournie sur les engagements en matière de retraite, ceux-ci étant non significatifs.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



DOCUMENTS FISCAUX

1

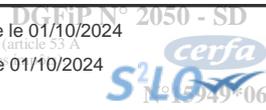
BILAN - ACTIF

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



Désignation de l'entreprise : <u>SPL LE TIGRE</u>		Durée de l'exercice		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Hotel de Ville , Place de l'Hotel de Ville 60200 COMPIEGNE</u>						
Numéro SIRET* <u>79934633300021</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>		
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*			AB	AC	
	Frais de développement*			CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires			AF	AG	16 766 / 16 687 / 79
	Fonds commercial (1)			AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles			AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL	AM	
	Terrains			AN	AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions			AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	AS	365 741 / 282 171 / 83 570
	Autres immobilisations corporelles			AT	AU	90 342 / 80 088 / 10 253
	Immobilisations en cours			AV	AW	
	Avances et acomptes			AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS	CT	
	Autres participations			CU	CV	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations			BB	BC	
	Autres titres immobilisés			BD	BE	
	Prêts			BF	BG	
	Autres immobilisations financières*			BH	BI	
	TOTAL (II)			BJ	BK	472 849 / 378 946 / 93 902
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements			BL	BM	
	En cours de production de biens			BN	BO	
	En cours de production de services			BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis			BR	BS	
	Marchandises			BT	BU	
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*			BX	BY	78 229 / 23 788 / 54 441
	Autres créances (3)			BZ	CA	29 607 / 29 607
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé			CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD	CE	355 353 / 355 353
	Disponibilités			CF	CG	56 987 / 56 987
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*			CH	CI	3 825 / 3 825
	TOTAL (III)			CJ	CK	524 000 / 23 788 / 500 212
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)			CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	1A	996 848 / 402 734 / 594 114
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

DCEIF N° 2051 - SD
Formulaire de bilan (Général)
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SPL LE TIGRE		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 560 000)			DA	560 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)			DG			
	Report à nouveau			DH	-147 794		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	13 113		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	425 319		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	30 163		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	60 971		
	Dettes fiscales et sociales			DY	47 083		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB	30 579		
TOTAL (IV)			EC	168 795			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	594 114			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Écart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	148 633		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

(En liste)

N° 2052 - SD

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Formulaire obligatoire (article 53 A

de la loi de finances pour 2024)

510

Néant

Désignation de l'entreprise : SPL LE TIGRE

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	}	biens *	FD	FE	FF	
			services *	FG	925 535	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	925 535	FK	FL	925 535	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	195 402	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	9 700	
	Autres Produits (1) (11)				FQ	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 130 643
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	300
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	760 757
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 575
	Salaires et traitements *					FY	239 602
	Charges sociales (10)					FZ	72 015
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS	GA	18 851
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 122 891	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 752
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 394
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	3 394	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	192
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	192	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 202
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 955

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37GM27092024-DE

DGFIP N° 2053 - SD
Formulaire de signature en ligne
du Code général des impôtsNéant *Désignation de l'entreprise SPL LE TIGRE

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 158
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 158
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 158
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 137 195
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 124 082
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	13 113
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
(9)	Dont transfert de charges	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	9 700
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A3	
	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES ET PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS		1 000	3 158
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	16 766	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM			KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP			KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	315 105		KT		KU	56 148
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	43 690		KW		KX	6 027
		Matériel de transport *		KY			KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	18 937		LC		LD	1 849
		Emballages récupérables et divers *		LE	19 837		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH			LI		LJ	50 636
	Avances et acomptes			LK			LL		LM	
	TOTAL III			LN	397 570		LO		LP	114 661
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M		8T		
	Autres participations		8U			8V		8W		
	Autres titres immobilisés		IP			IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT			IU		IV		
	TOTAL IV		LQ			LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	414 335	ØH		ØJ	114 661	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW	16 766	IX		
CORPORELLES	Terrains			LX		LY		LZ		
	CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	5 511	MK	365 741	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	49 717	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	20 787	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	19 837	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	50 636	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	56 148	NH	456 083	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	56 148	ØL	472 849	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Envoyé en préfecture le 01/10/2024 54 bis - SD

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le


 Formulaire obligatoire (art. 238 bis J du Code général des impôts.)

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du Code général des impôts) doivent compléter ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SPL LE TIGRE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] (6)
	Augmentation du montant brut des immobilisations (1)	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) (3)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) (4)		
1	2	3	4	5	6	
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-					
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=					
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SPL LE TIGRE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	16 571	PF	116	PG		PH	16 687
TOTAL I		RK	16 571	RM	116	RN		RO	16 687
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	266 798	QA	15 374	QB		QC	282 171
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	39 327	QE	2 106	QF		QG	41 433
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 562	QM	1 255	QN		QO	18 817
	Emballages récupérables et divers	QP	19 837	QR		QS		QT	19 837
TOTAL II		QU	343 524	QV	18 735	QW		QX	362 260
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	360 095	ØP	18 851	ØQ		ØR	378 946

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR		RS	RT	RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY		RZ	SB	SC		SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales.agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL II	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SPL LE TIGRE

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	23 788	6V	23 788
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	23 788	TZ	23 788
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	23 788	UC	23 788
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	23 788	UF	
			UG		UH	
			UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SPL LE TIGRE

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	41 791	41 791		
	Autres créances clients		UX	36 438	36 438		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	12 669	12 669	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 299	10 299	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 639	6 639			
Charges constatées d'avance		VS	3 825	3 825			
TOTAUX			VT	111 660	VU 111 660	VV	
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	30 163	10 001	20 162	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	60 971	60 971			
Personnel et comptes rattachés		8C	15 354	15 354			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 957	16 957			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 038	13 038		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 734	1 734		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	30 579	30 579			
TOTAUX			VY	168 795	VZ 148 633	20 162	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 946	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Designation de l'entreprise : SPL LE TIGRE Formulaire déposé au titre de l'IR ET Publié le Exercice N, clos le : ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE

WA 13 113

Table with 18 columns (WB to WR) and 10 rows detailing tax adjustments like 'Rémunération du travail', 'Amortissements excédentaires', and 'Moins-values nettes'.

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L' EXERCICE

WS

Table with 18 columns (WT to XS) and 10 rows detailing deductions like 'Quote-part dans les pertes subies', 'Plus-values nettes à long terme', and 'Dédution au titre des investissements'.

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH

Table with 18 columns (XG to XO) and 4 rows summarizing fiscal results: 'Résultat fiscal avant imputation', 'Déficit de l'exercice reporté', 'Déficits antérieurs', and 'RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE / DÉFICIT'.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Mesures d'incitation à l'investissement

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

DGFIP N° 2058-B-SD

Formulaire obligatoire
du Code général des impôts

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

Désignation de l'entreprise		SPL LE TIGRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	337 028
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	13 113
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	323 915
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	323 915
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	21 216
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			8X	8Y	
			8Z	9A	
Provisions pour dépréciation *			9B	9C	
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



Désignation de l'entreprise SPL LE TIGRE

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-172 794	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	25 000			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	
	TOTAL I	ØF	-147 794			ZF	
						ZG	-147 794
						ZH	-147 794

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)		J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	504 713	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	9 466		XQ	12 946	
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	3 889	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	28 750	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES	4 037		ST	210 459	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	760 757	
	- CFE, CVAE					YW	791	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			9Z	6 784	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD					YX	7 575	
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	191 024	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	134 538	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre -1)					ØB	207 020	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *		XP				ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH						
N° SIRET de la société mère du groupe			JJ					



Désignation de l'entreprise : SPL LE TIGRE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)			(C)
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪				avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SPL LE TIGRE

Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	1	12,80 %	2	.
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI)	1			
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€(art. 219 I a sexies-0 du CGI)	1			

- 1 Entreprises soumises à l'IS
- 2 Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTIA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

DCEFP N° 2059-D-SD

Formulaire de calcul (annexe 527)

du Code général des impôts

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

Désignation de l'entreprise : <u>SPL LE TIGRE</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS ¶5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SPL LE TIGRE			
Exercice ouvert le :01/01/2023.....		et clos le :31/12/2023.....	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	5
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	925 535
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	925 535
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	195 402
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	195 408
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	582 011
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	166 099
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	748 113
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	OG
			372 830
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	372 830
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	925 535
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3
Date de cessation		HR	3 / 1 / 1 2 / 2 0 2 3

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenues directement au moins 10 % du capital de la société)

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

7 9 9 3 4 6 3 3 3 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SPL LE TIGRE

ADRESSE (voie)

Hotel de Ville , Place de l'Hotel de Ville

CODE POSTAL

60200

VILLE

COMPIEGNE

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

ARC

N° SIREN (si société établie en France)

246001010

% de détention

75,0000

Nb de parts ou actions

4 200,00

Adresse :

N°

Voie

Place de l'Hôtel de Ville

Code Postal

60200

Commune

COMPIEGNE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

COMMUNE COMPIEGNE

N° SIREN (si société établie en France)

216001586

% de détention

12,5000

Nb de parts ou actions

700,00

Adresse :

N°

Voie

Place de l'Hôtel de Ville

Code Postal

60200

Commune

COMPIEGNE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

COMMUNE MARGNY

N° SIREN (si société établie en France)

216003798

% de détention

12,5000

Nb de parts ou actions

700,00

Adresse :

N°

117

Voie

Avenue Octave Butin BP 109

Code Postal

60280

Commune

MARGNY-LES-COMPIEGNE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 79934633300021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SPL LE TIGRE

ADRESSE (voie) Hotel de Ville , Place de l'Hotel de Ville

CODE POSTAL 60200 VILLE COMPIEGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Copyright Groupe ISA (S)ASACOMPIE

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas et à droite de cette même case.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DE GESTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice N-2	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	925 535,41	718 193,38	357 114,94		677 385,65	207 342,03	28,87
Ventes de marchandises							
Production de l'exercice	925 535,41	718 193,38	357 114,94		677 385,65	207 342,03	28,87
Marge commerciale							
Marge globale	427 564,56	367 398,00	190 244,44		315 856,84	60 166,56	16,38
Valeur ajoutée	164 478,25	69 659,82	-88 159,88		77 780,30	94 818,43	136,12
Excédent brut d'exploitation	40 688,05	49 676,46	18 639,06		20 950,39	-8 988,41	-18,09
Amortissements / provisions	42 639,11	30 763,76	36 604,70		52 015,97	11 875,35	38,60
Résultat d'exploitation	7 752,39	24 758,62	10 508,17		-31 300,50	-17 006,23	-68,69
Résultat financier	3 202,47	-35,46	121,10		131,06	3 237,93	
Résultat courant	10 954,86	24 723,16	10 629,27		-31 169,44	-13 768,30	-55,69
Résultat exceptionnel	2 158,00	276,67	4 176,83		42 703,93	1 881,33	679,99
Résultat net de l'exercice	13 112,86	24 999,83	14 806,10		11 534,49	-11 886,97	-47,55

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice N-2	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	55 751,97	55 763,59	51 410,80	119 937,32	18 190,99	-11,62	-0,02
Fonds de roulement net global	385 366,40	398 073,40	369 495,51	398 633,66	181 612,86	-12 707,00	-3,19
Besoin en fonds de roulement	-26 489,95	-15 522,87	-83 030,60	154 401,69	-44 758,48	-10 967,08	70,65
Trésorerie	411 856,35	413 596,27				-1 739,92	-0,42

RATIOS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice N-2	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>	26	22	35	8	18	4	18,22
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	25	35	78	70	37	-10	-28,78
Rotation stocks <i>(en jours)</i>							
Autonomie financière	0,72	0,72	0,62	0,63	0,68		
Capacité de remboursement	1,85	1,39	1,03	1,20		0,46	33,09
Taux d'endettement	0,07	0,10	0,13	0,27		-0,03	-30,00
Rentabilité financière	0,03	0,06	0,04	0,21	0,04	-0,03	-50,00
Rentabilité commerciale	0,01	0,03	0,04	0,77	0,02	-0,02	-66,67

TABLEAU DE FINANCEMENT S²LOW

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	55 751,97
Acquisitions d'immobilisations		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	55 751,97
Immobilisations incorporelles		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations corporelles	64 024,54	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations corporelles	5 511,42
Prélèvements des comptes courants		Immobilisations financières	
Diminution des capitaux propres		Apports comptes courants	
Emprunts remboursés (capital)	9 945,85	Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
TOTAL EMPLOIS	73 970,39	Emprunts réalisés	
		TOTAL RESSOURCES	61 263,39

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (diff. entre les cptx permanents et les actifs immobilisés)

a diminué de 12 707,00

Augmentation actif circulant	5 524,71	Diminution actif circulant	
Clients et comptes rattachés	26 778,31	Etat, TVA, Autres taxes	-2 534,52
Comptes de régularisations et autres	823,14	Autres créances	-19 542,22
Diminution dettes		Augmentation dettes	16 491,79
Dettes financières	-483,34	Comptes de régularisations et autres	29 745,38
Fournisseurs et comptes rattachés	-12 267,81	TOTAL	16 491,79
Autres dettes	-502,44		
TOTAL	5 524,71		

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.)

a diminué de 10 967,08

Augmentation de la trésorerie		Diminution de la trésorerie	1 739,92
Valeurs mobilières de placement	12 911,12	Disponibilités	-14 651,04

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a diminué de 1 739,92

TABLEAU DE FINANCEMENT DE S²LO

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-37CM27092024-DE

2799 - SPL LE TIGRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	55 751,97
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	55 751,97
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobs Incorporelles		Immobs Incorporelles	
Immobs Corporelles	64 024,54	Immobs Corporelles	5 511,42
Immobs Financières		Immobs Financières	
Information sur les Comptes courants d'associés		au 31/12/23	au 31/12/22
Compte d'associés			Variation
Remboursement des comptes courants		Apports comptes courants	
Information sur les Capitaux propres		au 31/12/23	au 31/12/22
Report à nouveau		-147 793,99	-172 793,82
Autres fonds propres			24 999,83
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)	9 945,85	Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	73 970,39	TOTAL RESSOURCES	61 263,39



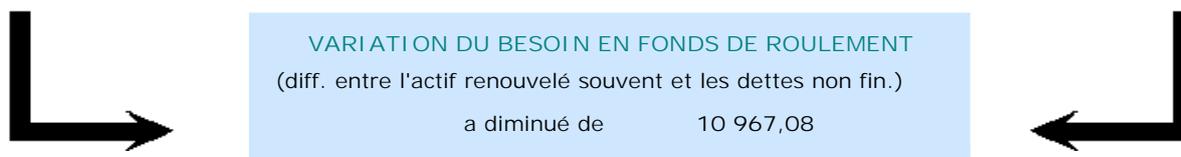
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL
(diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés)

a diminué de 12 707,00

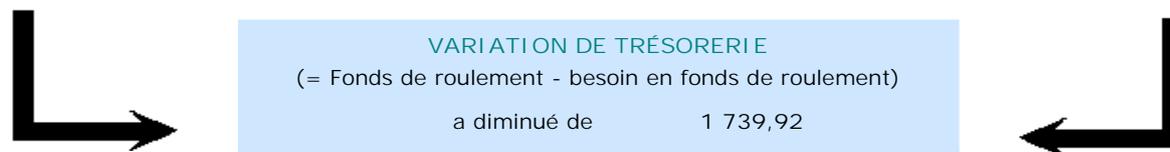


Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	au 31/12/23	au 31/12/22	Variation
Clients et comptes rattachés	78 228,83	51 450,52	26 778,31
Etat, TVA, Autres taxes	10 298,65	12 833,17	-2 534,52
Autres créances	19 308,40	38 850,62	-19 542,22
Comptes de régularisations et autres	3 824,55	3 001,41	823,14
Augmentation ou Diminution stocks et créances (+ / -)	111 660,43	106 135,72	5 524,71
Dettes financières	-482,18	1,16	-483,34
Fournisseurs et cptes rattachés	60 970,77	73 238,58	-12 267,81
Autres Dettes	47 083,08	47 585,52	-502,44
Comptes de régularisations et autres	30 578,71	833,33	29 745,38
Diminution ou augmentation des dettes (+ / -)	138 150,38	121 658,59	16 491,79
Besoin en fonds de roulement	-26 489,95	-15 522,87	



Disponibilités	56 503,72	71 154,76	-14 651,04
Valeurs mobilières de placement	355 352,63	342 441,51	12 911,12
Augmentation / Diminution de la trésorerie (+ / -)	411 856,35	413 596,27	-1 739,92
Trésorerie	411 856,35	413 596,27	





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

38 - Compte-rendu des décisions du Maire

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre, à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date de convocation :
20 septembre 2024

Étaient présents :

Date d'affichage de la
convocation :
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers
présents
29

Nombre de Conseillers
représentés :
12

Philippe MARINI, Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Oumar BA, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Marc-Antoine BREKIESZ, Eugénie LE QUÉRÉ, Benjamin OURY, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Fabienne CASTE, Miloud ZOUAOUI, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers
en exercice :
43

Nombre de Conseillers
votants présents ou
ayant donné pouvoir :
41

Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER
Évelyse GUYOT représentée par Dominique RENARD
Françoise TROUSSELLE représentée par Nicolas LEDAY
Jihade OUKADI représentée par Oumar BA
Sidonie GRAND représentée par Emmanuel PASCUAL
Abdelhalim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Justyna DEPIERRE représentée par Sophie SCHWARZ
Sylvie MESSERSCHMITT représentée par Solange DUMAY
Serdar KAYA représenté par Emmanuelle BOUR
Anne KOERBER représentée par Daniel LECA

Étaient absents excusés :

Monia LHADI, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

M. HUET, Directeur Général des Services - M. CHARTIER, Directeur Général Adjoint/Pôle Finances et Commande Publique - M. MINJEAUD, Directeur adjoint au DGA/Pôle Espaces Urbains,

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 060-216001586-20240927-38CM27092024-DE



Déplacement et Patrimoine - Mme REGNIER-FERNAGU,
Directrice des affaires juridiques et de la gestion des assemblées

A été désigné(e) secrétaire de séance : Daniel LECA

ADMINISTRATION GENERALE

38 - Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la séance du jeudi 11 juillet 2024, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal.

Décision du Maire n°45-2024

Considérant le souhait de Madame Sylvie CABELLO de faire le don de documents d'archives à la Ville de COMPIÈGNE le Maire décide de consentir au don de Madame Sylvie CABELLO, demeurant 1 chemin Duran à Laroie (64110), grevé d'aucune charge, de documents relatifs à l'internement au Frontstalag 122 et la déportation à Buchenwald d'André SOUBELET.

Décision du Maire n°46-2024

Considérant le souhait de Madame Isabelle MANZONI de faire le don d'objets et de documents d'archives à la Ville de COMPIÈGNE le Maire décide de consentir au don de Madame Isabelle MANZONI, demeurant 1 boulevard Ernest Noël à Noyon (60400), grevé d'aucune charge, d'objets et documents relatifs à l'internement au Frontstalag 122 et la déportation à Buchenwald de Charles BERRUET.

Décision du Maire n°47-2024

Considérant le souhait de Madame Françoise WINTER de faire le don de documents d'archives à la Ville de COMPIÈGNE le Maire décide de consentir au don de Madame Françoise WINTER, demeurant 4 allée Jean Stablinski à Vendin-le-Viel (62880), grevé d'aucune charge, d'objets fabriqués par des internés du Frontstalag.

Décision du Maire n°48-2024

Le Maire décide de consentir au don de la famille MIGNEAUX, demeurant 7 rue Pierre Curie à Fayet (02100), grevé d'aucune charge, de la correspondance et des mots jetés d'un train de déportation ramassés par Madame Yvonne Belot, garde-barrière à Pernant de 1943 à 1944.

Décision du Maire n°49-2024

Considérant le souhait de Madame Michèle SAIDON de faire le don de documents d'archives à la Ville de Compiègne, le Maire décide de consentir au don de Madame Michèle SAIDON, demeurant 40 boulevard de la Fédération à Marseille (13004), grevé d'aucune charge, de documents d'archives relatifs à l'internement au Frontstalag 122 de Jacques CHERKI.

Décision du Maire n°50-2024

Vu la demande de protection fonctionnelle du 10 août 2024, de la part de MM. Patrick LE FEVRE, Pierre RAMNOUT, Eddy MEURANT, Thierry DUCHATAUX et Madame Aurore DOVERGNE, Brigadier-chef principaux de Police municipale, de Madame Marion RECOUSSINES, Gardien Brigadier pour des faits du 10 août 2024, pour lesquels ils ont déposé plainte le même jour (n° PV 00067/2024/003465), considérant la nécessité d'octroyer la protection fonctionnelle des agents après examen de leur demande, en première instance et en appel le cas échéant, le Maire décide de leur octroyer la protection

fonctionnelle, comprenant l'assistance juridique, la défense de leurs intérêts dans le cadre de la procédure judiciaire, la réparation du préjudice personnel, y compris en se portant partie civile pour le compte de ces agents, en référé et au fond, en première instance et en appel devant les juridictions civiles.

Le Maire décide de confier le dossier à Maître Thibaut VANDIERENDONCK, 6 bis rue Fournier Sarlovèze, 60200 Compiègne, aux fins d'assister et représenter les agents et défendre leurs intérêts à l'occasion de litiges, en première instance et en appel.

Décision du Maire n°51-2024

Considérant que la gestion des espaces cyber-base a été transférée à l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne il est mis fin à la régie de recettes Cyber Bases N032 à compter du 15 septembre 2024.

Il est mis fin aux fonctions du régisseur, des mandataires suppléants et mandataires à compter du 15 septembre 2024. Le régisseur remettra au comptable assignataire la totalité des recettes encaissées, ainsi que tous les documents valeurs et stocks.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur MARINI,

Vu les articles L.2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/09/2024

Et après en avoir délibéré,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions qu'il a prises depuis la séance du jeudi 11 juillet 2024, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal.

ADOPTE à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise